

**AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ**  
ED 355 – ESPACES, CULTURES, SOCIÉTÉ  
LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE ET MODERNE EN MÉDITERRANÉE  
LA3M CNRS/UMR 7298

Thèse présentée pour obtenir le grade universitaire de docteur ès ARCHÉOLOGIE

**Éric GUILLOTEAU**

***Étude d'une fortification disparue et de son évolution  
dans le contexte géopolitique de la Provence orientale  
du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle***

Du château des comtes de Provence à la place forte des ducs de Savoie à Nice

**Volume I - synthèse**

Soutenue le 23 octobre 2015 devant le jury :

**Michèle VIROL** - Rapporteur

Professeure des Universités (Histoire moderne). Groupe de Recherche d'Histoire, GRHis – EA 3831. Université de Rouen.

**Philippe BRAGARD** – Rapporteur

Professeur d'Histoire de l'architecture et de l'urbanisme. Université catholique de Louvain. Membre associé de l'Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHiS), UMR-CNRS 8529 Lille.

**Alain VENTURINI** – Examineur

Conservateur en chef du patrimoine, Directeur des archives départementales de l'Aveyron.

**Nicolas FAUCHERRE** - Directeur de thèse

Professeur des Universités (Archéologie et Histoire de l'Art). Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée, LA3M– CNRS/UMR 7298. Aix-Marseille Université.

**Yann CODOU** - Co-directeur de thèse

Maître de conférences – UNS (Monuments, textes, Images dans les sociétés anciennes et médiévales). Laboratoire Cultures et Environnements Préhistoire, Antiquité, Moyen Age, CEPAM– CNRS/UMR 7264. Université Nice Sophia Antipolis.





## RESUME - ABSTRACT - RIASSUNTO

---

### ***Étude d'une fortification disparue et de son évolution dans le contexte géopolitique de la Provence orientale du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle***

#### ***Du château des comtes de Provence à la place forte des ducs de Savoie à Nice***

Notre thèse s'est donnée pour objectif de réaliser une étude systématique de l'évolution architecturale du Château et de la Citadelle de Nice dans le contexte géopolitique du duché de Savoie de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, passant des ouvrages des maîtres d'œuvre médiévaux à ceux des ingénieurs de l'époque moderne. Notre recherche a porté sur les constantes et sur les différences, sur la complexité du site remodelé au cours des siècles dans une topographie contraignante toute particulière. La prise en compte de l'espace et du temps a constitué un élément déterminant dans l'étude de cet ensemble architectural imposant, à une période où l'architecture militaire a connu une évolution fulgurante.

Cette place forte a été également resituée dans l'ensemble fortifié pluriel se développant de la frontière des États italiens à celle de la Provence orientale, composé d'anciennes places fortes médiévales, modernes ou de transition. Pour tenter de restituer l'image, la forme et les transformations successives du Château de Nice aujourd'hui disparu, notre travail s'est appuyé sur l'étude des textes, de l'iconographie et sur une approche archéologique comparée du site.

La réalité historique du Château de Nice peut ainsi retrouver sa place dans sa globalité architecturale, temporelle et géographique.

### ***Study of a destroyed fortification and its evolution in the geopolitical context of eastern Provence from the 13<sup>th</sup> century to the early 18<sup>th</sup> century***

#### ***From the castle of the Counts of Provence to the fortified town of the Dukes of Savoy in Nice***

The objective of our thesis was the systematic study of the architectural evolution of the Castle and Citadel of Nice against the geopolitical backdrop of the Duchy of Savoy from the late 13<sup>th</sup> century to the early 18<sup>th</sup> century, covering the work of the medieval master builders to those of the engineers of the modern era. Our research focused on the continuity and differences, and on the complexity of a site that was remodeled throughout the centuries in a quite particular and constrained topography. The concern for space and time was an integral component in the study of this imposing architectural estate, erected at a period when military architecture was undergoing a dramatic evolution.

This fortified town was also reexamined as part of a manifold ensemble of fortifications composed of former medieval, modern or intermediate fortified towns, which expanded from the border of the Italian states to that of eastern Provence. In an attempt to revive the image, form, and successive transformations of the now destroyed Castle of Nice, our work drew on the study of texts and iconography, and on a comparative archeological study of the site.

The historical reality of the Castle of Nice can therefore reclaim its architectural, temporal, and geographical unity.

---

***Studio di una fortificazione scomparsa e della sua evoluzione nel contesto geopolitico della Provenza orientale del XIII secolo, fino all'inizio del XVIII secolo.***

***Dal castello dei conti di Provenza alla piazzaforte dei duchi di Savoia a Nizza***

La nostra tesi si è data come obiettivo quello di realizzare uno studio sistematico dell'evoluzione architettonica del Castello e della Cittadella di Nizza nel contesto geopolitico del ducato di Savoia dalla fine del XIII secolo all'inizio del XVIII secolo, passando dai maestri d'opera medievali a quelle degli ingegneri di epoca moderna. La nostra ricerca si focalizza sulle costanti, sulle differenze e sulla complessità di un sito rimodellato nel corso dei secoli in un contesto topografico particolarmente vincolante. La considerazione dello spazio e del tempo ha costituito un elemento determinante nello studio di questo imponente agglomerato architettonico, in un periodo dove l'architettura militare ha conosciuto un'evoluzione folgorante.

Questa roccaforte inoltre è stata posta nell'ottica più ampia del complesso fortificato sviluppatosi dal confine degli Stati Italiani a quello della Provenza orientale, composto da antiche piazzeforti medievali, moderne o di transizione. Per cercare di restituire l'immagine, la forma e le trasformazioni successive del Castello di Nizza, oggi scomparso, il nostro lavoro si è avvalso dell'analisi dei testi, dell'iconografia e di un approccio archeologico comparato del sito.

La realtà storica del Castello di Nizza può, in tal modo, ritrovare il suo posto nella sua globalità architettonica, temporale e geografica.

## REMERCIEMENTS

---

En premier lieu, nous tenons vivement à remercier Messieurs Nicolas FAUCHERRE et Yann CODOU, nos directeur et co-directeur de thèse, pour leur regard d'experts sûr et avisé, leur implication soutenue tout au long de cette étude, pour leurs encouragements et leurs précieux conseils.

Nous remercions chaleureusement aussi tous les membres de notre Jury, Madame Michèle VIROL et Messieurs Philippe BRAGARD et Alain VENTURINI pour leur compétence mise au service de notre thèse, pour le temps passé à sa lecture et à son évaluation.

Un grand merci et toute notre reconnaissance à :

- Monsieur Christian ESTROSI, Député-Maire de la Ville de Nice, Monsieur Jean-Marc GIAUME, Conseiller municipal délégué à un territoire - Cœur de Paillon, au Cinéma, à l'Histoire, à l'Archéologie et à la transmission de la mémoire, Monsieur Olivier-Henri SAMBUCCHI, Directeur Général adjoint pour la Culture, pour nous avoir offert le privilège de travailler au Service de l'archéologie de la Ville de Nice entre 2011 et 2015 ;

- Monsieur Marc BOUIRON, Chef du Service de l'archéologie de Nice Côte d'Azur, pour nous avoir confié dès 2008, plusieurs études archéologiques sur les fortifications du Château de Nice dans le cadre du Projet Collectif de Recherche, pour nous avoir accordé sa confiance et de nombreuses opportunités de travail, pour avoir grandement facilité et encouragé nos recherches .

Mes remerciements appuyés vont également :

- Aux différents Services de la Ville de Nice et à leurs équipes ayant collaboré avec diligence et efficacité à notre étude, notamment la Direction Adjointe des Espaces Verts, la Direction des Bâtiments communaux et la Direction de l'Information Géographique. Un merci tout particulier à Madame Laetitia LAURENT et à Messieurs Jacques BEURET, Pierre DALLO, Max MASALCHI, Joseph OLIVIERI et Frédéric PICON ;

- Au CEPAM de Nice, au CESCO de Poitiers et à la Ville de Nice pour nous avoir permis d'effectuer plusieurs missions de recherche au Service Historique de la Défense à Vincennes, à la BNF et aux Archives d'État de Turin ;

- Aux Archives Municipales, au Musée MASSENA et à la Bibliothèque de Cessole de la Ville de Nice, pour nous avoir ouvert leurs fonds iconographiques. Un merci tout particulier à Madame Geneviève CHESNEAU et à son équipe ;

- Aux Archives Départementales des Alpes-Maritimes, au Service Historique de la Défense à Vincennes, aux Archives d'État de Turin pour nous avoir facilité l'accès à la documentation ;

- Au SRA pour les autorisations de fouilles délivrées dans le cadre du Projet Collectif de Recherche de la Colline du Château, tout particulièrement à Monsieur Xavier DELESTRE, Conservateur régional de l'archéologie et Monsieur Franck SUMÉRA, Conservateur en chef du patrimoine dans les Alpes-Maritimes ;

- Aux membres du Personnel du Service de l'archéologie de Nice Côte d'Azur qui nous ont toujours soutenu, Mesdames Danielle BOCCHINO, Aude CIVETTA, Lise DAMOTTE, Fanny LELANDAIS, Patricia MARTIN, Élodie SANCHEZ et Messieurs Alain GRANDIEUX, Patrice MAGNAN, Romuald MERCURIN et Stéphane MORABITO ;

- Aux étudiants ayant participé aux différents chantiers de fouille sur la colline du Château, pour leur grande implication, leur souci d'apporter le meilleur d'eux-mêmes et pour leur bonne humeur. Un merci tout particulier à Monsieur Jean-Luc LOBSTEIN ;

- A Messieurs Olivier MORTEAU et Fabio FELICETTI pour les traductions du résumé de thèse en anglais et en italien.

Que Monsieur Henri GEIST veuille bien recevoir ici l'expression de notre amitié et de nos sincères remerciements, pour son enthousiasme, sa gentillesse, pour sa grande connaissance du terrain et son allant à nous faire découvrir les vestiges du Château de Nice et partager ses analyses éclairées.

Enfin, un grand merci à Serge pour sa relecture attentive et son soutien indéfectible.

Une pensée chaleureuse à mes Parents et à ma Famille avec toute mon affection.

## ABREVIATIONS

---

ACN : Archives Communales de Nice

AD06 : Archives Départementales des Alpes-Maritimes

AD13 : Archives Départementales des Bouches-du-Rhône

AsT : Archivio di Stato di Torino

BMVR : Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale

BNF : Bibliothèque Nationale de France

INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

PCR : Projet Collectif de Recherche

SHD : Service Historique de la Défense

## NOTA

---

L'ensemble fortifié de la colline sera abordé comme suit dans le discours :

- le château avec une minuscule - désigne l'ancienne ville haute occupant entièrement le plateau supérieur et pourvue de nouvelles fortifications à partir du XV<sup>e</sup> siècle ;
- Sera dénommé donjon à partir du XV<sup>e</sup> siècle, l'ancien château des comtes de Provence, situé sur le point dominant de la colline ;
- La citadelle concerne l'ouvrage à cornes, puis ensemble des dehors édifiés au XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle tout autour du château ;
- Le Château avec une majuscule désigne la totalité de l'ensemble fortifié : la forteresse.



---

**SOMMAIRE**


---

<b>RESUME - ABSTRACT - RIASSUNTO .....</b>	<b>3</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>5</b>
<b>ABREVIATIONS .....</b>	<b>7</b>
<b>NOTA .....</b>	<b>7</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>13</b>
<b>1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : LE CHATEAU DES COMTES DE PROVENCE À NICE .....</b>	<b>17</b>
<b>1. NAISSANCE ET IMAGES DE L'ENSEMBLE CASTRAL NIÇOIS, X<sup>E</sup>-XV<sup>E</sup> SIECLE .....</b>	<b>19</b>
1.1 LE POUVOIR POLITIQUE A L'ORIGINE DU CHATEAU .....	19
1.1.1 <i>Un acte de naissance à écrire, fin X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles.....</i>	19
1.1.2 <i>Visibilités urbaine et politique aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.....</i>	21
1.1.3 <i>Dessin du château et dessein politique aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.....</i>	25
1.2 CARACTERISATION DE L'ETAT CASTRAL AU XV <sup>E</sup> SIECLE.....	28
1.2.1 <i>Historiographie du château comtal : une étude malmenée.....</i>	28
1.2.2 <i>Synthétisation et rationalisation des sources .....</i>	34
1.2.2.1 <i>Le château comtal dans l'iconographie : entre symbolisme et réalité.....</i>	34
1.2.2.2 <i>Misère textuelle .....</i>	44
1.2.3 <i>Les vestiges sur le terrain : empreinte d'une architecture disparue .....</i>	54
1.3 LE PLAN DU CHATEAU COMTAL SUIVANT LES SOURCES ET LA TOPOGRAPHIE .....	59
1.3.1 <i>De l'utilité du levé topographique : la déformation et le choix des plans .....</i>	59
1.3.2 <i>Plan et coupes de l'ensemble castral au début du XV<sup>e</sup> siècle .....</i>	62
<b>2. DES INDICES SUR LE TERRAIN A UNE RÉALITÉ STRUCTURANTE PAR LES SOURCES .....</b>	<b>66</b>
2.1 L'ENCEINTE PALATIALE .....	66
2.1.1 <i>Du palais sur le front occidental à la plate-forme inférieure sur le front méridional.....</i>	67
2.1.2 <i>De la Tour Royale sur le front oriental à la Tour aux cloches sur le front septentrional : éléments de comparaison pour une description .....</i>	77
2.2 LE DOUBLEMENT DE L'ENCEINTE ET LES NOUVELLES ENTREES .....	87
2.2.1 <i>Caractéristiques et datation.....</i>	87
2.2.2 <i>Trois tours, trois périodes distinctes.....</i>	89
2.2.3 <i>Les accès au château : aspects défensifs et symboliques.....</i>	92
<b>3. LE PALAIS DANS LES TEXTES DES XIV<sup>E</sup> ET XV<sup>E</sup> SIÈCLES ET L'ICONOGRAPHIE DU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE .....</b>	<b>97</b>
3.1 LES PIÈCES ET LEUR MOBILIER.....	97
3.1.1 <i>Le pôle noble : Aula, camera, capella, et cætera.....</i>	97
3.1.2 <i>Les pièces de service : penore, coquina, panateria ... ..</i>	101
3.1.3 <i>Les aspects militaires : équipement et armes coutumières .....</i>	103
3.2. ANALYSE SPATIALE.....	106
3.1.1 <i>Tentative d'une approche « diagrammaticale » pour la période médiévale .....</i>	106
3.1.2 <i>La répartition des espaces et la circulation au début du XVII<sup>e</sup> siècle.....</i>	113

<b>2<sup>EME</sup> PARTIE : APPROPRIATION ET MILITARISATION DU PLATEAU SUPÉRIEUR DU XV<sup>E</sup> AU XVI<sup>E</sup> SIECLE .....</b>	<b>119</b>
<b>1. LE PROGRAMME DE FORTIFICATION DES DUCS DE SAVOIE AU XV<sup>E</sup> SIÈCLE : OPERA CASTRI NYCIE .....</b>	<b>121</b>
1.1 L'ENCEINTE URBAINE AVANT LE XV <sup>E</sup> SIECLE ET LE CONTEXTE DU FUTUR AMENAGEMENT .....	121
1.1.1 <i>Le tracé de l'enceinte de la ville haute avant les nouveaux aménagements</i> .....	121
1.1.2 <i>Une fortification pour consolider un pouvoir</i> .....	127
1.2 LA PARTIE OCCIDENTALE DE LA NOUVELLE ENCEINTE.....	128
1.2.1 <i>Un élément important du dispositif du XV<sup>e</sup> siècle : le châtelet</i> .....	129
1.2.2 <i>La courtine</i> .....	132
1.2.3 <i>La tour du Môle</i> .....	135
1.3 LE FRONT NORD : OPERA ROCHETTE ET GROSSI MURI CIVITATIS NICIE.....	139
1.3.1 <i>Des travaux et une situation discutés</i> .....	139
1.3.2 <i>La muraille nord et le nouvel accès au plateau supérieur</i> .....	141
1.3.3 <i>Turris sive rochette inclusis revellino</i> .....	144
1.4 LES MURAILLES ORIENTALE ET MERIDIONALE A L'EPOQUE MODERNE .....	149
1.4.1 « <i>De la vieille enceinte du château</i> ».....	149
1.4.1.1 <i>La poterne Saint-Anne</i> .....	152
1.4.1.2 <i>La poterne Saint-Laurent</i> .....	154
1.4.2 <i>Aspect et évolution d'un élément stratégique : la porte de secours et ses abords</i> .....	155
1.4.3 <i>L'inaccessible enceinte méridionale</i> .....	162
<b>2. CRÉATION D'UNE PLACE FORTE SAVOYARDE À NICE DANS LA PREMIERE MOITIÉ DU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE .....</b>	<b>167</b>
2.1 ADAPTATION DES FORTIFICATIONS A L'ARTILLERIE A POUUDRE.....	167
2.1.1 <i>Pierres de taille et canonnières, un nouveau déficit architectural</i> .....	167
2.1.2 <i>Etude d'une architecture majeure : l'œuvre d'André Bergante</i> .....	175
2.1.2.1 <i>Le boulevard Saint-Paul du côté du Lympia</i> .....	177
2.1.2.2 <i>Le boulevard Saint-Charles, accès principal au plateau</i> .....	181
2.1.2.3 <i>Le boulevard Saint-Victor du côté de la ville basse</i> .....	184
2.2.4 <i>Un élément essentiel : l'eau</i> .....	187
2.2 L'EPERON ET LE CAVALIER PAR JEHAN DE BIRAG, 1540-1542 .....	190
2.2.1 « <i>Esperon fait en la dicte forteresse</i> » .....	190
2.2.2 « <i>La fabricque du cavalier sur le belloard Sainct Paul</i> » .....	197
2.3 LE SIEGE DE 1543 ET LES DERNIERS AMENAGEMENTS DU FRONT NORD.....	200
2.3.1 <i>Boulets de fer vs masse de pierre</i> .....	200
2.3.2 <i>Les autres aménagements du front nord entre 1548 et 1555</i> .....	205
<b>3<sup>EME</sup> PARTIE : LA FORTIFICATION BASTIONNÉE ET LES DIFFÉRENTS ASPECTS DU TRAVAIL DES INGÉNIEURS.....</b>	<b>215</b>
<b>1. FORTIFICATION « À LA MODERNE » SUR LA CÔTE ET AUX FRONTIÈRES DU COMTÉ DE NICE .....</b>	<b>217</b>
1.1 AUX FRONTIERES DU COMTE... ..	217
1.1.1 <i>Dans le royaume de France</i> .....	217
1.1.2 <i>Dans le duché de Savoie</i> .....	224
1.2 LE PROGRAMME DE FORTIFICATION DE LA COTE NIÇOISE.....	233
1.2.1 <i>Le fort Saint-Elme de Villefranche</i> .....	234
1.2.2 <i>Le fort de Montalban</i> .....	238
1.2.3 <i>Le fort de Saint-Hospice et le projet du fort du Moulin</i> .....	241
1.3 <i>IL FORTO NOVO DE FERRANTE VITELLI : DU PROJET A LA REALITE DU TERRAIN</i> .....	247



1.3.1 Suivi des travaux dans les textes et l'iconographie .....	248
1.3.2 « Sur le terrain uni du papier ».....	254
<b>2. LES PROJETS ET AMÉLIORATIONS DES FORTIFICATIONS DU CHÂTEAU DE NICE ET SON ARTILLERIE</b>	
<b>AVANT 1691 .....</b>	<b>261</b>
2.1 LES DEHORS DE LA CITADELLE DANS LE CONTEXTE DE LA GUERRE CIVILE PIEMONTAISE.....	261
2.1.1 Le Bas-fort du Château.....	261
2.1.2 Les dehors mal figurés de la citadelle .....	267
2.1.2.1 Le bastion à tenaille Saint-Jacques.....	271
2.1.2.2 Le ravelin Sainte-Croix, la fausse-braie Saint-Maurice et le bastion détaché Saint-Jean .....	276
2.1.2.3 La grande place d'armes.....	281
2.2 ARTILLERIE VIEILLISSANTE RECHERCHE FORTERESSE IDEALE.....	285
2.2.1 A la recherche du tracé parfait .....	285
2.2.1.1 Pietro Arduzzi dans le texte et par l'image .....	285
2.2.1.2 Les différents autres projets dans l'iconographie .....	289
2.2.2 L'artillerie dans la place au milieu du XVII <sup>e</sup> siècle .....	293
<b>3. CONTEXTE ET CONSÉQUENCES DU PREMIER GRAND SIÈGE MODERNE DU CHÂTEAU DE NICE EN 1691 301</b>	
3.1 LA GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG ET LE SIEGE DU CHATEAU DE NICE .....	301
3.1.1 L'Armée française aux portes de Nice.....	301
3.1.2 L'odeur de la poudre .....	306
3.1.3 Les causes d'un désastre .....	311
3.2 LES INGENIEURS FRANÇAIS ET LE CHATEAU DE NICE.....	316
3.2.1 Un corps de métier et une documentation spécialisés.....	317
3.2.1.1 « Les réglememens du Roy dressés par Mon <sup>r</sup> de Vauban » .....	317
3.2.1.2 Le levé de plan et les copies dans les Traités et le corpus iconographique niçois.....	321
3.2.2 Des ingénieurs dans la place de Nice .....	330
3.2.2.1 Niquet, Vauban : entre échanges et réflexions.....	331
3.2.2.2 Projets, aménagements et réparations réalisés entre 1691 et 1696 .....	333
<b>4<sup>EME</sup> PARTIE : DES DERNIERS GRANDS AMÉNAGEMENTS DE LA FIN DU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE À LA COLÈRE DE LOUIS AU DÉBUT DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE .....</b>	<b>351</b>
<b>1. LES DERNIERS GRANDS TRAVAUX AVANT L'ULTIME ASSAUT .....</b>	<b>353</b>
1.1 LE PROJET GENERAL DE L'INGENIEUR GUIBERT EN 1697 .....	353
1.1.1 Pour « remodeler » le Château de Nice .....	353
1.1.2 Instructions générales et réalité sur le terrain : l'exemple des grands bastions (23, 28) et de la demi-lune (44) .....	362
1.2 UN PROJET INABOUTI.....	367
1.2.1 Le suivi des travaux 1698-1700 .....	367
1.2.2 La fin des travaux vers 1701 .....	373
<b>2. LA COLÈRE DE LOUIS XIV DANS LE CONTEXTE DE LA GUERRE DE SUCCESSION D'ESPAGNE .....</b>	<b>381</b>
2.1 UN DUCHE DE SAVOIE MALMENE .....	381
2.1.1 Préparation du siège du Château Nice en 1705.....	381
2.1.2 A la portée du canon ... ..	387
2.2 LE DEMANTELEMENT DES FORTIFICATIONS DE LA FORTERESSE DE NICE .....	395
2.2.1 Et que ça saute ... ..	395
2.2.2 L'archéologie de la démolition.....	402

---

<b>3. DE L'OMBRE A LA LUMIÈRE.....</b>	<b>409</b>
3.1 L'OMBRE DES FORTIFICATIONS APRES 1706 .....	409
3.1.1 Bozzolino et le plan-relief de Nice, 1717 .....	409
3.1.2 La mémoire topographique des aménagements d'hier .....	416
3.2 MODELISATION POUR UNE MISE EN LUMIERE.....	423
3.2.1 La conception d'un modèle .....	423
3.2.2 Institutionnalisation et diffusion du projet.....	432
3.2.2.1 Une réalisation à destination du public .....	433
3.2.2.2 La réalité augmentée et les plates-formes interactives .....	437
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>441</b>
<b>REPÈRES CHRONOLOGIQUES.....</b>	<b>447</b>
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>459</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>471</b>
BIBLIOGRAPHIE GENERALE .....	471
MANUELS, DICTIONNAIRES ET GLOSSAIRES POUR LA TRANSCRIPTION ET TRADUCTION DES TEXTES LATINS, MODERNES FRANÇAIS ET ITALIENS .....	489
TRAITES DE FORTIFICATION ET D'ARTILLERIE, PUBLIES AUX XVI <sup>E</sup> , XVII <sup>E</sup> ET DEBUT XVIII <sup>E</sup> SIECLES.....	490
<b>INDEX DES NOMS .....</b>	<b>495</b>

---

## INTRODUCTION

---

La disparition d'un ensemble historique majeur pose nécessairement la question de la véracité des informations le concernant. Comment imaginer en effet qu'une imposante forteresse ait pu s'élever sur l'emplacement de l'actuel parc d'agrément de la Colline du Château de Nice ? Pourtant quelques témoignages sont encore vibrants de la forte impression laissée par ce site fortifié : « (...) *admirable forteresse, première frontière de l'Italie et grand soutien de la Royale couronne de Savoie, dans laquelle l'art a disputé à la Nature la faculté de la rendre également stupéfiante et inexpugnable à toute force, aussi grande fût-elle* »<sup>1</sup>. Néanmoins, toutes les descriptions ne parviennent pas à rendre compte de ce que fut réellement cette place forte d'exception, ni à en connaître précisément les évolutions jusqu'à sa destruction en 1706.

Les diverses sources textuelles et iconographiques permettent juste de tracer sommairement les grandes étapes de son histoire, s'étendant du Moyen Age à l'Epoque Moderne. Durant la période médiévale, seul le château des comtes de Provence dominait la Colline. Édifié entre les XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, uniquement constitué du palais et de quelques fortifications, il faisait face à la cathédrale et dominait la ville haute construite sur le plateau supérieur. Au XV<sup>e</sup> siècle, cette dernière fut transformée en château par les ducs de Savoie, avec tours et remparts, convertissant l'ancienne résidence des comtes de Provence en donjon. Dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, le front nord du château trop vulnérable fut doté d'une fortification dite de transition, constituée d'imposants boulevards d'artillerie. Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la volonté de renforcer les défenses entraîna l'édification d'un ouvrage à cornes sur le plateau inférieur de la Colline. Considérablement agrandi entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il forma une citadelle qui put sembler inexpugnable<sup>2</sup> à bon nombre de ses contemporains.

A l'apogée de sa puissance, la forteresse occupait ainsi l'ensemble de la colline, s'étendant du nord au sud sur une longueur de 700 mètres, et d'est en ouest sur une largeur de 350 mètres environ, avec un point culminant à 92,30 mètres. Le promontoire rocheux très escarpé plongeant au sud dans la mer Méditerranée était circonscrit à l'est par l'embouchure du Lympia à l'emplacement actuel du port, au nord et à l'ouest par la ville basse descendant jusqu'aux rives du Paillon. La végétation y était beaucoup moins fournie qu'elle ne l'est aujourd'hui avec le parc.

De nombreux historiens ont écrit sur le Château de Nice, mais sans jamais en proposer une synthèse globale abordant à la fois la physionomie des fortifications, leurs diverses transformations et le récit des différents sièges.

---

<sup>1</sup> Barelli dir. 2012 – « *Nizza festeggiante...* ». Récit des cérémonies pour la venue de Charles-Emmanuel II à Nice en janvier 1666, p. 333.

<sup>2</sup> Rigaud 1601, p. 11 : « *le premier abord a esté à Nice du comté de Provence, occupé par les ducs de Savoye, ou y a chasteau inexpugnable* ».

Malgré son œuvre remarquable sur l'histoire locale, Pietro Gioffredo n'a malheureusement fourni aucune description précise sur le Château<sup>3</sup>. La frustration est d'autant plus grande que cet historien du XVII<sup>e</sup> siècle pouvait contempler la forteresse de Nice encore intacte. De son côté, Eugène Caïs de Pierlas travailla sur la transcription des archives des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles relatives aux inventaires et aux travaux réalisés dans la place forte<sup>4</sup>. Il fut le premier à proposer une figure schématique des fortifications du XV<sup>e</sup> siècle, appuyant son discours sur de nombreuses sources. Malgré certaines contradictions, ce travail fondateur constitue une base essentielle pour toute étude sur le Château. En 1911, Alphonse Navello traduisit le journal d'un Niçois<sup>5</sup> dans lequel sont relatés les sièges de 1691 et 1705. Inspiré par le sujet, Léons Krebs écrivit l'année suivante une série d'articles sur la première occupation du comté de Nice et le siège de 1691, fondés sur des documents conservés aux Archives Militaires de Vincennes<sup>6</sup>. Au début des années 1930, Paul Canestrier consacra trois articles sur les sièges de 1543, 1691 et 1705, s'appuyant également sur la correspondance militaire et sur plusieurs mémoires d'ingénieurs français<sup>7</sup>. En 1944, L. Cappatti et P. Isnard s'attachèrent à écrire l'histoire de la Colline du Château depuis ses origines, reprenant en grande partie les travaux des auteurs précités<sup>8</sup>. Durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, R. Latouche, A. Compan et M. Bordes publièrent plusieurs études, mais sans nouveaux éléments intéressants notre sujet<sup>9</sup>. Plus tard parurent les publications fort intéressantes d'Alain Venturini sur l'évolution urbaine de Nice au Moyen Age et d'Henri Costamagna sur la destruction de l'ensemble fortifié vue par ses contemporains en 1706<sup>10</sup>. Il fallut attendre la fin des années 90 pour voir apparaître un Château haut en couleur dans l'ouvrage de Luc Thévenon<sup>11</sup>. A la suite de cette longue période venue alimenter une base documentaire importante, le début du XXI<sup>e</sup> siècle connut une frénésie nouvelle. En 2003, Henri Geist apporta un renouveau sur les vestiges archéologiques en publiant le résultat de ses travaux<sup>12</sup>. Sa prospection méthodique et résolue, la numérotation des vestiges, leur description et leur mise en regard avec les plans anciens ont contribué notablement au développement d'un nouvel axe de recherche. Cette même année, *Nice Historique* sortit un numéro spécial sur le Château au XVI<sup>e</sup> siècle, contenant un intéressant article de Mara de Candido<sup>13</sup>.

La nomination de Marc Bouiron au poste d'Archéologue municipal de la ville de Nice en 2005, et le lancement d'un Projet Collectif de Recherche sur la colline du Château donnèrent un cadre

---

<sup>3</sup> Gioffredo 1839 et 2008.

<sup>4</sup> Caïs de Pierlas 1898.

<sup>5</sup> Navello 1911.

<sup>6</sup> Krebs 1912. L'ensemble fera l'objet d'une édition en 1913 à Paris.

<sup>7</sup> Canestrier 1931 et Canestrier 1932.

<sup>8</sup> Cappatti, Isnard 1944.

<sup>9</sup> Latouche 1951-54 ; Compan 1973 ; Bordes, dir. 1976.

<sup>10</sup> Venturini 1984 et Costamagna 1992.

<sup>11</sup> Thévenon 1999.

<sup>12</sup> Geist, Bernardi 2004.

<sup>13</sup> Candido 2003.

scientifique et une nouvelle dynamique à l'étude du site. Ce travail collectif d'un grand nombre d'historiens, de chercheurs et d'étudiants a produit de multiples rapports d'opération consignant un important travail d'inventaire et de classement chronologique de l'iconographie, des textes et des données archéologiques. Entre autres auteurs ayant grandement participé à l'enrichissement du fonds important à notre disposition, nous pouvons citer Marc Bouiron, Mara de Candido, Luc Thévenon, Hervé Barelli, Alain Bottaro, Fabrice Ospedale, Philippe Rigaud et Alain Venturini<sup>14</sup>.

Les différents travaux de recherche conduits depuis le XIX<sup>e</sup> siècle furent essentiels pour la compréhension de l'histoire du Château. Toutefois Philippe Jansen, professeur d'histoire médiévale à l'université de Nice, émit quelques réserves sur l'exploitation des informations, insistant sur plusieurs approches contradictoires, sur les nombreuses incertitudes entourant l'histoire de l'édifice et ses transformations successives<sup>15</sup>. Il souligna la nécessité de reprendre les données de base dans un premier essai consacré au château comtal<sup>16</sup>. L'immatérialité des fortifications engendre fatalement une profusion de questionnements supplémentaires, imposant une exploitation minutieuse de l'important corpus archivistique et du potentiel archéologique, dont un certain nombre de vestiges ont été exhumés ces dernières années.

Le Château de Nice évoque l'image d'une entité fortifiée évoluant au gré des pouvoirs et des événements, sur le site spécifique d'une colline, pendant une durée relativement longue, depuis l'époque des maîtres d'œuvre médiévaux à celle des ingénieurs. Cette prise en compte de l'espace et du temps nous confronte à la complexité de cet ensemble défensif forgé au cours des siècles, sur une topographie particulière l'ayant contraint à des adaptations architecturales. Respectant la méthodologie académique, nous nous sommes appliqué à décrire les faits chronologiquement, nous penchant sur cette « *boete à cailloux* »<sup>17</sup> et sa complexe « réalité du passé ». Les résultats de nos travaux sont venus compléter les données déjà connues, de nombreux textes inédits<sup>18</sup> - inventaires, correspondances, éléments comptables, mémoires d'ingénieurs - ont été transcrits et traduits, enrichissant sans conteste le corpus existant. Nos recherches dans les différents fonds d'archives de Vincennes, Turin et Nice ont permis la découverte de plans et de profils essentiels. Enfin, les différentes campagnes archéologiques

---

<sup>14</sup> Inventaire des textes et de l'iconographie, Bouiron dir. 2008, p.9 à 416. Dans son travail d'inventaire iconographique, Luc Thévenon fut aidé par Hervé Barelli, Gérard Colletta, Michel Faraut, Christiane et René Lorgues, Jean-Louis Riccioli (Thévenon 1999, p. 2). Avant 2007, seule la cathédrale a fait l'objet d'une approche archéologique, réalisée par Philippe Gény au XIX<sup>e</sup> siècle, Fernand Benoit dans les années 50 et Danièle Mouchot au début des années 60. Dans le cadre du PCR, Henri Geist a poursuivi inlassablement ses recherches sur certains vestiges des fortifications toujours visibles sur la colline.

<sup>15</sup> Bouiron dir. 2008, p. 640 à 646.

<sup>16</sup> Bouiron dir. 2013, p. 89-106.

<sup>17</sup> Bruslé de Montpleinchamp employa cette expression lorsqu'il évoqua la présence des Turcs devant le Château de Nice lors du siège de 1543 « *Voiant qu'ils passaient leur tems inutilement devant une boete à cailloux [...]* » (Bruslé de Montpleinchamp 1692, p.29).

<sup>18</sup> Cf. Volume II - annexes : 1.1.2.7 Inventaire de 1465/1466, p. 26-31. - 2. Les textes modernes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, p. 45-60 ; 82-244.

conduites par nos soins sur les anciennes fortifications, entre 2008 et 2014<sup>19</sup>, ont mis au jour un grand nombre de vestiges apportant des informations spécifiques sur différents secteurs de la Colline. L'étude croisée de ces multiples sources, leur exploitation à l'aune d'une bibliographie choisie, ont pu isoler chaque phase de l'évolution du Château de Nice, période par période, structure par structure, les illustrant de plans généraux et de vues détaillées.

Cette étude méthodique s'est ainsi organisée en quatre grandes parties.

Dans un premier temps, notre objectif fut de tenter d'identifier et de décrire les principaux éléments architecturaux du château comtal, tout en les resituant dans les grandes phases de son évolution. Notre analyse s'est appuyée sur la chronologie et le contexte historique pouvant expliquer les modifications castrales découlant des changements politiques successifs. La seconde partie aborde les changements opérés par l'arrivée d'un nouveau pouvoir ayant radicalement transformé la physionomie et l'emploi du plateau supérieur de la Colline pour en faire une place militaire. Voie principale de circulation entre la Provence et l'Italie, et seul accès à la mer des Etats savoyards, les « *Terres neuves de Provence* » devinrent progressivement une région stratégique à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Nice se transforma graduellement, après plusieurs programmes de fortification d'envergure, en une place forte chargée de défendre la partie méridionale du duché de Savoie, conduisant progressivement à la militarisation de la ville haute entre le milieu du XV<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Notre troisième partie recense les aménagements mis en place pour s'adapter au développement de l'artillerie. Afin de répondre aux évolutions de la poliorcétique entre le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle et la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, de grands projets furent envisagés pour la forteresse de Nice, ayant concrètement débouché sur diverses transformations jugées plus urgentes. La description précise de plusieurs de ces aménagements modernes permet d'approcher le travail minutieux des ingénieurs, contrarié toutefois par de nombreuses contraintes techniques et économiques. Ces transformations stratégiques se terminèrent par le premier grand siège de Nice aux conséquences désastreuses. Dans la dernière partie, nous abordons le programme de fortification tel qu'il fut envisagé pour la forteresse en 1697, constituant en quelque sorte l'aboutissement de toutes les réflexions menées par les différents ingénieurs depuis l'édification de l'ouvrage à cornes à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Après l'évocation du déroulement de l'ultime siège de la place en 1705, son démantèlement fut l'occasion de poser les bases d'une archéologie de la démolition retraçant les effets dévastateurs des mines. Enfin, la modélisation tridimensionnelle, couramment employée aujourd'hui dans le domaine historique, constitua un outil supplémentaire de validation des hypothèses et un moyen moderne de vulgarisation des connaissances. La représentation en 3D contribua ainsi à restituer de manière saisissante le Château de Nice entièrement disparu.

---

<sup>19</sup> Bouiron dir. 2008b, 2009, 2010, 2011 et Guilloteau dir. 2012b, 2013a, 2014h. Cf. Volume II – annexes : 4. Les données archéologiques, p. 293-496.

**1<sup>ère</sup> partie**

Le château des comtes de Provence à Nice





## 1. NAISSANCE ET IMAGES DE L'ENSEMBLE CASTRAL NIÇOIS, X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIECLE

---

Les divers changements politiques opérés en Provence entre le Moyen Age central et la fin du bas Moyen Age ont conduit à la création du château de Nice et à son évolution. Durant cette période, les pouvoirs en place successifs ont en effet affirmé leur autorité en réalisant d'imposantes transformations architecturales, rapportées dans l'iconographie moderne de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce développement de la forteresse niçoise agrandie par les comtes de Provence et leurs représentants fut concomitant de l'essor urbain et économique de la ville, jusqu'à la domination savoyarde à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Malgré une histoire castrale s'étendant sur près de 500 ans, les sources sont cependant rares ou inexistantes pour évoquer la naissance du premier palais, la consécration de la nouvelle cathédrale de Nice (1049), la construction de l'enceinte urbaine (1157) ou des tours nobiliaires (XIII<sup>e</sup> siècle). Il faut attendre en effet le XV<sup>e</sup> siècle pour trouver des textes livrant quelques détails sur l'architecture du Château<sup>20</sup>.

### 1.1 Le pouvoir politique à l'origine du Château

L'An mil est généralement considéré comme un tournant dans l'historiographie<sup>21</sup>, marqué par la naissance de la féodalité et l'adoption des châteaux comme représentations architecturales majeures du pouvoir. La présence épisodique du comte de Provence à Nice et celle plus régulière de ses représentants laissent supposer l'existence d'une demeure comtale, symbole architectural du pouvoir dominant.

#### 1.1.1 Un acte de naissance à écrire, fin X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles

Dans le dernier quart du X<sup>e</sup> siècle, après avoir chassé les Sarrasins de la Provence au nom de Conrad III roi de Bourgogne, Guillaume I<sup>er</sup> (ou Guilhem II) s'imposa comme le chef de la partie méridionale du royaume de Bourgogne et devint marquis de Provence en 975. A la fin du X<sup>e</sup> siècle, un fragile équilibre comtal se mit en place : « *dans la marche renaissent, en même temps que la vie urbaine, des évêchés que les luttes des décennies précédentes ont effacés de la carte. La ruine, l'appauvrissement, la vacance des sièges épiscopaux ont durement touché Venasque, Apt et Sisteron à l'ouest, puis, Toulon, Fréjus, Antibes, Vence et Nice à l'est. Mais à l'approche de l'an mil, sous l'égide des comtes, les églises sont restaurées. Une certaine vitalité caractérise l'économie des villes provençales à la fin du X<sup>e</sup> siècle* »<sup>22</sup>.

---

<sup>20</sup> Dans l'état actuel de la recherche. Peut-être reste-t-il des fonds d'archives à exploiter pour la période médiévale.

<sup>21</sup> De nombreux débats et théories sur cette époque, comme ceux de François Guizot, Georges Duby, Marc Bloch, Dominique Barthélemy, Jean-Pierre Poly ou Eric Bournazel ont largement alimenté diverses polémiques et controverses sur la féodalité, sans aboutir pour autant à des certitudes ou à des ruptures marquantes dans les différents points de vue (Lauranson-Rosaz 2001, p. 11-40). Sur la féodalité, voir également Mazel 2010.

<sup>22</sup> Aurell, Boyer, Coulet 2007, p. 19.

Dans ce contexte, le nouveau comte de Provence assit son autorité en plaçant des proches pour le représenter dans les différentes cités, dont celle de Nice : « pour rétablir l'encadrement laïc, le choix du marquis s'arrêta sur Odile, en raison de son appartenance à une famille de juges, c'est-à-dire de fidèles de sa cour. Elle reçut donc en main propre son investiture de Guillaume »<sup>23</sup>. Daté du 10 décembre 999, un acte du cartulaire de Saint-Pons mentionne Odile Miron et son époux<sup>24</sup>, et indique par ailleurs : « *in comitatu Niciensi subtus castro antiquo qui dicitur Revello* ». Cette évocation du comté de Nice et du château « antique » de Revel<sup>25</sup> renvoie ainsi à l'existence de *castrum* sur le territoire de Nice autour de l'An mil. Cependant les rares mentions<sup>26</sup> trouvées sur cette période ne précisent pas si ces nouvelles constructions étaient liées ou non à la reprise en main de la région. Durant la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, le comte de Provence était toujours représenté à Nice par Odile, remariée avec Laugier, puis par leurs descendants. Plusieurs chartes font apparaître Laugier comme « *rector* », dont une antérieure à son mariage. Cette dernière précision laisse donc à penser, suivant l'avis de Cais de Pierlas puis celui de Guillaume Clamens, que la qualification de « *rector* » renvoyait à une fonction officielle faisant de Laugier, non pas le simple tuteur des enfants d'Odile<sup>27</sup>, mais le gouverneur du château<sup>28</sup> de Nice bien avant son mariage.

Pons, l'un des fils d'Odile issus de son premier mariage, est mentionné comme évêque de Nice dès 1011. Le fort ascendant politique du comte de Provence et de ses représentants laïcs ou ecclésiastiques, a profondément marqué le paysage urbain, et entretenu un dynamisme architectural à Nice et dans les principales villes provençales<sup>29</sup>. Comme l'ont écrit Bazzana et Poisson, les châteaux devenaient « *dans l'explosion économique des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, la matérialisation, dans la pierre et la hauteur ou la majesté des murailles, de la réussite politique de ses possesseurs* »<sup>30</sup>. De fait, dans le contexte d'affirmation de ce nouveau pouvoir, la nouvelle cathédrale Sainte-Marie consacrée en 1049<sup>31</sup> pourrait difficilement se concevoir sans l'existence d'un château comme pendant laïc<sup>32</sup>. Le sommet de la colline situé plus haut que la cathédrale permettait d'ailleurs d'autoriser une telle probabilité.

---

<sup>23</sup> Clamens 2009, p. 33.

<sup>24</sup> Clamens 2009, p. 26, note 2, p. 42 (Cais 1903, CSP n°1 et Cais 1889, p.36).

<sup>25</sup> Lieu-dit proche de Nice sur lequel subsistent encore quelques vestiges de fortification (Guilloteau 2012, p. 89-90).

<sup>26</sup> Coordonné par Michiel Gazebeek (Gazebeek 2001-2003), l'inventaire dressé par Jean-Claude Poteur dans le cadre du PCR sur les « enceintes de hauteur » rapporte seulement 4 mentions entre 999 et 1043, et 4 autres entre 1060 et 1078.

<sup>27</sup> Cais de Pierlas 1903, p. 37-70. *Lodgerio rectore nostro* - 30 novembre [vers 1010], CSP n°3. Clamens 2009, p.38.

<sup>28</sup> *Rector* a en effet plusieurs sens dont celui de gouverneur (Gaffiot 1934, p. 1322 ; Parisse 2006, p. 570).

<sup>29</sup> Aurell, Boyer, Coulet 2007, p. 19.

<sup>30</sup> Bazzana, Poisson, In Debord 2000, p. 15.

<sup>31</sup> Formellement identifiée -cathédrale III- dans le cadre du Projet Collectif de Recherche de la Colline du Château, sous la direction de Marc Bouiron. Avec abside et absidioles, celle-ci est venue remplacer la cathédrale paléochrétienne à chevet plat édifiée vers la fin du V<sup>e</sup> siècle (cathédrales I et II). Bouiron dir. 2012, vol. 2, p. 238-243 - Bouiron dir. 2009-2011, T.1, Vol.1, p. 369-375.

<sup>32</sup> La cathédrale existait depuis l'Antiquité tardive. De fait, on peut supposer que la partie sommitale privilégiée devait porter une construction remarquable représentant le pouvoir temporel ou spirituel.

A la fin du XI<sup>e</sup> siècle, la descendance de Guillaume I<sup>er</sup> n'avait plus de lignée mâle. En 1112, le comte de Barcelone Raimond-Bérenger I<sup>er</sup> devint le comte de Provence par mariage, mais son autorité demeura fragile. A la volonté d'indépendance des seigneurs locaux s'ajouta aussi le désir d'autonomie de deux villes importantes : Nice et Grasse.

### 1.1.2 Visibilités urbaine et politique aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles

Au début du XII<sup>e</sup> siècle, les descendants des représentants des comtes de Provence perdirent également de leur influence par le partage progressif de leur patrimoine. Soumis aux règles successorales, ce dernier fut dissipé en grande partie entre les différents héritiers, et en diverses donations. Comme le précisait une charte de 1108, « *les Seigneurs de Nice autorisent la donation ou la vente d'honneurs par leurs hommes à l'église de Nice* »<sup>33</sup>. De même en 1117, en présence de Raimond-Bérenger I<sup>er</sup> (1113-1131), Gaucerand Laugier fit don de la moitié de ses biens à l'Eglise de Nice et engagea l'autre moitié<sup>34</sup>, faisant ainsi de l'évêque Pierre I<sup>er</sup> le premier personnage de la cité<sup>35</sup> : « *Moi Gaucerand Laugier je donne à Dieu et à l'église de la bienheureuse Marie et à l'évêque Pierre (...) toutes ces choses (...) qui de l'héritage de mon père me sont dévolues dans la cité de Nice (...)* »<sup>36</sup>. De ce « rapport de force » émergea le Consulat, nouveau pouvoir politique représentant la ville à part entière. L'un des consuls Guillaume Badat apparaît ainsi dans les textes dès 1144<sup>37</sup>. Dès lors, Nice devint l'enjeu de deux forces influentes, prêtes à tout pour affirmer leur suprématie dans la gestion de la ville : les comtes de Provence unis à l'évêque de Nice s'affrontant à la République de Gênes alliée avec le consulat. Ces tensions entre les deux parties sont perceptibles dans une charte de 1153 dans laquelle le comte de Provence « *exemptait l'église de Nice de toute contribution levée par le consulat* »<sup>38</sup>.

En ce milieu du XII<sup>e</sup> siècle, une charte de 1152 évoquait par ailleurs un point important sur le château de Nice. Selon Jean-Pierre Poly, celle-ci mettait en avant la gestion des biens publics, qui était assurée par Laugier de Gréolières au château de Nice au moins deux mois dans l'année : « *Et duobus menses (sic) october et november dedit Laugierius Rostagni ad Conradus comes cum filia sua in castellania de Niza per partem et per hereditatem* »<sup>39</sup>. Pour l'auteur, ce bénéfice était la « *seule façon de concéder une forteresse publique* » avant que « *le commandement et la possession d'une*

---

<sup>33</sup> Clamens 2011, p. 117. Charte du Cartulaire de la Cathédrale de Nice n°48 – 1108.

<sup>34</sup> AD06 - 02G 0070 - 5. « *Gaucerand Laugier donne à l'Église de Nice et à l'évêque Pierre, moyennant le paiement de 550 sous, la moitié de tout ce qu'il tient de l'héritage paternel dans la ville de Nice et ses dépendances ; il engage l'autre moitié, étant entendu qu'après sa mort, le tout fera retour à l'Église de Nice ; acte fait en présence du comte Raymond-Bérenger I<sup>er</sup>* » (1117).

<sup>35</sup> Venturini 2007, p. 7.

<sup>36</sup> Clamens 2011, p. 119. Charte n° 29 du Cartulaire de la Cathédrale de Nice – 1117.

<sup>37</sup> Venturini 2007, p. 7 - CCN, ch. 47, 1144 : *Guillelmus badati qui tunc consul eram*.

<sup>38</sup> Venturini 2007, p. 11, CCN, ch. 81, 1153.

<sup>39</sup> CCN n°94 - Poly 1976, p. 152, note 132.

forteresse cessent d'être un service, un honneur ou un pouvoir pour devenir une source de richesse »<sup>40</sup>. Une autre charte, datée de 1157, mentionne des dépenses « *pro clausura civitatis* » et « *pro hospicio comitis* »<sup>41</sup>, révélant que l'enceinte de la ville et le logement du comte étaient également entretenus ou rebâties au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, la représentation des divers pouvoirs était nettement visible et affirmée :

- le consulat et la ville, protégés par l'enceinte ;
- l'évêque et le « groupe épiscopal » constitué de la cathédrale, du cloître des chanoines, des églises Saint-Jean et Saint-Paul<sup>42</sup> ;
- le représentant du comte occupant le château.

A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le consulat tenta d'affirmer l'autonomie urbaine de la cité en refusant de prêter serment de fidélité à Raimond-Bérenger III, et en repoussant en 1166 une expédition militaire où le comte fut tué<sup>43</sup>. Une fois la paix revenue, en 1176, Alphonse I<sup>er</sup> roi d'Aragon, comte de Provence et du Roussillon, accorda au consulat la pleine juridiction, civile et criminelle<sup>44</sup>. Il s'installa à Aix en 1182, et confirma en 1189 tous les privilèges accordés à Nice en 1176. Malgré cela, les tensions au sein de la ville demeuraient entre les partis génois et provençal. En position délicate au début du XIII<sup>e</sup> siècle, le parti génois finit par s'imposer à la fin de l'année 1215 et se rallia à Gênes. Les Annales de Gênes<sup>45</sup> évoquent la destruction complète du château de Nice par les génois cette même année : « *et castrum Niciensem situm infra civitatem Niciae, in quo Aragonenses habitabant, penitus destruxit* ». D'après ce texte, « le château de Nice situé *infra* la ville de Nice, dans lequel demeuraient les Aragonais, a été entièrement détruit », mais il est en réalité difficile d'en connaître les faits exacts. La destruction totale d'une fortification était une entreprise difficile, et le terme « *infra* » cité dans le texte pose un problème crucial. Est-il question d'un château extra muros, situé « au-dessous », « au pied de » la ville de Nice, ou au contraire « à l'intérieur de » celle-ci<sup>46</sup> ? Bien que s'agissant d'un château occupé par « les Aragonais », nous devons toutefois nous garder de l'identifier hâtivement au château des comtes de Provence, celui-ci n'ayant peut-être pas été le seul bâti sur la Colline.

Après une quinzaine d'années de domination génoise, Nice repassa sous l'autorité du comte de Provence Raimond-Bérenger V. Ses partisans lui remirent en 1229 les tours et les fortifications de

---

<sup>40</sup> Poly 1976, p. 151-152.

<sup>41</sup> Butaud 2006, p. 6, Venturini 1984, p. 3-4, CCN, ch. 87, 1157, Février 1964, p. 109-112.

<sup>42</sup> Venturini 1984, p. 4 – CCN ch. 56, 1148.

<sup>43</sup> Venturini 2007 p. 11 note 48.

<sup>44</sup> Archives Municipales de Nice – AA 1/01 – juin 1176.

<sup>45</sup> Annales de Gênes par Cafaro, BNF, Département des manuscrits, latin, 10136, fol. 127v (accessible par Gallica depuis 2013). Manuscrit transcrit par Belgrano 1890, vol. 2, p. 138 pour l'extrait qui nous intéresse. Gioffredo a également transcrit des passages dont celui-ci, Gioffredo 1839, vol. 2, p. 259. Gioffredo 2007, T.1, p. 465, Venturini 1984, p. 10.

<sup>46</sup> Dans Jansen 2013, page 103, note 46, l'auteur ne se base pas sur le texte original et utilise plutôt la traduction de Barelli 2007, vol. 1, p. 465, pour aborder cette phrase. Reprenant le terme « *in* », il insiste sur le fait que le château est situé à l'intérieur de l'enceinte. Pourtant, dans sa version originale, le texte en latin mentionne bien « *infra* » (fol. 127v, BNF, Département des manuscrits, latin, 10136), tout comme les transcriptions de Gioffredo, vol. 2, p. 259 ou de Belgrano, vol. 2, p. 13.

la Ville<sup>47</sup>. L'année suivante, après avoir exilé les principaux membres du parti génois et retiré tous les pouvoirs aux consuls<sup>48</sup>, le comte offrit à son représentant, Romée de Villeneuve, tous les biens confisqués à Jourdan Riquier, l'un des chefs déchu. Le donjon de Villeneuve Loubet, la tour de la Garde et la tour du Peyra à Vence vers 1235<sup>49</sup> comptaient parmi les nombreux édifices érigés par le baron. Signes du récent changement de pouvoir politique, ceux-ci apparaissaient comme la « *matérialisation, dans la pierre et la hauteur de [sa] réussite politique* »<sup>50</sup>. Au nom du comte de Provence, Romée de Villeneuve a peut-être même réalisé des agrandissements ou des reconstructions au château de Nice, témoignant du retour du pouvoir provençal à Nice. Plus sûrement, il vendit le 3 juillet 1238 à Manfred, évêque de Nice, les droits féodaux sur le château de Drap<sup>51</sup>. Cette vente fut signée à Nice au nom du comte, avec la précision « *sous le porche du palais* »<sup>52</sup> marquant la solennité du lieu et « *une réalité visible, structurelle et fonctionnelle* »<sup>53</sup>. Le porche ou la galerie du palais<sup>54</sup> constituaient en effet des éléments architecturaux emblématiques de la noblesse du lieu.

Les textes du début du XIII<sup>e</sup> siècle rapportent par ailleurs plusieurs mentions essentielles sur la présence de tours liées à l'habitat, ainsi que sur l'existence d'un palais et de ses dépendances :

- en 1205, deux tours appartenaient respectivement à Milon Badat et à Bertrand d'Eze et Pierre Audebrand<sup>55</sup> ;
- dans son testament du 1<sup>er</sup> juillet 1223, Raimond Chabaud permettait à ses parents et à ses alliés de venir dans sa maison et dans sa tour pour se défendre<sup>56</sup> ;
- le palais est à nouveau mentionné en 1241, avec sa chapelle dédiée à Saint-Lambert<sup>57</sup> ;

---

<sup>47</sup> Gioffredo 1839, 2, p.314. « *sic illi, qui civitatem Niciae contra Comitem defendebant, desperantes de succursu Comitem, antequam mori vellent, cum se tueri non possent, se, et suas turres, et fortitias dicto comiti provencia tradiderunt* ».

<sup>48</sup> Thévenon 1999, p. 35-36 et 57. Baratier 1979, p. 138, notes 3-4.

<sup>49</sup> Venturini 1995, p. 60 ; Poteur 1983, p. 35-49.

<sup>50</sup> Bazzana, Poisson, In Debord 2000, p. 15.

<sup>51</sup> Le château de Drap est mentionné pour la première fois en 1073 dans un acte de donation, Cartulaire de la Cathédrale de Nice, charte 82 : « (...) *castrum unum quod nominant Drapo (...)* ». Gioffredo 1839, vol. 1, p. 67 ; Caïs 1888, p. 64 et note 1.

<sup>52</sup> Gioffredo 1839, vol.2, p. 342. : « (...) *in porticu palatii (...)* ».

<sup>53</sup> Renoux 2001, p. 10.

<sup>54</sup> *Porticu (porticus)* : porche (terme choisi par Venturini 1984, Barelli 2007 ou Jansen 2013) ou galerie. Quel que soit le terme choisi, il s'agissait d'un élément le plus souvent hors œuvre construit devant une entrée, formant habituellement un avant-corps bas (ayant sa couverture propre) devant la façade du bâtiment qu'il commandait (Pérouse de Montclos 2004, p. 35)

<sup>55</sup> Venturini 1984, p. 6, note 31 : « *Le 3 décembre 1205, les consuls confient la tour de Bertrand d'Eze et Pierre Audebrand à la garde du commandeur du temple de Nice et à celui des Hospitaliers. L'acte est passé in turri Milonis Badati* » (AD13, 56H5266).

<sup>56</sup> Venturini 1984, p. 6 et Caïs de Pierlas 1892, p. 113. : *venire ad domos meas et ad turrim mean*.

<sup>57</sup> Notons que la chapelle Saint-Lambert - *capella* - est désignée une seule fois par le terme - *ecclesia* - (cf. tableau 2 : tableau synthétique des données textuelles liées au château comtal, lignes 20 à 34). Gioffredo 2008, p. 518 « charte signée le 25 mai [1241] dans l'église de Saint-Lambert près du palais comtal » (Ex. tabular. D. baronis Vincien).

- en 1250, il était question d'un *château neuf* et d'un palais, avec pour castellans respectifs messires Jean et Hugues de Brocourt<sup>58</sup> ;
- au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, des enquêtes sur les droits et les revenus de Charles I<sup>er</sup> d'Anjou attestaient de maisons sur la « *butte* »<sup>59</sup> du château ou proches de la « *Tour grosse* »<sup>60</sup>, et d'une tour appartenant à un certain Raibaud.

Ces informations confirment qu'un château était situé sur un lieu élevé, avec des ensembles nettement distincts : un palais avec sa chapelle, un *château neuf*, une tour grosse. L'organisation architecturale entre ces différentes entités reste cependant imprécise.

En épousant la fille de Raimond-Bérenger V en 1246, Charles I<sup>er</sup> d'Anjou (1226-1285), frère de Saint Louis, établit une nouvelle dynastie en Provence, qui devint un atout essentiel dans la politique italienne des Angevins. Dès 1258, un traité signé avec Gênes déplaça les frontières du comté plus à l'est par le rachat d'une partie des domaines des comtes de Vintimille :

- dans l'arrière-pays mentonnais : Sainte-Agnès, Gorbio, Castellar et Castillon ;
- dans les moyenne et haute Roya : Breil, Saorge, La Brigue et Tende ;
- dans la vallée de la Bevera : Sospel et Moulinet ;
- dans les moyenne et haute Nervia : Dolceacqua, La Rochette et Pigne ;
- le « val de Lantosque » (vallée de la Vésubie).

Devenu roi de Naples et de Sicile en 1266, Charles I<sup>er</sup> d'Anjou mourut en 1285. Son fils Charles II le Boiteux, comte de Provence et roi de Naples, fonda Villefranche en 1295. Il entourait la ville de murailles<sup>61</sup> et dota son port de privilèges. Celui-ci resta longtemps l'unique port de Nice et joua un rôle essentiel dans son histoire militaire. Loin des luttes engagées par Charles I<sup>er</sup> d'Anjou pour la conquête du royaume de Sicile, la Provence orientale connut au XIII<sup>e</sup> siècle une prospérité économique et un développement urbain profitant à la cité niçoise. Celle-ci comptait à la fin de ce siècle 7000 habitants environ<sup>62</sup>.

---

<sup>58</sup> Venturini 1984, p. 10 – AD13, Rationnaire de Raimond Scriptor, B 1500, fol. 11r°, 28 v°.

<sup>59</sup> Podium, puy.

<sup>60</sup> Baratier 1979, (1252-1278), p. 260, n°117 : *Bona Bertrandi Bermundi : (...) item medietatem sale juxta turrem grossam. Bona Auberti Bermundi : Domus de podio Castelli, quarum partem Paulus Meliari et aliam partem, proditura [sic] Sicardus de Barjema et crota in dicto ante turrim grossam ; molendinum et ibidem terre, valent lb. CL.*

<sup>61</sup> « A savoir que nous ferons fermer par des murs convenables la ville neuve sur le port même sur les tours qui y sont vers la montagne, tout droit le long de la côte et le long de l'espace contigu à ces tours à partir du haut », Gioffredo 2007-2008, vol. 1, p. 643 (Ex arch. Nicien. et Villaefran.).

<sup>62</sup> Venturini 1982, p. 211. Pour la démographie niçoise, on peut également consulter Février 1964, p. 114-115.

### 1.1.3 Dessin du château et dessein politique aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles

Avec l'autorisation de Robert I<sup>er</sup> d'Anjou le Sage (1309-1343), un Conseil permanent réapparut à Nice dans le premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, constitué de quarante membres assistant le viguier dans la gestion des affaires de la cité<sup>63</sup>. Un inventaire de 1311 nous livre quelques détails sur le château ou « palais de Nice »<sup>64</sup>, en mentionnant la chapelle Saint-Lambert, la cuisine du château, la chambre de la cuisine, le cellier, une citerne, et en dressant une liste de l'armement. Le texte précise par ailleurs l'existence de 33 clés, dont celle de la grande porte, ouvrant différentes salles. Dans son « Procès verbal de visite des fortifications des côtes de Provence » rédigé en 1323, Robert de Milet, trésorier du comte, évoqua en détails la ville basse, sans aborder malheureusement la ville haute et son château<sup>65</sup>, hormis une mention sur une porte ouverte dans l'ancienne enceinte. Au nom des comtes de Provence, Léopard de Fulginet procéda en 1333 à des « Enquêtes touchant aux affaires domaniales » dans lesquelles se trouvent un inventaire « *in fortalicio Nicie* », et la reprise des vocables « *Castrum magnum* » et « *Castrum novum* »<sup>66</sup> déjà utilisés en 1250. Toutefois, bien qu'un seul castellan y soit mentionné - Audebert de Barras - aucune précision ne rapporte le fait que le *grand château* et le *château neuf* s'intégraient conjointement à la forteresse. Le texte ne recense que 29 clés, on y retrouve la chapelle Saint-Lambert, la cuisine, le cellier et une liste d'armes, sans autres précisions sur le château. Lors de l'entrée en charge de Bertrand de Barras comme châtelain de Nice, un inventaire fut réalisé en 1341 où il est question de 40 clés, dont 4 pour la grande porte. A la suite de la liste détaillant l'armement du château, il est à nouveau fait mention de la chapelle Saint-Lambert, du cellier, et d'une tour sur laquelle une « *cloche sert pour le guet* ». Ainsi peu à peu, dans cette première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le château de Nice est apparu succinctement dans les textes.

Après la mort de Robert I<sup>er</sup> d'Anjou, la Provence orientale connut de profonds changements. En 1348, la Peste Noire ouvrit une longue crise démographique, accentuée par les famines, les guerres et les routiers pillant la Provence. Les conflits religieux (le Grand Schisme, 1378-1417) et politiques (l'Union d'Aix, 1382) vinrent accroître l'instabilité provençale. Après avoir désigné Charles de Duras comme successeur en 1373, la reine Jeanne choisit finalement Louis I<sup>er</sup> d'Anjou en 1380 comme nouvel héritier. L'assassinat de la comtesse, à Naples en 1382, exacerba les tensions entre les partisans des Duras et des Anjou pour la succession. Nice et une partie des

---

<sup>63</sup> La communauté était divisée en quatre classes (nobles, bourgeois, artisans, paysans) qui élisaient des représentants formant un Conseil, lequel choisissait un exécutif composé de quatre consuls, deux collègues pour chaque ville (ville haute, ville basse). Mais en 1324 le roi Robert consacra la primauté politique de la ville haute qui, avec 23 conseillers sur 40, acquit le pouvoir de diriger la politique de Nice (Ruggiero 2006, p. 59 à 61).

<sup>64</sup> « (...) *in castro seu palacio Nicie* (...) », AD13, B443. Germain Butaud « *Les deux plus anciens inventaires du château de Nice (1311 et 1341)* », in Guilloteau dir. 2013, p. 52-53.

<sup>65</sup> Barthélemy 1882, p. 53 à 60 « De Nicia ». Venturini 1984, p. 10.

<sup>66</sup> AD13, B 1-3312 - Fonds de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Provence - Site de conservation Aix-en-Provence. Caïs de Pierlas 1885, p. 409-418, Caïs de Pierlas 1898, p. 193-194 et Venturini in Pécout dir. 2008, p. 252, 253.

Provençaux formèrent l'Union d'Aix et soutinrent Charles de Duras contre Louis I<sup>er</sup> d'Anjou. Une guerre civile tendit à s'installer mais Aix, d'où était partie la « rébellion », rallia la Maison d'Anjou en 1387 à la mort de Charles de Duras en Hongrie en 1386. Les partisans des Duras principalement situés à l'est du comté envoyèrent des édiles pour demander assistance et protection au roi de Naples, Ladislas de Duras. Etant dans l'incapacité de les défendre devant la menace angevine, ce dernier les invita à se trouver un nouveau protecteur. La « reconnaissance de l'année 1387 » établie par le clavaire François Brunengui<sup>67</sup> fut la dernière réalisée à Nice sous la domination des comtes de Provence. Dans ce document, le palais et la forteresse ne font qu'un - « *palacium sive fortalicium* » - tandis que le château neuf (ou « *petit château* ») sous la garde du notaire Durand Bertrandi y est mentionné partiellement détruit et inhabité, expliquant sans doute l'absence de castellan depuis 1315. Deux demeures en mauvais état des « *temps anciens* », situées à proximité du château, étaient respectivement occupées par le vicaire et le juge. Proches d'elles se trouvaient la prison où l'on « *enferme les accusés* », et la demeure du clavaire aménagée dans une grande tour appelée Tour grosse (*turris grossa*) comportant une cloche en son sommet.

Le 2 avril 1388, Jean Grimaldi de Beuil plaça tous ses fiefs sous la suzeraineté du comte de Savoie, Amédée VII (1360-1391). Quatre mois plus tard, son frère Louis Grimaldi signa une convention de cession des vigueries de Nice et du Val de Lantosque. Le 27 septembre 1388, le Conseil des Quarante donna mandat aux quatre syndics de se rendre aux portes de la ville, à l'abbaye de Saint-Pons, afin d'y rencontrer le comte de Savoie et de lui demander sa protection. L'acte de dédition fut rédigé dès le lendemain, dans lequel le comte s'engagea à protéger la ville de Nice et sa viguerie<sup>68</sup>. Suivirent ensuite les déditions de Barcelonnette et de Puget-Théniers en septembre et novembre 1388<sup>69</sup>. Amédée VII confirma toutes les franchises et les libertés des localités nouvellement rattachées au comté de Savoie. Au bout de trois années, Ladislas de Duras dut se résigner en 1391 à laisser ces différentes vigueries à la Savoie (**fig. 1**), ne pouvant payer les dettes contractées par les Duras lors de la campagne d'Italie pour la reconquête de Naples<sup>70</sup>. Avec ce changement de pouvoir politique, le Château connut un nouvel essor.

Le roi de Naples, membre de la maison d'Anjou, abandonna toute prétention sur Nice en 1419, laissant le pouvoir savoyard affirmer sa main mise sur la ville et son comté. En tant que représentant de ce pouvoir, le gouverneur résida alors dans l'ancien château des comtes de

---

<sup>67</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 46. Reconnaissance de l'année 1387 faite par le clavaire François Brunengui à son successeur Lazare Sigaudi, des biens et rentes qui dépendaient de la cour royale (Arch. Di Stato, Nizza e contado, mazzo 3.15).

<sup>68</sup> Archives Municipales de Nice – AA 18/01-06 – Dédition de Nice à la Maison de Savoie 1388 (copie de 1392).

<sup>69</sup> Le comté de Savoie avait acquis dès 1382 le comté angevin de Piémont (Asti, Mondovi, Savigliano, Alexandrie, Coni, Tortona et Cherasco). Par ses agrandissements successifs, le territoire savoyard s'imposa peu à peu politiquement et militairement dans l'échiquier européen.

<sup>70</sup> La cession du comté de Nice fut définitivement actée lors du Traité de Chambéry le 5 octobre 1419.



Provence. Ce fut durant ce siècle que les inventaires du château furent les plus nombreux. Ils dévoilent une partie de l'organisation architecturale de l'ensemble castral, avec la dénomination et le dénombrement des pièces du palais comtal et des tours.

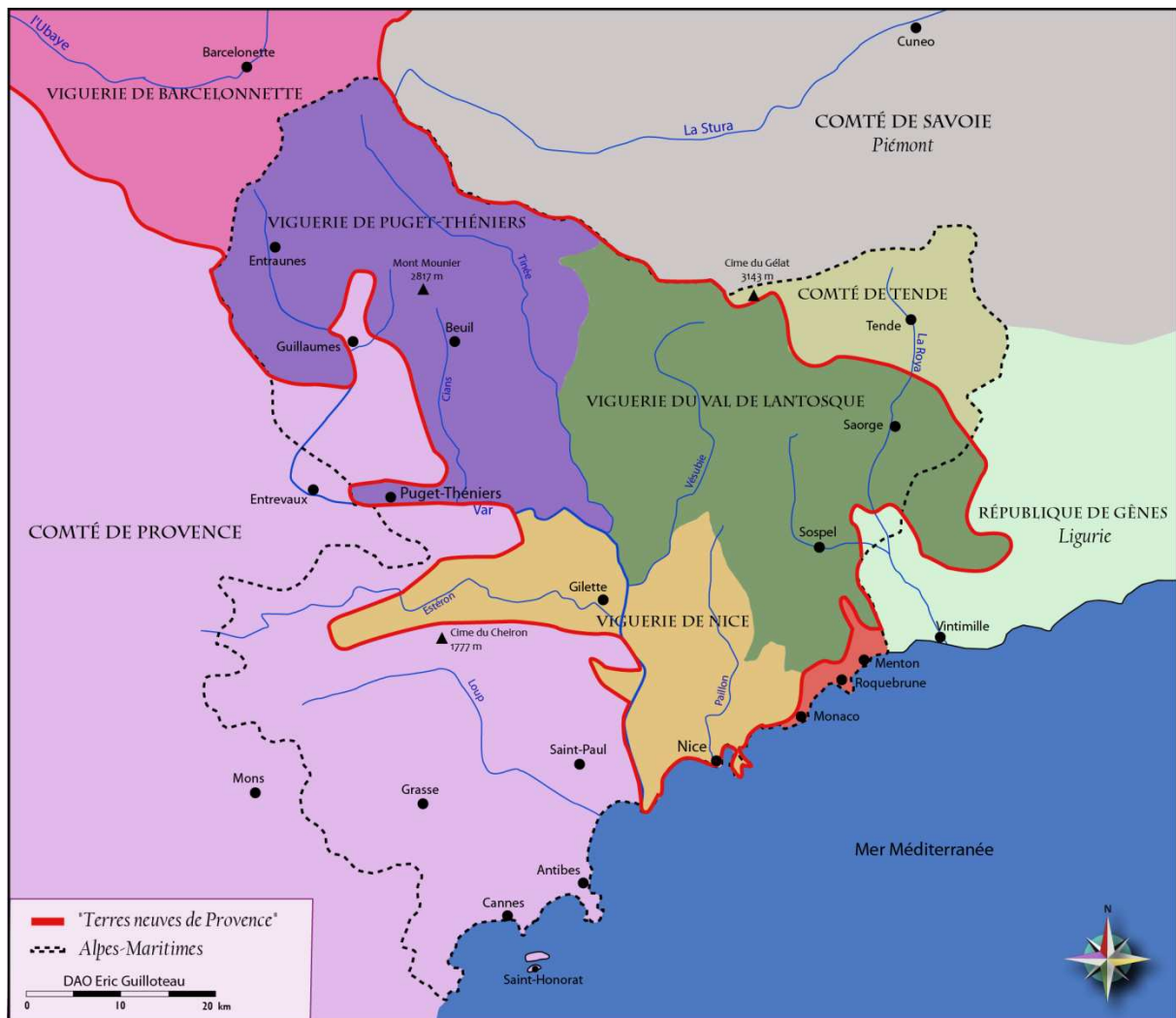


Figure 1 : La Provence orientale à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, et les « Terres neuves de Provence » sous domination savoyarde (DAO E. Guilloteau).

## 1.2 Caractérisation de l'état castral au XV<sup>e</sup> siècle

Hormis quelques travaux mineurs d'entretien et d'aménagements périphériques, le château comtal ne semble plus évoluer à partir du début du XV<sup>e</sup> siècle. Les textes de cette époque, tout comme l'iconographie abondante des siècles suivants, rapportent cet aboutissement architectural en s'appuyant sur une documentation riche et variée : inventaires, éléments comptables, contrats.

### 1.2.1 Historiographie du château comtal : une étude malmenée

« Cette construction vieille de nombreux siècles comprenait plusieurs tours faites de pierre taillée traitée en bossages et paraissait si solide qu'on aurait pu la croire bâtie pour l'éternité »<sup>71</sup>. Cette description connue du château comtal, attribuée à l'historien niçois Pierre Gioffredo (1629-1692) fut rédigée par un auteur encore fasciné par la puissance de l'ancien édifice. Mais contre toute attente, le château vient d'être détruit lors du siège de 1691. Combien il est regrettable que ce témoin éminent et prolifique de l'histoire locale<sup>72</sup> ne se soit pas intéressé à ce monument au temps de sa splendeur ! Près de deux cents ans plus tard, son œuvre inspira toutefois bon nombre d'historiens du XIX<sup>e</sup> siècle qui, tout imprégnés de romantisme médiéval, décrivent brièvement la physionomie de l'ancien château des comtes de Provence. Le capitaine Durante écrivit ainsi en 1823 : « Il n'existait autrefois à l'endroit nommé donjon qu'une tour gothique, flanquée de murailles crénelées, avec d'autres petites tours placées de distance en distance. Romée de Villeneuve y fit ajouter une nouvelle enceinte de murailles en pierre de taille, avec fossés, pont-levis et portes de fer »<sup>73</sup>. Sans citer sa source, le colonel Joseph Napoléon Fernel a repris la description de Durante en 1862 en la reformulant : « Ce donjon était une grosse tour, entourée d'un mur crénelé, flanqué lui-même de tourelles. A cette muraille, Villeneuve substitua une enceinte beaucoup plus vaste, en pierre de taille, avec fossés, pont-levis et portes en fer »<sup>74</sup>. Malgré sa grande érudition, Henri Sappia (1833-1906) usa de la même méthode en 1900 lorsqu'il cita le « Guide des Etrangers à Nice » : « Il n'existait autrefois à l'endroit nommé donjon qu'une tour gothique, flanquée de murailles crénelées, avec d'autres petites tours placées de distance en distance »<sup>75</sup>. Chaque historien reprenait ainsi une description du château, en omettant d'en préciser la source, voire même de la rechercher. De fait, cette répétition sans référence ne permet aucunement d'approcher de la vérité historique, grossissant plutôt des approximations préjudiciables. Fort heureusement, plusieurs auteurs ont

---

<sup>71</sup> Récit des événements survenus durant le siège et la reddition des forts de Villefranche, Montalban et Saint-Hospice, puis ceux de la ville et du château de Nice. Texte attribué à Gioffredo, traduit en français et annoté par Hervé Barelli - In Bouiron dir. PCR 2008, vol. 1, p. 367. (Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 197-232).

<sup>72</sup> Gioffredo 1839. Son manuscrit écrit au XVII<sup>e</sup> siècle n'est publié qu'en 1839. Il contient plus de 4000 pages sur l'histoire des Alpes-Maritimes. Ce document a été traduit en français et annoté par Hervé Barelli (Gioffredo 2008).

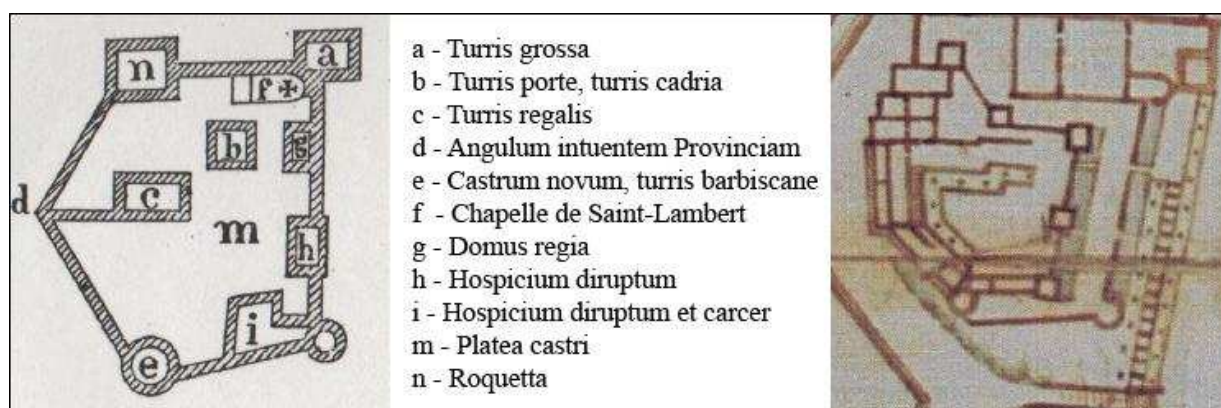
<sup>73</sup> Durante 1823-1824, vol.1, p. 100.

<sup>74</sup> Fernel 1862, p. 44.

<sup>75</sup> Sappia 1900b, p. 71 et 1900c, p. 134.

toutefois contribué à l'avancement des connaissances sur l'ancien château des comtes de Provence.

Le premier historien à proposer une représentation schématique de l'édifice comtal fut Eugène Caïs de Pierlas (1843-1900). Malheureusement, son important travail de transcription des archives, de référencement des sources<sup>76</sup> et d'analyse des divers inventaires ne permet pas d'élaborer une restitution satisfaisante du château. Si l'ensemble montre une certaine cohérence, de regrettables contradictions existent entre la remarquable étude textuelle de l'auteur et le plan censé illustrer ses résultats. Le dessin s'appuie sur les représentations de Carlo Morello datées de 1656<sup>77</sup> (fig. 2).



**Figure 2 :** A gauche, le château comtal dessiné par Caïs de Pierlas, extrait du plan « *Le Château de Nice au XV<sup>e</sup> s. d'après les documents* ». A droite, en regard, le plan de Carlo Morello cité par l'auteur (DAO E. Guilloteau).

Une nette distorsion apparaît dans le schéma, due à la fusion des deux enceintes associant les tours et les bâtiments, et à une mauvaise interprétation des sources iconographiques. Caïs de Pierlas semble avoir ajusté son plan à l'étude qu'il menait et dont le château comtal ne constituait pas le sujet principal.

De nombreux historiens ont toutefois évalué toute l'aide précieuse que pouvait apporter l'iconographie du XVII<sup>e</sup> siècle dans la restitution historique du château au XV<sup>e</sup> siècle. Le plan de Morello a ainsi été repris par Krebs et Moris en 1913, par George Doublet, puis plus tard par Cappatti et Isnard<sup>78</sup>. A partir des inventaires et du travail de Caïs de Pierlas, ces auteurs ont tenté d'identifier les différents éléments du château et d'en situer chaque pièce. Se rejoignant ou s'opposant sur les diverses interprétations possibles (fig. 3 à 5), ils ont privilégié la représentation du site et des bâtiments, sans se soucier d'argumenter leurs choix. Chacun s'est référé simplement à l'étude textuelle de Caïs de Pierlas, sans remettre en question la précision et l'exactitude du plan de Carlo Morello.

<sup>76</sup> Caïs de Pierlas 1898.

<sup>77</sup> Bibliothèque Royale de Turin Manoscritti Militari 178, fol. 86v-87. Viglino Davico dir. 2005, p.146 et Morello 2001, fol. 87.

<sup>78</sup> Krebs et Moris 1913 ; Doublet s.d. ; Cappatti, Isnard 1944.



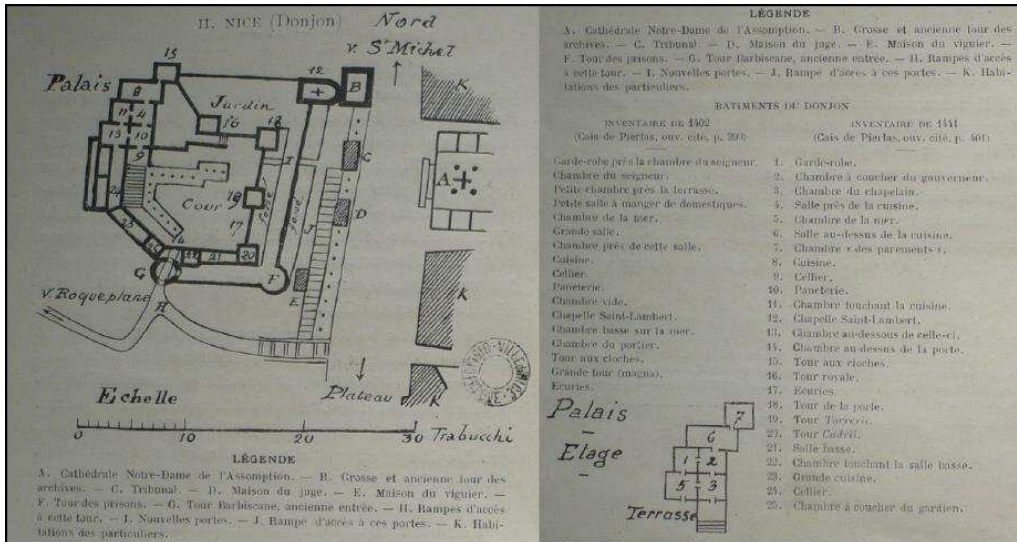


Figure 3 : Identification des bâtiments du château comtal par Krebs et Moris (cl. E. Guilloteau).

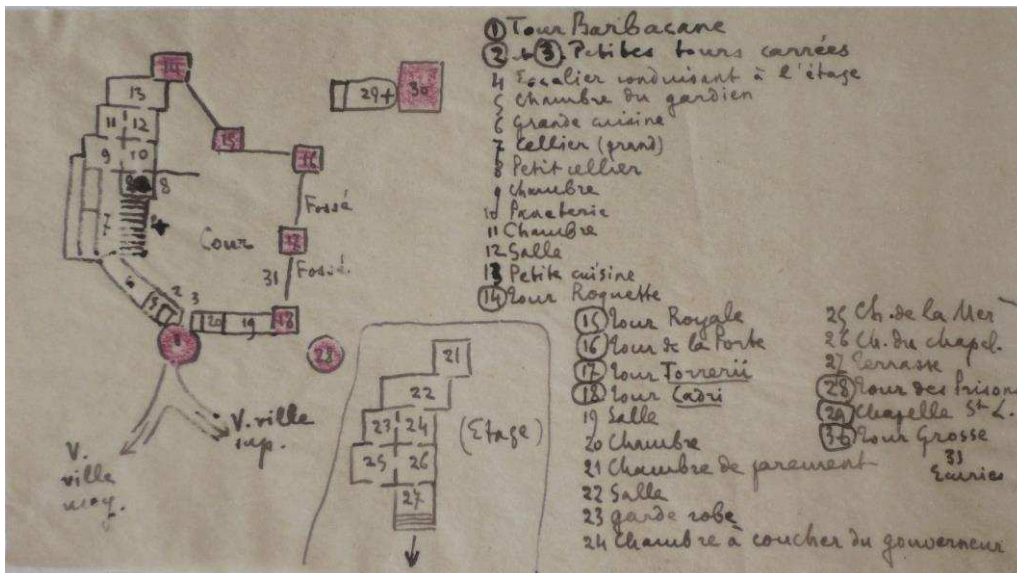


Figure 4 : Proposition de restitution de G. Doublet, extraite de son dossier de travail (cl. E. Guilloteau).

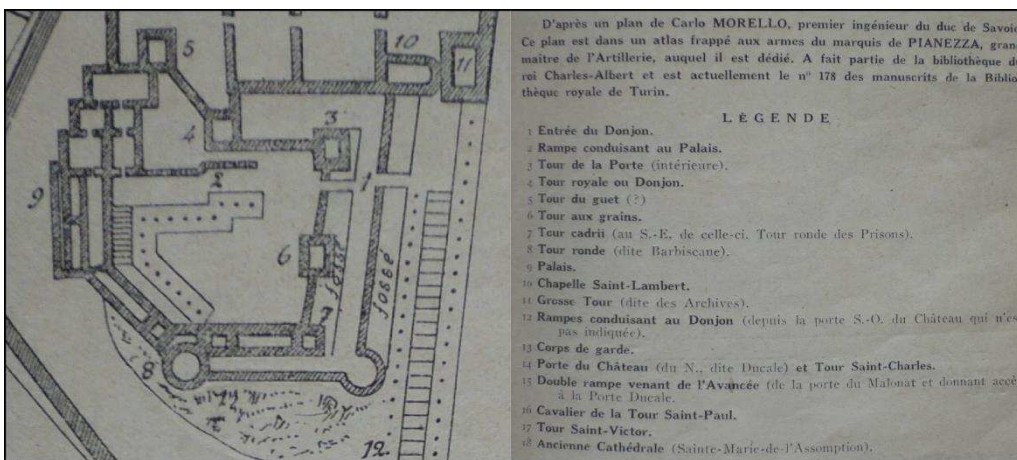
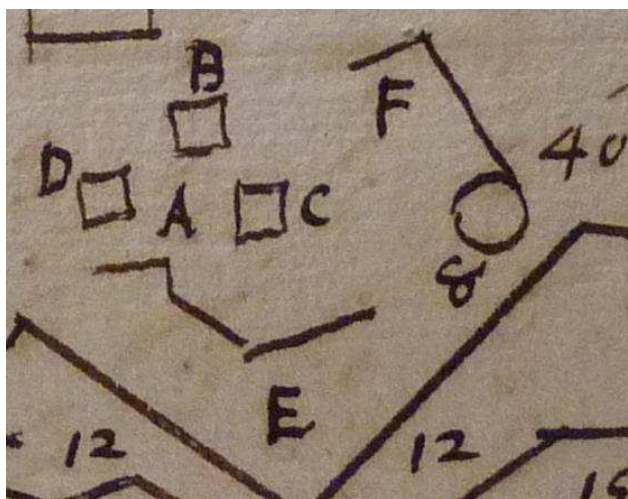


Figure 5 : Les différents bâtiments du château comtal par Cappatti et Isnard à partir du plan de Morello (cl. E. Guilloteau).

Pour pouvoir justifier le nom de la tour *Barbiscane* (barbacane) du XVI<sup>e</sup> siècle mentionnée par Caïs de Pierlas - « tour *Marbismani* »<sup>79</sup> signifiant « fortification avancée protégeant une porte » - Krebs, Moris et G. Doublet n'hésitèrent pas à ouvrir une porte dans l'angle sud-ouest du château. De même, ils réalisèrent le plan du deuxième étage du palais sans donner d'explications particulières, hormis les légendes habituelles. Cette absence de démonstrations et de faits dûment établis générèrent fatalement des restitutions approximatives ou une propagation des erreurs. C'est ainsi que les informations alléguées par tous ces auteurs ont récemment été reprises par Luc Thévenon et Mara de Candido, les présentant comme des certitudes<sup>80</sup>. En 2013, Philippe Jansen tenta également de reprendre l'ensemble de ces données, afin de proposer « de nouvelles hypothèses » et « une reconstitution du château médiéval » par une forme « d'archéologie archivistique » et la « déconstruction du vocabulaire iconographique »<sup>81</sup>. Malheureusement cet imposant travail, pourtant précis et minutieux, se démarque à grand-peine des précédentes hypothèses, sauf lors de la remise en question - très novatrice - du positionnement de la chapelle Saint-Lambert.

Pour notre part, l'identification des différentes tours d'enceinte a pu souvent tourner à l'obsession tant les sources sont divergentes et contradictoires. Après avoir admis que Caïs de Pierlas avait positionné les trois tours Roquette (n), Royale (c) et « de la porte » (b) à partir des tours D, C, B présentes sur un plan de Bozzolino<sup>82</sup> réalisé après la destruction du château comtal (**fig. 6**), il apparaissait évident que le travail de ses successeurs ne s'était résumé qu'à un savant jeu du gobelet, dans lequel chacun avait interverti l'ordre des tours à sa guise (**Tableau 1**).



**Figure 6** : Plan du château comtal par Andrea Bozzolino après 1691 et sa destruction partielle (cl. E. Guilloteau).

<sup>79</sup> Selon nous, la tour a été mentionnée sous ce nom après la construction d'un châtelet en 1436. Cf. 1.2.1 *Un élément important du dispositif du XV<sup>e</sup> siècle : le châtelet*.

<sup>80</sup> Thévenon 1999, p. 42, 47, 72 ; Candido 2003, p. 124.

<sup>81</sup> Jansen 2013, p. 90 et 94.

<sup>82</sup> Bibliothèque Royale de Turin - bibliothèque du duc de Gênes, mss. vol. 173, Andrea Bozzolino, « *l'art de construire les modèles des places de guerre* », planches 87. Cf. Volume II - annexes : 3. Inventaire de l'iconographie, p.288 – n° 169.

**Tableau 1** : le positionnement des tours du château suivant les auteurs.

Enceinte palatiale	Angle nord-ouest	Intérieur de la place	Entre les angles nord-ouest et nord-est	Angle nord-est	Entre les angles nord-est et sud-est	Angle sud-est	Angle sud-ouest			
Enceinte extérieure								Angle nord-est	Angle sud-est	Angle sud-ouest
<b>Caïs de Pierlas</b>	Tour Roquette	Tour Royale, Tour de la porte et Tour Cadri : 3 noms pour une même tour		Tour Grosse et chapelle Saint-Lambert			Tour Barbiscane (château neuf)			
<b>Krebs et Moris</b>	Tour aux cloches		Tour Royale	Tour de la porte	Tour Torrerii	Tour Cadri	La Tour des prisons apparaît au sud-est de la tour Cadri	Tour Grosse, ancienne tour des archives et chapelle Saint-Lambert	Tour des prisons	Tour Barbiscane
<b>Doublet</b>	Tour Roquette		Tour Royale	Tour de la porte	Tour Torrerii	Tour Cadri		Tour Grosse et chapelle Saint-Lambert	Tour des prisons	Tour Barbiscane
<b>Cappatti et Isnard</b>	Tour du guet		Tour Royale ou donjon	Tour de la porte	Tour aux grains	Tour Cadri		Grosse Tour dite des archives et chapelle Saint-Lambert	Tour des prisons	Tour ronde dite Barbiscane
<b>Thévenon</b>	Tour Roquette	La Tour Royale reprend sa position première, à l'intérieur de la place	Tour de la porte				Tour des prisons	Tour Grosse et chapelle Saint-Lambert		Tour Barbiscane
<b>Mara de Candido</b>			La Tour Royale est reliée à la Tour Grosse par une palissade en bois	Tour Grosse		Tour aux prisons	Tour Roquette			
<b>Jansen</b>	Tour à la cloche	Le positionnement de la Tour des prisons pose problème		Tour de la porte	Tour Grosse, Grande Tour et Tour Royale					Tour Barbiscane

Cette présentation fait apparaître de nombreuses divergences de vues entre les différents auteurs, chacun présentant ses hypothèses comme des certitudes, malgré les approximations contenues dans la source initiale commune. De la même manière, les résultats auraient-ils été identiques si Caïs de Pierlas et ses suiveurs avaient plutôt établi leurs restitutions à partir du plan de Balduino ou celui de Carlo Vanello (**fig. 8**)? Ainsi la publication de résultats sans un minimum de précautions et de mises en garde d'usage, intégrant le choix subjectif d'une source iconographique et son interprétation, ne peut qu'entretenir et propager de la confusion dans l'historiographie positiviste. Une confrontation méthodique des différents plans connus, en évitant le travers habituel de la surexploitation iconographique<sup>83</sup>, aurait permis une meilleure analyse. A titre d'exemple, le bâtiment avec une forme d'abside situé dans l'angle nord-est du château a communément été identifié comme étant la chapelle castrale Saint-Lambert. Toutefois Philippe Jansen<sup>84</sup> énonce à juste titre que rien, hormis la forme, ne permet de situer la chapelle à cet endroit. Pareillement, l'affirmation d'une datation devrait procéder du même souci de justesse, appuyée par un argumentaire solide. Krebs et Moris ont ainsi affirmé que « *les souverains aragonais construisirent [le château] en 1176* »<sup>85</sup>, sans expliquer ce qui les avait conduits à un tel résultat. L'affirmation par Philippe Jansen d'une construction du château réalisée dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle n'est pas plus fondée<sup>86</sup>. Il est regrettable qu'aucun auteur ne se soit plutôt interrogé sur les différentes phases d'édification et de reconstruction du château ayant amené à une architecture hétéroclite.

Face à cette confusion par trop généralisée, il nous a semblé nécessaire de construire notre méthodologie suivant plusieurs règles, telles qu'elles auraient pu être énoncées dans les avant-propos de certains ouvrages sur les fortifications du XVII<sup>e</sup> siècle :

- toute affirmation doit faire l'objet d'une démonstration soigneusement argumentée ;
- à défaut, la proposition doit être énoncée comme une simple hypothèse ;
- chaque source doit être précisément référencée et chaque référence citée doit faire l'objet d'un renvoi ;
- une référence faite à un auteur ne constitue une source que si celui-ci a au préalable élaboré une démonstration ou renvoyé à une référence précise ;
- toute source d'archive doit être resituée dans son contexte afin d'approcher au plus près de la réalité. Malgré tout, plusieurs éventualités sont souvent possibles ;
- une iconographie ne peut se suffire à elle-même, elle doit être décrite et comparée à un corpus large et varié ;

---

<sup>83</sup> Jansen 2013 ; Guilloteau 2010 ; Candido 2003 ; Thévenon 1999 ; Cappatti, Isnard 1944 ; Krebs, Moris 1913 ; Caïs de Pierlas 1898.

<sup>84</sup> Jansen 2013, p. 102-103.

<sup>85</sup> Krebs, Moris 1913, p. 13.

<sup>86</sup> Jansen 2013, p. 105 et note 56.

- un fait considéré comme avéré, parce que communément repris auteur après auteur, ne constitue pas nécessairement une réalité historique ;
- les longs discours rhétoriques mélangent souvent les sources fiables aux affirmations fantaisistes. Les démonstrations concises et synthétiques, renvoyant à des sources précises, sont à privilégier.

Toutefois, la restitution sur plusieurs siècles de l'histoire d'un ensemble médiéval quasiment disparu constitue un projet ambitieux. Une grande rigueur doit entourer l'exploitation des rares textes contemporains, souvent imprécis, et d'une iconographie relativement récente.

### 1.2.2 Synthétisation et rationalisation des sources

L'étude d'un site complexe passe par la synthétisation des sources et la rationalisation des informations, rapportées à une période et à un ensemble architectural définis. Un inventaire minutieux des données textuelles, iconographiques et archéologiques s'avère ainsi indispensable, la confrontation mutuelle des éléments pouvant par ailleurs apporter des précisions essentielles. Commencé en 2007, un important travail de nomenclature et de classement chronologique se poursuit actuellement dans le cadre du Projet Collectif de Recherche sur la Colline du Château de Nice, sous la direction de Marc Bouiron<sup>87</sup>. Une riche base de données a ainsi été créée, et continue d'être régulièrement alimentée par un large apport documentaire, auquel nous avons grandement participé<sup>88</sup>.

#### 1.2.2.1 Le château comtal dans l'iconographie : entre symbolisme et réalité

Plusieurs vues cavalières du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle constituent les documents les plus anciens représentant le château des comtes de Provence. Toutefois, celui-ci demeurerait un simple élément constitutif de la place forte de Nice qui, imposante, occupait l'ensemble de la colline dominant la ville basse. Sans jamais apparaître comme le sujet principal dans le corpus iconographique, il se démarquait néanmoins par sa situation élevée sur l'éminence rocheuse et par son aspect médiéval contrastant avec les bastions, les redents et les lunettes des fortifications modernes. Loin de l'image contemporaine idéalisée du château-fort moyenâgeux<sup>89</sup> proclamant la puissance des occupants, il n'était en réalité qu'un simple réduit défensif de la forteresse - mentionné comme « *donjon* » - ses tours servant parfois de magasins à poudre. Cependant, souvent distingué par un étendard disproportionné aux armes de Savoie flottant en son faîte dans la plupart des

---

<sup>87</sup> Cf. « Les sources historiques sur la colline du Château » dans *PCR 2008*, p.9 à 416. Base de données réalisée à partir des travaux de Luc Thévenon, Mara de Candido, Marc Bouiron, Alain Bottaro, Fabrice Ospedale, Philippe Rigaud et Alain Venturini.

<sup>88</sup> Cf. Volume II – annexes.

<sup>89</sup> Alexandre-Bidon 2012, p. 54-59.

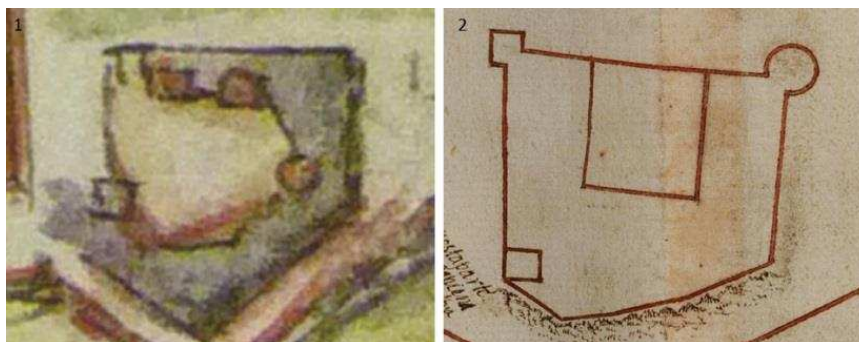


représentations cavalières, le château demeurait un ensemble atypique avec un plan asymétrique, des murailles crénelées et de hautes tours effilées.

L'iconographie se définissant par « l'étude descriptive des différentes représentations figurées d'un même sujet »<sup>90</sup>, notre travail s'est limité sur ce point à l'analyse et à la comparaison des différents plans et dessins du château de Nice, réalisés pour la plupart sur place et par des ingénieurs. Ces derniers cherchaient avant tout à rendre compte de l'objectivité des constructions en montrant les atouts et les faiblesses de la place. Se démarquant des procédés médiévaux utilisant abondamment le symbolisme dans l'image<sup>91</sup>, les représentations modernes sur cette période constituent une source d'information plus sûre pour les historiens. Pour autant, l'utilisation de l'iconographie nécessite un grand nombre de précautions d'usage, et un sens critique avisé. En effet, l'iconographie moderne utilisait fréquemment la schématisation, conduisant parfois à des difficultés d'interprétation des tracés.

### Les plans géométraux

Tous les plans géométraux du château comtal en notre possession ont été dessinés entre 1550 et 1691, année de sa destruction partielle, par les ingénieurs au service des ducs de Savoie. L'organisation architecturale de l'édifice a ainsi été tracée, avec quelques variantes, par Gio-Ludovico Balduino, Carlo Morello, Carlo Vanello, Varin La Marche, Lapara de Fieux et plusieurs dessinateurs anonymes. Afin de réaliser une étude comparée des plans géométraux les plus réalistes, notre choix s'est naturellement porté sur une douzaine de dessins du XVII<sup>e</sup> siècle, se distinguant nettement des tracés plus anciens, trop schématiques (**fig. 7**)<sup>92</sup>.



**Figure 7** : Premiers plans géométraux connus du château comtal. **(1)** dessin anonyme, seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. **(2)** détail d'un plan attribué à Ferrante Vitelli, dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle (cl. E. Guilloteau et AsT).

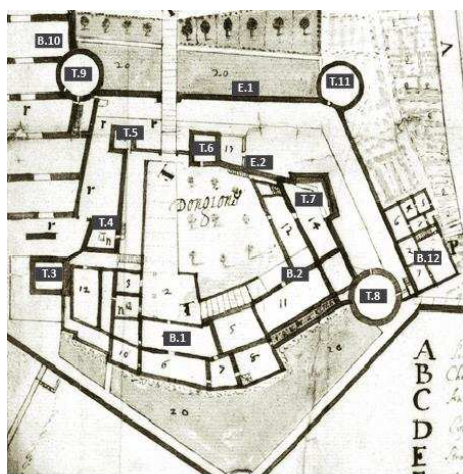
Notés de A à J, les 10 premiers plans ont été réalisés avant la destruction du château comtal lors du siège de 1691 (**fig. 8** et **9**). Une fois orientés suivant les mêmes repères, la majorité des plans présentent un ensemble pentagonal dont deux côtés à l'ouest sont formés de bâtisses, une double enceinte flanquée de tours rondes et carrées s'étendant du nord au sud, avec une double

<sup>90</sup> Larousse 2003, p. 526, définition première.

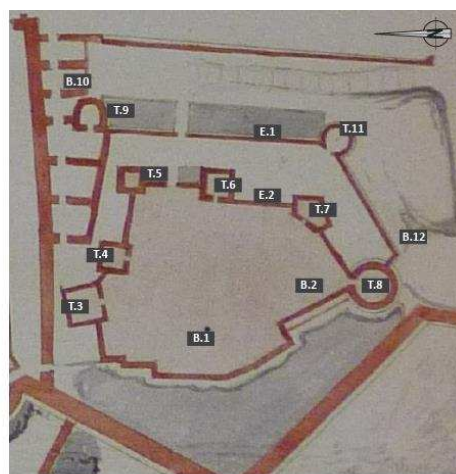
<sup>91</sup> Mane (P.), *Le travail à la campagne au Moyen Age, étude iconographique*, Paris, 2006, p. 23-26.

<sup>92</sup> SHD Vincennes, Bibliothèque, Atlas Savoie et Piémont, 4.5 E 1 164, anonyme. AsT, *Architettura Militare* vol. 5, f° 197v-198, Ferrante Vitelli.

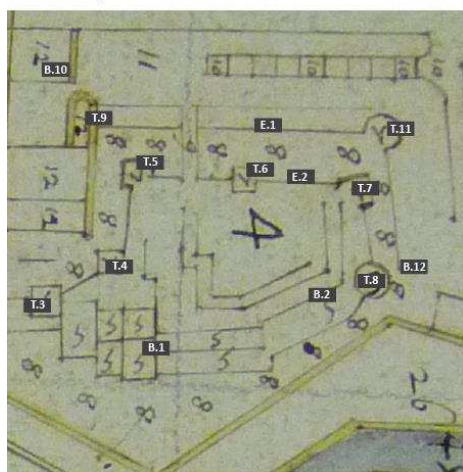
entrée percée à l'est. Les principaux éléments constitutifs ont été numérotés de manière similaire sur chaque plan, même en cas de carence, afin de faciliter les comparaisons.



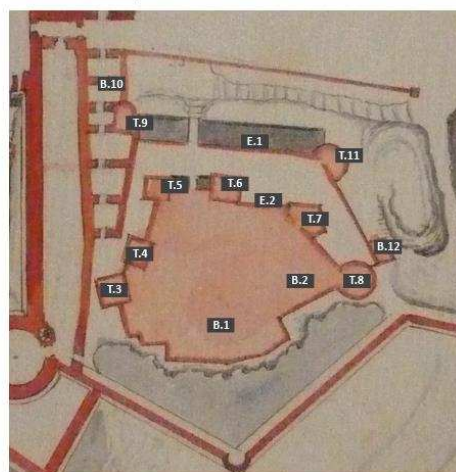
A- Balduino, vers 1625.



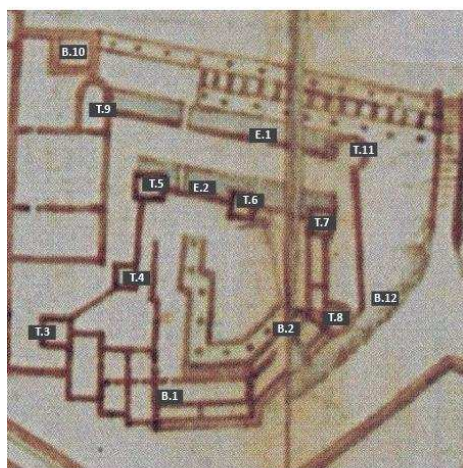
B- Carlo Vanello, vers 1625.



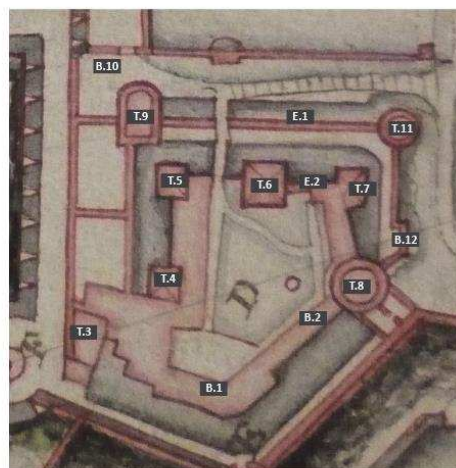
C- Anonyme, 1<sup>ère</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> s.



D- Carlo Vanello, vers 1625.



E- Carlo Morello, vers 1656.

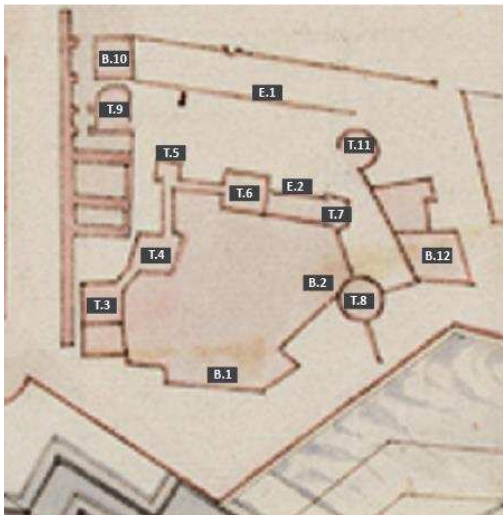


F- Varin La Marche, vers 1690.

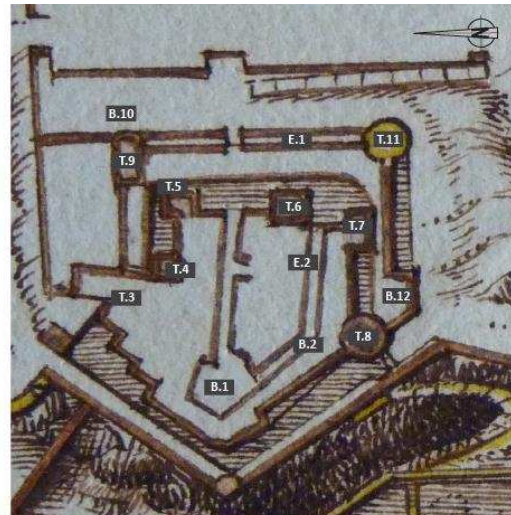
**Figure 8** : Etude comparée des plans géométraux du château comtal de 1625 à 1690<sup>93</sup> (DAO E. Guilloteau).

<sup>93</sup> (A) BNF, cartes et plans, H188681 Va 428 fr 6 – (B) SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont, 4.5 E 1 164, pl. XV – (C) SHD Vincennes, Atlas A 2C 355, feuillet 76 – (D) SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont, 4.5 E 1 164, pl. XI – (E) Bibliothèque Royale de Turin, Manoscritti militari n.178, f° 87 – (F) SHD Vincennes, Atlas 110, pl. 54. (Clichés : A, BNF ; B, C, D, F, Eric Guilloteau ; E, Bibliothèque Royale de Turin)

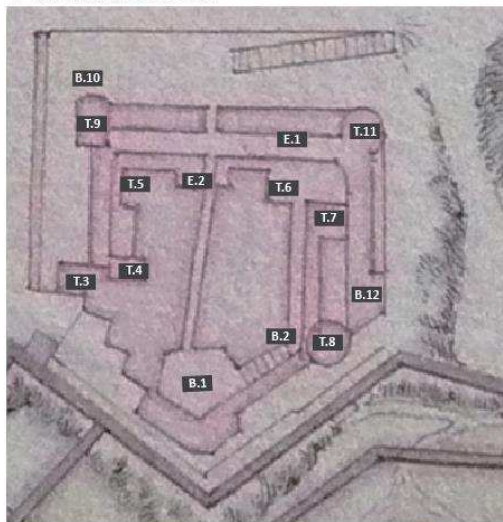




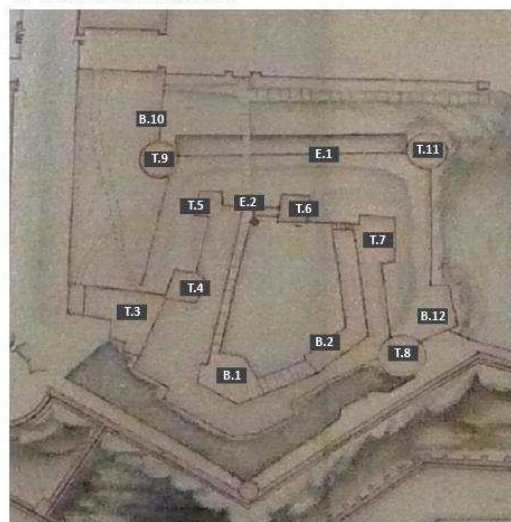
G- Anonyme, vers 1690.



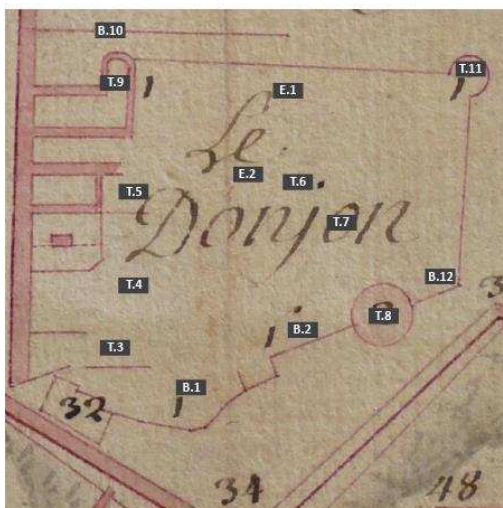
H- Varin La Marche, 1690.



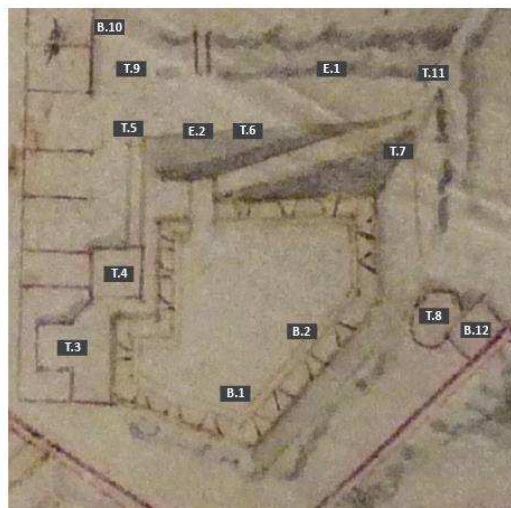
I- Lapara, vers 1691.



J- Anonyme, vers 1691.



K- Du But, 1691.



L- Anonyme, vers 1700.

Figure 9 : Étude comparée des plans géométraux du château comtal de 1690 à 1700<sup>94</sup> (DAO E. Guilloteau).

<sup>94</sup> (G) BNF, Estampes et photographie, VA-401-FT 6, H 183184 – (H) AsT, Corte, Materie Militari, Fabbriche e Fortificazioni, mazzo 3, n°18 – (I) BNF, Cartes et plans, pf 81 div 3, pièce 11 – (J) SHD Vincennes, Atlas 110, pl. 56 – (K) SHD Vincennes, Cartes et plans, J 10 C 1096 2, 1691 – (L) AsT, Ufficio generale finanze, Nizza 392. (Clichés : G, BNF ; H à L Eric Guilloteau).

**B.1 :** bâtiments formant une partie du front ouest du château, représentés précisément sur les plans A, C et E. Leur emprise est schématique sur les dessins F, I, J et absente des plans B, D, G, H, K et L. Ils sont composés d'une succession de salles (palais) se développant entre les tours T.3 au nord et les bâtiments B.2 au sud. A l'angle nord-ouest, les pièces situées en retrait forment un ensemble de redents, prolongés vers le sud par un bâtiment présentant un angle plat. Cet ensemble se situe sur la partie la plus haute ;

**B.2 :** bâtiments situés en contrebas de B.1, au niveau de la cour du palais, formant un L à l'angle sud-ouest ;

**T.3 :** tour carrée jouxtant B.1 à l'angle nord-ouest du château. Représentée sur la plupart des plans, elle est toutefois difficilement reconnaissable ou absente sur les tracés F, H, I, J, K. Sur B, une ouverture est percée dans la face sud ;

**T.4 :** tour carrée située entre T.3 et T.5, flanquant l'enceinte E.2 sur le front nord. Elle est présente sur toutes les figures, hormis en K. Une ouverture est dessinée sur sa face méridionale sur les plans A et B, un escalier sur le premier tracé la situant plus vraisemblablement au premier niveau. Une citerne est représentée à l'intérieur de la tour sur ce même plan A ;

**T.5 :** tour carrée à l'angle nord-est de l'enceinte E.2, dessinée sur tous les plans, à l'exception de K et L. Une ouverture dans son angle sud-ouest est tracée sur les dessins A, C, D, G et H ;

**T.6 :** tour carrée sur le front oriental de l'enceinte E.2, absente sur les plans K et L. Elle flanque avec la tour T.5, la seconde porte du château. Une ouverture est dessinée sur sa face ouest sur les plans A et C. Un petit enclos appuyé sur sa face sud, à l'extérieur de l'enceinte E.2, est représenté sur le tracé A ;

**T.7 :** tour située à l'angle sud-est de la seconde enceinte E.2, représentée de diverses façons : sous la forme d'un redent triangulaire sur les plans A, G, J ; d'un petit bastion à flanc droit sur les dessins B, D ; d'une tour carrée ouverte à la gorge sur C, F, H ou d'une simple tour carrée sur E. De toute évidence, les ingénieurs et les assistants auteurs des plans ont été embarrassés pour représenter cette tour ;

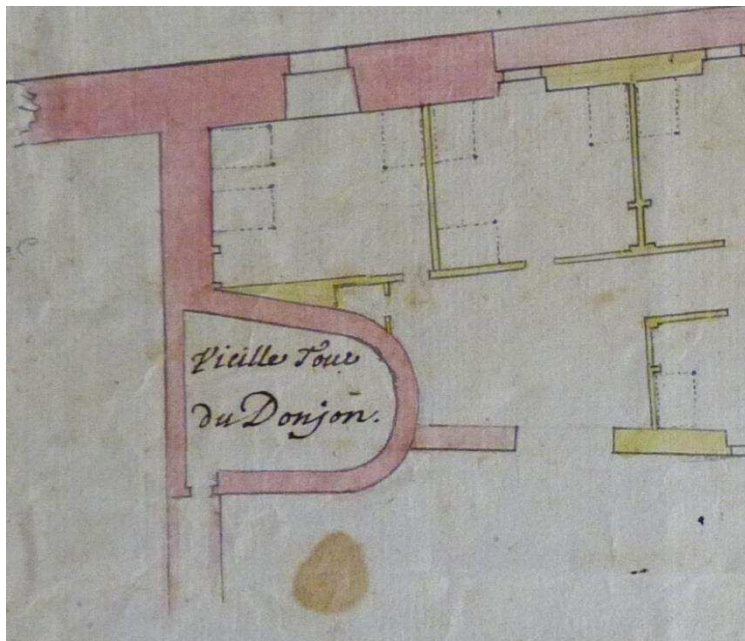
**T.8 :** tour circulaire située dans l'angle sud-ouest du château, elle constitue une jonction entre les deux enceintes E.1 et E.2. Elle apparaît sur l'ensemble des plans dont deux, B et D, la représentent non fermée à la gorge. Deux ouvertures vers l'est et le sud sont dessinées sur le tracé A ;

**T.9 :** bâtiment ou tour situé dans l'angle nord-est de la première enceinte E.1, présentant plusieurs formes : circulaire sur les plans A et J, en fer à cheval plus ou moins prononcé sur les autres. Une ouverture est percée à l'ouest sur les dessins A et B, dans l'angle sud-est sur G. Intégré dans des constructions de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ce bâtiment serait la chapelle castrale identifiée par Caïs de Pierlas à partir du plan de Morello (E) et validée comme telle à sa suite par différents auteurs<sup>95</sup>. Pourtant les formes diverses données à ce bâtiment, en particulier par l'ingénieur Du

---

<sup>95</sup> Seul Philippe Jansen a émis des réserves sur cette hypothèse, au vu des textes (Jansen 2013, p. 102)

But en 1696<sup>96</sup>, accrédiétaient plutôt l'hypothèse d'une tour à cet endroit. Dans son plan établi pour l'aménagement de casernes, tracé avec grand soin, cet auteur a représenté en effet une « *vieille tour du donjon* » à l'emplacement exact du bâtiment, dont la forme en abside a largement entretenu l'erreur d'interprétation précitée (**fig. 10**) ;



**Figure 10** : « *Vieille tour du donjon* » située sur l'emplacement exact des différentes représentations du bâtiment « à abside » (détail du plan d'aménagement des casernes daté de 1696) (cl. E. Guilloteau).

**B.10** : autre tour ou bâtiment appuyé sur T.9 à l'est. De forme carrée, cet édifice apparaît sur E, G et C ;

**T.11** : tour circulaire dans l'angle sud-est de la première enceinte E.1, dessinée sur tous les plans sauf L. Elle est représentée ouverte à la gorge sur B, C, E, G, I, J, K et semi-circulaire sur D ;

**B.12** : bâtiment dans l'angle sud-ouest du château, en appui sur la première enceinte E.1, à proximité de la tour T.8. Le plan A le représente rectangulaire avec 7 pièces et un escalier. Il est également rectangulaire sur D et L, mais sans aucun détail. On observe deux bâtiments accolés de forme parallépipédique sur le tracé G, et l'avancée d'un redent sur F, H et J.

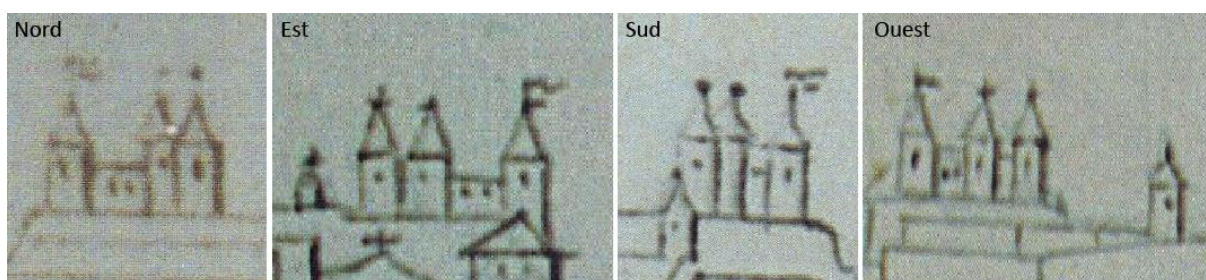
Sur le plan A, de loin le plus détaillé, les bâtiments situés à l'intérieur de la seconde enceinte [E.2] s'organisent autour d'une cour dans laquelle plusieurs escaliers ou degrés donnent accès aux logements. Outre le corps du logis et ses dépendances, 9 à 10 tours et bâtis s'organisent et se répartissent sur les deux enceintes du château. Sur les plans A et C, la numérotation d'origine renvoie très certainement à une identification pour chaque élément du château. Malheureusement, à ce jour, nous ne savons toujours pas si les mémoires d'ingénieurs en lien avec ces plans sont conservés dans des fonds d'archives restant encore à exploiter.

<sup>96</sup> AsT, Corte, Materie Militari, Intendenza Generale Fabbriche e Fortificazioni, mazzo 1, fascicolo 19/6, signé Du But 1696.



### Les vues cavalières ou « à vol d'oiseau »

Les vues cavalières dites « à vol d'oiseau » ont été réalisées par l'ingénieur Ercole Negro, le peintre architecte Francisco de Holanda<sup>97</sup>, le graveur Enea Vico, le chanoine Borriglione, ou encore par un anonyme dont une planche est reproduite dans la *Cosmographie de Belleforest*. Presque toutes dessinées à partir d'un point d'observation situé à l'ouest du site, ces vues avaient pour objectif de montrer l'importance de la place de Nice, avec la ville basse protégée par son enceinte et la forteresse dominant sur la hauteur. Cette particularité nous prive des représentations des fronts méridional et oriental, où sur ce dernier se situaient l'entrée principale du château comtal et la façade noble du palais. Notons toutefois l'existence de deux tracés réalisés depuis le front nord (**fig. 13**). A l'inverse, des œuvres médiévales plus anciennes auraient plutôt mis en valeur les fronts manquants, afin de mieux montrer la ville haute alors dominée par le château. Un plan en relief fut réalisé après la destruction du château comtal en 1691, à partir de dessins de la place forte observée depuis les quatre points cardinaux. Ces tracés n'offrent cependant qu'une vue normalisée de l'édifice, montrant un ensemble de 3 tours couvertes similaires<sup>98</sup> (**fig. 11**).

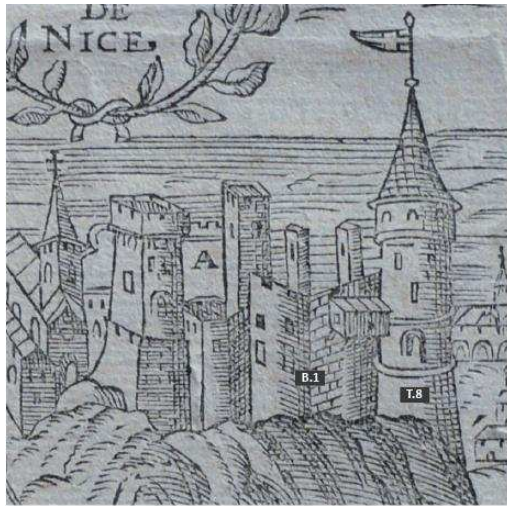


**Figure 11** : Vues du château comtal suivant les 4 points cardinaux par Bozzolino (cl. Bibliothèque Royale de Turin).

Les tracés exécutés entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles nous montrent ainsi une partie du palais, une tour ronde et quelques tours carrées (**fig. 12 et 13**). Bien que de dates et de styles différents, ils présentent plusieurs éléments récurrents permettant de définir la réalité architecturale du site. Un recoupement des informations iconographiques a été opéré à partir de huit vues à vol d'oiseau. Les deux éléments **B1** et **T.8** sont facilement identifiables sur les six représentations M à R observées depuis l'ouest (**fig. 12**), et peuvent être localisés sans hésitation sur les plans géométraux. Quant aux autres tours présentes sur ces plans, seules ont été référencées celles avec lesquelles un lien a été dûment établi avec les vues cavalières.

<sup>97</sup> Autre orthographe admise : Francisco d'Olanda.

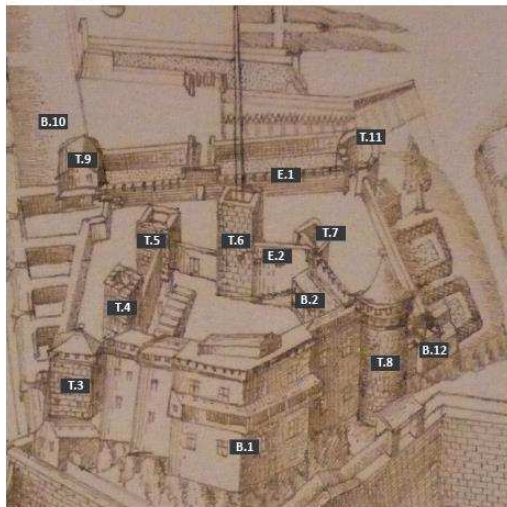
<sup>98</sup> Bibliothèque Royale de Turin - bibliothèque du duc de Gênes, mss. vol. 173, Andrea Bozzolino, « l'art de construire les modèles des places de guerre », planches 97, 98, 99, 100. Cf. Volume II - annexes : 3. Inventaire de l'iconographie, p. 287 – n° 165 à 168.



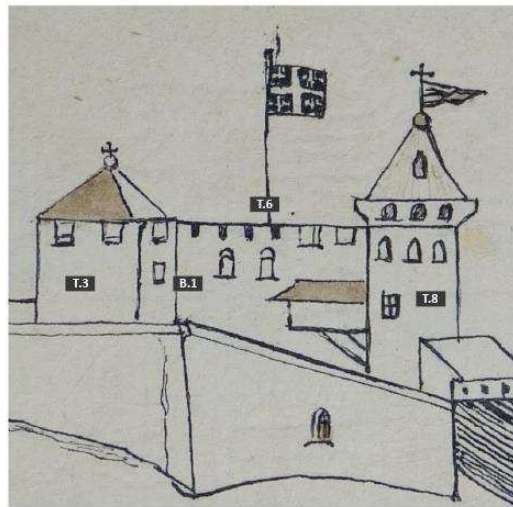
M- Anonyme extrait de Belleforest, 1543.



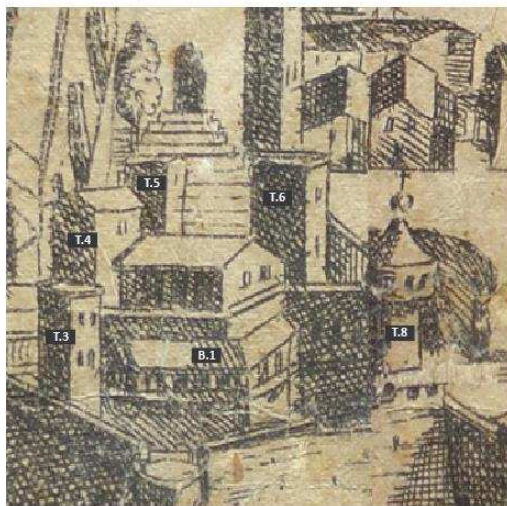
N- Eneas Vico, 1543.



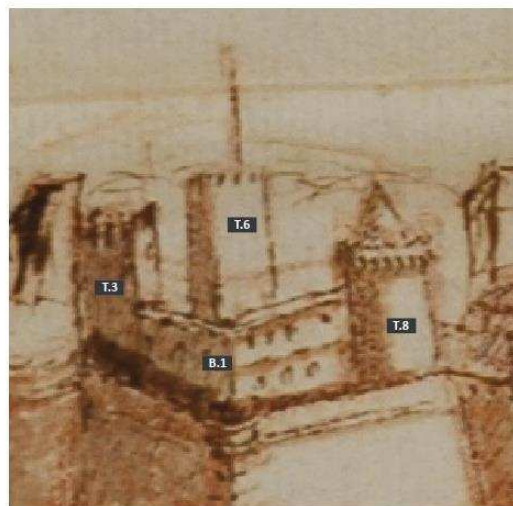
O- Ercole Negro, vers 1590.



P- Geronimo Borriglione, 1594.



Q- Gio-Ludovico Balduino, 1610.

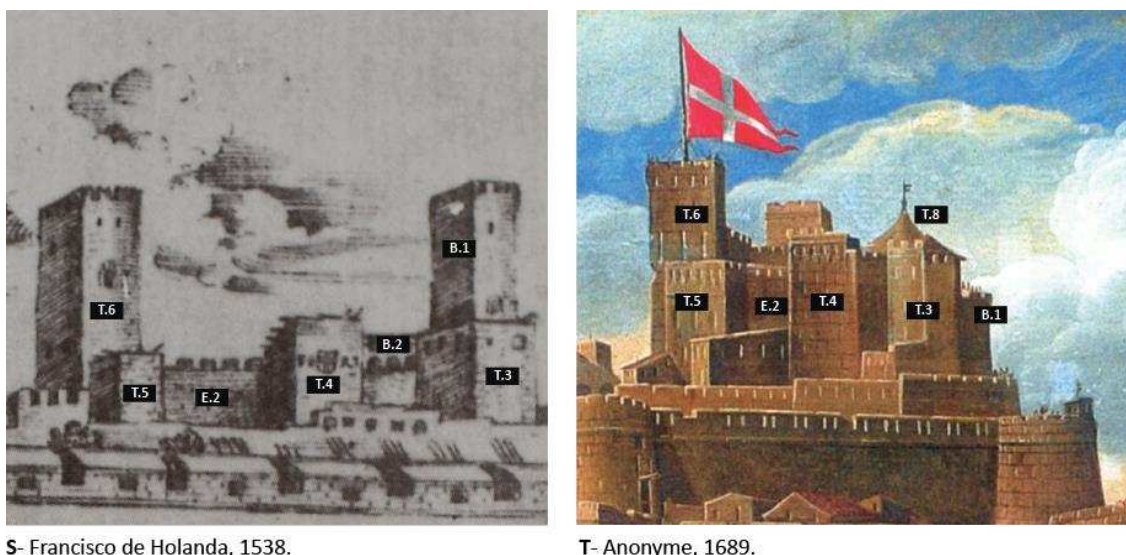


R- Antoine Fighiera, 1618.

Figure 12 : Le château comtal observé de l'ouest<sup>99</sup> (DAO E. Guilloteau).

<sup>99</sup> (M) Bibliothèque Romain Gary, Nice, 03FI01223 – (N) Musée Massena, Nice, MAH2634 – (O) SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont, 4.5 E 1 164, pl. XII – (P) Bibliothèque de Cessole, Nice, 1FI21 – (Q) AD06, 03FI07713 – (R) AsT, Paesi in Generale, Provinzie, Nizza, mazzo 65, fasc. 7, f. 354. (Clichés : M à P, Eric Guilloteau ; Q, Marc Bouiron ; R, AsT).





S- Francisco de Holanda, 1538.

T- Anonyme, 1689.

Figure 13 : Le château comtal vu du nord<sup>100</sup> (DAO E. Guilloteau).

**B.1** : les bâtiments constituant le front ouest sont représentés sur au moins deux niveaux, percés de baies. Sur les représentations O et Q, une galerie extérieure court sur la façade du palais, identifiée dans le double trait tracé sur le plan géométral E. Sur M, N, O, P, les bâtiments sont couronnés d'un crénelage, absent sur Q et R. Une toiture surmontée d'un petit bâtiment couvert est dessinée sur la vue O, se retrouvant probablement sur le tracé Q ;

**B.2** : les bâtiments joignant la tour T.8, présentés sur un ou deux niveaux (dessins N ou O, R), se confondent souvent avec les bâtiments B.1 (M, P, R). Sur les vues M et P, un petit bâti en saillie (latrines ?) est tracé dans l'angle formé par la jonction de l'enceinte ouest et de la tour T.8.

**T.3** : tour carrée à l'angle nord-ouest du château, présente sur les vues O à T. Elle est représentée massive, peu haute sur O, P, S, avec un crénelage couvert sur O, P et sans toiture sur R, S ;

**T.4** : tour de même hauteur que T.3 sur les vues S, T, non couverte sur O, S, T et avec une toiture sur Q. Elle est couronnée d'un crénelage sur O et T ;

**T.5** : tour à l'angle nord-est du château, elle est présente sur les vues O, Q, S, T et dessinée sans crénelage ;

**T.6** : tour carrée située sur le front oriental de l'enceinte E.2, flanquant la seconde porte du château avec la tour T.5. Sur les vues O, Q, R, S et T, elle est représentée plus haute que les autres tours. Couronnée d'un crénelage sur N, R, S et T, elle supporte un grand mât sans étendard sur R, mais arborant les couleurs de la Savoie sur O, P et T ;

**T.7** : tour à l'angle sud-est de la seconde enceinte E.2, présente uniquement sur la vue O. De forme parallélépipédique, elle est appuyée contre la seconde enceinte, non liée à la maçonnerie et de même hauteur que la courtine. Comme les auteurs des plans géométraux, il semble que l'ingénieur ait lui aussi rencontré des difficultés pour la représenter ;

<sup>100</sup> (S) Real Bibliotheca de El Escorial (Felicidade Alves 1989) ; (T) Fondation Humbert II et Marie José de Savoie.



**T.8** : située dans l'angle sud-ouest du château et reprise sur l'ensemble des vues, cette grande tour ronde peut être identifiée comme celle tracée sur les plans géométraux. Son assise prend appui sur l'escarpement du rocher, en contrebas de l'ensemble castral (M, N, O). Elle présente un empattement à sa base, faisant penser à une tour talutée (M, N, O). Percée d'ouvertures (M, N, P), elle est couronnée de mâchicoulis sur consoles, surmontés d'un crénelage couvert d'une toiture conique ou en poivrière<sup>101</sup>. Cette dernière se termine par un ornement (ou amortissement<sup>102</sup>) sphérique supportant un mât nu (O, Q) ou avec un étendard (M, N, P, T). Très précisément représenté en O, l'ensemble est juste suggéré en M, N, P, Q et R ;

**T.9** : tour à l'angle nord-est de la première enceinte E.1, uniquement représentée sur la vue O. Couverte d'une toiture, elle a la forme d'un bâtiment quadrangulaire dont l'accès semble se faire par le premier étage, à partir d'un escalier situé contre le mur de courtine ;

**B.10** : bâtiment ou tour appuyé sur T.9 à l'est, représenté sur aucune vue à *vol d'oiseau* ;

**T.11** : tour circulaire dans l'angle sud-est de la première enceinte E.1, présente sur la vue O. Représentée à gorge ouverte, elle est couronnée d'un crénelage partiel. Son rôle de flanquement sur l'enceinte extérieure semble primordial ;

**B.12** : bâtiment dans l'angle sud-ouest du château, en appui sur la première enceinte E.1, à proximité de la tour T.8. Uniquement figurée sur O, cette construction semble être constituée de 2 corps de bâtiment accolés ;

**E.1, E.2** : enceintes, sur lesquelles un crénelage est dessiné sur les vues M, O, S et T.

L'analyse comparée des différents dessins et l'inventaire des constructions formellement représentées ont ainsi permis une approche de la réalité historique de l'édifice. De fait, les différences observées entre les documents nous ont forcément interrogé sur les intentions des auteurs. Le plan géométral de Balduino (A) et la vue perspective d'Ercole Negro (O) se révèlent être ainsi les deux représentations castrales se recoupant le mieux, apportant le plus de détails, et dont la véracité est confirmée par l'ensemble des tracés précités.

Le château des comtes de Provence au XVII<sup>e</sup> siècle se définissait donc comme un ensemble pentagonal, dont les deux côtés situés à l'ouest étaient constitués de bâtisses contenant plusieurs pièces réparties sur au moins deux étages [**B1 et B2**], et dont la seconde enceinte [**E.2**] était flanquée de quatre tours carrées [**T.3 à T.6**] et d'une tour ronde [**T.8**]. Cette dernière formait avec la tour [**T.3**], toutes deux couvertes, des jonctions entre les deux enceintes [**E.1**] et [**E.2**]. Se développant sur les fronts nord, est et sud, la première enceinte [**E.1**] enserrait étroitement la seconde, et intégrait un bâtiment rectangulaire avec abside à l'angle nord-est [**T.10**], une tour ronde avec une enceinte basse à l'angle sud-est [**T.11**], et un petit bâtiment à l'angle sud-ouest

---

<sup>101</sup> Durand 2009, p. 57.

<sup>102</sup> Pérouse de Montclos 2004, p. 340 (§163), 360 (§172).

[B.12] proche de la tour ronde [T.8]. L'ensemble du bâti s'organisait ainsi autour d'une cour. Le front oriental comprenant l'entrée principale du château, était protégé par un fossé et un mur de contrescarpe. L'accès au château se faisait par une rampe se prolongeant jusqu'à la terrasse du palais. Relativement médiocre, cette représentation moderne d'un « château cour » du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>103</sup>, insiste toutefois sur l'aspect général irrégulier et hétéroclite de l'édifice, résultant d'une succession d'aménagements, d'agrandissements, d'améliorations ou de reconstructions réalisés au cours des siècles.

### 1.2.2.2 Misère textuelle

Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, les descriptions textuelles du château ne corroborent pas les restitutions iconographiques modernes. Les textes évoquent plutôt les éléments architecturaux par des noms liés à des enquêtes, des inventaires ou des éléments comptables, rendant impossibles les représentations mentale et graphique des constructions. Afin de pouvoir établir objectivement un lien entre l'iconographie et les textes, la réalisation préalable d'un tableau synthétique nous a permis de rationaliser les données concernant chaque élément du château (**tableau 2**). Cet état comprend ainsi :

- une entrée numérotée pour retrouver rapidement la source considérée ;
- une ligne titre désignant la section développée pour chaque ensemble ;
- un classement chronologique des mentions dans chaque section ;
- la mention citée ;
- la référence d'archive ;
- les sources bibliographiques.

**Tableau 2** : Tableau synthétique des données textuelles liées au château comtal.

Entrée	Date	Mention	Références	
			Archive	Sources bibliographiques
001	1157	<i>Pro hospicio comitis</i>	ACN, ch. 87, 1157	Butaud 2006, p. 6. Venturini 1984, p. 3-4. Février 1964, p. 109-112.
002	1333	<i>Domum regiam, in qua curia regitur, sitam ante dictum castrum</i>	AD13, B 1057	Alain Venturini. In Pécourt dir. 2008, p. 252
Château des Aragonais				
003	1215	<i>(...) et castrum Niciensem situm infra civitatem Niciae, in quo Aragonenses habitabant, penitus destruxit (...)</i>	Annales de Gênes	Gioffredo 1839, vol. 2, p. 259
Château, forteresse, palais				
004	1238 (3 juil.)	Dans la galerie du palais <i>Actum Niciae in porticu palatii, in presentia (...)</i>	Arch. Eccl. Cath. Nicien	Benoit 1925, p. 390, notice 295. Gioffredo 1839, vol. 2, p. 341-342.
005	1250	Un castellan du palais, Hugues de Brocourt	AD13 B1500, f°11r	Venturini 1984, p. 10, note 63.
006	1270	<i>Actum Nicie in scalario aule domini nostri infra palatium</i>	Ex. Arch. Brigae	Gioffredo 1839, vol. 2, p. 494 Caïs de Pierlas 1892, p. 193.
007	1311	<i>Morerium infra primam portam palacii</i>	ACN, HH1, pièce 2	Venturini 1984, p. 10

<sup>103</sup>Châtelain 2003, p. 35.

## 1. Naissance et images de l'ensemble castral niçois, Xe-XVe siècle

008	1311	Inventaire : <i>In castro seu palacio Nicie</i>	AD13, B443 (inventaire)	Butaud 2013, p. 53.
009	1315 1316	Un castellan du palais	AD13, B 1517, f° 95r/96v	Venturini 1984, p. 10, note 63.
010	1333	<i>Habet dicta curia Castrum magnum</i> Inventaire : (...) <i>infra fortalicium regium civitatis Nicie (...)</i> <i>Audebertum de Barracio , militem, castellanum dicti fortalicii</i>	AD13, B 1-3312	Alain Venturini. In Pécout dir. 2008, p.252.
011	1341	Inventaire : (...) <i>domini Audeberti de Barracio militis, castellani regii castri seu fortellicii Niciensis, infra regium palacium supradictum (...)</i>	AD13, B 526 Copie du XVI <sup>e</sup> siècle, Archives nationales de France, JJ 848, n° 1 (document 7)	Butaud 2013, p. 54-57. Dupuy 1655, p. 93-96.
012	1387	(...) <i>palacium sive fortalicium in quo sunt dua campane.</i>	Arch. Di Stato, Nizza e contado, mazzo 3.15	Caïs de Pierlas 1898, p. 46.
013	1402	Inventaire : (...) <i>In castro seu fortalicio civitatis Nicie (...)</i>	Comptes des gouverneurs de Nice, rouleau 2 (inventaire)	Caïs de Pierlas 1898, p. 393-397.
014	1405	(...) <i>inventarium rerum de castro Niciensi (...)</i>	Comptes des gouverneurs, rouleau 2	Caïs de Pierlas 1898, p. 397-401.
015	1429 1430	(...) <i>et preparando duos merles dicti castri qui erant destructi propter furgorem (...)</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/24 n° 8 [fol. 13]	Rigaud 2008, p. 216.
016	1441	Inventaire : (...) <i>castri ducalis civitatis (...)</i>	Arch. Di Stato, Nizza e Contado, Mazzo 5, n°3	Caïs de Pierlas 1898, p. 401-409.
017	1465	Inventaire : (...) <i>In castro ducalis (...)</i>	AD06, Nizza Archives camérales 52/10, f° 94-101	Rigaud in PCR 2008, p. 227-228 (transcription partielle). Guilloteau 2013 Cf. Volume II - annexes : 1.1.2.7 Inventaire de 1465/1466, p. 26-31.
018	1503 (17déc.)	(...) <i>pro picturis per eum factis in castro ducali Nicie armorum ducalium</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/27 n° 39, pièce 17	Rigaud 2008, p. 234.
019	1515 (14 juil.)	(...) <i>pro circulo ferri cossi sive vasii cum quo auritur aqua cisterna dicti castri</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/28 n° 50, feuille 3.	Rigaud 2008, p. 237
<b>Chapelle Saint-Lambert</b>				
020	1241 (25 mai)	<i>Datum Niciae infra palatium, in ecclesia beati Lamberti</i>	Ex. tabular. D. baronis Vincien.	Benoit 1925, p. 412, notice 333. Gioffredo 1839, p. 355-357
021	1246	L'acte de confirmation des franchises de Nice : <i>in palatio, in camera ante sanctum Lambertum.</i>	Arch. Nicien.	Gioffredo 1839, p. 387 Caïs de Pierlas, p. 192, note 3
022	1333	<i>Petrum Masse de Guillelmo, capellanum palatii Nicie seu capelle fortalicii Sancti Lamberti</i>	AD13, B 1057	Alain Venturini. In Pécout dir. 2008, p. 252
023	1341	<i>Actum Nicie in dicto castro videlicet in capella ipsa et in aula in qua jacendo idem dominus Audebertus stabat, presentibus testibus ad hoc vocatis.</i>	AD13, B 526 (inventaire)	Butaud 2013, p. 57. Gioffredo 1839, p. 186-188. Dupuy 1655, p. 93-96.
024	1402	In capella (In castro seu fortalicio civitatis Nicie). Dans l'inventaire après « <i>In camera victe</i> » et avant « <i>In camera bassa supra mare</i> »	Comptes des gouverneurs de Nice, rouleau 2.	Caïs de Pierlas 1898, p. 393-397.
025	1427	Auvent, portique ou loge devant la chapelle (loggia de laubia) <i>In loggia castri ante capellam.</i>	Gioffredo 2008, vol. 3, p.186.	Caïs de Pierlas 1898, p. 192, note 3.
026	1437	(...) <i>pro reparacione terracie capelle castri eiusdem que omnino erat destructa</i>	Comptes des clavaires vol. 5 .	Caïs de Pierlas 1898, p. 12-13, note 3.
027	1441	<i>In cappella</i> Dans l'inventaire après « <i>In camera turris prope portam</i> » et avant « <i>In camera iuxta salam bassam</i> ».	AD06, Arch. Di Stato, Nizza e Contado, mazzo 5, n°3	Caïs de Pierlas 1898, p. 407.
028	1465	<i>In cappella</i> Dans l'inventaire après « <i>In camera inferiori</i> » et avant « <i>In camera prope portam</i> ».	AD06, Nizza Archives camérales 52/10, f°94-101.	Rigaud in PCR 2008, p. 227-228 (transcription partielle). Guilloteau 2013. Cf. Volume II - annexes : 1.1.2.7 Inventaire de 1465/1466, p. 26-31.

## 1. Naissance et images de l'ensemble castral niçois, Xe-XVe siècle

029	1481	<i>In capella</i> Dans l'inventaire après « <i>in artillaria</i> » et avant « <i>In penu</i> »	AD06, Nizza Archives caméales 52/13, n°51 f°99	Rigaud in PCR 2008, p. 228-229. (transcription partielle).
030	1502	<i>Pro faciendo imbatumari et reparam parvam salarii dicti castris et una fenestra facta in camera juxta dictam salarii et una alia fenestra in capella dicti castris et reparatione granerii et camere que est prope dictum granerium inclusis calce et malonis et arena.</i>	AD06 Nizza Archives caméales 52/27 n° 37, pièce 4.	Rigaud 2008, p. 233.
031	1503	<i>(...) pro refectone terrace que in rechopertando et aptando capellam que est in dicto castro.</i>	AD06 Nizza Archives caméales 52/27 n° 37, pièce 5.	Rigaud 2008, p. 233.
032	1508 1509	<i>(...) frater Antonio ordinis carmelitarum cappellano cappellano pro servitio quod facit annuatim capelle Sancte Lamberti existens infra castrum ducali Nicie.</i>	AD06 Nizza Archives caméales 52/28 n° 43, fol. 26v	Rigaud 2008, p. 237.
033	1515 (14 juil.)	Retable <i>(...) que dipinxit altare sive retaule capelle sub titulo Sancti Lamberti fundate infra dictum castrum Nicie.</i>	AD06 Nizza Archives caméales 52/28 n° 50, feuille 3.	Rigaud 2008, p. 237.
034	1550	<i>Le 8 d'octobre se deslivre de la monition qu'est soubz la chappelle du donjon (...).</i>	AD06 Nizza Archives caméales 52/32 n° 7 f°120.	Rigaud 2008, p. 261.
<b>Cour du château</b>				
035	1302	<i>(...) actum Nicie in platea palacii prope morerium (...)</i>	Documento VI, Atto di parlamento di costituzione di deputati per riformare le monete	Caïs de Pierlas 1898, p. 194, note 1. Datta 1859, p. 294.
036	1428	<i>Pro clausura ostiarum fenestrarum ac foraminarum domus prope carcerem, ut nullus possit entrare in platea castris, nisi per ipsam portam.</i>	Comptes des clavaires vol. 7	Caïs de Pierlas 1898, p. 191, note 2.
<b>Jardin potager et jardin</b>				
037	1397	<i>Une porte pour le jardin potager du château, avec serrure et clef – 12 sol. 8 den. P.</i>	Registre des finances	Caïs de Pierlas 1898, p. 490.
038	1517 (16 avr.)	<i>In giardino castris ducalis Nicie pro septem tabulis magnis de sapo pro faciendo portas jardini novi dicti castris pro certo muro facto in giardino novo et juxta magnam turrim dicti castris et subtus latrinas</i>	AD06 Nizza Archives caméales 52/28 n° 50, feuille 1.	Rigaud 2008, p. 238.
<b>Etable</b>				
039	1402	<i>In Stabulo</i> Dans l'inventaire après « <i>In camera bassa supra mare</i> » et avant « <i>In camera Jordani porterii</i> ».	Comptes des gouverneurs de Nice, rouleau 2.	Caïs de Pierlas 1898, p. 393-397.
<b>Portes du château</b>				
040	1341	<i>Claves magnarum portarum introitus dicti castris, quatuor</i>	AD13, B 526	Butaud 2013, p. 56 Gioffredo 1839, p. 186- 188. Dupuy 1655, p. 93-96.
041	1407	<i>Porte face à la cathédrale (...) in faciendo quodam portale et demorando menia ante ecclesiam beate Marie cathedralis ville superioris, ut exitus haberi possit a castro extra villam a particularibus personis (...)</i>	Archives de la Cour des comptes, comptes d'O. de Villars, rouleau 3	Caïs de Pierlas 1898, p. 195, note 1.
042	1410 (20 janv.)	<i>Seconde porte du château (...) Item, millesimo CCCCX die XXI mensis januarii vigerio manuscripti pono solvisse in fieri faciendo portam secundam castris hujus civitatis in fieri faciendo portale prope canonicam et moni faciendo gippum quod erat in cassalibus (in barré) ante ecclesiam cathedral ac destruii murum que erat ante dictam ecclesiam necnon in fieri faciendo iter dictim portalli in summa florenus auri trigintatres valent libras parvorum LII et solidis XVI de corantis vero libras XXI s. II et denarios quinque sive - E XXI s. II d. V corentis.</i>	AD06 -Nizza Archives caméales 52/24 n° 4 [fol. 49v] Comptes des clavaires, vol.4, f°49	Rigaud 2008, p. 215.  Caïs de Pierlas 1898, p. 195, note1.
043	1432	<i>Une traverse en fer, esparra, à la troisième porte du château, du poids de 10 livres : 6 gross. Les clous nécessaires pour ferrer ladite porte abattue par le vent : 1 gross.</i>	Registre des finances	Caïs de Pierlas 1898, p. 500.
044	1515 (14 juil.)	<i>Pont-levis du château (...) pro alio clavento facto pro reparando pontem levadisium dicti castris.</i>	AD06 Nizza Archives caméales 52/28 n° 50, feuille 3.	Rigaud 2008, p. 237.

# 1. Naissance et images de l'ensemble castral niçois, Xe-XVe siècle

045	1517 (16 avr.)	Trois portes dans le château ducal (...) <i>pro viginti duabus tabulis grossorum et uno cabriono de meleze ad faciendum tres portas in ducali castro Nicie videlicet in portus que sunt inter portam ferream et pontem levadicum et una ipsorum tam portarum es in giardino juxta dictum castrum.</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/28 n° 50, feuille 1.	Rigaud 2008, p. 238.
046	1542	III truelles pour le moulin a vent en la tore de la porte du donjon	AD06 Nizza Archives camérales 52/32 n°3.	Rigaud 2008, p. 255.
<b>Château neuf ou petit château</b>				
047	1250	Un castellan du <i>château neuf</i> , messire Jean	AD13, B1500, f° 11r.	Venturini 1984, p. 10, note 63.
048	1315 1316	Un castellan du <i>château neuf</i>	AD13, B1517, f° 95r/96v.	Venturini 1984, p. 10, note 63.
049	1333	(...) <i>Aliud fortalitium, appellatum Castrum Novum in dicta civitate (...)</i>	AD13, B 1057 B 1500, fol. 28 v°, Rationnaire de Raimond Scriptor.	Venturini. In Pécout dir. 2008, p. 252. Venturini 1984, p. 10.
050	1387	<i>Quoddam modicum castrum, partim disruptum et inhabitatum vocatum castrum novum., quod tenet et gubernat magister Durandus Bertrandi, sine gagiis aliquibus.</i>	Arch. Di Stato, Nizza e contado, mazzo 3.15	Caïs de Pierlas 1898, p. 46.
<b>Turris grossa (tour grosse)</b>				
051	1250	Un gardien de la <i>turris grossa</i> .	AD13, B1500, f°11r	Venturini 1984, p. 10.
052	1251	<i>Bona Bertrandi Bermundi : (...) item medietatem sale juxta turrem grossam</i>	Enquête sur les droits et revenus de Charles I <sup>er</sup>	Baratier 1979 p. 260, n°117.
053	1251	<i>Bona Auberti Bermundi : Domus de Podio Castelli (...) in dicto ante turrim grossam</i>	Enquête sur les droits et revenus de Charles I <sup>er</sup>	Baratier 1979 p. 260, n°117.
054	1315 1316	Un gardien de la <i>Turris Grossa</i>	AD13, B1517, f° 95r/96v	Venturini 1984, p. 10, note 63.
055	1354	Le poisson se vendrait près de la tour grosse <i>iuxta turrim grossam ante capitulum</i> (regium).	Comptes des clavaires, vol.15. M.H.P. Statuta Nicie, coll. 207	Caïs de Pierlas 1898, p. 195, note 1.
056	1387	<i>Magnam turrim vocatam turris grossa</i> dans laquelle se trouve le clavaire, avec en haut une cloche.	Arch. Di Stato, Nizza e contado, mazzo 3.15	Caïs de Pierlas 1898, p. 46.
057	1397	Réparation par un maçon à la tour grosse : 16 sol	Registre des finances	Caïs de Pierlas 1898, p. 490.
058	1398	Réparation à la cloche de la tour grosse : 16 sol. P.	Registre des finances	Caïs de Pierlas 1898, p. 491.
059	1437	(...) <i>porta nova in turri que est in angulo dicti castri a parte porte eiusdem castri (...)</i>	Comptes des clavaires vol. 5 AD06 Nizza Archives camérales 52/25 n° 15 [fol. 22v].	Caïs de Pierlas 1898, p. 195, note 1 Rigaud 2008, p. 217.
060	1437	(...) <i>et tendere habet ad turrim grossam (...)</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/4, n°14 et 52/6 n° 13 (f°52)	Caïs de Pierlas 1898, p. 200, note 3 Rigaud 2008, p. 218.
061	1440	(...) <i>incluso muro porte nove prope dictam turrim grossam constructam maiori latitudine (...)</i> (reçu de 1443)  (...) <i>de turri grossa sive magna sita prope portam exteriorem castri iam dicti (...) construere portale in dicto grosso muro (...) iuxtaque turrim grossam (...)</i>	Comptes des receveurs généraux, vol. 16, f°42  AD06 Nizza Archives camérales 52/6 n° 14 (Cptes Rec. Gen. Vol. 16)	Caïs de Pierlas 1898, p. 195, note 1.  p. 202, note 1
062	1442	(...) <i>iuxta turrim grossam et iuxta viam publicam (...)</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/6 n° 16 (Comptes des rec. gén., f°40,	Caïs de Pierlas 1898, p. 202, note 3.
<b>Tour aux cloches ou de la cloche</b>				
063	1402	<i>In turri campane</i> Dans l'inventaire après « <i>In camera bassa supra mare</i> » et avant « <i>In magna turri</i> ».	Comptes des gouverneurs de Nice, rouleau 2.	Caïs de Pierlas 1898, p. 393-397.
064	1405	<i>I turri campane (in castro)</i> Dans l'inventaire après « <i>camera scribarum</i> » et avant « <i>camera maiori</i> ».	Comptes des gouverneurs de Nice, rouleau 2.	Caïs de Pierlas 1898, p. 397-401.
065	1441	<i>In turri campane</i> Dans l'inventaire après « <i>In terrassia bassa</i> » et avant « <i>in turri regali</i> ».	AD06, Arch. Di Stato, Nizza e Contado, mazzo 5, n°3.	Caïs de Pierlas 1898, p.408.

## 1. Naissance et images de l'ensemble castral niçois, Xe-XVe siècle

066	1465	<i>In turri campane</i> Dans l'inventaire après « <i>In terrassa</i> » et avant « <i>In camera dormitorii gacherii</i> » et « <i>in turri regali</i> »	ADAM, Nizza Archives camérales 52/10, f°94-101.	Rigaud in PCR 2008, p. 227-228 (transcription partielle) Guilloteau 2013 Cf. Volume II - annexes : 1.1.2.7 Inventaire de 1465/1466, p. 26-31.
067	1503	(...) <i>lever la muraille du château a la part de la marine depuis la tort neuf jusqu'a la tort de la cloche et pour poser les pals de chene pourctés dedans ladicte muraille (...)</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/27 n° 39, pièce 19.	Rigaud 2008, p. 233.
<b>Grande tour et tour majeure</b>				
068	1402	<i>In magna turri</i> A la fin de l'inventaire après « <i>In turri campane</i> »	Comptes des gouverneurs de Nice, rouleau 2.	Caïs de Pierlas 1898, p. 393-397.
069	1412	(...) <i>correrium ante turrim maiorem dicti castris (...)</i> <i>murandum archerias maioris turris castris (...)</i> <i>pro incarcerando Aymoni Berini ex rebellibus Massuini (...)</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52 1/b (2)	Rigaud 2008, p. 215-216.
070	1430	(...) <i>pro suo salario et expensis trium dierum quibus vacavit coperiendo domum carceris Nicie que erat descoperta propter capcionem maioris turris dictem carceris.</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/24 n° 8.	Rigaud 2008, p. 216.
071	1506	(...) <i>pro una alia canoniera facta in magna turri dicti castris omnibus inclusis.</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/27 n° 42, pièce 14.	Rigaud 2008, p. 237.
072	1515 (14 juil.)	(...) <i>pro certo muro noviter constructo juxta magnam turrim dicti castris ubi reponnuter ligna primo pro duabus salmatum calcis</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/28 n° 50, feuille 3.	Rigaud 2008, p. 234.
073	1516 (16 avr.)	(...) <i>in giardino novo et juxta magnam turrim dicti castris et subtus latrinas.</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/28 n° 50, feuille 1.	Rigaud 2008, p. 238.
<b>Tour Royale</b>				
074	1416 1419	(...) <i>pro construerii et fieri faciendo corradorium novum maioris turris regalis castris Nicie mandato dicti domini gubernatoris quod corradorium factum fuit totum novum et hoc tam pro trabibus de meleze postibus eiusdem nemoris clavis seu agutis cordis ad faciendum pontes quod salariis carpentatoris et manoperioris qui dictum operis fecerunt inclusi omnibus et visis per dictem dominum gubernatoris libratis particularibus.</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/18, liasse 1416-1419.	Rigaud 2008, p. 216.
075	1417	<i>Deux douzaines de planches de pin pour la toiture de la Tour Royale.</i>	Registre des finances	Caïs de Pierlas 1898, p. 500
076	1418	<i>Une pièce de bois de chêne, una longa trapa quercorum, pour l'escalier de la Tour Royale : 1 flor. 3 gros.</i>	Registre des finances	Caïs de Pierlas 1898, p. 500
077	1419	<i>Gradium ad turrim regalem</i>	Comptes des clavaires, vol.3	Caïs de Pierlas 1898, p. 196, note 1.
078	1429	(...) <i>Pro constructione unius gradus lapidei pro eundo a platea castris ad coquinam dicti loci ex parte turris regalis, quoniam gradus qui ibi erant de bosco et anno quolibet diruebantur propter pluviam, quia coperiri non poterant (...)</i>	Comptes des clavaires, vol. 7	Caïs de Pierlas 1898, p. 196, note 3.
079	1429	<i>Quandam carreream lapideam cum vota seu crota ibidem opportuna, protendens de turri regali dicti castris usque ad quandam angulum castris eiusdem inthuentem versus civitatem seu regiam Provinciam, que pro ante constructa erat de ligno, periculosa valde et ad manutenendam sumptuosam, nec non certos merlos, unum super dicta turri regali a fulgure diruptum et duos in dicto angulo, et quandam gradum seu scalerium lapideum cum retencione seu banda in eodem necessario protendens a platea versus coquinam</i>	Comptes des receveurs gén. Vol. 6, f°73.	Caïs de Pierlas 1898, p. 196, note 4.
080	1430	(...) <i>per ipsum facto in castro Nicie faciendo correrios de bonis (mallonis barré) malonis in turre regali dictim loci (...)</i>  <i>Pro faciando correrios de bonis malonis in turri regali et pro rereparando duos merles dicti castris, qui erant distructi popter fulgurem.</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/24 n° 8, f° 13.  Comptes des clavaires, vol. 8	Rigaud 2008, p. 216.  Caïs de Pierlas 1898, p. 196, note 2.
081	1438	<i>pro reparatione unius alterius solari per eudem reparati pertuui et pertum de novo constructi in turri regali dicti castris</i>	AD06 Nizza Archives camérales 52/4 n° 12, f° 188v.	Rigaud 2008, p. 217 et 218.
082	1441	<i>iuxta turrim regalem.</i> Dans l'inventaire après « <i>In camera iuxta salam bassam</i> » et avant « <i>In panataria</i> ».	AD06, Arch. Di Stato, Nizza e Contado, mazzo 5, n°3.	Caïs de Pierlas 1898, p. 407.

## 1. Naissance et images de l'ensemble castral niçois, Xe-XVe siècle

083	1441	<i>In turri regali</i> Dans l'inventaire après « <i>In turri campane</i> » et avant « <i>In platea castris</i> »	AD06, Arch. Di Stato, Nizza e Contado, mazzo 5, n°3	Caïs de Pierlas 1898, p. 408.
084	1465	<i>In turroni regia</i> Dans l'inventaire après « <i>In camera dormitorii gacherii</i> » et « <i>In turri regali</i> » et avant « <i>In camera torrerii</i> »  (...) <i>solaris inferiori</i> (...) <i>in solaris secundo</i> (...) <i>in terno solaris</i> (...) <i>in quarto solaris</i> (...)	AD06, Nizza Archives caméales 52/10, f° 94- 101	Rigaud in PCR 2008, p. 227-228 (transcription partielle). Guilloteau 2013 Cf. Volume II - annexes : 1.1.2.7 Inventaire de 1465/1466, p. 26-31.
085	1551 1554	[fol. 103] (...) <i>a Pierre Croset pour avoyr racoustré la bandiere que l'on met au-dessus de la tour realle neufz gros, plus audict une livre de fil de pallomar sept gros et une aguylle ung gros, pour cinq palmes de bocqueran pour acoustrer et doubler ladicte bandiere sept gros et demy</i> (...) [fol. 114v-115] <i>Le XVIIe de juing 1551 (...) a maistre Pierre Villars pour avoir fourny une antene de sap pour mectre au dessus de la tour realle pour y atacher la grant bandiere</i> (...) <i>A maistre François Germat pour avoir abatu une partie de la tour realle de ce chasteau par le commandement de mr le prieur de Barlette cappitaine</i> [fol. 268v] <i>Ledict jour (16-20 mai 1554) esté faite une parcelle a Pierre Croset pour avoyr racoustré la grant enseigne que l'on mect au-dessus de la tour realle 5 gr.</i>	AD06 Nizza Archives caméales 52/33 n°10.	Rigaud 2008, p. 263.
Tour près de la porte				
086	1441	<i>In camera turris prope portam</i> Dans l'inventaire après « <i>In coquina magna</i> » et avant « <i>In capella</i> »	AD06, Arch. Di Stato, Nizza e Contado, mazzo 5, n°3	Caïs de Pierlas 1898, p. 407.
087	1465	Dans l'inventaire les deux mentions juste après la chapelle : <i>In camera prope portam</i> [147] <i>Primo lapidem sacrum</i> [151] <i>Item unam campanetam per capella</i>  <i>In camera porterii</i>	AD06, Nizza Archives caméales 52/10, f° 94- 101	Rigaud in PCR 2008, p. 227-228 (transcription partielle). Guilloteau 2013 Cf. Volume II - annexes : 1.1.2.7 Inventaire de 1465/1466, p. 26-31.
Tour cadri				
088	1441	<i>In solo sive fondo turris cadri</i> Dans l'inventaire après « <i>In panataria</i> » et avant « <i>In penore</i> »	AD06, Arch. Di Stato, Nizza e Contado, mazzo 5, n°3.	Caïs de Pierlas 1898, p. 408.
Tour torrerii				
089	1441	<i>In turri torrerii</i> Dans l'inventaire après « <i>In camera dormitorii gacheriorum</i> » et avant « <i>In camera super porta</i> »	AD06, Arch. Di Stato, Nizza e Contado, mazzo 5, n°3	Caïs de Pierlas 1898, p. 408.
090	1465	<i>In camera torrerii</i> Dans l'inventaire après « <i>In turroni regia</i> » et avant « <i>In camera super coquinam</i> »	AD06 Nizza Archives caméales 52/10 n° 36, pièce 94-101	Rigaud 2008, p. 227-228. (transcription partielle)
Tour basse				
091	1427	(...) <i>pro reparacione aqueductus cisterne existencis in turri bassa dicti castris, qui aqueductus erat destructus in tantum quod nulla aqua poterat intrare in eadem cisterna et erat necessarium facere reparari, ut castrum abundaret aqua</i> (...)	Comptes des clavaires, vol.5.	Caïs de Pierlas 1898, p. 193-194, note 6.
092	1428	(...) <i>Pro cisterna turris basse infra castrum civitatis Nicie</i> (...)	AD06 Nizza archives caméales 52/24 n° 7 pièce 26	Rigaud 2008, p. 216.
Tour Marbismani				
093	1513	Concession faite à la ville de certains terrains vagues aux alentours des fortifications <i>Infra menia citadelle, barrium novum et totum fortalitium clausum, ac iuxta domum heredum nobilis Honorati Badati et Antonii condomini Castellarii, turrim Marbismani, terram conventus Carmelitarum, usque ad balmam super viam de Bonserret, recte versus barrum prope turrim moli</i> (...)	AD06, Arch. Di stato, Nizza e contado, maz. 6, 9.	Caïs de Pierlas 1898, p. 197-198.
Tour ronde				
094	1539	<i>VI tonneaux deffonces pour saler chairs en la tour ronde</i>	AD06, registre de comptes du château, Nizza arch. Cam. 52/32, f°54-55	Rigaud 2008, p. 255

## 1. Naissance et images de l'ensemble castral niçois, Xe-XVe siècle

095	1547	(...) clouz qui ont esté deslivrez de la monition du donjon pour accoustrer le moulin de la farine que est aupres de la tour ronde du donjon (...)	AD06 Nizza Archives camérales 52/32 n° 7 f°102	Rigaud 2008, p. 260.
096	1549	[fol.4] por une douzaine de fulletz en tolle estagnades pour le pomeaut de la tour mesme du donjon, monte 3 fl. 6 gr. [fol. 14] (voir fol. 349) Le Ville de juing 1549 (...) a Honorat Berthin pintre pour son labeur d'avoir peinte les armes de Savoye et la banderolle pour mectre au dessus de la tour que l'on a couvert a neuf au donjon [fol. 15v] (...) a Mr Baillif pour avoyr faitet soulder les tolles de la banyere des pomeaux de la tour du donjon et pour avoyrourny l'estaing des taisches (...) [fol. 16] Le Xille juing 1549... Jehan Farauld et aultres camalles ses compaignons pour deux centz vingt quintaulx d'ardoyse qu'ils ont apporté de la marine en ce chasteau pour couvrir la tour du donjon 7 fl. 4 gr A Patron Jehaneton Mantega pour le nolit desdictes ardoises qu'il apporte despuis Gelnès (Gilmes, Guillaume?) icy a Nyce (...)	AD06 Nizza Archives camérales 52/33 n°10.	Rigaud 2008, p. 262.
097	1551	(...) pour trois journées qu'ilz ont travaillé a trier la fromagerie et les lardz et les remettre dans la tour ronde (...)	AD06 Nizza Archives camérales 52/33 n°10. [fol. 182]	Rigaud 2008, p. 263.
098	1552	(...) tant pour les guetz de la tour ronde que pour la plateforme 1200 clos de 4 gr. le cent	AD06 Nizza Archives camérales 52/33 n°10. [fol. 194]	Rigaud 2008, p. 263.
099	1555	Le Vle d'avril 1555 a esté faite une parcelle a Me Honorat Bensa pour avoyrourny une serrure pour la prison de la tour ronde ou l'on tient les esclaves (...) 2 fl.	AD06 Nizza Archives camérales 52/33 n°10. [fol. 307v]	Rigaud 2008, p. 263.
100	1697	« la tour des archives 58 est trop élevée, on la pourrait abaisser d'un étage »	AsT, corte, Materie militari, intendenza Generale delle fabbriche e fortificazioni : mazzo 1, fasc. 19.7, f° 11.	Guilloteau 2013 Cf. Volume II - annexes : 2.4.6.2 Projet général et raisonné des ouvrages, p. 149.
101	1705	Au donjon, la tour (2) à trois étages (...)	SHD Vincennes, 1VH1271, pièce n°16 (Description du Château de Nice de Niquet à l'attention du duc de Berwick)	Guilloteau 2010b Cf. Volume II - annexes : 2.5.2.1 Description du château par l'ingénieur Niquet, p. 212.
102	1706	« 10, tour servant de magasin à poudre »	GR 1A1973, pièce 98	Guilloteau 2010a Cf. Volume II - annexes : 2.4.7 Lozières d'Astier et le démantèlement du Château de Nice, p. 192.
103	1717	La tour ronde 8 haute de 7 toises 2 pieds 6 pouces	L'art de construire les modèles des places de guerre in Bozzolino, le Petit Vulcain, 1717, f° 307v. Bibliothèque Royale de Turin.	Guilloteau 2013 Cf. Volume II - annexes : 2.6 Andrea Bozzolino, p. 236.
<b>Des tours</b>				
104	1438	In duabus magnis turribus (autre que la Tour Royale) pro constructione sex solariorum per ipsum de novo constructorum in duabus magnis turribus dicti castris Nicie.	AD06 Nizza Archives camérales 52/5 (f° 199v)	Rigaud 2008, p. 218.
105	1717	3 tours B. D. C. étaient presque égales en hauteur à peu près de 8 toises.	L'art de construire les modèles des places de guerre in Bozzolino, le Petit Vulcain, 1717, f° 306. Bibliothèque Royale de Turin.	Guilloteau 2013 Cf. Volume II - annexes : 2.6 Andrea Bozzolino, p. 236.

Quatre cents ans d'histoire des constructions et des aménagements du château sont rapportés dans seulement 105 entrées de sources laconiques, s'étendant du logement du comte cité au XII<sup>e</sup> siècle (001) à une description faite sur 3 tours au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (105). Malgré la rareté des informations durant cette longue période, compliquant grandement le travail de restitution



historique, notre tableau permet toutefois de mettre l'essentiel en exergue grâce à une vision d'ensemble clarifiée : le château comprenait un palais, une chapelle et un certain nombre de tours. Par recoupement, les différentes mentions du palais (004 à 008, 0010, 011), de la forteresse (010, 011, 012, 013), du château (011, 013 à 019) et du *grand château* (010) renvoient assurément à un seul et même ensemble castral, rattaché aux comtes de Provence jusqu'en 1387, puis aux comtes de Savoie. Désigné comme château ducal à partir de 1441 (016) jusque dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, l'édifice apparaît sous la dénomination de donjon à partir de 1542 (026 et éléments comptables annexes).

Par contre, notons qu'aucune mention ne permet de faire le lien entre le palais et le logement du comte de 1157 (001), ni avec le château des Aragonais cité en 1215 (003). Cependant, il se distinguait nettement d'une « maison royale » mentionnée en 1333, située devant le château (002).

**La chapelle castrale dédiée à Saint Lambert** (020 à 034) se situait bien dans l'enceinte du château ou palais, comme l'indiquent les mentions « *infra palatium* » (020), « *in palatio* » (021). D'après les textes, elle était construite à proximité immédiate d'une ou plusieurs pièces du palais (024, 027 à 029). Aucune mention ne la situe proche de la Tour grosse (020 à 034), contrairement aux diverses interprétations l'identifiant au bâtiment « à abside » sur le plan de Carlo Morello. En réalité, ce dernier s'est révélé constituer la Tour grosse elle-même<sup>104</sup>.

D'après les différentes mentions, la **Tour grosse** se distinguait nettement du reste du château avant la construction de la deuxième enceinte. Proche de la porte extérieure du château (053), à proximité de la voie publique (062), elle côtoyait également une deuxième porte traversant un mur construit au XV<sup>e</sup> siècle et coupant d'est en ouest le front nord du plateau supérieur (060, 061). A noter qu'un gardien occupait cet édifice en 1250 et 1315 (051, 054).

Quant au bâtiment carré, assimilé jusqu'alors à la Tour grosse, nous pensons qu'il s'agissait plutôt du corps de garde mentionné par Gioffredo<sup>105</sup>. Il fut certainement construit à la suite de l'édification de la muraille nord du plateau supérieur au XV<sup>e</sup> siècle, ou lors des aménagements modernes du XVI<sup>e</sup> siècle, afin d'assurer la surveillance de la porte principale.

Rarement mentionné dans les textes (047 à 050), le **château neuf** était explicitement distinct du *grand château* en 1333. Bien que non localisé, il est désigné comme étant une autre forteresse de

---

<sup>104</sup> Cf. 1.2.2.1 Le château comtal dans l'iconographie : entre symbolisme et réalité - les plans géométriques - [T.9].

<sup>105</sup> Gioffredo 2008, vol. 2, p. 413.

la ville (049). Il possédait un castellan propre en 1250 et 1315 (047, 048), et la dernière mention de 1387 le présente comme « *un petit château en partie détruit et inhabité* », tenu et régi par un notaire (050). L'absence d'évocation après cette date tiendrait peut-être à la disparition de l'édifice, mais cette éventualité contredirait les auteurs l'identifiant à la Tour ronde (094 à 103). Par ailleurs, l'appellation de *château neuf* ne fait pas forcément référence à une précision chronologique. Les textes n'énoncent nullement qu'il fut plus récent que le *grand château*.

Contrairement aux autres bâtiments représentés dans les sources iconographiques, les tours ci-après sont toutes mentionnées dans les inventaires castraux, et donc situées sur l'enceinte palatiale ou à proximité immédiate du palais :

- dans l'inventaire du château, seule la **Tour aux cloches** (063 à 067) est mentionnée parmi les autres pièces du palais, ce qui tendrait à prouver sa contiguïté avec celui-ci. Elle est toujours citée avant la Tour Royale ou grande Tour, plus éloignée, et correspondrait à la tour [T.3]. L'élévation de l'enceinte occidentale du plateau supérieur en 1503 la placerait à l'angle nord-ouest du château (067) ;
- le recoupement des nombreuses mentions concernant la **Tour Royale** (074 à 085) et la grande Tour, la tour majeure ou maîtresse (068 à 073) permet de les rapprocher et de les identifier comme une seule et même construction. Toujours mentionnée après la Tour aux cloches, elle est couronnée d'un crénelage (079), et possède quatre niveaux (084) desservis par des escaliers (077). La Tour Royale est surmontée d'un mât arborant une bannière (85), en tout point semblable à la tour [T.6] dans l'iconographie. A plusieurs reprises, il est question de construire un « *corradorium* » neuf en pierre (074), ou « *correrios* » de bonnes pierres (080). Ces termes sont difficiles à définir, et ne peuvent renvoyer à une simple « *ceinture ou couloir de pierres* ». Le « *passage sur mâchicoulis* » traduit par Philippe Jansen ne nous convainc pas non plus<sup>106</sup>. La tour est partiellement abattue en 1551 (085), mais sans précision donnée sur la partie détruite. A l'occasion, cette tour maîtresse percée d'archères (069) fait également office de prison (069, 070) ;
- **les trois tours, Cadri, Torrerii et « près de la porte »** sont mentionnées dans un même inventaire en 1441 (086, 088, 089), impliquant qu'elles soient distinctes les unes des autres. Leurs mentions posent un certain nombre d'interrogations :
  - ✓ **la tour Cadri** n'est citée qu'en 1441 (088), et sa dénomination pourrait renvoyer au terme *cadrus, quadrus* présent dans différents textes et glossaires, évoquant

---

<sup>106</sup> Jansen 2013, p. 100.

« l'angle d'une construction »<sup>107</sup>. Cette tour se situerait donc dans l'angle nord-est de l'enceinte palatiale [E2], et correspondrait à la tour [T.5] ;

- ✓ comme la précédente, la **tour Torrerii** n'est indiquée qu'une seule fois (089), et renfermerait un bois de lit. La mention (090) renvoie quant à elle à la *camera torrerii* contenant un sommier, un matelas, un banc et un dressoir. Cette chambre et la tour du même nom étaient très probablement liées, mais aucune note ne permet de l'affirmer. Le positionnement de la tour s'avère difficile : l'inventaire de 1441 la situe entre la tour *Cadri* et la Tour aux cloches, mais le texte de 1465 la place après la Tour Royale et avant la Chambre de la porte. Néanmoins, bien que positionnant la tour dans la même zone, cette dernière précision induit paradoxalement un circuit inversé. D'après l'ensemble des documents et les possibilités restantes, nous la relierons quant à nous à la tour [T.4] située entre la Tour aux cloches et la tour *Cadri*, suivant l'inventaire de 1441 ;

- ✓ l'appellation « **près de la porte** » inciterait à situer cette tour à l'angle nord-est, à proximité immédiate de la porte principale du château sur l'enceinte palatiale [E.2], à l'endroit même où nous avons positionné la tour *Cadri*. Ces deux tours sont cependant bien différenciées dans l'inventaire de 1441 et cette appellation de tour « *près de la porte* » pourrait tout aussi bien renvoyer à d'autres portes du château. D'après les textes, cette mention renverrait au moins aux 3 portes (019 à 025) permettant l'accès à l'intérieur de l'édifice castral, auxquelles s'ajoutait la porte principale du palais.

Les inventaires de 1441 et de 1465 placent respectivement la chapelle avant cette tour (086) ou après une porte (087), relativement au choix du cheminement opéré. Par ailleurs, une « chambre de la porte » contenait « une cloche pour la chapelle » et un autel, induisant une proximité avec ce lieu de culte. Cet ensemble composé d'une chambre, de la chapelle et de la tour près de la porte pourrait alors indiquer que cette dernière se situait non pas sur l'une des deux enceintes du château, mais bien à l'entrée du palais. En effet selon les inventaires, la chapelle se trouvait bien dans le palais, ou y était étroitement accolée ;

- dans l'iconographie, les mentions **Tour basse** (091, 092) ou **Tour ronde** (094, 103) renvoient à la tour située en contrebas du château, dans l'angle sud-ouest. Celle-ci fut assimilée par Caïs de Pierlas à la tour *Marbismani* de 1513 (092). Cette source précise clairement la situation de cette construction, pouvant effectivement être rapprochée de la tour « ronde » ou « basse ». Toutefois le choix de Caïs de Pierlas de la confondre

---

<sup>107</sup> Bruchet 1907, p. 598 et Carrier, Corbière 2005, p. 344.

également avec le *château neuf*, à une époque antérieure, n'est confirmé par aucune source.

Les mentions « *fulletz en tolle estagnades pour le pomeaut* », « *soulder les tolles de la banyere des pomeaulx* » et « *l'estaing des taises* » (096) renvoient à l'ornement, ou amortissement, soutenant la bannière représentée dans l'iconographie. Celle-ci est toutefois moins imposante que celle de la Tour Royale. En dehors de l'enceinte palatiale, la Tour ronde n'apparaît jamais dans les inventaires. Couverte d'ardoises en 1549 (096), elle possédait trois étages (101) et une citerne (091, 092). Sa hauteur de 12 m environ, donnée par Bozzolino, nous paraît sous-évaluée (103). Au cours des siècles, elle servit de garde-manger (094, 097), de prison pour les esclaves (099), d'archives (100) ou de magasin à poudre (102).

Les textes permettent ainsi d'identifier 7 tours sur les 9 représentées dans l'iconographie. Une tour ronde [T. 11] et une tour quadrangulaire [T.7], respectivement dans les angles sud-est de la première et de la deuxième enceintes [E.1] [E.2], semblent oubliées dans les textes. Cette absence confirmerait plutôt notre hypothèse d'un redent situé en [T. 7], et d'une tour ouverte à la gorge en [T.11].

### 1.2.3 Les vestiges sur le terrain : empreinte d'une architecture disparue

Le château comtal, comprenant le palais et ses dépendances, se situait sur le point culminant de la colline à une altitude de 92,40 m. Dominant le plateau supérieur d'une quinzaine de mètres, ce promontoire rocheux couvre une surface de 4 000 m<sup>2</sup> environ, avec une longueur de 80 m du nord au sud et une largeur de 67 m d'est en ouest. Plusieurs vestiges ont été inventoriés sur cette emprise en 2005 par Henri Geist<sup>108</sup>, et par nous-même entre 2007 et 2013 dans le cadre du PCR de la colline du Château de Nice. La plupart d'entre eux sont conservés dans des remontages modernes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ou dans des aménagements contemporains du parc réalisés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Certains apparaissent également sous un important couvert végétal restreignant leur étude. Dans ce contexte, l'étude archéologique s'est avérée précieuse et productive, malgré un parc protégé et une végétation limitant considérablement les zones de fouille et l'emprise des sondages<sup>109</sup>. De 2010 à 2014, notre approche méthodique a permis de fournir des éléments essentiels au renouveau de l'étude de l'ensemble architectural (**fig. 14**).

---

<sup>108</sup> Geist, Bernardi 2003-2004, p. 22-52.

<sup>109</sup> Les fouilles menées dans le cadre du PCR de la colline du Château, sous la direction de Marc Bouiron, ont bénéficié du travail bénévole de nombreux étudiants en Histoire et Archéologie.

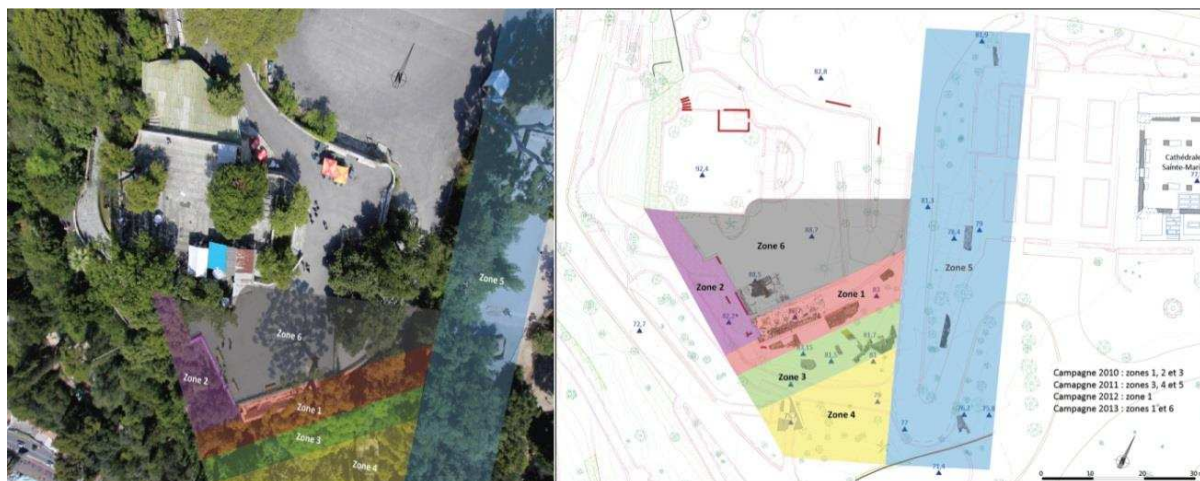


Figure 14 : Zones de fouilles entre 2010 et 2013 et leur contexte (cl. Pierre Behar, DAO E. Guilloteau).

L'objectif de la première campagne en 2010, menée sur les secteurs méridional et occidental du château comtal, fut l'évaluation du potentiel archéologique jusqu'alors considéré comme modeste, voire inexistant<sup>110</sup>. La mise en évidence de ce dernier a révélé tout l'intérêt de l'étude de ce site sur lequel les sources médiévales manquent cruellement. Malgré tout, l'analyse, l'identification et la restitution en plan d'un certain nombre de vestiges ne nous ont rapproché que très modérément de la réalité de l'édifice. Toutefois cette étude a permis de percevoir de nouveaux éléments de réflexion sur :

- des structures bâties indéterminées ;
- les types d'appareil observés dans les différentes maçonneries ;
- le travail sur le substrat ;
- l'organisation de l'espace suivant la topographie du lieu ;
- les différentes phases d'aménagements.

La seconde opération menée en juillet 2011 a eu pour but d'analyser la circulation entre les deux enceintes et de compléter les données sur les parties sud et est de cette double ceinture de murailles<sup>111</sup>. Le dégagement d'une section de coursière située parallèlement entre les enceintes a permis d'apporter quelques éléments de réponse sur la circulation entre celles-ci, confirmant un cheminement aménagé entre [E.1] et [E.2], et une absence de fossé hormis celui créé par l'élévation du parapet de la coursière. Sur le front sud, au niveau de la première enceinte, les fouilles ont permis de :

- dégager l'escarpe et la contrescarpe du fossé protégeant l'entrée ;
- positionner précisément la tour [T.11] à l'angle sud-est ;
- mettre au jour les vestiges potentiels du corps de garde du XV<sup>e</sup> siècle appuyé à la Tour grosse [T.10], et situer ainsi l'angle nord-est de la première enceinte.

<sup>110</sup> Guilloteau 2010c, p. 869-958. Cf. Volume II - annexes : 4.3.1 La zone sud du château comtal, campagne 2010, p. 331-375.

<sup>111</sup> Guilloteau 2011, p. 19-70. Cf. Volume II - annexes : 4.3.2 L'enceinte [E 1], campagne 2011, p. 376-404.

La campagne archéologique de 2012<sup>112</sup> a concerné un secteur qualifié par nous de « plate-forme intermédiaire » de par sa position topographique à l'intérieur de la seconde enceinte [E.2] ou enceinte palatiale. Elle s'est effectuée en aire ouverte, contrairement aux campagnes précédentes limitées à des sondages ponctuels imposés par le couvert végétal du parc. Cette première fouille réalisée sur une surface importante a permis l'intervention d'engins mécaniques pour le décapage, et la compréhension de l'ensemble dans sa globalité, révélant ainsi :

- la conservation de la partie sud de la seconde enceinte dans sa totalité ;
- la présence de l'accroche de la tour [T.8] au niveau de la muraille ;
- des vestiges antérieurs à ceux de l'enceinte.

Malheureusement très perturbé par les aménagements modernes et contemporains, le site n'a pas fourni une stratigraphie significative, et seule une chronologie relative a pu être établie pour les maçonneries.

La poursuite des fouilles en 2013<sup>113</sup> sur l'extrémité orientale de ce secteur a révélé cependant une partie des couches stratigraphiques en place apportant de nouvelles précisions chronologiques, et a permis de comprendre les liens entre la tour ou bâti [T.7] et la seconde enceinte [E.2]. La campagne s'est ensuite poursuivie au niveau de la cour du palais comtal, sur la zone des dépendances. De fait, le dégagement du parement oriental de l'enceinte palatiale occidentale a complété positivement les observations réalisées en 2010. D'autres structures étudiées sur ce secteur et la topographie du lieu nous ont amené à réviser notre opinion sur l'évolution de la défense sur ce point culminant de la Colline. Postérieurement à la période médiévale, les nombreux aménagements modernes ont montré une activité intense de remontage des maçonneries et de rénovation des sols.

Ces différentes campagnes ont concouru à la désignation de repères archéologiques délimitant l'espace de la fortification, afin de répondre à l'un des buts essentiels de l'étude : retrouver le plan du château comtal sur le site de la Colline pour en comprendre l'organisation architecturale. La restitution partielle du plan castral sur le terrain a été rendue possible grâce aux fondations de murs (enceintes [E.1], [E.2] et contrescarpe) et de structures bâties (tours [T.7], [T.8] et [T.11]), mais aussi grâce au relief (**fig. 15**).

---

<sup>112</sup> Guilloteau 2012b. Cf. Volume II - annexes : 4.3.3 La plate-forme intermédiaire, campagne 2012, p. 405-427.

<sup>113</sup> Guilloteau 2013a, p. 19-26 ; 75-77. Cf. Volume II - annexes : 4.3.4 Fin de la plate-forme intermédiaire et dépendances du palais, campagne 2013, p. 428-459.







**Figure 16** : Rocher taillé en abrupt au sud du promontoire dominant le plateau supérieur de la Colline, limite d'un ancien chemin (cl. E. Guilloteau).

Du haut de ce niveau, une pente douce formant un glacis s'élevait jusqu'à la première enceinte, à l'endroit où l'on trouve encore aujourd'hui le substrat taillé en replat pour recevoir sa fondation (**fig. 15** (repère b)). Le rocher s'élève ensuite sur un même degré de pente jusqu'à la coursière aménagée entre les deux enceintes, où une nouvelle taille assura l'assise de cet aménagement particulier (**fig. 15** (repère c)). D'autres traces de tailles avec replats et abrupts sont visibles au niveau de la seconde enceinte, à la hauteur de la tour ou bâti [T.7] (**fig. 15** (repère d)), jusqu'au point situé à 86,70 m où un nivellement du substrat a formé une plate-forme intermédiaire (**fig. 15** (repère e)). La présence de nombreuses autres traces de tailles s'observe jusqu'à la cour du palais située à 88,5 m (**fig. 15** (repère f)), réalisées notamment pour recevoir les fondations des maçonneries et marquer un nouveau palier<sup>116</sup>. Au nord-ouest de la cour, le rocher est de nouveau travaillé pour délimiter clairement la partie sommitale et l'emprise sud du palais comtal (**fig. 17** et **15** (repère g)).

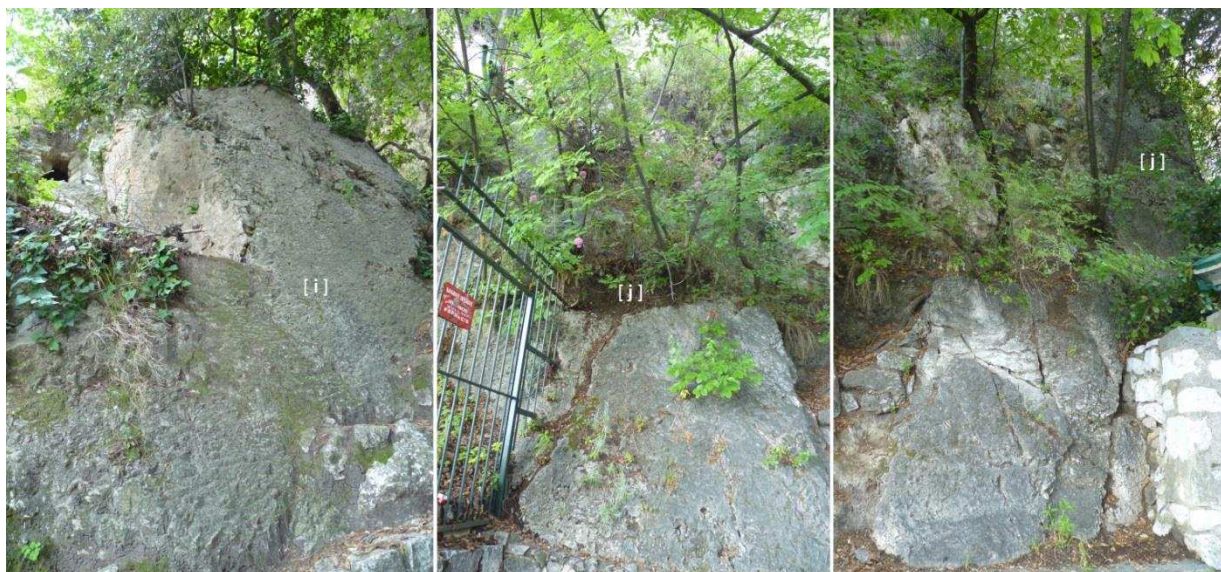


**Figure 17** : Rocher taillé marquant l'emprise sud du palais comtal (cl. E. Guilloteau).

Les abrupts naturels ont été utilisés sur la partie occidentale pour fonder une partie de la muraille en contrebas des dépendances (**fig. 15** (repère h)). Par contre, sur le même front, le substrat a été taillé en abrupt au-dessous du palais comtal, offrant aux murailles de grandes sections talutées permettant aujourd'hui de retrouver l'emprise exacte de ce côté du palais (**fig. 18** et **15** (repères i et j)).

<sup>116</sup> Guilloteau 2012b, p. 1-35. Cf. Volume II - annexes : 4.3.3 La plate-forme intermédiaire, campagne 2012, p. 407-408.





**Figure 18** : Rocher taluté marquant les angles nord (i) et sud (j) de la face ouest du palais comtal (cl. E. Guilloteau).

Le substrat a également été taillé sur le front oriental, soit en arrondi pour fonder la tour ronde [T.11], soit avec un replat pour asseoir le mur de contrescarpe du fossé<sup>117</sup> (**fig. 15** (repères k et l)). Masqué par les aménagements contemporains, le socle rocheux n'a pu être étudié sur le front nord, même si les courbes de niveau et les aménagements permettent malgré tout une lecture des ruptures à cet endroit (**fig. 15** (repères m et n)).

Toutes ces observations pallient l'absence de fortifications et de bâtiments dans les tentatives de restitution de leur emprise. Insistant sur l'étagement et la distribution dans l'espace des anciennes constructions, elles complètent notablement le levé topographique des vestiges<sup>118</sup>. Les juxtapositions topographiques et la prise en compte des reliefs naturel ou anthropisé permettent également d'ajuster les différentes versions des plans anciens, aux déformations non négligeables.

### 1.3 Le plan du château comtal suivant les sources et la topographie

La topographie constitue un élément essentiel dans toute étude archéologique, permettant de resituer dans l'espace les vestiges de l'occupation d'un site.

#### 1.3.1 De l'utilité du levé topographique : la déformation et le choix des plans

Les nombreuses déformations des plans anciens doivent nous mettre en garde sur les risques d'erreurs liés à toute interprétation. La superposition de plusieurs plans, rapportés à une même échelle et ajustés sur des points de repère précis, révèle des positionnements et des grandeurs très variables dans les éléments architecturaux d'un même ensemble (**fig. 19**).

<sup>117</sup> Guilloteau 2011, p. 25-29 et 30-32. Cf. Volume II - annexes : 4.3.2 L'enceinte [E.1], campagne 2011, p. 381-387.

<sup>118</sup> Les levés topographiques ont été réalisés chaque année par le Service Topographique de Nice Côte d'Azur.

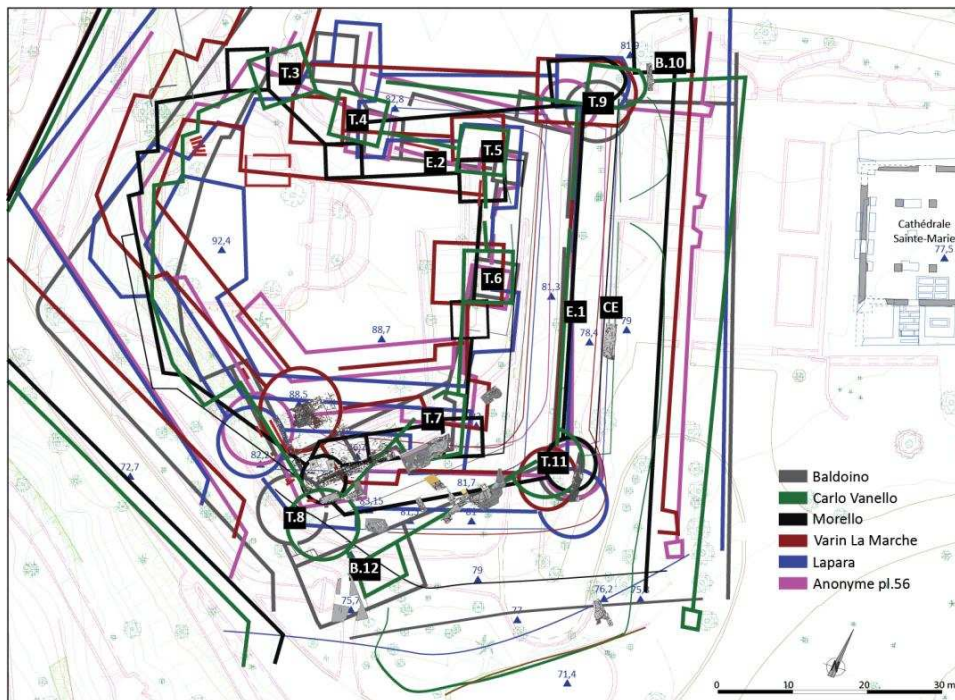


Figure 19 : Distorsions mises en évidence par la superposition des plans anciens (DAO E. Guilloteau).

Plus qu'un effet d'optique, cette superposition montre les différences, les distorsions entre les plans sur une zone relativement restreinte. Ces déformations s'étendent bien entendu à l'ensemble du plan général de la forteresse, et infirment la plupart des liens supposés. Toutefois la localisation des principaux éléments architecturaux demeure possible, suivant leur importance sur le terrain. Le choix des plans signifiants passe donc nécessairement par le recouplement des tracés avec les vestiges relevés sur le site.

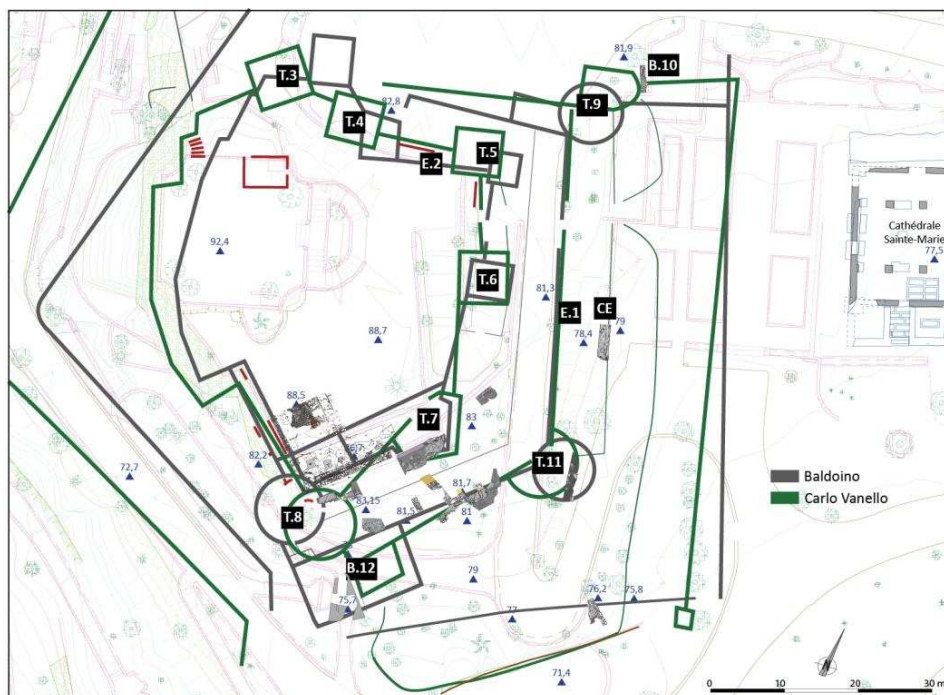


Figure 20 : Les deux plans les plus conformes à la réalité du terrain (DAO E. Guilloteau).

Dans les dessins de Baldoino (en gris) ou de Carlo Vanello (en vert), l'iconographie semble en adéquation avec la réalité archéologique (**fig. 20**) :

- au niveau de la tour [T.5], le tracé de la seconde enceinte suit les vestiges MR12003 et MR12004<sup>119</sup> sur les deux plans ;
- le positionnement de la tour [T.7] recoupe les vestiges SB12218, SB12021 et MR12014<sup>120</sup> ;
- la tour [T.8] est située à proximité des vestiges SB12021, SB12023, MR12013 et SB12016, plus particulièrement sur le plan de Baldoino qui a pratiquement positionné son dessin au niveau de l'accroche de la tour<sup>121</sup> ;
- entre ces deux dernières tours, ce plan suit exactement le tracé de la seconde enceinte au niveau de la plate-forme intermédiaire, et s'ajuste au nord sur le second mur du parc, à l'intérieur, au niveau de la cour du palais et des dépendances ;
- à l'ouest, les deux tracés suivent ensemble la seconde enceinte (MR12009), le plan de Carlo Vanello coïncidant ensuite davantage avec l'emprise du palais comtal ;
- les deux dessins situent la tour [T.11] au même endroit, avec une situation plus juste pour Vanello et un tracé concordant avec la taille en arrondi du substrat comme assise de la tour. L'auteur a représenté cette tour ouverte à la gorge rejoignant ainsi le dessin d'Ercole Negro. Les deux plans font passer le tracé de la première enceinte par MR12037, Carlo Vanello reproduisant exactement le mur de contrescarpe du fossé au niveau du vestige (MR12001)<sup>122</sup> ;
- dans l'angle nord-est, le plan de Carlo Vanello appuie exactement la Tour grosse [T.9] sur le vestige SB12021, pouvant provenir du mur occidental du corps de garde [B.10] du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle ;
- le bâtiment [B.12] est représenté au niveau de SB12007, vestige important mais postérieur au château comtal. Le plan de Baldoino le positionne le plus précisément ;
- enfin, Carlo Vanello a tracé un dénivelé important suivant très précisément l'escarpement rocheux réel, au niveau de « la mare aux canards » actuelle plus au sud (repère a), où se situait un ancien chemin<sup>123</sup>. De la même façon, Baldoino l'a dessiné d'un trait, mais légèrement plus au nord.

Toutes ces disparités montrent ainsi la nécessité d'un nouveau tracé.

---

<sup>119</sup> Guilloteau 2009b, p.986 - Guilloteau 2008, p.653-654, 657-658.

<sup>120</sup> Guilloteau 2010b, p. 884-891, 932-935. Cf. Volume II - annexes : 4.3.1 La zone sud du château comtal, campagne 2010, p. 336-343.

<sup>121</sup> Guilloteau 2009b, p. 902-914.

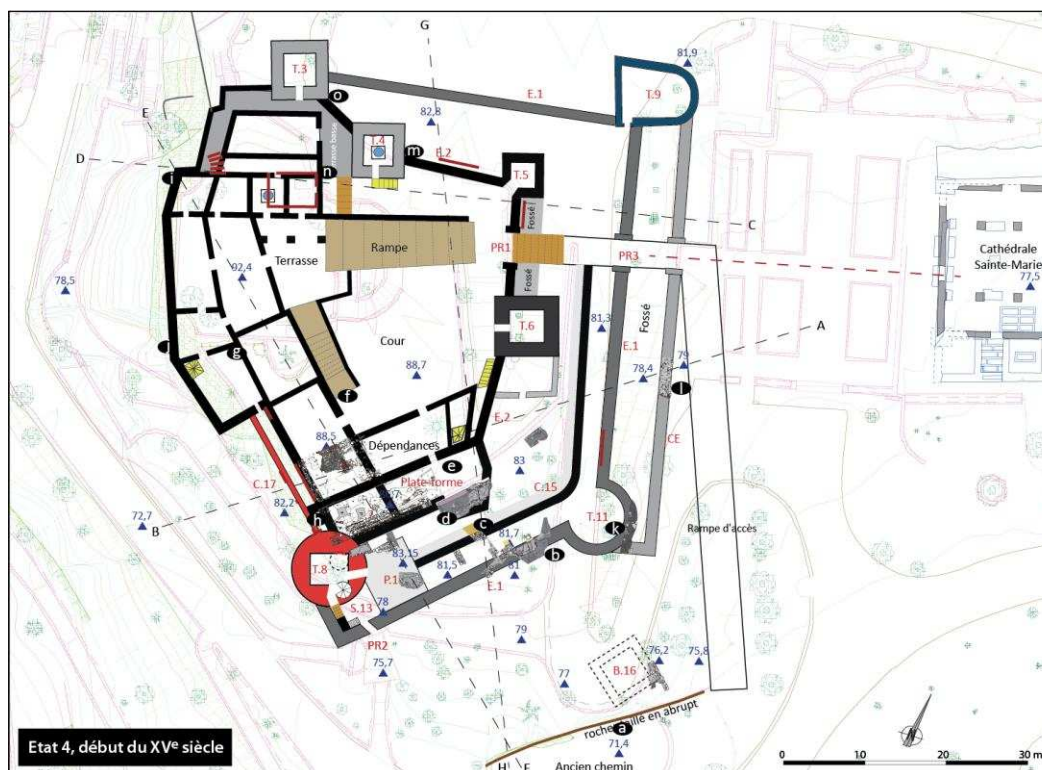
<sup>122</sup> Guilloteau 2011, p. 25-36. Cf. Volume II - annexes : 4.3.2 L'enceinte [E.1], campagne 2011, p. 381-391.

<sup>123</sup> Cf. 1.2.3 Les vestiges sur le terrain : empreinte d'une architecture disparue, p. 54.



### 1.3.2 Plan et coupes de l'ensemble castral au début du XV<sup>e</sup> siècle

L'apport des sources textuelles et iconographiques, les différents vestiges et la prise en compte du relief autorisent aujourd'hui une restitution en plan totalement inédite de l'ancien château comtal au XV<sup>e</sup> siècle, reposant sur des faits avérés (fig. 21).



**Figure 21** : Restitution en plan du château comtal au début du XV<sup>e</sup> siècle à partir des différentes sources (DAO E. Guilloteau. Positionnement topographique des vestiges archéologiques, D. Bocchino/SAVN).

La concordance entre les vestiges dégagés et notre plan permet de proposer un tracé exact d'une partie importante du château. Les incertitudes sur le reste du dessin ont été éclaircies par les plans anciens retenus, l'étude topographique du site ayant désigné plusieurs repères significatifs. A l'ouest, l'emprise du palais comtal est indéniable, située sur le point culminant de la Colline, en surplomb de l'escarpement rocheux formant un talus (repères i, j). Dans la partie sud du château au niveau de la plate-forme et des dépendances, à l'intérieur de la deuxième enceinte ou enceinte palatiale [E.2], la correspondance parfaite entre l'aménagement du parc, le relief, les vestiges archéologiques et le tracé de Baldoïno ne peut être une simple coïncidence. Les vestiges à l'angle nord-est de l'enceinte [E.2] permettent de tracer cette dernière et d'ajuster la tour [T.5]. Les deux autres tours [T.3] et [T.4] sur ce front ont été positionnées suivant les deux plans anciens et les observations de terrain :

- l'arrachement de la partie ouest de la courtine (repère m) situant la tour [T.4] ;
- l'augmentation brutale du dénivelé (repère o) localisant la face orientale de la tour [T.3] et la courtine la reliant à [T.4].

Sur le front oriental, la porte principale a été placée en se basant sur l'arrachement sud de la courtine, et suivant les plans anciens.

Lors de la réalisation de notre tracé, les ouvertures successives dans les enceintes [PR1] et [PR3] se sont retrouvées situées bien involontairement dans l'axe précis de l'ouverture de la cathédrale Sainte-Marie, coïncidence remarquable que nous retrouvons dans l'iconographie. Sur ce même front, le positionnement de la première enceinte [E.1], des tours [T.9], [T.11] et de la contrescarpe du fossé a été grandement facilité par les vestiges mis au jour. De la même façon, la tour [T.6] et le front sud ont été dessinés d'après les plans anciens recalés et les ruines des différents éléments à proximité.

Dans son état le plus avancé, le château s'inscrivait ainsi dans un pentagone irrégulier d'une surface de 4940 m<sup>2</sup> environ. Sa première enceinte [E.1] se développait sur trois fronts, sur une longueur de 116 m environ. La seconde enceinte [E.2], incluant la base du palais comtal à l'ouest, présentait un développement de 220,90 m sur quatre autres fronts formant également un pentagone irrégulier, d'une surface de 4570 m<sup>2</sup> environ<sup>124</sup>. Les levés topographiques permettent également de tirer les profils du château suivant les axes est-ouest et nord-sud.

Sur le front est (**fig. 21** (suivant les lignes **AB, CD**) et **fig. 22 (1 et 2)**), la cour du château dominait d'une dizaine de mètres le niveau du sol du dernier état de la cathédrale Sainte-Marie (cathédrale IV, XV<sup>e</sup> siècle (?)). Le relief au niveau de la cour présente un dénivelé juste devant la seconde enceinte, certainement dû à l'aménagement contemporain du site, avec un chemin montant en pas d'âne vers le point de vue. Les enceintes s'étageant en degrés successifs sont séparées de 10,5 m, avec un dénivelé de 5,5 m environ. La seconde enceinte [E.2] et la coursière [C.5] peuvent être situées suivant la restitution du plan, mais aussi en fonction des ruptures réparties dans la pente. A la différence des autres fronts, la première enceinte est protégée par un fossé, très peu creusé dans le rocher et formé par son escarpe, sa contrescarpe et un mur de contrescarpe. La braie et le mur de contrescarpe sont désignés par les vestiges MR12037 et MR12001.

Le versant ouest présente la partie la plus escarpée du point culminant, avec un à-pic de près de 14 m sous la terrasse sommitale où était fondé le palais, et un abrupt de 6,5 m sous les dépendances. Un fort dénivelé marque ensuite la pente sur 10,5 m en contrebas de ces deux hauteurs (**fig. 21** (suivant les lignes **AB, CD**) et **fig. 22 (1 et 2)**). Le vestige MR12009 renvoie au tracé de l'enceinte [E.2] sur le terrain entre le palais et la tour [T.8]. Les murs MR12008 et MR12026 doublaient l'enceinte sur la partie ouest, et formaient une courtine indiquée sur plusieurs plans du

---

<sup>124</sup> Dimensions sur la première enceinte des fronts sud : 35 m ; est : 50,30 m ; nord : 30,70 m. Longueurs sur la seconde enceinte des fronts sud : 37,70 m ; est : 46,15 m ; nord : 67,15 m ; ouest : 69,90 m.

XVII<sup>e</sup> siècle, dont celui de Baldoino<sup>125</sup>. Le chemin de ronde a pu être réalisé sur voûte, comme représenté sur notre proposition de restitution, ou simplement planchéié. En bas de l'escarpement, la structure bâtie SB12010 constitue probablement le reste de l'« *Eperon vieux* » ou « *Sperone vecchio* » nommé sur de nombreux plans et édifié au XV<sup>e</sup> siècle lors de la construction de l'enceinte ouest du plateau supérieur<sup>126</sup>.

A partir de la seconde enceinte [E.2] sur le front nord du château comtal, une esplanade se développait sur 12 m environ vers le nord jusqu'à une rupture de pente, suivant le relief probable du lieu avant son aménagement au XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 21** (suivant les lignes **EF, GH**) et **fig. 22 (3 et 4)**). Le vestige MR12004 positionne ainsi la seconde enceinte [E.2], la rupture de pente marquant quant à elle l'emplacement du futur rempart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>127</sup>. Les aménagements du parc, le goudronnage, la mise en place de réservoirs pour la cascade ne permettent plus aujourd'hui d'observer pleinement le relief. Toutefois nous émettons l'hypothèse d'une déclive formant un glacis entre [E.1] et la rupture de pente, en nous appuyant sur le profil sud où se retrouve ce même type d'aménagement<sup>128</sup>. Sur ce dernier, l'abrupt rocheux<sup>129</sup> à l'origine de la rupture de pente présente un dénivelé de 5 m environ au plus haut et diminue en pente douce vers l'ouest et l'est pour rejoindre les niveaux du plateau supérieur.

Les vestiges dégagés lors des différentes campagnes archéologiques positionnent parfaitement les première et seconde enceintes (MR12005, MR12028), la tour [T.7] (SB12218) et la coursière [C.5] (MR12039, US12736). Du nord au sud, l'ensemble défensif se développait sur 18 m de large environ, les différentes courtines étant étagées les unes par rapport aux autres. Distante de 4,70 m, [E.3] commandait sur [E.2] et [T.7], lesquelles dominaient [C.5] et [E.1], situées respectivement à 2,80 m et 5,80 m.

Sur ce même front se trouvaient à l'est la tour [T.11], flanquant les fronts sud et est, et plus à l'ouest la tour [T.8]. Un profil de la partie occidentale du front sud permet de détailler son organisation à proximité de l'entrée [PR2], avec l'enceinte palatiale (MR 12062) [E.1], le bâti (MR 12064), la courtine (MR12065) et la plate-forme (MR12022 et SB120229) de la tour ronde [T.8].

Les dimensions des enceintes ont été données à titre indicatif, afin de proposer un état possible de la défense :

- la seconde enceinte commandant sur la première ;
- une hauteur moyenne de 8 à 10 m, comme retrouvée dans de nombreux édifices castraux, malgré quelques exemples d'élévations plus importantes.

---

<sup>125</sup> Guilloteau 2009b, p. 908-919.

<sup>126</sup> Cf. 2.2.1 « *Eperon fait en la dicte forteresse* », p. 191. Voir aussi Guilloteau 2009b, p. 988-990.

<sup>127</sup> Guilloteau 2009b, p. 988-1000.

<sup>128</sup> Les glacis au nord et au sud ne laissaient aucun espace à couvert aux assaillants éventuels.

<sup>129</sup> Cf. 1.2.3 Les vestiges sur le terrain : empreinte d'une architecture disparue, p. 54.

Bien entendu, ces dimensions varient en fonction du relief du site, afin de conserver la même altitude à l'ensemble.

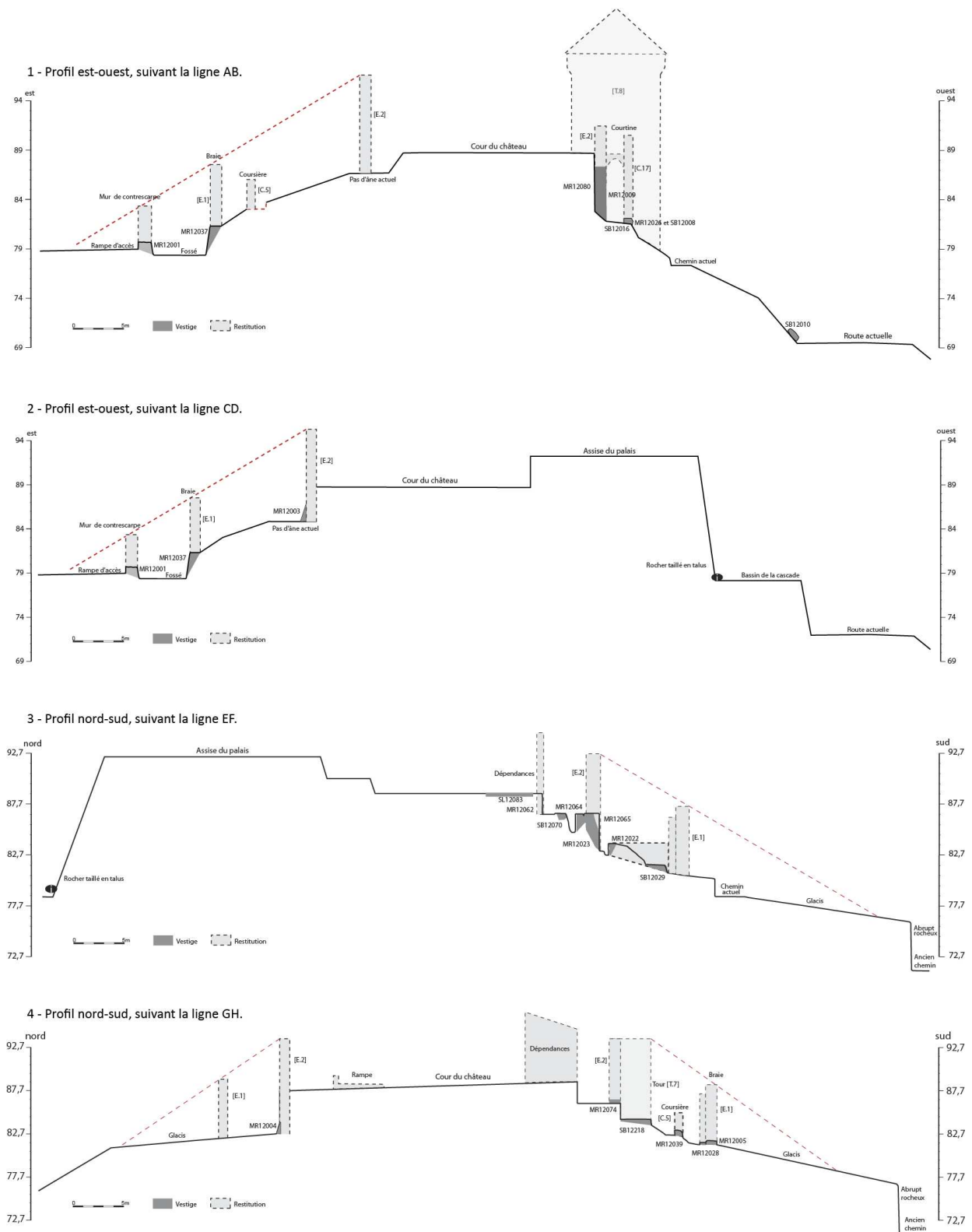


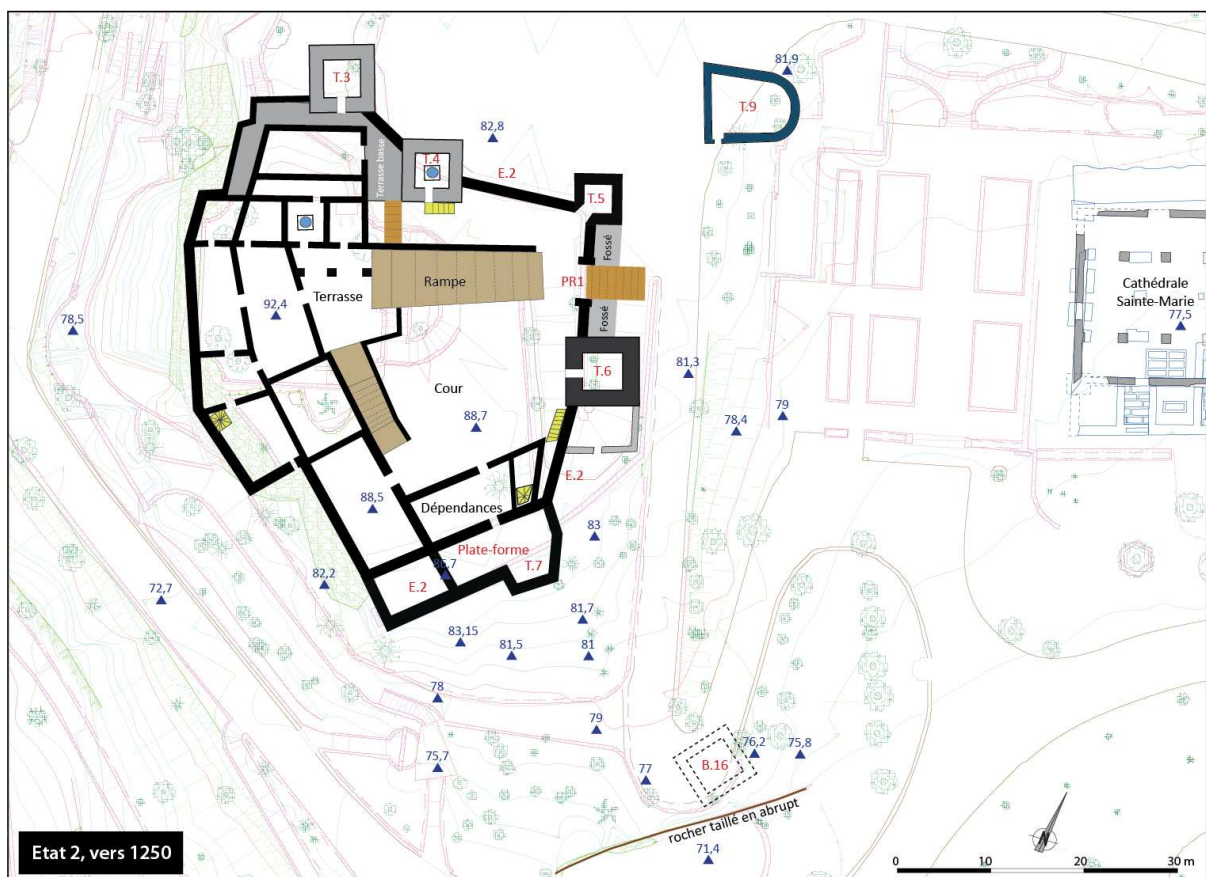
Figure 22 : Ensemble des profils suivant la topographie et les vestiges (DAO E. Guilloteau).

## 2. DES INDICES SUR LE TERRAIN A UNE REALITE STRUCTURANTE PAR LES SOURCES

Les différents éléments archéologiques permettent un phasage relatif des grands ensembles (première et seconde enceintes). L'adjonction postérieure de diverses structures témoigne également de la constante évolution du château comtal. Les sources textuelles et iconographiques complètent utilement l'étude de terrain par des informations capitales autorisant la restitution d'une image réaliste, la plus fidèle possible, de l'ensemble castral.

### 2.1 L'enceinte palatiale

Avant la sophistication de la défense par le doublement des enceintes, la complexification de l'entrée sud-ouest ou le percement de l'entrée orientale, le palais érigé sur le point culminant de la colline renforçait probablement sa protection par une muraille simple, flanquée à l'est et au nord par les tours carrées représentées sur les plans du XVII<sup>e</sup> siècle. Le schéma suivant montre l'état du château aux alentours de 1250, reprenant les mentions d'un castellan du palais (005), d'une chapelle (020, 021) et d'un gardien de la Tour grosse (051) (**fig. 23**) :



**Figure 23** : Etat 2 - château comtal vers 1250, incluant différentes phases de construction et états antérieurs 1 (DAO E. Guilloteau).



En l'état actuel de la recherche, aucune réflexion pertinente ne peut réellement être poursuivie sur la réalité du château à une époque plus ancienne : palais avec tour maîtresse unique, édification de tours supplémentaires, évolution de l'enceinte et du palais. Les phases suivantes ne peuvent donc pour le moment être classées chronologiquement :

- présence du palais comtal sur le point le plus haut de la Colline situé à 92,40 m, avec des dépendances au niveau de la cour à 88,70 m ;
- existence d'une chapelle dédiée à saint Lambert ;
- enceinte palatiale protégeant le palais et ses dépendances [E.2] ;
- présence de plusieurs tours carrées flanquantes [T.3] à [T.6] ;
- plate-forme basse à 86,70 m avec bâti restant à identifier ;
- porte principale percée dans le mur oriental [PR1].

Le tracé de cette « première enceinte » s'avère manifeste à l'ouest, avec la présence du palais assis sur un fort escarpement. Plus délicate au sud, cette restitution doit tenir compte de la configuration toute différente du site. A l'est et à l'ouest, les deux murs d'enceinte flanqués de tours carrées se rejoignent au niveau de deux vestiges significatifs, mais posent également des interrogations sur les différents états et phases de l'enceinte palatiale.

### 2.1.1 Du palais sur le front occidental à la plate-forme inférieure sur le front méridional

Le caractère inexpugnable de ce front devait certainement être amplifié par la forte hauteur de l'escarpement conjuguée à l'élévation des bâtiments occupant le sommet.

La configuration du relief de ce côté-ci ne permettait ni n'obligeait le doublement de l'enceinte, la hauteur protégeant efficacement le palais en lui donnant une majesté imposante. La qualité de l'appareil des murs de fondation assis sur le rocher contribuait nécessairement à l'image noble et puissante de l'édifice. Les bases maçonnées suivaient le relief en obturant les multiples failles naturelles du rocher calcaire. Ainsi unifiées, la roche et les maçonneries soutenaient solidement l'élévation de l'ensemble palatial (**fig. 24**).



**Figure 24** : Vestiges de la muraille occidentale, sous les dépendances du palais (cl. E. Guilloteau).

Sur le terrain, les observations menées en 2010 et 2013 ont permis d'évaluer l'épaisseur de cette muraille conservée sur une hauteur de près de 4 m, estimée à 1,05 m<sup>130</sup>. En moyen appareil, les pierres de taille liées par joints gras débordants avec des tailles à bossage rustique ponctuelles offrent un ensemble de belle qualité (fig. 25).

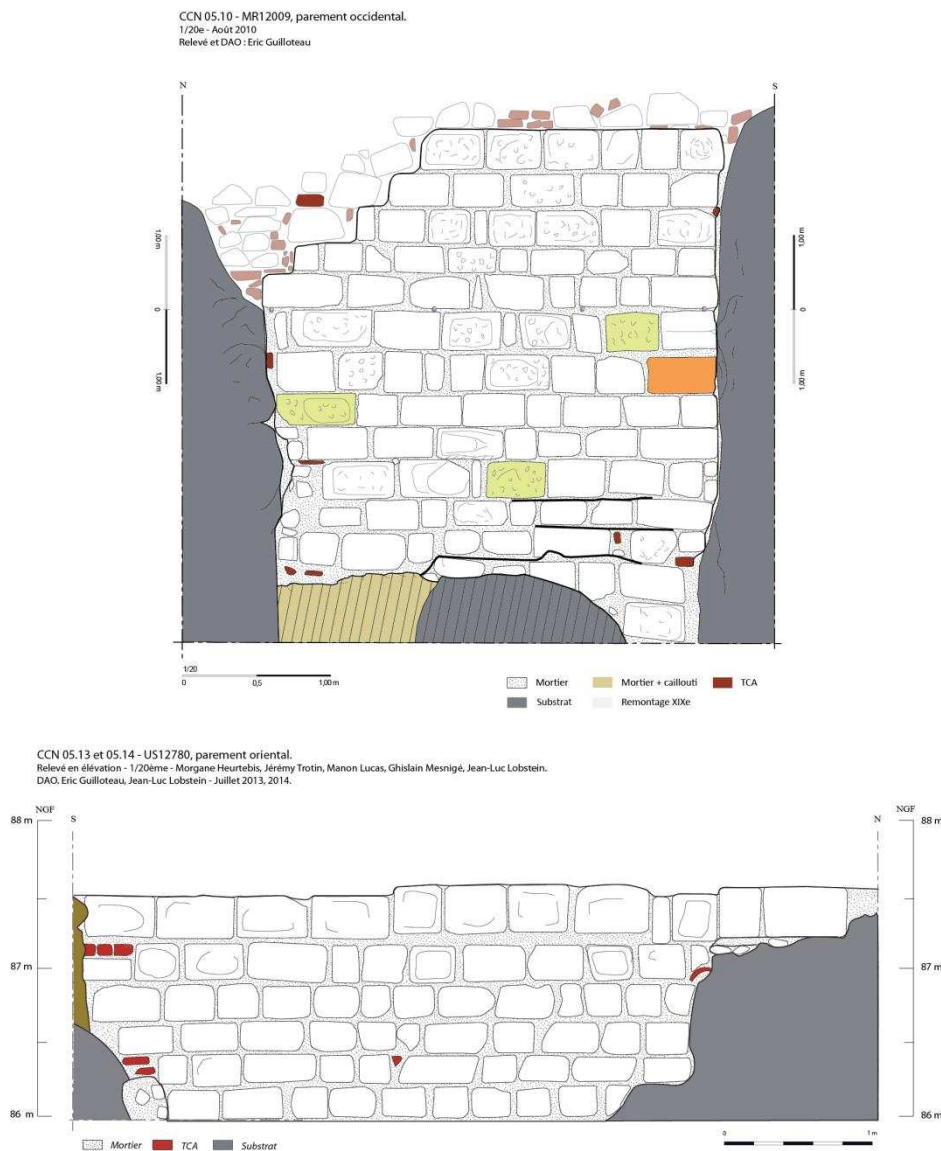


Figure 25 : Relevés des parements externe et interne d'une partie de l'enceinte palatiale occidentale (DAO E. Guilloteau).

D'après l'étude archéologique, l'enceinte se poursuivait au niveau de la plate-forme intermédiaire, comme le montre une reprise moderne située à l'extrémité sud. Celle-ci suivait en effet l'alignement de la muraille médiévale fondée sur un rocher taillé à la même largeur<sup>131</sup>. De plus, cette muraille (MR 12080/US12780) d'axe nord-sud n'était pas chaînée à une autre maçonnerie d'axe est-ouest au niveau des dépendances.

<sup>130</sup> Guilloteau 2013, §2.2.3 l'enceinte médiévale, p. 33-35. Guilloteau 2010b, t.3, §1.2.2.5, p. 915-919. Cf. Volume II - annexes : 4.3.1 La zone sud du château comtal, campagne 2010, p. 364-365. 4.3.4 Fin de la plate-forme intermédiaire et dépendances du palais, campagne 2013, p. 443-444.

<sup>131</sup> Guilloteau 2012b, p. 34-35. Cf. Volume II - annexes : 4.3.3 La plate-forme intermédiaire, campagne 2012, p. 422-423.

Aucun lien stratigraphique ne relie l'enceinte occidentale « se perdant » à proximité de la tour [T.8] plus récente, à l'enceinte méridionale où l'arrachement à cet endroit amorce son développement vers la tour [T.7] à l'est. Fondée sur le substrat, cette muraille conserve une ou deux assises (MR 12065) sur toute la longueur jusqu'à la structure [T.7], soit 12 m environ, et une section de son parement externe (MR12023) située à 3,70 m en contrebas à proximité immédiate de la tour [T.8]<sup>132</sup>. Cette particularité de deux faces interne et externe fondées sur des niveaux différents, illustre le procédé de l'utilisation du substrat taillé en talus pour compenser la partie basse manquante du parement interne. Les deux faces ainsi réunies, constituées d'un moyen appareil bien réglé sans calage de briques ou de pierres, avec des pierres à bossage rustique ponctuelles et des joints gras beurrés marqués au fer, formaient une maçonnerie de 1,50 m d'épaisseur.

Ce type de construction est commun aux deux murailles sud et ouest. Toutefois, une réelle difficulté demeure dans la détermination de la contemporanéité de ces maçonneries en l'absence de liens stratigraphiques entre elles. La recherche d'une appartenance à une même période ou à un même programme d'édification s'avère délicate, à partir de seulement quelques assises sauvegardées.

Suivant la typologie et suivant la datation du bossage par différents auteurs, les parties occidentale et méridionale de l'enceinte ont été édifiées au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle, lors de programmes de construction non nécessairement liés. Pour Viollet-le-Duc et Jean-Claude Bessac, les parements à bossage avec ciselure périmétrique se développèrent sur les ouvrages fortifiés durant le XIII<sup>e</sup> siècle, avec une disparition rapide au cours des deux siècles suivants<sup>133</sup>. Suivant cette théorie, des ensembles architecturaux situés en Provence ont ainsi été datés de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Pourtant le bossage semblait déjà présent dès le XII<sup>e</sup> siècle en Alsace, dans les pays germaniques, comme l'ont montré Anne-Marie Durupt et Alain Châtelain<sup>134</sup>. On le trouve également en Provence, à Fréjus, à La Celle, à Aix, daté entre la fin du XII<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>135</sup>. La datation de cette forme de taille reste toutefois à approfondir. A Nice, l'étude de la céramique retrouvée au niveau de l'enceinte sud du château donne un *post quem* au XIII<sup>e</sup> siècle sans plus de précisions pour le moment<sup>136</sup>. Quelques autres sites répartis en Provence orientale présentent des enceintes ou des tours avec un appareil constitué de pierres à bossage rustique ponctuelles. Jean Mesqui a ainsi consigné 10 d'entre eux dans un tableau<sup>137</sup> ; suite à notre recherche<sup>138</sup>, nous en avons ajouté 8 autres tout en supprimant ceux de Grasse, La Penne, Puget-

---

<sup>132</sup> Guilloteau 2010b, t.3, p. 898-899 ; Guilloteau 2012b, p. 27-30 ; Guilloteau 2013a, p. 2-22.

<sup>133</sup> Viollet-le-Duc, 1854/68, vol.2, p. 216-218 ; Bessac 1986, p. 36.

<sup>134</sup> Durupt 1998 ; Châtelain 2003, p. 75.

<sup>135</sup> Fixot dir. 2012, p. 433 ; Codou 2009, p. 45-47 ; Guild 1987, p. 79, 159.

<sup>136</sup> Guilloteau 2013, p. 66, 164, Guillaume La Rosa, § 3.2.4 La céramique médiévale et moderne.

<sup>137</sup> Mesqui 1984, p. 125.

<sup>138</sup> Guilloteau 2012a.

Fichet et Tourrette-sur-Loup. Nous avons préféré ne pas retenir les différences faites par l'auteur entre les bossages rustiques et semi-rustiques, suivant une typologie jugée trop sommaire<sup>139</sup> (tableau 3).

**Tableau 3 : Le bossage en question.** Reprise du tableau de Jean Mesqui sur le bossage en Provence, limité ici à une partie de la Provence orientale (Alpes-Maritimes) et complété par nos recherches. (1) enceinte urbaine ; (2) château ; (3) tour maîtresse ; (4) courtine ; (5) tour ; (6) porte ; (7) bossage généralisé ; (8) bossage épars ; (9) bossage d'angle.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Datation
Antibes (château Grimaldi)			X				X			
Antibes (« tour Sarrasine »)					X		X			
Aspremont		X		X				X	X	
Cannes			X				X			
Drap				X				X		
Gourdon (« forteresse troglodyte »)						X	X			
Lérins			X				X			
Levens						X	X			
Nice (enceinte méridionale E.2)		X		X				X		XIII <sup>e</sup> s.
Nice (enceinte occidentale E.2)		X		X				X		
Nice (structure T.7)					X			X	X	
Saint-Auban			X				X			
Saint-Blaise			X						X	
Saint-Paul-de-Vence			X					X		
Vence			X				X			
Villeneuve-Loubet (château, tour maîtresse)			X						X	XIII <sup>e</sup> s.
Villeneuve-Loubet (tour de La Garde)			X					X		XIII <sup>e</sup> s.

En l'état actuel de la réflexion, l'énumération présentée ci-dessus demeure très incomplète, tant aux niveaux des sites que des datations (fig. 26).

Se présentant par ailleurs sous divers aspects, les tailles à bossage rustique - spécifiquement sur moyen ou grand appareil - sont soulignées par une ciselure périmétrique irrégulière, très peu marquée ou absente. Cette technique de taille en série, dans les carrières ou sur les chantiers<sup>140</sup>, explique la présence erratique de bossages laissés négligemment sur les maçonneries. Une telle irrégularité pouvait pareillement être observée dans le cas de réemplois. Sur certains sites, des pierres à bossage pouvaient être positionnées aux angles des enceintes pour renforcer la structure et probablement inscrire dans la muraille une marque de puissance.

<sup>139</sup> Mesqui 1984, p. 101-102.

<sup>140</sup> Taille bossagée éclatée réalisée au marteau têtue avant la pose. Bessac 1986, p. 28-32.





Antibes



Aspremont



La Garde



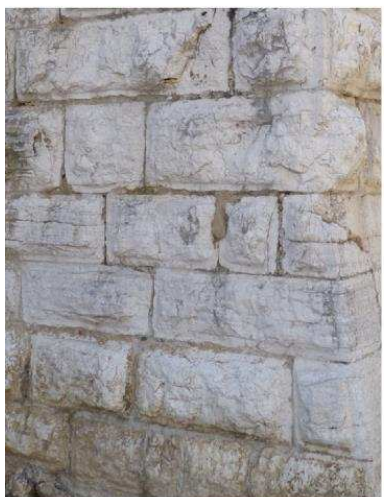
Levens



Nice



Saint-Auban



Saint-Paul



Saint-Honorat



Vence

**Figure 26** : Exemples de bossages en Provence orientale (cl. E. Guilloteau, sauf Saint-Auban CG06).

Toutefois plusieurs élévations ou encadrements de porte présentent un travail de qualité, un bossage rustique intentionnel et soigné<sup>141</sup> visant à marquer les esprits sur l'importance de l'édifice et de son commanditaire<sup>142</sup>. On en trouve des exemples à Antibes, à Saint-Auban, à Levens, comme à Nice au niveau de la structure bâtie ou tour [T.7] (**fig. 27** et **29**).



**Figure 27** : Bossage rustique soigné provenant du niveau de démolition de [T.7] (cl. E. Guilloteau).

Les différentes représentations de cette structure bâtie [T.7] sur les plans géométraux posent plusieurs interrogations :

- s'agissait-il réellement d'une tour ou d'un simple redent ?
- comment cette structure bâtie s'articulait-elle avec la courtine et la plate-forme intermédiaire ?
- sa construction a-t-elle été contemporaine à celle de la courtine ?
- pourquoi avoir fait le choix d'une taille en bossage de qualité ?

Sur un plan daté aux alentours de 1656, Carlo Morello l'a dessinée comme une tour carrée en cohérence avec l'enceinte et les autres tours (**fig. 28**). Sur une vue cavalière, Ercole Negro la représenta vers 1590 avec une forme parallépipédique et rencontra quelques difficultés pour la lier à la courtine, contrairement aux autres tours carrées flanquant l'enceinte du Château comtal (**fig. 28**). Varin La Marche l'a figurée vers 1690 sous la forme d'une tour carrée ouverte à la gorge (**fig. 28**). Sur son plan géométral établi vers 1625, Balduino forma une sorte de bastion à flanc droit et angle aigu. A l'intérieur, cet auteur a tracé la continuité de la courtine en traits fins, mais non remplie à l'encre contrairement au reste des murs (**fig. 28**). Enfin, Carlo Vanello la dessina vers 1590 également sous la forme d'un bastion, mais fermé cette fois-ci par une courtine réalisée en traits pleins. Seule une ouverture percée au centre permettait d'accéder à l'intérieur du bâti (**fig. 28**).

---

<sup>141</sup> La qualité de la taille ne permet pas de classer ces pierres taillées en bossage dans la catégorie des blocs décoratifs sculptés.

<sup>142</sup> « *En relation avec les constructions civiles à fonction militaire, le bossage devient le symbole du pouvoir temporel, voire seigneurial* » (Codou 2009, p. 47).





Figure 28 : Représentations de la structure bâtie [T.7] (DAO E. Guilloteau).

L'étude sur le terrain semble donner raison au plan de Carlo Vanello et en partie à celui de Balduino. Ces deux représentations, sans doute les plus proches de la réalité, montrent en effet la courtine (MR 12074) continuant vers l'est, au-delà de l'accroche supposée de la structure bâtie [T.7], expliquant les différentes représentations iconographiques. Les difficultés rencontrées par les autres ingénieurs pour établir une cohérence entre cette structure et le reste de la fortification plaident d'ailleurs en faveur d'une courtine sans lien avec elle. Lors du sondage effectué en 2010<sup>143</sup> au niveau des fondations de [T.7] (SB 12218, SB 12021), nous avons pu observer une assise massive constituée en grand appareil, avec des pierres de taille à bossage de qualité. Ces modules de très belle facture ne sont pas du tout semblables à ceux de la courtine (MR 12023, 12074, 12065) ou des niveaux supérieurs encore visibles sur la partie orientale de [T.7] (MR 12014) (fig. 29).



Figure 29 : Comparaison entre :  
(2) la fondation de [T. 7] (SB 12218, SB 12021) comprenant un grand appareil et un bossage de qualité (détail en (1))  
(3) une phase postérieure de l'élévation (MR 12014) en moyen appareil  
(4) la courtine sud (MR 12023, 12065, 12074) en moyen appareil et pierres à bossage ponctuelles (cl. E. Guilloteau).

Les liens stratigraphiques étant inexistants, il est très difficile de donner avec certitude une chronologie relative. Nous pouvons cependant déterminer 6 étapes distinctes :

- édification d'une structure massive en grand appareil avec bossage soigné et montage à joints vifs (SB 12218, 12021) ;
- destruction du bâti ;
- construction d'une enceinte protégeant la plate-forme intermédiaire (MR 12023, 12065, 12074) ;

<sup>143</sup> Guilloteau 2010b, p. 884-890. Cf. Volume II - annexes : 4.3.1 La zone sud du château comtal, campagne 2010, p. 336-343.

- remontage d'une structure (MR 12014) au niveau de l'ancienne tour en appui contre la courtine ;
- démolition partielle de la courtine et destruction totale de [T.7] ;
- remontage d'une enceinte à l'Époque moderne (MR 12073).

La chronologie relative permet de restituer les différentes phases du bâti [T.7], bien qu'il reste toujours à déterminer le type de construction et sa fonction, en particulier lors du déroulement de la première phase. La qualité de la maçonnerie, les modules en grand appareil et les belles pierres de taille à bossage interpellent nécessairement sur la nature et la période de l'édifice.

Dans notre état 2, l'enceinte palatiale [E2] et la structure bâtie [T.7] délimitaient la plate-forme basse ou intermédiaire. La fonction de cette plate-forme de 5 m x 20 m environ reste cependant à être déterminée. Les importantes perturbations liées à l'extraction de roche et aux aménagements des périodes moderne et contemporaine limitent la lecture archéologique. Les maçonneries, le mortier conservé dans les anfractuosités et la taille en replat du secteur (86,70 m NGF) vont dans le sens d'une occupation bâtie<sup>144</sup>.

La zone représentée par les murs MR 12064 et MR 12067 est assurément antérieure à l'édification de la courtine sud (avec un *post quem* fin XIII<sup>e</sup> siècle (US 12174)), celle-ci venant s'appuyer sur les deux maçonneries précédentes, avec des fondations coupant le mur MR 12067 par endroits. La faiblesse des fondations de MR12064 (US 12864) faites de blocs liés maigrement au mortier et la largeur même du mur (0,70 m) font penser à un bâti non défensif. Plus large, MR 12067 (0,82 m) est appuyé sur le mur MR12064 et le prolonge vers l'est. Il semble également peu destiné à la défense, avec un mortier de médiocre qualité, friable et pauvre en chaux. Malheureusement, le plan des bâtiments sur cet espace ne peut être défini précisément, le secteur ayant été fortement perturbé par les destructions successives du château, partielle en 1691, puis totale en 1705, et par les aménagements modernes et contemporains (carrière de pierres, blocs de béton)<sup>145</sup>.

Cette occupation bâtie serait ainsi la première phase de l'aménagement en replat de la plate-forme, avec par la suite l'édification de la courtine sud (MR12065). A l'est de la plate-forme, d'autres traces de bâtis subsistent à la hauteur de la tour [T.7], avec le négatif d'un mur de 37 cm de large et un trou qui pourrait être de crapaudine<sup>146</sup>. Ces traces ne peuvent être callées chronologiquement par rapport à l'enceinte, contrairement à celles présentes sur la partie ouest de la plate-forme.

Sur son plan géométral, Balduino indiqua un grand bâtiment ou un espace non couvert mais dédié à une fonction, puisque référencé (14). La continuité de la courtine y est très bien représentée (en

---

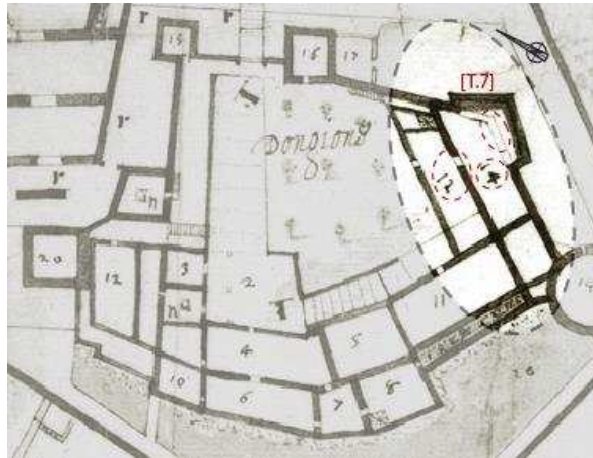
<sup>144</sup> Guilloteau 2010b, p. 870-943 ; Guilloteau dir. 2012b et 2013. Cf. Volume II - annexes : 4.3 Le château des comtes de Provence, 2010-2014.

<sup>145</sup> Guilloteau dir. 2012a. Cf. Volume II - annexes : 4.3.3 La plate-forme intermédiaire, campagne 2012, p. 405-427.

<sup>146</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 23-24. Cf. Volume II - annexes : 4.3.4.1 Plate-forme intermédiaire, secteur oriental (zone 1 – secteur 4), p. 432-436.



traits fins) au niveau de la structure bâtie [T.7], avec également un accès vers les dépendances du palais situées plus haut (**fig. 30**).



**Figure 30** : Bâtiment ou espace non couvert sur la plate-forme intermédiaire, référencé (14) par Baldoino, avec la continuité de la courtine au niveau de [T.7] et un accès aux dépendances situées plus haut, référencées (12) (cl. BNF/DAO E. Guilloteau).

Malheureusement, en l'absence du mémoire de l'ingénieur et des légendes expliquant la numérotation, son identification s'avère impossible et le peu d'éléments en place rend difficile toute interprétation (bâtiments à fonction artisanale, communs, habitats, corps de garde). Par ailleurs, cet espace et ses fonctions ont nécessairement évolué au cours des siècles. Alain Kersuzan évoque pour la « bâtie » de Luisandre construite dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, « une plate-forme large de 5,70 m séparant la courtine orientale du bord du fossé. C'est dans cet espace, où l'on avait chargé le maître terrassier Brisebarre d'étendre de la terre pour créer un sol stable et plat, que se dressaient les engins d'artillerie »<sup>147</sup>. Celle-ci était accessible par une poterne ouverte dans l'enceinte. Il est permis d'imaginer une construction similaire pour le château de Nice, avec une place pour l'artillerie de jet, plus tardivement à poudre, tournée vers le plateau supérieur où un siège pouvait s'installer, accessible par une poterne telle que Baldoino l'a figurée sur son plan du début XVII<sup>e</sup> siècle avec une ouverture à l'est (**fig. 30**).

Ce fait suscite diverses interrogations sur l'éventualité d'une enceinte suivant l'escarpement rocheux séparant l'ensemble palatial de la plate-forme intermédiaire (MR 12066, SB12081)<sup>148</sup>. Plusieurs hypothèses peuvent ainsi être émises :

- la structure bâtie 12081 correspond aux vestiges d'une enceinte. Elle s'appuyait sur la muraille MR 12080 dans l'angle sud-ouest du secteur, mais sans y être chaînée ;
- aucune enceinte au sud ne séparait le palais de la plate-forme intermédiaire, seul y était bâti le mur des dépendances. Dans ce cas, SB 12081 correspondrait à un autre type d'aménagement, ou remonterait à une autre période.

<sup>147</sup> Kersuzan 2010, p. 61-62. L'auteur donne le même exemple pour le site de Montcurtil au nord d'Hauteville-Lompnes.

<sup>148</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 41 ; Guilloteau dir. 2012, p. 19. Cf. Volume II - annexes : p. 408, 448-449, 480-481, 488.

Toutes les représentations iconographiques concourent vers l'idée d'une enceinte palatiale ou seconde enceinte [E.2] passant par la face sud de la plate-forme à l'époque moderne. Cependant, la taille verticale du substrat dans ce secteur, à l'ouest comme à l'est, marque une volonté de délimiter un espace. Cette volonté est également affirmée par les vestiges (SB 12081) d'une structure bâtie dont le blocage est conservé sur près de 4 m de large avec son parement extérieur (MR 12066), attaché aux anfractuosités du rocher dans l'alignement de la taille de celui-ci<sup>149</sup>. Cette structure massive se poursuivait semble-t-il vers l'enceinte occidentale suivant les traces de mortier importantes sur le substrat, mais n'y était pas chaînée. Un appui sur celle-ci aurait induit une postériorité et une délimitation de cet espace après l'établissement de l'enceinte [E.2]. Les choix semblent fortement liés à des occupations plus anciennes et à la topographie particulière du secteur, présentant dans l'angle sud-ouest des failles importantes dans le rocher. La taille du substrat à la verticale d'est en ouest n'est pas forcément liée aux aménagements médiévaux, ou du moins de l'enceinte [E.2]. Les fouilles archéologiques entreprises en 2013 à l'emplacement de la cour du palais, dans la zone des dépendances, ont confirmé des occupations plus anciennes ayant pu avoir une action sur le relief ou être à l'origine des premiers aménagements<sup>150</sup>. De fait, une enceinte comprenant une plate-forme inférieure ou intermédiaire constitue le seul état que l'on puisse clairement attester et définir. D'une manière moins marquée, le décalage d'altitude et l'alignement des dépendances avec la rupture de pente montrent une volonté de séparer deux ensembles distincts dont la limite fermait et protégeait la cour du palais de ce côté du château.

L'organisation des dépendances au Moyen Age s'avère également difficile à concevoir. L'observation des structures dégagées dans le secteur (MR 12082, MR 12084, MR 12086, SL 12088, SL 12091, MR12090, MR12092, MR 12093)<sup>151</sup> suscite également des interrogations. Si deux murs apparaissent bien sur le plan de Baldoïno, tracés en bleu et à l'identique au centimètre près, les autres structures ne sont représentées sur aucun dessin (**fig. 31**). La mise au jour de quelques vestiges antérieurs à l'époque moderne a montré une occupation bâtie différente, plus complexe que celle représentée sur les plans plus récents<sup>152</sup>. Néanmoins une partie du tracé médiéval a tout de même été préservée dans certaines reprises. Ces constatations posent nécessairement la question de la physionomie réelle du bâti au Moyen Age sur l'ensemble du château comtal.

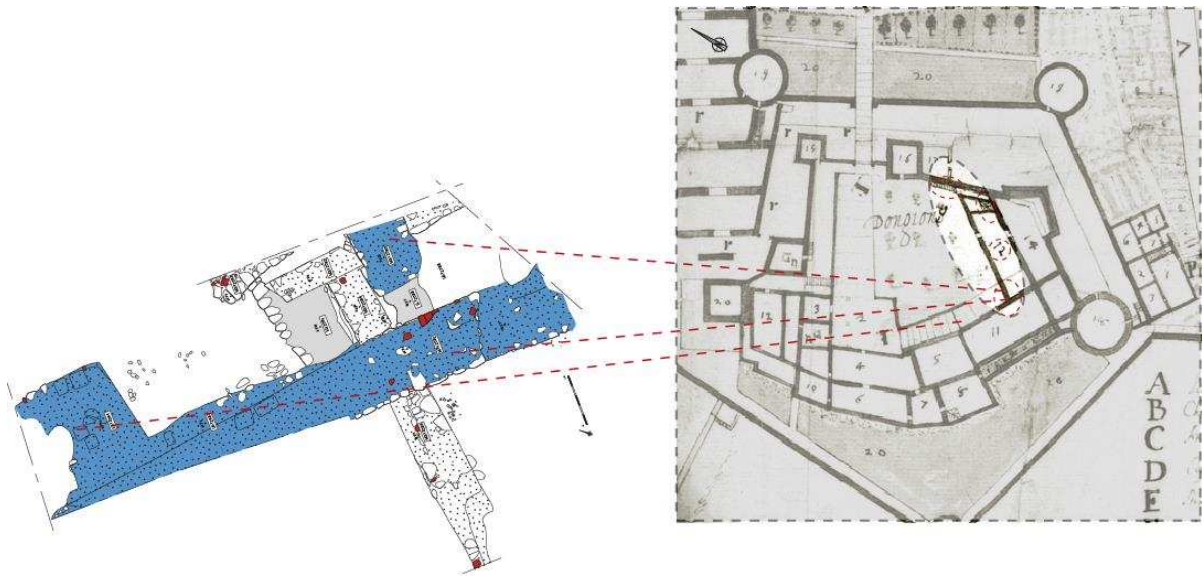
---

<sup>149</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 41. Guilloteau dir. 2012a, p. 19. Cf. Volume II - annexes : 4.3.4 Fin de la plate-forme intermédiaire et dépendances du palais, campagne 2013, p. 448-449 / 4.3.3 La plate-forme intermédiaire, campagne 2012, p. 408.

<sup>150</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 27-32 ; 61-65. Cf. Volume II - annexes : 4.3.4.2 La zone des dépendances du Palais comtal (zone 6 – secteur 1), p. 438-442.

<sup>151</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 35-40. Cf. Volume II - annexes : 4.3.4.2 La zone des dépendances du Palais comtal (zone 6 – secteur 1), p. 445-449.

<sup>152</sup> Guilloteau dir. 2014h. Cf. Volume II - annexes : 4.3.5 Dépendances du palais et cours, campagne 2014, p. 474-480 ; 486-489.



**Figure 31** : Dépendance (12) présentant un escalier en vis et un escalier droit ; mise en parallèle des vestiges sur le terrain et du tracé des dépendances (11) et (12) par Balduino (DAO E. Guilloteau).

L'auteur y a symbolisé une petite pièce accolée au bâtiment (12) sur l'extrémité orientale, dans laquelle est dessiné un escalier en vis témoignant de l'existence d'au moins un étage. Entre ce bâtiment et la courtine orientale, un escalier droit menait probablement au chemin de ronde desservant les murailles. Cet escalier est également présent sur la vue d'Ercole Negro.

### **2.1.2 De la Tour Royale sur le front oriental à la Tour aux cloches sur le front septentrional : éléments de comparaison pour une description**

Située sur le front oriental, la Tour Royale ou Grande Tour [T.6] constituait la tour maîtresse du château. Fréquemment mentionnée dans les textes, celle-ci est facilement identifiable dans l'iconographie. Dominant l'édifice, elle est souvent représentée surmontée d'un grand mât arborant une large bannière aux armes de Savoie (dessins d'Ercole Negro, de Borriglione, d'un Anonyme), comme l'évoquent également les textes (085). Cette tour carrée mesurait 7 m de côté environ selon le tracé de Balduino, et sa hauteur dépassait d'un tiers celles des deux plus grandes tours du front septentrional d'après les vues d'Ercole Negro et d'un Anonyme de 1689. Quant à Francisco de Holanda, il la figurait presque deux fois plus haute.

Par contre, d'après une évaluation faite après la destruction partielle du château comtal en 1691, incluant la Tour Royale où était stockée la poudre, Bozzolino estimait presque identique la hauteur de ces trois tours du château<sup>153</sup>. En se basant probablement sur les tours du front septentrional mieux conservées, l'auteur a évalué cette hauteur commune à 15 m environ. Toutefois, l'iconographie fait apparaître clairement deux tours similaires, la Tour aux cloches [T.3] et la tour Torrerii [T.4], auxquelles est associée une tour plus petite, la tour Cadri [T.5] dans l'angle nord-est.

<sup>153</sup> Bozzolino 1717, fol. 306. Cf. Volume II - annexes : 2.6 Andrea Bozzolino, p. 236.

Rapportée à la hauteur de 15 m proposée par Bozzolino pour les tours précédentes, la Tour Royale peut être estimée à une vingtaine de mètres environ. Ces dimensions sont d'ailleurs validées par les hauteurs habituelles des tours de même type présentes dans la région niçoise.

▪ **La Tour Royale**

Cette tour maîtresse du château de Nice présentait de nombreuses similitudes avec celle du château d'Antibes :

- une hauteur d'une vingtaine de mètres environ proche des 22,50 m mesurés à Antibes, un même côté de 7 m, une épaisseur commune de maçonnerie de 2 m (**fig. 32 (A)**)<sup>154</sup> ;
- les deux tours étaient bâties sur quatre niveaux. A Nice, le niveau inférieur servait de cave : « *Item in solaris inferiori turre unum cavatus* »<sup>155</sup>. A Antibes, ce niveau était accessible à partir du premier étage, par l'intermédiaire d'une trappe et d'une échelle ;
- les accès à ces deux tours devaient probablement être semblables et se faire par une ouverture située au niveau du premier étage. La porte installée à 6 m du sol à Antibes donne une idée de la hauteur de cette ouverture à Nice. Celle-ci reste toutefois à être déterminée précisément, pouvant s'avérer variable comme à Saint-Blaise ou à Saint-Paul de Vence<sup>156</sup> (**fig. 32 (C)**).
- à Nice, un escalier permettait d'accéder aux trois niveaux supérieurs (076) construits sur voûte, comme le précisa le comte de Frossasco dans ses mémoires du siège de 1691 : « *trois voûtes l'une sur l'autre* »<sup>157</sup>. La tour du « donjon » renfermant une réserve de poudre n'est pas explicitement citée dans ce texte, mais peut être identifiée à « *la tour carrée de l'étendard* » décrite par Gioffredo en 1691<sup>158</sup>. Cette configuration sur quatre niveaux voûtés se retrouve également à Antibes où un escalier tournant à volée droite longeait les pièces par palier<sup>159</sup>.

---

<sup>154</sup> Salch 1979, p. 66 ; Poteur 1995, p. 27-32 ; Guilloteau 2012, p. 41-42.

<sup>155</sup> AD06, Ni Arch. Cam. 52/10, Fol. 98 [91], transcription E. Guilloteau. Cf. Volume II - annexes : 1.1.2.7 Inventaire de 1465/1466, p. 29.

<sup>156</sup> Salch 1979, p. 1012, 1073 ; Guilloteau 2012, p. 95-96 et 97-98.

<sup>157</sup> Krebs 1913b, p. 296.

<sup>158</sup> Barelli, in Bouiron dir. 2008, p. 367.

<sup>159</sup> « *Les axes des voûtes en berceau sont alternés, et chaque voûte retombe sur deux corniches en quart de rond qui ne sont pas au même niveau afin de permettre le passage de l'escalier (...)* Les différents niveaux mesurent respectivement, de bas en haut : 5,20 m, 7,20 m, 5,70 m, 4,40 m » (Poteur 1995, p. 28).



**Figure 32** : (A) Tour maîtresse du château d'Antibes présentant les mêmes caractéristiques que celle de Nice. (B) Tour de Vence avec sa base talutée et un appareil à bossage. (C) Donjon de Saint-Paul de Vence avec l'ancien accès au premier étage (cl. E. Guilloteau).

Des tours de mêmes proportions, construites avec un appareil de pierres taillées en bossage rustique, se rapprochant de la description du château de Nice attribuée à Gioffredo : « *plusieurs tours faites de pierres taillées, traitées en bossages* »<sup>160</sup> sont présentes au château de Cannes (hauteur : 21 m, côté : 7,50 m, épaisseur des murs : 1,80 m)<sup>161</sup> et à la tour du Peyra à Vence (hauteur conservée : 20 m, côté : 7,45 m) (**fig. 32 (B)**).

D'après l'inventaire de 1402<sup>162</sup> assez sommaire, la Tour Royale était alors habitée et contenait un lit avec matelas, une couverture, un oreiller, un édredon et un couvre-lit ; 5 clés verrouillaient les portes. Les documents de 1441 et 1465<sup>163</sup> présentent une tour désaffectée, servant uniquement de réserve et de tour de défense, renfermant de l'armement (bombardes, arbalètes), des tonneaux de poudre, des salades<sup>164</sup>, des caisses, etc.

Le haut de la tour comportait une plate-forme couronnée d'un crénelage, comme semblent l'indiquer l'iconographie et les textes traitant de la réparation d'un merlon en 1429 (079). Par contre en l'état actuel des recherches, nous ne savons pas si la base était talutée à l'image de la tour maîtresse du château de Vence (**fig. 32 (B)**) ou de celle, plus imposante, du château de Bar-

<sup>160</sup> 1.2.1 Historiographie du château comtal : une étude malmenée p. 28.

<sup>161</sup> Salch 1979, p. 231 ; Poteur 1994 ; Guilloteau 2012, p. 56.

<sup>162</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 393-397. Cf. Volume II - annexes : 1.1.2.1 Inventaire du château de Nice 1402, 6 janvier, p. 12-16.

<sup>163</sup> **1441** : AD06, Nizza e Contado, mazzo 5, n°3. Caïs de Pierlas 1898, p. 393-397 – **1465** : AD06, Nizza Archives camérales 52/10, f° 94-101. Cf. Volume II - annexes : 1.1.2.6 Inventaire du château de Nice 1441, p. 21-26 et 1.1.2.7 Inventaire de 1465/1466, p. 26-31.

<sup>164</sup> Modèle commun à l'ensemble de l'Europe à partir des années 1430. « *Composée d'un timbre arrondi forgé en une seule pièce auquel se fixe une petite visière mobile (...). Elle se caractérise surtout par l'importance de son couvre nuque, qui se développe en pointe à l'arrière du crâne* » (Notice du musée de l'Armée aux Invalides).



sur-Loup<sup>165</sup> (fig. 33). La question se pose d'ailleurs également pour les autres tours niçoises, notamment [T.5] située à l'angle nord-est de l'enceinte talutée.

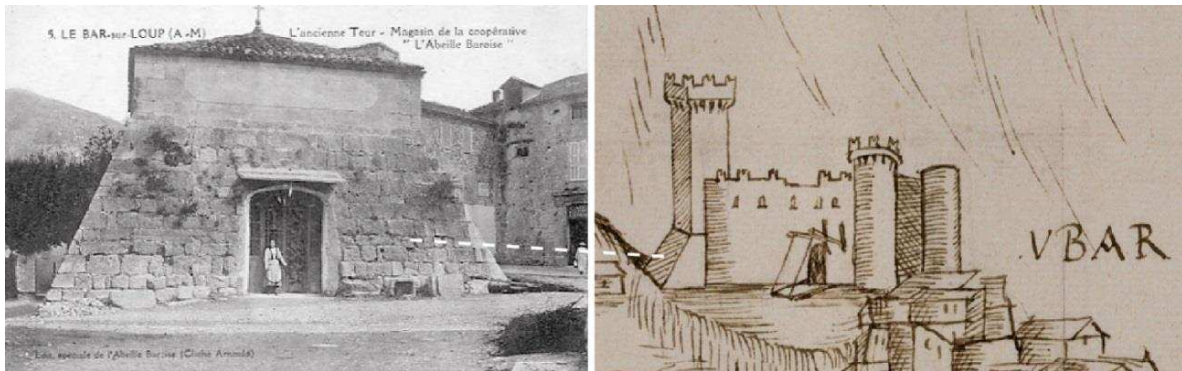


Figure 33 : Base talutée de la tour maîtresse de Bar-sur-Loup à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et représentation du château avec sa tour au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>166</sup> (cl. Coll. particulière et AsT).

▪ **Les tours aux cloches et Torrerii**

Comme vu précédemment, Bozzolino estimait la hauteur de ces deux tours à 15 m environ, en cohérence avec les dimensions moyennes des tours de flanquement présentes dans la région de Nice, et notamment à Lucéram ou à Peille<sup>167</sup>. Dans ces deux villes, les tours possédaient au moins deux niveaux planchéiés et des murs de 1,50 m d'épaisseur environ. Un niveau supplémentaire sur voûte rehaussait la tour peilloise. Les planchers étaient généralement installés sur des poutres fixées directement dans la maçonnerie comme à Lucéram, ou posés sur un système de ressauts comme dans la tour de La Garde près de Villeneuve-Loubet (fig. 34).

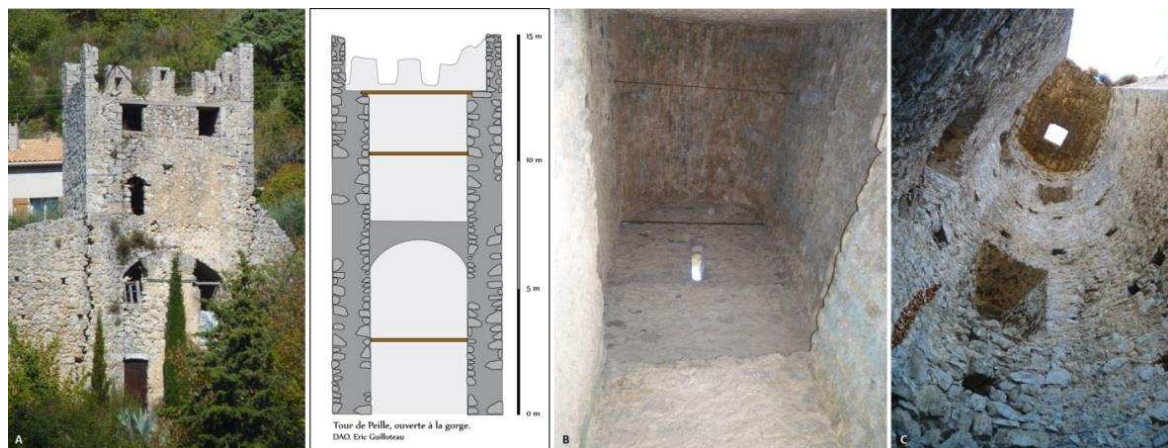


Figure 34 : (A) Tour flanquante de Peille, à gorge ouverte, avec une restitution de ces niveaux. (B) Intérieur de la tour de La Garde (Villeneuve-Loubet) avec le système de ressauts qui soutenait les planchers. (C) Tour de Lucéram, ouverte à la gorge, avec son ensemble de trous de poutre ayant soutenu les planchers. A noter également le trou d'homme dans la plateforme sommitale qui permettait d'y accéder (cl. et DAO E. Guilloteau).

<sup>165</sup> Bar-sur-Loup se situe au sud du département des Alpes-Maritimes, à 31 km à l'ouest de Nice et à 10 km au nord-est de Grasse. Il reste peu de chose du château. La base talutée de la tour maîtresse a été cependant conservée (Salch 1979, p 102 ; Guilloteau 2012a, p. 47-48.

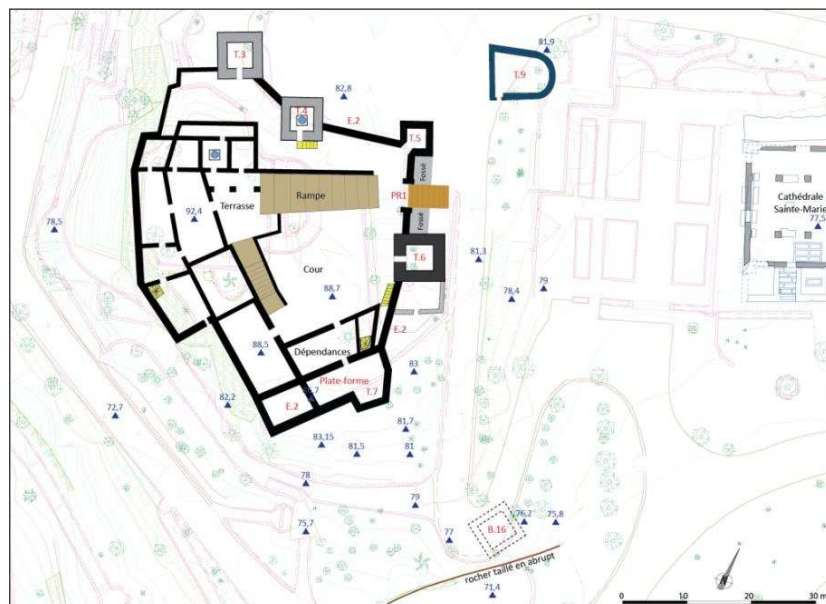
<sup>166</sup> AsT, Biblioteca Antica - Manoscritti - Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, parte su pergamena, vol.III, Le Bar sur-Loup, f.41v.

<sup>167</sup> Salch 1979, p. 699, 886, 1230, 1235 ; Brun 1884, p.256 ; Guilloteau 2012, p. 80, 86, 120.

De la même façon à Nice, selon une mention de 1438, six niveaux planchéiés ont été refaits à neuf par le charpentier Petro Boeri dans les deux plus grandes tours après la Tour Royale<sup>168</sup>. Ces niveaux étaient vraisemblablement répartis de la même façon dans les tours, de hauteurs similaires. Comme à Lucéram, les plates-formes sommitales devaient être accessibles à partir du dernier étage par une échelle et une trappe (**fig. 34 (C)**). Avec des côtés respectivement de 7 m et 6,50 m environ relevés sur le plan de Balduino, les dimensions des tours [T.3] et [T.4] étaient supérieures à celles trouvées habituellement dans la région niçoise.

### La Tour aux cloches [T.3]

Selon le cheminement des inventaires, la Tour aux cloches et son entrée ménagée au sud<sup>169</sup> devaient très probablement être accessibles par la terrasse basse située au niveau de son premier étage, à l'angle nord-ouest du palais comtal. Cette dernière était elle-même reliée à la terrasse du palais par une passerelle représentée sur le plan de Balduino. La hauteur séparant la terrasse basse de la cour en contrebas nous est inconnue, mais peut être évaluée entre 4 et 6 m par extrapolation de l'élévation des portes d'autres tours régionales comme à Antibes, Cannes, Saint-Paul de Vence ou Saint-Blaise. Sans nier l'éventualité d'une construction concomitante de l'ensemble, cette configuration pourrait également indiquer une séparation initiale de la tour du reste du palais, une échelle ou un escalier ayant assuré l'accès au premier étage depuis le sol (**fig. 34**). Lors d'une phase ultérieure d'édification ou d'agrandissement vers le nord, une terrasse basse a pu ensuite être aménagée pour faciliter l'accès à la tour et desservir les nouvelles constructions.



**Figure 35** : Phase intermédiaire possible entre les états 1 et 2, précédant une phase d'agrandissement du palais vers le nord et l'aménagement d'une terrasse basse (DAO E. Guilloteau).

<sup>168</sup> « (...) *fusterio seu carpentatori* (...) » (104).

<sup>169</sup> Cf. 1.2.2.1 Le château comtal dans l'iconographie : entre symbolisme et réalité, p. 34.

Les représentations d'Ercole Negro et Geronimo Borriglione sont analogues, et montrent une tour assez massive, « ramassée ». Son sommet est couronné d'un crénelage, lui-même couvert d'un toit en pavillon<sup>170</sup>, surmonté d'un amortissement sphérique. Son faîte ne dépasse pas la hauteur du palais.

Suivant les différentes définitions de Jean Mesqui, il pouvait s'agir d'une *tour-beffroi*<sup>171</sup>, partiellement ou non habitée suivant les époques. En 1402, une de ses salles contenait un lit, un matelas, une couverture et un coffre ; en 1405 s'y ajoutèrent 5 tonneaux dont deux sans fond. A partir de 1441, la tour ne fut plus utilisée comme « chambre », mais comme un débarras renfermant un certain nombre de tréteaux et de planches, ainsi que deux coffres appartenant à la duchesse.

#### La tour Torrerii [T.4]

Située entre la Tour aux cloches [T.3] et la tour *Cadri* [T.5], la tour *Torrerii* semblait plus élancée que [T.3], moins large et légèrement plus haute. L'entrée au sud se faisait par le premier étage, accessible par un escalier représenté sur le plan de Balduino. Le dessin indique également une citerne placée de fait au niveau inférieur, induisant la présence d'un conduit de puisage à partir du premier étage. Le couronnement de la tour était crénelé et la terrasse basse s'appuyait sur sa face ouest. D'après les inventaires, elle renfermait un bois de lit en 1441, et dans la mesure où la *camera Torrerii* faisait bien partie de l'ensemble des salles, on y trouvait en 1465 un lit, un matelas, un banc pour la lecture et un dressoir.

- ***La tour Cadri [T.5] et l'angle nord-est de l'enceinte palatiale***

Avec 5 m de côté, les dimensions de la tour d'angle [T.5] étaient sensiblement plus modestes, vérifiant les indications de grandeur des trois tours précitées. Contrairement à Ercole Negro l'ayant représentée identique aux Tours aux cloches et Torrerii, Francisco de Holanda la figurait plus petite, dépassant légèrement la courtine, ce qui rapporté aux 15 m des deux autres tours évaluerait sa hauteur à une douzaine de mètres environ.

Dans la mention spécifique « *in solo sive fondo turri cadri* » (087), le terme *cadrus* déjà évoqué renvoie à l'angle et le mot *solo* à rapprocher de *solor* fait référence à la fortification, ce qui pourrait se traduire par : « *dans la fortification ou la tour fondée dans l'angle* ». A l'exemple de la petite tour carrée de Saorge (**fig. 36**), la tour *Cadri* est représentée ouverte à la gorge sur les plans

---

<sup>170</sup> Toiture à 4 versants.

<sup>171</sup> Mesqui 1991, p. 96-102.



A, C, G, H et J (**fig. 8 et 9**). De fait, cette possibilité semble être confortée par l'inventaire de 1441 recensant uniquement des entraves en bois dans la bâtisse<sup>172</sup>.



**Figure 36** : Petite tour carrée de Saorge ouverte à la gorge. La gorge a été murée pour utiliser le bâtiment comme débarras. Un étage marqué par un ressaut est perceptible au niveau de l'arasement de la tour (cl. E. Guilloteau).

Sur le terrain, les arrachements des courtines septentrionale et orientale permettent de repérer précisément l'emplacement de la tour à l'angle nord-est de l'enceinte palatiale (**fig. 37**). La forme arrondie du blocage à cet endroit provient des aménagements contemporains du parc. Dépourvue de salles intérieures, cette tour flanquante n'avait probablement qu'une fonction de défense.



**Figure 37** : Arrachements à l'angle nord-est de l'enceinte palatiale, situant précisément la position de la tour Cadri [T.5] (cl. E. Guilloteau).

<sup>172</sup> « *compedem fuste* » : éventuellement des entraves en bois, ou un carcan selon les termes : *compes*, *compedium*, *compedus*, *compedio*.

▪ **L'angle nord-est de l'enceinte palatiale [E.2]**

Les deux vestiges MR 12003 et MR 12004 forment un angle ouvert de  $100^\circ$  environ, et présentent un fruit prononcé de  $30^\circ$  d'inclinaison formant un talus maçonné<sup>173</sup>. Celui-ci laisse supposer ensuite une élévation du parement à la verticale, à l'image du mur d'enceinte de la ville de Vence<sup>174</sup> (fig. 38).



**Figure 38** : Talus maçonné à la base de la muraille de Vence, s'élevant ensuite à la verticale, XV<sup>e</sup> siècle (cl. E. Guilloteau).

Les lits de pierres assisées et de typologie similaire montrent un travail soigné et une réalisation contemporaine, certainement par un seul atelier. Nous sommes en présence d'un parement de moyen appareil, de hauteurs d'assise de 15 à 29 cm pour des longueurs de bloc comprises entre 13 et 60 cm, avec des joints de mortier gras allant de 1 à 2 cm.

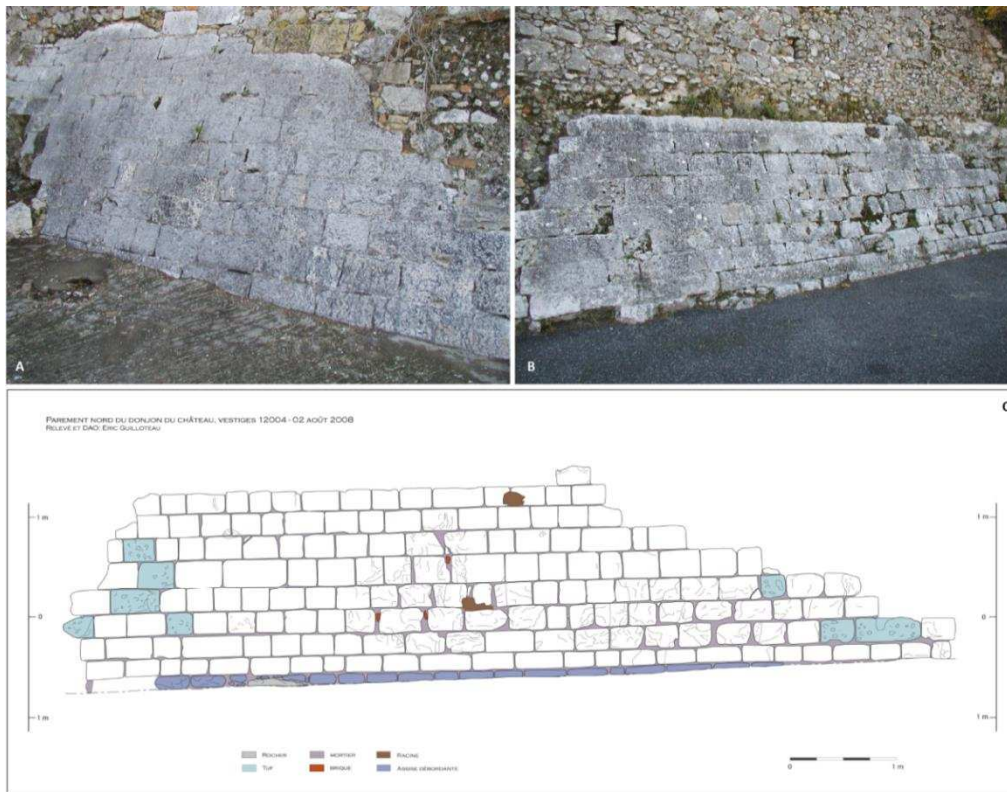
Conservé sur une longueur de 8,30 m et une hauteur de 2,02 m, le vestige 12004 reliait au nord la tour [T.4] à [T.5]. Notons que l'assise débordante n'ayant pas été corrigée ici par rapport à la pente naturelle de la roche, le mur se retrouvait ainsi incliné de  $1,5^\circ$  environ (fig. 39). D'une emprise de 4,60 m de long sur 2,30 m de haut, le mur 12003 était situé à l'est entre la tour [T.5] et la porte principale du château comtal, un arrachement au sud localisant cette dernière.

---

<sup>173</sup> Deux mesures ont été effectuées sur les deux parements.

<sup>174</sup> Pour la datation de l'enceinte, Poteur 2012, p. 223-232 et Jansen Poteur 2005. AD06, Archives municipales de Vence, E dépôt 6, BB3. Agrandissement de l'enceinte en 1474.





**Figure 39** : (A) Vestige 12003 à l'est. (B) Vestige 12004, au nord. (C) Relevé du vestige 12004 (cl. et DAO E. Guilloteau).

Cette courtine reliant la Tour Royale à l'angle nord-ouest du château semble avoir été desservie jusqu'en 1429 par un chemin de ronde en bois, avant d'être maçonné en pierre. Dangereux et d'un entretien coûteux, le passage initial devait être saillant, circulant derrière le parapet crénelé et posé sur des consoles en pierre ou des madriers de bois fichés dans la muraille, avec jambettes ou contrefiches. Selon nous, les auteurs ont mal interprété le texte (080) fourni par les éléments comptables<sup>175</sup>, où il est pourtant question du projet de réalisation d'un passage en pierre entre la Tour Royale et l'angle du château regardant la ville, sur voûtes « *si cela est nécessaire* », devant renforcer la courtine par les contreforts induits par les arcades<sup>176</sup>. Toutefois, aucun document ne permet de connaître l'issue réservée à ces travaux.

L'aspect des vestiges de l'enceinte conservés de part et d'autre de la tour [T.5] s'avère tout différent de celui des murailles occidentale et méridionale, sur lesquelles aucun fruit ou base talutée ne marquait les courtines. De belle facture, deux phases bien distinctes coexistent dans l'enceinte palatiale, indiquant soit un agrandissement soit une reconstruction partielle. En

<sup>175</sup> Cais de Pierlas, repris par Luc Thévenon, relata le remplacement d'une voûte en bois par une voûte en pierre (Cais 1898, p. 196 ; Thévenon 1999, p. 72) ; Krebs et Moris évoquent un chemin en pierre sur voûte ou cave, qu'ils interprétèrent comme étant des constructions en pierre remplaçant des rampes et des marches (Krebs, Moris 1913, p. 17 et note 1) ; Mara de Candido a parlé de l'échange d'un portique en bois par un autre en pierre (Candido 2003, p.124). Philippe Jansen a évoqué le recouvrement du chemin de ronde, infirmant l'hypothèse de Luc Thévenon parlant de palissade en bois refaite en pierre (Jansen 2013, p. 100, note 33). Ce dernier s'est contredit en effet dans les pages 42 et 72, mais rejoignait toutefois Cais de Pierlas. Une confusion s'est également glissée dans les références de Philippe Jansen lorsqu'il a cité les pages 193 et 194.

<sup>176</sup> Mesqui 1991, p. 235-236.

l'absence de datation absolue, il est difficile de déterminer la chronologie des aménagements successifs liés à cette évolution du château comtal, comme le plan irrégulier de l'ensemble le laissait envisager.

▪ **La porte principale du château**

Correspondant à la grande porte du château mentionnée en 1341, avec ses quatre clés (040), la porte principale [PR.1] se situait au niveau de l'arrachement sud du vestige 12003. L'iconographie la classe dans la catégorie des « *portes simples, établies au nu de la courtine* »<sup>177</sup>, bien qu'elle fût toutefois sous la protection directe de la Tour Royale [T.6] au sud et de la Tour d'angle [T.5] au nord.

La défense interne de son couloir d'entrée était assurée par une porte en fer (ou une herse) (045) et une porte en bois probablement à deux vantaux (040, 044, 045). Sa défense externe consistait en un fossé, représenté sur les plans de Morello et Vanello, limité au nord par la tour Cadri et au sud par la Tour royale. Un pont-levis, mentionné pour des réparations en 1515 et 1517 (043, 044) et représenté sur le plan de Baldoino, complétait la défense.

Ercole Negro fut le seul auteur à la représenter, mais de façon très schématique, en lui donnant une simple forme rectangulaire. Sans description plus précise, il est donc difficile de connaître les éléments constitutifs de cette porte, et en particulier les éléments de défense active, comme la présence éventuelle d'une bretèche en saillie au-dessus de l'entrée ou d'un assommoir dans le couloir d'entrée. Le système de fonctionnement du pont-levis, à treuil ou à flèche, nous est également inconnu.

Cette carence d'informations doit ainsi nous mettre en garde contre les suppositions les plus fantaisistes, comme l'éventualité d'une porte avec un arc plein cintre exhibant une imposante clé de voûte à tête de lion, telle la pierre taillée réemployée comme décor dans les maçonneries du parc à proximité du château (**fig. 40**).



**Figure 40** : Imposante clé de voûte à tête de lion, en réemploi dans les maçonneries du parc, à proximité du château comtal (cl. E. Guilloteau).

<sup>177</sup> Mesqui 1991, p. 307

## 2.2 Le doublement de l'enceinte et les nouvelles entrées

Le doublement de l'enceinte formant une braie flanquée de plusieurs tours rondes constitue l'un des états les plus récents du château comtal. La singularité de cette forme de défense dans la région niçoise s'explique probablement par les dimensions plus modestes et la situation en hauteur des autres ensembles castraux. Défendues pour la plupart par les abrupts rocheux, ces constructions n'avaient besoin d'aucune défense extérieure supplémentaire, à part pour quelques sites comme le château de Saint-Blaise pourvu d'une barbacane.

### 2.2.1 Caractéristiques et datation

Ercole Negro représenta l'enceinte extérieure du château de Nice moins élevée que l'enceinte palatiale, compte tenu de sa hauteur plus réduite mais aussi de sa position topographique en contrebas de l'ensemble fortifié principal, justifiant sa dénomination d'enceinte basse ou braie. Sur une longueur de 14 m environ, elle se développait vers l'est à partir de la tour Torrerii [T4] pour rejoindre la tour Grosse [T.9]. Elle se dirigeait ensuite vers le sud, parallèlement à l'enceinte palatiale sur une longueur de 19 m environ, avant de tourner vers l'ouest au niveau de la Tour ronde [T.11]. Elle se poursuivait enfin sur 13 m environ, avant de marquer un petit retour de 3,50 m pour joindre la tour [T.8], point de jonction entre les première et seconde enceintes au sud-ouest. La vue à vol d'oiseau d'Ercole Negro s'avère être la seule représentation iconographique permettant de décrire cette braie avec autant de détails, et seules les investigations archéologiques apportent des informations supplémentaires :

- l'existence d'une section de mur (MR12037) de 1,50 m de large et de 1,80 m de hauteur sur le front oriental (**fig. 41 (A)**)<sup>178</sup>. Cette partie constituée d'une maçonnerie banchée présentant un fruit de 11° environ, conserve les vestiges d'une assise réglée au niveau de l'arase. L'hypothèse d'une courtine est vraisemblable avec une base talutée rapidement exécutée, et une élévation verticale plus soignée. La fenêtre d'observation sur ce vestige permet d'estimer sa conservation sur près de 3 m de hauteur et sur plusieurs mètres de longueur, sous le talus longeant le chemin du parc où disparaît la muraille, interdisant l'étude de sa face interne et toute estimation de sa largeur ;
- la présence d'une section de 6,20 m de long pour une largeur estimée à 1,50 m sur le front méridional (MR12005, MR12028, SB12405) (**fig. 41 (B, C)**)<sup>179</sup>. Cette portion de muraille ne conserve qu'une petite fraction de son parement interne, et son appareil non assisé est constitué de blocs et de tuiles comme la section précédente. Appuyé sur sa face interne, un autre mur de 0,70 m de largeur pourrait s'apparenter à un chemin de ronde construit postérieurement à l'enceinte.

---

<sup>178</sup> Guilloteau 2011, p. 33-35. Cf. Volume II - annexes : 4.3.2 L'enceinte [E.1], campagne 2011, p. 388-389, 391.

<sup>179</sup> Guilloteau 2010b, p. 920-927. Cf. Volume II - annexes : 4.3.1 La zone sud du château comtal, campagne 2010, p. 366-371.



**Figure 41** : Vestiges de la braie dans le contexte du parc : (A) MR12037 en cours de dégagement dans le talus sous le chemin montant vers le secteur du palais ; (B) Une partie de la courtine méridionale avant son dégagement ; (C) Vestige de la courtine sud après son dégagement partiel (cl. E. Guilloteau).

Les deux sections orientale et méridionale ont été construites par banchage suivant les mêmes techniques, sans assises réglées pour les parties conservées. Toutefois une différence se manifeste dans la qualité du mortier, plus friable et sablonneux dans le mur situé à l'est. La quantité réduite de maçonnerie préservée rend difficiles les comparaisons, mais parvient néanmoins à révéler des disparités dans les constructions, probablement réalisées par des ateliers différents ou ayant rencontré une interruption de chantier.

L'étude des deux enceintes nous amène à considérer une rupture dans la qualité de leurs appareils, marquant indéniablement un changement de période et de contexte. Dans un ouvrage, Philippe Bernardi a inclus une planche extraite d'une étude menée depuis les années 1980 sur le village de Rocca San Silvestro en Toscane, sous la direction italienne de Ricardo Francovich<sup>180</sup>, analysant « *les différences de traitement des maçonneries* »<sup>181</sup>. Trois grandes phases de construction ont été ainsi caractérisées par des savoir-faire différents observés sur des bâtiments essentiels comme l'église, les tours, le logis seigneurial, les portes de l'enceinte, etc. Ces phases correspondent remarquablement à deux états précités du château de Nice : le premier daté entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle montre une maîtrise de la taille avec un appareil réglé, renvoyant à l'enceinte palatiale, et un deuxième situé entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle avec des structures très irrégulières comparables à celles de la braie du château. Une enceinte extérieure réalisée rapidement, à l'économie avec du tout-venant (blocs, cailloux, galets, tuiles), sans souci d'esthétisme et probablement par une main d'œuvre moins qualifiée, serait donc à situer dans le contexte de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle après la mort de Robert I<sup>er</sup> d'Anjou et le début d'une période plus trouble en Provence (instabilité sanitaire, politique, sociale et économique)<sup>182</sup>. Cette datation pourrait d'ailleurs être confirmée par les mentions sur la Tour Grosse assise au bas du *Podium castris*, devenue tour flanquante de l'angle nord-est de l'enceinte

<sup>180</sup> Non citées dans la bibliographie de Bernardi (Bernardi 2011), cette planche et les explications associées ont certainement été extraites de l'ouvrage Francovich, Parenti 1987.

<sup>181</sup> Bernardi 2011, p. 36, 304.

<sup>182</sup> Cf. 1.1.3 Dessin du château et dessein politique aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, p. 25.



basse [E.1] à partir seulement du XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, elle possédait encore un gardien en 1316 (054) et semblait alors toujours détachée de l'ensemble castral. Elle permettait de localiser les bâtiments à proximité entre 1250 et 1354 suivant les mentions (052, 053, 054). Dans le cas où ceux-ci auraient été contemporains d'une enceinte préexistante intégrant la tour, ils auraient nécessairement constitué une faille importante dans la défense du château. Toutefois l'enceinte extérieure a nécessairement été édifiée avant 1407, année du percement d'une nouvelle porte sur le front oriental, face à la cathédrale. Cette muraille aurait ainsi été construite entre 1316 (dernière mention d'un gardien) et 1388 (dédition de Nice à la Savoie, avec un contexte politico-économique différent).

### 2.2.2 Trois tours, trois périodes distinctes

En l'absence d'étude de terrain, une datation précise de la Tour Grosse demeure impossible. Nous savons simplement que celle-ci était antérieure à l'édification de l'enceinte basse, au minimum d'une centaine d'années, avec une première mention en 1250. A l'endroit supposé de son emplacement, une prospection avait permis d'observer un mur trop rapidement identifié comme étant un vestige potentiel de la Tour Grosse<sup>183</sup>. Après un calage topographique, il pourrait plutôt correspondre au bâtiment carré [B.10] qui s'appuyait à l'est de la tour, sur sa partie arrondie. De plus, l'épaisseur du mur (MR11021) va dans le sens d'une construction à caractère non défensif. Intégré dans les aménagements modernes et représenté sur les plans de Morello et Anonyme (G), ce bâtiment carré correspond selon nous à un corps de garde construit entre le milieu du XV<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>184</sup>.

En forme de fer à cheval orienté vers l'est, la Tour Grosse apparaît nettement atypique dans l'ensemble castral. Massive et peu élevée (8 x 10 m environ pour une hauteur estimée entre 10 et 12 m), couverte d'une toiture à deux pans, elle était accessible à partir du premier niveau à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle - début XVII<sup>e</sup> siècle (Ercole Negro) par sa face occidentale (Balduino, Vanello). Notons qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'entrée était déplacée sur la face sud (Anonyme (G), Du But).

Plus au sud, la tour semi-circulaire [T.11] flanquait l'enceinte [E.1] à l'endroit où celle-ci formait un angle ouvert à 120° environ. Dominant la braie sur la vue en perspective d'Ercole Negro, elle apparaît également ouverte à la gorge conformément aux plans géométraux C, E, G, I et K (**fig. 7 et 8**). Cette éventualité suit la logique d'une enceinte basse édifiée à l'économie, en augmentant notablement le potentiel défensif de la place. Une fois la tour prise, des assaillants n'auraient pu y

---

<sup>183</sup> Guilloteau 2011, p. 37-39. Notre interprétation en 2011 sur l'éventualité d'un vestige de la Tour Grosse fut influencée par la forme absidiale de ce bâtiment dans laquelle nous reconnaissons hâtivement la chapelle Saint-Lambert. Nous n'avions pas encore étudié toute l'iconographie et les sources textuelles nous amenant à réviser notre disposition à suivre naïvement les affirmations des auteurs précédents.

<sup>184</sup> Cf. 2<sup>ème</sup> partie : 1. Le programme de fortification des ducs de Savoie au XV<sup>e</sup> siècle : *opera castris Nycie*, p. 122.

installer un poste avancé, sans être exposés aux tirs nourris des défenseurs situés sur la seconde enceinte [E.2].

Sur le terrain, les vestiges se résument à quelques traces de mortier sur le substrat taillé en arrondi, permettant le calcul d'un diamètre de 9 à 9,50 m, comme l'attestent les plans géométraux. Sa hauteur peut être estimée à une douzaine de mètres, avec une braie haute de 8 à 10 m environ. Aucun élément ne permet de dater de façon absolue la construction de cette tour, mais sa situation et sa spécificité permettent toutefois de penser qu'elle fut conçue dans le même programme d'édification de l'enceinte basse.

Dans l'angle sud-ouest du château, la Tour Basse [T.8] faisait la jonction entre l'enceinte extérieure et l'enceinte palatiale. Il s'agit de la tour la plus facilement identifiable dans l'iconographie, avec une constance dans sa représentation. Tour ronde de 9,50 m de diamètre environ suivant l'estimation réalisée à partir du terrain et de l'iconographie (Balduino, La Berrie, d'Astier, ...), elle mesurait 26 m de hauteur environ et possédait 3 étages, d'après le profil réalisé par l'ingénieur Niquet en 1691 et une description de 1705<sup>185</sup>. Sa hauteur estimée est appuyée par les représentations iconographiques situant le faite pratiquement au même niveau que le sommet de la Tour Royale dont l'assise était plus élevée. Sur le terrain cette dernière se positionnait à 86 m environ, dominant les premières pierres de fondation de la Tour Basse situées à 82,2 m d'altitude environ au plus haut du talus, et à 78 m aux niveaux les plus bas. Avec une différence de 4 à 8 m entre les deux tours, s'ajoutant à la vingtaine de mètres de la Tour Royale, les informations relevées sur le terrain confirment bien l'estimation de 26 m de hauteur perçue dans l'iconographie. Sur toutes les représentations, elle est surmontée d'une toiture en poivrière<sup>186</sup> couvrant des mâchicoulis sur corbeaux. Cet élément architectural n'est apparu qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>187</sup>, impliquant soit une édification à cette époque dans un seul programme, soit des transformations successives (remplacement d'anciens hourds en bois). L'étude céramologique menée à partir des tessons trouvés dans les niveaux de fondation (Us12216) semble valider la première hypothèse, avec un matériel daté entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>188</sup>.

Le rapport diamètre / hauteur de la tour (9,50 x 26 m) donnait un édifice oblong (**fig. 42**). L'appareil de pierres de taille médiocres embelli par des joints gras apportait une certaine touche d'élégance, et la blancheur des pierres s'ajoutait à l'esthétisme de l'ensemble. Elle devait

---

<sup>185</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, « Profil du château coupé par les vestiges du donjon » et pièce 16, « Description du Château de Nice de Niquet à l'attention du duc de Berwick, 1705 ». Cf. Volume II - annexes : 3. Inventaire iconographique, p. 268 n° 86 et 2.5.2.1 Description du château par l'ingénieur Niquet envoyée à Monsieur de Berwick, 1705, p. 210-212.

<sup>186</sup> Couverte d'ardoises en 1549 (096).

<sup>187</sup> Caumont 1853, p.410. ; Viollet-Le-Duc 1854, vol.1, p. 327-452 ; Châtelain 2003, p.21 ; Alain Salamagne in Renoux dir. 2001, p. 80-81.

<sup>188</sup> Dieulefet 2010, p. 867 ; Dieulefet 2011, p. 120-130.

sûrement en imposer par sa monumentalité et apparaître « *comme l'expression symbolique de la puissance* »<sup>189</sup> du pouvoir en place. Cette tour fut peut-être édifée à partir de 1266 sous Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, au moment de sa toute puissance lorsqu'il devint roi de Naples. Plus symbolique que défensive, sa construction permit d'asseoir l'autorité de la nouvelle dynastie angevine en Provence et sa domination sur Nice.

Les multiples maçonneries dégagées sur le terrain apportent de nombreuses autres précisions, souvent recoupées par les sources textuelles et iconographiques, comme :

- l'existence d'une base talutée ou droite selon les représentations iconographiques, légèrement empâtée. L'étude de 2010 a en effet montré des fondations sensiblement concaves, surmontées d'une succession de ressauts donnant à l'ensemble un aspect « bombé » à la base et contrastant avec la verticalité des niveaux supérieurs. Visible sur une portion infime sauvegardée, l'effet sur l'ensemble de la construction devait donner une configuration impressionnante à cette tour « suspendue » à l'abrupt du substrat ;
- la présence d'une citerne (091, 092). Les éléments dégagés en 2010 et 2012 ont permis d'en observer les vestiges, avec une partie de sa voûte en brique (SB12320) et de son probable puits (SB12020) ;
- l'existence d'un aqueduc alimentant la citerne (091). En 1427, celui-ci a subi des réparations car sa dégradation était telle que « *nulle eau ne pouvait entrer dans la citerne* ». Il passait peut-être le long de l'enceinte ouest, à l'endroit même où Balduino a représenté le mur (MR12026), doublant l'enceinte palatiale, construit en même temps que la tour<sup>190</sup>. Avec une épaisseur de 0,80 m, ce mur ne semble pas avoir été élevé dans un but défensif, mais seulement lié à un aménagement, comme peut-être l'aqueduc. Ce dernier collectait probablement les eaux pluviales provenant des combles des bâtiments et des aires de la cour du palais. Par l'intermédiaire d'une adduction aménagée dans le parement de la tour, le collecteur conduisait l'eau récoltée directement dans un citerneau<sup>191</sup> avant que celle-ci ne terminât dans la citerne.

Dans le cas d'une construction antérieure à la braie, la fonction de la tour [T.8] serait plus difficile à définir en dehors de visées ostentatoires. Toutefois son édification a pu également être intégrée dans le programme global d'agrandissement du château, comprenant le doublement de l'enceinte. Ces deux ensembles de construction présentent certes des techniques et des qualités de maçonnerie très différentes, mais ont pu être réalisés sur une longue période suivant les difficultés rencontrées et les moyens financiers mis à disposition. L'organisation architecturale

---

<sup>189</sup> Alain Salamagne in Renoux dir. 2001, p. 83.

<sup>190</sup> Guilloteau 2010b, p. 914-915. Cf. Volume II - annexes : 4.3.1 La zone sud du château comtal, campagne 2010, p. 361-362.

<sup>191</sup> Un citerneau était destiné à recevoir les eaux avant de les rejeter clarifiées dans la citerne. Il se composait d'une auge percée de trous latéraux, placée à un niveau supérieur. Il était rempli de gravier et de charbon (Viollet-le-Duc, 1856).

apparaît plus clairement dans ce secteur à partir de l'état du château faisant apparaître l'enceinte basse, édifiée aux alentours du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

### 2.2.3 Les accès au château : aspects défensifs et symboliques

La fortification se caractérisait par ses murailles et ses hautes tours, mais aussi par les portes contrôlant les entrées et les sorties. Certaines transformations plus tardives, comme sur la tour ronde [T.8] ou lors du doublement de l'enceinte, ont conduit à la mise en place de nouveaux cheminements pour accéder à la porte principale déjà évoquée.

Sur les plans géométraux du début du XVII<sup>e</sup> siècle, trois portes sont visibles sur l'enceinte extérieure :

- une au nord [PR.4] protégée par les tours aux cloches et Torrerii ;
- une à l'est [PR.3] commandée par la Tour Royale ;
- la troisième au sud [PR.2] en lien avec la Tour ronde [T.8].

Les textes mentionnent également trois portes au début du XVI<sup>e</sup> siècle, mais sans les situer précisément (045). Seule la porte [PR.3] percée en 1407, face à la cathédrale, est clairement citée (041, 042).

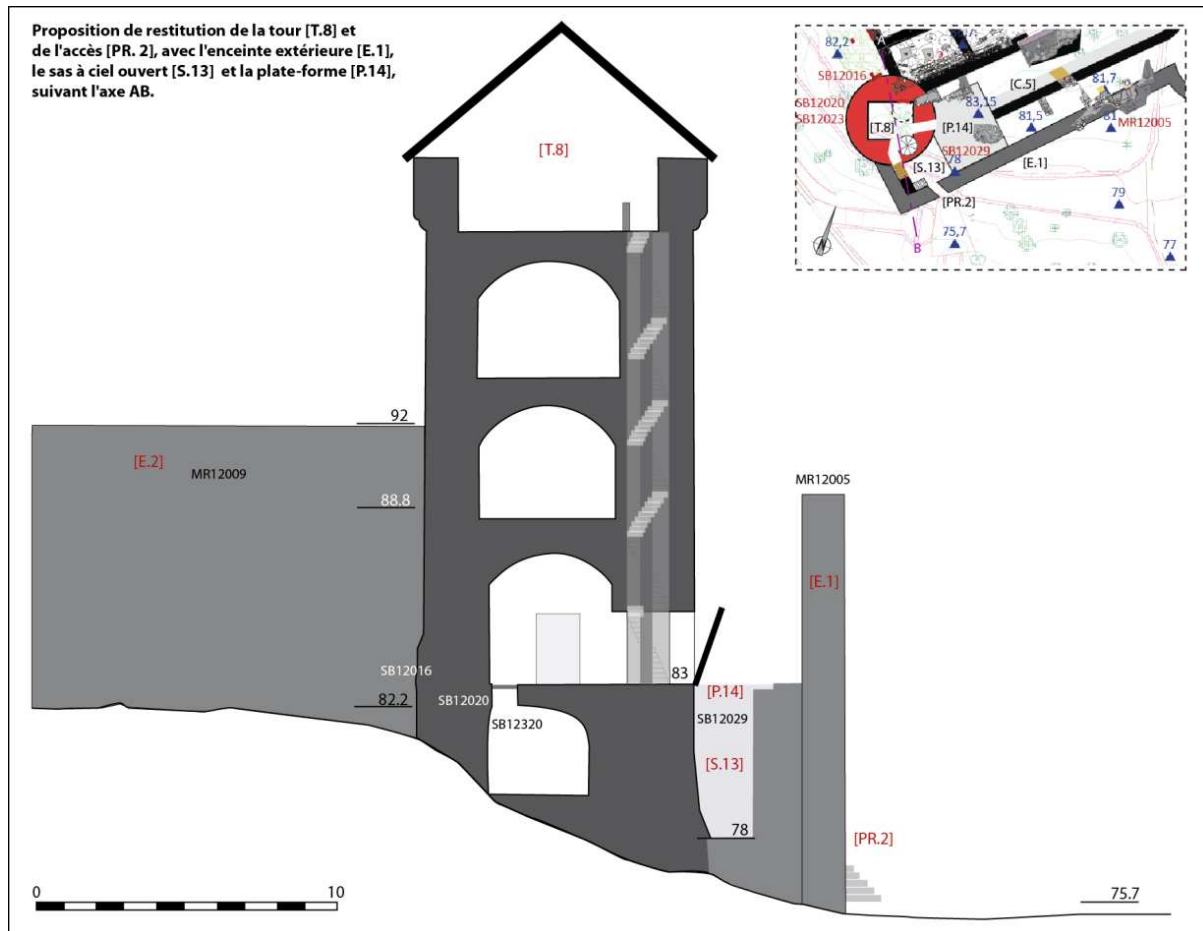
L'iconographie et l'étude de terrain ont permis de comprendre précisément comment l'on accédait au château par la porte [PR.2]. L'aménagement de la braie a été complété par une complexification de l'entrée principale<sup>192</sup>. L'enceinte basse franchie, on pénétrait dans un sas découvert situé à 3 m environ au-dessus du chemin. Cet espace tampon permettait un contrôle de l'entrant avant son passage dans l'enceinte, et formait une cage intérieure au niveau de la porte exposée de tous côtés<sup>193</sup>. Il était délimité et dominé par la première enceinte au sud et à l'ouest, par la tour [T.8] au nord et par une plate-forme [P.14] à l'est. La tour [T.8]<sup>194</sup> possédait au moins deux ouvertures situées au premier niveau (Baldoino). On y accédait à partir du sas par un escalier courant le long de la première enceinte sud. Le haut de l'escalier était séparé de la tour par un petit pont mobile (Baldoino). La seconde ouverture à l'est du premier étage donnait sur une plate-forme (**fig. 42**).

---

<sup>192</sup> Guilloteau 2011, p. 40-50 ; 55-57. Cf. Volume II - annexes : 4.3.2.2 Le front sud du château comtal (zones 3 et 4), p. 392-404.

<sup>193</sup> Mesqui 1991, p. 330 et 332.

<sup>194</sup> Guilloteau 2010b, p. 903-907. Cf. Volume II - annexes : 4.3.1 La zone sud du château comtal, campagne 2010, p. 353-360.



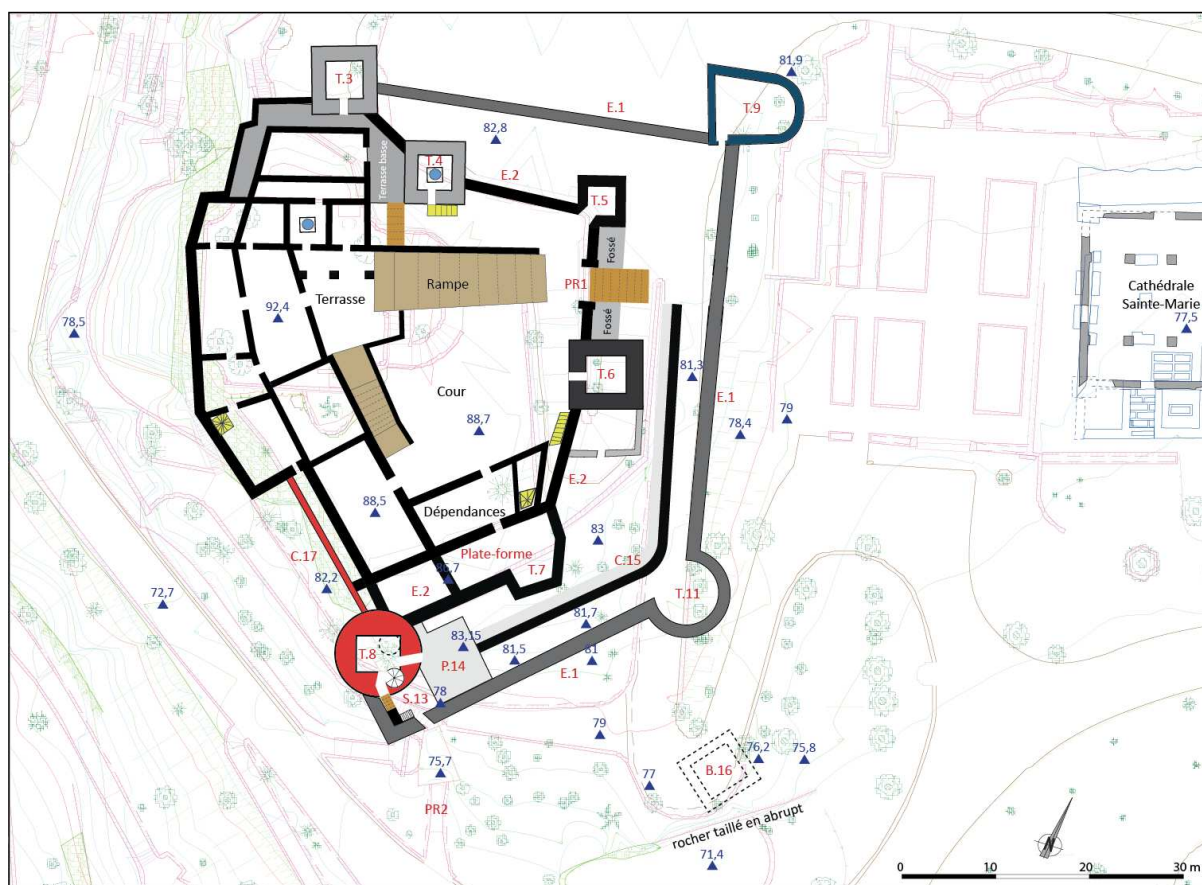
Cette plate-forme [P.14] est marquée sur le terrain par les vestiges MR12013, MR12022, MR12029 et l'Us12413. Le carré représenté contre la tour sur un plan de Lozières d'Astier<sup>195</sup> confirmerait notre hypothèse, bien que Balduino n'en ait pas fait mention. Depuis la plate-forme, on accédait directement à la coursière [C.15] située entre les première et seconde enceintes. Masquée par la braie, elle desservait l'entrée principale du château à l'est et défendait la partie basse de la lice. L'épaisseur du mur de la coursière de 0,90 m montre une réalisation plutôt défensive et efficace en elle-même, même sans le soutien de la braie.

Le percement de la porte [PR4] dans l'axe de la tour Torrerii [T4] est difficile à dater. Était-il concomitant à l'édification de l'enceinte extérieure ou à l'aménagement plus tardif<sup>196</sup> ? A-t-il été postérieur à celui de [PR.3] ? Cette ouverture correspondait-elle à la troisième porte du château abattue par le vent en 1432 (043) ? De fait, son existence au début du XVII<sup>e</sup> siècle constitue le seul fait avéré, rapporté dans l'iconographie. Par ailleurs, la physionomie de l'enceinte à cet endroit avant la mise en place de cet accès et des aménagements du XVI<sup>e</sup> siècle, pose autant

<sup>195</sup> SHD Vincennes -1VN40 art.15 sect.2 – pièce n°8, 1705.

<sup>196</sup> Cf. 2.3.2 Les autres aménagements du front nord ... Le chemin sous arcades, nouvel accès au « donjon », p. 209.

d'interrogations. Nous ne savons pas si la muraille rejoignait effectivement la tour Torreriï conformément aux plans modernes, ou si celle-ci se poursuivait jusqu'à la Tour aux Cloches dans l'angle nord-ouest, reproduisant alors la configuration de l'angle sud-ouest (**fig. 43**).



**Figure 43** : Phase possible avant l'ouverture de PR.3 et PR.4, avec une « symétrie » de l'enceinte extérieure aux angles nord-ouest et sud-ouest (DAO E. Guilloteau).

La porte [PR.3] percée au début du XV<sup>e</sup> siècle dans la première enceinte [E.1] se situait dans l'axe de la porte principale du château [PR.1], face à la cathédrale. Ercole Negro (O) l'a représentée avec un encadrement plus haut que la courtine, l'accès se faisant par un pont avec parapets au-dessus d'un fossé, comme le figurent également la plupart des plans géométraux.

Le fossé mesurait 5 m de largeur environ et s'étendait sur un peu plus de 50 m, entre la Tour grosse [T.10] au nord et la tour ouverte à la gorge [T.11] au sud. Sa largeur a été confirmée par la campagne archéologique de 2011, durant laquelle une partie des murs d'escarpe et de contrescarpe ont été mis au jour<sup>197</sup>. Compte tenu de la faible distance à traverser, un pont en pierre aurait possédé une seule arche en appui sur deux piles, un pont en bois aurait adossé son tablier directement sur les maçonneries de l'escarpe et de la contrescarpe. Il semble en tout cas qu'il fût exempt de partie mobile, car le texte de 1515 (044) évoquant la réparation « du pont-levis

<sup>197</sup> Guilloteau 2011, p. 30-36. Cf. Volume II - annexes : 4.3.2 L'enceinte [E.1], campagne 2011, p. 381-387.



du château » devant la porte principale exclut toute construction du même type dans l'ensemble castral. Balduino vers 1625 (A) et un Anonyme vers 1700 (L) tracèrent deux traits pleins au-dessus du premier fossé, appuyant ainsi notre hypothèse. Toutefois ces deux représentations sont postérieures au début du XV<sup>e</sup> siècle, époque où furent réalisés les aménagements lors de l'ouverture de la porte.

L'escarpe possédait un fruit de 11° environ sur une hauteur conservée de près de 3 m. Cette dernière a été estimée en calculant la différence d'altitude entre l'arasement du mur (81,30 m) et la fondation de la contrescarpe (78,50 m). La largeur du mur d'escarpe devait être équivalente à celle de la courtine sud, soit 1,50 m environ<sup>198</sup>. La contrescarpe encore visible sur près de 9,80 m de long et 1,40 m de large environ appuie sa fondation sur le substrat taillé en replat à l'est et taluté à l'ouest marquant le début du fossé. Le creusement du fond du fossé en U reste limité, la profondeur de l'ensemble correspondant principalement aux hauteurs de l'escarpe, de la contrescarpe et de son mur<sup>199</sup> (fig. 44). Au sud, le retour de la contrescarpe vers la tour [T.11] a également été conservé en appui contre le substrat sur lequel était fondée la tour<sup>200</sup>.

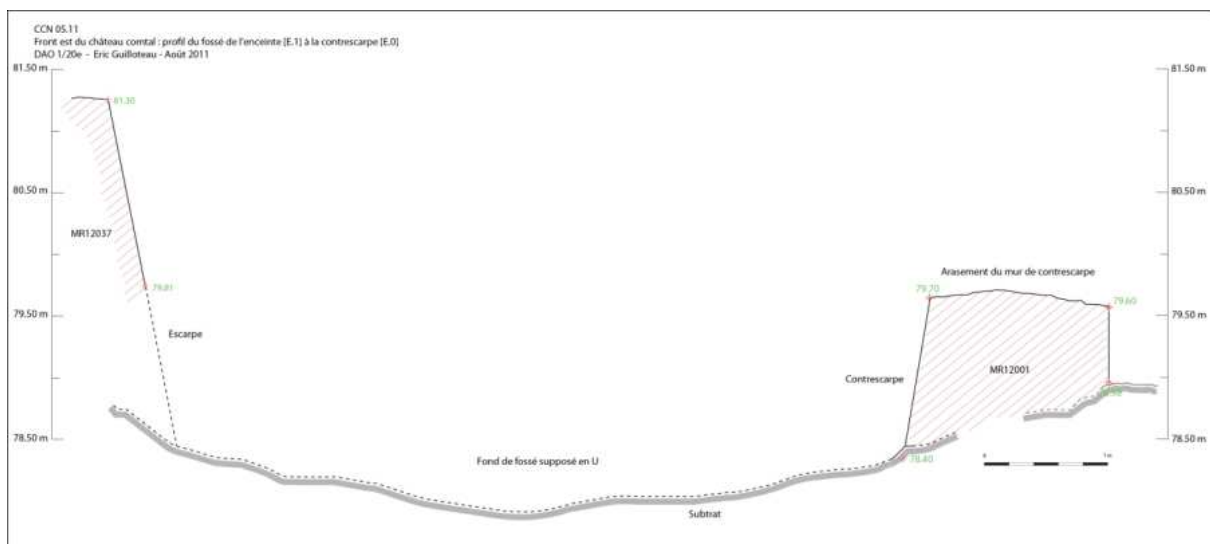


Figure 44 : Coupe du fossé suivant les informations issues de l'étude archéologique (DAO E. Guilloteau).

Décédé en 1391, trois ans seulement après le rattachement de Nice à la Savoie, Amédée VII n'eut pas le temps de faire réaliser des aménagements suffisamment conséquents pour marquer l'arrivée du pouvoir savoyard. Trop jeune pour régner, son fils Amédée VIII (1383-1451) dut attendre la fin de la régence en 1398. Probablement après la venue du pape Benoît XIII à Nice en 1404, il décida de faire ouvrir une porte donnant directement sur la cathédrale, abandonnant ainsi l'ancien accès sud-ouest plus défensif, mais moins visible depuis la ville. Mesqui a ainsi écrit : « du

<sup>198</sup> Guilloteau 2010b, p. 56-59. Cf. Volume II - annexes : 4.3.1 La zone sud du château comtal, campagne 2010, p. 366-367.

<sup>199</sup> Durand 2009, p. 16. Viollet-le-Duc, 1854a, vol. 5, p. 544-552.

<sup>200</sup> Guilloteau 2011, p. 29-30. Cf. Volume II - annexes : 4.3.1 La zone sud du château comtal, campagne 2010, p. 384-385.

*fait même que l'ouvrage castral avait à vivre plus longtemps en temps de paix qu'en temps de guerre, le programme dépassa souvent largement le seul aspect défensif. La porte par sa situation particulière, était tout naturellement représentative d'une certaine puissance du maître des lieux. Une puissance qui put être symbolisée de façons très différentes ... »<sup>201</sup>. Marqueur architectural lié au changement de pouvoir, cette nouvelle porte fut complétée par l'aménagement d'une longue rampe de près de 55 m de long et 4,50 m de large, débutant à l'extrémité du chemin situé à l'angle sud-est du château, au niveau de l'abrupt rocheux (a). Une structure bâtie imposante comme une tour dominait le chemin au sud et la rampe s'élevant vers le nord<sup>202</sup>. La majorité des plans géométriques laissent deviner une montée en pas d'âne, jusqu'au pont enjambant le fossé. Après le passage de la porte traversant l'enceinte extérieure, puis de la porte principale, l'ascension se poursuivait vers le palais. Un perron marquait le début d'un imposant escalier large de 5 m, s'élargissant au fur et à mesure de la montée pour arriver enfin sur la terrasse donnant sur la porte palatiale. « Les marches, ou degrés, et le perron qui mènent à la salle noble, au cœur du microcosme palatial, joue un rôle majeur dans l'exercice du pouvoir et sa mise en scène »<sup>203</sup>.*

---

<sup>201</sup> Mesqui 1991, p. 342.

<sup>202</sup> Guilloteau 2011, p. 21-25.

<sup>203</sup> Renoux 2001, p. 10.

### 3. LE PALAIS DANS LES TEXTES DES XIV<sup>E</sup> ET XV<sup>E</sup> SIECLES ET L'ICONOGRAPHIE DU XVII<sup>E</sup> SIECLE

---

Les sources textuelles traitant de l'ensemble palatial sont malheureusement peu nombreuses. Sur près de 200 ans, seuls 8 inventaires conservés couvrent la période médiévale. Les trois premiers datés du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>204</sup> énumèrent largement l'armement, mais restent discrets sur les indications décrivant les salles du palais. Les autres documents rédigés au XV<sup>e</sup> siècle<sup>205</sup> désignent au contraire un grand nombre de pièces avec leur contenu, souvent assez ordinaire. Le plan détaillé de Balduino datant du début du XVII<sup>e</sup> siècle complète positivement ces textes. Toutefois les nombreuses années séparant ces documents imposent des précautions dans les diverses interprétations. Des changements ont pu intervenir dans l'architecture (nouveaux bâtis, évolution des cloisonnements), et la représentation iconographique reste malgré tout imprécise et schématique (nombre d'étages, identification des pièces référencées). Les éléments archéologiques demeurent limités, mais les campagnes de fouilles réalisées en 2013 et 2014 sur le secteur des dépendances ont néanmoins montré l'évolution du bâti entre les périodes médiévale et moderne (remontages sur les anciennes fondations, arasements de l'existant, modifications du plan d'occupation)<sup>206</sup>.

L'approche architecturale du palais s'avère donc complexe, comme l'étude de la situation des salles, le nombre d'étages, le cheminement, etc. Les résultats ne peuvent être que partiels, même si les inventaires livrent une liste détaillée des salles nobles, des pièces de service et des bâtiments annexes constituant les principales « *composantes fonctionnelles et structurelles* »<sup>207</sup> du palais.

#### 3.1 Les pièces et leur mobilier

##### 3.1.1 Le pôle noble : *Aula, camera, capella, et cætera*.

Comme dans la plupart des palais médiévaux, on retrouvait à Nice un ensemble de salles organisées selon le triplet classique *aula, camera, capella*. A celles-ci s'ajoutaient d'autres pièces et espaces privilégiés complétant le pôle noble du palais. Étonnamment, ce n'est qu'au XV<sup>e</sup> siècle que ces salles sont apparues dans les inventaires, à l'exception de la chapelle citée dès le XIV<sup>e</sup> siècle. Au cours des décennies, quelques changements de terminologie se sont produits, mais la plupart des noms et des situations ont traversé les périodes sans modification.

---

<sup>204</sup> Inventaires du château de Nice du XIV<sup>e</sup> siècle, tous conservés aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD 13) : 1311, B 443 ; 1333, B 1057 ; 1341, B 526. Cf. Volume II - annexes : 1.1.1 Les inventaires du XIV<sup>e</sup> siècle, p. 7-12.

<sup>205</sup> Inventaires du château de Nice du XV<sup>e</sup> siècle : 1402 - Comptes des gouverneurs de Nice, rouleau 2, Caïs de Pierlas 1898, p. 393 – 397 ; 1405 - Comptes des gouverneurs, rouleau 2 – Caïs de Pierlas 1898, p. 397 – 401 ; 1441 - Nizza e Contado, Mazzo 5, n°3 – Caïs de Pierlas 1898, p. 401 – 409 ; 1465 - AD06, Nizza Archives camérales 52/10 n°36, f° 94-101 ; 1481 - AD06 Nizza Archives camérales 52/13 n° 51, fol. 99.

<sup>206</sup> Guilloteau 2013a, 2014h. Cf. Volume II - annexes : 4.3.4 Fin de la plate-forme intermédiaire et dépendances du palais, campagne 2013, p. 438-459 et 4.3.5 Dépendances du palais et cours, campagne 2014, p. 460-489.

<sup>207</sup> Renoux dir. 2001, p. 14.

- **La grande salle : *aula magna, aula superiori***

Cette salle importante du palais médiéval est désignée dans les inventaires niçois sous les termes de : *aula magna* (1402, 1480), *aula* (1405) et *aula superiori* (1441, 1465). Les trois mentions indiquent assurément une seule et même salle : toujours associées à la chambre de la mer (*camera maris*) et à la chambre des parements (*camera paramenti*), elles ne sont jamais employées ensemble dans un même inventaire. Salle emblématique du pouvoir et de sa représentation, « *espace public pour s'exprimer et s'exhiber, cette salle est destinée à abriter l'exercice de la justice, les cérémonies ou encore les festivités* »<sup>208</sup>. Il pourrait probablement s'agir de la grande salle référencée (4) sur le plan de Balduino, dont les dimensions de 5,2 m x 15 m environ<sup>209</sup> en faisaient la plus grande pièce de l'édifice palatial (78 m<sup>2</sup>). Comme à Provins, on y accédait vraisemblablement par le grand escalier extérieur menant au palais<sup>210</sup>.

Selon les inventaires, on y trouvait :

- quatre grands sièges répartis autour de la pièce, une table et six lances (1402) ;
- 12 rouelles (ou rondelles) décorées<sup>211</sup> appartenant au seigneur Nicod de Menton en 1441 (7 en 1465), divers sièges et bancs, avec tables ;
- 11 lances dont 3 sans fer, un buffet et deux tables en sapin dont une antique avec trépied, deux longs bancs, deux grandes étoffes (1465) ;
- une douzaine d'arbalètes, une table à trépied et un buffet de peu de valeur (1480).

Aucune tapisserie ni autres éléments de décors muraux ne sont inventoriés. Toutefois une mention plus tardive du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle semblerait indiquer que la salle puisse avoir été verte<sup>212</sup>. Loin d'être anodine, cette couleur se retrouve notamment au palais d'Aix-en-Provence dans « *la pièce où le roi rend la justice et dans la pièce où le roi a l'habitude de tenir conseil* »<sup>213</sup>, les murs étant en effet recouverts de belles tapisseries vertes. Qu'elle fut décorée de tapisseries ou simplement revêtue d'une peinture murale, la grande salle verte du palais de Nice au XVI<sup>e</sup> siècle est de fait associée à la Grande chambre (1402, 1405, 1480) ou « *chambre des parements* » (1441, 1465) dans deux des cinq inventaires qui, en plus de la *aula*, désignent une salle d'apparat avec des ornements.

---

<sup>208</sup> Mesqui 1995a, p. 81.

<sup>209</sup> Ces dimensions correspondent à ce que l'on peut trouver pour certaines aulæ (Durand 1999, p. 33).

<sup>210</sup> Mesqui 1993, p. 352.

<sup>211</sup> Rondelles en fer, souvent décorées, que l'on ajoutait aux armures pour couvrir et renforcer les articulations (épaules, coudes, genoux). Parfois de petites rondelles en fer étaient fixées sur les gants de peau pour protéger les articulations des doigts. On en trouvait également sur l'armet au niveau de l'articulation de *la vue* et du *nasal*. Viollet-le-Duc 1858/71, vol. V, p. 58-147 (armet et armure).

<sup>212</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/32 n°5, [fol. 64v] [fol. 140v] [fol. 184] [fol. 193]. Cf. Volume II - annexes : 1.1.2 Les inventaires du XV<sup>e</sup> siècle, p. 12-32.

<sup>213</sup> Christian de Mérindol, in Renoux dir. 2001, p. 69.

- **La grande chambre (*camera maiori, camera magna*) ou chambre des parements (*camera paramenti*)**

En 1402, elle contenait un lit avec un matelas, une couverture de grosse toile et un édredon, des sièges, dont un pour siéger, une table, trois coffres avec clés et serrures, un certain nombre d'autres clés et serrures. En 1441, ont été mentionnés une grande table, un buffet, un grand banc et une table à trois pieds, un lit encadré par deux longs bancs : « A Aix la chambre du roi est précédée d'une chambre des parements (...) avec des lits certes, mais aussi des bancs qui évoquent peut-être une pièce de réception avec un lit de parade »<sup>214</sup>. En 1465, on trouvait un buffet en sapin, un banc avec des pieds torsadés, une table en châtaignier avec trépied, un long banc et 5 sièges pour siéger, 3 brigantines neuves. En 1480, il restait peu de mobilier : deux coffres dont un avec serrure et clé, une petite table avec trépied et quelques sièges.

- ***Camera domini, camera castellani***

Les dénominations des différentes chambres associées au pôle noble indiquaient le rang de leurs occupants. La plus ancienne, la chambre seigneuriale (1402), est devenue la chambre du châtelain à partir de 1441. Les deux appellations renvoyaient assurément à la même pièce, contiguë dans les deux cas à la garde-robe.

- **La garde-robe ou étude (*garda-rouba seu scriptorio, studio sive garda rouba*)**

Cette pièce était meublée en 1405 d'un coffre en sapin, d'une caisse de viretons (carreaux d'arbalète), d'un lit avec un matelas et une petite couverture, d'un siège ou d'un escabeau pour poser les vêtements. Une moitié de couverture se trouvait également fixée au mur au moment de la rédaction de l'inventaire. En 1441 et 1465, des livres anciens à destination de la chapelle du château y ont été inventoriés.

- **La chambre de la mer : *camera maris***

Cette pièce récurrente dans les catalogues du XV<sup>e</sup> siècle est mentionnée comme étant située à proximité de la grande salle et de la grande chambre. Sa dénomination renvoie à une salle au décor marin ou plus certainement donnant sur la mer, ce qui la placerait dans l'angle sud-ouest du palais. Elle correspondrait alors probablement à la pièce référencée (8) sur le plan de Balduino, avec un escalier desservant les autres niveaux du palais. Une ouverture pratiquée dans cette salle aurait effectivement offert un panorama magnifique sur la mer, comme le montre encore aujourd'hui le point de vue à cet endroit.

Les inventaires rapportent le mobilier contenu dans cette chambre composé d'une litière neuve avec un matelas, d'une couverture, d'un oreiller de plumes et de quatre mesures anciennes pour le sel de la gabelle. En 1441, s'y ajoutèrent une petite table avec deux trépieds, un siège percé<sup>215</sup>,

---

<sup>214</sup> Françoise Robin, in Renoux Dir. 2001, p. 94.

<sup>215</sup> Toilettes (*bancham perforatam*).

deux pièces de tissu de Blaye servant de rideau. Un tableau fixé au mur servait de décoration en 1465.

Une salle située sous la chambre de la mer est indiquée dans les textes de 1441 et 1465. Or dans l'hypothèse où cette dernière se situait bien à l'angle sud-ouest de l'édifice, la topographie et la présence d'un escalier (Balduino) pourraient justement confirmer la possibilité d'une chambre basse à cet endroit, une fois le calage du plan réalisé.

- **La chapelle palatiale : *capella Sancti Lamberti***

D'une manière générale, les chapelles palatiales relativisaient l'exercice du pouvoir temporel seigneurial, en le ramenant visiblement sous l'autorité d'un ordre divin supérieur<sup>216</sup>. Contrairement aux allégations avancées par certains auteurs, aucune règle ne semblait régir leur orientation<sup>217</sup> ou leur agencement dans l'ensemble des pièces du palais<sup>218</sup>. Concernant le cas particulier de Nice, une réflexion de Renoux s'avère ici appropriée : « *ce que l'on croit être parfois une chapelle se révèle être un bâtiment profane* »<sup>219</sup>. En effet, la Tour grosse de forme absidiale a longtemps été considérée comme étant la chapelle Saint-Lambert. Destinée principalement aux offices religieux privés, officiés par un chapelain, elle était également utilisée lors de la signature d'actes officiels en raison de la solennité du lieu (019).

Selon nous, la chapelle était accessible par l'extérieur du corps du logis. Dans l'éventualité d'une proximité immédiate à la *aula*, elle aurait nécessairement précédé ou suivi celle-ci dans les inventaires. Souvent mentionnée lors de la description des pièces de service et de la Tour aux cloches, nous préférons la situer entre cette dernière et les pièces nobles du corps du logis, dans la partie nord du palais. Elle était probablement accessible par la terrasse ou la terrasse basse. Un certain nombre de planches présentes dans le cellier en 1311, « *pour mettre devant l'autel* » et peut-être cloisonner temporairement l'espace consacré, confirment l'usage de la chapelle pour d'autres fonctions.

Son mobilier liturgique comportait entre 1333 et 1341 :

- un calice en argent avec patène, pesant environ un marc d'argent ;
- une croix de Limoges<sup>220</sup> ;
- quatre nappes d'autel (7 en 1341), un missel, un épistolier ;
- deux chasubles, un amict avec étole et manipule<sup>221</sup> ;
- une petite cloche ;

---

<sup>216</sup> Mesqui 1995a, p. 96.

<sup>217</sup> Mesqui 1995a, p. 98.

<sup>218</sup> Durand 1999, p. 38.

<sup>219</sup> Renoux dir. 2001, p. 16.

<sup>220</sup> L'émail de Limoges, ou Œuvre de Limoges était une technique de travail de l'émail, dite émail champlévé, apparaissant au milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>221</sup> **Amict** : rectangle de toile fine que le clerc passait autour du cou avant de revêtir l'aube. **Etole** : bande de tissu ornée d'une petite croix placée au milieu. **Manipule** : ornement que le prêtre portait au bras gauche lorsqu'il célébrait la messe.



- trois petits chandeliers en cuivre à utiliser pour l'autel ;
- un encensoir en cuivre ancien fait à Limoges ;
- deux burettes à vin en étain, une grande croix en bois ;
- une trompe pour sonner le guet ;
- un coffre.

Au XV<sup>e</sup> siècle, le mobilier sembla diminuer en quantité et en valeur avec entre 1402 et 1480 :

- un autel, une chasuble blanche ;
- un ornement ancien de peu de valeur pour le sacerdoce ;
- deux livres anciens, un missel ;
- une croix en laiton, un chaudron en étain pour contenir l'eau bénite, deux candélabres, une toile ;
- une petite cloche pour le service, un banc ;
- un « récipient » pour la citerne.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on trouvait devant le bâtiment un moulin à bras pour moudre le grain et une petite cloche pour le service. En 1515, un retable fut peint pour la chapelle et au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle du blé était stocké « en dessous », impliquant l'existence d'une salle inférieure.

Le pôle noble du palais fut complété par la chambre du gouverneur en 1441 et par une autre petite chambre en 1465, toutes deux modestement meublées.

### 3.1.2 Les pièces de service : *penore, coquina, panateria* ...

Les annexes et les pièces de service étaient nombreuses, dépassant dans certains inventaires le nombre des pièces nobles.

#### - Les cuisines (*coquinae*)

Une cuisine et une chambre de la cuisine sont citées à partir de 1311. Au XV<sup>e</sup> siècle un certain nombre d'autres pièces y étaient associées (office, passage devant la cuisine, chambre proche). En 1441, une grande cuisine s'ajouta à la première, avant de disparaître des inventaires de 1465 et de 1480. Une augmentation du nombre de résidents du château pendant cette courte période peut sans doute expliquer cet aménagement ponctuel. En 1503, une recommandation préconisait de « *reffere la cheminée de la cosine* »<sup>222</sup>, attestant que la cuisine possédait bien une cheminée.

Au fil des décennies, divers ustensiles ont été inventoriés : des mortiers en pierre avec pilons, des petits et des grands chaudrons, une broche, une poêle en fer, un chauffoir et une bassine en cuivre, deux barriques pour l'eau, 19 petites coupes en étain, 2 plats en étain, une armoire, un

---

<sup>222</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/27 n° 39, pièce 19. Cf. Volume II - annexes : 2.2 Les éléments comptables, p. 61.

grand dressoir en noyer<sup>223</sup>, une table antique, un long banc, 7 draps (ou nappes), deux gros fers, deux broches et une chaîne pour la cheminée.

A l'office (*expensa*), pièce attenante à la cuisine, on trouvait en 1441 et 1465 : un coffre en sapin et d'autres coffres vides avec serrures et clés, 8 plats en étain sans valeur et d'autres plus communs, une cuvette en étain pour le lavage des mains, un grand pichet en étain cassé, sans couvercle, avec deux autres petits pichets de peu de valeur, une marmite en cuivre de peu de valeur et une marmite de bonne qualité, un grand chaudron, une cuvette ronde, une poêle en cuivre avec un long manche en fer, une bouteille pour l'huile avec un couvercle en cuivre, une grande grille et un trépied en fer, une petite broche en fer, une mesure en bois de la capacité d'une émine<sup>224</sup>, un mortier en pierre et un broc pour servir le vin.

Etonnamment, la céramique fine ou commune n'est répertoriée dans aucun inventaire. Considérée comme fragile et de faible valeur, fréquemment renouvelée, elle était souvent négligée dans les inventaires médiévaux. La collection de céramique collectée lors des diverses campagnes archéologiques sur le site du château comtal a permis de pallier cette carence et de rendre compte de la vaisselle et des objets en terre cuite utilisés au cours des différentes époques. L'ensemble s'inscrit entre la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle, avec notamment un apport important de faïence « verte et brune » et de *graffita arcaica tirrenica*<sup>225</sup> (fig. 45).



**Figure 45** : Pichet à bec pincé sur pied disque et assiette à marli sur pied annulaire à décor monochrome blanc, production pisane vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, château de Nice, us 12313 (cl. G. Dieulefet).

---

<sup>223</sup> Le dressoir constituait avec les coffres et les châlits, l'un des meubles les plus courants dans les châteaux, mettant en valeur la vaisselle et l'argenterie (Mesqui 1995a, p. 79). Selon Viollet-le-Duc, il servait dans la cuisine « à disposer dans l'ordre tous les mets qui devaient être placés sur la table ». En fonction des pièces, le dressoir avait ainsi des formes et des destinations différentes, mais sa fonction principale était de présenter, et de mettre en valeur (Viollet-le-Duc 1858/71, p. 99-103).

<sup>224</sup> Mesure de capacité d'un demi-setier

<sup>225</sup> Dieulefet 2011, vol. 2, p. 120-140.

- **Le fournil (*pasteria, panataria*)<sup>226</sup>**

Proche de la cuisine, le fournil en était toutefois bien séparé. Au XV<sup>e</sup> siècle, il contenait deux pétrins, une grande caisse pour conserver la farine, un coffre servant également de siège, différents tonneaux et coffres à farine, des arches ou des huches pour pétrir, une planche à pain, une armoire à tamis. Deux anciens moulins à moudre étaient disposés devant la porte.

- **Le garde-manger ou cellier (*camera victæ, penore*)**

La mention de cette pièce dans tous les inventaires de 1311 à 1480 atteste de son importance. Le garde-manger était situé sous une chambre à proximité du fournil. Au XIV<sup>e</sup> siècle ont été stockés deux petites cuves à vin, un coffre en bois contenant plusieurs anciens cartulaires, 10 planches pour confectionner des tables ou pour être placées devant l'autel de Saint-Lambert, 6 bancs, un pot, un vase à vin, trois paires de trépieds pour mettre une table, un seau ou un récipient avec du matériel pour le nettoyage des saletés, deux moulins à main dépareillés, 6 gerbes de lances, 4 gerbes de Dars de Carravana. Au XV<sup>e</sup> siècle ont été inscrits 10 récipients de qualités variables, 3 mesures de sel, un petit vase d'un setier, une émine en fer, une grande table de décharge, 5 morceaux d'échelle, un entonnoir et un dressoir, 3 dolia ou tonneaux à vin d'une capacité de 6 salmées<sup>227</sup>, un récipient pour le vinaigre, un tonneau sans fond et plusieurs vases à vin. Au tout début du XV<sup>e</sup> siècle, en 1402, ont été notés un lit avec matelas et édredon, 3 ans plus tard, en 1405, un lit cassé.

Plusieurs pièces apparaissent quelquefois, comme les latrines, la citerne, la salle basse ou souterraine et l'étable. La mention de la chambre du portier Jordani en 1402, révèle également l'existence d'un concierge, à qui revenait la charge importante de la garde du palais<sup>228</sup>.

L'apparition d'une pièce dédiée à l'artillerie (*artilharia*) à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, montre un changement important dans la gestion de l'armement et le développement de l'artillerie à poudre. Dans cette salle étaient stockés 2 grosses bombardes, une bombarde dite *cortaus*, 9 bombardelles et *spinosarde*, des arbalètes et d'autres équipements. A l'extérieur étaient positionnées plusieurs grosses bombardes en fer appelées *cortaus* ou *mortayrols* (mortier), et des bombardelles.

### 3.1.3 Les aspects militaires : équipement et armes coutumières

Un château-fort comprenait évidemment une garnison d'hommes d'armes avec leurs équipements. Le château de Nice comptait ainsi en 1344-1345 un castellan, un portier, 13 sergents dont deux maîtres arbalétriers<sup>229</sup>. L'inventaire de 1341 dénomme Guillaume de Petivis, arbalétrier

---

<sup>226</sup> Nous avons choisi de traduire les différents termes se rapportant au pain (boulangerie, pétrin, ...) par le mot fournil, lieu de sa fabrication.

<sup>227</sup> Une salmée = 4 setiers.

<sup>228</sup> Mesqui 1993, p. 322.

<sup>229</sup> Venturini 1995 (AD13, Enquêtes générales ou particulières, B146). Un chapelain est également mentionné.

« servant de ce château pour le service annuel » et possédant 5 arbalètes à pied<sup>230</sup>. En 1387, « Pons Laugier chevalier, seigneur de Ferres (...) y tient garnison avec 12 servants d'armes et un portier »<sup>231</sup>. En 1408, une garnison stationnait toujours au château<sup>232</sup>.

Malheureusement, aucune recherche archéologique n'a pu encore mettre au jour des éléments d'équipements militaires, comme ceux habituellement découverts sur des sites similaires : carreaux d'arbalètes, fers de lances, lames, etc. De fait, seuls les textes nous renseignent sur l'armement conservé sur place.

Les trois inventaires de 1311, 1333 et 1341 fournissent un ensemble d'informations assez précises. Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, il était surtout question des équipements destinés aux troupes à pied ou aux arbalétriers<sup>233</sup>. En 1311 ont été inventoriés une vingtaine de cuirasses ou de corselets en fer, dont certains ont été décrits en 1333 comme troués et rouillés, avant de disparaître complètement des inventaires en 1341. Une cinquantaine de casques, de heaumes<sup>234</sup>, de chapeaux en fer<sup>235</sup> et de casques de cuir complétaient cet équipement, auquel s'ajoutaient 26 cervelières en fer<sup>236</sup>, elles aussi vétustes et rouillées à partir de 1333. Quelques baudriers<sup>237</sup> ont été également répertoriés, quelques-uns étant munis de ceintures sans boucle. Les inventaires recensent enfin une quarantaine d'écuilles, ainsi que 45 écus<sup>238</sup> pratiquement détruits en 1333.



**Figure 46 :**  
arbalétrier et  
arbalète à étrier.

En 1311, au château de Nice, on dénombrait 20 arbalètes possédant soit un ou deux pieds, soit un tour. Plus anciennes, les arbalètes à deux pieds ou à main étaient toutefois les plus communes. Ces armes de trait s'utilisaient en plaçant les deux pieds de part et d'autre de l'arbrrier et en ramenant manuellement la corde dans l'encoche de l'arrêtoir ou noix. Une fois l'arme bandée, une clé de détente à ressort permettait de déclencher le tir et la projection du carreau. Les arbalètes à un pied, dites à étrier, à crochet ou à croc, étaient conçues pour s'armer plus facilement.

Juste un pied placé dans un étrier situé à l'avant (**fig. 46**) et un simple crochet à

<sup>230</sup> Butaud 2013, p. 54-57. AD13, B 526, Copie du XVI<sup>e</sup> siècle, Archives nationales de France, JJ 848, n° 1 (document 7), traduction E. Guilloteau. Cf. Volume II - annexes : 1.1.1.3 Inventaire de 1341, p. 9-12.

<sup>231</sup> Arch. Di Stato, Nizza e contado, mazzo 3.15. Caïs de Pierlas 1898, p. 46. A noter également la présence d'un chapelain.

<sup>232</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 494, doc. 41.

<sup>233</sup> Gay, Stein 1887-1928, vol. 1, p. 47.

<sup>234</sup> Défense de tête, généralement cylindrique, enveloppant complètement la boîte crânienne et protégeant parfaitement le visage, en usage depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle (Fagnen 2005, p. 34 et 116).

<sup>235</sup> Chapeau en fer ou *chapel d'armes*, coiffure militaire portée du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle conjointement par les hommes d'armes et les piétons. Ce casque à tymbre bombé muni d'un bord circulaire plus ou moins saillant présentait des types assez variés (Gay, Stein 1887-1928, vol. 1, p. 323).

<sup>236</sup> Casque enveloppant la partie supérieure du crâne, sorte de calotte en fer. Il ne protégeait ni la nuque, ni les tempes (cervelières de mailles ou de plates) (Gay, Stein 1887-1928, vol. 1 p. 300).

<sup>237</sup> Baudrier ou baudré, large courroie pendant plus ou moins obliquement de la hanche à la cuisse et prenant son point d'attache aux reins sur une ceinture serrée à la taille. Il servait à attacher l'épée. Les arbalétriers y accrochaient la trousse et le bandage de leur arme, tels que crochet, moufle ou cranequin (Gay, Stein 1887-1928, vol. 1, p. 137).

<sup>238</sup> Bouclier sommet arrondi, de forme allongée, terminé en pointe (Gay, Stein 1887-1928, vol. 1 p. 602).

l'arrière fixé à la ceinture permettaient de bander l'arc à moindre effort. En 1341, les arbalètes dites de levée, à moufle ou à tour étaient les plus répandues « *baliste fine appellate de leva sive turno* » et s'utilisaient ainsi : « *on ajustait au talon de l'arbrier (opposé à l'étrier) une boîte de fer portant sur ses joues deux poulies à chape fixe soudées à un petit treuil à manivelle. Deux ou quatre poulies à chape mobile et terminées par des crochets donnaient passage aux cordes de la moufle qui, rapprochées sous l'action du treuil à branches alternantes, venaient placer celle de l'arc sur l'arrêt de la noix* »<sup>239</sup>. Ce système se fondait sur le fonctionnement des grosses arbalètes à tour utilisées lors des sièges. Des crocs, des tours et des caisses de carreaux d'arbalètes - certains « *anciens à la mode des Francs* » - ont également été inventoriés.

Très peu représentées, les armes d'hast comptaient seulement 72 lances (6 gerbes de 12) et 48 dards<sup>240</sup> de *Carravana* (4 gerbes de 12) dans l'inventaire de 1341. Aucune épée, ni masse d'arme ou autres armes de combat rapproché n'apparaissent dans les inventaires du XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans les documents du XV<sup>e</sup> siècle<sup>241</sup>, les arbalètes restent présentes, mais s'avèrent moins nombreuses, une dizaine environ dans chaque inventaire. Ce nombre contraste avec la grande quantité répertoriée dans le registre d'un navire catalan naufragé à Nice dont l'armement, comprenant plus de 90 arbalètes, avait été utilisé pour le château en 1441<sup>242</sup>. Comme au XIV<sup>e</sup> siècle, les armes d'hast étaient peu nombreuses avec seulement une dizaine de lances recensées dans chaque inventaire. S'agissant de l'équipement, contrairement aux inventaires précédents, des gorgerins anciens, des salades et des brigandines sont maintenant mentionnés, s'ajoutant aux baudriers, aux boucliers et aux cuirasses déjà cités. Cependant, le changement le plus important s'est produit à partir de 1405 avec la mention des bombardes.

En 1405, ont été répertoriées 2 bombardelles appartenant à Louis de Grimaldi<sup>243</sup>, sans plus de précisions. En 1441, on en trouvait également 2 en fer dans la Tour Royale. S'y ajoutaient un certain nombre de boulets en pierre, pesant de 1 à 14 livres, les plus volumineux - certains marqués d'une croix - restant stockés dans la cour du château. Parmi ces boulets, certains de 4 onces correspondaient à des pierres de couleuvrine. Sur le navire catalan naufragé précité, 8 bombardelles ont été récupérées, dont 2 en bronze, et 5 mesurant ½ pied, 3 pouces de long ou 1 palme. En 1465, on comptait une dizaine de bombardes et de bombardelles, certaines sans affut ayant simplement conservé le cerclage en fer les maintenant dessus. L'inventaire de 1481 montre une plus grande diversité dans l'artillerie. On recensait ainsi 2 *espringales*, 2 bombardelles, 8

---

<sup>239</sup> Pour cette définition de l'utilisation de l'arbalète et pour les deux précédentes, Gay, Stein 1887-1928, vol. 1 p. 41-46 et Fagnen 2005, p. 35-37.

<sup>240</sup> Javelot à manche court et muni d'un fer à deux tranchants (Gay, Stein 1887-1928, vol. 1, p. 541).

<sup>241</sup> Cf. Volume II - annexes : 1.1.2 Les inventaires du XV<sup>e</sup> siècle, p. 12-82.

<sup>242</sup> Cf. Volume II - annexes : 1.1.2.4 Inventaire d'un navire catalan naufragé à Nice..., p. 19-20.

<sup>243</sup> Cf. Volume II - annexes : 1.1.2.2 Inventaire de 1405, [34], p. 17.

bombardes, 6 « *canalettos* » en fer et 3 serpentines. Des affuts et 2 tonneaux de poudre pour les bombardes étaient stockés dans la Tour Royale, ainsi que des boulets en fer.

La présence des arbalètes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles suppose des ouvertures de tir adaptées. Plus tardivement, l'utilisation des bombardelles a probablement dû demander la transformation des archères-arbalétrières en archères-canonnières.

### 3.2. Analyse spatiale

Se limitant principalement à de simples énumérations de l'artillerie, des meubles et du linge, les inventaires modernes sont malheureusement avarés en informations sur le dénombrement et l'agencement des salles de l'ancien château comtal, devenu donjon. Dans l'inventaire de 1521, on retrouve ainsi seulement la grande salle, la chambre du gouverneur et leurs arrières chambres, la cuisine, le fournil, la citerne, la sommellerie et le four<sup>244</sup>. Ces quelques pièces renvoient à celles du XV<sup>e</sup> siècle, mais leur nombre demeure insuffisant pour permettre une analyse comparative s'appuyant sur les plans, capable de suivre les évolutions de l'occupation de l'édifice palatial. De la même façon, à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les éléments comptables ont évoqué trop sommairement les parties du donjon<sup>245</sup> pour pouvoir être rapprochés des représentations géométrales, réalisées quant à elles avec une profusion de détails. Dès lors, la tentation serait grande d'utiliser les inventaires médiévaux qui, comme nous l'avons vu, énumèrent plus précisément la liste des salles. Toutefois le palais étant « *une architecture à géométrie variable, modulable dans le temps et dans l'espace* »<sup>246</sup>, nous devons nous garder de toute tentative d'extrapolation et d'ajustement de ces documents sur l'iconographie moderne. Les textes médiévaux ne constituent qu'un simple instantané du palais, bien loin des images sans légendes fournies par les diverses représentations.

#### 3.1.1 Tentative d'une approche « *diagrammaticale* » pour la période médiévale

Huit inventaires des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles précisent le nom et parfois la situation des salles de l'ensemble palatial<sup>247</sup>. Les trois premiers du XIV<sup>e</sup> siècle sont peu évocateurs, se limitant à l'inventaire des clés et de l'armement. Ils mentionnent deux à quatre pièces (**tableau 4**).

---

<sup>244</sup> Deux inventaires des 13 et 17 octobre 1519, un inventaire du 12 août 1521 (transcription Caïs de Pierlas, cf. annexes, p. 41-44), deux inventaires du 13 octobre 1530, mais semblant être des copies de ceux de 1519 (AD06, mazzo 5, 3).

<sup>245</sup> Un très bel inventaire inédit, conservé aux Archives d'Etat de Turin, énumère le mobilier de Dame Selvagia mis en garde au Château en 1552, avec un grand nombre de tapisseries en partie décrites, mais sans détails sur leur emplacement (AST, Mater per categoria intendenza generale d'Artiglieria, mazzo 4 addizione fasc 22).

<sup>246</sup> Renoux dir. 2001, p. 19.

<sup>247</sup> Cf. Volume II - annexes : 1.1 Les inventaires du château comtal, p. 7-32.



**Tableau 4** : Principaux éléments des trois inventaires du XIV<sup>e</sup> siècle.

1311	1333	1341
33 clés en fer comprenant celles de la grande porte, de différentes chambres, des prisons et de divers lieux du château ou du palais. Inventaire des armes et d'une partie du mobilier  <b>Chapelle Saint-Lambert</b>  Cuisine du château  Chambre de la cuisine  <b>Cellier</b>  Citerne (dans la)	29 clés comprenant celles de la première porte  Inventaire des armes et d'une partie du mobilier  Cuisine  <b>Cellier</b> (où sont conservés les anciens cartulaires)  <b>Chapelle Saint-Lambert</b>	4 clés de la grande porte d'entrée du château et 36 autres petites clés.  Inventaire des armes et d'une partie du mobilier  <b>Cellier</b>  Une cloche au-dessus de la tour  <b>Chapelle Saint-Lambert</b>

A cette époque, la mention de l'armement semblait essentielle, ainsi que celle des pièces de service importantes comme le cellier ou la cuisine, toujours nommés. La chapelle Saint-Lambert est également citée dans les trois inventaires, soit avant le cellier et la cuisine (1311), soit après (1333, 1341). Chaque document inventorie une trentaine de clés, dont certaines ouvraient la grande porte, ou divers lieux et chambres du palais, comme le précise l'inventaire de 1311. Toutefois le recensement des salles palatiales apparaît ici encore tout à fait secondaire.

Au XV<sup>e</sup> siècle un changement s'opéra dans les textes, un grand nombre de pièces étant dès lors énumérées avec leur mobilier. Les inventaires sont cependant disparates, avec un nombre de salles très variable allant d'une dizaine en 1405 à près d'une trentaine en 1465, auxquelles s'ajoutent les tours, la cour, les terrasses, les passages, etc. (**tableau 5**).

**Tableau 5** : Recensement des salles énumérées dans les cinq inventaires du XV<sup>e</sup> siècle.

1402	1405	1441	1465	1480
Garde-robe de la chambre seigneuriale	<i>Ista sunt extra domum Hugonis Caissii.</i>	Office à côté de la cuisine	Office à côté de la cuisine	
Chambre seigneuriale	<i>in domo Johannis Maleti receptoris</i>	Cuisine	Cuisine	
Petite chambre près de la terrasse	<i>In domo domini camerii</i>	Salle proche de la cuisine	Salle proche de la cuisine	
Chambre de la mer	<i>In domo domini de Challant</i>	Chambre à côté de la cuisine	Chambre à côté de la cuisine	
<b>Grande salle</b>	<i>In domo domini de Viviers</i>	<b>Salle supérieure</b>	<b>Salle supérieure</b>	<b>Grande salle (Aula magna)</b>
Chambre près de la Grande salle	Cuisine	<b>Chambre des parements</b>	<b>Chambre des parements</b>	
Passage devant la cuisine	Chambre souterraine (cave)	Chambre de la mer	Chambre de la mer	Chambre de la mer
Cuisine	Garde-manger ( <i>penore</i> )	Chambre sous la précédente	Chambre sous la précédente	
	Chambre au-dessus du Cellier	Chambre du gouverneur	Chambre à l'arrière de celle du gouverneur	Grande chambre
		Garde-robe	Chambre du gouverneur	Etude ou Garde-robe
		Chambre du châtelain	Garde-robe ou <i>Scriptorium</i> (étude)	
		Saloir	Chambre du châtelain	
		Salle basse	Petite chambre	

### 3. le palais dans les textes des XIVe et XVe siècles et l'iconographie du XVIIe siècle

Saloir	Etude	Grande cuisine	Terrasse	
La bouteillerie (cave)	<b>In castro</b>	Chambre de la tour proche de la porte	<b>Tour aux cloches</b>	
Fournil	Fournil		Chambre où dort le guetteur	
Garde-manger ( <i>camera victe</i> )	<b>Grande salle</b>		Tour Royale	Office
	<i>In camera scribarum.</i>		Chambre « <i>torrerii</i> »	Cuisine
	<b>Tour aux cloches</b>		Chambre au-dessus de la cuisine	Fournil
	<b>Grande chambre</b>		Autre chambre	
	Latrines		Chambre de la porte	Artillerie
	Cuisine		Fournil	
			Chambre proche du fournil	
			Cour du château	
			Cour supérieure du château sous la chambre du gouverneur	
			Saloir	
			Salle basse	
			Chambre proche	
			Chambre inférieure	<b>Chapelle</b>
<b>Chapelle</b>		<b>Chapelle</b>	<b>Chapelle</b>	En face de la chapelle
Chambre basse sur la mer		Chambre près de la Salle basse	Chambre proche de la porte	
Etable		Près de la Tour Royale	Chambre de la porte	
Chambre du portier Jordani		Fournil		Garde-manger (penus)
<b>Tour aux cloches</b>		Garde-manger ( <i>penore</i> )	Garde-manger ( <i>penore</i> )	Sous la chambre de la mer
Grande tour		Dortoir...		
		Tour « <i>torrerii</i> »		Chambre proche de la cuisine (a)
		Chambre au-dessus de la porte		Chambre proche de la cuisine (b)
		Terrasse basse		Chambre proche de la cuisine (c)
		<b>Tour aux cloches</b>		Chambre supérieure voisine
		Tour Royale		Chambre de la tour
		Cour du château		Chambre des femmes (?)

La restitution cohérente et fidèle d'un ensemble architectural à partir de différentes énumérations demeure une opération délicate, compte tenu des longues périodes séparant leur rédaction, du changement d'appellation de plusieurs salles, de différences relevées dans leur

nombre et dans leur agencement. Plusieurs causes peuvent d'ailleurs expliquer ces disparités, comme la construction de nouveaux cloisonnements, des erreurs lors des copies des inventaires, des changements dans les dénominations utilisées. Une restitution en plan de l'organisation des pièces du château s'avère donc difficile à partir de ces seules informations.

Deux grands ensembles se distinguent toutefois dans les documents : les salles nobles et les pièces de service. Les deux inventaires les plus représentatifs de 1441 et 1465, très semblables dans le dénombrement des pièces, scindent l'ensemble de service en deux groupes englobant la partie noble. Trois pôles peuvent ainsi être présentés dans un diagramme permettant une lecture rapide (fig. 47).

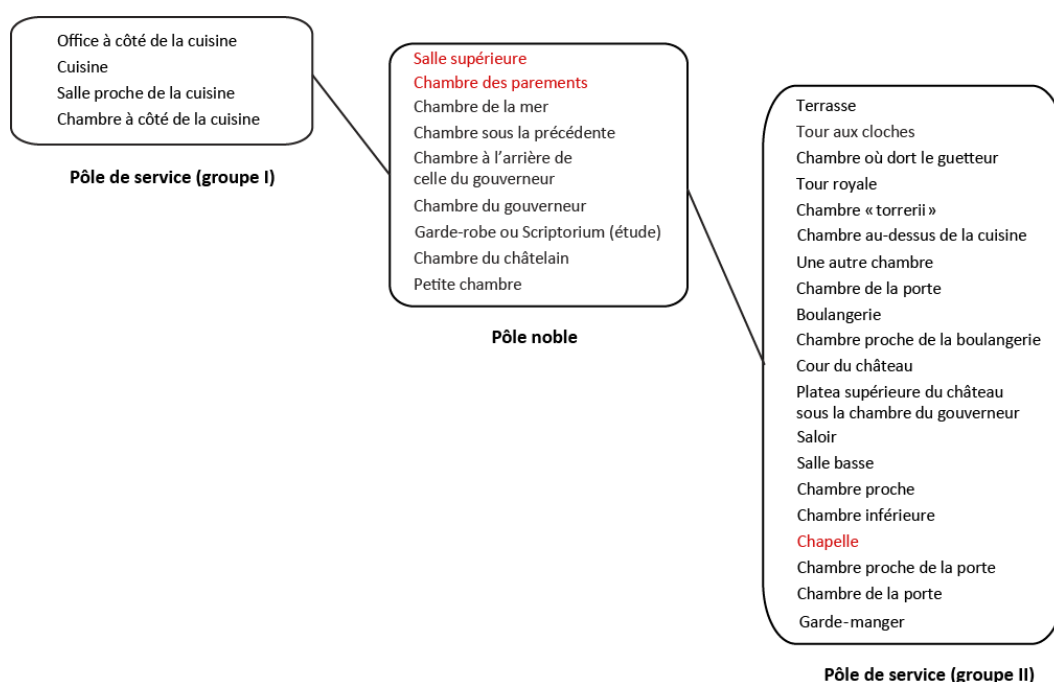


Figure 47 : Exemple de diagramme présentant les grands ensembles du palais (DAO E. Guilloteau).

En rouge sont figurées les 3 salles du triplet habituellement présent dans les palais médiévaux : *aula*, *camera* et *capella*. Paradoxalement la chapelle ne se situe pas dans le pôle noble, mais dans le groupe II de service. Cet état de fait, se retrouvant d'ailleurs dans tous les inventaires, n'a rien en soi d'exceptionnel. Le positionnement des chapelles castrales ou palatiales a toujours été très variable, celles-ci pouvant être associées soit à l'*aula*, soit à d'autres parties du château<sup>248</sup>, plus ou moins proches de l'enceinte, ou juxtaposées à la porte, etc. Plus rarement, suivant les contraintes liées au site, leur orientation dérogeait parfois à la règle générale du chevet tourné vers l'Orient, suivant l'axe est-ouest. C'est pourquoi l'identification et le positionnement de la chapelle

<sup>248</sup> Durand 1999, p.37-39. Aspodr, Béthune 2000, p. 12, 47-48, Mesqui 2005, p. 40.

seigneuriale de Nice s'avèrent particulièrement difficiles<sup>249</sup>, en l'absence de textes suffisamment détaillés ou de plans légendés. Cependant certains indices laissent supposer que cet édifice était situé à proximité de la terrasse et probablement accessible en traversant la galerie et la citerne :

- dans un reçu passé en 1427 - « *in logia castris ante capellam* » (025) - la *logia* pourrait désigner la galerie de la terrasse ;
- dans les biens inventoriés, un élément de la citerne est conservé dans la chapelle ;
- cette dernière est également mentionnée à proximité de la chambre de la porte (du portier Jordani), située selon nous au niveau de la terrasse ;
- en tout état de cause, la chapelle ne pouvait être bâtie au niveau de la cour, car une salle aménagée sous le bâtiment a été mentionnée en 1550 (034)<sup>250</sup>.

La réalisation d'un tracé à partir de ce premier classement, insuffisant pour pouvoir saisir l'agencement des pièces, serait hasardeuse en l'absence de plans géométraux représentant précisément le palais, ses différents étages et l'emplacement des salles. L'élaboration d'un second diagramme plus détaillé, composé à partir de l'ensemble des informations textuelles et archéologiques, apparaît nécessaire.

Une nouvelle répartition des pièces peut ainsi s'établir en fonction de leur pôle, de leur ordre formant des suites identiques (réurrence de proximité), de la topographie du terrain, de diverses indications de positions relatives (« proche de », « près de », « à l'arrière de », « au-dessus », « sous ») (**fig. 48**) :

---

<sup>249</sup> Anne-Marie Flambard Hélicher, « Le château des comtes de Meulan », in Renoux dir. 2001, p.219. Dominique Léost, « Le château royal de Rouen », in Renoux dir. 2001, p. 233.

<sup>250</sup> On trouve un exemple similaire au château de Rouen, où la chapelle est située au-dessus du cellier (Dominique Léost, in Renoux dir. 2001, p.233).

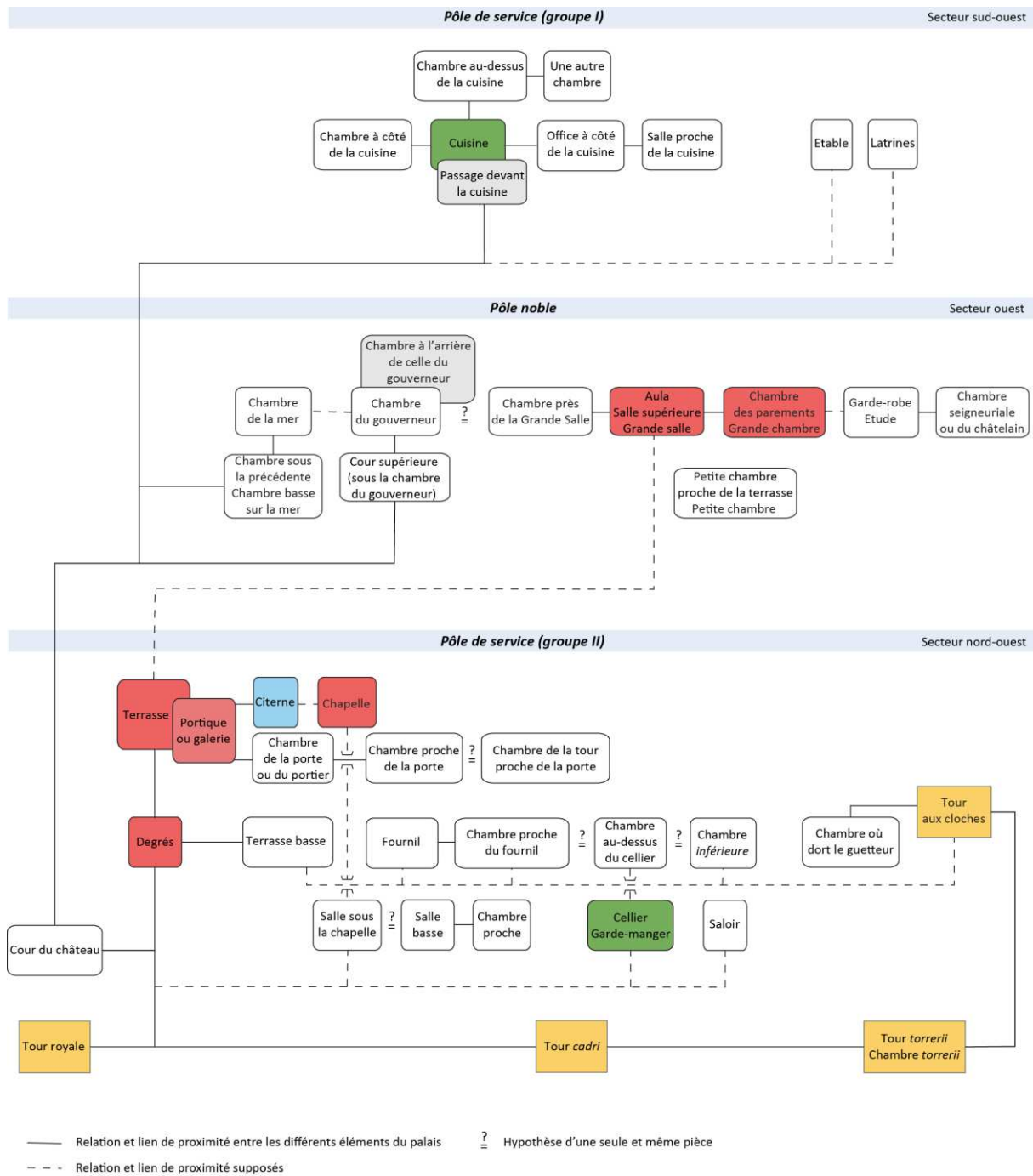


Figure 48 : Proposition d'un diagramme élaboré développant l'organisation palatiale (DAO E. Guilloteau).

Les liens avérés sont représentés par un trait continu (chambre de la mer, chambre sous la précédente, etc). Un pointillé figure les liaisons supposées de par leur position, les cheminements ou les précédentes analyses (terrasse, *aula*, etc.). Le symbole formé d'un signe égal surmonté d'un point d'interrogation indique la possibilité d'une seule et même entité sous deux mentions différentes. Si cette hypothèse est confirmée, les deux appellations sont alors regroupées dans une seule cellule du diagramme (*aula*, salle supérieure, grande salle). Dans les deux cas, ces rapprochements sont opérés grâce à la proximité de pièces ou d'indications identiques (chambre

proche de la porte, chambre de la tour proche de la porte). Les cellules rouges désignent les trois éléments nobles *aula*, *camera* et *capella*, auxquels nous avons associé le degré, la terrasse et sa galerie, parties essentielles dans la symbolique du palais.

Ce diagramme permet de visualiser globalement l'organisation architecturale du palais dans le périmètre de son enceinte :

- on distingue ainsi :
  - o la citerne accessible par la terrasse ;
  - o la chapelle Saint-Lambert à proximité.

Le pôle noble s'organisait autour de l'*Aula* sur un même niveau, avec deux mentions de positions inférieures :

- o une pièce sous la chambre de la mer. Celle-ci aurait pu se trouver dans la partie sud du palais au niveau des dépendances, comme nous l'avons vu précédemment ;
- o la cour supérieure sous la chambre du gouverneur. Selon la topographie, cette cour se situait au sud-ouest du château à une altitude de 89 m environ, où nous avons placé le pôle de service (groupe I). Le point bas de la cour se trouvait au niveau du perron et de la partie nord du château, entre les tours aux cloches et *Cadri* à 84 m environ ;
- la Tour aux cloches était accessible par la terrasse basse, suivant notre hypothèse déjà évoquée. Nous avons placé sur ce même niveau, dans le secteur nord-ouest du château (pôle de service (groupe II)) le fournil et différentes chambres, dont celle située au-dessus du cellier ;
- dans ce même groupe, sous la terrasse basse, se trouvait un ensemble de pièces comprenant le cellier, une salle basse et sa chambre proche.

De fait, aucune salle appartenant au pôle noble n'est située à un niveau supérieur. Cependant la mention d'une chambre aménagée au-dessus de la porte pourrait renvoyer à l'existence d'un étage, peut-être uniquement occupé par la garnison présente au château<sup>251</sup>, expliquant le peu d'intérêt accordé à celui-ci dans les inventaires. Mais en l'absence d'éléments significatifs ou d'exemples mentionnés sur d'autres sites, tout ceci reste bien entendu une simple conjecture.

Par contre, la salle supérieure citée dans les documents de 1441 et 1465 ne fait nullement référence à une situation liée à l'étagement. Le terme *superior* indiquerait un espace ancien, important ou distingué suivant les différentes définitions latines. Selon nous, cette dénomination

---

<sup>251</sup> La garnison du château est évoquée en 1408 dans les éléments comptables étudiés par Caïs de Pierlas - 1898, p. 494 (doc. 41, p. 489-511). Cependant, aucune précision n'est donnée sur son logement. Cf. Volume II - annexes : 1.2.1 Les éléments comptables, p. 33.

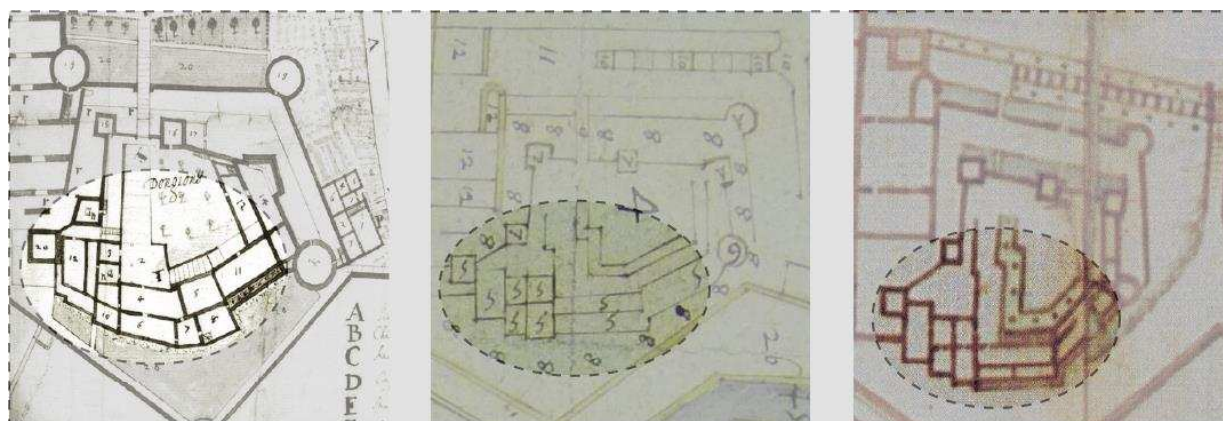


renverrait ainsi à l'*aula*, comme le confirment sa place dans les inventaires et l'absence même des termes « *aula* » et « grande salle » à ces deux dates. A l'inverse, la salle *inferior* désignant une pièce de moindre importance a été placée dans la partie basse du fait de sa proximité de la salle basse dans les textes.

Malgré une carence évidente d'informations, notre méthode de présentation est manifestement plus suggestive que les plans proposés par les différents auteurs. Ce procédé d'approche et de restitution de sites disparus, schématisant l'architecture sous forme de diagrammes, pourrait s'appliquer dès lors qu'un nombre suffisant d'informations permettent de recréer les liens entre les espaces.

### 3.1.2 La répartition des espaces et la circulation au début du XVII<sup>e</sup> siècle

Même si certaines pièces changent de nom au fil de la lecture des 8 inventaires, la grande majorité d'entre elles gardent leur première appellation. La distinction entre les espaces noble et de service reste donc très lisible. Par ailleurs, seulement 3 plans représentent précisément le palais (fig. 49) dont deux sont similaires (C et E). Le plan (E) de Carlo Morello a servi de source à différents auteurs pour situer les salles et les tours mentionnées dans les inventaires du XV<sup>e</sup> siècle. Toutefois ces allégations n'ont donné lieu à aucune justification sur les choix de positionnement des pièces<sup>252</sup>.



A- Baldoino, vers 1625.

C- Anonyme, 1<sup>ère</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> s.

E- Carlo Morello, vers 1656.

**Figure 49** : Les 3 plans modernes proposant un tracé du palais comtal (cl. BNF, E. Guilloteau et Bibliothèque Royale de Turin).

La qualité graphique, la grande similitude du plan anonyme (C) avec le plan de Morello (E) font de premier une copie du second ou *vice versa*. La numérotation utilisée sur (C) avec le même chiffre « 5 » sur l'ensemble du palais montre la volonté d'identifier celui-ci, mais sans souhaiter y apporter de précisions particulières. Représentant l'ensemble de la place forte de Nice, les deux plans avaient pour objectif de proposer des améliorations sur la citadelle et non de faire un état précis

<sup>252</sup> Cf. 1.2.1 Historiographie du château comtal : une étude malmenée, p. 28-34.

de l'ancien château comtal. A l'inverse, le plan de Baldoino (A) présente un tracé minutieux de la forteresse, incluant le château et les anciens bâtiments de la ville haute (cathédrale, îlots urbains), dans le but de réaliser un état fidèle de la place au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs retombes y sont représentées, donnant le détail des étages de certains îlots. Malgré quelques déformations dues aux moyens utilisés lors des relevés, l'exactitude du trait, le référencement méticuleux et le renvoi soigné à des légendes précises, sont autant de preuves de l'exigence de l'auteur à vouloir restituer une image conforme à l'existant.

Cependant, nous n'oublions pas le plan de Morello et ses grandes similitudes avec le plan de Baldoino. (**fig. 50**).

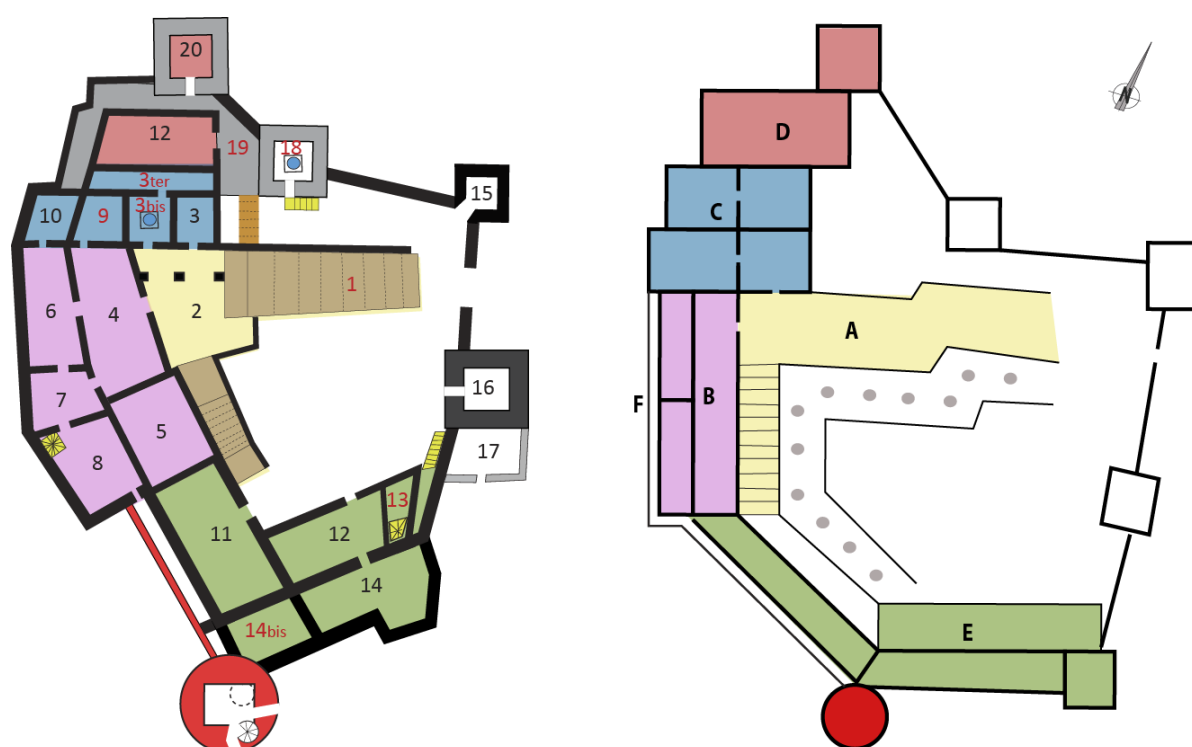


Figure 50 : Confrontation des plans de Baldoino à gauche et Morello à droite (DAO E. Guillteau).

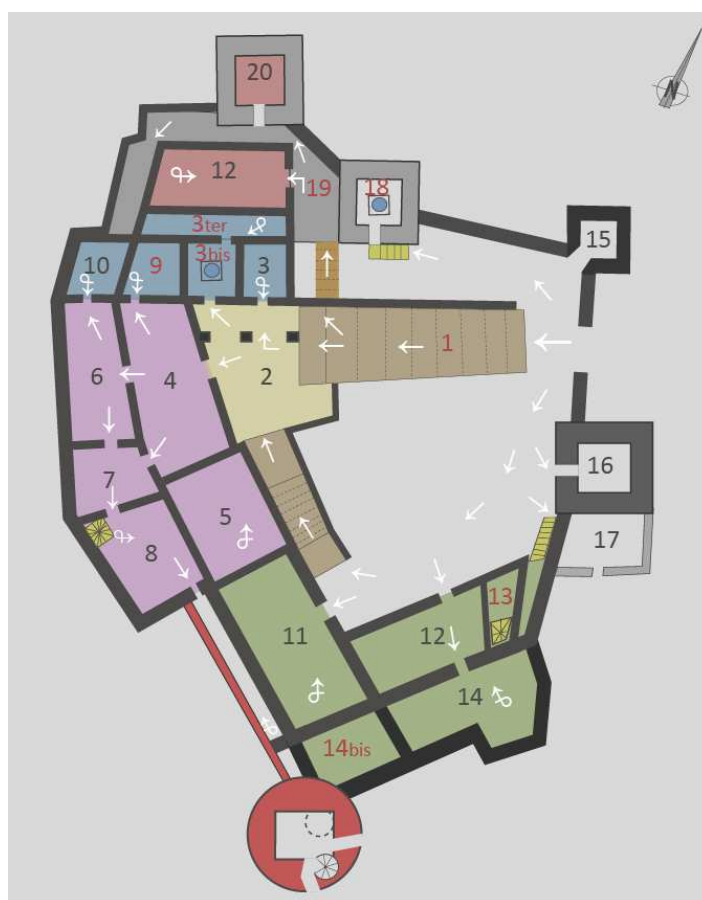
La géométrie exagérément orthogonale de plusieurs espaces représentés sur le plan de Morello (B, C et D) montre bien entendu toute la schématisation, mais permet de faire ressortir 5 grands ensembles renvoyant au plan de Baldoino. Pour une meilleure compréhension, les 2 tracés ont été ici pareillement colorisés :

- en jaune (A) les accès extérieurs avec le degré, ou escalier principal, montant vers la terrasse et un autre escalier descendant vers la cour supérieure et les dépendances ;
- en violet (B) le corps du logis avec le pôle noble sur le point le plus haut ;
- en bleu (C) un ensemble de petites pièces accolées au corps du logis, avec une partie liée au pôle noble et une autre au pôle de service (groupe II) ;
- en bordeaux (D) la Tour aux cloches reliée à un grand bâtiment rectangulaire ;

- en vert (E) un ensemble de bâtiments en contrebas du logis, au niveau de la cour supérieure, correspondant au pôle de service (groupe I) ;
- en blanc (F) une galerie extérieure représentée partiellement sur le plan de Baldoino, entre le corps du logis et la Tour basse en rouge.

Cette confrontation des deux plans met en évidence plusieurs îlots ou pôles importants dans l'organisation spatiale du palais, rejoignant la distribution des espaces précédemment étudiée dans les inventaires du XV<sup>e</sup> siècle.

Le plan détaillé de Baldoino permet de suivre une partie des déplacements horizontaux grâce aux ouvertures figurant les passages d'une pièce à l'autre (exceptée la salle n°5), ainsi que certains déplacements verticaux avec notamment le degré menant à la terrasse, et divers escaliers desservant les niveaux inférieurs ou supérieurs (**fig. 51**) :



**Figure 51** : Les différents axes de circulation possibles dans le palais, à partir du plan de Baldoino (DAO E. Guilloteau).

- d'une longueur de 21 m, le degré ou escalier principal (1) commence dès l'entrée du Château et conduit à deux endroits distincts : la terrasse avec sa galerie (2) et une pièce (12) proche de la Tour aux cloches (20) ;
- située à l'extrémité nord du palais, la salle (12) est uniquement accessible à partir du degré, par l'intermédiaire d'une passerelle menant à une petite terrasse ou terrasse basse

(19). Par l'entrée située à l'est, on pénètre dans une pièce de 9 m de long environ, suivant un axe est-ouest ;

- la terrasse (2) permet l'accès à l'entrée principale du palais située à l'ouest et à deux petites pièces (3) et (3bis) au nord ;
- l'accès aux pièces (3) et (3bis) se fait sous une galerie comprenant trois colonnes, figurées par des petits carrés noirs. La pièce carrée (3) ne possède d'ailleurs que cette ouverture. Par contre, la pièce (3bis) contiguë renfermant une citerne permet l'accès à un petit espace (3ter) tout en longueur, d'axe est-ouest ;
- à l'ouest de la terrasse, l'entrée principale du palais comtal s'ouvre sur la pièce (4). D'une surface de 78 m<sup>2</sup> environ, cette salle est la plus grande du palais et donne accès aux pièces (9), (6), (7) et peut-être (5) ;
- la salle (9) située au nord de la pièce (4) n'a pas été numérotée par Balduino ;
- l'entrée de la pièce (6) se situe dans l'axe de l'entrée principale. D'une longueur de 13 m et d'une largeur de 4 m environ, elle donne accès à la salle (10) au nord et à la pièce (7) au sud ;
- de forme parallélépipédique, la salle (10) est aménagée dans l'angle nord-ouest du palais. A cet endroit, les vestiges d'un escalier ont été découverts sur le terrain. Celui-ci rejoignait peut-être la terrasse inférieure desservant la Tour aux cloches et la salle (12) ;
- la pièce (7) accessible par les salles (4) et (6) s'ouvre sur la pièce (8) ;
- la pièce (8) située à l'angle sud-ouest du palais renferme un escalier permettant de monter probablement à l'étage supérieur, mais peut-être aussi de descendre à un niveau inférieur. Au sud de la salle, une ouverture donne sur un passage étroit ne semblant pas avoir de lien avec la Tour ronde, à l'extrémité sud-ouest ;
- au sud de la cour, un escalier proche de l'entrée d'un long bâtiment (11) permet également d'accéder à la terrasse (2), en longeant la pièce (5) ;
- le vaste bâtiment (11) situé dans la partie ouest de la cour ne présente pas de lien particulier avec le bâti (12) venant s'appuyer dessus ;
- le logement (12) est accessible par la cour grâce à une entrée ouverte sur sa face nord. Située dans le même axe, une deuxième ouverture permet un accès à la plate-forme intermédiaire ;
- à l'extrémité orientale du bâti (12), une cage d'escalier (13) dessert un étage ;
- à l'extérieur, entre ce bâtiment et la courtine est, un escalier donne probablement accès à un chemin de ronde.

A partir de ces différents accès et compte tenu de la vraisemblance du plan, nous proposons ici un tableau recensant les différents bâtiments et pièces du palais, identifiés suivant les hypothèses précédentes, et associés aux estimations de leur surface. La numérotation du dessin a été

conservée, quelques numéros manquants ont été ajoutés en rouge. Notons que Balduino a référencé deux grandes salles sous le même numéro (12), pourtant nettement séparées par le pôle noble (\*). Le nombre exact de pièces est impossible à déterminer à partir d'un plan établi seulement sur un niveau (**tableau 6**).

**Tableau 6** : Proposition d'identification et dimensions des salles.

Numéro de la pièce ou du bâti	Identification	Dimensions intérieures approximatives	Surface approximative
1	Degré		
2	Terrasse avec sa galerie	5,4 x 10,4 m	56,16 m <sup>2</sup>
3	Petite chambre (chambre du portier ?)	3,8 x 4,6 m	17,48 m <sup>2</sup>
3bis	Citerne	3,8 x 4,6 m	17,48 m <sup>2</sup>
3ter	Chapelle (?)	2,2 x 10,8 m	23,76 m <sup>2</sup>
4	<i>Aula magna</i> (?)	5,2 x 15 m	78,00 m <sup>2</sup>
5	Chambre du gouverneur sur la cour supérieure (?)	6,4 x 9 m	57,60 m <sup>2</sup>
6	Grande chambre, chambre des parements (?)	4,2 x 13 m	54,60 m <sup>2</sup>
7	-	4,8 x 5,6 m	26,88 m <sup>2</sup>
8	Salle avec accès à un étage (supérieur ou inférieur) Chambre de la mer (?)	5,6 x 8 m	44,80 m <sup>2</sup>
9	-	2,55 x 5,15 m	13,13 m <sup>2</sup>
10	-	3,8 x 5,2 m	19,76 m <sup>2</sup>
12 (*)	Pôle de service (groupe II)	5,05 x 10 m	50,50 m <sup>2</sup>
11	Pôle de service (groupe I)	6 x 13 m	78,00 m <sup>2</sup>
12 (*)	Pôle de service (groupe I)	4 x 14,20 m	56,80 m <sup>2</sup>
13	Accès à l'étage		
14	Plate-forme intermédiaire, espace 1		120 m <sup>2</sup>
14bis	Plate-forme intermédiaire, espace 2		27 m <sup>2</sup>
15	Tour <i>Cadri</i>	5 x 5 m	25 m <sup>2</sup>
16	Tour Royale	7 x 7 m	49 m <sup>2</sup>
17	-	7 x 5 m	35 m <sup>2</sup> ré
18	Tour <i>Torrerii</i>	6,50 x 6,50 m	42 m <sup>2</sup>
19	Terrasse basse		57 m <sup>2</sup>
20	Tour aux cloches	7 x 7 m	49 m <sup>2</sup>
	Cours (inférieure et supérieure)		393 m <sup>2</sup>

Les campagnes archéologiques de 2013 et 2014 sur le secteur des dépendances nous mettent en garde sur les risques d'une utilisation sans réserve des plans modernes. En effet, près de 150 années se sont écoulées entre les derniers inventaires médiévaux et le plan de Balduino, traduisant des changements possibles dans l'aménagement du palais et de la cour supérieure (**fig. 52**). La représentation des deux grandes salles (11 et 12) correspond assurément à une réalité

sur le terrain, mais seulement au XVI<sup>e</sup> siècle où les remontages modernes ont repris une partie du bâti médiéval<sup>253</sup>.

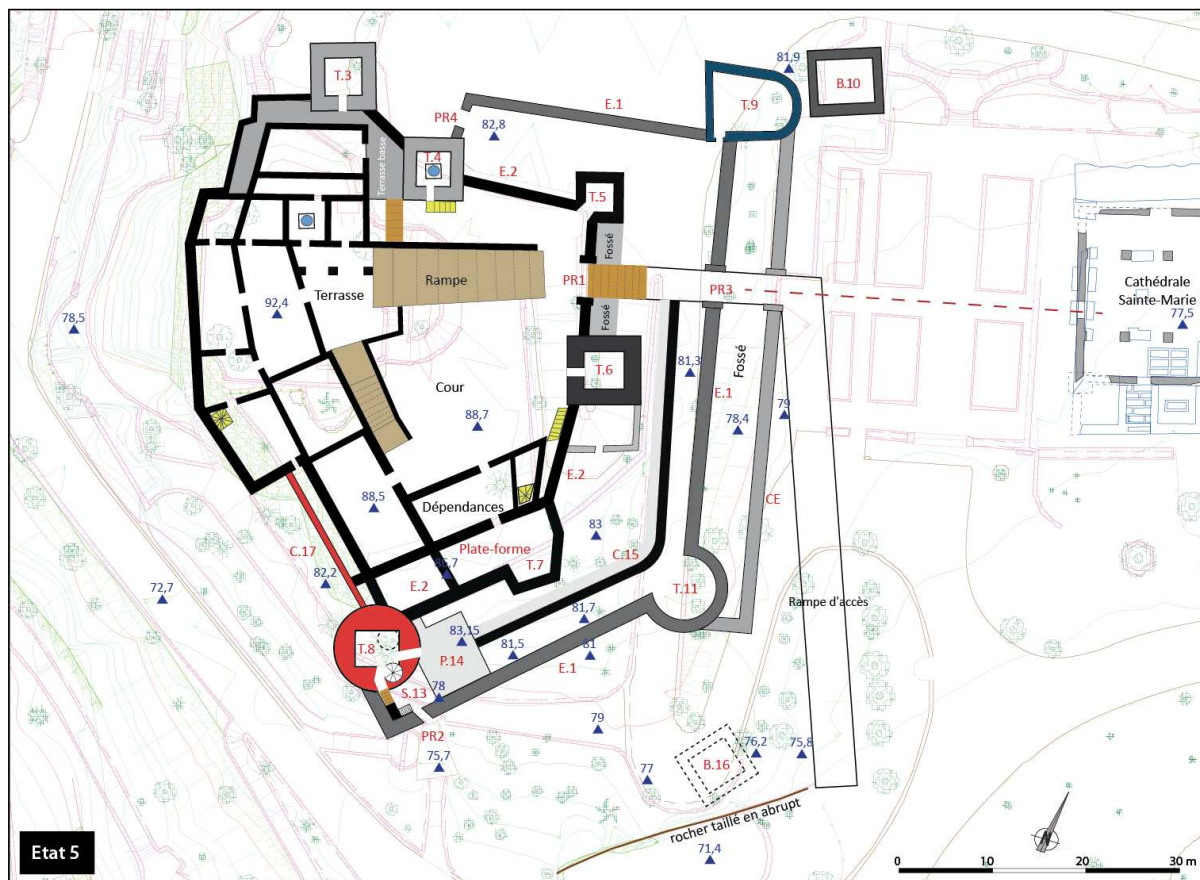


Figure 52 : État 5, dernière phase moderne du château comtal avant sa destruction partielle en 1691 (DAO E. Guilloteau).

<sup>253</sup> Guilloteau 2013a et 2014h. Guilloteau 2013a, 2014h. Cf. Volume II - annexes : 4.3.4 Fin de la plate-forme intermédiaire et dépendances du palais, campagne 2013, p. 438-459 et 4.3.5 Dépendances du palais et cours, campagne 2014, p. 460-489.



**2<sup>ème</sup> partie**

Appropriation et militarisation  
du plateau supérieur du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle



## 1. LE PROGRAMME DE FORTIFICATION DES DUCS DE SAVOIE AU XV<sup>E</sup> SIECLE : OPERA CASTRI NYCIE

### 1.1 L'enceinte urbaine avant le XV<sup>e</sup> siècle et le contexte du futur aménagement

Dans le deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion des ducs de Savoie et l'autorité de Nicod de Menthon, gouverneur de la place de Nice, le plateau supérieur de la colline du Château connu des aménagements importants de défense. Ces travaux sont en partie décrits dans les contrats destinés aux entrepreneurs chargés de l'édification des nouvelles fortifications. Sur les fronts nord et ouest, des tours et des murailles rattachées à l'ancien château des comtes de Provence<sup>254</sup> furent érigées entre 1436 et 1448. L'insurrection niçoise au début de l'année 1436 explique en partie cette appropriation, cette mise en sécurité du plateau supérieur par le pouvoir savoyard, soucieux d'affirmer son autorité.

#### 1.1.1 Le tracé de l'enceinte de la ville haute avant les nouveaux aménagements

Même en l'absence de tracé, nous savons assurément qu'une enceinte urbaine existait au moins dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>255</sup>. En 1166, elle était suffisamment importante pour pouvoir résister au comte de Provence<sup>256</sup>. Suivant les ruptures de pente, Paul-Albert Février la positionne sur le plateau supérieur de la Colline, omettant toutefois d'argumenter formellement cette hypothèse<sup>257</sup> (fig. 53).

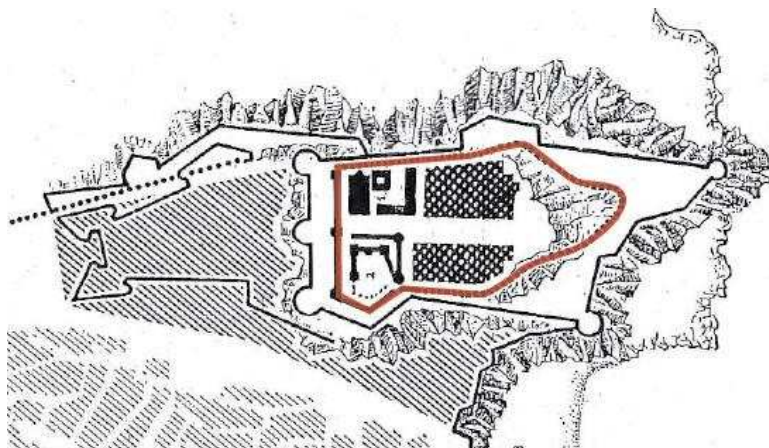


Figure 53 : Tracé de l'enceinte du XII<sup>e</sup> siècle proposé par Paul-Albert Février, coloré ici en rouge (Février 1964).

Sur trois vues cavalières du XVI<sup>e</sup> siècle, nous trouvons la représentation d'une tour carrée et crénelée. L'ingénieur Vitelli la nomma « *La Torretta* » sur son dessin de 1579<sup>258</sup>, et traça un mur

<sup>254</sup> L'édifice est devenu le château des comtes de Savoie après le rattachement de Nice en 1388, puis le château ducal à partir de 1416, après l'élévation du comté en duché par l'empereur Sigismond 1<sup>er</sup>, offrant à la dynastie savoyarde une autonomie politique importante.

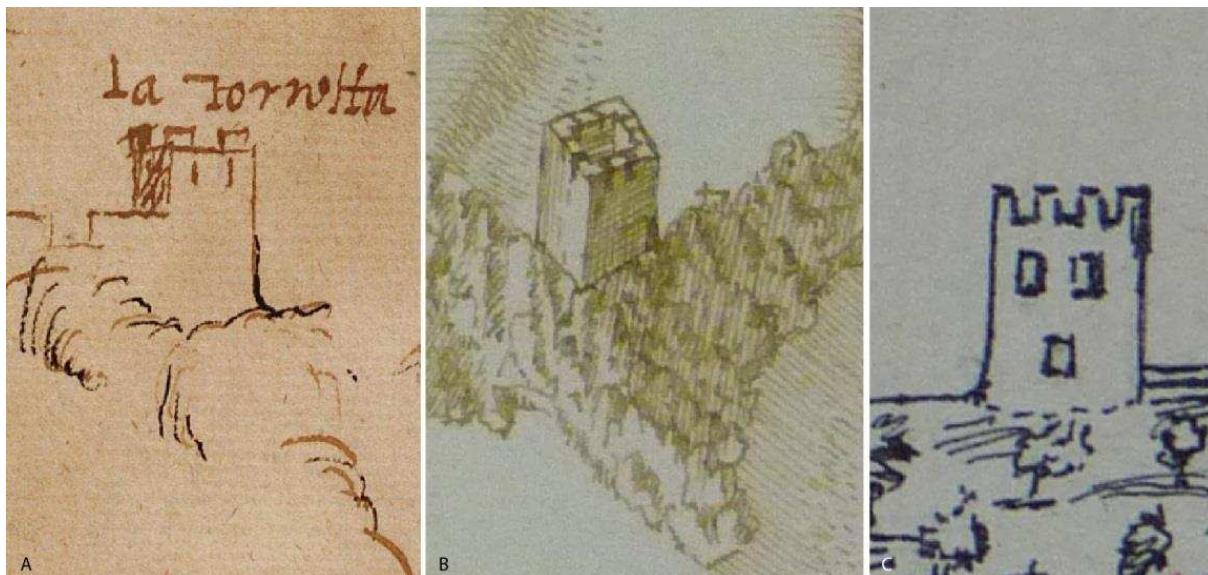
<sup>255</sup> CCN, ch. 87, 1157. Cf. 1.1.2 Visibilité urbaine et politique aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, p. 21.

<sup>256</sup> Butaud 2006, p. 173-196.

<sup>257</sup> Février 1964, p. 95 et annexe fig. 24.

<sup>258</sup> AsT, Architettura Militare vol V, fol. 207v-208. Cf. Volume II – annexes : 3. Inventaire de l'iconographie, p. 250 (14).

crénelé se développant vers le nord, à l'image d'une enceinte (**fig. 54 (A)**). Sur la vue d'Ercole Negro de 1590 environ<sup>259</sup>, la tour est positionnée en aplomb d'un abrupt rocheux situé au sud-ouest du plateau (**fig. 54 (B)**), comme le montrent également les plans géométraux de Carlo Vanello de la même année<sup>260</sup> (**fig. 56 (C, D)**). En tout état de cause, cette tour devait être suffisamment massive et imposante pour être représentée sur toutes ces différentes vues, et même sur les dessins naïfs du chanoine Borriglione<sup>261</sup> (**fig. 54 (C)**).



**Figure 54** : **A** : Dessin de Vitelli (1579), *La Torretta*, avec un mur crénelé se développant vers le nord. **B** : Tracé d'Ercole Negro vers 1590. **C** : Croquis de Borriglione vers 1594 (cl. Bibliothèque Royale de Turin et E. Guilloteau).

Sur deux plans géométraux, elle est reliée à ce qui s'apparenterait à un ancien rempart, représenté par deux ou trois traits, tracés vers l'est, le nord et le sud suivant l'abrupt supérieur ou l'inclinaison de la pente (**fig. 56 (C) et (D)**). Cette interprétation rejoindrait ainsi la vue de Vitelli et l'hypothèse du tracé de Paul-Albert Février. Toutefois avec ses amorces de murailles, cette tour pourrait tout aussi bien appartenir à un ancien château, comme celui des Aragonais détruit par les Génois en 1215 ou celui du *château neuf* ruiné en 1387. Détruite dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la *Torretta* fut remplacée par une place d'armes.

Les différentes mentions entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>262</sup> ont amené Paul-Albert Février, puis Alain Venturini à proposer un tracé de la ville haute au XIV<sup>e</sup> siècle. A cette époque, l'enceinte se développait suivant les ruptures de pente à l'est et au sud de la colline, et à mi-pente à l'ouest et au nord<sup>263</sup>. Elle était percée de plusieurs portes sur les fronts occidental, du côté de la ville basse, et oriental du côté du Lympia (**fig. 55**).

<sup>259</sup> SHD Vincennes, Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, planche XII.

<sup>260</sup> SHD Vincennes, Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, planche XI, Carlo Vanello vers 1590 (Vigliano Davico dir. 2005, p. 319, 349) et planche XV, Anonyme, mais probablement une copie du premier, avec un cartouche laissé vierge.

<sup>261</sup> Bibliothèque de Cessole, 83BC, le Château de Nice vers 1550 et 1F121, le Château de Nice vers 1592.

<sup>262</sup> Principalement, le *Procès-verbal de visite de 1323* (Barthélemy 1882, p. 671-678).

<sup>263</sup> Février 1964, p. 95, 109-115 et annexe fig. 24 ; Venturini 1984, p. 4-26.

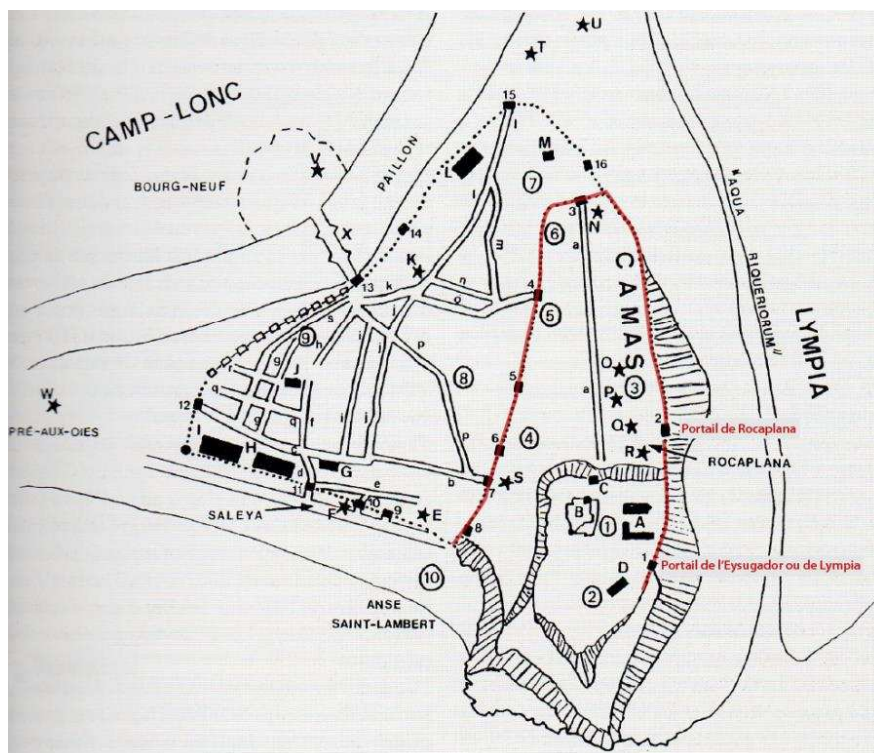


Figure 55 : Plan de Nice au XIV<sup>e</sup> siècle, avec l'enceinte de la ville haute colorée en rouge (Venturini 1984).

Une portion d'enceinte entre la porte dite de l'Eysugador ou du Lympia et la porte de Roqueplane ou Rocaplana (*Roquae Planae*)<sup>264</sup>, a été reconstruite en 1361, entraînant des dommages sur plusieurs maisons<sup>265</sup>. Premier auteur à avoir mentionné ces travaux, Gioffredo ne situa malheureusement pas ces deux ouvertures<sup>266</sup>. Alain Venturini positionne la porte de Lympia (**fig. 55 (1)**)<sup>267</sup> sur le front oriental, quasiment à l'endroit où l'on trouvait un siècle plus tard la porte du secours de la place forte ducale. Il place également la porte de Roqueplane sur le même front, mais à un niveau plus bas, sur le plateau inférieur de la colline (**fig. 55 (2)**). Marc Bouiron, quant à lui, la situe sur le front nord du plateau supérieur, au milieu de l'enceinte du XII<sup>e</sup> siècle<sup>268</sup>. Toutefois, malgré des avis très partagés sur ce positionnement<sup>269</sup>, les différents auteurs semblent unanimes pour localiser le quartier de Roqueplane dans la partie sud-est du plateau inférieur. En l'absence d'informations précises, hormis le nom même des portes pouvant éventuellement les relier à un secteur, l'iconographie permet au moins de se faire une idée de l'emprise de l'enceinte de la ville haute au XIV<sup>e</sup> siècle, rejoignant ainsi la restitution d'Alain Venturini (**fig. 56 (A, B)**).

<sup>264</sup> Ce terme latin de *Roquae Planae* est important à retenir pour la construction de la nouvelle enceinte du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>265</sup> ACN, EE 1/03, 1361, Evaluation par Jean Ginesi notaire public, faisant office de viguier, capitaine et vice-juge, des dommages causés aux maisons par la construction des remparts entre le portail de Roqueplane et celui de l'Eysugador.

<sup>266</sup> Gioffredo 1839, vol. 2, p. 313.

<sup>267</sup> A.C.N, DD 8, fol. 127, 1495 : « *porta Lempede sive del Eysugador* ». Février 1964p. 111. Venturini 1984, p. 17.

<sup>268</sup> Bouiron 2013, p. 113.

<sup>269</sup> Krebs et Moris la situent complètement à l'opposé des propositions de Venturini et de Bouiron, ainsi que la porte du Lympia qu'ils placent dans la partie nord-ouest de l'enceinte, en contrebas du plateau inférieur (Krebs, Moris 1913, p. 9 à 11).





**Figure 56** : A : Plan d'Olgiati vers 1550, avec la section nord-est de l'enceinte du plateau inférieur. B : Dessin anonyme vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, avec la même section précédente, complétée par les tracés sud-ouest à mi-pente et nord-ouest. C : Tracé de Carlo Vanello, vers 1590. D : Plan anonyme, peut être de Vanello, ou copie du tracé précédent (cl. (A) Bibliothèque Nationale de Turin et (B, C, D) E. Guilloteau).



Le tracé d'une partie de la muraille orientale au niveau du plateau inférieur de la colline est donc observable avant la construction de la citadelle (**fig. 56 (A, B)**)<sup>270</sup>. Seule une petite portion a ensuite subsisté après l'édification de l'ouvrage à cornes (**fig. 56 (D)**)<sup>271</sup>, avant de disparaître rapidement par la suite. Sur ce dernier plan, comme sur les tracés (B, C), une partie importante de l'enceinte a également été représentée au sud-ouest. Un élément de rempart est visible au pied nord-ouest de la colline sur le plan B (**fig. 56 (B)**).

Quelques vestiges pouvant être rattachés à l'enceinte subsistent sur le terrain<sup>272</sup> :

- un mur d'une vingtaine de mètres de longueur correspond exactement au tracé de la pointe nord-ouest de la figure B. Remanié, ce vestige semble néanmoins avoir gardé les fondations et une partie du blocage de la muraille médiévale (**fig. 57**).



**Figure 57** : Mur remanié, conservé au nord-ouest sur le tracé de l'enceinte du XIV<sup>e</sup> siècle (cl. Henri Geist).

- à mi-pente à l'est de la colline, un autre vestige de la muraille correspond nettement à la section joignant la ville basse à la citadelle. En aplomb d'un abrupt, la maçonnerie présente un bel appareil de pierres de taille réglées sans calage (**fig. 58**).

<sup>270</sup> (A) Biblioteca Nazionale di Torino, Manoscritti e Rari, q.II.57 : tav. 40, Olgiati, vers 1550 (Mara de Candido, in Bouiron dir. 2007, p. 49-50. Bouiron dir. 2008, p. 14, 154-155). (B) SHD Vincennes, Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, feuillets IVv-V, Anonyme vers 1550.

<sup>271</sup> SHD Vincennes, Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, feuillet XV.

<sup>272</sup> Henri Geist in Bouiron dir. 2014, vol. 1.



Figure 58 : Vestige de l'enceinte sur le front est, à mi-pente sur la colline, située entre la citadelle et la ville basse (cl. E. Guilloteau).

Une étude plus approfondie serait toutefois nécessaire pour pouvoir confirmer l'appartenance de ces deux éléments à l'ancienne enceinte urbaine, avec notamment un calage topographique des plans anciens et des vestiges sur le terrain. Nous proposons cependant des tracés schématiques des enceintes aux XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles à partir des travaux des différents auteurs précités, de l'iconographie et du terrain (vestiges et topographie) (fig. 59).

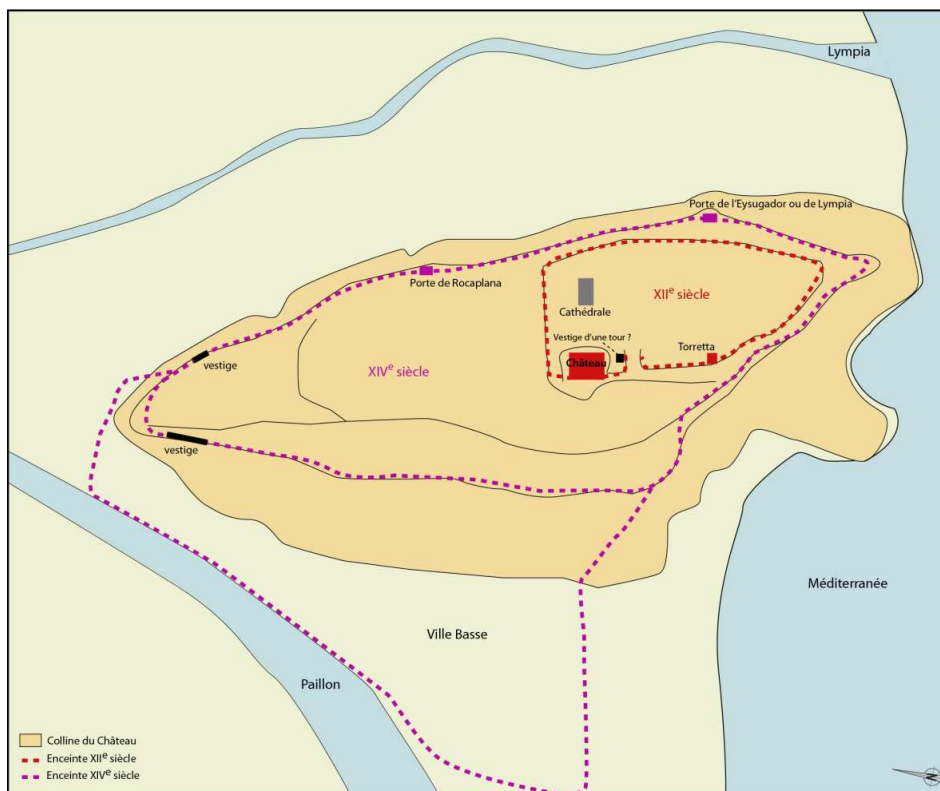


Figure 59 : Tracés schématiques de l'emprise des enceintes aux XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (DAO E. Guilloteau).

### 1.1.2 Une fortification pour consolider un pouvoir

Voie principale de circulation entre la Provence et l'Italie, et seul accès à la mer des Etats savoyards, les « terres neuves de Provence » sont devenues progressivement une région stratégique à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Nice s'est ainsi graduellement transformée en une place forte chargée de défendre la partie méridionale du duché de Savoie. Au XV<sup>e</sup> siècle, malgré quelques résistances, le pouvoir savoyard affirma sa main mise sur la ville et son comté, après le traité du 5 octobre 1419 par lequel la reine abandonna définitivement toute prétention sur Nice<sup>273</sup>. Toutefois en 1435, suivant le testament de la reine Jeanne<sup>274</sup>, le comte de Provence René I<sup>er</sup> d'Anjou reçut le royaume de Naples et entendit bien faire valoir ce droit contre Alphonse V d'Aragon, allié à la Savoie. Pour autant, il n'abandonna pas ses prétentions sur les anciennes possessions angevines de Nice<sup>275</sup>.

Parallèlement à ces menaces, des tensions agitaient la communauté niçoise depuis le mois d'avril 1434<sup>276</sup>. Des dissensions nées de la suprématie politique de la noblesse et des riches marchands opposaient en effet ces derniers aux « populaires », groupe formé par les artisans et les cultivateurs. Sous la bienveillance savoyarde, les magistratures locales réparties au sein des différents syndics furent accaparées par les classes aisées et les contributions fiscales furent calculées à la défaveur des « populaires »<sup>277</sup>. Par ailleurs, des oppositions au sein de la noblesse augmentèrent la confusion et les tensions jusqu'au début de l'année 1436. En janvier une rébellion éclata contre les privilégiés et les nantis, visant également le pouvoir savoyard. Avec seulement quelques armes<sup>278</sup>, les insurgés tentèrent de prendre le château après avoir forcé les syndics à leur remettre les clés de la ville. Les troupes du duc de Savoie réprimèrent alors violemment ce soulèvement et au mois de mars 1436, la révolte fut matée. Les rebelles furent sévèrement punis par des peines d'emprisonnement, des confiscations de biens, des amendes, des bannissements ou des condamnations à mort<sup>279</sup>. Le duc de Savoie profita de ces événements pour supprimer aussi les libertés accordées à la Ville, qui ne les recouvra partiellement qu'en 1438 après le versement d'une forte somme<sup>280</sup>.

Face à l'agitation angevine, le duc Amédée VIII renforça les places côtières, et nomma Nicod de Menthon gouverneur de Nice et de son comté en 1435<sup>281</sup>. Celui-ci fut chargé en 1436

---

<sup>273</sup> Nizza e contado mazzo 4.5, f°208. Caïs de Pierlas 1898, p. 148.

<sup>274</sup> Jeanne II de Naples (1373-1435).

<sup>275</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 189-190. Thévenon 1999, p. 73.

<sup>276</sup> Lacroix 2010, p. 28.

<sup>277</sup> Gioffredo 2008, p. 404-407. Gioffredo 1839, vol. 4, livre 26, p. 98, 107, 131.

<sup>278</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 418-419. Cf. Volume II – annexes : 1.1.2.3 Inventaire des armes saisies aux insurgés de 1437. Arch. di stato, Nizza e contado, Mazzo 5, n°3, p. 18.

<sup>279</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 175-189.

<sup>280</sup> Archives Municipales de Nice - AA 1/23 - Amnistie des Niçois condamnés pour leur participation à la « Révolution niçoise » de 1436, et rétablissement des statuts et libertés de la ville, 12 mai 1438.

<sup>281</sup> Gioffredo 2008, p. 399. Gioffredo 1839, vol. 4, livre 26, p. 122, 124.

d'entreprendre l'édification de nouvelles murailles pour parer à tout risque d'instabilité, tant extérieur qu'intérieur. Les travaux « *opera castris Nycie* » commencèrent ainsi dans l'été de la même année avec le stockage de sable et de chaux destinés à la construction d'un mur et d'une fortification dans la localité dite du Bonserret<sup>282</sup>.

Par cette appropriation du plateau supérieur, et sa mise en sécurité, le duc de Savoie imposa son autorité. Cet « enfermement » de la ville haute illustre « *le phénomène politico-militaire de la construction par un nouveau pouvoir exogène, se sentant plus ou moins bien accepté, d'un château destiné à affirmer symboliquement et matériellement sa domination sur une ville conquise, réduite ou ramenée à l'obéissance* »<sup>283</sup>. Contrairement au château des comtes de Provence érigé au cœur de la cité, celui des ducs de Savoie enserrait entièrement la ville haute avec de nouveaux remparts sur les fronts nord et ouest, dominant et surveillant la ville basse à ses pieds.

Ces travaux sont en partie décrits dans les contrats destinés aux entrepreneurs. L'édification des tours et des murailles entre 1436 et 1444, à proximité de l'ancien château des comtes de Provence<sup>284</sup>, entraîna la destruction de nombreux bâtiments civils et d'habitations le long du tracé de la nouvelle enceinte, sur la partie septentrionale du plateau supérieur. Entre 1441 et 1442, Guigues de Roquemaur, Honoré et Antoine Riquieri furent ainsi dédommagés pour leurs maisons, Nicolas Sardina pour une habitation et une vigne, François de Berre pour un casal<sup>285</sup>. Le front occidental, quant à lui, ne semblait pas concentrer d'habitat, seule une vigne appartenant à Jean Litardi ayant été rachetée<sup>286</sup>.

Encore existante à l'époque de Gioffredo, une inscription dans un marbre placé dans le mur du château, face à la cathédrale, célébrait les premiers grands aménagements de défense entrepris sous les ducs de Savoie : « *Cette œuvre, cette masse, le chevalier Nicod de Menthon gouverneur de Nice l'exécuta pour la gloire du Duc illustre que toute la Savoie adore, comme le Piémont et la très antique ville de Nice – 1440* »<sup>287</sup>.

## 1.2 La partie occidentale de la nouvelle enceinte

Une longue courtine reliée à une grosse tour dite « *du Môle* » ont constitué les principaux éléments architecturaux du front occidental. Dans cette nouvelle fortification, Caïs de Pierlas

---

<sup>282</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 197 et note 2. Cf. Volume II – annexes : AD06 Comptes des receveurs généraux vol.11, f°89, p. 35.

<sup>283</sup> Blicq, Contamine, Faucherre, Mesqui, dir. 2002, p. 16.

<sup>284</sup> L'ancien château des comtes de Provence devint le château des comtes de Savoie après le rattachement de Nice à la Savoie, et le château ducal à partir de 1416.

<sup>285</sup> Ce terme peut renvoyer à une mesure, une maison ruinée (casalas en provençal - Mistral 1979, T.1, p. 482).

<sup>286</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 199-201 (comptes des receveurs généraux, vol. 12 et 14), Thévenon 1999, p. 74 (AD06, comptes des receveurs généraux, registre 16, f° 40).

<sup>287</sup> Traduit par G. Doublet. Texte original dans Gioffredo 2008, vol. 2, p. 413 ; Thévenon 1999, p. 74, Caïs de Pierlas 1898, p. 209. Gioffredo 1839, vol. 4, p. 148. Cf. Volume II – annexes : 2.3 Les épigraphes, p. 75-76.

inclut un éperon, nommé « *bastion* »<sup>288</sup>, passant en contrebas du château tel que l'ont repris les différents plans géométraux du XVII<sup>e</sup> siècle. Contrairement à cet auteur, Krebs et Moris représentèrent la courtine joignant l'angle sud-ouest de l'ancien château comtal à la tour du Môle au sud<sup>289</sup>. Nous adhérons à cette proposition en y intégrant l'édification d'un châtelet contrôlant à la fois l'entrée dans la ville haute et dans l'ancien château des comtes de Provence.

### 1.2.1 Un élément important du dispositif du XV<sup>e</sup> siècle : le châtelet

Le texte de 1436 précité distingue nettement deux éléments de fortification<sup>290</sup>. Or notre étude montre que l'éperon situé à proximité du secteur de Bonserret, identifié par Caïs de Pierlas, n'a pu être édifié qu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>291</sup>. Par ailleurs, une mention importante est précisée en 1438, au sujet de la courtine construite entre la tour du Môle au sud et le château au nord, assurément reliée à celui-ci<sup>292</sup>.

#### « *inclusis barbicanis* »

D'après la définition actuelle, une barbican désignait un organe de défense avancé, aménagé devant une porte. De manière plus générale, les dictionnaires anciens la définissaient comme une simple ouverture. Toutefois, concernant la « *fortification* » mentionnée dans la localité du Bonserret, les vestiges sur le terrain et les éléments iconographiques tendraient plutôt à reconnaître dans cette construction un châtelet couvrant la porte percée dans la nouvelle muraille ouest.

Un châtelet avait pour fonction première de défendre un passage, mais devait se suffire à lui-même en assurant également le logement des gardes<sup>293</sup>. Généralement construit à cheval sur une courtine, il arrivait qu'il présentât seulement une saillie externe ou interne en cas de base quadrangulaire. Le bâtiment représenté en détails sur le plan géométral de Balduino (**fig. 60**) et les vestiges sur le terrain<sup>294</sup> semblent pleinement confirmer notre hypothèse. Sur le tracé, une légende indique même en sus « *P: Quatro alloggiamenti tenenti al Dongione* » : « Quatre logements<sup>295</sup>, attenants au donjon ».

---

<sup>288</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 197 et pl. H.T. n°1, « *y t u* ».

<sup>289</sup> Krebs et Moris 1913, p. 22-24.

<sup>290</sup> AD06 Comptes des receveurs généraux vol.11, f°89. Cf. Volume II – annexes : p. 35.

<sup>291</sup> Cf. 2.2.1 « *Esperon fait en la dicte forteresse* », p. 191.

<sup>292</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 199-200. Comptes des receveurs généraux, vol. 14, 28 novembre 1438 : « *Murus qui factus est pro fortificatione castris eiusdem, incipiens a turri proxima vinee Johannis Litardi iuxta mare et extenditur et coniungitur cum muris dicti castris ad rationem videlicet quatuor florenorum pro singula canna (...) inclusis barbicanis* ».

<sup>293</sup> Durand 2009, p.29.

<sup>294</sup> Guilloteau 2011, p. 50 à 57. Cf. Volume II – annexes : 4.3.2 L'enceinte [E.1], campagne 2011 - Le bâti [B.12] (zone 4 – secteur 1), p. 399-403.

<sup>295</sup> Logements ou quartiers, dans le sens du casernement - Oudin 1681, p. 23.



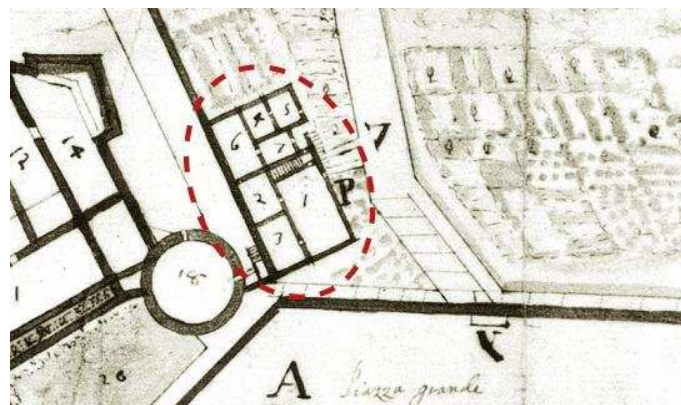


Figure 60 : Casernement attenant au donjon, selon Baldoino (cl. BNF).

Le plan du début du XVII<sup>e</sup> siècle montre l'état du secteur après des aménagements réalisés dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Comme Caïs de Pierlas, les plans nous ont longtemps induit en erreur, laissant croire qu'un éperon enveloppait le bas de l'ancien château comtal dès le XV<sup>e</sup> siècle, ou que le châtelet fut contemporain de l'édification de la seconde enceinte. Toutefois le calage du plan général des fortifications suivant la position des vestiges montre bien la courtine occidentale se poursuivant très exactement jusqu'à l'angle sud-ouest du châtelet, avant d'être reliée à l'éperon (fig. 103).

La partie du châtelet encore en élévation aujourd'hui - passages en chicane et couloirs coudés - conserve 3 axes distincts de circulation. Ces trois passages couverts d'une voûte plein cintre en brique se rejoignent en un point central formé de deux voûtes d'arêtes en brique avec enduit (fig. 61 (A))<sup>296</sup>. L'ensemble de ce premier niveau est éclairé par un jour (fig. 61 (B)).



Figure 61 : Vestige du passage en chicane (cl. E. Guilloteau).

Le premier accès se faisait par l'ouest (fig. 62 (D)) lorsque l'on venait de la ville basse, le second (B) donnait dans le sas à ciel ouvert du château comtal et le troisième au sud (A) permettait de pénétrer dans la ville haute. Un quatrième accès (E) vers l'est semble également avoir existé, avant d'être muré à une date indéterminée (fig. 61 (C) et fig. 62 (E)). Ce dernier, tourné vers le

<sup>296</sup> Hauteur sous voûte au plus haut : 2,47 m.



talus sous les logements, devait très certainement s'ouvrir sur une salle de garde, desservie par un escalier à partir du niveau supérieur (**fig. 62** (à partir de la pièce 9)).



**Figure 62** : Restitution en plan du châtelet à partir de l'iconographie et des observations archéologiques (DAO E. Guilloteau).

Le second niveau était composé d'un ensemble de pièces permettant l'hébergement de soldats. Le plan tracé par Balduino, explicité par les numéros liés aux différentes pièces, montre trois ensembles distincts :

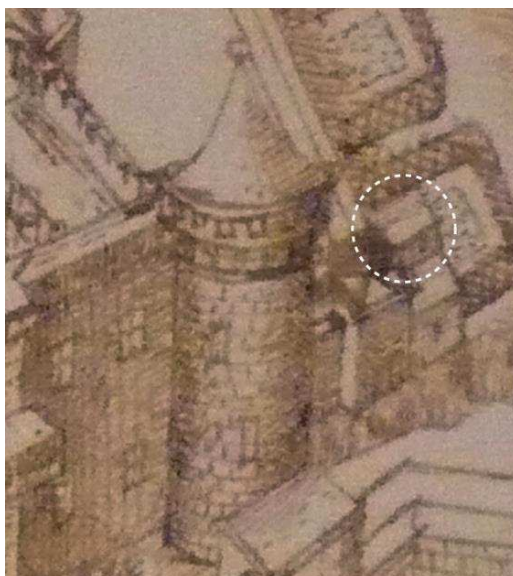
- les pièces 1, 2 et 3, avec une entrée directe par l'extérieur ou les passages 8 et 9 (**fig. 62**) ;
- les pièces 6 et 7 accessibles par l'entrée 8 ;
- les pièces 4 et 5 dont l'entrée se fait par l'extérieur au niveau de la pièce 5.

Ces unités ne communiquaient pas directement entre elles, renforçant la possibilité de logements ou de quartiers indépendants. Ces différentes salles se répartissaient sur une surface de 106 m<sup>2</sup> environ (**fig. 62** et **tableau 7**).

**Tableau 7** : Estimation des surfaces pour les 3 logements à partir du plan de Balduino.

Bastille			
Référence	identification	Estimation des dimensions	Estimation des surfaces
1	?	4,2 x 8,10 m	34 m <sup>2</sup>
2	?	3 x 4,20 m	12,60 m <sup>2</sup>
3	?	3 x 4,80 m	14,40 m <sup>2</sup>
4	?	2,10 x 3 m	6,30 m <sup>2</sup>
5	?	2,10 x 3 m	6,30 m <sup>2</sup>
6	?	3 x 6 m	18 m <sup>2</sup>
7	?	2,10 x 3 m	6,30 m <sup>2</sup>

Nous pensons qu'un troisième niveau existait, accessible par l'escalier représenté par Baldoino. Présent sur la vue cavalière d'Ercole Negro, cet étage plus petit constituerait ainsi le quatrième logement (10) (**fig. 62 et 63**).



**Figure 63** : Représentation du châtelet par Ercole Negro, avec le troisième niveau ou 2<sup>ème</sup> étage plus petit (cl. E. Guilloteau).

D'une longueur de 17 m pour une largeur de 9 m environ, le bâtiment suivait le relief s'élevant vers l'est, avec un accès au casernement par un escalier extérieur. La salle de garde contrôlant le passage en chicane devait également être accessible de l'intérieur. Cette construction correspondrait ainsi au dernier bâti du Moyen Age sur la colline, daté aux alentours de 1436, conservé pour partie en élévation.

### 1.2.2 La courtine

Les contrats relatifs à la construction de la courtine n'ont pas été conservés. Seul un texte nous renseigne sur la fin des travaux et leur paiement en novembre 1438<sup>297</sup>. La surface relevée alors de 274 cannes carrées<sup>298</sup> rapportée à la distance séparant le châtelet de la tour du Môle (120 m) donne une élévation de 9,50 m environ. Cependant un profil de la face extérieure de la courtine réalisé en 1691<sup>299</sup> accuse une hauteur comprise entre 11,50 m et 12,50 m environ, suivant l'escarpement. La différence proviendrait probablement d'une décision de 1503 prescrivant de relever cette muraille<sup>300</sup>. Nous pouvons ainsi admettre que la hauteur moyenne de la courtine au XV<sup>e</sup> siècle était d'une dizaine de mètres environ, avant sa surélévation de 2 à 3 m au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>297</sup> Comptes des receveurs généraux, vol. 14, 28 novembre 1438.

<sup>298</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 202-203 ; p. 203, note 2 (Comptes des receveurs généraux, vol. 14).

<sup>299</sup> SHD de Vincennes - 1VH1271 – pièce n°11 – 1691 « *Développement et vue du château et de sa grande fausse braye du côté de la ville, depuis la tour (33) jusqu'à la tour (38)* ».

<sup>300</sup> AD06, Archives camérales 052/27 n° 39, pièces 17 et 19, transcription Ph. Rigaud. Cf. Volume II – annexes : p. 61.

Le mémoire et les relevés de l'ingénieur Niquet donnent quelques informations sur l'aspect de cette muraille : « La courtine (35, 38) est bâtie sur de pareils rochers [fort hauts, pleins de veines de terre]<sup>301</sup>, elle a une très grande pente que l'on descend par plusieurs escaliers qui étant faits sur le mur, ôtent l'usage de la plus grande partie (...)»<sup>302</sup>. Les profils accompagnant le mémoire montrent l'aménagement de celle-ci (fig. 64).

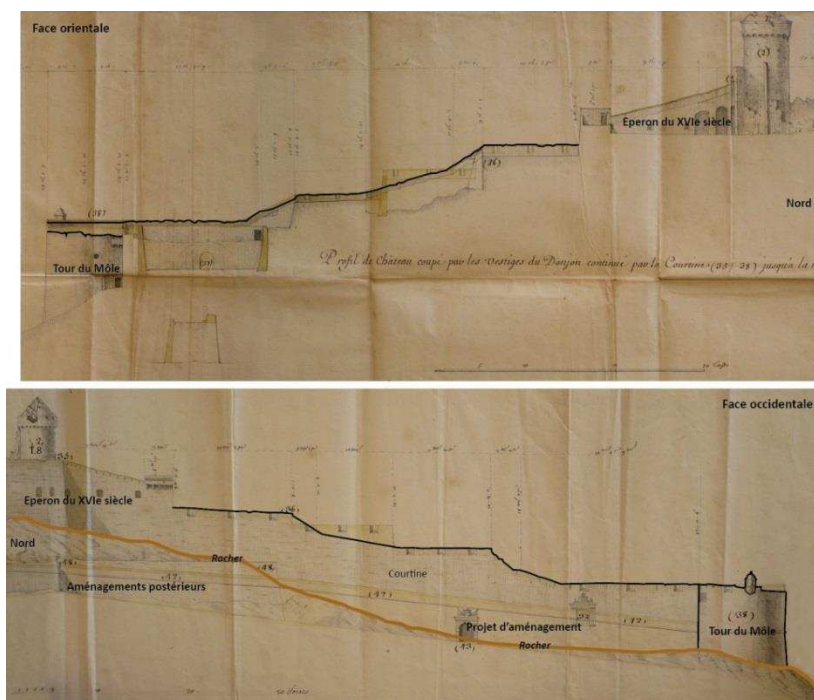


Figure 64 : Profils de la courtine située entre le châteleet et la tour du Môle - ingénieur Niquet, 1691 (cl. E. Guilloteau).

Le tracé fait ressortir l'aspect ruiné des tours et de la courtine (rehaussées en noir) après le siège de 1691. On distingue clairement les paliers successifs de la muraille, desservis par des escaliers et des rampes avec pas d'âne (fig. 65), au niveau desquels subsistent des ouvertures de tir dans le parapet (fig. 64). Le profil en escalier devait compenser un dénivelé de près de 30 m existant entre les deux extrémités, soit une pente de 24% environ.

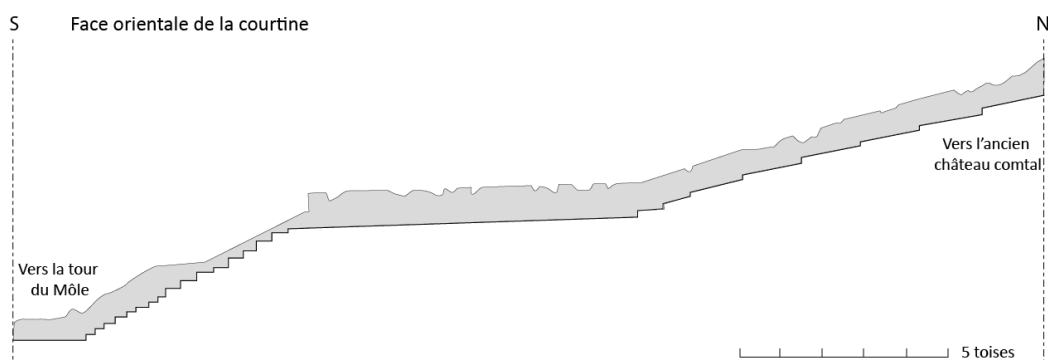
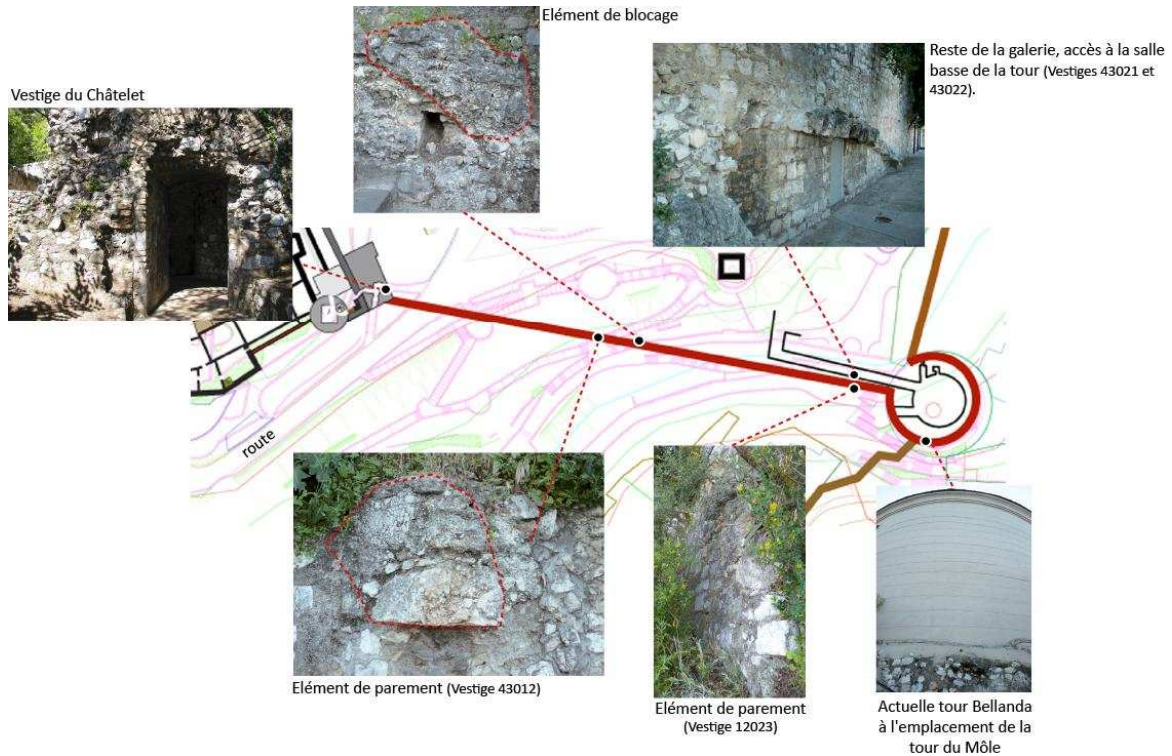


Figure 65 : Détail d'une partie du chemin de ronde en escalier et pas d'âne, avec en arrière-plan le parapet ruiné (DAO E. Guilloteau).

<sup>301</sup> Informations extraites du texte précédant celui-ci dans le mémoire de l'ingénieur.

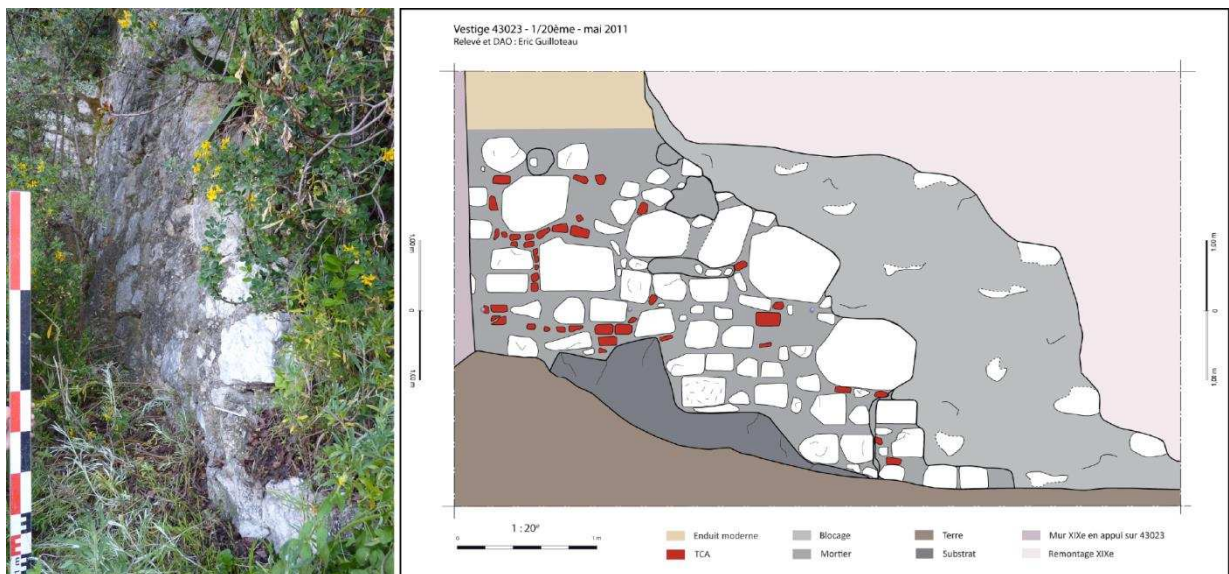
<sup>302</sup> SHD de Vincennes - 1VH1271 - pièce n°11 - 1691.

Sur le terrain, quelques vestiges de la courtine demeurent le long de la promenade montant de l'actuelle tour Bellanda, à l'emplacement de l'ancienne tour du Môle, jusqu'au plateau supérieur, au niveau des vestiges du châtelet (**fig. 66**).



**Figure 66** : Situation sur le terrain des vestiges de la courtine, du châtelet et de la galerie d'accès à la tour du Môle (cl. et DAO E. Guilloteau).

Le vestige le plus étendu donne un aperçu de la maçonnerie composant l'élévation de la muraille (**fig. 67**).



**Figure 67** : Elément de la courtine à proximité de la tour Bellanda (cl. et DAO E. Guilloteau).



Ce mur inventorié en 2011 (MR43023) présente un appareil non assisé, constitué de réemplois (petits et moyens modules) liés par un mortier de chaux de qualité, avec calage de briques. De gros blocs non taillés se trouvent disséminés dans le parement. La section de mur est conservée sur 3 m de long environ et un peu plus de 1,50 m de haut. Elle se prolonge par un blocage de 1,50 m environ vers le sud. Ce vestige, et les autres plus modestes, ont permis d'ajuster le tracé de la courtine sur le plan général de la Colline, mais aussi de confirmer l'identification d'un autre vestige, appartenant quant à lui à la galerie d'accès à la salle basse de la tour du Môle.

### 1.2.3 La tour du Môle

A partir de 1437, des reçus concernant l'acquisition de terrains pour la construction de la tour du Môle ont été conservés dans les comptes des receveurs généraux<sup>303</sup>. Cette tour se situait à l'endroit exact de l'actuelle tour Bellanda. Des plans du XIX<sup>e</sup> siècle tracés avant la construction de celle-ci, ainsi que le calage du plan général de la Colline confirment formellement cette position (**fig. 66 et 103**). La physionomie de cette grosse tour au XV<sup>e</sup> siècle nous est totalement inconnue, mais les représentations modernes doivent certainement se rapprocher de la réalité historique, hormis les aménagements pour l'adaptation au tir d'artillerie.

L'ingénieur Niquet l'a figurée très précisément sur plusieurs relevés, comme celui présentant la face est (**fig. 68**) sur lequel on observe une porte (A) s'ouvrant vers l'extérieur du château, une bretèche (D), une lucarne (B) et une échauguette (E) à l'ouest. Abrisée par un muret, la porte (A) donnait sur un chemin sinueux, en « zigzag » selon Niquet, descendant vers le pied de la colline où s'est situé plus tard un fort bastionné. Sur le profil réalisé à partir de l'ouest, l'échauguette apparaît dans son entier et deux ouvertures de tir - l'une dans le parapet, l'autre dans le parement - percent la tour. Cette dernière présente un léger fruit jusqu'au cordon, puis s'élève verticalement jusqu'au parapet. Les principaux éléments présents sur les profils de Niquet se retrouvent sur le plan géométral de l'ingénieur Balduino. La tour, légendée « d », a pris ici le nom de « tour Saint-Elme ». On y distingue une plate-forme sommitale organisée en plusieurs espaces (**fig. 68 et 69**), un escalier (G) donnant accès à une terrasse reliée à la courtine ouest. Sous cette terrasse, un espace semble être aménagé et fonctionner avec l'ouverture de tir percée dans le parement, couvrant la courtine occidentale. A l'est, un autre petit escalier (F) rejoint la bretèche (D) et la courtine méridionale. Selon les plans et les profils, la tour mesurait 17,50 m de diamètre et de 15 à 20 m de hauteur suivant la pente.

---

<sup>303</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 199. Comptes des receveurs généraux, vol. 12, f° 193 « 26 octobre 1437 : « *Libravit Guilielmo Pauli de Nycia pro una trabe appellata jayna, implicata in turri noviter constructa prope castrum Nycie* » ; « *Libravit magistro La Vielha serraleryo pro quinque rubis et sexdecim libris cum dymidia ferri implicati per magistro Johannem et Guillelmum Gapeani ad clavandum turrim, ut supra per eosdem noviter constructam* ».

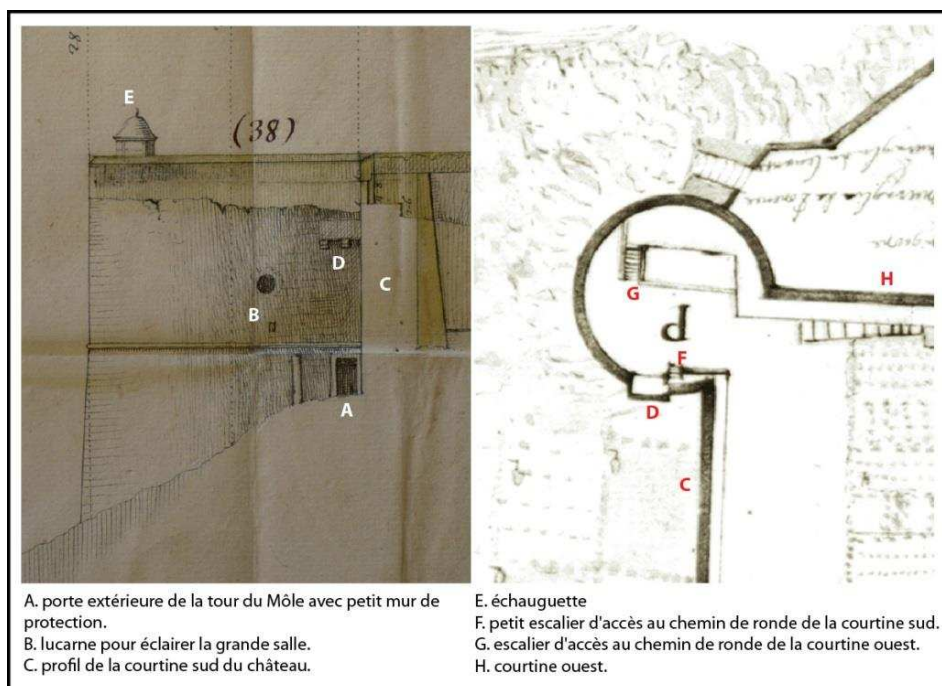


Figure 68 : Profil de la tour Môle vue de l'est par Niquet, et détail du plan géométral de Balduino (DAO E. Guilloteau).

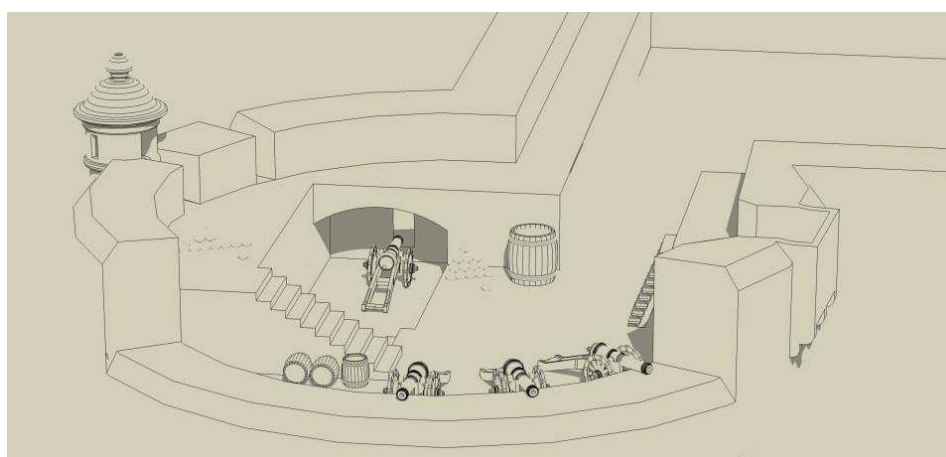


Figure 69 : Restitution en 3 dimensions de la plate-forme sommitale de la tour du Môle à l'époque Moderne (S. Bourdarias/E. Guilloteau).

Le mémoire de l'ingénieur Niquet donne des renseignements très succincts sur la tour du Môle, mais on y apprend cependant qu'elle possédait une salle voûtée : « La tour (38) est bâtie sur des rochers escarpés et inaccessibles presque tout à l'entour. Elle est belle et bien voutée, mais on l'a rehaussée du côté de la mer avec de mauvaise et faible maçonnerie et son parapet est entièrement ruiné »<sup>304</sup>. Une galerie située dans la courtine occidentale conduisait à cette salle voûtée « où il y a un beau et grand souterrain à preuve des bombes » et dans laquelle fut aménagée la boulangerie en 1705<sup>305</sup>.

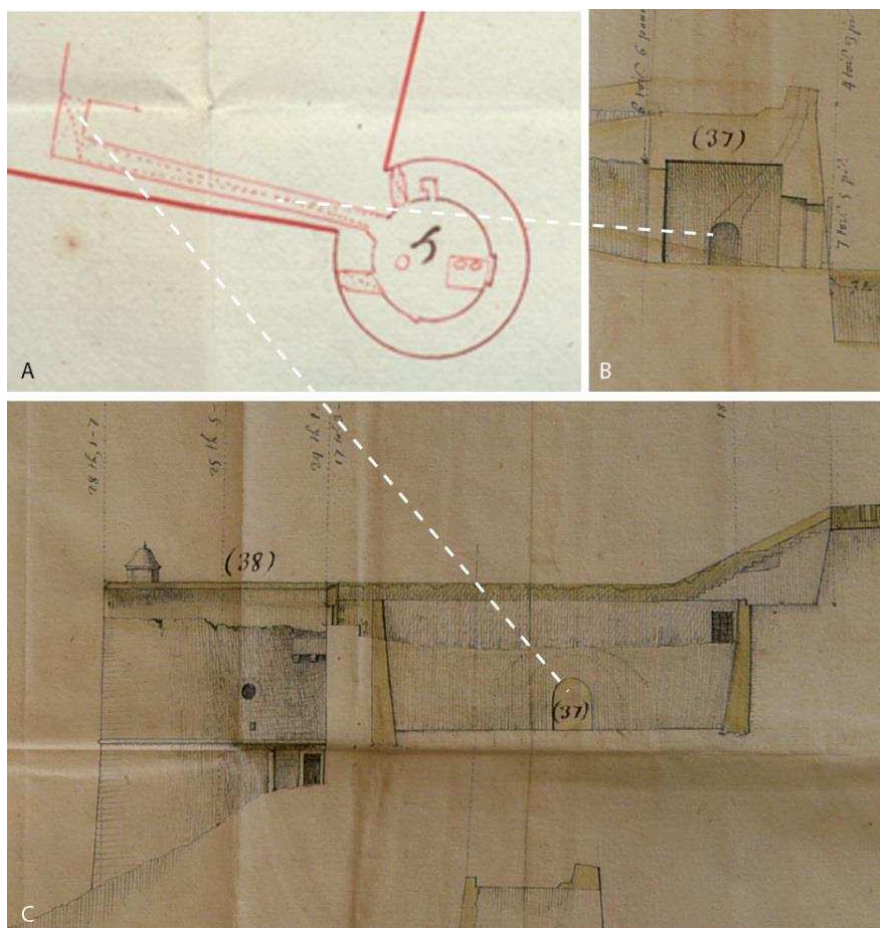
<sup>304</sup> SHD de Vincennes - 1VH1271 – pièce 1 – 1691. Cf. Volume II – annexes : 2.4.3.2 Mémoire sur les fortifications de la Ville et du Château de Nice, 1<sup>er</sup> juillet 1691, p. 86.

<sup>305</sup> SHD de Vincennes – 1VH1271 – pièce 16 – 1705 : « (...) une galerie qui est dans la courtine (37) et qui conduit à la tour (38) (...) » ; « Avant que le roi prenne cette place, la boulangerie était dans cette tour ». Cf. Volume II – annexes : p. 210-212.



Cette information donnée par l'ingénieur Niquet est figurée par Lozières d'Astier au début de 1706, tout comme la galerie permettant d'accéder à la salle basse de la tour, non accessible par la plate-forme (**fig. 70 (A)**).

L'entrée de cette galerie (**37**) (**fig. 70 (C)**) et sa coupe est-ouest (**fig.70 (B)**)<sup>306</sup> sont représentées sur des profils de Niquet, avec une largeur de 2,70 m environ. Cette dimension est proche de la valeur avancée par l'ingénieur Lozières d'Astier, dont le plan fait apparaître une galerie de 38 m de long environ.



**Figure 70** : Galerie d'accès à la salle basse de la tour figurée sur le plan de Lozières d'Astier et sur les profils de l'ingénieur Niquet (B et C) (cl. SHD Vincennes, E. Guilloteau).

La hauteur sous voûte relevée sur les tracés de Niquet approche les 3,50 m, rejoignant les estimations faites à partir des vestiges observés sur le terrain<sup>307</sup>. A proximité de l'emplacement de l'ancienne tour du Môle, les éléments SB43021 et SB43022 appartiennent en effet, selon nous, à la galerie d'accès à la grande salle. Cet ensemble présente deux départs de voûtes pris dans les remontages contemporains (**fig. 71 et 73**).

<sup>306</sup> (A) : SHD Vincennes – Lozières d'Astier, GR 1A1973 – pièce n°98 - 1706 et Niquet, 1VH1271 – pièce n°11 – 1691, (B) : « Vue et profil de la nouvelle entrée (...) suivant la ligne ponctuée (37 et 38 ; 43 et 44) » et (C) : « Profil du château coupé par les vestiges du donjon ».

<sup>307</sup> Guilloteau 2011, p. 71-75.

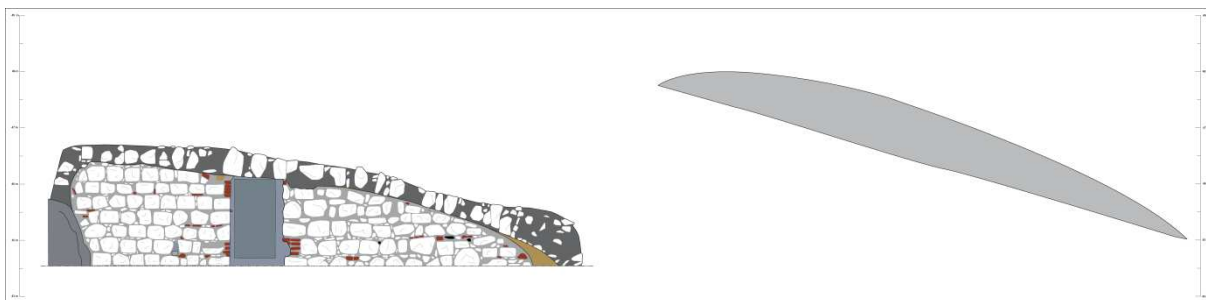


Figure 71 : Relevés de SB 43021, à gauche et SB 43022 à droite (DAO E. Guilloteau).

Une photographie prise vers 1900<sup>308</sup> montre nettement les deux éléments maçonnés parallèles l'un à l'autre (fig. 72). Ils sont constitués d'un blocage composé de gros blocs liés par un mortier de chaux sur lequel s'appuient les reprises de maçonneries contemporaines (fig. 73). Certaines parties conservent des traces d'enduit.



Figure 72 : SB 43021 et SB 43022 prises dans les remontages contemporains, vers 1900 (cl. Luce).



Figure 73 : Vestiges de la galerie pris dans les remontages contemporains (cl. E. Guilloteau).

Un reçu du 26 juillet 1442, concernant la vente d'une vigne proche de la tour et du mur nouvellement construits<sup>309</sup>, implique que les travaux étaient déjà achevés sur le front ouest à cette même date. L'ensemble de la documentation nous livre ainsi une restitution assez précise de ce front construit dans le deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>308</sup> AD06, 6 FI 690.

<sup>309</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 199. Nizza e Contado, Mazzo 5, 4 : « (...) vinea in Molari prope turrim et murum factum de novo pro fortificatione castris Nycie a parte superiori et litus maris de toto longo ab inferiori parte (...) ».

### 1.3 Le front nord : opera rochette et grossi muri civitatis Nycie

#### 1.3.1 Des travaux et une situation discutés

L'organisation des travaux sur le front nord au XV<sup>e</sup> siècle donne lieu à plusieurs interprétations. Caïs de Pierlas, et d'autres auteurs après lui, voyaient le déroulement du chantier d'est en ouest, avec le positionnement de la tour dite Roquette au niveau du château comtal, et d'une tour du Jardin du château à l'est du plateau supérieur<sup>310</sup>. Quant à Krebs, Moris et nous-même à leur suite, plaçons plutôt la tour Roquette à l'est du plateau, avec un déroulement des travaux d'ouest en est. Comment expliquer une opposition aussi marquée entre des auteurs ayant pourtant utilisé les mêmes textes d'archives<sup>311</sup> ? Toute démonstration valant plus que le résultat, la nécessité s'impose donc de démontrer le positionnement de la tour Roquette à partir de faits objectifs. Caïs de Pierlas a ainsi écrit : « On s'occupait de la défense vers le nord. A cet objet on avait ordonné la construction d'une forte muraille crénelée de dix pans de largeur, formant une ligne droite et régulière, courant de l'est à l'ouest sur le bord du plateau, garnie de trois grosses tours et conservant à ses extrémités, comme ouvrages intérieurs de défense, d'un coté l'ancienne tour dite du Jardin, de l'autre une nouvelle tour ou Roquette qu'on bâtirait et au centre de la ligne la grosse Tour, la turre grossa [...] Par acte du 3 aout 1437, on en avait donné l'entreprise aux maîtres maçons Gapeani, qui s'obligeaient à bâtir une forte muraille [...] en partant de la tour du Jardin du château elle irait vers la grosse Tour, et de celle-ci à la maison du noble Bertrand Riquieri, puis se dirigerait vers la vieille enceinte de la ville [...] le prolongement, à partir de la grosse Tour, fut donné aux frères Campillon, après qu'ils eurent élevé, à l'extrémité de la ligne fortifiée, la Roquette »<sup>312</sup> (fig. 74).



Figure 74 : Restitution par Caïs de Pierlas du front nord du château (DAO E. Guilloteau).

A partir de la même traduction, Krebs et Moris ont précisé : « On entreprit la construction d'une muraille [...] Elle fut tracée en ligne droite, le long de l'escarpement septentrional, en avant des tours du Jardin ou des Cloches du donjon et de la grosse tour des Archives [...]. En 1440, on construisit, à l'extrémité est de l'escarpement du plateau, la tour dite Rochette, sur un petit mamelon dominant la plaine du Lympia, avec un ravelin à son pied, pour la relier aux fortifications

<sup>310</sup> Doublet s.d ; Thévenon 1999, p. 73 ; Candido 2003, p. 125 ; Bouiron 2008a, p. 31.

<sup>311</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/4 n° 12 ; 52/6 n° 13 ; 52/6 n° 14. Cf. Volume II – annexes : p. 35-36.

<sup>312</sup> Caïs de Pierlas, 1973, p. 200.



supérieures. Enfin en 1441, la muraille fut continuée jusqu'à cette tour Rochette, et on aménage une porte auprès et à l'est de la tour des Archives » (fig. 75), en soulignant en note de bas de page « cet auteur [Caïs de Pierlas] s'est trompé sur l'emplacement de la tour Roquette et sur l'ordre de succession des travaux de l'est vers l'ouest ; en effet, si on adoptait sa version, le second entrepreneur chargé de construire la porte, qui ne pouvait être située qu'à l'est de la tour des Archives, aurait dû démolir en partie le travail du premier entrepreneur »<sup>313</sup>.

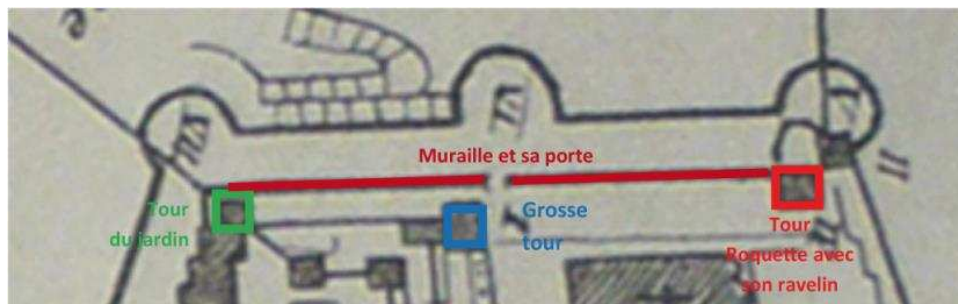


Figure 75 : Restitution du front nord par Krebs et Moris (DAO. E.G).

La démonstration de Krebs et Moris étant insuffisamment argumentée pour pouvoir remettre en cause la version de Caïs de Pierlas, la plupart des historiens locaux préfèrent s'appuyer uniquement sur cette dernière. Toutefois les contradictions relevées dans les écrits et la traduction de Caïs de Pierlas ne peuvent objectivement être passées sous silence. Les contrats concernant le mur nord et la tour Rochette ne mentionnent aucunement trois grosses tours garnissant la muraille. Caïs de Pierlas a donc fait la confusion avec le front bastionné construit plus tardivement au début du XVI<sup>e</sup> siècle, poursuivant l'erreur déjà commise pour l'éperon sur le front ouest. Par ailleurs, dans sa traduction, le mur commence au niveau de la tour du Jardin du château (donjon), pour se diriger vers la tour Grosse, puis la maison de Riquieri, avant de continuer en direction de l'enceinte de la ville<sup>314</sup>. Situait la tour du Jardin du château à l'est, au niveau de la cathédrale, son discours contredit clairement sa traduction, tout comme sa restitution positionnant la nouvelle tour Rochette et son ravelin dans les murs mêmes du château comtal. Notons que Caïs de Pierlas n'a pas tracé de mur de ville à l'est et qu'il a semblé oublier l'existence d'une enceinte urbaine sur le plateau à cet endroit. Enfin si l'on tient compte de la recommandation de cet ancien traité de fortification : « Quant aux ravelins, ils sont utiles en toute fortification, [...] il conviendrait faire des ravelins au lieu où l'on seroit assuré estre le plus battable et les faudroit dresser en tel lieu que le derrier des ravelins fit l'angle et bord du fossé au milieu de la courtine [...] »<sup>315</sup>, aurait-il vraiment été judicieux de construire une tour avec ravelin derrière des remparts ?

<sup>313</sup> Krebs et Moris, 1913, p. 24-25.

<sup>314</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/4 n° 14, 3 août 1437 (Caïs de Pierlas p. 200, note 3). Cf. Volume II – annexes : p. 36.

<sup>315</sup> Flamand 1597, p. 174 (sic).

L'argumentation sur l'emplacement effectif de la tour *Rochette* pourrait être développée plus longuement, mais deux textes suffisent pour situer définitivement cette tour à l'est, du côté du *Lympia*. Le premier daté de 1444 concerne le paiement d'une serrure et de clés pour la nouvelle porte du ravelin ou de la tour nouvellement construits du côté du *Lympia*<sup>316</sup>. Le second de 1448 concerne la fin des travaux du ravelin de la tour située du côté des vignes ducales et du *Lympia*<sup>317</sup>. Plus récemment, Marc Bouiron a proposé un autre tracé du front nord au XV<sup>e</sup> siècle, radicalement différent, dans lequel la tour *Rochette* et la tour *Malvicino* occupent respectivement les emplacements des futures tour *Saint-Victor* et tour *Saint-Paul* au XVI<sup>e</sup> siècle, séparées par la porte de *Rocaplana*. Le mur est doublé par un second, à l'extrémité orientale duquel est positionnée la tour du *Jardin*. Cependant, cette proposition n'est ni expliquée, ni justifiée par aucun texte et iconographie (fig. 76)<sup>318</sup>.

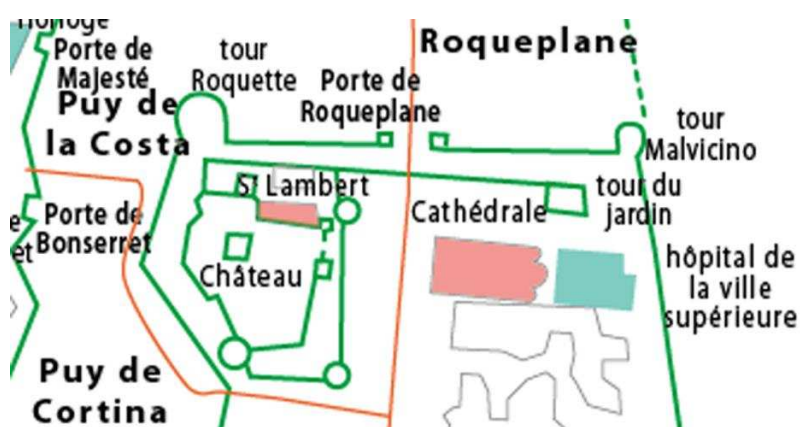


Figure 76 : Proposition de tracé pour le front nord au XV<sup>e</sup> siècle par Marc Bouiron.

### 1.3.2 La muraille nord et le nouvel accès au plateau supérieur

La construction de la muraille nord fut attribuée par contrat en 1437 aux frères Gapeani, maçons de Nice<sup>319</sup>. La clause prévoyant qu'elle soit contiguë à la tour du *Jardin* implique clairement qu'il n'a pu être question d'un éperon à l'ouest, comme l'entendait Caïs de Pierlas, la partie de l'enceinte ayant alors été reliée à ce dernier. Le document décrit le tracé de la muraille devant se poursuivre ensuite vers la tour *Grosse*, puis la maison du noble Bertrand Riquieri, avant de rejoindre l'enceinte de la ville haute. Ses dimensions ont été fixées à 2 m de largeur pour 8,30 m de hauteur environ (4 pans), et la construction du portail a été également réglée.

<sup>316</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/25 n° 18, f° 33. Rigaud 2008, p. 220. Cf. Volume II – annexes : p. 37.

<sup>317</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/7 n° 20, f° 61v. Rigaud 2008, p. 222. Cf. Volume II – annexes : p. 38.

<sup>318</sup> Bouiron dir. 2013, p.78 (tracé repris d'un article : Bouiron 2008, p. 31). Notons le changement de proposition à la page 113, avec la suppression de la ligne de front comportant les tours *Malvicino* et *Roquette*.

<sup>319</sup> « (...) *Johanni et Guillelmo fratribus de Gapeani maezonis de Nicia* (...) ». AD06 Nizza Archives camérales 52/4 n° 14, 3 août 1437

Le 10 novembre 1437, une lettre du duc Amédée VIII précisa que la muraille de la tour du Jardin à la tour Grosse devait finalement mesurer 2,60 m de largeur environ<sup>320</sup>.

Les deux tranches des travaux concernaient respectivement l'édification de :

- la muraille comprise entre le château et la tour Grosse ;
- la tour Rochette et la poursuite de la muraille entre celle-ci et la tour Grosse.

La seconde tranche fut confiée par contrat aux frères Campillon le 19 décembre 1439, et citée en marge du registre des receveurs généraux : « *Opera rochette et grossi muri civitatis Nicie* »<sup>321</sup>. Toutefois la construction de l'enceinte ne fut réellement reprise qu'après le contrat du 15 octobre 1440<sup>322</sup>, stipulant que la muraille large de 10 pans devait être « bien fondée » et construite de la même hauteur que la partie édifiée par les Frères Gapeani. Le portail prévu dans ce mur devait en outre être réalisé au niveau de la tour Grosse, comporter apparemment une porte annexe piétonnière sur le côté et être muni d'une herse. Une bretèche « bonne et suffisante »<sup>323</sup> protégerait l'entrée et une plaque de marbre aux armes de Savoie ornerait ostensiblement le dessus de la face extérieure du portail.

Le contrat de 1437 indiquait auparavant « *que les pierres pouvaient se prendre sur place à condition de ne pas causer de dommages* »<sup>324</sup>. Des reçus établis en 1442 indiquent que des maisons ont été abattues à proximité de la tour Grosse et près de la « *citadelle* » nouvellement construite<sup>325</sup>. Les pierres des habitations détruites ont donc très probablement été réemployées dans la maçonnerie de la muraille, comme le révèlent les vestiges observés sur le terrain.

Situés dans la zone des magasins<sup>326</sup>, deux vestiges basculés du nord vers le sud, avec leur parement extérieur au nord marqué d'impacts de boulet, appartiendraient au mur de 1440. Composés d'un appareil de qualité, malgré des blocs taillés irrégulièrement et assisés avec difficulté (**fig. 77**), les vestiges 11014 et 11015 correspondraient au mur élevé par les frères Campillon sur la partie est. Toutefois l'irrégularité même de l'appareil indique qu'il s'agirait de blocs en réemploi.

---

<sup>320</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 200, note 2. Comptes des receveurs généraux, vol. 12, f°197, le 10 septembre 1437 : « *Qui murus incipit a turri contigua orto castris ducalis Nicie et tendere hbet ad turrim grossam, videlicet de decem palmis latitudine ; ita quod dictus murus habeat octo palmos de qualibet quadratura ... ad precium dde decem florenis pro qualibet canna ; et intelligatur quod trevelli vacui debeant computrai pro plenis* ».

<sup>321</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 201.

<sup>322</sup> Caïs de Pierlas p. 202, note 1. AD06 Nizza Archives camérales 52/6 n° 14. Cf. Volume II – annexes : p. 36.

<sup>323</sup> « *barbacanare seu forescare bene et sufficienter* ». Caïs de Pierlas l'a traduit par « mâchicoulis », mais destiné à protéger la porte, et ne se retrouvant nulle part ailleurs sur toute la muraille, celui-ci correspondrait plutôt à une bretèche.

<sup>324</sup> Caïs de Pierlas 1898, p. 200.

<sup>325</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/6 n° 16 (Comptes des rec. gén., f°40, Caïs de Pierlas, p. 202, note 3).

<sup>326</sup> Magasins construits en 1548, voir aussi Dieulefet 2009.



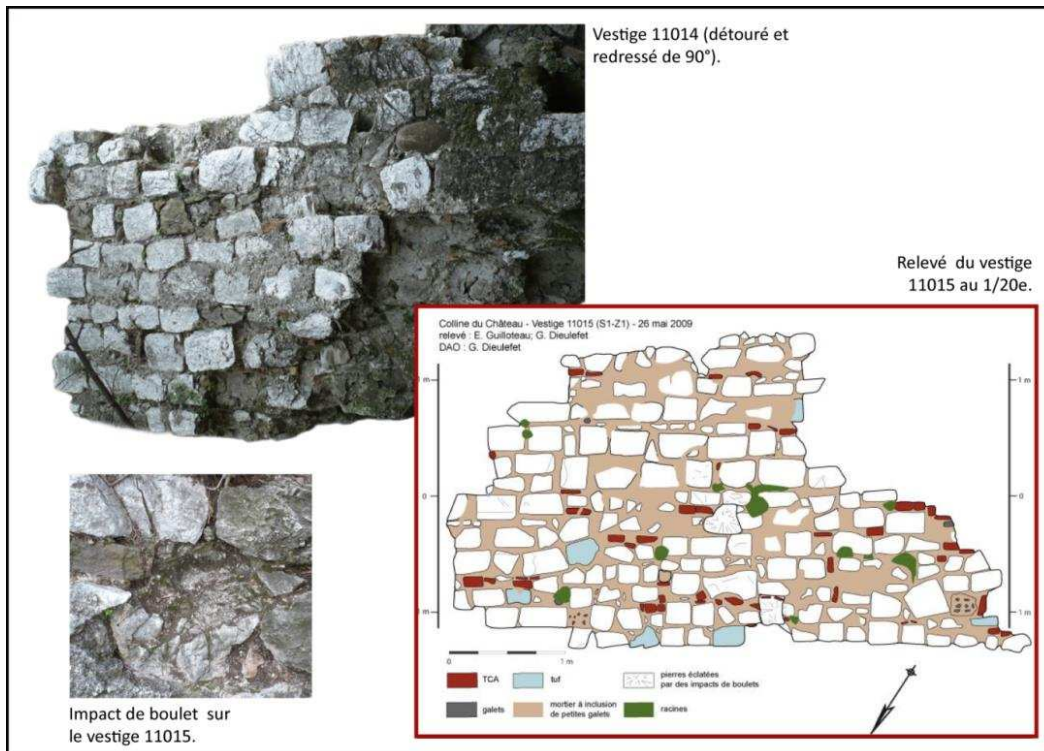


Figure 77 : Mur médiéval du front nord : photographie du vestige 11014, détournée et redressée de 90° ; relevé et détail photographique du vestige 11015 (Cl. E. Guilloteau, Relevé : Gaëlle Dieulefet et E. Guilloteau).

Un autre vestige plus à l'est, sur lequel nous reviendrons, montre un parement extérieur avec le même type d'appareil et l'utilisation manifeste de réemplois. On observe un module provenant du piedroit d'une porte ou d'une baie, et un autre percé d'un trou circulaire pouvant s'apparenter à un ancien conduit d'évacuation, à présent obstrué par le blocage du mur (fig. 78).



Figure 78 : Exemples de blocs en réemploi : ancien conduit d'évacuation et pied-droit (cl. E. Guilloteau)

Ces éléments confirment l'usage autorisé de réemplois provenant des maisons démolies à proximité immédiate du tracé de la muraille. Le monticule de gravas présent sous les vestiges de celle-ci laisse d'ailleurs envisager que l'on puisse en retrouver les fondations.

### 1.3.3 *Turris sive rochette inclusis revellino*

La construction de la tour *Rochette*<sup>327</sup> a été confiée aux entrepreneurs Bartholomeo et Antonio Campillon par contrat du 19 décembre 1439. Le texte « *Opera castris Nycie videlicet turris Rochette* »<sup>328</sup> donne quelques précisions sur cet édifice, prévoyant des murs d'une épaisseur de 2,60 m environ et des mâchicoulis<sup>329</sup>. A l'intérieur devaient être aménagés une citerne à eau dans les fondations, une cave à vin, un four et « *tout ce qui sera nécessaire* ». Des fenêtres ont également été demandées. Toutefois on peut s'étonner que la hauteur de la tour n'ait pas été précisée.

La vue en perspective dite de Belleforest réalisée vers 1543 représente la face ouest de l'édifice, avant qu'il ne soit intégré dans la construction des magasins de la place forte dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 79 (A)**). Il s'agit d'une haute tour carrée dont l'entrée sur la face occidentale, présentant un arc plein cintre, est surmontée d'une baie rectangulaire. Le bâtiment semble entouré de mâchicoulis, symbolisés par des petits arcs de cercle utilisés également sur le tracé de la grande tour du château comtal, sur la droite du dessin.

Une représentation très schématique du chanoine Borriglione, réalisée avant 1575, montre également une entrée à l'ouest. Cependant la baie précitée est ici absente, et deux autres sont ouvertes sur la face nord (**fig. 79 (B)**). Vers 1590, Ercole Negro dessina lui aussi une grande bâtisse quadrangulaire terrassée, mais avec deux ouvertures sur la face occidentale donnant accès à la terrasse des magasins nouvellement aménagés contre le rempart de 1440. Une vue anonyme effectuée après 1691, à partir de l'est, présente une construction carrée avec mâchicoulis. Deux baies sont apparentes, l'une percée au nord, l'autre à l'est. L'ensemble est couvert d'une toiture à 4 pans (**fig. 79 (C)**).



**Figure 79** : La tour *Rochette* : (A) Belleforest vers 1543, (B) Borriglione avant 1575, (C) Anonyme après 1691 (cl. E. Guilloteau).

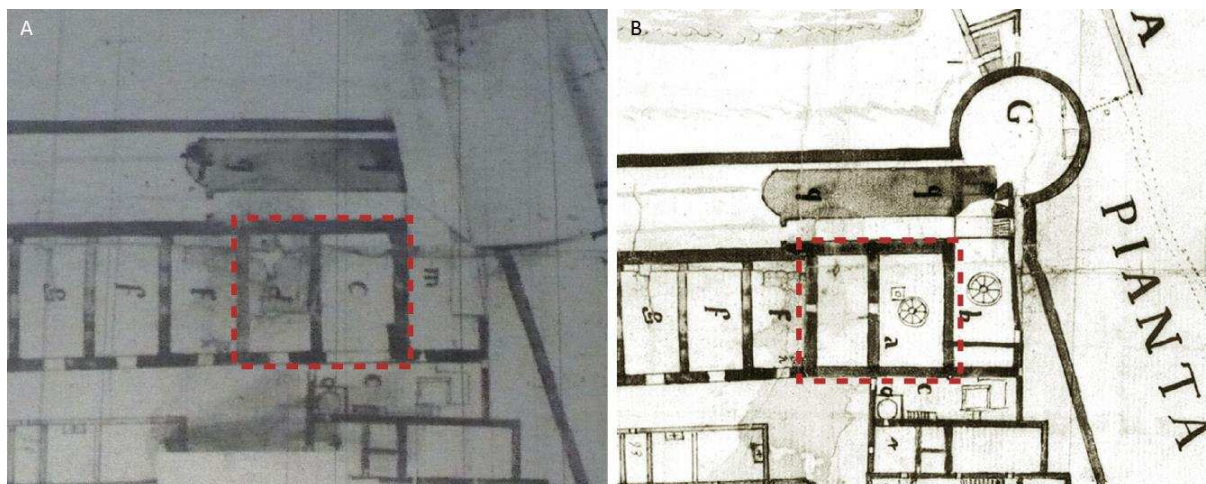
<sup>327</sup> Nous avons choisi de nommer ce bâtiment « tour *Rochette* », pour plus de visibilité. Le terme *rochette* renverrait aux termes *rocca*, *rocce*, *rocco* désignant un rocher ou une forteresse en italien comme en latin. *Rochette* pourrait ainsi indiquer une petite fortification de hauteur.

<sup>328</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/6 n° 14 (Cais de Pierlas p. 201, note 2). Cf. Volume II – annexes : p. 36.

<sup>329</sup> *Barbacanatum* : Employé dans un sens général, ce terme signifie ici « mâchicoulis », à la différence du portail de l'enceinte où il désigne alors une « bretèche ». Il s'agit dans les deux cas d'une défense verticale en saillie sur corbeaux.



Les plans géométraux ont été principalement réalisés après l'édification des magasins attenants à la tour et ne font pas de distinction entre ces deux constructions. Sur le plan géométral de Balduino, la tour *Rochette* se situe ainsi, selon nous, à l'endroit où une retombe indique explicitement deux niveaux : le rez-de-chaussée légendé avec les lettres « c » et « d », l'étage avec la lettre « a » et une salle non référencée (**fig. 80 (A, B)**).

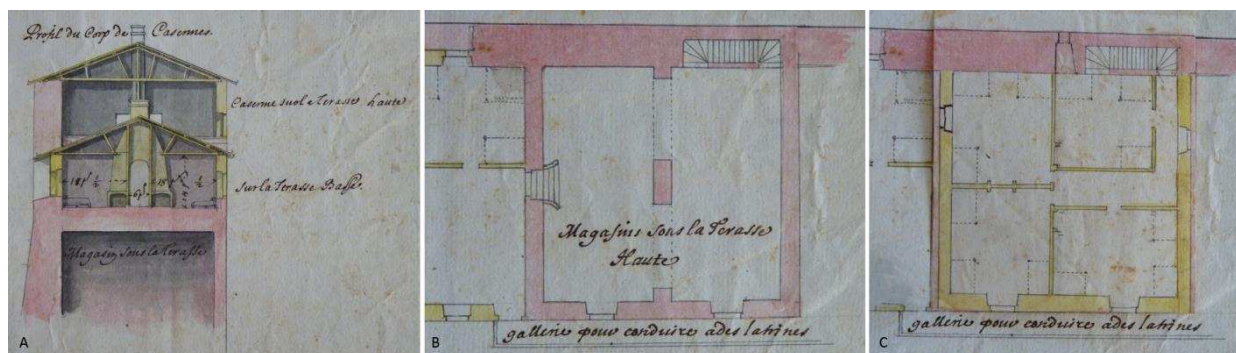


**Figure 80** : Emplacement de la tour *Rochette* sur le plan de Balduino, avec son étage représenté sur une retombe (cl. BNF et E. Guilloteau).

Dans la salle (a) a été dessiné le symbole d'une citerne, renvoyant au contrat de 1439. Comme sur les vues cavalières, la tour se révèle être un grand bâtiment de forme quadrangulaire de 15,50 m x 16,50 m environ suivant l'échelle en trabuc de Balduino, ou celle en toise de l'ingénieur Du But utilisée dans un plan illustrant son projet d'aménagement de casernements au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>330</sup> (**fig. 81 (B, C)**). Une coupe associée à ce dernier tracé indique en jaune les transformations souhaitées et permet d'évaluer la hauteur de l'édifice à une vingtaine de mètres.

Dans son projet, Du But a nommé le dessus des magasins « *terrasse basse* » et celui de la tour « *terrasse haute* ». Le niveau inférieur est représenté en plan, avec une retombe faisant apparaître en jaune les aménagements prévus au-dessus (**fig. 81 (B, C)**). Le niveau intermédiaire, comme la terrasse haute, est accessible par un escalier intégré dans la maçonnerie du mur nord, le plus résistant du bâti avec 2,50 m d'épaisseur environ. Celle des autres murs varie quant à elle de 1,20 m à 1,30 m. Le contrat prévoyant une épaisseur de 2,60 m pour l'ensemble des murailles est donc loin d'avoir été respecté, hormis du côté tourné vers l'attaque. Dans une tour de défense, ce principe logique de sauvegarde d'une épaisseur conséquente pour les murs les plus exposés, est paradoxalement relativisé par l'installation d'un escalier fragilisant la maçonnerie.

<sup>330</sup> AsT, Materie Militari, Intendenza Generale, Fabbriche e Fortificazioni, marzo 1, fasc. 19, n°6, Pianta de magazeni e caserne del castello di Nizza, Du But, 1696.

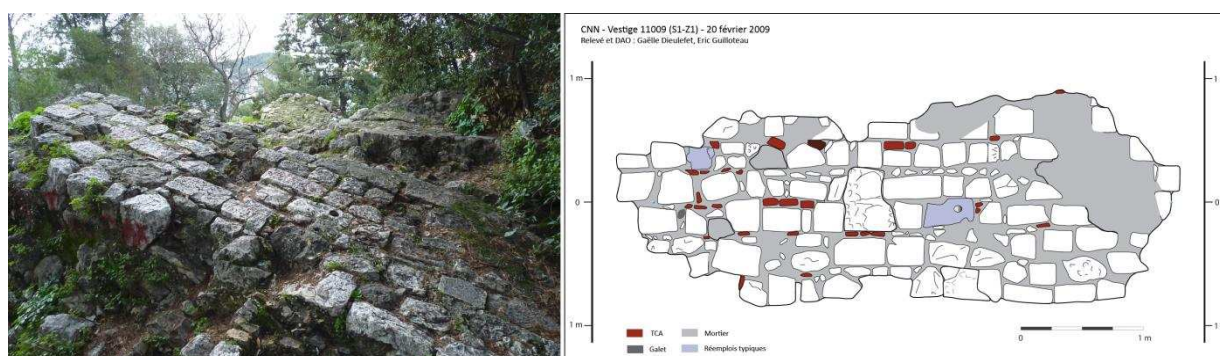


**Figure 81** : Différentes vues d'un plan de l'ingénieur Du But pour les nouveaux casernements montrant le tracé de la tour Rochette (cl. E. Guilloteau).

L'ingénieur Du But figura également une ouverture de 1,90 m de large environ donnant sur la terrasse des magasins. Un décalage entre ce niveau et l'étage inférieur, légèrement en contrebas, est compensé par un petit escalier.

Un mur divisant la tour en deux est représenté par les deux ingénieurs. Balduino a tracé un trait plein uniforme sur le niveau inférieur et percé une ouverture dans celui du niveau supérieur (**fig. 80**). Pour sa part, Du But a dessiné à l'étage un pilier central relié par des pointillés à des départs de maçonnerie sur les murs opposés. Tracés dans le même alignement, ces traits discontinus révèlent probablement une particularité de la maçonnerie à cet endroit, comme l'existence d'une double arcature.

Sur le terrain, à l'est des vestiges du mur d'enceinte, plusieurs éléments appartiennent selon nous à la tour Rochette. Deux d'entre eux sont basculés de l'ouest vers l'est, avec des pierres en réemplois et des impacts de boulet sur le parement. La présence de l'éclatement circulaire caractéristique de ces derniers implique nécessairement une face externe. Nous pensons être ici en présence de la paroi occidentale de la tour (**fig. 82**).



**Figure 82** : Vestige « bas » du parement occidental de la tour Rochette, basculé de l'ouest vers l'est, avec des réemplois et des impacts de boulet. En arrière-plan sur la photographie, le vestige « haut » (cl. E. Guilloteau, DAO Dieulefiet/Guilloteau).

Avec un appareil constitué uniquement de réemplois, le vestige « bas » présente un ensemble maçonné de qualité, et des assises plus ou moins réglées avec des calages de briques et de pierres. Détaché du précédent, le vestige « haut » montre le même appareil, mais avec une



accroche de maçonnerie sur la partie supérieure, pouvant correspondre à l'appui des magasins édifiés en 1548 contre la tour *Rochette* et le mur d'enceinte du XV<sup>e</sup> siècle.



**Figure 83 :** (A) Vestige haut avec accroche de maçonnerie sur la partie supérieure. En arrière-plan, le vestige intérieur de la tour. (B) Vestige du cloisonnement de la tour *Rochette*, avec une partie d'un arc plein cintre (cl. E. Guilloteau).

En arrière-plan sur la photographie ci-dessus, plus à l'est, un imposant vestige présente un demi-arc appartenant vraisemblablement au cloisonnement intérieur de la tour (**fig. 83 (A, B)**). Son sens de basculement, du sud vers le nord, et son positionnement par rapport au vestige du parement ouest, confortent cette hypothèse.

D'après le contrat de 1439, un ravelin - ouvrage défensif avancé - devait également protéger la tour du côté des vignes ducales et du *Lympia*. Entre 1448 et 1450, des experts nommés pour le contrôle et le paiement des travaux évaluèrent la surface de la maçonnerie à 129,50 cannes carrées, soit 256,90 m<sup>2</sup> environ<sup>331</sup>. Malheureusement, en l'absence de précisions sur la hauteur ou la longueur de cette construction, aucun calcul métrique ne peut être réalisé. Toutefois à titre de comparaison, un ravelin est mentionné dès 1433 dans les comptes des clavares<sup>332</sup> le situant au niveau de la porte *Pairolière*, au nord de la ville basse. Son dégagement lors des fouilles de la ligne 1 du tramway<sup>333</sup> a révélé une épaisseur des murs assez faible pour un ouvrage défensif (0,60 m environ). L'aile nord-ouest conservée sur toute sa longueur mesure 22,30 m, avec une hauteur arasée à 3,14 m. La structure percée de plusieurs arbalétrières est réalisée avec des blocs, des moellons et des pierres en réemploi. Les assises irrégulières sont calées avec des morceaux de pierres, de briques ou de tuiles, l'ensemble étant lié par des joints gras et de l'enduit. Seule est plus soignée la maçonnerie édifiée à proximité des ouvertures d'archères. Daté de la même période et très probablement semblable à celui de la porte *Pairolière*, le ravelin de la tour *Rochette* pourrait ainsi avoir possédé des murs de faible épaisseur, percés d'archères ou d'arbalétrières (**fig. 84**).

---

<sup>331</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/7 n° 20 (transcription Rigaud Ph.). Cf. Volume II – annexes : p. 38.

<sup>332</sup> ACN, CC4, f° 35v.

<sup>333</sup> Bouiron, Monteil, Vacassy. dir. 2010, t.I, vol.2, p. 245-258 ; t. III ; p. 39-44 ; t. IV, p. 12.



Figure 84 : Aile nord-ouest du ravelin de la porte Pairolière en cours de dégagement et détail d'une arbalétrière (Cl. L. Colonna/INRAP).

Les travaux de fortification furent ensuite complétés par l'édification d'une muraille, attribuée en 1447 aux frères Campillon. Perpendiculaire à la nouvelle courtine nord et liée à elle, celle-ci devait passer devant la porte d'entrée du château, face à la cathédrale Sainte-Marie, et se prolonger jusqu'en un lieu marqué d'un signe gravé dans la pierre<sup>334</sup>. Ses différentes mesures demeurent énigmatiques dans le contrat aux entrepreneurs, malgré un certain nombre de chiffres énumérés pour les dimensions souhaitées. Philippe Rigaud évoque une longueur de 30 cannes<sup>335</sup>, ce qui correspond à 62,88 m environ. Cette grandeur semble réduite au regard des plans des ingénieurs Balduino, Varin La Marche ou d'un Anonyme sur lesquels ce mur est représenté (fig. 85). En effet, suivant le plan de l'auteur anonyme et l'échelle en canne de Nice utilisée (1 canne = 2,096 m), la dimension obtenue s'approche plutôt de 92 m environ, soit exactement la même longueur mesurée sur le terrain après le calage du plan général des fortifications. Sur les plans A et B, cette défense avancée est percée d'une ouverture dans l'alignement des portes de l'ancien château comtal et de la cathédrale. L'entrée située plus au nord, à proximité de celle franchissant le mur édifié en 1437, a probablement été ouverte postérieurement, lors de l'aménagement des arcades menant au donjon<sup>336</sup>.

L'achèvement de ce mur marque la fin des travaux de fortification commencés sur le plateau supérieur en 1436.

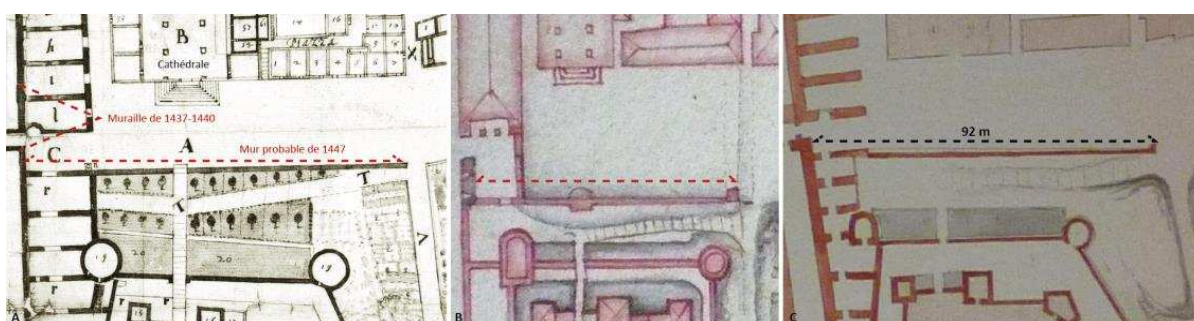


Figure 85 : Situation du mur édifié en 1447, sur les plans de (A) Balduino, (B) Varin La Marche, (C) Anonyme (cl. BNF et E. Guilloteau).

<sup>334</sup> AD06, Nizza Archives camérales 52/07 n°18, f° 47 (transcription Rigaud 2007, p. 154-155). Cf. Volume II – annexes : p. 34.

<sup>335</sup> Rigaud 2007, p. 145.

<sup>336</sup> Cf. 2.3.2 Les autres aménagements du front nord entre 1548 et 1555, p. 208-209.



## 1.4 Les murailles orientale et méridionale à l'époque moderne

Les fronts oriental et méridional du plateau supérieur n'ont pas été concernés par les aménagements du XV<sup>e</sup> siècle. Les versants très escarpés à cet endroit ayant rendu difficile toute attaque, l'ancienne enceinte de la ville datant pour partie de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle a donc semblé suffire aux ducs de Savoie pour assurer la défense du site. L'iconographie moderne propose des vues générales de ces murailles, avec ponctuellement des relevés en coupe précis, mais sans aucune précision sur d'éventuelles modifications ou reconstructions. En 1697, l'ingénieur ducal Guibert les a considérées comme faisant partie de « *la vieille enceinte du château* »<sup>337</sup>.

### 1.4.1 « De la vieille enceinte du château »

La muraille bordant le front oriental s'étendait de la tour Rochette à la tour Saint-Maurice, à l'angle sud-est du plateau supérieur<sup>338</sup>. Henri d'Escoubleau de Sourdis écrivit dans une lettre de janvier 1640<sup>339</sup> : « (...) vers la partie d'est (...) le dessus [du rocher] n'est fortifié que d'une simple muraille haute de huit ou dix pieds (...) le rempart fait partout des angles saillants et rentrants, et en quelques endroits des redents ». La hauteur du rempart aurait donc mesuré entre 2,40 m et 3 m suivant l'escarpement du rocher. La seule vue existante depuis l'est, réalisée de Montalban<sup>340</sup>, montre nettement les variations de hauteur de la courtine longeant l'escarpement, en fonction de l'enrochement. Des angles saillants ou rentrants sont uniquement visibles au niveau de la porte de secours et du bastion des forges (**fig. 86**).



Figure 86 : Rempart du front oriental du plateau supérieur, vu depuis l'est (cl. E. Guilloteau).

En 1691, l'ingénieur Niquet a décrit le parapet de ce même front comme étant « *un petit et mauvais mur épais de deux pieds au plus et haut irrégulièrement de 2, 3, 4 et 5* ». Ses dimensions étaient donc selon lui de 0,60 m d'épaisseur et de 0,60 m à 1,60 m de hauteur environ. Les deux

<sup>337</sup> AsT, Corte, Materie Militari, Intendenza Generale delle fabbriche e fortificazione, Mazzo 1, fasc. 19.7, n° 2 : « *Projet général et raisonné du château de Nice 1697* ». Cf. Volume II – annexes : p. 148.

<sup>338</sup> Cependant rien n'indique que la tour Saint-Maurice ait existé au XV<sup>e</sup> siècle. Mentionnée sous ce nom sur les plans de Balduino vers 1625, et de Varin La Marche vers 1690, elle était toutefois déjà présente, sans être nommée, sur les représentations de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>339</sup> Sue 1839, p. 138 à 140.

<sup>340</sup> Musée Massena, MAH9166, *Vue du château de Nice et partie de la ville*, 14 juin 1705, de Monvoisin Duers.

auteurs pourraient ainsi laisser penser que le mur construit sur le front oriental fut peu imposant, aux proportions modestes. Pourtant paradoxalement, les profils des ingénieurs Niquet en 1691 et de Cornillon en 1706<sup>341</sup>, comme également les mesures faites sur le terrain, montrent au contraire un mur épais, haut et solide, sans qu'il ait fait l'objet d'une réfection particulière entre 1640 et 1706.

L'observation des vestiges montre que le fruit représenté par Niquet à la base de la courtine orientale (**fig. 91**) s'avère en réalité correspondre à une assise constituée par de larges ressauts. Ces derniers permettaient un meilleur ajustement à l'escarpement de la paroi rocheuse, fondant ainsi plus solidement la muraille (**Fig. 87 (A, B)**).



**Figure 87 :** (A) Système de ressauts à la base de la courtine ; (B) Ressaut et blocage de la courtine s'élevant vers le plateau supérieur (cl. E. Guilloteau).

Ce type d'aménagement a déjà été observé à la base de la tour basse [T.8] de l'ancien château comtal, formant un empattement représenté également par un fruit dans l'iconographie<sup>342</sup>.

La section conservée du parement présente un appareil constitué de modules, de petits à moyens, liés par des joints gras faits d'un mortier de très bonne qualité. Des morceaux de briques ont été utilisés pour le calage des assises et dans le blocage. D'après un profil de l'ingénieur Niquet<sup>343</sup>, la muraille mesurait 6 toises 4 pieds de hauteur (13 m environ) plus au nord, en direction de la tour *Rochette*. Les vestiges du parement dans la partie basse et du blocage dans la partie haute sont conservés sur 6 m de hauteur environ, avec une épaisseur de la maçonnerie estimée à 5 m environ (**fig. 87 (B)**).

<sup>341</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, Niquet 1691 : « Profil par la ligne A » et « Profil par la ligne E ». BNF, PF81 div3, pièce 4, Cornillon 1706 : « Profils des brèches du château de Nice après la prise ».

<sup>342</sup> Cf. 2.2.2 Trois tours, trois périodes distinctes, p. 89.

<sup>343</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, Niquet 1691, « Profil par la ligne F ». Cf. Volume II – annexes : p. 269 (92).



Au sud de la porte de secours, un autre reste de la courtine marque véritablement un fruit, comme celui figuré par Niquet sur le profil de la partie nord. Cette section de mur fondée sur le rocher présente un parement entièrement enduit de mortier, laissant deviner un appareil plus grossier avec des réemplois et de nombreux calages de briques. L'exploitation d'une carrière au XIX<sup>e</sup> siècle a pratiqué une coupe dans la maçonnerie, dévoilant une épaisseur de 2 m environ à la base, nettement inférieure à celle de la section nord de la courtine orientale. Un impact de boulet de canon est visible dans le parement (**fig. 88**).



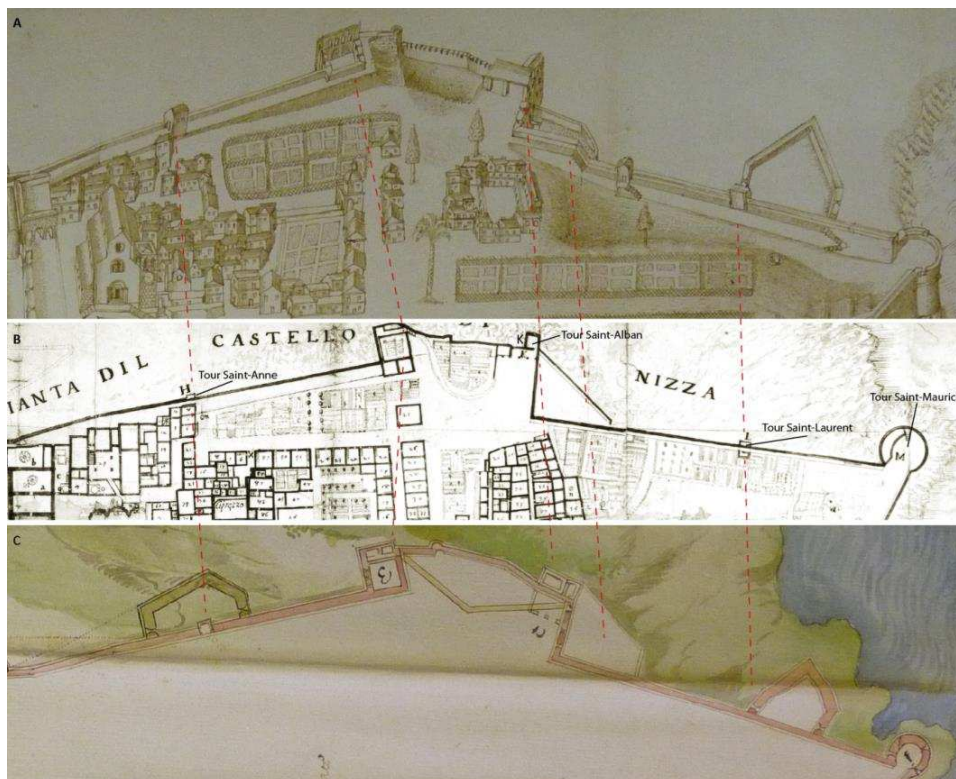
**Figure 88** : Vestige de l'enceinte conservé au sud de la porte de secours, sur le front oriental (cl. E. Guilloteau).

Cet endroit présente un escarpement important, abstraction faite de la partie exploitée par la carrière de pierre. L'inaccessibilité de cette zone explique une épaisseur réduite de la maçonnerie. Par ailleurs lors du siège de 1706, le choix des brèches sur le front oriental n'a pas été fait au hasard. Dans une lettre datée du 4 novembre 1705, Niquet écrit : « (...) Ce front jusqu'à la mer est inattaquable : on ne peut monter les hauts rochers sur lesquels il est bâti que par un chemin que l'on y a pratiqué pour la porte de secours »<sup>344</sup>. Toutefois le plan de l'ingénieur Cornillon<sup>345</sup>, réalisé après le siège, fait apparaître deux grandes brèches de part et d'autre de la porte de secours, aux

<sup>344</sup> SHD, 1VH1271, pièce n°16. Cf. Volume II – annexes : 2.5.2.1 Description du château par l'ingénieur Niquet envoyée à Monsieur de Berwick, 1705, p. 210-212.

<sup>345</sup> BNF, pf 81 D3 P4 D, « Plan du Chateau de Nice dans l'estat ou il se trouve après la prise », Cornillon, 1706.

niveaux de deux petites tours figurées aux centres des courtines nord et sud sur la vue cavalière d'Ercole Negro, et légendées respectivement sur le plan de Balduino : « Sainte-Anne » (H) et « Saint-Laurent » (L) (**fig. 89 (A, B)**).



**Figure 89** : Courtine orientale sur les représentations de : (A) Ercole Negro, vers 1590 ; (B) Balduino, vers 1625 ; (C) Sanfront vers 1590 (cl. BNF (B) et E. Guilloteau (A, C)).

Présente sur les deux premières figures, la tour Saint-Laurent n'est pas représentée sur le plan de Sanfront (**fig. 89 (C)**). Par contre ce dernier indique de petites demi-lunes basses devant les tours Sainte-Anne et Saint-Laurent. Ces projets d'amélioration de la défense se retrouvent sur plusieurs plans jusqu'en 1691, mais ne furent jamais réalisés. Ils témoignent néanmoins de la présence de poternes d'enceintes<sup>346</sup> dans ces tours, permettant une sortie à l'extérieur et notamment vers les ouvrages projetés.

#### 1.4.1.1 La poterne Saint-Anne

Avec deux ouvertures figurées dans la tour Sainte-Anne, autorisant le passage du chemin de ronde (**fig. 89 (C)**), le plan signé Sanfront rejoint celui d'Ercole Negro montrant la porte sur la face nord de l'édifice (**fig. 89 (A)**).

De son côté, l'ingénieur Cornillon présenta un profil « de la brèche de la tour pris sur la ligne CD »<sup>347</sup> suivant son plan géométral (**fig. 90 (A, B)**). Cette tour n'est pas nommée, mais la brèche se situe à l'endroit exact de la tour Sainte-Anne, avec en légende : « entrée de leur gallerie pour

<sup>346</sup> « Poternes d'enceintes », Mesqui 1991, p. 361-362.

<sup>347</sup> BNF, pf 81 D3 P13 D, « Profils des brèches du Château de Nice », Cornillon, 1706.



communiquer aux mines des glacis». Accessible par un escalier à partir du plateau, la galerie correspond ainsi à la poterne (fig. 90 (B)).

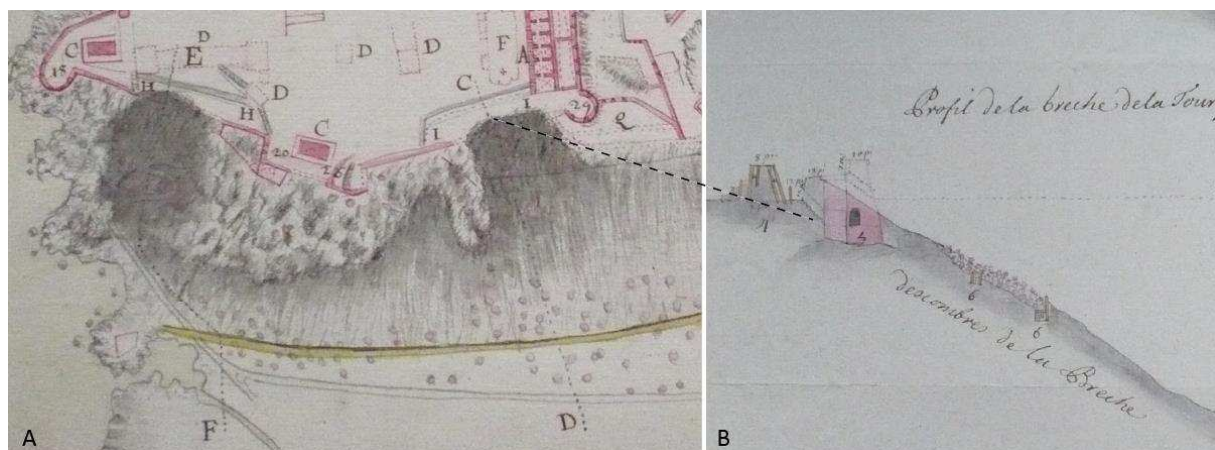


Figure 90 : Représentations par Cornillon, en plan (A) et en coupe (B), du secteur de la tour Sainte-Anne (cl. E. Guilloteau).

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle permettait d'accéder à des caponnières, notées « 6 » sur le profil de Cornillon et « C » sur la vue de 1706 (fig. 94), à l'endroit même où l'ingénieur Niquet souhaita édifier une lunette (27), en 1691 (fig. 91 (A))<sup>348</sup>. En dehors des deux propositions d'aménagement<sup>349</sup>, il est possible d'établir le profil de la galerie Sainte-Anne dans le rempart sud-est, telle qu'elle pouvait se présenter alors (fig. 91 (B)).

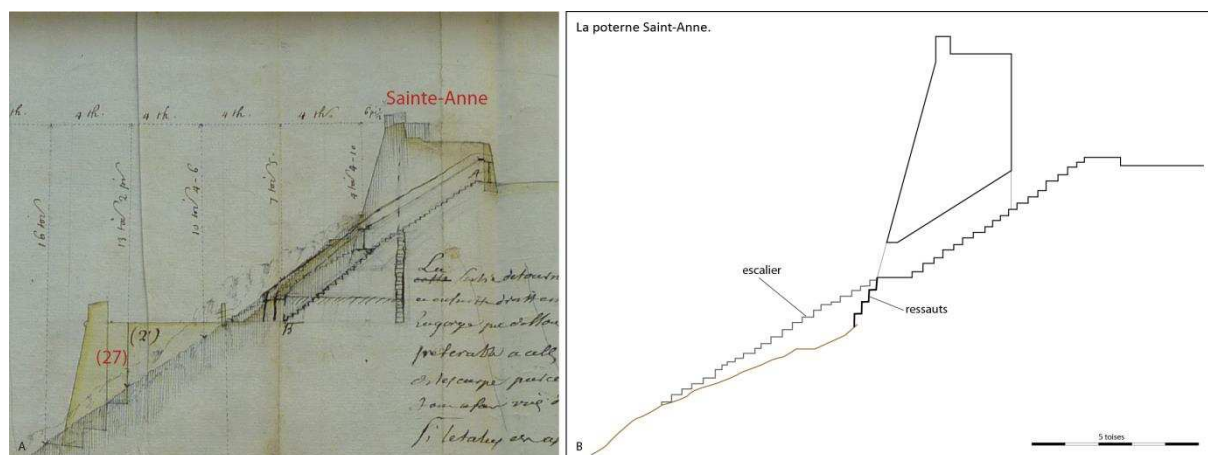


Figure 91 : (A) Coupe de l'ingénieur Niquet pour le réaménagement de la galerie de la poterne Saint-Anne et l'édification d'une lunette (27). (B) Tracé de la galerie existante à partir du relevé de l'ingénieur (Cl. et DAO E. Guilloteau).

On observe un fruit s'élevant des fondations jusqu'au parapet, ayant une épaisseur de 0,90 m environ. Le rempart, quant à lui, possède une hauteur de 13 à 14 m environ, pour une épaisseur variant de 8 m à sa base à 5 m environ au sommet.

<sup>348</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1. Mémoire de l'ingénieur, §17 et « Profil par la ligne E ». Cf. Volume II – annexes : p. 94 et p. 269 (91) pour l'iconographie.

<sup>349</sup> Note sur le profil de Niquet : « La ~~ette~~ (sic) partie détournée au long du mur et ensuite droitement au milieu de la gorge par dessous le roc escarpé est préférable à celle qui sort sur le haut de l'escarpe parce que celle-ci sera tout à fait vue du long de la campagne. Si le talus est assez grand pour avoir les marches et les paliers nécessaires, on ira tout droit comme il parait en AB, car le plus court sera moins de dépense parce qu'au tiers de pente par mines on fera une tranchée dans le roc pour bâtir la voute en rampe suivant l'escarpe ».



### 1.4.1.2 La poterne Saint-Laurent

Ce secteur a également fait l'objet de relevés par les mêmes ingénieurs. Dans son profil « par la ligne A »<sup>350</sup>, Niquet montra l'ancienne courtine (en gris) et des projets d'aménagement (en jaune) : élargissement de la muraille, du parapet, et édification sur la pente, d'une petite demi-lune (19) « pour être entièrement maître du chemin » conduisant à la porte de secours. On observe un fruit s'élevant des fondations jusqu'au parapet. Avec une courtine haute de 8,70 m environ, large de 5,50 m environ, et un parapet de 0,60 m, son tracé correspond précisément à la description qu'il en fait dans son mémoire (fig. 92).

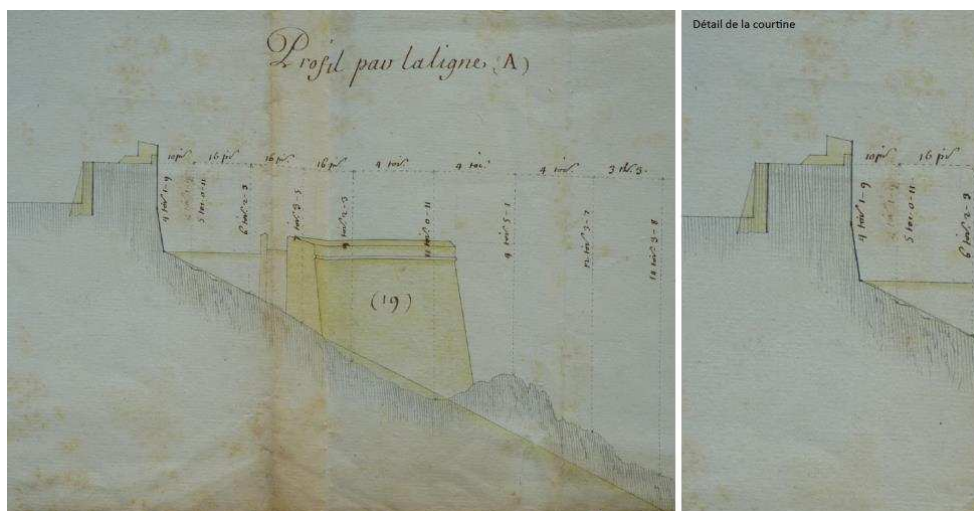


Figure 92 : Profil par la ligne (A), montrant la courtine située à proximité de la poterne Saint-Laurent, ainsi que le projet d'une petite demi-lune (19). A droite, détail de la courtine (cl. E. Guilloteau).

Selon Cornillon, le chemin menant à cet endroit était commun pour les deux tiers à celui de la porte de secours. En 1706, le tracé de l'ingénieur représentait cette même partie ruinée (fig. 93), attestant qu'aucune des transformations prévues en 1691 n'avait finalement été réalisée (fig. 93 (B)).

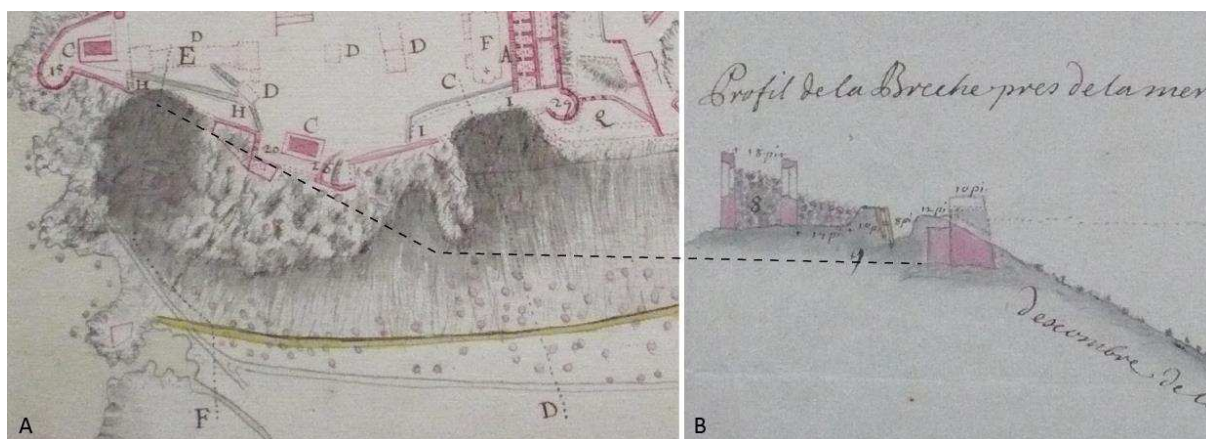
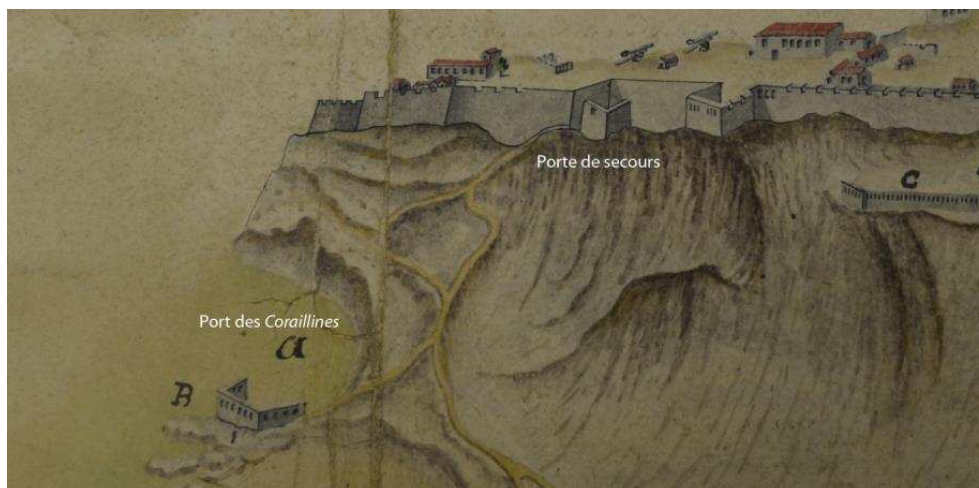


Figure 93 : Représentation par Cornillon, en plan (A) et en coupe (B), du secteur de la poterne Saint-Laurent (cl. E. Guilloteau).

<sup>350</sup> SHD Vincennes, 1VH1272, pièce 1, « Profil par la ligne A ». Cf. Volume II – annexes : 3. Inventaire de l'iconographie, p. 268 (87).

### 1.4.2 Aspect et évolution d'un élément stratégique : la porte de secours et ses abords

Représenté sur la plupart des plans géométraux et sur une vue cavalière (**fig. 94**), le chemin montant à la porte de secours débutait dans la plaine du Lympia au niveau de l'anse où se trouvait le « port des Coraillines »<sup>351</sup>.



**Figure 94** : Chemin menant de la porte de secours au port des Coraillines (a) (cl. E. Guilloteau).

Le haut du chemin traversait un terre-plein intermédiaire situé à une dizaine de mètres en contrebas du plateau supérieur. Cet espace se repère encore très bien dans la topographie actuelle de la colline, à l'endroit où ont été aménagées des aires de jeux de boules (**fig. 95** et **103**).



**Figure 95** : Secteur actuel de l'ancien terre-plein inférieur au niveau de la porte de secours (cl. E. Guilloteau).

D'après les plans de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup> siècle, ce terre-plein servant certainement de place d'armes était protégé par un mur du côté de l'attaque (**fig. 98** de **A** à **F**). On accédait ensuite

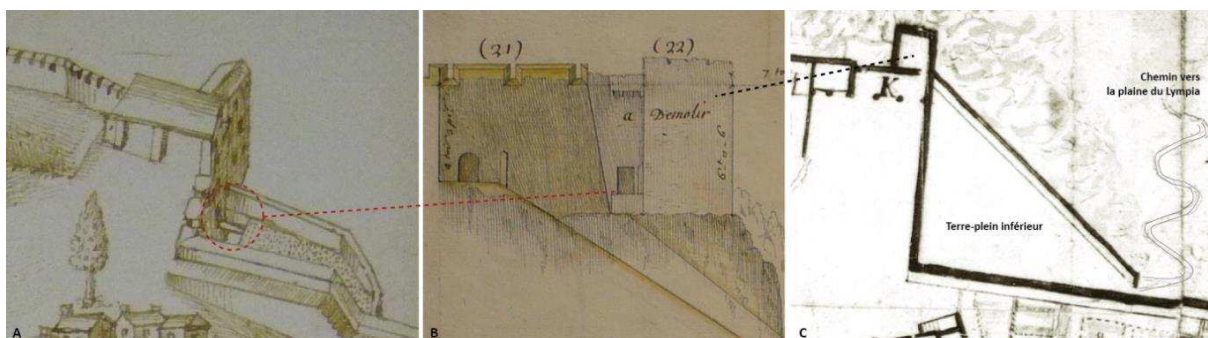
<sup>351</sup> Dans la légende du plan, « Corailline » renvoie à la coralline, une algue de couleur rouge faisant penser au corail. Pour avoir ainsi donné son nom, cette dernière devait probablement être très présente dans l'anse du Lympia.



à la porte couverte par une petite tour, légendée (K) sur le plan de Balduino (**fig. 96 (C)**). Malgré un texte peu lisible, celle-ci semble être désignée sous le nom de Saint-Alban (*San Albani*)<sup>352</sup>.

Cette tour et la porte sont figurées sur un profil de Niquet<sup>353</sup> sur lequel l'ensemble est marqué « à démolir » (**fig. 96 (B)**). L'ingénieur écrivit dans son mémoire : « La porte de secours est au vieil angle d'épaulé (22) ; la voûte de son passage est enfoncée et comme elle incommode, le service de ce flanc et de la face suivante, il ne faudrait pas la rétablir en cet endroit où elle ne peut même subsister. Si l'on veut bien accommoder cette partie de la place, elle serait très bien placée à l'angle (21) (**fig. 96 (B)**) et la voûte de son passage au long de la courtine ayant son entrée en (20) ». Abstraction faite des projets d'aménagement colorés en jaune, la porte de secours est dissimulée par la tour Saint-Alban haute de plus de 6 toises (12 m environ), dont le sommet est en partie ruiné.

Sur la vue d'Ercole Negro (**fig. 96 (A)**), la porte située en hauteur dans l'angle flanqué intérieur (**fig. 96 (B)**) est protégée par un fossé et un pont-levis. Au-dessus, la défense est complétée par une bretèche en partie ruinée (**fig. 96 (B)**).



**Figure 96 :** (A) Détail de la vue cavalière d'Ercole Negro. (B) Profil de la porte de secours par l'ingénieur Niquet. (C) Plan du secteur par Balduino (cl. E. Guilloteau et BNF).

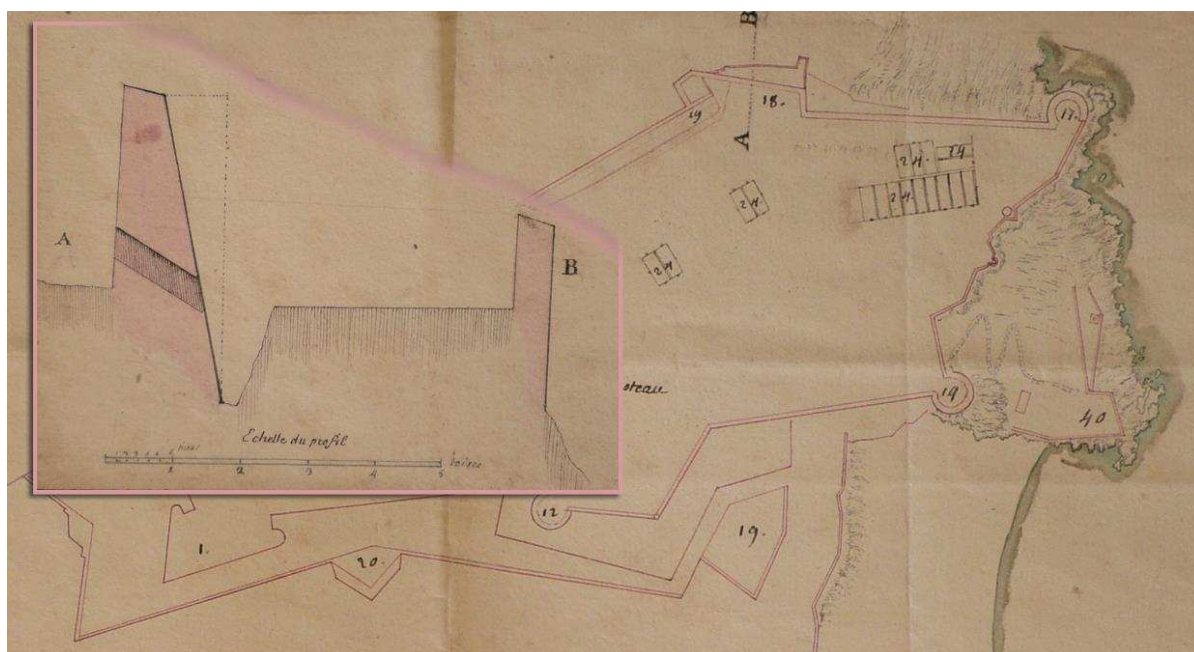
Détruit en partie en 1691, son passage voûté menant vers le niveau supérieur a été rétabli au même endroit, contrairement au projet de Niquet. Cette reconstruction est attestée par un relevé de l'ingénieur d'Astier de 1706 (**fig. 98 (I)**) sur lequel le passage sous voûte progresse du sud vers le nord sur une longueur de 15 m environ, tourne à angle droit et poursuit vers l'ouest sur 7 m environ avant de déboucher dans la place.

L'étude de la porte de secours nous permet d'aborder plus largement un autre aspect des plans et des profils : l'articulation entre les représentations d'un existant initial, de projets ultérieurs et de leur réalisation effective. Certains tracés peuvent ainsi être marqués d'une autre couleur pour différencier le projet de l'existant, comme ici en jaune sur le profil de Niquet. Cette différenciation n'étant pas érigée en règle, l'absence de repères complique considérablement la compréhension

<sup>352</sup> L'emplacement de la tour étant situé face à Montalban, cette appellation semble appropriée. Par ailleurs, la zone est également dénommée « Saint-Alban » sur un plan plus tardif de l'ingénieur Guibert de 1674 (AD06, 06PH00182 – Bouiron dir. 2013b, p. 163).

<sup>353</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, « Profil par la ligne (C) ». Cf. Volume II – annexes : p. 268 (89).

des plans. Par ailleurs, la confusion chronologique inhérente à la copie des documents s'ajoute à cette difficulté de lecture. De nombreux schémas non datés par leurs auteurs sont ainsi conservés dans les archives. Certains tracés sont parfois datés sans aucune justification par les archivistes<sup>354</sup>, d'autres peuvent même avoir été rattachés à des textes sans rapport<sup>355</sup>. Notons enfin la présence de crayonnés sur certains dessins, dont l'origine douteuse vient nourrir la confusion et les controverses. Présent sur le plan de l'ingénieur La Berrie, un profil du front oriental à la hauteur de la porte de secours illustre parfaitement notre propos (**fig. 97**)<sup>356</sup>.



**Figure 97** : Détails du plan et de la coupe (A, B) de la partie est du château, La Berrie, 1691 (Cl. et DAO E. Guilloteau).

Comment savoir si les dessins de La Berrie reflètent fidèlement la pensée de l'ingénieur Niquet, en l'absence du plan original du sieur Du But<sup>357</sup> sur lequel ce dernier s'est appuyé ? Pour sa part, Niquet désigna cette partie comme étant le bastion (21, 24, 26) avec une « vieille face irrégulière (22, 23) » et écrivit : « Démolir entièrement cette partie de la vieille face irrégulière (22, 23). La rétablir ensuite à preuve suivant une ligne droite flanquée de la tour (18) et de telle hauteur que l'on soit à couvert au flanc (21, 22). Unir le terre-plein à niveau du flanc dans l'étendue du magasin à poudre (16) et de son enceinte et percer des embrasures et des créneaux élevés convenablement au-dessus du terre-plein ».

<sup>354</sup> Comme le plan référencé au SHD de Vincennes, 1VH1271, pièce 19, 1708, ne comportant pas les dernières modifications de 1700. Le Château de Nice ayant été détruit en 1706, les profils et le plan ne peuvent donc être datés qu'entre 1691 et 1696.

<sup>355</sup> Le plan de Vauban, SHD de Vincennes, 1 VH1271, pièce n°9, 1693, et le mémoire associé sous la même référence n'ont en réalité aucun lien entre eux. Des renvois sur le premier ne se retrouvent pas dans le second, et inversement. De plus, le plan représente uniquement le Château, alors que le mémoire traite également de la ville de Nice.

<sup>356</sup> SHD de Vincennes – 1VH1271 – pièce n°3 – 1691 - THEVENON, 1999, p.264 - PCR2008, n°98, p.33.

<sup>357</sup> D'après une précision donnée dans une lettre, le dessin initial complétant le mémoire de Niquet aurait été levé par le sieur Du But, ingénieur à Antibes. Lettre du 1<sup>er</sup> juillet 1691, SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1. Cf. Volume II – annexes : p. 83.

Resituer le discours de Niquet et les tracés de La Berrie dans un ensemble iconographique permet d'en retrouver le sens (**fig. 98**). Le plan et le profil de ce dernier (**fig. 97**) montrent en fait deux états différents, représentés sans distinction de couleur : la réalité avec la vieille face irrégulière encore en place, et le projet associé correspondant à la ligne droite percée d'embrasures.

La vue cavalière d'Ercole Negro (**fig. 98 (A)**)<sup>358</sup> présente justement dans le détail la vieille face de ce bastion :

- un flanc bas au nord, désigné par Niquet avec les renvois (25, 26) (**fig. 98 (G)**) ;
- un vieux mur terminé par une « tourette », représentée également sur le plan géométral de Sanfront (**fig. 98 (B)**)<sup>359</sup> et se devinant sur les dessins de La Berrie (**fig. 98 (D, E)**)<sup>360</sup> avec un léger arrondi du trait fin ;
- un mur crénelé en contrebas de la « tourette » et du vieux mur ;
- un ensemble de bâtis au sud désigné comme flanc (21, 22) par Niquet (**fig. 98 (G)**), où se situe la porte de secours.

Sur ce dessin d'Ercole Negro, nous remarquons l'excavation au centre de l'ensemble. Cette « fosse » est traversée par une ligne droite sur le tracé de Niquet, où l'on doit « unir le terre-plein à niveau du flanc ». Cette déclivité est aussi symbolisée sur le plan signé Sanfront par une ligne brisée de couleur jaune d'or (**fig. 98 (B)**).

---

<sup>358</sup> SHD Vincennes, Atlas 4.5 E 1 164, Savoie et Piémont, f° XII - Viglino Davico dir. 2005, p.347 - PCR2008, n°856, p.16.

<sup>359</sup> SHD Vincennes, Atlas 4.5 E 1 164, Savoie et Piémont, f° XIV - Viglino Davico dir. 2005, p.348/ PCR2008, n° 943, p.16.

<sup>360</sup> Dessin E, idem fig. 97 / Dessin D : SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 7, 1692, « Plan du Château de Nice sur lequel sont marqués les fourneaux que l'on y fait » - Thévenon, 1999, p.268 - PCR2008, n°103, p.35.



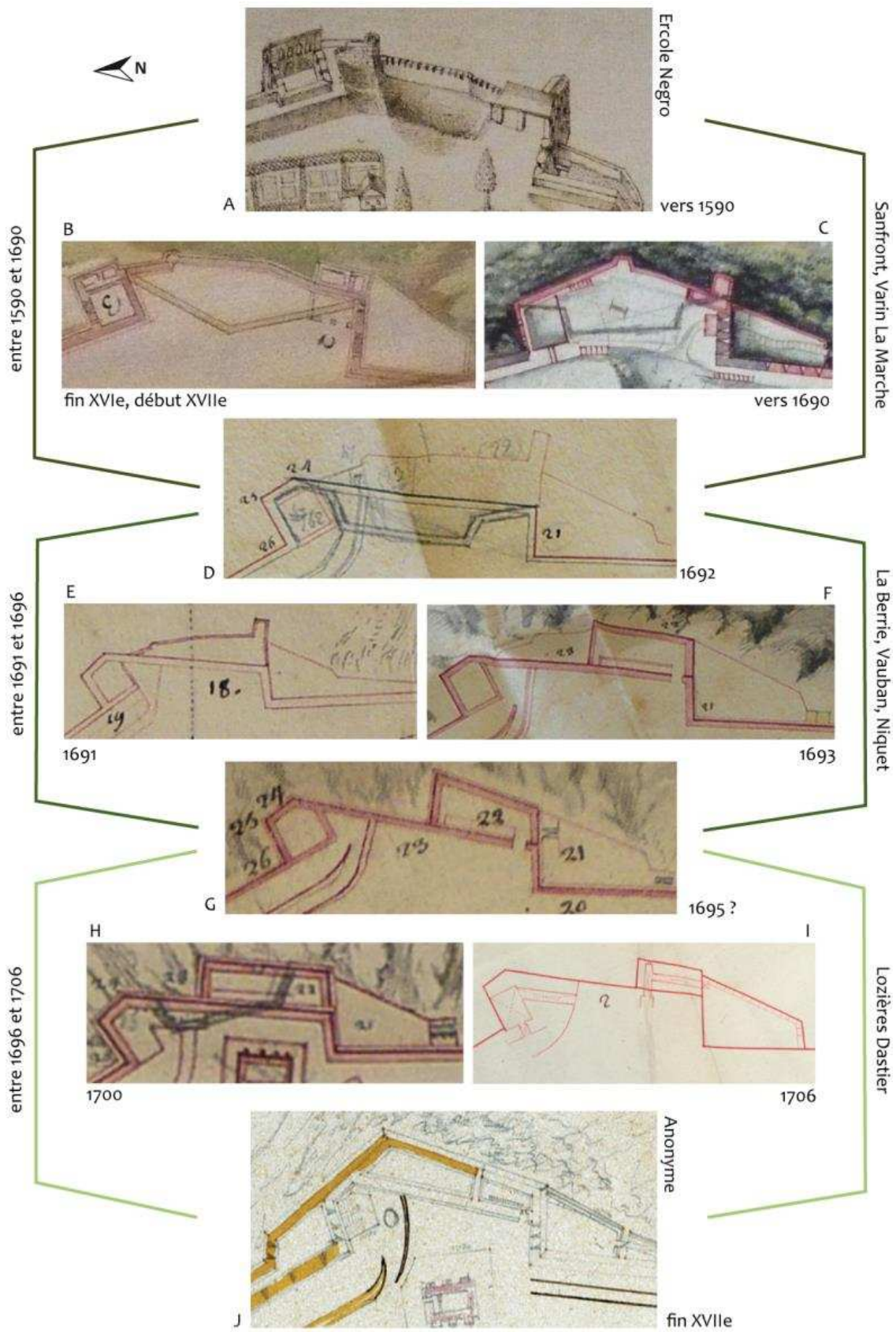


Figure 98 : Mise en parallèle des représentations de la porte de secours (DAO. E. Guilloteau).

Sur le plan de Varin La Marche (**fig. 98 (C)**)<sup>361</sup>, on observe les limites de cette déclivité tracée à la mine de plomb, presque grossièrement. Cette exécution médiocre est d'autant plus surprenante ici qu'il s'agit d'un plan achevé, de belle facture. Ce crayonné serait donc postérieur à la réalisation du tracé.

Un dessin semblable marque les limites de l'ancienne excavation sur un plan de Lozières d'Astier de 1700 (**fig. 98 (H)**), à une époque où le Château et la ville de Nice étaient de nouveau rattachés au duché de Savoie. L'étude des plans datés entre 1691 et 1706 (**fig. 98 (D à I)**) montre la réalisation des transformations demandées par l'ingénieur Niquet :

- (**fig. 98 (D)**), 1692 (?): un tracé à la mine de plomb indique une réflexion autour du projet de l'ingénieur Niquet ;
- (**fig. 98 (E)**), 1691 (?): l'ingénieur La Berrie présente au propre le projet de la nouvelle face, en place de l'ancienne trop irrégulière (profil et plan) ;
- (**fig. 98 (F)**), 1693: le plan attribué à Vauban montre la nouvelle face, avec un bâti (Place basse) à l'emplacement de la tour Saint-Alban pouvant donner accès à la porte de secours. Une partie de la vieille face est toujours visible vers le nord ;
- (**fig. 98 (G)**): le plan réutilisé en 1705 par Niquet, et daté de 1691 (avec un point d'interrogation) par les Archives de Vincennes, montre le même ensemble architectural que celui de Vauban. Néanmoins la partie nord de la vieille face a disparu. Ce plan pourrait être daté de 1695, avant le retour du comté de Nice au duché de Savoie ;
- (**fig. 98 (H, I)**)<sup>362</sup>: respectivement datés de 1700 et 1706, les plans de Lozières d'Astier confirment la réalisation finale, mais sont eux-mêmes élaborés à partir des plans précédents ;
- (**fig. 98 (J)**)<sup>363</sup>: intitulé « *Castello di Nizza* », ce plan anonyme pouvant être daté de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle permet de confirmer les transformations sur le bastion (21, 24, 26). Le tracé jaune semble marquer un nouveau projet en contrebas, pour établir un bastion à angle aigu avec flanc droit, dans la continuité de la « Place basse ».

Cette approche sur les difficultés de lecture d'un plan isolé, étayée par le tracé de l'ingénieur La Berrie, montre le rôle primordial des informations délivrées par un ensemble iconographique élargi. La grande variabilité dans l'interprétation, l'attribution, la finalité, ou même la datation des tracés prouve la nécessité d'une réflexion générale approfondie, afin de pouvoir situer correctement les ensembles architecturaux dans leur réalité : projets - transformations - état réel.

---

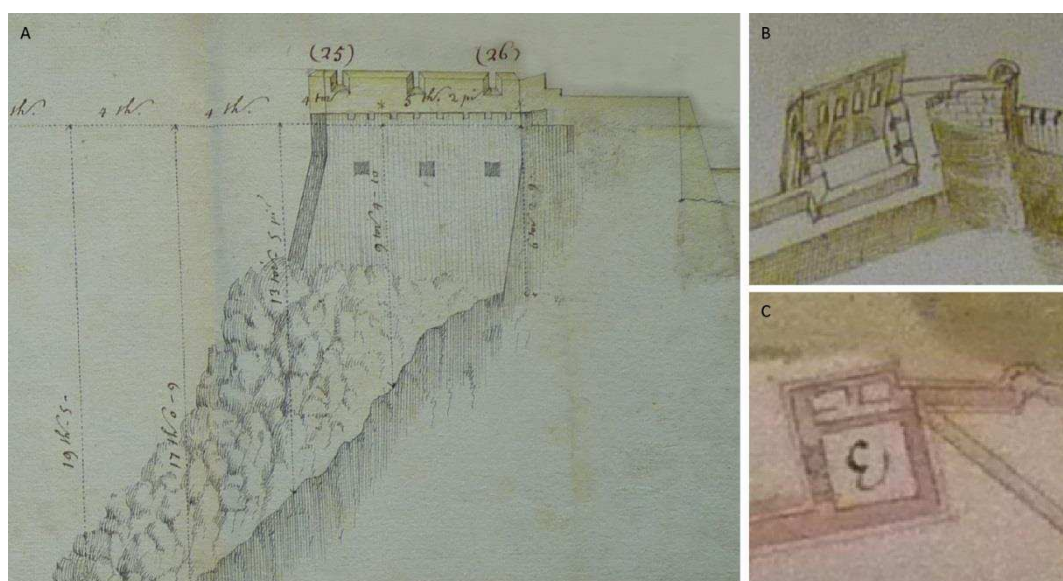
<sup>361</sup> SHD de Vincennes, Atlas 110, planche 54, Varin La Marche, XVII<sup>e</sup> siècle. Varin la Marche fut un ingénieur du duc de Savoie. Il vint à Nice juste avant le siège de 1691 pour effectuer les travaux de fortification suivant les ordres de Guibert, premier ingénieur du duc de Savoie Victor Amédée II (1666-1732). Faute de main-d'œuvre à la suite d'une épidémie dans la région, les travaux ne purent se réaliser.

<sup>362</sup> (Fig.98 I), SHD de Vincennes, 1VH1271, pièce n° 13, 1700, Lozières d'Astier - Thévenon, 1999, p.208 - PCR2008, pièce n° 58, p.40 – (Fig.98 J), SHD de Vincennes, GR 1A1973, pièce n° 98 -PCR2009, pièce n°1071, p.18.

<sup>363</sup> BNF, Estampes et photographies, VA-401-FT 6, folio H-183186.

Si les plans font partie des sources incontournables pour appréhender ces ensembles, ils demeurent cependant le simple reflet d'une vision idéalisée, où la représentation géométrique l'emporte sur la réalité (symétrie forcée, esthétisme, etc...). Toutefois, les ingénieurs cherchaient surtout à concevoir sur le terrain une fortification stratégiquement parfaite, quitte à remettre en cause les constructions antérieures - comme à Nice - pour proposer des améliorations et des nouveaux tracés.

Le flanc bas (25, 26) évoqué dans notre démonstration et situé au nord de la porte de secours est également représenté sur un autre profil de l'ingénieur Niquet (**fig. 99 (A)**)<sup>364</sup>.



**Figure 99** : Flanc bas : (A) Profil de l'ingénieur Niquet ; (B) Détail de la vue cavalière d'Ercole Negro ; (C) Détail du plan géométral de Sanfront (cl. E. Guilloteau).

Il s'agit d'un très grand bâtiment quadrangulaire très bien figuré sur la vue d'Ercole Negro et le plan signé Sanfront (**fig. 99 (B, C)**). L'édifice est large d'au moins 8 toises (15,50 m) et haut de 12 m environ. Sa face orientale à peu près de même largeur présente un fruit jusqu'à la hauteur d'un parapet crénelé. La face nord est percée de trois ouvertures carrées qui correspondent certainement à celles représentées sur le plan de Sanfront. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'accès au bâtiment se faisait par une longue galerie sur son côté sud et par une autre plus petite sur sa face ouest, certainement des escaliers (**fig. 98 (I)**). Cependant comme nous l'avons vu, ce secteur a été en partie remanié, et le flanc bas entièrement voûté suivant le projet de Niquet. Ceci explique probablement la présence de la salle basse représentée par d'Astier (**fig. 98 (I)**). De fait, on ne sait pas à quoi pouvait ressembler ce bâtiment aux alentours du XV<sup>e</sup> siècle. En 1610, Balduino le

<sup>364</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, « Profil selon la ligne (D) ». Cf. Volume II – annexes : 3. Inventaire de l'iconographie, p. 268 (90).

représenta sur sa vue cavalière sur au moins deux étages, avec de larges ouvertures sur sa face ouest et couvert d'une toiture à un pan<sup>365</sup>.

### 1.4.3 L'inaccessible enceinte méridionale

Le front sud se développait suivant une longue ligne brisée, avec des angles rentrants et saillants, de la tour Saint-Maurice au sud-est à la tour Saint-Elme au sud-ouest. Chargé de faire un rapport sur les fortifications de Nice en 1558, le capitaine Caresana précisa que la muraille méridionale atteignant Saint-Elme n'était pas très solide et son terre-plein imparfait<sup>366</sup>. Selon l'ingénieur Niquet, en 1691 celle-ci était « *sur des rochers fort hauts, escarpés et inaccessibles* », sauf au niveau de la tour Saint-Elme où un chemin était aménagé pour accéder en contrebas. Les parapets rompus en de nombreux endroits étaient en mauvaise maçonnerie, d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur environ<sup>367</sup>. Un profil de ce front évalue la hauteur de la courtine, parapet inclus, à une dizaine de mètres environ, dominant une pente raide terminée par un abrupt plongeant dans la mer (**fig. 100**).

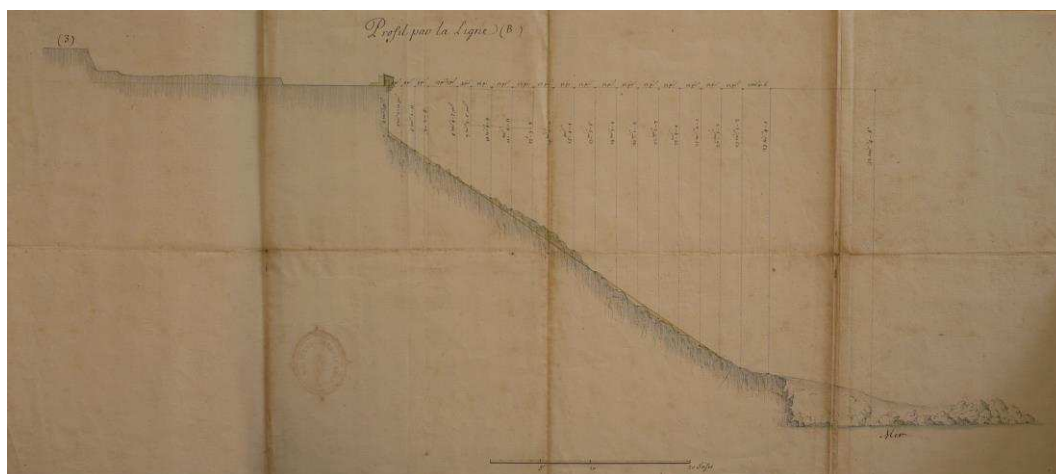


Figure 100 : Profil du front sud « par la ligne B », Niquet 1691 (cl. E. Guilloteau).

Ce front méridional était flanqué au sud-est par la tour ronde légendée (M) Saint-Maurice sur le plan de Balduino (**fig. 101 (B)**), et (18) dans le mémoire de l'ingénieur Niquet. Il s'agissait d'une tour pleine, car Niquet souhaita qu'elle fût voûtée en cul de four, terrassée au-dessus avec une plate-forme de maçonnerie pavée de petites pierres de taille. Ce projet envisageait son rehaussement afin qu'elle puisse flanquer l'enceinte orientale plus élevée. La salle voûtée et le nouveau parapet devaient être percés d'embrasures<sup>368</sup>. La différence de hauteur entre la tour Saint-Maurice (18) et la courtine orientale se perçoit très nettement sur la vue d'Ercole Negro (**fig. 101 (A)**).

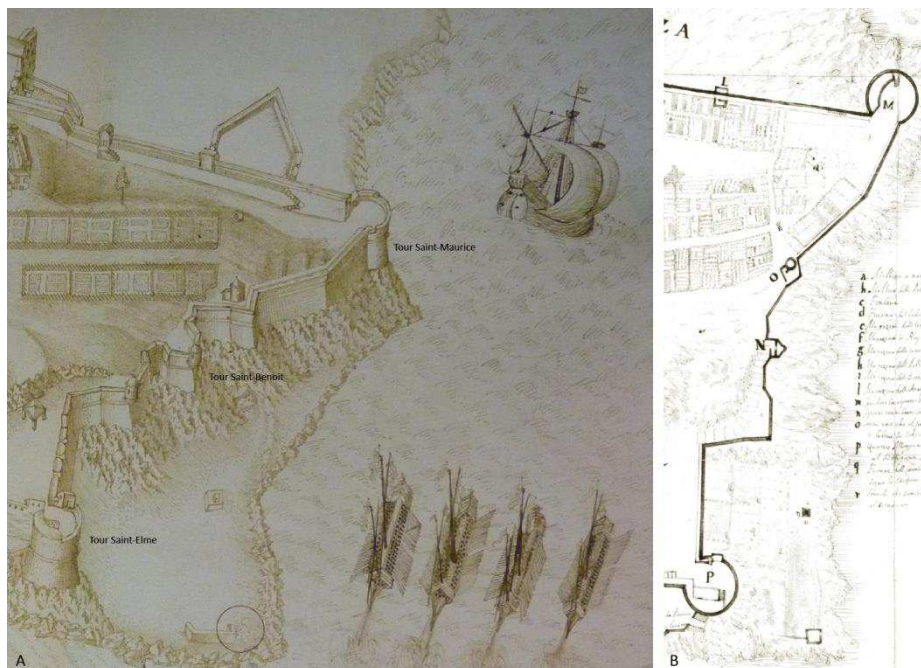
<sup>365</sup> AD06, Cartes et plans, série A, n° 70, 1610. Cf. Volume II – annexes : 3. Inventaire de l'iconographie, p. 254 (30).

<sup>366</sup> Candido 2003, p. 139, 146 - note 55 : Bibliothèque Royale de Turin, Carteggio e memoria, II, Giuseppe Caresana au duc, Verceil, 10 novembre 1558.

<sup>367</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, § 23 et « profil par la ligne (B) ». Cf. Volume II – annexes : p. 97 et p. 268 (88).

<sup>368</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, § 11. Cf. Volume II – annexes : p. 91.

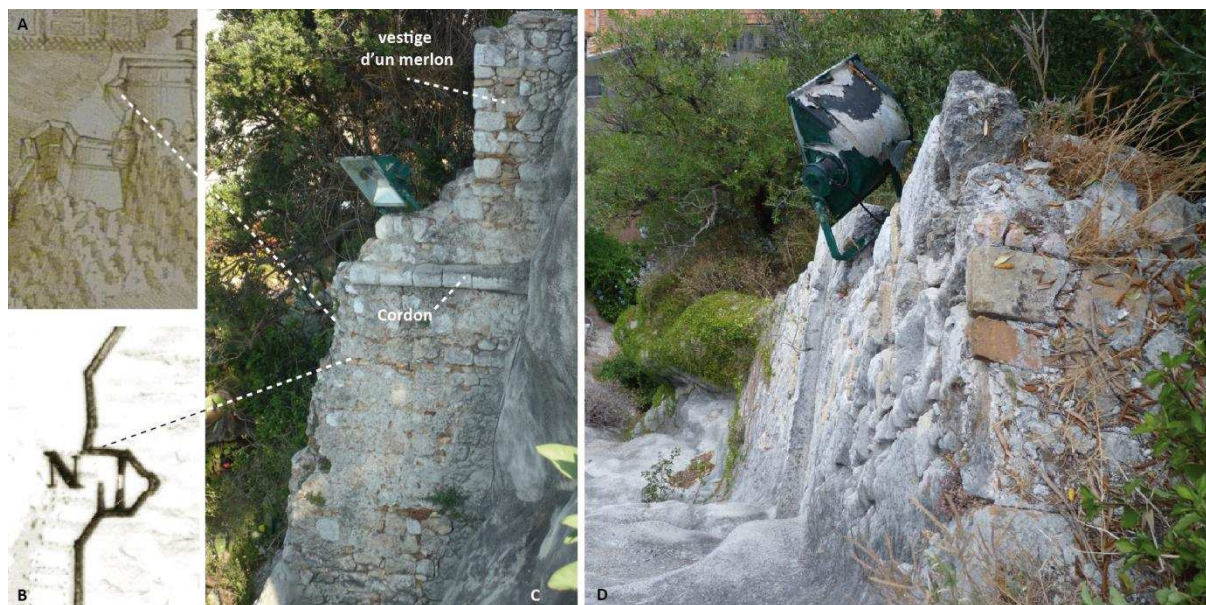




**Figure 101** : Vue du front méridional : (A) Ercole Negro ; (B) Baldoino (cl. E. Guilloteau et BNF).

Sur cette même vue, ainsi que sur le plan géométral de Baldoino, une autre tour désignée (N) Saint-Benoît se situe à mi-parcours entre les tours d'angle Saint-Maurice et Saint-Elme. Elle est encadrée par deux redents à angle aigu (**fig. 101**).

Sur le terrain, un seul vestige (15005) subsiste accroché au-dessus du vide (**fig. 102 (D)**). La maçonnerie est faite d'un appareil plus ou moins assisé avec calage de briques, en grande partie enduit de mortier, et souligné dans sa partie supérieure par un cordon. Au-dessus, on remarque les vestiges d'un crénelage (**fig. 102 (C)**).



**Figure 102** : Tour Saint-Benoît : (A) Vue d'Ercole Negro ; (B) Détail du plan de Baldoino, avec la tour légendée N ; (C) Vestige de la tour vu à partir du sud-est ; (D) Même vestige vu de dessus (cl. E. Guilloteau et BNF).





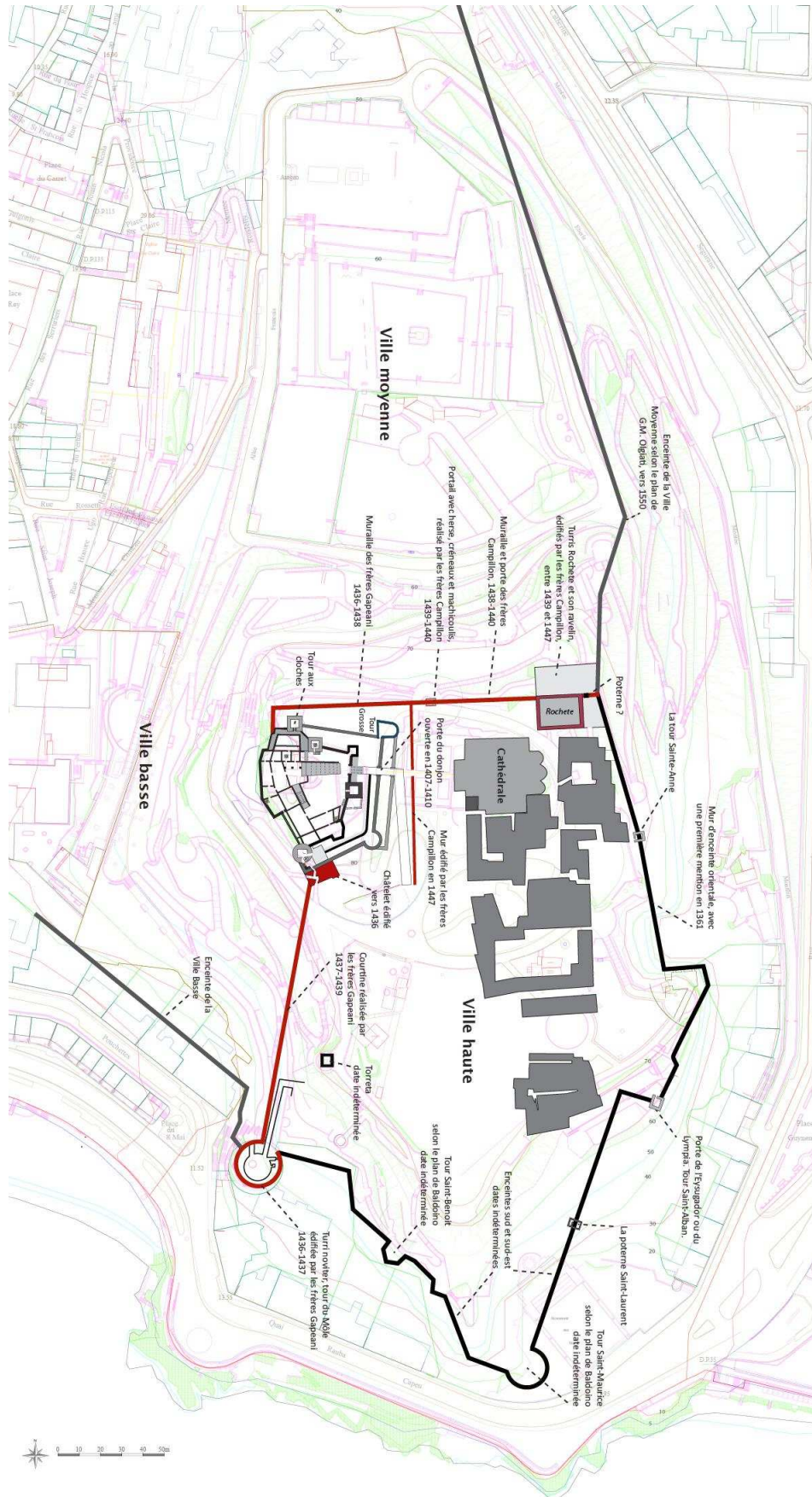


Figure 103 : Encinte du plateau supérieur au XV<sup>e</sup> siècle (DAO E. Guilloteau).



## 2. CREATION D'UNE PLACE FORTE SAVOYARDE A NICE DANS LA PREMIERE MOITIE DU XVI<sup>E</sup> SIECLE

---

### 2.1 Adaptation des fortifications à l'artillerie à poudre

Les places fortes ont permis aux États modernes d'affirmer leur puissance et de défendre leurs frontières. « C'est le roi -ailleurs le prince, le duc, l'empereur- qui accorde le titre d'ingénieur à certains maîtres, dans la mesure précise où leurs artifices et leur « engin » servent à exercer l'emprise royale sur des territoires. La guerre et sa préparation en sont les essentielles occasions où l'on « s'attiraille » pour des affrontements qui opposent aux « engins » des fortifications conçues et calculées pour résister à leurs pouvoirs destructeurs »<sup>369</sup>. Ainsi la défense ne devait plus être seulement passive et de nombreuses cités adaptèrent les anciennes forteresses médiévales pour contrer les attaques, mais aussi répondre à l'artillerie par l'artillerie. En 1527 par exemple, un rapport préconisa de faire au château de Dunkerque « une grosse platte-fourme droicte au coin dudit chasteau [...] de abattre les deux tours au chasteau, de faire la muraille droicte entre celles-ci, d'abaissier les autres tours du coing »<sup>370</sup>. Disposant des moyens financiers nécessaires à l'édification, l'entretien et l'armement de places fortes, les États étaient les seuls à avoir la capacité de posséder des armées avec une artillerie importante<sup>371</sup>.

#### 2.1.1 Pierres de taille et canonnières, un nouveau déficit architectural

De nombreux exemples de constructions de tours dédiées très tôt à l'artillerie durant la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle sont présents en Bretagne et en Bourgogne, régions ayant suscité un fort engouement pour la modernisation de la défense, pour « lutter contre les appétits annexionnistes du roi de France »<sup>372</sup>. Le château de Guingamp constitue un témoignage important de cette architecture de transition<sup>373</sup>. Il a fait l'objet de fouilles archéologiques menées par l'INRAP en 2004-2005. D'un diamètre de 13,50 m hors la base talutée, les quatre boulevards d'artillerie massifs flanquaient les angles de ce château quadrangulaire. Leurs murs avaient une épaisseur de 6 m à la base et de 3 m dans les élévations<sup>374</sup>. Construites dans les années 1477-1488 suivant une configuration en U<sup>375</sup>, les tours d'artillerie de l'enceinte de Dinan forment également de beaux modèles de ces constructions nouvelles, tout à l'image de la tour du Gouverneur située au nord

---

<sup>369</sup> Vérin 1993, p.61.

<sup>370</sup> Parisel (R.), in Blicq, Contamine, Faucherre, Mesqui, dir. 2002, p. 26.

<sup>371</sup> Pour exemple, on peut se reporter au texte de Pieter Martens « La puissance de l'artillerie de Charles Quint au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, le siège de Théroutan en 1553 ». In Prouteau, Crouy, Faucherre 2011, p. 119-142.

<sup>372</sup> Faucherre 1996, p. 14.

<sup>373</sup> Mesqui 274, p. 274-275.

<sup>374</sup> Laurent Beuchet, In Prouteau, Crouy, Faucherre 2011, p. 157-163. Voir aussi, Laurent Beuchet, « De la motte au château d'artillerie, la fouille du château de Guingamp (Côtes-d'Armor) », Revue archéologique du Centre de la France, Tome 48, 2009.

<sup>375</sup> Mesqui 1991, p. 279-281.

de la ville<sup>376</sup>. Pourvue de 6 casemates, cette dernière présente des murs de 8 m d'épaisseur. Dans la partie basse talutée et l'élévation, les orifices carrés des canonnières sont surmontés d'une fente pour la visée. Sa couronne de mâchicoulis lui conserve cependant un aspect médiéval marqué (fig. 104).



Figure 104 : Tour du Gouverneur ou du Bignon (fin du XV<sup>e</sup> siècle) à Dinan (cl. E. Guilloteau).

L'usage intensif de l'artillerie durant les guerres d'Italie entre 1493 et 1559 a accéléré le remplacement des anciennes fortifications moyenâgeuses, devenues inefficaces, par ces nouvelles structures imposantes. Les hautes tours dominant les remparts se sont ainsi abaissées au niveau des courtines, afin de former un ensemble massif et homogène plus apte à résister aux tirs de canon des assiégeants. En haut des murailles, d'épais parapets et des embrasures plongeantes adaptées aux canons remplacèrent les merlons et les créneaux médiévaux. Quant à elles, les tours d'artillerie possédaient plusieurs niveaux de « souterrains à preuve » ou de casemates dans lesquels s'ouvraient des embrasures de canonnière. D'épaisses voûtes protégeaient les différents étages et « leur plate-forme supérieure form[ait] une batterie à ciel ouvert pour l'artillerie de gros calibre ». Toutefois, « leur plan circulaire présentait le défaut majeur de laisser subsister un secteur privé de feu en capitale, angle mort où l'assaillant pouvait saper la maçonnerie à couvert »<sup>377</sup>. Pourtant durant cette période transitoire, « la forme ronde avait aussi l'avantage de proposer une forme courbe et fuyante [...] plus favorable du point de vue

---

<sup>376</sup> Gesret 1998, p. 311-328.

<sup>377</sup> Faucherre 1996, p. 13.



balistique»<sup>378</sup>, et restait l'architecture la plus représentative. En Italie, ces bastions circulaires étaient désignés *Torrioni*<sup>379</sup>, *Bastione circolari* ou encore *Rondelle*.

Viollet-le-Duc écrivit sur ce sujet : « En France, en Allemagne et en Italie, on voit apparaître le bastion dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle ; les Italiens prétendent être les inventeurs de ce genre de défense ; mais nous ne voyons pas que les faits viennent appuyer cette prétention. En France et en Allemagne, les bastions ronds s'élèvent en même temps, de 1490 à 1520. Il nous semblerait plus raisonnable de supposer que, pendant les guerres d'Italie de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Français, Italiens, Suisses et Allemands perfectionnèrent à l'envi les moyens d'attaque et de défense », prenant pour exemples les tours d'artillerie de Langres et Dijon, citées de nombreuses fois par la suite<sup>380</sup>.

Mais le modèle le plus emblématique pour cette période est probablement illustré par la forteresse de Salses située dans le département des Pyrénées-Orientales. Construite par les Espagnols entre 1497 et 1503, celle-ci présente une structure quadrangulaire flanquée aux angles par quatre grosses tours circulaires casematées de 18 à 21 m de hauteur, reliées par des courtines de 6 à 10 m d'épaisseur s'élargissant jusqu'à 15 m au niveau de la base talutée de l'escarpe. Ajouté après le siège de 1503<sup>381</sup>, le talus masque des ouvertures de canonnières basses existant dès l'origine. Cet édifice constitue l'exemple type d'une fortification rasante dépassant à peine des fossés profonds<sup>382</sup> (fig. 105).



**Figure 105** : Vue panoramique de la forteresse de Salses depuis le sud (cl. Albert Sarola Juanola). Vue de la courtine du front sud-ouest et de la tour sud montrant une embrasure au niveau de la casemate haute (cl. Cristian Bortes).

De nombreux exemples d'adaptations à l'artillerie réalisées à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle se retrouvent aussi en Italie. Avec un plan atypique triangulaire, la « *Fortezza ou Rocca di Sarzanello* » en Ligurie fait partie de ces modèles architecturaux de transition. Ce château médiéval possédant une grande tour maîtresse a été transformé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle selon le projet des architectes Francesco di Giovanni et Luca del Caprina<sup>383</sup>. Trois grosses tours

<sup>378</sup> Luisi 1994, p. 111.

<sup>379</sup> Faucherre 2011, p. 12.

<sup>380</sup> Enlart 1932, p. 515-521 ; Mesqui 1991, p. 276-282 ; Faucherre 1996, p. 13-17.

<sup>381</sup> Lors de l'invasion du Roussillon par les troupes de l'Armée française, le siège de la forteresse de Salses débuta le 3 septembre 1503.

<sup>382</sup> Pour l'ensemble de la description : Truttmann 1985 et Bayrou, Faucherre, Charbonneau, Quatrefages 2012.

<sup>383</sup> Faggioni 2010, p. 60 et Promis 1838, p. 22-24 (ce dernier cite uniquement « *Francesco di Giorgio* »).

tronconiques de 13,50m de diamètre à la base<sup>384</sup>, placées aux angles du triangle, flanquent des courtines remparées. La porte est protégée par une imposante demi-lune édifée au début du XVI<sup>e</sup> siècle et reliée à la place par un pont. La forteresse est entourée d'un profond fossé et de larges glacis (fig. 106).



Figure 106 : Vue aérienne de la forteresse de Sarzanello avec ses trois grosses tours et sa demi-lune (cl. CC-Difesa).

Durant les guerres qui opposèrent principalement la France et l'Espagne, les ducs de Savoie ne purent garder leur neutralité. Compte tenu du jeu des alliances et de la situation stratégique de leurs Etats, ils furent au contraire pleinement impliqués dans ces conflits successifs. Philibert II, duc de Savoie de 1497 à 1504, facilita ainsi les différentes incursions en Italie du roi Louis XII (Milan 1499, Naples 1501). Après sa mort brutale en 1504, son demi-frère Charles II poursuivit cette politique à l'égard de la France et participa même aux côtés du roi à la guerre contre les Génois. Ceux-ci assiégèrent Monaco en 1507<sup>385</sup>.

A Nice, il est fait mention dès 1506 de deux ouvertures de canonnières voutées de briques dans la *citadelle*<sup>386</sup>, et d'une autre dans la Grosse tour<sup>387</sup>. Il semblerait que ces ouvrages n'aient pas été confiés à des maçons « *lathonis* », comme en 1440 pour l'édification des murailles, mais à des spécialistes en fortification « *muratoris* »<sup>388</sup>.

Sur le front ouest, à proximité du château comtal, deux vestiges présentant un appareil de qualité pourraient renvoyer à ces ouvertures de canonnières dans un parement aux nombreuses reprises.

<sup>384</sup> Kaufmann 2004, p. 178-179.

<sup>385</sup> Lacroix 2010, p. 49, 53.

<sup>386</sup> Une fois fortifié, le plateau supérieur prend le nom de *citadelle* dans les textes de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Cf. Volume II – annexes : p. 27, 30, 33, 37-39.

<sup>387</sup> AD06, Archives camérales, 1506, 52/27 n° 42, pièce 14. Rigaud 2008, p. 234. Cf. Volume II – annexes : p. 62.

<sup>388</sup> De « *muratus* » : fortifier. Gaffiot 1934, p. 1003. Parisse 2006, p. 441.



Les maçonneries marquent des ruptures aussi bien sur le plan vertical qu'horizontal. Toutefois, de nombreux blocs semblent encore en place autour des deux ouvertures. Celle située la plus au nord est murée avec un calage de pierres, de mortier et de briques. Elle se dessine parfaitement avec son linteau et la naissance de son embrasure (fig. 107 (A) et 109). Sa hauteur mesure 73 cm, pour une largeur de 72 cm. Autour de celle-ci une perturbation a causé une rupture, mais malgré la présence d'un dépôt sédimentaire masquant les fondations, celles-ci doivent certainement subsister sur toute la longueur (fig. 107 (B) et 109).

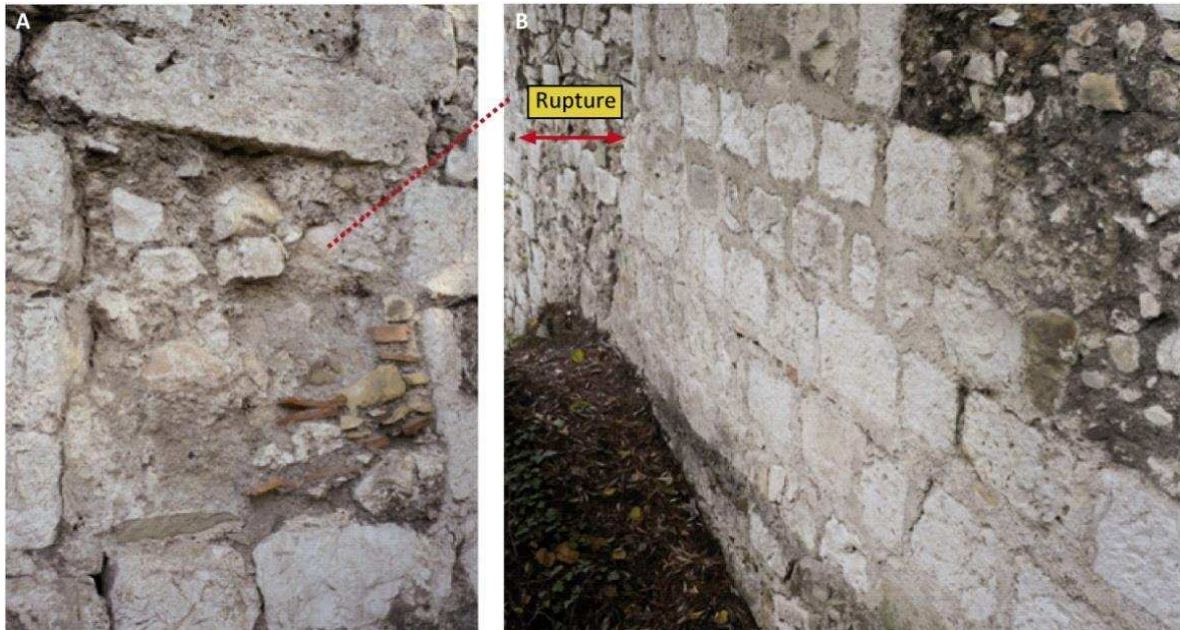


Figure 107 : (A) Ouverture murée de la supposée canonnière. (B) Parement situé au sud de l'ouverture murée, avec présence d'une rupture entre les deux (Cl. E. Guilloteau).

Plus au sud sur le même mur, la deuxième ouverture offre une embrasure partiellement détruite, à double ébrasement en X, donnant sur un réduit voûté de briques (fig. 108 et 109). En connexion avec l'ouverture, un parement subsiste à droite, de très bonne qualité avec un appareil de pierres de taille bien assisées et liées par des joints gras faits d'un solide mortier (fig. 108 (A) et 109).

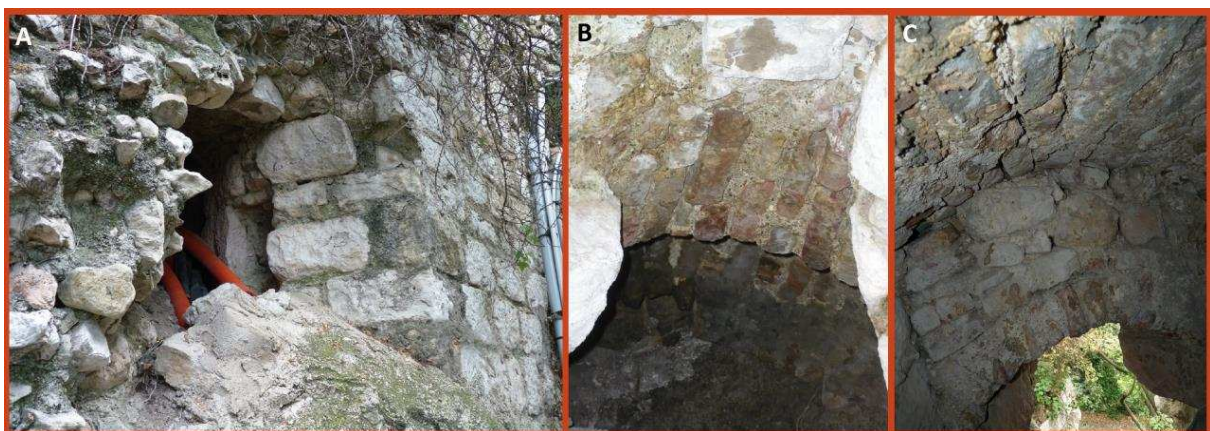


Figure 108 : (A) Vue de l'embrasure partiellement détruite de la deuxième canonnière, et son mur en connexion au sud. (B) Voûte en brique vue de l'extérieur. (C) Vue de l'intérieur (Clichés. (A et B) E. Guilloteau, (C) Florent Sicart).

Le relevé pierre à pierre a permis de mettre en évidence le soin apporté à l'ouvrage, dans lequel l'homogénéité de la maçonnerie atteste d'une seule phase de construction (**fig. 109**).

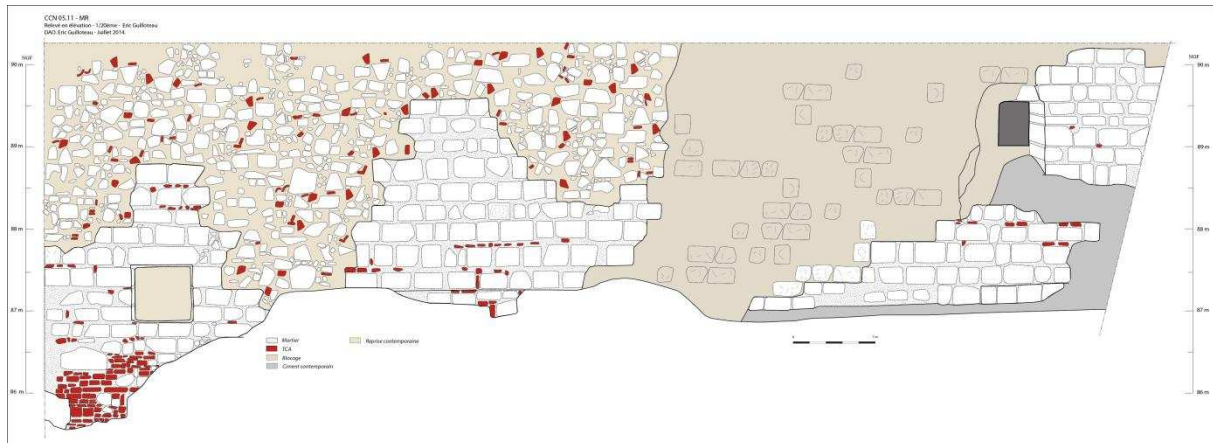


Figure 109 : Relevé en élévation des embrasures et des murs associés (DAO E. Guilloteau).

Ces deux canonnières constituent le plus ancien témoignage à Nice des premiers aménagements réalisés pour l'artillerie au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Lors de la quatrième guerre d'Italie (1508-1513), menacé à ses frontières par la France, la Suisse, l'Espagne et la papauté, Charles III de Savoie<sup>389</sup> décida d'édifier de nouvelles fortifications à Nice dès 1512 : « Charles qui voyoit des apparences de guerre entre de si puissants voisins, fit fortifier Yverdon<sup>390</sup> au pays de Vaud, & donna commencement à la fortification de Nice »<sup>391</sup>. Toutefois de telles constructions se réalisant généralement en temps de paix, avec des moyens financiers suffisants, la modernisation du Château de Nice s'opéra seulement à partir de 1517, après la Paix de Noyon et le Traité de Fribourg en 1516. A cette époque, une trêve durable sembla s'installer en Italie et les travaux importants envisagés en 1512 purent alors être entrepris.

Les ducs de Savoie suivirent ainsi l'exemple de leurs puissants voisins qui avaient édifié de massives tours d'artillerie, aux maçonneries épaisses, dans leurs principales places fortes dès la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, puis plus activement jusque dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les modernisations niçoises ont concerné le front nord du plateau supérieur, trop facilement accessible du fait de sa pente douce. Déjà « emparé »<sup>392</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, celui-ci s'est ainsi vu doublé de trois gros boulevards d'artillerie : « En 1517, le duc commença à faire fortifier et rendre inexpugnable son château de la ville de Nice (...). A la muraille faite en 1440 sous le duc Louis, il ajouta donc du côté nord trois gros et très puissants boulevards de pierre de taille (...). La première

<sup>389</sup> Charles III de Savoie devait choisir entre son neveu François I<sup>er</sup> et son beau-frère Charles Quint.

<sup>390</sup> Actuellement Yverdon-les-Bain.

<sup>391</sup> Guichenon 1778, t.2, p. 196.

<sup>392</sup> De l'ancien français « emparer » ou du provençal « amparar » : fortifier. On pourrait dire également « remparer » (Larousse 2003 et dictionnaire de l'Académie française, 1835).

*pierre d'un si noble édifice fut posée le 7 septembre 1517 par le gouverneur Louis de Bellegarde (...). André Bergante, natif de Verrua<sup>393</sup>, architecte, prit en charge cette entreprise, continuée par son fils François à sa mort »<sup>394</sup>. Les épigraphes relevées par Gioffredo<sup>395</sup> situent également l'achèvement des travaux en 1520. Les comptes des receveurs généraux, très lacunaires, font semble-t-il apparaître plusieurs phases et des interruptions durant les travaux<sup>396</sup>. Cependant aucun contrat ni autre document de l'époque ne donnent de détails sur la réalisation de cette architecture majeure du début du XVI<sup>e</sup> siècle.*

A notre connaissance, aucune étude n'a encore été réalisée sur les adaptations architecturales liées à l'artillerie en Provence orientale, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle - début du XVI<sup>e</sup> siècle. La plupart des sites fortifiés ont en effet gardé leur caractère médiéval ou sont passés sans transition au système bastionné italien. Le seul exemple d'adaptation rencontré en dehors de Nice est celui du château de Villeneuve-Loubet. Des reçus conservés dans les archives de la famille de Villeneuve indiquent des travaux importants réalisés entre 1516 et 1518, au prix fait de 10420 écus versés aux maîtres maçons André de Castellane et André Lombard<sup>397</sup>. Ces constructions pourraient correspondre à l'édification de l'enceinte extérieure composée de 5 tours reliées par des courtines de même hauteur, l'ensemble étant percé d'embrasures à canon et souligné d'un cordon. Les tours d'artillerie ont arboré les armes de René de Savoie (1473-1525) jusqu'à leur bûchage vers 1793. Oncle de François I<sup>er</sup>, ce dernier était le seigneur de Villeneuve depuis 1509 quand son neveu accéda au pouvoir et le nomma grand sénéchal de Provence. La construction d'imposantes tours d'artillerie avait alors toutes les faveurs royales, comme à Thérouanne où François I<sup>er</sup> fit ériger plusieurs boulevards entre 1515 et 1520<sup>398</sup>. Il poursuivait ainsi l'action de son cousin Louis XII qui en 1513 demanda à l'ingénieur italien Giovanni l'édification de la Tour Royale pour défendre l'entrée de la rade de Toulon. Construite entre 1514 et 1524, celle-ci possédait l'impressionnant diamètre de 60 m<sup>399</sup>.

---

<sup>393</sup> Commune italienne de la province de Pavie en Lombardie.

<sup>394</sup> Gioffredo 2008, tome II, p. 591-593. Gioffredo 1839, vol. 4, p. 473-476.

<sup>395</sup> Cf. Volume II – annexes : 2.3 Les épigraphes, p. 75-76.

<sup>396</sup> Lacroix 2010, p. 53 et AD06, Ni Arch. Cam. 052/015, Comptes des receveurs généraux, 1502-1521.

<sup>397</sup> Panisse-Passis 1892, p. 44, Archives du château de Villeneuve n°12 : « *Acte de quittance fait à feu mons. le bastard de quatre cens escus par Me André de Chastelanne et André Lombard du prix fait de Villeneuve reçu par led. notaire sur lan mil cinq cens et seze et le neufviesme avril* » - « *Plus ung instrument de quitance à feu mons. le bastard de quatre cens nonante escus fait par Me André de Chastel du prix fay de Villeneuve reçu par Me Georges Barcillon notaire de Saint-Pol sur lan mil cinq cens et dix huit et le septiesme septembre* » - « *Plus ung autre acte de quitance fait aud. feu mons le bastard de six cens escus fait par led. Me André de castel dud. prix fait reçu par led. notaire sur lan mil cinq cens dix huct et le vingt ugniesme septembre* » - « *Autre acte de quitance de mil escus pour reste et complément de dix mil huitante escus faicte a feu monseig. Lebastard par Me André de Castelle et André Lombard massons du prix fait des murailles de la villa de Villeneuve reçu par led. Notaire sur lan mil cinq cens et dix neuf et le neufviesme febvrier* ».

<sup>398</sup> Pieter Martens, p. 125. In Prouteau, Crouy, Faucherre 2011.

<sup>399</sup> Faucherre 1993b, p. 294-297. Faucherre 2005, p. 268-271.



Cependant les tours d'artillerie de Villeneuve présentaient une taille bien plus modeste avec un diamètre de 8 m environ (**fig. 110**).



**Figure 110** : tour et courtine de l'enceinte du XVI<sup>e</sup> siècle du château de Villeneuve-Loubet (cl. N. Faucherre).

Plus éloignée géographiquement, la Rocca Maggiore à Assise en Ombrie conserve une unique tour d'artillerie édifiée entre 1535 et 1538 contre la muraille médiévale (**fig. 111**).



**Figure 111** : Bastion circulaire de la Rocca Maggiore à Assise, appuyé sur l'enceinte médiévale (cl. E. Guilloteau).

Cet exemple illustre davantage encore la physionomie des tours bastionnées de Nice, elles aussi adossées à l'enceinte médiévale du XV<sup>e</sup> siècle.



### 2.1.2 Etude d'une architecture majeure : l'œuvre d'André Bergante

La meilleure représentation des trois boulevards d'artillerie conçus par l'ingénieur André Bergante est probablement la vue cavalière de Francisco de Holanda<sup>400</sup>. De forme tronconique, ces trois ouvrages contrastent nettement par leur massivité et leur symétrie avec l'arrière-plan composé de hautes tours élancées dominant les courtines du château comtal (**fig. 112**).



**Figure 112** : Représentation du front nord par Francisco de Holanda en 1538, avec le château comtal en arrière-plan (extrait de Felicidade Alves 1989).

En 1691, l'ingénieur Antoine Niquet a donné une description qui complète assez bien le dessin de Francisco de Holanda : « Les tours (29, 30, 33)<sup>401</sup> et leurs courtines sont bâties sur des rochers pleins de veines de terre auxquels l'on est obligé d'appliquer un revêtement ou de laisser de forts grands talus. Elles sont d'une très bonne ancienne et épaisse maçonnerie à parement de pierre de taille, à la réserve d'un rehaussement que l'on a fait sans doute avant que l'on eût bâti la citadelle »<sup>402</sup>.

Comme nous l'avons vu, les textes contemporains de l'édification des boulevards d'artillerie font malheureusement défaut. Les seuls connus à ce jour du XVI<sup>e</sup> siècle proviennent des Archives camérales<sup>403</sup>, dont nous avons extrait puis classé diverses informations suivant un ordre chronologique et par boulevard : Saint-Paul, Saint-Charles et Saint-Victor (voir plan général, **fig. 153**). Concernant le XVII<sup>e</sup> siècle, les données proviennent exclusivement des mémoires des ingénieurs. Les éléments de cette partie du château n'ayant pas toujours été différenciés par les

<sup>400</sup> Real biblioteca de El Escorial, *Desenhos das Antigualhas*, fol. 37r. Cf. Volume II – annexes : p. 247 (1).

<sup>401</sup> (29) boulevard Saint-Paul ; (30) boulevard Saint-Charles ; (33) boulevard Saint-Victor.

<sup>402</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, art. 8, pièce n°1, « Mémoire sur les fortifications de la Ville et du Château de Nice », paragraphe 19.

<sup>403</sup> Rigaud 2007, p. 143 à 152.

auteurs, leurs descriptions respectives ne permettent d'avoir qu'une approche générale du front bastionné. De leur côté, les fouilles archéologiques ont permis de mettre au jour des vestiges importants de cet ensemble et d'en comprendre l'organisation architecturale, avec notamment :

- au nord-est, les fondations de la tour Saint-Paul marquées d'impacts de boulet de canon ;
- au nord-ouest, les fondations de la tour Saint-Victor avec les vestiges de deux embrasures de canonnière et un escalier desservant les « souterrains à preuve » ;
- entre les deux tours précédentes, plusieurs éléments de la tour Saint-Charles - entrée principale du Château - dont le tracé de son emprise sur le terrain, une partie d'une voûte en canonnière et un fragment des armoiries des ducs de Savoie réalisées en stuc.

Les tours Saint-Paul, Saint-Charles et Saint Victor étaient reliées par une courtine de 10 m d'épaisseur environ. Comme ces dernières, la muraille présentait un beau parement en pierre de taille, avec un fruit de 8° environ, souligné par un cordon sous le parapet. Sa fondation s'appuyait sur le substrat taillé en abrupt<sup>404</sup>, formant de grands talus à la base de l'ensemble des boulevards (**fig. 113**). A l'est comme à l'ouest, cette courtine rejoignait la muraille du XV<sup>e</sup> siècle.



**Figure 113** : Vestiges de la courtine et d'une partie d'embrasure de la tour Saint-Victor couvrant la muraille et l'entrée de la tour Saint-Charles à l'est (cl. E. Guilloteau).

Une restitution d'une partie de cette courtine peut ainsi être proposée à partir des informations extraites des archives, du fruit du mur relevé sur le terrain et des cotes inscrites sur un dessin de l'ingénieur Niquet<sup>405</sup> (**fig. 114**).

---

<sup>404</sup> Guilloteau 2009, vol. 2, p. 1006-1008. Guilloteau 2010, p. 76-79. Cf. Volume II – annexes : 4.2.2.1 La tour Saint-Victor, p. 302-303.

<sup>405</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, « Profil du château coupé par les vestiges du donjon ».

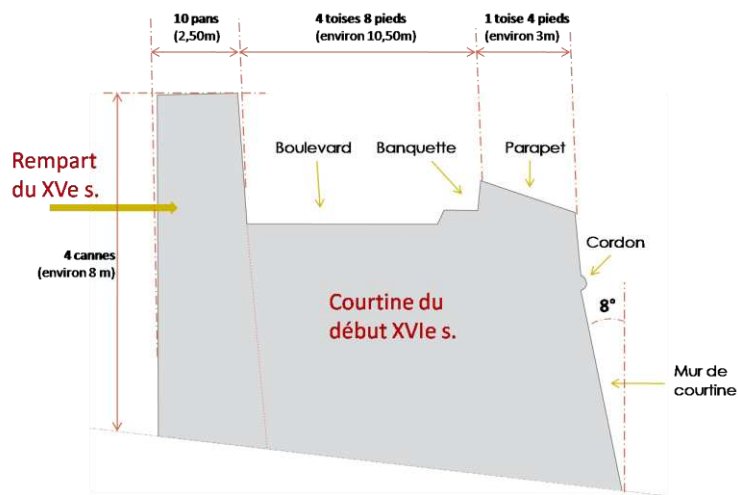


Figure 114 : Coupe de la courtine du XVI<sup>e</sup> siècle à partir des données croisées (DAO E. Guilloteau).

Comme nous l'avons déjà évoqué au sujet de l'étude iconographique, il est impératif de resituer précisément chaque image dans son contexte et de l'intégrer dans un ensemble plus large, afin d'approcher au plus près la réalité tout en se gardant des méprises et des vérités trop hâtives. Cette remarque vaut également pour les légendes associées, pour lesquelles une attention toute particulière doit être portée lors de leur transcription ou de leur traduction, afin de les replacer rigoureusement dans leur contexte.

### 2.1.2.1 Le boulevard Saint-Paul du côté du Lympia

Egalement désigné sous le vocable de « *Malvoysin* », le boulevard Saint-Paul est noté (29) dans la plupart des mémoires et des plans des ingénieurs français. Tour de flanquement du front nord située à l'est, elle s'élevait sur un rocher taillé en replat, avec une base sans doute quadrangulaire et un fruit de 20°. Les parties supérieures accusaient un fruit de 7,5° donnant à la tour une forme tronconique. L'édifice était constitué à la fois de blocs simplement équarris, liés par des joints gras largement beurrés formant un enduit, et de plusieurs assises de réglage régulières en belles pierres de taille liées par des joints fins. Celles-ci se répétant à différents niveaux de l'élévation donnaient à l'ensemble une apparence de fortification « massive » de belle qualité<sup>406</sup>. Compte tenu du fruit de la tour, l'estimation du diamètre est comprise entre 20,50 m et 21,50 m au niveau de la rupture où débutait la partie circulaire<sup>407</sup>. Le plan et l'échelle de l'ingénieur Lozières d'Astier évaluant cette dimension à seulement 10 toises, soit 19,50 m environ, indiquent le choix d'une représentation du sommet de la tour tronconique. D'après le profil de l'ingénieur Niquet<sup>408</sup> (fig. 115 (D)), un diamètre de 19,20 m environ est en effet obtenu au faîte de celle-ci, en intégrant

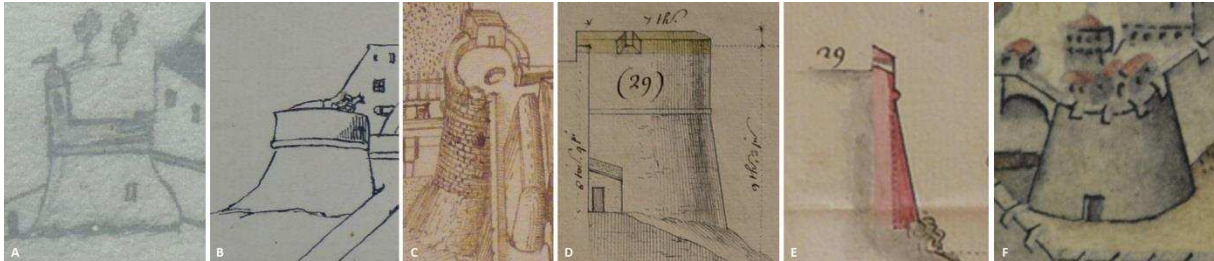
<sup>406</sup> Guilloteau, Geist 2013, p. 165-171 ; Guilloteau 2010, p. 70-74 ; Guilloteau 2009, p. 42-50 ; Guilloteau 2008, p. 659-669. Cf. Volume II – annexes : 4.2.1. Sondage de la tour Saint-Paul, campagne 2008, p. 295-300.

<sup>407</sup> 4 calculs ont été réalisés (3 par la tangente et 1 par le segment d'un arc de cercle de 5 m).

<sup>408</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, article 8, pièce n°1, profil pour la ligne F.



la valeur du fruit de la tour jusqu'au cordon calculée sur le terrain (soit 7,5°) et la hauteur moyenne de l'édifice évaluée à 15 m. Du côté de la place, cette hauteur atteignait 7,48 toises (soit 14,50 m) contre 8 toises du côté des terres (soit 15,60 m), avec une fondation au plus bas à 67,60 m NGF<sup>409</sup>. Enfin, toujours selon le profil de Niquet, le parapet mesurait 0,86 toise de haut environ (soit 1,67 m), le cordon se trouvant à 3,20 toises du sommet du parapet (soit 6,23 m).



**Figure 115** : Vues de la tour Saint-Paul : (A et B) Vue de l'ouest, Borriglione – 1595. (C) Vue de l'ouest, Ercole Negro – vers 1590. (D) Vue du sud, Niquet – 1691. (E) Vue du sud, La Berrie – 1695. (F) Vue de l'est, de Monvoisin Duers – 1705.

La première mention de Saint-Paul date de 1538, « *la cava de Saintz Paul* » dans laquelle on entreposait des tonneaux de vin<sup>410</sup>. En 1543, une autre mention évoque « *la basse cannonyere de Saint Paul* »<sup>411</sup> où un treillis de fer a été installé à l'aide de deux ferrures, afin d'empêcher très certainement toute intrusion.

Sur son plan, l'ingénieur Lozières d'Astier a légendé la tour en 1706 : « (1) *Souterrain à 2 étages avec une cave auprès du plus bas* » (fig. 116 (E, F))<sup>412</sup>. Cette dernière est figurée avec une surface de 63 m<sup>2</sup> environ et possède une ouverture percée dans la courtine orientale. Cependant il est difficile de déterminer s'il s'agit ici d'un jour ou d'une embrasure de canonnière (fig. 116 (E)). Sur le dessin, la cave communique avec la casemate basse de forme patatoïde, d'une superficie de 40 m<sup>2</sup> environ (fig. 116 (E)). L'exiguïté de la salle permettait de présenter une maçonnerie massive de 8 à 9 m d'épaisseur du côté de l'attaque. Deux embrasures de canonnière sont tracées sur ce niveau, l'une tournée vers l'ouest couvrant la tour Saint-Charles (fig.115 (A) et (fig. 116 (E))), l'autre vers le sud protégeant la courtine reliée au redent de la porte de secours (fig. 116 (E)). La casemate possédait vraisemblablement un évent, comme le signala Vauban en 1693 : « *réduire l'évent qui est dans la tour (29) en cheminée de demi-pied de large sur trois de long et tous ceux des autres de même* »<sup>413</sup>. La mention d'un seul évent signifie que celui-ci desservait soit l'un, soit les deux niveaux. Le petit cercle tracé au centre de la casemate haute (fig. 116 (F)), et celui dessiné sur la plate-forme sommitale pourraient renvoyer à une large cheminée (fig. 115 (C) et fig. 115 (D)). La même configuration se retrouve d'ailleurs dans les tours de la forteresse de Salses « *traversées sur*

<sup>409</sup> Henri Geist a estimé le diamètre à 22,50 m et la hauteur entre 14 et 15 m. Geist 2007, p. 906-912.

<sup>410</sup> AD06, Nizza Archives camérales, Registre de comptes de Justin Thomassin, 52/32 n°2, fol.52v, 1538, Rigaud 2007, p. 147. Cf. Volume II – annexes : p. 64.

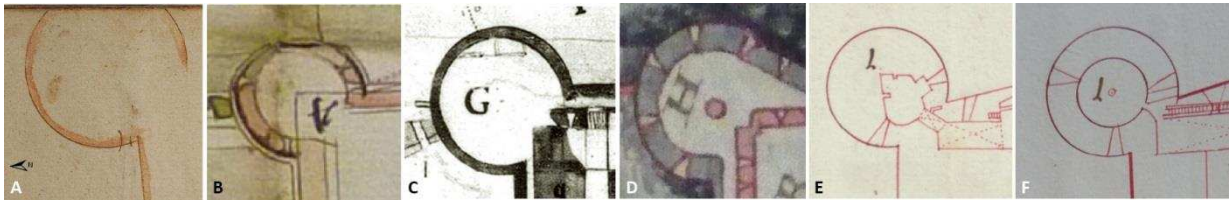
<sup>411</sup> AD06, Archives camérales 052/32 n°5 f° 86v°. Rigaud 2007, t.1, p.259. Cf. Volume II – annexes : p. 69.

<sup>412</sup> SHD Vincennes, GR 1A1973, pièce 98, « *Plan du Château de Nice avec ses souterrains le 10 février 1706* » (détail).

<sup>413</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce n°9, Vauban, 1693, § 27. Cf. Volume II – annexes : p. 132.



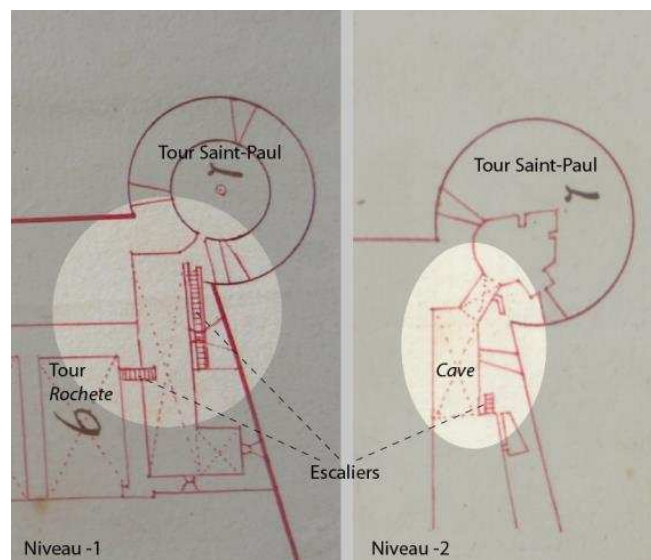
toute leur hauteur par un vaste orifice central servant de monte-charge, de porte-voix et, surtout, d'évent pour les ventiler »<sup>414</sup>.



**Figure 116** : Plans géométraux de la tour Saint-Paul : (A) Ferrante Vitelli – 1575. (B) Sanfront, plate-forme supérieure – fin XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> siècle, (C) Balduino, légendé casemate basse avec cave – vers 1625. (D) Varin La Marche, plate-forme supérieure – vers 1690. (E) et (F) Lozières d'Astier, respectivement casemates basse et haute – 1706.

De forme circulaire, la casemate supérieure présente une superficie de 88 m<sup>2</sup> environ. Elle s'ouvre sur l'extérieur par trois embrasures de canonnières rayonnantes orientées vers l'ouest, le nord et le sud (**fig. 115 (C)** et **fig. 116 (A, F)**). L'épaisseur de la maçonnerie à ce niveau est de 5 m environ. Au-dessus, la plate-forme sommitale présente un parapet percé d'embrasures de canonnière. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, deux au moins existaient assurément, l'une tournée vers l'ouest (**fig. 115 (A, B, C)** et **fig. 116 (B, D)**), l'autre vers le sud (**fig. 115 (D)** et **fig. 116 (B, D)**). En 1547, il fut question d'y faire un guet<sup>415</sup>, peut-être celui représenté du côté oriental sur les vues de Borriglione (**fig. 115 (A)**) et d'Ercole Negro (**fig. 115 (C)**). A ce même endroit, un petit rectangle a été tracé par Balduino (**fig. 116 (C)**) qui semble ensuite disparaître sur les autres plans, remplacé par une embrasure de canonnière (**fig. 115 (E)**).

L'accès aux niveaux inférieurs pouvait se faire à partir de l'ouverture percée dans la plate-forme, évoquée précédemment, mais aussi depuis des rampes situées dans la gorge du bastion. Seul Lozières d'Astier en a tracé précisément les contours (**fig. 117**).



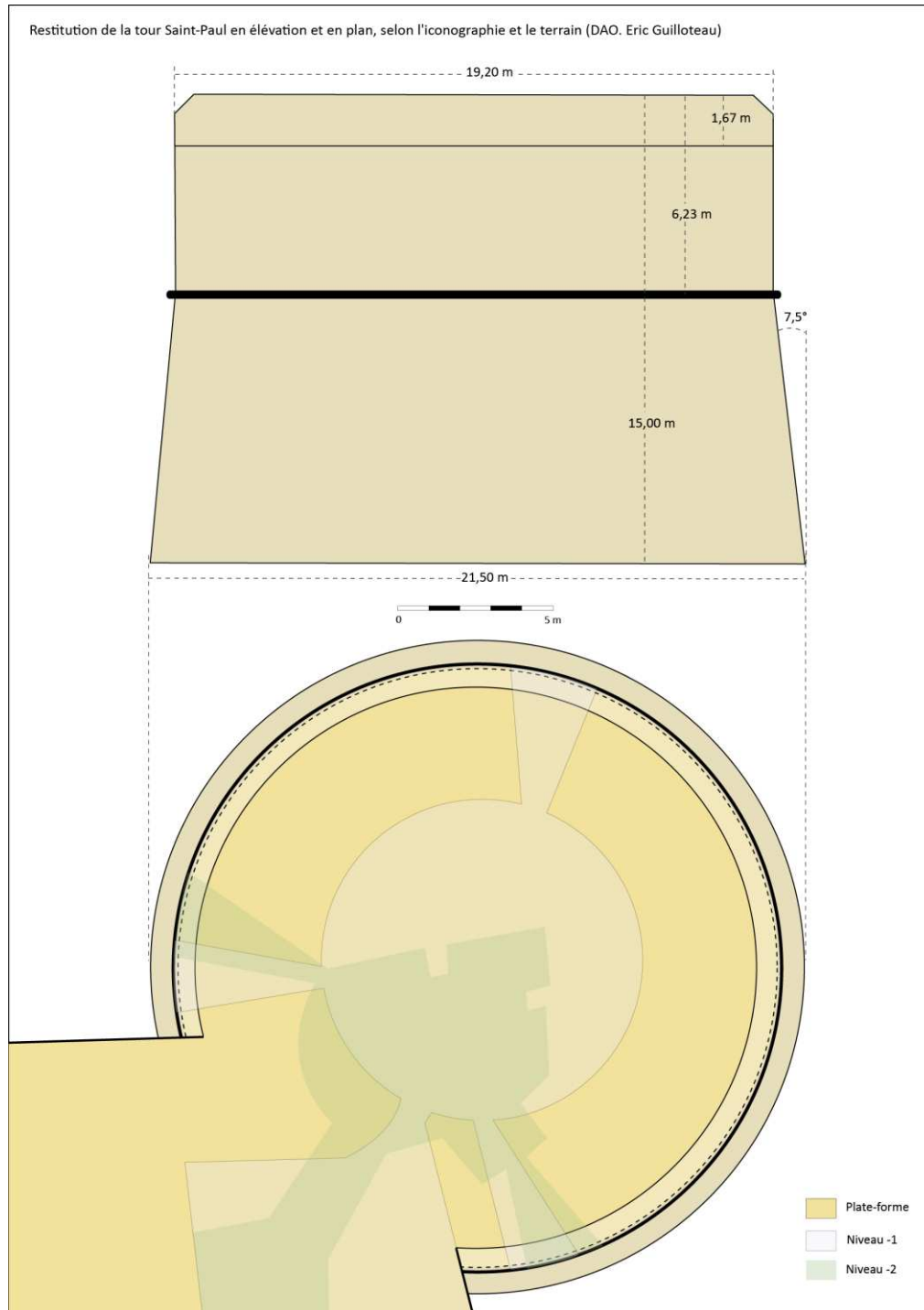
**Figure 117** : Dernier état des accès aux différents niveaux de la tour Saint-Paul représentés par d'Astier (DAO E. Guilloteau).

<sup>414</sup> Truttman 1985 et Bayrou, Faucherre, Charbonneau, Quatrefages 2012, p. 50-51.

<sup>415</sup> AD06, Nizza Archives camérales 052/32 n°7, f° 95. Cf. Volume II – annexes : p. 70-71.

Un ensemble d'escaliers reliaient la tour *Rochette* à une salle basse joignant la casemate haute, puis à la cave rattachée à la casemate basse. Ces différents escaliers permettaient de rejoindre les salles d'artillerie, à l'exclusion des canons descendus directement par la cheminée centrale.

Les données métriques récoltées au cours de l'étude permettent de proposer des tracés en plan et en élévation de la tour Saint-Paul (**fig. 118**).



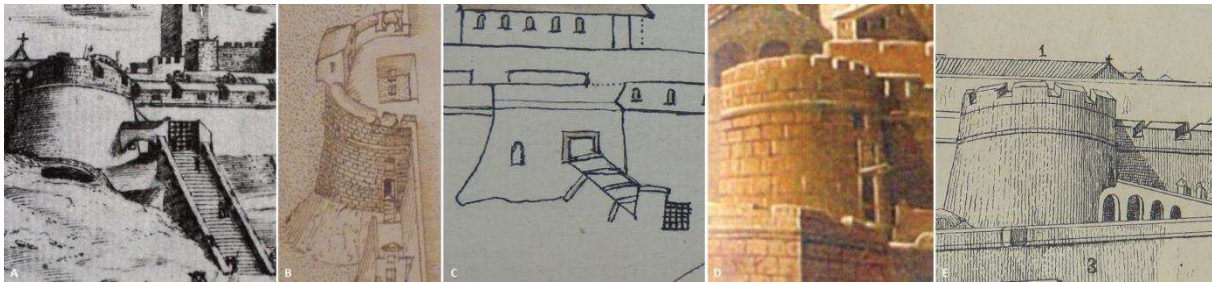
**Figure 118** : Restitution de la tour Saint-Paul en plan et en élévation à partir des données métriques de l'étude.

### 2.1.2.2 Le boulevard Saint-Charles, accès principal au plateau

Situé à équidistance des boulevards Saint-Paul et Saint-Victor, le boulevard Saint-Charles correspondait à l'accès principal de la place forte au XVI<sup>e</sup> siècle. Avec un diamètre à la base de 28 m environ et au sommet de 26 m environ<sup>416</sup>, le plus imposant des trois boulevards couvrait le portail du rempart du XV<sup>e</sup> siècle. Il est mentionné en 1547 sous le vocable de « *Mallebouche* ».

Au XVI<sup>e</sup> siècle, on accédait à l'entrée de la tour par une longue rampe en pas d'âne d'axe nord-sud, perpendiculaire à la muraille (**fig. 119 (A)**). En haut de celle-ci, une lourde grille en fer défendait l'accès au pont-levis. Cette dernière est mentionnée dans les comptes en 1555 : « (...) *a Honorat Bensa pour avoir travaillé a la fourge cinq journées a fere la porte de fer que l'on doibt mectre au dessoubz le belluard Mallebouche (...)*»<sup>417</sup>.

Après l'édification de la citadelle à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le creusement d'un fossé plus profond devant le front nord, une nouvelle rampe sur arcade fut construite. Elle débutait à la porte de la citadelle et montait vers Saint-Charles en longeant la courtine suivant un axe est-ouest<sup>418</sup>. L'ascension de cette rampe était interrompue par une première porte précédant le pont-levis et la herse situés à l'entrée de la tour. Ces éléments de défense sont bien mentionnés dans les textes<sup>419</sup>, mais seul le pont-levis et la première porte sont visibles dans l'iconographie (**fig. 119 (B, C, D, E)** et **fig. 120 (C, D)**).



**Figure 119** : Vues cavalières de la tour Saint-Charles : (A) Vue du nord, Francisco de Holanda - 1538. (B) Vue de l'ouest, Ercole Negro – vers 1590. (C) Vue de l'ouest, Borrighione – 1595. (D) Vue du nord-ouest, Anonyme – 1689. (E) Vue du nord, Du But – 1695.

Les plans géométraux de Balduino, Carlo Vanello<sup>420</sup> et Lozières d'Astier montrent en réalité deux entrées permettant de pénétrer dans la tour, l'une cochère et l'autre piétonnière (**fig. 120 (C, D, F)**). L'ouverture supplémentaire ajoutée à l'est sur les tracés de Vanello et d'Astier correspond à

<sup>416</sup> Ces diamètres de la tour ont été estimés à partir des plans géométraux de Lozières d'Astier, et d'une partie de son tracé conservée sur le terrain.

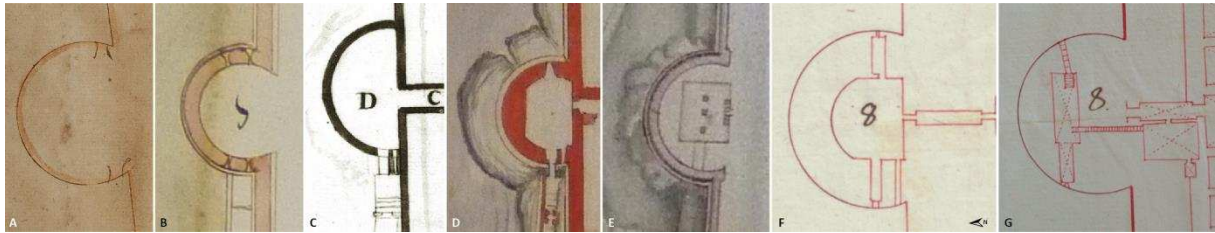
<sup>417</sup> AD06, Nizza Archives camérales, 52/33 n°10, fol.321, 323v, 1555. Cf. Volume II – annexes : p. 73.

<sup>418</sup> Rampe visible sur la plupart des plans géométraux et des vues cavalières.

<sup>419</sup> « *clouz pour acoustrer le pont de Mallebouche* » ; « *le rasteau de Malleboche* » ; « (...) *pour fere ung ponzon pour fere des pertuys a ung rasteaul pour mectre au belluard Mallebouche a la sortie (...)* ». AD06, Nizza Archives camérales, 52/32 n°7, f°91, f°94, f°136v -1547-1555. Rigaud 2008, p. 260. Cf. Volume II – annexes : p. 70.

<sup>420</sup> Plans déjà cités. Pour rappel : Balduino, BNF H 188681 (Va 428 fr 6) et Carlo Vanello, SHD Vincennes, Atlas 4.5 sub. 1 n. 164 fol. VIIIv-IX.

une embrasure dont des éléments de voûte en canonnière ont été retrouvés sur le terrain<sup>421</sup> (**fig. 120 (D, F)**). Celle-ci couvrait la courtine reliant Saint-Paul.



**Figure 120** : Plans géométraux de la tour Saint-Charles : (A) Ferrante Vitelli – 1575. (B) Ercole Negro, plate-forme supérieure – fin XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> siècle. (C) Balduino – vers 1625. (D) Carlo Vanello, grande salle – vers 1590. (E) Anonyme, grande salle (?) – vers 1690. (F, G) Lozières d'Astier, respectivement grande salle (souterrain) et niveau intermédiaire (passage de la porte) - 1706.

Selon le plan de Lozières d'Astier, le boulevard Saint-Charles s'organisait sur deux niveaux légendés : « (8) Souterrain avec une porte de sortie et au-dessus le passage de la porte » (**fig. 120 (F, G)**)<sup>422</sup>. La grande salle (ou souterrain) dans laquelle on pénétrait après avoir passé le pont-levis s'étendait sur 120 m<sup>2</sup> environ (**fig. 120 (F)**). Sur le plan anonyme (**fig. 120 (E)**), elle est divisée en deux par 3 piliers, laissant supposer une salle voûtée à deux galeries (**fig. 119 (B)** et **fig. 120 (E)**). Cependant nous ne savons pas s'il s'agissait de galeries avec voûtes en berceau continu, ou sur ogives<sup>423</sup>. Des éléments en stuc trouvés sur le terrain – le fragment d'un blason aux armes de Savoie et les morceaux d'une frise<sup>424</sup>- devaient appartenir à une partie du décor.

Depuis cette grande salle, on accédait à un niveau intermédiaire de 60 m<sup>2</sup> environ, appelé par Lozières d'Astier « *le passage de la porte* ». A l'ouest, une ouverture au-dessus de la porte correspondait probablement au jour mentionné plus haut, ou peut-être à une arquebusière. A l'est, un jour à ressauts (?) permettait d'éclairer cet étage et l'escalier qui montait de la grande salle (**fig. 120 (G)**). Un autre grand escalier desservait semble-t-il une salle de garde appuyée contre la muraille du XV<sup>e</sup> siècle, juste à côté de l'ancienne entrée, contrôlant la grande rampe qui montait de la salle basse vers le plateau supérieur.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, selon les représentations d'Ercole Negro, la plate-forme sommitale possédait un parapet percé de deux embrasures, l'une tournée vers l'est, l'autre vers l'ouest (**fig. 119 (B)** et **fig. 120 (B)**), avec au nord un guet en saillie sur la tour (**fig. 120 (B)**). Ce dernier a disparu par la suite sur les tracés et les embrasures se sont multipliées (**fig. 119 (D, E)**). Sur le terrain, des vestiges donnent des informations essentielles sur la structure de l'édifice et de sa plate-forme : éléments de parement, de terrasse et d'embrasure de canonnière<sup>425</sup>. La tour possédait peut-être

<sup>421</sup> Guilloteau 2009, p. 1032-1034. Guilloteau 2010, p. 106-109. Cf. Volume II – annexes : 4.2.2.2 La tour Saint-Charles, p. 323-325.

<sup>422</sup> SHD Vincennes – GR 1A1973 – pièce 98 – « *Plan du Château de Nice avec ses souterrains le 10 février 1706* » (détail).

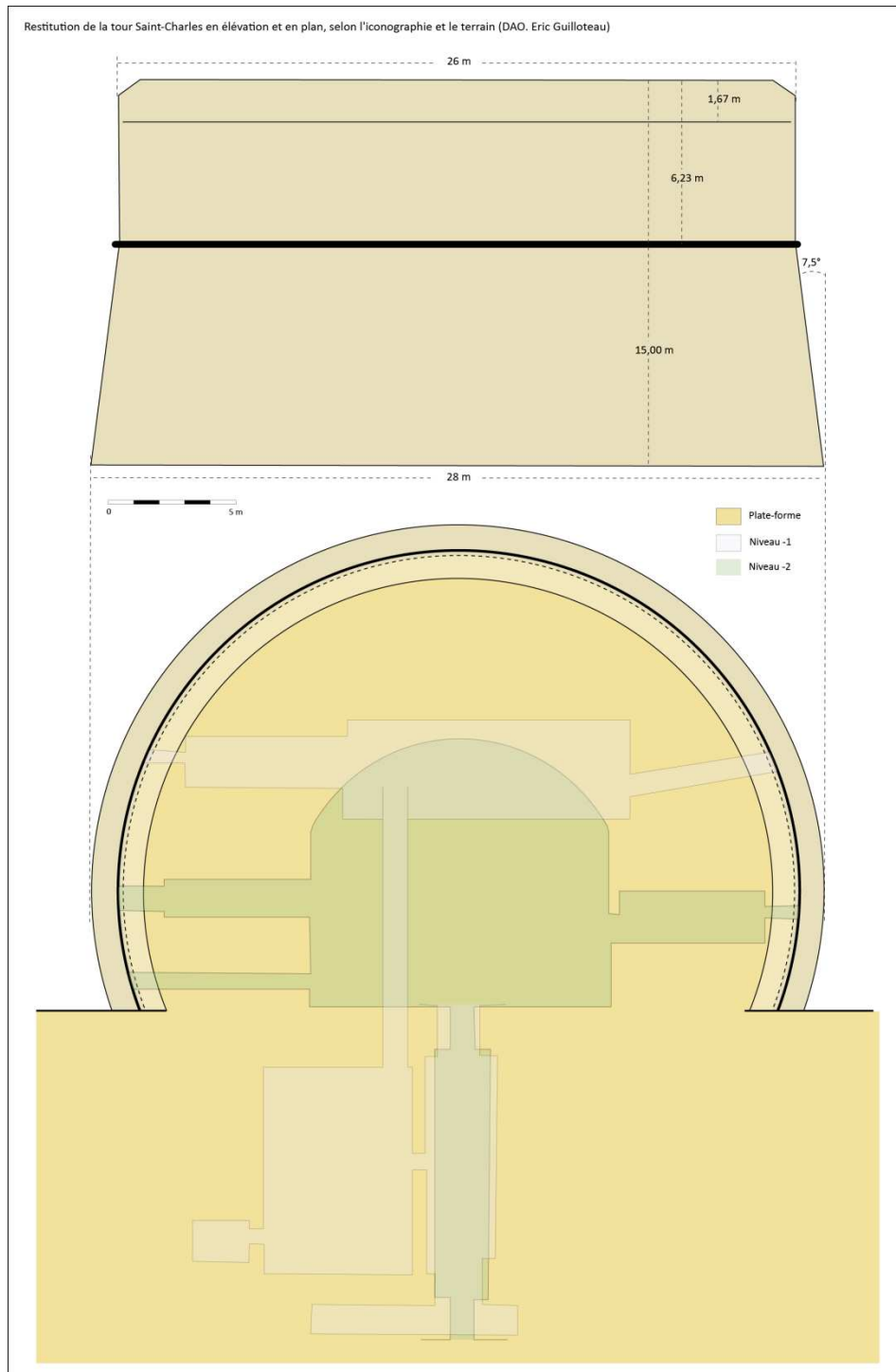
<sup>423</sup> Pérouse de Montclos 2004, p. 47,76, 266-274, 294.

<sup>424</sup> Guilloteau 2010, p. 102-104. Guilloteau 2009, p. 1028-1030. Cf. Volume II – annexes : 4.2.2.2 La tour Saint-Charles, p. 320-322.

<sup>425</sup> Guilloteau 2009, vol. 2, p. 1024-1042. Cf. Volume II – annexes : 4.2.2.2 La tour Saint-Charles, p. 323-327.

également une citerne : « (...) une taille de fer de mullez pour mectre a une rode de la citerne de Malleboche pour tirer de l'eau (...) »<sup>426</sup>.

A partir de l'iconographie et du terrain, des tracés en plan et en élévation de la tour Saint-Charles peuvent être proposés (**fig. 121**)



**Figure 121** : Restitution de la tour Saint-Charles en plan et en élévation à partir des données métriques de l'étude.

<sup>426</sup> AD06, Nizza Archives camérales 52/32, n°7, fol. 120, 1550. Cf. Volume II – annexes : p. 71.



### 2.1.2.3 Le boulevard Saint-Victor du côté de la ville basse

A l'extrémité nord-ouest du front nord, le boulevard Saint-Victor dominait la ville basse. Il est mentionné sous les vocables de « *Mal Buysson* »<sup>427</sup>, « *Malboysson* »<sup>428</sup> ou encore « *Mal Bosson* »<sup>429</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, et noté (33) dans la plupart des mémoires et des plans des ingénieurs français du XVII<sup>e</sup> siècle.

Lorsqu'André Bergante commença les fortifications du front nord en 1517, il prit en compte la topographie du site et l'utilisa pour « penser ses aménagements ». L'étude archéologique a mis en évidence la préparation préalable du rocher : taille des négatifs des blocs, emprise des fondations dans le substrat. De même, le creusement d'une embrasure directement dans la roche témoigne de la volonté de l'ingénieur d'utiliser au mieux la topographie<sup>430</sup>. Contrairement aux deux tours précédentes, les négatifs conservés ici laissent plutôt supposer une assise en belle pierre de taille, tout comme une élévation de qualité d'après les traces de l'embrasure de la canonnière haute.

L'ingénieur d'Astier a représenté cette tour avec un diamètre identique à celui de Saint-Paul, soit 19,50 m. Il a également tracé « deux souterrains égaux »<sup>431</sup> dans l'édifice (**fig. 123 (F)**), contrairement à l'ingénieur Niquet qui en dénombrait trois<sup>432</sup>. L'archéologie semble toutefois donner raison au premier, car d'après l'étude des vestiges sur le terrain, deux casemates seulement s'avèrent possibles. La plus basse repose sur le rocher dans lequel la base d'une embrasure à la française a été taillée suivant un axe est-nord-est<sup>433</sup>. De fait, l'assise de la tour descendant en contrebas et s'appuyant largement sur le substrat omniprésent à l'est et au sud, laisse peu de place pour un autre souterrain. Par ailleurs, en tenant compte de la topographie et de la hauteur de la tour, il s'avère que la deuxième canonnière orientée vers l'est surplombait de peu le substrat, et ne pouvait donc correspondre qu'avec la casemate la plus haute. La plateforme sommitale recouvrant l'ensemble présentait une embrasure dans la partie ouest du parapet (**fig. 122 (B)**)<sup>434</sup>, avec un guet en saillie au nord (**fig. 122 (B, C, D)**). Le nombre d'embrasures semble s'être multiplié après le XVI<sup>e</sup> siècle, comme dans les autres tours.

---

<sup>427</sup> AD06, Nizza Archives camérales 52/32 n°1, fol. 8, 15 mars-18 avril 1537, Registre de comptes de Claude Brochu. « (...) pour acheter cloz pour ferrer les cendres de la muraille nove de Mal Buysson et pour fere la crete (...) ». Cf. Volume II – annexes : p. 63.

<sup>428</sup> AD06, Nizza Archives camérales 52/32, n°5, fol. 85, mardi 28 août 1543 : « (...) la fausse porte de Malboysson (...) ». Cf. Volume II – annexes : p. 68.

<sup>429</sup> AD06, Nizza Archives camérales 52/32, n°1, fol. 4v, 15 mars-18 avril 1537, Registre de comptes de Claude Brochu : « (...) pour faire une douzenne de tables de l'espaisseur de troys doys pour fere les pourtes et pontz de la muralle de Mal Bosson (...) ». Cf. Volume II – annexes : p. 63.

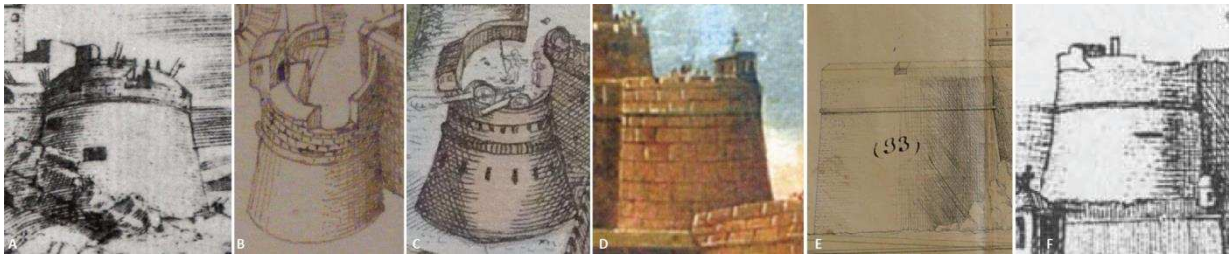
<sup>430</sup> Guilloteau 2009, vol. 2, p. 1004-1023. Cf. Volume II – annexes : 4.2.2.1 La tour Saint-Victor, p. 305-308.

<sup>431</sup> SHD Vincennes – GR 1A1973 – pièce 98 – « *Plan du Château de Nice avec ses souterrains le 10 février 1706* » (détail) – recherche Eric Guilloteau, cliché SHD Vincennes.

<sup>432</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce n°16, Mémoire envoyé à Monsieur de Berwick, en 1705, par l'ingénieur Niquet. Cf. Volume II – annexes : p. 210.

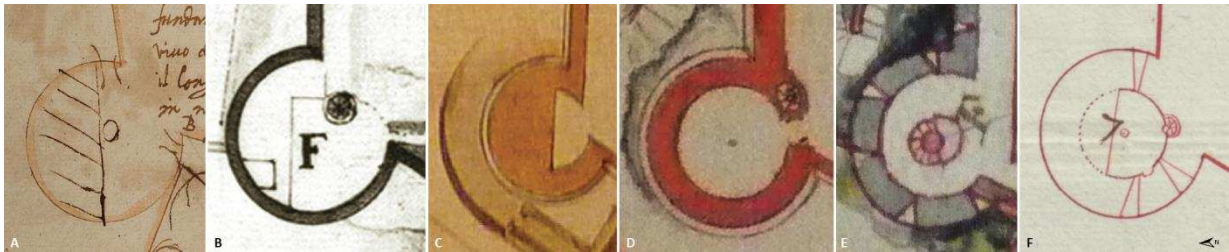
<sup>433</sup> Guilloteau 2009, vol. 2, p. 1011-1014, 1017. Cf. Volume II – annexes : 4.2.2.1 La tour Saint-Victor, p. 307-308, 317.

<sup>434</sup> Plan géométral de Sanfront, SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont, 4.5 E 1 164, pl. XIV.



**Figure 122** : Vues cavalières de la tour Saint-Victor : (A) Vue du nord, Francisco de Holanda - 1538. (B) Vue de l'ouest, Ercole Negro – vers 1590. (C) Vue de l'ouest, Anonyme – 1576. (D) Vue du nord-ouest, Anonyme – 1689. (E) Vue de l'ouest, Niquet – 1691. (F) Vue de l'ouest, Anonyme (Du But ?) – vers 1695.

Depuis la plate-forme, on accédait aux deux niveaux inférieurs par un escalier (**fig. 122 (B)** et **fig. 123 (B, D, E, F)**). La casemate haute semblait tronquée sur la partie nord de la tour (**fig. 123 (A, B, C, F)**). La salle devait être en partie réduite par la volumineuse cage d'escalier qui la desservait, dans laquelle les marches progressaient en suivant le parement interne de la tour. Cette configuration confirmée lors de nos observations sur le site<sup>435</sup> se démarquait de celle des escaliers en vis situés habituellement dans la gorge de la tour.



**Figure 123** : Plans géométraux de la tour Saint-Victor : (A) Ferrante Vitelli – 1575. (B) Balduino – fin XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> siècle. (C) Carlo Morello – vers 1656. (D) Carlo Vanello – vers 1590. (E) Varin la Marche – vers 1690. (F) Lozières d'Astier « 7, deux souterrains égaux » - 1706.

La casemate haute comportait 3 canonnières : une dirigée vers le sud-ouest, une vers l'ouest et une troisième vers l'est (**fig. 122 (A, F)** et **fig. 123 (A, F)**). Les vestiges de cette dernière sont conservés avec une partie de son embrasure en pierre de taille<sup>436</sup>.

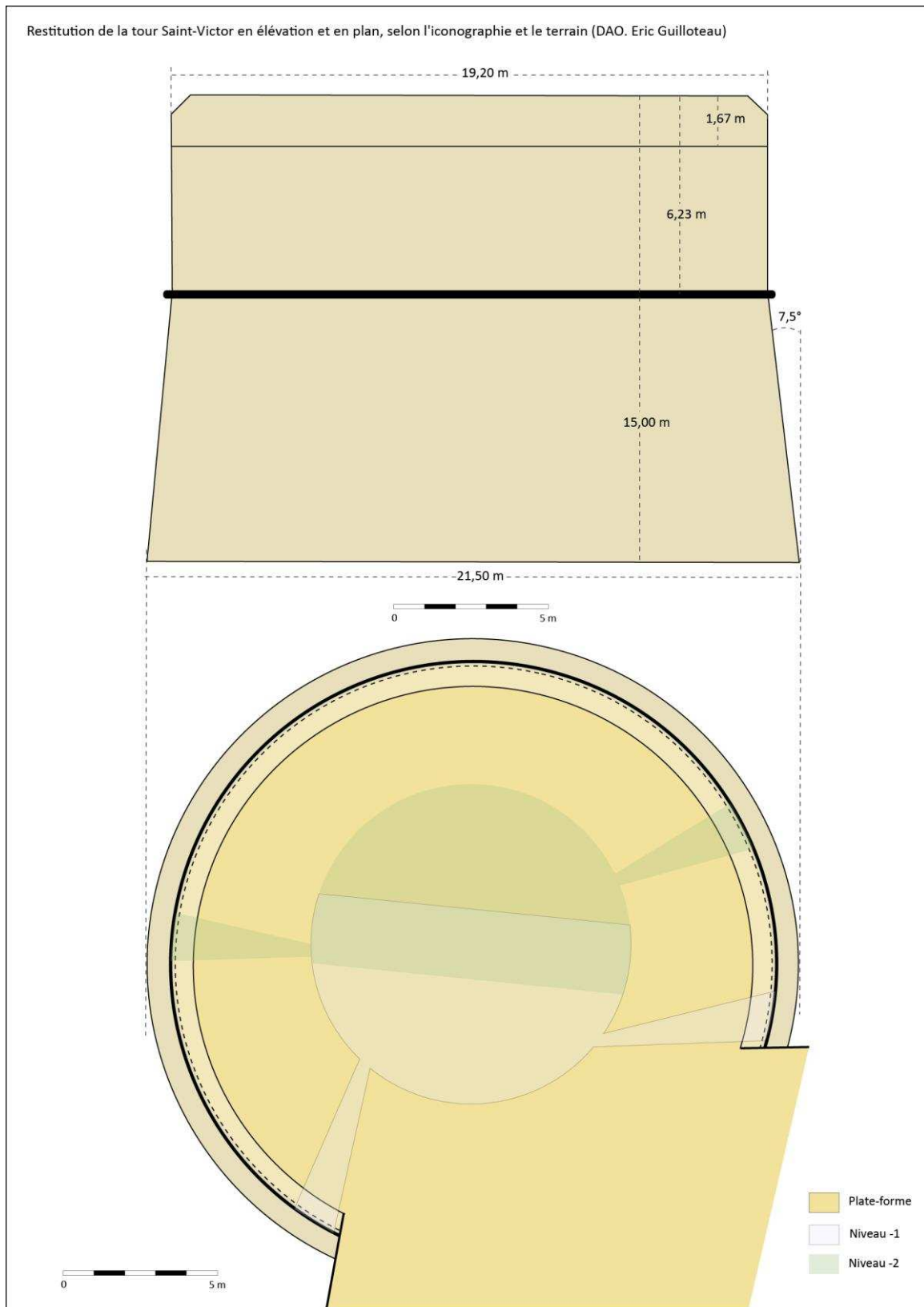
Accessible par le même escalier, la casemate basse (ou souterrain bas) possédait au moins une canonnière orientée est-nord-est, comme nous l'avons vu précédemment (**fig. 122 (A)**). Cette embrasure non représentée par Lozières d'Astier infirme ses allégations sur la similitude des deux souterrains « égaux ». L'organisation de cette salle devait probablement être inversée par rapport à celle du niveau supérieur, l'escalier occupant les parties ouest et sud de la tour dans la progression logique du cheminement. Ce fait expliquerait l'embrasure dirigée vers l'est-nord-est, contrairement à l'autre niveau.

Les deux vestiges des embrasures et leurs relevés positionnent les deux niveaux suivant leur altitude respective, et permettent de les situer dans l'élévation du boulevard.

<sup>435</sup> Guilloteau 2009, vol. 2, p. 1020-1022. Guilloteau 2010, p. 94-96. Cf. Volume II – annexes : 4.2.2.1 La tour Saint-Victor, p. 314-316.

<sup>436</sup> Guilloteau 2009, vol. 2, p. 1006, 1016. Cf. Volume II – annexes : 4.2.2.1 La tour Saint-Victor, p. 303, 310.

De la même manière que les deux précédentes restitutions, des tracés en plan et en élévation peuvent être proposés pour la tour Saint-Victor (**fig. 124**).



**Figure 124** : Restitution de la tour Saint-Victor en plan et en élévation à partir des données métriques de l'étude.

### 2.2.4 Un élément essentiel : l'eau

Soutenir un siège demandait d'importants moyens humains et matériels afin de pouvoir maintenir les troupes hostiles à distance : une puissante fortification, une troupe nombreuse et aguerrie, une artillerie suffisante. Une place était vraiment en sûreté si elle possédait « *des munitions de guerre et de bouche pour longtemps* »<sup>437</sup>, mais surtout de l'eau, l'élément essentiel. Quand Charles III de Savoie transforma le plateau supérieur en place forte au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'importance de l'eau apparut suffisamment cruciale pour ordonner le creusement d'un puits, ouvrage titanesque pour l'époque. Le 9 octobre 1798, le capitaine Guimet rappela clairement la nécessité de tels travaux deux siècles auparavant, quand il envisagea un nouveau couverture pour ce puits : « *Dans l'hypothèse d'une attaque combinée du château où toute communication serait interceptée, la garnison abandonnée à ses ressources intérieures serait bientôt forcée de se rendre, si elle était dépourvue d'eau. Ce furent sans doute ces raisons de crainte qui déterminèrent dans le temps le Prince-Comte de Nice à faire creuser à grands frais dans le roc vif un puits superbe marqué (7) au plan général de la place* »<sup>438</sup>. Lors du siège de 1706, un chroniqueur avait déjà évoqué l'importance de la préservation de l'eau dans un article consignait le témoignage de déserteurs qui, le 14 janvier, « *rapportèrent que trois bombes étaient tombées dans le puits du château, & en avaient gâté les eaux, en sorte qu'il ne restait plus qu'une citerne à la garnison* »<sup>439</sup>.

La date précise de la réalisation de cet ouvrage d'art n'est pas connue. Le capitaine Giovanni Botero en attribuait la paternité à un ingénieur allemand placé sous l'autorité du duc Charles III (1504-1553), sans plus de précisions<sup>440</sup>. Quant à lui, Gioffredo<sup>441</sup> estimait qu'André Bergante avait pu être le concepteur. Toutefois, le puits a nécessairement été creusé à la suite des travaux de fortification du front nord dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. En avril et mai 1537, 195 écus ont en effet été versés à Vincent Sellier « *facteur du puits de la forteresse* » ; entre septembre 1540 et août 1541, le « *forgeur* » maître Reybert a reçu des gages « *pour la fabrique du puits* »<sup>442</sup>.

D'après les éléments comptables, on ordonna la couverture de ce dernier au mois de janvier 1545<sup>443</sup>, et à partir de 1550 l'iconographie le montre généralement couvert par un toit à 4 pans soutenu par quatre piliers (**fig. 125 (C, D)**). Borriglione l'a figuré protégé par un dôme (**fig. 125 (B)**). Toutefois, seule une vue cavalière éditée en 1575 dans la cosmographie de Belleforest représente schématiquement un puits non couvert près de la tour Saint-Elme (**fig. 125 (A)**). Il ne peut donc

---

<sup>437</sup> Furetière 1690, vol. 2, p. 560.

<sup>438</sup> SHD Vincennes, 1VH1272, art.8, pièce 1, Guimet le 18 vendémiaire de l'an 7 : « *Mémoire relatif au projet de voûter le puits du Château de Nice* ». Cf. Volume II – annexes : 2.7 Projet de voûtement du puits du château, 1798, p. 243-244).

<sup>439</sup> Bernard, Basnage, Du Mont 1706, p. 22.

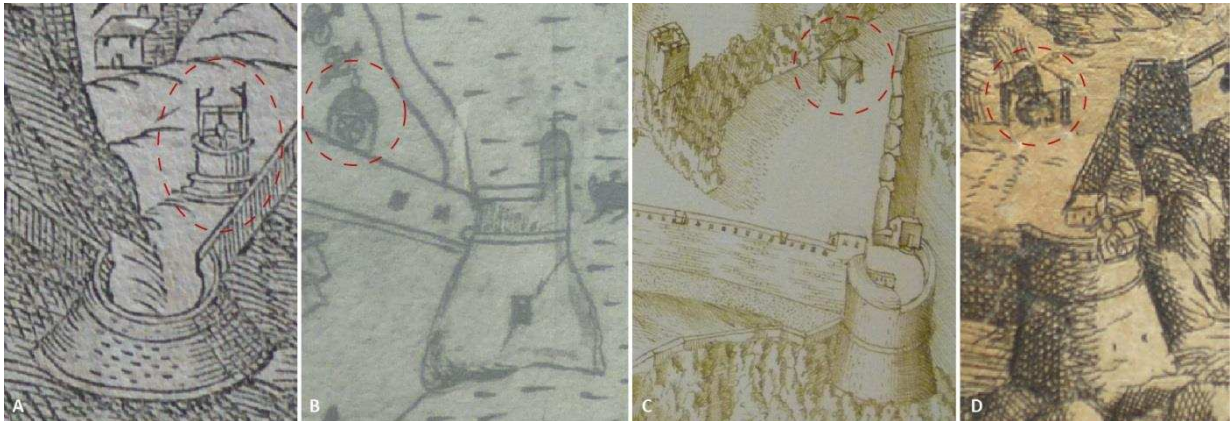
<sup>440</sup> Barelli 2003, p.152.

<sup>441</sup> Gioffredo 1839, vol. 4, p. 475.

<sup>442</sup> Lacroix dir. 2010, p. 58 ; AD06, Ni camerales 52/20, quittance du 17 février 1538 et Ni camerales 52/35.

<sup>443</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/32 n°5, fol. 97. Cf. Volume II – annexes : p. 69.

s'agir que de la reprise d'un ancien dessin, illustrant probablement le château au moment du siège de 1543<sup>444</sup>, comme le suggère la présence de canons face au front nord.



**Figure 125** : Puits du Château : (A) Vue cavalière dite « de Belleforest » – vers 1543. (B) Borrighione – 1595. (C) Ercole Negro – vers 1590. (D) Balduino – 1610.

Un chêne a été acheté le 13 avril 1545 pour fabriquer la roue du puits, les « *pontis, arbre et aultres particularitez* ». Mentionnés dans les mêmes comptes<sup>445</sup>, 387 clous et du « *lard vieulx* » ont été fournis pour « *claveller* »<sup>446</sup> et graisser la roue, « *2 rubs et demy de peyge noire* »<sup>447</sup> ont servi à couvrir « *ledict arbre* ». De grands bacs étaient utilisés pour remonter l'eau.

En 1693, Vauban souhaita le rehaussement de la roue « *de manière que les seaux puissent poser sur les madriers qu'on mettra en travers sur la margelle pour les recevoir* ». Il demanda également « *de faire des arrêtes au bout de l'arbre pour tenir la corde en état et une auge pour verser l'eau superflue sans la perdre et paver en ciment à l'entour du puits avec la pente nécessaire pour que les eaux ne puissent pas croupir au pied de la margelle* », tout en affirmant « *cet article (...) très important* »<sup>448</sup>. Cette nécessité de règles de salubrité à proximité du puits s'est ainsi ajoutée à celle de la préservation des bombes, signifiée dès 1691 par l'ingénieur Niquet dans sa recommandation de « *faire au-dessus une voûte d'arêtes portée par quatre piliers et sur cette voûte, une pyramide de maçonnerie* »<sup>449</sup>.

Ultérieurement, le capitaine Guimet proposa un nouveau projet de couverture, avec des plans et des coupes associés à son mémoire précisant les mesures du puits : 56 m de profondeur pour un diamètre de 3,50 m environ (**fig. 126**).

<sup>444</sup> BMVR Romain Gary, Nice, 03FI01223.

<sup>445</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/32 n°5, fol. 100v-101v. Cf. Volume II – annexes : p. 69.

<sup>446</sup> Clouer, attacher avec des clous (Godefroy 1990, p. 87).

<sup>447</sup> Pege : poix (Godefroy 1990, p. 87). Le plus souvent de couleur noire, la poix était utilisée comme enduit imperméabilisant. AD06 Nizza Archives camérales 52/32 n°5, fol. 102.

<sup>448</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 9, 1693, mémoire Vauban, § 32, le puits. Cf. Volume II – annexes : p. 133.

<sup>449</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, 1691, mémoire Niquet, § 9. Cf. Volume II – annexes : p. 90.



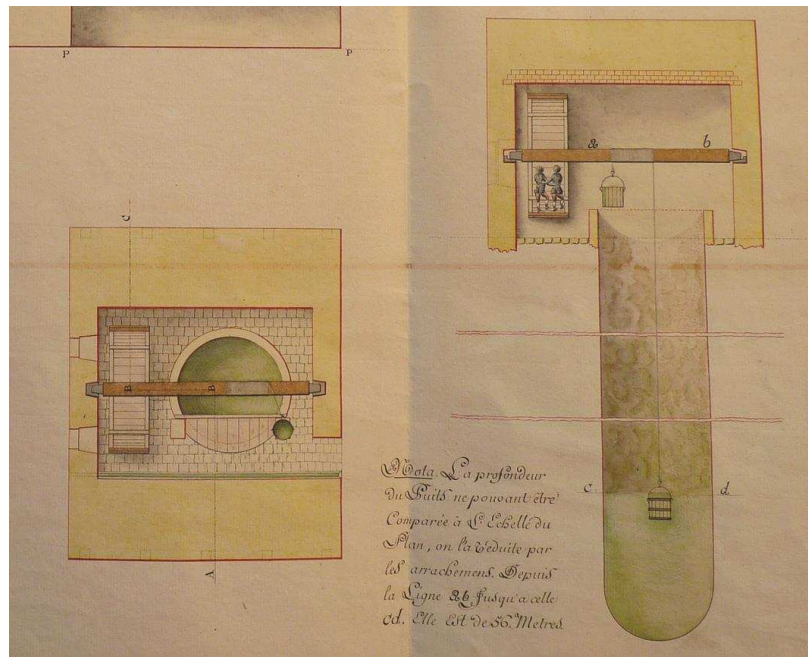


Figure 126 : Extrait du projet de couverture du puits du capitaine Guimet (cl. E. Guilloteau).

Pourtant selon un mémoire de l'artilleur Bozzolino de 1717, le diamètre ne dépassait pas une toise et demie (2,92 m)<sup>450</sup>. Une référence rapportée par Luc Thévenon indique une profondeur de 200 pans (50 m environ) et un diamètre de 13 pans (3,25 m environ)<sup>451</sup>, se rapprochant des dimensions citées par le capitaine Guimet. Thévenon opte cependant pour une profondeur de 72 m environ (25 trabucchi) relevée sur une coupe de l'ingénieur Guibert<sup>452</sup>. En réalité, avec une margelle située à une altitude de 56 m environ, le puits devait très probablement capter l'eau de la nappe phréatique alimentant la source qui sourdait au sud-ouest de la colline<sup>453</sup>. La mesure avancée par l'ingénieur Guibert (72 m) placerait donc le fond du trou à près de 20 m au-dessous du niveau de la mer, rendant cette proposition peu vraisemblable. Ainsi selon nous, la profondeur indiquée par le capitaine Guimet apparaît nettement la plus réaliste. Le conduit du puits est aujourd'hui occupé par un ascenseur montant au plateau supérieur.

Avant le creusement du puits, l'approvisionnement en eau potable se faisait principalement par la collecte des eaux pluviales dans des citernes. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le plan de Balduino en recensait 9 sur l'ensemble du plateau supérieur, auxquelles s'ajoutait la citerne de la Tour basse du donjon, non figurée. Dans son mémoire de 1691<sup>454</sup>, l'ingénieur Niquet en dénombrait 5 « qu'il

<sup>450</sup> Bozzolino 1717, fol. 313. Cf. Volume II – annexes : p. 2.6 Andrea Bozzolino, L'art de construire les modèles des places de guerre, 1717, p. 238-239.

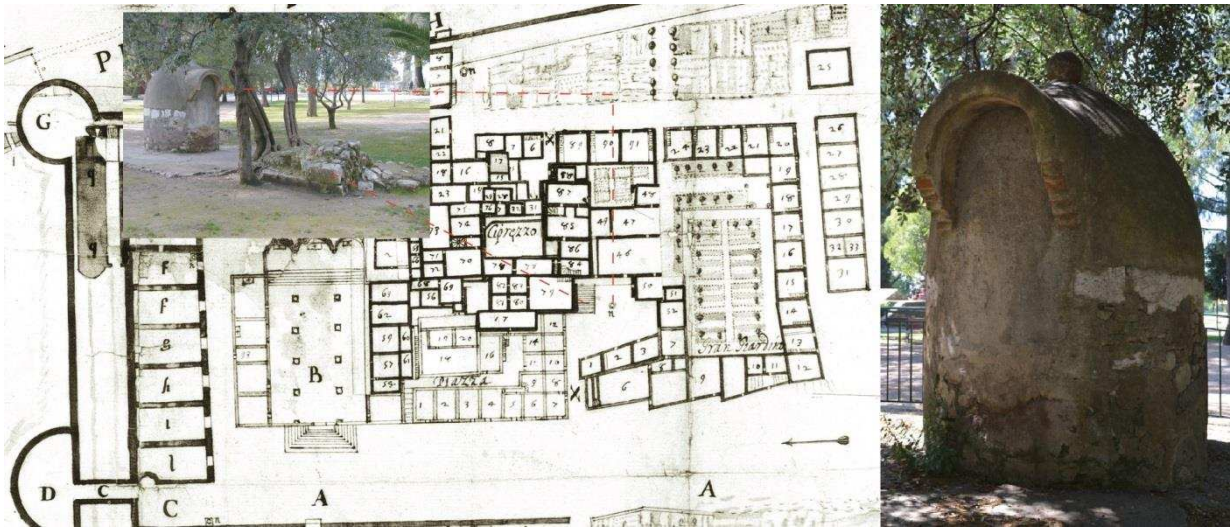
<sup>451</sup> AD06, Città e Contado, Port de Villefranche, mazzo 3, liasse 31, pièce 20 (Thévenon 1999, p. 76).

<sup>452</sup> AD06, Città e Contado, Port de Villefranche, mazzo 3, liasse 31, pièce 6. Casimir, Sinclair 1912, p.25. Thévenon 1999, p. 76, 237, 239. Viglino, Bruno dir. 2007, p. 165, fig. 3 et 4.

<sup>453</sup> Cette fontaine est mentionnée dans certains textes et sur quelques plans (cf. Lelandais (F.), « Les aménagements portuaires de l'anse Saint-Lambert XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle ». In Morabito (S.), dir. - *Etude d'une jetée portuaire dans l'anse Saint-Lambert*, Prospection archéologique sous-marine, ville de Nice/Drassm, 2012, p. 41-51).

<sup>454</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, mémoire Niquet, §9. Cf. Volume II – annexes : p. 90.

*faut nettoyer et auxquelles il faudra conduire toutes les eaux des toits par dedans les citerneaux».* Les vestiges de l'une d'elles, alors située au milieu d'une place de la ville haute, à proximité d'un escalier, subsistent encore sur la Colline (**fig. 127**).



**Figure 127** : Ancienne citerne située sur le plateau supérieur, sur une des places de la ville haute devenue place forte (DAO E. Guilloteau).

Des reprises successives et la condamnation de son ouverture expliquent son aspect actuel. Elle mesure 2,50 m de haut environ pour 1,50 m de diamètre, mais n'a jamais fait l'objet d'une étude.

## 2.2 L'éperon et le cavalier par Jehan de Birag, 1540-1542

### 2.2.1 « *Esperon fait en la dicte forteresse* »

Au début de l'année 1540, la construction d'un éperon fut entreprise du côté du couvent des Carmes, « *regardant presque du tout ladicte cité de Nyce* »<sup>455</sup>. Avec son angle aigu dirigé vers la ville basse, il devait couvrir toute la partie occidentale de l'ancien château comtal, depuis la tour Saint-Victor jusqu'à la courtine proche du châtelet. Les travaux ont ainsi débuté dès le 1<sup>er</sup> janvier 1540 avec le transport du mortier et de l'eau sur les lieux, et se poursuivaient encore le 29 mai puisque 3679 barils d'eau ont été utilisés pour baigner la chaux. Le 31 mai, il fut question de ruiner un mur qui pourrait peut-être correspondre à une partie de la courtine du XV<sup>e</sup> siècle, à l'endroit où l'éperon devait la rejoindre.

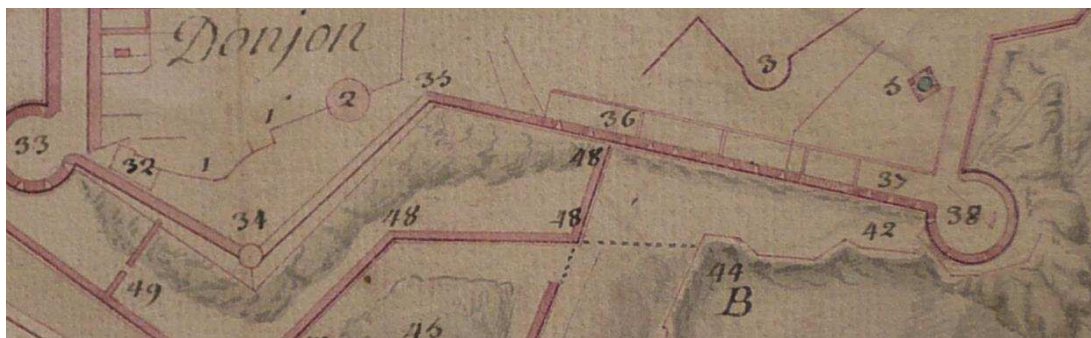
En 1541, une centaine de clous ont été acquis pour la fabrication d'un « *pont* » en appui contre l'éperon, faisant plutôt penser à un échafaudage. Par la suite, 400 m environ de pierres de taille ont d'ailleurs été livrés. En 1542<sup>456</sup>, un prix fait fut arrêté avec trois maîtres maçons pour le cordon de la muraille, pour lequel 89,5 m environ de pierres taillées ont été payés. Des esclaves furent

<sup>455</sup> AD06, Nizza Archives camérales 52/32 n°3, f°1, 8v, 12, 20, 24, 25-28. Rigaud 2008, p. 254-255. Cf. Volume II – annexes : p. 64-65.

<sup>456</sup> La date de 1542 est inscrite en marge du registre, au folio XXII.

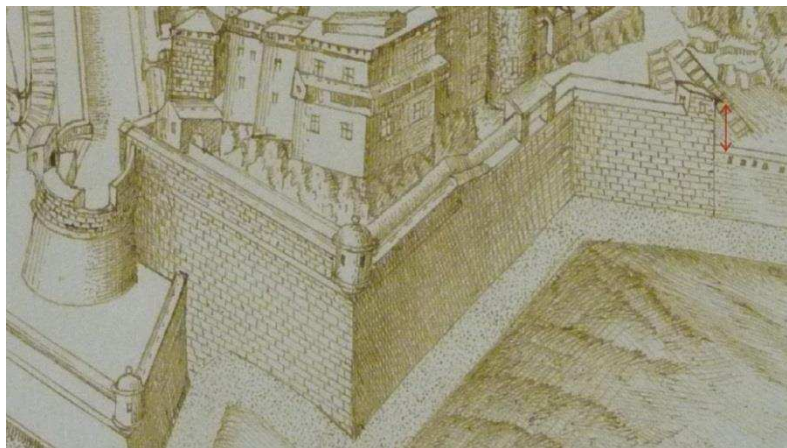


employés aux travaux pendant au moins 18 mois, car un paiement a été effectué en ce sens, incluant le recrutement de leurs gardes. Plus de trente ans plus tard, l'ingénieur à l'origine de l'ouvrage à cornes, Ferrante Vitelli, le qualifiait de *sperone vecchio*<sup>457</sup>. En 1691, l'ingénieur Niquet employa l'appellation « *grand redent* » pour désigner l'éperon : « *Le grand redent (33, 34, 35) est aussi situé sur des rochers fort hauts, pleins de veines de terre. Il est bâti de bonne, belle et épaisse maçonnerie à parement de pierre de taille. Il a été inutilement et mal à propos élevé trop haut en sorte que son usage jusqu'ici n'a été que de servir de bord de fossé au Donjon* »<sup>458</sup>. Ce texte fait référence à un plan sur lequel sont portés les renvois 33, 34 et 35<sup>459</sup>. Les tours Saint-Victor et Saint-Elme y sont respectivement numérotées 33 et 38 (fig. 128).



**Figure 128** : Front ouest du château, extrait du plan de l'ingénieur Niquet (1691), portant les références 33, 34 et 35 pour le redent (Cl. E. Guilloteau).

Le mémoire confirme également la réalisation de l'ouvrage en pierre de taille, probablement de même qualité que le front nord. Cette description est parfaitement illustrée par la vue d'Ercole Negro réalisée près d'un siècle plus tôt. L'éperon y est effectivement représenté avec des pierres de taille, et la différence de hauteur relevée par Niquet entre le mur du grand redent et la courtine occidentale apparaît nettement (fig. 129).



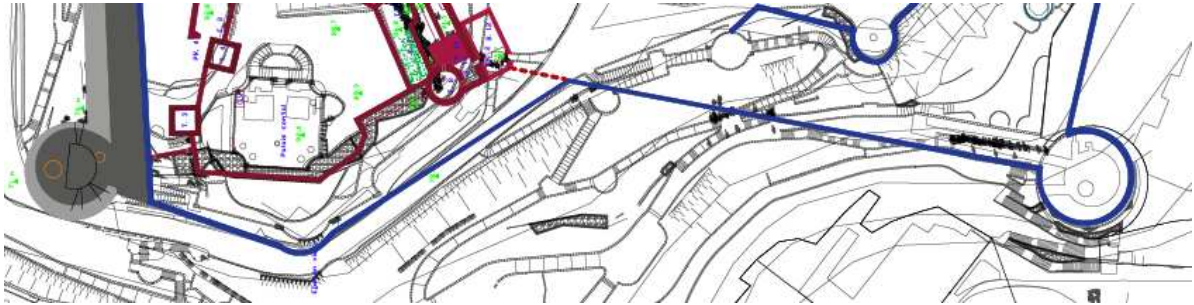
**Figure 129** : Éperon d'après la vue cavalière d'Ercole Negro – vers 1590, où apparaît nettement la différence de hauteur entre l'éperon et la courtine du XV<sup>e</sup> siècle (cl. E. Guilloteau).

<sup>457</sup> « Éperon vieux ». AsT, Corte, Biblioteca Antica, Manoscritti, Architettura Militare, vol. V, figures 201v et 207v208.

<sup>458</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, article 8, pièce n° 1, mémoire Niquet, §20. Cf. Volume II – annexes : p. 95-96.

<sup>459</sup> SHD, Vincennes, cartes et plans, 1691, J.10.C.1096-2 (nous pouvons attribuer ce plan à Niquet ou à l'un des ingénieurs sous ses ordres), Thévenon 1999, 204-205, PCR2008, p.33 n° 55.

La nouvelle muraille s'étendait de la gorge de la tour Saint-Victor à la courtine occidentale, en longeant l'important escarpement rocheux à cet endroit<sup>460</sup> dont elle épousait la forme. Le calage topographique de ces divers éléments et le tracé même de la route permettent de situer précisément cette construction. Aménagée à une dizaine de mètres au sud du châtelet, cette nouvelle jonction a entraîné la démolition d'une partie de la courtine du XV<sup>e</sup> siècle et la création d'un nouvel accès au plateau supérieur dans ce secteur (**fig. 130 et 153**).

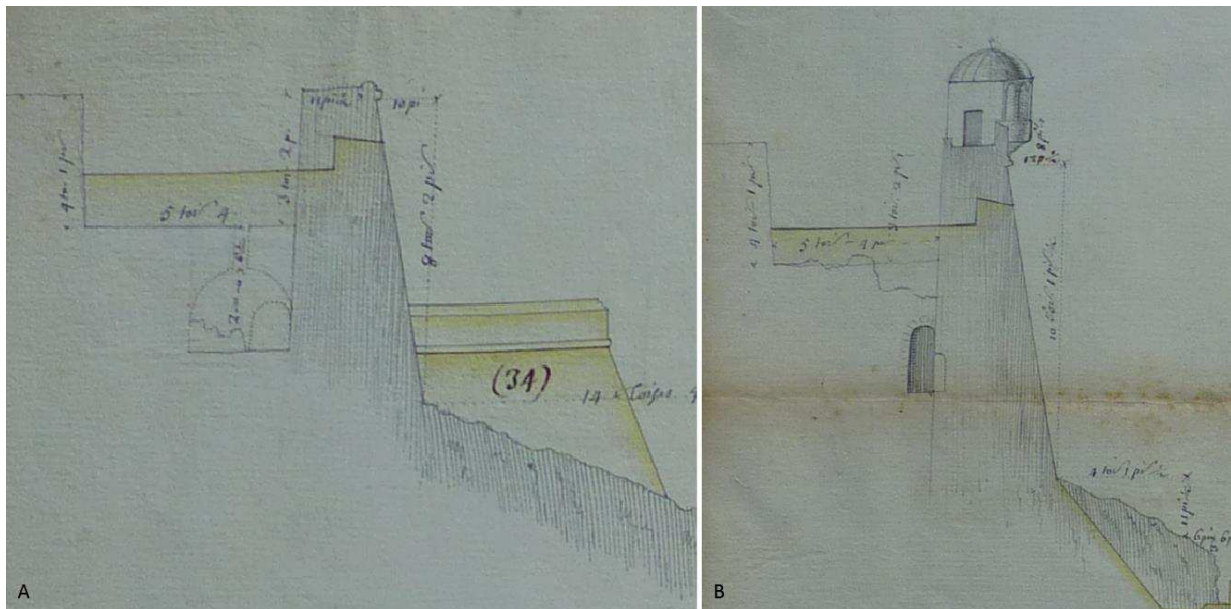


**Figure 130** : Détail du plan général des fortifications, avec le nouveau tracé de la courtine joignant l'éperon (en bleu). On distingue nettement la route épousant la forme de l'éperon (DAO E. Guilloteau).

### **L'éperon, cotes et dimensions**

La référence 34 sur le plan de l'ingénieur Niquet renvoie également à deux profils de l'éperon, sur lesquels les projets ont été dessinés en jaune (**fig. 131**). Ces tracés donnent les caractéristiques du mur relié au boulevard Saint-Victor, suivant respectivement :

- la ligne O, passant par la pointe même de l'éperon (34) ;
- la ligne P, à proximité immédiate de la pointe.



**Figure 131** : Profils de l'éperon par Niquet – 1691 : (A) Profil suivant la ligne O. (B) Profil suivant la ligne P (cl. E. Guilloteau).

<sup>460</sup> Le vestige 12010 référencé à cet endroit est un élément de blocage d'une partie du mur de l'éperon (Guilloteau 2010a, p. 154).

La différence constatée dans la hauteur du mur entre les deux profils est due à la déclivité du terrain. D'après le plan de la face ouest du château établi par le même ingénieur (**fig. 134**), le rocher remontait en effet de part et d'autre de la pointe de l'éperon située au plus bas. Par ailleurs, le calcul du fruit de la muraille réalisé séparément à partir de chaque relevé donne exactement le même résultat à un dixième de degré près, soit un angle d'inclinaison de  $11,40^\circ$  environ<sup>461</sup>. Compte tenu de la grande précision des tracés, il est donc possible de se baser sur les différentes cotes et sur l'échelle en toise pour connaître les dimensions réelles de l'éperon (**fig. 132**).

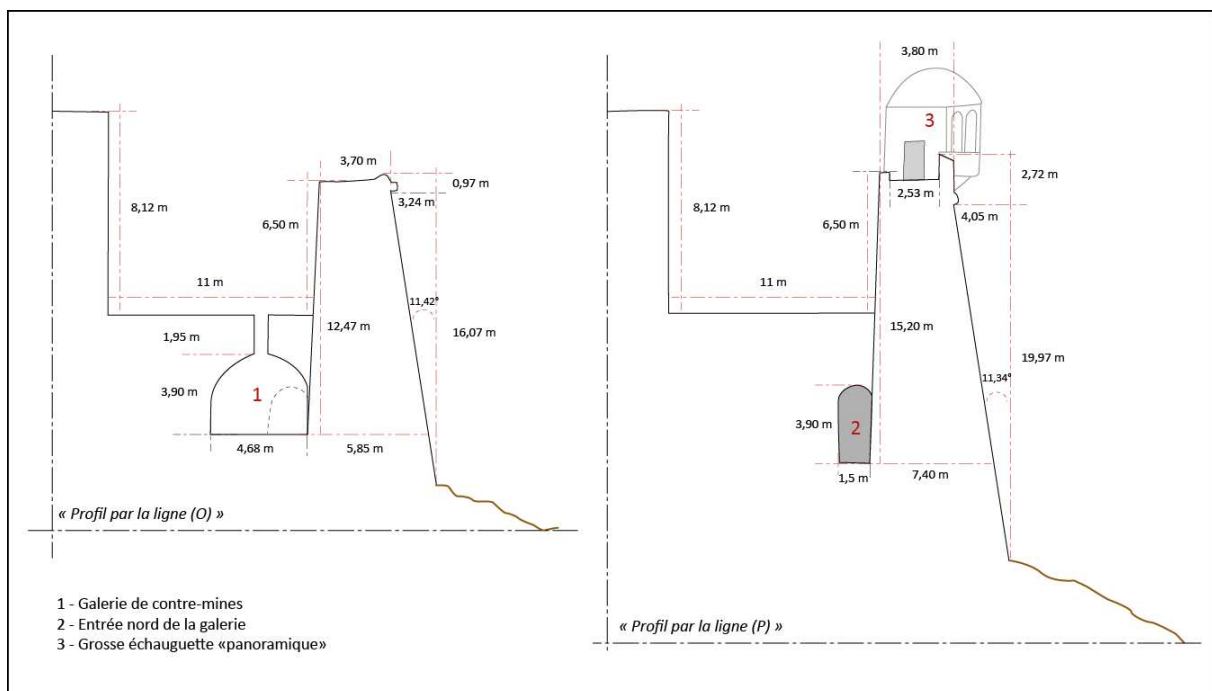


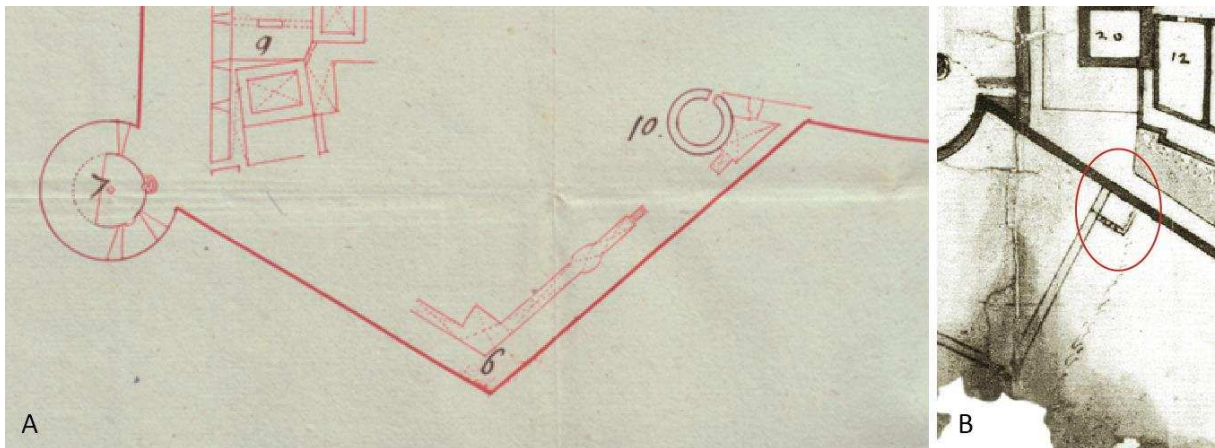
Figure 132 : Tracés de l'éperon coté à partir des relevés de l'ingénieur Niquet (DAO E. Guilloteau).

### La galerie de contre-mine et la caponnière

Egalement représentée sur le plan géométral de l'ingénieur Lozières d'Astier en 1706, numérotée 6 (**fig. 133 (A)**), une galerie de contre-mine apparaît sur le relevé de l'ingénieur Niquet, ainsi que son entrée nord (**fig. 132** (repères rouges 1 et 2)).

<sup>461</sup>  $11,34^\circ$  à partir du profil tracé suivant la ligne O et  $11,42^\circ$  suivant la ligne P. Deux cotes principales ont été utilisées pour ce calcul : la hauteur jusqu'au cordon et la distance séparant celui-ci de la verticale. Ces deux côtés d'un triangle rectangle ont ainsi permis d'évaluer l'hypoténuse (Théorème de Pythagore) et donc l'angle du fruit à partir du cosinus.





**Figure 133** : (A) Galerie de contre-mine sur le plan de l'ingénieur d'Astier. (B) Représentation en plan de la caponnière sur le plan de Baldoino (cl. SHD Vincennes).

Avec une largeur de 4,68 m au niveau de ce qui pourrait être un puits de lumière (repère 1), la section de galerie représentée sur le *profil de Niquet suivant la ligne O* correspond probablement à la partie la plus large dessinée par d'Astier, à la hauteur de la pointe de l'éperon (numéro 6). La porte visible sur le *profil suivant la ligne P (repère 2)* devait plutôt se situer à l'extrémité nord de la galerie, car le relevé de l'ingénieur d'Astier montre l'existence d'un petit escalier dans l'accès sud. D'après l'échelle en toise sur ce dernier document, la section de la galerie orientée sud-ouest - nord-ouest mesurait 28 m environ, la partie dans l'axe sud-ouest - nord-est 12,50 m environ, pour une largeur de galerie de 2,30 m environ. La salle à proximité de la pointe de l'éperon sur le plan de d'Astier mesurait 5,30 m de côté environ, proches des 4,68 m donnés par Niquet. Toutefois sur le tracé de ce dernier, si l'on tient compte de la partie légèrement masquée par le mur de l'éperon, évaluée par symétrie à l'autre côté de la salle, on obtient une longueur corrigée de 5,50 m. Cette conformité entre les deux documents est donc pour le moins remarquable. Toujours selon Niquet, la hauteur sous voûte mesurait 3,90 m et le puits de lumière, d'un diamètre de 60 cm environ, s'élevait sur 1,95 m.

L'ingénieur avait également le projet de construire une petite demi-lune à proximité d'une caponnière présente sur le développement du château (**fig. 134**), en appui contre la face nord-ouest de l'éperon et accessible par la galerie de contre-mine : « *l'on peut bâtir sur le roc la petite pièce (34) attachée au grand redent moyennant quoi le dedans de cette fausse braye sera flanqué partout de pièces supérieures dont les défenses sont très difficiles à ruiner, de sorte que l'ennemi monté-là, n'y sera pas encore avancé ; l'on ira à cette pièce par la contre-mine du grand redent* »<sup>462</sup>. Seul Baldoino a représenté cette caponnière en plan, mais sans en indiquer l'accès (**fig. 133 (B)**). Cependant rien ne permet de confirmer cette hypothèse.

<sup>462</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, mémoire Niquet, § 41. Cf. Volume II – annexes : p. 108.

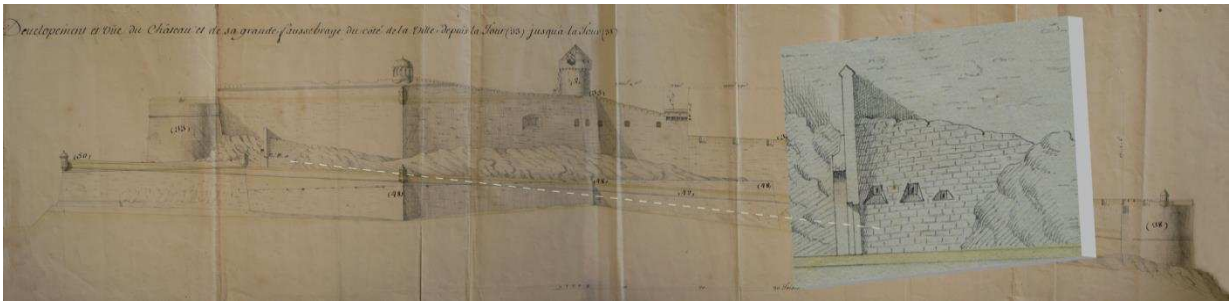


Figure 134 : Détail de la caponnière, pris sur le développement du front ouest (cl. E. Guilloteau).

Absente de toutes les vues cavalières avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, une imposante échauguette « panoramique » en saillie sur la pointe de l'éperon (fig. 131 (B), fig. 134 et 135), visible de loin, est apparue en 1682 sur la vue à vol d'oiseau du *Theatrum Sabaudiae*<sup>463</sup>. Avant cette date, on trouve à cet emplacement soit une échauguette de forme classique<sup>464</sup>, bien que plus importante, soit une avancée circulaire en saillie sur la pointe<sup>465</sup>, ayant très probablement servi de base à la grosse échauguette. De dimensions hors normes avec une hauteur de 5,80 m environ et une largeur de 5 m, enjolivée par d'élégantes arcatures, cette dernière ressemblait davantage à un point de vue panoramique d'agrément. Toutefois, si le projet de Niquet tracé en jaune avait abouti, prévoyant l'abaissement du revêtement de l'éperon au niveau de la tour (33)<sup>466</sup>, cette échauguette aurait dû être remplacée en 1691 par une construction plus modeste (fig. 135).

#### Des ouvertures de tir, une bretèche et la nouvelle porte Saint-Jean

Entre le milieu de la face sud de l'éperon et sa jonction avec la courtine du XV<sup>e</sup> siècle, apparaissent un bâti en saillie et un ensemble d'ouvertures, dont la plus grande renvoie à une large embrasure à ressauts (fig. 135)<sup>467</sup>.

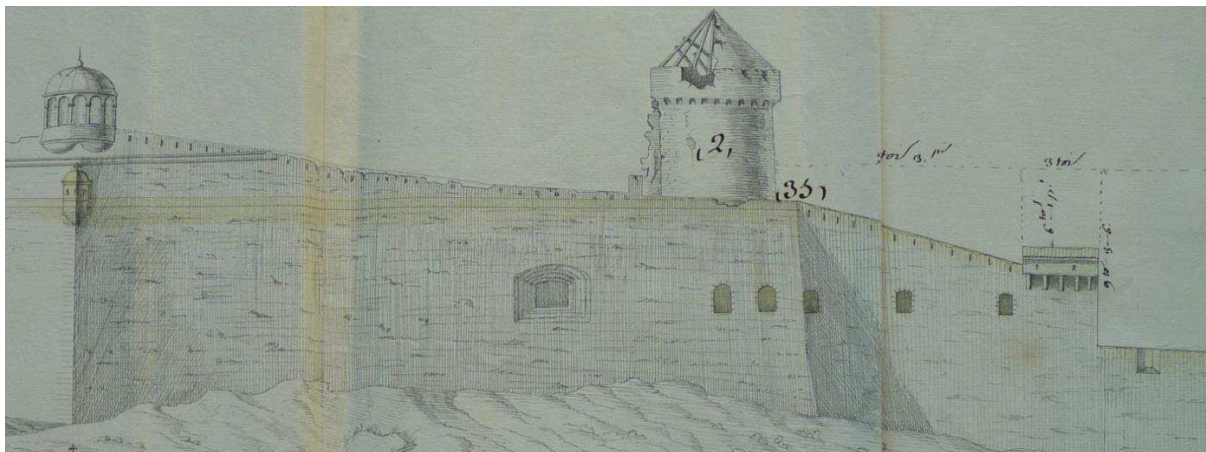


Figure 135 : Détail de l'éperon avec les différentes ouvertures percées dans la muraille (cl. E. Guilloteau).

<sup>463</sup> Musée Massena, MAH2634.

<sup>464</sup> Vue à vol d'oiseau d'Ercole Negro vers 1590, SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont, 4.5 E 1 164, pl. XII.

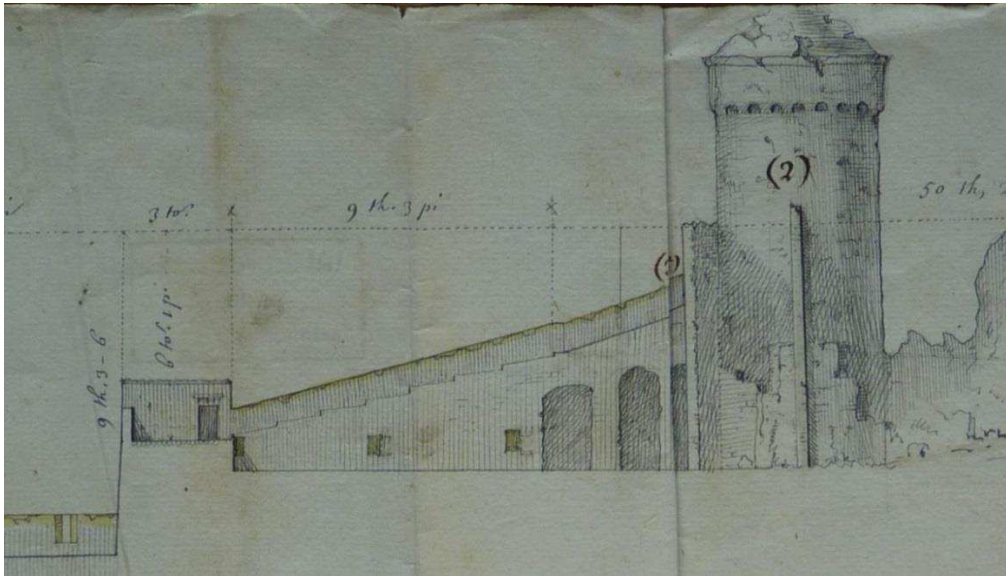
<sup>465</sup> Vues cavalières de Balduino et de Borriglione. Cf. Volume II – annexes : p. 254 (30) et 252 (23).

<sup>466</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, mémoire Niquet, § 20. Cf. Volume II – annexes : p. 95-96.

<sup>467</sup> Cette ouverture est dessinée sur un tracé du chanoine Borriglione, mais avec moins de précisions (BMVR de Cessole, 1F121, Borriglione, « *La parte che si vede verso ponente* », vers 1590). Cf. Volume II – annexes : p. 252 (23).



Cinq autres baies plus petites se succèdent ensuite vers le sud. Toutefois comme précédemment, colorées d'un aplat jaune sur les profils extérieur et intérieur (**fig. 135 et 136**), ces ouvertures ne constituent qu'un projet, contrairement à la réalité de l'embrasure précitée. Malheureusement, l'ingénieur Niquet n'en a fait aucune mention dans son mémoire. Sur les mêmes profils, on remarque également un petit bâti en saillie vers l'extérieur, juste à la jonction de l'éperon et de l'enceinte du XV<sup>e</sup> siècle plus basse.



**Figure 136** : Détail de l'éperon, vu de l'intérieur de la place (cl. E. Guilloteau).

Pourvu d'une toiture à un pan, ce bâtiment mesure 5,80 m de long pour une hauteur de 3,30 m à l'intérieur de la place et de 2,14 m à l'extérieur. Appuyée sur des consoles, la face externe est percée de deux ouvertures, et une porte de 1 m x 2 m environ permet de pénétrer à l'intérieur. Sur des vues d'autres auteurs, il est plutôt question de deux constructions à proximité l'une de l'autre, juchées respectivement sur l'éperon (comme sur la représentation de Niquet) et sur le mur du XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 137 (A, B, C)**).



**Figure 137** : Petits bâtiments, en saillie ou pas, aux niveaux de l'éperon et de la muraille du XV<sup>e</sup> siècle : (A) Borriglione – vers 1595. (B) Balduino – 1610. (C) Anonyme - 1579 (cl. E. Guilloteau).

Probablement surmontée d'une bretèche, une porte est figurée au même endroit sur les plans géométraux de Carlo Vanello, Varin la Marche, Ercole Negro et Balduino, légendée « Y, Saint-Jean » sur ce dernier (fig. 138). Sur un tracé de Ferrante Vitelli, il est fait mention d'une arquebusière trop haute dans le même secteur, sous le feu de l'ennemi<sup>468</sup>.



Figure 138 : Localisation de la porte Saint-Jean : (A) Sanfront – fin XVI<sup>e</sup>, début XVII<sup>e</sup> siècle. (B) Carlo Vanello – vers 1590. (C) Balduino – vers 1625. (D) Pietro Arduzzi – 1646. (E) Varin La Marche – vers 1690 (cl. E. Guilloteau et BNF).

Etonnamment, l'ingénieur Niquet n'a pas représenté cette porte sur ses profils intérieur et extérieur du front ouest, la seule ouverture étant un projet plus au sud à proximité de la tour Saint-Elme<sup>469</sup>. La porte Saint-Jean a pourtant bien existé et possédait soit une bretèche, soit une arquebusière comme le mentionnait Ferrante Vitelli<sup>470</sup>. L'autre bâti en saillie au-dessus de l'éperon pourrait correspondre éventuellement à des latrines.

### 2.2.2 « La fabricque du cavalier sur le belloard Saint Paul »

Nouveauté en vogue au XVI<sup>e</sup> siècle, les cavaliers correspondaient à des « levées de terre », parfois revêtues, érigées sur les bastions (ou boulevards) pour doubler le feu de l'artillerie. Ils étaient également désignés sous le terme de plates-formes<sup>471</sup>, comme dans les éléments comptables de Nice lorsque la construction d'un cavalier fut entreprise sur le boulevard Saint-Paul en 1542<sup>472</sup>. Jehan de Birag « entretenu pour ingénieur en affaire de fortifier » a été le maître d'œuvre de cette dernière innovation avant le siège de Nice par les troupes franco-turques. De nombreux maçons, manœuvres et femmes, dont les noms sont inscrits sur le registre des « comptes de la despense faite en la fabricque du cavallet sur le belloard Saint Paul »<sup>473</sup>, ont ainsi été employés à la semaine pour cette entreprise. On paya également de cette façon les charges de sable, de chaux et de pierres pour la construction de ce cavalier revêtu<sup>474</sup>. Des planches (postz<sup>475</sup>) furent livrées pour y adjoindre des arquebusières<sup>476</sup>.

<sup>468</sup> AsT, Corte, Biblioteca Antica, Manoscritti; Architettura Militare : vol. V, f. 207v, 208 : « Il semble que l'arquebusière au-dessus de la courtine l soit trop haute et au danger de l'artillerie ennemie » (traduction Hervé Barelli).

<sup>469</sup> SHD Vincennes, 1 VH1271, pièce 1, mémoire Niquet, §34 et « vue et profil de la nouvelle entrée (...) ». Cf. Volume II – annexes : p. 104-105 et 270 (100).

<sup>470</sup> Jean Mesqui parle de *bretèche à arquebusière* (Mesqui 1979, p. 42).

<sup>471</sup> Viollet-le-Duc 1854a, t.2, p.392-395.

<sup>472</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/32 n°4 et n°5. Rigaud, 2008, p. 255. Cf. Volume II – annexes : p. 65-66.

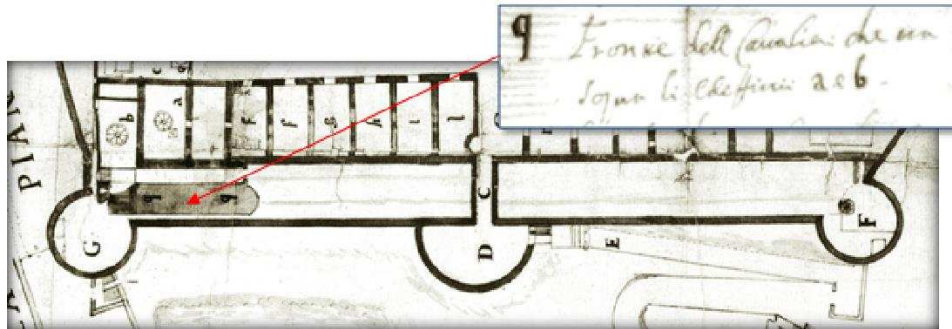
<sup>473</sup> AD06, Nizza Archives camérales 52/32 n°4. F° 6-7, 10-14v, 21-23v, 28-32v, 36v-40v, 44-47v, 48v-49.

<sup>474</sup> AD06, Nizza Archives camérales 52/32 n°4. F° 8-9v, 15-18v, 23-27, 32v-36, 41-43v, 48, 49v.

<sup>475</sup> « Post » signifie « planche » en Provençal (Mistral 1979, t.2, p. 605).

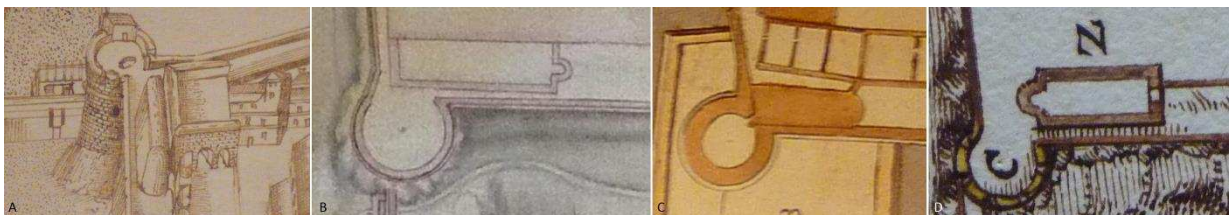
<sup>476</sup> « Six douzenes de postz pour faire les arquebulz ou soit les sandres des volles a Saint Paul ». Plusieurs lignes de compte renvoient aux « postz » pour faire les « sandres des volles ». Philippe Rigaud traduit ces mots par « les mantelets des

Le cavalier a été représenté sur le plan de Balduino et légendé très lisiblement : « **q** fronte dell cavalieri che va sopra li edefficci a & b » (**fig. 139**). Toutefois cette légende a été traduite par « les écuries sous les moulins » dans l'ouvrage de Thévenon<sup>477</sup>, posant une fois de plus le problème des contresens et des approximations dans le traitement de l'iconographie.



**Figure 139** : Plan géométral de Balduino avec le cavalier légendé « q » (cl. BNF).

La traduction de ce texte serait plus proche de « le front du cavalier qui va sur les édifices a et b ». Sans épiloguer davantage sur l'opportunité ou la vraisemblance d'une écurie installée sur un boulevard d'artillerie, notons surtout la nécessité de précautions dans l'utilisation de l'iconographie. Ce plan et sa légende auraient dû être confrontés à diverses sources textuelles, comme les éléments comptables, et à d'autres représentations comme celle publiée dans l'ouvrage de Cappatti et Isnard<sup>478</sup> (copie d'un plan de l'ingénieur Morello (**fig. 140 (C)**)<sup>479</sup> légendée par les auteurs : (16) « Cavalier de la tour Saint-Paul ». Paradoxalement, Luc Thévenon a publié le même dessin dans son ouvrage à la page 265, après avoir reproduit le plan de Balduino et ses légendes aux pages 244-245.



**Figure 140** : Représentations du cavalier : (A) Ercole Negro – vers 1590. (B) Anonyme – vers 1690. (C) Carlo Morello - 1656. (D) Varin La Marche – vers 1690 (cl. E. Guilloteau et Bibliothèque Royale de Turin).

Sur la vue d'Ercole Negro, le cavalier du boulevard Saint-Paul est représenté au pied de la tour Rochette de façon assez caricaturale, tout en hauteur avec une forme allongée, arrondie aux extrémités (**fig. 140 (A)**). Cette configuration se retrouve sur les plans géométraux, mais avec une extrémité arrondie uniquement à l'ouest sur les plans de Balduino, Anonyme et Morello (**fig. 139**

*embrasures* » (Rigaud 2007, p. 148). On pourrait tout aussi bien parler de huchettes ou de volets pour fermer les ouvertures de tir.

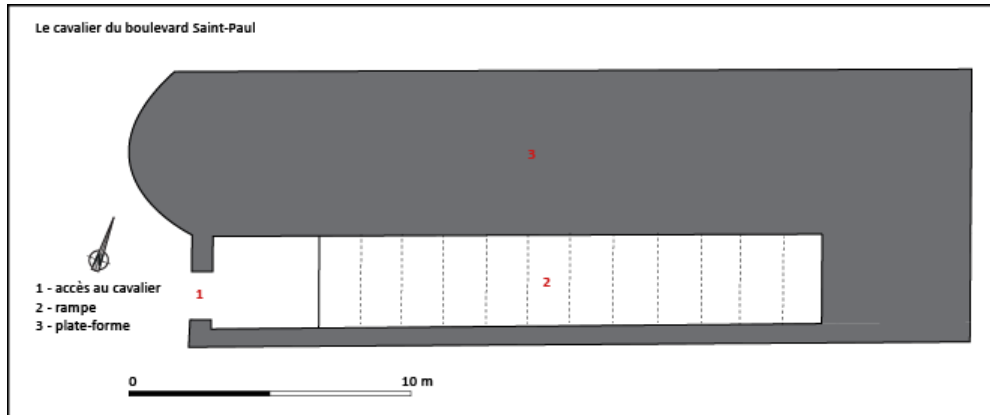
<sup>477</sup> Thévenon 1999, p. 244-245.

<sup>478</sup> Cappatti, Isnard 1944, planche I.

<sup>479</sup> Biblioteca Reale di Torino, Manoscritti, mil. 178, fol. 86v-87 - Fortezze alla moderna p. 146 - Mara de Candido F8/BRT - PCR 2008, p.26.



et **fig. 140 (B, C)** et à l'est sur le plan de Varin La Marche (**fig. 140 (D)**). Sur ce dernier, une ouverture est visible sur le côté occidental. Selon les plans, les dimensions varient de 6 à 15 m de large environ et de 25 à 44 m de long. Toutefois le plan de Balduino, de loin le plus fiable, indique une longueur de 30 m environ et une largeur de 9,20 m environ, rampe comprise (**fig. 141**).



**Figure 141** : Restitution en plan du cavalier du boulevard Saint-Paul, suivant le plan de Balduino (DAO E. Guilloteau).

Une entrée (1) fermée par une grille en fer avec cadenas<sup>480</sup> donnait accès à une rampe (2), large de 3 m et longue de 17 m environ, menant à une terrasse d'une largeur de 6 m et d'une longueur de 30 m environ (3). La hauteur de ce cavalier demeure malheureusement inconnue. De par sa position sur le terrain, le vestige (MR J84) étudié en 2008<sup>481</sup> pourrait vraisemblablement appartenir à cette plate-forme. Cependant celui-ci ne peut fournir aucune information précise, si ce n'est qu'il s'agissait d'une maçonnerie de tout-venant (**fig. 142**).



**Figure 142** : Vestige possible du cavalier édifié par Jehan de Birag en 1542 (cl. E. Guilloteau).

<sup>480</sup> « Pour avoyr founry troys cadenax, les deux pour le belluard de Mallebouche et l'aultre pour mectre au rastel du cavallier ». AD06 Nizza Archives camérales 52/33 n°10, fol. 301, décembre 1544. Cf. Volume II – annexes : p. 73.

<sup>481</sup> Fabien Blanc, Relevés orthophotographiques et enregistrement archéologique des murs J84 et J36, Colline du Château (Nice). In : Bouiron 2008b, vol. 2, p. 745-760.

Il semble que le cavalier ait été voûté, puisque Varin La Marche prévoyait d'y stocker de la poudre vers 1691<sup>482</sup>. Erigée pour doubler le feu de l'artillerie, cette construction devait également avoir pour fonction de protéger la tour *Rochette*. Dans sa description de la forteresse de Nice adressée au duc de Savoie le 10 novembre 1558, Giuseppe Caresana évoqua des bâtiments inutiles au-dessus du cavalier du boulevard *Malvicino* (Saint-Paul)<sup>483</sup>. Il pourrait sans doute s'agir de la tour *Rochette*.

## 2.3 Le siège de 1543 et les derniers aménagements du front nord

### 2.3.1 Boulets de fer vs masse de pierre

En offrant le Milanais à son fils Philippe, l'Empereur Charles Quint rompit les accords signés avec la France lors de la paix de Nice le 18 juin 1537, provoquant la reprise des hostilités avec François I<sup>er</sup>, neveu de Charles III de Savoie, et la neuvième guerre d'Italie (1542-1546). Or le duc de Savoie, beau-frère de Charles Quint, était de fait l'allié de l'Empereur par alliance. Place forte du duché, Nice fut ainsi assiégée en août 1543 par les armées franco-turques du comte d'Enghien et du Turc Khayr ad-Din, dit Barberousse. La Ville se rendit rapidement (**fig. 143**)<sup>484</sup>, mais le Château parvint à résister<sup>485</sup>.



**Figure 143** : Siège de la ville de Nice en 1543 par Enea Vico (détail) (cl. E. Guilloteau).

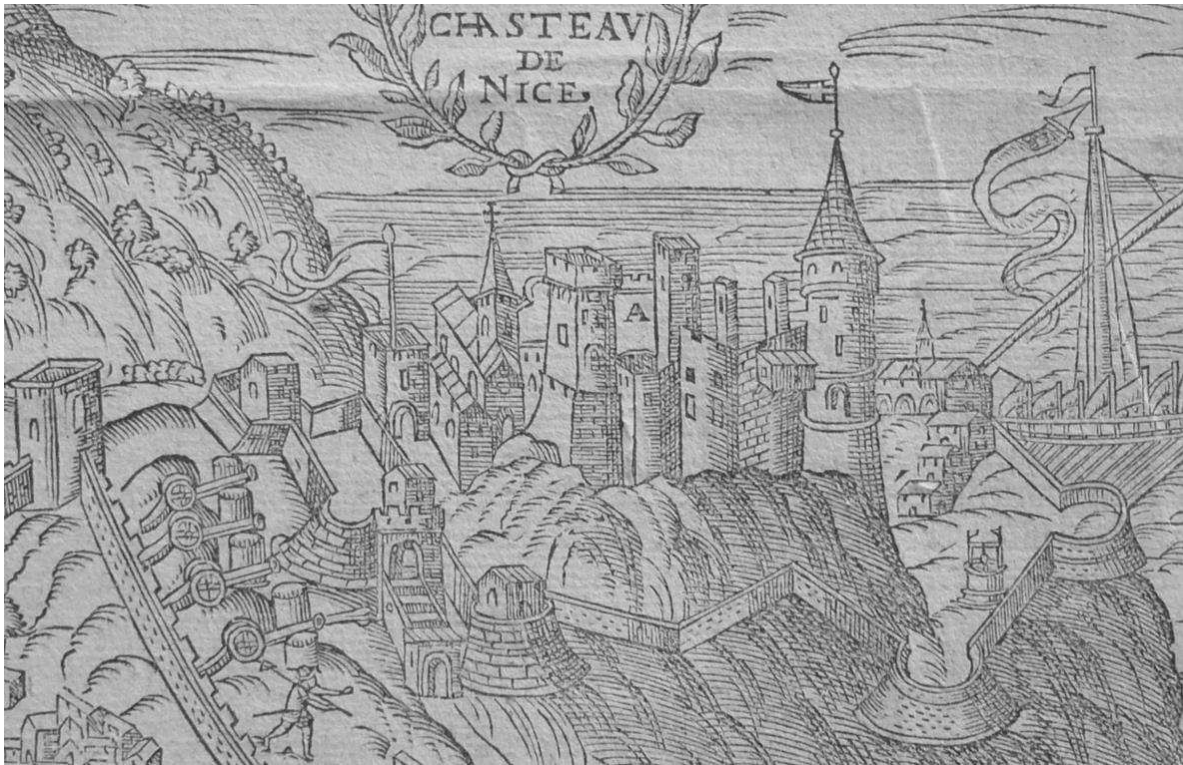
<sup>482</sup> AsT, Materie Militari, fabbrica e Fortificazione, Mazzo 3, pièce 18. Cavalier légendé « Z ». Cf. Volume II – annexes : 2.4.2 Varin La Marche, État des réparations faites et à faire autour du château de Nice (1690), p. 82.

<sup>483</sup> Segre 1808, p. 122. Candido 2003, p. 139.

<sup>484</sup> Détail de la vue gravée par Enea Vico (1523-1567) – Musée Massena MAH2634. Pour le récit du siège de la ville, on peut se reporter aux références citées ci-après pour le siège du Château.

<sup>485</sup> Le récit du siège du Château a été composé à partir des sources suivantes : texte de Jean Badat et Pierre Lambert (Barelli 2010, p. 81 ; p. 251-271) ; « Discours sommaire des évènements du siège mis au devant du Château et cité de Nice ». In : Bouiron dir. 2008a, p. 336 à 340 ; Canestrier 1931a, p. 90-91 ; Doublet 1935 a et b, p. 153-160, 183-192 ; Guichenon 1660, p.652. ; Bruslé de Montpleinchamp 1692, p. 29.

A la fin du mois d'août 1543, les Français et les Turcs positionnèrent leur artillerie devant le fossé du Château, face au front bastionné d'André Bergante, sur les conseils de Bertin Boyer désireux de miner la place mais « *qui ne se pouvait miner pour estre située sur un rocher très haut* » (fig. 144).



**Figure 144** : Siège du Château après la prise de la Ville, avec une batterie de canons placée devant le front bastionné d'André Bergante. Détail de la vue de Belleforest - Dubouchage 03FI01223 (cl. E. Guilloteau).

Jean Badat précisa : « *sache que Bertin Boyer sera fait ingénieur par les Français et les Turcs pour avoir établi leur artillerie* ». Le dimanche 26 août, les ennemis rassemblèrent leurs moyens pour bombarder le Château. Le mardi 28, à sept heures du matin, le bombardement commença avec trois couleuvrines, en réponse à une action menée par les assiégés. Empruntant la fausse porte de *Mal Buysson* (Saint-Victor), deux soldats armés d'une grenade sortirent du Château pour mettre le feu à la « *montagne* » de foin et de paille masquant les retranchements ennemis. La nuit suivante, les Turcs reconstruisirent leurs bastions et tranchées avec de grandes pièces de bois d'arbres et de rameaux de vigne. Le jeudi 30, une batterie fut installée « *sous le Mont Boron pour battre une plate-forme, construite en bois par un menuisier* », causant « *de grands dommages à l'ennemi qui se trouvait à Saint-Jean* ». De cet endroit, les assiégeants bombardèrent la Tour Royale du Donjon où « *il y avait 25 à 30 arquebusiers qui surplombant leurs défenses et leurs tranchées causaient de grandes pertes* ». Le dimanche 2 septembre, les tirs furent nourris de part et d'autre, par « *force arquebusades* ». Le mardi 4, avec six canons et trois couleuvrines, commença le bombardement contre la Tour du bourreau où se trouvaient la poudre et les munitions. Le mercredi 5 septembre, l'ennemi délaissa le Donjon pour « *battre le boulevard Malebouche (Saint-Charles) et la porte au droit du pont dudit Château* ». Cinq pièces d'artillerie furent utilisées « *contre lesquelles les*

défenseurs [du Château] se protég[èr]ent le plus diligemment possible en remplissant ledit boulevard de terre et l'en recouvrant ». Le tir des canons se renforça jusqu'à une heure du matin. Le jeudi 6 à l'aube, le bombardement recommença avec sept gros canons et deux basilics tirant des boulets de 120 livres. « Ce jour-là on tira deux cent soixante-sept coups de canon bien comptés ». Mais les assiégeants rencontrèrent des difficultés « à forcer cette place, où les coups de canon ne faisoient que blanchir » et « voiant qu'ils passaient leur temps inutilement devant une boete à cailloux & d'ailleurs sentant les approches d'Alfonse d'Avalos qui venait au secours de la part de l'empereur, ils levèrent honteusement le siège ». En souvenir de cette victoire, P. Gioffredo précisa : « Le duc Charles fit frapper à Nice des monnaies d'argent qui d'un côté portaient son visage avec « *Carolus secundus dux Sabaudiae* » et de l'autre « *Nic. A Turc. Et Gall. Obs. 1543* »<sup>486</sup>.

Ce résumé succinct aborde rapidement le nouvel art du siège<sup>487</sup>, avec l'emploi de l'artillerie. Contemporain des événements, Pierre Lambert a détaillé dans ses mémoires l'armement utilisé par les assiégeants, comprenant principalement :

- 3 couleuvrines de 22 palmes de long (2,70 m environ), utilisant des munitions de demi canon<sup>488</sup> ;
- 7 gros canons ;
- 2 basilics tirant des boulets de 120 livres (60 kg)<sup>489</sup> ;
- diverses arquebuses.

Conservée au Musée des Invalides, une grande couleuvrine fondue sous le règne de François I<sup>er</sup> donne un aperçu concret de cette pièce d'artillerie, tout en accréditant les données techniques énoncées par Pierre Lambert (**fig. 145**).

---

<sup>486</sup> Gioffredo 2007, vol. 3, p. 120. Il s'agissait en fait de monnaies obsidionales frappées durant le siège. Cf. Volume II – annexes : 2.5.2.10 Monnaies et médailles obsidionales, p. 232.

<sup>487</sup> On peut se reporter à l'ouvrage Prouteau, Crouy, Faucherre 2011, notamment aux articles de Franck Viltart, p. 99-103, Pieter Martens, p. 119-142 et Pascal Briost, p. 143-154 et au traité d'artillerie de Sertenas 1561.

<sup>488</sup> Le calibre d'un demi-canon correspondait à des boulets de 24 livres, soit de 11 kg environ. « *Les couleuvrines, plus longues et donc plus pesantes, à calibre égal, que les canons, étaient considérées comme des pièces ayant de meilleures performances, plus résistantes et de plus longue portée* » (Crouy-Chanel 2010, p.114).

<sup>489</sup> « *Le plus gros des canons qui porte jusqu'à 160 livres de balle, mais il n'est plus en service. Hanzelet l'appelle double couleuvrine, et lui donne 26 calibres de long et 28 livres de balle* » (Furetière 1690, vol. 1, p. 236).





**Figure 145** : Grande couleuvrine aux armes de François I<sup>er</sup> (longueur 2,80 m, calibre 140 mm, poids 1782 kg). Elle tirait des boulets en fonte de 9 kg (N° inventaire N.81) (cl. E. Guilloteau).

Malheureusement, ce dernier n'a pas été aussi prolixe pour l'armement utilisé par les assiégés. Il l'a seulement évoqué de manière générale, livrant quelques anecdotes : « *le 11 août, après avoir réussi plusieurs bons coups, le pauvre Colin Virello, fort bon canonnier en poste au Château, sur ladite tour Saint-Elme, fut projeté hors de la tour par l'explosion de son canon. Avec lui mourut un petit garçon esclave, du coup que la culasse dudit canon lui donna au milieu de la poitrine* »<sup>490</sup>. Il a également donné les noms des 22 maîtres canonniers, des maîtres des forges et des aides pour faire la poudre.

Quatre inventaires réalisés entre 1519 et 1530<sup>491</sup> listent l'artillerie existante au Château dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle : des grosses et moyennes bombardes en fer ou en bronze, des grands et petits mortiers en fer, des couleuvrines à main en métal, des couleuvrines en bronze sur

---

<sup>490</sup> Bouiron dir., PCR 2008, vol. 1, p. 337 et Barelli dir. 2010, p. 253.

<sup>491</sup> AD06, Ni Mazzo 5-3, inventaires des 13 et 17 octobre 1519 (non transcrits), 12 août 1521 (transcrit par Caïs de Pierlas, Cf. Volume II – annexes : p. 41-44), 13 décembre 1530 (rayé et corrigé 1516, mais strictement identique à celui de 1521), un autre inventaire du 13 décembre 1530 différent du précédent.

arquebuse, des petites couleuvrines en fer, des arquebuses, des faucons<sup>492</sup> dont certains sur arquebuse *affustés* sur chevalet, des canons (calibres non mentionnés). Toutefois, ce catalogue n'est probablement pas représentatif des différents tubes utilisés lors du siège, une quinzaine d'années plus tard. Néanmoins, l'armement devait globalement être similaire entre les belligérants, bien que les pièces furent nécessairement plus légères du côté d'une armée en campagne.

Le récit du siège permet également de relever un défaut important dans la conception des boulevards massifs conçus en 1516. Lorsque les Turcs installèrent leur batterie à proximité du front nord, les tirs de canon ne furent en réalité qu'unilatéraux, les assiégeants essayant uniquement des tirs d'arquebuse. Ce constat renvoie à la remarque judicieuse d'Hervé Barelli : « *la principale faiblesse des énormes boulevards gardant le plateau supérieur vers le nord, conçus pour abriter de l'artillerie tirant au loin, la largeur même de leurs embrasures ne permettait pas de bombarder un ennemi établi à leurs pieds* »<sup>493</sup>, et à l'observation du capitaine Caresana lors de son inspection des fortifications en 1558 : « *sur le terre-plein, les défenses sont construites de telle manière que les canons, positionnés trop bas par rapport aux parapets, ne peuvent toucher que des ennemis lointains* »<sup>494</sup>. Caresana reconnut néanmoins la qualité de l'ouvrage d'André Bergante, pouvant sans conteste résister à un tir d'artillerie soutenu. Pourtant selon lui, sa masse même constituait une faille majeure : dans le cas d'une destruction partielle de la courtine, le poids considérable de la maçonnerie emporterait l'ensemble. Toujours selon Caresana, ce risque était aggravé par la contre-mine en cours d'achèvement entre les tours Saint-Charles et Saint-Paul, fragilisant davantage encore les fondations<sup>495</sup>.

Le document de ce capitaine savoyard fait également référence au fossé devant protéger les abords du front bastionné. Creusé sur une longue période par terrassements successifs, celui-ci devait s'achever peu de temps après la rédaction de ce texte de 1558. Il fut ainsi fait mention en 1542 de pierres hissées hors du fossé lors de la construction du cavalier Saint-Paul. Puis du 3 au 11 avril 1543, des *picquepierres*, ou *perriers*, purent poursuivre le creusement du fossé après que des femmes aient retiré une grande quantité de terre les empêchant d'y travailler. En mai 1544, 153 femmes et enfants ont été employés à sa vidange<sup>496</sup>. Enfin un rapport de Jean Langosco de

---

<sup>492</sup> « *Espèce de canon qui a trois pouces de diamètre et qui porte une livre et demi de balle* » (Furetière 1690, vol. 2). « *Pièce d'artillerie de petit calibre qui se place entre la couleuvrine moyenne et l'arquebuse à croc. Canon de 100 kg, tirant un boulet de 500 à 530 g* ». (Gay, Stein 1887-1928, vol. 1, p. 77 et 693). « *Pièce d'artillerie légère tirant des boulets de 1 à 2 livres* » (Crouy-Chanel 2010, p. 115-116).

<sup>493</sup> PCR 2008, note p. 339.

<sup>494</sup> Candido 2003, p. 139. Segre 1808, p. 122.

<sup>495</sup> Bibliothèque Royale de Turin. Carteggio e memorie, II, Giuseppe Caresana au duc, Verceil, 10 novembre 1558. Candido 2003, p. 139, p. 146 note 55.

<sup>496</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/32 n°4, fol. 52 et n°5, fol. 5-13v, fol. 20v. Cf. Volume II – annexes : p. 64-66.

Stroppiana de 1555 indique que le fossé, non encore achevé, a été conçu et réalisé intelligemment. Ses dimensions sont également précisées : quarante pieds de largeur et de profondeur<sup>497</sup> (11 m environ).

### 2.3.2 Les autres aménagements du front nord entre 1548 et 1555

A partir de 1548, d'autres travaux sont venus compléter le système défensif du front nord. Entre les boulevards Saint-Charles et Saint-Paul, l'aménagement de magasins et leur recouvrement par une plate-forme ont amélioré notablement la défense et la logistique de la place. Vers l'ouest, entre Saint-Charles et Saint-Victor, une série d'arcades non couvertes s'appuyant sur la face interne de la muraille du XV<sup>e</sup> siècle complétaient l'ensemble et offraient un nouvel accès au donjon. Gioffredo a lui-même constaté et rapporté une inscription gravée dans le marbre indiquant que celles-ci furent réalisées sous le commandement de Paul Siméon de Balbs, gouverneur de la place<sup>498</sup>. Le document de Gioffredo ne précise nullement le nom du maître d'œuvre, ce qui n'empêcha pas Durante, et après lui Thévenon, de s'y référer pour désigner Amédée Besten<sup>499</sup>. Par ailleurs, le texte décrit des bâtiments très solides, faits de pierres de taille<sup>500</sup>.

En 1555, un autre chantier de moindre importance a clôturé ces transformations, avec le déplacement d'une section de la courtine orientale afin de faciliter l'accès au boulevard Saint-Paul.

#### *Les magasins et la plate-forme*

Une plate-forme d'artillerie a été construite au-dessus de 6 magasins appuyés contre l'enceinte médiévale et à la tour Rochette. En juin 1548, le paiement de journées de travail dues à des « massons et manœuvres ou rolle »<sup>501</sup> ayant préparé de la chaux pour « la fabricque de ce chasteau » pourrait concerner cet important chantier. Le même mois, le *taborin*<sup>502</sup> Johannet Tadde reçut une rémunération pour sa peine durant un mois « a serv[ir] a resoner les femmes et manœuvres qu'ont travaillé a la fabricque de ce chasteau »<sup>503</sup>.

Sur le plan de Balduino, les entrepôts concernés ont été légendés d'est en ouest : « **f** » magasins de la forge (avec la présence d'une citerne) ; « **g** » magasin des provisions de bois ; « **h** » magasin des balles de l'artillerie ; « **i** » magasin des bois de l'artillerie ; « **l** » magasin des réserves de la fabrique (**fig. 146**). Chaque magasin y est représenté avec son entrée indépendante, ouverte au

---

<sup>497</sup> Candido 2003 p. 136-137. AsT, Lettere particolari, Lettre de Jean Stroppiana au duc, Château de Nice, 22 septembre 1555.

<sup>498</sup> Gioffredo 2007, t.3, p. 174. Cf. Volume II – annexes : 2.3 Les épigraphes, p. 75-76.

<sup>499</sup> Durante 1823-1824, t. 2, p. 324. Thévenon 1999, p. 177.

<sup>500</sup> « (...) tutti fatti a pietre quadre e di fortissima struttura (...) ». Gioffredo 1839, vol. 5, p. 323.

<sup>501</sup> « Rolle » désignait des personnes de même condition, ici du même rang que les manœuvres (Furetière 1690, p. 342).

<sup>502</sup> Tambour (Furetière 1690, p. 395).

<sup>503</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/33 n° 8, fol. 63-63v. Cf. Volume II – annexes : p. 71.

sud. Seul l'un des magasins **f** possédait un passage supplémentaire le reliant à la tour *Rochette*. En 1553, des conduites en fer blanc ont été aménagées pour l'acheminement de l'eau<sup>504</sup>.

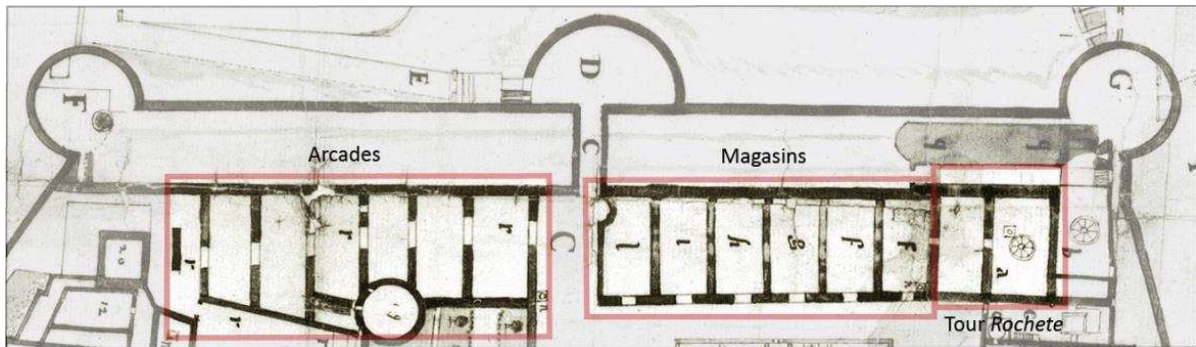


Figure 146 : Figuration des arcades et des magasins sur le plan de Balduino (cl. BNF).

L'ingénieur Niquet a consigné dans son mémoire « 9 grandes voûtes qui sont dans la courtine (28,31) »<sup>505</sup>, incluant sans les nommer la tour *Rochette* et le moulin à poudre situé à l'extrémité orientale et légendé **b** sur le plan de Balduino.

Tracées à l'encre sur un plan de l'ingénieur La Berrie de 1692<sup>506</sup>, des ouvertures permettaient une communication entre les différents magasins, formant ainsi deux îlots de trois magasins communiquant entre eux : **f-f-g** et **h-i-l**. Deux escaliers dessinés au crayon dans les magasins **l** et **f**, menant probablement à un étage ou à des greniers (**fig. 147**), pourraient renvoyer à l'observation de Niquet écrite en 1691 : « on accommode (...) les voûtes pour servir ou de magasins ou de logements ». Ces voûtes devaient « recevoir dans les bas tous les affûts d'artillerie et dans les hauts la plupart des munitions, ou des soldats suivant le marché et les dessins ci-devant envoyés »<sup>507</sup>. Sur ce plan, les magasins présentent des dimensions similaires : 13,70 m de longueur et 6,80 m de largeur environ.

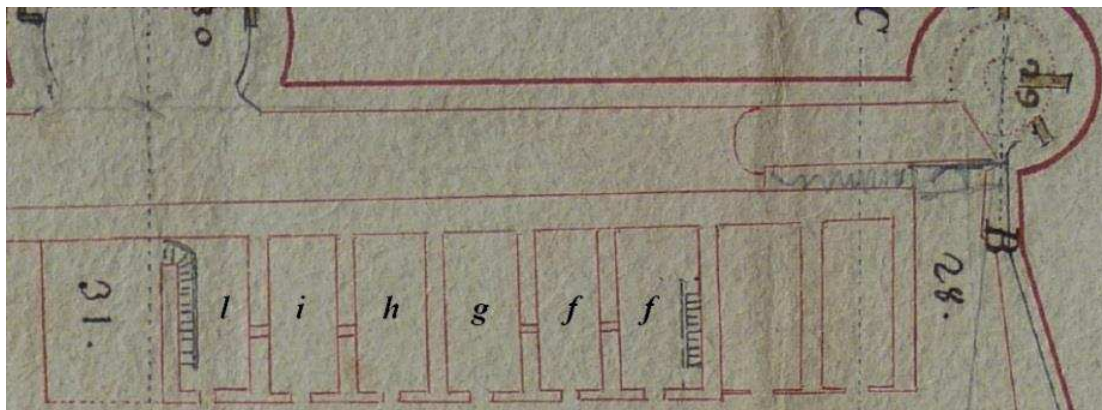


Figure 147 : Détail du plan de La Berrie, avec des passages entre les magasins, et des escaliers en **f** et **l** (cl. E. Guilloteau).

<sup>504</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/33 n° 10, fol. 242 : « 18 feuilles de tolle soit fer blanc pour fere neufz bourneaux aux arcades de la platteforme ». (« bourneaux » vient de « bournel » : conduite d'eau (Godefroy 1990, p. 70)).

<sup>505</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, 1691, mémoire Niquet, fol. 2. Cf. Volume II – annexes : p. 87.

<sup>506</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 7, 1692, La Berrie. Les mêmes détails se retrouvent sur un plan Anonyme. Cartes et plans J 10 C 1096, Anonyme, vers 1691 (réutilisé en 1705).

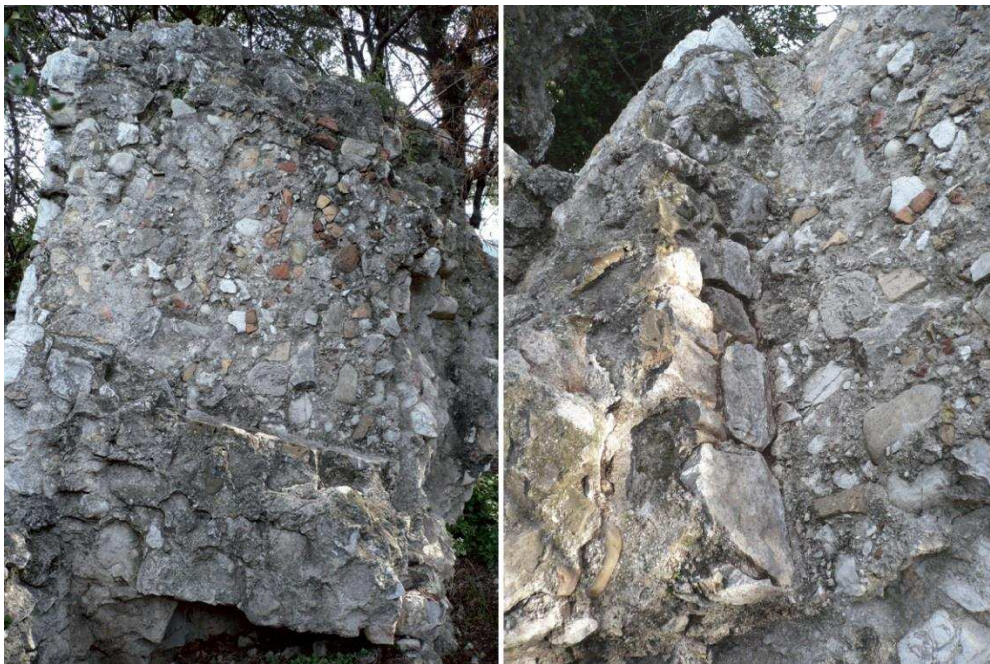
<sup>507</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, 1691, mémoire Niquet, § 1. Cf. Volume II – annexes : p. 87.



Le dessus de cet ensemble monumental terrassé pour servir de plate-forme d'artillerie possédait une surface de 800 m<sup>2</sup> environ, soit 47 m de long (66 m en prenant en compte la tour *Rochette*) pour 17 m de large<sup>508</sup>. Cette largeur permettait de manœuvrer aisément les canons.

D'une hauteur légèrement supérieure, la partie haute de la muraille du XV<sup>e</sup> siècle (8,30 m environ) servait de parapet à la plate-forme, comme le montrent les vues d'Ercole Negro et de Francisco de Holanda. En 1691, Niquet souhaita mettre « à preuve » la totalité du parapet de l'ancienne muraille, en l'épaississant de 2 pieds (65 cm) et en le rehaussant de 6 pieds (1,95 m), mais le profil de l'ingénieur Du But de 1696<sup>509</sup> semble infirmer l'exécution de ces travaux. Ce dernier représenta en effet un parapet d'une hauteur improbable de 1 m environ, laissant supposer celle des magasins hors tout à 7,30 m environ. Toutefois l'ingénieur ne dessinant pas la base des magasins, on ne peut en estimer la hauteur réelle.

A proximité immédiate des vestiges de la muraille du XV<sup>e</sup> siècle et de la tour *Rochette* subsiste un élément probable de la terrasse (**fig. 148**). Basculé du nord vers le sud, il présente un appareil fait de tout-venant, de briques et de blocs en réemploi. Un espace de circulation est délimité par les restes d'un parapet large de 0,80 m qui, d'après le sens du basculement, correspondrait à celui de la partie sud de la plate-forme, situé à l'intérieur de la place. Les profils précités de Niquet et de Du But représentent en effet le parapet extérieur avec une épaisseur de 2,50 m ou 2,90 m.



**Figure 148** : Vestige de la plate-forme située au-dessus des magasins (cl. E. Guilloteau).

Derrière le rempart du XV<sup>e</sup> siècle, la tour *Rochette* et les magasins s'organisaient en plates-formes haute et basse pour doubler la défense du front nord.

---

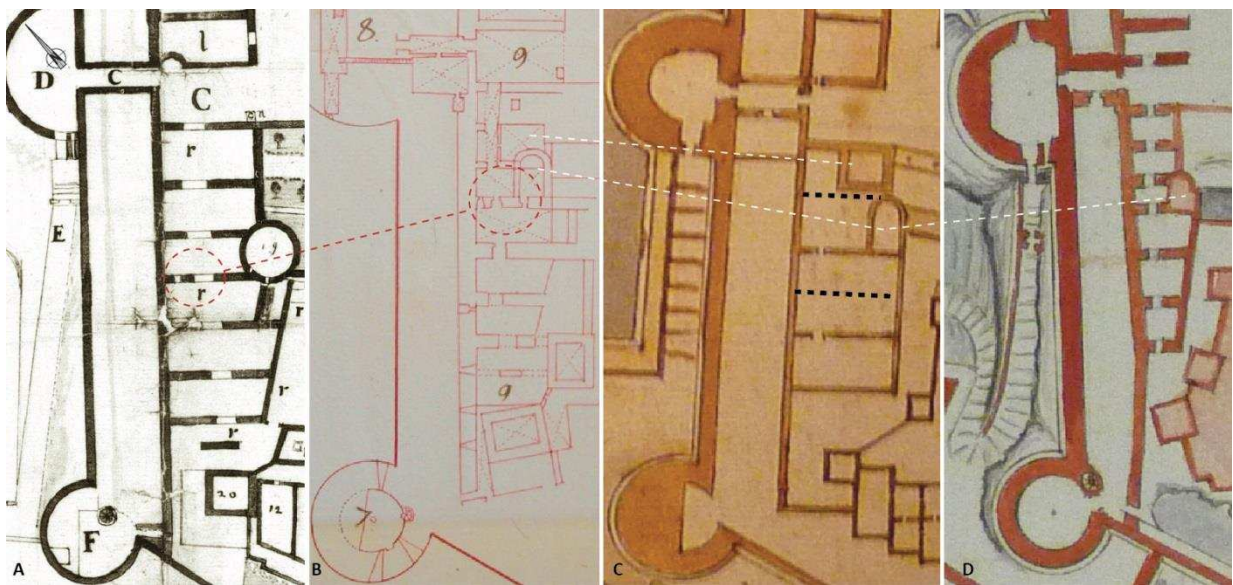
<sup>508</sup> Surperficie calculée à partir des plans cités dans le texte.

<sup>509</sup> AsT, *Materie Militari, Intendenza Generale, Fabbriche e Fortificazione*, 19-6, «*Plans des casernes proposées à faire sur les grande et petite terrasses du Château de Nice* », Du But, 1696.

**Le chemin sous arcades, nouvel accès au « donjon »**

Vers l'ouest, dans le prolongement des magasins, des arcades non couvertes ont également été édifiées contre la muraille du XV<sup>e</sup> siècle. Elles permettaient de contrôler l'accès à une nouvelle porte percée dans la première enceinte du donjon (**fig. 153**).

Sur son plan, Baldoino a représenté 6 espaces, soit 7 murs de refend percés chacun d'une ouverture, mais ce nombre varie suivant les représentations : quatre sur celles d'Ercole Negro, Morello et Du But (soit 5 arcs en enfilade), deux sur celle de Varin La Marche et 6 sur celles de Carlo Vanello et d'Astier<sup>510</sup>. Ces différences pourraient indiquer des cloisonnements plus ou moins importants entre les sas, expliquant leur absence sur certains tracés. La comparaison des plans permet toutefois de montrer une certaine réalité par l'analyse des détails similaires (**fig. 149**).



**Figure 149** : Représentations en plan des arcades conduisant au donjon : (A) Baldoino – vers 1620 ; (B) Lozières d'Astier – 1706 ; (C) Carlo Morello – 1656 ; (D) Carlo Vanello – vers 1590 (DAO E. Guilloteau).

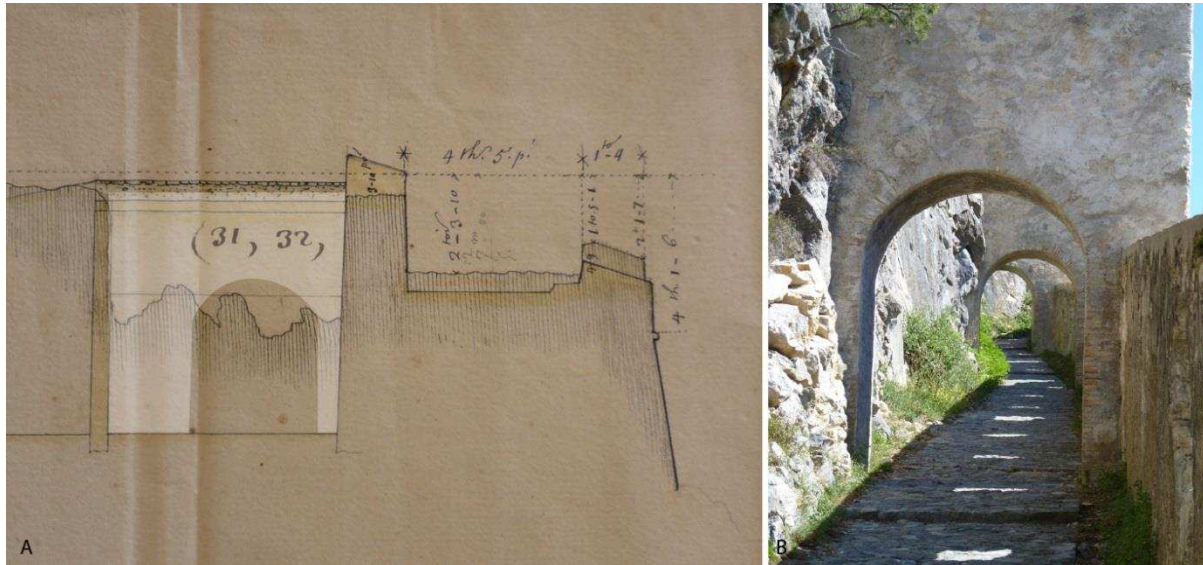
Sur les deux premiers plans (**fig. 149 (A, B)**), une petite ouverture supplémentaire apparaît au nord entre les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> espaces, pouvant correspondre à une embrasure de tir défendant l'accès, ou à une porte piétonnière. Contre le même mur, un bâtiment est accolé au sud : circulaire sur le plan de Baldoino (A) et en fer à cheval sur les autres tracés (B, C, D). Il s'agit en réalité de la Tour Grosse. Appuyé contre celle-ci sur les dessins (B) et (C), à l'est, un bâtiment de forme carrée a longtemps été assimilé à la Tour Grosse, mais correspondrait plutôt au corps de garde mentionné par Gioffredo<sup>511</sup>, déjà évoqué, contrôlant l'accès au plateau supérieur et au passage sous les arcades. Le dernier mur de refend s'ouvre enfin vers l'extérieur sur un petit mur d'arrêt, permettant de couvrir cet accès et de ralentir toute attaque (**fig. 149 (A, B)**).

<sup>510</sup> SHD Vincennes, Varin La Marche, atlas 110, pl. 56 ; Carlo Vanello, atlas Savoie et Piémont, 4.5 E 1 164, pl. XI ; Lozières d'Astier GR 1A1973, pièce 98.

<sup>511</sup> Gioffredo 2008, vol. 2, p. 413.



En 1691, Niquet a décrit ce secteur : « Pour ce qui est de l'autre partie (31, 32) de ce haut rempart, le gros mur est de même qu'à la première [secteur des magasins], il est de même un peu plus élevé, mais il n'a pas de voûtes. Les quatre espaces qui paraissent sur le flan séparés par des murs sont encore pleins de ruines (fig. 150 (A)). Il y a apparence que ces murs sont fondés sur le roc beaucoup moins bas que ceux des voûtes ; en ce cas pour en faire des souterrains pareils à ceux de l'autre côté, il faudra démolir ces murs et enlever le roc du dessous »<sup>512</sup>.



**Figure 150 :** (A) Profil au niveau des arcades ruinées (31, 32), avec en blanc notre restitution d'un passage sous arcades. (B) Exemple d'un chemin sous arcades, conduisant ici à la citadelle d'Entrevaux (cl. E. Guilloteau).

Dans son projet, l'ingénieur Niquet souhaitait créer une plate-forme au-dessus des arcades, accessible par une rampe permettant d'y monter l'artillerie. En 1693, Vauban préconisa également de voûter l'ensemble, mais sans creuser le rocher, ni édifier de rampe. Il désirait uniquement créer de nouveaux souterrains à preuve, en tirant profit des quatre parties d'arcades encore en place : « Voûter les quatre parties de cette courtine qui entre dans le donjon en suite de ladite plate-forme » - celle des magasins – « pour en faire autant de souterrains sûrs et à preuve (...) chaper les voûtes de ciment et les terrasser au-dessus de 3 à 4 pieds d'épaisseur »<sup>513</sup>.

### **L'élargissement du boulevard Saint-Paul près du moulin à poudre**

La rémunération de manœuvres ayant travaillé en septembre 1555 « au dehors de la muraille pres et tirant au belluard de Saint Paul a fere une muraille sur une arcade pour découvrir et tourner mieulx a l'aise »<sup>514</sup> explique la réalisation d'une vue de l'est du château montrant une partie de la courtine sur voûte près de Saint-Paul (fig. 151).

<sup>512</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, 1691, mémoire Niquet, §19. Cf. Volume II – annexes : p. 95.

<sup>513</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 9, 1693, mémoire de Vauban, §29. Cf. Volume II – annexes : p. 133.

<sup>514</sup> AD06 Nizza Archives camérales 52/33 n° 10, fol. 322. Cf. Volume II – annexes : p. 73.

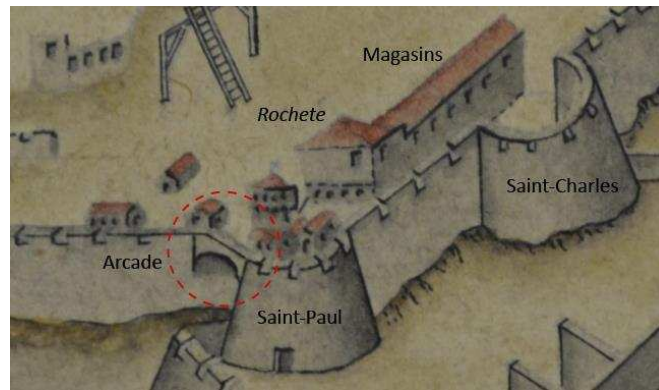


Figure 151 : Nouvelle muraille sur voûte au niveau du boulevard Saint-Paul (cl. E. Guilloteau).

Ces travaux d'élargissement sont intervenus après l'édification du cavalier en 1542 et celle d'un bâtiment existant depuis au moins 1543, adossé à l'est de la tour Rochette et abritant le moulin à poudre<sup>515</sup> (noté **b** sur le plan de Baldoïno). Ces ouvrages ont dû probablement réduire le passage menant vers le boulevard Saint-Paul au niveau de la courtine orientale. Toutefois, la nécessité de repousser la courtine vers l'est se heurta à l'abrupt rocheux et exigea la construction d'une arcade pour soutenir la nouvelle muraille au-dessus du vide. Les plans géométraux illustrent ces changements par une ligne brisée, au niveau de la jonction avec le boulevard Saint-Paul. Notre reprise du tracé de Baldoïno met en évidence cet élargissement, et représente clairement ce secteur regroupant la fonderie, la forge et le moulin à poudre (fig. 152 et 153).

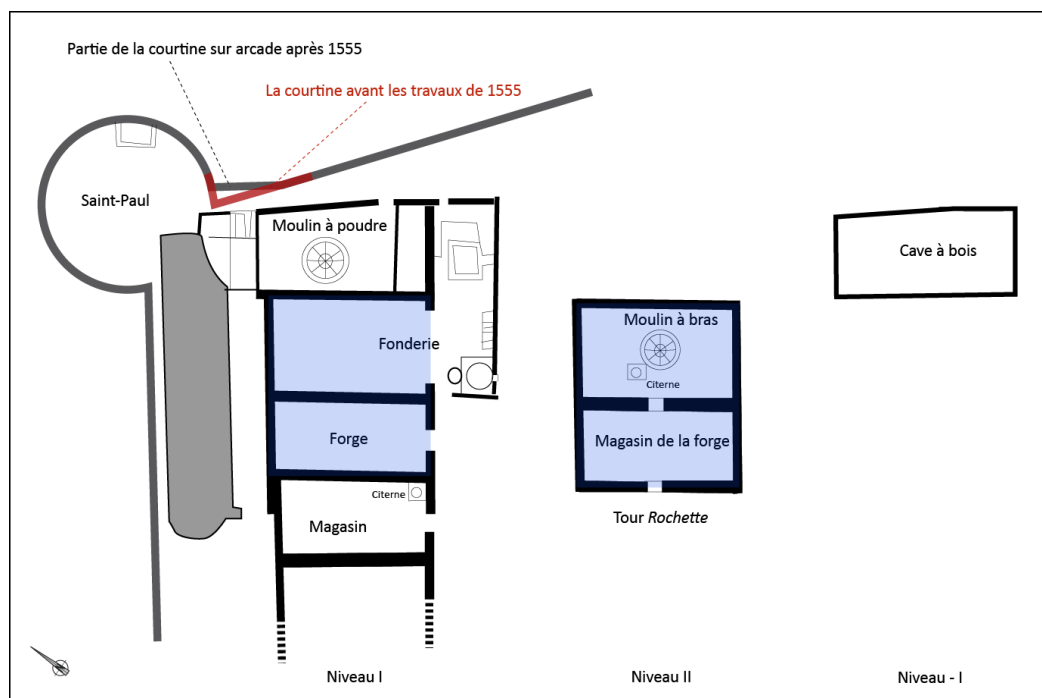


Figure 152 : Secteur du boulevard Saint-Paul avec la modification du tracé de la courtine, et secteur de la tour Rochette avec les différents ateliers (DAO, d'après Baldoïno, E. Guilloteau).

<sup>515</sup> « Pour quarante journées de mullet employé au moulin de la pouldre ». AD06, 52/32, vol. 5, fol. 67v, novembre 1543.



Cet ensemble s'organisait sur trois niveaux à proximité et à l'intérieur de la tour *Rochette*. Selon le référencement noté sur le plan de Balduino, la forge et la fonderie ont été installées dans la tour *Rochette* au début du XVII<sup>e</sup> siècle. La fonderie occupait également un bâtiment annexe (**fig. 152**), et était surmontée d'un moulin à bras proche du puits d'une citerne. La forge possédait un magasin au niveau supérieur<sup>516</sup>. Le moulin à poudre accolé sur la face orientale de la tour était situé au même niveau que la fonderie, mais sans accès direct, et possédait une cave à bois. Ce niveau inférieur se retrouve d'ailleurs sur le plan de Lozières d'Astier<sup>517</sup>.

Sur la face occidentale de la tour, nous retrouvons les magasins s'étendant vers l'ouest.

---

<sup>516</sup> Sur le plan de Balduino, on peut lire sur le niveau 1 de la retombe : « **c** : fonderie » et « **d** : forge ». Sur le niveau 2 : « **a** : moulins à main » avec les symboles d'un moulin et d'une citerne, utilisés par Balduino à d'autres endroits sur le plan, et « **e** : magasin de la forge ». Le « **e** » n'apparaît que sur les renvois des légendes en marge du plan, mais la suite logique du référencement le situe nécessairement au-dessus de la salle « **d** », seul endroit non référencé dans l'ensemble des magasins et de la tour *Rochette*.

<sup>517</sup> SHD Vincennes, GRA 1 1973, pièce 98. Cf. Volume II – annexes : 3. Inventaire de l'iconographie, p. 285 (157).



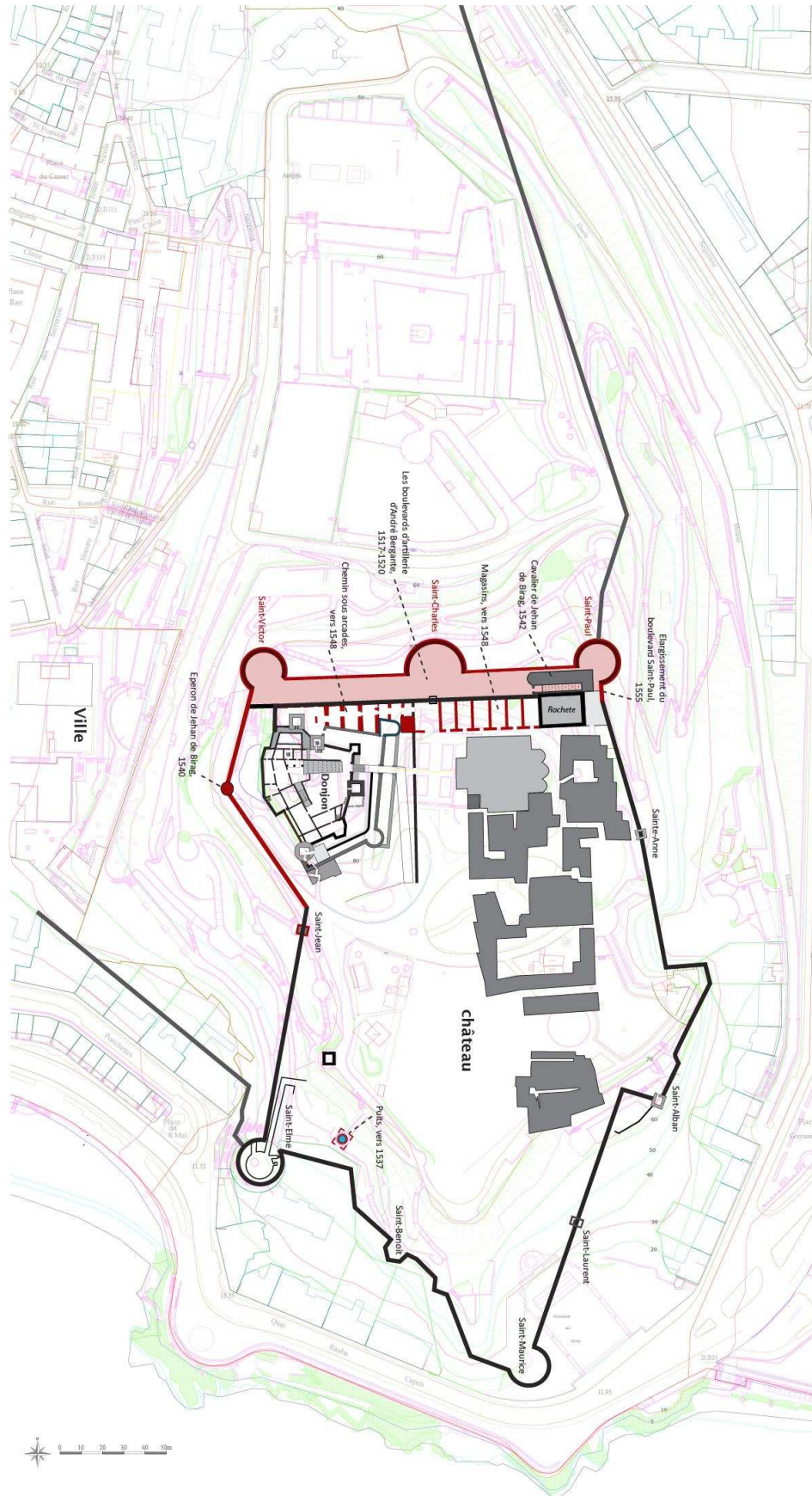


Figure 153 : Évolution des fortifications du Château dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (DAO E. Guilloteau).





## **3<sup>ème</sup> partie**

La fortification bastionnée  
et les différents aspects du travail des ingénieurs



## 1. FORTIFICATION « A LA MODERNE » SUR LA COTE ET AUX FRONTIERES DU COMTE DE NICE

---

### 1.1 Aux frontières du comté...

Même si la fortification angulaire apparut en Italie dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les bastions et les citadelles ne se diffusèrent dans la péninsule italienne et en Europe que dans le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait alors d'un système novateur de fortifications calculées et conçues pour résister plus longtemps à l'artillerie et « *tenir toujours l'ennemi éloigné* »<sup>518</sup>.

La principale caractéristique de la fortification « à la moderne » ou du « *tracé italien* »<sup>519</sup> fut l'adjonction des bastions<sup>520</sup>, une innovation ayant permis de supprimer l'angle mort dans les ouvrages de flanquement. Contrairement aux anciennes tours rondes, ces ouvrages en saillie aux parements obliques permettaient un feu croisé ne laissant aucun espace couvert à l'ennemi. Les bastions autorisaient les tirs en enfilade ou « *tirs de flanc* » pour balayer les assiégeants parvenus au pied de la courtine, et empêcher les mineurs de s'attacher aux murailles. Parallèlement, les courtines furent abaissées afin que leurs pans inclinés pussent dévier les boulets de canon, et en atténuer l'impact par l'absorption d'une partie de leur énergie cinétique. Les remparts étaient constitués d'une maçonnerie en brique ou en pierre remblayée de terre, renforcée de contreforts pour les grands ouvrages<sup>521</sup> ou de murs épais pour les plus modestes.

#### 1.1.1 Dans le royaume de France

A partir de 1544, François I<sup>er</sup> commissionna l'ingénieur militaire Jean de Renaud de Saint-Rémy pour pourvoir la ville de Saint-Paul d'une fortification bastionnée moderne<sup>522</sup>. Les travaux se déroulèrent entre 1544 et 1547 et firent de la ville royale l'une des premières cités bastionnées en France. Pendant de Nice, sa fortification s'étend encore aujourd'hui sur un périmètre de près de 900 m. Les murailles sont flanquées par des bastions à orillons, à flancs droits, et des redents. En 1589, l'ingénieur Ascanio Vittozzi<sup>523</sup> dessina le plan des fortifications telles qu'elles devaient être depuis 1547, et le compléta avec des projets de citadelles retranchées<sup>524</sup> (**fig. 154**).

---

<sup>518</sup> « *tenere sempre il nemico lontano* », extrait du traité de Girolamo Tomasso, *Precetti della militia moderna*, Venise, 1568 (Vérin 1993, p. 149).

<sup>519</sup> Voir Francesco Paolo Fiore : *Il « tracé italien » : origini, concezioni, problemi*, et Philippe Bragard : *La « Trace italienne ». Réflexions sur une expression infondée*. In Faucherre, Martens, Paucot dir. 2014, p. 31-36 et 49-52.

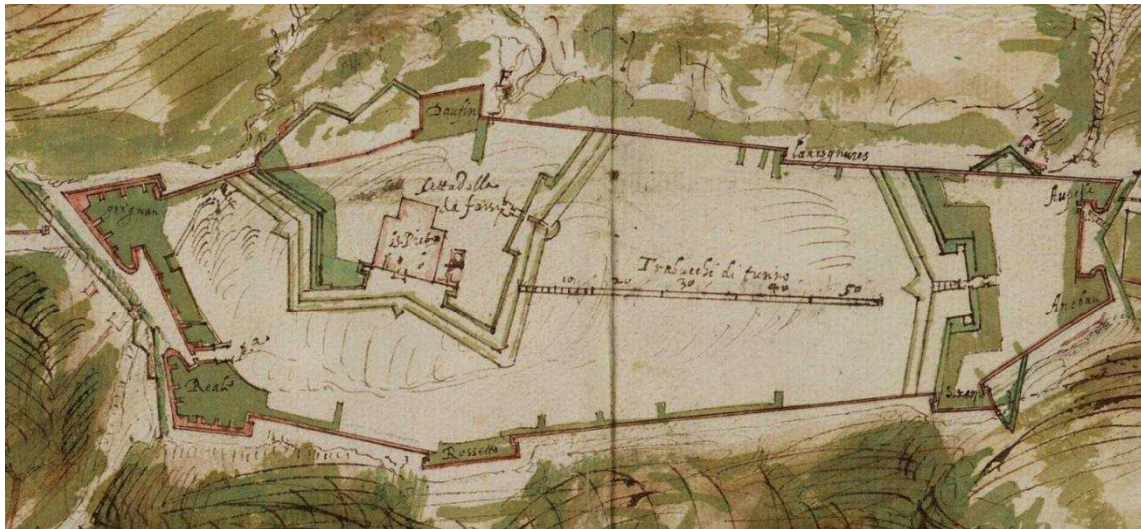
<sup>520</sup> Voir Philippe Bragard : *Bastion, genèse d'un mot*. In Faucherre, Martens, Paucot dir. 2014, p. 37-47.

<sup>521</sup> Ces murailles composites résistaient ainsi plus longtemps au feu de l'artillerie.

<sup>522</sup> Corvisier 2012, p. 177-191. L'auteur démontre que l'ingénieur des fortifications de Saint-Paul-de-Vence fut bien Jean de Renaud de Saint-Rémy et non François Mandon de Saint-Rémy, comme cela a été rapporté par de nombreux historiens depuis Edmond Blanc en 1876.

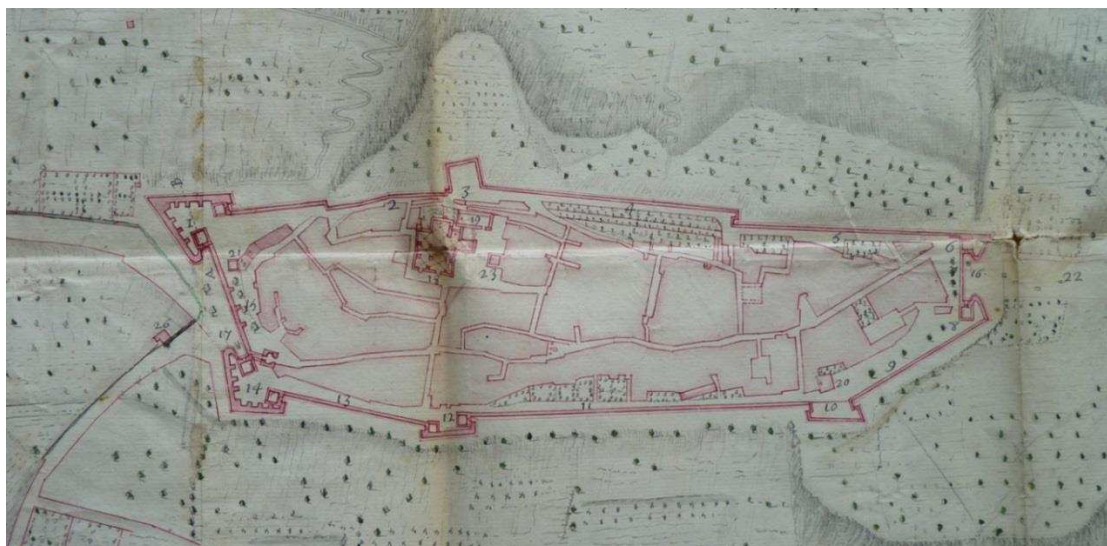
<sup>523</sup> Cet ingénieur fut actif à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, en même temps que les ingénieurs Ercole Negro di Sanfront, Gabrio Busca et Carlo Vanello (Viglino Davico dir. 2005, p. 299 à 411).

<sup>524</sup> Viglino Davico dir. 2005, p. 338. Corvisier 2012, p. 179.



**Figure 154** : Fortifications de Saint-Paul par Ascanio Vitozzi, telles qu'elles paraissent en 1589 (tracées en rouge), avec des projets d'amélioration en vert clair et vert foncé (cl. AsT).

En novembre 1700, Vauban évoqua dans un mémoire<sup>525</sup> le fait que François I<sup>er</sup> utilisa cette innovation militaire lors de la neuvième guerre d'Italie, peu de temps après la bataille de Cérisoles. Cet ingénieur a sans doute résumé le mieux les travaux de fortification de cette place : « ce grand Prince l'ayant jugée nécessaire à la sûreté de cette frontière pour lors faible et peu armée, elle fut bâtie sur un très mauvais dessin, car il fallut pour l'exécuter abattre plus de la moitié des maisons de la ville, et avancer la place sous un commandement dont il fallait se reculer au lieu de s'en approcher. L'art de fortifier à la moderne étant dans sa première enfance sans règle certaine, ses productions en devaient être fort imparfaites, aussi l'ont-elles été dans le dessin de cette place qui fut aussi grossièrement conçu qu'exécuté. Elle est située sur une petite hauteur par rapport à une beaucoup plus grande qui la commande » (**fig. 155**).



**Figure 155** : Plan de Saint-Paul accompagnant le mémoire de Vauban, en 1700 (cl. E. Guilloteau).

<sup>525</sup> SHD Vincennes, 1VH2241, art.8, pièce n°1, mémoire de Vauban sur Saint-Paul daté du ~~12~~ (sic) novembre 1700.



Ainsi, la fortification relevée en plan en 1700 sous les ordres de Vauban n'aurait pas évolué depuis son édification au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

Antibes constituait l'autre place frontière importante jouxtant le comté de Nice. Entre 1550 et 1553, Henri II fit construire la tour ronde d'artillerie « *Saint-Laurent* » sur l'actuelle presqu'île Saint-Roch, face à la ville. De forme annulaire, avec un diamètre intérieur de 23 m et des murs de 4 m d'épaisseur, elle appliquait les règles de construction des *torrionne* italiens.

Pour compléter le système défensif et verrouiller l'accès au port, une seconde tour fut édifée en 1552 sur l'îlot Saint-Jaume<sup>526</sup>, mentionnée « *Tour du port* » dans l'iconographie de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>527</sup>. Bien qu'elle soit représentée avec un éperon sur plusieurs vues<sup>528</sup>, il est toutefois difficile d'en connaître la forme exacte<sup>529</sup>. Ces deux tours ont vraisemblablement été conçues à la demande de Jean de Renaud de Saint-Rémy, envoyé en 1546 sur les côtes de Provence pour rendre compte à François I<sup>er</sup> de l'état des places fortes<sup>530</sup>. Nous ne connaissons ni le concepteur de ces tours d'artillerie, ni celui du fort Carré qui enserra par la suite la tour ronde, devenue rapidement obsolète. L'hypothèse de Nicolas Faucherre selon laquelle les forts d'Antibes, de Villefranche et de Montalban auraient été l'œuvre d'un même ingénieur nous semble peu probable<sup>531</sup>. Comment expliquer en effet qu'un architecte au service du duc de Savoie et de l'Espagne ait pu ainsi participer à la défense d'un territoire ennemi pendant une période de grande tension ? De plus, la spécificité architecturale du fort Carré d'Antibes infirmerait plutôt cette proposition. Édifié entre 1565 et 1585, cet ensemble militaire était totalement atypique avec ses bastions à orillons en étoile, aux grandes faces effilées et élégantes (**fig. 156 et 157**). Cette forme singulière ne se retrouve en effet sur aucun autre ouvrage construit à proximité, durant la même période (Saint-Paul, Montalban, Villefranche, Nice).

---

<sup>526</sup> Archives Municipales d'Antibes, BB 1, Délibération du Conseil de la ville, 1552. (Catalogue d'exposition de la Médiathèque d'Antibes-Juan les Pins, 7 au 24 avril 2010, *Les remparts d'Antibes : patrimoine vivant*, p. 7).

<sup>527</sup> BNF – Estampes et photographies – Magasin de la réserve : RESERVE VE – 26 (S) – FOL. Voir aussi MFILM A – 33879 sur Gallica (reproduction en couleurs) et Archives Municipales d'Antibes, 1fi 1\_66. « *Autre plan d'Antibes. Relevé & tiré au naturel, tant la ville vieille que la neusve & le chasteau du Seigneur dicelle. Avec la nouvelle fortification que l'on y doit faire. Comme aussi celle du fort* ».

<sup>528</sup> Vue avec la mention « *Tour du port* » (voir note précédente) et vue conservée aux Archives d'État de Turin, Corte, Bibliotheca antica, Architettura Militare, vol. III, f. 31 (Viglino Davico dir. 2005, p. 337 (bas)). Le cliché haute définition en notre possession permet de voir une représentation d'une tour à éperon ou d'un bastion.

<sup>529</sup> Elle fut remplacée au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle par le grand bastion Saint-Jaume figurant sur les plans de cette période, et existant encore aujourd'hui.

<sup>530</sup> « *Considérons que n'y pourrions envoyer personne qui soyt pour mieux satisfaire a nostre désir, volupté et intentions que vous, par l'expérience et bonne intelligence que vous avez esdites fortifications* ». (Vérin 1993, p. 120 et note 103, p. 414 (B.N. coll. Dupuy, ms 273, f°73. Cité par H. Charnier, *Revue du génie militaire*. 1954, p. 39)).

<sup>531</sup> Faucherre 1996, p. 26-27. Le renvoi à la p. 16 du même ouvrage indiqué dans Buisseret 2002, p. 21, ne concerne pas le nouveau programme de fortification sur la côte provençale entre 1536-1537. Cette page ne fait en effet référence qu'à la période du XV<sup>e</sup> siècle.



Figure 156 : Fort Carré vu du sud (cl. E. Guilloteau).



Figure 157 : Fort Carré - (A) Angle flanqué du bastion sud-ouest ; (B) Le flanc, l'orillon, et la grande face nord du bastion nord-est (cl. E. Guilloteau).

Réalisée vraisemblablement vers 1590 après la prise de la ville par les troupes du duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> de Savoie, la vue perspective<sup>532</sup> pouvant être attribuée à Ascanio Vitozzi est la plus ancienne, et donc la plus proche de la date de la réalisation du fort. Elle présente en outre le projet de 4 demi-lunes, absentes sur les représentations de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup> siècle. (fig. 158).

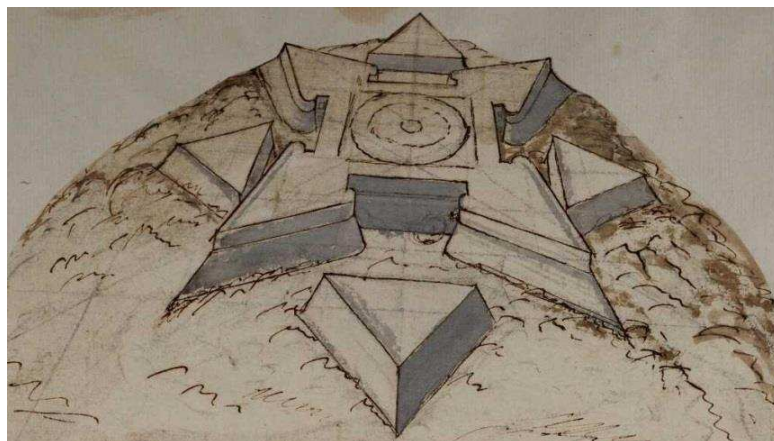


Figure 158 : Fort Carré d'Antibes de 1565-1585, avec au centre la tour d'artillerie de 1553. Vue perspective d'Ascanio Vitozzi, vers 1590 (cl. AsT).

<sup>532</sup> AsT, Biblioteca Antica, Manoscritti, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, parte su pergamena, volume III – f. 30v, Antibes, veduta prospettica del forte Carré.



Après l'édification du fort Carré, la ville d'Antibes a conservé ses anciennes fortifications médiévales en l'état. Ainsi en 1592, un dessin réalisé en l'honneur de la prise de la ville par les troupes de Savoie montrait une défense piètrement assurée par une faible muraille doublée de fascines<sup>533</sup> (fig. 159).



Figure 159 : Siège d'Antibes par les troupes savoyardes en 1590 (cl. AsT).

Dès 1589, dans une « relation » au duc de Savoie envoyée de Nice, l'ingénieur italien Vitozzi avait proposé trois projets d'enceinte urbaine fortifiée à la moderne, prévoyant une citadelle dans l'angle sud-ouest de la ville<sup>534</sup> (fig. 160).

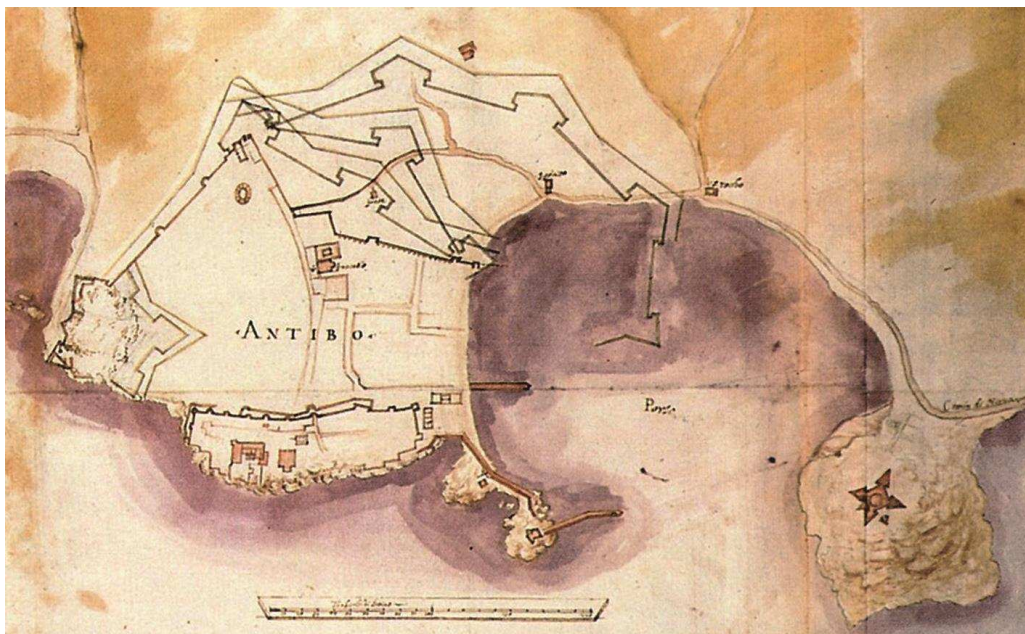


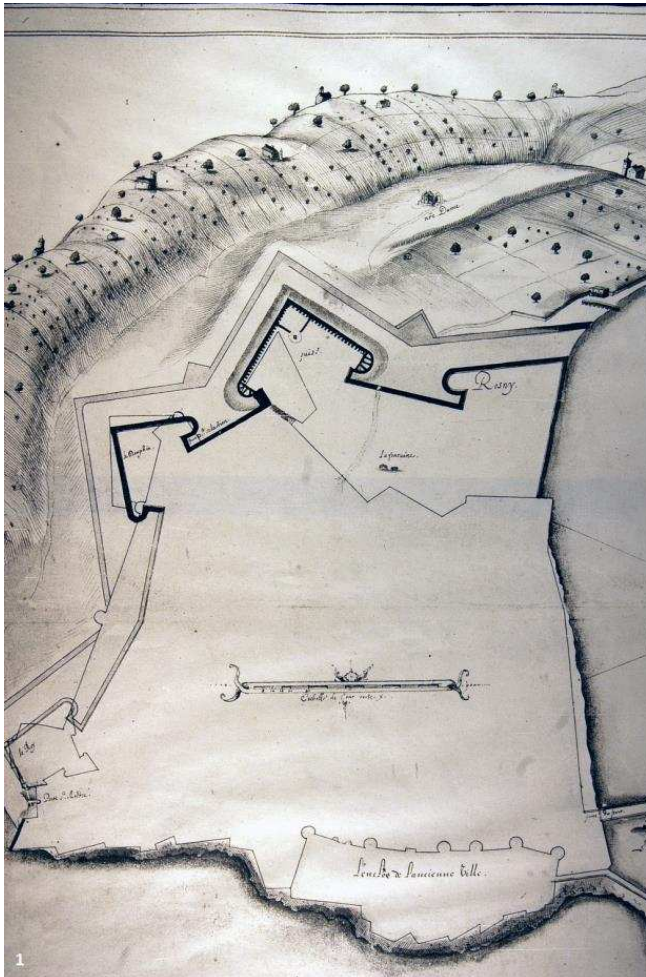
Figure 160 : Trois propositions de fortification « à la moderne » de l'enceinte urbaine d'Antibes, par Vitozzi (cl. AsT).

<sup>533</sup> AsT, Corte, Bibliotheca antica, Architettura Militare, vol. III, f. 31 (Viglino Davico dir. 2005, p. 337 (bas))

<sup>534</sup> Viglino Davico dir. 2005, p. 305, p. 314 - note 88, p. 318, p. 337 (haut, fig. 254, AsT, Bibliotheca antica, Architettura Militare, vol. III, f. 30).



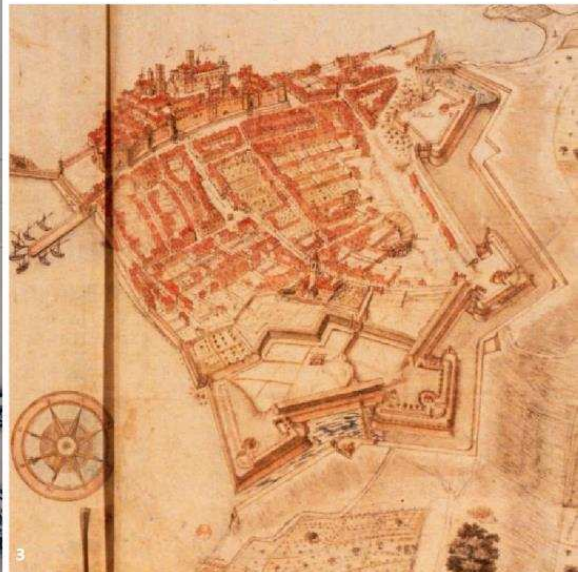
Toutefois ce ne fut qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle que la ville se dota d'une véritable enceinte bastionnée, suivant les plans de l'ingénieur Raymond de Bonnefons<sup>535</sup>. Deux vues cavalières identiques conservées respectivement au British Museum et à la BNF, ainsi qu'un plan géométral ont assurément été réalisés par le même auteur, et représentent très probablement le projet de Bonnefons. Ils sont légendés : « Autre plan d'Antibes. Relevé & tiré au naturel, tant la Ville Vieille que la neusve & le chasteau du Seigneur dicelle. Avec la nouvelle fortification que l'on y doit faire. Comme aussi celle du fort »<sup>536</sup> (fig. 161).



Archives Municipales d'Antibes 1 FI 1/63



Archives Municipales d'Antibes 1 FI 1/66



BNF - RESERVE VE - 26 (S) - FOL

**Figure 161 :** (1) Plan géométral montrant le projet de la nouvelle enceinte urbaine d'Antibes. (2) Vue cavalière du projet de la nouvelle enceinte par le même auteur que précédemment. L'original est conservé au British Museum. (3) Copie ou original ayant servi à établir le plan précédent, conservé à la BNF (cl. British Museum et BNF).

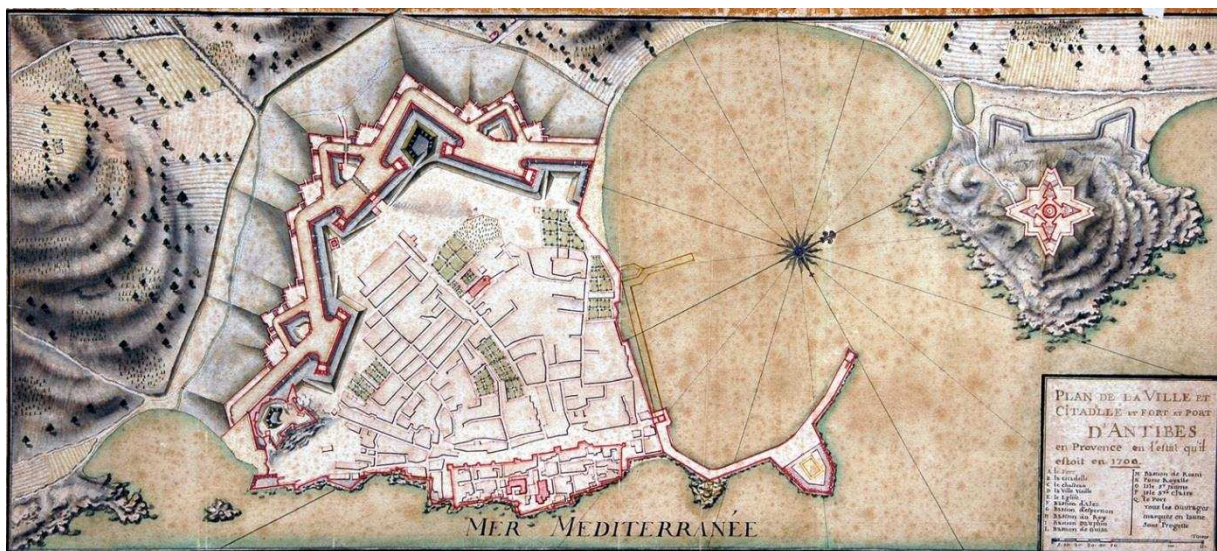
<sup>535</sup> En 1600, Raymond de Bonnefons était « ingénieur pour le roy en Provence, Dauphiné et Bresse » (Buisseret 2002, p. 56 et note 49 : Bibliothèque des Archives de la Guerre, mss 177-178, Génie, document 18).

<sup>536</sup> Archives municipales d'Antibes, 1 FI 1/63, plan avec la légende : « plan de la ville et fort d'Antibes, la ligne noire représentant le vieil dessin et la rouge le nouveau » (original conservé à Londres). BNF – Estampes et photographies – Magasin de la réserve : RESERVE VE – 26 (S) – FOL. Voir aussi MFILM A – 33879 sur Gallica (reproduction en couleurs) et Archives Municipales d'Antibes, 1fi 1\_66.



Les travaux semblent avoir débuté en 1603 par l'attribution du chantier aux enchères à la chandelle<sup>537</sup>. Suite à la mort accidentelle de Raymond de Bonnefons en 1607<sup>538</sup>, son fils Jean, ingénieur ordinaire du roi des provinces de Languedoc et de Provence, suivit la fin des travaux dont la réception fut consignée par un notaire le 21 octobre 1611<sup>539</sup>. Le tracé de l'ingénieur formait une sorte de triangle composé de deux faces côtières et d'une troisième bastionnée dirigée vers les terres. Cette dernière comportait quatre grands bastions dénommés d'est en ouest : le *bastion de Rosny*, le *bastion de Guise*, le *bastion du Roi* et le *bastion du Dauphin*. Le front face à la mer était protégé par une longue ligne brisée avec des bastions et des redents.

Les plans postérieurs à la réalisation de l'enceinte montrent un tracé similaire, mais présentant des différences avec le projet initial des bastions du Dauphin et du Roy. La grande asymétrie de leurs deux faces respectives résulte très certainement d'une adaptation rendue nécessaire pour un meilleur flanquement de ce large front. Des faces plus développées pouvaient en effet être couvertes par les flancs du bastion opposé (**fig. 162**).



**Figure 162** : Fortification d'Antibes en 1700, mais représentée conformément à tous les plans du XVII<sup>e</sup> siècle (cl. A.M. Antibes).

Située en France, au nord-ouest du comté de Nice, l'importante place de montagne d'Entreaux gardait la frontière du Royaume. Ville royale dès 1542, elle ne fut pourtant pas immédiatement modernisée comme la ville de Saint-Paul érigée plus au sud. Elle garda son aspect médiéval jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle (**fig. 163**)<sup>540</sup>, et ne fut réellement fortifiée, avec bastions et casemates, qu'à partir de 1692 à l'initiative de Louis XIV.

<sup>537</sup> Lacroix 2003, p. 7 – AD06, 3E 27/89 f° 363 et suivants.

<sup>538</sup> Buisseret 2002, p. 56. Sully écrit au roi en juillet 1607 : « Il est arrivé un accident en Provence qui m'apporte du desplaisir ; c'est la mort de deux de vos ingénieurs, à sçavoir Bonnefons et le jeune Errard, qui n'en sçavoit gueres moins que son père », note 50 : Sully, Oeconomies royales, II, p. 89b.

<sup>539</sup> Lacroix 2003, p. 7 – AD06, 3E 7/91 f° 385 et 388 v°.

<sup>540</sup> AsT, Biblioteca Antica, Manoscritti, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, parte su pergamena, Mazzo 3 vol. III, f.36, Entreaux. Veduta prospettica.

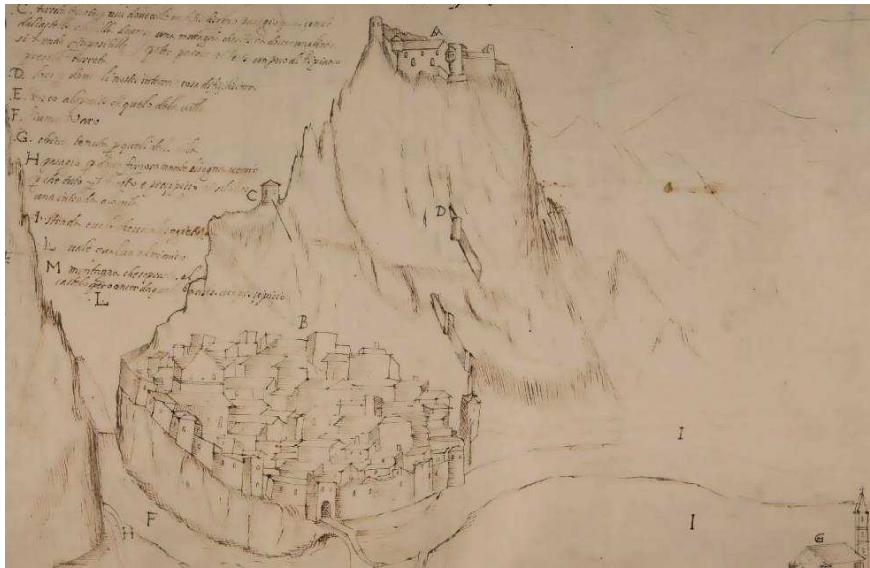


Figure 163 : Place d'Entrevaux sur le Var, d'aspect médiéval, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (cl. AsT).

### 1.1.2 Dans le duché de Savoie

De l'autre côté de la frontière, la place de Puget-Théniers sur le Var faisait face à Entrevaux. Contrairement au projet dessiné par Ercole Negro à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, cette ville ne fut jamais fortifiée « à la moderne » (fig. 164)<sup>541</sup>.

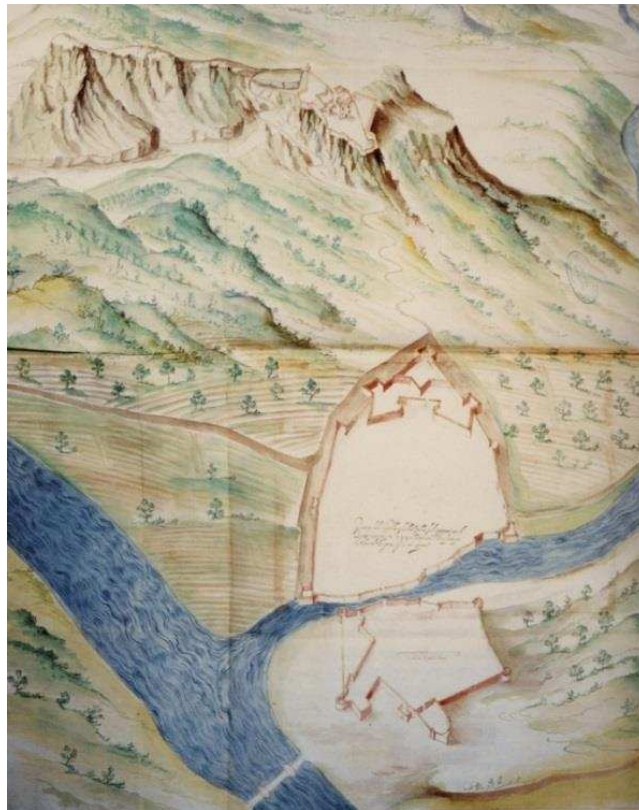


Figure 164 : Projet de modernisation de Puget-Théniers par Ercole Negro à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (cl. M. Viglino Davico).

<sup>541</sup> Viglino Davico dir. 2005, p. 334 (fig. 248). SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont, 4.5E 1 164, f° LXIXv-LXX.

Ce plan d'Ercole Negro est présenté dans un ouvrage de Viglino Davico en vis-à-vis d'une vue de Vitozzi montrant une enceinte classique flanquée de tours carrées<sup>542</sup>. Toutefois les légendes et le texte relatifs à ces tracés de Puget-Théniers laissent planer une confusion sur l'éventuelle réalisation du projet. De fait, la ville est nettement entourée d'une enceinte médiévale sur un plan de la même époque conservé aux Archives de Turin (**fig. 165**)<sup>543</sup>, mais également sur un tracé ultérieur de Carlo Morello de 1656<sup>544</sup>.



**Figure 165** : Place de Puget-Théniers à la fin XVI<sup>e</sup> siècle (cl. AsT).

Par ailleurs, Viglino Davico a publié dans la même étude un autre dessin présenté comme l'illustration du siège du château de Puget-Théniers. Il s'agit en réalité de la représentation d'un site non identifié<sup>545</sup>, cette méprise étant probablement due au terme « *Pogio* » inscrit près du château. De toute évidence, ce mot a été confondu avec les noms italiens communément employés pour désigner Puget-Théniers : *Poggetto*, *Poggietto* ou encore *Pogget*. Selon nous, la mention *pogio* renvoie plutôt à l'italien « *poggio* » - hauteur, sommet - indiquant ici l'assiette du château. Sur cette illustration, les fossés et la vallée en contrebas ont d'ailleurs été légendés suivant la même manière. Plus simplement, une étude attentive de l'image et une comparaison avec le corpus existant auraient évité cette méprise.

Située dans la vallée de l'Ubaye, au nord du comté de Nice, la ville de Barcelonnette fit également l'objet d'un projet de fortification bastionnée. Construite d'après un plan quadrillé hippodamien,

<sup>542</sup> Viglino Davico dir. 2005, p. 335 (fig. 250). SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont, 4.5E 1 164.

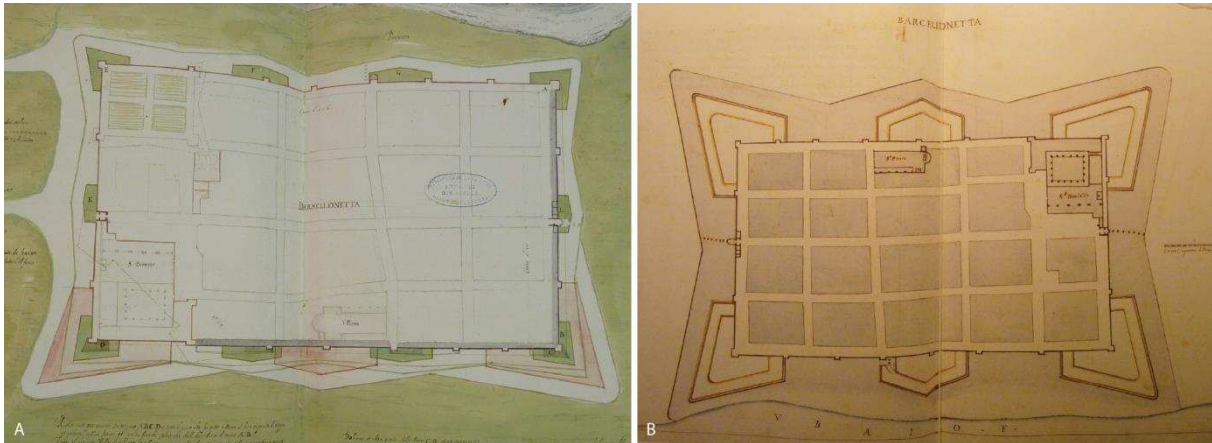
<sup>543</sup> AsT, Biblioteca Antica, Manoscritti, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, parte su pergamena, vol. V, f. 202v-203, Puget-Théniers. Pianta delle mura e veduta prospettica del castello.

<sup>544</sup> Morello 2001, f° 109.

<sup>545</sup> AsT, Corte, Biblioteca Antica, Manoscritti, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, vol III, f° 17, Veduta prospettica di roccaforte durante un assedio. Viglino Davico dir. 2005, p. 335 (fig. 249). L'auteur a présenté la vue comme « *l'attaque du château de Puget-Théniers par Ercole Negro* ».

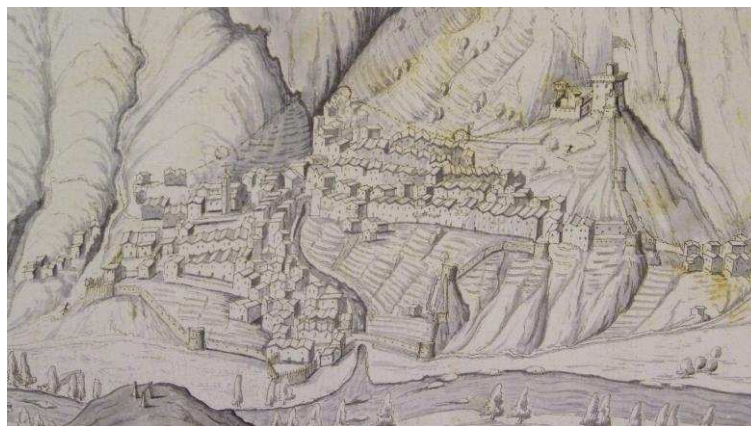


la cité était circonscrite dans une muraille formant un grand rectangle, flanquée de tours carrées. Dès 1589, Ascanio Vitozzi proposa d'ajouter de grands bastions à flancs droits aux angles de la place, les courtines devant être couvertes par six grands redents à angles flanqués plats, deux sur chaque longueur, un seul sur la largeur (**fig. 166(A)**)<sup>546</sup>. Puis en 1656, Carlo Morello reprit ces propositions et y apporta quelques variantes (**fig. 166 (B)**)<sup>547</sup>. Cependant ce projet ne fut jamais réalisé, une vue de la ville de 1677 montrant toujours la vieille enceinte flanquée de tours carrées, en grande partie ruinée<sup>548</sup>.



**Figure 166** : Projets de modernisation de l'enceinte de la ville de Barcelonnette, par (A) Vitozzi en 1589 et (B) Carlo Morello en 1656 (cl. E. Guilloteau et Bibliothèque Royale de Turin).

A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les ducs de Savoie renforcèrent les défenses des villes situées sur la voie reliant le col de Tende à Turin, verrouillant ainsi l'accès vers le Piémont. Pour autant, la ville de Tende ne fut pas modernisée et garda son enceinte flanquée de grosses tours rondes, possiblement d'artillerie, le château dominant l'ensemble (**fig. 167**)<sup>549</sup>.



**Figure 167** : Tende à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, par Carlo Vanello (cl. E. Guilloteau).

<sup>546</sup> Viglino Davico dir. 2005, p. 317, 324 (fig. 231). SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont, 4.5E 1 164.

<sup>547</sup> Projet de Carlo Morello, dans Morello 2001, p. 126-128. Vue de Barcelonnette en 1677, par Giovanni Tommaso Borgonio, *Theatrum Sabaudiae*, vol. II, tav. 73, « Barchinona » (Viglino Davico dir. 2005, p. 324 (fig. 232)).

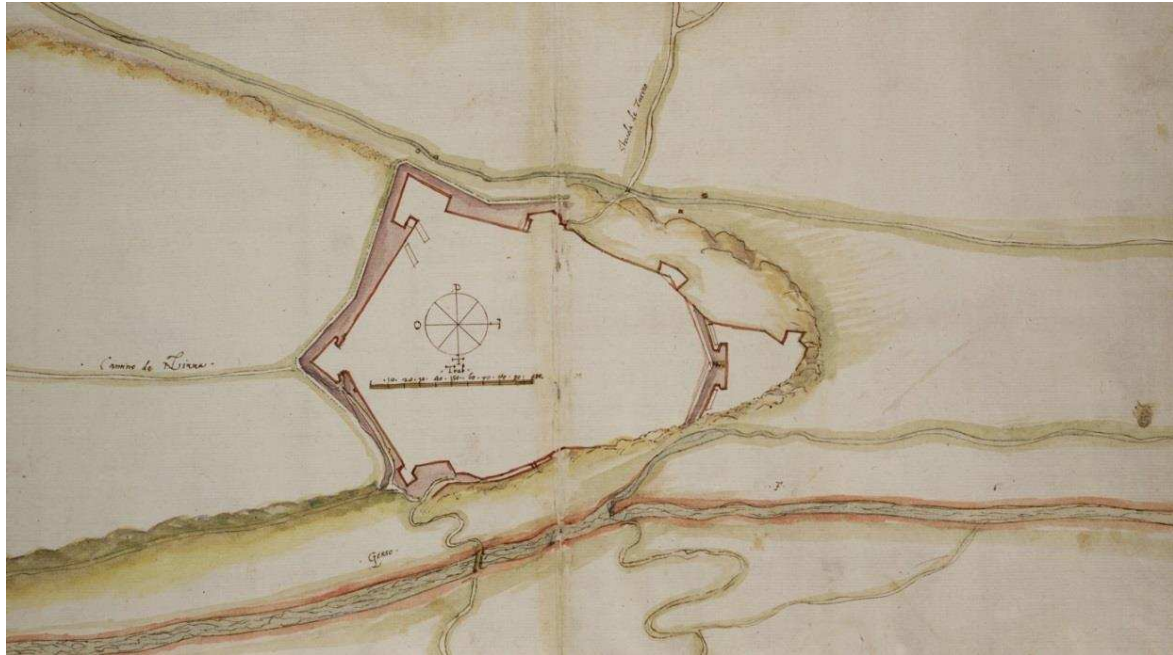
<sup>548</sup> Vue de Barcelonnette en 1677, par Giovanni Tommaso Borgonio, *Theatrum Sabaudiae*, vol. II, tav. 73, « Barchinona » (Viglino Davico dir. 2005, p. 324 (fig. 232)).

<sup>549</sup> SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont, 4.5E 1 164, f° LXIII.



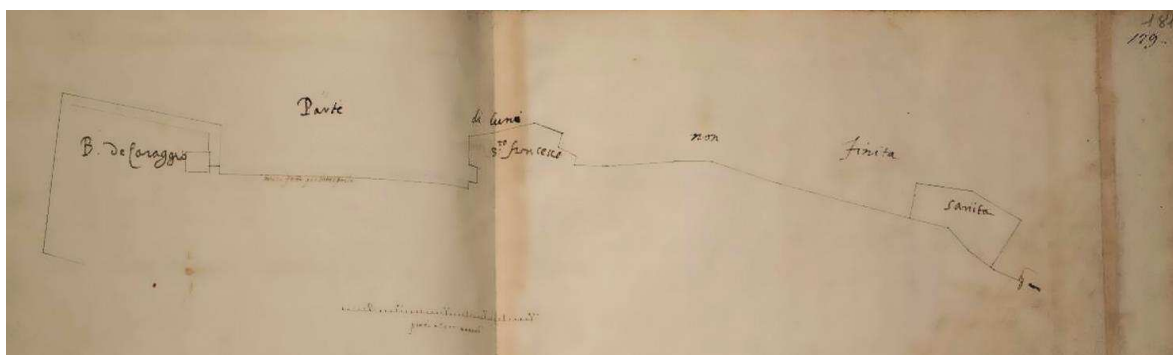
Malgré la taille modeste du château, Carlo Morello pensait en 1656 qu'il pouvait néanmoins « être de service car il est situé sur un lieu où il commande toute la terre, (...) et il intimiderait ce passage en obligeant l'ennemi à passer au-delà du fleuve Roya »<sup>550</sup>.

Plus à l'est, la ville de Cuneo (Coni) fut choisie par les ducs de Savoie pour être fortifiée « à la moderne » à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Distante de Nice de 80 km à vol d'oiseau, elle fut entourée d'une enceinte bastionnée, présentant une citadelle irrégulière à son extrémité orientale. Protégé par le relief et la rivière Le Gesso en contrebas, le front méridional fut quant à lui peu fortifié (**fig. 168**)<sup>551</sup>.



**Figure 168** : Tracé anonyme de la fortification de Cuneo, probablement de la fin du XVI<sup>e</sup>, début du XVII<sup>e</sup> siècle (cl. AsT).

Selon un dessin d'Ercole Negro, le front nord de l'enceinte urbaine n'était pas encore achevé en 1590 (**fig. 169**)<sup>552</sup>.



**Figure 169** : Tracé d'Ercole Negro montrant la partie septentrionale de l'enceinte de Cuneo inachevée en 1590 (cl. AsT).

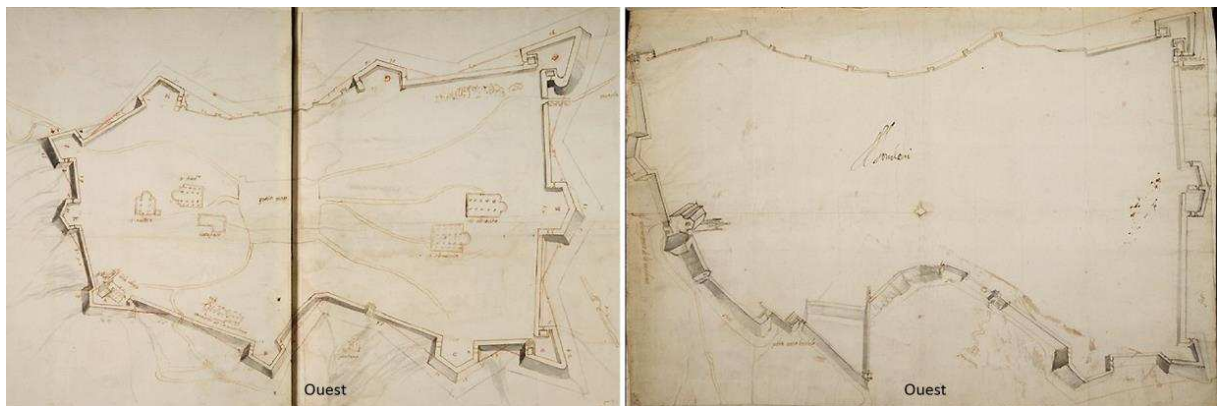
<sup>550</sup> Morello 2001, p. 116. Guilloteau 2014b, p. 113, 127 (Traduction Fanny Lelandais).

<sup>551</sup> AsT, Biblioteca Antica, Manoscritti, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, Cuneo, Pianta delle mura e fortificazioni, Mazzo 5, vol. V, f.179.

<sup>552</sup> AsT, Biblioteca Antica, Manoscritti, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, Cuneo, Centallo e Demonte. Pianta di parte delle mura con dettagli in prospettiva, vol. V, f° 180v-181. (Vigliano Davico dir. 2005, p. 399 (fig. 323)).

En 1656, Carlo Morello estimait que la ville constituait toujours « *la clef pour passer du Piémont au comté de Nice, et de là pour venir dans le Piémont* » et que « *parmi les lieux de frontière, celui de la ville de Cuneo est très beau* »<sup>553</sup>. Afin de renforcer la défense, il proposa d'ajouter une « *citadelle carrée flanquée de bastions aux quatre angles* » à l'extrémité occidentale de la ville, dirigée vers la route de Nice. Toutefois les vues ultérieures à 1656 montrent que ce projet ne fut pas retenu<sup>554</sup>.

Ville voisine de Cuneo, Mondovi fut également fortifiée « *à la moderne* ». Son enceinte urbaine est représentée sur deux plans anonymes datés entre 1543 et 1573 : tracé élégamment, l'un d'eux présente le projet de fortification bastionnée, le second en montre la réalisation partielle. Sur ce dernier, une grande partie de l'enceinte moderne orientale apparaît en effet dépourvue des bastions prévus sur le dessin initial et a conservé un flanquement de tours carrées (**fig. 170**)<sup>555</sup>.



**Figure 170** : Projet de fortification de la ville de Mondovi (à gauche). Réalisation d'une partie du programme (à droite) (cl. AsT).

D'après le plan de l'ingénieur Vitelli<sup>556</sup>, une citadelle fut édifée au cœur de la ville à partir de 1573 (**fig. 171 (A)**)<sup>557</sup>. Dans son recueil, Carlo Morello a évoqué des fortifications peu entretenues en 1656, en précisant « *on (...) voit [l'enceinte urbaine] en certains lieux fortifiée par des bastions mais non continus si ce n'est par une simple muraille qui, à présent, est en majeure partie ruinée* »<sup>558</sup> (**fig. 171 (B)**).

<sup>553</sup> Morello 2001, p. 44, 48 et Guilloteau 2014b, p. 112, 115 (traduction Fanny Lelandais).

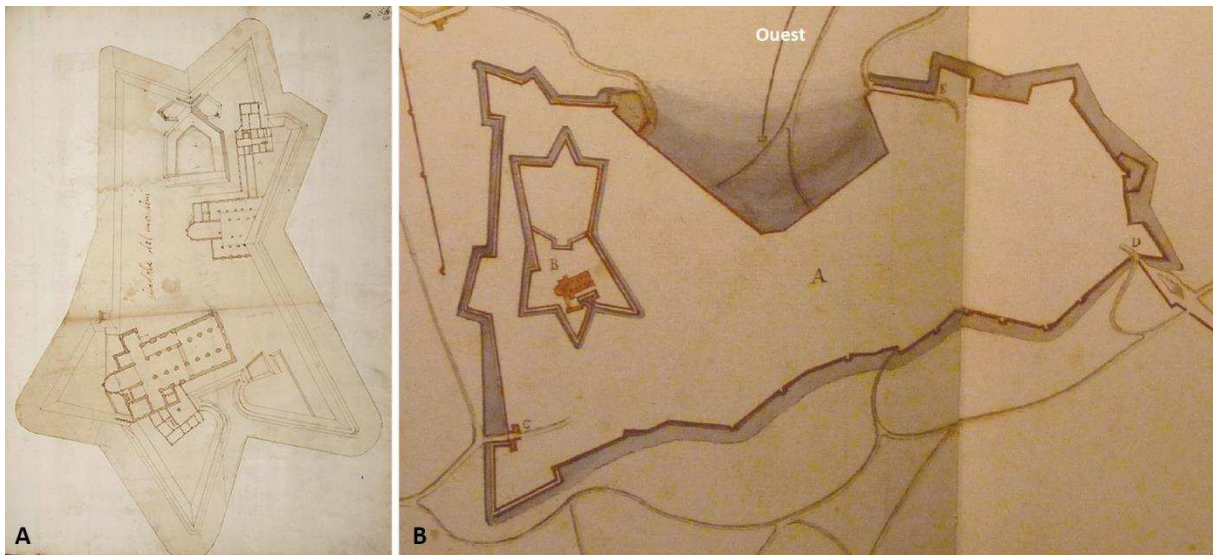
<sup>554</sup> Plan de Cuneo en 1691, BNF, Richelieu, Cartes et Plans, GE D – 1999, De Fer. Plan de Cuneo en [1753], BNF, Arsenal, MS – 6433 (30).

<sup>555</sup> AsT, Biblioteca Antica, Manoscritti, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, vol. I, Mazzo 1, f°55v-56, Mondovi, Pianta della cittadella circa 1543-1572 et vol. I, Mazzo 1, f°43 Mondovi, Piazza, Pianta della mura, 1554-1573.

<sup>556</sup> Promis 1871, p. 563-564. Viglino Davico dir. 2005, p. 294. Viglino Davico dir. 2008, p. 270-271.

<sup>557</sup> AsT, Biblioteca Antica, Manoscritti, Architettura militare, disegni di piazze e fortificazioni, vol. I, Mazzo 1, f°57, Mondovi, Pianta della cittadella circa 1573.

<sup>558</sup> Morello 2001, p. 48. Guilloteau 2014b, p. 11, 115 (traduction Fanny Lelandais).



**Figure 171 :** (A) Projet d'édification de la citadelle de Mondovi, par Ferrante Vitelli vers 1573. (B) Enceinte urbaine et citadelle représentées par Carlo Morello en 1656 (cl. AsT et Bibliothèque Royale de Turin).

L'auteur a ajouté au sujet de la citadelle : « [elle] est de peu de considération (attendu que la cause majeure pour laquelle elle a été faite est de contenir le peuple) parce qu'étant cette fortification enfermée dans la ville susdite, elle ne peut lui prêter secours tant elle est proche de la ville même ». Morello a représenté celle-ci différemment que sur le plan initial de Vitelli, tenant compte des diverses améliorations proposées par Ercole Negro, Vitozzi, Valperga, et d'autres ingénieurs entre 1590 et 1656<sup>559</sup>.

Ces places frontalières du comté de Nice, aux projets de fortification bastionnée diversement aboutis, ont ainsi fait partie du vaste programme de modernisation de la défense du duché de Savoie, entrepris à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 172**).

<sup>559</sup> Viglino Davico dir. 2005, p. 540-541, 548 (fig. 519 à 521). Barbara Vinardi in Viglino, Bruno dir. 2007, p. 135-147 et pl. XIV (fig. XXVIII, XXIX).





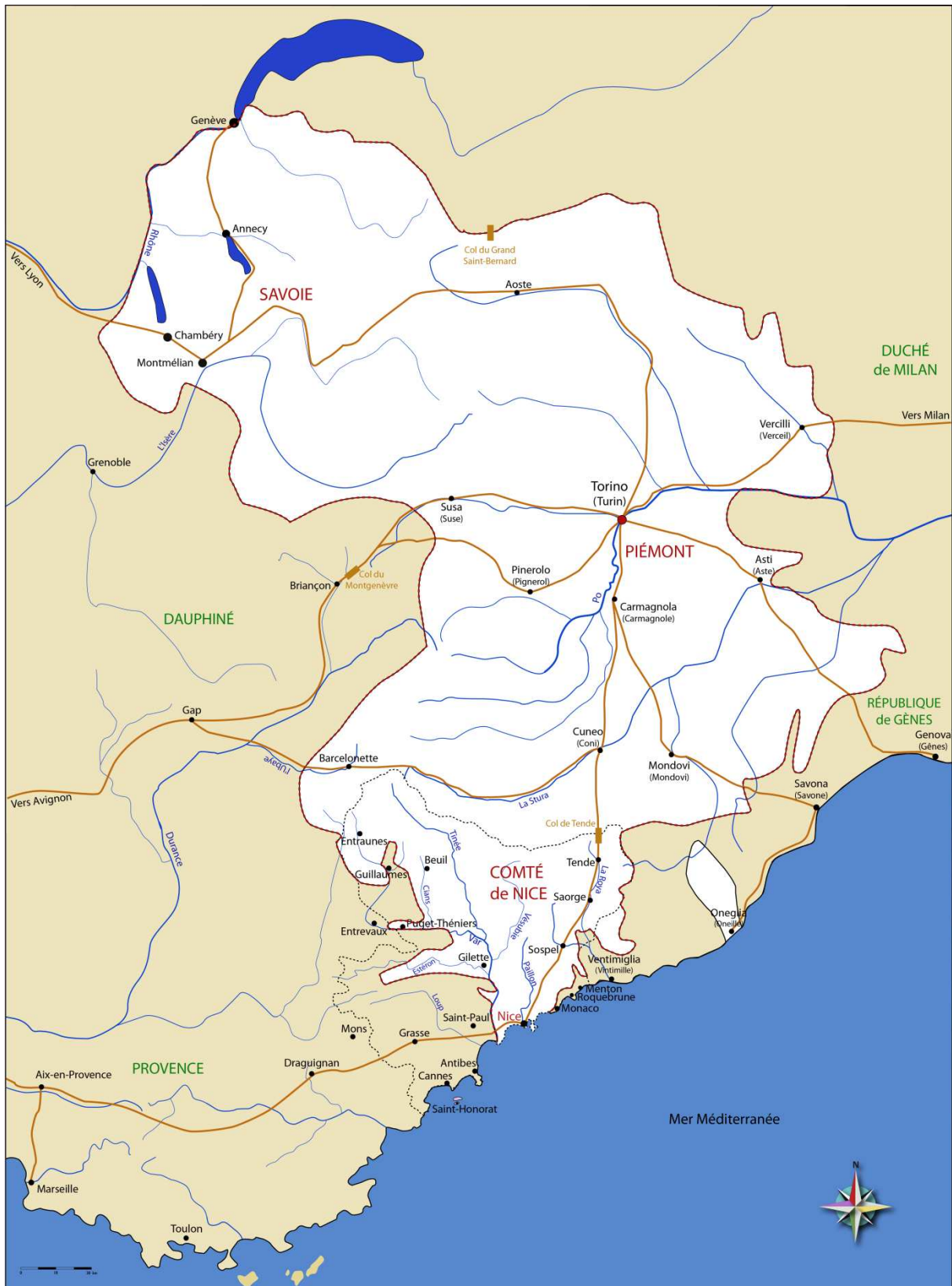


Figure 172 : Le duché de Savoie autour de 1600 (DAO E. Guilloteau).



## 1.2 Le programme de fortification de la côte niçoise

Pour concevoir les fortifications du littoral (**fig. 173**), le duc de Savoie Charles II semble avoir bénéficié dès 1550 des services de Gian Maria Olgiati, ingénieur de l'empereur Charles Quint<sup>560</sup>. Toutefois la contribution de celui-ci n'est attestée par aucun document, et ce malgré un séjour d'un mois passé à Nice<sup>561</sup>. Seul le plan d'un projet pour Nice nous est parvenu. Par ailleurs, son nom et celui de Francesco Pacciotto<sup>562</sup> ont été associés dans une lettre d'Andrea Provana di Leyni adressée au duc Emmanuel-Philibert en février 1559<sup>563</sup>, les désignant comme les concepteurs du « modèle de Saint-Elme »<sup>564</sup>. Gian Maria Olgiati aurait donc ainsi été le co-auteur du tracé du fort de Villefranche, probablement repris et repensé plus tard par Francesco Pacciotto et Dominico Ponsello.



Figure 173 : Fortifications du littoral niçois (DAO E. Guilloteau).

<sup>560</sup> Lacroix dir. 2010, p. 73, 78.

<sup>561</sup> Candido 2003, p. 131, 147 note 43 (lettre à Ferrante Gonzague – Archivio di Stato di Milano, CS 114, In Leydi (S.), *Le cavalcate dell'ingegnere – l'opera di Gianmaria Olgiati, ingegnere militare di Carlo V*, Modena, 1989). Lacroix dir. 2010, p. 73, 78.

<sup>562</sup> Francesco Pacciotto d'Urbino est devenu ingénieur militaire des ducs de Savoie en septembre 1558. Il fut l'architecte de la citadelle de Turin, capitale de la Savoie à partir de 1563.

<sup>563</sup> Andrea Provana de Leyni (1511-1592) est né dans le Piémont. Chef militaire important des États de Savoie, il fut capitaine général des galères sous Emmanuel-Philibert. Homme influent dans la politique des ducs de Savoie, il servait déjà sous Charles II. Il s'installa à Nice où les Provana devinrent une famille importante de la ville. Il est intéressant de noter que son hôtel particulier est indiqué sur la vue cavalière de Belleforest lors du siège de 1543, alors qu'il était capitaine des mousquetaires : « *Hostel du sieur Ligny* ».

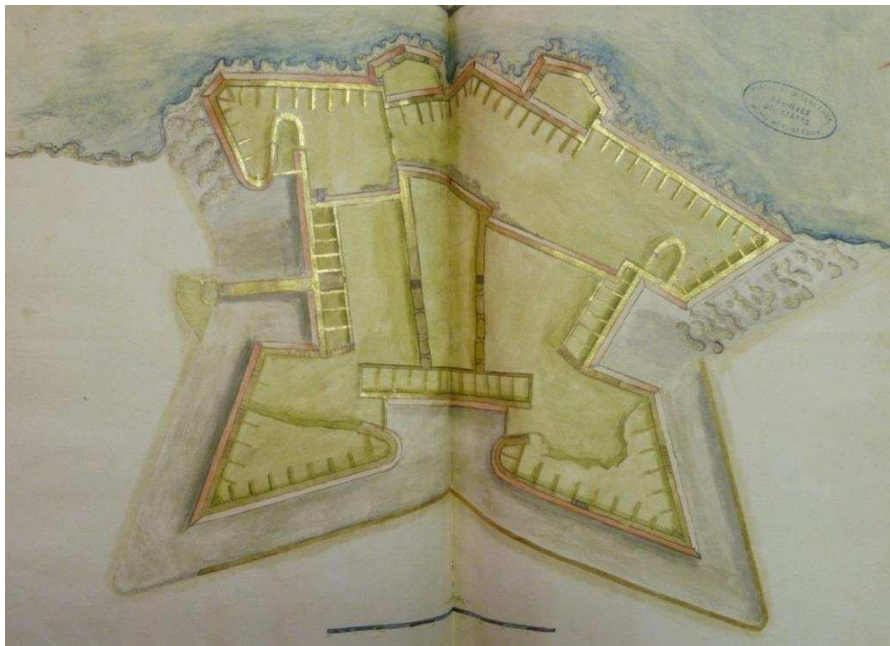
<sup>564</sup> Promis 1871, p. 454 (48). Archivi camerali in quelli di Stato, vol. II, n° 53. Cf. cambiano, col. 1121. Candido 2003, p. 146, note 46, AsT, Lettere di particolari, lettre d'Andrea Provana di Leyni au duc, Villefranche le 27 février 1559. Viglino Davico dir. 2005, p. 266, note 36.

A la mort de Charles II en 1553, le jeune duc Emmanuel-Philibert dit *Tête de Fer* (1528-1580) était déjà engagé auprès de Charles Quint dans le nouveau conflit provoqué par la France en 1551, et l'opposant au roi Henri II. Il hérita d'un duché morcelé, comprenant la Savoie et une partie du Piémont, dont Turin sous occupation française depuis 1536<sup>565</sup>. Par le traité du Cateau-Cambrésis signé au début du mois d'avril 1559, il recouvra néanmoins l'intégrité de son duché. Il entama alors une politique de modernisation des places fortes savoyardes, menant à bien le projet de son père de fortifier la côte niçoise et de protéger le port de Villefranche.

### 1.2.1 Le fort Saint-Elme de Villefranche

De Flandre, Emmanuel-Philibert envoya en 1555 Andrea Provana et le gratifia de vingt mille écus pour ériger une imposante forteresse dans le port de Villefranche<sup>566</sup>. Toutefois, entrepris durant la même période<sup>567</sup>, les chantiers de Verceil, Nice, Sangliano et Ceva nécessitaient eux aussi de moyens financiers considérables. L'argent parvenant difficilement en ces temps de guerre, sa pénurie ralentit grandement les travaux dans toute la Savoie<sup>568</sup>.

De forme trapézoïdale, cette architecture côtière présentait une ligne brisée tournée vers la mer, constituant une fausse-braie terminée par deux demi-bastions, l'un à flanc droit à l'ouest, l'autre à orillon muni d'un flanc retiré à ciel ouvert à l'est. (**fig. 174**)<sup>569</sup>.



**Figure 174** : Dessin du fort Saint-Elme de Villefranche, coloré et doré élégamment (cl. E. Guilloteau).

<sup>565</sup> La 10<sup>ème</sup> guerre d'Italie s'est terminée en 1556 avec la trêve de Vaucelles, laissant à Henri II la Savoie et le Piémont. Elle fut suivie de près par la 11<sup>ème</sup> et dernière guerre d'Italie, qui se déroula de 1557 à 1559.

<sup>566</sup> Gioffredo 1839, vol. V, p. 349-350 et note 1 p. 350 (*Debutet. Tonsus*). Gioffredo 2008, p. 189 et note 17.

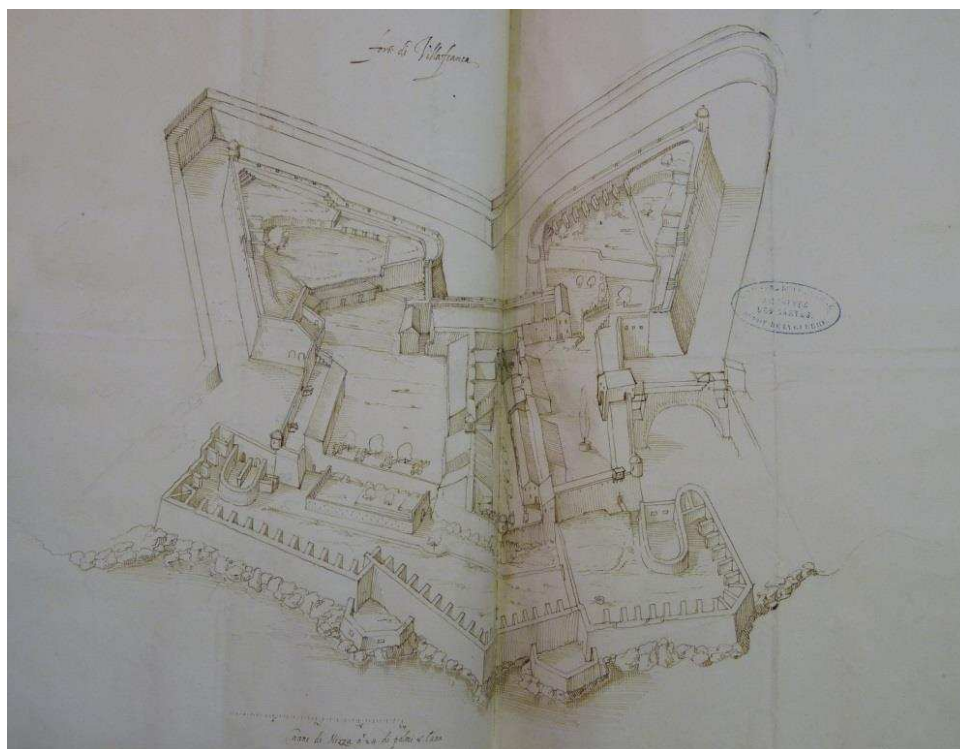
<sup>567</sup> Viglino Davico dir. 2005, p. 284.

<sup>568</sup> Des éléments comptables, couvrant la période de 1556 à 1560 pour la construction du fort Saint-Elme, sont conservés aux AsT (Candido 1999b, p. 29 et 35 note 24 – AsT, Sezioni Riunite, art. 178, m. 6 « *Conto de la fabriche de le forteresse de Villafranca di Filiberto Gallatero* »).

<sup>569</sup> SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont 4.5 E 1 164, fillet XXXV.



Ce front permettait d'aligner une importante artillerie, doublée par le niveau supérieur du corps de la place, tenant ainsi éloignés les navires ennemis et contrôlant l'entrée de la darse construite ensuite. Vers la campagne se dressaient deux grands bastions à orillons, aux angles flanqués saillants. « Très dominants, ils servaient de bouclier au fort étagé derrière eux »<sup>570</sup>. Vers 1590, un dessin de Vanello a certainement le mieux représenté le fort à la fin des travaux (**fig. 175**)<sup>571</sup>.



**Figure 175** : Le fort Saint-Elme de Villefranche, d'après Carlo Vanello vers 1590 (cl. E. Guilloteau).

Les courtines, les faces et les flancs des bastions étaient renforcés par des contreforts, l'ensemble étant terrassé avec du tout-venant. Casematés et percés de larges ouvertures pour les tirs de flanquement, les deux grands bastions tournés du côté des terres présentaient deux types de flancs, droit ou à orillon, comme le bastion sud-est. Les grandes casemates étaient ventilées par des événements et desservies par des corridors (**fig. 176** et **177**).



**Figure 176** : (A) Bastion à orillon sud-est et son flanc percé d'une canonnère. (B) Galerie menant à la casemate du bastion. (C) Casemate. (D) Event dans la casemate (cl. E. Guilloteau).

<sup>570</sup> Faucherre 2012, p. 237.

<sup>571</sup> SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont 4.5 E 1 164, fillet XXXV. Viglino Davico dir. 2005, p. 352.





**Figure 177** : Casemate et ses deux événements du bastion nord-ouest, le bastion nord-est lui faisant face, avec son flanc percé de deux embrasures (cl. E. Guilloteau).

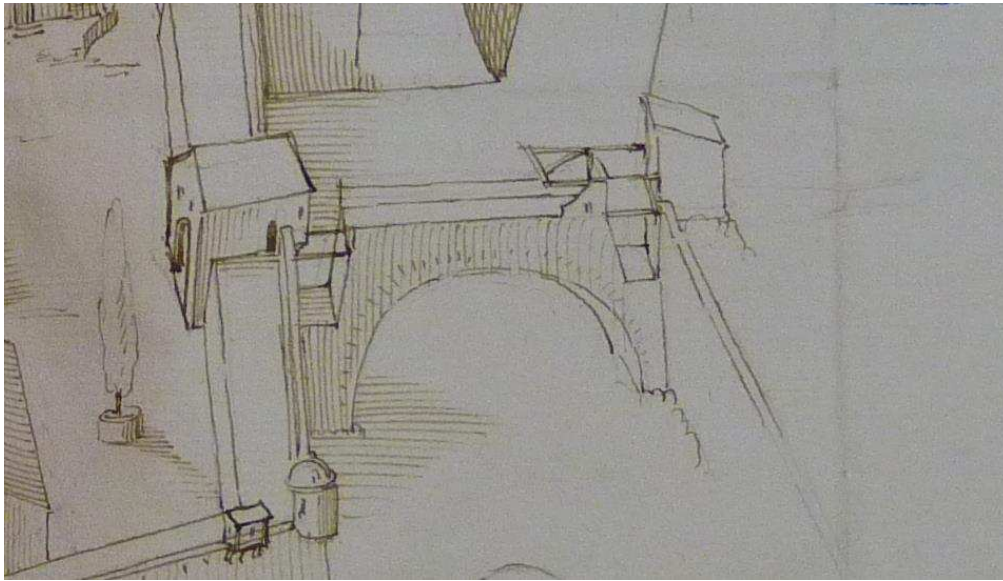
Les maçonneries présentaient une construction banchée à l'économie, striée de marques de coffrage et de coups de sabre dans l'élévation<sup>572</sup>. L'ensemble composé de blocs et de moellons provenant du creusement du fossé était largement enduit au mortier. Large et profond, le fossé prolongeait les maçonneries en leur donnant plus de hauteur, tout en les préservant du travail des mineurs lors des sièges (**fig. 178**).



**Figure 178** : Face nord du bastion nord-ouest où apparaissent nettement la maçonnerie banchée et le creusement du fossé dans la roche (cl. E. Guilloteau).

<sup>572</sup> Faucherre 2010, p. 238.

L'entrée principale était percée au milieu de la courtine du front oriental et son accès était protégé par deux ponts-levis à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 179**).



**Figure 179** : Deux ponts-levis protégeant l'accès au fort sur le dessin de Carlo Vanello (cl. E. Guilloteau).

En 1558, alors que le fort n'était pas encore terminé<sup>573</sup>, Caresana consigna deux défauts dans un rapport : sa taille trop modeste, de 20 fois inférieure à l'idéal, et sa position en contrebas des collines avoisinantes l'exposant aux attaques<sup>574</sup>. Pour sa part, Niquet estima en 1691 que cette place fortifiée fut rapidement dépassée par l'évolution de l'artillerie : « *une place aussi petite n'a plus le même mérite qu'elle avait avant les bombes et celle-ci n'y résisterait pas quatre jours. Les logements de la garnison étant fort pressés* »<sup>575</sup>.

Selon Carlo Promis, l'ingénieur Benedetto en charge de la reconstruction des fortifications de Ceva et de Nice aurait également supervisé les travaux au fort Saint-Elme, avant l'arrivée du duc et des deux frères Pacciotto<sup>576</sup>. Ces derniers ont ainsi passé une année à Nice entre novembre 1559 et septembre 1560<sup>577</sup>. Durant la même période, le Pape contribua à l'effort financier et une première bulle en 1559 permit au duc de « *prélever quatre décimes entiers sur tous les bénéfices ecclésiastiques de ses états, deux pouvant être prélevés durant la présente année, et deux l'année suivante* ». Une seconde bulle lui donna également « *la possibilité d'imposer sur les marchandises qui passeraient dans ses eaux un droit de 2%* », à condition que ce revenu fût employé pour la défense du port de Villefranche<sup>578</sup>. Ces ressources supplémentaires permirent la poursuite du

---

<sup>573</sup> AsT, lettre di particolari, lettre d'Andrea Provana di Leyni au duc, Villefranche, 26 juin 1558 (Candido 2003, p. 136, p. 146 note 53).

<sup>574</sup> Candido 1999b, p. 33. Segre 1808, p. 116-121 (Biblioteca di S.M. in Torino Carteggio e memorie, II, tra i num 49 e 50) et Cf. Volume II – annexes : 2.4.1 Giuseppe Caresana : Rapport de 1558 sur la construction du fort Saint-Elme de Villefranche et sur le Château de Nice, p. 77-81.

<sup>575</sup> SHD Vincennes ; 1VH1271, pièce 1, lettre de Niquet à Vauban du 1<sup>er</sup> juillet 1691.

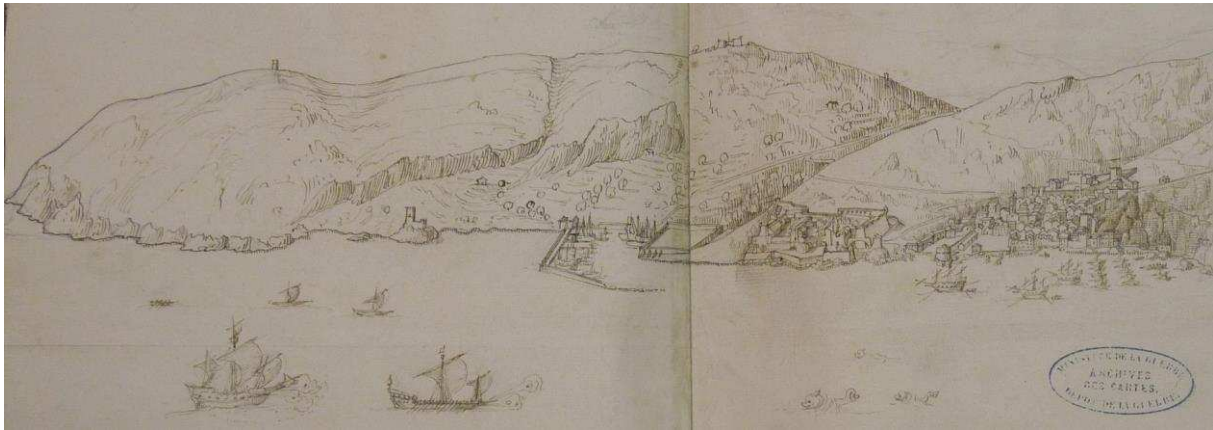
<sup>576</sup> Viglino Davico dir. 2005, p. 269.

<sup>577</sup> Candido 2003, p. 141 et 147, note 66. Viglino Davico dir. 2005, p. 283.

<sup>578</sup> Gioffredo 2008, p. 208 et notes 50 et 51. Viglino Davico dir. 2005, p. 260, 266, note 9.



programme de fortification du littoral, avec notamment l'achèvement du fort de Saint-Elme et la construction du fort de Montalban (**fig. 180**)<sup>579</sup>.



**Figure 180** : Rade de Villefranche à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (détail) avec le fort Saint-Elme, et le fort de Montalban en arrière-plan sur la colline (cl. E. Guilloteau).

### 1.2.2 Le fort de Montalban

Créé ex-nihilo et situé à une altitude de 220 m, le fort de Montalban commandait le Château de Nice, le fort Saint-Elme et contrôlait le col de Villefranche. Il fut édifié entre 1557 et 1560 selon les plans de l'ingénieur militaire Domenico Ponsello et sous l'autorité d'Andrea Provana di Leyni<sup>580</sup>. Par lettres patentes du 18 février 1561, le duc Emmanuel-Philibert remercia l'ingénieur Ponsello en lui conférant la noblesse héréditaire, pour s'être illustré « (...) dans le dessin et la construction » du fort de Montalban et « du château bâti pour la défense du port de Villefranche ». La Trésorerie Générale avait d'ailleurs octroyé à ce dernier un paiement de mille écus dans les années 1559-1561 pour la construction des fortifications de Villefranche<sup>581</sup>.

Les traités de fortification du XVI<sup>e</sup> siècle auraient pu prendre le fort de Montalban comme exemple pour illustrer la forme idéale d'un fort carré à quatre bastions, de 40 m de côté environ (**fig. 181**)<sup>582</sup>.

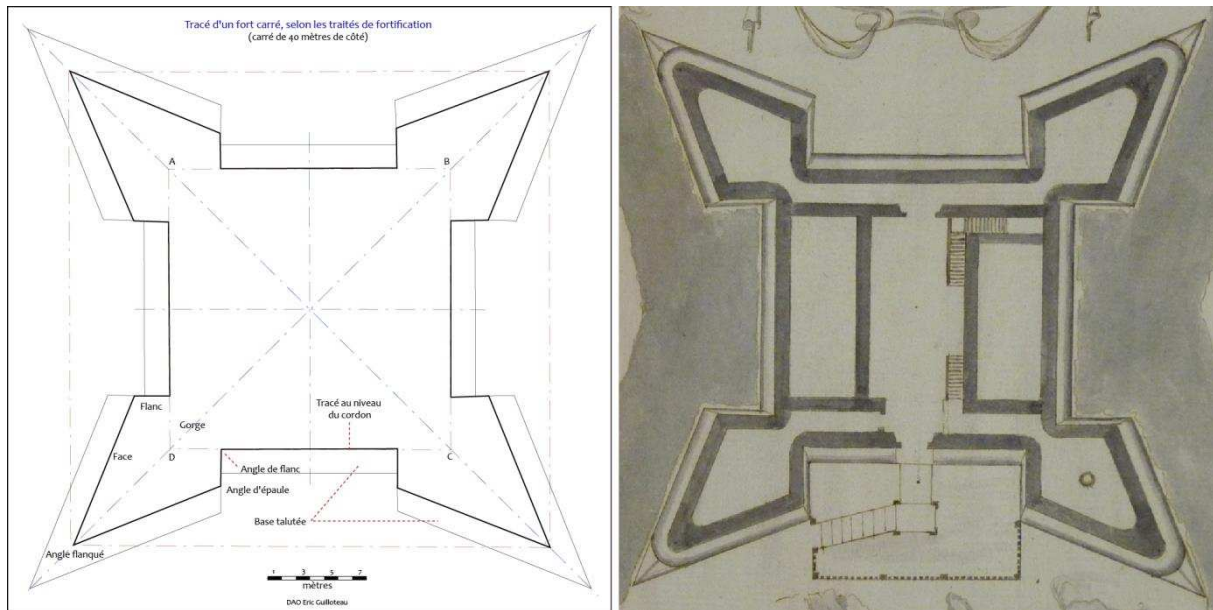
<sup>579</sup> SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont 4.5 E 1 164, fillet XXXIII. Ce dessin pourrait être attribué à Carlo Vanello : le trait présente une forte ressemblance avec ceux des tracés des forts de Villefranche et du Montalban du même auteur, reliés à la suite dans l'atlas.

<sup>580</sup> Le chef de chantier Giaume delle Banchi posa la première pierre le 5 avril 1557 (et non le 5 août comme marqué dans (Candido 1999b, p. 29). Candido 1999b, p. 35 note 23 et Toselli 1867, vol.1, p. 162.

<sup>581</sup> Candido 2003, p. 132, 143, 147 notes 73 et 77 (In Baudi 1963, vol. 3, p. 845).

<sup>582</sup> SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont 4.5 E 1 164, fillet XXXVIII. Viglino Davico dir. 2005, p. 350.





**Figure 181** : Tracé idéal d'un fort carré selon les traités de fortification, et dessin du fort de Montalban d'après Vanello (DAO et cl. E. Guilleaume).

Le fort s'élevait à 13 m environ jusqu'aux parapets, et à 8,50 m jusqu'au cordon. Pour les bastions, l'épaisseur des maçonneries variaient de 1,40 m au niveau des flancs à 3 m dans les angles flanqués. Les courtines est et ouest présentaient quant à elles une épaisseur de 2 m environ, contre 8 m pour les faces nord et sud plus exposées aux attaques éventuelles. Relativement imposantes, ces dernières étaient constituées de maçonneries et d'espaces remplis de terre<sup>583</sup>.

De grandeur légèrement différente, chaque bastion présentait un fruit jusqu'au cordon. Les faces se rejoignaient en formant un angle flanqué arrondi, avec une base à éperon et un sommet coiffé d'une échauguette (**fig. 181 et 182 (A)**). Les angles d'épaule ne présentaient pas d'orillon. Située à une hauteur de 4,10 m du fond de fossé, la porte tournée vers le sud-est était protégée par un pont-levis et une bretèche. Au premier étage, un corps de garde donnait accès à des corridors desservant des casemates réparties sur deux étages. Des ouvertures dans les flancs de chaque bastion permettaient les tirs de flanquement (**fig. 182 (B)**). Une citerne a par ailleurs été creusée dans le roc, au rez-de-chaussée du bastion nord-est (casemate basse).

<sup>583</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce n° 5, Mémoire de Vauban sur le fort de Montalban, 1692, f° 1.



Figure 182 : (A) Angle flanqué à éperon du bastion nord. (B) Ouvertures de tir dans le flanc du bastion sud (cl. E. Guilloteau).

La hauteur sous voûte mesurait 3 m environ dans les casemates et les corridors (fig. 183) et 5,10 m environ dans le corps de garde, avec un niveau planchéié à 2,75 m environ.

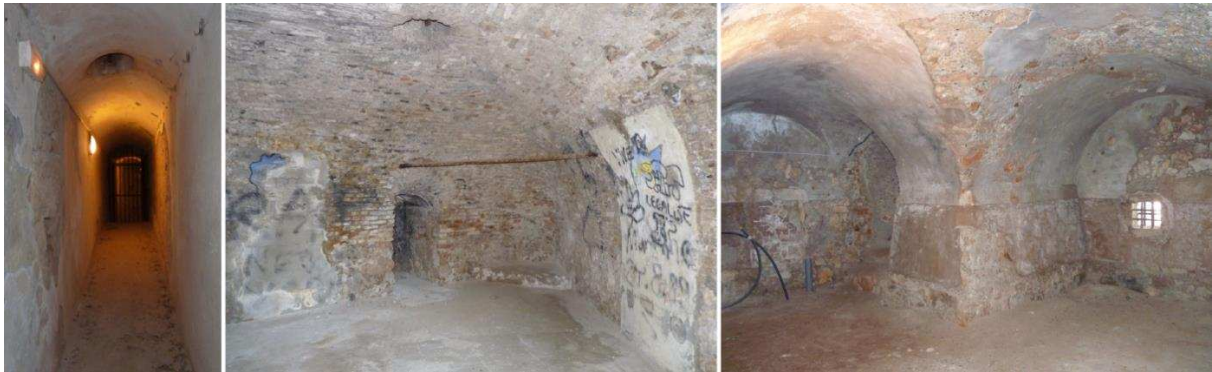


Figure 183 : Corridor et casemates avec leurs événements (cl. E. Guilloteau).

Au niveau de la plate-forme sommitale, des latrines étaient aménagées en surplomb sur la face nord du bastion nord-est. Sur cette terrasse se trouvaient également une chapelle et le logement du gouverneur de la place. Des événements s'ouvrant à plusieurs endroits permettaient l'évacuation des fumées lors des tirs d'artillerie<sup>584</sup>. Un puits de lumière central, ou *abâjour*<sup>585</sup>, éclairait le corps

<sup>584</sup> Des événements sont situés dans chaque bastion et dans les corridors.

<sup>585</sup> Terme employé sur un plan de 1793. SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 33, légende AD : *Abâjour*.



de garde intérieur, tout en servant probablement de monte-charge pour hisser l'artillerie sur la plate-forme, dont les parapets étaient percés de multiples embrasures (**fig. 184**).



**Figure 184** : (A) Vestiges des corbeaux soutenant les latrines, avec une échauguette en arrière-plan. (B) Plate-forme ou terrasse sommitale avec le large puits de lumière central et 3 événements (cl. E. Guilloteau).

En parfait état de conservation, et très peu remanié hormis la plate-forme sommitale, ce fort illustre remarquablement la fortification bastionnée du XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 185**).



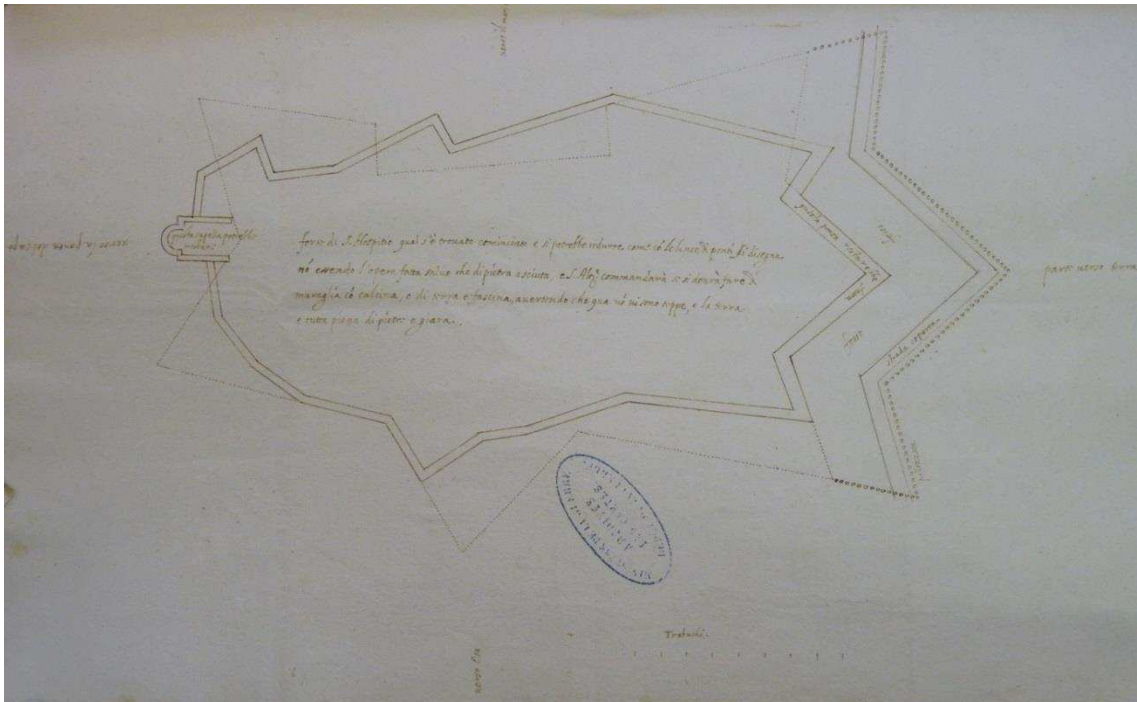
**Figure 185** : Le fort de Montalban en février 2014 (cl. E. Guilloteau).

### 1.2.3 Le fort de Saint-Hospice et le projet du fort du Moulin

Aujourd'hui disparu, un autre fort avait été construit à la pointe de Saint-Hospice, sur la presqu'île du Cap Ferrat, après une escarmouche entre le duc et des barbaresques débarqués en juin 1560 à cet endroit<sup>586</sup>. Un dessin non daté le représente sous une forme irrégulière, hérissé d'angles saillants avec la mention : « *le fort de Saint-Hospice comme il se trouve commencé (...)* »<sup>587</sup> (**fig. 186**).

<sup>586</sup> Anecdote relatée par Gioffredo (Gioffredo 2007, p. 219 et note 79).

<sup>587</sup> SHD Vincennes, Atlas Savoie et Piémont 4.5 E 1 164 (inédit).



**Figure 186** : Premier fort de Saint-Hospice réalisé sous Emmanuel-Philibert en pierre sèche, avec en pointillé le projet d'un nouveau fort maçonné (cl. E. Guilloteau).

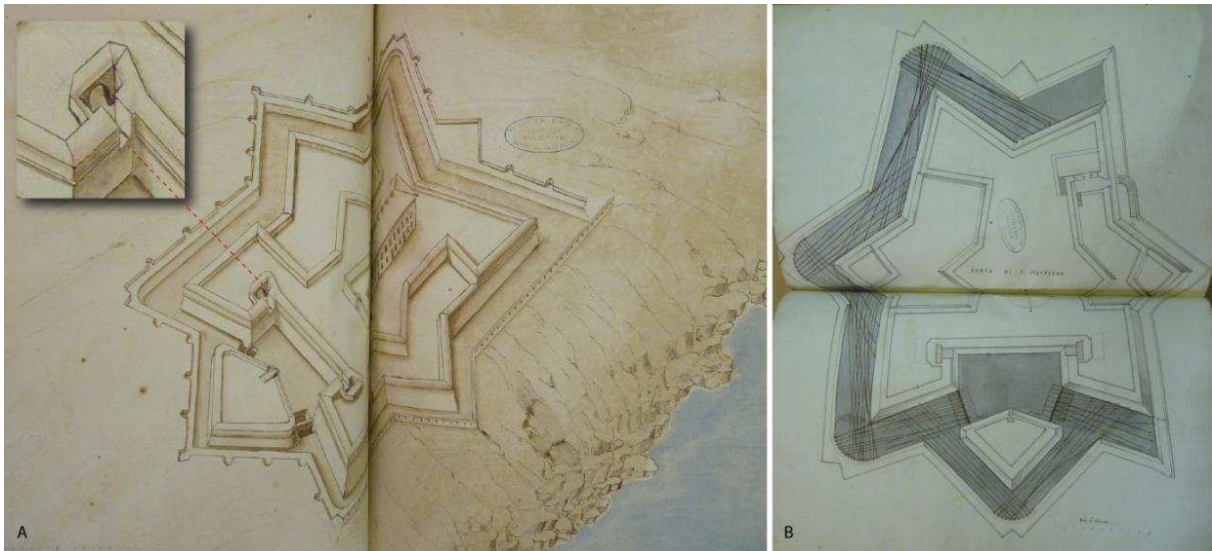
Le texte précise que ce fort était fait de pierres sèches et que les pointillés le montraient comme il aurait pu être « *selon la volonté de son Altesse de faire des murailles avec mortier ou de terre et fascines* ». Réalisé rapidement sous Emmanuel-Philibert, il comprenait une chapelle consacrée très certainement à Saint-Hospice ayant donné son nom à la pointe de la presqu'île, dont l'histoire est évoquée par Gioffredo<sup>588</sup>.

Le titre « d'Altesse » cité dans le texte fait assurément référence au duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, compte tenu de la date du tracé réalisé probablement vers 1590 par Carlo Vanello, en même temps que ceux des forts de Saint-Elme et de Montalban. Comme l'indiquent les pointillés, le duc souhaitait certainement reconstruire un fort dans les règles, avec des bastions érigés aux angles. Ce sont en fait deux projets possibles pour le nouveau fort que rapportent plusieurs dessins conservés aux Archives de Vincennes.

Figuré à vol d'oiseau, dessiné et coloré élégamment (**fig. 187 (A)**), l'un d'eux proposait un fort à quatre bastions, dont deux étaient représentés comme dans les traités de fortification du XVI<sup>e</sup> siècle. Tournés vers les terres du côté de l'attaque, ces derniers présentaient en effet des flancs bas découverts protégeant la courtine, l'ensemble étant défendu par une demi-lune. Vers l'ouest et l'est, deux angles saillants complétaient la défense, donnant à la structure une forme étoilée caractéristique. L'entrée dans le fort se faisait par un des bastions dirigés vers la mer, par une porte placée dans son flanc, visible sur un second dessin montrant le plan de feu du fort (**fig. 187 (B)**). La place était entourée d'un fossé, avec une contrescarpe et un chemin couvert.

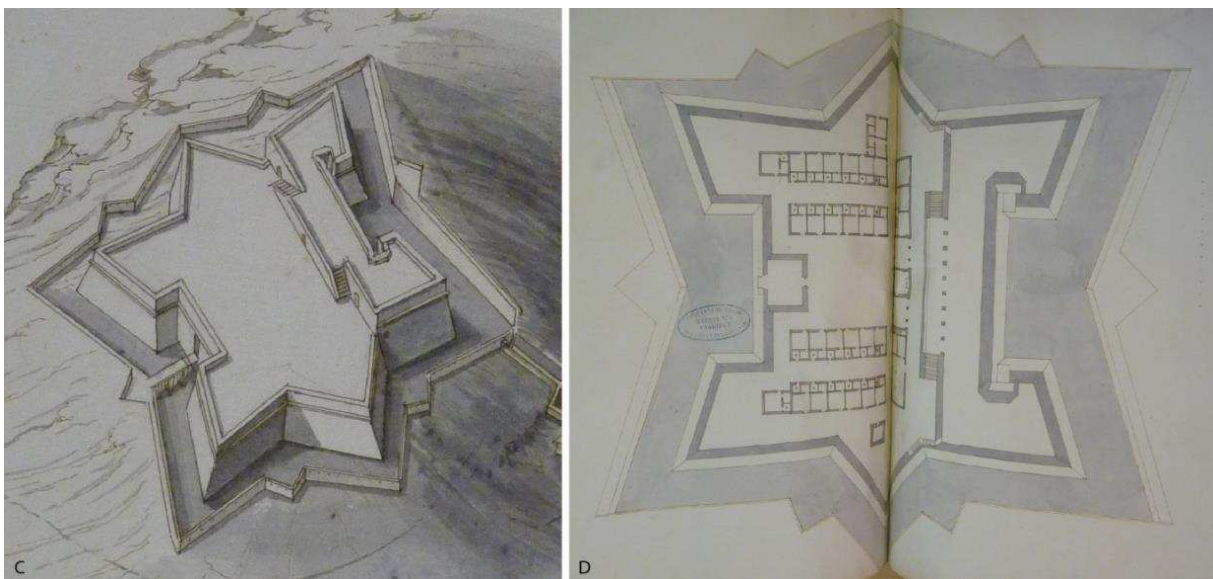
<sup>588</sup> Gioffredo 2008, T.1, p. 181-186 et 190-194.





**Figure 187** : L'un des projets pour le nouveau fort de Saint-Hospice sous Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, vers 1590 (cl. E. Guilloteau).

Le second projet présentait un fort de même type formé avec quatre bastions, deux tournés vers l'attaque avec flancs bas, et deux dirigés vers la mer encadrant la porte percée dans la courtine (**fig. 188**).

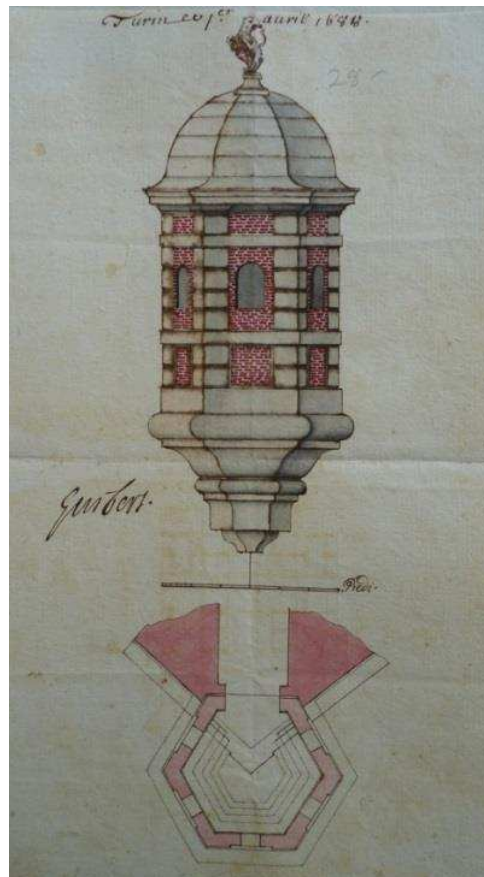


**Figure 188** : Second projet pour le fort de Saint-Hospice suivant le même tracé en étoile, mais présentant quelques différences (cl. E. Guilloteau).

En dehors de son entrée située au centre de la courtine comme au fort de Montalban, et de l'absence d'une demi-lune, la spécificité de ce projet résidait en particulier dans la différence de hauteur entre la face tournée vers l'attaque et celle dirigée vers la mer, assurant ainsi une protection efficace de l'intérieur de la place.

Dans un mémoire anonyme non daté, conservé aux Archives de Turin<sup>589</sup>, les noms des quatre bastions sont mentionnés sous les dénominations Saint-Victor, Saint-Michel, Saint-Elme et Saint-Laurent. Construits du côté des terres, les deux premiers étaient les plus élevés, apparaissant par contraste comme plus imposants. Contrairement aux autres forts de la côte, les boulevards ne possédaient pas d'échauguettes. Sur ce propos, une précision anodine contenue dans le mémoire, « sur les angles flanqués des bastions on y doit poser des guérites conformément au dessin que je donnerai »<sup>590</sup>, permet toutefois d'en identifier l'auteur et de dater le texte.

Dans une lettre adressée au duc Victor Amédée II en 1689, l'ingénieur Guibert proposa d'ériger des échauguettes en brique aux deux angles du nouveau mascle de la citadelle de Turin, « qui est un ornement nécessaire tant pour loger les sentinelles que pour mettre la façade de ce grand ouvrage dans sa perfection ». Le coût de ces guérites fut évalué à 200 livres chacune, pour les bâtir conformément au dessin « que j'envoie à S.A.R pour Saint-Hospice, que Mr le Chevalier Paleani m'a demandé »<sup>591</sup> (fig. 189).



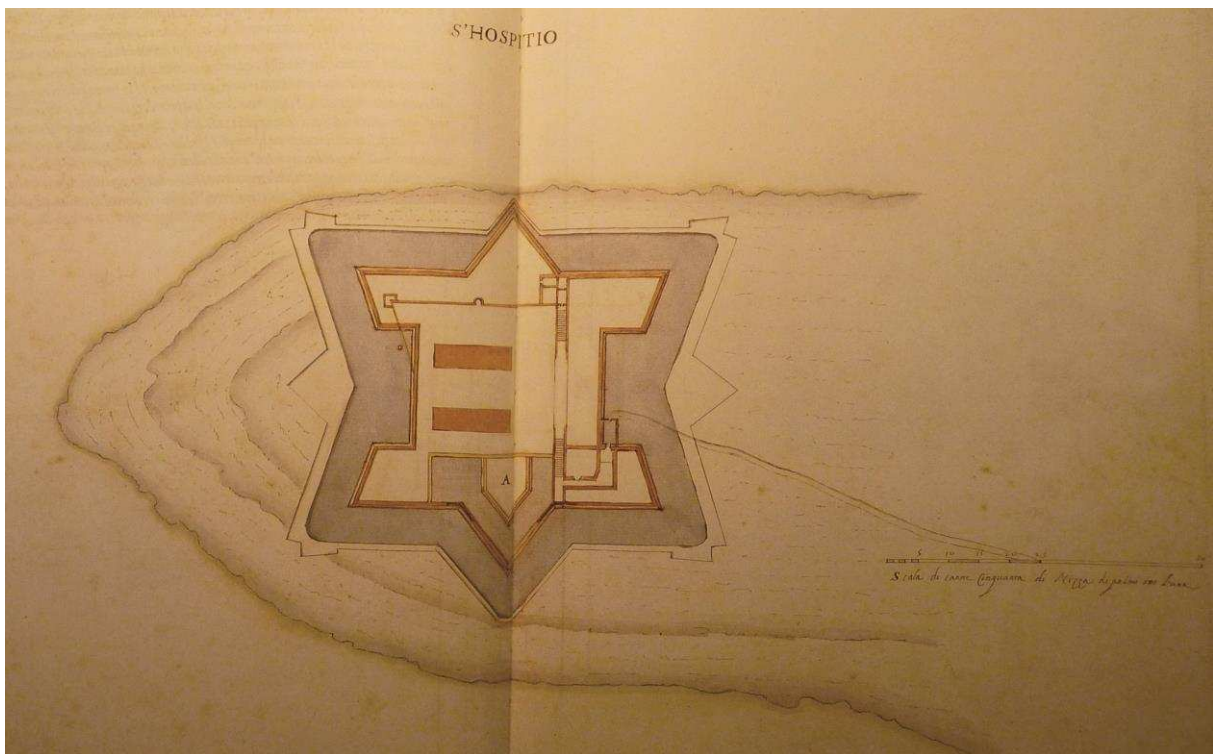
**Figure 189** : Projet de guérite pour le fort de Saint-Hospice et la citadelle de Turin en 1689 (dessiné en 1688)  
(cl. E. Guilloteau).

<sup>589</sup> AsT, Materie Militari, Mazzo I, n° 7, « *fabriche e fortifficazioni, Progetto delle riparasioni neccessario al forto di S. Hospisio* ».

<sup>590</sup> Ibidem note précédente, f°6, §15.

<sup>591</sup> AsT, Lettera G, mazzo 58, 1689 in 1698.

Dans le mémoire ainsi attribué à Guibert, il est fait mention d'un fossé peu profond et sans contrescarpe au fort de Saint-Hospice, contredisant la représentation qui en est faite dans le tracé soigné des dessins. En 1656, Carlo Morello avait déjà relevé : « Il reste à perfectionner beaucoup de choses au fort de Saint-Hospice conformément au[x] dessin[s] qui fu[ren]t établi[s] par le sérénissime Charles-Emmanuel »<sup>592</sup> renvoyant aux projets tracés ci-dessus, réalisés par lui vers 1590 et conservés à Vincennes. Dans son recueil, Morello a donc proposé des améliorations colorées en jaune, sur un plan présentant l'avantage de montrer à la fois le fort de Saint-Hospice tel qu'il apparaissait en 1656 et le programme retenu à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 190**).



**Figure 190** : Fort de Saint-Hospice en 1656 par Carlo Morello (cl. Bibliothèque Royale de Turin).

Ce dernier prévoyait l'entrée sur le front opposé, paradoxalement du côté de l'attaque, dans le flanc du bastion nord-est. Guibert disait qu'elle était « mal située et facile à surprendre »<sup>593</sup>.

Dans le projet général de défense de la côte niçoise, un fort devait également être édifié sur la presqu'île du Cap Ferrat, à mi-chemin entre ceux de Saint-Hospice et de Villefranche (**fig. 191**).

<sup>592</sup> Guilloteau 2014b, p. 119 (traduction Fanny Lelandais) et Morello 2001.

<sup>593</sup> AsT, Materie Militari, Mazzo I, n°7, « fabriche e fortificazioni, Progetto delle riparazioni necessario al forto di S. Hospisio », f°6, §17.



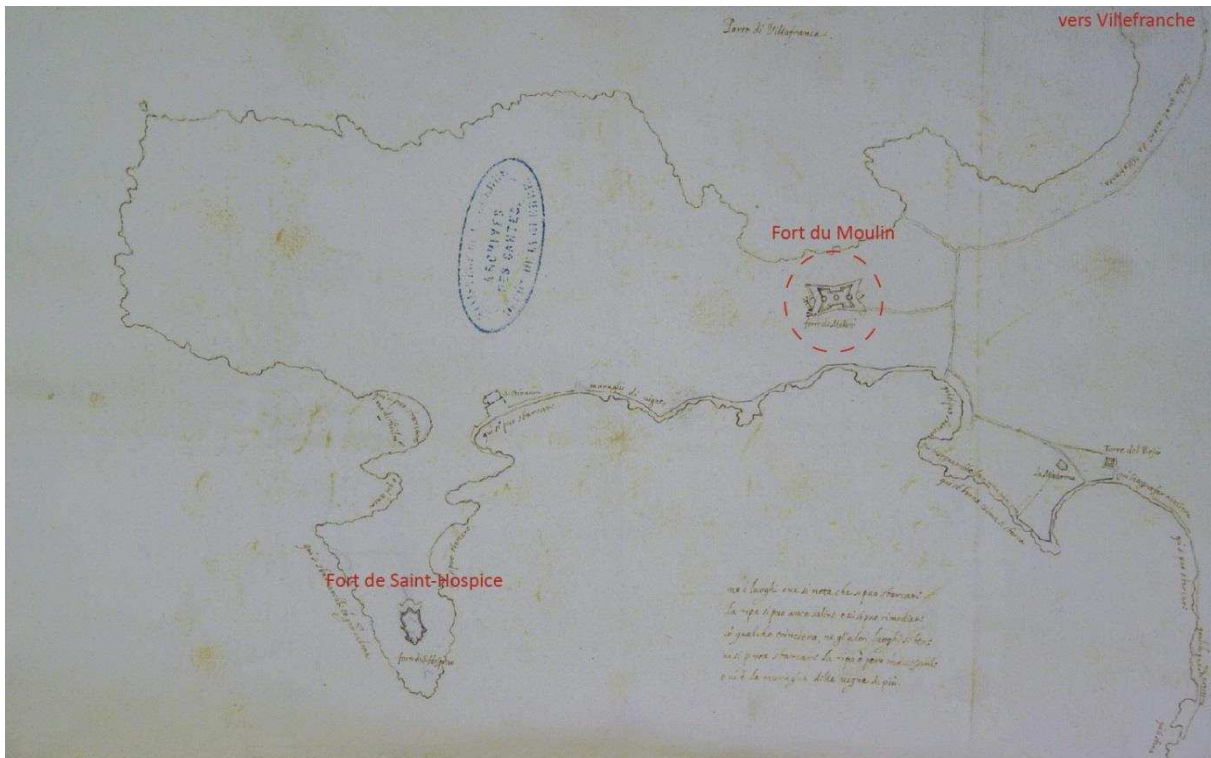


Figure 191 : Plan montrant le premier fort de Saint-Hospice et le projet du fort du Moulin (cl. E. Guilloteau).

Un plan conservé dans le même atlas que les précédents montre le tracé de celui-ci (fig. 192). Souhaité par Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, ce fort devait intégrer 2 tours préexistantes et un moulin<sup>594</sup>. De forme rectangulaire, il aurait présenté une tenaille à chaque extrémité, protégée par un fossé et un chemin couvert.

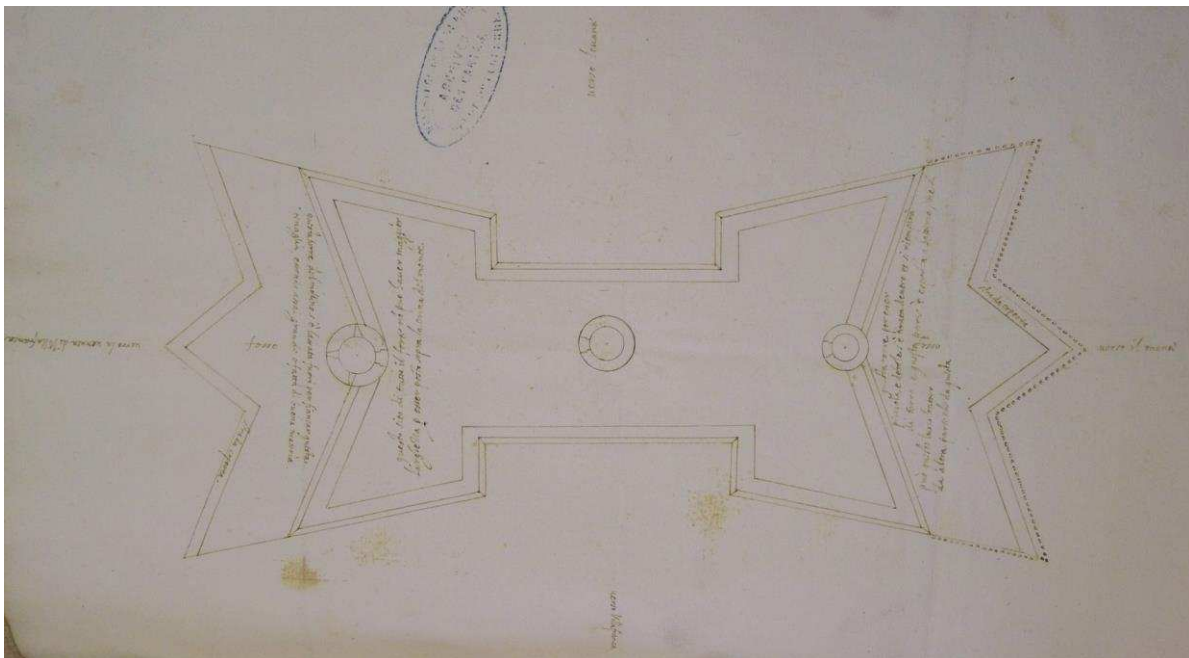


Figure 192 : Projet pour le fort du Moulin vers 1590, avec le moulin à l'extrémité gauche (cl. E. Guilloteau).

<sup>594</sup> Carlo Morello a évoqué ce projet dans son recueil, en attribuant la paternité à Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>. Guilloteau 2014b, p. 119 (traduction Fanny Lelandais) et Morello 2001.



D'après les notes écrites sur le plan, le moulin situé du côté du chemin de Villefranche devait être agrandi avec des matériaux de qualité, afin de flanquer la tenaille. A son opposé, au milieu de la tenaille dirigée vers la mer, la tour trop petite devait être remplie de terre pour servir de batterie. Toutefois ce fort ne vit jamais le jour, même après 1656 lorsque Carlo Morello souhaita relancer le projet.

### 1.3 Il forto novo de Ferrante Vitelli : du projet à la réalité du terrain

Très impliqué dans l'édification des forts de la côte niçoise, Domenico Ponsello revint à Nice en 1572 pour travailler sur des chantiers ouverts au Château, malheureusement non décrits<sup>595</sup>. A cette époque, son fils César alors « surintendant de la fabrique du palais de Son Altesse »<sup>596</sup> était chargé de l'édification du nouveau palais ducal voulue par Emmanuel-Philibert.

Décédé en 1571, le surintendant général aux forteresses Francesco Paciotto<sup>597</sup> avait été remplacé par l'ingénieur Ferrante Vitelli, proche de Ponsello d'après Promis<sup>598</sup>. Le duc avait donc probablement donné des consignes au surintendant Vitelli pour édifier un « fort nouveau » à Nice<sup>599</sup>. Une note en bas de page dans le Livre de comptes de l'année 1577 atteste que les travaux de construction de cet ouvrage fortifié remonteraient au moins à 1574, infirmant la date de 1575 avancée par Jean-Bernard Lacroix<sup>600</sup> (fig. 193).

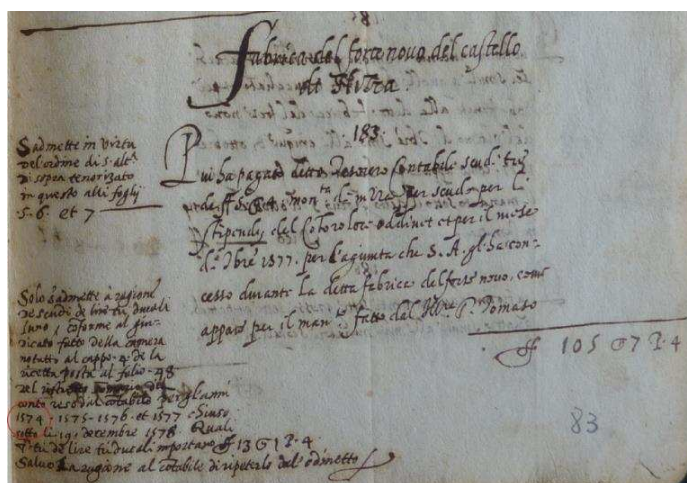


Figure 193 : Extrait du Livre de comptes de l'année 1577, de la « Fabbrica del forte novo del castello di Nizza », renvoyant à la date de 1574 (cl. E. Guilloteau).

S'agissant de la construction d'un ouvrage à cornes devant le front nord d'André Bergante, l'ingénieur Vitelli a repris le projet envisagé une vingtaine d'années auparavant par l'ingénieur Gian Maria Olgiati lors de son séjour à Nice. La représentation très schématique de cet élément

<sup>595</sup> Candido 2003, p. 144, 147, note 85. L'ingénieur envoya 7 lettres de Nice.

<sup>596</sup> Lacroix dir. 2010, p. 84, 127, note 3 : AD06, Ni camerales 52/37.

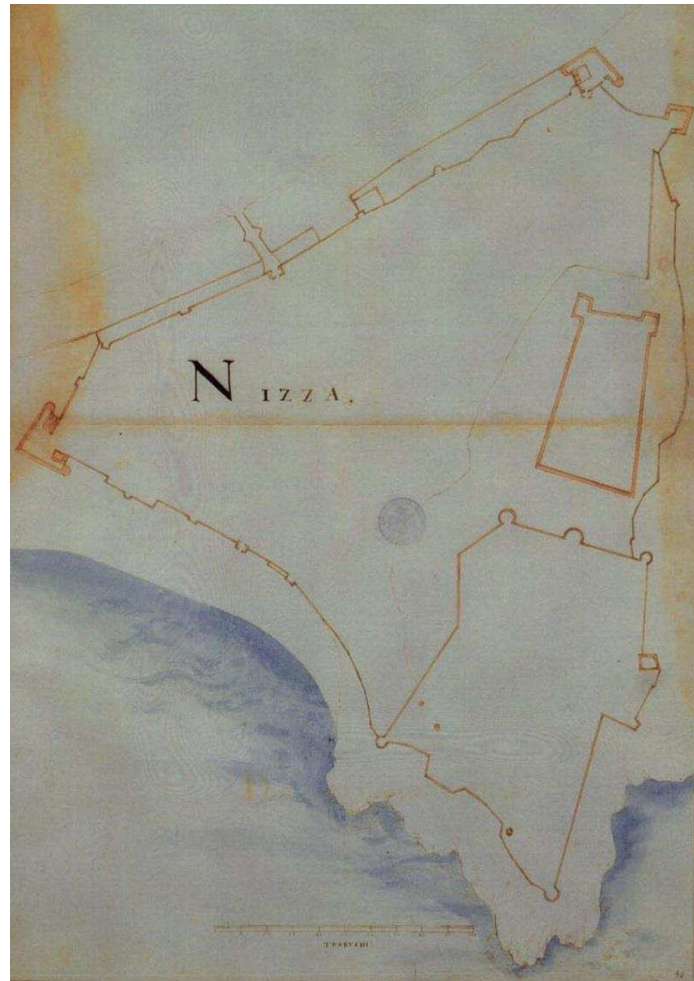
<sup>597</sup> Vigino Davico dir. 2005, p. 294.

<sup>598</sup> Promis 1872, p. 463 (57).

<sup>599</sup> Nom donné à l'ouvrage à cornes dans les livres de comptes (AD06, Archives camérales 52/37).

<sup>600</sup> Lacroix dir. 2010, p. 84.

défensif apparaît sur un document conservé aux Archives de Turin, copie probable du tracé d'Olgiati réalisé vers 1550 (**fig. 194**)<sup>601</sup>.



**Figure 194** : Copie probable du projet proposé par Olgiati pour le Château et la Ville de Nice vers 1550 (cl. AsT).

Dans le « *tracé italien* », les ouvrages à cornes constituaient de nouveaux éléments architecturaux défensifs considérés comme des « dehors », non rattachés à la place. Adam Fritach en donnait cette définition en 1635 : « *Les ouvrages à cornes sont des ouvrages avec deux demy-boulevarts & une courtine, mis devant des autres ouvrages de la forteresse, pour la renforcer, & empescher les approches de l'ennemy* »<sup>602</sup>. Ils offraient une protection en profondeur, obligeant l'assaillant à les neutraliser avant de pouvoir installer ses batteries à proximité de la place principale.

### 1.3.1 Suivi des travaux dans les textes et l'iconographie

Lors d'un séjour à Nice en 1577, « *le duc ordonna que l'on termine la construction de la citadelle voisine du château, conformément au dessin du père Boiero, Franciscain, et de Ferrante Vitelli, ingénieur* »<sup>603</sup>. Le père Boiero confirma l'avancement des travaux dans une lettre adressée au duc

<sup>601</sup> Mara di Candido, in Bouiron dir. 2007, p. 49-51 (Biblioteca Nazionale di Torino, Manoscritti e Rari, q.II.57 : tav. 40).

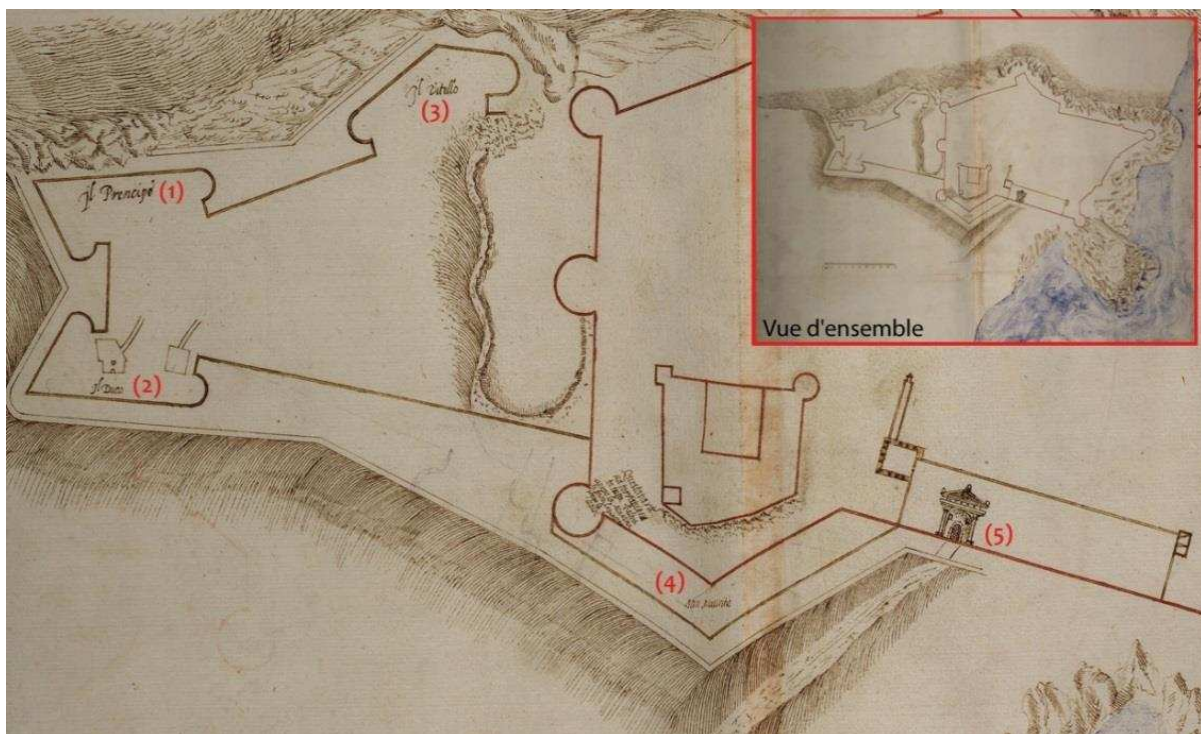
<sup>602</sup> Fritach 1635, p. 82.

<sup>603</sup> Gioffredo 1839, vol. 5, p. 564. Candido 2003, p.145 – note 89. Gioffredo 2008, T.3, p.350-306.

Emmanuel-Philibert en juin 1577 : « en ce qui concerne la construction du château, nous nous rapprochons de la courtine »<sup>604</sup>. Très probablement dirigea-t-il seul le chantier durant cette période, car l'ingénieur Vitelli était déjà occupé sur de nombreux autres chantiers, comme les fortifications de Villanova d'Asti, celles de la citadelle de Mondovi (1573-1575), le fort de Corfou (1576-1578), les fortifications de Puget-Théniers (1578-1579).

Entre les mois de septembre 1579 et janvier 1580, les longueurs des murailles ont été évaluées afin d'en solder le paiement, attestant ainsi de la fin des travaux<sup>605</sup>.

Quatre dessins sont communément attribués à Ferrante Vitelli, dont deux datés de 1579 et coïncidant avec l'achèvement des travaux. Ces représentations offrent de nombreux détails sur le projet et le chantier en cours. En réalité, il est délicat de désigner l'auteur de ces plans, et deux au moins ne peuvent assurément être l'œuvre de Ferrante Vitelli. En effet, une légende précise sur l'un des tracés (**fig. 197**) : « 1579, 28 mars, pour envoyer à l'illustrissime Ferrante Vitelli d'ordre de S. Altesse »<sup>606</sup>, nommant clairement le destinataire du dessin. Une note au verso confirme cette information : « Por l'ill.mo S. Ferrante Vitelli ... forti et presidi... », comme celle inscrite sur un autre dessin (**fig. 200**) : « Por l'ill.mo S. Ferrante Vitelli 15 8br. [15]79 »<sup>607</sup>.



**Figure 195** : Plan des projets (1) « Le prince », (2) « Le duc », (3) « Le Vitello », (4) « Saint-Maurice », (5) la porte monumentale (Cl. AsT – DAO E. Guilloteau).

<sup>604</sup> Candido 2003, p. 145 – note 90. Promis 1871, p. 56.

<sup>605</sup> Lacroix dir. 2010, p. 85.

<sup>606</sup> Hervé Barelli a assuré la traduction des légendes des 4 documents attribués à Ferrante Vitelli (AsT, Architettura Militare vol. V, f° 197v à 201v et 207v-208).

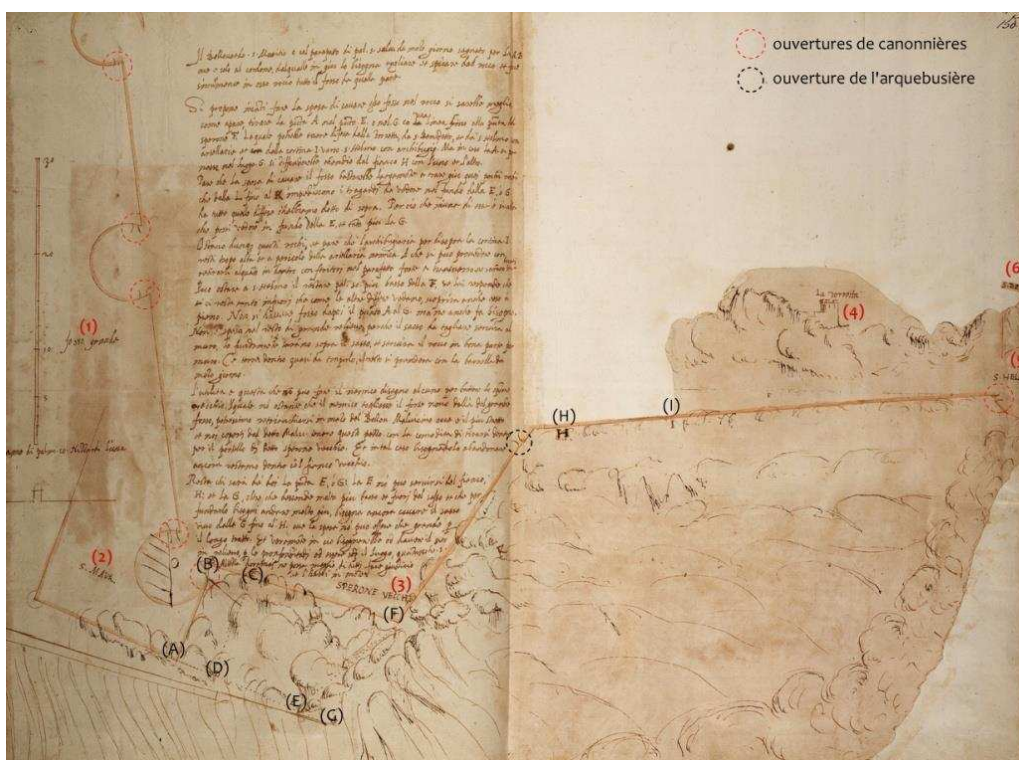
<sup>607</sup> Transcription des deux textes au verso des dessins, Mara de Candido.



Le dessin (**fig. 195**) semble constituer un document de présentation, élaboré avec un trait simple de qualité et l'usage de la polychromie. Le projet tracé en brun clair (l'ouvrage à cornes) se distingue de l'existant coloré en rouge (le château et le donjon).

L'ensemble est représenté sur son emplacement géographique, les hauteurs de la colline surplombant le bord de mer. Deux projets s'ajoutent à celui de l'ouvrage à cornes, composé de deux demi-bastions à orillons - « *le duc* » et « *le prince* » - et d'un bastion à orillons : « *le Vitello* ». Le premier projet concerne le doublement de l'éperon sous le donjon avec le bastion Saint-Maurice (**fig. 195 (4)**), le second l'ouverture d'une porte monumentale dans la courtine (**fig. 195 (5)**). Suivant une chronologie relative, ce plan serait le plus ancien des quatre, les autres documents montrant une évolution des projets initial ou intermédiaire.

Le deuxième dessin montre une modification au niveau de l'éperon vieux « *sperone vecchio* » et du bastion Saint-Maurice. Ce dernier s'est transformé en bastion à flanc droit entourant une tour du château (**fig. 196**).



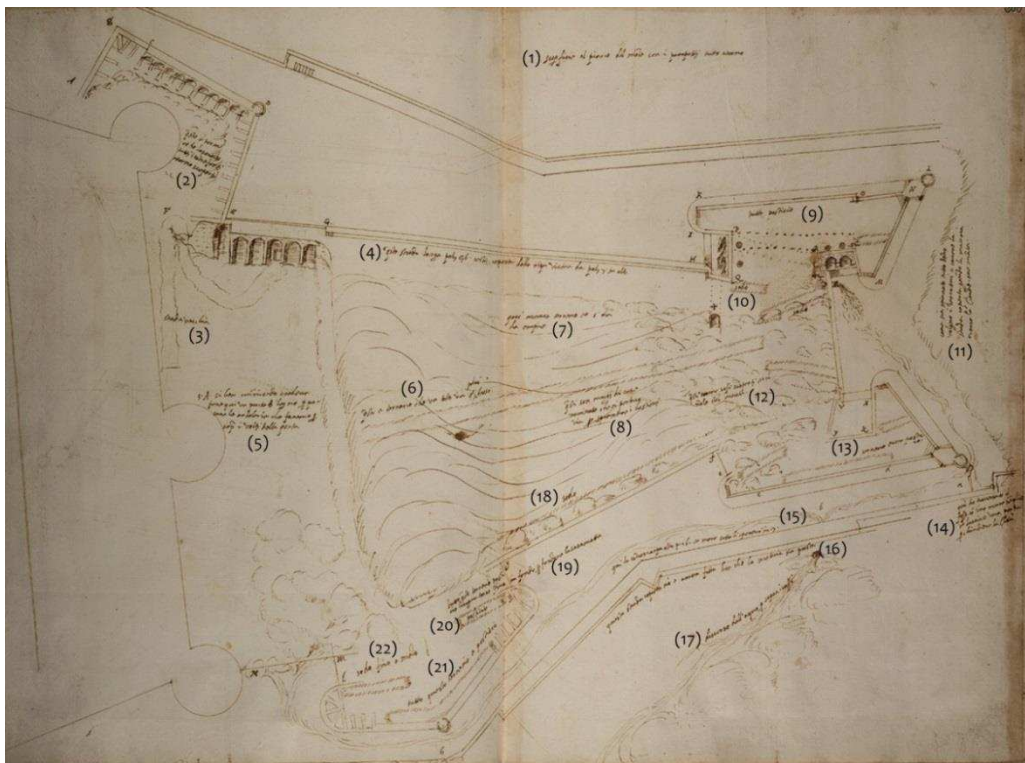
**Figure 196** : Fossé du bastion Saint-Maurice et stratégie militaire : (1) Grand fossé, (2) Saint-Maurice, (3) Eperon vieux, (4) La Tourette, (5) Saint-Elme, (6) Saint-Benoît (Cl. AsT – DAO E. Guilloteau).

Ce nouveau bastion est ici pratiquement terminé et les indications à même le dessin précisent : « *le boulevard de Saint-Maurice est avec le parapet de 5 palmes sauf au midi désigné par la A-B, aujourd'hui seulement jusqu'au cordon, à partir duquel, vers le bas, il faut tailler ou piquer dans le roc et faire également dans ce rocher tout le fossé de ce côté* ».



Le texte s'interroge ensuite sur la longueur du fossé à creuser. Une réflexion s'engage sur la protection de cette partie des fortifications, développant plusieurs problématiques de défense et mentionnant la présence d'une arquebusière au-dessus de la courtine (I). L'utilisation sur le plan du symbole « ) ( » à des endroits où à notre connaissance se situaient des canonnières, révèle d'autres emplacements et positionne clairement l'arquebusière sur l'éperon vieux.

Le troisième plan (**fig. 197**) fait état de l'avancement des travaux en 1579, avec un agrandissement du bastion Saint-Maurice, du côté du midi. Le mur tracé en A-B sur la figure 196, élevé jusqu'au cordon, a été détruit et déplacé en D-C.



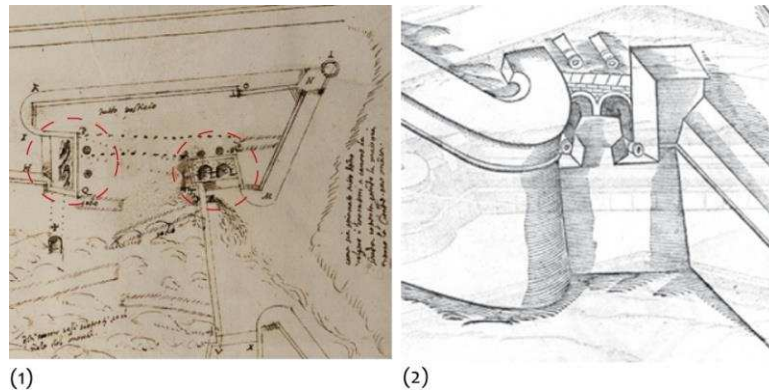
**Figure 197** : Chantier en cours avec de nombreuses annotations (Cl. AsT, DAO E. Guilloteau).

Une « rupture » est visible sur le dessin, la courtine construite sur arcades cédant la place à une muraille avec contreforts dans la zone agrandie.

Le tracé et ses légendes apportent de nombreuses autres informations sur le chantier alors en cours<sup>608</sup>. Ainsi sur le demi-bastion *Le Duc*, sont représentées les ouvertures des casemates et vraisemblablement les extrémités des événements destinés à l'évacuation des fumées de la chambre

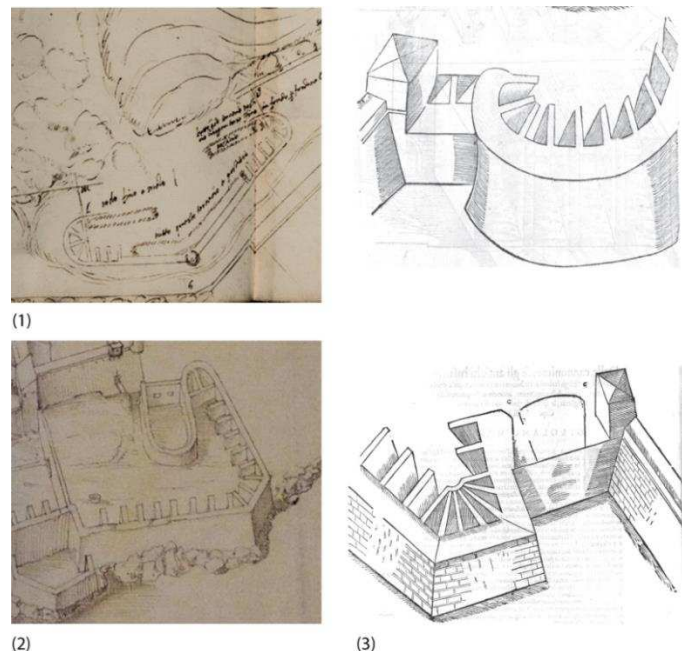
<sup>608</sup> (1) Surface à plat du massif avec les parapets tout autour. (2) Ceci (...) et j'ai laissé tous les contreforts à l'alentour découverts. (3) Ancienne route. (4) Cette route est large de 36 pas, elle est composée du talus voisin de 7 pas de haut. (5) S.A., si je me rappelle bien, pense qu'il y avait ici un pont en bois pour passer l'artillerie que nous ferons au-dessus des voûtes de la porte. (6) Ceci est le terrain dont on va enlever 8 palmes vers le bas. (7) Ici il manque du terrain qu'il faudra remplir. (8) Ici sont les murs des maisons ruinées qu'on enlève pour fabriquer (...) les bastions. (9) Tout artificiel. (10) Dur. (11) Comme tout cela doit être aplani, les (...) veulent creuser le chemin couvert en jetant les matériaux vers la citadelle. Huit (...). (12) Ceci est des rochers découverts et dominés par la colline. (13) Terrain tout artificiel. (14) Ici, j'ai traversé le fossé avec un mur simple et laissé une porte descendant vers (...) la Ville. (15) Ici la contrescarpe haute de 16 p. (...) sous les éperons m.7. (16) Ce chemin couvert n'est pas encore fait bien que les matériaux soient prêts. (17) Cours des eaux (...) au-dessus des rochers. (18) Dur. (19) Tout ce terrain est artificiel. Il faut l'ôter de fond en comble pour fonder la casemate. (20) Artificiel. (21) Tout ce terrain est artificiel. (22) Dur jusqu'au massif.

d'artillerie. Un traité de Maggi et Castriotto de 1584<sup>609</sup> décrit par ailleurs l'aménagement type d'un flanc bas découvert, représentant celui-ci avec une casemate voûtée en arrière-plan. Ce document illustre parfaitement l'agencement de l'ouvrage à cornes de Nice (**fig. 198**), comme nous le verrons plus loin<sup>610</sup>.



**Figure 198** : (1) Bastion « le Duc » avec les canonnières – (2) Figure du traité de fortification de 1584, « la quarta ui mostra il modo, che si puo fare per tenere un fianco da basso sicuro, che impossibile farebbe che mai il nemico lo potesse levare » (DAO E.Guilloteau).

La légende du dessin rapporte la construction d'une casemate également dans le bastion *Le Vitello* (**fig. 197** (19)) : « tout ce terrain est artificiel. Il faut l'ôter de fond en comble pour fonder la casemate ». Ce bastion possède une structure type, aux murs renforcés de contreforts, semblable à l'architecture du fort Saint-Elme de Villefranche (**fig. 199**)<sup>611</sup>. Comme précédemment, ce modèle de construction est aussi illustré par le traité de Maggi et Castriotto.



**Figure 199** : Structures des bastions avec contreforts : (1) Bastion *Le Vitello*, (2) Bastion sud-est du fort Saint-Elme, (3) Illustrations de bastions avec contreforts dans le traité de Maggi et Castriotto (DAO E.Guilloteau).

<sup>609</sup> Maggi, Castriotto 1584, p. 63 à 67.

<sup>610</sup> Cf. 3.2.2.2 Projets, aménagements et réparations réalisés entre 1691 et 1696, p. 339-342.

<sup>611</sup> Cf. infra p. 236. SHD Vincennes, Atlas 4.5 E 1 164, Savoie et Piémont, feuillet XXXV, fort Saint-Elme.

Daté du 28 mars 1579, le quatrième dessin montre la fin des travaux : « les lignes ininterrompues désignent l'ouvrage fait jusqu'au parapet de 8 palmes, les pointillés là où on n'a pas encore touché et ce pour quoi on attend des ordres » (fig. 200).

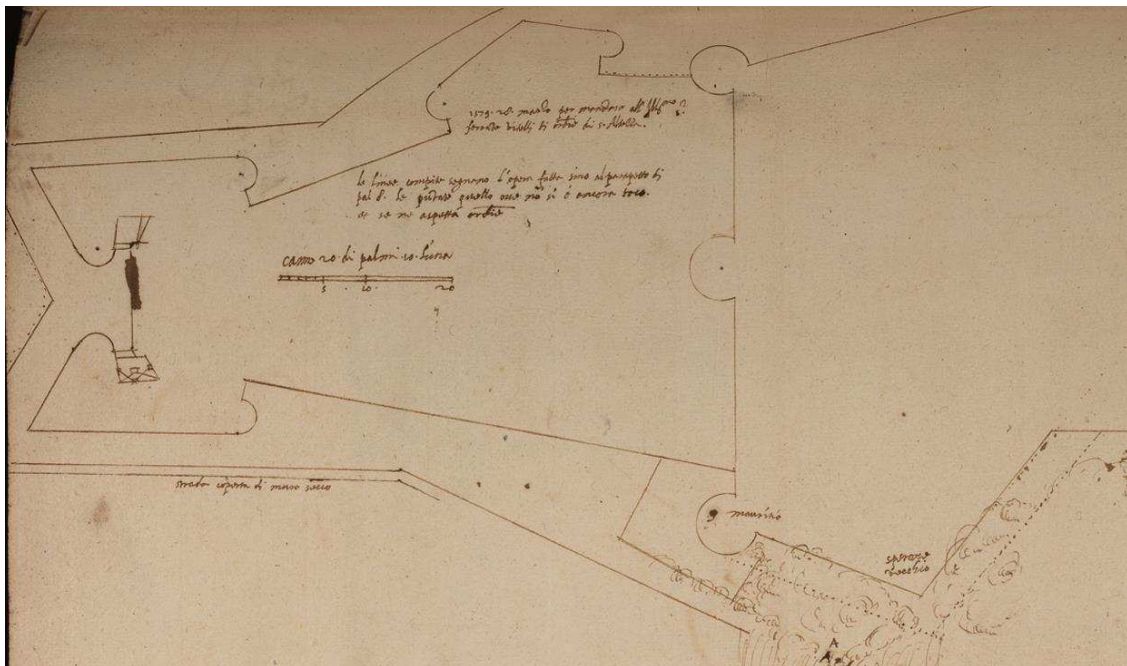


Figure 200 : Achèvement des travaux, seules les parties en pointillé restent à finaliser (Cl. AsT).

La citadelle est achevée jusqu'au parapet, et seuls restent en suspens le projet de doublement de l'éperon vieux (tracé en pointillé) et la partie située entre le bastion *Le Vitello* et le château. Toutefois d'après les plans connus à ce jour, les travaux d'aménagement de l'éperon vieux n'ont finalement été réalisés que dans le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle.

Tous ces dessins fournissent ainsi de nombreux détails et informations sur l'ouvrage à cornes de Nice, mais laissent cependant une impression d'asymétrie générale :

- l'ouvrage à cornes est décentré par rapport à la courtine du front nord du château<sup>612</sup> ;
- les angles des courtines du « cornu »<sup>613</sup> joignant le château sont inégaux ;
- le bastion « *Le Vitello* » asymétrique apparaît déformé ;
- la courtine du côté du bastion *Le Vitello* marque une brisure.

Vitelli semble avoir oublié les principes élémentaires du tracé « à la moderne » où la symétrie est l'une des règles fondamentales. Toutefois il ne s'agit pas ici d'une fortification créée ex nihilo, situation dans laquelle les forts du Montalban ou d'Antibes illustrent à merveille les préceptes d'un traité de fortification. A Nice, l'architecture « à la moderne » a dû tenir compte de l'existant - le château - et de la topographie de la colline. L'ingénieur Vitelli a donc été obligé d'adapter les règles de l'art pour passer du « *terrain uni du papier* » aux contraintes du terrain.

<sup>612</sup> La tour centrale de ce front est elle-même excentrée par rapport à la courtine.

<sup>613</sup> Terme employé dans certains traités du XVII<sup>e</sup> siècle pour désigner un ouvrage à cornes.

### 1.3.2 « Sur le terrain uni du papier »

#### Le tracé original selon les règles

L'ingénieur Naudin a écrit dans la préface de son traité<sup>614</sup> : « Dans toutes ces propositions j'ay tâché de m'expliquer le plus au long qu'il m'a été possible, & de ne rien obmettre de ce qui peut rendre aisé l'intelligence de ces pratiques ; & ceux qui voudront en profiter doivent se donner la peine de les calculer eux-mesmes pour se les rendre présentes à leur esprit, & exécuter sur le terrain ce qui leur est enseigné, pour s'accoutumer à vaincre les difficultez qui rebutent facilement ceux qui n'ont jamais fait d'opération que sur le terrain uni du papier, & dans la tranquillité du cabinet ».

Ces quelques lignes appuient notre réflexion sur le travail de l'ingénieur Vitelli et la difficulté d'appliquer sur le terrain les préceptes des traités de fortification. L'asymétrie de l'ouvrage à cornes de Nice, corroborée par le tracé des lignes de fuite, illustre concrètement notre propos et témoigne des obstacles rencontrés lors de la réalisation de l'édifice.

Le traçage de ces lignes révèle plusieurs points (**fig. 201**) :

- les droites (GO) et (HP) ne se croisent pas sur l'axe (CD) séparant perpendiculairement à équidistance les deux tours A et B (intersection T) ;
- par contre, l'intersection S des droites (EP) et (FO) se situe bien à égale distance des deux cornes ;
- les droites (EF), (OP) et (AB) sont parallèles, la première passant par les pointes des demi-bastions, la seconde par la courtine située entre les cornes de l'ouvrage, et la troisième par la courtine du château.

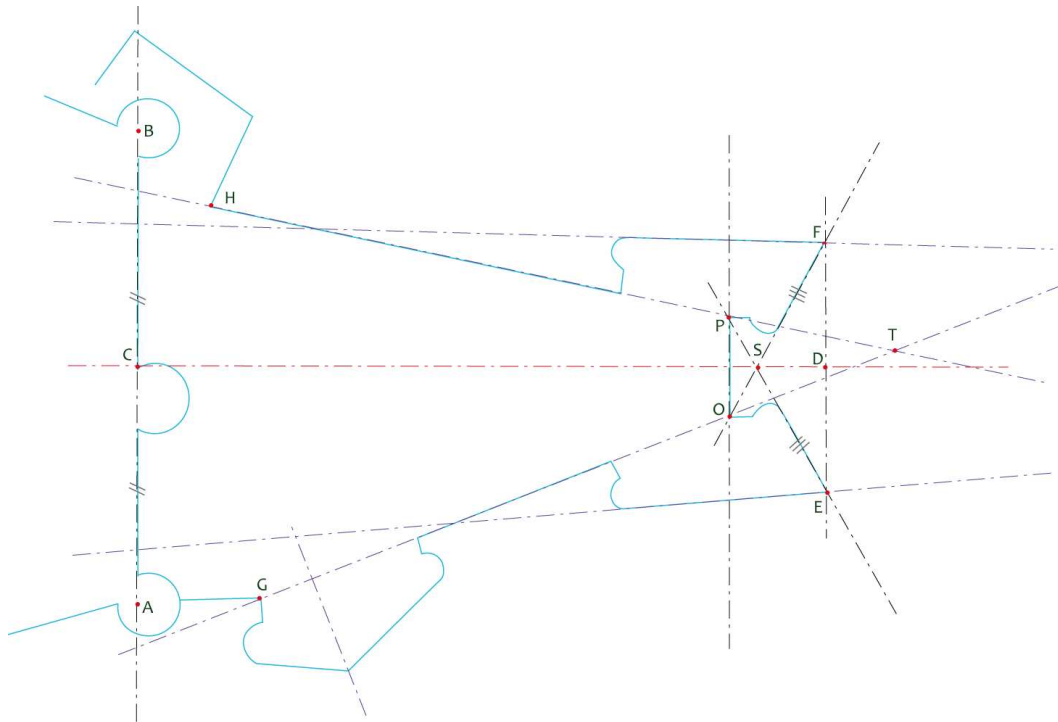
Les mesures confirment ces observations, et malgré l'asymétrie (GO)-(HP), les droites (EP), (FO), (OP), (AB) vérifient effectivement les préceptes de symétrie développés dans les traités de fortification<sup>615</sup>. Riches d'enseignements, ces derniers nous permettent d'appréhender l'art de fortifier et de comprendre la transition de la conception idéale du projet sur le papier à sa réalisation sur le terrain. Ainsi, reprenant les règles classiques du tracé d'un ouvrage à cornes, nous allons tenter de suivre la démarche de Vitelli dans l'élaboration de son plan.

---

<sup>614</sup> Naudin 1695, p.12 (Naudin, ingénieur ordinaire du roi et garde des plans du roi)

<sup>615</sup> 18 traités ont été consultés, de la fin XVI<sup>e</sup> au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, fin de notre période : l'un est conservé à la BMVR Romain Gary de Nice, les autres sont enregistrés dans les Bibliothèques numériques Google et Gallica (BNF). Cf : 8. *Bibliographie*.





**Figure 201** : Tracé démontrant l'asymétrie de l'ouvrage à cornes de Nice, sur lequel le point d'intersection T ne se situe pas sur l'axe de symétrie (CD) (DAO. E. Guilloteau).

Abordant uniquement les places fortes bastionnées en étoile, les trois traités consultés pour le XVI<sup>e</sup> siècle ne proposent malheureusement aucun tracé pour la conception d'un ouvrage à cornes. Nous sommes donc contraint de nous appuyer sur les traités du XVII<sup>e</sup> siècle, mieux à même d'illustrer notre démarche. Ainsi, l'ouvrage d'Alain Manesson Mallet nous semble particulièrement remarquable par la clarté de son discours et la qualité de ses planches<sup>616</sup>. Nous reprenons partiellement ici sa démonstration, abrégée et reformulée, ainsi que son plan (**fig. 202**). Principes généraux du traçage d'un ouvrage à cornes :

- les grands côtés se construisent de la même manière qu'un ouvrage à tenailles, après la réalisation d'une droite passant par le milieu de la courtine (AB) ;
- les grands côtés et les pointes des cornes sont dessinés au compas et à la règle, en deux parties égales de part et d'autre de la droite (CD) ;
- les cornes de l'ouvrage sont formées en traçant et en divisant en trois parties égales la droite (EF), avant de reporter les mesures obtenues sur les grands côtés en [EM] et [FN]. Après avoir dessiné la droite (MN), trois carrés égaux apparaissent dans le rectangle ainsi construit EMNF ;
- en divisant les carrés en deux parties égales, on trace les segments [OQ] et [PR] ;
- on tire enfin les segments [QE] et [RF] pour terminer les cornes.

<sup>616</sup> Manesson Mallet 1684, vol. 1, p. 120-121. Chaque planche de l'ouvrage présente un tracé en rapport avec le discours et ajoute une gravure décorative, pour certaines sans lien avec le propos, comme ici pour la planche de l'ouvrage à cornes avec une gravure de « *la maior de Marseille* ». Les 3 volumes sont d'une grande richesse.

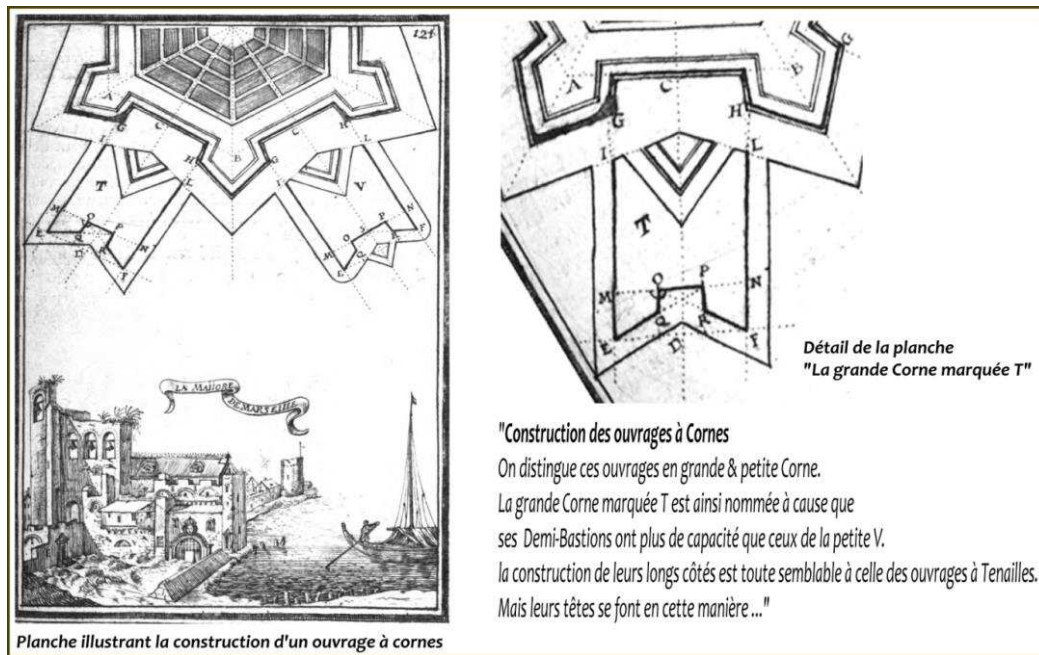
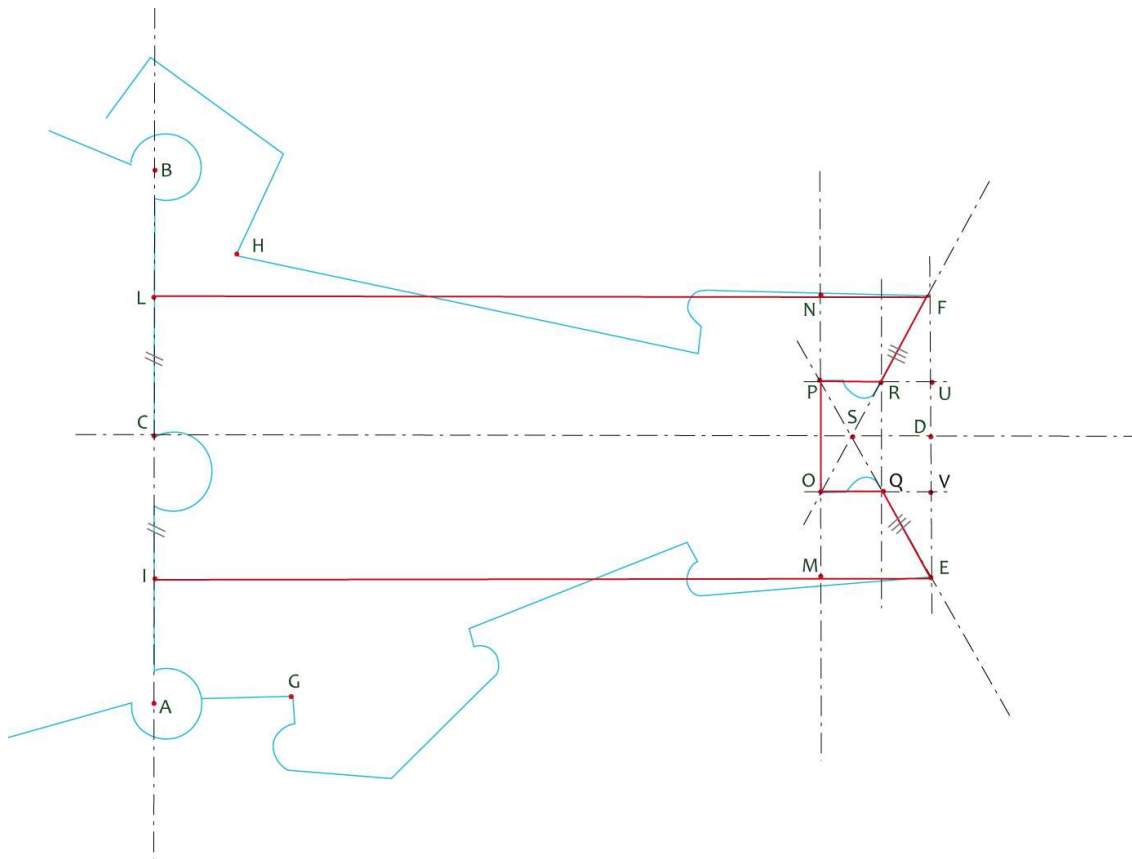


Figure 202 : Tracé d'un ouvrage à cornes (DAO. E. Guilloteau)

Appliquons à présent ces principes au plan de Vitelli (**fig. 203**) :

- la droite perpendiculaire (CD) passant par le centre de la courtine du château traverse bien le centre de la courtine de la tête de l'ouvrage à cornes et l'intersection S des deux droites (EP) et (FO) tracées précédemment ;
- par contre, une fois dessiné le rectangle EMNF par le traçage des grands côtés (EI), (FL), et des différentes lignes constituant le gabarit des cornes, nous constatons que :
  - le rectangle est effectivement divisé en trois parties, mais non égales, les deux parties extrêmes étant seules équivalentes. La partie centrale, plus grande, forme le rectangle OPUV. Cependant les côtés des quadrilatères sont bien reportés sur les grands côtés de l'ouvrage pour former le rectangle EMNF, selon les principes énoncés ;
  - la partie centrale formée par le rectangle OPUV est divisée en deux parties inégales permettant le traçage des obliques des cornes [QE] et [RF] avec une intersection sur l'axe (CD).



**Figure 203** : Second tracé mettant en parallèle les principes de conception d'un ouvrage à cornes, et le plan de Vitelli  
(DAO E.Guilloteau.)

Bien entendu, les deux tracés ne sont pas superposables, le premier représentant un ouvrage à flancs droits, le second un ouvrage à cornes avec demi-bastions à orillons et courtines, s'élargissant vers la place principale. Notre démonstration se limite à montrer le respect des règles des traités de fortification par Vitelli, malgré l'asymétrie résultant certainement de l'adaptation du tracé classique aux contingences du terrain. Plus précisément, nous apportons la preuve que les règles édictées au XVI<sup>e</sup> siècle, et suivies par Vitelli, perduraient toujours au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces traités du XVI<sup>e</sup> siècle exposent des tracés en étoile de cinq à vingt bastions, comme le traité de Galasso Alhissida Carpi de 1570, contemporain de l'ouvrage à cornes de Nice. Néanmoins, si cet ouvrage présente un certain intérêt pour les projets théoriques aux multiples bastions, allant de la « *Fortezza de cinque belloardi* » à la « *fortezza de ventiu belloardo* », il est peu instructif sur les préceptes de construction d'un ouvrage à cornes au XVI<sup>e</sup> siècle. Tout au plus reprend-il les mêmes principes géométriques autour d'un axe de symétrie, à l'exemple de la construction du bastion simple (**fig. 204**).

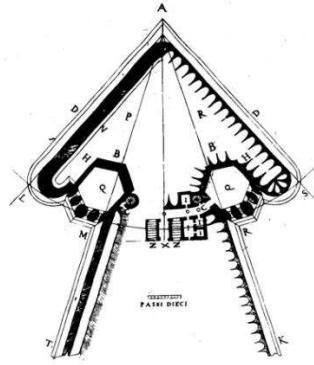


Figure 204 : Tracé d'un bastion par Galasso Alghissida Carpi<sup>617</sup>.

Ce dessin utilise une construction géométrique supplémentaire : l'arc de cercle. Le centre du cercle se situe à l'intersection des lignes de fuites (TP), (KR) et de l'axe (AX) (fig. 204). A la suite de nos deux dessins (fig. 201 et 203), ce dernier schéma nous amène à proposer une troisième interprétation avec une asymétrie corrigée, pour tenter de nous rapprocher du tracé original de Vitelli. Il est possible en effet de tracer un arc de cercle  $\widehat{XY}$  ayant pour centre l'intersection des lignes de fuite corrigées et de l'axe (CD) (fig. 205), rejoignant ainsi les bases du tracé de Galasso Alghissida Carpi. L'arc de cercle épouse parfaitement les orillons des deux demi-bastions, et le tracé général obtenu ne peut être une coïncidence.

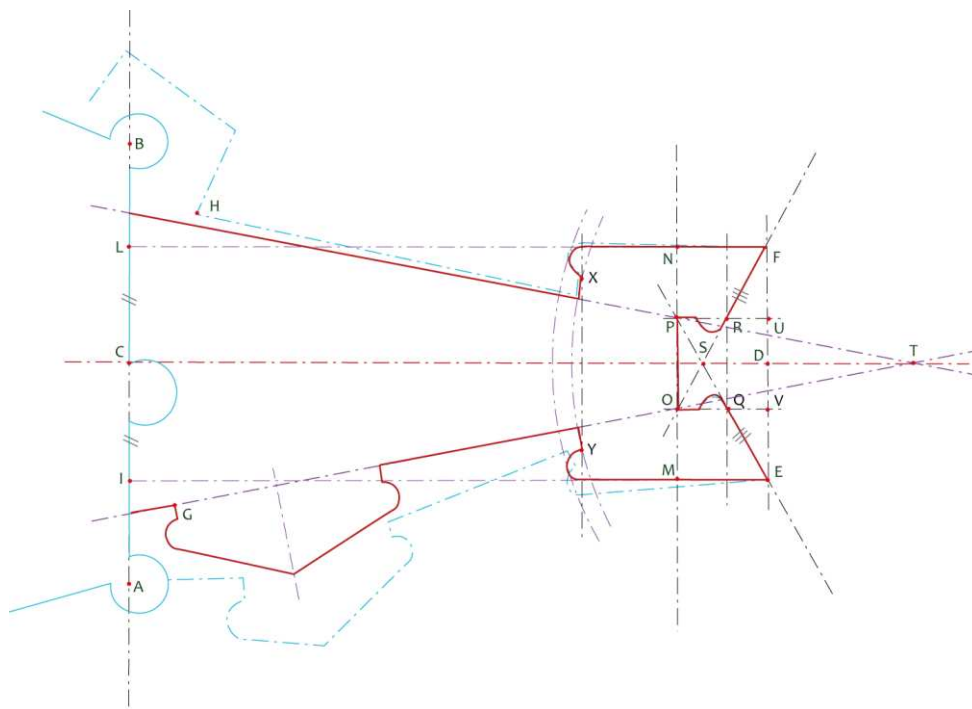


Figure 205 : Troisième tracé pour s'approcher du « terrain uni du papier » (DAO. E.Guilloteau).

Vitelli a donc bien suivi les règles et les préceptes enseignés à son époque pour tracer le plan d'un ouvrage à cornes, avant de devoir l'adapter aux contraintes du terrain<sup>618</sup> (fig. 206).

<sup>617</sup> Galasso Alghissida Carpi 1570, p. 61.

<sup>618</sup> Le terrain comprend ici à la fois le Château de Nice et la topographie de la Colline.



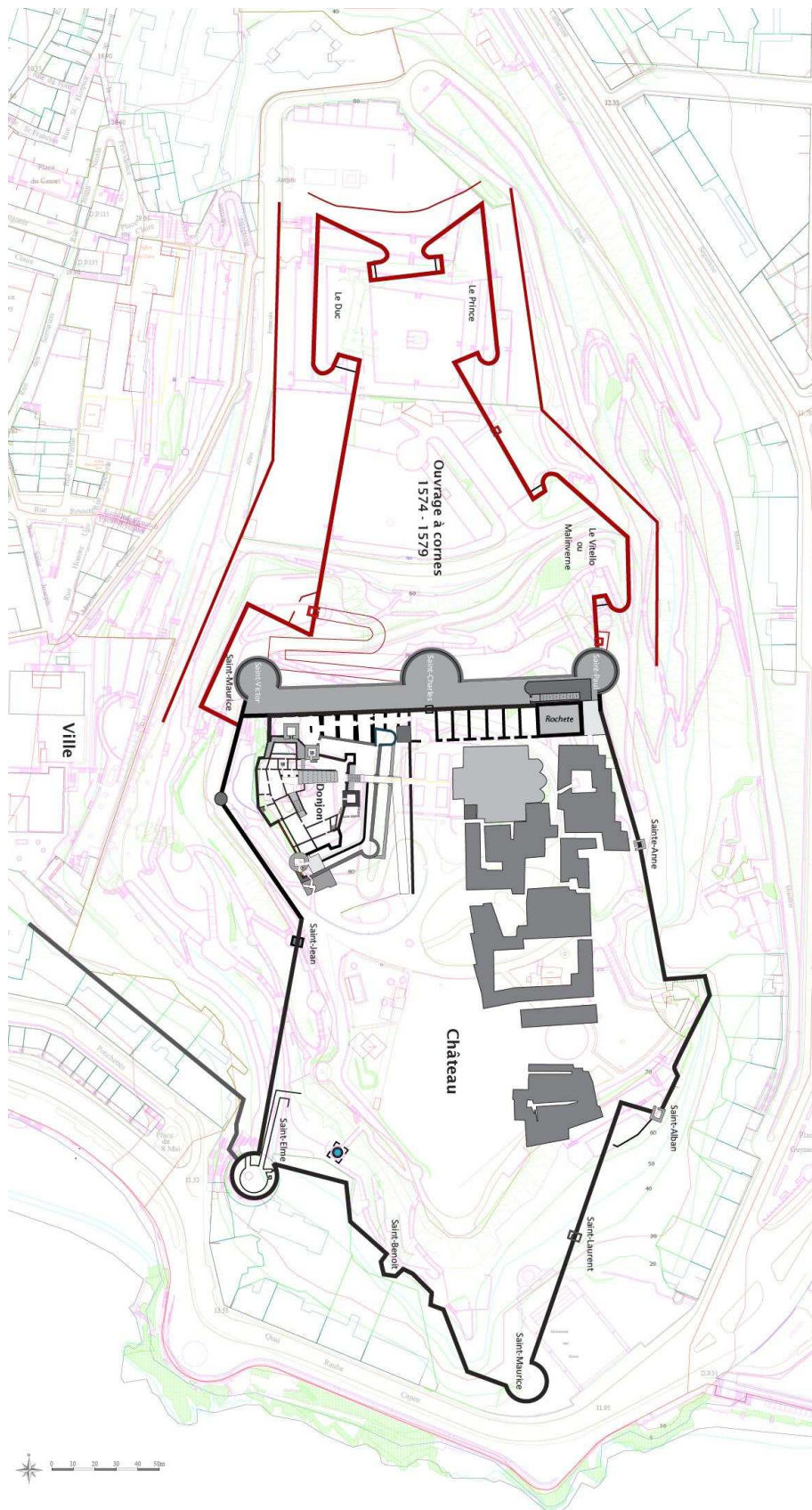


Figure 206 : La place dans le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, avec l'ouvrage à cornes de Vitelli (DAO E. Guilloteau).



## 2. LES PROJETS ET AMELIORATIONS DES FORTIFICATIONS DU CHATEAU DE NICE ET SON ARTILLERIE AVANT 1691

---

### 2.1 Les dehors de la citadelle dans le contexte de la guerre civile piémontaise

Durant la Guerre de 30 ans, de nombreux conflits secondaires se produisirent au sujet de la régence du duché, les Princes du Piémont Thomas et Maurice de Savoie s'opposant activement à la veuve du duc Victor-Amédée I<sup>er</sup>. Juste avant sa mort, ce dernier avait en effet désigné son épouse Christine de France<sup>619</sup> comme régente, son fils aîné François-Hyacinthe étant alors âgé de 5 ans. Toutefois cet enfant étant décédé l'année suivante, son frère cadet Charles-Emmanuel II lui succéda, malgré les vives contestations de ses oncles contre le maintien de la régence. Cette lutte pour le pouvoir finit par provoquer une guerre civile en Piémont (1638-1642)<sup>620</sup>, dans laquelle la France et l'Espagne en guerre depuis 1635 jouèrent un rôle de premier ordre. Après avoir obtenu le soutien de l'Espagne, Thomas et Maurice de Savoie partirent en 1639 à la conquête du Piémont, et affrontèrent la Régente soutenue par le roi Louis XIII. Ils se rendirent rapidement maîtres de la partie septentrionale piémontaise dès mars 1639, grâce à l'aide de plusieurs troupes espagnoles. De son côté, le prince-cardinal Maurice de Savoie prit possession sans heurts de Nice et de son comté<sup>621</sup>. Dans un tel climat de tensions, il ordonna dès 1639 l'édification de nouvelles fortifications à Nice. La défense de la citadelle fut ainsi augmentée par l'adjonction de plusieurs dehors. De son côté, Louis XIII évoqua la possibilité d'attaquer le Piémont dans un courrier adressé à son cousin le comte d'Alletz<sup>622</sup>.

#### 2.1.1 Le Bas-fort du Château

Edifié vers 1639-1640 sur la pointe de Rauba Capeù, le *Bas-fort* fermait alors l'angle des Ponchettes. On le retrouve nommé sous différentes appellations : le *Bas-fort*, le *bastion Saint-Sauveur*, le *bas-fort du môle*. Comme l'écrivit l'ingénieur Niquet en 1691, sa fonction était de « se faire respecter des ennemis qui voudraient tenter quelque entreprise par la plage ou pour les obliger à jeter leurs bombes de plus loin ».

Inaccessible par la mer à cause des nombreux écueils côtiers, l'éperon naturel présent au pied de la colline du Château et s'avancant dans la baie constituait un emplacement idéal pour y installer un poste avancé. L'étude des archives n'a pas permis de trouver de trace dans les textes d'un

---

<sup>619</sup> Fille d'Henri IV et de Catherine de Médicis.

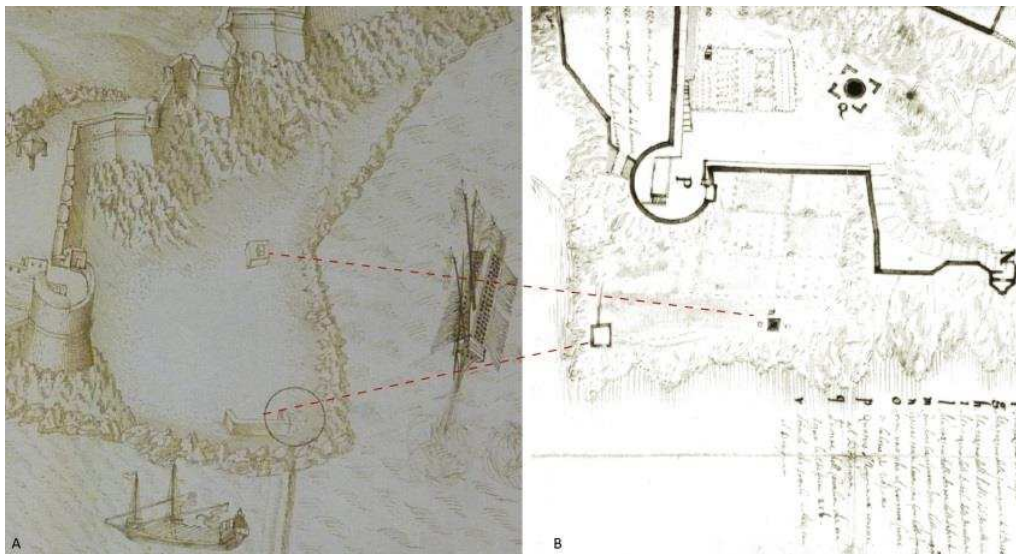
<sup>620</sup> Saluces 1818, 4, p. 56-178.

<sup>621</sup> Saluces 1818, 4, p. 93.

<sup>622</sup> Sue 1839, p. 144. « *Mon cousin, vous savez combien les progrès que les ennemis de cet Etat ont faits l'année dernière dans votre voisinage me donnent de sujet de jalousie, et combien il importe d'en arrêter le cours ; ce que je n'ai pas estimé de pouvoir mieux faire qu'en dressant deux armées puissantes en Provence : l'une de terre et l'autre de mer ; et parce qu'il sera nécessaire qu'elles agissent de concert, j'ai donné le commandement de l'une et de l'autre au sieur archevêque de Bordeaux... Louis, de Saint-Germain-en-Laye, le 5 février 1640* ». Guilloteau 2014a, p.103-104.

aménagement sur la pointe de Rauba Capeù avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Seule l'iconographie montre deux structures bâties à cet endroit à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Vers 1590, Ercole Negro représenta sur une vue cavalière une sorte de parapet sur la partie ouest de la pointe, et une construction de forme carrée surmontée d'un quadrilatère plus petit sur la partie orientale (**fig. 207 (A)**)<sup>623</sup>. Cependant, aucune légende ne permet d'identifier formellement les éléments représentés sur le dessin.

Vers 1620, un plan géométral de Balduino désigna la construction carrée comme étant une citerne (**fig. 207 (B)**)<sup>624</sup>. De par ses dimensions imposantes, Ercole Negro la représenta aussi massive que le puits du château sur son dessin de 1590.



**Figure 207** : (A) Pointe de Rauba Capeù vers 1590, par Ercole Negro (cl. E. Guilloteau). (B) Pointe de Rauba Capeù sur le plan géométral de Balduino, début du XVI<sup>e</sup> siècle (cl. BNF).

Sur une autre vue cavalière, Balduino fit de même en dessinant une imposante citerne avec la même forme que celle d'Ercole Negro. Toutefois, la représentation du parapet à l'ouest de la pointe de Rauba Capeù est remplacée ici par un bâtiment percé d'une ouverture avec un arc plein cintre<sup>625</sup>. Par ailleurs, sur son plan géométral, Balduino dessina au même endroit un autre petit bâtiment carré avec une ouverture percée au sud, mais malheureusement sans légende pour indiquer de quel type de bâtiment il s'agissait (**fig. 207 (B)**).

### **Les projets d'un fort bas**

A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, dans leurs projets d'agrandissement de Nice prévoyant l'aménagement d'un môle dans l'anse des Ponchettes, les ingénieurs Sanfront (Ercole Negro) et Carlo Vanello proposèrent un fort bas érigé sur la pointe de Rauba Capeù. Vanello envisageait pour celui-ci l'édification de deux bastions semi-circulaires, tracés en jaune dans son plan, reliés par une

<sup>623</sup> SHD Vincennes – Atlas Savoie et Piémont, 4.5E 1 164, planche XII. Cf. Volume II – annexes : p. 252 (22).

<sup>624</sup> BNF - Va 428 fr 6, folio H188681. Cf. Volume II – annexes : p. 148. Cf. Volume II – annexes : p. 255 (34).

<sup>625</sup> ACN - 1FI 090 (copie du plan original de Balduino conservé aux AD06). Cf. Volume II – annexes : p. 254 (31).



courtine en ligne brisée le long de l'escarpement rocheux. Par contraste, l'existant a été tracé en rouge : la citerne et le bâtiment carré, avec là aussi une ouverture située au sud (**fig. 210 (A)**)<sup>626</sup>. Visible sur un plan conservé à la BNF, un dernier projet anonyme vers 1640 montre un bastion semi-circulaire sur la pointe sud, prolongé vers le nord et l'est par deux courtines fermant l'éperon rocheux<sup>627</sup>. Ce projet était lié à celui du développement de la citadelle de Nice et de l'ajout de plusieurs dehors figurés en jaune sur le plan (**fig. 210 (B)**).

### **L'édification du bas-fort Saint-Sauveur à partir de 1639**

Deux textes conservés aux Archives municipales de Nice contiennent l'ordre du prince-cardinal demandant de commencer les travaux du fort le 26 septembre 1639 : « *Il prencipe cardinale chiede alla città di far fare le fortificazioni del mollo sotto il castello* »<sup>628</sup>. Pour autant, nous ne savons pas si les travaux ont été réellement commencés dès cette année-là. Par ailleurs, situant les faits en 1640, l'abbé Gioffredo écrivit : « *Cependant, le prince-cardinal s'était attaché à faire rapidement fortifier diverses parties du château de Nice. A la base de celui-ci, sur les écueils voisins du lieu où, il y avait longtemps, on avait commencé un môle, il fit édifier le nouveau bastion Saint-Elme. Au sommet de celui-ci, le 6 août, durant une cérémonie solennelle, on installa une statue de Saint-Sauveur, portée en procession par tout le clergé en présence de S.A.* »<sup>629</sup>. Ainsi ces deux textes donnent l'écart de temps durant lequel les travaux ont pu être réalisés : fin septembre 1639 - début août 1640. La médiocrité de la maçonnerie observée sur place vient appuyer l'idée d'une construction rapide et à moindre coût, mais ayant préservé la solidité de sa structure par la qualité de son mortier. A la fin des travaux, une inscription commémorative fut apposée au château<sup>630</sup>.

[CL.]EMENTI[SSI]MO  
MAVRITI [O CARDI]NALI A [SABA]VDIA  
QVOD ARCEM [TERRA M]ARIQUE SINGULAREM  
CUSTODIENDam ET EXORNANDam SIBI CREDIDERIT  
FR. FLAMMINII BALBIANI EVCHARISTICON  
IN SIMBOLUM PERENNIONIS FIDEI  
ET PRESIDARIII MILITIS COMMODITATEM  
VT RENOVATO APPLAUSU  
QUO [T]ANTum PRINCIPem NUPER OVAnTES EXCEPERE  
SIBI ET POSTERIS  
PRO AVCTIS SVBSIDIIS GRATVLENTVR  
ANNO. M.D.C.XXXX

<sup>626</sup> SHD Vincennes – Atlas Savoie et Piémont, 4.5E 1 164, planche XI.

<sup>627</sup> BNF – Cabinet des estampes, VA-6 (6) – FOL.

<sup>628</sup> ACN BB12 et BB13 (1637-1640) et Rigaud, Bouiron 2010, p. 33.

<sup>629</sup> Gioffredo 2008, vol. 3, p. 666.

<sup>630</sup> Nice Historique, n° 5, 1937, page 160. Cette plaque a été découverte au Château lors des travaux d'aménagement de nouveaux réservoirs d'eau en 1937. Cf. Volume II – annexes : 2.3 Les épigraphes, p. 75.

### Les vestiges du Bas-fort : une construction dans l'urgence

Les vestiges formant un angle aigu sur la partie ouest de l'escarpement sont assurément ceux du bastion de ce fort (fig. 208, 209 et 227)<sup>631</sup>.

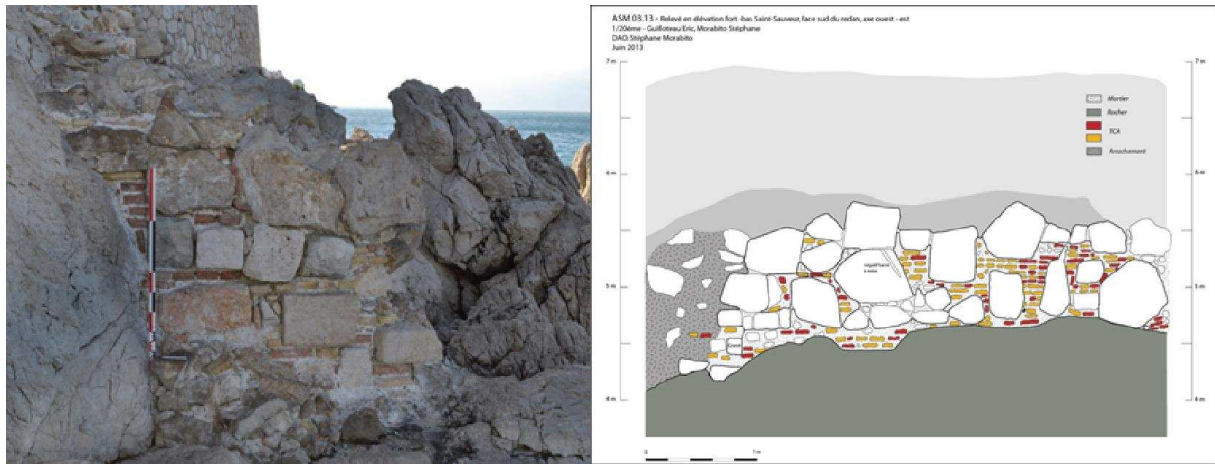


Figure 208 : Vestige de la face occidentale de la pointe du bastion et relevé de sa face méridionale (cl. Stéphane Morabito ; relevé : E. Guilloteau, Stéphane Morabito).

Les éléments repérés plus au nord appartiennent probablement à la courtine fermant à l'ouest l'accès au Bas-fort. A cet endroit, les vestiges semblent marquer une ouverture dans la courtine, faite de deux lignes non parallèles. Compte tenu de sa position et son orientation, il aurait pu s'agir de la fondation d'une embrasure de tir aménagée pour couvrir la plage des Ponchettes. Toutefois sa forme « inversée », avec une bouche plus large vers l'intérieur, pourrait plutôt laisser envisager un autre type d'aménagement. Les éléments sont insuffisants pour pouvoir identifier l'ancienne structure existante (fig. 209).

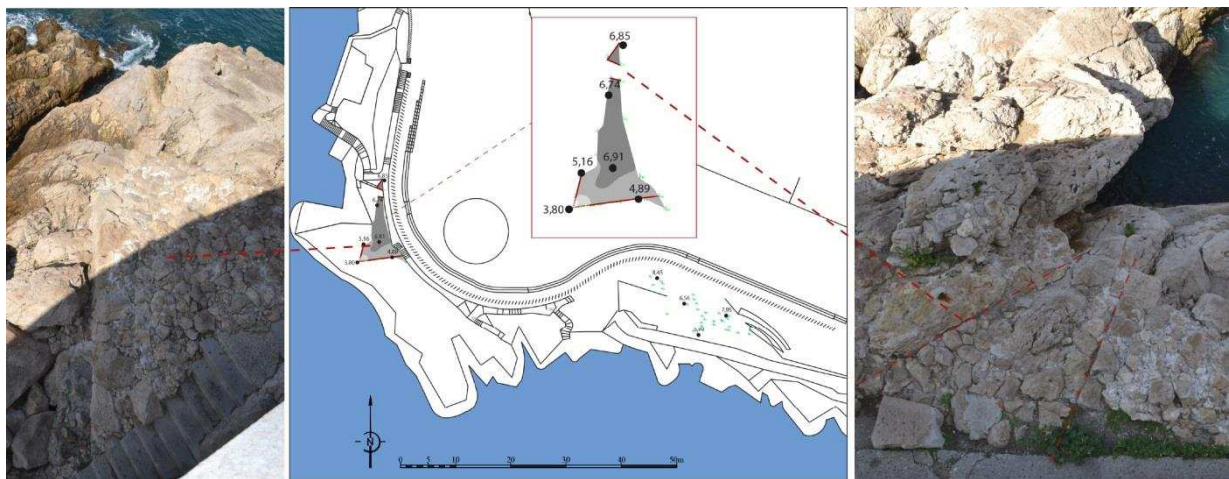


Figure 209 : A gauche, vestiges de la pointe du bastion du Bas-fort sur la pointe de Rauba Capeù, vus de dessus. Au centre, relevé topographique des vestiges. A droite, vestiges dessinant une ouverture tournée vers l'ouest (cl. S. Morabito - topo : S. Morabito/E. Guilloteau/D. Bocchino/SAVN)).

<sup>631</sup> Guilloteau 2013b et Cf. Volume II – annexes : 4.2 Le Bas-fort : description des vestiges, p. 491-496.

Les autres maçonneries inventoriées plus à l'est n'apportent que peu d'indications sur le fort. Hormis deux vestiges basculés dans l'alignement de la courtine orientale, les restes du mur avec une chantepleure proviennent très certainement d'aménagements contemporains. Les restes du *Bas-fort* nous renseignent sur le type d'édifice que l'on pouvait réaliser dans l'urgence au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

### **Le Bas-fort et ses transformations**

Malgré des projets non aboutis, le *Bas-fort* a subi plusieurs transformations, des « améliorations » pouvant être suivies dans l'iconographie. Représenté différemment suivant les tracés, datés pourtant de la même époque, l'édifice reste toutefois difficile à appréhender, ses formes réelles demeurant inconnues.

Un plan réalisé vers 1656, conservé à la BNF<sup>632</sup>, restitue probablement la forme originelle, avec le bastion à l'ouest et une longue courtine droite se développant vers le sud-est, avant de se briser vers le nord-est pour rejoindre le pied de la Colline du Château au sud (**fig. 210 (C)**). Dans la même période, Carlo Morello proposa d'améliorer le fort comme suit : « *Et parce qu'il y a quelques temps, il a été fait au bas fort à la Marine un parapet qui ne flanque pas particulièrement la face marquée I, en partant de cet état, bien retirer en dedans la courtine marquée L pour pouvoir couvrir le flanc marqué K bien que couvrant de la mer le puits qui y est présent* » (**fig. 210 (D)**)<sup>633</sup>. Des plans de Varin La Marche, datés vers 1690, tendent à confirmer la réalisation des modifications proposées par Morello ou du moins à en reprendre l'idée. Dans le mémoire lié à ce tracé, La Marche a bien précisé que le travail était presque achevé suivant le plan et que « *dans quelques jours on travaillera à remettre en état le demi-bastion F* » (le demi-bastion oriental). On remarque également des parapets percés d'embrasures pour le tir des canons (**fig. 210 (E) et (F)**)<sup>634</sup>.

---

<sup>632</sup> Ce plan peut être rapproché de ceux de Pietro Arduzzi datés de 1656, présentant les mêmes projets de fortification pour le Château de Nice. Dans le PCR 2008 de la Colline du Château, il est daté vers 1660 par Marc Bouiron. BNF - Topographie de la France. Alpes à Aube - VA401FT6 folio H183184.

<sup>633</sup> Biblioteca Reale di Torino Manoscritti, mil. 178, fol. 86-87 – Carlo Morello – 1656 (traduction Eric Guilloteau)

<sup>634</sup> AsT, Materie Militari, fabbriche e fortificazioni, mazzo 3, n°18, Pianta del castello di Nizza dell'ingegnere Lamarcia et SHD Vincennes, Atlas 110, planche 54.



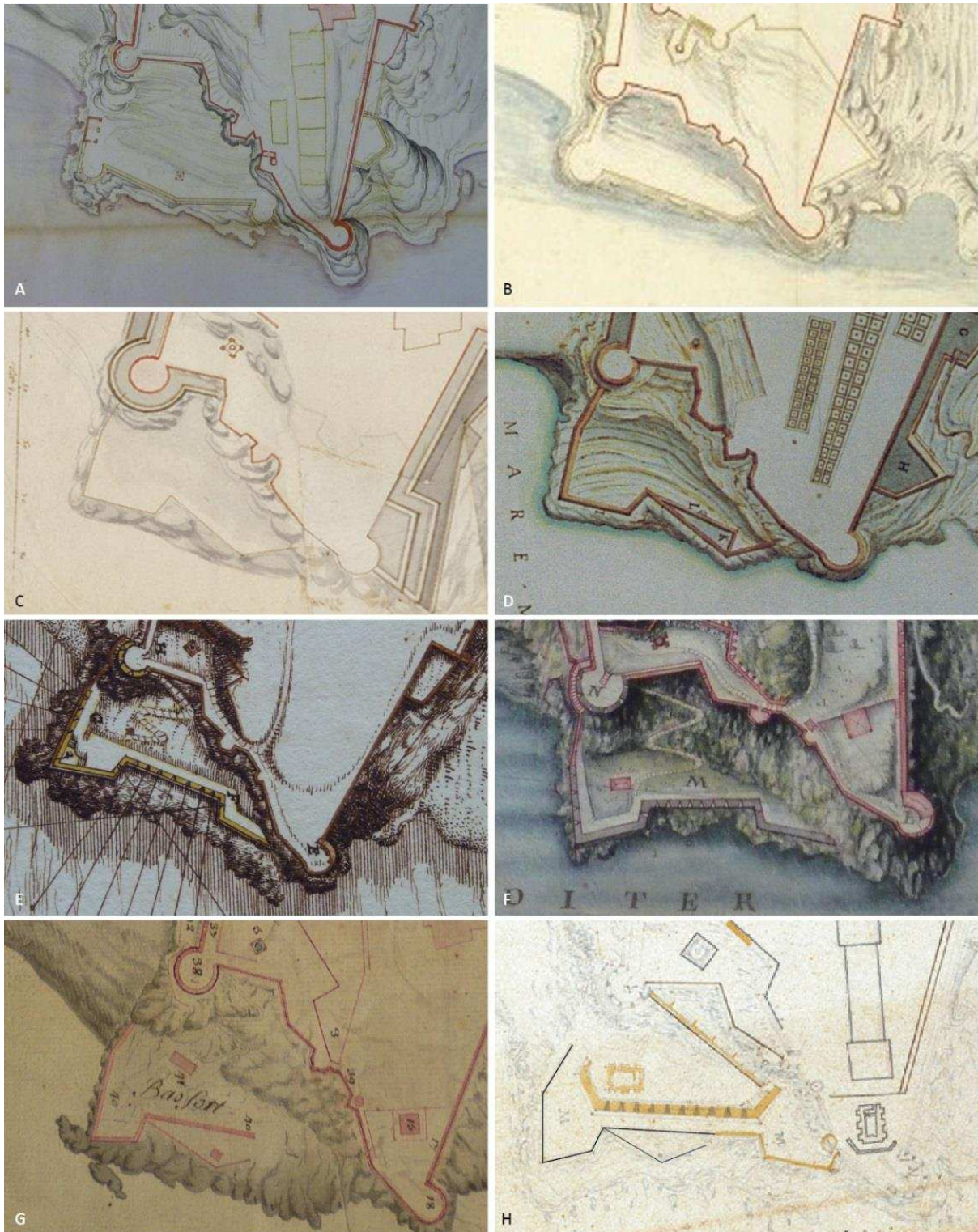


Figure 210 : Représentations du Bas-fort dans l'iconographie, montrant les projets et l'existant.

Toutefois, les plans français postérieurs à 1691, dont ceux de l'ingénieur Du But, présentent un tout autre tracé. Le redent ou bastion oriental a disparu et un mur formant une ligne brisée à l'avant de la courtine enveloppe la citerne (fig. 210 (G)). Niquet a évoqué des travaux sur le Bas-fort sans préciser si ceux-ci faisaient suite à des destructions lors du siège de 1691, pouvant par



ailleurs expliquer la disparition du bastion oriental. Il demanda également de « *faire au milieu de la courtine une sortie voûtée pour aller au puits qui est dans le vieux redent* »<sup>635</sup>. Ainsi la ligne brisée à l'avant de la courtine, absente sur les plans précédents, serait donc ancienne et renverrait aux transformations proposées par Morello (**fig. 210 (D)**).

La courtine aurait bien été réalisée en retrait, mais sur un niveau d'escarpement supérieur si l'on considère le terrain actuel. Construite pour protéger le puits de la mer, comme le souligna Niquet, elle aurait donc été conservée ou rebâtie suivant une ligne brisée pour mieux lutter contre les assauts du ressac. Toutefois ce « détail » n'apparaît pas sur les plans de La Marche, sur lesquels le puits ou la citerne ne sont d'ailleurs pas représentés. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un autre projet d'aménagement des fortifications du Château par l'ingénieur Guibert<sup>636</sup> a apporté la réponse. Un plan conservé à la BNF<sup>637</sup>, que l'on peut associer à son projet, indique au crayon l'existant et en jaune les améliorations à apporter (**fig. 210 (H)**). Le tracé au crayon reprend bien le plan de Du But et les indications de l'ingénieur Niquet. Les plans de La Marche sont bien des projets reprenant ceux de Morello, même si le second plan ne fait pas la différence entre la réalité et les projets, compliquant grandement sa lecture.

### 2.1.2 Les dehors mal figurés<sup>638</sup> de la citadelle

Afin de pouvoir repousser l'assaillant et ralentir sa progression, la multiplication des dehors et des ouvrages extérieurs (ravelin, demi-lune, conserve) à l'avant des bastions a semblé se développer dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. La description de leurs tracés se retrouve d'ailleurs dans certains traités de fortification<sup>639</sup>. Ainsi l'édification du Bas-fort en 1640 fut suivie de près par la construction de plusieurs dehors attachés aux chemins couverts et à la fausse-braie de l'ouvrage à cornes : un du côté du Lympia, un autre du côté de la ville, et un troisième élevé plus tardivement en contrebas du château, sur les pentes proches de la tour Saint-Elme.

#### **Nom, terminologie et datation pour ces ouvrages**

En 1914, Krebs et Moris désignèrent ces ouvrages de la façon suivante :

- poste ou lunette Saint-Jacques, du côté du Lympia ;
- poste ou lunette Sainte-Croix, du côté de la ville au-dessus du couvent Sainte-Claire ;
- lunette Saint-Jean, à proximité de la tour Saint-Elme.

---

<sup>635</sup> SHD de Vincennes - 1VH1271, Mémoire de l'ingénieur Niquet, 1691, § 24.

<sup>636</sup> Dans son mémoire, l'ingénieur Guibert désigna le « *bas-fort du Môle* » comme étant un « *cornichon* ». Cf. Volume II – annexes : AsT, Corte, Materie Militari, Mazzo 1, fasc. 19.7, Guibert, 1697, p. 148.

<sup>637</sup> BNF - Estampes et photographie – Castello di Nizza - VA-401-FT 6 - Topographie de la France. Alpes à Aube - f° H-183186 / PCR2008 n°131, p.40.

<sup>638</sup> Expression employée par Vauban pour parler de la place de Nice, désignant les ouvrages abordés dans cette partie. SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 9, 1693. Cf. Volume II – annexes : p. 126.

<sup>639</sup> Goldman 1645, p. 211. Fournier 1648, p. 85. Pagan 1668, p. 50.

Ces noms ont été repris par Cappatti et Isnard, Luc Thévenon, Henri Geist et Paul Canestrier, ce dernier préférant le terme de bastion à celui de lunette<sup>640</sup>. L'étude des textes et de l'iconographie permet de confirmer ces dénominations<sup>641</sup>, même si la plupart des ingénieurs ont référencé les ouvrages par des numéros ou des lettres, en changeant parfois la terminologie.

L'ingénieur Morello utilisa en 1656 le terme de bastion pour indiquer Saint-Jacques : « *Je ne compte même pas le bastion commencé, indiqué E, parce que selon mon dessin il devrait être aplani* »<sup>642</sup>. En 1690, La Marche parlait plus simplement d'ouvrages : (S) pour Saint-Jacques, (Q) pour Sainte-Croix. Suivant le plan, les lettres (I) ou (P) marquaient le Bas-fort ou poste Saint-Jean<sup>643</sup>. Les ingénieurs Niquet et Vauban utilisèrent le même fond de plan, à partir duquel ils désignèrent Saint-Jacques par le chiffre (60). Niquet le définit comme « *un redent ou petit bastion* » et Vauban utilisa le terme « *la pièce (60)* ». Cotée (63), Sainte-Croix est nommée « *redent ou grande place d'armes* » par Niquet et « *place d'armes* » par Vauban. Saint-Jean notée (45) est désignée comme « *une demi-lune irrégulière* » par Niquet et comme « *la pièce (45)* » par Vauban<sup>644</sup>. En 1697, l'ingénieur Guibert parlait « *des places d'armes ou soit ravelins 19. 20* » pour Saint-Jacques et Sainte-Croix et « *du bastion détaché* » pour Saint-Jean<sup>645</sup>. Plus tardivement, en 1717, Bozzolino dans son recueil parla d'un « *bastion à tenaille (32)* » pour Saint-Jacques, de « *demi-lune (33)* » pour Sainte-Croix, du « *bastion intérieur (44)* » pour Saint-Jean<sup>646</sup>. On constate ainsi qu'aucun des ingénieurs n'a employé le terme « lunette » pour désigner ces différents ouvrages, et qu'au demeurant l'utilisation des termes n'a suivi ici aucune règle. La cause est probablement due à leur forme atypique sortant des règles de la fortification classique, dans laquelle chaque ouvrage trouvait une définition suivant ses caractéristiques et sa fonction.

Selon la définition d'Adam Fritach dans son traité de 1635, ces ouvrages extérieurs consistaient en « *des défenses particulières, mises au dehors d'une forteresse pour retarder l'ennemy, et l'empescher qu'il ne puisse attaquer sitost la forteresse même* »<sup>647</sup>. L'auteur a clairement expliqué la différence entre une demi-lune et un ravelin, les deux se distinguant par leur forme et leur

---

<sup>640</sup> Canestrier s.d., p. 15 ; Cappatti et Isnard 1944, p. 130-131 ; Thévenon 1999, p. 267 et note 369 ; Geist, Bernardi 2003-2004, p. 49 ; Geist 2009, p. 1056 ; Geist 2012, p. 37.

<sup>641</sup> On note que les auteurs Thévenon, Geist, Cappatti et Isnard, Canestrier, Krebs et Moris, n'ont pas précisé les sources ayant permis de justifier le nom donné à chaque ouvrage. Voici quelques sources que nous avons trouvées : SHD Vincennes, Atlas 110, plan de Varin La Marche, (P) : *poste Saint-Jean*. AsT, Materi Militari, Mazzo 3, n°18, Mémoire de Varin La Marche : « *le bas-fort Saint-Jean I* ». Mémoire du comte de Frosasco (Krebs 1913b, p. 298 – *poste Sainte-Croix* ; p. 299 – *le flanc de Saint-jacques* ; p. 300 – *Saint-Jean* ; AsT - Sectioni riunite – articolo 755, mazzo 10, fascicolo 388, Visita dell'artiglierie e del posto di Sant'Elmo del castillo di Nizza – 1655, 3 agosto, f°3 « *a San Giacomo* » et f°4 « *al fianco di San Giacomo* ». Navello 2008, p. 393 : « *le grand bastion Sainte-Christine (...) en face de la ville* ».

<sup>642</sup> Morello 2001, p. 86.

<sup>643</sup> SHD Vincennes, Atlas 110 et AsT, Materi Militari, Mazzo 3, n°18.

<sup>644</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, mémoire de l'ingénieur Niquet, 1691 et pièce 9, mémoire de Vauban, 1693. Cf. Volume II – annexes : p. 86-117 et 125-137.

<sup>645</sup> AsT, Corte, Materie Militari, Intendenza Generale delle fabbriche e fortificazione, Mazzo 1, fasc. 19.7. Cf. Volume II – annexes : p. 144-149.

<sup>646</sup> Bozzolino 1717, f°306 à 308 et pl. 87. Cf. Volume II – annexes : p. 236-237 et 288 (169).

<sup>647</sup> Fritach 1635, p. 77.

position par rapport aux bastions de la place. Le ravelin était « *quasi un bastion particulier retranché et détaché, et situé hors du fossé au-devant du milieu de la courtine, environné d'un autre fossé, tellement qu'il ressemble à une île* »<sup>648</sup>. La demi-lune se situait quant à elle « *devant les coins, ou angles flanqués des bastions, estant ainsi nommée à cause de sa rondeur, semblable à celle d'une demy-lune, laquelle touche le bord extérieur du fossé* »<sup>649</sup>. La demi-lune ne pouvait être construite seule, sans ravelins ou cornes nécessaires à sa défense, contrairement au ravelin se suffisant à lui-même. Bien que ces ouvrages soient analogues, les définitions du ravelin et de la demi-lune varient selon les époques et les traités de fortification<sup>650</sup>. A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les deux termes semblent même se confondre<sup>651</sup>. Cependant, ils ne doivent pas être assimilés à la lunette, apparue dans les documents à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, créée pour « *que les batteries de la face de chaque bastion, qui défendent le fossé du ravelin, soient mieux couvertes (...)* »<sup>652</sup>, définition également présente dans les traités du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>653</sup>. C'est pourquoi la lunette ne peut assurément être confondue avec les dehors de la citadelle de Nice, établis antérieurement à cette période.

Rapportés aux définitions des traités du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les termes choisis par les ingénieurs pour désigner ces différents ouvrages à Nice doivent ainsi être reconsidérés de la manière suivante :

- bastion à tenaille Saint-Jacques ;
- ravelin Sainte-Croix ;
- bastion détaché Saint-Jean.

Les deux premiers furent édifiés à la suite du Bas-fort, entre 1640 et 1646<sup>654</sup>, période où ils apparurent pour la première fois sur un plan, comme des ouvrages réellement existants et non sous forme de projets. Par ailleurs, on remarque l'édification concomitante d'une enceinte basse ayant doublé *l'éperon vieux*<sup>655</sup>, désignée comme « une espèce » de fausse-braie par l'ingénieur Niquet<sup>656</sup>.

---

<sup>648</sup> Fritach 1635, p. 78.

<sup>649</sup> Fritach 1635, p. 80-81.

<sup>650</sup> Ville 1666, p. 169 (définition du ravelin) et 183 (définition de la demi-lune). Dès 1628, cet ingénieur distingua clairement le ravelin et la demi-lune, contrairement aux autres auteurs. Les demi-lunes étaient pour lui « *de petits ouvrages qu'on fait au-delà des ravelins & cornes vers la campagne ; leur figure est un angle d'ordinaire aigu ou droit, faites de terre, eslevées par-dessus la campagne, comme un parapet espais (...)* ».

<sup>651</sup> Deidier 1742, p. 38. L'auteur a repris les explications de Fritach, mais précisa qu'« *aujourd'hui on appelle indifféremment ravelin ou demi-lune* ». Dans La Chenaye 1745, t.3, p. 260, les termes ravelin et demi-lune désignent un même ouvrage, bien que le premier soit « *employé uniquement par les ingénieurs* » et le second « *par les gens de guerre* ». Le Blond 1775, p. 385, le « *ravelin est le terme ancien pour désigner une demi-lune* ».

<sup>652</sup> Ozanam 1694, p. 148. Le terme se retrouve également dans Cambray 1689, p. 38.

<sup>653</sup> Deidier 1742, p. 38.

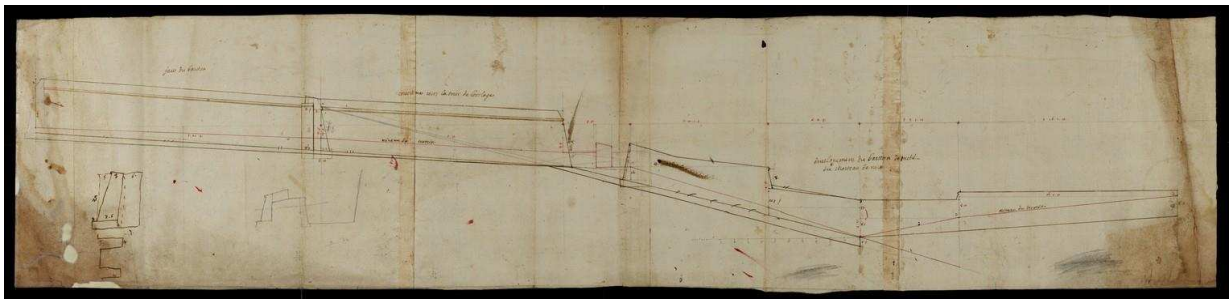
<sup>654</sup> Guilloteau 2010a, p. 48.

<sup>655</sup> Biblioteca Reale di Torino, Manoscritti ; mil. 177 piante di fortezze fol. 29, Pietro Arduzzi, 1646 (Bouiron dir. 2008b, p.24 n°884 et PCR 2007, f.29, p.65).

<sup>656</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, Mémoire de Niquet, §25 « *(48) jusqu'à (49) est une espèce de fausse braye ou de deuxième enceinte (...)* ». Cf. Volume II – annexes : p. 98-100.

Commandés par le Prince-Cardinal Maurice de Savoie pour la défense du Château de Nice, ces nouveaux éléments de fortification - Bas-fort, bastion, ravelin, fausse-braie et place d'armes - furent probablement l'œuvre de l'ingénieur Pietro Arduzzi, ou du moins à l'origine de leur conception. Celui-ci fut au service des ducs de Savoie pendant une vingtaine d'années à partir de 1624<sup>657</sup>.

En 1656, le bastion détaché Saint-Jean n'était pas encore construit. Il est donc absent sur la représentation de l'ingénieur Morello tracée cette même année, montrant uniquement les deux premiers dehors<sup>658</sup>. Les plans de Morello et d'Arduzzi infirment donc les hypothèses de Luc Thévenon et Henri Geist datant l'édification des dehors en 1690<sup>659</sup>. Un développement du bastion détaché Saint-Jean dessiné en 1666 par l'ingénieur Jean-André Guibert donne la période de son édification, et rappelle l'importance d'une prise en compte méthodique de toutes les données fournies par l'iconographie et les documents associés<sup>660</sup> (**fig. 211**).



**Figure 211** : Développement du bastion détaché Saint-Jean par l'ingénieur Guibert, 1666 (cl. AsT).

Ce dessin très technique ne concerne pas la construction du bastion Saint-Jean, mais la restauration d'une partie de celui-ci du côté de la mer. Selon la base de données des Archives de Turin, une lettre avec renvois accompagne également le développé<sup>661</sup>. D'après ce dernier, le bastion fut donc achevé avant 1666, sa période d'édification pouvant ainsi être située entre 1656, date du mémoire de l'ingénieur Morello dans lequel il n'apparaît pas, et 1666, année de la restauration partielle de l'ouvrage.

<sup>657</sup> Viglino Davico 2005, p. 417, 423. Guilloteau 2010, p.47-48.

<sup>658</sup> Morello 2001, p. 87.

<sup>659</sup> Geist 2009, p.1056-1065 ; Thévenon 1999, p. 266-267. Dans Bouiron (dir.) 2013, p. 191, Henri Geist a modifié son hypothèse, se ralliant à notre datation de 2010.

<sup>660</sup> AsT, Carte Topografiche Segrete, Piemonte/Nizza : 1 A (II) rosso, Giovanni Andrea Guiberto, Le bastion détaché du château de Nice, 1<sup>er</sup> novembre 1666 (Bouiron dir. 2008, vol. 1, p. 26. et PCR 2007, p. 11 et 26, fig. 11 : Mara de Candido évoque « un dessin très technique pour le chantier », sans aucune autre précision).

<sup>661</sup> Note se rapportant au document : « *Progetti per la ristaurazione di una parte di bastione verso il mare e d'ingrandimento della Città di Nizza delineati nel 1666 da Gio. Andrea Guiberto. Sul verso è presente un disegno raffigurante una fortificazione. Alla presente carta si riferisce la lettera all'immagine 4* » (AsT, Carte Topografiche Segrete, Piemonte/Nizza : 1 A (II) rosso).



### 2.1.2.1 Le bastion à tenaille Saint-Jacques<sup>662</sup>

Dans son manuel, l'ingénieur Bozzolino désigna par le terme « *bastion à tenaille* » cette construction singulière de Nice, à la forme pourtant bien spécifique<sup>663</sup>. Présentant il est vrai un angle rentrant à sa pointe, comme les *bastions* « à tenaille » ou « de coupe » décrits dans les traités de fortification<sup>664</sup> (**fig. 212**), le bastion Saint-Jacques possédait également un angle saillant, conformément aux bastions classiques.



**Figure 212** : Bastion à tenaille selon Manesson Mallet, 1684.

Ce bastion « mixte » organisé sur deux niveaux est remarquablement représenté en perspective à partir de Montalban, la seule vue connue de ce point d'observation (**fig. 213 (B)**)<sup>665</sup>. Cette physionomie particulière du bâtiment s'explique probablement par la forte déclivité du terrain sur lequel il était assis, près de 20 m entre la base de l'angle saillant et la gorge, cet aménagement permettant d'éviter une hauteur trop importante de l'angle flanqué (ou saillant).

Sur un plan géométral anonyme du début du XVIII<sup>e</sup> siècle conservé à Turin<sup>666</sup>, une communication est visible au niveau de la tenaille située entre les parties haute et basse du bastion, rejoignant ce qui semble être une ouverture sur la vue de 1705 (**fig. 213 (A)**).

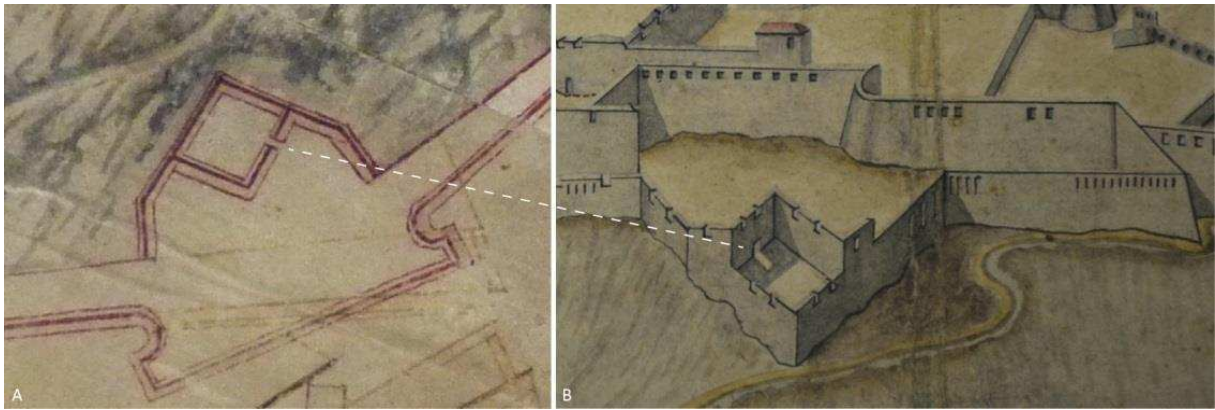
<sup>662</sup> Henri Geist a réalisé une étude remarquable de ce bastion, à partir des vestiges qu'il avait repérés dès 2003. Geist 2009, p. 1056-1065. Voir aussi Bouiron dir. 2013, p. 190-193.

<sup>663</sup> Biblioteca Reale di Torino, repertorio topografico, dei fondi manoscritti, sec. XVIII, Militari II (221 à 430), n°414, Petit Vulcain, Bozzolino, Turin 1717, fol. 306 bis et 308. Cf. Volume II – annexes : p. 236-237.

<sup>664</sup> Manesson Mallet 1684, vol. 1, p. 236-237 ; Ozanam 1694, p. 179-180.

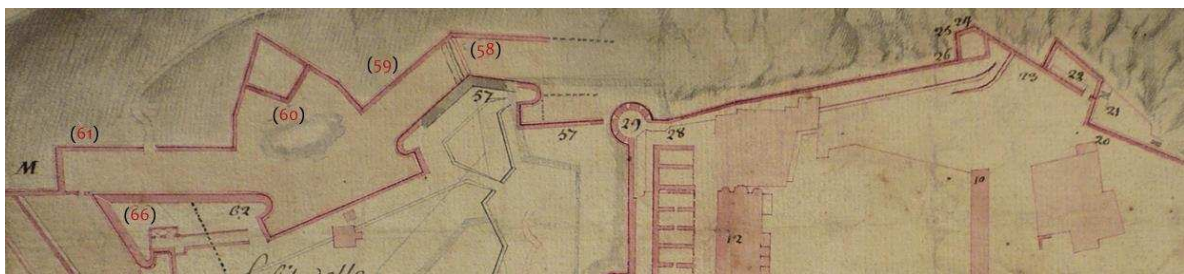
<sup>665</sup> Musée Massena, MAH9166, « Veüe du château de Nice et partie de la ville », signé Demonvoisin Düers, 14 juin 1705. Cf. Volume II – annexes : p. 276 (121).

<sup>666</sup> As Torino, Tipi e disegni, sezione II, Ufficio generale delle finanze, tipi cabrei disegni, tipo Nizza 392 : progette di fortificazioni della città e castello di Nizza. Cf. Volume II – annexes : p. 274 (114).



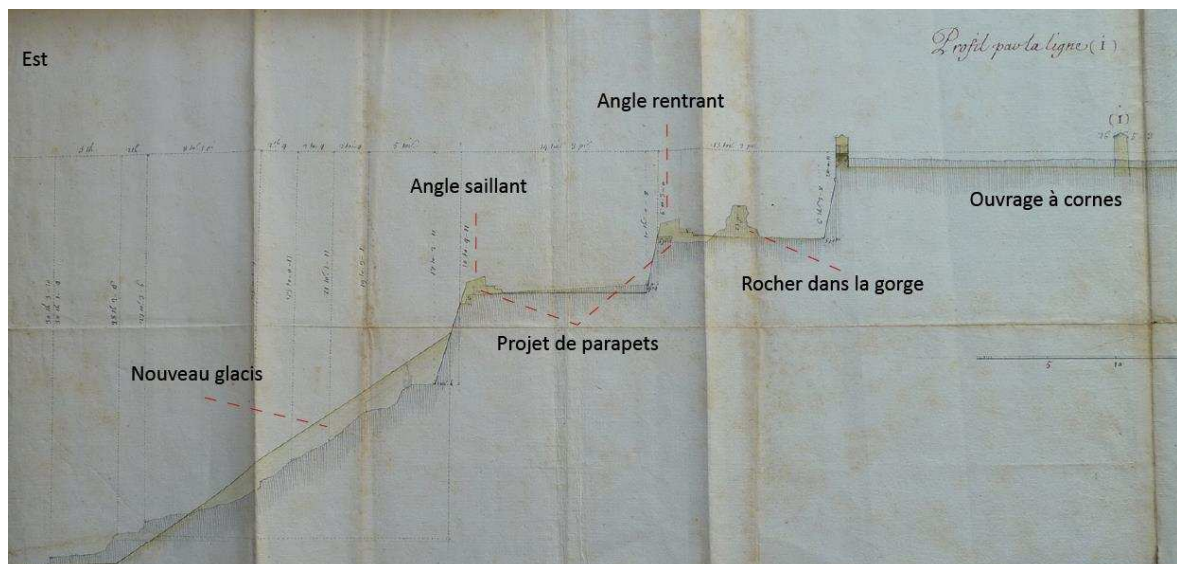
**Figure 213 :** (A) Bastion à tenaille Saint-Jacques dans le détail d'un plan géométral anonyme, vers 1700 – (B) Vue à vol d'oiseau réalisée depuis le Montalban en 1705 par Demonvoisin Düers (cl. E. Guilloteau).

Les deux flancs joignaient un mur qui selon l'ingénieur Niquet « fai[sait] une manière de fausse braye (61) à (58) »<sup>667</sup> (fig. 214).



**Figure 214 :** Front est, avec le bastion à tenaille (60) (Cl. Et DAO E. Guilloteau).

Sur un tracé de cet ingénieur, un profil de la citadelle passant par la capitale du bastion montre très nettement la forte déclivité de la pente et l'organisation de la structure sur deux niveaux (fig. 215)<sup>668</sup>.



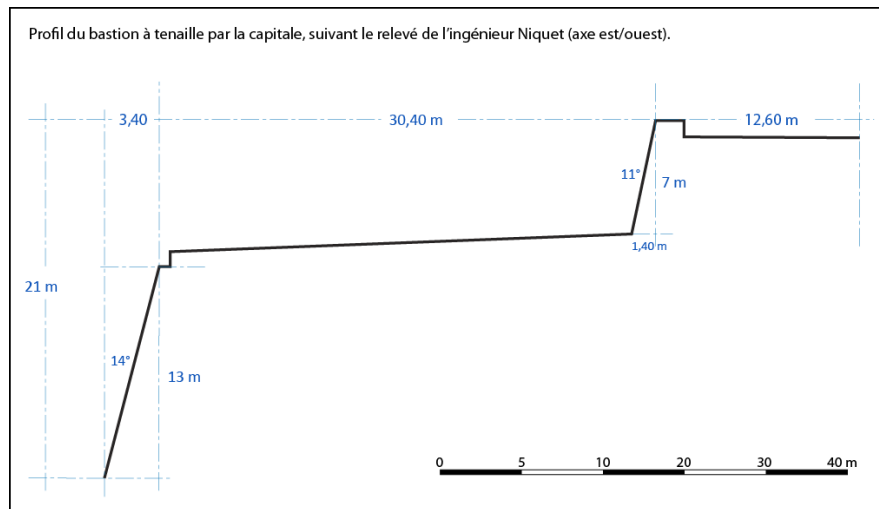
**Figure 215 :** Profil du bastion à tenaille par la capitale d'après l'ingénieur Niquet (cl. et DAO E. Guilloteau).

<sup>667</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, Mémoire de Niquet, §35. Cf. Volume II – annexes : p. 105-106.

<sup>668</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, « Profil par la ligne i ». Cf. Volume II – annexes : p. 269 (94).

## 2. Les projets et améliorations des fortifications du Château de Nice et son artillerie avant 1691

En 1690, cet ouvrage ne possédant pas de parapets<sup>669</sup>, l'ingénieur Niquet en proposa la construction, et coloria son projet en jaune sur le dessin. Il souhaita également enlever le rocher se trouvant dans la gorge de l'ouvrage, et établir un glacis parfait au pied du bastion. Ce profil donne les dimensions en toise des parties existantes suivant l'axe de la capitale : hauteur, profondeur et fruit. Le terre-plein entre les angles rentrant et saillant présente un pendage vers l'est de 3,45 %. Toutes ces informations nous permettent ainsi de proposer une coupe précise et métrée du bastion à tenaille (**fig. 216**).



**Figure 216** : Profil du bastion à partir du relevé de l'ingénieur Niquet (DAO E. Guilloteau).

Par ailleurs, le recoupement de 5 plans géométraux<sup>670</sup> a permis de compléter les données obtenues en déterminant les cotes des flancs, des faces, de la gorge, de la capitale et de la tenaille suivant les échelles en toise ou en trabuc. Malgré quelques variations importantes dans les dimensions, plusieurs valeurs sont toutefois assez proches d'un plan à l'autre (**tableau 8**).

**Tableau 8** : Cotes des différentes parties du bastion à tenaille Saint-Jacques, à partir de 5 plans géométraux.

	Du But		D'Astier		La Marche (1)		La Marche (2)		Morello	
	toises	mètres	toises	mètres	trabucs	mètres	trabucs	mètres	trabucs	mètres
Flanc gauche	7	13,64	6	11,69	4	12,96	4	12,96	4,25	13,77
Flanc droit	8	15,60	9	17,54	5	16,20	4	12,96	4,25	13,77
Face gauche	19	37	19	37	12	38,88	11	35,64	13	42,12
Face droite	20	38,98	19	37	12	38,88	11	35,64	13	42,12
Tenaille face gauche	9	17,54	8	15,59	7	22,68	7	22,68	7	22,68
Tenaille face droite	9	17,54	8	15,59	7	22,68	7	22,68	7	22,68
Gorge	28	54,57	25	42,72	17	55	16	51,84	18	58,32
Capitale	20	38,98	20	38,98	14	45,36	10	32,40	15	48,60
Capitale saillant/reentrant	14	27,29	14	27,29	10	32,40	11	35,64	10,5	34,02
Saillant/tenaille gauche	12	23,39	10	19,49	7	22,68	7	22,68	7	22,68
Saillant/tenaille droit	12	23,39	10	19,49	7	22,68	7	22,68	7	22,68

<sup>669</sup> AsT, Materie militari, Fabrice e fortificazione, mazzo 3, n°18, Pianta del castello dell ingegnere Lamarcia, con una memoria. Cf. Volume II – annexes : p. 82.

<sup>670</sup> Les 5 plans ont été réalisés par les ingénieurs Du But (SHD Vincennes, cartes et plans J 10 C 1096 2), D'Astier (SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 13), La Marche (AsT, Materie militari, Fabrice e fortificazione, mazzo 3, n°18 et SHD Vincennes, atlas 110, pl. 54), Morello (Bibliothèque Royale de Turin, Manoscritti Militari 178, fol. 86v-87).



Sur le terrain subsiste un ensemble de vestiges appartenant à :

- la face et au flanc droit, avec un très bel angle d'épaule en pierre de taille (**fig. 217 (1)**);
- la face droite de la tenaille, comprenant l'ouverture d'un passage entre les deux niveaux du bastion (**fig. 217 (2)**);
- la pointe du bastion (**fig. 217 (3)**);
- la face gauche du bastion au niveau du point d'accroche de la face gauche de la tenaille (**fig. 217 (4)**);
- la jonction entre le flanc gauche et la fausse-braie (**fig. 217 (5)**).



**Figure 217** : Vestiges du bastion à tenaille Saint-Jacques (cl. E. Guilloteau).

A partir des différents vestiges identifiés et de leur repérage dans l'aménagement du parc, un traçage précis a pu être réalisé sur le plan topographique du site (**fig. 218 et 227**).



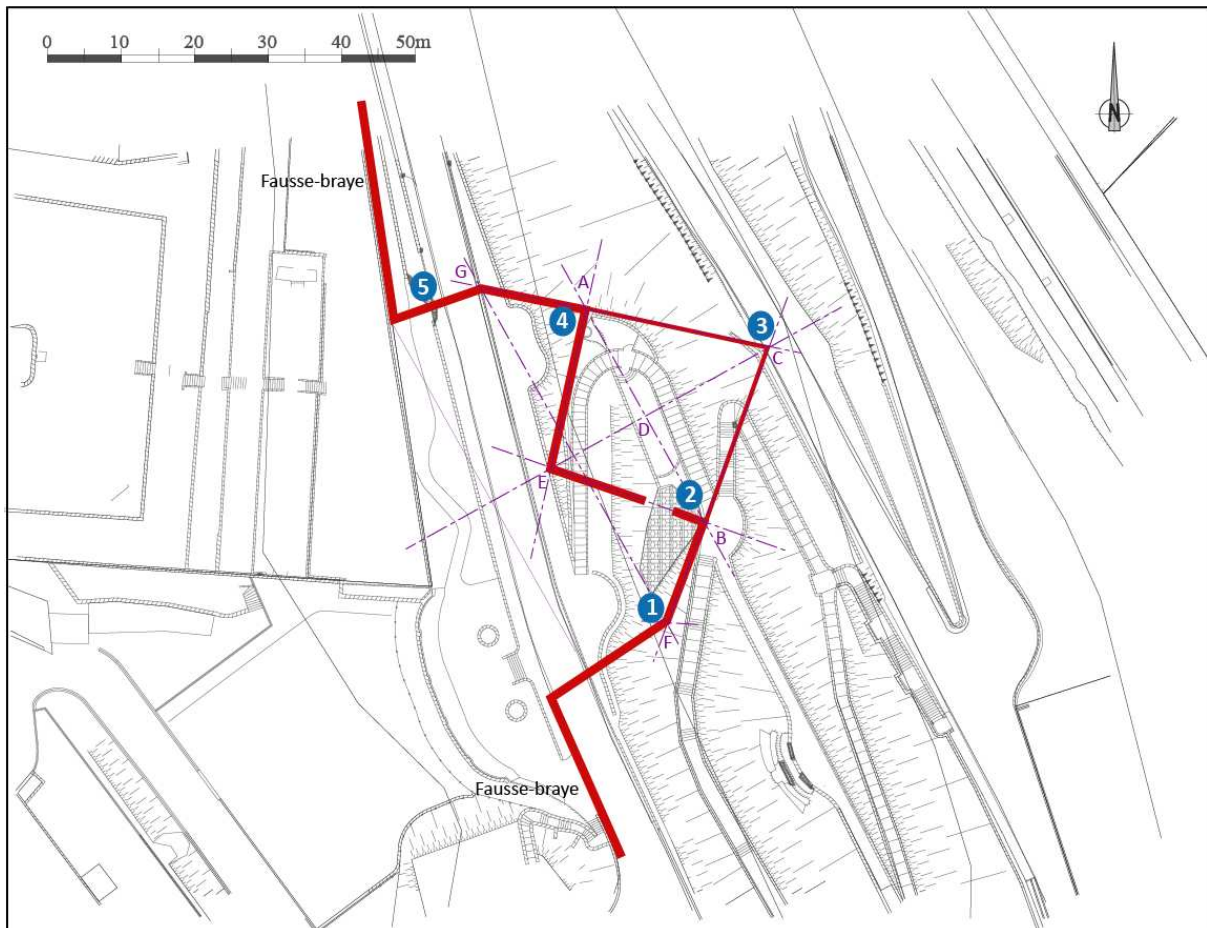


Figure 218 : Tracé du bastion sur le terrain, suivant sa capitale, ses vestiges et l'aménagement du parc (DAO E. Guilloteau).

La droite (AB) a tout d'abord été dessinée à partir des vestiges 2 et 4 correspondant aux points de jonction des faces du bastion et de la tenaille. Passant perpendiculairement par le milieu de cette droite au point D, le tracé de la capitale a ensuite confirmé le vestige 3 comme étant la pointe du bastion C. Suivant un muret du parc bâti selon nous sur les fondations de l'ancienne tenaille, la face droite de celle-ci a été dessinée entre A et le point d'intersection E sur la capitale. La face gauche [EB] a pu ensuite être tracée symétriquement. Dans le prolongement de la droite (BC), le vestige basculé de l'angle d'épaule 1 a marqué la limite de la face droite du bastion en F. A partir de ce point, le traçage d'une parallèle à (A, B) a permis de déterminer le point d'intersection G avec la droite (AC), restituant géométriquement la face gauche du bastion [CG]. Passant par le vestige 5, une droite perpendiculaire à (F, G) a été tirée entre le point G et la jonction avec la fausse-braye, donnant ainsi le flanc gauche du bastion. Enfin, le flanc droit a été tracé à partir du point (F) jusqu'à la partie sud de la fausse-braye, en suivant l'angle d'épaule du vestige 1.

Cette représentation permet ainsi de coter les différents éléments du bastion (**tableau 9**).

**Tableau 9** : Dimensions du bastion évaluées à partir de sa construction géométrique.

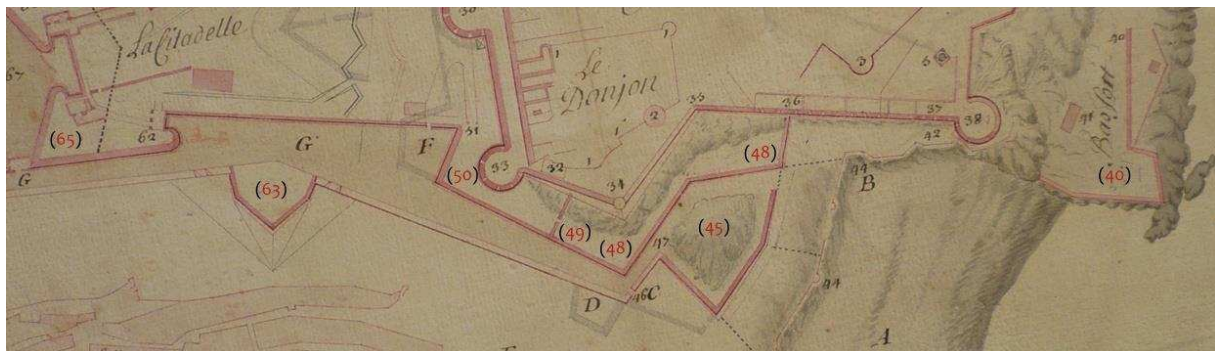
	Dimension (mètres)
Flanc gauche	11,60
Flanc droit	17,70
Face gauche	39,50
Face droite	38,90
Tenaille face droite	22,00
Tenaille face gauche	22,00
Gorge	53,50
Capitale	46,00
Capitale saillant/reentrant	33,30
Saillant/tenaille droit	24,40
Saillant/tenaille gauche	24,40

Dans leur ensemble, ces dimensions se rapprochent remarquablement de celles du plan de l'ingénieur Varin La Marche (2). Les mesures obtenues pour la capitale du bastion et de sa section saillant/reentrant à partir de notre construction géométrique et du plan de La Marche, sont sensiblement proches de celles du profil de l'ingénieur Niquet. Ainsi, malgré quelques différences observées, nous pouvons considérer notre tracé pratiquement conforme à la réalité. Notons la grande similitude entre le dénivelé mesuré sur le terrain et sa représentation sur le plan de l'ingénieur Niquet, rappelant s'il était besoin l'excellent travail d'Henri Geist.

L'appareil de cet ouvrage était fait d'un tout-venant grossièrement assisé, avec de nombreuses pierres de taille en réemploi. Seuls les angles (angles d'épaule et saillants) ont fait l'objet d'un travail soigné à partir de pierres de taille dédiées spécifiquement à ces éléments, les plus significatifs de la structure (fig. 217 (1), (3)).

### 2.1.2.2 Le ravelin Sainte-Croix, la fausse-braie Saint-Maurice et le bastion détaché Saint-Jean

Situés tous les trois sur le front ouest de la place forte, ces ouvrages ont été respectivement référencés dans le mémoire de l'ingénieur Niquet (63), (49, 48) et (45) (fig. 219).



**Figure 219** : Front ouest de la place forte avec les dehors (63), (49, 48) et (45) (Cl. E. Guilloteau).

### Le ravelin Sainte-Croix

L'ingénieur Niquet l'a simplement noté (63) et défini comme une grande place d'armes revêtue, ou « *redent bas* » (fig. 219, 220 et 227). Pour notre part, nous avons choisi de qualifier cet ouvrage de ravelin, puisqu'il correspondait parfaitement à la définition donnée dans les différents traités de fortification. Construit a priori en même temps que le bastion Saint-Jacques, son appareil devait présenter les mêmes caractéristiques : des faces et des flancs constitués d'un tout-venant avec des réemplois, des angles d'épaule et saillants plus soignés, réalisés avec des pierres de taille. Cependant, aucun vestige apparent de cette construction ne subsiste sur le terrain pour pouvoir confirmer cette hypothèse. Sur le profil représentant le bastion à tenaille Saint-Jacques, ce ravelin a également été dessiné à l'ouest, suivant sa capitale (fig. 220).

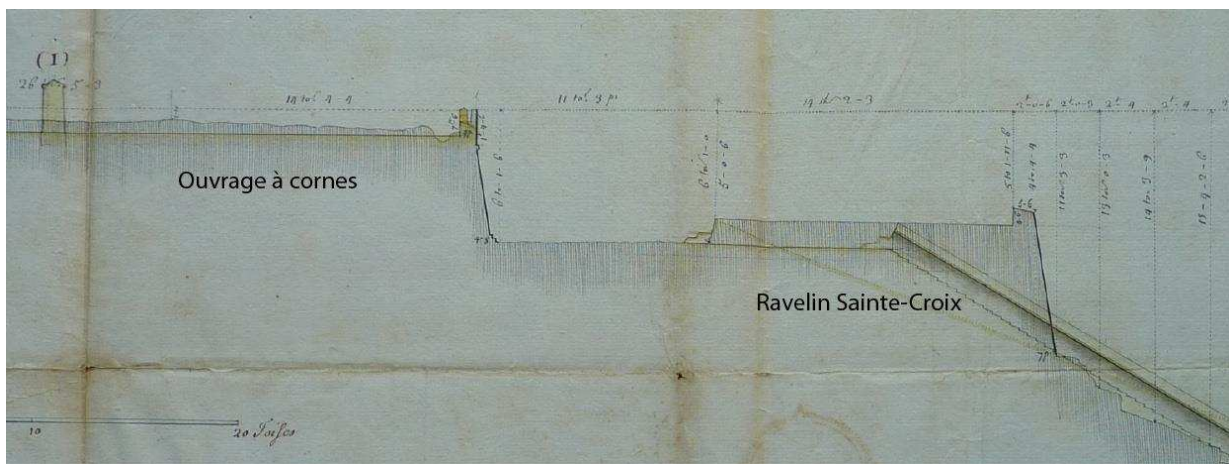


Figure 220 : Profil du ravelin Sainte-Croix suivant sa capitale, d'après Niquet (cl. E. Guilloteau).

Cette coupe donne plusieurs informations métriques :

- la capitale mesurait 28 m entre la gorge et le parapet, et 32 m entre la gorge et le pied du bastion ;
- la gorge du bastion était séparée de l'ouvrage à cornes par un « fossé » de 2,10 m de large environ ;
- au niveau de l'angle saillant, la hauteur du bastion mesurait 13,30 m jusqu'au parapet, avec un fruit de  $11^\circ$  ;
- le parapet avait une hauteur de 1,46 m et une largeur de 1,78 m ;
- les faces droite et gauche mesuraient 26,80 m de longueur environ<sup>671</sup> ;
- les flancs droit et gauche avaient respectivement une longueur de 11,50 m et 13 m environ ;
- le terre-plein du ravelin marquait un pendage de 2,70% environ vers l'ouest.

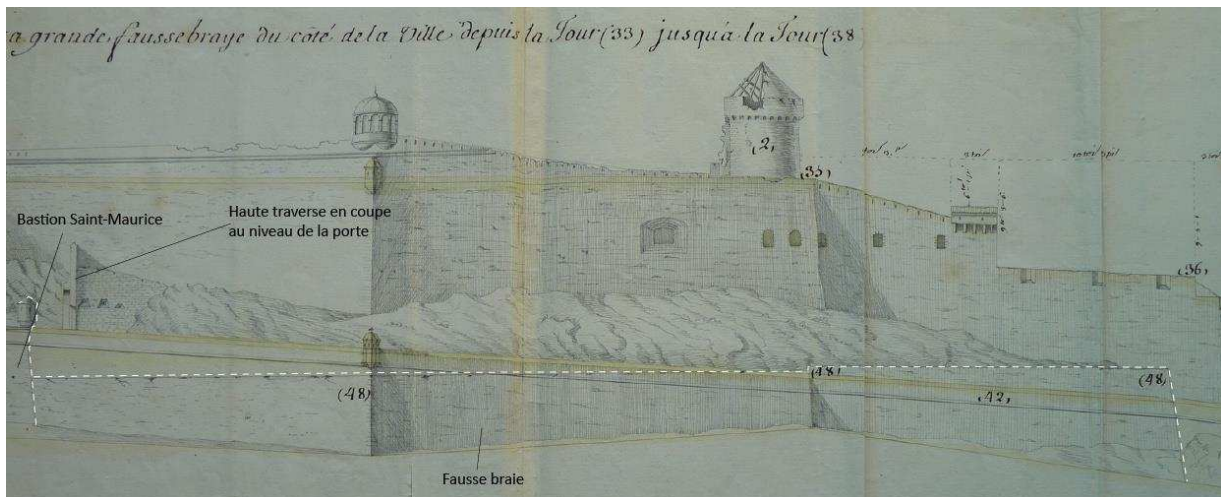
<sup>671</sup> Les plans de Du But et de Morello ont servi à définir les longueurs des faces et des flancs du bastion.



Dans un mémoire succinct adressé au duc de Berwick en 1705<sup>672</sup>, l'ingénieur Niquet précisa également qu'afin de « défendre l'ouvrage (63), l'on a fait aux côtés des embrasures remparées et devant celles-ci une espèce de fossé qui se termine et s'ajuste au glacis à la pointe de l'ouvrage ».

### **La grande fausse-braie Saint-Maurice et le bastion détaché Saint-Jean**

Notée (48) par l'ingénieur Niquet<sup>673</sup>, cette grande fausse-braie était séparée du bastion Saint-Maurice (50) par un mur de traverse (49) très élevé, qu'elle prolongeait en doublant l'éperon vieux<sup>674</sup> (**fig. 221 et 227**). Selon cet ingénieur, cette « deuxième enceinte semble n'avoir été faite jusqu'à présent que pour revêtir le bas des rochers sur le haut desquels la haute enceinte est assise parce que ces rochers étant mauvais et ayant de fréquentes veines de terre, il n'a pas été possible de les escarper (...) le mur n'est élevé que jusqu'au pied du talus irrégulier des rochers qui sont et qui paraissent au-dessus de sorte qu'il n'y a jamais eu ni de rempart aplani, ni de parapet formé »<sup>675</sup>. Défini par les numéros (50, 49, 48), l'ensemble est également appelé « enceinte basse » du château, et se trouve représenté en élévation sur le profil « Développement et vüe du Château et de sa grande fausse braye ... », où il se confond avec le projet de restauration coloré en jaune. Il s'agissait d'un mur irrégulier sans cordon de 6 à 13,50 m de hauteur, épousant le relief (**fig. 221**).



**Figure 221** : Fausse-braie Saint-Maurice (48) (pointillé blanc) et la reprise proposée par l'ingénieur Niquet colorée en jaune (cl. et DAO E. Guilloteau).

Selon l'ingénieur Niquet, ce mur ne pouvait pas flanquer la face droite de la demi-lune irrégulière (45) (bastion détaché Saint-Jean) « à cause de la pente raide du terrain ». A cet endroit, Henri Geist a inventorié un ensemble de blocs pouvant appartenir à l'ancienne fausse-braie, qu'il a d'ailleurs étudiée de façon très pertinente avec le bastion Saint-Jean<sup>676</sup>. Sans pour autant remettre en question la réflexion brillamment menée par cet auteur, quelques points géométriques doivent

<sup>672</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce n° 16. Cf. Volume II – annexes : p. 211.

<sup>673</sup> Niquet la qualifia d' « espèce de grande fausse braye » dans son mémoire de 1691.

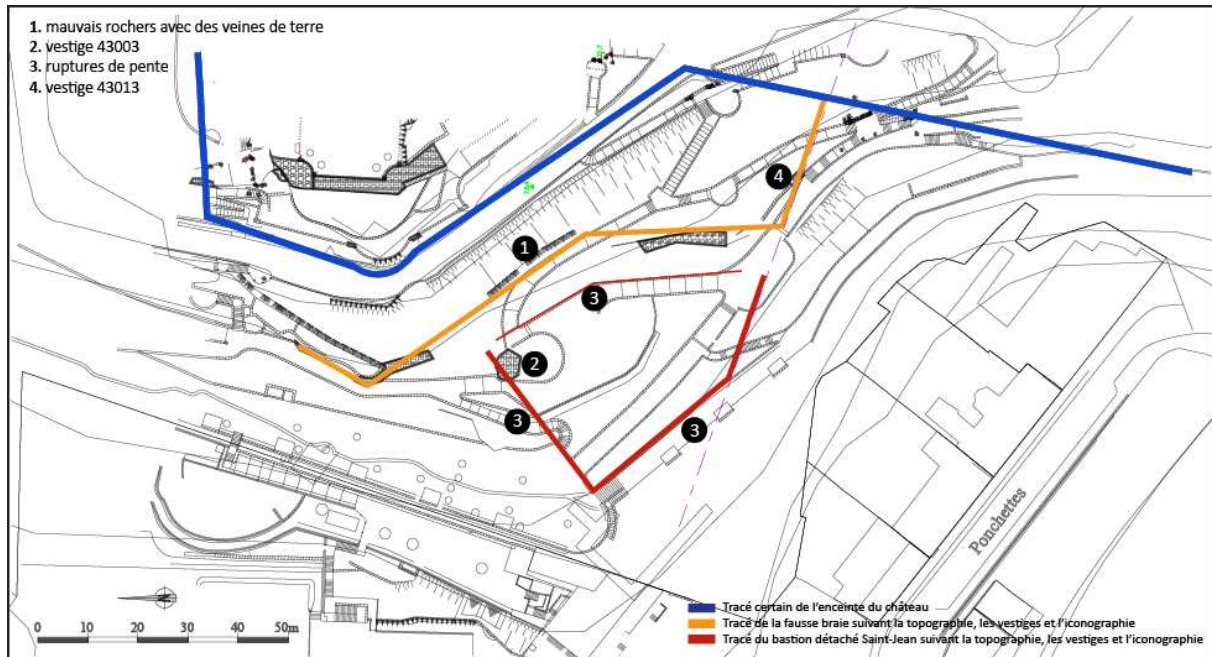
<sup>674</sup> Ancien projet de Vitelli-Boiero.

<sup>675</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce n° 1, §25. Cf. Volume II – annexes : p. 98-100.

<sup>676</sup> Geist 2012, p. 37-45.



toutefois être resitués sur les plans proposés, conformément à la topographie, aux vestiges et à l'iconographie (**fig. 222**).



**Figure 222** : Reprise des tracés de la fausse-braie et du bastion détaché Saint-Jean à partir des vestiges, du terrain et de l'iconographie (DAO E. Guilloteau).

L'étude du substrat s'avère constituer une excellente méthode pour caler le tracé de la fausse-braie suivant les indications de l'ingénieur Niquet, donnant des cotes justes et identiques à l'iconographie. Ainsi la distance séparant le mur de la fausse-braie et l'éperon vieux correspond précisément à celle du plan de l'ingénieur Du But, soit 15,50 m environ. Toutefois, compte tenu d'un mauvais positionnement, l'extrémité sud de la fausse-braie a dû être décalée plus au sud, au niveau du vestige 43013 (4). De cette façon, l'intervalle de 39 m environ entre les angles rentrant et saillant se retrouve bien sur le terrain comme sur le plan, avec un alignement passant justement par ce vestige en place. Ce dernier est donc bien un élément du parement, présentant un fruit de 11° environ, avec un important blocage visible vers l'ouest (**fig. 223**). Les deux autres vestiges (13004, 13010), sur lesquels Henri Geist s'est appuyé pour le retour de la fausse-braie, sont situés en amont de celle-ci, dans la pente. Leur emplacement ne permet donc pas de les associer à la destruction de cet ouvrage, contrairement aux maçonneries contenues dans le talus en contrebas (13014 et 13015). Ils proviennent nécessairement de la courtine du château située plus haut.



**Figure 223** : Élément de parement de la fausse-braie (à droite) et de son blocage (à gauche) (cl. E. Guilloteau).

Le tracé du bastion détaché Saint-Jean concourt également au repositionnement de l'extrémité sud de la fausse-braie. En nous appuyant sur la topographie du site et sur les données iconographiques, nous sommes parti du vestige basculé 43003 du bastion Saint-Jean (2), et avons suivi les ruptures de pente plus ou moins prononcées et les aménagements du parc (3). L'emprise des deux faces du bastion a ainsi été retrouvée, ainsi que sa gorge, et son flanc gauche aligné probablement avec le retour du mur sud de la fausse-braie vers le château. La justesse de ce tracé a pu être confirmée par la comparaison des données métriques de chaque face et du flanc droit sur le terrain et sur le plan géométral de l'ingénieur Du But, soit respectivement 35 m et 25 m environ (**tableau 10**).

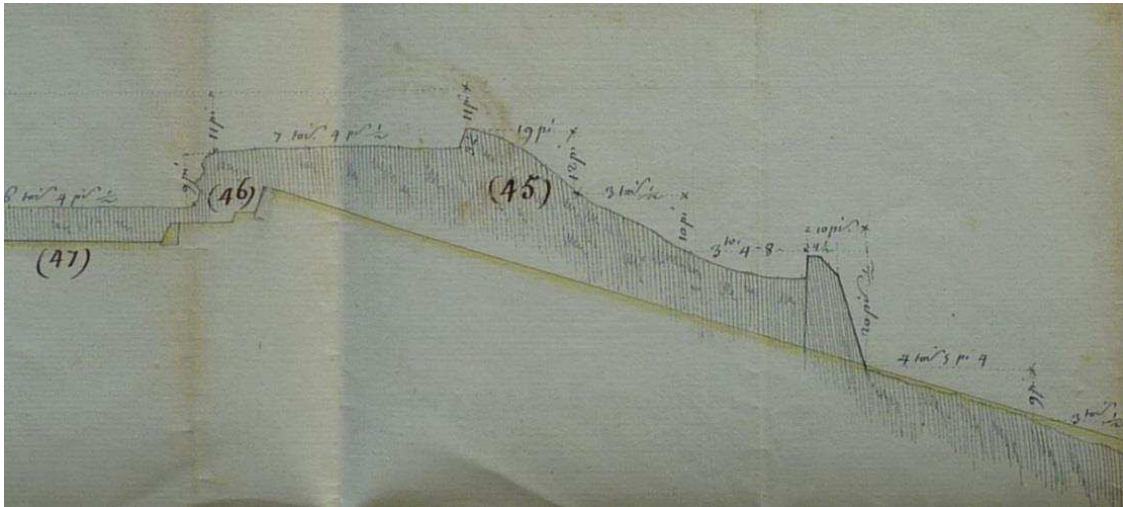
**Tableau 10** : Dimensions du bastion détaché Saint-Jean, sur le terrain et dans l'iconographie.

	Terrain et iconographie (mètres)
Flanc gauche	25
Face gauche	35
Face droite	35
Gorge	55
Capitale	30

Désigné demi-lune (45) par l'ingénieur Niquet, ce bastion demeuré inachevé était d'après lui « revêtu d'assez mauvaise maçonnerie ». Il nota également que l'intérieur était fait de roc irrégulier et « montueux ». Cet aspect du terrain se retrouve de fait dans le « profil par la ligne P »<sup>677</sup>, où une

<sup>677</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, « Profil par la ligne P ». Cf. Volume II – annexes : p. 270 (97).

distance de 36 m environ sépare la gorge du parapet de l'angle saillant (**fig. 224**). Cette dimension est remarquablement conforme à celle de notre dessin réalisé à partir des données du terrain.



**Figure 224** : Profil par la ligne P, détail du bastion détaché Saint-Jean (45) (cl. E. Guilloteau).

Ce profil met nettement en évidence l'aspect irrégulier du terre-plein intérieur du bastion, et révèle la présence d'une « plate-forme » longue de 15,10 m environ, et d'une levée de terre formant un parapet de 1,40 m de haut, au-dessus de l'angle saillant revêtu. Son parement large de 1,79 m environ au parapet et de 3,25 m environ à la base, pour une hauteur de 6,50 m, donne un fruit de 15° environ.

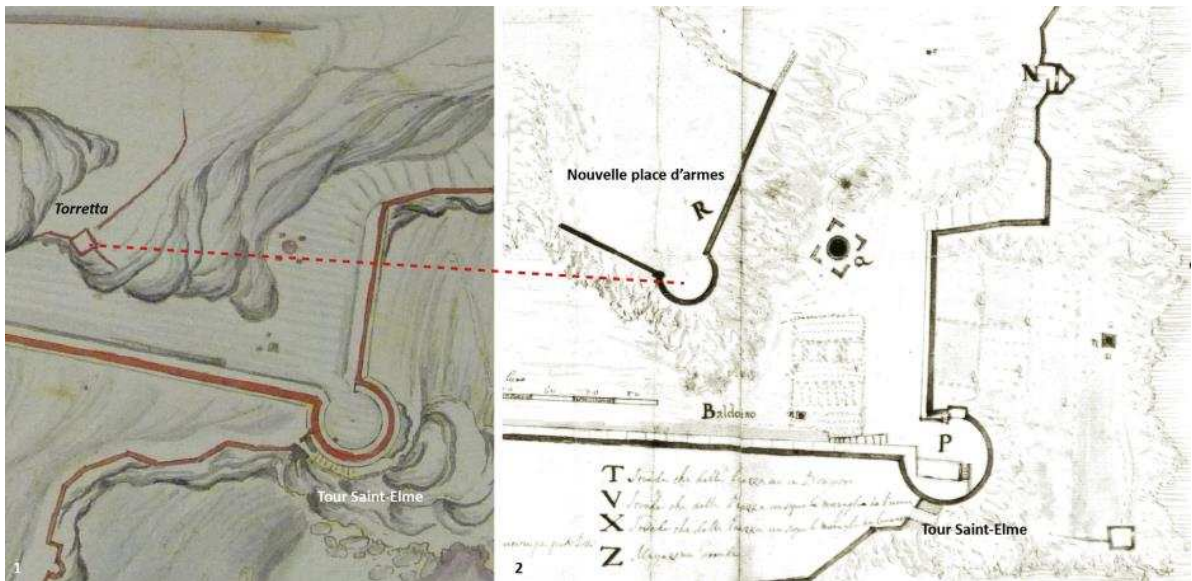
En 1693, Vauban souhaita raser ce dehors « *qui empêche la place de découvrir les glacis* »<sup>678</sup>. Mais quelques années plus tard, le bastion toujours présent fut amélioré par l'ingénieur Guibert et prit le nom de bastion Sainte-Christine.

### 2.1.2.3 La grande place d'armes

La grande place d'armes se situait sur le plateau supérieur de la Colline, à l'endroit même où se dressait antérieurement la *Torretta*. Cet aménagement a semble-t-il été réalisé vers 1620, bien avant les travaux ordonnés par Maurice de Savoie, au moment où la *Torretta* a disparu de l'iconographie pour être remplacée par une place d'armes. Celle-ci était délimitée par de longs murs et une sorte de redent semi-circulaire placé précisément à l'endroit où se dressait auparavant l'ancienne tour, suivant l'important escarpement rocheux présent sur cette partie du plateau (**fig. 225 et 227**).

<sup>678</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 9, Mémoire de Vauban, 1693, §37. Cf. Volume II – annexes : p. 134.





**Figure 225 :** (1) La Torretta sur le plan de Vanello, vers 1590. (2) La nouvelle place d'armes, légendée « R, place d'artillerie » sur le plan de Baldoino, vers 1620 (cl. E. Guilloteau et BNF).

Des vestiges du dernier état de la place d'armes subsistent encore sur le terrain, avec notamment le redent semi-circulaire présentant de nombreuses reprises dans la maçonnerie, et une partie de mur vers le sud (**fig. 226**). Ce dernier appartenait donc bien à la place d'armes et non à l'enceinte méridionale du Château comme le propose Henri Geist<sup>679</sup>. Fait d'un appareil irrégulier de pierres grossièrement équarries et de briques, jointes par un mortier au sable débordant et formant un enduit, ce mur possédait également un léger fruit suivant l'escarpement, en retrait de l'enceinte méridionale (**fig. 226**).



**Figure 226 :** Vestiges de la place d'armes sur le terrain. A gauche, le redent en grande partie repris au XIX<sup>e</sup> siècle. A droite, le mur correspondant à la dernière phase d'agrandissement de la place d'armes (cl. E. Guilloteau).

Comme l'ensemble de la citadelle, la place d'armes a également fait l'objet de diverses transformations et de projets d'amélioration jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, tendant vers une forteresse idéale.

<sup>679</sup> Henri Geist, « Un vestige de redent sur le front sud du Château ». In Bouiron dir. 2013b, vol. 1, p. 99-104.



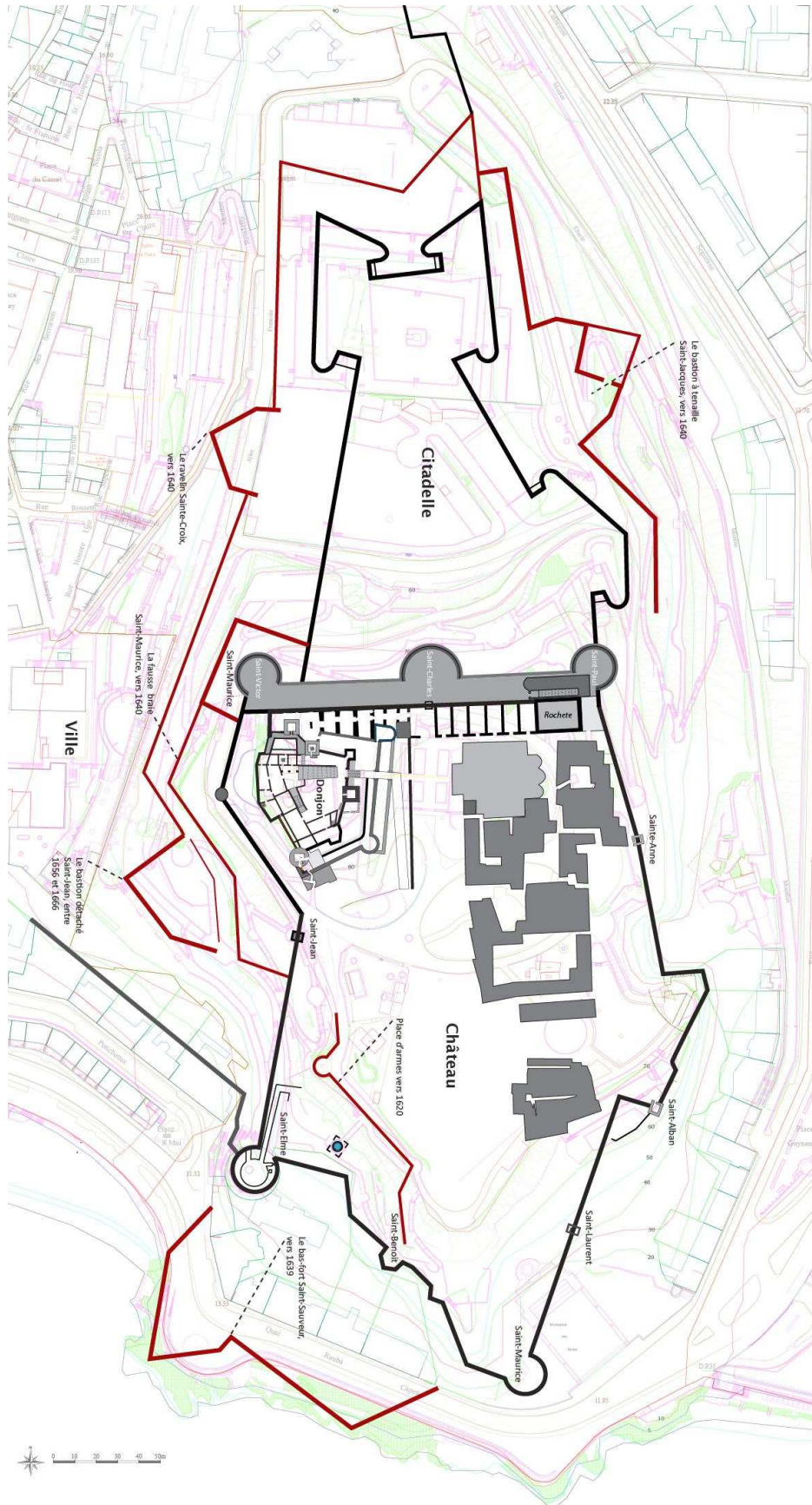


Figure 227 : La citadelle et ses dehors (DAO E. Guilloteau).



## 2.2 Artillerie vieillissante recherche forteresse idéale

L'ajout de quelques dehors à la forteresse de Nice ne sembla pas suffire à améliorer l'ouvrage à cornes jugé insuffisant, voire presque encombrant au XVII<sup>e</sup> siècle. L'ingénieur Niquet, l'un des derniers intervenants sur ces fortifications, écrivit en 1691 : « *Il semble que cette citadelle n'a été bâtie que pour occuper le reste de la hauteur montueuse et irrégulière qui était restée devant le château. Quelques-uns prétendent que l'on aurait mieux fait alors et à moins de frais de raser le haut de cette butte-là à niveau du fossé, d'aplanir le reste en glacis, d'envelopper les deux tours qui sont aux extrémités de ce front du château par deux bastions et de faire une grande demi-lune devant la tour du milieu ou un simple ouvrage à cornes ; mais ce projet a ses difficultés insurmontables ou peu s'en faut* »<sup>680</sup>. Avant cette date, des ingénieurs italiens avaient pourtant essayé de parfaire le tracé des fortifications par divers projets d'amélioration.

### 2.2.1 A la recherche du tracé parfait

#### 2.2.1.1 Pietro Arduzzi dans le texte et par l'image

Ingénieur « *de Son Altesse pour la Ville et le comté de Nice* » à partir de 1624, Pietro Arduzzi travaillait également sur l'ensemble du Piémont<sup>681</sup> : Trino (1628), Alba et Carmagnole (1631), Verceil (1638), Ivree (1639), Asti (1640), Cuneo et Cherasco (1644).

En 1646, il envisagea d'importantes transformations à Nice afin de remédier aux défauts de la place, et établit 3 projets en ce sens comportant des notes à même les dessins<sup>682</sup>. Hormis quelques différences dans les tracés, deux de ces propositions sont presque similaires, consistant essentiellement en l'arasement total de la citadelle. Amenés à disparaître, l'ouvrage à cornes et ses dehors y sont représentés en pointillé. Les projets de fortification sont colorés en jaune, les glacis et les levées de terre formant les chemins couverts en noir, le Château en rouge ou orange suivant le plan (**fig. 228** et **229**).

Bien avant les remarques formulées par Niquet, Arduzzi considérait déjà la citadelle comme le principal défaut de la place, uniquement « *faite que pour occuper le terrain et se termin[ant] par un misérable front, marqué B [les cornes de la citadelle], sans réelle défense* »<sup>683</sup>. De fait, une fois pris d'assaut par l'ennemi, ce front mal défendu ne pouvait empêcher les assaillants de se loger dans les flancs des demi-bastions C pour battre le Château jusqu'aux fondations G. D'une manière générale, « *la même chose se produirait pour tous les chemins couverts et demi-lunes marqués E, avec les angles morts F dépendants de toutes les dites fortifications* ». Pour l'ingénieur, le site se

---

<sup>680</sup> SHD de Vincennes – 1VH1271, pièce 1, mémoire Niquet. Cf. Volume II – annexes : p. 100.

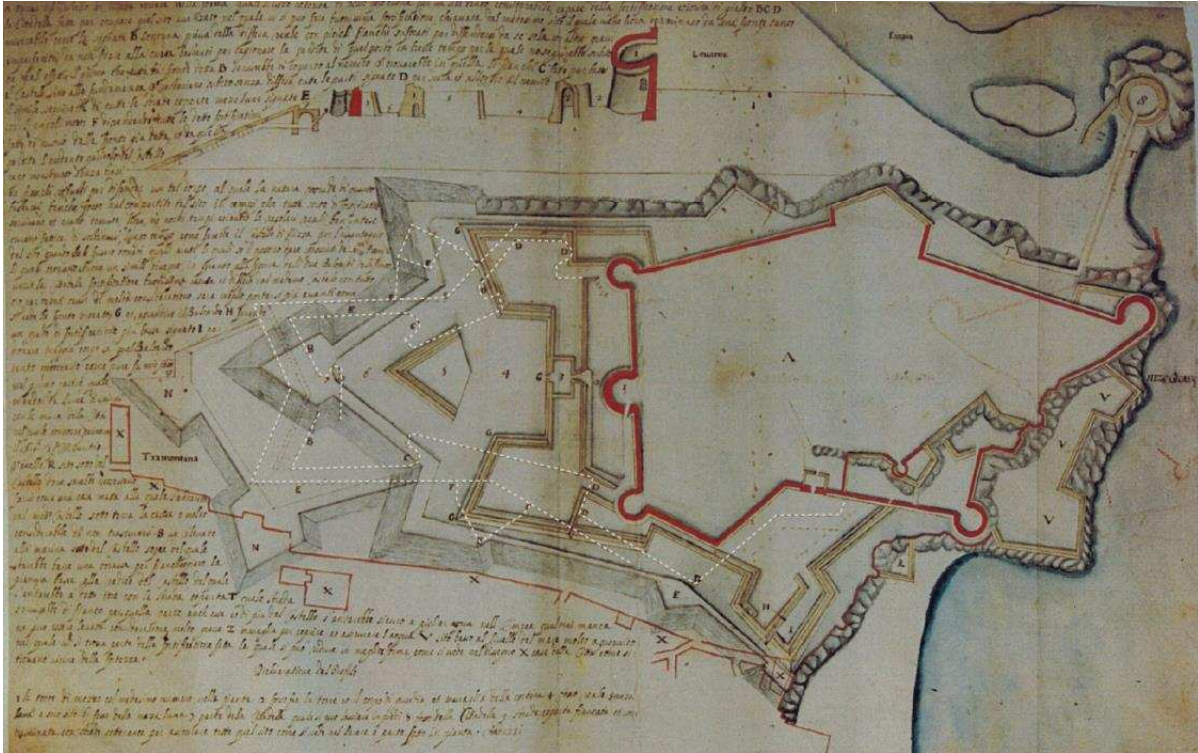
<sup>681</sup> Son parcours et sa carrière peuvent être retracés à partir de sa correspondance et des lettres patentes le concernant (AsT, Lettere di particolari, m. 23, lettera A, Arduzzi). Viglino Davico 2005, p. 417-418, 423-424, 430-437. Brayda, Coli, Sesia 1963, p.12. Promis 1871, p. 468-470.

<sup>682</sup> Biblioteca Reale di Torino, Manoscritti ; mil. 177 piante di fortezze fol. 29 à 34. F1/BRT – Bouiron dir. PCR 2007, p.52-54, 58-63. Folio 29, traduction Eric Guilloteau. Folios 31 et 32, traduction Hervé Barelli.

<sup>683</sup> Biblioteca Reale di Torino, Manoscritti ; mil. 177 piante di fortezze fol. 29.



prêtait à un « *considérable enrichissement* » car la citadelle « *en son temps, avait été faite de diverses fortifications irrégulières cloisonnant le site de manière imparfaite et le temps était venu de la fortification régulière* ». Il proposait ainsi deux grands bastions tournés vers la citadelle, « *pour les bonnes causes d'une grande considération*» (fig. 228).



**Figure 228** : Projet de Pietro Arduzzi. Appelée à disparaître, la citadelle y est tracée avec un léger pointillé noir, coloré en blanc ici pour plus de visibilité. Le Château est figuré en rouge et les projets de fortification en jaune. Manoscritti, mil. 177, fol. 29 (Cl. AsT - DAO E. Guilloteau).

Son projet concernait également :

- l'agrandissement du bastion Saint-Jean marqué H, prévoyant « *un degré de fortification plus bas marqué I pour donner un grand corps* » à ce dernier ;
- l'ajout à proximité d'une « *casemate* » marquée R, appuyée contre le mur de la ville (cette proposition semble avoir été initiée par le Capitaine Maurice Vanello).

Arduzzi insista aussi sur la « *casemate S, considérable, à ne pas négliger* » située sur les rochers à l'embouchure du Lympia. Un imposant mur Z édifié à proximité permettrait de se protéger de l'eau de la rivière. Il souhaita également aménager une terrasse pour doubler la courtine du château et flanquer la plaine. Un chemin couvert T devait la relier à l'ouvrage S.

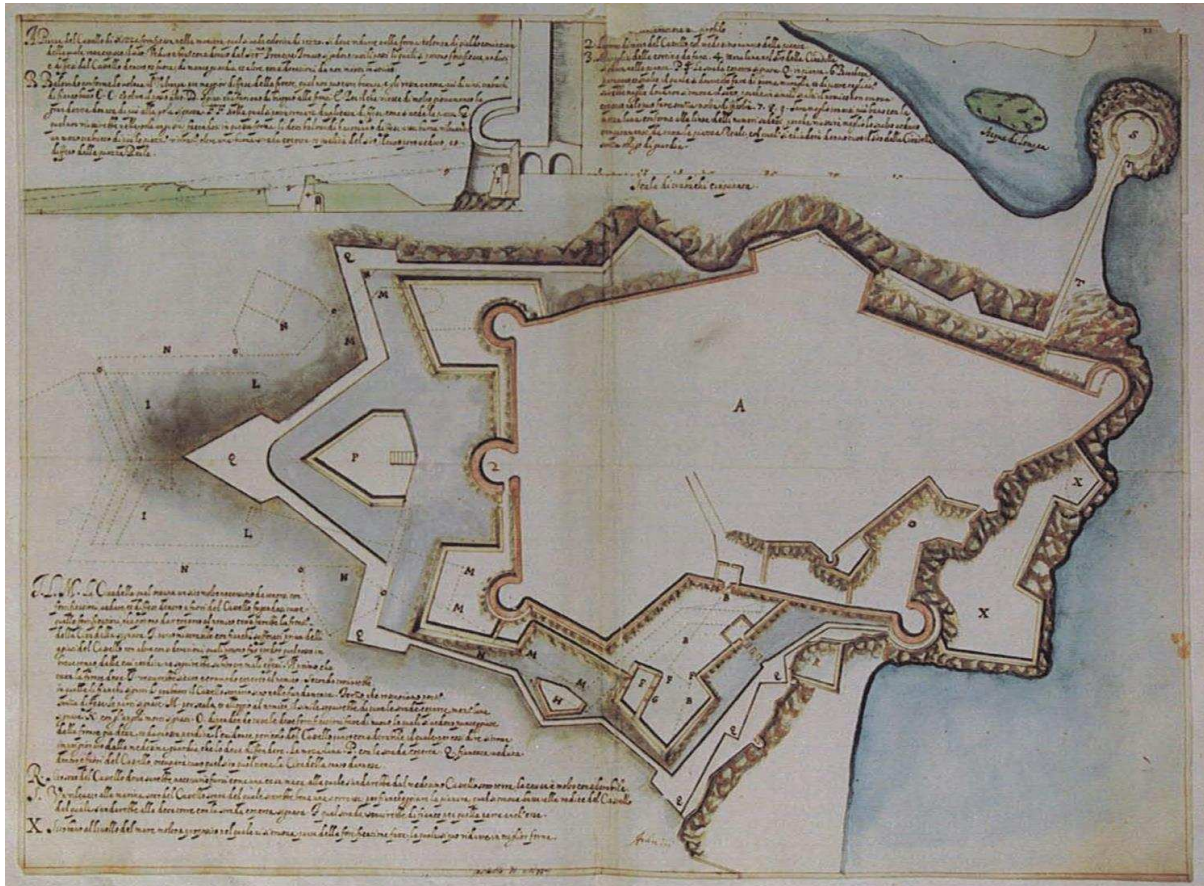
Il termina ses notes en précisant qu'une partie des fortifications viendrait empiéter les limites de la Ville marquées X.

Un profil des défenses devant remplacer l'ouvrage à cornes a été dessiné sur le plan, avec les renvois 1 à 9 désignant chaque nouvel aménagement : 2 - le fossé entre la tour [1] et le corps de garde [3], 5 - la demi-lune et son assiette, 9 - chemin couvert flanqué, etc.



Toutefois, les divers renvois utilisés sur les différents dessins (lettres et chiffres) ne désignent pas toujours les mêmes structures, révélant probablement un certain délai entre chaque tracé, ou une différenciation volontaire.

Dans le second plan, les formes des grands bastions tournés vers la citadelle diffèrent, avec un front moins avancé et une emprise des chemins couverts moins importante vers le nord et du côté de la Ville (**fig. 229**).



**Figure 229** : Second tracé proposant la suppression de l'ouvrage à cornes, avec un développement plus modéré des nouvelles fortifications vers le nord et la Ville (partie gauche du dessin) (cl. AS<sup>T</sup>).

Les autres aménagements prévus restent inchangés, comme l'agrandissement du bastion Saint-Jean augmenté d'une porte percée dans la courtine joignant le Château, défendue par un pont mobile. De même, la casemate R, la terrasse et le long chemin couvert T menant à la tour S sont toujours présents.

Dans un style propre à Arduzzi, une autre planche montre enfin les tours tronconiques dessinées singulièrement en semi-perspective. D'après les trois représentations tracées sur ce document, le plateau et l'ouvrage à cornes devaient être arasés avant la construction d'un front bastionné et d'une demi-lune couvrant des fossés et des glacis. Concernant l'un de ces profils, l'auteur précisa : « Si on veut que les boulevards voient et « démurent » l'épaulement comme sur le dessin, indiqué **A.B.C.D.**, il faudra couper plus de terrain, comme le montre le dessin qui sert aussi pour le reste du

## 2. Les projets et améliorations des fortifications du Château de Nice et son artillerie avant 1691

même sujet déjà évoqué, sauf les degrés indiqués **E**, qui ne seront pas mauvais, au-delà de la nécessité de tailler le roc. **F** : la tour de l'angle vers le couchant ; **G** : fossé vers le boulevard et la demi-lune ; **H** : fossé de la demi-lune ; **I** : le pied de la citadelle tel qu'il se trouve » (fig. 230)<sup>684</sup>.

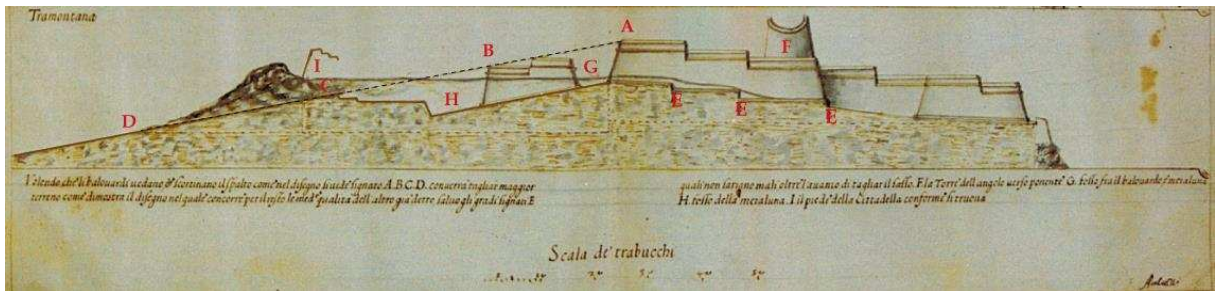


Figure 230 : Détail de la planche « Profili & rilevati in misura del Castello della Città di Nizza » de Pietro Arduzzi (cl. aST - DAO E. Guilloteau)

Le troisième projet d'Arduzzi, postérieur aux précédents, comporte un plan général et un tracé plus détaillé<sup>685</sup>. Il indiqua sur ce dernier : « comme on ne veut pas démolir tout le corps de la citadelle, on pourrait garder le front marqué **B**, ôtant les flancs désignés **C** et en la laissant ouverte vers le Château » (fig. 231).



Figure 231 : Plan général de la mise en défense de la ville et du Château de Nice et détail du Château montrant la conservation des cornes de la citadelle, « front marqué **B** » (cl. aST).

De fait, le front de l'ouvrage à cornes a été préservé, côtoyant ici les nouvelles fortifications prévues dans le second projet. L'ensemble des modifications du Château ont donc ainsi été intégrées dans ce programme plus global, établissant une importante mise en défense de la Ville et de la plaine du Lympia (fig. 231).

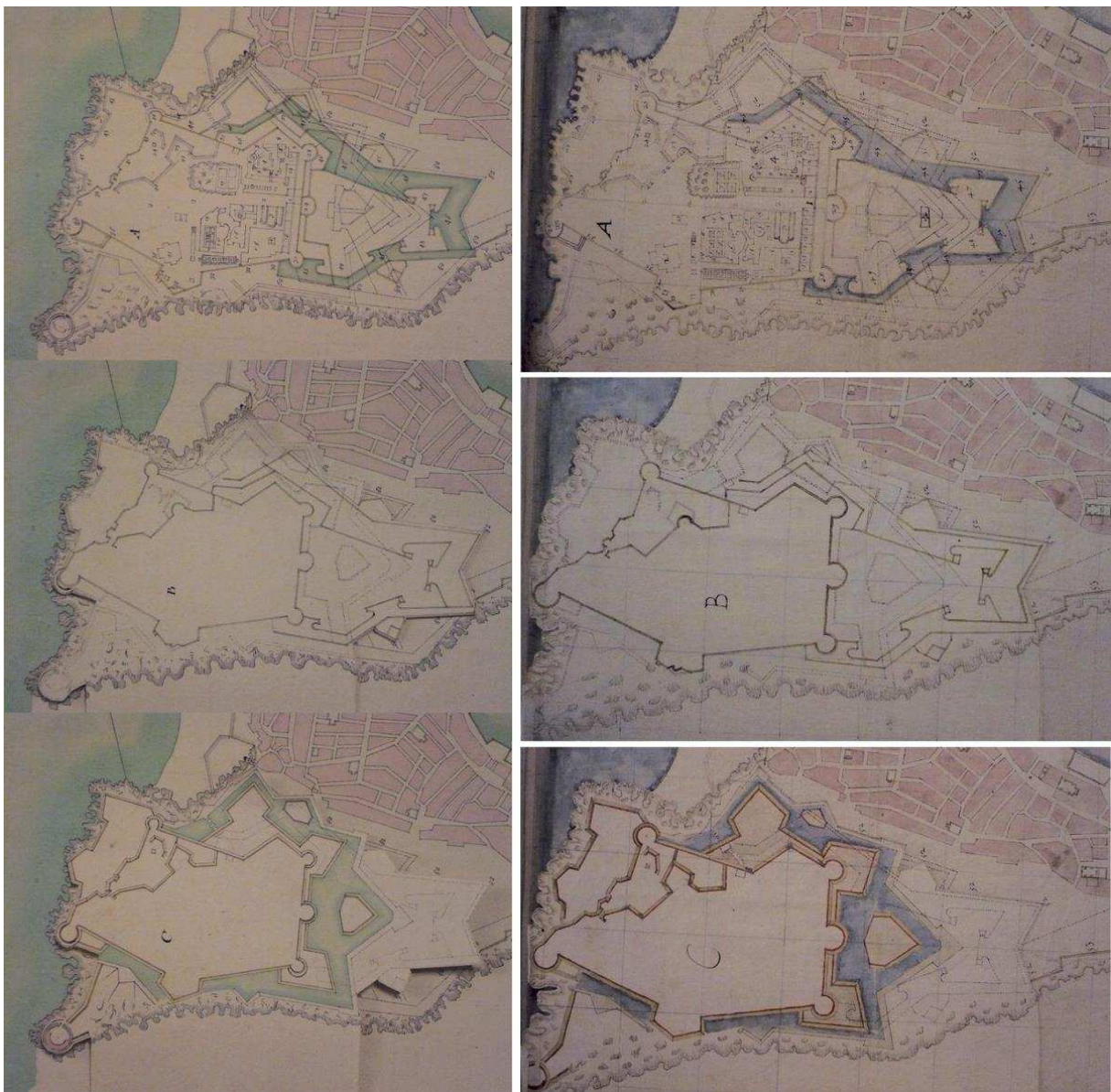
<sup>684</sup> Biblioteca Reale di Torino, Manoscritti mil. 177, piante di fortezze fol. 32 « Profili & rilevati in misura del Castello della Città di Nizza » Foussard, Barbier 1988, p. 42 ; Fortezze alla moderna p. 437 - Mara de Candido F4/BRT - PCR 2008, n°887, p.24. Cf. Volume II – annexes : p. 259 (53).

<sup>685</sup> Biblioteca Reale di Torino Manoscritti ; mil. 177, fol. 30 et 31 « Portione delle cittadella a dell' Castello di Nizza».



### 2.2.1.2 Les différents autres projets dans l'iconographie

Deux projets anonymes sont conservés au SHD de Vincennes<sup>686</sup>. Dans chacun d'eux, un système de 2 retombes développe les différentes phases des aménagements se succédant jusqu'à l'état final. L'ouvrage à cornes et ses dehors y sont représentés en traits fins ou en pointillé, sur lesquels les retombes font apparaître graduellement la nouvelle citadelle. Les deux dessins présentent des similitudes évidentes avec le deuxième tracé d'Arduzzi. (fig. 232).

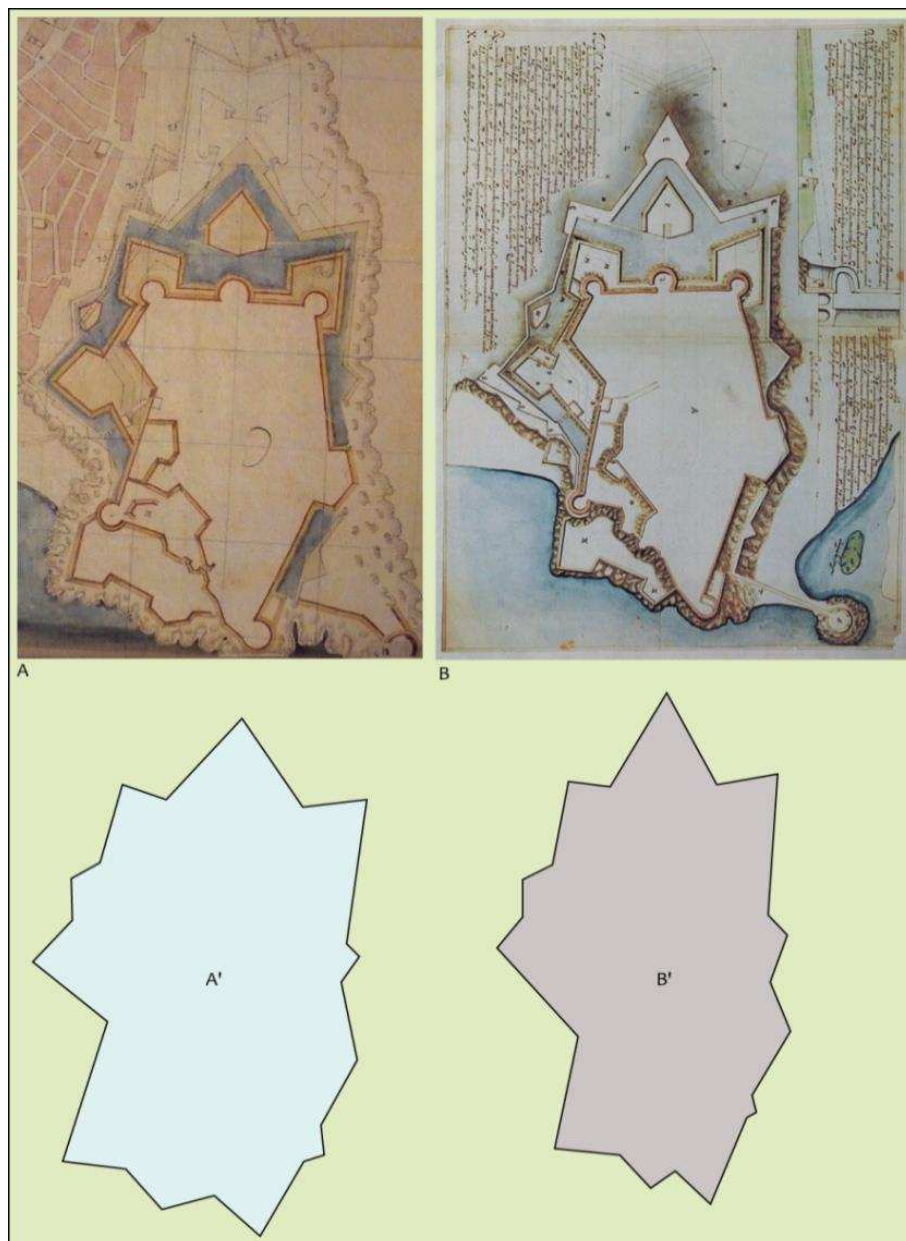


**Figure 232** : Les deux plans à retombes conservés aux Archives militaires de Vincennes présentant de fortes similitudes avec l'un des projets d'Arduzzi (cl. E. Guilloteau).

Ils reprennent en effet toutes les caractéristiques de celui-ci, avec les mêmes détails, comme notamment l'accès au bastion Saint-Jean par un pont. La terrasse prévue au niveau de la porte de

<sup>686</sup> SHD de Vincennes, Atlas A2 C 355, « Recueil de cartes et plans, gravés ou manuscrits, de divers places et régions de Savoie et d'Italie », feuillets 75 et 76 (Inédit). Cf. Volume II – annexes : p. 258 (48) (49).

secours y est toujours représentée, ainsi que le grand chemin couvert menant à la tour ronde du Lympia, avec sa digue de protection. Seule est manquante la casemate marquée R, à proximité du bastion Saint-Jean. Ces plans à retombes pourraient donc peut-être correspondre à une mise au propre du projet d'Arduzzi. Sur les deux documents, un texte écrit dans un cartouche indique en français : « *c'est le dessin de feu son A. qui voulait agrandir la ville de ce côté pour la retrancher de celui qui touche de trop près le glacis du bas fort* ». La forme « ramassée » des fortifications, laissant au nord un grand glacis devant la demi-lune, se rapproche de la configuration régulière voulue par Arduzzi, tendant vers le tracé en étoile d'une forteresse idéale (**fig. 233 (A')** et (**B'**)).



**Figure 233 :** (A) Plan anonyme conservé à Vincennes. (B) Plan d'Arduzzi – **A'** et **B'**: Tracés en étoile suivant ces plans (DAO E. Guilloteau)



En 1656, les ingénieurs Carlo Morello et Maurizio Valperga<sup>687</sup> reprirent les grandes lignes des projets d'Arduzzi, arguant eux-aussi de la faiblesse de la citadelle : « *j'entends que l'on fasse détruire la citadelle qu'il y a présentement, celle-ci étant trop facile à emporter, en particulier vers la tenaille indiquée A. Laquelle étant attaquée, ne peut être soutenue par la fortification du château, mais seulement par elle-même* ». Morello et Valperga proposèrent ainsi deux grands bastions B et C, d'une hauteur inférieure d'un trabuc au moins à celle des tours qui « *restent dans la gorge des mêmes bastions* », avec un profond fossé sur le devant, mis en eau suivant le souhait de Morello. Une demi-lune D devait être protégée par un fossé moins profond et son chemin couvert, le reste de la citadelle devant être transformé en un grand glacis. Il était également prévu de remplacer le bastion Saint-Jean par un autre plus grand, « *pour avoir tout le commandement de cette pente, qui à présent peut servir de logement formé pour l'ennemi* ». Les auteurs développèrent également l'idée d'une grande terrasse aménagée au niveau de la porte de secours G-H, « *pour améliorer et assurer toute cette partie (...) et plus facilement encore descendre au Lympia pour se servir de ces fontaines qui sont à proximité* ». Cependant, le projet d'Arduzzi d'un chemin couvert et d'une tour ronde au niveau du Lympia n'a pas été retenu<sup>688</sup> (fig. 234).



**Figure 234** : Programme de modernisation des fortifications du Château par Carlo Morello et Maurizio Valperga (cl. Bibliothèque Royale de Turin).

<sup>687</sup> Carlo Morello (1599-1665) fut ingénieur militaire et commandant d'artillerie dans les armées du duc de Savoie. Sa carrière sembla débiter aux alentours de 1622 avec la conception d'un système de défense territoriale. Une activité d'espionnage l'occupa ensuite en 1625 au moment où le duc de Savoie, Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, envisagea une expansion territoriale du côté de la République de Gênes. Sous Charles-Emmanuel II, il fut promu au grade de lieutenant général d'artillerie en 1652, mais décéda peu de temps après (Viglino Davico dir. 2005, p. 107. Guilloteau 2014b, p. 111). Maurizio Valperga fut Premier ingénieur des ducs de Savoie, en activité à partir de 1620-1630 (Graff 2000, p. 42). Il est l'auteur du traité « *Indirizzo del nuovo soldato* » (Valperga 1655).

<sup>688</sup> Biblioteca Reale di Torino, Manoscritti, mil. 178, fol. 86v-87, Castello di Nizza, 1656 (Mara de Candido F8/BRT). Viglino Davico dir. 2005 p. 146. Morello 2001, p. 86-87. Guilloteau 2014b, p. 116-117 (traduction Fanny Lelandais).

Un autre projet anonyme daté entre 1640 et 1656<sup>689</sup>, comprenant également une retombe, proposait deux tracés différents. Le premier prévoyait comme précédemment un front bastionné couvrant les tours du front nord, avec une demi-lune à l'avant. La partie orientale de l'ouvrage à cornes a été conservée partiellement, contrairement à la partie occidentale élargie avec l'aménagement d'un nouveau bastion à orillons carrés. Un grand bastion à flanc droit devait par ailleurs remplacer Saint-Jean à l'ouest, et un ensemble bastionné devait couvrir le front sud-est, de la tour Saint-Maurice à la porte de secours (**fig. 235** et **236**).



**Figure 235** : Première proposition du tracé anonyme pour l'amélioration de la citadelle (cl. BNF).

Dessinée sur la retombe, la deuxième version du projet montre une variante dans laquelle l'ouvrage à cornes a été remplacé par une large fortification bastionnée régulière, réalisée à partir d'un tracé hexagonal dessiné à la mine de plomb encore visible sur le papier (visualisé ici en pointillé bleu pour plus de lisibilité). Dénommé « à la hollandaise » suivant le traité de Fournier<sup>690</sup>, ce tracé est constitué d'un hexagone régulier, circonscrit dans le cercle sur lequel viennent s'appuyer les angles d'épaule des bastions (**fig. 236**).

<sup>689</sup> Cette période a été déterminée compte tenu de la présence des bastions Saint-Jacques et Sainte-Croix, et de l'absence du bastion détaché Saint-Jean. BNF- Topographie de la France, Alpes à Aube, VA 401 FT 6, folio H183184 et folio H183185, avec retombe (PCR2008 n°128, p.26) et folio H110046. Cf. Volume II – annexes : p. 257 (45) et p. 258 (46).

<sup>690</sup> Fournier 1654, p. 75-77, planche D9, 52.

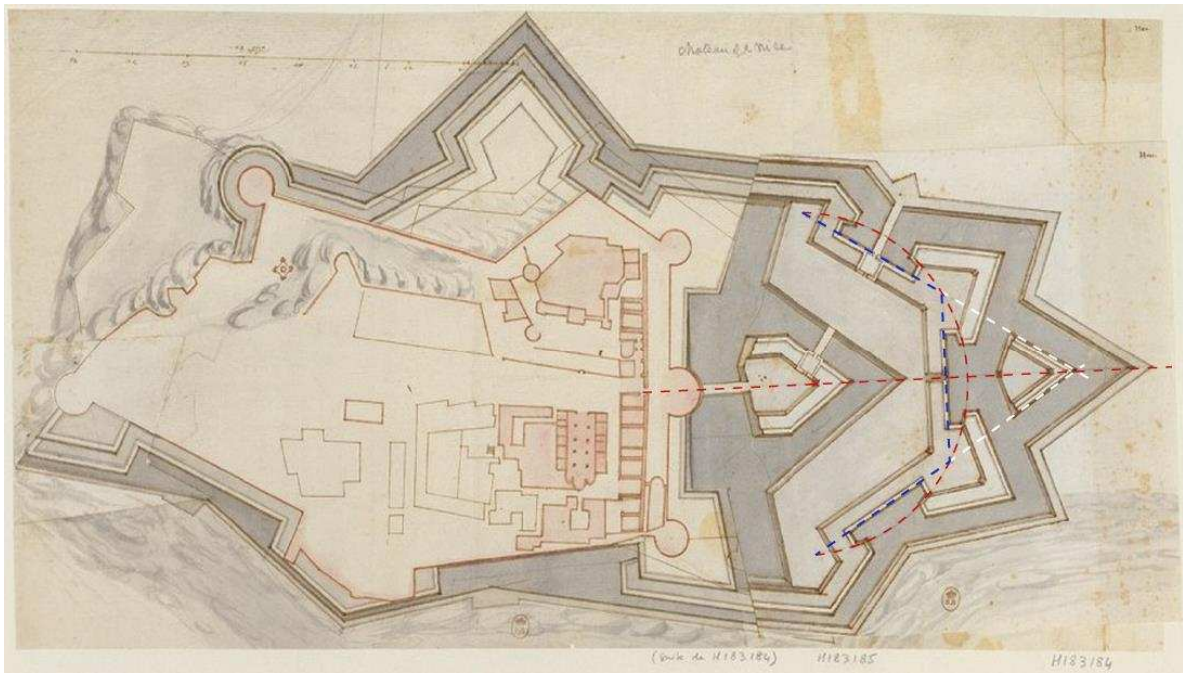


Figure 236 : Seconde proposition sur la base d'un tracé hexagonal régulier (cl. BNF).

La demi-lune (ou ravelin) placée devant la courtine a été dessinée sur l'axe principal passant par la tour Saint-Charles et le centre du cercle, perpendiculairement au segment de l'hexagone, formant la capitale. Les prolongements des deux côtés contigus à ce segment matérialisent l'angle et les faces de la demi-lune (en pointillé blanc sur le dessin).

Vers la place, la fortification devient ensuite irrégulière, avec deux grands bastions asymétriques dont les faces à l'est et à l'ouest suivent perpendiculairement la pente de la Colline, pour aller couvrir les fondations des deux grands bastions enserrant les tours Saint-Victor et Saint-Paul.

Probablement trop onéreux, ou à cause des difficultés de réalisation insurmontables évoquées par Niquet, ces projets de citadelle « idéale » n'ont finalement pas vu le jour. Il fallut donc attendre les accords de Turin en août 1696 et la restitution de Nice au duc de Savoie Victor Amédée II<sup>691</sup>, pour voir de nouveaux projets de fortification enfin aboutir.

### 2.2.2 L'artillerie dans la place au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle

*« L'artillerie est le principal instrument de guerre, duquel on ne peut se passer soit pour contraindre ou pour défendre la place »<sup>692</sup>.*

Deux inventaires du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>693</sup>, rédigés en italien, donnent une photographie précise de l'artillerie présente dans la place forte de Nice à cette époque.

<sup>691</sup> Le traité de Turin du 29 août 1696 entre la France et la Savoie fit suite au traité secret du même nom du 26 juin 1696 signé entre Victor Amédée II et Louis XIV pour la conquête du Milanais. Changeant ainsi de camp (ancien allié des impériaux et de l'Espagne), le duc de Savoie récupéra alors tous ses Etats.

<sup>692</sup> Ufano 1621, p. 79. et Naulet Frédéric in Aubagnac, Richardot dir. 2006, p. 55.



Conservé aux Archives départementales des Alpes-Maritimes, le document daté de 1642 rapporte le plus de détails. 82 pièces d'artillerie sont ainsi décrites avec leur type, leur calibre et parfois leur poids (**tableau 11**).

**Tableau 11 : Nombre et type de pièces d'artillerie inventoriées dans la place de Nice en 1642**

Type de pièce	Quantité	Calibre en livre de boulet	Poids en cantaro	Date de la fonte
Canon	1	69-74		
"	1	60		
"	2	55		
"	1	50		
"	1	28	50	
Demi-canon	1	38		
"	3	30	44	
"	4	28 à 30	44-46	Un de 28 livres en 1545
"	1	25		
Quart de canon	2	15	30-32	Un en 1553
"	2	14		
Coulevrine	2	60		
"	1	35	69-74	1559
"	1	28	80	
Coulevrine " <i>La Catellinetta</i> "	1	20	50	
"	1	9	25	
" (1556)	1	8		1556
Petite pièce	2	10		
"	9	8	15-22	Une en 1555, cinq en 1558, une en 1583
"	3	7	24	Une en 1547
"	1	6		
Sacre	4	6	15	
"	12	5	9-13-15	Un en 1554, quatre en 1558, un en 1588
"	1	4		
Demi-sacre	6	3	4-6	Un en 1555
"	1	2		
Fauconneau	3	6		
"	7	1	2	
Pierrier	3	20	12	
"	2	11		
"	1	10	2	
Mortier	1	6		
Total des pièces	82			

Les pièces répertoriées étaient assez courantes, mais possédaient une variété conséquente de calibres. Plusieurs de ces derniers, nettement supérieurs à 50 livres, apparaissent hors normes au regard des traités du XVII<sup>e</sup> siècle présentant des calibres de 48 livres maximum. Cependant dans ses « *Mémoires d'artillerie* », Surirey évoqua en 1697 la capacité importante de certaines armes

<sup>693</sup> AD06, Nizza e contado, mazzo 5.3, Inventaro dell' artiglieria del castello di Nizza – f° 11 à 14 (Inventaro delle polveri che si trovano nel castello di Nizza f° 1 à 7 ; Vineri f° 8 à 9 ; Case orme f° 9 à 10). AsT, Section Reunie, camerale Piemonte articolo 755, lettera N-O, 386 à 414, mazzo 10, 388 : Visita dell'artiglierie e del posto di Sant'Elmo del castillo di Nizza – 1655, 3 agosto. Cf. Volume II – annexes : p. 53-60.



utilisées par le passé, toujours en usage : « *il y en a aussi de calibre au-dessus de 48 livres, comme à Strasbourg où il y en a une de 96 l* »<sup>694</sup>.

Dans l'inventaire, les poids sont précédés par le terme italien « *cantara* », pouvant provenir de « *cantaro* ». Ce dernier correspondait à un poids de 25 livres napolitaines d'après le dictionnaire d'Oudin, ou de 150 livres génoises, ou de 50 livres siciliennes, ou pareillement « *une sorte de mesure, selon aucuns, un quintal* »<sup>695</sup> équivalant à Nice à 46,74 kg. La comparaison entre les mesures rapportées dans l'inventaire et celles contenues dans les traités de Surirey ou d'Ufano<sup>696</sup> plus ancien, donne une estimation se rapprochant ici de la valeur génoise, soit 150 livres (73,5 kg) (tableau 12).

**Tableau 12 : Comparaison des poids des pièces selon les traités et l'inventaire**

Pièce courante	Traité de Surirey	Traité d'Ufano	Inventaire (1 cantaro = 150 livres de Gênes)	Inventaire (1 cantaro = 1 quintal (46,74 kg))
Coulevrine ordinaire de calibre 20	7000 livres (3430 kg)	70 quintaux (3430 kg)	50 cantaro (3675 kg)	50 cantaro (2337 kg)
Demi-coulevrine de calibre 10 (9 dans l'inventaire)	3850 l (1886 kg)	41 q (2000 kg)	25 c (1837 kg)	25 c (1168,5 kg)
Sacre de calibre 5	2850 l (1396 kg)	25 q (1225 kg)	15 c (1102 kg)	15 c (701,1 kg)

Malgré une comparaison limitée, une nette différence apparaît entre les deux unités retenues pour le cantaro.

Notons que les calibres des canons, demi-canons ou quart de canons ne correspondaient pas à ceux utilisés en France à la même époque, comme les Dragons de calibre 40 et les Serpentina de calibre 24. Toutefois, certaines petites pièces d'artillerie de calibre 8 d'un poids de 15 cantara (1100 kg environ) se rapprochaient de la « *Bâtarde* » de même calibre, d'un poids de 2100 livres<sup>697</sup> (1029 kg).

La multiplicité des calibres, dont près d'une cinquantaine étaient inférieurs à 10 livres, révèle une absence de standardisation des pièces. De la même façon, avec le perfectionnement de l'artillerie en France vers 1640, « *la confusion s'était introduite parmi les calibres* »<sup>698</sup>. Un grand nombre de différentes pièces existaient alors en fonction des fondeurs, sans qu'aucun arrêté n'en ait fixé les dimensions. C'est pourquoi en 1731, dans le cadre de la formation des jeunes officiers<sup>699</sup>, compte tenu du large éventail de modèles existant en Europe, le duc Charles-Emmanuel III de Savoie constitua une collection des différents calibres, sans toutefois imposer une standardisation dans

<sup>694</sup> Surirey 1697, vol. 1, p. 57.

<sup>695</sup> Oudin 1681, p. 91. Doursther 1840, p. 439 (*Nice en Piémont, le quintal = 6 rubbi = 46,74 kg*).

<sup>696</sup> Ufano 1621, p. 7-8.

<sup>697</sup> Le Blond 1743, p. 16.

<sup>698</sup> Figuier L. – Les merveilles de la Science, 1869, vol. 3, p. 345-391.

<sup>699</sup> L'institutionnalisation ne se fit qu'à partir de 1739, avec la création de l'École Royale Théorique et Pratique d'Artillerie et de Fortification (Lorenzo 2009, p. 301-302).

la fonte des pièces. Celle-ci fut finalement instaurée en France le 7 octobre 1732 par ordonnance royale<sup>700</sup>.

Un grand nombre de tubes furent fondus durant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : 16 entre 1545 et 1583, pour la plupart dans les années 1550 sous Emmanuel-Philibert. La grande diversité des calibres et l'état général des affûts laissent envisager un reste de corpus plutôt ancien, malgré le silence des textes sur sa datation.

Plusieurs informations rapportées par l'inventaire se trouvaient inscrites à même le canon : la date située au-dessus de la lumière, les armoiries du commanditaire le plus souvent placées sur le premier renfort<sup>701</sup>.

La plupart des pièces d'artillerie arboraient les armes de Savoie, certaines avec la Croix de Saint-Maurice, symbole du même ordre créé par Amédée VIII<sup>702</sup>, les initiales « E. F. D. » ou « E. F. Duc » d'Emmanuel Philibert Duc (1553-1580), ou la Toison d'Or comme signe d'appartenance à l'Ordre habsbourgeois<sup>703</sup>. Une petite pièce de 7 livres affichait la couronne impériale accompagnée d'un H (probablement des Habsbourg), un bouclier avec demi-lune et la date de 1547. S'agissant du caractère espagnol de Charles Quint, terminé par un demi-cercle ou une demi-lune, la présence de ce canon impérial rappelle les liens étroits unissant alors les ducs à l'empereur. Plusieurs couleuvrines possédaient également les armes impériales, unies à celles des Valperga, grande famille proche des ducs de Savoie, ou celles du Prieur de Barletta, capitaine du Château de Nice<sup>704</sup>. Appelée le Prince de l'Ordre de l'Annonciade, une pièce de 55 affichait les armes de « Boba ». Comte de Bussolino, Grand-Chambellan de Savoie, Ascanio Bobba fut gouverneur de Nice en 1584 et Chevalier de l'Annonciade à partir de 1585<sup>705</sup>. Emblème de l'Ordre, un « Nœud de Savoie » était également présent sur deux autres pièces, dont un pierrier. Celui-ci comportait en outre les lettres FERT<sup>706</sup> et le nom de son fondateur André Bergante.

Un sacre de 5 livres est mentionné avec une salamandre et une « couronne ducale à la lumière ». Selon nous cet animal, renvoyant plus vraisemblablement à la couronne royale de François I<sup>er</sup>, rattache cette pièce à un canon français provenant peut-être du siège de 1543. Présentant une ancre sur la culasse, trois autres sacres appartenaient antérieurement à la Marine.

---

<sup>700</sup> Ordonnance du Roi, portant règlement pour la fonte et l'épreuve des pièces de canon, mortier et pierrier destinées pour le service de l'artillerie. « Article 1<sup>er</sup> : Il sera dorénavant fabriqué des pièces de canon, que du calibre de 24, de 16, de 12, de 8 & de 4 (...) » (Surirey 1745, vol. 3, p. 447 et suivantes). Le Blond fit aussi mention de cette ordonnance (Le Blond 1743, p. 14).

<sup>701</sup> Surirey de Saint Rémi donna les noms des différentes parties d'un canon (Surirey 1697, vol. 1, p. 59 et Pl.1).

<sup>702</sup> Bruslé de Montpleinchamp 1692, p. 195-196. Costa de Beauregard 1816, vol. 2, p. 85.

<sup>703</sup> Costa de Beauregard 1816, vol. 2, p. 85.

<sup>704</sup> Cette fonction fut au moins exercée entre 1547 et 1551, d'après les textes (AD06, Nizza Archives camérales 52/32 n° 7, 10). Cf. Volume II – annexes : p. 70.

<sup>705</sup> Anonyme 1657, p. 14. Guichenon 1660, p. 714. Costa de Beauregard 1816, p. 13.

<sup>706</sup> FERT correspondait à la devise de l'Ordre de l'Annonciade, « *Fortitudo eius Rhodum tenuit (...)* Sa force ha obtenue Rhodes ». (Paradin 1561, p. 238).

Par ailleurs, d'autres canons arboraient des « *armes inconnues* » accompagnées parfois d'initiales : des fleurs de lys, un cimier avec une autruche, un aigle aux ailes déployées, un aigle et des fascines, etc. Une étude héraldique approfondie apporterait utilement des informations sur l'origine de ces canons.

La grande majorité des tubes possédaient des anses en forme de dauphin, hormis une petite pièce de 10 livres aux armes de Savoie à deux dragons. Cet animal marin semblait constituer le motif d'ornementation le plus répandu à cette époque, comme l'attestent les traités d'artillerie ou les nombreuses pièces conservées à l'Hôtel National des Invalides<sup>707</sup> (**fig. 237**).



**Figure 237** : Anses en forme de dauphin sur un canon fondu en 1646 – Hôtel National des Invalides (cl. E. Guilloteau).

Conservé aux Archives de Turin, le second inventaire plus succinct daté de 1655 détaille l'ensemble des calibres (**tableau 13**).

**Tableau 13** : Quantité et types de pièces d'artillerie dans la place de Nice en 1655.

Type de pièce	Quantité	Calibre en livre de boulet
Canon	6	60
Coulevrine	1	46
Coulevrine	1	36
Demi-canon (dont un de Flandre)	12	30
<i>Cattalinetta</i>	1	18
Quart de canon	4	12
<i>La Salamandre</i>	1	8
Petite pièce	12	8
Sacre	17	6
Petite pièce	2	6
Pierrier	4	10
Pierrier	1	8
Pierrier	1	4
Total des pièces	63	

<sup>707</sup> De nombreuses pièces des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles conservées au Musée de l'Armée possèdent des anses en forme de dauphin. Plus rarement, certaines arborent des dragons. Malheureusement le Musée de l'artillerie de Turin est fermé au public depuis plusieurs années.

Comparativement avec l'inventaire de 1642, on remarque ici un nombre plus important de pièces de calibre de 60 livres. Cependant les tubes de 8 livres et les sacres de 6 livres dominent largement. La *Cattalinetta* y est toujours mentionnée, mais avec une orthographe et un calibre légèrement différents. Un canon dénommé « *la Salamandre* » est répertorié, mais son calibre supérieur à 5 livres le différencie du sacre inventorié en 1642 et cité précédemment. Plusieurs pièces dites de Flandre possédaient une culasse arrondie plus large que celles utilisées sur les modèles français<sup>708</sup>. Une petite pièce d'artillerie en fer est enfin signalée avec « *un affût à la Navarre* ».

L'état des affûts semble avoir fait l'objet d'une attention toute particulière dans chacun des inventaires. Surirey précisa dans son traité que cette surveillance « *est une des choses de l'artillerie à laquelle il faut davantage s'attacher, parce que de là dépend tout le service des Pièces, qui sans affût ne sauraient s'exécuter avec facilité, & demeureraient entièrement inutiles dans un siège* »<sup>709</sup>.

A Nice, les affûts et leurs ferrures étaient grandement détériorés, avec un bois parfois pourri, un grand nombre de rivets en fer et de clous manquant sur les caisses, une absence de cerclage de fer sur les roues quand celles-ci étaient encore présentes, fixées à des essieux souvent endommagés. Certaines ferrures provenant de caisses dégradées servaient fréquemment à réparer d'autres affûts, et rares étaient les pièces remontées à neuf.

Un autre intérêt majeur de ces deux inventaires réside dans l'énumération des noms des batteries et l'indication des casemates armées. Nous apprenons ainsi que sur la vingtaine de batteries réparties dans la place forte en 1642, une dizaine seulement subsistaient en 1655. Les deux contextes successifs opposés - guerre civile, période de paix - expliquent très certainement cette différence.

Les batteries occupaient les points stratégiques de la place, étant installées sur les tours du château (Saint-Elme, Saint-Benoît, Saint-Paul, Saint-Charles, Saint-Victor), au poste Saint-Albert près de la porte de secours, sur les bastions de la citadelle (Saint-Jacques, Sainte-Croix, Saint-Maurice, Saint-Jean, Malinverne), sur les demi-bastions de l'ouvrage à cornes (anciennement *le Prince* et *le Duc*), au niveau de la fausse-braie Saint-Maurice, sur le bas-fort Saint-Sauveur et sur certaines sections de courtine. Etant pourtant le plus complet, l'inventaire de 1642 donne un nombre très limité de casemates armées, réduisant ainsi la possibilité d'une défense de proximité, avec des tirs de flanquement, rasants et croisés. La prise en compte des casemates complémentaires révélées par notre étude, absentes des deux inventaires, ne modifie en rien le constat. Toutefois, celles-ci ont pu être armées d'arquebuses ou de mousquets non inventoriés, afin d'assurer un minimum de couverture.

---

<sup>708</sup> Surirey 1697, vol. 1, p. 60 et pl.2.

<sup>709</sup> Surirey 1697, vol. 1, p. 110. (p. 110 à 117 pour les pièces formant un affût).



A partir du positionnement des différentes batteries et des casemates, la restitution du plan de feu de la forteresse (**fig. 238**) résume les remarques formulées par les différents ingénieurs, et notamment celles concernant la tête de l'ouvrage à cornes ne pouvant être défendue que par elle-même. En effet, les faces nord des demi-bastions n'étaient couvertes que par les tirs croisés provenant des flancs, les faces ouest et est n'étant flanquées par aucun bastion à proximité. Éloigné et sans casemate, le bastion Saint-Maurice ne permettait que des tirs plongeants vers le demi-bastion *le Duc* au nord-ouest, dont il protégeait imparfaitement la face gauche. Au nord-est, la face droite du demi-bastion *le Prince* était flanquée médiocrement par la casemate basse du bastion *Malinverne*. Pareillement, la face gauche de ce dernier ne pouvait être couverte que par des feux plongeants tirés du parapet du demi-bastion *le Prince*, celui-ci ne possédant pas de casemate dans son flanc droit. De la même façon, la face droite de *Malinverne* était défendue par des tirs très éloignés provenant de la courtine orientale du château et du poste *Saint-Albert*.

Les batteries du front nord ne permettant que des tirs lointains, une fois les chemins couverts et les deux dehors *Saint-Jacques* et *Sainte-Croix* pris par l'assaillant, la citadelle était à la merci des mineurs ennemis. Seule la mousqueterie était réellement en mesure de ralentir le travail de sape. Une fois la brèche percée dans la citadelle, les batteries adverses pouvaient frapper les boulevards d'artillerie *Saint-Paul*, *Saint-Charles* et *Saint-Victor* strictement limités à des tirs lointains, l'approche se faisant alors sans danger direct. Les casemates de ces derniers ne permettaient en réalité que des tirs de flanquement imparfaits, laissant de nombreux angles morts.

Avec sa multitude d'angles saillants et rentrants, le plateau supérieur était peu adapté à l'artillerie et au flanquement moderne. Seul le grand poste *Saint-Albert*, proche de la porte de secours et de la tour *Saint-Elme* au sud-ouest, possédait des casemates. Quant aux murs du château, ils étaient protégés des mineurs et des assauts ennemis uniquement par les pentes abruptes sur lesquelles ils étaient fondés. Les batteries réparties dans la place permettaient exclusivement des tirs à longue distance, en vue de contrer tout risque de brèches ou de jets de bombes. Seul le bas-fort *Saint-Sauveur* au sud doublait efficacement les batteries situées sur les tours *Saint-Elme* et *Saint-Benoît*, évitant ainsi toute approche maritime d'ennemis capables de tirer des bombes depuis le pont supérieur de leurs navires.

Enfin, les portes et les poternes étaient défendues par des feux rasants ou plongeants, doublés le plus souvent par des tirs fichants.

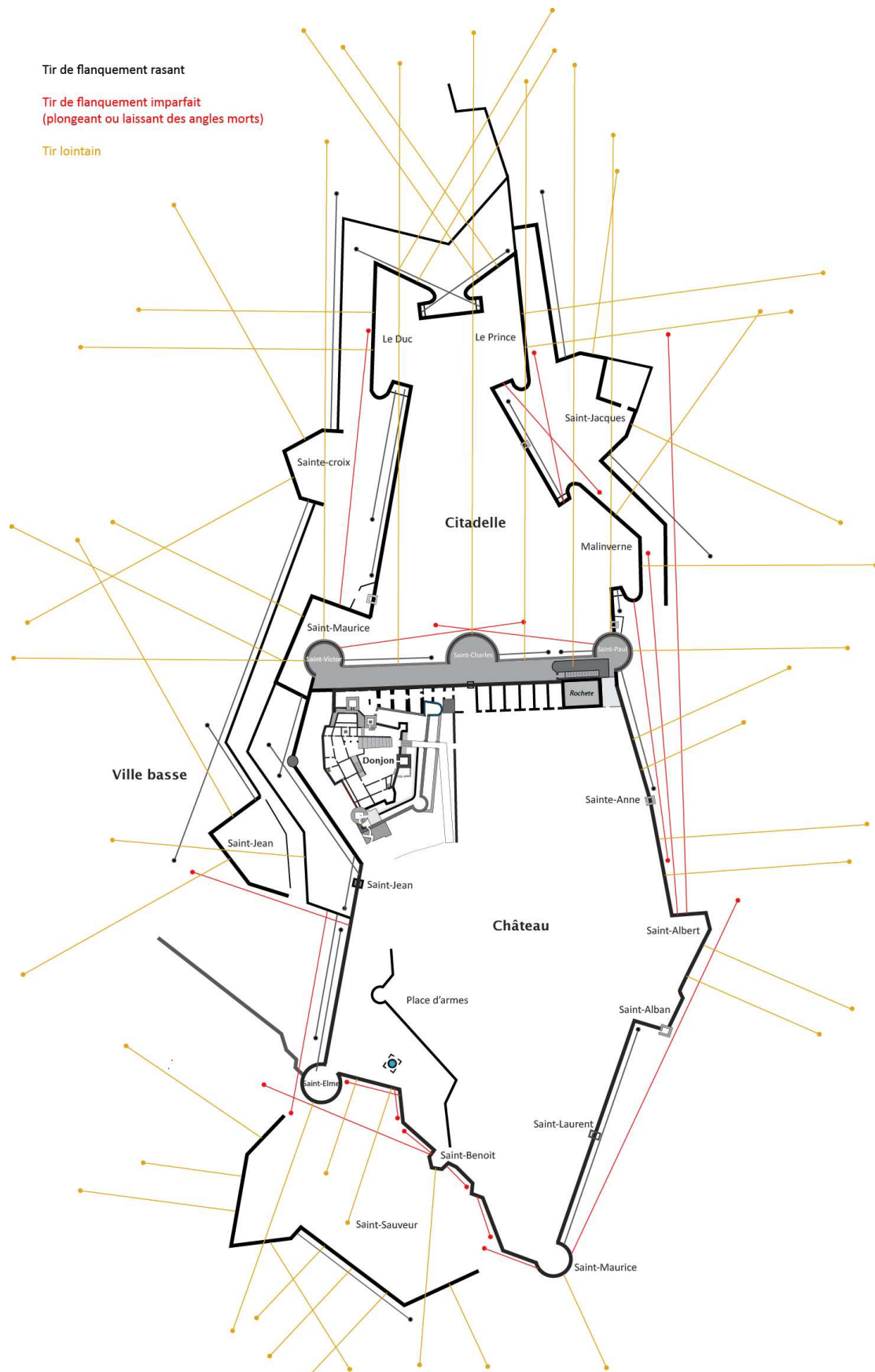


Figure 238 : Plan de feu de la place de Nice au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (DAO E. Guilloteau).

### 3. CONTEXTE ET CONSEQUENCES DU PREMIER GRAND SIEGE MODERNE DU CHATEAU DE NICE EN 1691

---

#### 3.1 La guerre de la ligue d'Augsbourg et le siège du Château de Nice

Lors de la guerre de la Ligue d'Augsbourg déclarée en 1688, les troupes de Victor Amédée II de Savoie, allié de l'empereur, furent vaincues en 1690 à la bataille de Staffarda par le Maréchal de Catinat. Sous les ordres de ce dernier, les troupes françaises arrivèrent aux portes du comté de Nice le 12 mars 1691. Le passage du Var par les troupes de Louis XIV fut suivi des sièges de Villefranche, Saint-Hospice, Montalban, puis de Nice. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le siège constituait un art à part entière. Le déplacement des troupes (régiments réglés et milices), des vivres pour les hommes et les chevaux, du matériel de campagne (poudre, canons, mortiers, etc.) constituait l'élément essentiel de cette stratégie militaire. Les tranchées rendaient possible une approche au plus près des fortifications afin d'augmenter les effets destructeurs de l'artillerie. Grâce aux galeries de mine, la poudre pouvait être placée sous les fortifications pour les mettre à bas. L'apparition de la bombe parmi les nouveaux « artifices » permit la destruction des édifices situés dans l'enceinte, tout en effrayant et décourageant les assiégés : « *la plus furieuse sorte d'attaquer est la moderne, qui se fait par le moyen de la poudre et de l'artillerie* »<sup>710</sup>.

##### 3.1.1 L'Armée française aux portes de Nice

Dès 1690, François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, secrétaire d'Etat à la guerre, avait chargé plusieurs ingénieurs militaires de rédiger sur place des projets pour le siège éventuel de Nice. Monsieur de Saint-Laurent revint ainsi dans la région pour fournir un mémoire complémentaire<sup>711</sup>. En juillet de la même année, les paysans chargés de la garde au lieu-dit « Barrivieux » situé sur la rive gauche du Var, « *avaient vu apparaître sur la rive opposée, c'est-à-dire au village de Saint-Laurent, un grand nombre de cavaliers dont on dit qu'ils formaient les gardes habituels de M. de Grignan, lieutenant du gouverneur de Provence, venu en personne visiter ces contrées* »<sup>712</sup>. Dans le même temps, le duc de Savoie envoya l'ingénieur La Marche fortifier le Château suivant les ordres de l'ingénieur en chef Guibert<sup>713</sup>. Aux Archives d'Etat de Turin, nous avons ainsi retrouvé un petit mémoire et un plan de Varin La Marche faisant état de ces travaux, non datés mais provenant

---

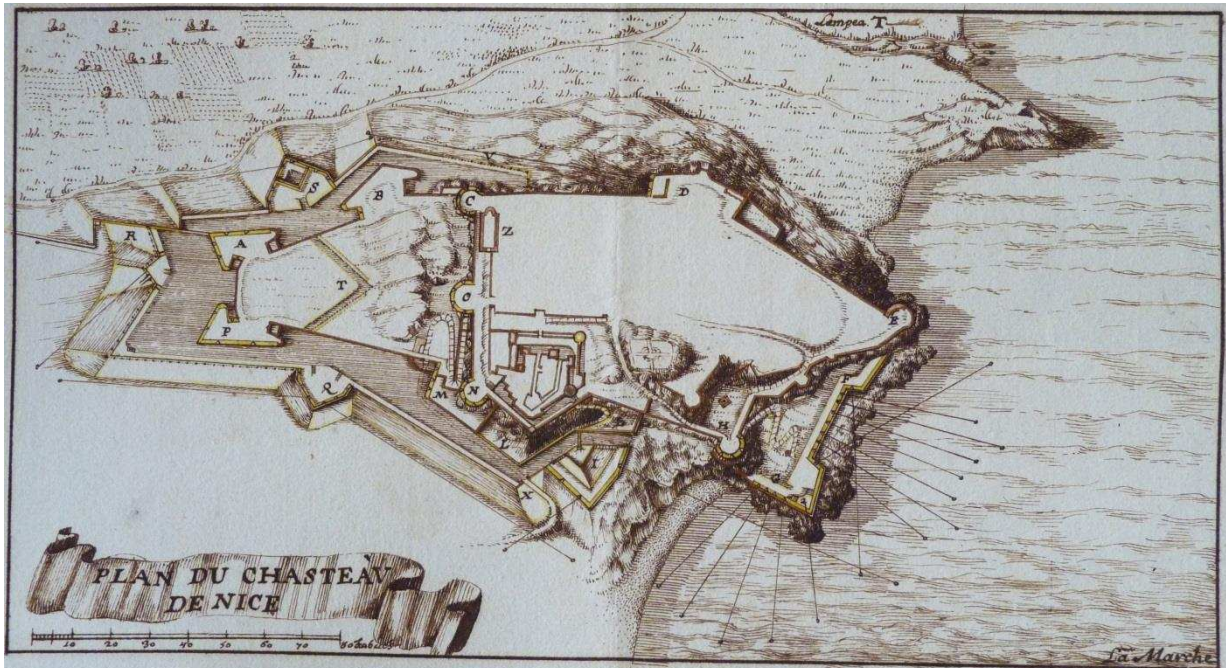
<sup>710</sup> Errard 1627, p. 16.

<sup>711</sup> Canestrier 1931b, p. 92.

<sup>712</sup> Gioffredo 1691. in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 198.

<sup>713</sup> Krebs 1913b, p. 294. Krebs a retranscrit une partie des mémoires du comte de Frossasco, conservées à la Bibliothèque Royale de Turin « Frossasco mémoires, n°8 de la série des manuscrits militaires, avec la mention dans l'ouvrage : R. Biblioteca Torino, n°14-588D D.C. Ex Bibliotheca regis Karoli Alberti ».

assurément de cette période<sup>714</sup>. L'objectif était de renforcer les différents parapets, réaliser des retranchements, palissader les chemins couverts et construire des voûtes à l'épreuve des bombes dans plusieurs tours afin d'y stocker les réserves de poudre (**fig. 239**).



**Figure 239** : Plan de La Marche de 1690, avec en jaune les travaux prévus pour renforcer les défenses du Château de Nice, en prévision d'une l'attaque des Français (cl. E. Guilloteau).

Toutefois, certains de ces travaux ne purent aboutir du fait des ravages d'une maladie contagieuse dans la garnison. Le comte de Frossasco écrit d'ailleurs à ce sujet : « *La maladie qui avait désolé le Piémont depuis le commencement de la guerre pénétra jusque dans cette place. (...) M. le marquis de Bonnière qui y commandait (...) tomba dangereusement malade (...); presque toute la garnison subit le même sort et une grande partie fut emportée par cette influence. Tout languissait dans cette place ; les travaux n'avançaient point (...)* »<sup>715</sup>.

Du côté français, les préparatifs en vue de la conquête du comté de Nice commencèrent en janvier 1691, avec la mise en place de l'intendance nécessaire à une telle entreprise. Tous les moyens mis en œuvre ont remarquablement été présentés dans l'étude de Léonce Krebs<sup>716</sup>, comprenant la transcription et la présentation d'une grande partie des échanges épistolaires entre les différents responsables chargés de cette campagne par Louis XIV<sup>717</sup>. Monsieur de Saint-

<sup>714</sup> AsT, Fabriche e fortificazione, mazzo 3, n°18 « *Estat des réparations faites et à faire autour du Château de Nice* ». Ce document a été daté par erreur de 1730 par les Archives d'État de Turin ; en effet, le mémoire est accompagné d'un plan représentant le Château de Nice juste avant le siège de 1691 et la destruction du donjon. Cf. Volume II – annexes : p. 82.

<sup>715</sup> Krebs 1913b, p. 294.

<sup>716</sup> Krebs 1912a, p. 241-266.

<sup>717</sup> François Michel Le Tellier de Louvois, secrétaire d'Etat de la guerre - Monsieur de Vauvray, officier de la maison du roi, envoyé à Toulon pour cette campagne comme intendant de la Marine - Le comte d'Estrée, qui en 1691 seconda par mer les opérations dans le comté de Nice - Nicolas de Catinat, commandant de l'Armée d'Italie de 1690 à 1696, chargé de la conquête sur terre du comté.



Laurent, brigadier général, arriva à la frontière de la Provence au début du mois de février<sup>718</sup>. Une fois que le roi eut fixé au 15 mars 1691 l'entrée des forces armées dans le comté de Nice, Louvois lui écrivit le 4 février afin qu'il ordonnât au comte d'Estrée de mettre tout en œuvre pour assurer par la mer l'approvisionnement des troupes en armes, munitions et vivres<sup>719</sup>.

Par une lettre du duc de Savoie en date du 1<sup>er</sup> mars, le comte de Frossasco fut averti d'un rassemblement ennemi en Provence<sup>720</sup>. Néanmoins, les places de Saint-Hospice, Villefranche, Montalban et Nice avaient été suffisamment pourvues en munitions de guerre et en vivres « *par les soins de monsieur le chevalier Mourroux* » pour pouvoir se défendre. A Nice, « *on apprit alors de source sûre qu'à Antibes et dans d'autres bourgs voisins, on amenait de Marseille, de Toulon et d'autres régions de la poudre, des balles, des bombes, des tentes, des farines, des foins et d'autres approvisionnements de guerre et de bouche nécessaires pour l'entretien d'une nombreuse armée* »<sup>721</sup>. Le gouverneur de Nice annonça l'arrivée prochaine des secours du Piémont, « *secours sans lesquels, du fait des engins qu'on savait que l'ennemi emmenait avec lui, c'est à dire des mortiers et des bombes, on jugeait communément la défense impossible (...). L'intendant, M. le chevalier Morozzo, promettait les mêmes secours, montrant les lettres sur lesquelles il semblait s'appuyer et qui annonçaient non seulement qu'ils allaient arriver mais aussi que le duc en personne les accompagnait* »<sup>722</sup>. D'après un texte anonyme conservé aux Archives de Turin, l'organisation de cette aide fut réglée précisément<sup>723</sup>. Dans le projet, 8000 hommes devaient porter secours au Château de Nice, impliquant un ravitaillement impressionnant pour une vingtaine de jours. Pas moins de 2000 sacs de blé, 100 bœufs, 300 vaches et 2000 moutons vivants devaient suivre l'armée. A cela s'ajoutaient un certain nombre de victuailles diverses, dont le vin pour les troupes et le fourrage pour le bétail. L'ensemble était préparé « *à petit bruit* » et voituré par divers chemins pour ne pas éveiller les soupçons. Le corps des 8000 hommes et les 500 chevaux devaient eux-mêmes être divisés pour emprunter des voies différentes et arriver à Nice le plus sûrement possible. Trois itinéraires sont ainsi indiqués dans le texte. Toutefois, malgré le détail des instructions données pour mener à bien les secours, l'auteur émit cependant quelques réserves. La sauvegarde du cœur du pays lui semblait en réalité plus primordiale que la conservation de la place de Nice. Non seulement la réussite d'une telle entreprise était loin d'être garantie, mais la sûreté même du Piémont exigeait plutôt l'union de ces troupes à celles du roi d'Espagne. De fait, ces dernières remarques furent prises en considération puisque le Château ne

---

<sup>718</sup> Krebs 1913b, p. 295.

<sup>719</sup> Krebs 1912a, p. 250 ; « *Mémoire de M. de Louvois au roi sur l'entreprise du siège de Nice, le 4 février 1691* » (SHD Vincennes A.C. 1077, 88).

<sup>720</sup> Krebs 1913b, p. 295, Lettre du duc de Savoie au comte de Frossasco en date du 1<sup>er</sup> mars 1691.

<sup>721</sup> Gioffredo 1691, in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 199.

<sup>722</sup> Gioffredo 1691, in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 201.

<sup>723</sup> AsT, Corte, Materie militare, Imprese militar, Mazzo 2, fasc. 12/6 : « *Réflexions sur le secours du château de Nice, 1691* » (Texte inédit). Guilloteau 2014c, p. 165, 195-196. Cf. Volume II – annexes : p. 208-209.

fut pas du tout secouru. « Tandis que le peuple languissait dans cette attente, le lundi 12 mars arriva un avis que le gros des ennemis s'approchait »<sup>724</sup>.

Le 25 février, Catinat décida d'avancer de 3 jours le passage du Var « pour le faire le 12 mars au lieu du 15 et prévenir les précautions que les ennemis pourraient prendre pour s'y opposer »<sup>725</sup>. Du 12 au 13 mars 1691, les troupes passèrent ainsi le Var et entrèrent dans le Comté de Nice sans résistance<sup>726</sup>, comme le confirmèrent Gioffredo et un Anonyme côté français : « nous passâmes ladite rivière dans l'eau jusqu'à la ceinture, sans aucun accident. Lorsque nos grenadiers eurent pris le chemin de la hauteur, les ennemis se retirèrent sans aucune résistance, et nous continuâmes à passer »<sup>727</sup>. Une partie de l'armée s'installa à Barri Vieil<sup>728</sup>, pendant que le plus gros de la troupe, incluant l'état-major, campa sur la colline de Cimiez. Dans le même temps, un bataillon s'empara de la tour de Boze dans l'anse de Saint-Hospice, et entreposa une partie de l'artillerie et des vivres à l'abri des canons du fort de Saint-Hospice non loin. Le principal objectif visait à verrouiller tous les passages afin d'éviter les secours et de contrôler les environs en vue des sièges des différents forts, créant ainsi une large circonvallation. Ce contrôle des axes est rapporté dans les divers témoignages et dans un court texte inédit, en italien, conservé aux Archives de Turin<sup>729</sup>. Ce document mentionne les différents sites (vallons, routes, collines) sous le contrôle alors des Français (La Turbie, Eze, L'Escarène, La Trinité, Saint-Pons, l'Ariane, Aspremont, Magnan, le passage du Var à Saint-Laurent, etc...). Il donne également une estimation des troupes (8000 hommes environ) et des cavaliers (800 environ), un « organigramme » des différents bataillons et de leur commandement (**fig. 240**). La « relation du siège » conservée aux Archives de Vincennes confirme pratiquement ces chiffres : 14 bataillons d'infanterie pour un total de 8400 hommes et 1100 chevaux pour la cavalerie et les dragons<sup>730</sup>.

---

<sup>724</sup> Gioffredo 1691, in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 201.

<sup>725</sup> SHD Vincennes 1M51 : Mémoires ou extraits de la correspondance de la Cour et des généraux pendant la campagne de 1691, f°20v ; « 6<sup>ème</sup> vol. des lettres reçues n°180. État des troupes qui doivent arriver à Saint-Paul et à Vence, 25 février ».

<sup>726</sup> Krebs 1913b, p. 296, « Mémoires du comte de Frossasco ».

<sup>727</sup> SHD Vincennes, 1VN40, art. 15, sect. 2, pièce 1, « Relation du siège de Nice ». Guilloteau 2014c, p. 167.

<sup>728</sup> Le site de Barri Vieil se situait dans l'actuel quartier de Magnan. Il comprenait une tour située sur le point le plus haut et un long mur joignant la côte (son tracé passait par l'actuel collège Alphonse Daudet. Dans le cadre des diagnostics archéologiques de la ligne 2 du tramway, nous avons pu mettre au jour ses fondations). En 1629, Pierre Arduzzi dirigea le creusement d'un fossé le long de la muraille, suivant les ordres de Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> (Gioffredo 2008, vol. 3, p. 595).

<sup>729</sup> AsT, Corte, Materie Militari, Imprese militari, mazzo 2, fasc. 11, mars 1691 : « *Relazione dello stato delle truppe francesi introdutesi nel contado di Nizza* » (texte inédit).

<sup>730</sup> SHD Vincennes, 1VN40, art. 15, sect. 2, pièce 1 : « Relation du siège de Nice ».

Figure 240 : Extrait de l'« organigramme » présentant les différents bataillons de l'Armée française et leur commandement (cl. E. Guilloteau).

Figure 240 : Extrait de l'« organigramme » présentant les différents bataillons de l'Armée française et leur commandement (cl. E. Guilloteau).

Dès le 16 mars, le Général Catinat s'installa avec 6 bataillons à proximité de Villefranche pour en préparer le siège. Le 19 mars, les mortiers lancèrent les premières bombes « avec beaucoup d'effet »<sup>731</sup> tant et si bien que le fort de Villefranche capitula le lendemain. La garnison en sortit « avec deux pièces de canon et les honneurs de la guerre ». Le port de Nice tomba ainsi aux mains des Français, 15 galères y accostèrent et « cinq autres rest[è]rent au large avec les vaisseaux ». Le 22 mars, Catinat débuta le siège de Montalban ; le gouverneur de la place, Monsieur de Saint-Amant capitula le soir même, malgré le serment fait au comte de Frossasco « qu'il ne capitulerait jamais que dans son magasin à poudre »<sup>732</sup>. Le lendemain, la troupe sortit du fort et obtint « les mêmes honneurs que celui de Villefranche, excepté le canon qui lui fut refusé »<sup>733</sup>. Saint-Hospice se rendit le 26 mars sans qu'aucune bombe n'y soit lancée, à cause de débuts de mutinerie « parce que les vivres manquaient dans la place et surtout le vin » et que « les officiers ne se privaient pas de considérer que dans ce fort, il n'y avait aucun abri contre les bombes »<sup>734</sup>. La garnison eut droit aux mêmes honneurs et sortit « tambour battant, mèche allumée, armes et bagages... ». Tous les soldats et les officiers de ces forts furent embarqués sur des tartanes et conduits à Oneille.

Le 26 mars, la Ville de Nice fut assiégée à son tour. Les sommations d'usage furent faites au Gouverneur de Nice et aux Consuls. Les armées du roi menacèrent de tout détruire « par le fer et le feu »<sup>735</sup>. Après « diverses observations et divers discours », les autorités de la Ville choisirent la reddition le jour même, les émissaires de Monsieur de Saint-Laurent « les ayant effrayées par des tableaux épouvantables, par lesquels ils leur faisaient entrevoir tout ce que la guerre a de plus

<sup>731</sup> SHD Vincennes, 1M51 : Mémoires ou extraits de la correspondance de la Cour et des généraux pendant la campagne de 1691, f° 29v. Cf. Volume II – annexes : p. 195-208.

<sup>732</sup> Krebs 1913b, p. 297, « Mémoires du comte de Frossasco ».

<sup>733</sup> SHD Vincennes 1M51, f° 33.

<sup>734</sup> Gioffredo 1691, in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 211-212.

<sup>735</sup> Gioffredo 1691, in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 214.

terrible »<sup>736</sup>. La Ville se rendit le 27, mais les hostilités se poursuivirent entre les troupes françaises et la garnison du Château. Depuis la forteresse, le comte de Frossasco fit canonner la ville et « on tira aussi diverses bombes qui ruinèrent plusieurs maisons et de nombreux coups de mousquet et d'espingarde<sup>737</sup> qui tuèrent plusieurs personnes »<sup>738</sup>. Ces faits furent confirmés par l'abbé Gioffredo : « le même jour, le Château commença à molester la ville par des mousquetades, des coups d'espingarde et des canonnades. Des personnes qui se trouvaient dans les rues les plus exposées furent blessées ou tuées, et des tours, des clochers, des murs et des toits furent endommagés »<sup>739</sup>. Toutefois ces escarmouches n'entamèrent pas la détermination des Français à mener le siège du Château.

### 3.1.2 L'odeur de la poudre

Deux régiments constituaient alors la garnison du château, l'un de Savoie, l'autre de Piémont, divisés en « troupes réglées » et en hommes de milice, pour un effectif total de 1500 soldats. A ceux-ci s'ajoutaient « trois cents paysans qu'on avait amenés là pour effectuer des travaux quotidiens de retranchement, soixante marins pour le transport de l'artillerie, vingt-quatre artilleurs et leur cent aides, ce qui portait le tout à deux mille hommes »<sup>740</sup>.

Le comte de Frossasco avait auparavant organisé la défense du château en ouvrant des embrasures au niveau du poste Sainte-Croix (comme La Marche les avait prévues l'année précédente) et en disposant des traverses dans le chemin couvert de la citadelle. Devant le front nord, il avait fait creuser un fossé de 4 toises de hauteur (7,80 m environ) revêtu de pierres sèches, longé par un chemin couvert dans les règles. Il avait fait également installer une batterie de 20 pièces de canon de front, réparties sur les 3 boulevards Saint-Paul, Saint-Charles et Saint-Victor, sur laquelle il fondait sa principale défense<sup>741</sup>. Gioffredo parla, quant à lui, d'« une nouvelle batterie, dite « l'impériale », composée de 12 canons renforcés et disposés sur le boulevard au-dessus de la citadelle »<sup>742</sup>. Le comte avait de plus ordonné l'ouverture d'une porte dans l'orillon du bastion Malinverne afin de pouvoir communiquer avec la fausse-braie et le bastion Saint-Jacques, dans le flanc duquel il avait fait percer trois embrasures rasantes du côté de l'attaque.

Dans le camp français, on réalisa deux tranchées et plusieurs batteries furent installées.

Deux plans illustrent précisément la mise en place du siège. Actuellement conservé à la BNF, mais provenant en fait des Archives de la Marine, l'un d'eux montre le début des aménagements

---

<sup>736</sup> Krebs 1913b, p. 298, « Mémoires du comte de Frossasco ».

<sup>737</sup> L'espingarde, espingarde ou encore espringale devait correspondre à un gros mousquet de rempart (Roquefort 1808, p. 524), ou à un petit canon (Godefroy 1990, p. 209).

<sup>738</sup> Adreccio 1691, p. 193.

<sup>739</sup> Gioffredo 1691, in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 226.

<sup>740</sup> Gioffredo 1691, in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 225.

<sup>741</sup> Krebs 1913b, p. 299-300, « Mémoires du comte de Frossasco ».

<sup>742</sup> Gioffredo 1691, in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 225.



précités (**fig. 241 (A)**)<sup>743</sup>. Une tranchée française partait ainsi du bastion Saincaire (2), permettant l'installation d'une batterie de 6 petits canons du côté du Lympia (4) en réponse au feu nourri du château tiré depuis ses 30 embrasures garnies de gros canons. Cette tranchée formait une avancée le long de la Colline, rejoignant la fausse-braie de la citadelle du côté de Saint-Jacques (7). Toujours à partir de Saincaire, une autre tranchée montait vers l'angle mort de la courtine joignant la citadelle (5), puis progressait parallèlement à la tête de l'ouvrage à cornes (6). Dans le même temps, le creusement d'une troisième tranchée devait feindre une fausse attaque menée du côté de la Ville sous le bastion détaché Saint-Jean (8). Celle-ci fut d'ailleurs confirmée par le comte de Frossasco<sup>744</sup>.

Dessiné par Lapara de Fieux, brigadier ingénieur des armées du roi<sup>745</sup>, le second plan, inédit<sup>746</sup>, montre une batterie installée sur la colline Saint-Charles<sup>747</sup> (**fig. 241 (A) et (B1)**) « pour battre les faces et la courtine du petit front de la citadelle et la palissade du chemin couvert », appelée batterie royale sur une copie conservée aux Archives de Vincennes<sup>748</sup>. Une deuxième batterie de 3 gros canons était installée « dans le fossé de la ville devant le bastion de Saint-Cayre [Saincaire] pour battre de près deux petites demi-lunes qui étaient dans le penchant du chemin où l'on voulait monter »<sup>749</sup> (**fig. 241 (A) et (B3)**). Le plan donne également un état de l'avancement du siège, en présentant dans la plaine du Lympia de nouvelles tranchées d'approche, ou « lignes d'approche », reliées entre elles par des boyaux (ou parallèles)<sup>750</sup> (**fig. 241 (B)**).

---

<sup>743</sup> BNF, cartes et plans, pf 81 div 3, pièce 5 : « Plan de la ville et du Château de Nice », les tranchées et les batteries étant légendées de a à k.

<sup>744</sup> Krebs 1913b, p. 300, « Mémoires du comte de Frossasco ».

<sup>745</sup> Devenu ingénieur à 21 ans, cet Auvergnat né en 1651 totalisait déjà quatorze sièges en 1691 (Blanchard 1979, p. 78.)

<sup>746</sup> BNF, cartes et plans, pf 81 div 3, pièce 11 : « Plan de la ville et Château de Nice avec les tranchées et batteries qui ont été faites. Par Lapara Brigadier ingénieur des armées du Roy ».

<sup>747</sup> Lieu situé au pied de la colline de Cimiez, du côté de Carabacel.

<sup>748</sup> SHD Vincennes, 1VN40, art. 15, sect. 2, pièce 1 : « Plan de la ville et du Château de Nice avec les tranchées et batteries faites par l'armée de M. de Catinat en 1691, d'après les dessins de M. de Lapara, ingénieur ordinaire du Roy et brigadier ». Ce plan accompagne la relation du siège de 1691, sous la même référence.

<sup>749</sup> SHD Vincennes, 1M51, f° 36v.

<sup>750</sup> Ozanam 1694. Dans son chapitre relatif à la fortification offensive, l'auteur a expliqué tout ce qui devait être mis en œuvre pour conduire un siège et mener les approches, comment réaliser les tranchées et installer les batteries, p. 212-236. Voir aussi Dögen 1648, p. 491-496. Ville 1666, p. 338-348 : § « Des tranchées » et p. 344-357 : § « Des batteries ».



**Figure 241 :** Plans de situation des tranchées et des batteries de l'Armée française : **(1)** Batterie de 9 grosses pièces de canon sur la colline Saint-Charles, dite « *batterie Royalles* », **(2)** Ouverture de la tranchée, **(3)** Batterie de 3 grosses pièces de canon dans le fossé de la ville, au niveau du bastion Saincaire, **(4)** Batterie de 6 petites pièces du côté du Lympia, **(5)** Angle mort dans la courtine de la ville joignant la citadelle, **(6)** Boyau creusé devant la tête de l'ouvrage à cornes, **(7)** Tranchée montant vers la fausse-braie de la citadelle, **(8)** Fausse attaque du côté de la ville (Cl. et DAO E. Guilloteau).

Deux autres batteries furent installées par la Marine sur le mont Boron, l'une de cinq pièces de canon, l'autre de quatre pièces de 8 livres, accompagnées de mortiers. L'ensemble des 5 batteries était en place le 29 mars<sup>751</sup>, comme l'écrivit le gouverneur du Château : « *le 29, ils firent jouer en même temps toutes leurs batteries composées de 42 pièces de canon et plusieurs mortiers* »<sup>752</sup>. Pourtant, le comptage français dénombrait seulement 27 canons dans leurs lignes, répartis en 5

<sup>751</sup> Krebs 1912c, p. 353. Lettre de Catinat à Louvois du 28 mars 1691 et SHD Vincennes, 1M51, f° 37v.

<sup>752</sup> Krebs 1913b, p. 300, « Mémoires du comte de Frossasco ».

batteries, et 6 mortiers<sup>753</sup>. Ces derniers tirèrent une douzaine de bombes sur la citadelle « pour voir s'ils ajustaient bien ». Dans la nuit du 28 au 29, les Français creusèrent une tranchée au nord de la citadelle jusqu'à la moitié de la pente. Le jour suivant 29 mars, les assiégés firent « grand feu » et Monsieur de Catinat ordonna de remplir des sacs de terre pour réaliser des fascines et achever les batteries<sup>754</sup>. Dans la nuit du 29 au 30 mars, les Français atteignirent la palissade située devant le parapet de la contrescarpe du chemin couvert, laissée sans défense<sup>755</sup>.

Dans la journée du 30 mars, Monsieur de Resons, commissaire de la Marine commandant les batteries placées sur les pentes du mont Boron, fit lancer des bombes « si à propos qu'il en tomb[a] 3 sur un édifice situé à côté du donjon »<sup>756</sup>. Le feu prit dans un magasin à poudre, faisant sauter une partie du Donjon dans une « explosion [qui] fit un fracas inexprimable »<sup>757</sup>. L'effet « horrible et surprenant » tua ou blessa entre 400 et 500 personnes. « Nous nous aperçûmes bien, dit Lapara de Fieux, par la discontinuation de leur feu de mousqueterie, qu'ils avaient perdu beaucoup de gens. J'étais à la tête de la tranchée lorsque cela arriva, et nous eûmes beaucoup de soldats tués et blessés des pierres dudit Donjon. Nous fûmes une demi-heure dans les ténèbres ».

Les assiégeants profitèrent de la consternation pour s'installer sur la palissade du chemin couvert, du côté de la tête de l'ouvrage à cornes. Deux pièces d'artillerie furent mises en batterie pour trouer l'escarpe et permettre l'approche des mineurs. Le comte de Frossasco écrivit à ce propos : « M. de Catinat (...) avait profité de nos malheurs et s'établit sur la contrescarpe que nous avons abandonné (...). A la faveur de ce poste il logea deux mineurs »<sup>758</sup>. « Lapara ayant désigné du doigt l'endroit au mineur Bambini, celui-ci lui dit dans le petit jargon qu'il s'est fait assez singulier, qu'il avait vu d'autre fois, que l'ingénieur marquait lui-même avec la craie le lieu auquel le mineur devait s'attacher. Lapara lui répondit chaudement, qu'à cela ne tienne ; et passant à découvert, au lieu auquel il lui avait marqué du doigt qu'il fallait se loger, le marqua avec la craie »<sup>759</sup>. Plusieurs traités de fortification rapportent par ailleurs les différents procédés pour conduire une sape ou charger une mine<sup>760</sup> (**fig. 242**).

---

<sup>753</sup> SHD Vincennes, 1VN40, pièce 1 : « Relation du siège de Nice de 1691 ». Cf. Volume II – annexes : p. 205-208.

<sup>754</sup> Richer 1789, vol. 7, p. 111.

<sup>755</sup> SHD Vincennes, 1M51, f° 37v-38 et SHD Vincennes, 1VN40, art. 15, sect. 2, pièce 1.

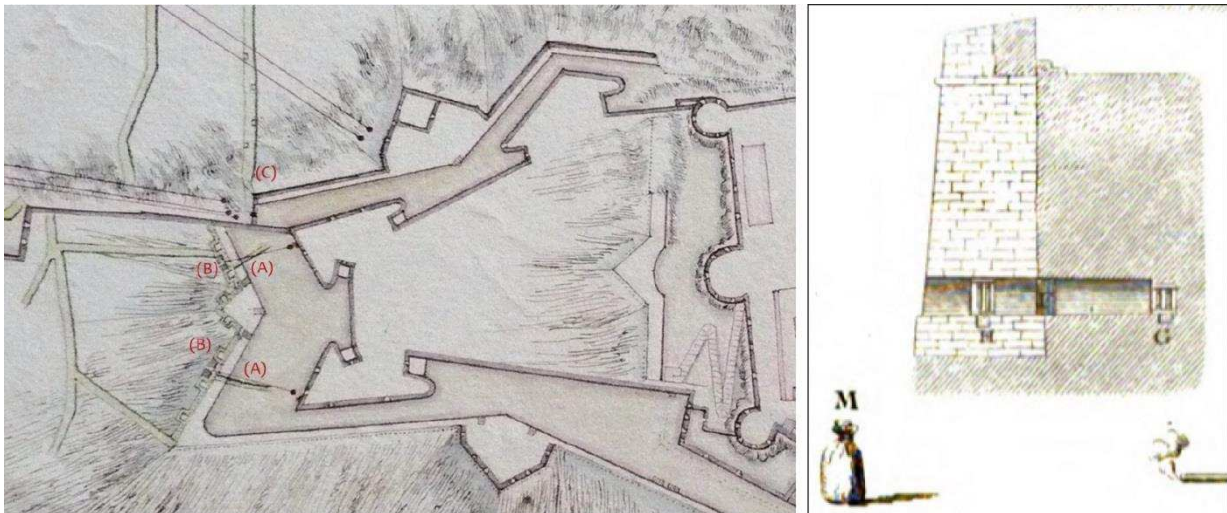
<sup>756</sup> Richer 1789, vol.7, p.111 à 119. Quincy 1726, tome II, p. 410-418.

<sup>757</sup> Augoyat 1839, p.8-9.

<sup>758</sup> Krebs 1913b, « Mémoires du comte de Frossasco », p. 302.

<sup>759</sup> Lettre du comte de Tessé au duc du Maine au sujet du sieur Bambini et de l'ingénieur Lapara (Froulay Tessé 1806, p. 120-121). De même, Catinat écrivit en 1691 à propos de Lapara (1651-1706) : « Sert parfaitement, avec intelligence et courage, mais s'expose trop » (Blanchard 1979, p. 79 (50)). La même année, il dirigea également les sièges de Cuneo et de Montmélian. Après de nombreux autres, notamment ceux de Valence (1696), Barcelone (1697), Verrue (1705), il fut tué pendant celui du fort Monjou de Barcelone en 1706 (Augoyat 1860, p. 461-462).

<sup>760</sup> Dögen 1648, p. 497-505. Ville 1666, p. 367-378 : § « Des mines ». Ozanam 1694, p. 230-236 : § « De la sape, de la galerie, & des mines ». Naudin 1695, p. 291-293 : § « Des Mines ». Surirey 1697, vol. 3, p. 1-74 : § « Des mines ».



**Figure 242** : A gauche, détail du plan inédit du siège de Nice en 1691<sup>761</sup>, avec les tranchées et les batteries : **(A)** Tranchées s’avançant vers le petit front pour attacher les mineurs, **(B)** Batteries pour couvrir les mineurs et faire brèche, **(C)** Tranchée conduisant à l’angle mort de la fausse-braie. A droite, aménagement d’une mine, « quand on veut renverser une face de bastion dans le fossé » (Surirey 1697, p. 41-42, pl. 16).  
(Cl. et DAO E. Guilloteau).

Le 2 avril, la mine fut chargée en poudre, prête à faire son effet. Toutefois, avant même l’explosion, le comte de Frossasco capitula et fit battre la chamade. Une bombe avait en effet détruit la veille un autre magasin à poudre avec d’importants dégâts meurtriers<sup>762</sup>. « Ce fut alors que disparut le bon ordre initial » dans les rangs des assiégés, « et que la confusion totale se répandit. A partir de ce moment, des soldats désertèrent impunément, sans qu’on n’y oppose aucun remède »<sup>763</sup>. Pour le comte de Frossasco, « il fut impossible de [se] relever de ce second malheur » et après un conseil de guerre, « ils jugèrent tous qu’il était de son service de se rendre à des conditions honorables ». Conservé aux Archives d’Etat de Turin<sup>764</sup>, le texte de la capitulation du Château de Nice signé entre Monsieur de Catinat et le Comte de Frossasco est daté du 2 avril 1691, soit le jour même où, selon le Père dominicain Adreccio, le Château hissa le drapeau blanc<sup>765</sup>. Ainsi six jours de « tranchées ouvertes » - du 29 mars au 2 avril - suffirent pour obtenir la reddition.

La porte du Château de Nice fut livrée aux troupes du roi le 4 avril 1691 à 5 heures de l’après-midi, comme cela avait été convenu. La garnison dut sortir avec armes et bagages, tambour battant, mèche allumée, drapeaux déposés, mais put emporter symboliquement 4 pièces de canon. Elle partit sur Oneille avec les moyens fournis par les vainqueurs, dont des vivres et des médicaments pour les blessés pourvus jusqu’au départ et pour la durée du voyage. Les Français prirent ainsi

<sup>761</sup> BNF pf 81 div 3 pièce 11, Département des cartes et plans : « Plan de la ville et du Château de Nice avec les tranchées et batteries qui ont été faites par Lapara, brigadier ingénieur des armées du roy ». Il existe deux variantes de ce plan : BNF H183179, publiée dans THEVENON, 1999, p.271 - PCR2008, n°109, p. 34 et SHD Vincennes, 1VN40 art.15 sect.2, pièce 1.

<sup>762</sup> SHD Vincennes, 1VN40, art. 15, sect. 2, pièce 1. Cf. Volume II – annexes : p. 205-208.

<sup>763</sup> Gioffredo 1691, in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 230.

<sup>764</sup> AsT, Corte, Imprese militari, Mazzo 2, fasc. 12 : « Capitulation faite entre M. de Catinat et M. le comte de Frosasc pour la reddition du Château de Nice, le 2 avril 1691 ». Guilloteau 2014c, p. 166, 233. Cf. Volume II – annexes : p. 209-210.

<sup>765</sup> Adreccio 1691, p. 196.



possession de la place le lendemain 5 avril. Monsieur de Catinat écrivit alors : « C'est un objet horrible que ce Château. Tous les logements en sont ruinés. C'est un débris général, mêlé de morts où l'infection commence à être fort grande. L'effet de la poudre me persuade de la quantité que l'on dit qu'il a sauté. (...) Ils appelaient le château de Nice une pucelle parce qu'il n'avait jamais été pris ; pareils pucelages font autant de plaisir que ceux que l'on a tant de peine à trouver »<sup>766</sup>.

### 3.1.3 Les causes d'un désastre

Juste avant le siège, la poudre était d'abord entreposée dans un vaste magasin dit de Saint-Maurice, situé à proximité de la tour du même nom, sur la pointe sud du château. Il est représenté sur le plan de Varin La Marche dessiné avant le siège de Nice, probablement en 1690<sup>767</sup>. Les différents plans des ingénieurs français et le mémoire de Niquet le référencent par le nombre « (15) (...) magasin à poudre et son enceinte »<sup>768</sup>.

Constatant sa trop grande exposition aux bombes, l'ingénieur La Marche « résolut de (...) faire transporter [la poudre] dans le « fort bas », dit aussi tour Saint-Elme ». Mais contre l'avis de l'ingénieur et celui du comte de Villafalletto, le transfert eut finalement lieu dans les tours du donjon suivant l'ordre du comte de Frossasco, gouverneur de la place<sup>769</sup>. Celui-ci prit soin toutefois de les faire terrasser malgré leurs trois voûtes disposées les unes sur les autres. Dans la grande tour, il fit entreposer deux hauteurs d'homme de poudre, exigeant que la porte fût couverte avec deux rangs de grosses poutres mises en talus, leurs pointes « fichées dans la muraille, réattachées avec de gros anneaux de fer, afin que la bombe roulât dessus et qu'elle ne put découvrir la porte, quand même elle les aurait pris de travers »<sup>770</sup>. Les conséquences de cette décision se sont avérées catastrophiques.

Pour justifier ce désastre, le comte de Frossasco alléguait une fumeuse histoire de mine creusée sous le donjon. Au moment où les Français entraient dans Nice le 27 mars, écrivit-il, un informateur à sa solde l'instruisit que l'ennemi « espérait se rendre maître de la place par un moyen extraordinaire », un souterrain demeuré fatalement introuvable. Toutefois « des témoins avaient entendu des bruits souterrains comme des travailleurs qui piquaient des pierres dans la montée vers le château ». Toujours selon lui, la même personne revue au bastion Sainte-Croix le 28 mars, l'informa que « le 30 du mois, vers les quatre heures après-midi, le donjon sauterait en l'air ». « Le jour marqué (...) environ sur les quatre heures du soir, une de ces tours remplies de 700 barils de

---

<sup>766</sup> Canestrier s.d, p. 4-5, Lettre de Catinat à Louvois, Nice, le 5 avril 1691 (SHD Vincennes, cote 1079). Une médaille en l'honneur de cette victoire fut émise. Cf. Volume II – annexes : 2.5.2.10 Monnaies et médailles obsidionales, p. 232-233.

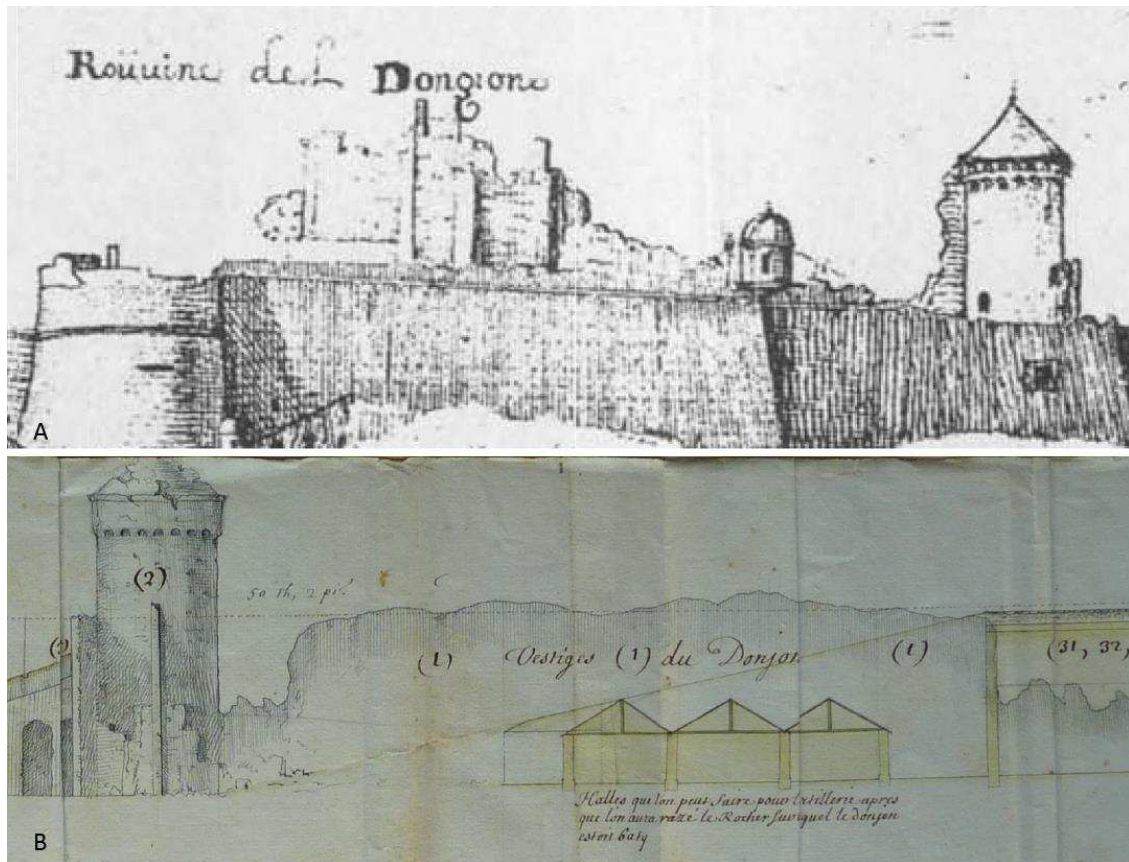
<sup>767</sup> SHD Vincennes, atlas 110, pl. 54.

<sup>768</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, « Mémoire de l'ingénieur Niquet », §14. Cf. Volume II – annexes : p. 92.

<sup>769</sup> Gioffredo 1691, in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 227.

<sup>770</sup> Krebs 1913b, « Mémoires du comte de Frossasco », p. 296.

*poudre sauta (...). Le Château de Nice ne parut plus un moment après qu'une masure affreuse » (fig. 243 (A) et (B)) et « les pierres tombaient de tout côté avec une violence épouvantable »<sup>771</sup>.*



**Figure 243** : Représentations du donjon ruiné après l'explosion des réserves de poudre : (A) Donjon vu de l'ouest, depuis l'extérieur de la place, (B) Donjon vu de l'est, depuis l'intérieur de la place (cl. AD 13 et E. Guilloteau)<sup>772</sup>.

L'abbé Gioffredo rectifia le propos avec raison : « Dieu nous garde de prêter l'oreille à la cauchemardesque fable qui dit que cela fut le résultat d'une mine secrète qui aurait été, bien longtemps auparavant, commencée à partir d'un couvent de la cité et continuée jusque sous le Donjon »<sup>773</sup>. Selon lui, si tel avait été le cas, la tour n'aurait pas été la seule structure détruite, mais toute « la butte elle-même sur laquelle était posé le Donjon ». Il insista également sur le fait que la fondation de la tour était restée en place mais qu'aucune trace de souterrain n'avait été retrouvée à l'endroit présumé.

Cependant tous les témoins s'accordèrent sur la violence de l'explosion, même si certains en rajoutèrent probablement. Le comte de Frossasco déplora que « toutes choses étaient dans une confusion et un désordre épouvantable. On ne trouvait point d'asile pour les blessés. Nos

<sup>771</sup> Krebs 1913b, « Mémoires du comte de Frossasco » p. 300-301.

<sup>772</sup> (A) AD 13, 1 Fi 309233, lithographie réalisée à partir d'une gravure ancienne - (B) SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, détail du « Profil du Château coupé par les vestiges du donjon continués par la courtine (35, 38) jusqu'à la mer suivant la ligne S ». Cf. Volume II – annexes : p. 270 (99).

<sup>773</sup> Gioffredo 1691, in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 229.

médicaments avaient été ensevelis avec la plus grande partie de la garnison, et, ce qu'il y eut encore de plus fâcheux, nos balles, nos moules, nos ouvriers et notre plomb avaient été enveloppés dans les ruines du château, et notre canon brisé et démonté »<sup>774</sup>. De son côté, le père Adrecio parla effectivement d'une bombe tombée dans le donjon, provoquant « l'épouvante aussi bien aux habitants qu'aux Français, tandis que dans la ville même il n'y eut pas une maison qui ne fût secouée, chacun croyant rester enseveli vivant », et précisa après un long récit : « cela ne secoua pas seulement la ville mais toute la campagne (...) ce fracas fut entendu à plus de trente mille de la ville, dans toutes les directions, et la mer bouillonnait comme si elle avait été chauffée par un immense feu »<sup>775</sup>. L'abbé Gioffredo décrit le souffle de l'explosion où « presque toutes les portes et fenêtres, même celles qui étaient soigneusement closes par des ferrures et des barres bien ancrées furent grandes ouvertes ou dégonnées, les vitres furent brisées, les sièges furent renversés, les tuiles éparpillées, les toits percés, et l'air fut rempli d'une épaisse poussière ». Les personnes grièvement blessées « restaient vivantes comme pour agoniser, crier et hurler plus longtemps », car pour elles « les médicaments étaient devenus complètement inutiles. (...) Comme seul secours, nous ne pouvons mentionner qu'un coup d'arquebuse, délivré à tel ou tel qui en un instant lui ôtait la vie et la douleur ». Par une métaphore, il résuma enfin l'ampleur de la situation, évoquant le « corps acéphale du Château, (...) misérable squelette »<sup>776</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'emploi de la bombe constituait une nouveauté dans les armées du roi de France. Selon Blondel, « Les Espagnols & les Hollandais se sont servis de bombes & de grenades dans les longues guerres qu'ils ont eu ensemble, mais c'est seulement en l'an 1634 au premier siège de la Mothe, que nous [les Français] en avons eu[es] dans nos armées »<sup>777</sup>. En 1639, lors du siège d'Hesdin par les armées de Louis XIII, « [le capitaine de] Saint-Amans se fit accommoder un petit réduit (...) pour mettre un mortier à ietter les bombes »<sup>778</sup>. Sous le commandement du duc d'Harcourt, lors du siège de Cuneo en 1641, l'armée du Piémont employa également des mortiers pour jeter des engins explosifs au cœur de la place<sup>779</sup>. Un dessin conservé à la BNF représente clairement l'usage des bombes par les armées de Louis XIII lors de ce siège (**fig. 244**)<sup>780</sup>.

---

<sup>774</sup> Krebs 1913b, p. 301, « Mémoires du comte de Frossasco ».

<sup>775</sup> Adrecio 1691, p. 194, 195.

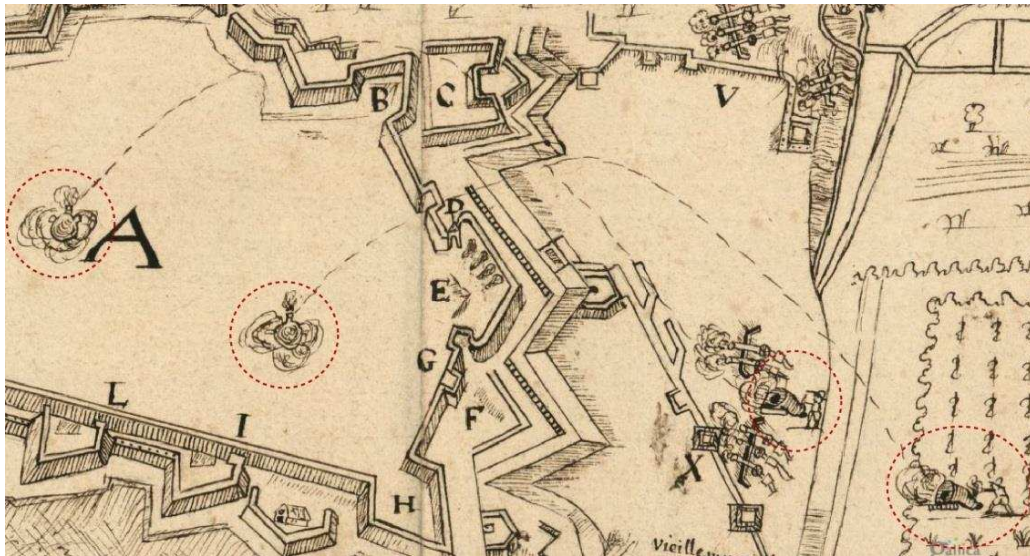
<sup>776</sup> Gioffredo 1691, in Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 228.

<sup>777</sup> Blondel 1683a, p. 3-4.

<sup>778</sup> Ville (A. de), le siège de Hesdin. Lyon, 1639, p. 8.

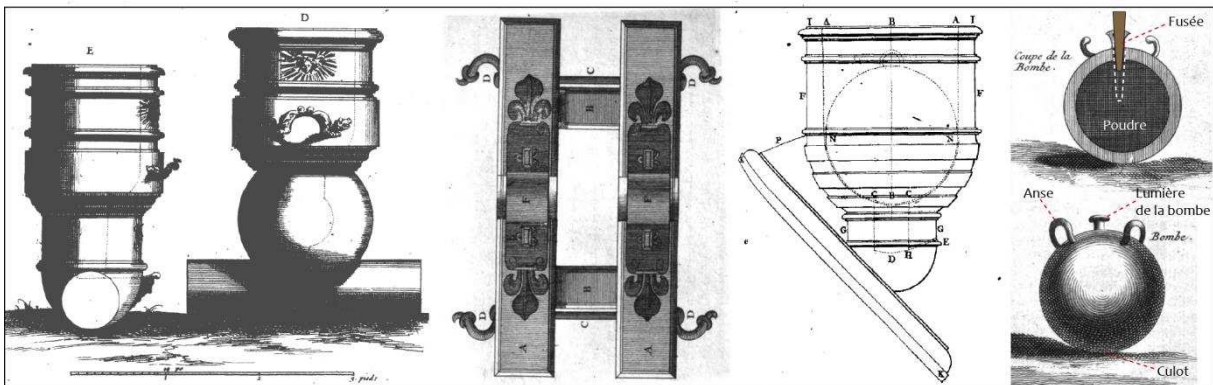
<sup>779</sup> Une fois prise, la ville fut rendue à la régente de Savoie.

<sup>780</sup> BNF, estampes et photographie, VB – 10 – FOL, Roger de Gaignières, siège de Cuneo, 1641.



**Figure 244** : Détail d'un dessin illustrant l'usage des mortiers contre la place de Cuneo, lors du siège de 1641 par les troupes françaises (cl. BNF).

Toutes les techniques se rapportant à l'utilisation de cette arme offensive sont détaillées dans les traités d'artillerie du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>781</sup>. Dans son chapitre sur « la fortification défensive » rédigé en 1694, Ozanam prit précisément l'exemple de Nice pour aborder l'emploi de la bombe : « Les assaillants se servent aussi de grenades, de bombes, et de carcasses, pour abattre les maisons de la ville et mettre le feu aux magasins des poudres, comme nous avons fait à Nice dans cette dernière guerre (...) ». Il expliqua en outre que, « La bombe est une grosse boule de fer creuse qu'on remplit de clous et de feux d'artifice (...). Les bombes, les carcasses, les boulets rouges, les pots à feu, les barils ardents, & les pierres se jettent par le moyen de mortier, qui est une espèce de pièce d'artillerie courte, renforcée, & de gros calibre, c'est-à-dire de grand diamètre »<sup>782</sup> (fig. 245).



**Figure 245** : De gauche à droite, un mortier « à la française » (de profil et de face) pour une bombe de 130 livres, un affût de bois pour un mortier de 12 pouces, la coupe d'un petit mortier à poudre fondu avec sa semelle à 45°, une bombe et sa coupe, montrant la fusée (DAO E. Guilloteau)<sup>783</sup>.

<sup>781</sup> Blondel 1683, « il y a des règles certaines pour le jet des bombes inconnues aux bombardiers », p. 6 et suivantes. Surirey 1697, « des mortiers à bombes de toutes sortes », « Des bombes », « Des batteries de mortiers », p.217-249.

<sup>782</sup> Ozanam 1694, p.242-243.

<sup>783</sup> Surirey 1697, p. 220 pl. 59, p. 223 pl. 63, p. 230 pl. 69. Gabriel 1724, p. 421 pl. 42.



Cette sphère creuse en fer possédait une ouverture (la lumière), deux anses « *coulées auprès de la lumière* ». Un cône en bois rempli de poudre et emboîté dans la lumière (la fusée) servait de système de mise à feu de la bombe. La longueur et la charge de la fusée déterminaient la durée de l'instant précédant l'inflammation de la poudre contenue dans la chambre de la bombe, choisie en fonction de la distance de l'objectif à atteindre. Durant le siège de 1691, l'abbé Gioffredo relata l'explosion dans les airs de plusieurs d'entre elles avant même d'avoir atteint leur cible, projetant des éclats dans la ville et blessant la population.

Quatre calibres courants existaient alors, généralement sans anses : 17 pouces – 12 pouces – 8 pouces – 6 pouces. Les projectiles de 10 pouces étaient plus rarement utilisés. Chaque bombe possédait des caractéristiques bien définies : le diamètre, le poids, l'épaisseur (plus importante au culot), la contenance. Cependant, comme le remarqua Surirey de Saint Rémy, « *les différentes qualités de fer empêchent que l'on puisse fixer ces poids bien juste* »<sup>784</sup> (**tableau 14**).

**Tableau 14** : Tableau comparatif des différentes caractéristiques des bombes au XVII<sup>e</sup> siècle.

	17 pouces	12 pouces	10 pouces	8 pouces	6 pouces
Diamètre réel en pouce et ligne <sup>785</sup>	17 p. 10 lig.	11 p. 8 lig.	10 p. 12 lig.	8 p. 10 lig.	6 p.
Diamètre réel en cm	48,26 cm	31,57 cm	29,78 cm	23,91 cm	16,24 cm
Poids sans la charge en livre	490 livres	130 livres	.....	35 livres	20 livres
Poids sans la charge en kg <sup>786</sup>	239, 80 kg	63,60 kg	.....	17,10 kg	9,80 kg
Epaisseur hors culot	5,41 cm	3,61 cm	2,71 cm	2,26 cm	1,80 cm
Epaisseur au culot	7,67 cm	4,51 cm	3,61 cm	2,94 cm	2,71 cm
Diamètre de l'ouverture (lumière)	4,52 cm	3,61 cm	3,16 cm	2,70 cm	2,26 cm
Charge de poudre en livre	48 livres	15 livres	4 à 5 livres	4 livres	3,50 livres
Charge de poudre en kg	23,50 kg	7,30 kg	1,90 à 2,40 kg	1,90 kg	1,70 kg

Lors de la campagne de fouilles sur la cathédrale de Nice en juillet 2009, plusieurs éclats de fer de forte densité ont été trouvés dans les remblais des anciens sondages des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>787</sup>. La découverte d'un fragment identique sur le site du château comtal, et plusieurs informations contenues dans les traités d'artillerie, ont permis d'identifier ce mobilier comme provenant des bombes utilisées lors des sièges de 1691 ou de 1705-1706.

L'étude des 77 éclats recensés sur le site a montré que :

- 75% sont issus de bombes de 12 pouces ;
- 19% de bombes de 17 pouces (**fig. 246 (A)**) ;

<sup>784</sup> Surirey 1697, p.230 à 246.

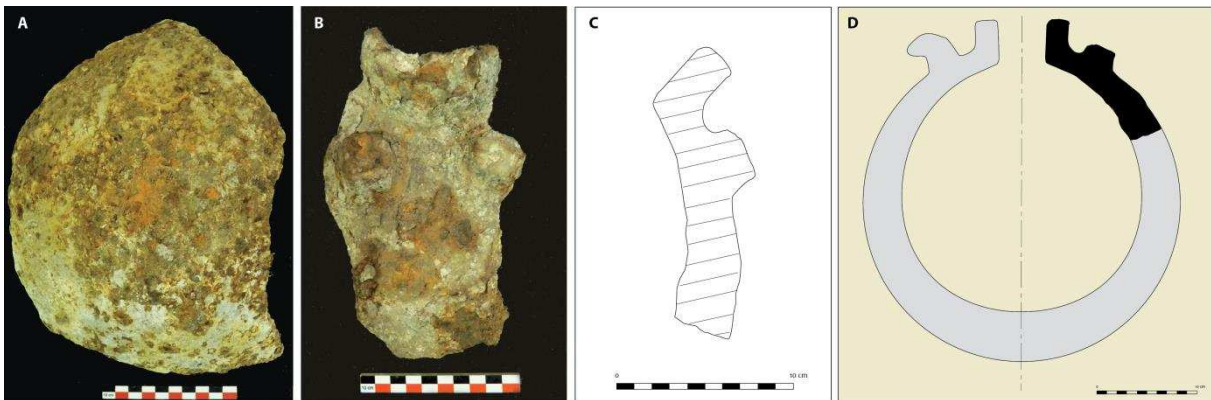
<sup>785</sup> Données en pouce (2,707 cm) et ligne (0,226 cm).

<sup>786</sup> Au Moyen Age, la livre variait entre 380 g et 552 g suivant les régions. La livre de Paris fixée à 489,5 g servait de référence en 1795 ; elle a été utilisée pour nos conversions. Sur ce sujet, on pourra utilement se reporter à l'ouvrage de Palaiseau 1816.

<sup>787</sup> PCR2009, dans la tombe T19 et Fosse 71.

- 2% de bombes de 8 pouces ;
- 4% de calibre indéterminé.

Malgré la grande corrosion des éclats, la quantification a été rendue possible grâce à des gabarits correspondant aux différents calibres. Seulement deux éclats incluant un bord et un départ d'anse ont été trouvés dans ce corpus. Provenant d'une bombe de 12 pouces, le plus représentatif des deux a été relevé en coupe à l'échelle 1 (**fig. 246 (B, C, D)**). La grande quantité de métal utilisée explique le poids important de la bombe, comme le montre le tableau comparatif des différents engins. D'un diamètre de 31,57 cm, elle atteignait un poids de 63,60 kg sans la charge. Les bombardiers devaient donc opérer à deux pour l'introduire dans le mortier. Le poids du projectile (71 kg avec la poudre) facilitait le percement des toitures avant son explosion dans les bâtiments.



**Figure 246 :** (A) Eclat d'une bombe de 17 pouces. (B) Eclat d'une bombe de 12 pouces avec bord et départ d'anse. (C) Dessin en coupe transversale de l'éclat sur la vue précédente. (D) Restitution de la bombe de 12 pouces en coupe, à partir du même éclat (Cl. et DAO E. Guilloteau).

Le désastre de la Tour Royale fut causé essentiellement par l'absence de véritable poudrière « à preuve » dans la place de Nice. Pourtant considérée comme telle, la réserve de poudre proche de la tour Saint-Maurice était clairement inadaptée en cas de siège : un bâtiment trop exposé, une maçonnerie insuffisante. De vraies poudrières furent édifiées en 1697<sup>788</sup>.

### 3.2 Les ingénieurs français et le Château de Nice

Lors du siège de Nice en 1691, 21 ingénieurs militaires français furent répartis en trois brigades pour mener à bien l'assaut de la place : Lapara de Fieux, Rousselet, Lozières d'Astier, de Langrune<sup>789</sup>, Legoustail, de La Vigne, Pennes Saint-Louis, Dalincourt, etc.<sup>790</sup>. Après la prise de la forteresse, plusieurs autres comme Antoine Niquet, de La Berrie, Du But, Montaigu, œuvrèrent ensuite aux réparations et améliorations des fortifications jusqu'en 1696, année du retour du

<sup>788</sup> Cf. 4<sup>ème</sup> partie - 1.2.2 La fin des travaux vers 1701, p. 374-377.

<sup>789</sup> Cet ingénieur fut chargé de l'édification de nombreux ouvrages de fortification et devint ingénieur en chef de plusieurs places à partir de 1692. Il participa également à différents sièges, dont ceux de Nice en 1691 et en 1705 (Fave 1854, p. XI-XII). Après la chute du Château de Nice en 1705, le duc de Berwick écrivit : « *M. de Langrune est très brave homme et de très bonne volonté* » (Augoyat 1860, p. 293).

<sup>790</sup> Canestrier 1931b, p. 92.

comté de Nice à la Savoie. Vauban fit un bref séjour à Nice en 1693, mais dirigea de loin ses subordonnés, comme en témoignent les échanges épistolaires conservés aux Archives militaires de Vincennes. Relativement peu évoqués dans les textes, bon nombre de sans noms, de « sous-ingénieurs », de « dessineurs ordinaires » ont pourtant largement contribué à la réalisation de ces travaux. Sous l'autorité de leurs supérieurs, ceux-ci relevaient les cotes, dressaient les plans, dessinaient les profils, complétaient rigoureusement les mémoires et les devis transmis par les ingénieurs en chef. Ce corps de métier très structuré produisait ainsi une documentation technique précise afin de faciliter la transmission des informations à tous les niveaux hiérarchiques. De fait, le corpus textuel et iconographique produit par ces techniciens entre 1691 et 1696 constitue une source essentielle de connaissances sur leurs méthodes de travail et sur l'état réel de la place forte de Nice à cette époque.

### 3.2.1 Un corps de métier et une documentation spécialisés

#### 3.2.1.1 « Les réglememens du Roy dressés par Mon<sup>r</sup> de Vauban »

Durant cette période, l'administration des fortifications et des ingénieurs connut en France un profond changement. Avant 1691, le Commissaire général des fortifications dépendait à la fois du Ministère de la Guerre et celui de la Marine, dirigés respectivement par le marquis de Louvois et le marquis de Seignelay. Ce dernier avait succédé à son père Colbert, en 1683. Après la mort de ces deux Secrétaires d'Etat en 1690 et 1691, les ingénieurs furent alors uniquement gérés par un « Département des fortifications des places de terre et de mer », sans lien avec les deux administrations précédentes<sup>791</sup>. Ces spécialistes se définissaient eux-mêmes comme des « architectes-ingénieurs », « ingénieurs de tranchées » ou « ingénieurs-géographes »<sup>792</sup>. Outre les « artifices », ils maîtrisaient les mathématiques, la géométrie, le traçage par la ligne et les angles. Cependant, ils devaient régulièrement rendre compte de l'avancement de leurs travaux et expliquer leurs projets.

De nombreuses années auparavant, Vauban avait pourtant déjà eu l'intention de constituer et d'organiser un Corps des ingénieurs, en déterminant leur fonction, les qualités requises, les procédures à suivre. Il rédigea ainsi un manuscrit vers 1680, publié en 1685, intitulé « *Le directeur général des fortifications par Monsieur de Vauban, ingénieur général de France* »<sup>793</sup>. Selon Albert de Rochas d'Aiglun, le marquis de Louvois semblait déjà faire allusion à la rédaction de ce projet dans sa réponse adressée à Vauban le 30 décembre 1680, suite à son instruction « *de l'ordre à tenir dans*

---

<sup>791</sup> Salat 2007, p. 30 et Bousquet-Bressolier 2008, p. 15. Voir aussi Blanchard 1979, p. 35-114, « le Corps des ingénieurs avant et après 1691 ».

<sup>792</sup> Vérin 1993, p. 192, 196.

<sup>793</sup> Vauban 1685 (accessible sur books.google.fr). Selon Rochas, la première édition de cet ouvrage datait de 1725 (Rochas 1910, t. 1, p. 220 et note 1). Isabelle Warmoes parle bien d'une première édition pirate en 1685, suivie par de nombreuses rééditions (Warmoes 2008, p. 55).

les ouvrages par ceux qui y seront employé »<sup>794</sup>. Lors de nos recherches aux Archives d'Etat de Turin, nous avons pu consulter une copie manuscrite non datée sous le titre « Reglemens du Roy dresse par M<sup>r</sup> de Vauban touchant la construction des ouvrages de fortifications », contenue dans un marocain rouge aux armes de Savoie, mais non reliée avec lui (fig. 247)<sup>795</sup>.

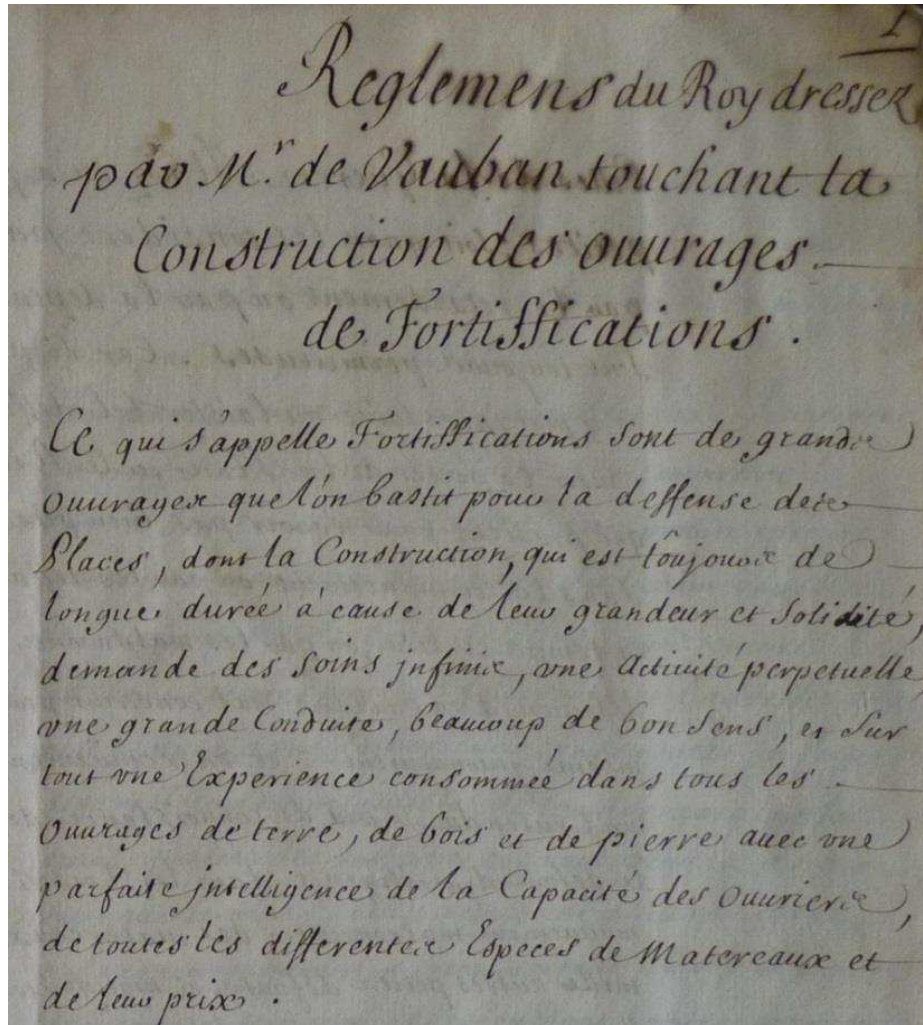


Figure 247 : Extrait de la copie manuscrite des «Reglemens du Roy dresse par M<sup>r</sup> de Vauban touchant la construction des ouvrages de fortifications », conservée aux Archives d'Etat de Turin (cl. E. Guilloteau).

Pratiquement semblable à l'édition de 1685, le texte renferme toutefois quelques différences :

- un « Abbrege » débute le manuscrit, résumant les 41 articles contenus dans le texte ;
- le titre diffère, comme vu précédemment ;
- des variations orthographiques et de syntaxe, des réécritures sont présentes dès les premières pages : comme cette formulation dans le folio 1 « beaucoup de bon sens, et surtout une expérience consommée » devenue « beaucoup d'expérience & du bon sens » dans l'édition de 1685 page 15, ou comme l'expression au folio 38 « (...) que le

<sup>794</sup> Rochas 1910, t. 2 p. 193 – Lettre de Louvois à Vauban, le 30 décembre 1680, et note 1 pour le renvoi à l'ouvrage de 1725.

<sup>795</sup> AsT, Corte, Materie Militari, Intendenza Generale Fabbriche e Fortificazioni, mazzo 3, fascicolo 3.



*discours du monde le plus étudié* » modifiée à la page 122 « (...) *que le discours du monde le mieux dié* » ;

- des articles sont omis dans l'édition de 1685 et les suivantes, comme les articles 17 à 19. Pareillement, la phrase finale du manuscrit est supprimée : « *Le Roy en serait mieux servi, les ouvrages plutost faits et à meilleur marché de toutes façons* ».

Avec un texte plus travaillé, moins approximatif, la copie conservée à Turin apparaît donc, selon nous, plus proche du texte original de Vauban<sup>796</sup>.

Dans « *ses réglemens* », le commissaire général des fortifications<sup>797</sup> avait ainsi souhaité « *harmoniser les procédures administratives, les aspects techniques et financiers* »<sup>798</sup>. Personne ne devait « *estre receu dans les fortifications par faveur ou par recommandation. Il faut que le mérite seul, et la capacité des gens leur en attire les emplois* »<sup>799</sup>. Toutefois, il fallut attendre 1697 pour que l'obtention d'un brevet d'ingénieur fit l'objet d'un examen passé devant le Commissaire général des fortifications<sup>800</sup>. Par ailleurs, il avait également paru primordial à Vauban de redéfinir l'organisation hiérarchique en spécifiant les fonctions de chacun, du directeur général aux chasse-avants<sup>801</sup>. L'harmonisation des procédures devait aussi passer par une normalisation des documents techniques, « *afin que l'ordre que l'on tiendra ci-après dans la conduite des ouvrages, soit le même dans toutes les places où on fera travailler* ». Ce projet pouvait être réalisé grâce à la création « *de petits abrégés de formulaires pour servir aux estimations, toisés, projets et états de dépense qui s'y feront* »<sup>802</sup>.

Le devis devint ainsi un élément essentiel du suivi des travaux d'un ouvrage<sup>803</sup>, permettant de « *traduire en contrat, en fait économique, [le] projet technique* »<sup>804</sup>. Rien ne devait être laissé au hasard<sup>805</sup>, et toute consigne donnée aux ouvriers sur la conduite à tenir devait « *être simple, claire, nette et distincte, accommodée aux termes de l'art et du pays où on se trouve, en sorte que tous les*

---

<sup>796</sup> Deux exemplaires manuscrits de l'ouvrage étaient conservés à la Section technique du Génie. (Série in-f° n°s 12 et 29) Fonds conservé à la Bibliothèque du Service Historique de la Défense à Vincennes. Celle-ci regroupe aujourd'hui les fonds du Dépôt et de la Bibliothèque du Ministère de la Guerre, des Bibliothèques du Génie, de l'Artillerie, de l'ancien Ministère de la Marine, du Dépôt des cartes et des plans, de l'École supérieure du Génie maritime et de l'Académie de Marine (sources : SGA/DMPA).

<sup>797</sup> Vauban est promu à ce titre en 1678 (Virol 2003, p. 26, 404).

<sup>798</sup> Salat 2007, p. 32-39.

<sup>799</sup> Extrait de la version manuscrite, f°22v, art. 31. Autre version manuscrite, Virol 2003, p. 32 note 2. A noter le renvoi au f°20 du manuscrit BSG pour une citation p. 32 correspondant au même folio dans le manuscrit de Turin. Version imprimée : Vauban 1685, §XX, p. 79-80. Blanchard 1979, p. 118. Bousquet-Bressolier 2008, p. 17.

<sup>800</sup> Vérin 1993, p. 189. Warmoes 2008, p. 58. Bousquet-Bressolier 2008, p. 16.

<sup>801</sup> « *On donne ce nom dans les grands ateliers à des espèces d'inspecteurs qui conduisent les ouvriers, font marcher les chariots* » (Belidor 1768, p. 142).

<sup>802</sup> Manuscrit, f°28-28v, art. 44. Vauban 1685, p. 86-87.

<sup>803</sup> Dans son traité « *L'expérience de l'architecture militaire* » rédigé en 1685, Desmartins, ingénieur ordinaire du Roi, donna des instructions sur la rédaction du devis et sur les règles de construction à respecter par les entrepreneurs. Il s'attarda sur le toisé et sur la qualité des matériaux à utiliser, comme notamment le bois (Desmartins 1685, p. 51-70 ; 70-88 ; 89-101).

<sup>804</sup> Vérin 1993, p. 227.

<sup>805</sup> Virol 2003, p. 41-42.

ouvriers le puissent bien concevoir »<sup>806</sup>. Afin d'éviter « les friponneries », il déconseillait fermement l'embauche de journaliers, nécessairement moins impliqués que les ouvriers payés à la tâche n'ayant « *jamais besoin d'autres chassavants que [leur] propre intérêt* »<sup>807</sup>. Une fois garanties la qualité du terrain à bâtir et celle des matériaux, le devis devait impérativement comporter un plan, le dessin de son élévation, avec autant de profils que de niveaux, des mesures justes et une échelle, car « *ces figures (...) font mieux entendre ce que l'on désire que le discours du monde le plus étudié* »<sup>808</sup>.

Dans une lettre adressée à Vauban le 1<sup>er</sup> juillet 1691, l'ingénieur Niquet écrivait depuis Nice : « *Je vous envoie Monseigneur le plan de cette ville et du château, les profils, estimations et développements de toutes les parties qui en composent les fortifications. Quelques plans et profils des logements et magasins à faire au château avec un mémoire sur le tout* », en précisant « *Le sieur Du But, ingénieur d'Antibes qui aura l'honneur de vous rendre ce paquet, a levé le plan [de Nice] et aussi celui de Villefranche ; le sieur Bergeron a levé tous les profils et le plan de Montalban ; le sieur Bouchard sous-ingénieur de [Sète] a travaillé aux dessins avec mon dessineur ordinaire et le sieur Montaigu, ingénieur de [Sète], que j'ai fait venir a travaillé à la carte et il lèvera le plan de Saint-Auspice et les autres nécessaires. Je n'ai eu d'ailleurs aucun secours que du sieur Gérard qui a dessiné le seul plan de casernes joint avec les autres dessins* »<sup>809</sup>.

Son dessein de rationalisation et de standardisation amena Vauban à établir également des plans types de magasins à poudre et de casernes<sup>810</sup>. Il répondit en ce sens à l'ingénieur Niquet en 1691, après avoir reçu son projet de casernes pour le Château de Nice : « *je vous envoie un plan de caserne pour les officiers et soldats, selon lequel il faudra se conformer car c'est celui que nous pratiquerons partout* »<sup>811</sup>. Pourtant l'ingénieur Niquet n'avait pas manqué de vanter les qualités architecturales de ses bâtiments : « *vous remarquerez, s'il vous plaît, que les greniers seront logeables comme les chambres n'y ayant aucun embarras de charpenterie, les toits plient d'ordinaire au milieu d'où s'ensuit ruines. Ceux-ci au contraire demeureront un peu gibbeux tant que les bois dureront* » (fig. 248)<sup>812</sup>.

---

<sup>806</sup> Manuscrit f°37v-38. Vauban 1685, p. 121.

<sup>807</sup> Manuscrit f°13, §3. Vauban 1685, p. 62-63.

<sup>808</sup> Manuscrit f°38. Vauban 1685, p. 122.

<sup>809</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1. Lettre de Niquet à Vauban, le 1<sup>er</sup> juillet 1691. Cf. Volume II – annexes : p. 83-86.

<sup>810</sup> Salat 2007, p. 32-39.

<sup>811</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 2, Lettre de Vauban à Niquet, le 19 septembre 1691. Cf. Volume II – annexes : p. 120.

<sup>812</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1 – « Détails des profils *par la ligne E* pour la caserne des soldats et *par la ligne (Q)*, pour celle des officiers ». Cf. Volume II – annexes : p. 269 (91) et 270 (98).

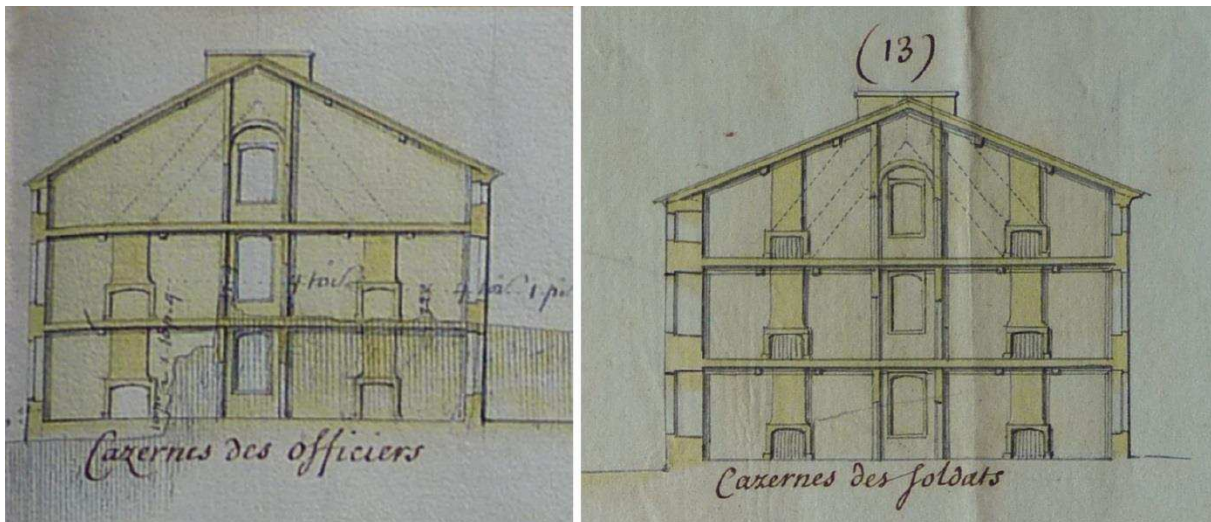


Figure 248 : Projet des corps de caserne pour les officiers et les soldats à Nice en 1691 (cl. E. Guilloteau).

En vue d'une meilleure lisibilité des plans et des profils, Vauban édicta enfin des règles strictes à destination des ingénieurs de chaque place, « pour que toutes les pièces qui le[s] composent y puissent être clairement distinguées ». Un code couleur fut ainsi établi<sup>813</sup> :

- le lavis rouge, destiné aux pièces ou aux ouvrages revêtus, achevés ;
- le lavis jaune, réservé aux projets à réaliser ;
- l'encre de Chine, pour colorer « de grisaille » les ouvrages en terre ou de gazon, une touche plus forte distinguant les parapets du terre-plein ;
- « des lignes ponctuées », pour représenter les anciens ouvrages remplacés par les projets.

Chaque ingénieur devait ensuite établir deux copies « chiffrées » de son plan, comportant des numéros de renvoi vers différents mémoires sur la place représentée. L'original était conservé et destiné à la conduite des travaux, les copies adressées au Ministre et au directeur général. Cette numérotation devait faciliter la communication et les décisions entre les divers niveaux hiérarchiques. En limitant ainsi la circulation des exemplaires, Vauban espérait réduire le risque qu'ils tombassent aux mains de l'ennemi.

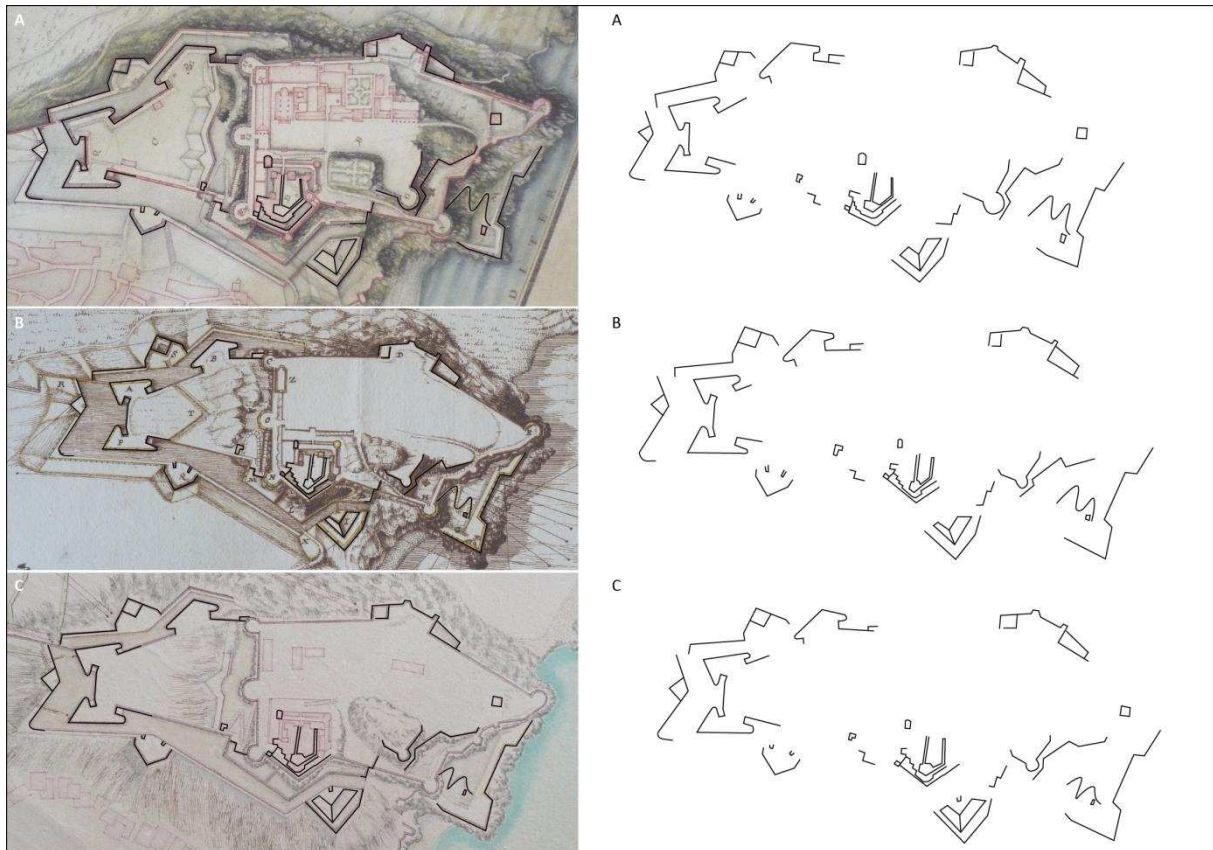
### 3.2.1.2 Le levé de plan et les copies dans les Traités et le corpus iconographique niçois

Lors de notre recherche, l'étude iconographique a rapidement posé la question de la distinction entre les plans originaux et leurs copies.

La comparaison des deux représentations de la forteresse de Nice par Varin La Marche vers 1690 et celle du siège en 1691 par Lapara de Fieux en fournit un parfait exemple. Les trop grandes similitudes entre les tracés, la correspondance parfaite entre certains détails ne peuvent uniquement s'expliquer par la précision exceptionnelle des mesures. Le recours à l'établissement

<sup>813</sup> Vauban 1685, p. 70-72. Manuscrit, f°17-17v. Concernant la levée des plans, Naudin a repris les mêmes principes dans son traité « L'ingénieur Français », en précisant : « Les ouvrages projettez se lavent en jaune, & ceux qu'on doit raser ou démolir ne doivent être que ponctués » (Naudin 1695, livre II, p. 96).

de copies à partir de plans levés plus anciens est clairement mis ici en évidence (fig. 249 (A, B, C))<sup>814</sup>.



**Figure 249** : Principaux points de similitude entre les deux plans de Varin La Marche (A et B) et celui de Lapara de Fieux (C) (cl. et DAO E. Guilloteau).

Nous pouvons ainsi observer :

- le tracé très spécifique du donjon, avec une partie de son bâti en escalier, le corps principal du logis, d'où partaient deux chemins identiques sur les 3 plans ;
- la place d'armes présentant une même forme, avec en contrebas un mur dessiné de la même manière ;
- la forme singulière du Bas-fort, propre seulement à ces 3 tracés ;
- la représentation bien spécifique de la porte de secours ;
- le bastion détaché Saint-Jean, avec un effet de relief uniquement présent sur ces plans de La Marche et de Lapara ;
- le chemin couvert de la tête de l'ouvrage à cornes possédant également une forme unique ;
- de nombreux autres petits détails, comme le petit bâtiment à l'entrée de la citadelle attestant de la réalisation effective de copies.

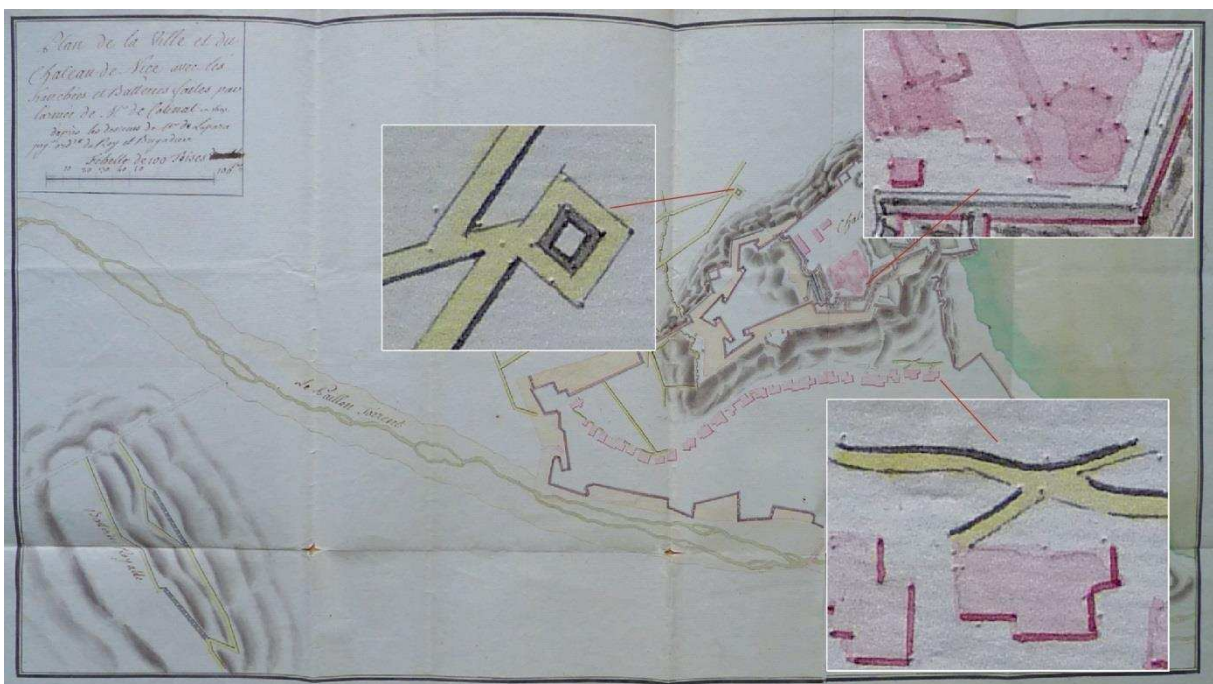
<sup>814</sup> SHD Vincennes, Atlas 110, pl. 54, Varin La Marche. AsT, Corte, Materie Militari, Intendenza Generale Fabbriche e Fortificazioni, mazzo 3, n°18, La Marche. BNF, pf 81 div 3, pièce 11, Lapara de Fieux et pièce 5, Anonyme.



Malgré une bonne facture, le grand plan dessiné par Varin La Marche ne constitue peut-être pas le document original. Il correspond plus vraisemblablement à une copie, comme le tracé ayant servi à illustrer les travaux menés par l'ingénieur en 1690 en prévision d'une attaque française.

De toute évidence, les Français ont ainsi pu se procurer illicitement une version du plan de Varin La Marche, afin de connaître dans le détail l'état de la place de Nice avant son siège. Plusieurs duplicata, dont ceux du plan de Lapara, ont ensuite été réalisés pour rendre compte du positionnement et de l'évolution des tranchées au cours de la bataille<sup>815</sup>.

Le tracé de Lapara fut lui-même dupliqué, et une copie imprécise garde encore les traces de la technique employée. Ce document au titre évocateur - « *d'après les dessins de M<sup>r</sup> de Lapara* » - est en effet percé de nombreux de trous d'aiguille (**fig. 250**).



**Figure 250** : Copie d'un plan de Lapara de Fieux suivant la technique du piqué d'aiguille. Présents sur l'ensemble du tracé, des trous d'aiguille apparaissent nettement sur les détails fortement grossis (cl. et DAO E. Guilloteau).

La présence de ceux-ci est parfaitement expliquée dans le traité de Manesson Mallet : « On étend sur une table une feuille de papier blanc, sur laquelle on veut copier le plan ; puis on met sur cette feuille le plan à copier, que l'on attache (...). Puis l'on prend une éguille (...) avec laquelle on picque jusqu'à la feuille de papier tous les angles du plan que l'on veut copier ; (...) en levant le plan de dessus la feuille de papier on y verra les mêmes points que l'on a picquez au plan, & ces points étant joints des lignes conformes à celles du plan, on aura sur le papier blanc la copie qu'on s'est proposée »<sup>816</sup>. Dans son traité, Buchotte préconisait de ne pas piquer trop de détails, afin d'éviter « la grande confusion des points »<sup>817</sup>. Il nous permet par ailleurs d'identifier plus généralement les

<sup>815</sup> Cf. 3.1 La guerre de la ligue d'Augsbourg et le siège du Château de Nice, p. 301-310.

<sup>816</sup> Manesson Mallet 1684, p. 2221, « *Manière de copier un plan en le picquant* ».

<sup>817</sup> Buchotte 1754, p. 55-56, 58-61.

ouvrages carrés, non légendés, situés sur les lignes de communication, comme étant des redoutes. Selon lui, ces ouvrages devaient être représentés par « un petit quarré », les redoutes de terre tracées « à l'encre de la Chine telle qu'elle sera, et on lavera son parapet et son fossé comme les autres ouvrages » avec « l'intérieur plus fort s'il est terreplein », non revêtu<sup>818</sup> (fig. 251).

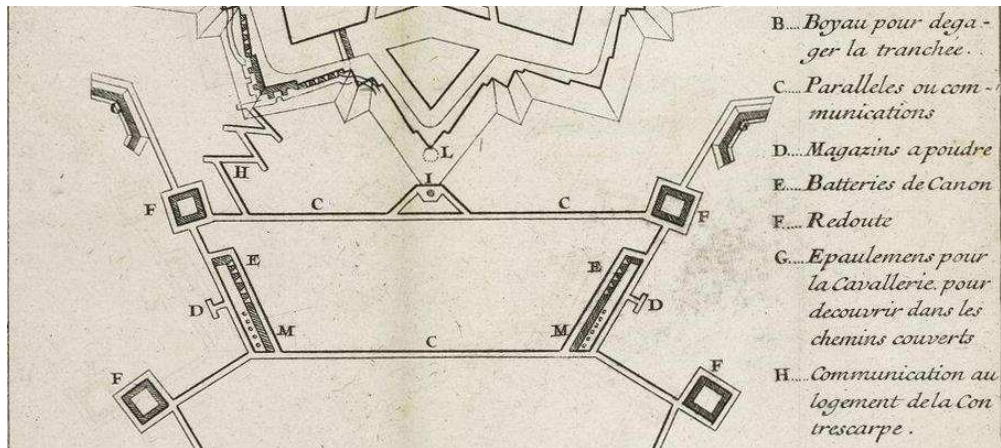


Figure 251 : Extrait de la planche 16 du traité de Buchotte, explicitant le dessin des tranchées et des ouvrages associés, dont celui des redoutes (Buchotte 1754).

Les traités proposent plusieurs autres méthodes pour copier les plans, et « les réduire proportionnellement de grand en petit et de petit en grand »<sup>819</sup>. Manesson Mallet a ainsi décrit la technique usuelle du quadrillage ou du treillis : « on appelle treillis une certaine disposition de lignes droites qui étant tracées d'une distance égale entr'elles, de haut en bas, & de droite à gauche, se coupent & forment des carreaux d'une même grandeur, ainsi que ceux d'un damier », en la recommandant utilement « pour copier le plan A dans sa précise grandeur, on fera un semblable treillis sur le papier K pour le dessiner (...) » (fig. 252).

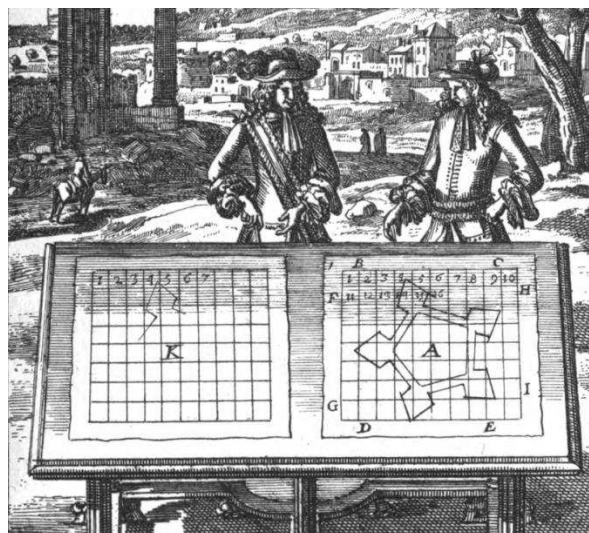


Figure 252 : Méthode du treillis pour la copie des plans (Manesson Mallet 1684, p. 222g).

<sup>818</sup> Buchotte 1754, p. 137 et pl. 16. Anonyme 1697, p. 177-178.

<sup>819</sup> Manesson Mallet, 1684, vol. 1, Chap. XII, p.222e à 222m.



Par ailleurs il précisa : « *mais si l'on voulait que la copie fût plus petite ou en plus grand volume que le plan que l'on veut copier ; il n'y aurait qu'à faire sur le papier un plus petit ou un plus grand treillis* ». Présenté précédemment dans notre étude<sup>820</sup>, un tracé illustre parfaitement cette méthode de reproduction par quadrillage. Un treillis ténu réalisé au crayon y apparaît encore très lisiblement (**fig. 253**).



**Figure 253** : Quadrillage tracé au crayon sur le plan n° 75 de l'atlas A2 C 355. Le détail plus fortement contrasté en augmente la visibilité (cl. et DAO E. Guilloteau).

Ce document est donc assurément lié au plan jumeau contenu dans le même atlas sous le n° 76. Sur les bords de celui-ci, des amorces de traits de crayon témoignent de l'ancien quadrillage en grande partie effacé. Le manque de précision, l'absence de détails dans les édifices religieux, attestent clairement que ce dessin constitue bien une copie du précédent (**fig. 254**).

<sup>820</sup> Atlas A2 C 355, « Recueil de cartes et plans, gravés ou manuscrits, de diverses places et régions de Savoie et d'Italie », plan n° 75. Cf. Volume II – annexes : 3. Inventaire de l'iconographie, p. 258 (48).



**Figure 254** : Comparaison entre le document initial n° 75 et sa copie n° 76 : disparition des détails des édifices religieux, imprécision ou déformation du trait, comme au niveau du bastion Malinverne (cl. et DAO E. Guilloteau).

Manesson Mallet a établi en outre la liste des autres techniques de copie utilisées à cette époque, explicitant chacune d'elles : méthodes du papier huilé, de la vitre, de la feuille de colle de poisson. Ce dernier procédé évitait sciemment « *de donner quelque indice qu'on l'ait copié* »<sup>821</sup>.

Bien que d'un emploi plus tardif, nous pouvons néanmoins ajouter à ces techniques celles du « *compas mathématique* » ou du « *pantographe ou singe* »<sup>822</sup>.

En fonction du procédé adopté, il demeure ainsi très difficile de pouvoir distinguer formellement une copie d'un original.

Juste après le siège de Nice en 1691, les Français procédèrent méthodiquement à un nouveau levé de la place, réalisant ainsi un état des lieux précis de celle-ci.

D'après les traités, les mesures les plus justes s'obtenaient grâce :

- au cordeau ou à la chaîne, divisés en toises pour les longueurs et les côtés des ouvrages ;
- au « *Mesurangle* », au « *demy cercle* » ou au « *recipiangle* » pour les angles.

Selon Manesson-Mallet, « *tous les autres instruments, comme la Boussole, le Compas de proportion, le Graphomètre, l'Astrolabe, les Miroirs, la Planchette, et tant d'autres, que les Géomètres ont inventé, servent plutôt à la curiosité, qu'à la pratique, principalement quand c'est pour lever un plan avec exactitude* »<sup>823</sup>.

<sup>821</sup> Manesson Mallet 1684, vol. 1, p. 222i à 222l.

<sup>822</sup> Ozanam 1755 (nouvelle édition), p. 210-236 et pl. 14-15.

<sup>823</sup> Manesson Mallet 1684, vol. 1, Chap. XI « De la manière de lever les plans pour les reporter sur le papier », p. 199-218. Ozanam 1693, l'ensemble du traité est consacré aux outils et aux techniques pour lever les plans. Naudin 1695, Chap. III, Planimétrie – article premier : Manières de lever les plans, p. 79-92.



Le tracé minutieux de la vaste place fortifiée de Nice demanda beaucoup de temps, mais une fois terminé, il n'y eut plus la nécessité de faire de nouveaux levés, hormis ponctuellement lors de l'ajout d'un nouvel ouvrage.

Un plan dont la date de 1691 a été marquée d'un point d'interrogation par le SHD de Vincennes, constitue selon nous le tracé le plus proche de l'original dressé par Du But, et remonterait bien à la période 1691-1696. La qualité du trait, sa mise en couleur, son format même, témoignent de son caractère officiel : probablement un document de présentation devant rendre compte de l'état de la place de Nice (**fig. 255**)<sup>824</sup>.



**Figure 255** : Plan de l'état général de la Ville et du Château de Nice, copie du levé de l'ingénieur Du But en 1691 (cl. E. Guilloteau).

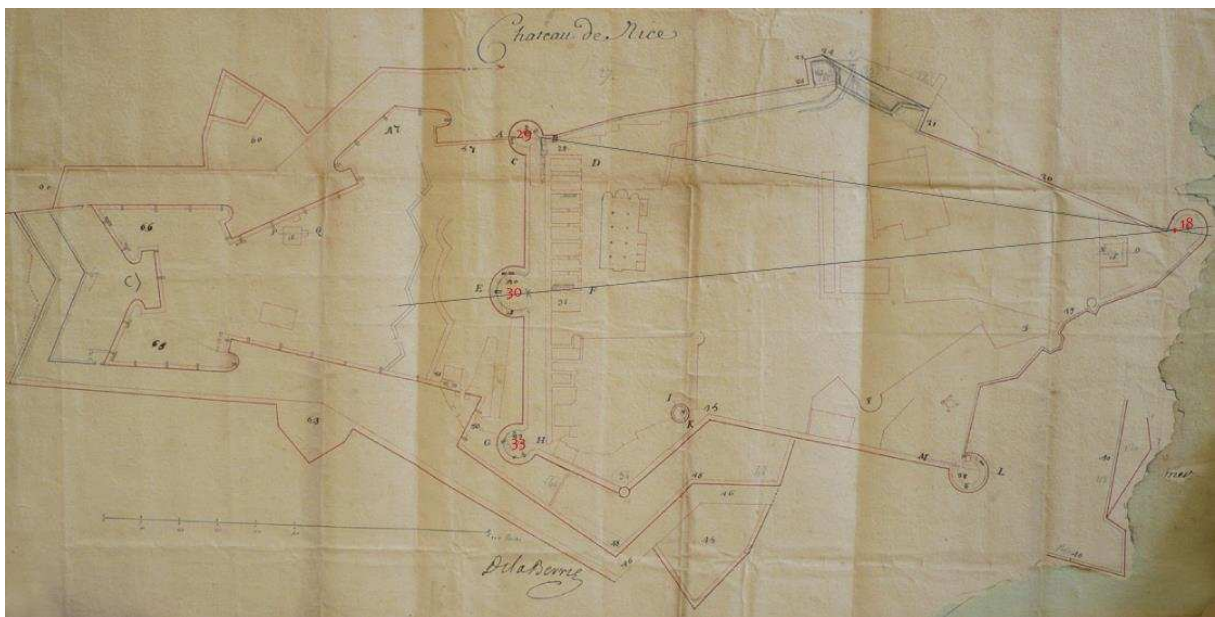
Ce dernier a assurément été réutilisé par Niquet en 1705<sup>825</sup>, pour illustrer un petit mémoire adressé au duc de Berwick à la veille de l'attaque de la place de Nice. En effet, les dernières constructions édifiées par les Savoyards vers 1700 y ont été tracées au crayon par l'ingénieur, et référencées par des lettres renvoyant à son texte : notamment un front bastionné précédé d'une lunette, construits au pied des trois tours au nord du château, et un redent à l'ouest vers Saint-Jean. De fait, ces informations ne pouvaient évidemment pas figurer sur l'original de 1691. Dans son mémoire, Niquet précisa : « *Je ne connais pas les ouvrages (C, D) faits de nouveau et marqués à*

<sup>824</sup> SHD Vincennes, cartes et plans, J.10.C.1096-2C. Thévenon 1999, p.204, 205. Cf. Volume II – annexes : p. 267 (85).

<sup>825</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce n° 16. Cf. Volume II – annexes : p. 210-212.

boulevue<sup>826</sup> au crayon, je sais seulement qu'ils sont bien bâtis». Tous ces points attestent ainsi d'une réutilisation de ce plan une dizaine d'années plus tard.

D'autres tracés ont également été réutilisés à plusieurs reprises pour communiquer diverses informations, en fonction des besoins. Ainsi plusieurs parties d'une copie signée de La Berrie semblent être restées inachevées, juste dessinées à la mine de plomb, tout comme certains numéros (**fig. 256**). Selon toute vraisemblance, ce document a donc été utilisé pour d'autres usages, après avoir servi initialement suivant les indications de son intitulé : « *Plan du Château de Nice sur lequel sont marqués les fourneaux que l'on y fait* »<sup>827</sup>.



**Figure 256** : Plan inachevé de La Berrie - 1692, comportant de nombreuses structures restées tracées à la mine de plomb (en gris sur le plan) : le bastion (21, 24, 26), les parapets de plusieurs courtines et tours, le chemin couvert, la tenaille et le tenailon marqué C à l'extrémité des cornes de la citadelle. Nous avons foncé certains traits pour rendre plus visible la mine de plomb. Les lignes (18, 29) et (18, 30) ont également été renforcées (Cl. et DAO, E.Guilloteau).

Eventuellement a-t-il été employé par la suite pour désigner différentes transformations à réaliser dans la forteresse, comme notamment aux niveaux du bastion (21, 24, 26) avec un crayonné laissé en attente, et de la tête de l'ouvrage à cornes, avec le tracé à la mine de plomb d'un tenailon marqué C, de la tenaille (67) et de son chemin couvert. Étonnamment, certains de ces éléments renvoient à un mémoire de Vauban daté de 1693 : « (...) devant la tête de la citadelle (65, 66) (...)

<sup>826</sup> « A la boulevue » ou « A boulevue » : précipitamment, avec peu d'attention (Le Littré).

<sup>827</sup> Un échange épistolaire montre de manière anecdotique l'utilité de ces fourneaux : « On travaille à des fourneaux sous Nice et sous Montmélian » (Abbé de Choisy - Paris, le 18 avril 1692), « Il y a prudence à faire des fourneaux sous Nice et sous Montmélian ; si on les conserve dans la paix, cela ne nuira en rien, et si on les rend, on ferait sauter ces places en une nuit ! » (Réponse de Roger de Bussy-Rabutin - Chaiseu, le 23 avril 1692) - *Lettres de Messire Roger de Bussy-Rabutin*, T.6, Amsterdam, 1738, p.350-351. En 1693, Vauban demandera de « boucher toutes les entrées des mines de 4 pieds d'épaisseur tant du château que de la citadelle, de bonne maçonnerie à mortier de chaux et sable. Enlever tous les décombres qui en sont provenus, et refaire les joints des revêtements jusqu'à la hauteur des trous afin que l'ennemi ne puisse s'apercevoir des entrées ».



*faire (...) un petit tenaillon (c) (...) épaissir le parapet de la tenaille (67) »<sup>828</sup>. Par ailleurs, ce plan a probablement été utilisé pour indiquer des coupes d'ouvrages à lever suivant plusieurs axes :*

- (AB), (CD), (EF) aux niveaux des tours marquées (29, 30, 33) ;
- (GH) au niveau du cavalier et des magasins (28) ;
- (IK) au niveau du donjon (2) ;
- (LM) au niveau de la tour Saint-Elme (38) ;
- (NO), (PQ) au niveau des magasins à poudre marqués (16).

Malheureusement introuvables à ce jour, ces relevés auraient été d'une grande utilité dans l'étude de la place forte.

Faute d'explications dans les traités, la finalité de diverses lignes techniques tracées à la règle demeure inconnue : comme les deux traits reliant la tour (18) aux tours (29) et (30), ou les trois lignes rayonnantes partant de la même tour L sur le plan soigné de Varin La Marche, dont l'une est dirigée vers la tour F (ou 33). S'agit-il des traits de construction du dessin original, ou des lignes ayant servi au traçage de copies ?

Les traces d'un ancien quadrillage au crayon s'observent également sur un plan de Lozières d'Astier daté de 1700<sup>829</sup>. Ayant servi à reproduire le Château et la Ville à partir d'un autre document, ce treillis oublié sur une petite surface n'a pas été effacé (**fig. 257**).



**Figure 257** : Plan de Lozières d'Astier présentant les traces d'un quadrillage ayant servi à réaliser une copie. Les traits ont été rehaussés de noir pour plus de visibilité (cl. et DAO E. Guilloteau).

<sup>828</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 9, 15 février 1693. Paragraphes §38 et §41. Cf. Volume II – annexes : p. 134-135.

<sup>829</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 13, 1700. Cf. Volume II – annexes : p. 275 (119).

Aujourd'hui disparu, le plan original de Du But a donc été copié par différents ingénieurs travaillant aux améliorations et aux réparations de la forteresse, les copies ayant elles-mêmes été de nombreuses fois dupliquées. Tous les plans français datés entre 1691 et 1705 sont ainsi pratiquement « identiques », différant seulement par leur signature, les éléments de fortification à améliorer, les aménagements pour le siège. Hormis quelques rares exceptions, toutes les copies présentent une numérotation identique, renvoyant les ouvrages à divers mémoires. Toutefois aucun dessin ne possède l'intégralité des numéros et des renvois, ni ne montre l'ensemble des projets. La superposition des tracés de 1691 de La Berrie, de Vauban, de Niquet et de la BNF<sup>830</sup> permet d'établir un document récapitulatif (**fig. 273**)<sup>831</sup> pouvant faciliter la lecture des courriers et des mémoires, notamment ceux de Niquet et de Vauban, les deux principaux ingénieurs ayant travaillé sur la place de Nice.

### 3.2.2 Des ingénieurs dans la place de Nice

Les fonctions de l'ingénieur Antoine Niquet (1639-1724) l'amenèrent à diriger la remise en état de la place de Nice et des forts avoisinants. Il écrivit le 1<sup>er</sup> juillet 1691 à Vauban, son supérieur, de qui il était fort apprécié<sup>832</sup> : « *J'ai cru me conformer à vos ordres en marquant sur ces plans et profils et mémoires tous les ouvrages qui me semblent devoir être faits pour achever cette place qui ne l'a jamais été, et pour la mettre en bon état* »<sup>833</sup>. Inversement, à ses débuts l'ingénieur ne fut pas estimé par Colbert, alors Contrôleur général des finances. Toutefois, cela n'empêcha pas ce dernier de recruter Niquet dès 1665 comme aide à l'Académie des Sciences, avant de le nommer ingénieur-géographe ordinaire du roi en 1673 et « *Ingénieur général des places de Provence et de Languedoc* » en 1680<sup>834</sup>. Néanmoins, Colbert ne perdait pas une occasion de le réprimander dans de nombreux courriers, lui demandant de ne pas retoucher les projets de Vauban. Ainsi écrivit-il à Niquet, alors à Metz en février 1677 : « *Toute vostre lettre du 28 du mois passé ne tend qu'à faire vostre panégyrique, et il vous doit suffire que je vous aye écrit que, s'il vous arrive cette année de remuer une pelletée de terre qu'en suivant les instructions de M. de Vauban, vous serez renvoyé à l'instant mesme que je m'en seray aperçu. Vous ne devez pas tant présumer de vous que de rien changer à ses ouvrages, ni d'en faire aucun de vostre chef [...] Surtout exécutez ponctuellement les mémoires, plans et devis du sieur de Vauban, sans vous en départir pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce puisse estre* »<sup>835</sup>.

---

<sup>830</sup> SHD de Vincennes – 1VH1271, pièce n° 9, Vauban 1693. Pièce n° 10, Niquet 1694. BNF GE DD 4585 (2) RES, pl. 06/01. « *Recueil des plans des places du royaume divisées en provinces* », 1693, coll. Louis XIV.

<sup>831</sup> Plan en fin de chapitre, p. 351 (format A3 pouvant être déplié pour suivre le texte).

<sup>832</sup> Dans une réponse adressée à Niquet en 1691, Vauban signa : « *Je suis très affectueusement et de tout mon cœur tout à vous* » (SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 2, Lettre de Vauban à Niquet, « *A Paris le 19 septembre 1691* »).

<sup>833</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, Lettre de Niquet à Vauban, le 1<sup>er</sup> juillet 1691. Cf. Volume II – annexes : p. 83-86.

<sup>834</sup> Blanchard 1979, p. 99-100.

<sup>835</sup> Clément 1868, t. 5, lettre 171, p. 181 « *Au sieur Niquet, ingénieur, Saint-Germain, 5 février 1677* ». De nombreuses autres lettres de Colbert adressées à Niquet sont réunies dans ce tome. Malgré les reproches, l'ingénieur était fort apprécié



Ingénieur de renom, Sébastien Le Prestre marquis de Vauban (1633-1707), fait l'objet d'une bibliographie très fournie depuis de nombreuses décennies<sup>836</sup>. Sa place prépondérante dans l'histoire de la fortification moderne, la réputation sur sa virtuosité militaire ont été reconnues de son vivant<sup>837</sup>. Bien qu'il validait ou corrigeait les projets d'aménagement de la forteresse envoyés par Niquet, son activité à Nice resta très limitée. Il séjourna dans la Ville du 31 décembre 1692 au 16 février 1693 afin de pouvoir se rendre compte par lui-même des travaux à réaliser<sup>838</sup>. Il y rédigea un court mémoire sur les qualités et les défauts de la place, sur les améliorations pouvant y remédier<sup>839</sup>.

### 3.2.2.1 Niquet, Vauban : entre échanges et réflexions

Trois mois après la capitulation, Niquet produisit un premier mémoire, accompagné d'une lettre adressée à Vauban décrivant brièvement la situation de la place et des autres forts de la côte<sup>840</sup>. L'ingénieur préconisait de raser le Château et de fortifier la Ville pour y tenir une garnison, car « à quoi bon Nice qui ne garde ni port, ni passage considérable et où il est moralement impossible de subsister sans Montalban et le port de Villefranche ». Il reprochait le manque de flanquement de l'enceinte du château, et une citadelle si liée à celui-ci qu'une fois prise, elle permettrait à l'ennemi d'« attacher le mineur au château sans être vu ». Seul le fort de Montalban avait pour lui un intérêt stratégique, mais à condition d'être agrandi et amélioré afin de pouvoir se suffire à lui-même<sup>841</sup>. Nice et Villefranche dépendaient entièrement de lui, à tel point qu'il était « même difficile ou impossible d'assiéger Nice sans être maître du fort de Montalban ». Quant au fort de Saint-Auspice, il ne pouvait « servir que d'épouvantail à quelques corsaires peu connaissant qui voudraient entreprendre de piller les bastides ». Vauban considérait le port de Villefranche comme l'acquisition la plus avantageuse de cette conquête « parce que sa Majesté y [pouvait] faire un établissement de marine composé de vaisseaux et de galères qui le feraient encore plus respecter de toute l'Italie ».

Niquet donnait ainsi son avis sur chaque site, mais aussi sur les officiers chargés d'inspecter les ouvrages de défense : « Vous faites prendre ordinairement des lieutenants pour servir d'inspecteurs sur les ouvrages, il est rare d'en trouver qui aient assez d'intelligence pour entendre ce qu'on leur dit. La plupart ne considèrent cet emploi que par la paye qu'il produit et ne se mettent pas en peine de

---

et participa à de nombreux chantiers, dont ceux de Verdun (1675), Metz (1677), Toulon (1681), Marseille (1687), Brest (1689), Nice (1691), Antibes (1701).

<sup>836</sup> Rochas 1910 ; Blanchard 1997 ; Virol 2003 ; Martin, Virol dir. 2008.

<sup>837</sup> Virol 2007, p. 7 et Salat 2007, p. 30.

<sup>838</sup> Plusieurs lettres ont été écrites par Vauban durant son séjour à Nice, principalement au Directeur Général des fortifications Le Peletier, mais aussi à l'ingénieur Cladech et au commandant en chef Catinat. Le 17 février 1693, il rejoignit Antibes, puis Toulon (Rochas 1910, vol. 2, p. 360-376).

<sup>839</sup> SHD 1VH1271, pièce n° 9, lettre et mémoire de Vauban datés du 15 février 1693. Cf. Volume II – annexes : p. 122-137.

<sup>840</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1, lettre et mémoire datés du 1<sup>er</sup> juillet 1691. Cf. Volume II – annexes : p. 83-117.

<sup>841</sup> Ferrante Vitelli avait déjà proposé en 1578 de transformer ce fort en une grande forteresse pentagonale (Vigliano Davico dir. 2005, p. 308, 315 (135), 318, 344 (fig. 269) As Torino, Corte, Biblioteca antica, Architettura Militare, vol. I, fol. 67).

*l'ouvrage* ». Il en profitait pour mettre en avant des jeunes gens plus qualifiés, travaillant pourtant « *gratis* ».

Dans son mémoire, Niquet entreprit une description du site en commençant par les éléments constitutifs de la place centrale du château, avant de poursuivre par les différents fronts, le prolongement de la citadelle entre le front ouest au pied du château et la tête de l'ouvrage à cornes, par les chemins couverts et les glacis. La fin de son mémoire est consacrée aux fortifications de la Ville. Tout le discours porte sur des aménagements ou des réparations à effectuer pour que Nice devienne assurément « *une bonne place* ». Grâce à de nombreux renvois vers les plans et les profils, et à divers devis estimatifs par tranche de travaux, le texte donne un aperçu succinct des techniques de construction et des matériaux utilisés à l'époque. Toutefois seuls 15 dessins nous sont parvenus, sur les 20 initialement présents dans le mémoire et référencés dans un index du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>842</sup>. Dans une autre lettre datée du 8 juin 1692, il est question de l'existence d'un second écrit contenant des « *petits dessins* » explicatifs sur les ouvrages<sup>843</sup>. Malheureusement ces documents demeurent pour le moment introuvables.

Niquet estima les réparations et les améliorations à effectuer sur le Château et dans la Ville respectivement à 589 229 tt et 260 977 tt<sup>844</sup>. Il écrivit à Vauban : « *J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour vous proposer Monseigneur de quoi faire une bonne place de Nice, parce que vous me l'avez commandé, je crois même avoir assez bien réussi, et si vous faites exécuter entièrement mes projets elle pourra tenir rang contre les meilleures du Roi* ». Vauban lui répondit le 19 septembre 1691 : « *le projet que vous envoyez me paraît trop fort pour un temps de guerre où il faut entreprendre que des ouvrages de prompt exécution et à bon marché* »<sup>845</sup>. Ainsi, seuls les travaux strictement nécessaires furent réalisés. Dans sa lettre, Vauban reprit et valida la plupart des points développés par son subordonné, ajustant seulement quelques détails et insistant surtout sur les dépenses : « *La réparation de la citadelle du château convient parfaitement à ce que vous proposez d'y faire, mais la dépense en est un peu forte (...). Quant aux bâtiments consistant en arsenal, magasins à poudre, église, casernes, etc. n'y dépensez que le moins que vous pourrez, c'est-à-dire ce qui est absolument nécessaire* ». Vauban lui demanda un nouveau projet « *avec les corrections (...)* conformes aux avis ». Dans le second mémoire de 1692, rédigé en partie par l'ingénieur de La Berrie, Niquet révisa grandement ses projets et renonça à ses ambitions. Il n'envisagea plus « *ce qui est nécessaire pour exécuter ce que [Vauban lui avait] ordonné, (...) avec tout le ménagement possible* », d'où une faible dépense « *en comparaison d'une si grande place* ». Par contre, il défendit des ouvrages absolument nécessaires à réaliser, comme une forge pour l'artillerie, un endroit

---

<sup>842</sup>L'index mentionne « dont 3 sur les tablettes ». Malheureusement, aucune information n'a pu être donnée sur ces tablettes aux Archives de Vincennes. Il manque ainsi 5 dessins sur les 20 répertoriés.

<sup>843</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 6, Lettre de Niquet à Vauban, à Nice le 8 juin 1692.

<sup>844</sup> Les lettres « tt » à la suite d'un chiffre signifient « livre tournois » (Fournet-Fayard 2008, p. 96).

<sup>845</sup> Lettre de Vauban à Niquet – SHD 1VH1271, pièce n° 2, « A Paris le 19 septembre 1691 ».

couvert où l'artificier puisse travailler et une petite écurie pour le cheval du commandant. Les travaux validés par Vauban étant en cours d'exécution, dans l'attente de consignes ou d'un financement pour les suivants, il garantit toutefois l'aménagement des défenses les plus urgentes.

Au début de l'année 1693, Vauban était à Nice et rédigea à son tour un mémoire sur les travaux à réaliser. Une lettre accompagnait ce document, très probablement adressée à Michel Le Peletier de Souzy, devenu Directeur général des fortifications à la mort de Louvois, et dans laquelle il évoquait succinctement les différentes places de Nice, Montalban, Villefranche, Saint-Hospice, la tour de Boze, Dolce Aqua, La Turbie, Sospel et Saorge.

A ses yeux, la Ville de Nice était trop faiblement fortifiée, peu entretenue, et le Château possédait plusieurs défauts :

- « miné » à de nombreux endroits, l'ennemi pouvait aisément s'attacher ;
- la citadelle, « très pernicieux ouvrage pour le Château », comme le reste des anciennes constructions qui ont été favorisées au détriment de meilleurs projets ;
- l'imperfection des ouvrages et l'absence de finition ;
- « le mauvais état où l'accident des poudres la réduit pendant le siège », mais aussi le manque de logements, de magasins et de souterrains.

Pourtant Vauban trouvait la situation satisfaisante, et avec « un peu d'application et de dépense (...) la ville et le Château [seraient] en état de faire échouer une armée de 30 000 hommes qui en aurait entrepris le siège ». Toutefois toutes ces améliorations de la place ne pourraient être réalisées que si le comté restait au Roi. Après un état des différentes fortifications de la côte, il conclut en affirmant « que jamais pays n'a mieux convenu à la France que ce comté. C'est la vraie frontière de Provence, (...) un coin démembré du royaume qui demande à y être rejoint par la disposition naturelle du pays et par le désir des peuples qui l'habitent ».

### 3.2.2.2 Projets, aménagements et réparations réalisés entre 1691 et 1696

Après le siège et l'explosion des magasins à poudre, les bâtiments de l'ancienne ville de Nice située sur le plateau supérieur étaient en grande partie ruinés. Niquet et Vauban proposèrent donc plusieurs logements pour la garnison, et des magasins pour le stockage de l'artillerie et des vivres. Ils insistèrent également sur l'urgence de certaines réparations à réaliser en priorité sur les fortifications, dont la « mise à preuve » des parapets, et sur l'édification de nouveaux ouvrages pour remédier dans les meilleurs délais aux défauts de la place (**fig. 273**)<sup>846</sup>.

---

<sup>846</sup> Certains développements des textes de Vauban et de Niquet ont déjà été évoqués dans les parties précédentes, et ne seront donc pas repris ici. Les parties concernées sont les suivantes : 2<sup>ème</sup> partie : « 1.2.3 La tour du Môle », « 1.4 Les murailles orientale et méridionale à l'époque moderne », 2.2.1 « Esperon fait en la dicte forteresse », « 2.3.2 Les aménagements sur le front nord entre 1548 et 1555 ». 3<sup>ème</sup> partie : 3.2.1.1 « Les réglememens du Roy dressés par Monr de Vauban ».

- **Les logements pour les officiers et les soldats**

L'ingénieur Niquet proposa un corps de casernes pouvant loger 24 compagnies de soldats. Au bout du bâtiment et sous le rez-de-chaussée, sept grands souterrains de 17,50 m de longueur et 5,80 m de largeur devaient être aménagés pour servir « *de magasins en temps de paix et de logements sûrs contre les bombes en cas de siège* ». Des cheminées furent prévues pour cet usage. Afin de se prémunir contre les attaques éventuelles de Montalban, le bâtiment devait être revêtu d'un enduit, posséder un parement en brique plus épais du côté du Lympia, avec des sols pavés de cailloux au rez-de-chaussée et au-dehors. Des planchers en double brique étaient envisagés dans les étages, et la toiture, avec solives, pannes et chevrons, devait être couverte de tuiles et garnie de chéneaux en fer blanc. Des tablettes d'ardoise étaient prévues pour l'habillage des appuis de fenêtre et des marches des escaliers. Toutefois, ces casernes destinées aux officiers et aux soldats ne furent jamais réalisées. Seuls les anciens bâtiments notés (8, 9, 10) sur le plan, « *dont les murs se soient trouvés assez bons pour être réparés* », et utilisés initialement comme logements de fortune pour les officiers, furent transformés en casernes de façon pérenne<sup>847</sup>. Vauban précisa même en 1693 : « *N'y ayant pas de logements suffisants pour les officiers, l'on a rétabli de vieilles mesures pour en loger trois* »<sup>848</sup>.

- **Les magasins pour l'artillerie et les vivres**

Dès 1691, des travaux de réhabilitation furent entrepris dans les grandes voûtes sur le front nord (28, 31), dans lesquelles on établit un niveau intermédiaire planchéié pour « *recevoir dans les bas tous les affûts d'artillerie et dans les hauts la plupart des munitions ou des soldats* ». Cependant le projet d'un couvert (ou grenier) sur la même plate-forme (28, 31) en vue de créer un troisième étage ne fut pas retenu, même si l'ingénieur Du But en proposait encore les plans en 1696 selon deux choix possibles : l'édification de magasins ou d'un corps de casernes sur les plates-formes basse et haute (**fig. 258**)<sup>849</sup>.

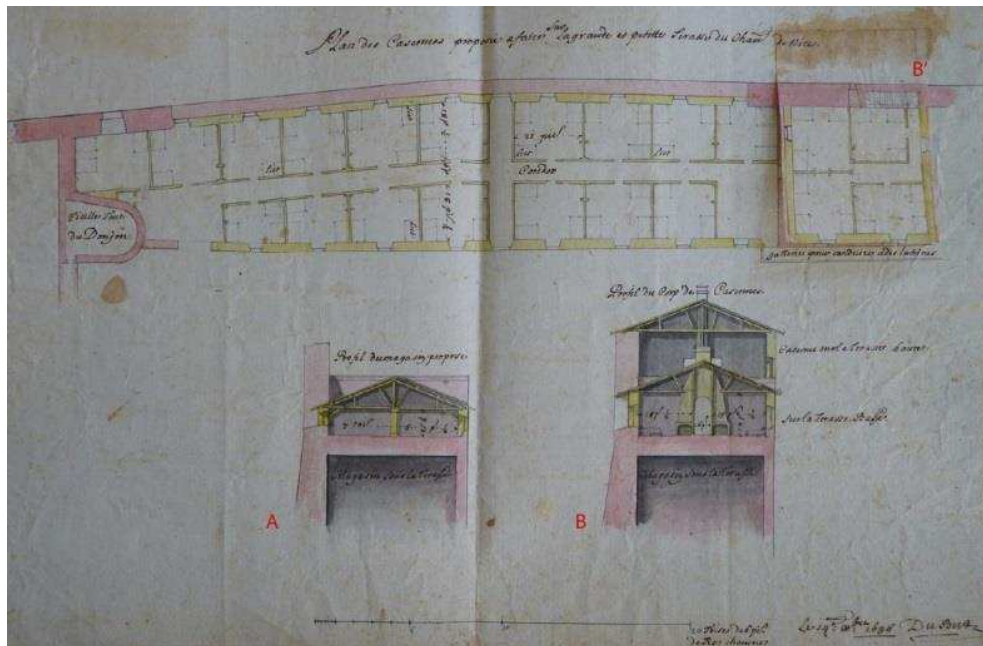
---

<sup>847</sup> BNF, Cartes et plans, SH PORT 81 DIV 3 P 10D, « *Plan du Château de Nice comme il est ce 10<sup>e</sup> décembre 1705* » : E (10 sur le plan de Niquet) « Casernes » ; F (8, 9 sur le plan de Niquet) « Logement du gouverneur ». Cf. 1.2.1 Le suivi des travaux 1698-1700, p. 367-369.

<sup>848</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 9, 1693, § « *Articles accordés l'année dernière pour lesquels il n'a été envoyé qu'une partie des fonds* ». Cf. Volume II – annexes : 2.4.4.3 Mémoire de Vauban..., p. 137.

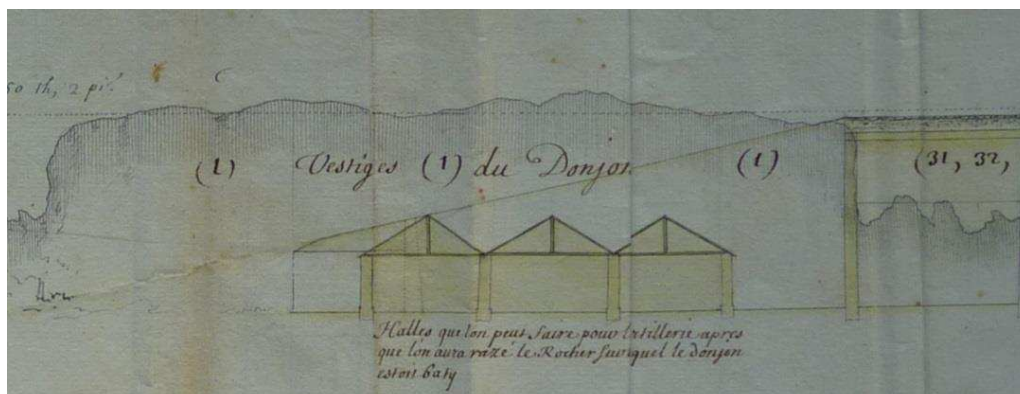
<sup>849</sup> Etonnamment, ce document français est conservé à Turin. AsT, Materie Militari, Intendenza Generale, Fabbriche e Fortificazioni, mazzo 1, fasc. 19, n°6, Pianta de magazeni e caserne del castello di Nizza, Du But, 1696.





**Figure 258 :** (A) Coupe des magasins prévus dès 1692 sur la terrasse basse (28,31), toujours d'actualité en 1696 et proposition d'aménagement d'un corps de casernes sur les terrasses basse et haute, en coupe et plan (B, B') (cl. E. Guilloteau).

Pour parer à l'insuffisance des bâtiments de stockage, Niquet et Vauban prévirent le couvrement des passages sous arcades du donjon (31, 32)<sup>850</sup> (fig. 259 et 273). Toutefois, dans la mesure où cette nouvelle construction pouvait s'avérer insuffisante, l'ingénieur Niquet envisagea de raser la butte du donjon en ruine, afin d'édifier des halles. L'arasement du secteur pouvait se faire sans frais, car l'ingénieur avait prévu d'obliger les entrepreneurs à exploiter le site comme carrière de pierres pour édifier les autres bâtiments de la place. Ce nouvel espace de stockage devait être divisé en quatre parties par des piliers ou par des murs de refend, percés d'arcades pour la communication. Des chéneaux reliés à des tuyaux en fer blanc permettraient de conduire l'eau de pluie aux citernes (fig. 259 et 273).



**Figure 259 :** Projets de halles pour l'artillerie et de couvrement des anciennes arcades menant au donjon (31,32) (cl. E. Guilloteau).

<sup>850</sup> Cf. 2<sup>ème</sup> partie - 2.3.2 Les aménagements sur le front nord entre 1548 et 1555 - « Le chemin sous arcades, nouvel accès au donjon », p. 208-209.

En ne retenant pas ce projet, Vauban demanda en 1693 « *la réforme et le rétablissement du donjon* » qui, même « *tout défigurée* » après l'explosion, demeurait « *une très bonne masse de maçonnerie qui se [pouvait] encore rétablir et dans laquelle on pourrait ménager bien des souterrains, du logement et de quoi trouver moyen de défendre le Château à toute extrémité et de beaucoup prolonger la défense* ». Cependant aucun des programmes des deux ingénieurs ne fut mené à bien.

Sous la direction de l'ingénieur La Berrie, l'ancienne cathédrale fut mise en réfection dès 1691 pour servir de magasin. Cependant, compte tenu du retard de paiement de précédents travaux, la toiture n'était toujours pas achevée en 1692, tout comme les niveaux intermédiaires réalisés sous les voûtes (28,31).

- **Trois magasins pour les poudres**

En l'absence de véritables poudrières, l'ancienne tour ronde du donjon notée (2) fut rétablie dans l'urgence pour en faire un magasin à poudre. Selon l'estimation de Niquet, la réparation de la couverture et la pose des portes nécessaires devaient coûter la modique somme de 200 tt. Suivant les ordres de Monsieur Le Peletier, Vauban confirma sa restauration en 1693 pour un montant nettement supérieur de 836 tt. Cette même année, le montant des frais engagés n'avait toujours pas été provisionné.

Antoine Niquet envisageait également de faire édifier deux autres poudrières, notées (16) sur le plan, « *parce que le petit magasin qui sert maintenant ponctué au même endroit (noté 15), (...) qui est vers la mer, n'est pas à preuve* » (**fig. 273**). Toutefois ces édifices ne furent édifiés qu'en 1699 par l'ingénieur Guibert<sup>851</sup>.

- **Projet d'un nouvel accès au château**

L'ingénieur Niquet proposa en 1691 une nouvelle entrée pour accéder au château et faciliter la communication avec la Ville. Cependant son aménagement devait en premier lieu être précédé par la réfection du glacis du chemin couvert (46), afin qu'il fut bien « *fourni au feu de la fausse-braye (42, 48) et au feu de la place* ». Le projet prévoyait également d'importants travaux pour remblayer une grande brèche « *faite par succession de temps* », et démolir « *un petit et mauvais mur (44)* » avant son remplacement par une muraille plus robuste capable de soutenir « *le rehaussement des terres* » du glacis. Le long de cette dernière « *bâti[e] sur les rochers escarpés (44)* » et remplaçant l'ancienne enceinte urbaine, une rampe revêtue devait mener à la nouvelle entrée (**fig. 260 et 273**)<sup>852</sup>.

---

<sup>851</sup> Cf. 4<sup>ème</sup> partie : 1. Les derniers grands travaux avant l'ultime assaut, p. 353-379.

<sup>852</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce n°1, « *Veüe et profil de la nouvelle entrée et du chemin proposé à faite au Château suivant la ligne ponctuée 36, 37, 43 et 44* ».

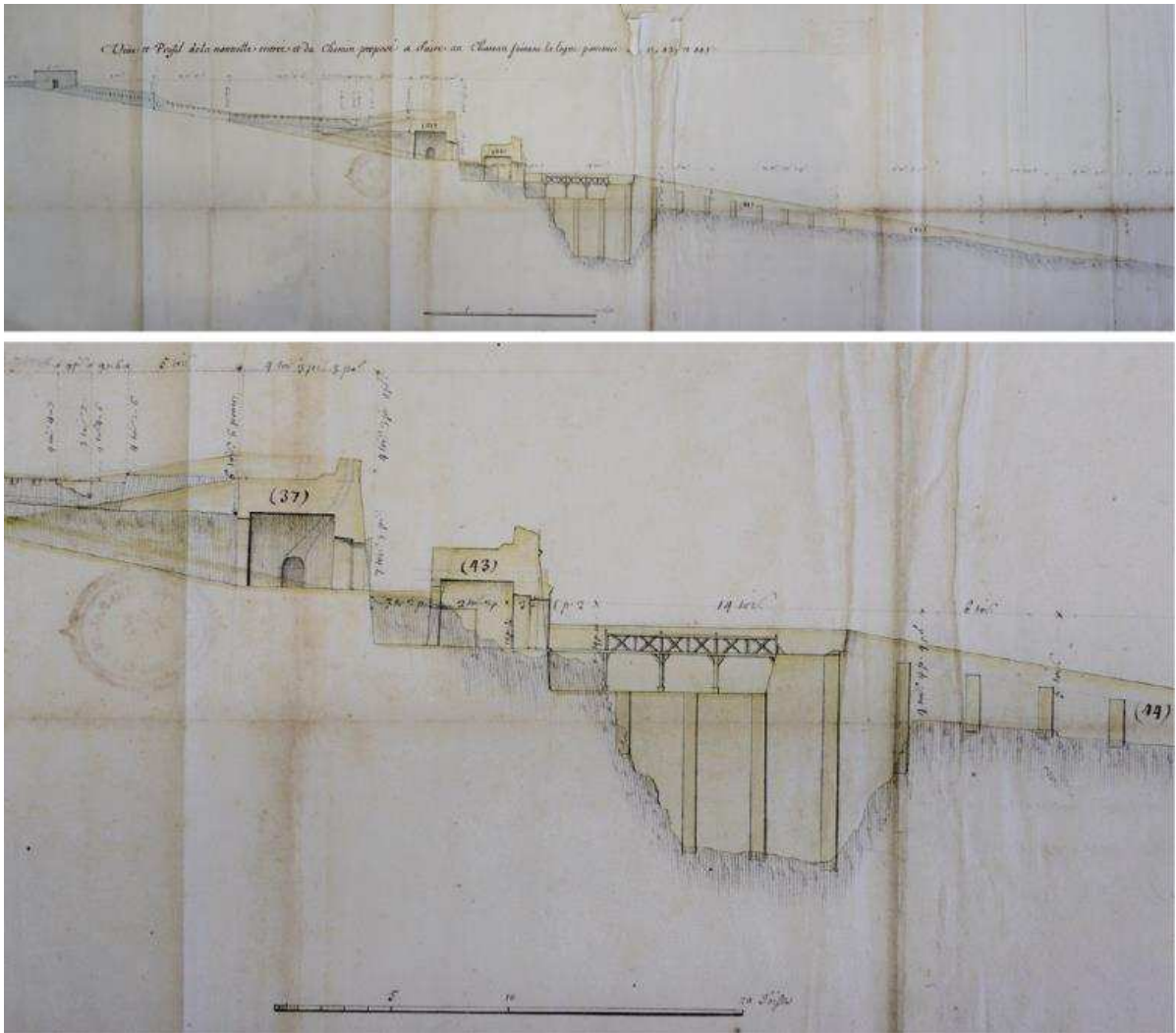


Figure 260 : Projet pour le nouvel accès au Château depuis la Ville, du côté de la mer : développement et détail avec le comblement d'une grande brèche (cl. E. Guilloteau).

L'aménagement d'un premier portail (43) accessible par un pont dormant et un pont levis était envisagé dans le prolongement de la grande fausse-braie (49, 48) prévu jusqu'à la tour (38) en suivant les alignements (42). Un poste de garde commandé par un officier en contrôlerait le passage.

La rampe devait se poursuivre ensuite vers le château, où un autre pont levis aurait permis d'accéder à la nouvelle porte principale du château, percée à l'endroit noté (37) (fig.261 et 273)<sup>853</sup>. Avec une voûte en pierre de taille, celle-ci devait donner sur un corps de garde plus important pouvant accueillir un officier et des soldats.

<sup>853</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce n° 1, « Développement et vue du Château et de sa grande faussebraie du côté de la Ville depuis la Tour (33) jusqu'à la Tour (38) ». Cf. Volume II – annexes : p. 268 (86).

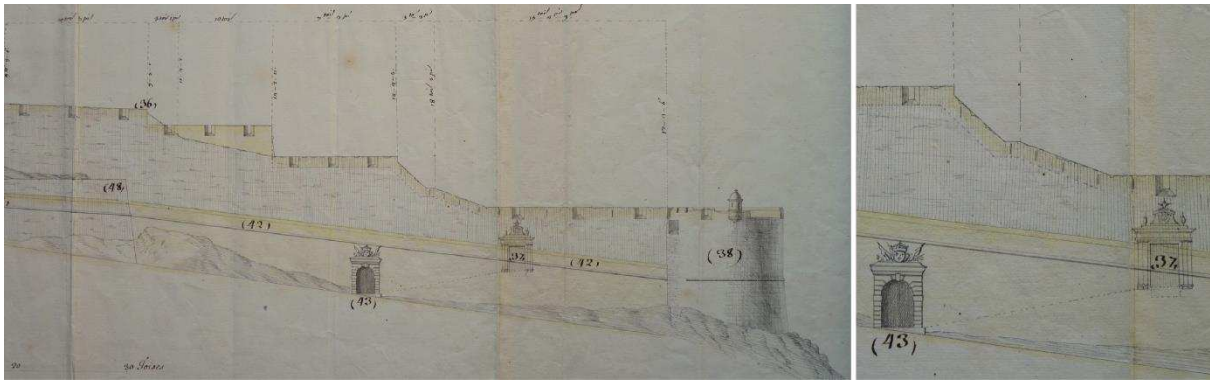


Figure 261 : Extrait du «*Développement et vue du Château et de sa grande faussebraye (...)*». Détail des deux portes percées dans la fausse-braie et l'enceinte du Château (cl. E. Guilloteau).

La suppression de l'ancienne entrée, se faisant alors par l'ouvrage à cornes et la tour Saint-Charles, était également prévue. Toutefois, l'ensemble de ce projet ne fut jamais réalisé.

#### - Les réparations et les améliorations nécessaires à l'ouvrage à cornes

Niquet décrivait ainsi les cornes de la citadelle : « *Les trois flancs bas découverts des deux bastions de la tête sont de murets imparfaits, leurs parapets n'ont que 2 pieds d'épaisseur et d'ailleurs les orillons les couvrent tellement par le trop de longueur qu'ils ne peuvent voir tout le fossé. Son revêtement est entier à la réserve du haut des parapets qui est ruiné* ».

Trois principales remarques sont à retenir :

#### ✓ le défaut des orillons de l'ingénieur Vitelli (fig. 262 (A4))

Relevée lors du siège par l'ingénieur Lapara de Fieux, cette faiblesse permettait d'attacher facilement un mineur : « *on remarqua que le canon caché des flancs à orillons, qu'on ne pouvait battre, ne voyait que la moitié du fossé...* »<sup>854</sup>. Niquet proposa de les démonter pour en rétablir des plus courts conformément au plan<sup>855</sup> (fig. 273), mais Vauban ne retint pas cette proposition.

#### ✓ le bon état du revêtement (hormis celui des parapets)

Même si Niquet le jugeait bon, Vauban demanda toutefois de le remettre en état, de réparer les parapets et d'y percer des embrasures. Les parapets en brique avaient une épaisseur de 8 pieds (2,60 m) et présentaient une pente d'un quart de la largeur environ.

#### ✓ les trois flancs bas découverts

L'ingénieur donna plusieurs recommandations : « *Les flancs bas découverts des bastions de la tête (65, 66) n'étant plus de saison à cause des bombes, et ceux-ci n'étant pas assez bas pour être voûtés ni de grandeur convenable à leur utilité, les démolir et en rebâtir d'autres bien voûtés capables de deux canons pratiquant à même temps* ». Il poursuivit : « *Au flanc gauche du bastion (65) démolir le*

<sup>854</sup> Augoyat 1839, p. 9.

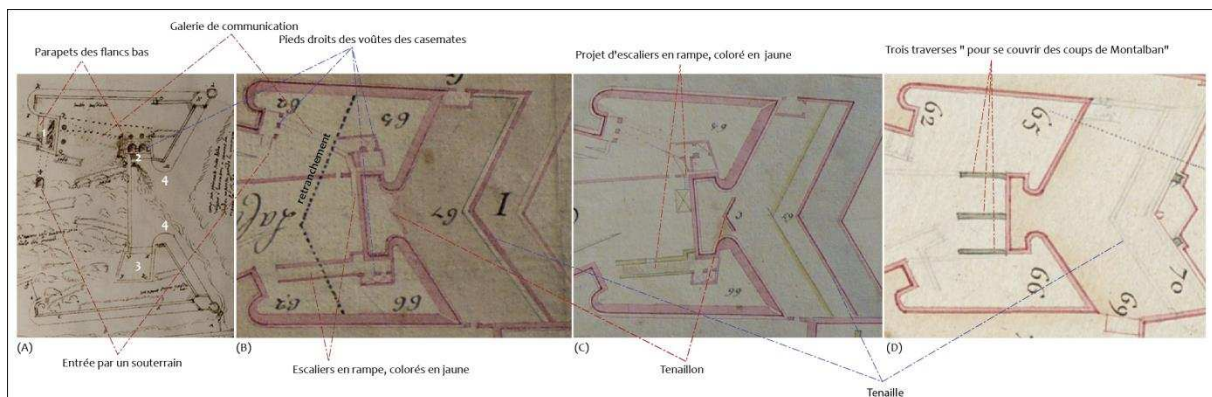
<sup>855</sup> Cette modification n'est pas mentionnée sur les plans en notre possession, supposant l'existence d'un tracé plus complet.



*petit mur qui est élevé sur le gros parapet de la place basse, voûter toute cette place basse de la hauteur des anciennes voûtes plus reculées, [...] sur le gros parapet en deux arcades tout à fait ouvertes vers le dehors appuyées sur un pied droit bâti au milieu, et le reste sans pilier en voûtes d'arrête appuyées sur les pieds droits des anciennes voûtes ».*

Nous pouvons ainsi noter plusieurs points importants :

1. Les deux flancs bas de la tête devaient être détruits et remplacés par des casemates voûtées situées plus bas (**fig. 262 (A2, 3 et B)**). Opposé à l'usage de ces ouvrages dans les nouvelles fortifications<sup>856</sup>, Vauban préconisa uniquement le voûtement des anciens flancs bas, et le percement de nouvelles embrasures.
2. Dénommée « *place basse* » par Niquet, la plate-forme (**fig. 262 (A1 et B)**) ne sera finalement pas détruite, mais simplement voûtée au même niveau que la casemate, en s'appuyant sur les pieds droits de ses voûtes. L'ingénieur demanda le murage des deux arcades ouvertes sur le dehors par une cloison épaisse de 18 pouces. Niquet ne donna aucune explication sur la disparition des ouvertures protégeant la courtine du côté de la Ville. Seules sont données des précisions sur le parapet placé au-dessus, construit en brique, d'une épaisseur de 2 pieds.



**Figure 262** : Cornes de la Citadelle d'après les représentations de Vitelli (A) et des ingénieurs français (B, C, D), présentant les renvois (62, 65, 66, 67). **Légendes** : 1. Place basse, 2. et 3. Flancs bas, 4. Orillons (DAO. E.G)<sup>857</sup>.

3. Niquet envisageait deux escaliers en rampe pour accéder aux flancs bas voûtés (2) et (3) (**fig.16**). Représentée sur le plan de 1691, la galerie prévue par Vitelli menait à la casemate (1), elle-même reliée à la salle (2) par un autre souterrain (**fig. 262 (A, B, C)**). Cependant, aucun tracé ni aucune mention ne donne d'indications sur l'accès au flanc bas (3). S'agissant de projets, les escaliers en rampe auraient dû être colorés en jaune sur le schéma de « Niquet » (**fig. 262 (B)**), comme ils le sont à juste titre sur le plan attribué à

<sup>856</sup> Deidier 1742, p. 62.

<sup>857</sup> (A) AsT, Architettura Militare, vol V, f° 199v-200. (B, C) SHD Vincennes, cartes et plans J 10 C 1096 2 et 1VH1271, pièces n° 9. (D) BNF GE DD 4585 (2) RES, pl. 06/01. *Recueil des plans des places du royaume divisées en provinces*, 1693, coll. Louis XIV.

Vauban (**fig. 262 (C)**). La question de la chronologie des plans se pose donc à nouveau, soulignant l'absence du dessin original.

A la demande de Catinat, l'ingénieur Niquet proposa également un retranchement à l'intérieur de l'ouvrage à cornes « *ponctué noir (62)* » sur le plan, mais sans plus de détails (**fig. 262 (B)**). Le devis correspondant prévoyait toutefois un pont dormant, un pont levis, des portes et un corps de garde. Vauban préféra le recul de ce retranchement « *marqué par une ligne pointée (I)* », proposant en plus 4 traverses faites de maçonnerie, pour se couvrir des tirs de Montalban. Paradoxalement, ces aménagements ne sont pas représentés sur son plan, mais un dessin conservé à la BNF (**fig. 262 (D)**) positionne 3 de ces traverses perpendiculairement à la courtine de la tête. Visible sur un profil joint au mémoire de Niquet, la quatrième est placée parallèlement à la capitale du demi-bastion (65) (**fig. 263**)<sup>858</sup>.

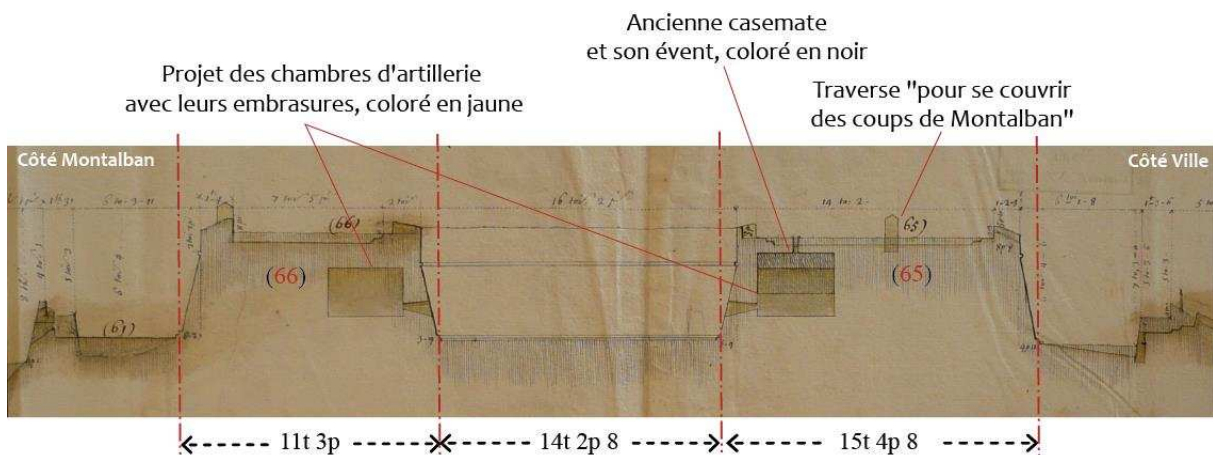


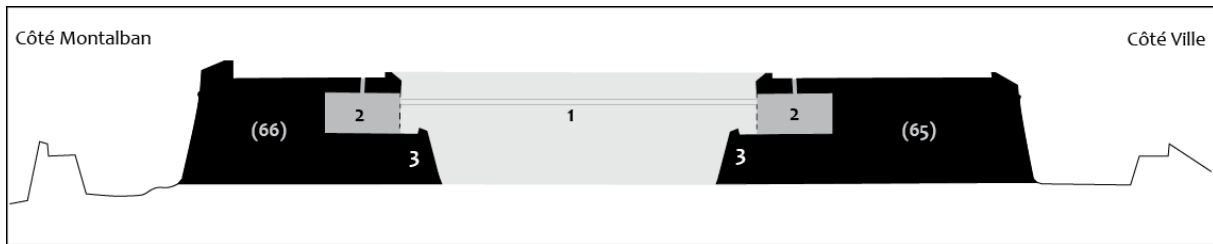
Figure 263 : Profil au niveau des flancs des bastions de la tête de la citadelle (DAO. E. Guilloteau).

Ce profil passant par les deux bastions de la tête nous éclaire sur :

- le projet des chambres d'artillerie devant remplacer les anciens flancs bas et les casemates de Vitelli ;
- les nombreuses cotes ;
- la particularité géométrique des bastions.

Le tracé présente l'ancienne casemate colorée en noir, et permet une restitution du profil de l'ouvrage de Vitelli avant sa transformation (**fig. 264**).

<sup>858</sup>SHD de Vincennes, 1VH1271, pièce n° 1. « *Profil par la ligne L* ». Cf. Volume II – annexes : p. 270 (96).



**Figure 264** : Restitution du profil de l'ouvrage de Vitelli, avec les flancs bas découverts : (1) Courtine, (2) Casemates et leurs évents, (3) Flancs bas découverts (DAO. E. Guilloteau).

La coupe et le mémoire s'accordent ainsi sur de nombreuses dimensions :

- l'épaisseur des parapets de 8 pieds 8 pouces du côté de la Ville et de 10 pieds (1 toise 4 pieds) du côté de Montalban ;
- la hauteur des parapets de 3 pieds du côté de la Ville et de 8 pieds prévus du côté de Montalban ;
- la longueur de la courtine entre les deux bastions de 14 toises 2 pieds 8 pouces au bas de celle-ci et de 16 toises 2 pieds en haut. Ces données peuvent d'ailleurs être croisées avec le rapport du comte de Frossasco adressé au duc de Savoie après la chute du Château : « ... la pointe de la citadelle est formée de deux bastions à orillons, et la courtine n'a pas plus de quatorze ou quinze toises... »<sup>859</sup> ;
- la hauteur de la courtine de 5 toises 4 pieds 6 pouces environ au plus bas (soit un peu moins de 11 m) et 6 toises au plus haut (11,70 m).

L'étude attentive du profil met en évidence une particularité géométrique architecturale : 4 toises environ (soit 7,20 m) différencient les largeurs des deux bastions à orillons. Absent sur tous les autres plans, français ou italiens – y compris le tracé de Vitelli – cet écart est uniquement apparent sur les copies du plan du Sieur Du But et sur les dessins savoyards postérieurs à 1696<sup>860</sup>. Selon nous, cette représentation de bastions asymétriques correspond à une vision plus juste de la réalité, s'opposant à une conformité parfaite sur les autres plans.

Vauban préconisa enfin « un petit tenaillon (c) devant les cornes, fait d'une maçonnerie de 3 pieds d'épaisseur et non attaché au bastion avec un fossé au-devant »<sup>861</sup> (**fig. 262 (B, C)**).

L'édification d'une tenaille devant les demi-bastions était également envisagée pour réduire le fossé et corriger le défaut de la fausse-braie (68) - l'angle mort formé avec la courtine de la Ville (70, 73) - afin qu'elle soit « vue [par] de petites pièces d'artillerie qui seront placées dans le fossé des bastions sous les remparts de la tenaille et du mousquet au-dessus du rempart » (**fig. 273**). Le projet est tracé en jaune sur le plan de Vauban, au crayon sur le plan de la BNF (**fig. 262 (C, D)**) et en

<sup>859</sup> Krebs 1913b, p. 298.

<sup>860</sup> BNF, VA-401-FT6, Recueil topographique de la France – Alpes à Aube, « Castello di Nizza », daté vers 1700 (PCR2008 p. 40 N°131). Cf. Volume II – annexes : p. 274 (115).

<sup>861</sup> Ce « petit tenaillon » est dessiné au crayon sur un plan de La Berrie de 1692. SHD Vincennes, 1VH1271, pièce n° 7.



rouge sur le plan de présentation (**fig. 262 (B)**). Ces différences de couleurs situeraient de fait le plan daté 1691 (?) postérieurement à celui de Vauban tracé après 1693. En effet, la rampe d'accès à la casemate du demi-bastion (66) figurée en rouge sur le premier plan est colorée en jaune sur le second. De même, présente sur les deux tracés, la seule grande traverse semblant avoir été réalisée correspond au prolongement dessiné au crayon sur le plan de la BNF daté de 1693.

Ces trois plans peuvent donc ainsi être classés en chronologie relative : (1) BNF 1693, (2) Vauban 1693 et (3) SHD Vincennes 1691 (?). Ce dernier pourrait être daté entre 1693 et 1696, date du recouvrement de Nice par la Savoie.

Deux vestiges de la tenaille sont présents sur le terrain, identifiés après le calage topographique du plan général des fortifications<sup>862</sup> (**fig. 265**).



**Figure 265** : Vestiges de la tenaille, dont une partie en élévation a conservé son parapet (cl. E. Guilloteau).

Large de 3 m environ<sup>863</sup>, l'ouvrage était composé d'une maçonnerie en tout-venant, lié avec un mortier au sable de bonne qualité. La section en élévation présente une largeur conservée de 2,70 m et une hauteur de 3,90 m environ au-dessus du talus, incluant le parapet de 1,20 m environ. On distingue encore très nettement son chemin de ronde sur une largeur de 1,10 m et son parement externe constitué en partie de pierres de taille en réemploi (**fig. 265**).

Afin de compléter la défense, Niquet souhaite voûter l'extrémité de la fausse-braie pour « servir de flanc au bastion de la ville (73) », en aménageant « dans les voûtes un flanc bas de plain-pied (...) et au-dessus une plate-forme qui étant plus élevée que le reste de la tenaille fer[ait] l'effet d'une sorte de redoute qui flanquer[ait] le glacis ». L'ingénieur préconisa d'établir des chemins couverts en bas de la fausse-braie, de part et d'autre du bastion (60). La communication devait se faire

<sup>862</sup> Bouiron dir. 2013, p. 187-190. Malheureusement, une hypothèse antérieure est réapparue malencontreusement en 2014 (Geist 2014, p. 31-34).

<sup>863</sup> Mesure réalisée sur le vestige arasé. La section en élévation a perdu son parement interne, et ne présente qu'une largeur de 2,70 m.



« d'un côté par une petite voûte et porte faite au bas de la plate-forme de la tenaille (68) et de l'autre par une voûte et porte de sortie (58) faite dans le bord du fossé du château au bout de la fausse-braye » (fig. 273). Cet accès au niveau du bastion Malinverne (57) a effectivement été représenté sur un profil (fig. 266)<sup>864</sup>.

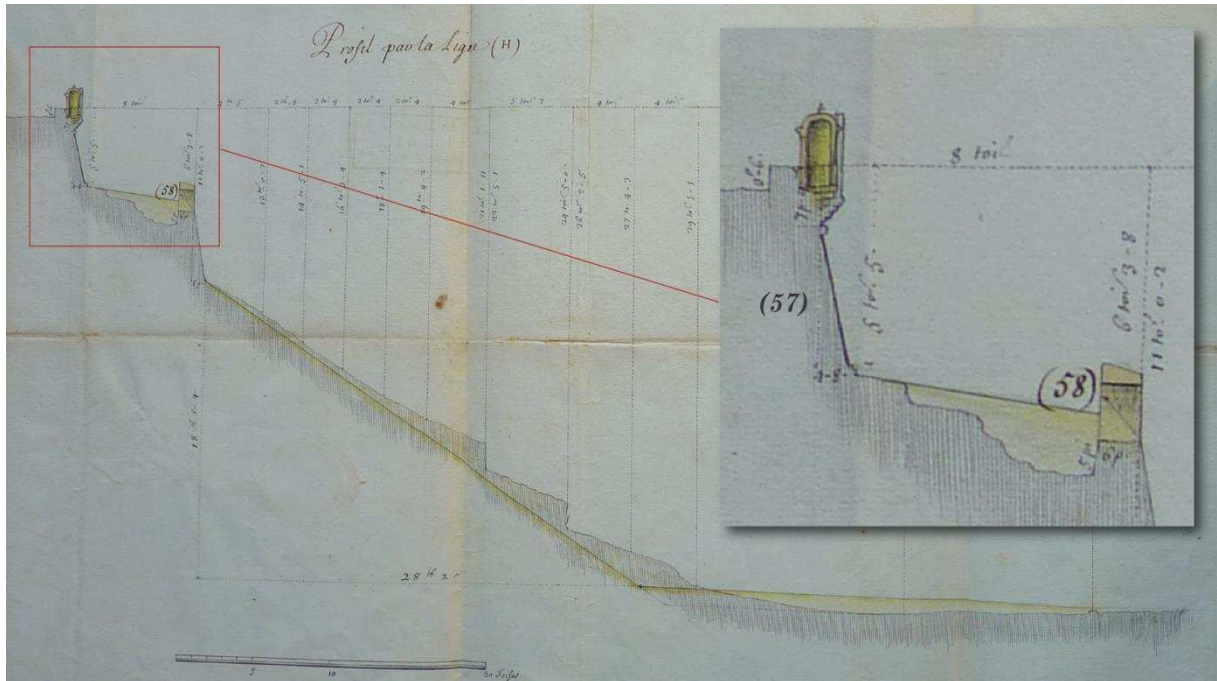


Figure 266 : Profil au niveau du bastion Malinverne (57). Détail de la communication avec le chemin couvert (58) percée dans la fausse-braye (cl. et DAO E Guilloteau).

La galerie (58) accessible par « un pont dormant sur piliers de pierre de taille » et un pont levis, pourvue d'un escalier fait de « marches de pierre de taille » descendait ensuite vers le chemin couvert. La hauteur de la fausse-braye à ce niveau était de 4,80 toises environ (9,30 m).

On observe également le projet d'une guérite sur l'angle flanqué du bastion, certainement en remplacement d'une plus ancienne, une console à ressauts existant déjà à cet endroit.

En 1693, Vauban demanda de poursuivre le revêtement de la fausse-braye au-delà du bastion Malinverne (57), et de réaliser la pièce (27) à son extrémité, comme cela avait été proposé en 1691 par Niquet<sup>865</sup>. Toutefois en 1695, de La Berrie réalisa un plan et des profils de ce secteur sur lesquels ces aménagements n'apparaissent pas (fig. 267).

<sup>864</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, « Profil par la ligne H ». Cf. Volume II – annexes : p. 269 (93).

<sup>865</sup> Cf. 2<sup>ème</sup> partie : 1.4.1.1 La poterne Sainte-Anne, p. 152-153.

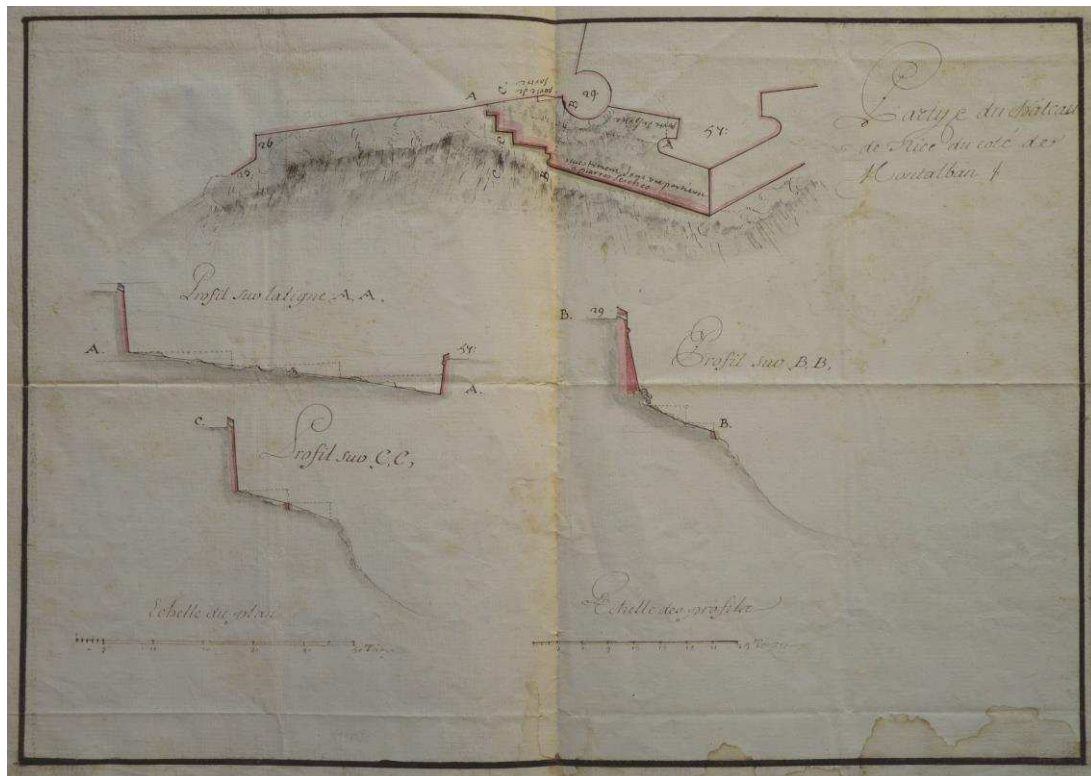


Figure 267 : Plan et profils au niveau du bastion Malinverne (57) (cl. E. Guilloteau).

D'une hauteur d'une toise (1,50 m) bien moins importante que celle de la fausse-braie, un prolongement rejoignait le rempart du château près de la tour Saint-Paul (29). Selon les indications portées sur le plan, cette extension était constituée de maçonnerie et de pierres sèches. Il semble qu'un mur de refend marquait la limite entre la fausse-braie et ce prolongement plus modeste.

Deux portes sont représentées sur ce document, l'une entre le bastion Malinverne (57) et la tour Saint-Paul (29), déjà observée précédemment, l'autre au sud du boulevard Saint-Paul, apparaissant pour la première fois sur un tracé<sup>866</sup>.

En 1705, Lozières d'Astier représenta effectivement une ouverture à cet endroit, mais sans donner de précisions. Il pourrait très vraisemblablement s'agir d'une poterne construite en 1555, lors de l'élargissement du boulevard Saint-Paul.

D'après les profils associés au plan, la hauteur de la courtine du bastion (57), en haut du parapet, est estimée à 6,25 toises environ (12 m). Cette cote se rapproche fortement des 6,70 toises (13 m) relevées sur la coupe jointe au mémoire de l'ingénieur Niquet.

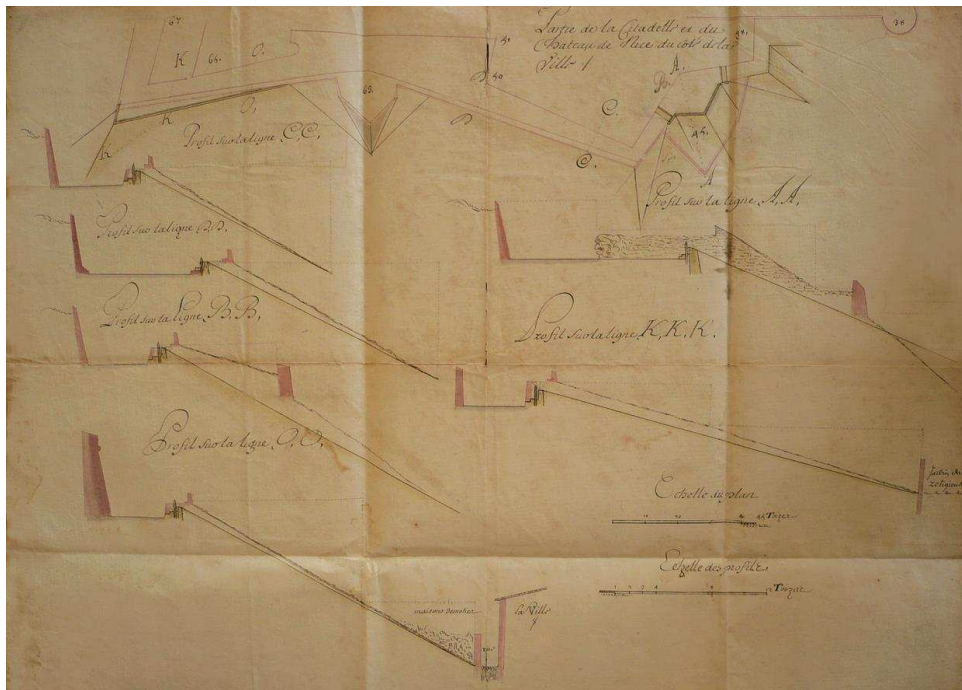
#### - Chemins couverts, glacis imparfaits et redoutes

En 1693, Vauban écrivit dans son mémoire : « il n'y a aucune marque de fossé alentour ni de chemin couvert que le peu que nous y avons fait ». Pourtant les projets d'amélioration de l'ingénieur Niquet

<sup>866</sup> Cf. 2<sup>ème</sup> partie - 2.3.2 Les autres aménagements du front nord entre 1548 et 1555 - L'élargissement du boulevard Saint-Paul près du moulin à poudre, p. 209-211.

témoignent de la présence effective de chemins couverts bordés de fossés peu profonds, l'auteur préconisant même de les abaisser. Ils sont également représentés sur des profils dessinés sur un document anonyme daté par erreur de 1708 par les Archives de Vincennes<sup>867</sup>. Tous ces documents ont donc été réalisés entre :

- l'écriture du premier mémoire de Niquet en 1691 : « les deux grandes faces (69, 63, 46) du chemin couvert (...) » avaient des glacis avec « (...) une pente trop raide pour être bien fournis au feu »
- et les ordres donnés par Vauban en 1693 : « exécuter ce qui a été proposé pour les chemins couverts et les glacis de la droite et de la gauche de ladite pièce (63) » (fig. 268).



**Figure 268** : Relevé en plan des deux grandes faces (69, 43, 46), présentant plusieurs profils de la courtine de la citadelle, des fossés et des chemins couverts du côté de la Ville (cl. E. Guilloteau).

La reprise au net d'un des profils permet de distinguer plus précisément l'existant du projet de chemin couvert palissadé. Dans son traité, Manesson Mallet écrivit que « les bonnes palissades sont ordinairement si proches l'une de l'autre, qu'il n'y a que l'intervalle pour passer le mousquet ». Plantées sur la plus haute banquette du chemin-couvert, elles devaient le dépasser de 4 à 5 pieds (1,30 à 1,60 m environ), et être enfoncées de 1 à 1,5 pied (de 32 à 49 cm environ)<sup>868</sup>. Sur le dessin anonyme, ces mesures sont respectivement de 1,40 à 1,50 m et de 50 cm environ (fig. 269).

Faisant certainement référence à l'aménagement des chemins couverts, Vauban indiqua en 1693 qu'il avait été « ordonné de faire provision de six mille palissades ».

<sup>867</sup> SHD de Vincennes, 1VH1271, pièce n°19, 1708, « Partie de la Citadelle et du Château de Nice du côté de la ville ».

<sup>868</sup> Manesson Mallet 1696, vol. 3, p. 212. Dans « L'ingénieur français », Naudin donna un écartement identique entre les palissades, mais une hauteur beaucoup plus importante de 8 à 9 pieds (2,60 à 2,90 m environ) (Naudin 1695, p. 250-251).







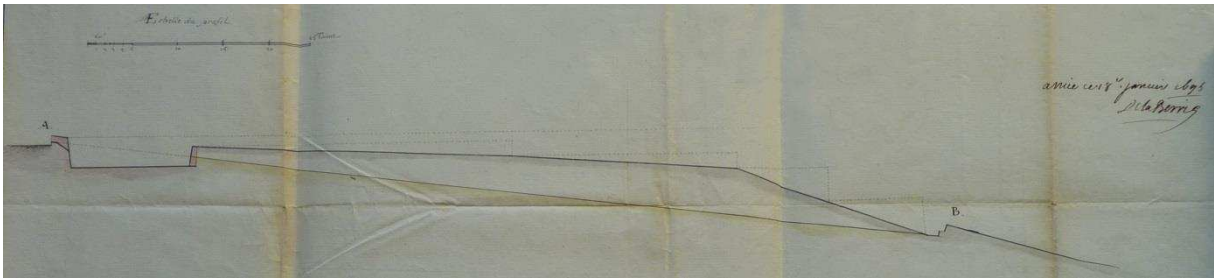


Figure 271 : Profil du glacis à partir du ravelin Sainte-Croix (A), suivant un axe nord-sud (BA) (cl. E. Guilloteau).

Il reprit l'idée d'une redoute, non loin de celle proposée par Niquet, mais enserrant la grande tour de l'horloge de la Ville, devant être en partie arasée<sup>869</sup>. Cette redoute aurait été accessible par un escalier ou une galerie partant du chemin couvert de la citadelle, au niveau du bastion Saint-Maurice (fig. 272). Toutefois, aucune des deux redoutes envisagées par Niquet et La Berrie ne fut construite.

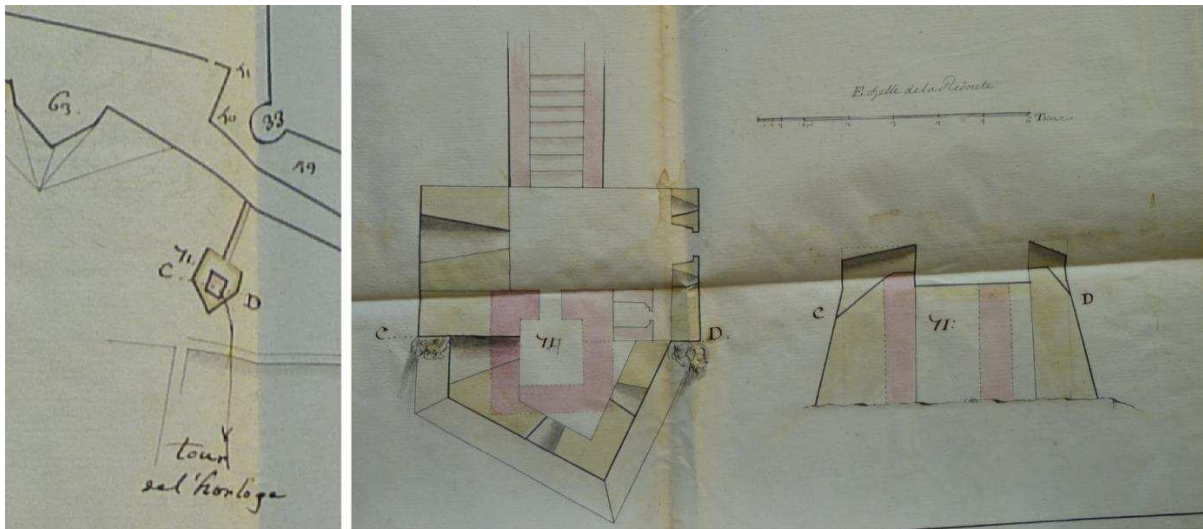


Figure 272 : Projet d'une redoute envisagée par La Berrie sur les ruines de la tour de l'horloge de la Ville, tracé en plan et en profil (cl. E. Guilloteau).

Les mémoires, les plans et les profils réalisés par les ingénieurs français entre 1691 et 1696 établissent un état très précis de la place, et permettent de suivre le travail de ces architectes. Cependant, la disparition de nombreux documents essentiels – comme le mémoire réalisé en 1692<sup>870</sup> à la demande de Vauban<sup>871</sup> relatif à des transformations plus modestes, ou le plan du sieur Du But et les dessins de travail évoqués dans les correspondances - constitue une perte inestimable pour la connaissance du travail de ces spécialistes dans « l'art et la manière de fortifier ».

<sup>869</sup> Cette grande tour de l'horloge fut en fait détruite en 1704 : « Par ordre du gouverneur et des ingénieurs de S.A.R. on a démoli, dans le courant de mars 1704, la tour de la grande horloge qui se trouvait dans le voisinage du Château au-dessus du monastère des religieuses de Saint-Bernard ». Anonyme, « Journal niçois des événements survenus à Nice de l'an 1675 à 1723 » (Navello 1911 et 1912 ; Barelli, Bouiron dir. 2014, p. 502).

<sup>870</sup> Une lettre d'accompagnement atteste de la rédaction d'un deuxième mémoire aujourd'hui disparu. SHD de Vincennes – 1VH1271, pièce n°6, en date du 8 juin 1692. Cf. Volume II – annexes : p. 118-119.

<sup>871</sup> SHD de Vincennes – 1VH1271, pièce n°2, lettre en date du 19 septembre 1691.



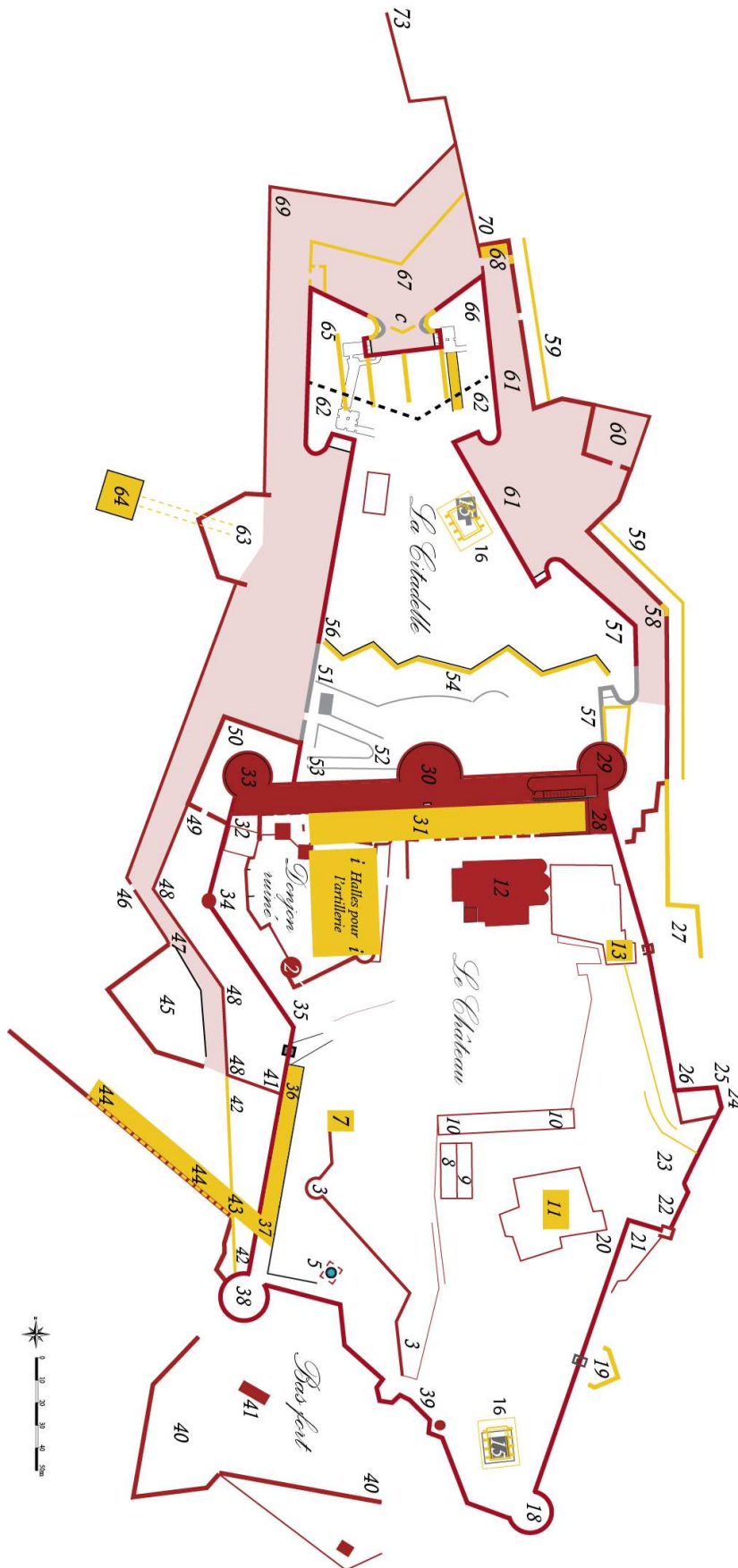


Figure 273 : Plan synthétique des projets envisagés pour le Château de Nice par l'ingénieur Niquet en 1691 (DAO E. Guilloteau).





**4<sup>ème</sup> partie**

Des derniers grands aménagements de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle  
à la colère de Louis au début du XVIII<sup>e</sup> siècle



## 1. LES DERNIERS GRANDS TRAVAUX AVANT L'ULTIME ASSAUT

---

### 1.1 Le projet général de l'ingénieur Guibert en 1697

Le programme de fortification envisagé pour la forteresse de Nice par l'ingénieur Honoré Guibert constitua en quelque sorte l'aboutissement de toutes les réflexions menées par les différents ingénieurs depuis l'édification de l'ouvrage à cornes à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La progression de son travail méthodique a pu être suivie grâce à l'étude de la documentation ci-rapportant conservée principalement aux Archives de Turin, et dans une moindre mesure à la BNF et au SHD de Vincennes.

Sa famille compta plusieurs représentants du corps des ingénieurs, parfois illustres. Son père Jean-André Guibert, ingénieur architecte, travailla sur la nouvelle cathédrale Sainte-Réparate en 1649, le bastion détaché Saint-Jean en 1666<sup>872</sup>, la muraille de la Marine en 1677 ou encore sur le Lazaret et le Palais communal. Il décéda en 1681. Louis Maurice, l'un de ses 7 enfants, devenu 1<sup>er</sup> ingénieur ducal en 1686 œuvra notamment sur le projet d'une darse à Nice, mais mourut peu après en 1688. Notons que son fils Louis André fit un long séjour en France pour se perfectionner dans l'art de fortifier. Des lettres adressées à Victor-Amédée II en 1697 montrent qu'il se trouvait alors en France à la demande du duc. Sous les auspices de Le Tellier, il rencontra Vauban, puis Varin La Marche, et visita une vingtaine de places fortes pour parfaire ses connaissances en fortification<sup>873</sup>. Il utilisait parfois le surnom de Guibert le Jeune pour signer ses documents.

Son oncle Honoré Guibert fut nommé 1<sup>er</sup> ingénieur des ducs de Savoie à la mort de son frère Louis Maurice<sup>874</sup>. Il travailla sur les fortifications savoyardes et sur le projet de modernisation de la forteresse de Nice. Décédé en 1700, il ne put cependant pas voir la fin des travaux. Il lui arrivait parfois de signer ses courriers en utilisant le surnom de Guibert l'Aîné.

#### 1.1.1 Pour « remoderner » le Château de Nice

Honoré Guibert précisa au début de son projet général : « Pour bien comprendre ce que l'on doit proposer dans ce projet général, il est nécessaire d'avoir devant soi le plan du château et de considérer attentivement d'un côté la figure que l'on donne aux nouveaux ouvrages et ce que l'on croit devoir supprimer du vieux (...) »<sup>875</sup>. Aucun document iconographique ne fut véritablement associé à ce mémoire, mais deux plans devaient très certainement être liés aux projets. Conservé

---

<sup>872</sup> Cf. 2.1.2 Les dehors mal figurés de la citadelle, p. 278-281.

<sup>873</sup> AsT, Corte, Materie Militari per categoria, imprese militari, Lettere particolari, lettera G mazzo 57, Louis André Guibert, le 20 septembre 1697. Cf. Volume II – annexes : p. 138.

<sup>874</sup> Foussard, Barbier 1988, p. 93-94. Lacroix dir. 2010, p. 116.

<sup>875</sup> AsT, Corte, Materie Militari, Intendenza Generale delle Fabbriche e Fortificazioni, Mazzo 1, fasc. 19. 7, n°2, « *Projet général et raisonné des ouvrages qu'il conviendrait faire et remoderner au château de Nice pour le mettre en état de soutenir un long siège, 3 décembre 1697* » (original et copie). Cf. Volume II – annexes : p. 144-149.

à l'*Ufficio General delle Finanze* à Turin<sup>876</sup>, l'un d'eux de grand format et en mauvais état de conservation correspondrait selon nous à la première ébauche de la réflexion menée par Guibert sur la modernisation de la défense de la Ville et du Château de Nice (**fig. 274**).



**Figure 274** : Plan conservé à l'*Ufficio General delle Finanze* pouvant correspondre à une première ébauche de la réflexion menée par l'ingénieur Guibert sur la modernisation de la place de Nice (cl. E. Guilloteau).

Sur le dessin, l'existant tracé en rouge en de nombreux endroits se démarque des projets des futurs ouvrages colorés en jaune. Au niveau du Château, ces améliorations de la défense correspondent en grande partie à celles décrites dans le texte de l'ingénieur, bien qu'un certain nombre d'entre elles en soient absentes (**fig. 275**).

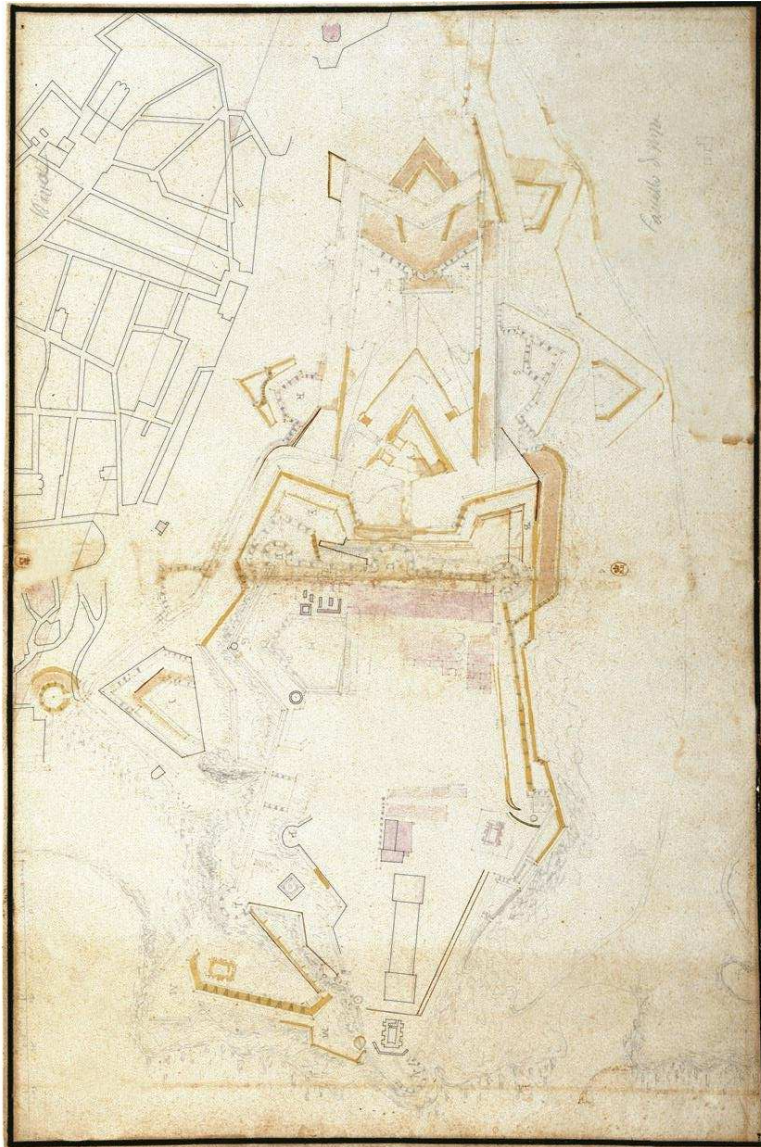


**Figure 275** : Détail du plan de la figure 274 montrant plusieurs améliorations prévues pour le Château, par ailleurs décrites dans le mémoire de l'ingénieur Guibert (cl. E. Guilloteau).

<sup>876</sup> Ufficio generale delle finanze, Tipi e disegni, sezione II, Tipo Nizza 392 : progette di fortificazioni della città e castello di Nizza.



Conservé à la BNF, un second plan intitulé « *Castello di Nizza* »<sup>877</sup> constitue assurément la synthèse de l'ensemble des réflexions d'Honoré Guibert, et peut donc être daté vers 1697. Même si celui-ci correspond au mieux à une copie fidèle de l'original, ou à un brouillon de grande qualité tracé à la mine de plomb, il représente néanmoins l'ensemble des ouvrages projetés et décrits par l'ingénieur, colorés ici en jaune (**fig. 276**).



**Figure 276** : Plan le plus conforme au projet de modernisation de l'ingénieur Honoré Guibert (cl. BNF).

Toutefois la numérotation présente dans le texte et renvoyant aux futures constructions est absente sur ce dessin. Inversement, les lettres capitales inscrites sur ce dernier ne se retrouvent pas dans le mémoire. Pour plus de lisibilité, nous avons donc choisi de mettre au propre ce « brouillon » en le complétant de la quasi-totalité des renvois (**fig. 277**).

<sup>877</sup> BNF, Estampes et photographie, Castello di Nizza, VA-401-FT 6, Topographie de la France, Alpes à Aube, f° H-183186 (PCR 2008 n° 131, p. 40). Cf. Volume II – annexes : p. 274 (115).



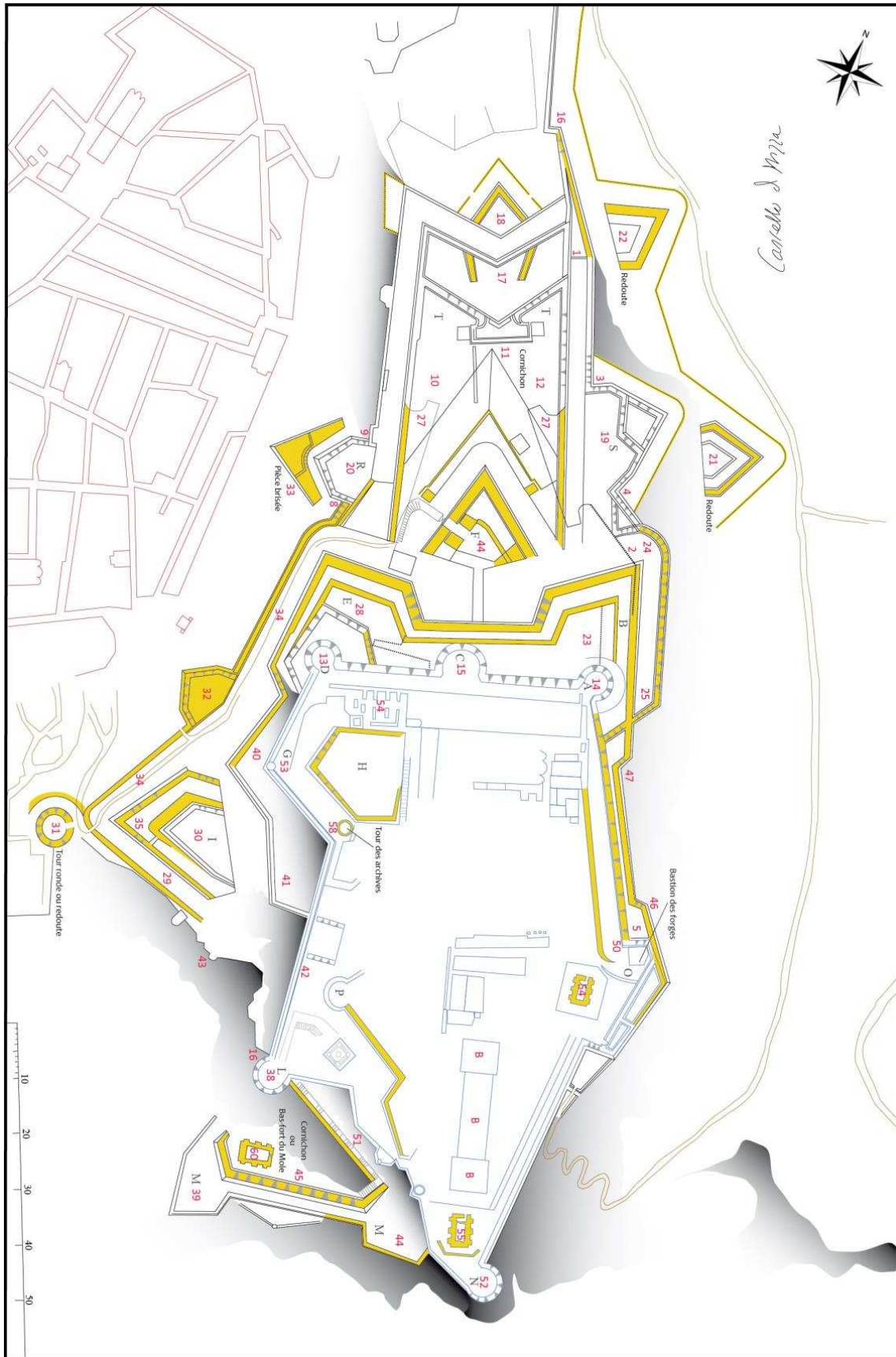


Figure 277 : Plan de la BNF mis au net avec la numérotation renvoyant au projet de 1697 (DAO E. Guilloteau).





Hormis quelques exceptions, les références notées de 1 à 60 ont pu être positionnées sur le tracé. Notons toutefois que :

- désignés uniquement en début de texte, sans aucune autre précision, les angles morts 6 et 7 n'ont pu être placés ;
- absents du mémoire de l'ingénieur, les renvois 36, 37, 48, 49, 56, 57 ont été forcément omis sur le plan ;
- quelques projets représentés n'ayant pas été colorés en jaune, nous avons fait le choix de les mettre en couleur pour plus de cohérence ;
- le terme « *cornichon* » a été employé par l'ingénieur pour désigner à la fois l'ouvrage à cornes ou le Bas-fort. Ce dernier est toutefois désigné par la dénomination « *cornichon ou Bas-fort du Mole* ».

Honoré Guibert commença par énumérer sommairement les défauts de la place, revenant à montrer la non réalisation de la plupart des travaux d'amélioration de la défense envisagés par les ingénieurs français. De nombreux parapets n'avaient pas en effet été épaissis pour résister aux tirs d'artillerie, les angles morts subsistaient encore dans la place, et les chemins couverts tout comme les fossés étaient toujours considérés comme fort médiocres. Dans son mémoire, Guibert ne manqua pas de faire également référence au siège de 1691, durant lequel un grand nombre d'ouvrages furent sous le feu nourri du mont Boron, menaçant fortement les assiégés. Toutefois, la hauteur trop importante de ces murailles constituait en réalité le principal défaut de la place, rendant inopérante la réponse de l'artillerie et de la mousqueterie du château face à l'avancée ennemie. Voulant éviter de faire une liste trop fastidieuse de toutes les imperfections de la forteresse, Guibert conclut en écrivant : « *ce que dernièrement était merveilleux, est très médiocre aujourd'hui, selon la manière que l'on attaque les places* ».

Il indiqua avoir étudié les remèdes proposés par ses prédécesseurs, pour pallier en premier lieu la trop grande hauteur de l'ouvrage à cornes. Selon Arduzzi, cette « *pièce pernicieuse* » pouvait permettre à l'ennemi d'approcher et de battre le front nord du château, sans risque d'être exposé au feu des assiégés situé trop haut. Comme d'autres ingénieurs, Guibert proposa de le remplacer en partie par deux grands bastions (23, 28) en contrebas du front nord, avec une demi-lune (44) à l'avant précédée d'un glacis, tout en gardant un maximum d'anciens ouvrages, comme notamment la tête de l'ouvrage à cornes. L'utilité de cette dernière dans la défense de la forteresse était manifeste car, étant située devant, elle empêchait selon lui l'approche et une progression trop rapides des assaillants. Il prolongea par contre les faces latérales des demi-bastions par deux longues courtines à partir de (27) jusqu'au bord du grand fossé, transformant ainsi le « *cornichon* » en ouvrage à flancs droits. Les autres aménagements concernaient

essentiellement la démolition du bastion Malinverne, des orillons sud des demi-bastions, la suppression des angles morts et l'ajout de dehors pour remédier aux failles de la place.

L'amélioration de la fausse-braie édiflée par les Français devant la tête de la citadelle pour corriger le défaut de l'angle mort (1), comprenait la construction de deux traverses (17) et d'une place d'armes (18) afin de permettre les sorties. En poursuivant la courtine suivant une oblique jusqu'à l'enceinte de la ville en (16), il compta supprimer totalement l'angle mort formé par le retour à angle droit situé à ce niveau.

Sur le front oriental de la citadelle, il prévlt deux petits bastions détachés qu'il désigna du terme de « redoutes » (21, 22). Selon lui, la pièce (21) devait « produire un effet merveilleux », car de par sa situation basse, elle contrôlerait l'accès au bastion Saint-Jacques (19) et flanquerait tout le pied du Château. La pièce (22) compléterait par ailleurs efficacement la mise en sécurité de cette partie de la citadelle. Sur ce même front, l'ingénieur projeta de poursuivre la fausse-braie Saint-Jacques vers le sud en édifiant la muraille (25, 24), reprenant ainsi le projet de Niquet non abouti en 1696. Pour finaliser la mise en défense du côté du Lympia, il souhaita enfin transformer le secteur de la porte de secours en véritable bastion, en le reliant au nouveau grand bastion (23) par une courtine (46, 47) édiflée en contrebass de celle du château.

Sur le front sud, le Bas-fort devait joindre le pied de la Colline en l'augmentant d'un redent (44). L'édification d'un cavalier (45) était également envisagée pour doubler le feu et couvrir ainsi une poudrière (60) que Guibert souhaitait placer derrière. Dominante et formée d'un ensemble de redents inutiles selon l'ingénieur, la courtine du Château devait être doublée par une nouvelle muraille construite en ligne droite et en rampe vers le Bas-fort.

Sur le front occidental du côté de la Ville, l'ingénieur Guibert reprlt l'idée de Pietro Arduzzi<sup>878</sup> en proposant l'agrandissement du bastion détaché Saint-Jean (30) par l'édification d'un degré de fortification bâti plus bas (35). Comme nous l'avons vu précédemment, les projets de Niquet et de Vauban prévoyaient initialement de raser entièrement cette pièce pour découvrir le glacis. Guibert souhaita également ajouter dans l'alignement de l'angle flanqué de ce grand bastion, une tour ronde ou redoute (31) sur le roc escarpé en contrebass. Les pièces rondes faites de bonne maçonnerie étant plus difficiles à ruiner, il les préféra à une forme « à la rectiligne ». La possibilité que l'ennemi pût y installer une batterie était selon lui peu envisageable, car la redoute aurait alors été sous le revers des pièces 38 et 39 (**fig. 278**).

---

<sup>878</sup> Cf. 2.2.1.1 Pietro Arduzzi dans le texte et par l'image, p. 285-288.

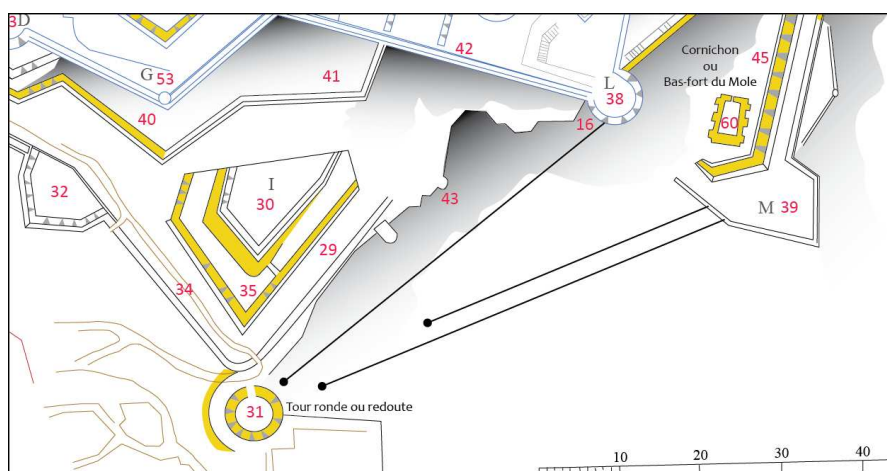


Figure 278 : Redoute 31 sous le revers des pièces 38 et 39, en cas de prise par l'ennemi (DAO E. Guilloteau).

Il proposa ensuite de doubler le ravelin Sainte-Croix (20) par « une pièce brisée » afin de couvrir ses angles morts et flanquer le glacis. Par cet aménagement, l'ingénieur semblait appliquer le troisième système de Vauban selon lequel les bastions devaient être dédoublés<sup>879</sup>. La pièce brisée peut être assimilée à une contre-garde ou conserve, permettant de mieux couvrir l'ensemble du bastion, de protéger ses faces et d'empêcher l'approche d'un mineur<sup>880</sup>. Malgré les défauts des anciens dehors mal flanqués, il n'était pas question pour Guibert de les raser, mais plutôt de les parfaire, appliquant l'axiome « lors d'un siège il les faut de toute nécessité prendre avant de passer outre »<sup>881</sup>.

L'ingénieur poursuivit son exposé par le plateau supérieur. Il nota le mauvais état des parapets de la vieille enceinte, dont une partie n'était pas du tout à l'épreuve du canon, montrant une fois encore l'inachèvement des travaux des Français. Il préconisa donc de les réparer, de les égaliser et de les mettre au moins à demi épreuve du canon, hormis celui situé du côté de Montalban noté (14, 50). Celui-ci devait être entièrement mis à l'épreuve du canon, et son rempart terrassé de terre afin d'y installer une batterie royale face au Montalban. Il souhaita également terminer la voûte (54) - l'ancien accès sous arcade du donjon - que Vauban avait demandé de couvrir d'une terrasse en 1693 pour poursuivre la plate-forme des magasins sur toute la longueur de la muraille nord. Les travaux ordonnés par ce dernier avaient donc probablement été commencés, puisque Guibert demandait leur achèvement afin d'élargir le rempart.

A la suite de Niquet et de Vauban, l'ingénieur Guibert demanda d'abaisser la muraille de l'éperon vieux (13, 53, 58) au niveau du cordon, sa hauteur rendant inefficace l'action de la mousqueterie.

Il tenta de résoudre ensuite le problème récurrent du manque de casernes et de magasins (à poudre, vivres, etc). Il prévoit donc la construction de deux poudrières sur le plateau, venant

<sup>879</sup> Faucherre 1996, p. 54. Du Fay, Cambrai 1702, p. 98-100.

<sup>880</sup> Pfeffinger 1698, p. 104-108. Fournier 1654, p. 45.

<sup>881</sup> Cf. Volume II – annexes : 2.4.6.2 Projet général et raisonné des ouvrages (...), Guibert, 3 décembre 1697, p. 146.

renforcer celle du Bas-fort. L'une notée 55 fut envisagée sur la pointe sud, près de la tour Saint-Maurice (52), à l'emplacement même où Niquet l'avait imaginée 6 ans auparavant. Elle devait remplacer l'ancienne poudrière trop exposée aux bombes. La seconde notée (54) devait être édifiée à proximité de la porte de secours et du bastion des forges.

En proposant la couverture de la grande terrasse du front nord (13, 15, 14) dans le but de concevoir de nouveaux magasins, Guibert rejoignait une fois de plus les projets de Niquet. La construction de casernes devenait également urgente, les soldats étant misérablement logés dans des « huttes » délabrées faites de mauvaises planches et couvertes de simples tuiles.

Il termina son mémoire en s'attardant sur le site de l'ancien château comtal. Il préconisa de mettre la Tour aux archives (58) à l'épreuve des bombes et de supprimer un étage, la jugeant trop haute. Enfin la transformation du reste du donjon en une grande terrasse avec un parapet faciliterait l'installation d'une batterie.

### **1.1.2 Instructions générales et réalité sur le terrain : l'exemple des grands bastions (23, 28) et de la demi-lune (44)**

Honoré Guibert joignit deux documents à son projet général : l'un concernant le calcul des dépenses y afférentes (devis) et l'autre donnant des instructions et des prescriptions à l'intention des entrepreneurs chargés de construire les nouveaux ouvrages<sup>882</sup>.

Dans un premier temps, l'ingénieur résuma les dépenses prévues, en donnant le montant non détaillé pour chaque ouvrage. Le total prévisionnel des dépenses pour l'ensemble du projet s'élevait à 573 505 livres de Piémont, soit 764 600 livres tournois<sup>883</sup>. Pour mémoire, le devis du projet général de l'ingénieur Niquet en 1691 s'élevait quant à lui à 589 229 livres tournois. Les travaux envisagés par l'ingénieur Guibert étaient donc plus ambitieux, prévoyant le réaménagement total de la citadelle avec l'ajout de nombreux dehors.

Les renvois numérotés sont absents de son texte comptable, mais ses descriptions suffisent à déterminer assurément le type d'ouvrage, même si certaines dénominations peuvent en remplacer d'autres, comme le « ravelin Sainte-Croix » appelé ici « lunette Sainte-Claire ». Une corrélation entre ces deux noms est possible, car la liste des différents ouvrages énumérés dans le devis suivant une succession logique correspond nécessairement à celle contenue dans le projet général. Par ailleurs, l'unique pièce brisée (33) est mentionnée comme protégeant la « lunette Sainte-Claire ». Celle-ci correspond donc à la pièce (20) désignée communément « ravelin Sainte-Croix ».

---

<sup>882</sup> AsT, Corte, Materie Militari, Intendenza Generale delle Fabbriche e Fortificazioni, Mazzo 1, fasc. 19, n°2 « *Progetto generale et calcolo delle opere che convien fare d'entro, e fuori del recinto del castello di Nizza* » et « *Instrusione generale et conditioni che doveranno oserbare l'Impresari delle nove opere di muro et terre, scarpamenti et cavi de rochi che devono farsi dentro et fuori del castello di Nizza* ». Cf. Volume II – annexes : p. 149-176.

<sup>883</sup> Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la livre tournois valait les 3/4 de la livre de Piémont (Nicolas 2003, p. 1127).



Un livret détaille ensuite les différentes mesures des murailles de chaque ouvrage, et les prix correspondant au métrage énoncé, sans aucune autre précision. Les longueurs des maçonneries étant données globalement, il est impossible d'en déduire celles des faces ou des flancs des bastions.

Toutefois, le second document joint au projet général permet de compléter partiellement ces lacunes. Dans celui-ci, Guibert rappela aux entrepreneurs leur obligation de respecter les consignes et les dimensions données par l'ingénieur en charge du chantier, le seul à pouvoir modifier utilement les cotes « pour le service royal ». Toute la terre nécessaire aux ouvrages serait prélevée dans les vieux chemins couverts, les fossés et dans la citadelle. Celle provenant des excavations pour fonder les ouvrages servirait aux remparts, glacis et traverses. Si leur transport dépassait une distance de 20 trabucs (62 m environ), les entrepreneurs seraient payés en proportion. Plusieurs indications techniques pour l'édification des pièces maçonnées sont ensuite données dans le document, précisant par ailleurs les unités de mesure devant être utilisées et marquées des armes de S.A.R, comme le trabuc du Piémont, le pied liprand, et le pied de 12 onces<sup>884</sup>.

La réalité des dimensions effectivement appliquées sur le terrain est difficile à connaître, l'ingénieur responsable du chantier ayant pu les changer en fonction des besoins et des contraintes.

- **Du projet au terrain : l'exemple des grands bastions (23, 28) et de la demi-lune (44)**

Les dimensions des deux grands bastions encadrant « la grande porte » Saint-Charles, et celles de la demi-lune située devant, peuvent être évaluées par l'exploitation des deux documents mentionnés précédemment. L'ingénieur Guibert prévoyait une parfaite similitude entre les deux grandes pièces (23, 28), donnant uniquement les mesures de celle située à gauche de la grande porte (23). Il estima la longueur totale des maçonneries à 160 m environ, leur hauteur jusqu'au cordon à 10 m environ, avec des contreforts du même niveau longs de 3 m, larges de 80 cm et distants les uns des autres de 5 pieds et demi (2,80 m environ). Le fruit de la maçonnerie n'a pas été précisé, mais les autres ouvrages possédaient 1 pied de pente tous les 5 pieds de hauteur, soit un fruit de 11° environ.

Le cordon en pierre de coupe ronde aurait été épais de 21 cm, et la distance le séparant du sommet du parapet de 2 m environ. Large de 85 cm environ, ce dernier devait marquer une pente correspondant à la moitié de sa hauteur.

Les murailles des bastions devaient être chemisées de pierres de taille sur une hauteur de 4 pieds liprand (2 m environ), le restant étant composé de muraille ordinaire jusqu'au cordon, tout

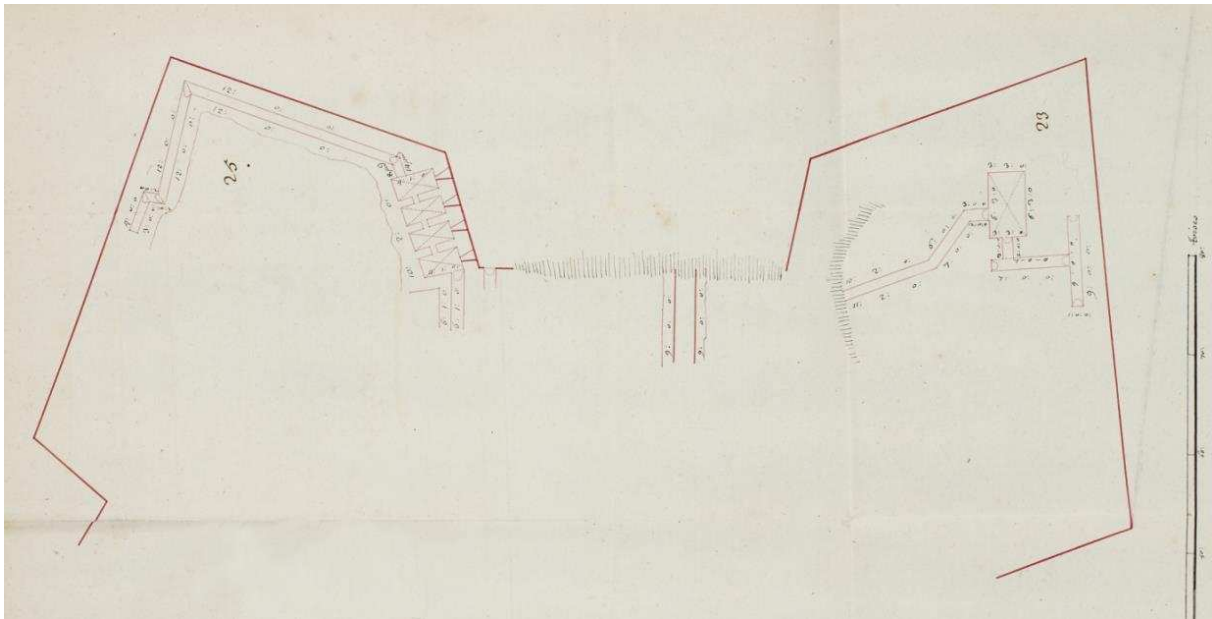
---

<sup>884</sup> Le trabuc correspondait à 3,084 m ou à 6 pieds liprand (soit 0,5138 m l'unité), chacun de ces derniers mesurant 12 onces (0,0428 m). La conversion du pied de Savoie et de l'once correspondante donne respectivement 0,3125 m et 0,039 m (COT 1841, p. 142-1493).

comme le blocage et les contreforts. Seuls les angles semblaient présenter un parement en pierre de taille sur toute la hauteur de la muraille. L'ensemble devait être lié par un mortier de qualité fait d'au moins trois cinquième de chaux et deux de sable.

Des réduits voûtés semblaient également être aménagés dans les deux bastions, identiques à ceux du bastion détaché (35), conformément aux cotes des profils. Malheureusement, ces documents n'ont pas été retrouvés.

Toutefois, un plan de l'ingénieur Lozières d'Astier daté de 1706 illustre assez précisément les deux grands bastions (23, 28) avec leurs galeries et leurs casemates. Les deux éléments y apparaissent asymétriques, contrairement au projet de Guibert (**fig. 279**)<sup>885</sup>.

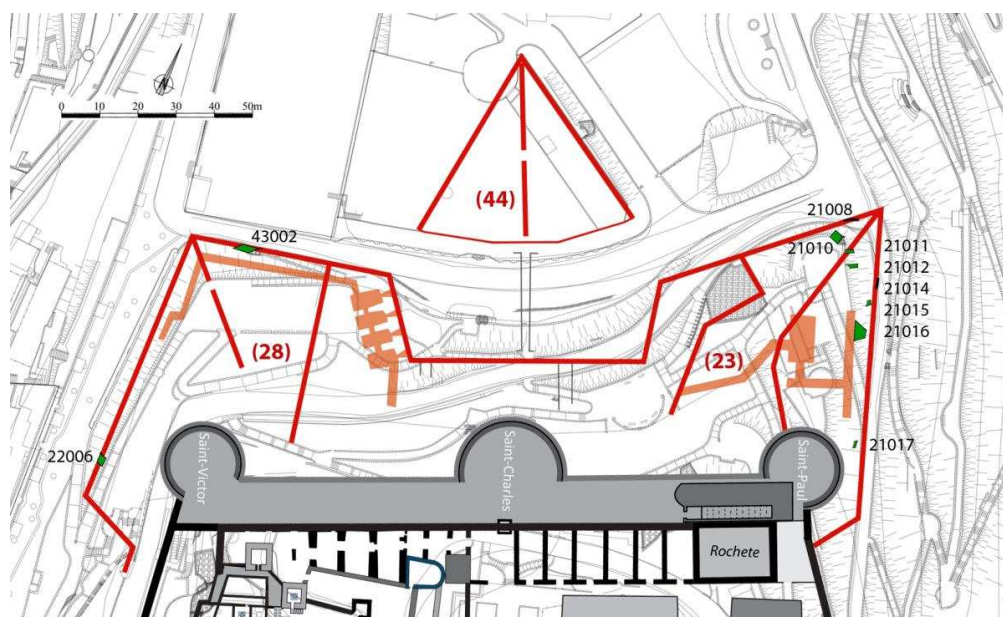


**Figure 279** : Représentation par Lozières d'Astier de deux grands bastions asymétriques, contrairement au projet de Guibert (cl. SHD Vincennes).

Plusieurs autres plans de 1700, 1705 (**fig. 287, 288**) et 1706<sup>886</sup> montrent les deux grands bastions présentant la même asymétrie, avec une lunette à l'avant constituée de deux faces, augmentée parfois de deux flancs. Ces représentations et les observations faites sur le terrain ont permis le calage topographique de ces ouvrages et l'identification de certains vestiges (**fig. 280**).

<sup>885</sup> SHD Vincennes, 1VN40, art. 15, sect. 2, pièce 99, « Plans des souterrains qui sont aux ouvrages extérieurs du Château de Nice, le 10 février 1706, Lozières d'Astier ». Cf. Volume II – annexes : p. 192 et 286 (158).

<sup>886</sup> Plan de 1700 - SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 13. Plan de 1705 - BNF, cartes et plans, pf 81 div 3 pièce 10, format D, « Plan du Château de Nice comme il est ce 10 décembre 1705 ». Deux plans de 1706 – SHD Vincennes, 1VN40, art. 15, sect. 2, pièce 8 « Plan du Château de Nice dans l'état où il se trouve après la prise, Lozières d'Astier, le 10 janvier 1706 » et GR 1A1973, pièce 100, « Plan chiffré pour le rasement du château, citadelle et ville de Nice, le 10 février 170, Lozières d'Astier ». Cf. Volume II – annexes : p. 279 (136).



**Figure 280** : Calage topographique du tracé des grands bastions et de la lunette (en rouge), des réduits (en orange), suivant les plans de Lozières d'Astier et l'emplacement de certains vestiges représentés en vert (DAO E. Guilloteau)<sup>887</sup>.

La lunette a été positionnée en fonction de l'aménagement du parc ayant conservé une grande partie de son empreinte. Contrairement à certaines représentations, celle-ci ne possédait pas de flanc. Pour la réalisation de ses deux faces, Honoré Guibert avait estimé la longueur totale des murailles à 36 trabucs (111 m), et leur hauteur à 9,50 m environ décomposée comme suit : 2 trabucs 3 pieds des fondations au parapet, 3 pieds 7 onces du cordon (épaisseur incluse) au sommet du parapet.

Malgré l'absence de profil ayant permis une vérification des hauteurs des murailles par rapport aux données du devis, le calage topographique autorise toutefois un parallèle entre le métrage linéaire prévisionnel et les mesures faites sur terrain (**tableau 15**) :

**Tableau 15** : Parallèle entre le métrage prévisionnel des murailles et l'estimation des mesures faites sur le terrain.

	Métrage linéaire prévisionnel	Mesure sur le terrain
Bastion oriental	160 m	184 m
Bastion occidental	160 m	171 m
Courtine	61,70 m	59 m
Faces de la lunette	111 m	107 m
Gorge de la lunette	61 m	54 m

Le taux moyen d'écart entre le métrage linéaire prévisionnel et les mesures faites sur le terrain est de 7,40 %. Les différences métriques sont ainsi très minimes dans le cas d'une réalisation asymétrique des bastions, due assurément à une adaptation au terrain.

<sup>887</sup> Levé topographique des vestiges : Service topographique NCA. Positionnement sur le plan général : Service de l'archéologie Ville de Nice, D. Bocchino.



Des fouilles archéologiques pourraient permettre de caler plus précisément les bastions. Malgré tout, notre tracé réalisé à partir des quelques vestiges et de l'iconographie est indéniablement très proche de la réalité.

Cette étude a ainsi rétabli l'identification des vestiges malencontreusement rattachés au bastion Malinverne et à l'entrée de la citadelle, lors de l'importante étude pionnière d'Henri Geist ayant fait abstraction des derniers grands aménagements du Château<sup>888</sup>. Aujourd'hui, les éléments concernés peuvent assurément être associés :

- aux contreforts du bastion (23) (vestiges 21011, 21012, 21017 (**fig. 280 et 281**), 31018 et 31019). D'une largeur de 75 cm, ceux-ci étaient distants de 2,55 m environ selon l'écartement des deux premiers vestiges. Guibert préconisait plutôt un écart entre eux de 2,80 m environ ;
- aux blocages des faces du bastion oriental (23) (vestiges 21008, 21014) et du bastion occidental (28) (vestiges 22006, 43002) (**fig. 280 et 282**) ;
- à une probable double embrasure de canonnière percée dans la face occidentale du bastion (23) (vestige 21016). Cette hypothèse est appuyée par la forme spécifique de cet élément et la proximité de la galerie dessinée par Lozières d'Astier (**fig. 280 et 283**).



**Figure 281** : Vestiges des contreforts du grand bastion oriental (23) (cl. E. Guilloteau).



**Figure 282** : Vestiges du blocage des faces des deux grands bastions (23, 28) (cl. E. Guilloteau).

<sup>888</sup> Geist, Bernardi 2003-2004, p. 22-52.



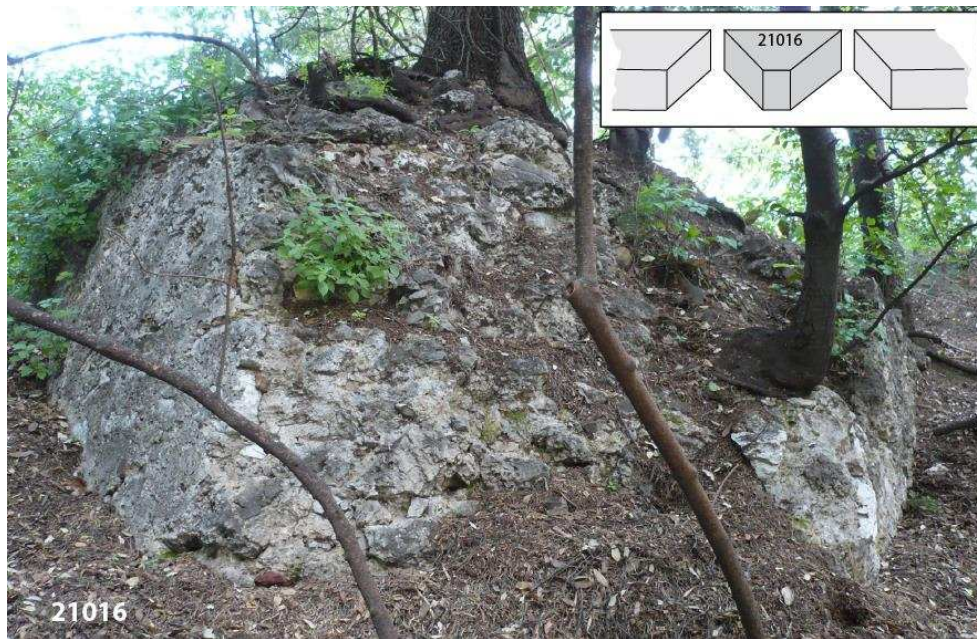


Figure 283 : Vestige probable d'une double embrasure dans le bastion oriental (cl. E. Guilloteau).

En réalité, une partie des ouvrages prévus dans le projet de l'ingénieur Guibert ne furent pas réalisés, et seuls les deux grands bastions et leur lunette ont été effectivement construits.

## 1.2 Un projet inabouti

### 1.2.1 Le suivi des travaux 1698-1700

Le 7 février 1698, le Conseil des Fabriques et Fortifications de S.A.R. fit publier « *les fabriques et fortifications à faire au Château de Nice* », conformément aux instructions de Messieurs Guibert et Rubat<sup>889</sup>. Le texte donne l'ensemble des noms des entrepreneurs ayant « *promis de faire toutes les réparations et ouvrages nouveaux* », suivant les prix arrêtés pour chaque trabuc carré de muraille, de voûte en brique, de couvert, de « sous pied »<sup>890</sup>, de « plâtrissage »<sup>891</sup>, de « sous pied de briques », pour chaque trabuc cube d'excavation et de transport de terre supérieur à 20 trabucs. Les prix faits avaient également été convenus pour la « mise en œuvre » des pierres de taille devant être employées aux cordons, aux angles, aux épaulements, aux pointes des bastions, et pour l'approvisionnement en sable et en chaux.

Le paiement des travaux ne devait s'effectuer que sur présentation de deux attestations :

- l'une établie par l'ingénieur, indiquant son degré de satisfaction sur le travail réalisé ;

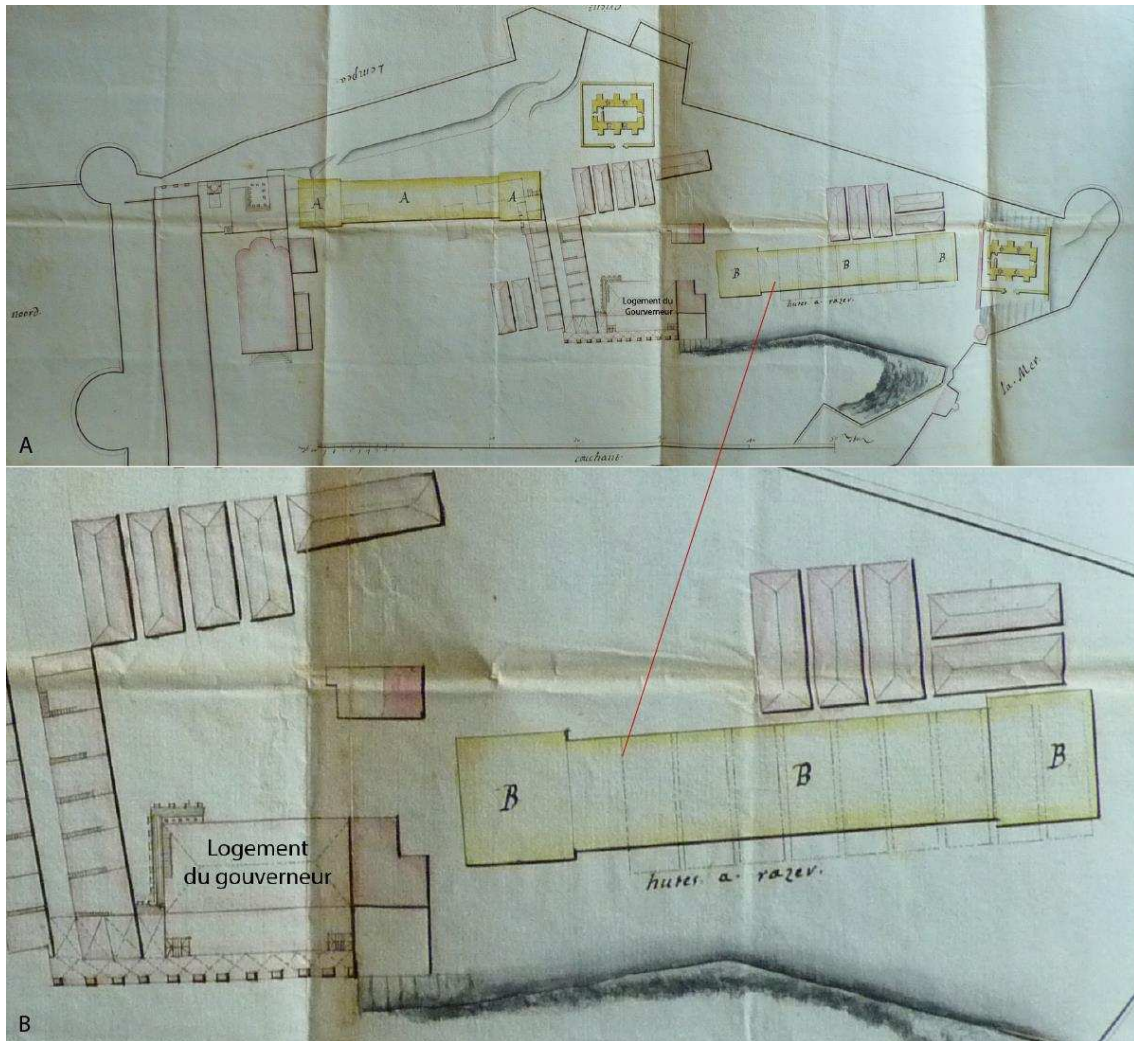
<sup>889</sup> Nizza e cantado, Mazzo I d'addizione, n°11, fasc. 8. Le nom de Rubat apparaît dans ce texte, correspondant probablement à celui du même ingénieur ayant accompagné Guibert le Jeune en France en 1697. Cf. Volume II – annexes : p. 184-185.

<sup>890</sup> Ce qui supporte, soutient. Nous le comprenons ici dans le sens de fondation (Godefroy 1990, p. 493).

<sup>891</sup> Enduits de plâtres. « *Lorsque le Masson aura fait des galandages, et qu'il y aura du betton entre les deux rangs de linteaux et plâtrissage des deux côtés blanchy (...)* » (Règlement général concernant les œuvres de massonnerie, pierre de taille, charpenterie (...) qui sera observé dorénavant tant dans la ville de Lyon, que faubourg d'icelle, Lyon, 1671, p. 11).

- l'autre précisant les relevés en trabuc des tâches effectuées, validée par l'ingénieur et signée de Monsieur Costa<sup>892</sup>.

Dans une lettre adressée le 22 mai 1698, alors que le chantier était en cours, l'ingénieur Guibert proposa au duc de changer l'emplacement des casernes que « son *altesse royale* avait ordonné de construire entre la cathédrale et le logement du gouverneur », notées AAA sur le plan joint à son courrier (**fig. 284A**). L'ingénieur conseillait plutôt leur implantation entre le logement du gouverneur et la pointe sud du château pour en réduire le coût, notée BBB sur le plan<sup>893</sup>.



**Figure 284 :** (A) Vue d'ensemble du projet des casernes. (B) Détail de la proposition de Guibert montrant le nouvel emplacement des casernes en remplacement des huttes « ponctuées » en noir sur le plan (cl. E. Guilloteau).

En effet, ce nouvel emplacement ne nécessitait pas d'aplanissement particulier du terrain, contrairement à celui situé entre la cathédrale et le logement du gouverneur devant entraîner des dépenses supplémentaires conséquentes. Seule serait à prévoir la démolition des huttes servant

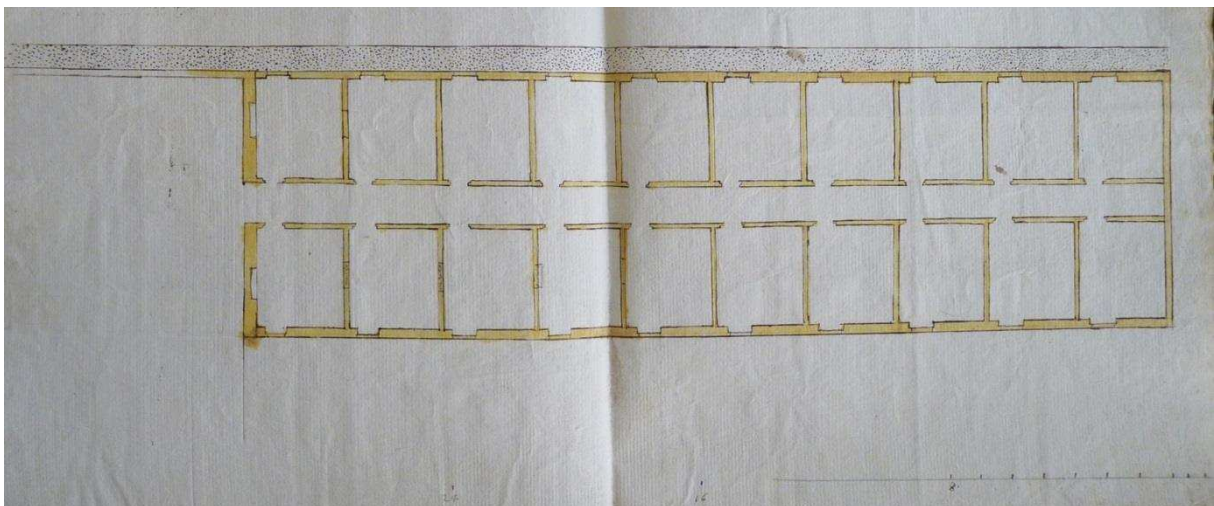
<sup>892</sup> Il s'agit probablement de Jean-Baptiste Costa de Beauregard et de Saint-Génix (1656-1722), conseiller d'État de S.A.R. et Président de la Chambre des Comptes de Savoie (Foras 1863, vol. 1, p. 36. et Foras 1878, vol. 2, p. 201).

<sup>893</sup> AsT, Lettère particulari, lettera G, mazzo 58, Lettre et plan, Nice le 22 mai 1698. Cf. Volume II – annexes : p. 186 et p. 274 (116).



de logements aux soldats, « ponctuées » en noir sur le dessin (**fig. 284B**). Dans l'attente de l'édification de ces nouvelles casernes, les troupes pourraient être logées au-dessus des magasins voûtés. Le nouvel étage prévu sur les grandes terrasses était en effet presque achevé. Les greniers seraient « *feuillés de plâtre* » suivant la mode du pays, contrairement à la méthode piémontaise formant des combles de « *petite utilité* ». Sans qu'il soit possible de décrire précisément l'une ou l'autre de ces techniques, ces greniers doublés de plâtre à Nice devaient permettre de bonnes conditions de stockage du blé, des armes ou des outils. A l'inverse, selon Guibert, faute d'isolation envisagée dans le deuxième procédé, les produits entreposés auraient été exposés aux intempéries et à la chaleur.

Un plan conservé sous une autre cote aux Archives de Turin montre assurément les logements en construction sur la grande terrasse tels que les présentait l'ancien projet de Du But en 1696, hormis le nombre et la forme des chambrées. Un devis daté de décembre 1697 et intitulé « *Calcolo delle spese da farsi nelli quartieri delle caserne del soldati* » accompagnait le dessin<sup>894</sup> (**fig. 285**).



**Figure 285** : Plan des logements en cours de construction sur la grande terrasse en 1698 (cl. E. Guilloteau).

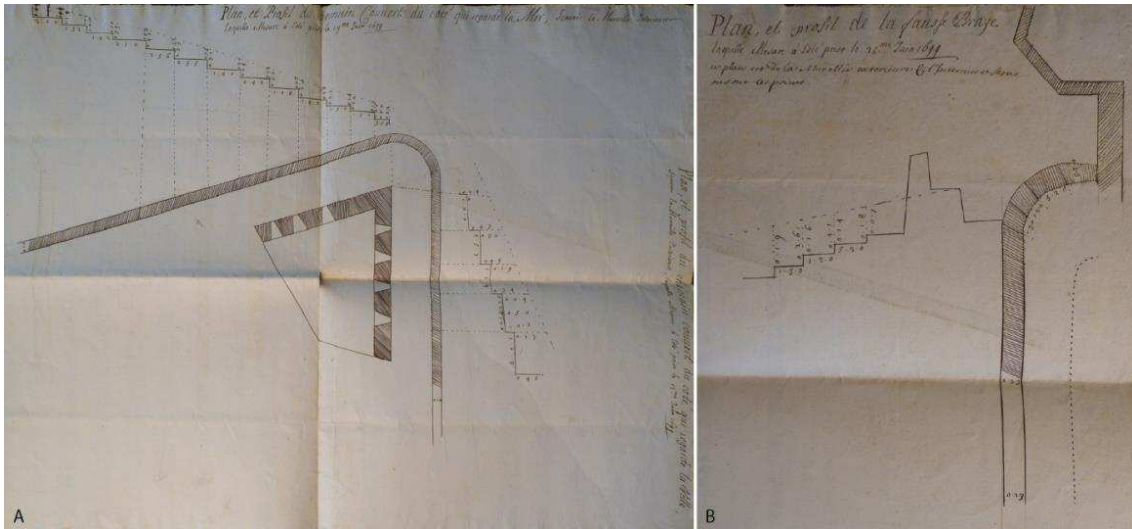
Dans sa lettre du 22 mai 1698, Guibert informait également le duc de l'avancement des travaux d'agrandissement du bastion détaché Saint-Jean. La préparation du terrain venant de s'achever, la construction des maçonneries était imminente.

Deux documents donnent le relevé « métré » du travail en cours sur le chemin couvert (29, 35) du bastion et de la fausse-braye (34)<sup>895</sup>. Le premier daté du 13 juin 1699 apporte indirectement des précisions sur la fin des travaux d'agrandissement (35) du bastion Saint-Jean (30). De fait, les

<sup>894</sup> AsT, Materie Militari, Intendenza Generale delle fabbriche e Fortificazioni, Mazzo I, fasc. 19, pièce n° 5. Ce document contient également les devis pour les logements du Gouverneur, du Commandant et des officiers.

<sup>895</sup> AsT, Materie Militari, Intendenza Generale delle fabbriche e Fortificazioni, Mazzo I, fasc. 19. Cf. Volume II – annexes : p. 275 (117 et 118).

entrepreneurs n'auraient pas commencé son chemin couvert sans en avoir terminé le gros œuvre. Sans pour autant être l'objet du relevé, la pointe de l'agrandissement du bastion est bien représentée sur le dessin. Le document indique par ailleurs les mesures des maçonneries terminées en plan et en profil : le mur du chemin couvert possédait ainsi une épaisseur de 1 pied 10 onces (90 cm environ) et une hauteur moyenne de 2,20 m, celle-ci variant suivant la pente (**fig. 286A**).



**Figure 286 :** (A) Relevé du métrage d'une section du chemin couvert du bastion Saint-Jean, réalisé le 13 juin 1699. (B) Relevé du métrage d'une partie de la fausse-braie, au niveau de la pièce 20, établi le 25 juin 1699 (cl. E. Guilloteau).

Daté du 25 juin 1699, le second document précise l'épaisseur du mur externe de la fausse-braie : 1,15 m (2 pieds 3 onces). La légende indique « le mur intérieur sera où sont les points », que nous avons rehaussés de noir pour plus de visibilité (**fig. 286B**). Les épaisseurs des deux maçonneries (parapet et chemin de ronde) forment ainsi un chemin couvert large de 3 m environ. Or le « métrage » prévisionnel ne prévoyait qu'une épaisseur de 2,20 m, le redent de l'horloge (32) dans la continuité de cette section devant atteindre seul les 3 m. L'ingénieur en charge du chantier aurait donc décidé de donner une même largeur à la fausse-braie et au redent.

Malgré l'absence d'échelle ne pouvant permettre un contrôle des mesures, les proportions relevées sur le profil donnent une hauteur de 6 m à la partie externe, et de 3 m au chemin de ronde. Ces dimensions rejoignent celles envisagées en 1697.

Accompagnant probablement une lettre disparue de Guibert datée du 4 novembre 1699, un état des dépenses prévues pour des travaux à réaliser en 1700 indique l'achèvement prochain de la fausse-braie faite de maçonneries ordinaires et d'assises de briques.

Ce document prévoyait également les montants nécessaires pour finir les nouvelles casernes : couverture doublée de plâtre, pose des doubles fenêtres, des portes, des poignées et serrures, recouvrement de lauzes des escaliers intérieurs, installation de fourneaux dans les chambrées.



Par ailleurs, la lunette située devant les deux grands bastions ne semblait pas être commencée, puisque le texte emploie l'expression « *pour faire* » au lieu des mots « *pour finir* » utilisés pour les autres ouvrages. Les travaux pour cette structure auraient donc débuté seulement en 1700. Notons qu'aucun écrit depuis 1697 ne fait mention des deux grands bastions, hormis un document non daté intitulé « *Relation de l'état des fortifications de la ville et du Château de Nice et autres fortifications du comté et des dispositions générales données aux marquis de Carail*<sup>896</sup> ». Entre autres choses, il y est question de l'ajout de traverses et de l'achèvement du chantier entrepris sur les deux grands bastions, sous la direction de l'ingénieur Cucito<sup>897</sup>. Il serait pour le moins étonnant que ces deux ouvrages aient été construits après l'édification de la lunette censée les défendre, et calée nécessairement suivant leurs positions. Les deux bastions neufs devaient donc au minimum être fondés lorsque la lunette fut commencée en 1700.

Daté de cette même année, un plan attribué à Lozières d'Astier donne un état de l'avancement des transformations entreprises sur la forteresse depuis 1698 (**fig. 287**).



**Figure 287** : Plan du Château de Nice en 1700, réalisé par l'ingénieur Lozières d'Astier (cl. E. Guilloteau).

Victor Amédée II étant allié à Louis XIV à cette époque, il n'était donc pas surprenant qu'un ingénieur français, alors en charge des travaux de fortification à Antibes, fût au courant des aménagements importants réalisés au Château de Nice. Étant demeuré sur Antibes entre 1698 et 1702, d'Astier eut l'occasion de s'y rendre à plusieurs reprises pour échanger avec ses homologues ingénieurs et observer les nouvelles fortifications<sup>898</sup>.

<sup>896</sup> Promu lieutenant-général en 1697, Isnardi de Castello, marquis de Caraglio (en français Carail), fut gouverneur de Nice et de son comté cette même année, jusqu'en 1706 où il fut nommé gouverneur de Turin (Dizionario biografico degli italiani vol. 19 (article en ligne rédigé par Dillon Bussi (A.)).

<sup>897</sup> AsT, Materie Militari, Intendenza Generale delle fabbriche e Fortificazioni, Mazzo I, fasc. 15, prima addizione, senza data. Castello di Nizza, f°5-6v. L'ingénieur Cucito était encore présent au Château de Nice lors du siège de 1705.

<sup>898</sup> Par un courrier adressé à Antibes en avril 1700, Le Peletier lui fit part de la satisfaction du roi, et le gratifia d'un salaire substantiel. Plusieurs autres documents attestent de la présence d'Astier à Antibes à cette époque, comme une lettre écrite

Engagé comme soldat en 1675 dans le régiment du Piémont, d'Astier devint lieutenant lors du siège de Puigcerda. Il demanda ensuite à travailler sur le chantier des fortifications de Perpignan en tant qu'ingénieur, puis participa au siège de Londonderry en Irlande en 1689. De retour en France, il fut nommé ingénieur en chef à Toulon<sup>899</sup>, avant d'être chargé par le roi de s'occuper des fortifications de Villefranche et de Saint-Hospice en 1691. Louvois lui demanda de transmettre tous ses prochains plans et profils de la Ville et du Château de Nice à l'ingénieur de La Berrie<sup>900</sup>. Dans un certificat de 1697, le duc de Vendôme attesta que le sous-brigadier ingénieur d'Astier « *servit au siège de Barcelone avec toute la bravoure et capacité possible* » où il commanda pendant 32 jours la brigade de La Berrie, après le décès de celui-ci<sup>901</sup>. Il fut ensuite employé à Antibes entre 1698 et 1702, avant d'intégrer l'armée d'Italie en 1703. L'année suivante, le roi lui demanda de rejoindre le duc de La Feuillade dans le comté de Nice, pour mettre à profit ses connaissances de la région<sup>902</sup>. Après avoir organisé le démantèlement de la place de Nice après le siège, il fut envoyé à Avignon en février 1706 et attendit de nouveaux ordres<sup>903</sup>. Cette même année, il fut blessé à la tête lors du siège de Turin. Nommé sous-directeur des fortifications en 1707, il s'occupa de la défense de Toulon assiégée par l'armée du duc de Savoie. Il se plaignit auprès de Chamillart d'avoir été placé sous les ordres de l'ingénieur Niquet alors âgé de 70 ans<sup>904</sup>. Son dernier fait d'armes fut sa participation au siège de Majorque en 1715, pendant lequel il dirigea l'ensemble des ingénieurs.

Son plan daté de 1700 montre ainsi l'achèvement de l'agrandissement du bastion Saint-Jean tracé en rouge, et de la fausse-braie le reliant au ravelin Sainte-Croix (63). Sur ce front, seul le redent E coloré en noir - nommé redent de l'horloge par Guibert ou pièce (32) - semble en cours de construction. Habituellement réservée aux ouvrages en terre, cette couleur noire pourrait indiquer un terrassement en cours, contrastant avec le tracé en rouge des casernements et des poudrières entièrement achevés.

Représentés par un pointillé noir rehaussé de jaune, inachevé à l'est, les deux grands bastions précédés d'une lunette sur le front nord étaient peut-être en cours de construction à ce moment-là. Toutefois l'ingénieur d'Astier a pu tout aussi bien vouloir représenter ici le marquage au sol de l'ensemble des éléments, comme ce fut le cas pour le bastion Saint-Jean marqué au sol en 1698. En tout état de cause, cette importante phase du projet n'était pas achevée en 1700.

---

en 1702 annonçant son rattachement à l'armée d'Italie l'année suivante (AsT, Archivio di corte, Materie Militari per categori, imprese militari, mazzo 6, fasc. 1, « *Lettere de Ministri di Francia (...) all Ingegnere de Lozières d'Astier (...)* ». Dans une lettre conservée sous la même cote, adressée à Chamillart depuis Casal le 25 mars 1704, Lozières d'Astier écrit : « *Comme j'ai le département d'Antibes cela m'a donné l'occasion d'y aller souvent [à Nice] et d'examiner tout ce qui a été fait depuis qu'on l'a rendu* ».

<sup>899</sup> Aspect 1780, p. 340.

<sup>900</sup> AsT, Corte, Materie militare per categori, Imprese militari, mazzo 6, fasc. Lettere de Ministri di Francia, e del Principe di Monaco all Ingegnere de Lozières D'astier. Lettre de Louvois, de Versailles, le 23 avril 1691.

<sup>901</sup> Ibidem note ci-dessus. Certificat à l'en-tête du duc de Vendôme et signé par lui. Barcelone, le 14 août 1697.

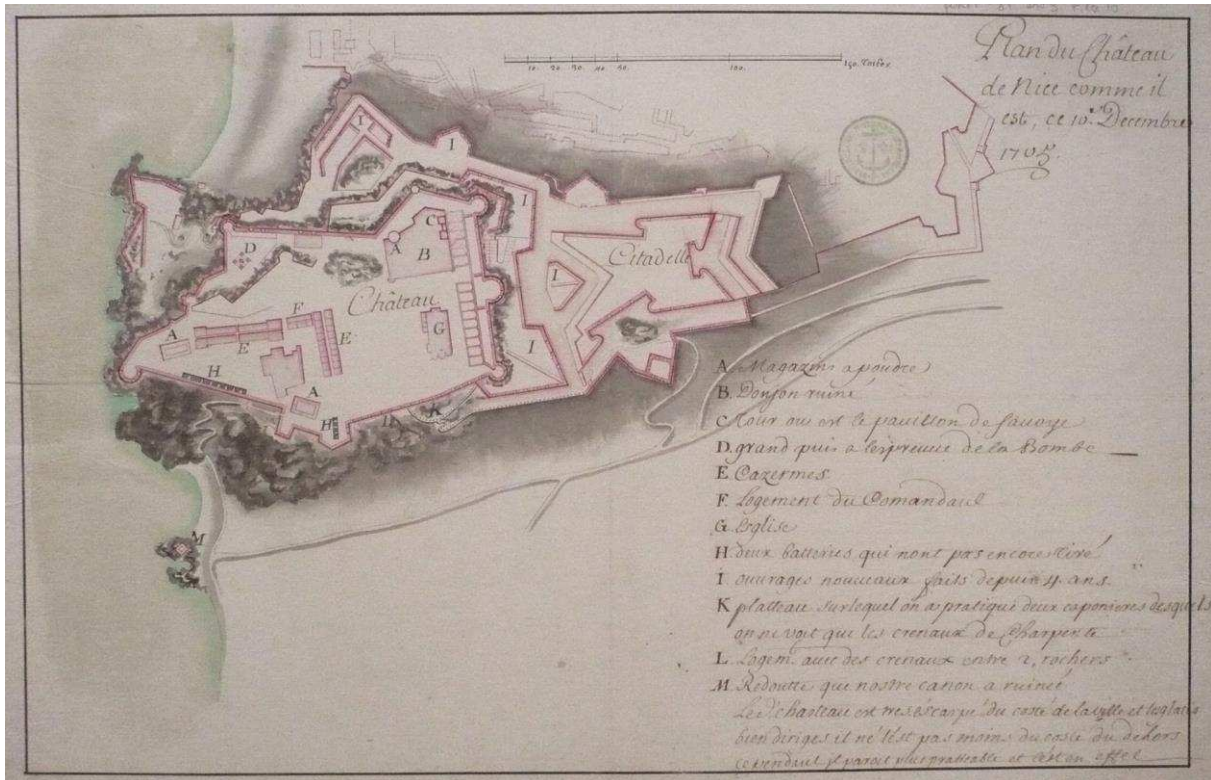
<sup>902</sup> Ibidem notes précédentes. Lettre de Lozières d'Astier à Chamillart, de Casal, le 25 mars 1704.

<sup>903</sup> SHD Vincennes, GR 1A1973, pièce 107, « *A Nice, le 14 février 1706* ».

<sup>904</sup> Augoyat 1860, p. 320

### 1.2.2 La fin des travaux vers 1701

En 1697, l'ingénieur Guibert estimait à 6 ans et 8 mois le temps nécessaire pour réaliser l'ensemble de son projet. Pendant ce délai, les mesures devaient être réalisées par le sieur Huocato Costa. Toutefois le chantier s'interrompit en 1701, une fois édifiés les deux grands bastions et leur lunette. Aucun autre ouvrage ne fut en effet entrepris après cette date, déduite de la légende d'un plan réalisé en 1705 par Lozières d'Astier : « I : ouvrages nouveaux faits depuis 4 ans » (fig. 288).



**Figure 288** : Plan du Château de Nice en 1705, avec la mention : « I - ouvrages nouveaux faits depuis 4 ans » (cl. E. Guilloteau).

La formulation « faites depuis 4 ans » sous-entend que les nouvelles fortifications furent soit terminées en 1701, soit réalisées entre 1701 et 1705. Comme nous l'avons vu précédemment, la lunette de 1700 ne put être édifiée avant les fondations des bastions neufs, comme le montrent vraisemblablement le plan de Lozières d'Astier daté de la même année, et sa lettre de 1704 où il assura avoir « examiné tout ce qui a été fait à Nice entre 1698 et 1702 ». Ainsi le front bastionné comprenant la lunette a assurément été achevé en 1701, ou au plus tard début 1702. Par ailleurs, la chronologie des travaux permet de dater vers 1700-1701 le texte des « dispositions générales données aux marquis de Carail »<sup>905</sup>.

<sup>905</sup> Cf. page 371 et note 897.

Toutefois nous ne connaissons pas les raisons de l'arrêt des travaux : la mort d'Honoré Guibert à la fin de l'année 1700, le manque d'argent ou un changement dans les priorités du duc Victor Amédée II au commencement de la Guerre de succession d'Espagne.

La fin des travaux marqua ainsi la réalisation partielle du projet général de l'ingénieur Guibert, dont nous pouvons dresser le bilan suivant :

- l'ouvrage à cornes a été détaché du Château afin de permettre l'aménagement des deux grands bastions et de la lunette. Cependant sa transformation en un ouvrage à flanc droit ne fut pas aboutie ;
- la fausse-braie joignant le bastion détaché Saint-Jean au ravelin Sainte-Croix (désigné Sainte-Claire par Guibert) apparaît ici clairement, ainsi que l'aménagement de la petite place d'armes ;
- l'agrandissement du bastion Saint-Jean par l'ajout d'un degré bas a été réalisé conformément au projet ;
- les casernes et les poudrières ont effectivement été édifiées sur le plateau supérieur.

Plusieurs ouvrages n'ont pas du tout été réalisés :

- les deux redoutes (21) (22), la fausse-braie (24, 25) et le bastion situé au niveau de la porte de secours avec sa courtine (46, 47) joignant le grand bastion (23) du côté du Lymphia ;
- les deux traverses (17) et la place d'armes (18) à la tête de l'ouvrage à cornes ;
- la contre-garde (33) devant le ravelin Sainte-Croix, et la redoute ronde (31) en contrebas du bastion Saint-Jean du côté de la ville ;
- le redent (44) devant joindre le pied de la Colline, le cavalier (45), la poudrière (60) et la rampe (51) prévue pour doubler l'ancienne muraille et descendre du Château au Bas-fort.

Grâce à ce programme d'aménagement, la place de Nice fut enfin pourvue de véritables poudrières, telles que les avaient souhaitées l'ingénieur Niquet et les autres ingénieurs avant lui. Dès 1697, l'ingénieur Guibert avait rédigé des instructions auxquelles devaient se conformer les entrepreneurs pour édifier des magasins à poudre standardisés dans les places de Verceil et Verrue, ainsi qu'au Château de Nice<sup>906</sup>. Des adaptations en fonction des matériaux présents dans chaque région étaient toutefois autorisées. Les poudrières devaient ainsi principalement être bâties en brique à Verceil, entièrement en pierre à Nice et à la fois en brique et en pierre à Verrue. Le premier ingénieur ducal dissocia en seize articles les recommandations devant être respectées scrupuleusement par les entrepreneurs qui « *seront obligés de faire les susdits magasins en bon père de famille*<sup>907</sup> et de répondre de leur travail durant une année ».

---

<sup>906</sup> AsT, Corte, Materie Militari per categoria, Imprese militari, Intendenza generale artiglieria, mazzo I, fasc. 12. « *Instruzione e condizioni che doveranno asservare le impreari a quali sarà deliberata l'impresa de magasenì a prova di bombe che S.A.R vole si facino a Vercelli, Verrua et castelo di Nizza* ». Cf. Volume II – annexes : p. 177-183.

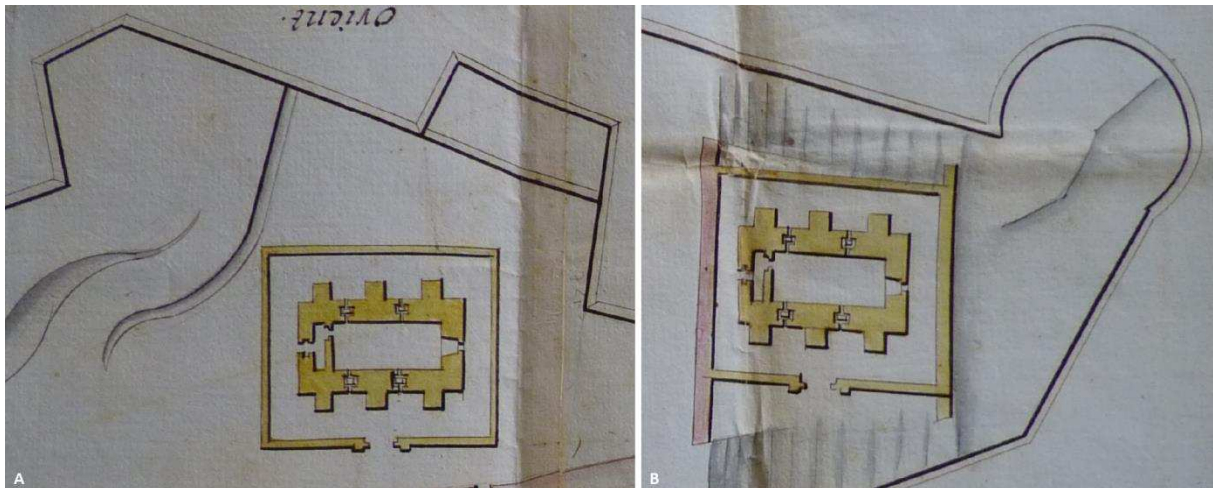
<sup>907</sup> Expression juridique usitée en Italie et en France renvoyant à la diligence du débiteur vis-à-vis de l'intérêt de son créancier. L'expression est toujours inscrite dans le Droit civil italien, mais en France la loi n°2014-873 du 4 août 2014 a remplacé la formule par « raisonnable » et « raisonnablement ».



Le texte précisait ainsi que :

- le coût des excavations nécessaires aux fondations des bâtiments et de leurs enceintes serait à la charge des entrepreneurs ;
- la terre provenant de ces excavations serait répandue au-delà de l'enceinte des magasins à poudre et aplani, sous la direction de l'ingénieur en charge de la construction ;
- les fondations devaient se faire sur un sol dur, après l'accord de l'ingénieur ;
- au premier lit de pierres sèches calées au fond du terrassement, succèderaient plusieurs autres lits de pierres liées avec un mortier de chaux jusqu'au niveau du sol ;
- spécifiquement à Nice, les murs latéraux en tout-venant d'un trabuc d'épaisseur (3,084 m) devaient soutenir les voûtes en pierre de taille ;
- des contreforts érigés concomitamment aux autres maçonneries renforceraient les murs gouttereaux. Larges de 4 pieds liprandi (2 m environ), ils seraient distants de 3 pieds (1,50 m environ) avec des angles faits en pierre de taille ;
- à l'intérieur, le « voûtement en dos d'âne »<sup>908</sup>, les chambranles des portes et des fenêtres seraient également réalisés en pierre de taille ;
- à Nice, les carreaux en terre cuite constituant les sols devaient être liés avec du mortier de qualité et frottés comme dans le palais de Turin.

Sur le plan ayant servi à positionner les casernements, deux magasins à poudre envisagés à Nice ont été dessinés en jaune (**fig. 289A et B**).



**Figure 289** : Projets de poudrières à Nice. (A) Poudrière au niveau de la porte de secours et du bastion des Forges. (B) Poudrière sur la pointe sud du plateau, près de la tour Saint-Maurice (cl. E. Guilloteau).

Identiques, ces grands bâtiments rectangulaires de 10 x 18 m environ possédaient une double entrée décalée formant un sas sur le pignon nord. Cet accès sécurisé limitait toute entrée inopinée de projectiles (boulets ou bombes). Une baie assurait l'éclairage sur le mur opposé et la ventilation se faisait par des événements percés en chicane dans les murs latéraux. Le texte de Guibert

<sup>908</sup> Voûte en berceau, épaulée ici par les contreforts.

prévoyait des contreforts distants de 1,50 m, mais son plan les représente espacés de 3,60 m environ.

Chaque poudrière était entourée d'une enceinte de 23 x 26 m environ. Contrairement à celle située près de la porte de secours (**fig. 289A**), l'enceinte de la tour Saint-Maurice était renforcée au nord et au sud par deux traverses (**fig. 289B**), dont la première déjà existante protégeait l'ancien magasin à poudre. En effet, sa situation dominante l'exposait davantage aux tirs ennemis que son pendant édifié dans une dépression du terrain.

A Verceil, à Verrue ou à Nice, le projet de Guibert prévoyait des bâtiments semi-enterrés à 2 m au moins dans le sol. Un fossé d'un trabuc de profondeur devait être aménagé devant les portes, d'une longueur de deux trabucs et d'une largeur de 8 pieds. Compte tenu de la structure du terrain augmentant la complexité et le coût d'une telle réalisation, il est difficile de savoir si les recommandations de l'ingénieur furent réellement suivies à Nice. La question se pose également quant au projet des deux niveaux voûtés. L'un d'eux semi-enterré devait être accessible par des escaliers soit en brique, soit de carreaux, soit simplement de pierres et de mortier. Une corniche (ou gorge) d'un pied et demi environ devait éviter la détérioration des fondations par les eaux pluviales.

Il est intéressant de comparer le modèle de poudrière construite par l'ingénieur Guibert estimé entre 12 000 et 13 300 livres tournois (10 000 livres du Piémont) et celui envisagé par l'ingénieur Niquet évalué à 14 800 livres tournois. Surmontées d'une couverture de tuiles, les poudrières françaises auraient dû posséder à Nice des voûtes en brique et un plancher en « *gros bois* », avec solives et lambris.

Certains traités d'artillerie ou de fortification<sup>909</sup> expliquent comment construire une poudrière idéale. Les diverses descriptions rejoignent celles précitées, à quelques détails près :

- un plancher en bois de chêne construit sur une couche de charbon de 8 pouces minimum d'épaisseur afin d'éviter l'humidité ;
- une voûte à l'épreuve des bombes de 5 ou 6 pieds d'épaisseur<sup>910</sup> ;
- percées en chicane dans les murailles, des petites ouvertures de ventilation si étroites « *qu'un rat ne pouvait y passer* ». Une mèche allumée fixée à cet animal pouvant en effet mettre le feu aux poudres, une petite grille de fil d'archal<sup>911</sup> devait impérativement être placée devant l'ouverture intérieure ;
- un magasin isolé et entouré d'une muraille.

---

<sup>909</sup> Surirey 1745, p. 96-97. Du Fay, Cambrai 1726, p. 83-84. Notons l'absence du chapitre relatif au magasin à poudre dans les premières éditions des traités cités, publiés au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aucun traité consulté du XVII<sup>e</sup> siècle ne s'intéressant au sujet, il semble que l'importance de ce type de bâtiment ne fut reconnue qu'au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>910</sup> Dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette épaisseur jugée insuffisante fut souvent augmentée. Les voûtes pouvaient également être recouvertes d'un niveau de terre amortissant les effets des bombes.

<sup>911</sup> Fil de laiton passé à la filière (étrirage, filage, tréfilage) (Larousse).

La mise en sûreté des explosifs dans les magasins conçus par l'ingénieur Guibert aurait donc pu éviter l'accident survenu lors du siège de 1691, amenant à une rapide capitulation. Comme il l'indiqua dès 1697, son ambition était de doter la forteresse de Nice de moyens efficaces pour résister le plus longtemps possible à un long siège (**fig. 290**), reprenant sans doute l'argumentaire de l'Hoste selon lequel on ne pouvait rendre une place inexpugnable : « *l'expérience nous fait veoir qu'il n'y a place si bien fortifiée que la force et la longueur d'un siège ne puissent emporter, et combien qu'aucuns se fussent vantés de pouvoir rendre des places imprenables, telles vanteries ne sont que des paradoxes que l'entendement humain ne saurait attribuer à aucun subject autre que l'impossibilité mesme* »<sup>912</sup>.

Toutefois, malgré la réalisation des aménagements sur les fronts septentrional et occidental, les améliorations proposées par Guibert sur le front oriental furent ignorées, ce qui ne resta pas sans conséquence lors du second grand siège en 1705.

---

<sup>912</sup> L'Hoste, *Sommaire de l'art de fortifier*, 1629 (Vérin 1993, p. 293 ; Virol 2007, p. 62).





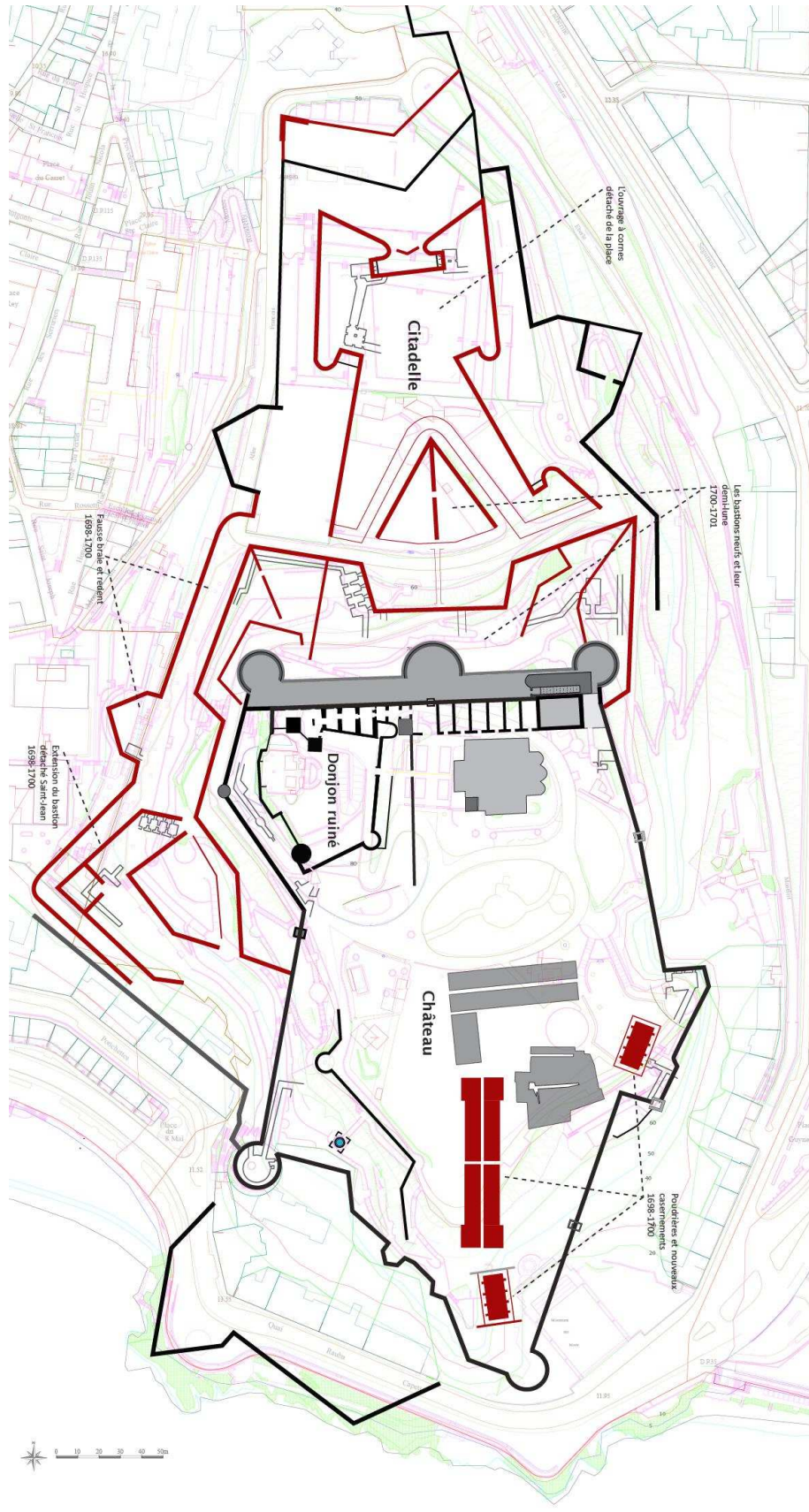


Figure 290 : Les derniers aménagements de la citadelle et du château de Nice (DAO E. Guilloteau).



## 2. LA COLERE DE LOUIS XIV DANS LE CONTEXTE DE LA GUERRE DE SUCCESSION D'ESPAGNE

### 2.1 Un duché de Savoie malmené

Le mariage entre Marie-Louise Gabrielle de Savoie, fille de Victor Amédée II, et le futur roi d'Espagne Philippe V, respectivement nièce et petit-fils de Louis XIV, provoqua en 1701 la Guerre de succession d'Espagne opposant la France à une coalition européenne dirigée par les Habsbourg d'Autriche. Jusqu'alors allié à la France, Victor Amédée II se joignit à l'Autriche en 1703, entraînant l'entrée des armées de Louis XIV dans le comté de Nice et le siège de la ville au printemps 1705. Après la prise de la cité et une trêve de plusieurs mois, le duc de Berwick entreprit le siège du Château en novembre, qui capitula en janvier 1706. Sa destruction ordonnée par Louis XIV dura 5 mois jusqu'en juillet 1706, où le Château ne fut plus qu'un amoncellement de ruines.

#### 2.1.1 Préparation du siège du Château Nice en 1705

A la prise de la ville le 10 avril 1705, le marquis de Carail, gouverneur de la place, se retrancha dans le Château avec la garnison<sup>913</sup>. Un dénombrement des officiers fut alors réalisé, ainsi qu'un règlement organisant la distribution journalière des vivres aux soldats (**fig. 291**)<sup>914</sup>.

Regola per la Distribuzione giornaliera de' Vivieri alle Truppe della Guarnigione di Nizza.	
Lardo per caduna porzione	2
Riso	3
Carne salata	3
Formaggio	3
Sale	1
Legumi	4
Vino	0.5
Pane	1

**Figure 291** : Détail de la ration de vivres pour la garnison du Château de Nice, après la capitulation de la ville (cl. E. Guilloteau).

Le 19 avril, une suspension des combats fut signée entre les deux belligérants, s'engageant mutuellement à ne tenter aucune attaque durant 6 mois. Toutefois, si l'un ou l'autre souhaitait rompre la trêve, il devait en aviser la partie adverse 10 jours à l'avance<sup>915</sup>.

Dès le 20 avril, le marquis de Carail fit édifier un petit fort en étoile sur le rocher situé à l'embouchure du Lympia afin d'assurer la protection des navires venus ravitailler le Château. Au début du mois de mai, il ordonna d'escarper le roc du côté de la courtine orientale pour mieux découvrir le bastion Malinverne. En cas de siège, l'attaque devant selon lui débiter à cet endroit, un retranchement était en cours d'aménagement. Il envisagea aussi d'abaisser la citadelle et

<sup>913</sup> AsT, Corte, Materie politiche per rapport all interno, Real casa, Lettere dei particolari, Mazzo 7, lettera I, Isnardi di Caraglio, « Du Château de Nice, le 11 avril 1705 ». Cf. Volume II – annexes : p. 219.

<sup>914</sup> AsT, Corte, Materie Militari per categori, Imprese militari, mazzo 10, fasc 11, Torino li 14 aprile 1705.

<sup>915</sup> AsT, Corte, Materie militari, Imprese, mazzo 10, n° 11. Fait à Nice le 19 avril 1705.

d'élargir le fossé de la demi-lune, mais dut abandonner le projet, la durée des travaux et le manque de moyens humains rendant la tâche insurmontable<sup>916</sup>.

De son côté, après les lourdes pertes subies lors de la bataille de Cassano et l'arrivée en Méditerranée de la flotte de la coalition<sup>917</sup>, le roi de France souhaita réorganiser ses troupes en Piémont. A cette fin, il demanda le 17 août au marquis d'Usson le retrait des unités retenues à Nice, dont une partie devait rejoindre le port d'Antibes. D'Usson proposa donc au marquis de Carail les conditions de ce départ, sans dommage pour les deux camps, dans le strict respect de la trêve signée le 19 avril. Bien entendu, ce déplacement de soldats ne devait pas être l'occasion pour le comté de réarmer ses hommes ou d'attaquer les forts de Saint-Elme, de Montalban et de Saint-Hospice alors occupés par les Français. De son côté, le marquis d'Usson s'engageait à ce qu'il n'y ait aucun désordre dans la cité lors du retrait, chacun devant bien se garder de tirer dans le camp adverse. Toutefois, afin de prévenir toute défense ultérieure, le marquis d'Usson fit sauter le 18 août une partie des bastions de la ville après le départ de l'armée. Nice recouvrait sa liberté<sup>918</sup>.

Après la chute de Barcelone au début du mois d'octobre, les préparatifs du siège de Turin n'étant pas suffisamment avancés, contre toute attente, Louis XIV ordonna au duc de Berwick de se rendre à Nice afin d'assiéger le Château<sup>919</sup>. Dans le même temps, Niquet, La Berrie, Salmon, Filley, Lozières d'Astier, Lapara, Vauban et d'autres ingénieurs mirent au point diverses stratégies pour la prise de la forteresse, soumettant leurs mémoires et leurs plans à l'avis du Comité des fortifications<sup>920</sup>. Niquet envoya un manuscrit détaillé au duc de Berwick<sup>921</sup>, comportant des renvois au plan de 1691 (?)<sup>922</sup>. Il y décrivait le château et donnait un état précis de la place, ses points forts et ses faiblesses, comme les fronts par lesquels il serait plus aisé de mener l'attaque. Il fallait ainsi porter ses efforts du côté de la ville en ruinant le bastion détaché Saint-Jean, le Bas-fort, la fausse-braie, puis la courtine du Château<sup>923</sup>. Toutefois l'ingénieur craignait la possibilité que l'ennemi pût établir un important retranchement sur la place d'armes (3), contre lequel les troupes se

---

<sup>916</sup> AsT, Corte, Materie politiche per rapport all interno, Real casa, Lettere dei particolari, Mazzo 7, lettera I, Isnardi di Caraglio : lettres « *Du Château de Nice, le 20 avril 1705* » ; « *Du Château de Nice, le 7 mai 1705* ». Cf. Volume II – annexes : p. 219-221.

<sup>917</sup> La coalition contre Louis XIV était conduite principalement par les Britanniques, les Néerlandais et les Autrichiens.

<sup>918</sup> AsT, Corte, Materie militari, Imprese, mazzo 10, n° 11. Conditions du retrait des troupes françaises de la ville de Nice, le 17 août 1705 (Navello 1911, n°11, p. 225-226).

<sup>919</sup> Berwick 1780, p. 291. Louis XIV écrivit au duc de La Feuillade le 25 septembre 1705 : « (...) *Mon intention est de faire attaquer le Château de Nice ne pouvant faire le siège de Turin (...)* » (Canestrier s.d.). Le 12 octobre, il informa le duc de Berwick : « *Mon cousin, ayant pris la résolution de faire attaquer le Château de Nice, j'ai donné mes ordres pour disposer toutes choses pour commencer cette entreprise au plus tard dans la fin de ce mois (...)* » (Canestrier 1931c, p. 271).

<sup>920</sup> Canestrier 1931c, p. 270.

<sup>921</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 16. Cf. Volume II – annexes : p. 210-212 et 267 (85).

<sup>922</sup> Cf. 3.2.1.2 Le levé de plan et les copies dans les Traités et le corpus iconographique niçois, p. 327-328.

<sup>923</sup> Préconisant également une attaque par ce front, un mémoire anonyme de 1705 se termine avec cette précision : « *Le Sieur de Rissons est persuadé que si l'on prend de cette manière l'on perdra peu de monde et l'on prendra en un mois le Château au lieu qu'attaquant de toute autre façon l'on perdra beaucoup de monde et peut-être il tirera tellement en longueur qu'on sera obligé de lever le siège* ». SHAT Vincennes, 1VN40, art. 15, sect. 2, pièce n° 7. Cf. Volume II – annexes : p. 218-219.



heurteraient une fois montées au niveau du puits. Il abandonna l'idée de mener l'attaque par la tête de l'ouvrage à cornes, jugée « *de longue durée et périlleuse* ». L'installation de batteries du côté du Lympia en vue de ruiner tout le front oriental de la citadelle constituait donc probablement une meilleure alternative. S'étant rendus maîtres des lieux, les Français pourraient alors vaincre le front nord et les nouveaux bastions sans trop de difficultés. Il leur serait même possible de former un chemin avec du bois, afin de joindre le flanc (26) du bastion des forges et d'entrer « *tout d'un coup dans le château* ».

Dans sa proposition<sup>924</sup>, Vauban n'était pas du même avis. Il préconisait plutôt le contrôle des places du comté dans un premier temps, afin d'assurer la surveillance des principales voies de communication. Passage obligé de première importance, le col de Tende devait impérativement être gardé pour contrer d'éventuels secours envoyés par le duc de Savoie. Déjà occupés par les Français, les forts de Saint-Elme, de Montalban et de Saint-Hospice s'avéraient très utiles pour guetter toute approche savoyarde. Vauban recommandait ensuite deux formes d'attaque : l'une « *agissante* », offensive, et l'autre « *secourante* », devant couvrir la précédente en cas de nécessité. Il planifia l'installation des batteries en fonction des stratégies, comme dans le cas d'une attaque *secourante* sur la rive droite du Paillon. Il envisagea également l'assaut par le front nord de la citadelle, à conquérir en priorité. Des tranchées devaient être creusées jusqu'au front, avant que le travail des mineurs pût saper les demi-bastions et ne permettre l'entrée. Il illustra son argumentaire par un très beau plan sur lequel étaient dessinées toutes les tranchées à creuser (fig. 292)<sup>925</sup>.



Figure 292 : Proposition d'attaque conçue par Vauban pour le siège du Château de Nice (cl. E. Guilloteau).

<sup>924</sup> SHD Vincennes, 1VN40, art.15, sect.2, pièce 2. Cf. Volume II – annexes : p. 212-218.

<sup>925</sup> SHD Vincennes, 1VN40, art. 15, sect. 2, pièce 2. (Barros, Salat, Sarmant 2006, p. 68).

Toutefois, fort curieusement, Vauban ne prit pas en considération les dernières transformations de la citadelle, et notamment la construction des deux grands bastions neufs et de leur demi-lune. Se bornant à reprendre la stratégie utilisée lors du siège de 1691, il fit carrément abstraction des nouvelles défenses aménagées sur ce front. Sa méconnaissance du site se manifeste d'ailleurs dans l'utilisation d'un plan totalement obsolète.

Sa liste des pièces d'artillerie, des munitions et du petit matériel nécessaires aux sièges de la ville et du Château de Nice nous donne un aperçu sensible de leur réalité : 40 à 50 grosses pièces de canon, 24 000 boulets, le matériel indispensable au creusement des tranchées et des sapes, comme les pics, les marteaux têtus à tête fourchue ou à deux pointes, une grande quantité de sacs pour la terre, de nombreuses brouettes. L'inventaire ne semble oublier aucun détail, prévoyant jusqu'aux pierres à fusil, aux cordages et aux pelles en fer.

Après une suite de recommandations sur la logistique et la stratégie à mener, Vauban termina son texte par une leçon d'artillerie, rappelant les principes d'installation des différentes batteries de canons et de mortiers. Divers dessins illustraient la manière de concevoir leurs plates-formes. Ce luxe de détails pourrait presque laisser penser que Vauban faisait alors la « promotion » de son « *Traité des sièges et de l'attaque des places* » rédigé en 1704<sup>926</sup> (fig. 293).



**Figure 293 :** Planches similaires montrant l'installation de batteries de mortiers d'après Vauban : (A) Mémoire pour le siège de Nice (cl. E. Guilloteau) - (B) Manuscrit conservé au SHD de Vincennes (cl. Jean Vigne) - (C) Manuscrit conservé au CNAM (cl. CNAM).

Rejoignant l'opinion de l'ingénieur Niquet, un traité anonyme<sup>927</sup> préconisait de mener l'attaque par le côté de Montalban, le plus médiocrement défendu selon lui. Il conseillait également des parapets aux batteries suffisamment larges pour être montés à une hauteur convenable,

<sup>926</sup> Manuscrit du « *Traité des sièges et de l'attaque des places* », SHD Vincennes, Bibliothèque du Génie, F°1 (Barros, Salat, Sarmant 2006, p. 62 ; Faucherre, Prost 1996, p. 19, 62-63). Le manuscrit fut publié à plusieurs reprises au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Vauban 1737-41 et Vauban 1779.

<sup>927</sup> SHD Vincennes, 1VN40, art. 15, sect. 2, pièce n° 3. Cf. Volume II – annexes : p. 218-219.

dérobant celles-ci à la vue « *du haut en bas* », afin que l'artillerie et les stocks de poudre soient maintenus en sûreté. Le blindage des embrasures devait empêcher leur démontage par l'ennemi. A défaut de pouvoir battre en brèche les courtines, les batteries installées sur les pentes du mont Boron pourraient au moins ruiner leurs parapets. Pour mener à bien le siège, il envisageait le creusement d'une tranchée au niveau de la descente du chemin venant de Villefranche, afin de réaliser en toute sécurité la tranchée parallèle au Château et les boyaux de communication. Toutefois, la priorité absolue consistait à se rendre maître de la redoute édifiée du côté de la mer par le marquis de Carail dès le 20 avril 1705.

Selon l'auteur du texte, seuls les bombes et le canon seraient à même de réduire la place. Une telle entreprise nécessitait beaucoup de réflexion, et « *les meilleurs ingénieurs d'Europe ne seraient pas trop bons pour la conduite d'un pareil siège* ».

Fort de tous ces conseils, Jacques Fitz-James, duc de Berwick, rejoignit le 20 octobre l'Arsenal de Toulon pour s'assurer de la logistique du siège de Nice. Parallèlement, il pria Monsieur Paratte, maréchal de camp, commandant de Villefranche, de rappeler au marquis de Carail la fin de la trêve du 19 avril, arrivant à son terme à la fin du mois. Composée de 5000 hommes environ, l'armée française passa le Var le 31 d'octobre et installa ses quartiers à Cimiez pour être au cœur de la circonvallation surveillant d'éventuels secours venus de La Trinité<sup>928</sup>. Durant plusieurs jours, le mauvais temps ralentit les préparatifs du siège et retarda le transport de l'artillerie par la mer depuis Toulon, où avaient été embarqués 50 pièces de canon, 15 mortiers de 12 pouces, 50 000 boulets de 24 pouces, 2000 bombes, 12 000 outils et 30 000 sacs pour la terre<sup>929</sup>. Début novembre, les Français étaient donc prêts à refaire le siège de la ville de Nice, quittée deux mois et demi plus tôt. Avant l'engagement des hostilités, le 14 novembre la ville fut sommée de se rendre et accepta l'injonction. Après avoir investi la cité, le duc de Berwick et le maréchal de camp Filley, ingénieur en chef, voulurent se rendre compte par eux-mêmes des meilleurs angles d'attaque et des réelles possibilités d'action. Comme Niquet, ils jugèrent le front du côté de la ville plus propice à une canonnade. Toutefois, ils durent renoncer à cette éventualité, l'acheminement des canons représentant une trop grande difficulté, tout comme la protection des différents ouvrages fondés sur le rocher, cachés par une « *chemise de maçonnerie* ». Le roi transmit à Berwick le mémoire et le plan de Vauban<sup>930</sup>, en lui demandant de suivre ses recommandations, et de mener l'attaque par le petit front de la citadelle. Toutefois le duc de Berwick jugea ce projet difficilement réalisable, de nombreux obstacles pouvant amener à un siège trop long au vu des faibles moyens humains à disposition. Il estimait qu'en réalité Catinat « *n'aurait pas pris [le Château en 1691] si par bonheur une bombe n'eût fait sauter le magasin et détruit le puits* ». Il choisit plutôt une attaque du côté de

---

<sup>928</sup> Berwick 1780, p. 293.

<sup>929</sup> Canestrier 1931c, p. 272.

<sup>930</sup> Berwick 1780, p. 296.

Montalban<sup>931</sup>, où les ouvrages avaient été négligés du fait d'un escarpement censé suffire à sa défense. Son choix fut en partie influencé par les recommandations de l'ingénieur piémontais Bely, ayant travaillé sur les fortifications de la forteresse entre 1698 et 1701, avant de passer au service du roi de France<sup>932</sup>.

Le duc de Berwick ordonna donc de commencer les tranchées. Comptant surtout « *réussir dans ce siège* » grâce à la puissance des canons, il facilita l'accès aux batteries en préférant aux « *tranchées réglées* » le creusement rapide de boyaux. Les chiourmes<sup>933</sup> des galères furent chargées du transport des canons de Villefranche aux pentes du mont Boron et sur la plaine du Lymphia. Ainsi le gouverneur du Château décrivit la tâche des forçats de 5 navires, contraints de traîner l'artillerie, de porter les bombes, les boulets et les autres munitions, avec l'aide de 200 paysans et plus de 400 mulets. Cela n'empêcha pas le duc de Berwick de se plaindre du mauvais temps, du terrain accidenté et de minimiser le nombre de travailleurs de sa petite armée, ralentissant la mise en place du siège. Dans une lettre, le marquis de Carail précisa que les Français travaillaient à perfectionner les batteries depuis le 20 novembre. Le 4 décembre, il écrivit « *ils ne veulent point tirer que tout ensemble voulant entièrement raser les parapets et défenses avant que d'en venir aux approches* »<sup>934</sup>, ce que le duc de Berwick confirma dans ses mémoires : « *je ne voulus point qu'aucune pièce tirât, que toutes ne fussent prêtes pour tirer à la fois, afin d'éteindre plus promptement le feu des ennemis, et d'ouvrir tellement la place, qu'elle fût obligée de se rendre* ». Le marquis de Carail pensait à un commencement des tirs le 6 décembre, mais les batteries ouvrirent réellement le feu le 8. Berwick écrivit alors : « *Quel beau spectacle, car les ennemis répondirent par cinquante pièces de canon à nos 70 et à nos 16 mortiers. L'artillerie tire comme la mousqueterie, et le bruit et la fumée sont tels qu'on ne peut ni voir ni entendre* » (fig. 294)<sup>935</sup>.

---

<sup>931</sup> Contrairement aux allégations d'Henri Costamagna : « *Jacques Fitz-James était un soldat sans génie mais extrêmement méthodique. Il exécuta sa mission selon les plans de Vauban* » (Costamagna 2001, p. 47-66).

<sup>932</sup> Lettre du ministre Chamillart au duc de Berwick rédigée à Marly le 5 novembre 1705 (Allent 1805, p. 476).

<sup>933</sup> Ensembles des rameurs d'une galère.

<sup>934</sup> AsT, Corte, Materie politiche per rapport all interno, Real casa, Lettere dei particolari, Mazzo 7, lettera I, Isnardi di Caraglio, « Du Château de Nice, le 4 décembre 1705 ». Cf. Volume II – annexes : p. 222-223.

<sup>935</sup> SHD Vincennes, 1VN40 art. 15, sect. 2, pièce n°5, 19 : « *Plan de l'attaque des château et citadelle de Nice par M. de Berwick le 8 décembre 1705* ». (Canestrier 1931c, p. 270-271).





Figure 294 : Plan de l'attaque du château et de la citadelle de Nice par le duc de Berwick, le 8 décembre 1705 (cl. E. Guilloteau).

### 2.1.2 A la portée du canon ...

Le plan du 8 décembre 1705 montre l'attaque de l'armée royale contre le Château, et le feu nourri de toutes les batteries françaises. Il représente et légende ainsi :

- deux batteries inactives (F) à l'ouest, installées initialement pour le siège de la ville ;
- le quartier général sur la colline de Cimiez, en contrebas duquel 20 pièces de canon réparties en 3 batteries étaient dirigées vers la citadelle, complétées par deux ensembles de 6 et 7 mortiers ;
- une batterie de gros mortiers sur la rive gauche du Paillon, dont le nombre de pièces n'a pas été précisé ;
- le corps de casernes sur les pentes du mont Boron, à proximité de la route menant aux tranchées, avec 56 canons regroupés en 5 batteries afin de battre en brèche le côté oriental de la place.

Aucune tranchée réglée selon les principes de Vauban n'est représentée sur le dessin, seuls apparaissent des boyaux en zigzag pour éviter les tirs en enfilade. Quelques demi-places d'armes

ont également été réalisées<sup>936</sup>. Notons les batteries de canons ou de mortiers respectivement symbolisées par des embrasures et des petits cercles.

Le marquis de Carail écrivit ce 8 décembre « *Il ne faut plus douter que ce soit un siège, et non une canonnade (...) ainsi il faut de la poudre* », dénombrant un total de 90 canons, sans compter ceux situés sur le mont Boron. Installées au pied de Cimiez, les 30 pièces composant la batterie Saint-Charles tiraient sur le front nord du château et la citadelle. Les batteries proches du Lympia se chargeaient de tout le front oriental. Il joignit à son courrier un dessin du capitaine Gurtres positionnant les batteries françaises du côté du mont Boron<sup>937</sup> (fig. 295).

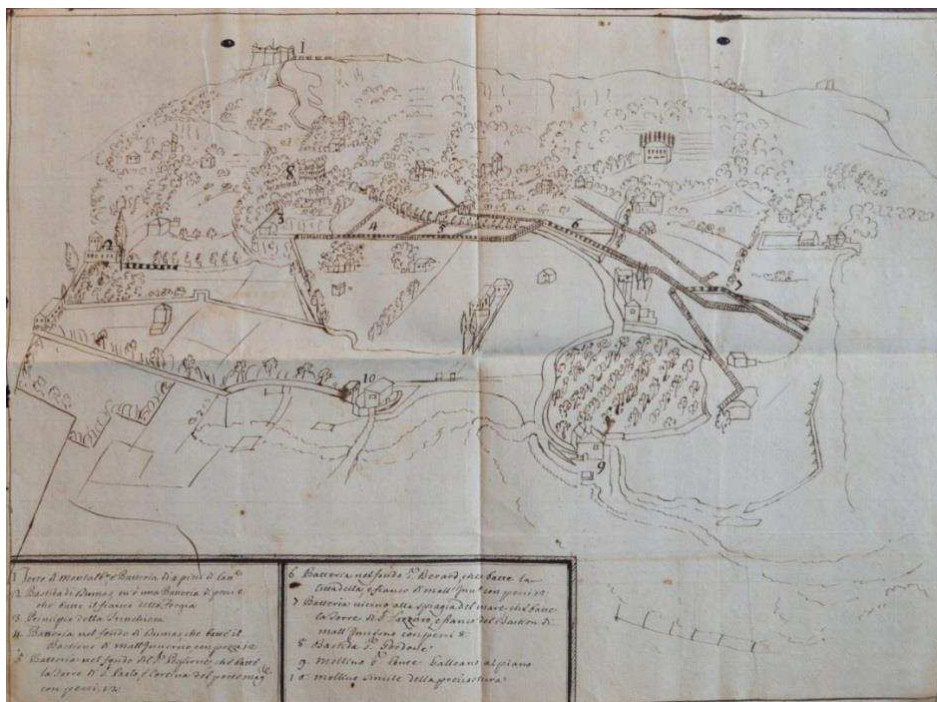


Figure 295 : Batteries françaises situées du côté du Lympia représentées par les assiégés, le 8 décembre 1705 (cl. F. Lelandais/SAVN).

Bien que la plupart des canons possédassent des calibres de 8 et 12 livres, de Carail rapporta la présence d'une batterie de pièces de 48 livres de balle de Piémonts (boulets de 27 kg environ)<sup>938</sup>.

Dès le premier jour, les Savoyards comptaient 60 personnes « *entre [les] tués et blessés* ». Du côté français, on déplora la mort de l'ingénieur en chef Filley emporté par un boulet<sup>939</sup>, dont la « *cervelle éclaboussa le juste au corps et l'habit du duc [de Berwick] et le couvrit de sang. On dut envoyer quelqu'un lui chercher d'autres effets* »<sup>940</sup>. L'ingénieur Lozières d'Astier remplaça donc au

<sup>936</sup> Pour la conduite des tranchées : Vauban 1779, p. 75-84 ; Faucherre, Prost 1996, p. 30-40, 70-75 ;

<sup>937</sup> Outre le positionnement des batteries et des tranchées, ce petit dessin situe et donne le nom de plusieurs propriétés privées, dont une majorité de moulins (dessin inédit joint à la lettre du 8 décembre 1705).

<sup>938</sup> AsT, Corte, Materie politica per rapport all interno, Real casa, Lettere dei particolari, Mazzo 7, lettera I, Isnardi di Caraglio, « Du Château de Nice, le 8 décembre 1705 ». Cf. Volume II – annexes : p. 223.

<sup>939</sup> Louis Filley (vers 1652-1705). Il participa à de nombreux sièges et fut successivement inspecteur des Bâtiments du Roi, capitaine du régiment de Vendôme, directeur des fortifications des places d'Entre-Sambre-et-Meuse, brigadier ingénieur en chef au siège d'Ath (1697), maréchal des camps et des armées du roi (1703), directeur des travaux des sièges de Landau (1703) et de Nice (1705). Cf. Centre de Recherche du château de Versailles.

<sup>940</sup> Navello 1911, 14, p. 321. Barelli Bouiron dir. 2014, p. 517.



ped levé l'ingénieur en chef et poursuit l'avancée des tranchées et l'installation des batteries<sup>941</sup>. Des morts et de nombreux blessés étaient dénombrés chaque jour dans les deux camps. D'après le duc de Berwick, l'ouverture des brèches fut freinée par la qualité des maçonneries et la distance séparant la forteresse des batteries placées à 500 m environ du fait de sa position élevée. Pourtant dans une lettre cryptée<sup>942</sup> datée du 11 décembre, le marquis de Carail écrit : « V.A.R. sera surprise d'apprendre que les ennemis en si peu de temps aient réduit ce château en très mauvais état » (fig. 296)<sup>943</sup>.

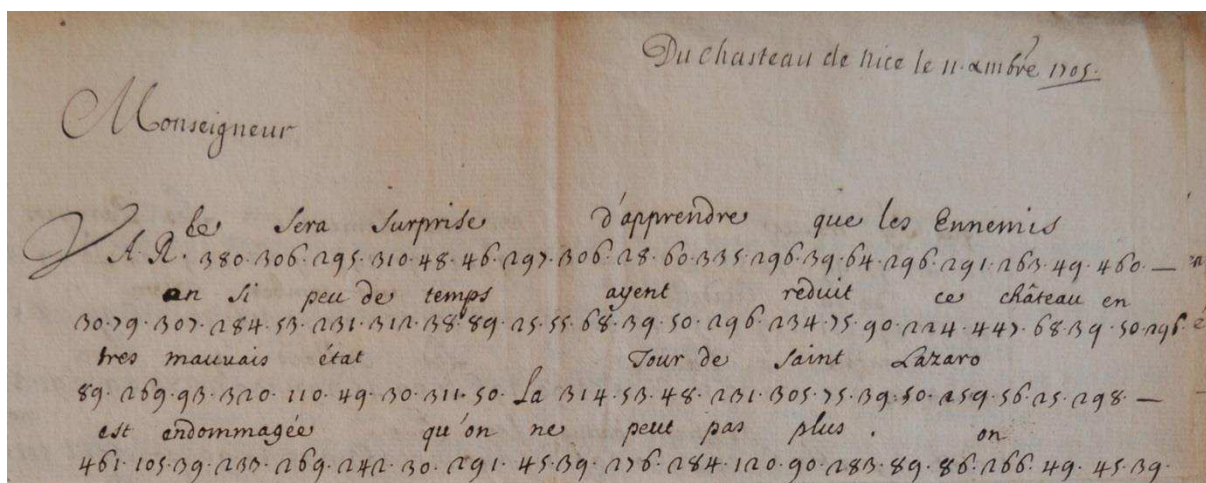


Figure 296 : Détail de la lettre cryptée du marquis de Carail - décryptée - adressée au duc de Savoie le 11 décembre 1705 (cl. F. Lelandais/SAVN).

Il poursuit avec un état des ouvrages durement touchés, comme le bastion Malinverne et une partie de la fausse-braie rasée au point de pouvoir y monter à cheval. Les orillons de l'ouvrage à cornes ayant été sévèrement battus en brèche, les parapets de la citadelle menaçaient de s'écrouler et la porte Saint-Charles était devenue impraticable. La plupart des menuisiers et des maçons réquisitionnés de force s'étant enfuis<sup>944</sup>, il devenait difficile de réaliser les travaux de première nécessité comme les déblayages ou les retranchements. Un profond désarroi transparaît dans une lettre du gouverneur où sont décrits l'état de la place et les tirs des batteries de canons et de mortiers commençant dès la pointe du jour jusqu'à « nuit close, hors les bombes qui ne discontinuaient jamais ». Des précisions sont données sur le poids de ces dernières : 10, 15 ou 20 rubs (90, 135 ou 180 kg environ)<sup>945</sup>, et sur « un boulet fou, muni de longue pointe », comme l'évoquaient les Français.

<sup>941</sup> Allent 1805, p. 478.

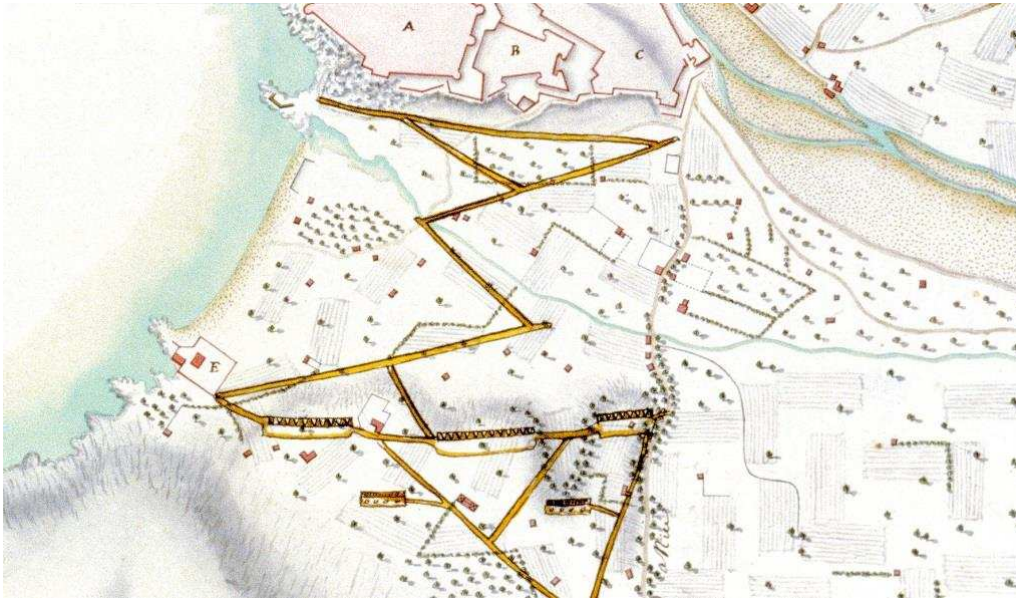
<sup>942</sup> A partir du 8 décembre 1705, toutes les lettres envoyées par le marquis de Carail ont été cryptées. Le même codage a été utilisé, du côté français lors de la campagne de 1691, avec différentes clés modifiées régulièrement (Catinat 1819, t.2, p. 295-352).

<sup>943</sup> AsT, Corte, Materie politica per rapport all interno, Real casa, Lettere dei particolari, Mazzo 7, lettera I, Isnardi di Caraglio, « Du Château de Nice, le 11 décembre 1705 ». Cf. Volume II – annexes : p. 223.

<sup>944</sup> Ce fait est également rapporté dans Navello 1911, 14, p. 323.

<sup>945</sup> Aucun de ces poids ne renvoie à notre étude sur les éclats de bombes trouvés au Château. Cf. 3.1.3 Les causes d'un désastre, p. 311-316.

Le 12 décembre, la tranchée de Montalban parvint au pied du Château et une grande parallèle fut alors creusée le long de la colline, avec des passages de communication (**fig. 297**)<sup>946</sup>.



**Figure 297** : Détail montrant l'avancée des tranchées entre Montalban et le Château, avec la grande parallèle creusée le long de la colline (cl. BNF).

Le 15 décembre, des déserteurs rapportèrent aux Français qu'une grande partie des batteries du Château étaient « démontées »<sup>947</sup>. Le 17, le marquis de Carail ne parvenait toujours pas à cerner la stratégie suivie par des assaillants. Toutefois, il supposait que la montée aux brèches se ferait du côté du Lympia, puisqu'ils s'obstinaient à détruire les murailles de ce front, et que des ingénieurs étaient venus plusieurs nuits de suite avec des lanterniers pour observer le poste de Saint-Lazard (la tour Saint-Maurice). De fait, tout ce côté de la citadelle avait été rasé, entre cette tour et le bastion Malinverne, hormis le bastion des forges. Ce même jour de Carail écrivit : « *La désertion me désespère, les corps de garde désertant tous entiers avec les sergents (...). Le nombre des morts, et des blessés augmente tous les jours par les éclats de pierres* ». Avec seulement 500 hommes en état pour le service, malgré la certitude que lui-même « *ferait tout ce que des gens d'honneur doivent faire* », il ne pourrait décemment empêcher le château de tomber, à moins que le duc de Savoie n'envoyât rapidement des secours et des renforts en hommes et en poudre.

Le 18 décembre, la citadelle fut ouverte à plusieurs endroits et le feu savoyard se modéra. Compte tenu du nombre important de coups tirés par les Français depuis le début du siège<sup>948</sup>, les lumières de leurs canons s'étaient carrément élargies. Malgré le grand désordre, les assiégés continuaient de riposter par des tirs de mousquet et des jets de bombes contre les tranchées et les batteries ennemies. Des retranchements avaient été aménagés en retrait des brèches les plus importantes, mais leurs tirs de canon étaient de plus en plus discontinus. Le 23 décembre, un

<sup>946</sup> BNF, cartes et plans, GE SH 18<sup>E</sup> PF 81 DIV 3 P 6 D, 1705 : « *Terrain du côté de Lainpia* ».

<sup>947</sup> Navello 1911, 14, p. 323. Barelli Bouiron dir. 2014, p. 518.

<sup>948</sup> Navello 1911, 14, p. 324.



brigantin<sup>949</sup> savoyard en provenance d'Oneille accosta du côté du Lympia, avec à son bord « *disait-on* » un ingénieur, des officiers, un pli et de l'argent<sup>950</sup>. Le marquis de Carail écrivit le même jour au duc de Savoie « *j'ai reçu ce matin la lettre de V.A.R par l'ingénieur Audibert, dans laquelle elle me marque qu'elle attend une mémorable défense (...). J'ai reçu en même temps deux cents Louis d'or, et quinze barils de poudre* »<sup>951</sup>. L'ingénieur Audibert et le marquis de Senantes envoyés par le duc étaient chargés de faire un état de la forteresse. Accompagnés de l'ingénieur Cucito affecté au Château, ils rendirent compte par écrit des dégâts, des réparations et des retranchements ordonnés par le marquis de Carail pour défendre au mieux la place. Ainsi le 23 décembre, il fut établi le constat suivant<sup>952</sup> :

- la face droite du bastion de la tête de la citadelle vers le Lympia était partiellement ruinée. Devant celle-ci, la destruction totale de la fausse-braie permettait à l'ennemi de pouvoir y monter. Après le déblaiement, une traverse avait été édiflée dans le fossé du bastion, et un retranchement aménagé en retrait de la brèche (**fig. 299**) ;
- la face gauche du bastion à tenaille Saint-Jacques était entièrement détruite ;
- la tour Saint-Paul était fortement endommagée, comme un tiers de la courtine la reliant au bastion des forges. Cet état de la muraille autorisait les Français à monter à la brèche. L'édification d'un retranchement était en cours et serait bientôt terminée ;
- la face gauche du bastion des forges et une partie de sa face droite étaient dévastées. Un flanc retiré avait été construit à l'intérieur ;
- la tour Saint-Lazare et la courtine la reliant à la porte de secours étaient fortement endommagées ;
- enfin, tous les parapets étaient ruinés.

Le rapport et la lettre du marquis de Carail indiquaient la construction de quatre nouvelles batteries ennemies destinées à anéantir le peu de défense restant. Un plan français daté du 30 décembre illustre parfaitement la situation, avec la représentation des nouvelles batteries (12 et 20), des parties ruinées et des tranchées d'approche des mineurs (17) (**fig. 298**)<sup>953</sup>.

---

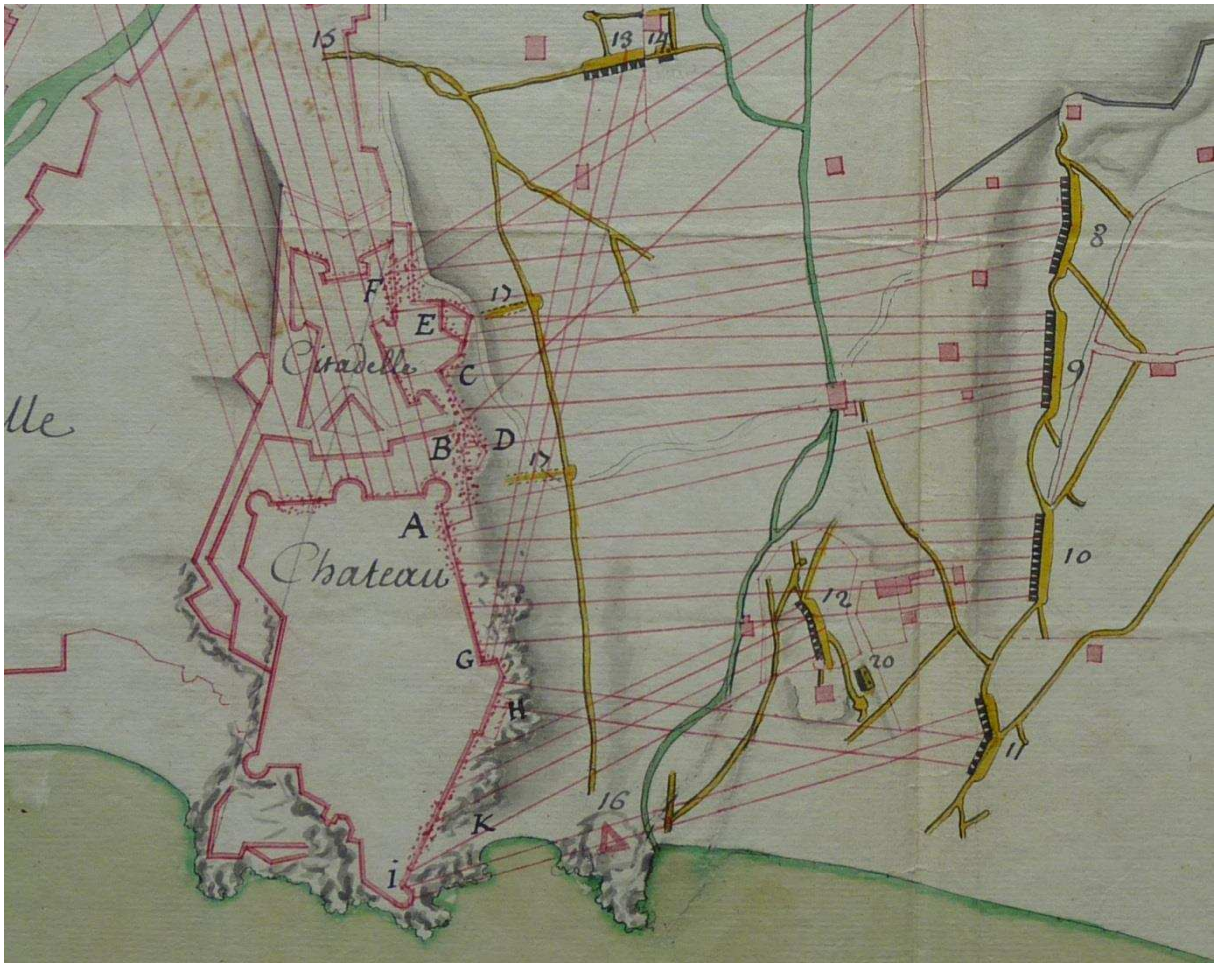
<sup>949</sup> Petite embarcation à voile.

<sup>950</sup> Navello 1911, 16, p. 351.

<sup>951</sup> AsT, Corte, Materie politiche per rapport all interno, Real casa, Lettere dei particolari, Mazzo 7, lettera I, Isnardi di Caraglio, « Du Château de Nice, le 23 décembre 1705 ». Cf. Volume II – annexes : p. 225.

<sup>952</sup> AsT, Corte, Materie politiche per rapport all interno, Real casa, Lettere dei particolari, Mazzo 7, lettera I, Isnardi di Caraglio. « *Mémoire de l'état dans lequel j'ai trouvé le Château de Nice, Audibert* ». Cf. Volume II – annexes : p. 225-226.

<sup>953</sup> SHD Vincennes, 1VN40, art. 15, sect.2, pièce 5, «*Plan des attaques du Château de Nice le 30 décembre 1705*». Cf. Volume II – annexes : p. 281 (143).



**Figure 298** : Détail du plan du 30 décembre 1705 montrant les nouvelles batteries de canons (12) et de mortiers (20) destinées à ruiner les dernières murailles entre la porte de secours et la tour Saint-Lazare (i). Toutes les brèches sont représentées par des petits points rouges et des lettres (cl. E. Guilloteau).

Dans sa lettre jointe au mémoire sur l'état de la place, le marquis de Carail se désespérait du nombre croissant de déserteurs, profitant des décombres pour s'enfuir. Il rapportait également le cas d'une grosse bombe envoyée par les Français mais n'ayant pas « crevé », pesant 30 rubs (270 kg environ) avec 19 kg de poudre à l'intérieur. Celle-ci fut probablement tirée par un mortier-comminge, du nom d'un officier de Louis XIV, capable de lancer des projectiles de 500 livres d'un calibre de 18 pouces, nécessitant l'emploi d'une « chèvre »<sup>954</sup> pour les charger dans le tube<sup>955</sup>. Plus de 45 000 coups de canon et 5600 bombes auraient ainsi été tirés entre le 11 décembre et la fin du mois<sup>956</sup>, ayant réduit le château et la citadelle en un monceau de pierres sur le front de l'attaque. Les échanges de tirs se poursuivirent encore de part et d'autre, mais reconnaissant avec

<sup>954</sup> Système pyramidal de levage avec poulie.

<sup>955</sup> Journal des Sciences militaires, tome XIV, 1836, p. 269.

<sup>956</sup> État de la consommation des batteries de Montalban, Saint-Charles et du Lympia pour la période du 11 au 29 décembre 1705 : 629 milliers [de livres] de poudre, 360 bombes de 500 livres, 5 022 bombes de 12 pouces, 253 bombes de 9 pouces, 8888 boulets de 36 l, 28 153 boulets de 24 l et 8 108 boulets de 18 l. Ainsi 60 000 boulets et 8000 bombes furent employés au total pour ce siège par les Français – A.N. B4 29 f°54 à 165 (Peter 1995, p.117). Navello 1911, 17, p. 369 : l'auteur avance le nombre de 120 000 boulets et 10 550 bombes tirés du côté français contre seulement 13 000 boulets environ du côté des assiégés, et un nombre de bombes inconnu.

plusieurs officiers les importantes brèches faites du côté du Lympia, le marquis de Carail en vint à la conclusion le 3 janvier 1706 qu'il serait impossible de défendre ce côté de la forteresse, si jamais les Français décidaient d'y lancer un assaut. Il fit donc battre la chamade le lendemain après-midi, et son fils le marquis de Sénante accompagné du commandeur Barbiano descendirent pour se constituer comme otages. En contrepartie, un officier et un ingénieur français se rendirent au Château. Le soir même était négociée la capitulation<sup>957</sup>.

Conservées aux Archives d'Etat de Turin<sup>958</sup>, les conditions de cette capitulation du Château furent rédigées suivant le même modèle que les redditions de la ville de Nice, des forts de Montalban, Saint-Elme et Saint-Hospice près de 8 mois auparavant. Les clauses ont été énumérées point par point par le Commandant de la place défaite et chacune d'entre elles a été soit accordée avec ou sans restriction, soit refusée par le vainqueur. L'essentiel était de sortir au jour et à l'heure dits avec les honneurs et un certain nombre de pièces d'artillerie. Les officiers, les soldats et tous les servants appartenant à la place pourraient partir sans être inquiétés, ni fouillés. Le vainqueur leur fournirait le matériel et les vivres pour rejoindre les armées du duc de Savoie, par Oneille ou par Saorge. Les blessés ne pouvant suivre les troupes seraient soignés par les armées du Roi, avant de retrouver leur bataillon une fois rétablis. Un otage serait laissé par les vaincus en gage de respect des conditions énoncées.

Le marquis de Carail souhaita livrer la porte de secours le 7 janvier à 8 heures, avec une sortie de la garnison le même jour par les brèches, « *munitionnée de douze coups par soldat, tambour battant, balle en bouche, mèche allumée, et drapeaux déployés* ». La sortie avec les honneurs lui fut accordée, mais le duc de Berwick lui demanda de plutôt livrer la dite porte le 5 janvier et de ne sortir avec ses troupes que le lendemain. On redoutait en effet l'arrivée de secours envoyés par le duc de Savoie.

Le 6 janvier 1706, le duc de Berwick écrivit au Directeur Général des Fortifications, Michel Le Peletier de Souzy : « *Enfin Monsieur voilà le château de Nice pris, et cela non seulement en très peu de temps mais aussi par le côté que l'on vous assurait être impraticable. Je crois que de là, vous conclurez aisément que ceux qui voient de près doivent être crus préférablement à ceux qui en sont à deux cents lieues* »<sup>959</sup>. Il ajouta dans ses mémoires : « *Pour faire voir que je ne m'étais point trompé, je montais à cheval avec 50 officiers jusqu'au haut de la brèche* »<sup>960</sup>.

---

<sup>957</sup> Berwick 1780, p. 299-300. Navello 1911, 16, p. 354-355. Barelli Bouiron dir. 2014, p. 522.

<sup>958</sup> AsT, Corte, Materie Militari per categorie, Imprese militari, mazzo 10, fasc 11, Copia delle capitolazioni per la resa della città e castelli di Nizza, e Villafranca, e Montalbano, e S. Ospizio, 1705-1706 ; f° 4. (Guilloteau 2014e, p. 467-468). Cf. Volume II – annexes : 2.5.2.9 Capitulation du Château de Nice en 1706, p. 229-230.

<sup>959</sup> SHD Vincennes 1VN40, art.15, sect. 2, pièce 6 : *Lettre du duc de Berwick au Directeur Général des Fortifications, du 6 janvier 1706*. Le Peletier de Souzy devint Directeur Général des Fortifications à la mort du marquis de Louvois en 1691, et le resta jusqu'à la mort de Louis XIV en 1715. Cf. Volume II – annexes : p. 226-227.

<sup>960</sup> Berwick 1780, p. 301-302. Une médaille en l'honneur de cette victoire fut émise. Cf. Volume II – annexes : 233-234.

Vauban n'eut jamais les faveurs des généraux, alors que certains de leurs sièges mal préparés, comme ceux de Verrue en 1705 ou de Turin en 1706, impliquèrent un nombre important de morts ou une levée précipitée du blocus<sup>961</sup>.

Dans sa lettre, le duc de Berwick ajouta « *Je ne vous parlerai point de la situation de la place ni de l'état où elle se trouve maintenant d'autant que M. de Lozières vous en rendra un compte exact* ».

Ce dernier réalisa en effet un plan daté du 10 janvier, représentant précisément les différentes brèches ouvertes sur le front de l'attaque. Divers retranchements mentionnés dans le rapport du 23 décembre sont également dessinés :

- au niveau du demi-bastion (66), avec la traverse dans le fossé ;
- en retrait de la courtine entre la tour Saint-Paul partiellement ruinée et le bastion des forges (26). Lozières d'Astier précisa à son sujet « *retranchement (II) assez bon* ».

Ceux postérieurs à l'état du 23 décembre apparaissent aussi, comme celui proche de la petite face du bastion des forges, ou le grand retranchement (HH) qualifié « *imparfait* » par l'ingénieur. Cette ultime défense avait été édifée pour défendre une grande brèche percée par les nouvelles batteries auxquelles le même rapport faisait référence (**fig. 299**)<sup>962</sup>.



**Figure 299** : Détail du plan du Château de Nice après la capitulation, avec tracés en noir les différents retranchements en retrait des brèches (cl. E. Guilloteau).

Dans les notes accompagnant ce plan de très bonne facture, Lozières d'Astier précisa : « *Le dit Château est dans un très grand désordre sur toute son étendue* ». Ce tracé fut par ailleurs reproduit et sa copie signée par l'ingénieur Cornillon<sup>963</sup>.

<sup>961</sup> Barros, Salat, Sarmant 2006, p. 68-71.

<sup>962</sup> SHD Vincennes, 1VN40, art. 15, sect. 2, pièce 8 : « *Plan du Château de Nice dans l'état où il se trouve après la prise (...)* fait à Nice le 10 janvier 1706, Lozières d'Astier ». Cf. Volume II – annexes : p. 228 et 285 (155).

<sup>963</sup> BNF, pf 81 D3 P4 D, « *Plan du Chasteau de Nice dans l'estat où il se trouve après la prise, Cornillon* ».



Après la prise de Nice, Louis XIV ordonna la destruction totale du Château. Vauban tenta toutefois de justifier une issue différente dans une lettre adressée le 8 janvier 1706 à M. Chamillart<sup>964</sup>. Il y exposa les avantages à plutôt conserver et à consolider cette place, du moins dans l'attente de la signature d'un traité de paix. Il évoqua également l'importance de maintenir diverses petites places du comté de Nice, essentielles pour ralentir l'ennemi et permettre la préparation de contre-attaques par les armées du Roi. Par ailleurs, il essaya de sauver aussi Montmélian de la démolition. Après son plaidoyer sur la sauvegarde des différentes places, Vauban termina sa lettre par ces quelques mots : « *ayez la bonté de la faire voir au roi ; sinon, faites-en ce qu'il vous plaira* ».

Le 24 janvier 1706, Monsieur Chamillart écrivit au commissaire Gayot à Nice : « *Le roi a donné ses ordres à M. le Pelletier pour faire démolir la citadelle et le château de Nice et les fortifications de la ville. Il a demandé aux ingénieurs qui sont chargés de ce travail de mettre à part tout ce qui pourra être nécessaire pour la démolition et qui pourra servir à Antibes et dans les autres places de Provence et de remettre le surplus à M. le duc de Berwick auquel sa majesté en a fait don* »<sup>965</sup>.

## **2.2 Le démantèlement des fortifications de la forteresse de Nice**

Le démantèlement des fortifications du Château de Nice ne constitua pas une exception dans l'histoire politique de cette période, et s'ajouta notamment à ceux de la citadelle de Verceil après sa prise par les Français en 1704<sup>966</sup>, ou de Montmélian en 1706<sup>967</sup>. Louis XIV exprimait ainsi toute l'ampleur de sa colère contre son allié versatile. La destruction totale des forteresses susceptibles de retourner à l'ennemi impliqua la disparition complète d'ensembles hautement fortifiés.

### **2.2.1 Et que ça saute ...**

Le 6 février 1706, on afficha dans la ville de Nice, « *aux coins habituels* », un appel d'offre émis par l'intendant Gayot destiné aux entrepreneurs souhaitant se charger de la démolition des fortifications<sup>968</sup>. Dans une lettre du 13 février<sup>969</sup>, d'Astier écrivit : « *Nous avons passé hier un marché dudit rasement à des prix très raisonnables* ». De nombreuses précisions sont ainsi rapportées par les plans, les dessins et le devis joints au courrier, déjà exploités au cours de notre étude. Ces documents montrent dans le détail l'emplacement des souterrains correspondant aux diverses salles, aux chambres d'artillerie, aux différentes galeries réparties dans les tours du château et les bastions de la citadelle<sup>970</sup>. Le plan chiffré pour le rasement de la forteresse et la ville de Nice

---

<sup>964</sup> Rochas 1910, p. 566-567.

<sup>965</sup> Canestrier s.d., p. 13.

<sup>966</sup> Marino Viganò, in Blicek, Contamine, Faucherre, Mesqui, dir. 2007, p. 132, 141.

<sup>967</sup> Rochas 1910, p. 567. Virol 2007, p. 467, note 1.

<sup>968</sup> Navello 1911, 17, p. 372.

<sup>969</sup> SHD Vincennes, GR 1A1973, pièce 97, « A Nice, le 13 février 1706 ». Cf. Volume II – annexes : p. 191.

<sup>970</sup> Cf. Volume II – annexes : p. 285 (157) et 286 (158).

présente le dernier état de la place, sans tenir compte des brèches ouvertes lors du siège (fig. 300).

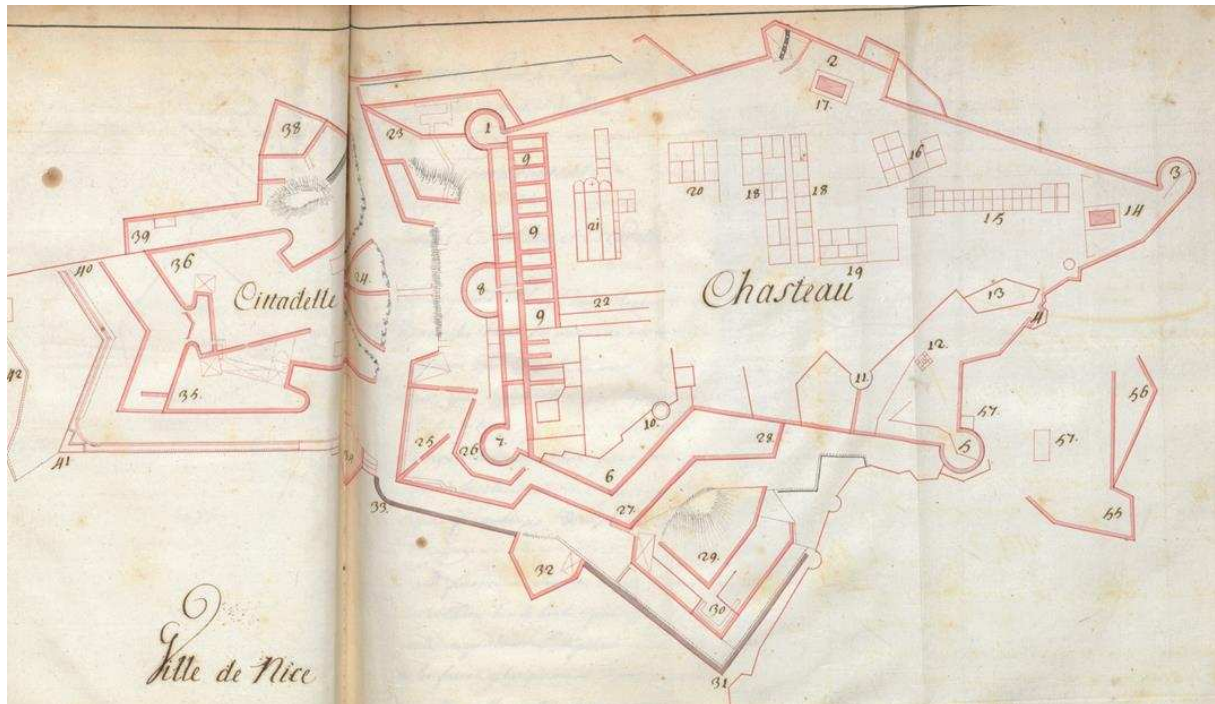


Figure 300 : Détail du « plan chiffré pour le rasement du chateau citadelle et ville de Nice le 10 février 1706 » (cl. SHD).

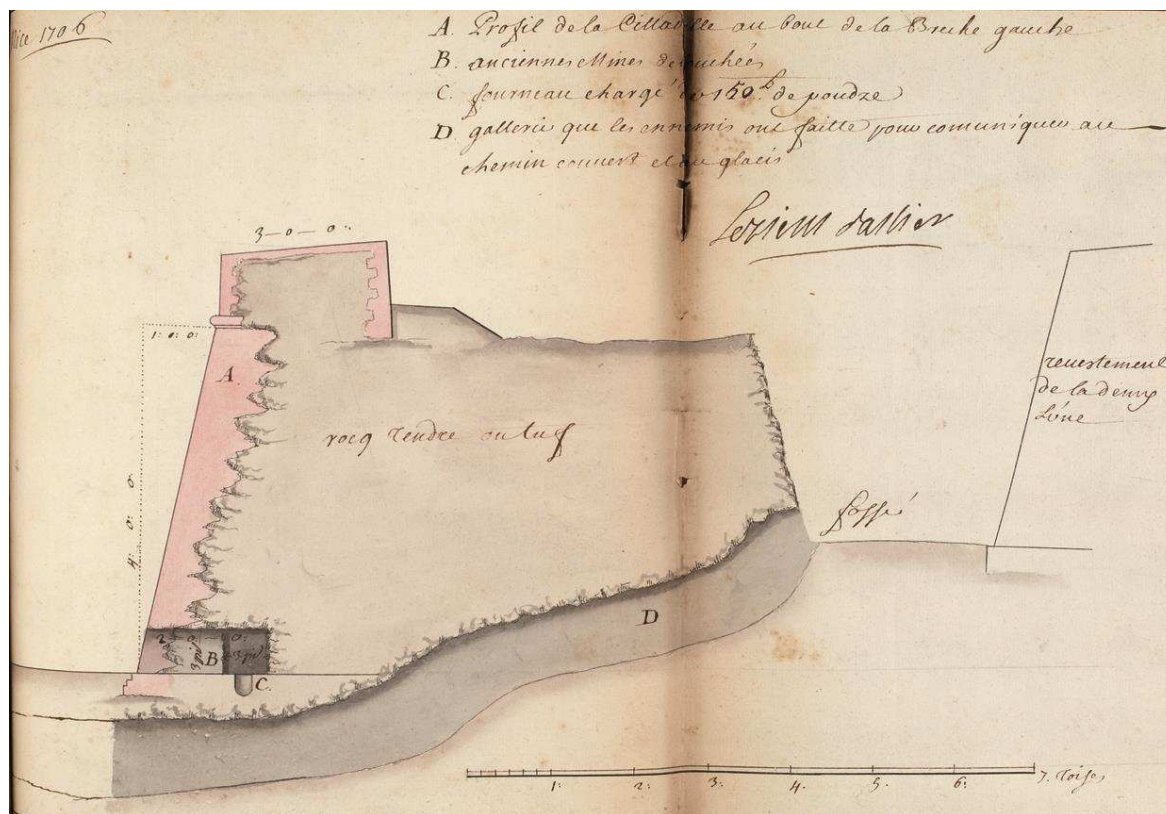
Le devis accompagnant la lettre obligeait l'entrepreneur à démolir les souterrains, à raser les murailles, les revêtements des fossés et les chemins couverts jusque sous les fondations. Les débris pouvaient être laissés sur place, la terre seule devant être brouettée jusqu'à 5 relais de distance<sup>971</sup>. Des fourneaux devaient être creusés toutes les 6 toises (12 m environ), mais l'entrepreneur était libre de modifier cet espacement dans la mesure où la poudre fût efficacement répartie et qu'aucune maçonnerie ne restât en élévation. Le contrôle du chargement des fourneaux et de la pesée de la poudre devait être assuré par les ingénieurs responsables de la démolition. Les matériaux provenant de la destruction devaient « être employés au profit du Roi » et nullement à celui de l'entrepreneur, enjoint de « tenir la main » des manœuvres afin que rien ne disparût. Les grosses pièces de bois, les palissades, la poudre, 400 outils divers, et les pierres de taille récupérées sur les nouveaux ouvrages pouvaient d'ailleurs dès à présent être transportés à Antibes<sup>972</sup>.

D'Astier termina sa lettre du 13 février en précisant que trois mines préparées à la citadelle sauteraient le lendemain pour tester leur puissance et régler les suivantes. L'ouvrage à cornes devait être miné en trois jours grâce à l'utilisation des anciens trous, auxquels s'ajouteraient de

<sup>971</sup> Un relais égalait 10 toises, soit une centaine de mètres environ.

<sup>972</sup> SHD Vincennes, GR 1A1973, pièces 101, 102, 103. Cf. Volume II – annexes : p. 192-194.

nouvelles galeries<sup>973</sup>. Comme prévu, les charges explosèrent le 14 février suivant l'effet escompté. Dans une lettre datée du même jour, d'Astier rapporta le résultat sur de très beaux dessins. L'un d'eux représente une coupe de la courtine dans laquelle apparaît une ancienne mine de tranchée réutilisée pour abattre la muraille, grâce à un fourneau chargé de 150 livres de poudre (**fig. 301**)<sup>974</sup>.



**Figure 301** : Dessin réalisé par Lozières d'Astier illustrant la destruction des fortifications de la citadelle (cl. SHD).

En dehors de la galerie irrégulière (D) d'une hauteur comprise entre 0,75 et 1 toise, ayant permis aux assiégés de rejoindre la fausse-braie, cette illustration montre :

- l'emplacement où s'est assurément effectué le premier essai de mine ;
- un profil précis de la citadelle à cet endroit ;
- un exemple de fourneau réalisé en 1692.

### **L'emplacement du premier essai**

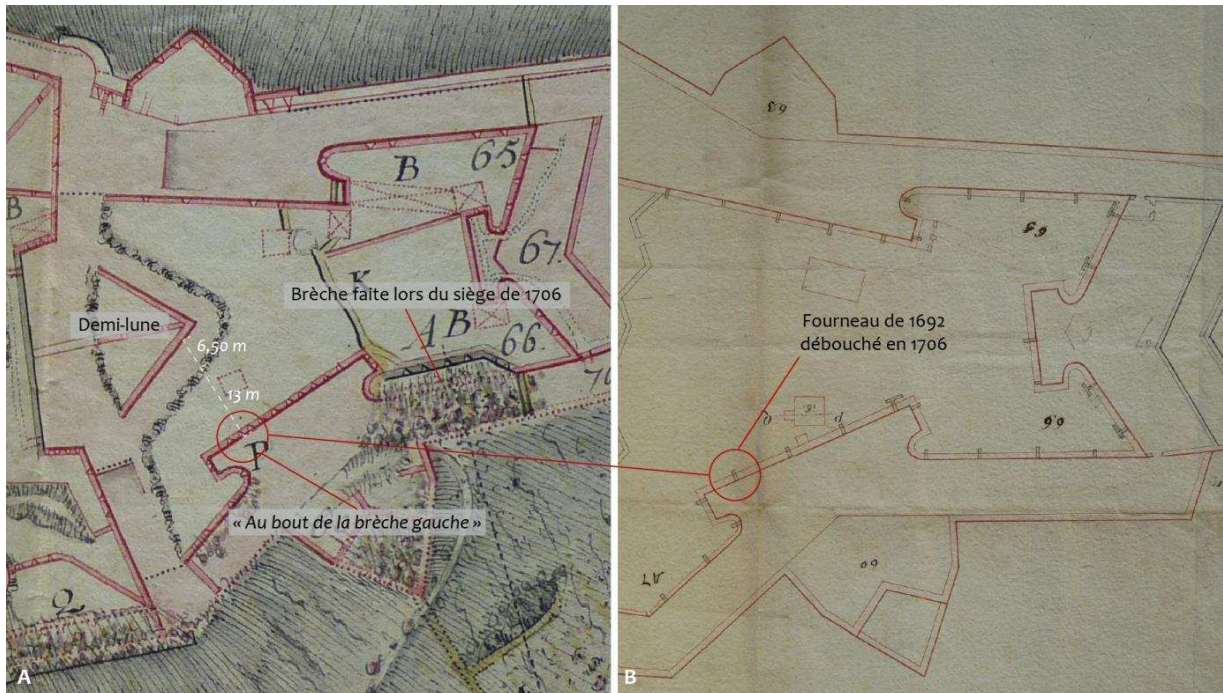
Celui-ci était situé « au bout de la brèche gauche » de la citadelle, au niveau de la demi-lune. Le dessin représente également le revêtement à cet endroit (**fig.** ). Or la seule demi-lune existante dans toute la citadelle était édiée devant le front des nouveaux bastions. Le plan de La Berrie de 1692 montre une ancienne mine aménagée à cet endroit. Quant aux brèches faites lors du siège,

<sup>973</sup> Mines et leurs fourneaux réalisés en 1692, représentés sur le plan de La Berrie. Cf. 3.2.1.2 Le levé de plan et les copies dans les Traités et le corpus iconographique niçois, p. 321-330.

<sup>974</sup> SHD Vincennes, GR 1A1973, pièce 108. Cf. Volume II – annexes : p. 194 et 286 (160).



le plan de d'Astier daté du 10 janvier 1706 les illustre très précisément. Ainsi, le recoupement de ces trois documents permet de situer exactement l'emplacement choisi par l'ingénieur (**fig. 302**).



**Figure 302** : Localisation du profil de Lozières d'Astier sur les plans de 1706 et de 1692 (cl. E. Guilloteau).

Sur le profil et sur le plan, la distance entre la courtine de la citadelle et le revêtement de la demi-lune au niveau du cordon mesure respectivement 19,50 m et 20 m environ. Indépendamment du choix de l'échelle, cette différence presque négligeable de 50 cm révèle une grande précision dans l'exécution des tracés, et confirme l'exactitude de l'emplacement désigné.

### **La précision du profil**

Le relevé de Lozières d'Astier donne précisément les cotes des murailles. La courtine présentait ainsi une hauteur de 4 toises (7,80 m environ) jusqu'au cordon, s'élevant suivant un fruit de 14°. Large de 5,80 m environ, le parapet possédait une hauteur de 1,70 m à l'extérieur et de 2,25 m environ à l'intérieur. Profond de près de 5 m, le fossé entre le terre-plein de la citadelle et la demi-lune avait une largeur de 6,50 m au niveau du cordon et de 4 m dans le fond. Un écart important de 2 m apparaît entre la hauteur réelle de la demi-lune (7,50 m) et celle projetée initialement par Guibert (9,50 m). Peut-être s'agit-il d'un changement demandé par l'ingénieur Cucito en charge des travaux vers 1700, ou plus simplement d'une variation d'altitude du terrain autour de l'ouvrage.



### Un exemple de fourneau

D'une longueur de 3,90 m, les fourneaux mesuraient 1 m de hauteur, obligeant d'y pénétrer accroupi pour pouvoir charger la poudre. Selon les traités d'artillerie, la longueur de la galerie devait être proportionnelle à l'épaisseur du terre-plein et du revêtement de l'ouvrage que l'on souhaitait détruire, la quantité de poudre nécessaire étant estimée en fonction du volume de l'ensemble. Ainsi, les fourneaux variaient probablement à Nice selon l'épaisseur et le type de maçonnerie considéré (anciennes murailles épaisses du château, revêtements avec remblai de la citadelle).

Dans un des dessins joints à son courrier, Lozières d'Astier souhaita montrer l'effet dévastateur d'un fourneau et d'une charge de poudre correctement utilisés, illustrant s'il était besoin ses compétences en la matière (fig. 303)<sup>975</sup>.

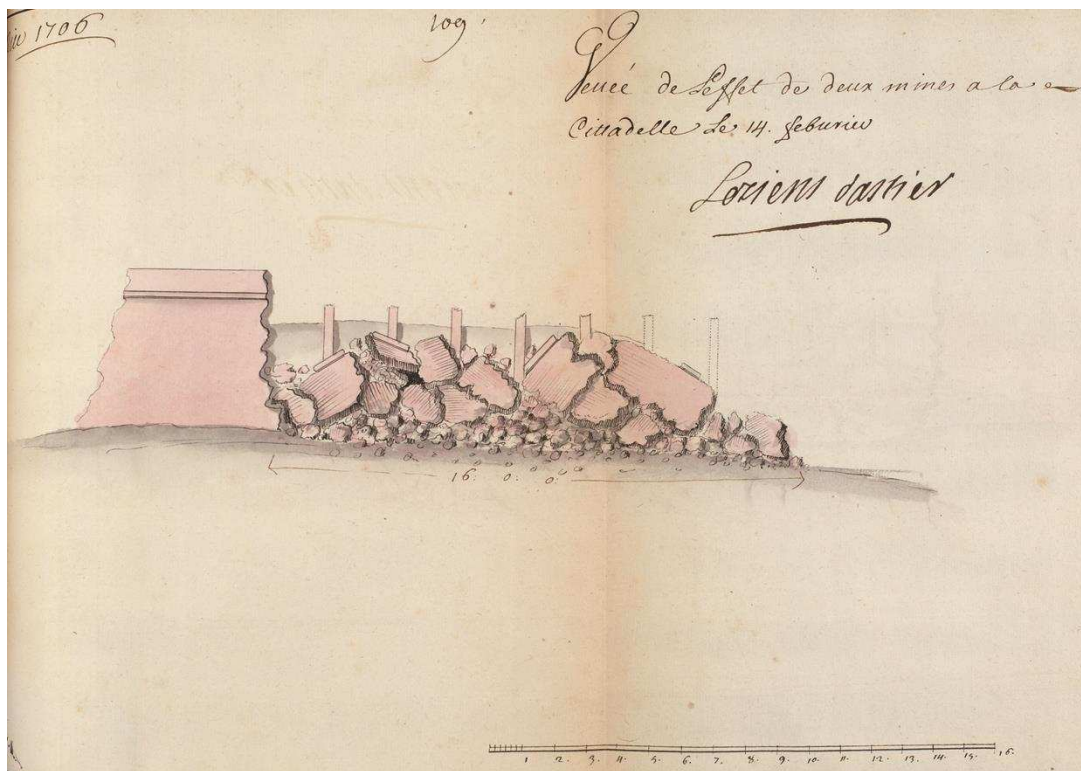
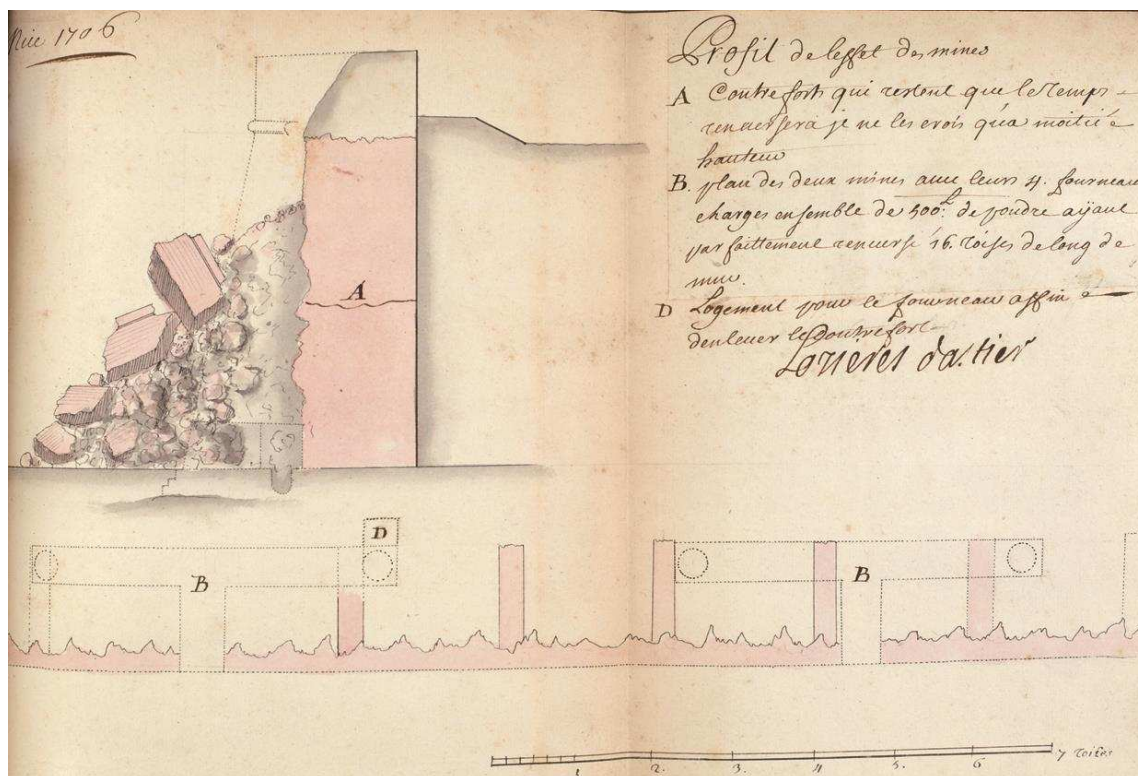


Figure 303 : Dessin illustrant l'effet destructeur des mines sur les murailles de la citadelle (cl. SHD Vincennes).

Toutefois, l'ingénieur n'omit pas de préciser que l'explosion ne vint pas à bout des contreforts des murailles restant encore en élévation, estimant qu'ils « s'écrouleraient » avec le temps compte tenu de leur faible épaisseur (60 cm environ). Malgré tout, dans la mesure où le roi souhaiterait « qu'il ne restât rien », il proposait de creuser plus profondément le rempart pour augmenter l'effet destructeur des fourneaux (D). Ces derniers sont positionnés sur un dessin, représentant par ailleurs le parement de la courtine partiellement détruit, avec un contrefort (A) encore en élévation. La légende précise que deux mines (B) composées de deux fourneaux chacune, et

<sup>975</sup> SHD Vincennes, GR 1A1973, pièce 109. Cf. Volume II – annexes : p. 286 (161).

chargées de 500 livres de poudre (245 kg environ), ont démolé d'un coup plus de 31 m de longueur de mur (**fig. 304**)<sup>976</sup>.



**Figure 304** : Représentation des deux mines (B) formées de deux fourneaux chacune. Proposition d'un fourneau supplémentaire (D) capable d'abattre les contreforts (A) (cl. SHD Vincennes).

Lozières d'Astier ordonna que toute la citadelle fût détruite suivant la même méthode, avant de poursuivre sur le front nord du château. Avant son départ le lendemain 15 février 1706 pour Avignon, il écrivit à Le Peletier<sup>977</sup> : « *sa Majesté aura lieu d'être contente et celui qui rétablira [la place de Nice] aura de la dépense à faire pour la déblayer* ».

Un Niçois suivit et relata précisément la démolition du Château sur plusieurs mois<sup>978</sup>. Dès les premiers essais de mines, on descendit quotidiennement du Château l'armement, les vivres et divers objets pour les transporter en Provence. Le 19 février, les charges explosives commencèrent à détruire les bastions neufs, à peine vieux de 5 ans. Le 16 mars, leur destruction toujours en cours causait encore de nombreux dégâts dans la ville, blessant même plusieurs personnes. Par sécurité, les religieuses durent abandonner le monastère Saint-Bernard proche du Château. La tour Saint-Elme du XV<sup>e</sup> siècle fut démolie en un jour : elle éclata dans « un grand fracas », une partie tombant dans la mer, l'autre sur la plage. Fin avril, le donjon était presque entièrement démolé ; le 11 mai il ne restait plus rien. On s'attela ensuite à la tour du ravelin Sainte-Croix.

<sup>976</sup> SHD Vincennes, GR 1A1973, pièce 110. Cf. Volume II – annexes : p. 287 (162).

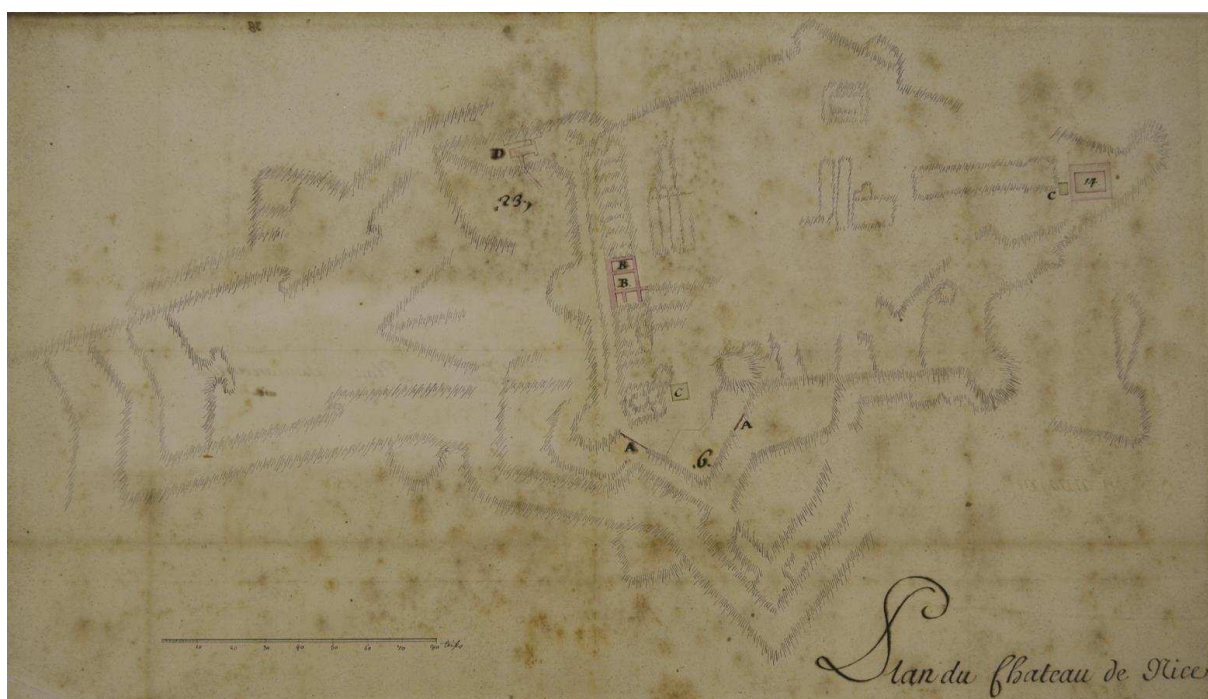
<sup>977</sup> Le destinataire n'est pas explicitement indiqué dans ce courrier, mais tout laisse à penser qu'il s'agissait bien de son supérieur hiérarchique, à qui il rendait compte régulièrement.

<sup>978</sup> Navello 1911, n° 17, p. 372-374 ; n° 18, p. 389-392 ; n° 19, p. 409-416 ; n°20, p. 423-424.

Parallèlement, on démantela l'enceinte urbaine de la ville de Nice. Le 18 mai, le bastion de la porte Saint-Éloi « *sauta avec un fracas épouvantable comme s'il y avait un tremblement de terre* ». Durant ce même mois débutèrent le minage et la destruction du bastion Saint-Jean à la citadelle, de l'Éperon vieux « *solidement attaché au rocher* » du Château, de la porte Royale et du boulevard Saint-Victor qui s'effondra tout d'une pièce. Le 1<sup>er</sup> juin, face à ces déflagrations à répétition, le témoin anonyme s'écria « *que Dieu nous aide !* ». Fin juin, les mineurs vinrent à bout de l'Éperon vieux, la grande tour ronde du donjon fut entièrement rasée.

Le démantèlement de la forteresse occasionna de nombreux dégâts dans la ville, faisant « *s'effondrer les toits et les plafonds d'un grand nombre de maisons (...). Le nombre des pierres projetées par les mines était tel qu'on aurait dit une tempête* ».

Un plan daté du 6 juillet 1706 illustre parfaitement la destruction totale du Château : les murailles y sont hachurées, avec par endroits quelques ultimes maçonneries restant à abattre (**fig. 305**)<sup>979</sup>.



**Figure 305** : Le Château de Nice presque entièrement rasé, le 7 juillet 1706 par Guiraud, où seuls subsistent quelques rares vestiges de la forteresse (cl. E. Guilloteau).

Le 21 juillet, le témoin niçois rapporta : « *le château est actuellement si entièrement détruit qu'on ne croirait jamais qu'il y ait existé des fortifications, mais plutôt un grand amoncellement de pierres* ». Ainsi au bout de 5 mois, sous l'effet dévastateur des mines, les imposantes fortifications du Château de Nice n'étaient plus.

<sup>979</sup> Musée Massena de Nice, MAH 8423, Guiraud, le 7 juillet 1706 (Bouiron dir. 2013, p. 278 (inédit, E. Guilloteau).



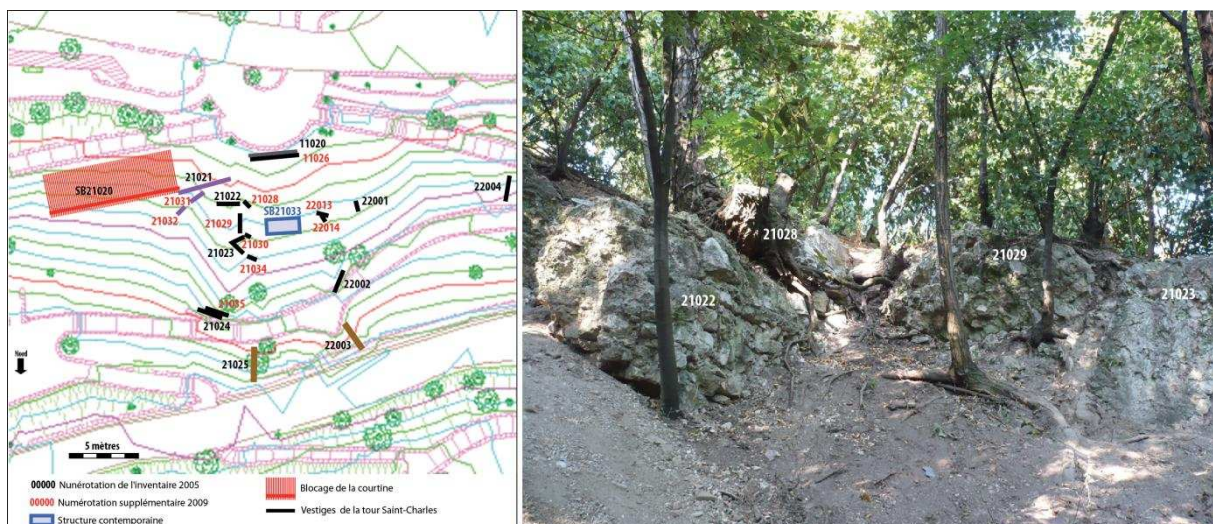
### 2.2.2 L'archéologie de la démolition

De nombreux vestiges de cette démolition à grande échelle se retrouvent sur le terrain. Certains témoignent de la technique utilisée par Lozières d'Astier lors de ses premiers essais, comme au niveau du bastion Malinverne où des éléments de contreforts sont encore visibles. Certains sont encore en place, d'autres ont été basculés sous l'action de la poudre ou « éboulés avec le temps », comme l'indiquait l'ingénieur (**fig. 306**).



**Figure 306** : (A) Élément de contrefort basculé. (B) Deux vestiges : en place et basculé (cl. E. Guilloteau).

Par ailleurs, l'étude du boulevard Saint-Charles nous met en présence d'un résidu de destruction d'apparence « chaotique » due au nombre plus important de vestiges concentrés à cet endroit. Cette concentration insolite sur une pente abrupte amena à l'observation minutieuse de chaque élément. L'identification et le positionnement en plan de chacun d'eux ont ainsi permis d'élucider les causes mécaniques d'un tel résultat (**fig. 307**)<sup>980</sup>.



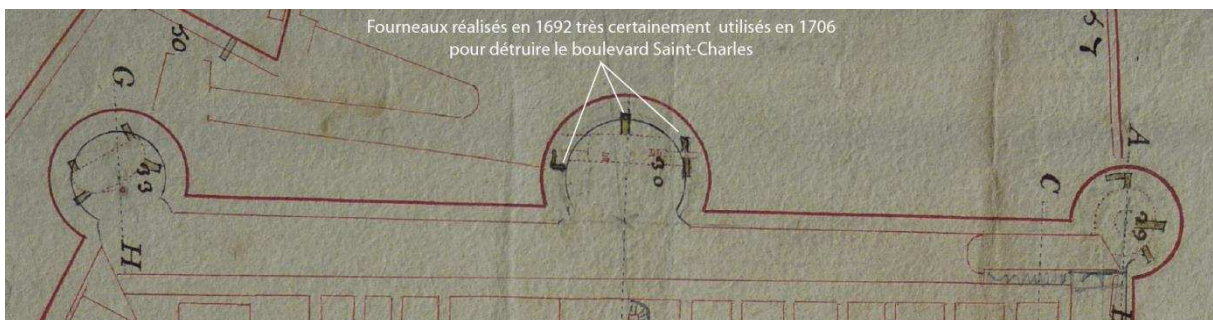
**Figure 307** : Positionnement topographique des vestiges du boulevard Saint-Charles et vue de quelques blocs répartis sur la pente abrupte (DAO et cl. E. Guilloteau).

<sup>980</sup> Cf. Volume II – annexes : p. 319-331.

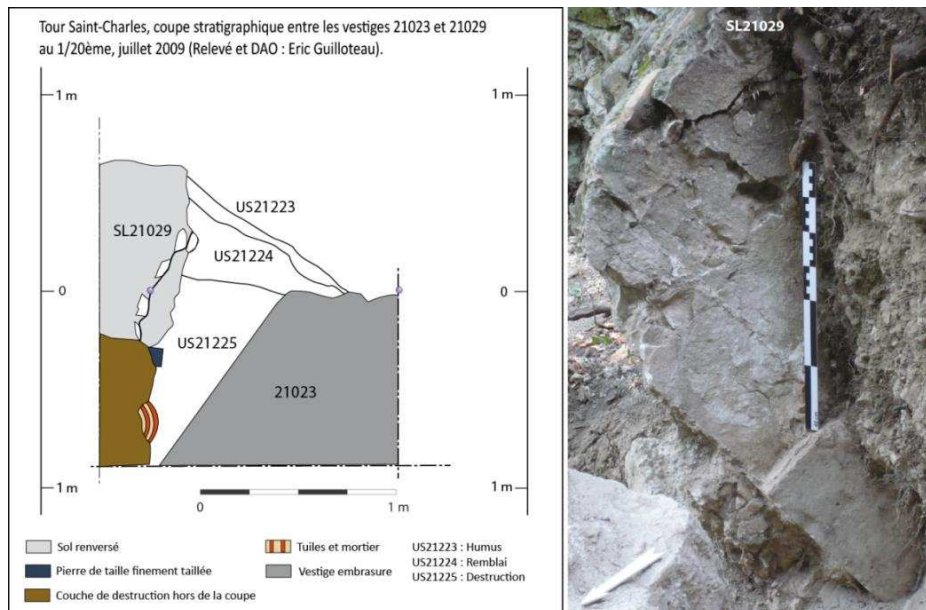


Nos connaissances sur le boulevard Saint-Charles sont les suivantes :

- une vaste et unique salle se trouvait à l'intérieur de la tour ;
- à ce niveau, une canonnière orientée vers l'est présentait une embrasure avec une « voûte en canonnière » ;
- le sommet de la tour était constitué d'une plate-forme entourée d'un parapet percé de canonnières, dont au moins un élément est encore visible aujourd'hui ;
- la destruction de la tour en 1706 a été provoquée par l'explosion de mines, certainement placées dans les fourneaux réalisés en 1692 à l'intérieur de la grande salle (**fig. 308**) ;
- la zone montre les effets de la dislocation de la tour après les explosions et présente un ensemble de vestiges basculés. Un relevé de ceux-ci a été partiellement réalisé (**fig. 309**).



**Figure 308** : Détail du front nord sur le plan de 1692, sur lequel sont indiqués les fourneaux creusés en prévision d'une éventuelle démolition (cl. E. Guilloteau).

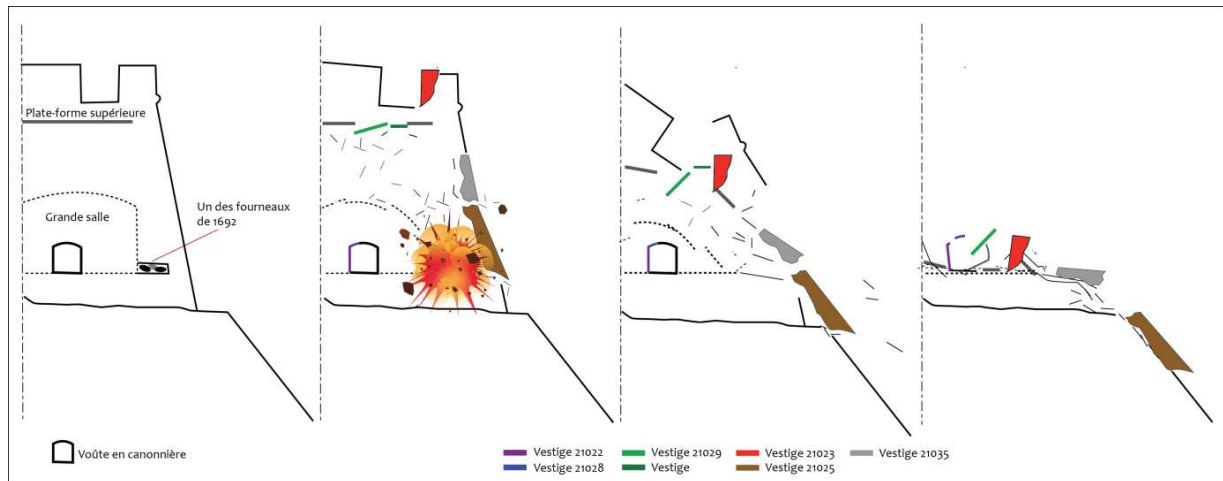


**Figure 309** : Relevé en coupe d'un ensemble de vestiges provenant de la démolition du boulevard Saint-Charles, et élément de sol (DAO et cl. E. Guilloteau).

Ce relevé montre une couche de destruction importante (us21225) constituée de mortier, de belles pierres de taille et de tuiles. Très compacte, la couche de couleur jaune clair est difficile à creuser, et montre une forte compression entre SL 21029 et ST 21023, probablement produite par le poids même des éléments lors de leur chute des niveaux supérieurs.

Ces informations concourent à l'hypothèse suivante (**fig. 310**) :

- Les fourneaux ayant été aménagés à l'intérieur de la tour, l'explosion aurait provoqué la dislocation de la grande salle intérieure. Créant un vide, celle-ci entraîna vers le bas la plate-forme sommitale et le parapet (avec son embrasure de canonnière). L'effondrement de la tour sur elle-même provoqua par voie de conséquence le détachement d'énormes blocs du parement extérieur qui, par la force cinétique produite par l'affaissement, auraient dévalé en contrebas et déformé les bords du fossé maçonné.



**Figure 310** : Schéma explicatif de la destruction de la tour Saint-Charles (DAO E. Guilloteau).

Le présent schéma d'étude pourra être reproduit chaque fois que le nombre d'éléments identifiés sera suffisant. La position de chaque vestige, son sens de basculement et sa situation par rapport aux autres seront autant d'indices permettant de caractériser les phénomènes mécaniques ayant amené aux résultats observés sur le terrain.

En l'absence d'éléments basculés, l'analyse des vestiges en place peut également renseigner sur le processus de démolition. Cette approche a pu être appliquée sur les deux autres boulevards du front nord, constatant là aussi l'effet des mines. A l'exemple du boulevard Saint-Charles, les fourneaux de 1692 étaient également aménagés à l'intérieur des salles (casemates basses) des boulevards Saint-Paul et Saint-Victor (**fig. 308**). Ceci explique pourquoi les bases des deux tours ont été en grande partie préservées lors de l'explosion des charges des fourneaux.

Les fondations de Saint-Paul sont intactes et la section montant jusqu'au niveau de l'ancienne salle basse a conservé quelques assises en pierre de taille et l'ensemble de son blocage (**fig. 311A**). L'explosion fit donc sauter toutes les structures placées au-dessus des fourneaux, arrachant seulement des fractions de parement situées en dessous. Le blocage restant sur les fondations présente un aspect tronconique, probablement dû au travail des manœuvres pour empêcher toute reconstruction, mais aussi à la récupération des pierres de taille démontées proprement, comme le montrent les négatifs sur la maçonnerie (**fig. 311B**).





**Figure 311** : Base du boulevard Saint-Paul - (A) Détail montrant une partie intacte et le blocage sous la salle basse encore en élévation - (B) Détail d'un reste d'assise de pierres de taille, présentant les négatifs de certaines (cl. E. Guilloteau).

Le boulevard Saint-Victor possède les mêmes marques d'une démolition faite avec des charges de poudre placées dans la casemate basse (**fig. 308**). Toutefois, la disposition des mines et la forme de la salle ont provoqué deux phénomènes distincts. Sur le côté nord-est, la casemate basse étant fondée directement sur le rocher, la tour a été rasée jusqu'aux fondations. Après le travail des manœuvres, seule l'empreinte de la tour a subsisté dans le substrat, conservant les négatifs des pierres de taille et d'une embrasure de canonnière, ainsi que des traces de mortier encore accrochées au rocher (**fig. 312A et B**).



**Figure 312** : (A) Démolition de la partie orientale de la tour Saint-Victor jusqu'au rocher. (B) Négatif de l'embrasure d'une canonnière. (C) Fracture dans le rocher provoquée par l'explosion, au niveau de l'embrasure de canonnière (cl. E. Guilloteau).

La force de l'explosion provoqua même une importante fracture dans la roche, où se glissèrent par la suite les racines des arbres (**fig. 312B et C**). Inversement, la pente présentant une forte

déclivité à l'ouest, l'assise de la tour se trouvait être beaucoup plus en contrebas de la salle basse, la différence de hauteur étant compensée par une élévation de la maçonnerie. Une cage d'escalier occupant la gorge de la tour, la casemate basse ne s'étendait que sur seulement la moitié de son niveau. Lors de l'explosion, seules furent détruites les parties situées au-dessus de la casemate, et les soubassements de la tour restèrent largement préservés, reproduisant ainsi le schéma observé sur boulevard Saint-Paul. Solidement ancrés dans la roche, en retrait de la salle et des fourneaux, les escaliers furent partiellement épargnés (**fig. 313**).



**Figure 313** : (A) Blocage encore en élévation sous la salle basse, dans la partie occidentale de la tour. (B) Partie inférieure de la cage d'escalier épargnée, desservant la casemate basse. (C) Partie haute de la cage d'escalier solidement accrochée au rocher (cl. E. Guilloteau).

Lozières d'Astier écrivit en 1706 à propos du creusement de nouveaux fourneaux réalisés pour compléter les anciens déjà présents sur l'ouvrage à cornes et dans les tours du château. Toutefois, selon nous, une autre technique a été également utilisée pour démanteler les murailles, pour un moindre coût, un gain de temps et une réduction des quantités de poudre utilisées. Dans un petit manuscrit daté de 1711, l'artilleur Bozzolino donnait la méthode la plus simple pour fabriquer une mine rudimentaire. Un trou étroit nommé « *boutteron* ou *bouttière* » était pratiqué dans le rocher ou les maçonneries, à l'aide d'un « *baston de fer* » - une barre à mine « *si commune et si connue de tous les ouvriers* » - de 4 cm de diamètre environ, en forme de croissant ou de ciseau à l'une des extrémités<sup>981</sup>. On retirait au fur et à mesure les débris du forage à l'aide d'une « *curette* » (**fig. 314**). Une fois terminé, ce trou était rempli de poudre.



**Figure 314** : Représentation d'une « curette » par Bozzolino (cl. E. Guilloteau).

Selon nous, cette technique simple et économique fut utilisée à Nice, où de nombreuses maçonneries basculées sont présentes à l'endroit même de leur fondation : notamment aux niveaux des magasins construits sur le front nord et du bastion à tenaille Saint-Jacques. Ainsi, le flanc droit de ce dernier n'a pas subi les éclatements qu'auraient provoqués des explosions de

<sup>981</sup> AsT, Corte, manuscrits, Bozzolino, Z VII 28 : « *Guerre souterraine ou deffence des places par les mines et contre-mines* », proposition 3, f° 8-11.



fourneaux chargés de poudre. Au contraire, la maçonnerie restée pratiquement en place a simplement été détachée de ses fondations, puis a légèrement basculé vers l'intérieur du bastion. Seule une répétition régulière de trous sur toute la longueur du flanc, réalisés à la barre à mine et chargés de poudre, a pu provoquer ce soulèvement de la muraille, puis son basculement à l'opposé. Une faible intensité des charges peut expliquer la préservation de la structure des maçonneries (**fig. 315**). Ce phénomène s'observe également dans le secteur des magasins sur le front nord, avec d'importants éléments basculés de la muraille du XV<sup>e</sup> siècle et de la tour *Rochette*. Toutefois, notre théorie ne pourra être confirmée qu'en dégagant le couvert végétal recouvrant actuellement les éventuelles traces de barre à mine laissées dans les vestiges ou la roche.



**Figure 315** : Flanc du bastion à tenaille Saint-Jacques détaché de ses fondations et basculé vers l'intérieur par l'action de la poudre contenue dans des trous de barre à mine (cl. E. Guilloteau).

La prise en compte de ces informations, et la détermination des causes des effets observés sur le terrain permettent d'orienter des fouilles archéologiques suivant le positionnement des vestiges. L'obligation faite aux entrepreneurs de détruire les murailles jusqu'aux fondations mêmes fut en réalité très peu appliquée. Il reste probablement sous la végétation du parc ou sous les maçonneries basculées, de nombreuses assises encore en place.



### 3. DE L'OMBRE A LA LUMIERE

#### 3.1 L'ombre des fortifications après 1706

Après le démantèlement de la place de Nice, les fortifications ne disparurent pas pour autant du paysage niçois, ni de la mémoire collective. Le site conserva le nom même de la colline du Château, et l'ancienne forteresse servit de modèle pour enseigner les principes de construction d'un plan-relief. Le site fut occupé par les militaires au XVIII<sup>e</sup> siècle, avant que les habitants et les autorités niçoises ne se réappropriassent l'endroit en le transformant en parc au XIX<sup>e</sup> siècle.

##### 3.1.1 Bozzolino et le plan-relief de Nice, 1717

« *L'art de construire les modèles des places de guerre ...* » est contenu dans l'ouvrage du capitaine d'artillerie Andrea Bozzolino<sup>982</sup> : « *Petit vulcain, contenant la science des mines, et la manière de les distribuer dans les places de guerre, pour s'en servir avec utilité dans les occasions ; la théorie et la pratique du jet des bombes, une nouvelle manière de fortifier, avec une méthode de construire les modèles des places, le tout accompagné de figures et de quelques petits ouvrages curieux* ». Ce manuel<sup>983</sup> rédigé en 1717 pour l'enseignement des élèves artilleurs fut dédié à Charles-Emmanuel III, Prince héréditaire du Piémont. Bien que Piémontais, Bozzolino écrivit son ouvrage en français, ayant intégré et servi l'Armée française dès son plus jeune âge<sup>984</sup>. Son recueil comprend les chapitres suivants :

- « *Journalier, ou détail contenant le nombre, l'effet, et le jour de l'exécution, des fougades, fourneaux et pétards, des assiégés et assiégeants, pendant le siège de Turin* » ;
- « *Nouvelle manière de fortifier, où l'on voit la construction des pièces du pentagone, hexagone et heptagone, dont les côtés peuvent être appliqués à tout polygone irrégulier* » ;
- « *L'art de construire les modèles des places de guerre, par lesquels on peut reconnaître les propositions de ses parties à l'égard de l'altimétrie, planimétrie avec la description de la manière de les colorier et orner au naturel* » ;
- « *Manière de construire une figure de nouvelle invention, par laquelle on peut connaître très facilement et mécaniquement l'heure du lever du soleil en toutes les saisons de l'année* » ;
- « *Table pour reconnaître les dates, tant anciennes que présentes et à venir, depuis la Nativité du Seigneur, jusqu'à l'infini, doublant toujours la même table corrigée* ».

<sup>982</sup> Seule une partie de l'iconographie extraite d'un des manuscrits de Bozzolino a été présentée par Mara di Candido dans les Projets Collectifs de Recherche sur la Colline du Château de Nice en 2007 et 2008 (Candido 2007 et 2008).

<sup>983</sup> On connaît 4 exemplaires de ce manuscrit, dont un est conservé à la Bibliothèque Royale de Turin. Biblioteca Reale di Torino, repertorio topografico, dei fondi manoscritti, sec. XVIII, Militari II (221 à 430), n°414, Petit Vulcain, Bozzolino, Turin 1717.

<sup>984</sup> Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences, Littérature et Beaux-Arts pour les années XII et XIII, Turin, An XIII – 1805, p. 361-362.

Le chapitre relatif à « *l'art de construire les modèles des places de guerre* » renseigne sur les techniques et les matériaux utilisés, s'appuyant concrètement sur l'exemple de la place forte de Nice. Pour l'auteur, celle-ci constituait en effet un excellent modèle car « *les différentes hauteurs des pièces de cette forteresse, qui était en partie régulière et en partie irrégulière, avec des tours, bastions, demi-lunes, tenailles, ouvrage à cornes, ayant toutes sortes d'angles saillants, rentrants, morts et flanqués de manière qu'ayant vu la construction du modèle de cette place forte irrégulière, il sera aisé de venir à la construction de tout autre plus régulière* ». Grâce à ce choix, ce capitaine d'artillerie des ducs de Savoie nous livra non seulement des informations inédites sur la place forte de Nice, mais donna également des précisions importantes sur l'art du plan-relief qui se développa à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dès la fin de ce siècle, près d'une centaine de plans-reliefs étaient déjà construits en France. Conservés dans un premier temps aux Tuileries, ils ont été transférés en 1700 dans la galerie du Bord-de-l'Eau au Louvre. A partir de 1777, ils furent définitivement installés dans les combles à grains de l'Hôtel des Invalides.

Les plans-reliefs des places de Savoie ont été réalisés après la prise de ces forteresses par la France :

- le plan-relief du Fort-Barreaux conquis en 1598 a été exécuté en 1693 à l'échelle 1/600<sup>e</sup> sur une superficie de 18 m<sup>2</sup> ;
- la place de Montmélian prise en 1691 et démantelée en 1706, comme le fut Nice, a été représentée en 1693 sur un plan-relief à l'échelle 1/411<sup>e</sup> sur une superficie de 19 m<sup>2</sup> ;
- un plan en relief de Nice, aujourd'hui disparu mais mentionné dans des inventaires des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et dans le recueil de Bozzolino, aurait été établi en 1692<sup>985</sup>.

### **Le plan relief du Château de Nice**

Lorsqu'Andrea Bozzolino écrivit son manuel en 1717 à l'intention des élèves artilleurs, le plan-relief de Nice était déjà réalisé. En introduction, il évoqua même l'existence de deux exemplaires : l'un conservé dans le palais du roi de Sicile à Turin, l'autre dans la maison du Gouverneur de Nice. Selon lui, ce dernier aurait été envoyé au roi de France par le duc de Berwick après la prise du Château en 1706. Selon Mara di Candido<sup>986</sup>, l'autre exemplaire aurait été confisqué par Napoléon I<sup>er</sup> en 1809 et emporté également à Paris. Dans l'ouvrage « *Les plans en relief des places du Roy* », il est fait mention d'un seul plan-relief concernant « *Un fort et château de Nice* » d'une surface de 1,75 m<sup>2</sup> environ, conservé dans la galerie des plans-reliefs. Construit par l'ingénieur Laurent en 1692, il aurait été détruit après 1850<sup>987</sup>. Sur les représentations de Bozzolino, la place

<sup>985</sup> Roux, Faucherre, Monsaingeon 1989, p.157.

<sup>986</sup> Candido 2008, p. 122-123.

<sup>987</sup> Roux, Faucherre, Monsaingeon 1989, p.157.



de Nice apparaît avec le donjon ruiné, confirmant la fabrication du plan après le siège de 1691 et la destruction de l'ancien château des comtes de Provence.

Selon Katalin Escher, chargée d'étude au Musée des Plans-Reliefs, ce plan figurant dans l'inventaire de 1757 ne se retrouve plus dans celui de 1777. Il apparaît inscrit sur une fiche du Colonel Augoyat en charge de la galerie au XIX<sup>e</sup> siècle, et sous la forme d'une note en tête d'inventaire du carton 1VH1271 au Service Historique de la Défense à Vincennes<sup>988</sup>. A chaque fois, un seul plan-relief est mentionné dans l'inventaire, malgré l'existence de deux exemplaires. On peut donc supposer que :

- le modèle envoyé à Louis XIV par le duc de Berwick en 1706 serait celui recensé en 1757. Absent de l'inventaire de 1777, il aurait été détruit ou perdu entre ces deux dates ;
- l'exemplaire mentionné au XIX<sup>e</sup> siècle constituerait le plan-relief confisqué par Napoléon I<sup>er</sup> en 1809 et détruit après 1850.

La perte ou la destruction de ces deux représentations pourraient s'expliquer par le développement de la fabrication des plans-reliefs au XVIII<sup>e</sup> et surtout au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette multiplication des modèles, souvent encombrants (jusqu'à 56 m<sup>2</sup> pour le plan-relief de Bayonne au début du XIX<sup>e</sup> siècle), « nécessite des espaces de plus en plus importants et entraîne la destruction de ceux considérés comme inutiles »<sup>989</sup>. La représentation de la place de Nice démantelée en 1706 n'avait peut-être déjà plus d'intérêt au XIX<sup>e</sup> siècle. Plus assez pertinent pour l'enseignement militaire, ou peut-être tout simplement en mauvais état, ce plan aurait été détruit pour faire place aux nouveaux modèles.

Seul le manuscrit d'Andrea Bozzolino donne aujourd'hui des informations sur ce dernier. Des vues à vol d'oiseau suivant les quatre points cardinaux<sup>990</sup>, sous forme de croquis et de dessins aquarellés, montrent les représentations ayant servi à la fabrication du modèle. Un plan géométral inédit dans le corps du texte « dont les chiffres et lettres alphabétiques servent par leur renvoi à donner la connaissance des différentes hauteurs des pièces de même que les profils » s'avère constituer un document essentiel pour la compréhension des données rapportées par l'auteur (**fig. 316**).

A partir du donjon, défini comme le point culminant de la place, Bozzolino donna la situation topographique de tous les éléments architecturaux formant la forteresse (tours, bastions, courtines, lunettes, demi-lune, tenailles, ouvrage à cornes, places d'armes, etc.).

<sup>988</sup> Note relevée lors de nos recherches au Service Historique de la Défense à Vincennes.

<sup>989</sup> Catalogue du Musée des Plans-Reliefs.

<sup>990</sup> *Veue du Château de Nice du côté du Levant ou de Gênes ; Veue du Château de Nice du côté du couchant ou de France ; Veue du Château de Nice du côté du midy ou de la mer ; Veue du Château de Nice du côté du minuit ou de l'avenue de Piémont* - Candido 2007, pp. 56-57 ; 77-81.

Suivant « l'altimétrie, planimétrie et longimétrie », il descendit jusqu'au niveau du Bas-fort, situé sur la pointe sud de la colline, à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer.

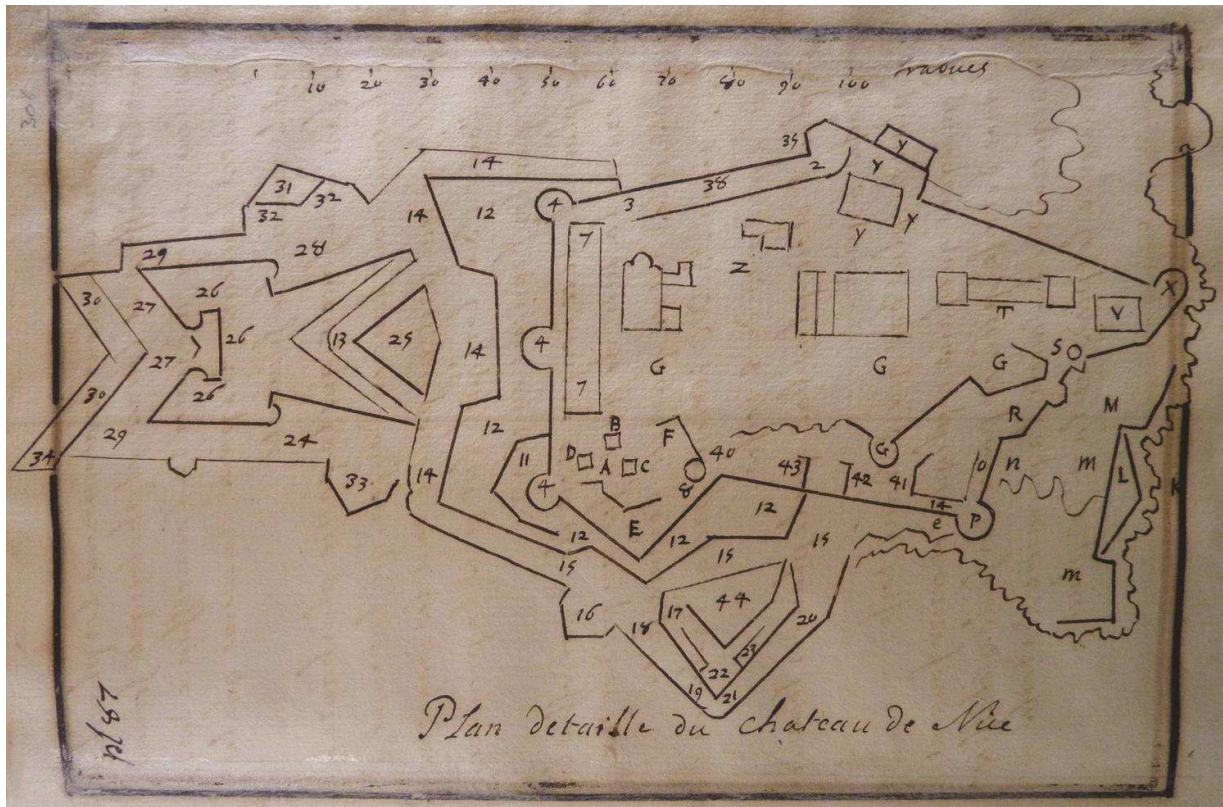


Figure 316 : Planche 87 du manuel d'Andrea Bozzolino avec les chiffres et les lettres renvoyant aux « différentes hauteurs des pièces » (cl. Guilloteau).

Un certain nombre d'informations concernant les hauteurs des maçonneries peuvent ainsi être déduites des différents écarts de position : « Le plan E était plus bas que le plan des tours de 2 toises 5 pieds; le plan F plus bas que E d'une toise ». Certaines mesures sont parfois directement précisées, comme pour plusieurs tours du donjon : « les 3 tours B. D. C. étaient presque égales en hauteur à peu près de 8 toises<sup>991</sup> ». La hauteur est quelquefois restituée à partir du niveau de la mer, correspondant à la surface de la table : « Depuis l'eau de la mer jusqu'au pied de l'angle K, 4 toises 2 pieds 3 pouces ». Les mesures des pentes sont également précisées : « Le glacis depuis la demi-lune 16 jusqu'au redan 34 à la pente de 38 à 40 degrés ». Peu à peu se dessine toute la topographie du site, avec les différentes altitudes du terrain, les hauteurs des maçonneries, les profondeurs des fossés, le degré des pentes et des glacis, etc.

Toutefois la précision des données chiffrées apparaît relative au vu de plusieurs altitudes imprécises ou de certaines dimensions éloignées de la réalité. Ainsi Bozzolino donna l'altitude du donjon (A) en faisant abstraction des différences de hauteur existant entre les diverses parties de l'enceinte et le sommet de la colline où se trouvait le palais. Les mesures variaient en réalité entre 82 et 92 m, oscillant autour des 86 m indiqués par l'auteur. La plupart des dimensions des

<sup>991</sup> 15,50 m environ.

constructions avoisinantes ayant ensuite été déterminées à partir de cette altitude moyenne prise comme repère, il était inéluctable que l'ensemble soit erroné. Il en est ainsi de l'éperon vieux à l'ouest (E), de la terrasse basse au sud (F), du plateau supérieur (G) de 70 m environ (74 m en moyenne actuellement) incluant la place d'armes pourtant située à une altitude moins élevée. Cette cote fut ensuite ajustée en plusieurs endroits (T, V, X, Y,Z). En réalité, Bozzolino ne donna que de rares hauteurs d'ouvrages évaluées isolément. Les différentes altitudes des secteurs de l'ensemble de la place furent plutôt déterminées de proche en proche, les unes par rapport aux autres. La hauteur globale de 15,50 m donnée indifféremment aux trois tours différenciées du donjon après sa destruction, ou encore la dimension très sous-estimée de 14,50 m attribuée à la Tour Basse (s'approchant de 26 m en réalité), montrent combien l'aspect général l'emportait sur la précision. Ces cotes étaient uniquement destinées à la réalisation d'un plan-relief d'échelle réduite, loin de toute restitution détaillée de la forteresse ou étude approfondie des structures architecturales. Les représentations iconographiques de la place à partir des quatre points cardinaux abondent d'ailleurs en ce sens, tout comme la restitution grossièrement stéréotypée du donjon. Toutefois, certaines dimensions pouvaient s'avérer proches de la réalité, comme la hauteur de 15 m donnée aux boulevards d'artillerie d'André Bergante.

Après avoir énuméré toutes les données nécessaires à la réalisation du modèle, Andrea Bozzolino s'employa à expliquer précisément les principes et les techniques d'élaboration d'un plan-relief.

#### **Andrea Bozzolino et l'art du plan en relief**

Comme l'écrivit Bozzolino en 1717, les réalisations en trois dimensions constituaient un outil précieux pour appréhender des places fortes éloignées : *« ces sortes d'ouvrages sont fort propres par la commodité des souverains qui ont nombre de places fortes puisque par les modèles, ils peuvent se passer de faire de longs voyages pour les aller reconnaître, pouvant avec toute leur commodité, les ayant devant les yeux, voir d'un seul coup d'œil leur fort et leur faible, de même que la nécessité des réparations de leur défaut s'il y en a et de l'augmentation de leur force par des nouveaux ouvrages qu'on pourra projeter et déterminer sur les modèles comme si on était sur le lieu même ».*

Les plans-reliefs facilitaient ainsi les prises de décisions pour d'éventuels travaux d'amélioration d'une place ou pour la préparation d'un siège. Contrairement aux plans géométraux ou aux vues à vol d'oiseau, ces modèles permettaient d'approcher au plus près la topographie d'une place et de son environnement proche, avec la représentation dans le détail de la campagne avoisinante. Ce support était particulièrement efficace pour pouvoir situer les voies de communication, les cultures indispensables à l'approvisionnement des armées en campagne, et éviter les mauvaises surprises, les obstacles naturels ou militaires entourant la place (collines, bois, marais, rivières ou autres forts à proximité ...). Toutes ces données stratégiques justifiaient la réalisation de tels

plans-reliefs pouvant pourtant s'avérer longue et onéreuse. De fait, Vauban se montra réservé sur leur utilité. Il écrivit à Le Peletier : « *c'est un argent assez mal employé que celui du plan relief* »<sup>992</sup>. Selon lui, il s'agissait d'un outil supplémentaire inutile pour des ingénieurs connaissant le terrain, et ayant déjà en leur possession des plans et des mémoires. Néanmoins, Vauban en usa pour démontrer à Le Peletier la « bonté » de ses projets<sup>993</sup>.

La modélisation d'une place nécessitait un savoir-faire combinant différents corps de métier et un ensemble de matériaux spécifiques. Dans son recueil à destination des élèves artilleurs, Bozzolino mit tout en œuvre pour expliquer dans le détail chaque point à connaître pour réaliser un plan-relief de bonne facture. Selon lui, le choix d'un bois de haute qualité pour la conception de la table devant recevoir le modèle était primordial, avec « *des planches de bois bien unies et bien sèches depuis plusieurs années, afin qu'il ne soit pas sujet à plier, rétrécir ou enfler, suivant le changement de temps* ». Une fois le plateau réalisé aux dimensions souhaitées suivant l'échelle choisie pour le modèle, d'une épaisseur de 2,70 à 4 cm, le plan de la place était dessiné sur du papier. Le tracé était ensuite perforé suivant les lignes du dessin, puis reporté sur la table à l'aide d'un tampon de charbon ou « *poncet* »<sup>994</sup>. Le décalque du plan était enfin repassé au crayon.

Par la suite, de petites planches de bois de grandeurs et de formes différentes étaient découpées pour restituer les fortifications. Le poirier, le peuplier ou l'aulne étaient les essences les plus appropriées pour concevoir les différents éléments architecturaux du modèle, mais « *si l'on peut avoir du cyprès pour former les plans cela sera très bon, puisque l'odeur de ce bois empêche que les teignes qui gâtent les autres s'y mettent dedans. Mais il faut que les pièces de cyprès, soient coupées depuis quelques temps, car autrement la force de l'odeur étant fraîchement coupées, pourront nuire aux travailleurs, et serait incommode dans la chambre des modèles* ». Les divers éléments (courtines, tours, bastions, fossés, chemins couverts, glacis et habitations) étaient ensuite positionnés à partir du point le plus haut de la place vers le point le plus bas (**fig. 317**).

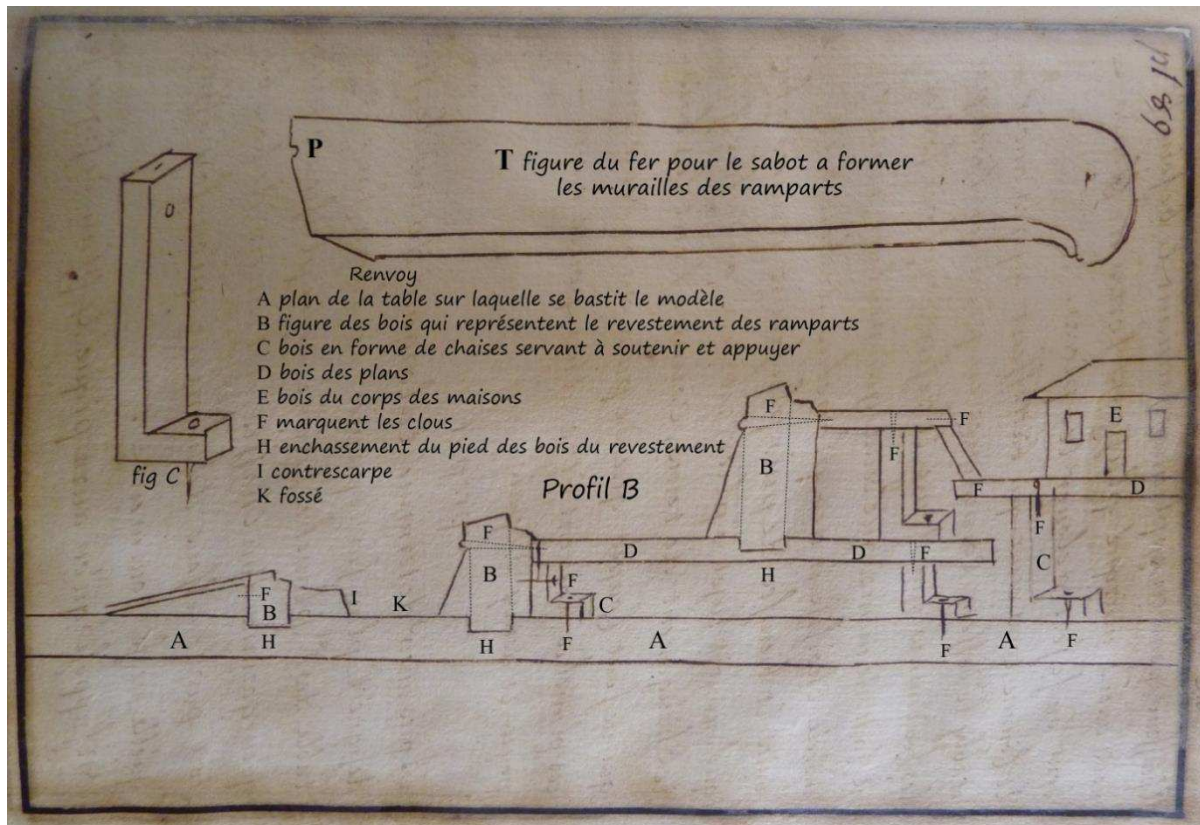
---

<sup>992</sup> Vauban à Le Peletier de la citadelle de Lille, le 23 mai 1693, SHD manuscrit, f°31, t. VIII (Virol 2007, p. 39).

<sup>993</sup> Virol 2007, p.39.

<sup>994</sup> Charbon pilé dans un linge plié.





**Figure 317** : Schéma explicatif pour former un modèle. Les légendes ont été ajoutées à partir d'un autre manuscrit de Bozzolino (cl. et DAO E. Guilloteau).

Un aspect réaliste était ensuite donné à l'ensemble car « *quoique le corps des modèles fait de bois soit la partie la plus substantielle, il ne serait satisfaire la vue, s'il n'était coloré suivant le naturel, et orné des effets de la nature, touchant les plantes, les champs, rivières, mers, rochers, etc* ». Les fortifications et les habitations étaient recouvertes de papier peint imitant la texture des différents matériaux de construction. De la pierre ponce ou du bois de liège étaient utilisés pour les rochers. Les fleuves et les rivières étaient représentés avec du papier peint bleu azur, recouvert de verre transparent découpé suivant le lit du cours d'eau. Pour les champs ou les prairies, on appliquait sur de la gomme de la poussière de laine de différentes nuances de vert « *dont on aura composé la nuance suivant la couleur qu'on veut représenter pour les prairies, ou champs* ». Des brins de laine et des « *fattons*<sup>995</sup> » de soie sur des fils de fer servaient respectivement à réaliser les vignes et les arbres. Du millet bien sec, des graines de chou ou de trèfle étaient idéals pour imiter les petites et les grosses pierres. L'auteur donna ainsi tous les moyens pour figurer au plus près du naturel la place et son environnement.

Quelques conseils furent également prodigués par Bozzolino pour préserver le décor des dégradations dues aux insectes : « *Afin que les teignes ne rongent la poussière des laines, après que les modèles sont finis, on n'a qu'à jeter du poivre en poudre bien fin dessus, de manière qu'il soit*

<sup>995</sup> Cocon de soie.

*imperceptible parmi la laine secouant le superflu. Pour peu qu'il en reste, il sera capable d'empêcher le dégât de ces insectes et l'ouvrage ne sera jamais vermoulu* ». Les différents outils à utiliser sont également énumérés dans l'ouvrage : un marteau se rapprochant de celui d'un sellier, une pincette plate pour disposer les fils de laine, des vilebrequins de différentes grosseurs pour éviter que le bois ne se fende, un rabot pour marquer les fossés. Cette liste d'outils « *dont on se servira adroitement* » est complétée par les matériaux d'assemblage, comme la colle et les clous pour fixer les éléments de bois, la gomme pour coller les différentes textures évoquant la végétation.

Le capitaine d'artillerie Andrea Bozzolino s'est ainsi intéressé à la conception des plans-reliefs, pourtant habituellement confiée aux ingénieurs militaires, pour leur intérêt hautement pédagogique. Pour ce formateur, les élèves artilleurs devaient aussi pouvoir être modélistes, connaître les principes et « *posséder les substances de la fortification presque autant qu'un ingénieur de seconde classe, car il ne faut pas qu'un modéliste soit embarrassé à lever un plan de quelque place que ce soit avec ses profils au plus juste* ». Avant un siège, un modèle permettait stratégiquement de connaître une place forte dans son environnement topographique, et de faciliter ainsi le pré-positionnement des batteries de canons ou de mortiers.

### 3.1.2 La mémoire topographique des aménagements d'hier

Les plans postérieurs au démantèlement du Château de Nice ont gardé une partie du tracé des anciennes fortifications, prolongeant ainsi une mémoire topographique s'effaçant avec le temps. Tout au long de notre étude, les traces encore visibles sur le terrain ont permis de situer précisément la plupart des anciens ouvrages et de corriger la déformation des plans anciens. Le tracé postérieur à 1706 ayant gardé la plus grande mémoire des fortifications est conservé au Service Historique de la Défense à Vincennes<sup>996</sup>. Non daté, il fut de fait dessiné entre 1706 et 1782. Les contours des anciennes fortifications apparaissent très nettement, tout comme encore l'empreinte de la citadelle avec l'ouvrage à cornes, les bastions neufs et leur demi-lune, le bastion à tenaille Saint-Jacques, le ravelin Sainte-Croix, la fausse-braie et le bastion détaché Saint-Jean à l'ouest. Les boulevards d'artillerie se devinent plus difficilement, beaucoup moins visibles que la citadelle. Les représentations de la porte de secours et du bastion des forges sont très marquées, révélant certainement des maçonneries encore en élévation. Toujours présente aujourd'hui, la pointe du Bas-fort s'observe au niveau de Rauba-Capeù. Malheureusement, aucun texte n'accompagnant ce plan, nous ne savons pourquoi il fut réalisé avec autant de précisions (fig. 318).

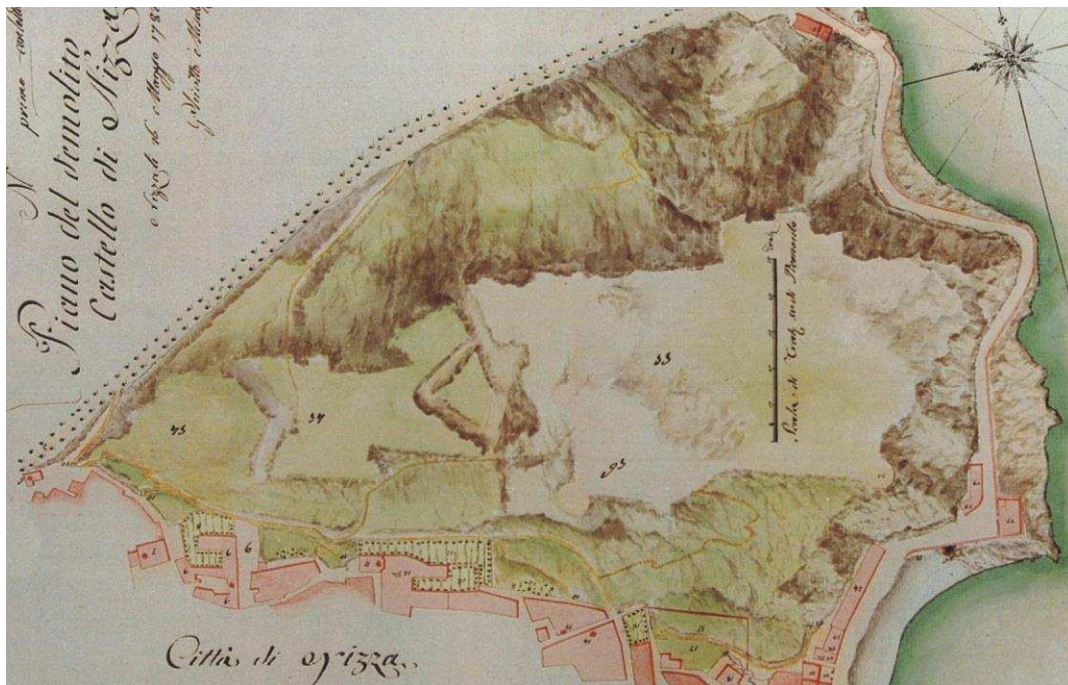
<sup>996</sup> SHD Vincennes, Cartes et plans, « *Plan de l'ancien fort de Nice, dont il n'existe que des vestiges* ».





**Figure 318** : Plan anonyme daté entre 1706 et 1782, représentant les vestiges et les traces des fortifications (cl. Guilloteau).

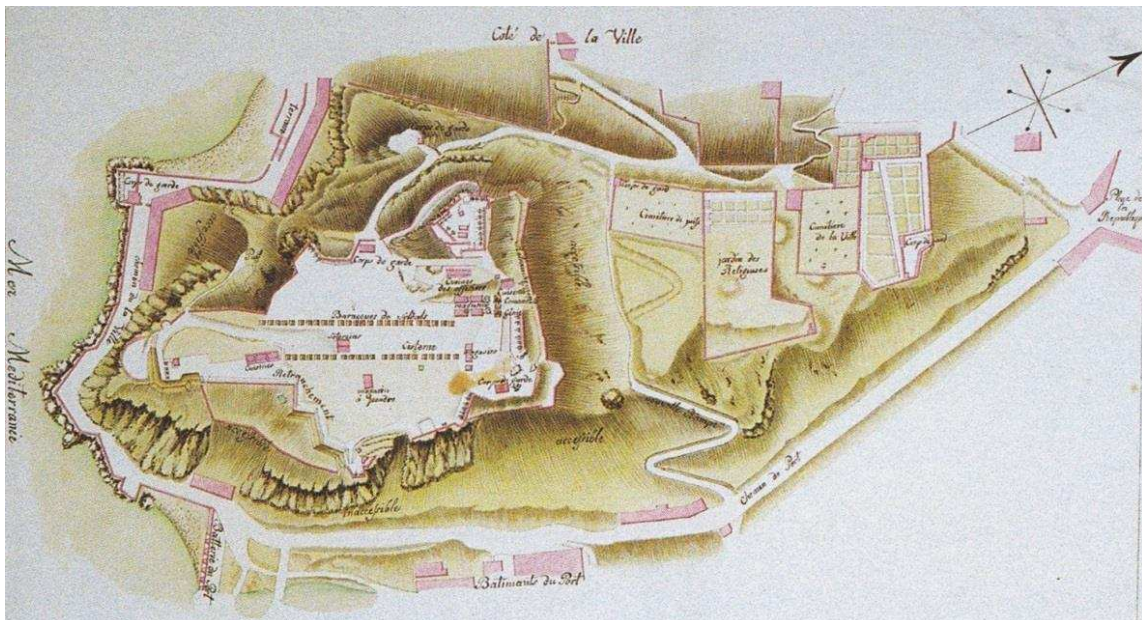
Un plan daté de 1782 et intitulé « *Plan du Château de Nice démoli* » montre une image fantomatique de l'ancienne forteresse, de laquelle ont disparu le bastion à tenaille Saint-Jacques, le ravelin Sainte-Croix, le bastion détaché Saint-Jean aux contours plus vagues. L'évolution du paysage s'est donc poursuivie après le démantèlement sous l'action conjuguée de l'Homme et du temps, mais sans changement marquant recensé (**fig. 319**)<sup>997</sup>.



**Figure 319** : Plan daté de 1782 montrant la disparition progressive du tracé du château et de la citadelle de Nice (cl. Bibliothèque Royale de Turin).

<sup>997</sup> Biblioteca Nazionale di Torino, Manoscritti, Atl. Sal. F 7(5), tav. 34, Ghiotto, 1782 (Graff 2000, p.80).

La reconquête de l'espace et l'aménagement de la Colline quelque peu abandonnés depuis 1706 apparaissent sur des plans de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, au moment où Nice fut investie par les troupes révolutionnaires en 1792, puis annexée à la France en janvier 1793. La ville et son comté restèrent rattachés à la République jusqu'à la Restauration sarde en 1814. Plusieurs tracés montrent l'occupation de la Colline par les soldats et leurs baraquements, ainsi que l'implantation de plusieurs retranchements et batteries. Les représentations du plateau supérieur ont conservé les toponymes de « Château » et de « Donjon » mais la citadelle, dont le tracé de l'ouvrage à cornes était encore visible en 1782, a totalement disparu. Ce secteur est à présent découpé en plusieurs parcelles encloses, comme les deux cimetières occupant respectivement le sud et le nord. Entre ces derniers se trouvaient les jardins des religieuses de Sainte-Claire, à l'emplacement des cornes de la citadelle et au niveau de la pente proche du ravelin Sainte-Croix (**fig. 320**)<sup>998</sup>.



**Figure 320** : Occupation du plateau supérieur de la Colline par l'armée révolutionnaire française, et nouveau plan parcellaire au niveau de la citadelle (cl. N. Faucherre).

Les murs délimitant ces parcelles ont très probablement été construits avec les pierres provenant de la démolition de la citadelle. D'autres murs suivaient le tracé de l'ancien chemin couvert à l'ouest ou celui de la fausse-braie à l'est, reposant indubitablement sur les anciennes fondations des murailles. En 1797 puis en 1808, le plateau supérieur était toujours occupé par l'armée révolutionnaire, et la zone de la citadelle découpée suivant le même plan parcellaire<sup>999</sup>.

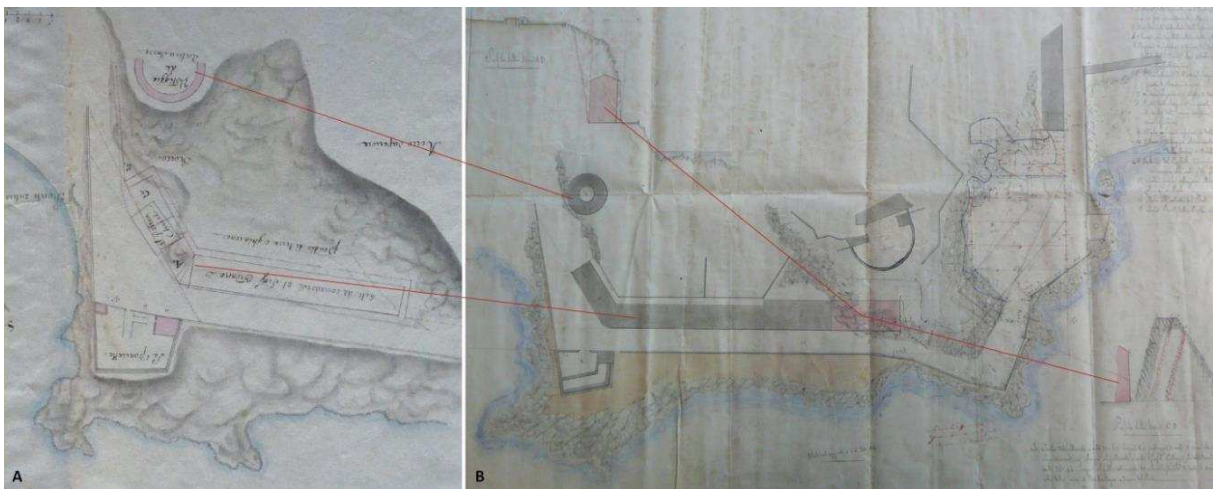
Après la Restauration sarde, l'effacement des vestiges et du tracé de la forteresse s'est poursuivi durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les pierres furent vendues aux particuliers - « Vente de

<sup>998</sup> Collection Chasseloup-Laubat, « Plan de la montagne de l'ancien château de Nice, levé le 2 février 1793 ». Plusieurs autres plans existent pour cette période dont, SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 34, « Plan de Nice 1793 (...) levé et dessiné par l'adjoint au corps du génie Cherrier ».

<sup>999</sup> SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 42, « pour servir au projet de l'an 6 » et 1VH1272, pièce 24, « Plan de nivellement de la place de Nice (...), 1808 ».



pierres du château de Nice par l'administration du génie maritime au profit de particuliers »<sup>1000</sup> - ou servirent à la construction de routes<sup>1001</sup> et l'édification d'églises, comme celles du Vau et du port de Nice<sup>1002</sup>. Certaines parcelles de la Colline ayant également été mises en vente, les frères Clerissi<sup>1003</sup> achetèrent les ruines de l'ancienne tour Saint-Elme sur la pointe sud-ouest « 21 juigno 1824, Scrittura portante concessione a favore del sig<sup>o</sup> Megoziante Onrato Clerissi, della vecchia torre del Castello » et construisirent sur l'emplacement l'actuelle tour Bellanda (fig. 321A et B). Au pied de la colline, d'autres terrains ont été cédés à ces mêmes acquéreurs pour la construction d'immeubles devant faire disparaître une partie de la pente sud. Un plan de 1844<sup>1004</sup> montre ces bâtiments et la tour Clerissi complètement achevés, alors qu'un nouvel immeuble est projeté vers l'est dans la continuité des précédents, supprimant ainsi une autre partie pentue de la colline (fig. 321B).



**Figure 321 :** (A) Emplacement des vestiges de « l'ancienne tour » (tour Saint-Elme) et implantation de nouveaux immeubles au pied de la colline – (B) La tour Clerissi a remplacé les vestiges de la tour Saint-Elme ; les immeubles prévus ont été réalisés. En rouge, un nouveau bâtiment est projeté, supprimant une autre partie pentue de la colline (Cl. E. Guilloteau).

L'aménagement urbain participa ainsi aux changements de la topographie de la Colline, comme sur l'emplacement de l'actuel Hôtel Suisse avec le « nivellement » et la sécurisation des pentes. A partir de 1831, le développement du parc produisit un changement radical<sup>1005</sup>. Dans le cadre du *Consiglio d'Ornato*<sup>1006</sup> en 1832, la Colline fut embellie d'un couvert végétal important, de chemins, d'escaliers, de murs et de décors en ciment en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les chemins ont conservé une partie du tracé de l'ancienne forteresse, tout comme les aménagements des

<sup>1000</sup> AD06, 02Q0072, Dossier I, pièce n° 1, 1843.

<sup>1001</sup> AD06, 02Q0104 (1860-1868), pièce n° 9 : Concession d'extraction de matériaux pour l'entretien d'une route.

<sup>1002</sup> AD06, 02Q0072, dossier I, pièce n° 19, « Demande par la Commission royale pour avoir la faculté d'extraire de l'ancien Château les pierres nécessaires pour la construction de l'église du Vau à Nice ». – Pièce n°7, « Demande de la faculté d'extraire du Château de Nice les pierres nécessaires pour la construction de l'église du port de Nice », 1841.

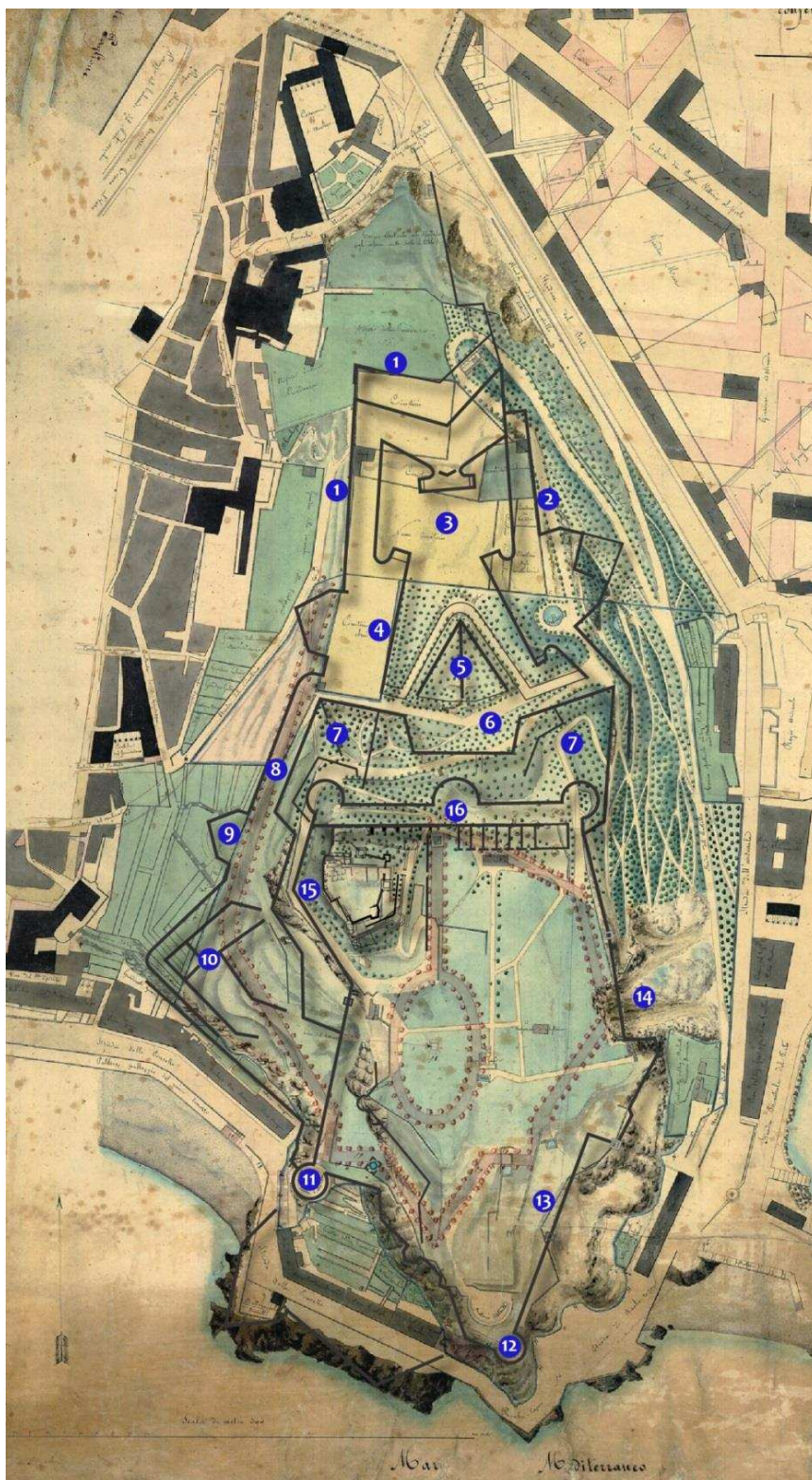
<sup>1003</sup> ACN 03/19, Affaire Clerissi, Pièces concernant la demande de concession d'une partie des terrains et de la vieille tour – 1 liasse 13 pièces.

<sup>1004</sup> AD06, 1 FS 590, *Colline du Château*.

<sup>1005</sup> ACN, 1 FI 1 – 01 et 1 FI 1 – 06, Plans d'aménagement de la colline datés de 1831.

<sup>1006</sup> Projet d'urbanisme soumis par la Ville de Nice à Charles-Albert, qui l'approuva par lettre patente du 26 mai 1832 (Graff 2000, p. 52-54 et 78-80).

cimetières depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Malgré de nombreuses transformations d'envergure, l'ombre des fortifications est ainsi demeurée omniprésente (**fig. 322**)<sup>1007</sup>.



**Figure 322** : L'ombre des fortifications en filigrane des aménagements du parc de la Colline du Château, avec en noir le plan général du dernier état du Château de Nice (cl. ACN, DAO E. Guilloteau).

<sup>1007</sup> ACN, 1 FI 2 – 24, « *Pianta generale del promontorio su cui giacca il distrutti Castello della Citta di Nizza (...)* ».



Malgré une légère distorsion, notre plan général des fortifications se positionne parfaitement sur celui de 1832, mettant en évidence de manière indéniable l'influence de l'ancien tracé de la forteresse dans l'aménagement du parc et des cimetières :

- comme vu précédemment, les murs de ces derniers suivent les anciens chemins couverts à l'ouest (1) (**fig. 323 (A)**) et la fausse-braie à l'est (2) ;
- remplaçant le jardin des religieuses de Sainte-Claire à l'endroit même de la tête de l'ouvrage à cornes, le nouveau cimetière calque le relief des anciens demi-bastions. Cet état de fait est encore plus évident pour l'autre cimetière à l'est (3) ;
- le mur occidental du cimetière Israélite suit exactement le tracé de la courtine (4) (**fig. 322 et 323 (B)**) ;
- un chemin arboré a été aménagé dans le fossé de la demi-lune, conservant ainsi sa forme originelle (5) (**fig. 322 et 323 (E), (D)**) ;
- le chemin d'axe est-ouest emprunte l'ancien fossé du front nord devant les bastions neufs (6) (**fig. 322 et 323 (F)**) ;



**Figure 323 :** La Colline aujourd'hui dans le secteur sud de la citadelle. (A) Le mur du cimetière suit l'ancien chemin couvert de l'ouvrage à cornes. (B) La courtine délimite le cimetière israélite. (C) Extension actuelle du cimetière après le comblement du fossé de la demi-lune. (D) Terre-plein de la demi-lune. (E) Fossé de la demi-lune. (F) Fossé du front nord. (G) Terre-plein ayant gardé la forme du bastion neuf occidental et vestige de l'une de ses traverses (cl. P. Behar, DAO E. Guilloteau).

- les terre-pleins ont conservé la forme des anciens bastions. Le chemin dessine parfaitement encore celui ayant été situé à l'ouest, plus partiellement celui érigé à l'est (7), tout comme le chemin en contrebas, ou le prolongement de la fausse-braie Saint-Jacques ;

- tracé en rouge à l'ouest, le projet d'une nouvelle route arborée épouse l'intérieur de l'ancienne fausse-braie Saint-Jean (8) ;
- un replat de forme semi-circulaire dans un jardin conserve le souvenir du redent de la fausse-braie (9) ;
- le relief et les jardins en terrasse suivent l'emprise du bastion Saint-Jean et de son agrandissement (10) ;
- la tour des frères Clerissi, devenue tour Bellanda, a bien été édifiée à l'emplacement de l'ancienne tour Saint-Elme (11) ;
- l'escarpement sud de la colline n'est encore que très peu nivelé et correspond exactement au tracé de la tour Saint-Maurice (12). Toutefois, la construction de l'immeuble de 1844 devant supprimer la partie occidentale de la pointe est déjà projetée ;
- une carrière exploitée en vue de la construction du port<sup>1008</sup> forme une brèche dans la colline, coupant la courtine orientale du Château (13). La portion méridionale disparut partiellement en 1912 après un éboulement dans la carrière, emportant une partie de la pointe sur laquelle avait été construite la tour Saint-Maurice<sup>1009</sup> (**fig. 322**) ;
- une carrière annexe à la limite du bastion des forges ouvre une « plaie » béante dans la courtine (14). Ce secteur fut entraîné lors d'un éboulement en 1872<sup>1010</sup>, laissant seulement quelques vestiges en surplomb du vide (**fig. 322 et 324B**) ;



**Figure 324** : Les deux « plaies » dans la Colline causées par l'exploitation des carrières. (A) Courtine en surplomb au sud. (B) Vestiges du bastion des forges au sud-est, en équilibre sur la paroi abrupte (cl. E. Guilloteau).

- à l'ouest, le chemin montant vers le plateau supérieur marque bien l'emprise de l'Éperon Vieux, en contrebas du sommet où était édifié le château des comtes de Provence (15) ;

<sup>1008</sup> AD06, Fonds de la Direction de l'Insinuation et Domaines, Tappa de Nice 1800-1860, 02Q0069. Fonds de la Direction Départementale de l'Enregistrement, 1862-1932, 02Q0513 et 02Q509.

<sup>1009</sup> AD06, 04S0093 – 1912-1917, Eboulement au Château, à la carrière de Rauba Capeu.

<sup>1010</sup> L'illustration n° 1512, samedi 3 février 1872, « La catastrophe de la rue Ségurane à Nice ».



- la rupture de pente sur le front nord du plateau correspond à la limite des anciens boulevards d'artillerie d'André Bergante (16).

La compréhension de cet ensemble architectural majeur a ainsi été considérablement gênée par la déformation et l'imprécision des plans anciens, par l'évolution constante des fortifications au fil des siècles et leur destruction en 1706, par l'exploitation des ruines comme carrières de pierres et l'aménagement général du parc. Cependant, l'étude méthodique des sources textuelle et iconographique, l'analyse comparée des vestiges archéologiques, ont permis une reconstitution de ce site disparu. S'appuyant sur l'ensemble des données collectées, notre travail de recherche pouvait dès lors initier un projet de restitution virtuelle en 3 dimensions. Support de connaissances couramment utilisé aujourd'hui en archéologie, il constitue également un moyen pédagogique très apprécié du grand public.

### **3.2 Modélisation pour une mise en lumière**

Une fois achevée, la modélisation tridimensionnelle de la Forteresse de Nice autorisera une vision globale de ses différentes structures, resituées dans leurs contextes topographique et architectural. D'ores et déjà, cet outil supplémentaire offre une vision immédiate et sensible de cette réalité disparue. Il permet de mieux comprendre les articulations et la répartition des différents bâtis, ayant été soumis à des contraintes topographiques. Il pallie également les carences des diverses sources textuelles, iconographiques ou archéologiques, souvent insuffisantes pour pouvoir saisir tous les aspects de l'ancienne fortification. En confirmant ou non les différentes hypothèses de travail, cette approche visuelle moderne sera en mesure d'étayer le discours scientifique entourant la recherche engagée depuis 2008 sur le site emblématique de la Colline du Château de Nice.

#### **3.2.1 La conception d'un modèle**

La collecte minutieuse des données d'archives et de terrain, leur analyse et leur interprétation par la réalisation de tableaux et de dessins en 2D, constituent les premières étapes nécessaires à toute création virtuelle souhaitant approcher au plus près la réalité architecturale. L'élaboration de fiches techniques cataloguant les informations utiles à la modélisation s'avère ainsi primordiale durant le travail préparatoire<sup>1011</sup>. Chacune d'elles concernant une structure définie rassemble les données essentielles à sa représentation en 3 dimensions, ou plus simplement à sa description en vue d'une étude spécifique : présentation succincte, dimensions, iconographie, plans et profils (fig. 325 à 327).

---

<sup>1011</sup> Cf. Volume II – annexes : 5.2 Les fiches techniques (exemples), p. 500-523.

## Tour du Môle (XV<sup>e</sup> siècle)

### Tour Saint-Elme

#### DESCRIPTION

Tour construite à partir de 1437, à l'emplacement de l'actuelle tour Bellanda. La physionomie de cette grosse tour au XV<sup>e</sup> siècle est totalement inconnue, mais les représentations modernes se rapprochent de la réalité historique, hormis les aménagements pour l'adaptation au tir d'artillerie.

La face orientale présente une porte, abritée par un muret, s'ouvrant vers l'extérieur du château, une bretèche et une lucarne. La face occidentale possède une échauguette et deux ouvertures de tir - l'une dans le parapet, l'autre dans le parement - percent la tour. Cette dernière présente un léger fruit jusqu'au cordon, puis s'élève verticalement jusqu'au parapet. La plate-forme sommitale est organisée en plusieurs espaces, avec un escalier donnant accès à une terrasse reliée à la courtine ouest. Sous cette terrasse, un espace est aménagé et fonctionne avec l'ouverture de tir percée dans le parement, couvrant la courtine occidentale. A l'est, un autre petit escalier rejoint la bretèche et la courtine méridionale.

Une galerie située dans la courtine occidentale conduisait à la salle voûtée ou souterrain, non accessible par la plate-forme.

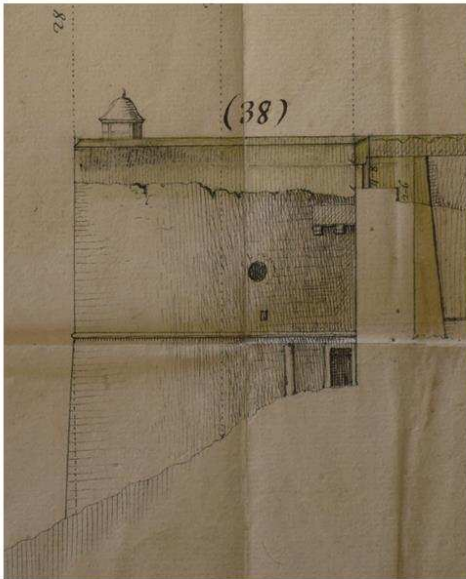
#### COTES

Hauteur variant suivant le relief	De 15 m au plus bas à 20 m au plus haut
Diamètre au niveau du cordon	17,50 m
Hauteur jusqu'au cordon variant suivant le relief	3,30 m à 8,30 m
Fruit jusqu'au cordon	4°
Hauteur entre le cordon et le haut du parapet	12 m environ
Épaisseur du parapet après 1691	1,90 m du côté de la mer à 2,90 m du côté de la campagne
Hauteur du parapet	1,30 m
Hauteur de la galerie d'accès au souterrain	3,50 m
Largeur de la galerie	2,70 m
Longueur de la galerie	38 m
Diamètre de la salle basse ou souterrain	12 m environ

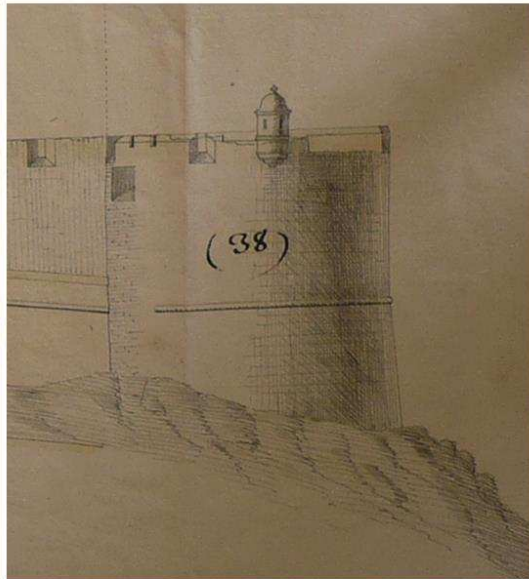
**Figure 325** : Page 1 de la fiche technique relative à la modélisation de la tour du Môle, comportant un descriptif général de la tour et ses principales cotes.

## REPRÉSENTATION ICONOGRAPHIQUE

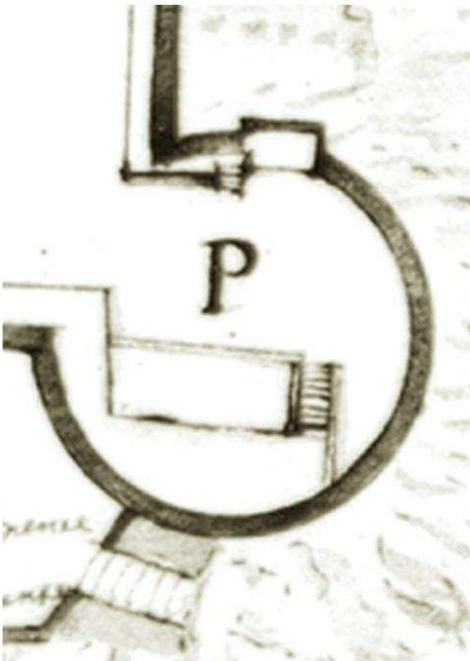
Vue de l'est



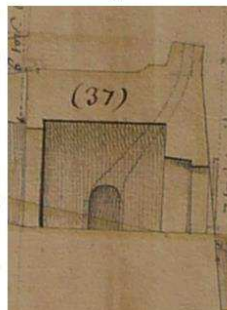
Vue de l'ouest



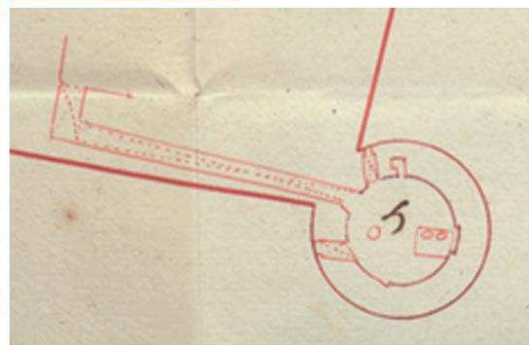
Vue en plan



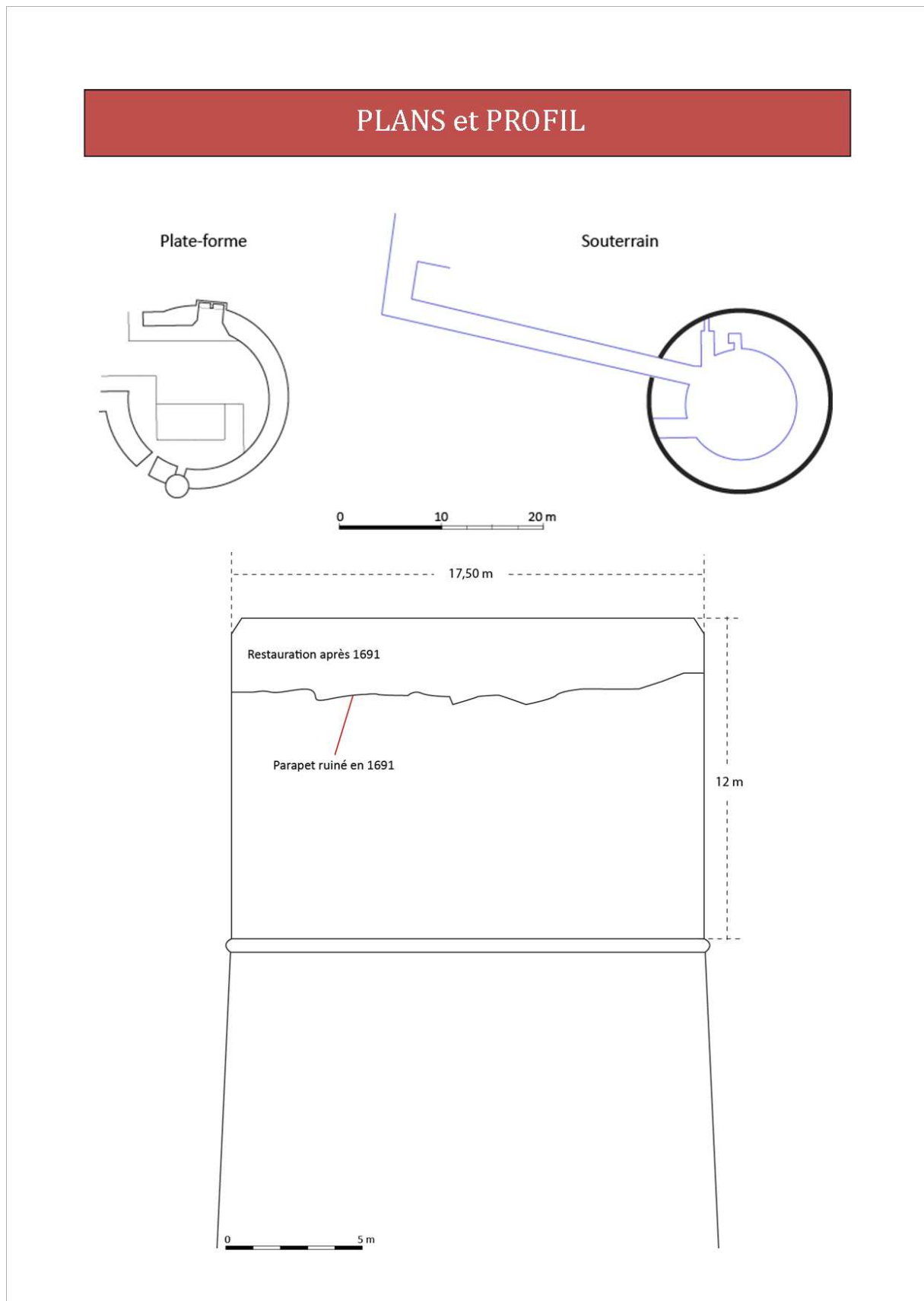
Entrée de la galerie



Souterrain



**Figure 326** : Page 2 de la fiche technique relative à la modélisation de la tour du Môle, concernant l'iconographie.



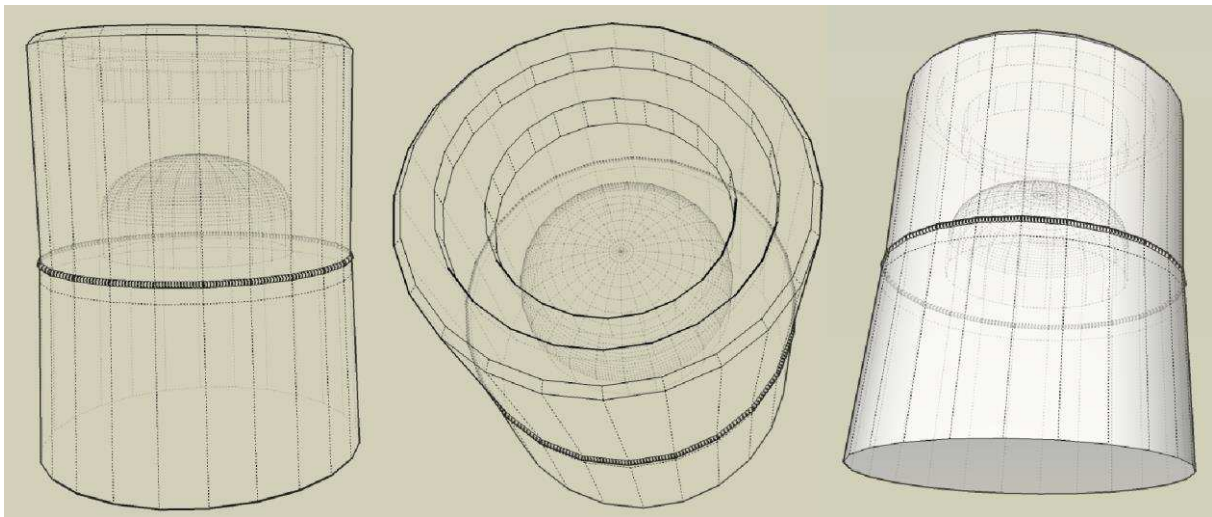
**Figure 327 :** Page 3 de la fiche technique relative à la modélisation de la tour du Môle : les plans et profil.



Toutefois, malgré le soin apporté à la constitution du dossier technique, il restera toujours une part d'interprétation inhérente à la faible quantité de documents connexes, souvent contradictoires.

Grâce aux données contenues dans la fiche technique, la modélisation de la tour du Môle constitua ainsi un galop d'essai, offrant la possibilité de connaître les fonctionnalités du logiciel 3D Sketchup Pro retenu pour le projet. Cette tour du XV<sup>e</sup> siècle, transformée par la suite pour recevoir de l'artillerie, présentait une structure architecturale complexe, pouvant jauger les capacités graphiques de l'outil à notre disposition (formes polygonales diverses, extrusions, coupes, soudures, etc.)<sup>1012</sup>. Le choix d'une restitution figurant la forteresse à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle fut bien sûr motivé par la quantité importante d'informations existantes sur cette période.

Ainsi à partir des données métriques, des plans et des coupes en notre possession, notre premier travail fut de dessiner un volume simplifié de la tour (**fig. 328**).



**Figure 328** : Réalisation d'une forme simplifiée de la tour du Môle (DAO S. Bourdarias, E. Guilloteau).

Sur cette forme géométrique simple, devaient s'ajouter les différents éléments architecturaux additionnels donnant à la tour toutes ses spécificités. Ceux-ci furent modélisés séparément, à l'exemple de l'échauguette visible sur les profils de l'ingénieur Niquet. Les documents descriptifs se sont avérés essentiels lors de la modélisation de cet ouvrage typique de la fortification moderne, particulièrement délicate à réaliser. A partir des profils et des coupes dessinés par l'ingénieur Niquet, mais aussi sur la base d'exemples existants<sup>1013</sup>, l'objet fut très précisément représenté avant d'être importé et redessiné sous forme vectorielle dans le logiciel 3D. L'emploi de la fonction « Révolution NURBS » permit ensuite de créer les volumes externe et interne de l'échauguette, après avoir pris soin de calibrer la voûte intérieure suivant le dessin de l'ingénieur. (**fig. 329**).

<sup>1012</sup> Voir Clauss 2013, pour les fonctionnalités et l'utilisation de SketchUp Pro.

<sup>1013</sup> Échauguette de l'enceinte d'Entrevaux (cl. E. Guilloteau).



Figure 329 : Modélisation de l'échauguette de la tour Saint-Elme (DAO S. Bourdarias, E. Guilloteau).

La découpe de la porte et des baies put ensuite être réalisée en « mode polygone » par un ajustement de ces ouvertures sur les circonférences.

Créés suivant le même principe, les différents composants de décors ou d'artillerie durent faire l'objet d'une grande attention afin de donner plus de réalisme et de crédibilité à la présentation virtuelle. Ainsi, la restitution des canons a été réalisée à partir de planches anciennes extraites des traités d'artillerie ou d'encyclopédies datés de l'époque choisie (**fig. 330**).

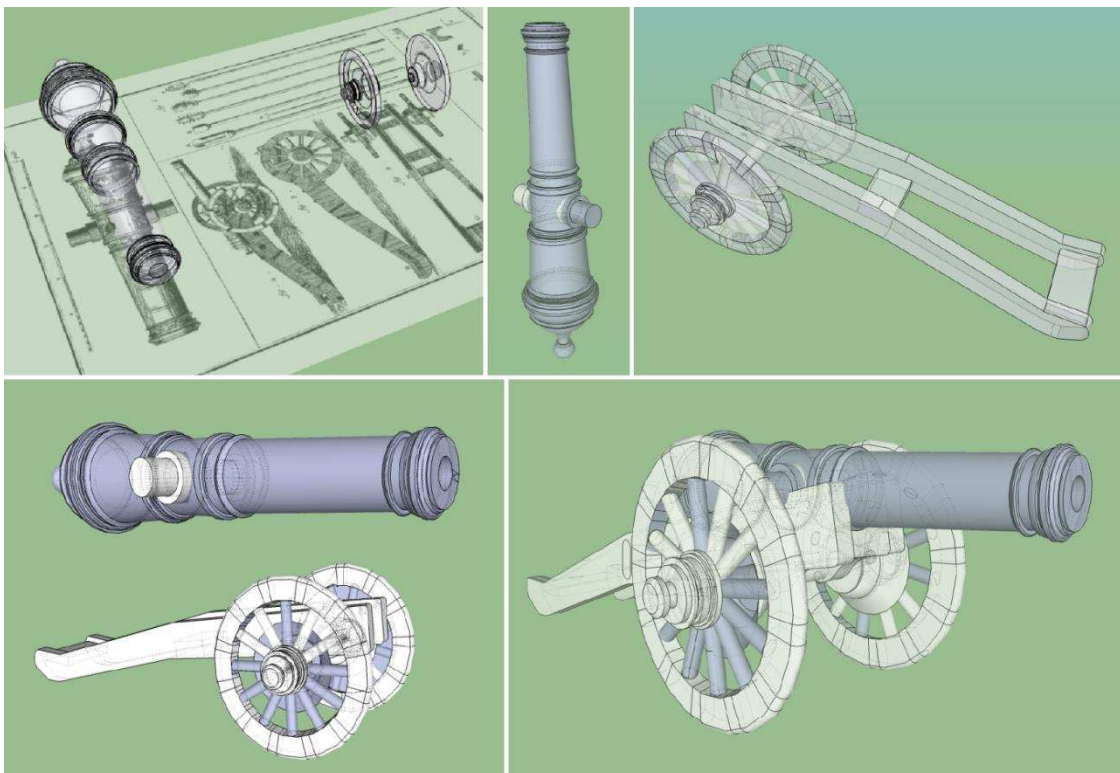
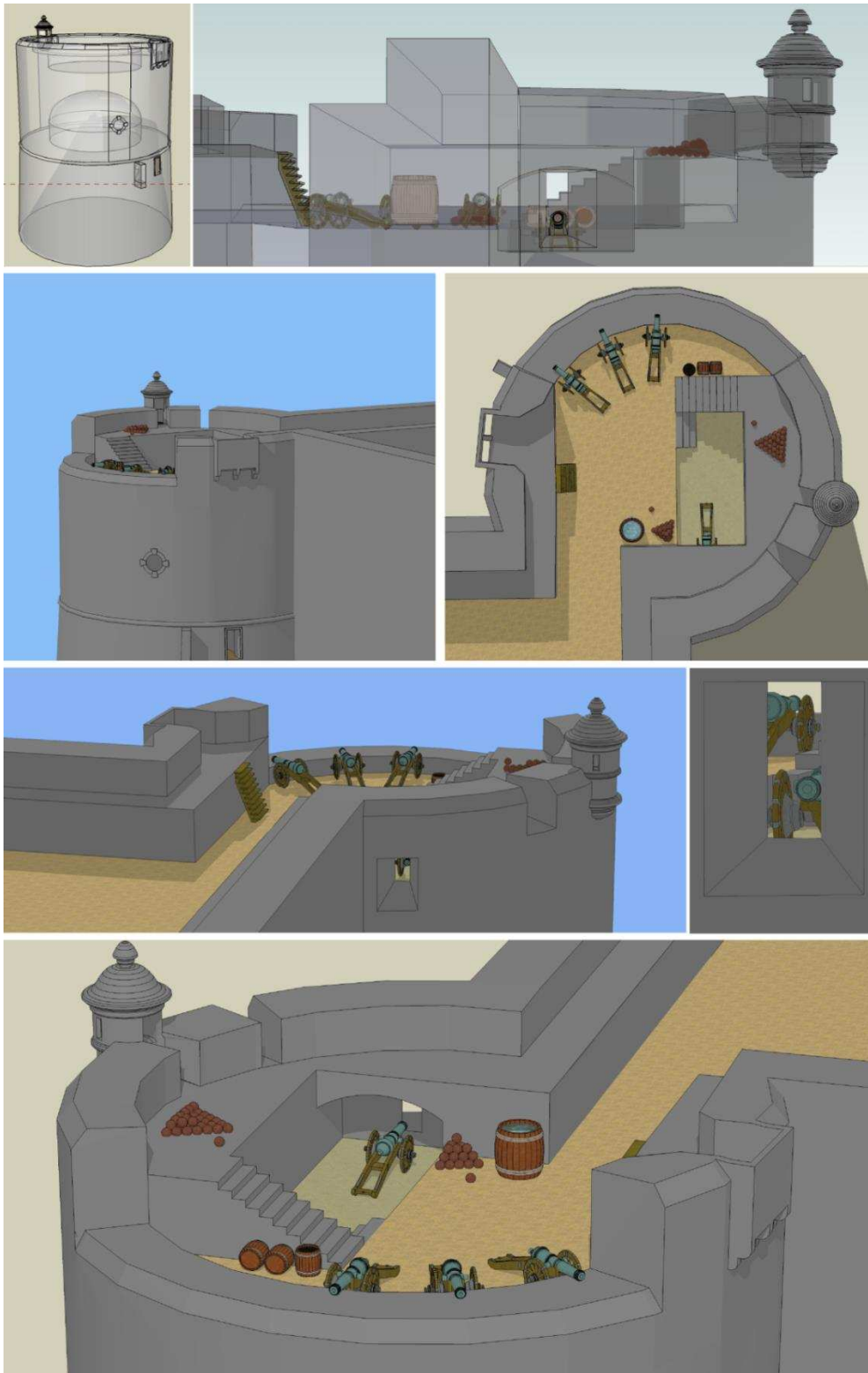


Figure 330 : Modélisation d'un canon de campagne de 12 pouces et de son affût (DAO S. Bourdarias, E. Guilloteau).

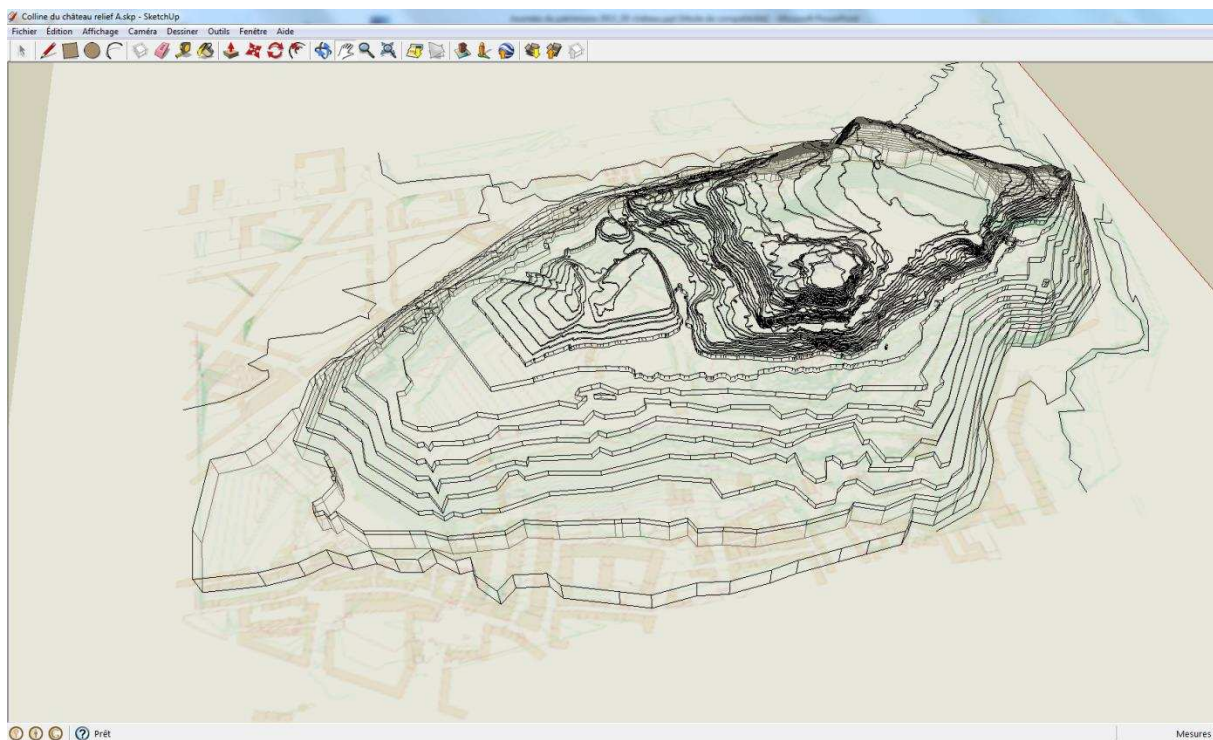
Une fois réalisé l'assemblage des divers éléments constitutifs, il restait à donner au modèle de la tour Saint-Elme son aspect général, par un travail des différentes textures ou « texturing » (fig. 331).



**Figure 331** : Planche illustrant les différentes phases de modélisation de la tour Saint-Elme (DAO S. Bourdarias, E. Guilloteau).



Afin de restituer notre premier ouvrage dans son contexte virtuel, et de mieux comprendre les contraintes topographiques auxquelles durent faire face les maîtres d'œuvre, puis les ingénieurs, il a été nécessaire de modéliser la Colline elle-même. Le plan réalisé par le Service Topographique de la ville de Nice, déjà souvent utilisé pour l'élaboration de nos différents plans de la forteresse, a servi de base à ce travail de longue haleine (**fig. 332**). Dessinées en grande quantité pour une représentation plus fine du relief, les courbes de niveau furent élevées en fonction de leur altitude respective. D'autres systèmes proposaient des modélisations automatiques, mais aucun ne permettait d'arriver à un résultat satisfaisant. La précision recherchée dans le modelé était en effet déterminante pour un positionnement précis des structures et une concordance étroite avec la réalité du terrain.



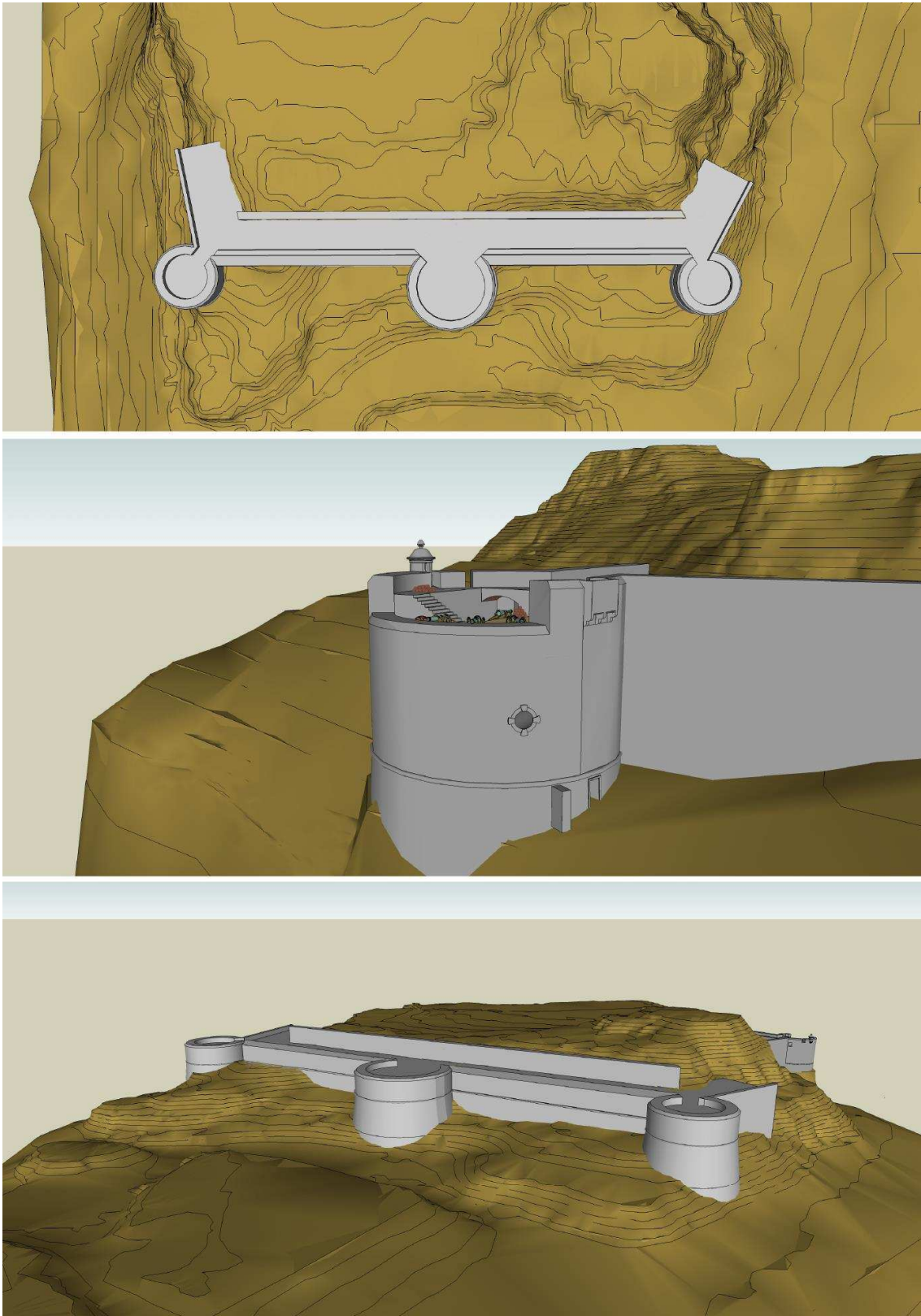
**Figure 332** : Réalisation de la modélisation de la Colline du Château à partir du plan topographique de la ville de Nice (DAO S. Bourdarias, E. Guilloteau).

La situation actuelle de la tour Bellanda et les divers levés topographiques réalisés par le Service Topographique de la ville de Nice, lors des campagnes archéologiques successives, ont permis de positionner très précisément ce premier ouvrage modélisé.

De fait, il apparaît que la restitution en 3 dimensions représente une source d'information supplémentaire, s'appuyant sur la corrélation entre la topographie du lieu et l'emplacement obligé des anciennes fortifications. Par la suite, la modélisation et le positionnement des boulevards d'artillerie d'André Bergante sur la colline virtuelle montrèrent une coïncidence parfaite avec le relief : à l'est comme à l'ouest, le front nord séparait nettement les plateaux



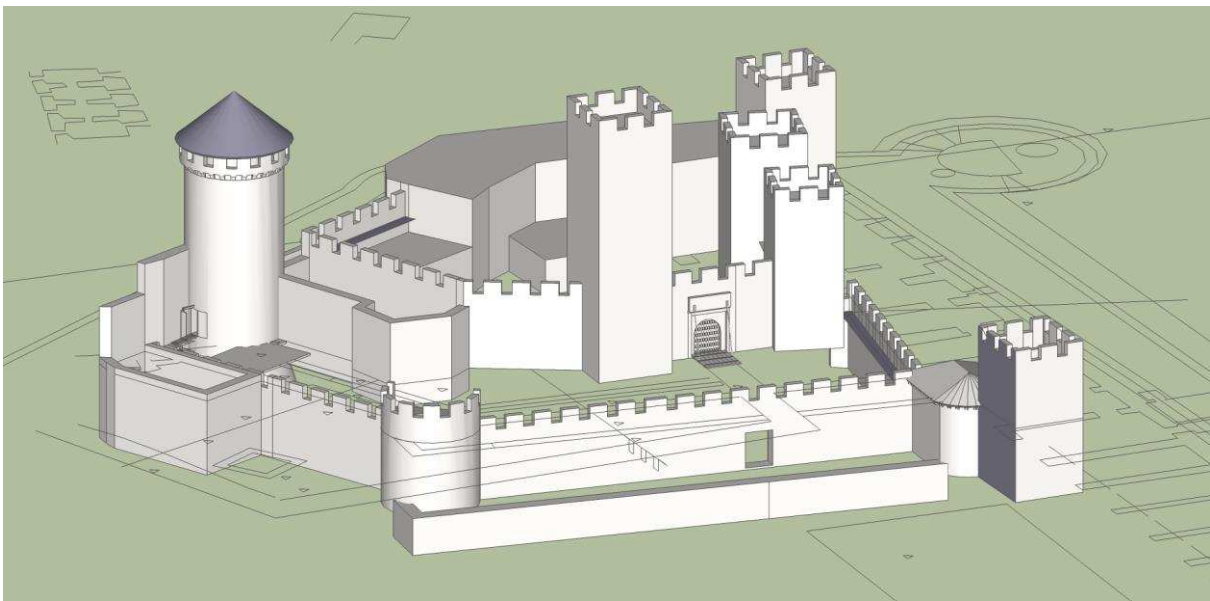
inférieur et supérieur. Située à l'opposé, la tour Saint-Elme s'ajustait parfaitement sur l'emplacement de l'actuelle tour Bellanda (fig. 333).



**Figure 333** : Positionnement des premiers ensembles architecturaux modélisés sur la colline du Château de Nice (DAO S. Bourdarias, E. Guilloteau).

### 3.2.2 Institutionnalisation et diffusion du projet

Avec l'engagement de la ville de Nice en 2012, la modélisation de la forteresse adopta un caractère officiel. Sous la direction scientifique du Service de l'archéologie de la ville de Nice<sup>1014</sup>, le projet s'inscrit dans le programme d'action et d'aménagement global du parc de la Colline du Château, conduit par le Service des Espaces Verts<sup>1015</sup>. L'objectif de cette restitution en 3 dimensions était d'atteindre une vision globale de l'ensemble, chaque structure ayant retrouvé ses contextes topographique et architectural. Trois phases ont ainsi été définies, dont la première fut finalisée en 2013. Les opérateurs 3D de la ville de Nice, Pierre Dallo (Service des Bâtiments Communaux) et Joseph Olivieri (Service des Espaces Verts) utilisèrent le même logiciel SketchUp Pro pour la modélisation et Lumion Pro pour le *texturing*, le rendu général et l'animation. En étroite collaboration avec la direction scientifique, ils proposèrent une vue simplifiée et réaliste de la forteresse, restituant globalement les volumes architecturaux, enrichis de quelques détails. Les moyens techniques et humains mis à disposition et l'échange constant entre les différents intervenants furent un atout indéniable dans l'aboutissement du projet (**fig. 334**).



**Figure 334** : Château comtal en cours de réalisation sous SketchUp Pro (DAO P. Dallo, E. Guilloteau).

La colline a dû faire l'objet d'une correction topographique afin de gommer les traces d'intervention humaine postérieure au démantèlement et retrouver ainsi son aspect « originel ». Les plaies béantes creusées par les carrières sur les parties sud-est et est ont été comblées et différents reliefs provenant de la démolition des murailles ont été aplanis.

<sup>1014</sup> Marc Bouiron, coordination, Directeur du Service de l'archéologie. Éric Guilloteau, recherche et suivi scientifiques, Attaché de conservation/SAVN, doctorant UMR 7298 LA3M/CNRS.

<sup>1015</sup> Par délibération du 29 septembre 2008, le Conseil Municipal de la Ville de Nice a approuvé « le lancement d'un programme pluriannuel de mise en sécurité et de réhabilitation du site de la Colline du Château dans sa globalité » (Site naturel classé depuis le 24 décembre 1935). L'une des grandes lignes du projet : *Préserver l'esprit pittoresque du parc, tout en répondant à l'attente du public de « voir » le château de Nice.*

Pour cette première approche, le travail de « texturing » demandant beaucoup de temps et de technicité fit l'objet d'une attention plus modérée : réduction de la variété des textures, choix de couleurs neutres, l'accent ayant été donné à la mise en valeur des volumes et au rendu réaliste de l'ensemble.

### 3.2.2.1 Une réalisation à destination du public

Les mémoires, les rapports de recherche, les publications spécialisées sont souvent perçus comme des documents arides et austères, peu accessibles à un public non averti. Plus ludiques, les nouvelles technologies permettent au contraire d'atteindre le plus grand nombre, largement familiarisé avec différents supports numériques comme les tablettes, les Smartphones, les bornes interactives, etc. Chacun devient ainsi acteur dans sa démarche de connaissance et d'appropriation de sujets spécifiques comme celui du Château de Nice.

La première phase de modélisation achevée, une vidéo fut réalisée afin d'offrir une vision dynamique du site, tel qu'il s'offrait « aux regards » au début du XVII<sup>e</sup> siècle. En l'absence d'étude architecturale de la ville haute, son bâti a été suggéré par des îlots schématiques réalisés avec des volumes simples à partir du plan de Baldoino. La cathédrale Sainte-Marie a été représentée plus précisément avec l'abside, les absidioles, les bas-côtés, la façade et le campanile. Pour compléter l'occupation du plateau supérieur, plusieurs autres éléments ont été modélisés : une citerne, le grand puits sur la pointe sud de la Colline, la « *Torreta* » à l'ouest et les jardins potagers présents sur la partie sud du plateau. Deux films sont actuellement accessibles sur le site Internet de la ville de Nice, <http://www.nice.fr/fr/culture/patrimoine/les-fouilles-du-chateau>, présentant respectivement les grandes étapes du projet de modélisation et la mise en images de la première phase. Diverses translations en vue subjective mettent en valeur le travail réalisé sur l'ensemble de la place forte. Des titres identifient successivement les différentes constructions présentées tout au long du second film. (fig. 335 à 344)<sup>1016</sup>.

---

<sup>1016</sup> Extrait de la vidéo accessible sur le site de la Mairie de Nice. Cf. Volume II – annexes : 5.1 Les acteurs du projet de la modélisation de la forteresse de Nice, p. 499.





**Figure 335** : Place forte de Nice vue du sud-ouest, avec la tour Saint-Elme au premier plan, le château comtal et l'ancienne ville haute en arrière-plan.



**Figure 336** : Front oriental du plateau supérieur, avec la porte de secours au premier plan.



**Figure 337** : Front oriental de la citadelle, vu du côté du Lympia.





**Figure 338** : Bastion Malinverne sur le front oriental, avec en arrière-plan les boulevards d'artillerie d'André Bergante dominés par l'ancien château des comtes de Provence.



**Figure 339** : Citadelle vue du nord, avec la tête de l'ouvrage à cornes, ses deux demi-bastions et leurs échauguettes.



**Figure 340** : Front occidental de la citadelle et son entrée principale.



**Figure 341** : Rampe d'accès menant au plateau supérieur et entrée par la tour Saint-Charles.



**Figure 342** : Front nord et plateau supérieur vus à vol d'oiseau.



**Figure 343** : Château des comtes de Provence vu à vol d'oiseau depuis le sud-est.





**Figure 344** : Boulevards d'artillerie et silhouette médiévale du château comtal en arrière-plan, vus depuis le nord.

La mise en valeur du site par l'animation de remarquables panoramas constituait une première étape. Le projet doit à présent être poursuivi afin de donner plus de réalisme à ce patrimoine restitué, tout en visant une possibilité d'interaction avec le public.

### 3.2.2.2 La réalité augmentée et les plates-formes interactives

L'installation de bornes avec Flash code le long des chemins parcourant la Colline du Château pourrait permettre aux promeneurs d'accéder à une « réalité augmentée » du lieu traversé. Grâce à une tablette ou un Smartphone, chacun aurait ainsi la possibilité de visualiser les fortifications telles qu'elles existaient avant leur destruction, suivant une vision à 360° (**fig. 345**).



**Figure 345** : (A) Flashcode pouvant être fixé sur des bornes installées le long des chemins de la Colline du Château. (B) Un programme téléchargeable à partir du site de la Mairie permettra à terme de lire le flashcode avec un Smartphone ou une tablette. (C) La réalité augmentée montrera alors ce que l'on pouvait voir autrefois à partir du lieu où l'on se trouve (DAO E. Guilloteau).

De même à l'extérieur du parc, des bornes placées à divers endroits offriront des points de vue stupéfiants de la Forteresse, comme sur l'exemple suivant (**fig. 346**).



Figure 346 : Réalité augmentée depuis Montalban (Réalisation des Bâtiments Communaux).

Des plates-formes interactives installées dans des lieux spécifiques (musées, bibliothèques, mairie) compléteraient cette opération d'envergure de vulgarisation, pouvant se poursuivre sur Internet ou par Cdrom. Le public pourrait accéder à différents niveaux en fonction des informations recherchées. Les faits historiques marquants et les principaux ensembles architecturaux seraient ainsi expliqués et commentés suivant la demande, comme ci-dessous sur le front nord du XVI<sup>e</sup> siècle d'André Bergante (fig. 347).

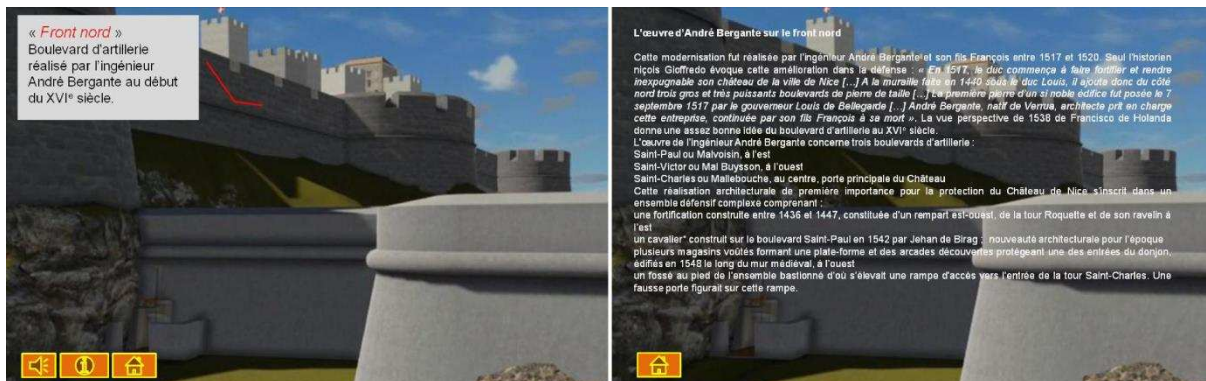


Figure 347 : En un clic, la structure choisie serait identifiée et un renvoi permettrait d'accéder à une information plus détaillée (DAO E. Guilloteau/SAVN).

Des pages d'informations connexes pourraient également être proposées, comme par exemple des commentaires sur l'histoire de l'architecture militaire, sur les Guerres d'Italie ou sur les ingénieurs durant la même période. Les renseignements seraient délivrés « à la carte », sous forme de résumés ou d'articles plus développés. Un sommaire général regrouperait tout un ensemble de thématiques.



Considérée aujourd'hui comme un outil de recherche à part entière, susceptible de valider plusieurs hypothèses de travail, la modélisation tridimensionnelle apparaît progressivement comme l'aboutissement logique des programmes scientifiques archéologiques et historiques. Grâce à ce média de connaissance moderne à destination du grand public, les imposantes fortifications de la Forteresse de Nice renaissent ainsi longtemps après leur destruction en 1706, enrichissant de façon inédite le patrimoine architectural et historique de la ville de Nice. Toutefois, cette renaissance doit être poursuivie, le projet étant loin d'être abouti.



---

## CONCLUSION

---

La construction du château des comtes de Provence s'est déroulée sur plusieurs siècles comme en témoigne son architecture hétéroclite, chaque phase d'édification ou de reconstruction ayant progressivement complexifié la configuration asymétrique de cet ensemble atypique. Toutefois les restitutions iconographiques modernes ne corroborent pas les descriptions textuelles du château jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Les documents évoquent plutôt les éléments architecturaux par des noms liés à des enquêtes, des inventaires ou des éléments comptables, rendant impossibles les représentations mentale et graphique des constructions. Afin de pouvoir établir objectivement un lien entre l'iconographie et les textes, la réalisation préalable d'un tableau synthétique nous a permis de rationaliser les données concernant chaque élément, mettant ainsi l'essentiel en exergue grâce à une vision d'ensemble clarifiée.

Six grands états du château comtal, avec des phases intermédiaires multiples ont pu être ainsi définis :

- faute de données suffisantes, nous n'avons pu donner une représentation de l'état le plus ancien de l'édifice entre le XI<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (état 1) ;
- cependant, différentes phases ont clairement concouru à la mise en place de l'état 2 :
  - élévation du palais comtal sur le point culminant ;
  - construction d'une tour maîtresse, puis de plusieurs autres tours reliées par des courtines ;
  - développement des dépendances ;
  - aménagement de la plate-forme intermédiaire au sud ;
  - aménagement de la terrasse basse.

Des mentions précises décrivent l'état du château au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (état 2), avec notamment la présence d'un palais, de la chapelle Saint-Lambert, de la Tour Grosse et d'une partie de l'enceinte palatiale ;

- l'état de l'ensemble castral au XIV<sup>e</sup> siècle (état 3), caractérisé par les mentions et les données archéologiques, tient compte de l'édification de la seconde enceinte et de la Tour basse, autour de laquelle s'est complexifiée l'entrée au sud-ouest (sas, plate-forme, coursière) ;
- l'état 4 correspond à la période s'étendant de l'ouverture de la porte dans la seconde enceinte au début du XV<sup>e</sup> siècle, à la destruction partielle du château comtal en 1691 ;
- le cinquième état représente le château comtal juste avant sa destruction totale en 1706, clôturant ainsi la dernière période débutée après l'explosion accidentelle des réserves de poudre ;

- le sixième état correspond aux ruines du donjon après le démantèlement de la place en 1706.

De fait, l'étude de l'architecture du palais s'est avérée plus complexe. Toutefois, malgré une carence évidente d'informations, par la schématisation de l'agencement des bâtiments sous forme de diagrammes, notre méthode d'approche et de restitution de sites disparus pourrait tout à fait s'appliquer à d'autres exemples.

Après un bref état des connaissances sur l'enceinte urbaine établi à partir du travail des différents auteurs, nous nous sommes attaché à décrire le programme de fortification entrepris par le pouvoir savoyard entre 1436 et 1444. Cet imposant chantier a abouti à l'appropriation de la ville haute, et à la construction de tours et de murailles fermant les fronts nord et ouest, reliées à l'ancienne enceinte urbaine et au château des comtes de Provence. Ce dernier contrôlait les deux principaux accès au plateau supérieur, dont l'un a nécessité la construction d'un châtelet sur le front occidental. Certains vestiges de ce bâtiment stratégique subsistent encore aujourd'hui sur la Colline. Comme les différents éléments fortifiés constituant la ceinture du plateau supérieur - courtine, tours, portes, porte de secours, poternes - le châtelet a fait l'objet d'une description minutieuse, offrant une photographie précise des travaux réalisés à cette période. Toutefois la reprise des différentes phases de ce programme a également permis de souligner les contradictions relevées dans les études antérieures.

S'appuyant sur l'exemple de la porte de secours, notre travail sur l'iconographie a de fait montré de grandes divergences dans l'interprétation des tracés, la détermination de leur origine, de leur finalité, ou même de leur datation, insistant s'il était besoin sur la nécessité d'une réflexion générale et approfondie sur la réalité des ensembles architecturaux face aux nombreux projets non réalisés.

Nous nous sommes ensuite attardé sur la militarisation du site, accélérée par les guerres et le contrôle des frontières, par le développement rapide de l'artillerie à poudre et son utilisation massive en Europe. Devenues obsolètes, les anciennes défenses médiévales furent transformées ou abandonnées à la faveur d'une architecture de transition marquée par l'apparition d'imposants boulevards d'artillerie entre la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Après quelques exemples emblématiques pris en France et en Italie, nous nous sommes attaché à décrire la mise en place de cette nouvelle architecture sur le front nord du plateau supérieur de la colline du Château. A l'instar de leurs puissants voisins, les ducs de Savoie édifièrent à Nice de massives tours d'artillerie, aux maçonneries très épaisses. Imposants et symétriques, ces trois ouvrages tronconiques contrastaient nettement avec les hautes tours élancées dominant les courtines du château comtal. Ces boulevards marquèrent fortement la topographie de la colline niçoise et scellèrent définitivement la militarisation de la ville haute. La description précise de cette architecture de transition a ainsi permis de constituer un ensemble d'informations



essentielles sur ces structures défensives de premier ordre, aujourd'hui disparues. Notre recherche s'est également penchée sur un ensemble d'aménagements consécutifs à la militarisation de la place, comme l'imposant éperon doublant l'ancien château comtal, un cavalier, des magasins, une forge, une fonderie, un moulin à poudre et un puits. Chacune de ces structures a fait l'objet d'une présentation minutieuse, éclairée par des tracés cotés et replacés sur le plan général des fortifications de la Colline.

Le siège de 1543 fut l'occasion de montrer la qualité des boulevards d'André Bergante, leur résistance sans faille face aux assauts franco-turcs, mais aussi leur totale incapacité à répondre efficacement par l'artillerie aux assiégeants installés au pied des murailles. Le témoignage des contemporains permit enfin d'établir la liste des armes utilisées au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, d'importants changements fondèrent l'architecture bastionnée ou tracé à l'italienne, comme ont pu en témoigner certaines fortifications érigées aux frontières du comté de Nice, dans le royaume de France (Saint-Paul, Antibes) ou dans le duché de Savoie (Barcelonnette, Coni, Mondovi). Présentant des formes très différentes dues aux exigences du terrain, les nouvelles enceintes furent ainsi respectivement réalisées par des ingénieurs français, comme Jean de Renaud de Saint-Rémy, Raymond de Bonnefons, et piémontais avec Francesco Pacciotto, Dominico Ponsello et Ferrante Vitelli. La situation géographique de ces principaux sites, révélant un maillage stratégique du territoire, favorisait le contrôle des principaux axes de communication et des frontières. Limitée pour notre part à la côte niçoise, l'étude du vaste programme de modernisation de la défense du duché de Savoie entrepris sous Emmanuel-Philibert s'est poursuivie par la description des forts de Saint-Elme, de Saint-Hospice et de Montalban, illustrant ainsi des projets diversement aboutis de fortifications bastionnées sur l'unique frontière maritime du duché. Spécifique par son architecture novatrice, le « fort nouveau » de Nice pensé par l'ingénieur Vitelli et le franciscain Boiero constituait un bel exemple d'ouvrage à cornes ayant tenté de concilier les préceptes architecturaux édictés idéalement dans les traités et les contraintes in situ obligeant à de nombreuses adaptations.

Dans le contexte de la guerre civile piémontaise durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'édification de « dehors » (Bas-fort, bastion à tenaille, bastion détaché et ravelin) comptant parmi les nouveaux éléments de défense se développant en Europe, fut une réponse efficace à la modernisation de l'artillerie. Ces ouvrages firent donc l'objet d'une description rigoureuse et d'un calage topographique sur le plan général de la forteresse. Différents projets de modernisation datant du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle furent ensuite exposés, dont celui mené par l'ingénieur Pietro Arduzzi en adéquation totale avec les traités de son époque.

Grâce aux divers inventaires, l'énumération presque exhaustive de l'artillerie utilisée au Château a permis l'exposé des différents types de canon, des nombreux calibres employés (sacre, coulevrine, canon, demi-canon, etc.) et la présentation d'une étude héraldique succincte. Le plan

de feu de la place a pu même être reconstitué au vu des différentes batteries recensées dans ces documents.

Le déroulement du premier grand siège moderne de Nice en 1691, lors de la guerre de la ligue d'Augsbourg, a permis d'appréhender la logistique nécessaire au déplacement d'une armée, la mise en place d'une opération de blocage de la place forte, la contribution tactique des ingénieurs des deux camps, l'efficacité de l'artillerie et des bombes tant redoutées, capables d'endommager lourdement le cœur d'une forteresse. Puis, l'occupation française entre 1691 et 1696 fut l'occasion d'évoquer la constitution du corps de métier des ingénieurs, s'organisant en France sous l'impulsion de Vauban. Malgré quelques manques, leurs documents précis et normalisés nous ont aidé à proposer un état complet des projets et des transformations réalisés pendant cette période, dévoilant les méthodes de travail de ces ingénieurs exercés notamment dans l'art de copier les plans.

Après le retour de Nice à la Savoie en 1696, le programme de fortification envisagé pour la forteresse par l'ingénieur Honoré Guibert à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle constitua en quelque sorte l'aboutissement de toutes les réflexions menées par les différents ingénieurs depuis l'édification de l'ouvrage à cornes à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La progression de son travail méthodique a pu être suivie grâce à l'étude d'une documentation inédite. Énumérant sommairement les défauts de la place, l'ingénieur montra ainsi indirectement la non réalisation de la plupart des travaux d'amélioration de la défense envisagés par les ingénieurs français entre 1691 et 1696.

L'analyse de la documentation et sa confrontation à la réalité du terrain ont montré qu'il y a eu souvent la nécessité d'adapter les ouvrages envisagés dans le projet général, à l'exemple des deux grands bastions neufs et de leur demi-lune sur le front nord.

De plus, les représentations et les observations faites sur le terrain ont permis le calage topographique des nouveaux ouvrages et l'identification de certains de leurs vestiges, conduisant à la proposition d'un tracé indéniablement très proche de la réalité. Cette étude a ainsi rétabli l'identification de vestiges malencontreusement rattachés à d'autres ensembles architecturaux.

Malgré les défauts des anciens dehors mal flanqués, il ne fut pas question pour l'ingénieur Guibert de les raser, mais plutôt de les parfaire et de résoudre le problème récurrent du manque de casernes et de magasins. L'étude particulière des poudrières montra également l'utilisation de matériaux spécifiques à chaque région et fut l'occasion de comparer les projets savoyards et français de ces bâtiments caractéristiques servant à mettre en sûreté des explosifs, qui auraient pu éviter l'accident survenu lors du siège de 1691.

La fin prématurée des travaux stoppa brutalement le projet général d'Honoré Guibert qui ambitionnait de doter la forteresse de Nice de moyens efficaces pour résister à un long siège. Les améliorations proposées par l'ingénieur sur le front oriental furent ainsi ignorées, provoquant des effets désastreux lors du siège en 1705, après le revirement de Victor Amédée II lors de la Guerre

de succession d'Espagne opposant la France à la coalition européenne dirigée par les Habsbourg d'Autriche. Les différentes stratégies proposées par les ingénieurs français pour mener l'attaque contre le Château de Nice ont été présentées à la suite de notre étude, ainsi que l'étonnante proposition de Vauban n'ayant pas pris en considération les dernières transformations de la citadelle. L'exploitation d'une documentation épistolaire inédite nous permit ensuite de suivre dans les deux camps le déroulement d'un siège éprouvant dans lequel l'artillerie joua un rôle déterminant dans la capitulation de la place. La destruction totale ordonnée par Louis XIV fut l'occasion d'assister au démantèlement des fortifications et d'observer les méthodes alors employées, à travers les plans, les dessins et les devis joints au courrier de l'ingénieur d'Astier, riches d'une multitude d'informations sur les ouvrages de la forteresse et leur destruction. Le rasement systématique des fortifications et la présence de nombreux indices des effets destructeurs de la poudre ont permis d'élaborer une archéologie de la démolition à partir de plusieurs exemples. Expliquant les phénomènes mécaniques ayant concouru aux positionnements observés sur le terrain, ce schéma d'étude peut positivement être reproduit sur d'autres sites.

Malgré le démantèlement, l'ancienne place forte servit de modèle pour l'enseignement de la construction de plans-reliefs. Par ailleurs, les anciennes fortifications ne disparurent pas complètement du paysage niçois, et la Colline conserva longtemps leur empreinte. Cette mémoire topographique s'observe clairement sur les plans du XVIII<sup>e</sup> siècle où le tracé des murailles est encore très visible. Ces traits s'effacèrent progressivement dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle sous la montée des nouveaux aménagements qui, s'appuyant sur les anciennes fondations, suivirent les formes des ouvrages détruits.

Couramment employée aujourd'hui en archéologie, la modélisation tridimensionnelle constitue un moyen très attractif pour diffuser les résultats d'une étude auprès du grand public. Réalisée à partir de fiches techniques préparatoires précises, la restitution virtuelle de la forteresse de Nice permet une vision globale des structures resituées dans leurs contextes topographique et architectural. Outil de recherche supplémentaire, media de connaissance moderne, la 3D constitue progressivement l'aboutissement logique des programmes scientifiques chargés d'étudier des ensembles architecturaux.

La destruction de cet imposant ensemble fortifié, regroupant des systèmes de défense médiévaux et modernes élaborés, susceptibles de pouvoir retourner à l'ennemi, impliquait également sa disparition complète. La nécessité d'une rigueur scientifique et le devoir d'objectivité se sont imposés durant toutes ces années d'étude, afin que les informations issues du recoupement des sources textuelles, iconographiques ou archéologiques puissent devenir des connaissances fiables et transmissibles.

Cependant si les documents fournissent des données véridiques (positions, dimensions, etc.), ils peuvent également être l'occasion de nombreuses erreurs d'interprétation. Un important travail d'inventaire, de nomenclature et de classement chronologique des différentes données s'est ainsi avéré indispensable, la confrontation mutuelle des éléments apportant de nouvelles précisions. Les très nombreux renvois étayant notre texte ont permis à chacun de se faire une opinion sur les résultats de l'étude, à partir des sources brutes rassemblées en annexes.

L'analyse comparée des différents dessins et l'inventaire des constructions formellement représentées ont également autorisé une approche de la réalité architecturale de cette forteresse. Les différences observées entre les documents nous ont nécessairement interrogé sur les intentions des auteurs. Source incontournable d'information, les plans n'en demeurent pas moins le simple reflet d'une vision idéalisée, où les représentations géométriques supplantent la vérité architecturale (symétrie forcée, esthétisme, symbolisme, etc...).

La mise en évidence d'un potentiel archéologique, jusqu'alors considéré comme modeste, a également révélé tout l'intérêt de l'étude de ce site sur lequel les sources médiévales manquent cruellement. Malgré tout, même si l'analyse, l'identification et la restitution en plan d'un certain nombre de vestiges ne nous ont rapproché que très modérément de la réalité, elles ont suscité de nouveaux éléments de réflexion, concourant à la désignation de repères archéologiques délimitant l'espace de la fortification, et à la compréhension de l'organisation architecturale. Les juxtapositions topographiques et la prise en compte des reliefs naturel ou anthropisé ont permis également d'ajuster les différentes versions des plans anciens aux déformations s'avérant non négligeables, et de retrouver les traces de maçonneries disparues. Il ressort enfin de notre monographie un nombre important de renseignements chiffrés et descriptifs sur les différentes structures architecturales (dimensions, surfaces, formes, maçonneries, etc.) pouvant être comparés aux caractéristiques d'autres sites castraux.

Notre travail, ouvrant sur d'intéressantes perspectives de recherche, participe ainsi à la connaissance de l'architecture militaire médiévale et moderne en Provence orientale.



## REPERES CHRONOLOGIQUES

ANNÉE	CHATEAU ET VILLE DE NICE	CONTEXTE GÉOPOLITIQUE
974		Roubaud II et Guillaume I <sup>er</sup> comte d'Avignon, chassent les Sarrasins de la Provence au nom du roi de Bourgogne Conrad III, aidés par Ardouin, comte de Turin.
975		Guillaume I <sup>er</sup> marquis de Provence.
999	Odile Miron représente Guillaume I <sup>er</sup> à Nice.	
1002	Première mention de la cathédrale Sainte-Marie de Nice « <i>Sancta Maria sedis Niciensis</i> » dans les actes du cartulaire de la cathédrale.	
1011	Pons, fils d'Odile, évêque de Nice.	
1032	Donation par Laugier et sa femme Odile de terres situées dans le comté de Vence, près du monastère de Saint-Véran, à l'abbé Pons.	Rattachement de la Provence au Saint Empire Romain Germanique. Les comtes de Provence jouissent d'une certaine indépendance et les villes affirment leur autonomie.
1049	Consécration de l'autel de la cathédrale Sainte-Marie à Nice.	
1112		Le comte de Barcelone Raimond-Bérenger III devient par mariage le comte de Provence Raimond-Bérenger I <sup>er</sup> (1112-1131).
1125		Partage de la Provence entre les comtes de Barcelone et de Toulouse.
1131		Bérenger Raimond comte de Provence (1131-1144).
1144	Nice se dote d'un consulat (mention de l'un de ses consuls, Guillaume Badat).	Raimond-Bérenger III comte de Provence (1144-1166).
1152	Laugier de Gréolières occupe la charge de castellan du Château de Nice deux mois dans l'année.	
1155		Grasse se dote d'un consulat.
1157	Des dépenses sont attestées pour l'enceinte urbaine de Nice et le logement du comte.	
1166	Raimond-Bérenger III meurt devant les murs de Nice.	Alphonse I <sup>er</sup> comte de Provence (1166-1196). Il confie momentanément la Provence en commende à ses deux frères : Raimond-Bérenger IV (1178-1181), puis Sanche (1181-1185).
1176	Nice est reprise par le comte de Provence, Alphonse I <sup>er</sup> . Celui-ci accorde au consulat la pleine juridiction civile et criminelle.	
1182		Alphonse I <sup>er</sup> s'installe à Aix.

1189	Alphonse I <sup>er</sup> confirme tous les privilèges accordés à Nice en 1176.	
1196		Alphonse II comte de Provence (1196-1209). Fils cadet d'Alphonse I <sup>er</sup> .
1205	Mentions de deux tours dans la ville de Nice appartenant respectivement à Milon Badat et à Bertrand d'Eze et Pierre Audebrand.	
1209	Innocent III confirme l'accord intervenu entre les chanoines de la cathédrale de Nice et le monastère de Saint-Pons hors les murs, sur les droits paroissiaux, les dîmes, etc.	Raimond-Bérenger V comte de Provence (1209-1245). Pendant sa minorité, la régence est successivement exercée par - Pierre II, roi d'Aragon, fils aîné d'Alphonse I <sup>er</sup> (1209-1213), Sanche (1213-1216) et Garsende de Sabran (1216-1219).
1215	Nice se rallie de nouveau à Gênes.	Fortification de Monaco par les Génois.
1222		Raimond-Bérenger V commence la reprise en main de la Provence orientale. Son conseiller Romée de Villeneuve soumet les villes situées à l'est du Var, les unes après les autres.
1223	Mention d'une tour dans la ville de Nice appartenant à Raimond Chabaud.	
1229	Romée de Villeneuve gouverneur de Nice.	Nice repasse sous l'autorité du comte de Provence Raimond-Bérenger V. Ses partisans lui remettent « <i>les tours et les fortifications de la Ville</i> ».
1241	Mentions du palais comtal de Nice et de sa chapelle dédiée à Saint-Lambert.	
1245	Confirmation par la comtesse Béatrice, fille et héritière de Raimond-Bérenger V, des libertés et franchises accordées par son père, et engagement à les faire respecter par son futur époux Charles I <sup>er</sup> d'Anjou.	Mort de Raimond-Bérenger V.
1246		Charles I <sup>er</sup> d'Anjou (1226-1285) installe une nouvelle dynastie en épousant la fille de Raimond-Bérenger V et de Béatrice de Savoie.
1250	Mentions d'un castellan du Palais, Hugues de Brocourt et d'un castellan du château neuf, messire Jean.	
1253		Charles I <sup>er</sup> est inféodé par le pape Urbain IV du royaume de Sicile.
1258		(23 février) Charles I <sup>er</sup> signe un traité avec Gênes ratifiant l'achat d'une partie des domaines des comtes de Vintimille en division.
1266	Les intérêts des marchands et des armateurs niçois sont favorisés.	Charles I <sup>er</sup> devient roi de Naples et de Sicile.
1273		Charles I <sup>er</sup> d'Anjou est en guerre contre la République de Gênes.

<b>1282</b>		Perte de la Sicile.
<b>1285</b>		Charles II comte de Provence (1285-1309). Son règne effectif ne commence qu'à la fin de 1288.
<b>1289</b>		Règlement du contentieux entre Charles II (1285-1308) et les Comtes de Vintimille soutenus par Gênes.
<b>1295</b>	Création d'un port franc à Villefranche par Charles II d'Anjou, qui entoure la ville de murailles. Villefranche sera le port de Nice jusqu'à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle.	
<b>1297</b>	(8 août) Ordonnance de Brignoles qui comprend la création du port franc de Nice à Villefranche.	Enquête de Charles II d'Anjou sur les biens du comte de Provence.
<b>1308</b>	Confirmation par Charles II de divers règlements, concessions et privilèges accordés en 1294.	La seigneurie de Monaco est achetée aux Génois par un membre de la famille Grimaldi.
<b>1309</b>		Robert I <sup>er</sup> d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence (1309-1343).
<b>1311</b>	Un inventaire livre quelques détails sur le château comtal de Nice.	
<b>1315</b>	Mentions d'un castellan du Palais, un castellan du Château Neuf et un gardien de la <i>Turris Grossa</i> .	
<b>1317</b>		Installation de la papauté en Avignon.
<b>1323</b>	La ville basse de Nice est décrite dans le détail, contrairement à la ville haute et au château absents du Procès-verbal.	Procès-verbal de visite des fortifications des côtes de Provence et des munitions d'armes et de vivres, depuis Albaron jusqu'à La Turbie.
<b>1325</b>		Robert I <sup>er</sup> d'Anjou acquiert Vintimille.
<b>1333</b>	Un inventaire est réalisé <i>in fortalicio Nicie</i> . Mentions d'un <i>castrum magnum</i> et d'un <i>castrum novum</i> .	Enquête de Robert d'Anjou (dite de Léopard de Fulginet) touchant aux affaires domaniales.
<b>1341</b>	Entrée en charge de Bertrand de Barras comme châtelain de Nice, et inventaire du château comtal.	Robert d'Anjou prend Milazzo en Sicile.
<b>1361</b>	Il est fait mention de la construction d'un rempart entre le portail de Roqueplane et celui de L'Eysugador. Ces deux portes sont situées à l'est de la colline.	
<b>1373</b>		Jeanne désigne pour héritier Charles de Duras (1345-1386), époux de sa nièce Marguerite.
<b>1378</b>		Grand Schisme d'Occident.

1380		Contre la volonté d'Urbain VI pape de Rome, sur les conseils de Clément VII, Jeanne désigne un nouvel héritier : Louis I <sup>er</sup> d'Anjou, 2 <sup>ème</sup> fils de Jean II Le Bon et frère de Charles V roi de France. Elle est excommuniée.
1382	Nice soutient le parti de Charles Duras contre Louis I <sup>er</sup> d'Anjou.	(19 janv.) Louis I <sup>er</sup> d'Anjou cède à Amédée VI, comte de Savoie, le comté angevin de Piémont (Asti, Alba, Mondovi, Savigliano, Alexandrie, Cuneo, Tortona, Cherasco). (5 mai ou 27 juillet) La reine Jeanne est assassinée à Naples. Charles III de Duras est sacré roi de Naples. Union d'Aix : confédération de plusieurs villes, principalement de Provence orientale, soutenant le parti de Charles Duras contre Louis I <sup>er</sup> d'Anjou.
1384	Confirmation des privilèges, libertés, immunités et franchises par Charles III de Duras.	Louis I <sup>er</sup> d'Anjou meurt pendant la reconquête du royaume de Naples. Louis II d'Anjou (1377-1417) comte de Provence à l'âge de 7 ans. Sa mère Marie de Blois assure la régence et met fin aux troubles dans le comté.
1386		Charles de Duras meurt en Hongrie.
1387	La « reconnaissance de l'année 1387 » établie par le clavaire François Brunengui fut la dernière réalisée à Nice pour les comtes de Provence. Pons Laugier chevalier, seigneur de Ferres, tient garnison au château de Nice avec 12 servants d'armes et un portier.	Aix rallie la Maison d'Anjou.
1388	Amédée VII entreprend sa marche pacifique, vers Nice, à travers un Piémont déjà acquis. (2 sept.) « Dédition » de Nice à Amédée VII comte de Savoie (1383-1391). (1388-1420) Réparations et travaux d'entretien au château comtal.	Une partie de la Provence orientale refuse la domination angevine. Le 2 avril, Jean Grimaldi de Beuil place tous ses fiefs sous la suzeraineté d'Amédée VII. Le 2 août Louis Grimaldi, frère de Jean, signe avec Amédée VII une convention comportant la cession des vigueries de Nice, Puget-Théniers, val de Lantosque et la baillie de Barcelonnette.
1391	Hommage de la ville de Nice au comte de Savoie Amédée VIII.	Le délai de 3 ans accordé à Ladislas de Duras pour payer ses dettes et récupérer le comté de Nice étant expiré, les communautés du comté prêtent hommage définitif à Amédée VIII.
<b>Domination des comtes, puis des ducs de Savoie</b>		
1391		Amédée VIII (1383-1451) devient comte à l'âge de 8 ans. Bonne de Bourbon, sa grand-mère paternelle, assure la régence.
1392	Confirmation des privilèges niçois par Bonne de Bourbon.	



<b>1402</b>	Inventaire du Château de Nice avec les mentions d'une <i>turri campane</i> et d'une <i>magna turri</i> .	
<b>1404</b>	Venue de l'antipape Benoît XIII à Nice. Ce dernier loge dans le château.	Début du pontificat d'Innocent VII.
<b>1407</b>	Un portail est aménagé dans la première enceinte, face à la Cathédrale.	
<b>1413</b>	Différents travaux sont mentionnés au château comtal.	
<b>1416</b>	Ayant été détruit par la foudre, le conduit d'une citerne du château est réparé. Mention d'une <i>turrus regalis</i> .	Amédée VIII est couronné duc par l'empereur Sigismond à Chambéry.
<b>1419</b>	(5 octobre) Dépenses pour les messagers ayant transmis les actes du traité entre le comte de Savoie et Louis d'Anjou comte de Provence (Comptes des receveurs généraux du comté de Nice).	(5 oct.) Traité de Chambéry : Yolande d'Aragon abandonne tous les droits de la maison d'Anjou sur les terres provençales tenues par Amédée VIII en extinction de la créance (évaluée à 166 000 fl d'or), contractée par Louis I <sup>er</sup> d'Anjou auprès d'Amédée VI lors de la campagne d'Italie de 1381-1384.
<b>1429</b>	En remplacement d'un ancien chemin de ronde en bois devenu dangereux, les frères Gapeani sont chargés d'en construire un nouveau sur voûtes entre la Tour Royale et l'angle du rempart dominant la ville.	
<b>1435</b>	(16 juillet) Édikt d'Amédée VIII déterminant le mode d'élection des syndics et conseillers de la ville de Nice.	Amédée VIII nomme Nicod de Menthon gouverneur de Nice et de son comté.
<b>1436</b>	(janvier) Une rébellion éclate à Nice. En mars 1436, la révolte est matée. Les rebelles sont sévèrement punis par des peines d'emprisonnement, des confiscations de biens, des amendes, des bannissements ou des condamnations à mort. Les travaux de fortification de la ville haute « <i>opera castris Nycie</i> », qui va devenir le château, sont commencés la même année.	
<b>1437</b>	(3 août) Les frères Gapeani s'engagent à commencer un mur qui doit barrer l'escarpement nord de la plate-forme supérieure de la colline.	
<b>1438</b>	(14 juin) Le gouverneur adjuge aux frères Gapeani la construction d'une longue muraille reliant la tour du Môle au châtelet qu'ils venaient de construire au Bonserret, sur le front ouest.	

<b>1439</b>	La prolongation de l'importante muraille reliant le château à la mer est poursuivie dans les années 1439-1440. (19 déc.) Les frères Barthélemy et Antoine Campillon, maîtres maçons de Coni, acceptent le contrat de construction d'une tour dite <i>Rochette</i> , qui doit s'élever à l'angle nord-ouest de la ville haute.	Louis I <sup>er</sup> de Savoie administre les Etats de son père Amédée VIII sous le titre de prince de Piémont. Devenu pape, son père abdique en sa faveur.
<b>1440</b>	Le rempart nord du plateau supérieur est achevé par les frères Barthélemy et Antoine Campillon, dans lequel ils aménagent un portail de grande dimension, avec herse, créneaux et mâchicoulis, orné de marbre et d'un fronton aux armes de Savoie.	
<b>1441</b>	L'ancien château comtal est désigné comme château ducal. Inventaire du château avec les mentions des tours : <i>prope portam, turrim regalem, turris cadri, turri torrerii, turri campane, turri regali.</i>	
<b>1442</b>	L'essentiel des travaux de la nouvelle enceinte enfermant la ville haute sont terminés.	
<b>1448</b>	Des experts commis procèdent à l'inspection d'un mur de ravelin construit à la base de la tour <i>Rochette</i> .	
<b>1451</b>		Louis I <sup>er</sup> duc de Savoie (1451-1465).
<b>1465</b>	Un inventaire du château est réalisé, avec évocation des cuisines et de leurs annexes, des chambres, des différentes tours, de la cour du château, de la chapelle.	Amédée IX duc de Savoie (1465-1482).
<b>1472</b>	(10 mai) Hommage et serment de fidélité à Yolande de France.	Philibert I <sup>er</sup> duc de Savoie (1472-1482) succède à son père Amédée IX.
<b>1481</b>	Inventaire du château ducal de Nice.	L'Anjou, le Maine et la Provence sont intégrés au domaine royal français. Louis XI héritier du roi René d'Anjou hérite de Naples.
<b>1482</b>		Charles I <sup>er</sup> , frère de Philibert I <sup>er</sup> , devient duc de Savoie (1482-1490).
<b>1487</b>		La Provence est rattachée définitivement au royaume de France.
<b>1489</b>	Pour se repeupler, la Provence et le comté de Nice font appel à l'immigration, principalement piémontaise. Des « actes d'habitation » sont conclus avec les seigneurs.	Le roi de France et le duc de Savoie reconnaissent l'indépendance de Monaco, qui reste sous protection de ses puissants voisins.
<b>1490</b>	Confirmation par Blanche de Montferrat des franchises de la Ville.	Charles II, duc de Savoie (1490-1496).

<b>1496</b>		Philippe II, grand oncle de Charles II, devient duc de Savoie (1496-1497).
<b>1497</b>		Philibert II, fils de Philippe II, duc de Savoie (1497-1504). Fin de la 1 <sup>ère</sup> guerre d'Italie.
<b>1503</b>	(déc.) Relèvement de la muraille du côté de la mer, depuis la tour neuve jusqu'à la tour de la cloche. On pratique des ouvertures de « bombardière » dans la tour neuve.	
<b>1504</b>		Charles III, frère de Philibert II, duc de Savoie (1504-1553).
<b>1506</b>	Par ordre du nouveau gouverneur Philipo Carlone, deux canonnières voûtées de briques sont percées dans la muraille occidentale et une autre supplémentaire est construite dans la grosse tour.	Révolte de Gênes contre les Français.
<b>1507</b>		Siège de Monaco par les Génois.
<b>1508</b>		4 <sup>ème</sup> guerre d'Italie (1508-1513).
<b>1512</b>	Charles III de Savoie envisage d'édifier de nouvelles fortifications à Nice.	
<b>1515</b>	(14 juillet) Mention d'un pont-levis que l'on répare et édification d'un nouveau mur touchant la grosse tour.	5 <sup>ème</sup> guerre d'Italie (1515-1516).
<b>1516</b>	Conflit opposant la ville de Nice aux chanoines au sujet de la destruction d'une maison édifiée dans la ville haute, au lieu appelé Camas.	Paix de Noyon et Traité de Fribourg.
<b>1517</b>	(7 sept.) Début de l'édification du front nord et des trois boulevards d'artillerie, de l'ingénieur André Bergante. Les travaux seront terminés en 1520, par son fils François.	
<b>1519</b>	Inventaire du château ducal, ancien château des comtes de Provence.	Charles Quint est élu empereur du Saint-Empire romain germanique contre François I <sup>er</sup> .
<b>1521</b>	Inventaire du château ducal.	6 <sup>ème</sup> guerre d'Italie (1521-1526).
<b>1524</b>		La Provence est envahie par les Impériaux.
<b>1537</b>	Première mention du puits du Château.	(18 juin) Paix de Nice.
<b>1538</b>	Première mention du boulevard Saint-Paul. Représentation du château de Nice vu du nord par Francisco de Holanda.	La trêve de Villefranche met fin aux déprédations impériales. Fin de la 8 <sup>ème</sup> guerre d'Italie.

1540	Construction d'un éperon du côté du couvent des Carmes, couvrant toute la partie occidentale de l'ancien château comtal.	
1542	L'ancien château comtal apparaît sous la dénomination de donjon. Edification d'un cavalier sur le boulevard Saint-Paul par l'ingénieur Jehan de Birag.	En offrant le Milanais à son fils Philippe, l'Empereur Charles Quint rompt les accords signés avec la France lors de la paix de Nice le 18 juin 1537, provoquant la reprise des hostilités avec François I <sup>er</sup> , neveu de Charles III de Savoie, et la 9 <sup>ème</sup> guerre d'Italie (1542-1546).
1543	Avant le siège franco-turc, de la terre grasse est apportée à dos de mulet depuis le Lympia pour renforcer les remparts de la forteresse. (août- septembre) Nice est assiégée par les troupes franco-turques du comte d'Enghien et du Turc Khayr ad-Din, dit Barberousse.	Alliance du roi de France François I <sup>er</sup> avec Soliman le Magnifique qui met sa flotte à sa disposition.
1544	(mai) Rémunération de 153 femmes et filles employées au curage du fossé situé sous le bastion Saint-Paul et au remplissage d'un cavalier, avec la terre récupérée dans le fossé.	Bataille de Cérises. François I <sup>er</sup> commissionne l'ingénieur militaire Jean de Renaud de Saint-Rémy pour pourvoir la ville de Saint-Paul d'une fortification bastionnée.
1548	Paul Siméon fait édifier des magasins à l'est, adossées à l'ancienne muraille et des arcades non couvertes à l'ouest.	
1551	Mention d'un pont neuf au donjon.	Guerre de Parme opposant Henri II et Charles Quint.
1552		10 <sup>ème</sup> guerre d'Italie (1552-1556).
1553	Procuration donnée par le comte René de Challand, maréchal et lieutenant général des États du duc de Savoie Emmanuel-Philibert, à Nicolas di Belmonte, trésorier de Savoie, pour la vente du château du Mas, juridiction et dépendances, en vue de se procurer rapidement de l'argent pour l'entretien de la forteresse de Nice.	Emmanuel-Philibert, dit tête de fer, fils de Charles III, duc de Savoie (1553-1580).
1554	Projet de construction d'une gardiole à Saint-Victor. Le boulevard Saint-Charles fait l'objet de travaux. On mentionne également pour la première fois la tour ou bastion Saint-Elme sous deux orthographes : Saint-Hermoz, Saint-Helmo.	Emmanuel-Philibert allié de Charles Quint en Flandres.
1555	Mention d'une prison à la tour ronde et d'une « gardiole » sur la tour Saint-Paul. Élargissement d'une section de la courtine orientale pour faciliter l'accès à Saint-Paul. Rapport de Jean Langosco de Stroppiana sur la forteresse.	Des Flandres, Emmanuel-Philibert envoie Andrea Provana à Nice avec vingt mille écus pour ériger un imposant fort dans le port de Villefranche.



1557	Édification du fort de Montalban (1557-1560) devant couvrir le fort Saint-Elme et le Château de Nice.	11 <sup>ème</sup> guerre d'Italie (1557-1559).
1558	Rapport du capitaine Caresana sur l'état des fortifications du Château. Directives d'Emmanuel-Philibert concernant les fortifications de la ville.	
1559	(30 avril) Ordre donné par Emmanuel-Philibert à toute la viguerie de Nice, de contribuer à la fortification de la ville de Nice. (30 avril) Exemption du paiement des gabelles accordée par Emmanuel-Philibert aux ouvriers et aux soldats travaillant à la fortification du château.	Par le Traité de Cateau-Cambrésis, le duc de Savoie Emmanuel-Philibert recouvre presque l'intégralité de son duché.
1560	(31 août) Réduction de la contribution de la viguerie aux travaux du Château de Nice.	Fin des travaux aux forts de Montalban et de Saint-Elme à Villefranche. (vers 1560) Édification du premier fort de Saint-Hospice en pierre sèche.
1563		Turin devient la capitale des États de Savoie.
1565		Édification du fort Carré à Antibes entre 1565 et 1585.
1573		Édification d'une citadelle dans la ville de Mondovi.
1574	Début de la construction d'un fort nouveau à Nice (ouvrage à cornes) selon les plans de l'ingénieur Ferrante Vitelli et du franciscain Boiero.	(14 décembre) Traité entre Henri III et Emmanuel-Philibert pour la restitution des places fortes de Pignerol, Savillan, Pérouse.
1579	Achèvement du fort nouveau au Château de Nice. Différents plans illustrent la fin des travaux.	Emmanuel-Philibert échange avec Henriette de Savoie, marquise de Villars, le comté de Tende, passage stratégique pour relier Nice à Turin, contre la seigneurie de Mirebel en Bresse, érigée en marquisat.
1580		Charles-Emmanuel I <sup>er</sup> , fils d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie (1580-1630).
1590	(7 août) Ordre de Catherine d'Habsbourg aux syndics d'affecter 2% du revenu des grains aux charges de guerre. (vers 1590) Vue cavalière de la forteresse de Nice par Ercole Negro et plans géométriques de Carlo Vanello.	Prise d'Antibes par les troupes de Charles-Emmanuel I <sup>er</sup> de Savoie. Représentation de cet événement par Ascanio Vitozzi.
1603		Fortification à la moderne de la ville d'Antibes (1603-1611) suivant les plans de Raymond de Bonnefons.

<b>1617</b>	(20 mai) Ordre donné par Charles-Emmanuel I <sup>er</sup> aux agents et adjudicataires des lesdes de placer des gardes agréés par le gouverneur à la porte de la citadelle.	Fin de la guerre de succession du marquisat de Montferrat impliquant la Maison de Savoie (1613-1617).
<b>1620</b>	Édification de la grande place d'armes du château à la place de <i>La Torretta</i> . (4 septembre) Ordre de Victor-Amédée, prince de Savoie, se chargeant du paiement des troupes et confiant aux syndics la répression des abus commis dans les campagnes par les soldats du Château.	Convention entre le duc de Savoie et le roi d'Espagne sur le passage des troupes espagnoles en Piémont.
<b>1625</b>	(21 septembre) Notification par Charles-Emmanuel I <sup>er</sup> à Félix de Savoie, gouverneur de la Ville et du comté de Nice, d'une mise à disposition de 10 000 soldats pour combattre les Génois.	Guerre contre la République de Gênes (1625-1631).
<b>1630</b>	Fêtes et coups de canon observés au Château de Nice. Comptes des munitionnaires chargés du ravitaillement du Château de Nice.	Victor-Amédée I <sup>er</sup> , fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie (1630-1637).
<b>1637</b>		François-Hyacinthe, fils de Victor-Amédée et de Christine de France, duc de Savoie (1637-1638).
<b>1638</b>		Charles-Emmanuel II, frère de François-Hyacinthe, duc de Savoie (1638-1675). Guerre civile du Piémont (1638-1642).
<b>1639</b>	Édification de nouvelles fortifications à Nice ordonnée par le prince-cardinal Maurice de Savoie. Le Bas-fort Saint-Sauveur est établi sur l'éperon fermant l'angle des Ponchettes, au pied du château.	Thomas et Maurice de Savoie partent à la conquête du Piémont avec le soutien de l'Espagne, et affrontent la Régente alliée au roi Louis XIII.
<b>1640</b>	Louis XIII envisage le siège de Nice. Le 6 août 1640, une statue de saint Sauveur est portée processionnellement et érigée sur le nouveau bastion. Début de l'édification de plusieurs dehors à la citadelle de Nice : le bastion à tenaille Saint-Jacques, le ravelin Sainte-Croix.	Siège de Turin par l'armée franco-piémontaise. Les troupes françaises battent l'armée hispano-savoyarde de Thomas de Savoie (fils de Charles-Emmanuel I <sup>er</sup> ) et de Leganez devant Casal.
<b>1641</b>	(19 novembre) Levée d'un impôt par le cardinal Maurice et François-Thomas, princes de Savoie, pour la construction des fortifications.	Siège de Cuneo par les armées de Louis XIII.
<b>1646</b>	Inventaire de l'artillerie dans la forteresse de Nice.	

<b>1646</b>	Fin des travaux des nouveaux dehors commencés en 1640. Plusieurs projets d'amélioration de la forteresse de Nice sont proposés par l'ingénieur Pietro Arduzzi.	
<b>1655</b>	Inventaire de l'artillerie dans la forteresse de Nice. Nouvelles propositions d'amélioration de la place de Nice par Carlo Morello et Maurizio Valperga.	
<b>1656</b>	Entre 1656 et 1666, édification du bastion détaché Saint-Jean.	
<b>1675</b>	Venue à Nice de l'ingénieur Thomas Borgonio. Hommage à Victor-Amédée II.	Victor-Amédée II (1675-1732), fils de Charles-Emmanuel II, roi de Sicile (1713-1720), puis roi de Sardaigne (1720-1730). Il abdiquera en 1730.
<b>1678</b>	La régente Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, mère de Victor-Amédée II, fait dresser un plan d'amélioration par l'ingénieur J. André Guibert.	
<b>1688</b>		Début de la guerre de la ligue d'Augsbourg.
<b>1689</b>	Venue de Victor Amédée II à Nice. Deux peintures illustrent cette visite.	La France déclare la guerre à l'Espagne.
<b>1690</b>	A la fin de l'année, le comte de Villafet est nommé commandant du château. Le duc Victor Amédée lui envoie l'ingénieur La Marche, chargé de continuer les fortifications suivant le plan de l'ingénieur Guibert. Une épidémie empêchera ces travaux.	Les troupes de Victor Amédée II de Savoie, allié de l'empereur, sont vaincues à la bataille de Staffarda par le Maréchal de Catinat. François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, secrétaire d'Etat à la guerre, charge plusieurs ingénieurs militaires de rédiger des projets pour le siège éventuel de Nice.
<b>1691</b>	(19 mars) Début des sièges des forts de Villefranche, de Montalban et de Saint-Hospice. (26 mars) Siège de la ville de Nice. (27 mars) Reddition de la ville de Nice. (30 mars) Une grande partie du donjon explose après la chute de bombes dans un magasin à poudre situé dans l'une de ses tours. (2 avril) Signature de la capitulation du Château de Nice.	(8 avril) Prise de Mons par Louis XIV. Médaille commémorative de la prise de Mons et de Nice en même temps.
<b>1691</b> <b>1696</b>	Diverses réparations et améliorations sont réalisées sur les fortifications du Château de Nice sous la direction de l'ingénieur Niquet, pendant l'occupation française.	1693 – <i>L'histoire d'Emmanuel-Philibert duc de Savoie</i> , par Bruslé de Montpleinchamp.
<b>1696</b>	Illuminations et Te Deum à Nice à l'occasion de la Paix de Turin entre la France et la Savoie.	(29 août) Traité de Turin. Le duc de Savoie se rallie à Louis XIV et recouvre ses États.

<b>1697</b>	Projet général de l'ingénieur Honoré Guibert pour « remoderner » le Château de Nice.	
<b>1699</b>	(4 sept.) Mémoire des travaux projetés au Château de Nice pour l'année 1700, suivant la lettre de l'ingénieur Guibert.	
<b>1700 1701</b>	Suivant les plans de l'ingénieur Guibert, un front bastionné vient doubler en contrebas l'alignement des boulevards d'André Bergante, avec une lunette au-devant. Ces derniers ouvrages marquent la fin des travaux de modernisation.	Mort de l'ingénieur Honoré Guibert à la fin de l'année 1700.
<b>1703</b>	(1703-1704) Préparatifs de guerre, achat de blé, travaux de fortification, démolition de la tour de l'horloge, aménagements de casernes, protection des archives dans l'éventualité de la guerre.	Jusqu'alors allié de la France, Victor Amédée II se joint à l'Autriche, entraînant l'entrée des armées de Louis XIV dans le comté de Nice.
<b>1705</b>	(10 avril) Prise de la ville de Nice par les armées de Louis XIV, sous le commandement du duc de Berwick. (8 décembre) Après plusieurs mois de trêve, le siège du Château commence, toujours sous le commandement du duc de Berwick.	(9 octobre) Prise de Barcelone par la coalition, après 6 semaines de siège.
<b>1706</b>	(4 janvier) Reddition du Château de Nice, le marquis de Caraglio fait battre la chamade. (13 février) Début du démantèlement des fortifications du Château de Nice qui se terminera le 21 juillet.	(14 mai) Début du siège de Turin. Le duc de La Feuillade ne tient pas compte des conseils de Vauban. Le 7 septembre dans un ultime assaut, Eugène de Savoie, cousin de Victor Amédée II, porte un coup fatal aux assiégeants hispano-français, obligeant Louis XIV à retirer ses troupes du Piémont.



---

## GLOSSAIRE

---

**Abbréviations.****DUR** : Durand 2009.**FAU** : Faucherre 1996.**FOU** : Fournier 1654.**LAR** : Petit Larousse.**LEB** : Le Blond 1743 et 1761**OZA** : Ozanam, 1694.**ROB** : Le Robert 2011.**PFE** : Pfeffinger 1698.**PDM** : Pérouse de Montclos 2004.**VLD** : Violet-le-Duc 1854-1868.**ALLÈGE** (DUR).

n.f. Espace mural entre le seuil de l'archère et le sol de desserte. L'allège est parfois absente.

**ANGLE MORT** (PDM).

n.m. Espace non battu par le tir. Ne pas oublier que les angles morts tiennent non seulement à la configuration du terrain et de la fortification, mais encore à la nature de l'armement. Du point de vue du relief, il y a théoriquement des angles morts au pied des enceintes sous le prolongement de la plongée des meurtrières ou des parapets. Du point de vue du tracé et toujours théoriquement, il y a des angles morts entre les prolongements de tous les angles saillants (l'expérience démontre en effet que les défenseurs tirent toujours dans une direction sensiblement perpendiculaire à la ligne qu'ils occupent). Ces exemples théoriques ne tiennent compte ni du flanquement ni du commandement de l'angle en question par un autre ouvrage, précisément destiné à « raviver l'angle mort ».

**APPAREIL** (LAR).

n.m. Type de taille et d'agencement des éléments d'une maçonnerie de pierre ou de brique. L'appareil peut concerner les pierres apparentes, la structure interne, ou bien les deux à la fois.

**ARBALÉTRIÈRE** (DUR).

n.f. Élément de tir à l'usage de l'arbalète.

**ARQUEBUSE A CROC** (LEB).

n.f. Elle ressemble assez à un canon de fusil : elle est soutenue par un croc de fer qui tient à son canon et qui est attaché à une espèce de pied qu'on nomme chevalet. On se servait beaucoup autrefois de l'arquebuse à croc pour garnir les créneaux et les meurtrières. Le canon de l'arquebuse est plus gros que celui du fusil et bien moindre que celui du canon. On le charge de la même façon et l'on y met le feu avec une mèche. Sa portée est plus grande que le fusil.

**ARSENAL** (PDM).

n.m. Atelier de fabrication et de réparation ou simple dépôt pour les armes et munitions. L'arsenal est un local compris dans un ensemble fortifié ou dans un édifice qui peut être dépourvu de tout élément de fortification.

**ASSOMMOIR** (PDM).

n.m. Ouverture pour le tir fichant, percée dans le couverture du passage entre la porte et la herse ou dans un surplomb au-dessus et en avant de la porte.

**BAILE (ou Bayle)** (PDM).

n.m. Dans l'architecture médiévale, espace compris entre deux enceintes, servant de basse-cour et contenant des dépendances.

**BARBACANE** (VLD).

s.f. On désignait pendant le Moyen Age, par ce mot, un ouvrage de fortification avancé qui protégeait un passage, une porte ou poterne, et qui permettait à la garnison d'une forteresse de se réunir sur un point saillant à couvert, pour faire des sorties, pour protéger une retraite ou l'introduction d'un corps de secours.

**BASILIC** (LEB).

n.m. Pièce tirant des boulets de 48 livres et de 26 calibres de longueur.

**BASTILLE** (PDM).

n.f. Dans l'architecture médiévale, ouvrage extérieure renforçant un point d'une enceinte, notamment devant une porte. Cet ouvrage se distingue de la barbacane par son importance, par le fait qu'il est fermé et servi par une garnison qui lui est propre.

**BASTILLON** (PDM).

n.m. Ouvrage de transition entre la tour et le bastion, occupant les mêmes emplacements et remplissant les mêmes fonctions que ceux-ci : c'est un ouvrage ayant le plan pentagonal du bastion et le développement en hauteur de la tour, ou un ouvrage bas de plan quelconque.

**BASTION** (VLD).

s.m. Ouvrage saillant de fortification, adopté depuis le XVI<sup>e</sup> siècle pour flanquer les enceintes et empêcher les approches par des feux croisés. Les bastions remplacèrent les tours du Moyen Age. Les mots bastide, bastille, bastillon, expliquent l'origine du bastion. La plupart des anciennes enceintes que l'on voulut renforcer à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, lorsque l'artillerie de siège eut acquis une grande puissance de destruction, furent entourées de bastions en terre gazonnée ou revêtue de maçonnerie, lorsque le temps et les ressources le permettaient.

**BATTERIE** (FAU).

n.f. Emplacement aménagé pour recevoir un groupe de canons tirant dans une direction commune.

**BOMBE** (OZA).

n.f. La bombe est une grosse boule de fer creuse qu'on remplit de clous et de feux d'artifice.

**BOULEVARD** (VLD).

s. m. Boluvert, boulevvert. On désignait par ce mot, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et pendant le XVI<sup>e</sup>, un ouvrage de fortification avancé qui remplaçait les barbacanes des anciennes forteresses (voy. Architecture Militaire). Le boulevard apparaît en même temps que l'application régulière de l'artillerie à feu. Il est d'abord élevé en terre gazonnée, et c'est peut-être à son apparence verdoyante à l'extérieur qu'il doit son nom; bientôt, d'ouvrage provisoire élevé à la hâte en dehors des vieilles murailles, il passe à l'état de terrassement permanent revêtu de pierre ou de construction de maçonnerie épaisse, défendue par des fossés, des batteries couvertes et barbottes. Le boulevard devient la principale défense des places; il protège les anciens murs, ou bien, établi sur un point faible, il forme un saillant considérable et ne se relie à l'ensemble de la forteresse que par des lignes étendues.

**BOUTISSE** (LAR).

n.f. Élément de construction dont la plus grande dimension est placée dans l'épaisseur d'un mur et qui présente une de ses extrémités en parement.

**BRAIE** (PDM).

n.f. Enceinte basse enveloppant extérieurement une partie ou la totalité du corps de place dont elle défend le pied et dont elle est séparée par un fossé ou par une lice.

**BRETECHE** (PDM).

n.f. Logette rectangulaire en surplomb, souvent au-dessus d'une porte ; son sol est percé de trous pour le tir fichant. Fausse-bretèche, bretèche décorative. Ne pas confondre une bretèche avec une latrine.

**CARCASSE** (OZA).

Les carcasses sont des boîtes de bandes de fer, remplies de quelques grenades et de plusieurs bouts de canon de pistolets, chargés de poudre et enveloppés avec les grenades dans de l'étoupe et dans d'autres matières combustibles.

**CAPITALE** (FAU).

n.f. Axe principal d'un ouvrage. La capitale d'une tour est perpendiculaire à sa gorge. La capitale d'un bastion est la bissectrice de son angle saillant.

**CAPONNIERE** (PDM).

n.f. Ouvrage bas, entièrement défilé dans le fossé, adossé à l'escarpe. Sa fonction est de flanquer l'intérieur de ce fossé. Ne pas confondre la caponnière avec la double-caponnière.

**CASEMATE** (PDM).

n.f. Dans l'architecture classique et moderne, chambre voûtée à l'épreuve de l'artillerie. La casemate est cuirassée lorsque le métal a été employé dans sa construction. Elle est dite active lorsqu'elle est destinée à servir d'emplacement de tir ; passive lorsqu'elle ne peut servir que de caserne.

**CAVALIER** (VLD).

s. m. On désigne ainsi un ouvrage en terre élevé au milieu des bastions ou boulevards, pour en doubler le feu et commander la campagne. Ce n'est guère qu'au XVI<sup>e</sup> siècle que l'on eut l'idée d'exécuter ces ouvrages pour renforcer des points faibles ou pour dominer des fronts. On en exécuta beaucoup, pendant les guerres de siège de cette époque, en dedans des anciens fronts fortifiés du Moyen Age, et on leur donnait alors généralement le nom de plate-forme.

**CHAMADE** (LAR).

n.f. Dans une ville assiégée, batterie de tambour ou sonnerie qui annonce l'intention de capituler.

**CHANDELIERS** (FOU).

n.m. Ce sont de hauts pieux de bois qui servent à soutenir des fascines, rameaux, planches et semblables choses, dont on se sert pour empêcher que l'ennemi ne voit ce qu'on fait derrière.

**CHÂTELET** (PDM).

n.m. Dans l'architecture médiévale, ouvrage extérieur défendant le passage sur une voie de communication (route, pont, gué, gorge, etc.). Le châtelet peut constituer une place isolée.

**CHEMISE** (PDM).

n.f. Enceinte basse enveloppant à faible distance la base d'une tour. Chemise d'un donjon.

**CHICANE** (PDM).

n.f. Rupture d'alignement du système de circulation à travers les fortifications, conçue pour éviter les feux d'enfilade et ralentir la progression de l'ennemi.

**CHEMIN-COUVERT** (PDM).

n.m. Dans l'architecture classique et moderne, chemin à ciel ouvert, établi sur la contrescarpe, défilé par un parapet.

**CHEMIN DE RONDE** (PDM).

n.m. Coursière régnant intérieurement au sommet d'une enceinte, défilée par un parapet. Ne pas confondre le chemin de ronde avec le hourd ou le mâchicoulis qui sont en avant de l'aplomb de l'enceinte.

**CITADELLE** (FAU).

n.f. Fort commandant une ville, souvent placé à cheval sur son enceinte. Sert d'arsenal, de caserne et de réduit.

**COMMANDER** (FAU).

Verb. Un ouvrage commande un autre ouvrage quand il le domine de façon à le surveiller, le défendre et, au besoin, le battre.

**COMMANDEMENT** (DUR).

n.m. Positionnement supérieur en élévation d'un élément sur un autre, permettant un contrôle.

**CONTREFORT** (FOU).

n.m. Contrefort ou éperon, sont certains piliers & parties des murailles, distants de 15 à 20 pieds les uns des autres, qui s'avancent le plus que l'on peut dans le terrain qui se joignent à la hauteur du cordon, par des voûtes ou arceaux pour soutenir le chemin des rondes, & partie du rempart, fortifier la muraille, & affermir le terrain.

**CONTRE-GARDE** (PFE).

n.f. Pour mieux couvrir tout le bastion, empêcher l'approche du mineur, et nettoyer la partie du chemin couvert qui est devant l'angle flanqué, et les faces du bastion.

(FOU)

n.f. contre-garde ou conserve est une pièce triangulaire, en forme d'un gros parapet, qui s'élève du fossé devant les faces et la pointe d'un bastion pour les conserver.

**CONTRE-MINE** (FAU).

n.f. Travail identique à la mine mais conduit par l'assiégé pour déjouer celle-ci. La rencontre des deux restera longtemps un combat noble.

**CONTRE-ESCARPE** (voir fossé).**CONTREVALATION** (FAU).

n.f. Ligne de retranchement des assiégeants entourant la place. La circonvallation entoure les positions des assiégeants pour tenir tête à une armée de secours.

**CORDON** (VLD).

s. m. Moulure composée d'un seul membre, qui règne horizontalement sur un mur vertical. Le cordon n'a pas l'importance du bandeau, qui indique toujours une arase de la construction, comme un plancher, par exemple, un étage. Le cordon est un membre intermédiaire dont la place n'est indiquée que par le goût, afin de détruire la nudité de parties verticales trop hautes. On ne trouve de cordons que dans l'architecture romane, car, dans l'architecture gothique, toutes les assises horizontales formant saillie ont toujours une signification réelle et indiquent un sol, une arase.

(FOU) Le cordon est une bande de pierre arrondie, que l'on met où finit la muraille, et commence le parapet. Il règne tout autour de la place. S'il n'est pas arrondi, on l'appelle plinthe.



**CORPS DE GARDE** (PDM).

n.m. Dans un édifice civil comme dans un édifice militaire, logement des soldats de garde.

**COULEUVRINE** (LAR) (LEB).

n.f. Bouche à feu, fine et longue (XV<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> s.) – Demi canon de 16 livres de balle.

**COURTINE** (VLD).

s. f. Muraille de défense portant crénelage et chemins de ronde, aléoirs, aléours, et réunissant deux tours ou deux bastions.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, les courtines redeviennent pleines à la base, et toute la défense se porte aux sommets, lesquels, à cette époque, se munissent de mâchicoulis de pierre avec parapets crénelés couverts ou découverts. Lorsque l'artillerie à feu commence à jouer un rôle important dans l'attaque des places, on perce de nouveau des meurtrières ou des embrasures à la base des courtines pour battre le fond du fossé. Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on terrasse les courtines intérieurement, autant pour résister aux batteries de brèche que pour placer de l'artillerie au niveau des chemins de ronde. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on dresse souvent, devant les courtines et au niveau de la contrescarpe du fossé, des fausses-braies ou chemins extérieurs crénelés, propres à recevoir des arquebusiers battant les glacis et les fossés.

**CRÉNEAU** (PDM).

Entaille rectangulaire dans un parapet. Lorsque le parapet porte une toiture, le créneau ressemble à une meurtrière dont le linteau serait formé par la sablière du toit. Ne pas confondre le créneau avec la meurtrière ou avec le merlon.

**CUNETTE** (FOU).

n.f. C'est un petit fossé au milieu du grand.

**CUL-DE-BASSE-FOSSE** (DUR).

n.m. Cachot situé dans les parties basses d'une tour. Accessible par une trappe ou un oculus aménagé dans la voûte, il est souvent doté de latrines.

**DEHORS** (FOU).

n.m. Ce sont tous les ouvrages détachés de la place.

**DEMI-LUNE ou RAVELIN** (PDM).

n.f. Dans l'architecture classique et moderne, dehors retranché, placé devant la courtine d'un front bastionné. Elle est généralement formée de deux faces en angle aigu. Il n'est donc nécessaire de la préciser que pour opposer la demi-lune triangulaire à la demi-lune en fer-à-cheval ou à la demi-lune circulaire.

Une demi-lune ou ravelin constitue avec la tenaille, située derrière elle, les éléments des fortifications classiques qu'on appelle les dehors. Elle alterne avec les bastions, pour croiser ses feux avec ceux-ci. Placée devant la courtine du corps de place et plus haute qu'elle, elle dérobe celle-ci aux vues et aux tirs de l'assaillant. Détachée du corps de place et non protégée sur l'arrière, sa prise ne constitue pas un avantage déterminant pour l'attaquant qui a des difficultés pour s'y maintenir et amener de l'artillerie pour attaquer la place elle-même. Vauban la dote d'un réduit qui complique encore sa capture. Elle sert en outre souvent à protéger les portes de la place.

**ÉBRASEMENT** (DUR).

n.m. Disposition biaise par rapport au plan d'axe du mur des parois latérales. L'ébrasement se considère en plan. Il est toujours triangulaire. On parle de sa largeur (axe parallèle au mur) et de sa profondeur (axe perpendiculaire au mur).

**ÉCHAUGUETTE** (LAR).

n.f. (mot francique) Guérite de guet placée en surplomb sur une muraille fortifiée, une tour, etc.

**EMBRASURE** (DUR).

n.f. Espace délimitée par le seuil, les piédroits et la voûte ou la couverture. L'embrasure se considère en élévation.

**ENCEINTE** (PDM).

n.f. Clôture continue enveloppant une place ou une partie de la place pour sa défense. Une même place peut avoir plusieurs enceintes qui se commandent les unes les autres ; elles se comptent de l'extérieur vers l'intérieur.

**ÉPAULE**

n.f. Angle formé par la jonction des flancs (parties protégées) et des faces (parties exposées) d'un bastion ou d'une demi-lune.

**ÉPERON** (VDL).

s. m. On emploie souvent le mot éperon pour contre-fort, bien que le contre-fort et l'éperon ne soient pas choses semblables: le contre-fort est une pile extérieure destinée à renforcer un mur au droit d'une poussée; la dénomination d'éperon ne doit s'appliquer qu'à certains renforts de maçonnerie, angulaires en plan, formant saillie sur la surface cylindrique extérieure des tours de défense, pour éloigner l'assaillant et s'opposer à l'effort des béliers ou au travail des mineurs.

**ESCARPE** (voir fossé).**ÉVENT** (FAU).

n.m. Orifice ou conduit pour la ventilation d'une casemate.

**FACE** (FOU).

n.f. face ou pans, sont les parties d'un bastion les plus avancées qui sont opposées à la campagne.

**FASCINE** (FAU).

n.f. Fagot de branchage servant à retenir les terres d'un remblai.

**FAUSSE-BRAIE** (OZA).

n.f. Les Hollandais qui ne font leurs ouvrages que de terre, au lieu de muraille font sur le rez-de-chaussée une espèce de parapet, qu'on appelle Fausse-braie. Le principal usage de la Fausse-braie est de défendre le fossé. Dans les places revêtues les Fausse-braies sont entièrement inutiles, parce que les débris des murailles que le canon des assiégeants fait tomber dans le terre-plein de cet ouvrage, tuent tous ceux qui s'y rencontrent.

**FLANC** (FOU).

n.m. C'est la partie qui conjoint la courtine à la face du bastion. **Flanc fichant** est celui dont les coups qui en sont tirés, peuvent se fichet et donner en ligne droite dans la face du bastion prochain, ce qui arrive lorsque la défense commence de la courtine. **Flanc rasant** est celui de la conjonction duquel avec la courtine, les coups qui en sont tirés, rasent la face du bastion voisin, ce qui arrive lorsque l'on ne peut découvrir la face que du seul flanc, et non de la courtine. **Flanc couvert** est celui dont la partie extérieure avance pour couvrir celle qui est plus intérieure. Si cette partie qui avance est arrondie, on l'appellera orillon. Si elle est droite, on la nomme épaulement.

**FLANQUEMENT** (DUR).

n.m. Contrôle des approches d'une place et suppression des angles morts par les éléments de tir et les éléments de défense verticale. Le flanquement est horizontal et verticale.

**FORTERESSE** (PDM).

n.f. Dans l'architecture médiévale, place-forte dont la fonction est strictement militaire. Ne pas confondre avec château-fort qui est un logis seigneurial.

**FOSSÉ** (PDM).

n.m. Obstacle constitué par une tranchée : son profil est donc sous le niveau du terrain. La CUNETTE est un canal établi au fond des fossés sec pour recueillir les eaux pluviales. **ESCARPE**, n.f. paroi d'un fossé du côté de la place. Mur de soutènement couvrant cette paroi. L'escarpe peut-être non revêtue. **CONTRESCARPE**, n.f. Paroi d'un fossé du côté de l'assaut. Mur de soutènement couvrant cette paroi.

**FRONT BASTIONNÉ** (FAU).

n.m. Tracé dont toutes les parties se flanquent réciproquement. Il comprend donc cinq lignes : les faces et les flancs de deux bastions et la courtine intermédiaire.

**FRUIT** (LAR).

n.m. En construction, obliquité donnée à la face extérieure d'un mur, sa base étant en avant de l'aplomb du sommet.

**GABIONS** (FAU).

n.m.pl. Paniers cylindriques sans fond qui, remplis de terre, forment parapet de protection.

**GLACIS** (PDM).

n.m. Dans l'architecture classique ou moderne, le mot désigne plus particulièrement le plan faiblement incliné qui raccorde la crête du chemin-couvert avec le niveau naturel du terrain qui s'étend devant la place. L'avant-glacis est le glacis de l'avant-chemin-couvert.

**GORGE** (FOU).

n.f. C'est l'entrée du bastion vers la place. Sa moitié se nomme demi-gorge.

**GRENADE** (OZA).

n.f. Petite boule creuse ordinairement de métal, et remplie de poudre fine qui prend feu par une amorce lente mise à la lumière, c'est-à-dire à l'ouverture qui répond à la poudre, qui est mise dedans. On en fait quelque fois en carton, qui se jettent sur les fascines pour les brûler, et dans les tranchées, pour en chasser les soldats.

**GUETTE** (PDM).

n.f. Tourelle, souvent très élancée, construite au sommet de la plus haute tour et destinée à recevoir un guetteur.

**HERSE** (PDM).

n.f. Grille de fermeture d'une porte, glissant dans des rainures verticales, manœuvrée au moyen d'un treuil ou d'un contrepoids. L'espace dans lequel manœuvre la herse se nomme Chambre de herse.

**HOURD** (PDM).

n.m. Coursière en bois formant surplomb en couronnement d'une courtine, d'une tour, de l'ensemble d'une enceinte, pour battre le pied de la muraille en tir fichant par des ouverture ménagées dans son sol. Le HOURDAGE est un ensemble de hourds. Le hourd est construit soit sur des corbeaux ou des consoles en pierre, soit sur des pièces de bois engagées dans des trous prévus à cet effet dans la maçonnerie.

**HOORDAGE** (DUR).

n.m. Ensemble des hourds d'un édifice.

**HUCHETTE** (PDM).

n.f. Sorte de volet pivotant sur l'axe horizontal supérieur, obturant une meurtrière ou un créneau. Les huchettes ayant disparues, il ne reste généralement en place que les tourillons qui les portaient.

**JOUR** (ROB).

n.m. Ouverture qui laisse passer le jour. Percer un jour dans une muraille (fenêtre).

**LARMIER** (DUR).

n.m. Petite corniche en saillie sur le nu d'un mur pour en écarter les eaux de pluie.

**LICE** (PDM).

n.f. Dans l'architecture médiévale, espace compris entre deux enceintes ou entre une enceinte et un fossé. Cf. berme.

**LIGNE DE DÉFENSE** (FAU).

Loc. Distance entre le flanc d'un bastion et le saillant du bastion qu'il défend, donnée par la portée maximum de l'arme portative (ou du canon).

**LUNETTE** (PDM).

n.f. Dans l'architecture classique et moderne, ouvrage avancé, de même forme que la demi-lune, mais non intégré comme celle-ci dans un front bastionné.

**MÂCHICOULIS** (PDM).

n.m. Coursière en pierre ayant les mêmes formes, les mêmes emplacements et les mêmes fonctions que le *hour*. Au sens strict, le mâchicoulis n'est que l'ensemble des parapets en surplomb et de la partie du sol percée d'ouverture pour le tir fichant. Le mâchicoulis est généralement en couronnement des ouvrages. On nomme mâchicoulis sous couronnement, celui qui ne couronne pas l'ouvrage. Le mâchicoulis peut être couvert ou découvert. Le mâchicoulis est construit entre deux tours ou porte sur des *corbeaux*, des *consoles*, des *culots* ou des *contreforts*, reliés entre eux par des *linteaux*, des *plates-bandes* ou des *arcs* sur lesquels est construit le *parapet*.

**MANTELET** (PDM).

n.m. Bouclier en bois mobile. Dans certain créneaux ou certaines meurtrières, sont fixés des mantelets pivotant sur un axe médian horizontal.

**MERLON** (PDM).

n.m. Partie pleine d'un parapet entre deux créneaux. Il est souvent couvert par un chaperon et quelquefois percé d'une meurtrière. Il est dit bifide lorsqu'il a l'apparence d'une fourche.

**MEURTRIÈRE** (DUR).

n.f. Terme générique désignant tout orifice destiné au tir. Peu à peu abandonné, car trop imprécis.

**MINE** (LEB).

n.f. Par mine, on entend une espèce de galerie souterraine, que l'on construit jusque sous les endroits qu'on veut faire sauter et au bout de laquelle on pratique un espace suffisant pour contenir toute la poudre nécessaire pour enlever ce qui est au-dessus de cet espace. Le bout de la galerie, ou l'espace où l'on met la poudre pour charger la mine, se nomme la chambre ou le fourneau de la mine.



**MOINEAU** (FAU).

n.m. Terme ancien pour caponnière.

**MUR DE REFEND** (DUR).

Mur porteur élevé à partir de la base pour créer une division interne d'un édifice.

**NID-DE-PIE** (FAU).

n.m. Retranchement établi par l'assaillant au sommet d'une brèche, afin de s'y maintenir malgré les réactions de la défense.

**ORILLON** (PDM).

n.m. Prolongement d'une face au-delà de l'alignement d'un flanc ou d'une autre face, servant à couvrir les pièces de ce flanc ou de cette face. Bastion à orillons, escalier d'orillon.

**OUVRAGE A CORNES** (PDM).

Loc. Dans l'architecture classique et moderne, ouvrage extérieur formé d'un front bastionné, entre deux ailes.

**PALISSADE** (FOU).

n.f. La palissade est une rangée de pieux fort hauts, plantés près l'un de l'autre, avec des traverses, à la première avenue d'une place. On en fait aussi au pied des bastions, courtines et sur l'esplanade, pour empêcher les surprises.

**PARAPET** (PDM).

n.m. Le parapet défend les emplacements de tir à ciel ouvert au sommet d'une enceinte, d'une tour, d'un rempart, sur un chemin couvert. C'est un simple mur, souvent crénelé, ou un massif comprenant habituellement un talus intérieur et une plongée, elle-même quelquefois soutenue par un talus extérieur.

**PAS-DE-SOURIS** (PDM).

n.m. Dans l'architecture classique et moderne, escalier étroit et raide appuyé sur un mur de fortification.

**PLACE D'ARMES** (FAU).

n. f. Espace laissé assez libre pour le rassemblement d'une troupe, soit au centre de la ville, soit sur le chemin couvert pour les sorties.

**POLIORCETIQUE** (LAR).

n.f. Se dit de l'art d'assiéger les villes.

**PONT-DORMANT** (DUR).

n.m. Pont fixe en bois ou en pierre qui permet en partie ou en totalité le franchissement d'un fossé ou d'une douve. Il est souvent associé à un pont-levis.

**PONT-LEVIS** (DUR).

n.m. Pont mobile qui permet le franchissement souvent partiel (il est alors associé à un pont-dormant) d'un fossé et qui se relève pour interrompre la circulation. Il se compose d'un tablier dont la base pivote grâce à un axe reposant sur des consoles, tablier relié au mécanisme de levage (treuil, flèches ou bascule).

**PORTE** (DUR).

n.f. Entrée du château (ou de la ville). C'est l'élément le plus protégé et l'un des endroits où s'exprime le symbolisme castral. Dans sa forme la plus simple, elle est ouverte dans une courtine. C'est aussi l'élément qui condamne l'entrée. Elle présente alors en fonction de sa taille un ou deux vantaux dotés d'une ou plusieurs barres (porte piétonne, porte charretière).

**POTERNE** (PDM).

n.f. Petite porte dérobée, ouverte dans les endroits les moins apparents et les moins exposés, notamment dans les fossés.

**PROFIL** (FOU).

n.m. C'est une section ou coupe perpendiculaire sur l'horizon, qui représente toutes les largeurs d'une place.

**RAVELIN** (voir Demi-lune).**REDAN** ou **REDENT** (PDM).

n.m. dans l'architecture classique et moderne, ouvrage avancé en forme de V dont l'angle saillant est tourné vers la campagne. A la différence de la lunette, le redan n'est pas retranché, c'est-à-dire qu'il n'est pas fermé du côté de la place.

**RÉDUIT** (PDM).

n.m. Ouvrage construit à l'intérieur d'un autre, où l'on peut se retrancher pour prolonger la résistance. La citadelle sert de réduit à une ville fortifiée ; le donjon, à un château fort.

**REMPART** (PDM).

n.m. Enceinte formée par une levée de terre dont la poussée est souvent retenue par des bois ou par un mur de soutènement (Rempart revêtu ou non revêtu). Ne pas utiliser le mot rempart pour désigner une quelconque enceinte fortifiée. Remparer un mur, c'est le renforcer intérieurement par une levée de terre. Le Terre-plein est la plate-forme supérieure du rempart servant d'emplacement de tir.

**RETRANCHEMENT** (FAU).

n.m. Travaux destinés à mettre une position à couvert. Peuvent s'exécuter en fortifications de campagne ou permanente.

**SAPE** (LAR).

n.f. Tranchée creusée sous un mur, un ouvrage, etc. pour le renverser. Dans la guerre de siège, communication enterrée ou souterraine.

**TALUS** (LAR et PDM).

n.m. Face d'un mur ayant un fruit accentué. En architecture militaire, les TALUS INTERIEURS sont ceux qui sont tournés vers la place, les TALUS EXTERIEURS ceux qui sont tournés vers l'attaque.

**TENAILLE** (PDM).

n.f. Dans l'architecture classique et moderne, dehors bas placé devant la courtine d'un front bastionné et formé de deux faces en angle rentrant, qui sont généralement sur le même alignement que les faces des demi-bastions d'encadrement. Un passage est quelquefois ménagé dans l'angle, séparant les faces l'une de l'autre.

(FOU)

C'est une fortification qui porte en tête un angle rentrant. Si elle n'a pas de flanc, elle s'appelle tenaille simple ou forces, si elle en a, on l'appellera tenaille flanquée.

**TIR À BARBETTE** (FAU).

Loc. Tir par-dessus la crête du parapet, en l'absence d'embrasure.

**TIR DE FLANQUEMENT** (FAU).

---

Loc. Tir sensiblement parallèle à la ligne des fortifications.

**TIR FICHANT** (DUR).

n.m. Tir pratiqué de haut en bas.

**TRACÉ** (PDM).

n.m. Projection en des lignes que dessinent les enceintes. On nomme BRISURES (n.f.) les angles de brisure ou rentrants du tracé. Brisure de courtine. Il y a un ARRONDISSEMENT lorsque les angles de brisure sont émoussés. Arrondissement de la contrescarpe. Le SAILLANT est une position particulière qui est comprise dans une avancée de l'enceinte : il est généralement défendu par un ouvrage.

**TRAVERSE** (PDM).

n.f. Dans l'architecture classique et moderne, sorte de mur épais ou de massif en terre, construit en épi dans la largeur d'un chemin couvert, d'un chemin de ronde, etc., ainsi barré dans presque toute sa largeur à l'exception d'un petit passage en chicane. La traverse permet d'éviter que le chemin ne soit pris en enfilade. La traverse est quelque fois CASEMATEE, c'est-à-dire qu'elle est creuse et sert d'abri. La TRAVERSE EN CAPITALE est construite sur la capitale d'un bastion, d'une tour, etc.

**TOUR À BEC** (PDM).

n.f. C'est une tour cylindrique renforcée sur toute sa hauteur, face à l'ennemi, par une sorte de redan.

**TOUR à CHEMISE** (PDM).

n.f. Tour enveloppée d'une chemise (C.f Chemise).

**TOUR À EPERON** (PDM).

n.f. Elle présente en plan, la forme d'une proue de navire.

**TOUR EN FER-À-CHEVAL** (PDM).

n.f. Elle est formée d'une partie demi-circulaire reliée à la courtine par deux flancs droits.

**TOUR OUVERTE À LA GORGE** (PDM).

n.f. Tour qui n'est pas fermée du côté de l'intérieur, pour que, si l'ennemi s'en empare, il ne puisse s'y retrancher. La notion de Tour retranchée s'oppose à celle de tour ouverte à la gorge.

**TOUR-PORTE** (DUR).

n.f. Système d'entrée où la porte est aménagée à la base d'une tour suivie d'un couloir qui occupe en partie ou en totalité le rez-de-chaussée du bâtiment. Son plan est quadrangulaire, avec un passage droit ou coudé, mais aussi circulaire.

**VANTAIL** (VLD).

s. m. (ventail, wis, huis). Valve de menuiserie, tournant sur des gonds ou pivots, fermant la baie d'une porte. Ci-contre, vantail médiéval primitif.





---

**BIBLIOGRAPHIE**


---

**Abréviations**

ARCHEAM : Cahier du Cercle d'Histoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes.  
 ASPEAM : Association de Sauvegarde du Patrimoine Écrit des Alpes-Maritimes.  
 BNF : Bibliothèque Nationale de France.  
 CESC M : Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers.  
 CFC : Comité Français de Cartographie.  
 CNAM : Conservatoire Nationale des Arts et Métiers.  
 CNRS : Centre National de la recherche Scientifique.  
 CNUM : Conservatoire numérique des Arts et Métiers.  
 C.T.H.S. : Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.  
 C.U.M : Centre Universitaire Méditerranéen.  
 DARA : Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne.  
 DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles.  
 INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.  
 IPAM : Institut de préhistoire et d'archéologie Alpes-Méditerranée.  
 LHAM : Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie anciennes et Médiévales (Université du Maine).  
 PCR : Projet Collectif de Recherche.  
 PUF : Presses Universitaires de France.  
 PUR : Presses Universitaires de Rennes.  
 S.L.S.A.A.-M : Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.  
 SFA : Société Française d'Archéologie.  
 SRA : Service Régional de l'Archéologie.

**Bibliographie générale**

**Adreccio 1691** : ADRECCIO (R.) - « Journal ou relation de tout ce qui s'est passé lors de la venue des Français à Nice ». In : *Nice Historique*, N°10, traduction Levrot Joseph. Nice, 1909, p.173-197.

**Agostino dir. 2012** : AGOSTINO (S. D') DIR. - *Storia dell'Ingegneria. Atti del 4° Convegno Nazionale, Napoli, 16-17-18 aprile 2012*. Cuzzolin S.r.l. 2012.

**Alexandre-Bidon 2012** : ALEXANDRE-BIDON (D.) – « Dessine-moi un château! Les forteresses imaginaires des manuscrits enluminés ». In Dossier d'Archéologie, *Châteaux forts en France, entre fantasmes et réalités*, n°349 –janvier/février 2012, p. 54-59.

**Allent 1805** : ALLENT (P.A.J.) – *Histoire du corps impérial du génie*. Magimel Libraire. Paris, 1805.

**Amoretti 2003** : AMORETTI (G. G.) - « L'Éloge de Nice de Girolamo Muzio (1542) ». In : *Nice Historique*, 3. Nice, 2003, p.155-168.

**Anonyme 1657** : ANONYME - *Les noms, qualités, armes et blasons des illustres Chevaliers de l'Ordre de Savoye, dit de l'Annonciade*. Paris, 1657.

**Anonyme 1833** : ANONYME - *Catalogue des poinçons, coins et médailles du Musée Monétaire de la Commission des monnaies et médailles*. Paris, 1833.

**Aspect 1780** : ASPECT (D') – *Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis*. Tome 2. Duchesne Libraire. Paris. 1780.

**Aspord, Béthune 2000** : ASPORD (S.), BETHUNE (J.-M. DE) – *Le castrum d'Allègre, un village de chevalier*. Office de tourisme d'Allègre-les-Fumades, 2000.

**Aubagnac , Richardot dir. 2006** : AUBAGNAC (G.), RICHARDOT (P.), DIR. - *Artillerie et Fortifications*. Lavauzelle. Panazol, 2006.

- Audibert dir. 1988** : AUDIBERT (C.) DIR. – *Châteaux et remparts des pays de Nice et de Grasse à la fin du Moyen Age*. 6<sup>ème</sup> centenaire de la dédition. Nice, 1988.
- Augoyat 1839** : AUGOYAT (A.M.) - *Notice historique sur le lieutenant-général Lapara de Fieux*. Anselin/Laguionie, Paris, 1839.
- Augoyat 1860** : AUGOYAT (A.M.)- *Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs et sur le corps du génie en France*, 3 vol. Tanera et Dumaine éditeurs. Paris, 1860.
- Auloy, Maerten dir. 2001** : AULOY (G.), MAERTEN (M.) dir. - *Chastels et maisons fortes en Bourgogne I, Actes des journées de castellologie de Bourgogne 1994-1998*, Centre de Castellologie de Bourgogne, 2001.
- Aurell, Boyer, Coulet 2007** : AURELL (M.), BOYER (J.P.), COULET (N.) - *La Provence au Moyen Age*. Université de Provence. Aix-en-Provence, 2005.
- Balesi 1953** : BALESI (C.) – *Histoire du fort Mont-Alban*. Imp. des Editions Roger Prioris. Nice, 1953.
- Baratier 1969** : BARATIER (E.) - *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles I<sup>er</sup> d'Anjou en Provence (1252 et 1278)*. Ministère de l'éducation Nationale, Comité des travaux historiques et scientifiques. Paris, 1969.
- Baratier dir. 1969** : BARATIER (E.) DIR. – *Histoire de la Provence*. Éd. Privat. Paris, 1969.
- Baratier, Duby, Hildesheimer 1969** : BARATIER (E.), DUBY (G.), HILDESHEIMER (E.) – *Atlas historique de Provence, Comtat Venaissin, principauté d'Orange, comté de Nice, principauté de Monaco*. Armand Colin. Paris, 1969.
- Barelli 2003a** : BARELLI (H.) - « Nice et le Château au XVI<sup>e</sup> siècle ». In : *Nice Historique*, 3, 2003, p.149-154.
- Barelli 2003b** : BARELLI (H.) - « Relatione della Contea di Nizza, le regard politique de Giovanni Botero (1607) ». In : *Nice Historique*, 3, 2003, p.149-154.
- Barelli 2008** BARELLI (H.) - « Le château de Nice vu par les historiens et mémorialiste (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.) ». In : *PCR la Colline du Château à Nice, rapport d'opération non publié*, vol. 1, 2008, p. 304-400.
- Barelli dir. 2010** BARELLI (H.) dir. - *Nice et son comté 1200-1580*. Mémoires Millénaires éditions. Nice, 2010.
- Barelli dir. 2012** BARELLI (H.) dir. - *Nice et son comté 1590-1680*. Mémoires Millénaires éditions. Nice, 2 vol, 2012.
- Barelli, Bouiron dir. 2014** : BARELLI (H.), BOUIRON (M.) DIR. – *Nice et son comté 1630-1730*. Mémoires Millénaires éditions. Nice, 2014.
- Barros, Salat, Sarmant 2006** : BARROS (M.), SALAT (N.) SARMANT (T.) – *Vauban, l'intelligence du territoire*. Nicolas Chaudun Éd. Paris, 2006.
- Barthélemy 1882** : BARTHELEMY (L.) - « Procès-verbal de visite en 1323, des fortifications des côtes de Provence et des munitions d'armes et de vivres, depuis Albaron (Bouches du Rhône), jusqu'à la Turbie (Alpes-Maritimes). In : *Mélanges historiques*, 1882, p. 53 à 60 « De Nicia ».
- Bats, Bessac, Chabal 1986** : BATS (M.), BESSAC (J.-C.), CHABAL (L.) - *Enregistrer la fouille archéologique : le système élaboré pour le site de Lattes (Hérault)*. Caveirac. Lattes, 1986.
- Baud, Paron 1999** : BAUD (A.), PARON (I.) - « Les techniques du relevé d'élévation ». In : *Table ronde Cériah, BM Lyon, mai 1997*. Tournus, 1999, p. 145-188.
- Baud, Reveyron 2000** : BAUD (A.), REVEYRON (N.) - *Construire un château-fort aujourd'hui*. Éd. Sorbier. Paris, 2000.
- Baudi di Vesme 1963** : BAUD DI VESME (A.) – *L'arte in Piemonte dal XVI al XVIII sec*. Società piemontese di archeologia e belle arti. Torino, vol III, 1963.

- Bayrou 2013** : BAYROU (L.) - *Languedoc-Roussillon gothique : l'architecture militaire de carcassonne à Perpignan*. Éd. A&J Picard. Paris, 2013.
- Bayrou, Faucherre, Charbonneau, Quatrefages 2012** : BAYROU (L.), FAUCHERRE (N.), CHARBONNEAU (JP.), QUATREFAGES (R.) – *La forteresse de Salse*. Éd. du Patrimoine. Paris, 2012.
- Beaume, Cattin, Dupasquier 2008** : BEAUME (F.), CATTIN (P.), DUPASQUIER (J.) - *Les comptes de la châtelainie de Lompnes (Ain) aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Les Cahiers du Dreffia. Bourg-en-Bresse, 2008.
- Belgrano 1890** : BELGRANO (L.T.) – *Annali Genovesi di Caffaro e de' suoi continuatori dal MXCIX al MCCXCIII*. Istituto Storico Italiano. Genova, 1890, vol. 2.
- Belleforest 1575** : Belleforest (F. de) – *La cosmographie universelle de tout le monde*. Michel Sonnius. Paris, 1575.
- Beltrutti 1980** : BELTRUTTI (G.) - *Le fortezze dei Savoia*. Edizioni L'Arciere. Cuneo, 1980.
- Benoit 1925** : BENOIT (F.) - *Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la maison de Barcelone, Alphonse II et Raimond Bérenger V (1196-1245)*. Monaco, 1925.
- Bernard, Basnage, Du Mont 1706** : BERNARD (J.), BASNAGE (H.), DU MONT (J.) – *Lettres historiques, contenant ce qui se passe de plus important en Europe*. Adrian Moetjens. La Haye, T. XXIX, 1706.
- Bernardi 2011** : BERNARDI (Ph.) – *Bâtir au Moyen Age*. CNRS Éd. Paris, 2011.
- Berthaut 1902** : BERTHAUT (H.M.A.) – *Les ingénieurs géographes militaires, 1624-1831*. Service Géographique. Paris, 1902, tome 1.
- Berwick 1780** : BERWICK (J. F.-J. M. DE) – *Mémoires du maréchal de Berwick, écrit par lui-même*. 2 tomes. Moutard. Paris, 1780 (5<sup>de</sup> édition).
- Bessac 1986** : BESSAC (J.C.) - *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*. CNRS Éd. Paris, 1986.
- Bessac, Chapelot et al. 2004** : BESSAC (J.C.), CHAPELOT (O.) ET AL. - *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*. Éd. Errance. Paris, 1999.
- Bidegaray 2004** : BIDEGARAY (C.) - *A l'assaut du Château : réaménagement de la colline du château à Nice à travers son histoire*, École d'architecture de Marseille-Luminy, 2004 (Mémoire non publié).
- Blanchard 1979** : BLANCHARD (A.) - *Les ingénieurs du Roy, de Louis XIV à Louis XVI. Étude du corps des fortifications*. Centre d'histoire militaire. Université Paul Valéry. Montpellier, 1979.
- Blanchard 1981** : BLANCHARD (A.) - *Dictionnaire des ingénieurs militaires, 1691-1791*. Centre d'histoire militaire. Université Paul Valéry. Montpellier, 1981.
- Blanchard 1997** : BLANCHARD (A.) - *Vauban*. Éd. Fayard. Paris, 1997.
- Blieck, Contamine, Faucherre, Mesqui, dir. 1999** - BLIECK (G.), CONTAMINE (P.), FAUCHERRE (N.), MESQUI (J.), DIR., *Les enceintes urbaines (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, 121<sup>e</sup> congrès du CTHS, Nice, 1996. CTHS Éd. Paris, 1999.
- Blieck, Contamine, Faucherre, Mesqui, dir. 2002** - BLIECK (G.), CONTAMINE (P.), FAUCHERRE (N.), MESQUI (J.), DIR., *Le château et la ville : conjonction, opposition, juxtaposition (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)*. CTHS Éd. Paris, 2002.
- Blieck, Contamine, Faucherre, Mesqui, dir. 2007** - BLIECK (G.), CONTAMINE (P.), FAUCHERRE (N.), MESQUI (J.), DIR., *La forteresse à l'épreuve du temps. Destruction, dissolution, dénaturation, XI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. CTHS Éd. Paris, 2007.
- Bordes, dir. 1976** : BORDES (M.), DIR. - *Histoire de Nice et du pays niçois*. Éd. Privat. Toulouse, 1976.
- Bornate 1943** : BORNATE (C.) - « Gli assedi di Nizza ». In : Lamboglia, Nino dir. – *Nizza nella storia*. Bordighera, Istituto Internazionale di Studi Liguri/Milano, Garzanti, 1943, p. 101-150.

- Bottaro 2008** : BOTTARO (A.) - *Les sources de l'histoire du comté de Nice à l'Archivio di Stato de Turin, Ancien régime (1388-1792)* - ASPEAM, 2008.
- Bottin 2004** : BOTTIN (M.) - « Nice, port de Piémont : La politique maritime des princes de la Maison de Savoie, 1388-1860 ». In : *Le port de Nice, des origines à nos jours*. Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur. Nice, 2004, p. 83-102.
- Boüard 1977** : BOÜARD (M. de) - *La construction au Moyen Age, histoire et archéologie*. Belles Lettres. Paris, 1975.
- Bouchat 1992** : BOUCHAT (M.) - *L'occupation française de Dinant et les travaux de fortification par les ingénieurs militaires entre 1675 et 1703*. Dinant, 1992.
- Boudon, Couzy 1977** : BOUDON (F.) - COUZY (H.), « Le Château et son site. L'histoire de l'architecture et de la cartographie ». In : *Revue de l'Art*, 38, 1977.
- Bouiron 2004-2005** : BOUIRON (M.) - « Le Diagnostic archéologique sur l'emprise du Tramway de Nice ». In : *ARCHEAM*, 12. Nice, 2004-2005, p. 8-79.
- Bouiron 2005-2006** : BOUIRON (M.) - « La fortification médiévale de Nice et le moulin communal ». In : *ARCHEAM*, 13. Nice, 2005-2006, p. 26-35.
- Bouiron, Geist 2007** : BOUIRON (M.), GEIST (H.) - « La Colline du Château à Nice ». In : *Archeologia (Dijon)*, 449, 2007, p. 52-53.
- Bouiron 2008a** : BOUIRON (M.) - « L'évolution topographique de Nice (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) : Prémices d'un atlas historique et archéologique ». In : *ARCHEAM*, 15. Nice, 2008, p. 4-13.
- Bouiron dir. 2008b** : BOUIRON (M.) DIR. - « *Projet Collectif de Recherche, La Colline du Château à Nice* », Rapport d'opération non publié, 2 vol., 2008.
- Bouiron dir. 2009** : BOUIRON (M.) DIR. - « *Projet Collectif de Recherche, La Colline du Château à Nice* », Rapport d'opération non publié, 2 vol., 2009.
- Bouiron dir. 2010** : BOUIRON (M.) DIR. - « *Projet Collectif de Recherche, La Colline du Château à Nice* », Rapport d'opération non publié, 2010.
- Bouiron dir. 2013a** : BOUIRON (M.) DIR. - « *Projet Collectif de Recherche, La Colline du Château à Nice* », Rapport d'opération non publié, 4 vol., 2013.
- Bouiron dir. 2013b** : BOUIRON (M.) DIR. - *Nice, la Colline du Château : Histoire millénaire d'une place forte*. Éd. Mémoires Millénaires. Nice, 2013.
- Bouiron, Monteil, Vacassy. dir. 2010** : BOUIRON (M.), MONTEIL (K.), VACASSY (G.) DIR. - *Fortifier la ville médiévale et moderne : les fouilles du tramway*, Rapport d'opération non publié, INRAP, 4 tomes, 2010.
- Boudon, Couzy 1977** : BOUDON (F.), COUZY (H.) - « Le Château et son site. L'histoire de l'architecture et de la cartographie ». In : *Revue de l'Art*, 38, 1977.
- Bourgeois, Rémy dir. 2014** : BOURGEOIS (L.), REMY (C.) DIR. - *Demeurer, défendre et paraître. Orientation récente de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*. Mémoire XLVII, Actes du colloque « Demeurer, défendre et paraître », Chauvigny du 14 au 16 juin 2012. APC Mémoire, LXVII. Chauvigny, 2014.
- Bousquet-Bressolier 2008** : BOUSQUET-BRESSOLIER (C.) - « Etudes & formation des ingénieurs sous Vauban ». In : *Bulletin du Comité Français de Cartographie n° 195, La cartographie au temps de Vauban*. Paris, 2008, p. 15-26.
- Bragard 2002** : BRAGARD (P.) - « La citadelle de Cambrai et les ingénieurs des fortifications aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ». In : BLIECK (G.), CONTAMINE (P.), FAUCHERRE (N.), MESQUI (J.), DIR., *Le château et la ville : conjonction, opposition, juxtaposition (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)*. CTHS. Paris, 2002, p.305-333.



- Bragard 2004** : BRAGARD (P.) - « La mutation de la fortification aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ou le passage de l'architecte à l'ingénieur : l'exemple de Namur au début du XVI<sup>e</sup> siècle ». In : BLIECK (G.), CONTAMINE (P.), FAUCHERRE (N.), MESQUI (J.), DIR. - *Les enceintes urbaines (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, 121<sup>e</sup> congrès du C.T.H.S., Nice, 1996. CTHS. Paris, 1999, p.313-330.
- Bragard 2011** : BRAGARD (P.) - *Dictionnaire biographique des ingénieurs des fortifications. Pays-Bas espagnols, principauté de Liège, Franche-Comté, 1504-1713*. Les Amis de la Citadelle de Namur, 2011.
- Bragard 2014** : BRAGARD (P.) - « La Trace italienne. Réflexions sur une expression infondée ». In : FAUCHERRE (N.), MARTENS (P.), PAUCOT (H.) DIR. - *La genèse du système bastionné en Europe, 1500-1550*. LA3M UMR 7298 Université d'Aix-Marseille/CNRS et Cercle Historique de l'Arribère - Navarrenx, 2014, p. 49-52.
- Brayda, Coli, Sesia 1963** : BRAYDA (C.), COLI (L.), SESIA (D.) - *Ingegneri e Architetti del Sei e Settecento in Piemonte*. Soc. Ingegneri e Architetti. Turin, 1963.
- Bretonneau 1996** : BRETONNEAU (G.) - *Les enceintes des Alpes-Maritimes*. Mémoires de l'IPAAM, hors-série. Nice, 1996.
- Bretonneau 2005** : BRETONNEAU (G.) - « La « révolution castrale » dans les Alpes-Maritimes ». In : *Mémoires de l'IPAAM*, T. XLVII. Nice, 2005, p. 243-259.
- Brisac 1981** : BRISAC (C.) - *Le musée des plans-reliefs : hôtel national des invalides*. Éd. Pygmalion. Paris, 1981.
- Brogini 2007** : BROGINI (A.) - « Entre France et Espagne, les crises dans le comté de Nice au XVI<sup>e</sup> siècle ». In : *Les Cahiers de la Méditerranée*, vol. 74. Nice, 2007.
- Brogini 2013** : BROGINI (A.) - « Diventare una città frontiera. Nizza nella prima età moderna ». In : *Mediterranea. Ricerche storiche*, [Palermo] X, agosto 2013, n° 28, p. 367-380.
- Bruchet 1907** : BRUCHET (M.) - *Le château de Ripaille*. Librairie Ch. Delagrave. Paris, 1907.
- Bruslé de Montpleinchamp 1692** : BRUSLE DE MONTPLEINCHAMP (J.-C.) - *L'Histoire d'Emmanuel Philibert duc de Savoie, gouverneur de Belgique*. Chez Jaque le Noir. Amsterdam, 1692.
- Buisseret 1964** : BUISSERET (D.) - « Les ingénieurs du roi sous Henri IV ». In : *Bulletin de la section de géographie*. Éd. du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques du Ministère de l'Éducation Nationale, LXVII. Paris, 1964, p. 13-84.
- Buisseret 2002** : BUISSERET (D.) - *Ingénieurs et fortifications avant Vauban*. CTHS-Géographie. Paris, 2002.
- Burnouf, Arribet-Deroin, Desachy 2009** : BURNOUF (J.), ARRIBET-DEROIN (D.), DESACHY (B.) - *Manuel d'Archéologie médiévale et moderne*. Éd. Armand Colin. Paris, 2009.
- Butaud 2006** : BUTAUD (G.) - « Murs neufs et vieux murs dans le midi médiéval ». In : *Les Cahiers de la Méditerranée*, vol.73, Les frontières de la ville. Nice, 2006, p. 173-196.
- Caïs de Pierlas 1885** : CAÏS DE PIERLAS (E.) - « Inventaire du Château de Nice, rédigé en 1333 et 1521 ». In : *Annales de la Société des Belles Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, t.10, 1885, p. 409-418.
- Caïs de Pierlas 1888** : CAÏS DE PIERLAS (E.) - *Cartulaire de l'ancienne cathédrale de Nice*. Impr. Royale de J-B Paravia et C. Turin, 1888.
- Caïs de Pierlas 1889** : CAÏS DE PIERLAS (E.) - *Le XI<sup>e</sup> siècle dans les Alpes-Maritimes : études généalogiques*. Éd. Hermann Loescher. Turin, 1889.
- Caïs de Pierlas 1892** : CAÏS DE PIERLAS (E.) - *Le Fief de Châteauneuf dans les Alpes-Maritimes du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, étude féodale et généalogique*. Impr. Royale de J-B Paravia et C. Turin, 1892.
- Caïs de Pierlas 1896** : CAÏS DE PIERLAS (E.) - « Chronique niçoise de Jean Badat, 1516-1567 ». In : *Romania* n°97, t.25. Paris, 1896, p. 33-79.

- Caïs de Pierlas 1898** : CAÏS DE PIERLAS (E.) - *La ville de Nice pendant le 1<sup>er</sup> siècle de la domination des Princes de Savoie*. Librairie niçoise. Nice, 1898.
- Caïs de Pierlas 1903** : CAÏS DE PIERLAS (E.) - *Chartrier de l'abbaye de Saint-Pons hors les murs de Nice*. Imp. de Monaco, 1903.
- Candido 1999 a** : CANDIDO (M. DE) - « La défense du littoral Niçois dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ». In : *Nice Historique*, n°70, 1999, p.2 à 12.
- Candido 1999 b** : CANDIDO (M. DE) - « Le fort de Saint-Elme et le port de Villefranche ». In : *Nice Historique*, n°1, 1999, p. 24 à 35.
- Candido 2000** : CANDIDO (M. de) - « Charles-Quint à Villefranche-sur-Mer en 1538 et ses préoccupations défensives ». In : *François I<sup>er</sup> et Saint-Paul*. Association des Amis du Musée d'Histoire/Conseil Général des Alpes-Maritimes/Conseil Municipal de Saint-Paul. 2000, p. 44-53.
- Candido 2003** : CANDIDO (M. de) - « Le Château de Nice, du donjon des comtes de Provence à la citadelle des ducs de Savoie, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. ». In : *Nice Historique*, 3, 2003, p.120-147.
- Candido 2004** : CANDIDO (M. de) - « L'Impia, port du roi, des origines à 1792 ». In : *Le port de Nice, des origines à nos jours*. CCI Nice Côte d'Azur. Nice, 2004, p. 15-64.
- Candido 2007** : CANDIDO (M. de) - « Les fonds iconographiques à Turin ». In : *PCR la colline du Château à Nice*. Rapport d'opération non publié, vol. 1, Nice, 2007, p. 8-52.
- Cane 1980** : CANE (A.) - « Villefranche-sur-Mer : naissance d'une citadelle ». In : *Archéologia* n°147, 1980, p. 50-54.
- Canestrier s.d.** : CANESTRIER (P.) - *Lettres inédites sur Nice, de Louis XIV, Vauban, Catinat, Berwick*. Nice, s.d.
- Canestrier 1930** : CANESTRIER (P.) - « Les anciennes fortifications de Nice et du comté de Nice ». In : *Nice Historique*, 6, 1930, p. 183-201.
- Canestrier 1931a** : CANESTRIER (P.) - « Les sièges militaires de Nice : I. le siège de 1543 ». In : *Nice Historique*, 3, Nice, 1931, p. 89 à 91.
- Canestrier 1931b** : CANESTRIER (P.) - « Les sièges militaires de Nice : II. Le siège de 1691 ». In : *Nice Historique*, 3, Nice, 1931, p. 92 à 116.
- Canestrier 1931c** : CANESTRIER (P.) - « Les sièges militaires de Nice : III. Le siège de 1705-1706 ». In : *Nice Historique*, 6, Nice, 1931, p. 262 à 298.
- Canestrier 1932** : CANESTRIER (P.) - *Histoire militaire de Nice*. Éclaireur de Nice Éd. Nice, 1932.
- Cappatti, Isnard 1944** : CAPPATTI (L.), P. ISNARD - *Le Château de Nice*. Éd. Armanach Nissart. Nice, 1944.
- Carrier, Corbière 2005** : CARRIER (N.), CORBIÈRE (M. DE LA) – *Entre Genève et Mont-Blanc*. Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.
- Casimir, Sinclair 1912** : CASIMIR (P.), SINCLAIR (G.) - *L'eau pure à Nice*. Éd. Journal de la Corniche. Nice, 1912.
- Catinat 1819** : CATINAT (MARECHAL DE) – *Mémoires et correspondance du maréchal de Catinat*. 2 tomes. Éd. Librairie Universelle. Paris, 1819.
- Caumon 1853** : CAUMON (A. DE) - *Abécédaire ou rudiment d'archéologie : architectures civile et militaire*. Imp. A. Bardel. Caen, 1853.
- Chapelot dir. 2001** : CHAPELOT (O.), dir. - *Du projet au chantier : maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s.* Éd. de l'EHESS. Paris, 2001.
- Chatelain 2003** : CHATELAIN (A.) - *Châteaux forts, images de pierre des guerres médiévales*. Desclée de Brouwer Éd. Paris, 2003 (1<sup>ère</sup> édition, 1983).

- Chaumet 2006** : CHAUMET (P.-O.) – *Louis XIV « comte de Nice »*. Serre Éd. Nice, 2006.
- Chevallier 2000** : CHEVALLIER (R.) - *Lecture du temps dans l'espace : topographie archéologique et historique*. Éd. Picard. Paris, 2000.
- Chedeville, Pichot dir. 2010** : CHEDEVILLE (A.), PICHOT (D.) dir. - *Des villes à l'ombre des châteaux : naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Age*, Actes du colloque de Vitré (16-17 octobre 2008). PUR Éd. Rennes, 2010.
- Clamens 2009** : CLAMENS (G.) - « La famille des seigneurs de Nice : origines et généalogie (999-1154). In : ARCHEAM n°16, Nice, 2009, p. 26-61.
- Clamens 2011** : CLAMENS (G.) - « La famille des seigneurs de Nice : origines et généalogie (999-1154) : fin des annexes. In : ARCHEAM n°17, Nice, 2011, p. 113-120.
- Clauss 2013** : CLAUSS (J.-L.) – *SketchUp 2013, version gratuite et Pro*. Éd. ENI, Atrium. Saint-Herblain, 2013.
- Clément 1868** : CLEMENT (P.) – *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*. T.5. Imprimerie Impériale. Paris, 1868.
- Cocula, Combet dir. 2012** : COCULA (A. M.), COMBET (M.) dir. – *Château en ruines*. Éd. Ausonius. Bordeaux, 2012.
- Codou 2009** : CODOU (A.) – *Les églises médiévales du Var*. Les Alpes de Lumière Éd. Nice, 2009.
- Codou, Lauwers 2008** : CODOU (Y.), LAUWERS (M.) – « Castrum et Ecclesia. Le château et l'église en Provence orientale au Moyen-Âge », dans *Bull. Mus. Anthropol. Préhist.* Monaco, suppl. n°1, 2008.
- Collectif 1702** : COLLECTIF - *Médailles sur les principaux évènements du règne de Louis le Grand*. Académie Royale des Médailles et des Inscriptions. Paris, 1702.
- Compan 1973** : COMPAN (A.) - *Histoire de Nice et de son comté*. Serre Éd. Nice, 2000 (3<sup>ème</sup> édition).
- Coppa 2002** : COPPA (A.) – *Francesco Pacciotto architetto militare*. Unicopoli. Milan, 2002.
- Corvisier dir. 1988** : CORVISIER (A.) DIR. – *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*. PUF Éd. Paris, 1988.
- Corvisier dir. 1993** : CORVISIER (A.) DIR. – *Actes du colloque International sur les plans-reliefs au passé et au présent*. SEDES. Paris, 1993.
- Corvisier 2012** : CORVISIER (C.) – « Saint-Paul-de-Vence, l'enceinte bastionnée de la Renaissance ». In : *Congrès Archéologique de France, 168<sup>e</sup> session 2010, Nice et Alpes-Maritimes – SFA*. Paris, 2012, p. 177-191.
- Costa de Beauregard 1816** : COSTA DE BEAUREGARD (J.) – *Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie, et sur les pays soumis à sa domination*. 2 volumes. Pierre Joseph Pic, Libraire. Turin. 1816.
- Costamagna 1992a** : COSTAMAGNA (H.) - « 1706 : la destruction du château de Nice, 1<sup>ère</sup> partie : historique ». In : *Mesclun*, 18, 1992, p. 10-15.
- Costamagna 1992b** : COSTAMAGNA (H.) - « 1706 : la destruction du château de Nice, 2<sup>ème</sup> partie : historique ». In : *Mesclun*, 19, 1992, p. 12-16.
- Costamagna 2001** : COSTAMAGNA (H.) - « La destruction du château de Nice vue par les contemporains de cet évènement (1691-1706) ». In : *Cahiers de la Méditerranée*, 62, 2001, p. 47-66.
- Costamagna 2004** : COSTAMAGNA (H.) - « Nice : ses remparts et son château ». In : *Vauban et ses successeurs dans les Alpes-Maritimes*. Association Vauban. Paris, 2004, p. 45 -61.
- Crançon 2007** : CRANÇON (S.) - « Nice, l'histoire sous les rails du tramway ». In : *Archéologia*, 442, 2007, p. 16-27.
- Cressier 2009** : CRESSIER (P.) - *Le château et la ville, espaces et réseaux*. T8, Paris, 2009.
- Crouy-Chanel 2010** : CROUY-CHANEL (E. de) – *Canons médiévaux, puissance du feu*. Paris, 2010.

- Datta 1843** : DATTA (P. L.) - *Il Castello di Nizza : dissertazione istorica*, Nice, 1843.
- Debord 2000** : DEBORD (A.) - *Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale*. Paris, 2000.
- Demians d'Archambaud 1984** : DEMIANS D'ARCHAMBAUD (G.) - « Les châteaux de pierre, le temps des mutations (mi XI<sup>e</sup>-mi XII<sup>e</sup> s.) ». In : *matériaux pour l'histoire des cadres de vie dans l'Europe occidentale (1050-1250)*. Nice, 1984.
- Demotz 1974** : Demotz (B.) - « La politique internationale du comté de Savoie, début XIII<sup>e</sup>, début XV<sup>e</sup> s. ». In : *Cahier d'Histoire*. Lyon, 1974.
- Dieulefet 2010** : DIEULEFET (G.) - « Tableaux de comptage de la céramique médiévale et moderne ». In : Bouiron dir., *PCR la colline du Château à Nice*. Rapport d'opération non publié, Nice, 2010, p. 858-868.
- Dieulefet 2011** : DIEULEFET (G.) - « Le mobilier céramique médiéval et moderne : les fortifications ». In : Bouiron dir., *PCR la colline du Château à Nice*. Rapport d'opération non publié, Nice, 2011, vol. 2, p. 120-140.
- Doublet 1931a** : DOUBLET (G.) - « Annotations au travail de M. Canestrier ». In : *Nice Historique*, n° 3, 1931, p. 99-116.
- Doublet 1931b** : DOUBLET (G.) - « Annotations au travail de M. Canestrier ». In : *Nice Historique*, n° 6, 1931, p. 282-298.
- Doublet 1935a** : DOUBLET (G.) - « Documents inédits sur le siège de Nice en 1543 ». In : *Nice Historique*, n° 5, 1935, p. 153-160.
- Doublet 1935b** : DOUBLET (G.) - « Documents inédits sur le siège de Nice en 1543 ». In : *Nice Historique*, n° 6, 1935, p. 183-192.
- Doublet s.d.** : DOUBLET (G.), *dossier sur le Château de Nice non publié*, AD06 - 002J0014, s.d.
- Duby 1960** : DUBY (G.) - « Société et civilisation dans le pays niçois à la fin du Moyen Age ». In : *Annales C.U.M.*, t. XIII, 1960.
- Dupuy 1655** : DUPUY - *Traitez touchant les droits du Roy tres-chrestien sur plusieurs estats et seigneuries possédées par divers Princes voisins*. Augustin Courbé. Paris, 1655.
- Durand 1999** : DURAND (P.) - *Le château-fort*. Éd. Gisserot, Paris, 1999.
- Durand 2009** : DURAND (P.) - *Petit vocabulaire du château du Moyen Age*. Éd. Confluences. Bordeaux, 2009.
- Durante 1823-1824** : DURANTE (L.) - *Histoire de Nice depuis sa fondation jusqu'à l'année 1792*. 3 tomes. Imp. Joseph Favale. Turin, 1823-1824.
- Durante 1847** : DURANTE (L.) - *Chorographie du comté de Nice*. Imp. des frères Favale. Turin, 1847.
- Durupt 1998** : DURUPT (A.M.) - « Château et enceintes à bossages en Provence occidentale ». In : *Châteaux-Forts d'Europe*, 6, Strasbourg, 1998, p. 6-45.
- Faggioni 2010** : FAGGIONI (G.) - *Le fortificazioni del Levante Ligure*. Mattioli 1885. Parma, 2010.
- Fagnen 2005** : FAGNEN (C.) - *Armement médiéval, un métal pour la guerre*. Desclée de Brouwer Éd. Paris, 2005.
- Fara 1989** : FARA (A.) - *Il sistema e la città - Architettura fortificata dell'Europa moderna, dai trattati alle realizzazioni, 1464-1794*. SAGEP. Genova, 1989.
- Fara 2012** : FARA (A.) - « Fenestrelle. La fortezza e il modello. Sperimentazioni settecentesche sulla spinta delle terre e sulle volte a botte ». In : *Bollettino Ingegneri*, 8-9, 2012, p. 3-17.
- Fave 1854** : FAVE (G.) - *Mémoires militaires de Vauban et des ingénieurs*. J. Corréard Éd. Paris, 1854.



- Faucherre 1993a** : FAUCHERRE (N.) – « La mine explosive. La renaissance de l'art du siège ». In : *La Revue*. Musée national des techniques, n°4, septembre 1993, p. 34-40.
- Faucherre 1993b** : FAUCHERRE (N.) – « Louis XII, François I<sup>er</sup> et la défense des côtes provençales ». In : *Bulletin Monumental*, 151-1, 1993, p. 293-301.
- Faucherre 1996** : FAUCHERRE (N.) - *Places fortes, bastion du pouvoir*. Éd. Rempart. Paris, 1996.
- Faucherre 2005** : FAUCHERRE (N.) – « Grosse Tour ou Tour Royale ». In : *Congrès Archéologique de France, 160<sup>e</sup> session 2002, Monuments du Var – SFA*, Paris, 2005, p. 268-271.
- Faucherre 2012** : FAUCHERRE (N.) – « Villefranche-sur-Mer, le fort Saint-Elme ». In : *Congrès Archéologique de France, 168<sup>e</sup> session 2010, Nice et Alpes-Maritimes – SFA*, Paris, 2012, p. 233-239.
- Faucherre, Martens, Paucot dir. 2014** : FAUCHERRE (N.), MARTENS (P.), PAUCOT (H.) DIR. – *La genèse du système bastionné en Europe, 1500-1550*. LA3M UMR 7298 Université d'Aix-Marseille/CNRS et Cercle Historique de l'Arribère - Navarrenx, 2014.
- Faucherre, Prost 1996** : FAUCHERRE (N.), PROST (PH.) – *Le triomphe de la méthode : le traité de l'attaque des places de Monsieur de Vauban, ingénieur du Roi*. Éd. Gallimard. Paris, 1996.
- Felicidade Alves 1989** : FELICIDADE ALVES (J. DA) éd. – *Album dos desenhos das antigualhas de Francisco de Holanda*. Livros Horizonte. Lisbonne, 1989.
- Fervel 1862** : FERVEL (J.N.) - *Histoire de Nice et des Alpes Maritimes pendant vingt et un siècles*. Collection Hetzel. Paris, 1862.
- Février 1964** : FEVRIER (P-A.) - *Le développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*. E. de Boccard. Toulouse, 1964.
- Février 1975** : FEVRIER (P-A.) - « Les transformations du paysage architectural en Provence orientale (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) ». In : *Provence Historique*, XXV, 101, 1975, p. 353-363.
- Fino 1967** : FINO (J.-F.) - *Forteresses de la France médiévale*. Éd. A. et J. Picard & Cie. Paris, 1967.
- Fixot 2012** : FIXOT (M.) DIR. – *Le groupe épiscopal de Fréjus*. Coll. Bibliothèque de l'Antiquité tardive (25). Éd. Brépols (25). Turnhout, 2012.
- Flambard Héricher , Le Maho 2012** : FLAMBARD HERICHER (A.-M.), LE MAHO (J.) dir. - *Château, ville et pouvoir au Moyen Age*. Tables rondes du CRAHM, 7. Caen, 2012.
- Forat 1863-1910** : FORAT (AMEDEE DE.) – *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*. 5 vol. Édouard Allier Éd. Grenoble, 1863-1910.
- Fournier 1978** : FOURNIER (G.) - *Le château de la France médiévale*. Aubier Montaigne Éd. Paris, 1978.
- Foussard 1991** : FOUSSARD (D.) – « Trois interventions des ingénieurs militaires italiens au service de l'Espagne dans les anciens Pays-Bas méridionaux : Cambrai, Gravelines, Anvers ». In : *Les Pays-Bas français*, 16<sup>ème</sup> année, 1991, p. 161-175.
- Foussard, Barbier 1988** : FOUSSARD (D.), BARBIER (G.) – *Baroque : niçois et monégasque*. Éd. Picard. Paris, 1988.
- Francovich, Parenti (R.) 1987** : FRANCOVICH (R.), PARENTI (R.) – *Rocca di San Silvestro e Campiglia, prime indagini archeologiche*. Éd. All'Insegna del Giglio. Firenze, 1987.
- Froulay Tessé 1806** : FROULAY TESSE (R. de) – *Mémoires et lettres du maréchal de Tessé*. Treuttel et Würtz. Strasbourg, 1806, tome 1.
- Gaber 1990** : GABER (S.) - « Jean Errard de Bar-le-Duc, ingénieur des fortifications du roi de France Henri IV ». In : *Le Pays lorrain*, 87<sup>ème</sup> année, 1990, p. 105-118.
- Gabriel 1724** : GABRIEL (D.) – *Histoire de la milice française et des changements qui s'y sont faits depuis l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules, jusqu'à la fin du règne de Louis le Grand*. Aux Dépens de la Compagnie. Amsterdam 1724, tome 1.

- Gardelles 1988** : GARDELLES (J.) – *Le château féodal dans l'histoire médiévale*. Publitotal Éd. Strasbourg, 1988.
- Gardel, Loppe 2003** : GARDEL (M.E.), LOPPE (F.) - « Carcassonne, château comtal, essai de datation des structures d'après les sondages de 1993 ». In : *Archéologie du midi médiéval*, 21, 2003, p. 71-105.
- Gariglio 1995** : GARIGLIO (D.) – *Le fortezze delle Alpi occidentali*. Vol. II : *dal Monginevro al mare*. Edizioni L'Arciere. Cuneo, 1995.
- Garoglio, Zannoni 2011** : GAROGLIO (E.), ZANNONI (F.) – *La difesa nascosta del Piemonte Sabauda. I sistemi fortificati alpini (secoli XVI-XVIII)*. Torino, 2011.
- Gautier-Dalche 1976** : GAUTIER-DALCHE (J.) - « De la Provence à la Savoie ». In : *Histoire de Nice et du pays niçois*, Toulouse, 1976.
- Gazenbeek (Coord.) 2001-2003** : GAZENBEEK (M.) (coord.) – *PCR Enceintes de hauteur des Alpes-Maritimes*. Rapport d'opération non publié. SRA-PACA, 2001-2003.
- Geist, Bernardi 2003-2004** : GEIST (H.), BERNARDI (H.) - « Regard inédit sur les vestiges de la forteresse de Nice ». In : *ARCHEAM*, 11, 2003-2004, p. 22-52.
- Geist 2003-2004** : GEIST (H.) - « A la découverte des vestiges du Château de Nice ». In : *Nice Historique*, 3, Nice, 2003-2004, p.170-172.
- Geist, Bernardi 2004-2005** : GEIST (H.), BERNARDI (H.) - « Regard inédit sur les vestiges de la forteresse de Nice (suite) ». In : *ARCHEAM*, 12, 2004-2005, p.80-84.
- Geist 2007** : GEIST (H.) - « Le front nord de la fortification : la tour Saint-Paul ». In : *PCR la Colline du Château à Nice*. Rapport d'opération non publié, 1, 2007, p. 906-912.
- Geist 2009** : GEIST (H.) - « Réflexion sur la lunette Saint-Jacques du Château de Nice ». In : *PCR la Colline du Château à Nice*. Rapport d'opération non publié, 2, 2009, p. 1056-1065.
- Geist 2012** : GEIST (H.) - « Réflexion sur la lunette Saint-Jean du Château de Nice ». In : *PCR la Colline du Château à Nice*. Rapport d'opération non publié, 1, 2012, p. 37-45.
- Geist 2014** : GEIST (H.) - « Essai de reconstitution partielle des fortifications du Château de Nice ». In : *ARCHEAM*, 20, 2014, p.23-36.
- Gény 1875** : GENY (PH.) - « Recherches archéologiques sur le château de Nice ». In : *S.L.S.A.A.-M*, t.3, 1875, p. 222-241.
- Gesret 1998** : GESRET (S.) - *Les Remparts de Dinan*. Éd. La Plomée. Guingamp, 1998.
- Gille 1964** : GILLE (B.) - *Les Ingénieurs de la Renaissance*. Hermann Éd. Paris 1964.
- Gioffredo 1691** : GIOFFREDO (P.) (attribué à), « Récit des évènements survenus durant le siège et la reddition d'abord des forts de Villefranche, Montalban et Saint-Hospice puis de la ville et Château de Nice, Nice, Imprimerie Romero, 1691 ». In : *PCR de la Colline du Château à Nice*. Rapport d'opération non publié. 2008, Annexe 2, p. 347-370.
- Gioffredo 1839** : GIOFFREDO (P.), *Storia delle Alpi Marittime*. Dalla Stamperia Reale. Turin, 1839, 7 vol.
- Gioffredo 2008** : GIOFFREDO (P.) - *Histoire des Alpes-Maritimes : une histoire de Nice et des Alpes du Sud des origines au XVII<sup>e</sup> siècle*, traduit par H. Barelli. Bibliouteca gioffrediana. Nice, 2008.
- Giorgio Martini 1967** : GIORGIO MARTINI (F. DI) - *Trattati di Architettura ingegneria e arte militare*. Éd. Il Polifilo. Milan, 1967.
- Graff 2000** : GRAFF (PH.) – *L'exception urbaine - Nice : de la Renaissance au Consiglio d'Ornato*. Éd. Parenthèses. Marseille, 2000.
- Guichenon 1660** : GUICHENON (S.) - *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*. Guillaume Barbier. Lyon, 1660, t. 1.

- Guichenon 1778** : GUICHENON (S.) - *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*. Éd. Jean-Michel Briolo. Turin, 1778, t. 2.
- Guichonnet 1973** : GUICHONNET (P.) - *Histoire de la Savoie*. Toulouse, 1973.
- Guild 1987** : GUILD (R.) – *La cathédrale d’Aix en Provence*. Éd du CNRS. Paris, 1987.
- Guilloteau 2008** : GUILLOTEAU (E.) - « Les fortifications du Château de Nice des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : donjon et front nord ». In Bouiron dir., *PCR de la colline du Château à Nice*. Rapport d’opération non publié. 2008, vol.2, p.647-679.
- Guilloteau 2009a** : GUILLOTEAU (E.) - *Les fortifications du Château de Nice XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : Héritages et mutations*, mémoire de Master I, sous la direction de Yann Codou et Marc Bouiron, Université de Nice, 2009.
- Guilloteau 2009b** : GUILLOTEAU (E.) – « Les fortifications du Château de Nice : nouvelles données ». In Bouiron dir. *PCR de la colline du Château à Nice*. Rapport d’opération non publié. 2009, vol.2, p. 980-1055.
- Guilloteau 2010a** : GUILLOTEAU (E.) - *Les Fortifications du Château de Nice, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles : le Temps des Ingénieurs*, Mémoire de Master II, sous la direction de Yann Codou et Marc Bouiron, Université de Nice, 2010.
- Guilloteau 2010b** : GUILLOTEAU (E.) – « La campagne de fouille 2010 : l’ancien château comtal ». In : Bouiron dir., *PCR la colline du Château à Nice*. Rapport d’opération non publié. 2010, p.870-943.
- Guilloteau 2011** : GUILLOTEAU (E.) – « Le château comtal du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle et les fouilles 2011 ». In : Bouiron dir., *PCR la colline du Château à Nice*. Rapport d’opération non publié. 2011, vol. 2, p. 19-70.
- Guilloteau 2012a** : GUILLOTEAU (E.) - *Les fortifications médiévales dans les Alpes-Maritimes*, rapport d’étude non publié, Ministère de la Culture, sous la direction scientifique du CESCUM, 2012.
- Guilloteau 2012b** : GUILLOTEAU (E.) dir. – *Le château comtal*. In : *PCR la Colline du Château à Nice*. Rapport d’opération non publié. vol. 3, Nice, 2012.
- Guilloteau 2013a** : GUILLOTEAU (E.) dir. – *Le château comtal*. In : *PCR la Colline du Château à Nice*. Rapport d’opération non publié. vol. 4, Nice, 2013.
- Guilloteau 2013b** : GUILLOTEAU (E.) – « Le Bas-fort du Château de Nice ». In Morabito (S.) dir., *Partie est de la baie des Anges à Nice, Etude d’une jetée portuaire dans l’anse Saint-Lambert*, Rapport d’opération non publié, Ville de Nice – DRASSM, 2013, p. 44-61.
- Guilloteau 2014a** : GUILLOTEAU (E.) – « La préparation de l’attaque de Nice par Louis XIII ». In : Coll. *Nice et son comté, 1630-1730*. Mémoires Millénaires Éd. 2014, p. 103-110.
- Guilloteau 2014b** : GUILLOTEAU (E.) – « Les fortifications du comté de Nice vues par Carlo Morello ». In : Coll. *Nice et son comté, 1630-1730*. Mémoires Millénaires Éd. 2014, p. 111-123.
- Guilloteau 2014c** : GUILLOTEAU (E.) – « Les témoignages du siège de Nice en 1691 ». In : Coll. *Nice et son comté, 1630-1730*. Mémoires Millénaires Éd. 2014, p. 163-166.
- Guilloteau 2014d** : GUILLOTEAU (E.) – « Le Château de Nice au temps des ingénieurs français ». In : Coll. *Nice et son comté, 1630-1730*. Mémoires Millénaires Éd. 2014, p. 237-240 ; 249-315.
- Guilloteau 2014e** : GUILLOTEAU (E.) – « Le siège de 1705 ». In : Coll. *Nice et son comté, 1630-1730*. Mémoires Millénaires Éd. 2014, p. 437-442 ; 447-481.
- Guilloteau 2014f** : GUILLOTEAU (E.) – « Les monnaies et médailles commémoratives des sièges du Château ». In : Coll. *Nice et son comté, 1630-1730*. Mémoires Millénaires Éd. 2014, p. 616-623.
- Guilloteau 2014g** : GUILLOTEAU (E.) – « Andrea Bozzolino et le plan-relief de la place forte de Nice ». In : Coll. *Nice et son comté, 1630-1730*. Mémoires Millénaires Éd. 2014, p. 623-644.

- Guilloteau 2014h** : GUILLOTEAU (E.) dir. – *Le château comtal*. In : PCR la Colline du Château à Nice, vol. 4, Nice, 2014.
- Guillouët 2005** : GUILLOUËT (J.-M.) – *Mémento des château-forts*. Éd. Gisserot. Paris, 2005.
- Hogg 1993** : HOGG (I.) – *Fortifications : Histoire mondiale de l'architecture militaire*. Éd. Atlas. Paris, 1993.
- Imbert 1937** : IMBERT (L.) - « Une inscription commémorative du cardinal Maurice de Savoie au Château de Nice ». In : *Nice historique*, 5, 1937, p. 160.
- Isnard 1931-32** : Isnard (P.) – « Les monnaies obsidionales niçoises ». In : *Annales du comté de Nice*. Nice, 1931-32, t.I, p. 23.
- Jansen 2006** : JANSEN (P.) - « Nommer et définir un territoire : de la Provence orientale au comté de Nice ». In : *Le comté de Nice. De la Savoie à l'Europe. Identité, mémoire et devenir. Actes du colloque de Nice, 24-27 avril 2002*, 2006, p. 249-260.
- Jansen 2008** : JANSEN (P.) - « L'étude du château comtal : une reprise du dossier des sources ». In : *PCR la Colline du Château à Nice. Rapport d'opération non publié*, 2, 2008, p. 640-646.
- Jourdain-Annequin dir. 2004** : JOURDAIN-ANNEQUIN (C.) DIR. - *Atlas des Alpes occidentales, de la Préhistoire à la fin du Moyen-âge*. Paris, 2004, p.262-270 ; 340-345.
- Kaufmann 2004** : KAUFMANN (J.E. et H.W.) – *The Medieval Fortress : castles, forts and walled cities of the Middle Ages*. DA Capo Press. Boston, 2004.
- Kersuzan 2010** : KERSUZAN (A.) - *La bâtie de Luisandre (Ain), Histoire et archéologie d'une fortification savoyarde de frontière au XIV<sup>e</sup> siècle*. Université de Savoie. Chambéry, 2010.
- Keyser, Crançon 2004** : KEYSER (O.), CRANÇON (S.) - « Construire un château du XIII<sup>e</sup> siècle, Yonne ». In : *Archéologia*, 413, 2004, p. 56-76.
- Krebs 1912a** : KREBS (L.) - « La première occupation du comté de Nice, 1691 : I - l'action de la marine ». In : *Nice Historique*, 6-7, 1912, p. 241-266.
- Krebs 1912b** : KREBS (L.) - « La première occupation du comté de Nice, 1691 : II - Prise de Villefranche, Montalban, Saint-Hospice ». In : *Nice Historique*, 8, 1912, p. 317-341.
- Krebs 1912c** : KREBS (L.) - « La première occupation du comté de Nice, 1691 : III – prise de la ville et du Château de Nice ». In : *Nice Historique*, 9, 1912, p. 351-370.
- Krebs 1912d** : KREBS (L.) - « La première occupation du comté de Nice, 1691 : IV – l'expédition d'Oneille ». In : *Nice Historique*, 10, 1912, p.388-404.
- Krebs 1913a** : KREBS (L.) - *La première occupation du comté de Nice en 1691*. Paris, 1913.
- Krebs 1913b** : KREBS (L.) - « La première occupation du comté de Nice en 1691 – II. Mémoires du comte de Frossasco ». In : *Nice Historique*, 9-10, 1913, p. 291-302.
- Krebs, Moris 1913** : KREBS (L.), MORIS (H.) - *Essai de reconstitution des fortifications de Nice*. Plon. Paris, 1913.
- Krebs 1914** : KREBS (L.) - « La première occupation du comté de Nice en 1691 – II. Mémoires du comte de Frossasco ». In : *Nice Historique*, 2-3, 1914, p. 286-293.
- Lacroix 2003** : LACROIX (J.-B.) - « Les travaux militaires à Antibes au XVII<sup>e</sup> siècle ». In : *Recherches Régionales 168*, 2003, p. 2-43.
- Lacroix dir. 2010** : LACROIX (J.-B.) DIR. - *Le comté de Nice et la maison royale de Savoie*. Milan, 2010.
- Lafaurie 1986** : LAFAURIE (J.) - « La Revue numismatique a 150 ans ». In *Revue numismatique*, 6<sup>e</sup> série, t. 28, 1986, p. 24.
- Laffont dir. 2011** : LAFFONT (P.-Y.) DIR. - *L'armorial de Guillaume Revel : châteaux, villes et bourgs du Forez au XV<sup>e</sup> siècle*. DARA, 2011.



- Lallemend, Boinette 1884** : LALLEMEND (M.), BOINETTE (A.) – *Jean Errard de Bar-le-Duc, « Premier ingénieur du très chrétien roi de France et de Navarre Henry IV »*. Sa vie, ses œuvres, sa fortification. Thorin/Dumoulin. Paris, 1884.
- La Martinière 1742** : LA MARTINIÈRE (B. DE) - Histoire de la vie du règne de Louis XIV. Tomes IV et V. La Haye, 1742.
- Laporte 1981** : LAPORTE (R.) – « Le château en Provence romane ». In : *Cahiers d'histoire*, XXVI, 1981.
- Laporte 1983** : LAPORTE (R.) - « Fortifications de Provence orientale à l'époque romane ». In : *Recherches Régionales* n°85, 1983, p. 24-34.
- Latouche 1951-54** : LATOUCHE (R.) - *Histoire de Nice, des origines à 1860*. Nice, 1951-54.
- Lauranson-Rosaz 2001** : LAURANSON-ROSAZ (CH.) - « Le débat sur la « mutation féodale » : état de la question ». In Przemyslaw Urbanczyk dir. *Europe around the year 1000*, Varsovie, 2011, p. 11-40.
- Lecomte 1903** : LECOMTE (CH.) - « Le service des ingénieurs militaires en France pendant le règne de Louis XIV ». In : *Revue du Génie*, t. XXV, 1903.
- Lecomte 1904** : LECOMTE (CH.) – *Les ingénieurs militaires en France pendant le règne de Louis XIV : origine du corps du génie*. Berger-Levrault & Cie. Paris, 1904.
- Lettré 2004** : LETTRE (B.) - « Le fort du Mont-Alban ». In : *Vauban et ses successeurs dans les Alpes-Maritimes*. Association Vauban. Paris, 2004, p. 153-156.
- Lorenzo 2009** : LORENZO (R. DE) - « Les ingénieurs des Ponts et Chaussées en Italie : un parcours de modernisation institutionnelle dans un Etat National en construction ». In : *Quadrens d'Historia de l'Enginyeria*, vol. X, 2009, p.295-327.
- Luisi 1994** : LUISI (R.) - « Du château-fort à la forteresse : une brève histoire de l'architecture militaire italienne du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle ». In : *Médiévales*, N°26, 1994, p.103-121.
- Mailliet 1886** : MAILLIET (P.D.L.J.) - Monnaies obsidionales et de nécessité. Catalogue de Vente aux Enchères du lundi 22 novembre 1886. Drouot, Paris, 1886.
- Manteyer 1908** : MANTEYER (G. DE) - *La Provence du premier au douzième siècle : Etudes d'histoire et de géographie politique*. A. Picard et fils Éd. Paris, 1908.
- Marino dir. 2005** : MARINO (A.) - *L'architettura degli ingegneri. Fortificazioni in Italia tra '500 e '600*. Gangemi editore. Gangemi Ed. Rome, 2005.
- Marotaux, Orgeix dir. 2001** : MAROTAUX (V.), ORGEIX (E. D') DIR. – *Portefeuilles de plans : projets et dessins d'ingénieurs militaires en Europe du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*. Conseil Général du Cher. Bourges, 2001.
- Martin, Virol dir. 2008** : MARTIN (T.), VIROL (M.) DIR. – *Vauban, architecte de la modernité ? Presses Universitaires de Franche-Comté*, 2008.
- Masiero 2000** : MASIERO (Airis R.) – « Memorie di guerra e tutti gli ordini di S. M. d'andare a fortificare le piazze, di me Carlo Vanello. Diario inedito di un ingegnere luganese in Piemonte, con una nota biografica ad esso relativa ». In : *Archivio Storico Ticinese (Pays-Bas) [Bellinzona]* s. II, giugno, n° 127. 2000, p. 59-74.
- Mazel 2010** : MAZEL (F.) – *Féodalités, 888-1180*. Éd. Belin. Paris, 2010.
- Mesqui 1979** : MESQUI (J.) – *Provins, la fortification d'une ville au Moyen Age*. SFA. Paris, 1979.
- Mesqui 1987** : MESQUI (J.) – « Parements à bossage dans la fortification et le génie civil en France au Moyen Age ». In : *Actes du colloque international de Wageningen (Pays-Bas)*, 31 août – 6 septembre 1986, Caen, 1987, p. 98-125.
- Mesqui 1991** : MESQUI (J.) - *Châteaux et enceintes de la France Médiévale*, 1. Éd. Picard. Paris, 1991.

- Mesqui 1993** : MESQUI (J.) – « Le palais des comtes de Champagne à Provins (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) ». In : *Bulletin monumental*, tome 151-II, Paris, 1993, p. 321-355.
- Mesqui 1995a** : MESQUI (J.) - *Les châteaux forts, de la guerre à la paix*. Éd. Gallimard. Paris, 1995.
- Mesqui 1995b** : MESQUI (J.) – « L'adaptation de la fortification à l'artillerie dans les années 1400 : la question des canonnières ». In : *Bulletin monumental*, tome 153, Paris, 1995, p. 74-75.
- Mesqui 2005** : MESQUI (J.) – *Le château de Tancarville*. SFA. Paris, 2005.
- Morello 2001** : Morello (C.) - *Avvertimenti sopra le fortezze di S. R. A. del Capitano Carlo Morello primo ingenere et logotenente generale di sua artiglieria MDCLVI* (Manoscritto Militari 178), Biblioteca Reale di Torino-Consiglio Regionale del Piemonte - B.L.U. Editoriale. Torino, 2001.
- Mouillebouche dir. 2008** : MOUILLEBOUCHE (H.) DIR. - *Chastels et maisons fortes en Bourgogne II*. Actes des journées de castellologie de Bourgogne 1999-2007. Centre de Castellologie de Bourgogne, 2008.
- Mouillebouche dir. 2010** : MOUILLEBOUCHE (H.) DIR. - *Chastels et maisons fortes III*. Actes des journées de castellologie de Bourgogne 2008-2009. Centre de Castellologie de Bourgogne, 2010.
- Mouillebouche dir. 2011** : MOUILLEBOUCHE (H.) DIR. - *Château et mesures*. Actes des 17<sup>e</sup> journées de castellologie de Bourgogne 23-24 octobre 2010, château de Pierreclos. Centre de Castellologie de Bourgogne, 2011.
- Mouillebouche dir. 2013** : MOUILLEBOUCHE (H.) DIR. - *Château et Atlas. Inventaire, cartographie, iconographie XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*. Actes du second colloque international au château de Bellecroix, 19-21 octobre 2012. Centre de Castellologie de Bourgogne, 2013.
- Moulinier, Ungar 1993** : MOULINIER (J.), UNGAR (C.) – *Maisons et palais du Vieux Nice*. Méliis Éditions. Nice, 1993 (2<sup>ème</sup> éd. 2004, 3<sup>ème</sup> éd. 2007).
- Mouton 2008** : MOUTON (D.) – *Mottes castrales en Provence, les origines de la fortification privée au Moyen Age*, DAF102, CNRS, 2008.
- Navello 1911** : NAVELLO (A.), traduit par - « Journal Niçois des événements survenus à Nice de l'an 1675 à l'an 1723 ». In : *Nice Historique*, 1911 : (6) p. 102-110 ; (7) p. 135-138 ; (8) p. 151-153 ; (9) p. 182-186 ; (11) p. 222-227 ; (12) p. 254-258 ; (14) p. 319-324 ; (16) p. 351- 358 ; (17) p. 368-374 ; (18) p. 389-392 ; (19) p. 407-416 ; (20) p. 423-429.
- Navello 1912** : NAVELLO (A.), traduit par - « Journal Niçois des événements survenus à Nice de l'an 1675 à l'an 1723 ». In : *Nice Historique* 1912 : (4) p. 194-200 ; (9) p. 373-386 ; (10) p. 412- 422 ; (11) p. 455-466 ; (13) p. 512-518.
- Navello 2008** : NAVELLO (A.), traduit par - « Journal Niçois des événements survenus à Nice de l'an 1675 à l'an 1723 ». In : Bouiron dir., *PCR la colline du Château à Nice*. Rapport d'opération non publié. 2008, vol. 1, Annexe 3, p. 371-399.
- Nicolas 2003** : NICOLAS (J.) – *La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle*. La Fontaine de Siloé Éd. Montmélian, 2003 (1<sup>ère</sup> édition, 1978).
- Niellon 1980** : NIELLON (F.) - « Les forts de Villefranche et l'architecture militaire au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle : la citadelle et le Montalban deux puissantes fortifications bastionnées ». In : *Archéologia*, n°147, octobre 1980.
- Orgeix 2008** : ORGEIX (E. D') - « Alain Manesson Mallet (1630-1706). Portrait d'un ingénieur militaire dans le sillage de Vauban ». In : *CFC*. Paris, n° 195, mars 2008, p. 67-74.
- Ortolani dir. 2010** : ORTOLANI (M.) DIR. - *Pouvoirs et territoires dans les états de Savoie*. Serre Éd. Nice, 2010.

- Palaiseau 1816** : PALAISEAU (J.F.G.) - *Métrologie universelle, ancienne et moderne, ou rapport des poids et mesures des empires, royaumes, duchés et principautés des quatre parties du monde*. Lavigne Jeune imprimeur du roi. Bordeaux, 1816.
- Panisse-Passis 1892** : PANISSE-PASSIS (MARQUIS DE) – *Villeneuve-Loubet et ses seigneurs*. Firmin-Didot & Cie. Paris, 1892.
- Paradin 1561** : PARADIN (G.) – *Chronique de Savoye, revue, & nouvellement augmentée*. Ian de Tournes, imprimeur du roi. Lyon, 1561.
- Pastoureau 1984** : PASTOUREAU (M.) - *Les Atlas français, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, répertoire bibliographique et étude*. Éd. BNF. Paris, 1984.
- Pécout 2004** : PECOUT (T.) – *Raymond Bérenger V, l'invention de la Provence (1209-1295)*. Éd. Perrin. Paris, 2004.
- Pécout dir. 2008** : PECOUT (T.) DIR. – *L'enquête générale de Leopardo da Foligno en Provence orientale (avril-juin 1333)*. CTHS. Paris, 2008.
- Pérouse de Montclos 2004** : PEROUSE DE MONTCLOS (J.M.) - *Architecture : méthode et vocabulaire*. Éditions du Patrimoine. Paris, 2004 (1<sup>re</sup> éd. 1972).
- Peter 1995** : PETER (J.) – *Les artilleurs de la Marine sous Louis XIV*. Economica Éd. Paris, 1995.
- Pognon 1966** : POGNON (E.) - « La vue cavalière de Nice gravée en 1543 par Enea Vico ». In : *Actes 90<sup>e</sup> Congrès N.S.S. Nice 1965*. Paris, 1966.
- Poisson 1992** : POISSON (J.M.) - « Le Château médiéval, forteresse habitée (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) ». In : *Archéologie et histoire : perspectives de la recherche en Rhône-Alpes : actes du colloque de Lyon (avril 1988)*. Paris, 1992.
- Poly 1976** : POLY (J.-P.) - *La Provence et la société féodale (879-1166) : Contribution à L'étude des structures dites féodales dans le Midi*. Éd. Bordas. Paris, 1976.
- Poteur 1981** : POTEUR (J.C.) - *Archéologie et sociologie des châteaux de Provence orientale au Moyen Age*. École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1981.
- Poteur 1983** : POTEUR (J.C.) - « Le réseau castral du pays de Nice (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) ». In : *Recherches Régionales*, 3, Nice, 1983, p. 35-49.
- Poteur 1995a** : POTEUR (J.C.) – *Les grands donjons romans de Provence orientale*. Centre d'étude des châteaux-forts, 1995.
- Poteur 1995b** : POTEUR (J.C.) – « Les ordres militaires et la stratégie comtale en Provence orientale (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) ». In : *Guerres et fortifications en Provence, Actes des 4<sup>èmes</sup> journées d'histoire de l'espace provençal*, Mouans-Sartoux, 21-22 mars 1987. 1995, p. 11 à 30.
- Poteur 2012** : POTEUR (J.C.) – « Vence, l'enceinte médiévale et la tour du Peyra ». In : *Congrès Archéologique de France, 168<sup>e</sup> session 2010, Nice et Alpes-Maritimes – SFA*, Paris, 2012, p. 223-232.
- Promis 1838** : PROMIS (C.) – *Storia del Forte di Sarzanello*. Tipografia Chirio e Nina. Torino, 1838.
- Promis 1841** : PROMIS (C.) – *Dell'arte dell'ingegnere e dell'artgliere in Italia dalla sua origine sino al principio del XVI secolo*. Memorie Storiche. Tipografia Chirio e Nina. Torino, 1871.
- Promis 1871** : PROMIS (C.) - *Gl'ingegneri militari che operarono o scrissero in Piemonte dall'anno MCCC all'anno MDCL*. Forni Ed. Torino, 1871.
- Promis 1874** : PROMIS (C.) – *Biografie di ingegneri militari italiani dal secolo XIV alla metà del XVII*. Éd. Fratelli Bocca. Torino, 1874.
- Prouteau, Crouy, Faucherre dir. 2011** : PROUTEAU (N.), CROUY (E. DE), FAUCHERRE (N.) DIR. - *Artillerie et fortification 1200 – 1600*. PUR, Rennes, 2011.

- Py 1997** : PY (M.) - *Syslat 3.1, Système d'Information Archéologique*, manuel de référence, 10, Lattara, 1997.
- Quincy 1726** : Quincy (Ch. S. de) – *Histoire militaire du règne de Louis le Grand, Roy de France*. Paris, 1726, tome II.
- Rémy 2000** : REMY (I.) - « Le Site castral du Tournel (Lozère) XII<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> s. : son analyse architecturale ». In : *Archéologie du Midi médiéval*, 18, 2000, p. 41-68.
- Renoux dir. 2001** : RENOUX (A.) DIR. – « *Aux marches du palais* », *qu'est-ce qu'un palais médiéval ?* LAHM, Le Mans, 2001.
- Reveyron 2000-2001** : REVEYRON (N.) - « La pierre et l'appareil, archives monumentales de la construction médiévale ». In : *Bulletin du Centre International d'Études Romanes de Tournus*, 2000-2001, p. 43-63.
- Reveyron 2002** : REVEYRON (N.) - *L'apport de l'archéologie du bâti dans la monographie d'architecture*. In : *In Situ*, 2, 2002.
- Rivière 2004** : RIBIERE (H.) - « La citadelle de Villefranche-sur-Mer ou fort Saint-Elme ». In : *Vauban et ses successeurs dans les Alpes-Maritimes*. Association Vauban. Paris, 2004, p. 163 -168.
- Richer 1789** : RICHER (A.) - *Vies des plus célèbres marins*. Vol.7. Belin Libraire. Paris, 1789.
- Ricolfi 1977** : RICOLFI (P.) - « La colline du château à Nice ». In : *Lou Sourgentin*, 27, 1977, p. 39-43.
- Rigaud 1601** : RIGAUD (J.A.) - *Bref recueil des choses rares, notables, antiques, cités, forteresses principales d'Italie*. Jean Tolosan, imprimeur du Roy. Aix, 1601.
- Rigaud 2007** : RIGAUD (Ph.) - « les archives : le Château du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. ». In : *PCR la Colline du Château à Nice*. Rapport d'opération non publié, 1, 2007, p.143-152.
- Ripart 2001** : RIPART (L.) - « La « dédition » de Nice à la Maison de Savoie : analyse critique d'un concept historiographique ». In : *Les Cahiers de la Méditerranée*, vol. 62, 2001.
- Ritter 1953** : RITTER (R.) - *Châteaux, donjons et places fortes*. Éd. Larousse. Paris, 1953.
- Ritter 1974** : RITTER (R.) - *L'architecte militaire du Moyen Age*. Éd. Fayard. Paris, 1974.
- Rocchi 1894** : ROCCHI (E.) - *Le origini della fortificazione moderna*. Studi storico-critici. Voghera Enrico Ed. Roma, 1894.
- Rochas 1910** : ROCHAS D'AIGLUN (E.-A.-A DE) - *Vauban, sa famille et ses écrits : ses « Oisivetés » et sa correspondance, analyse et extraits*. 2 volumes. Berger-Levrault & Cie Éd. Paris, 1910.
- Rocolle 1989** : ROCOLLE (P.) - *2000 ans de fortification française*. Lavauzelle. Panazol, 1989.
- Rocolle 1994** : ROCOLLE (P.) - *Le temps des châteaux forts, X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.* Éd. Armand Colin. Paris, 1994.
- Rouger 1999** : ROUGER (E.) - « Du principe d'analyse stratigraphique à l'archéologie d'élévation : réflexion et méthode ». In : *Archéologie médiévale*, t. XXVIII, 1999, p. 161-172.
- Roux, Faucherre, Monsaingeon 1989** : ROUX (A. DE), FAUCHERRE (N.), MONSAINGEON (G.) - *Les Plans en relief des places du roy*. Centre des Monuments Nationaux. Paris, 1989.
- Roux 1993** : ROUX (A. DE) – « Les plans en relief. Une source capitale d'information pour l'histoire des villes et de l'équipement des campagnes ». In : Corvisier (A.) (dir.), *Actes du colloque international sur les plans-reliefs au passé et au présent*. Paris, 1993.
- Royer 1938** : ROYER (A.) - « L'enquête de Léopold de Fulginet sur les droits des comtes de Provence à Nice, 1333 ». In : *Nice Historique*, 4, 1938, p. 97-103.
- Royer 1941** : ROYER (A.) - « L'enquête de Léopold de Fulginet sur les droits des comtes de Provence à Nice, 1333 ». In : *Nice Historique*, 3, 1941, p. 105-120.
- Ruggiero dir. 2006** : RUGGIERO (A.) DIR. - *Nouvelle histoire de Nice*. Éd. Privat. Toulouse, 2006.



- Sailhan 1991** : SAILHAN (P.) – *La fortification : Histoire et dictionnaire*. Cartes de France des ouvrages fortifiés. Éd. Tallandier. Paris, 1991.
- Salat 2007** : SALAT (N.) - « Fortifications : la preuve par trois ». In : *Historia*, n° 106, *Vauban l'homme de l'année*, 2007, p. 30-39.
- Salat, Pénicaut 2011** : SALAT (N.), Penicaut (E.) – *Le dépôt des fortifications et ses archives (1660-1940)*. Archives et Culture. Paris, 2011.
- Salamagne 2001** : SALAMAGNE (A.) – *Construire au Moyen-âge : les chantiers de fortifications de Douai*. Septentrion Presse Universitaires. Villeneuve d'Ascq, 2001.
- Salamagne 2002** : SALAMAGNE (A.) – *Les villes fortes au Moyen-âge*. Éd. Gisserot. Paris, 2002.
- Salch 1979** : SALCH (Ch.-L.) - *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Age en France*. Éd. Publitotal. Strasbourg, 1979.
- Saluces 1818** : SALUCES (A. DE) - *Histoire militaire du Piémont*, tome IV. Pierre-Joseph Pic. Turin, 1818.
- Sapin 1991** : SAPIN (C.) - « Enduits et mortiers : archéologie médiévale et moderne ». In : *Dossier de documentation archéologique*, 15, 1991.
- Sappia 1900a** : SAPPIA (H.) - « Le château de Nice ». In : *Nice Historique*, 5, 1900, p. 69-73.
- Sappia 1900b** : SAPPIA (H.) - « Le château de Nice ». In : *Nice Historique*, 6, 1900, p. 84-87.
- Sappia 1900c** : SAPPIA (H.) - « Le château de Nice ». In : *Nice Historique*, 9, 1900, p. 132-135.
- Sappia 1900d** : SAPPIA (H.) - « Le château de Nice ». In : *Nice Historique*, 12, 1900, p. 181-185.
- Scotti 1969** : SCOTTI (A.) – *Ascanio Vitozzi ingegnere ducale a Torino*. La Nuova Italia Editrice. Firenze, 1969.
- Segre 1808** : SEGRE (A.) – *L'opera politico-militare di Andrea Provana di Leyni nello stato Sabauda dal 1553 al 1559*. Tipografia della R. Accademia dei Lincei. Rome, 1808.
- Serdon 2009** : SERDON (V.) – *Armes du diable, arcs et arbalètes au Moyen Age*. PUR. Rennes, 2009.
- Servera s.d.** : SERVERA (M.) - *Evolution de la fortification et des techniques de guerre, du Moyen Age aux temps modernes*, Villefranche-sur-Mer, sd.
- Sette 2008** : SETTE (R.) PAVIA (F.) - *Calade, les sols de pierre*. Éd. Le Bec en l'air. Manosque, 2008.
- Sue 1839** : SUE (E.) - *Correspondance d'Henri d'Escoubleau de Sourdis*, T.2. Crapelet. Paris, 1839.
- Thévenon et al 1988** : THEVENON (L.) et AL – *Nice et la Provence orientale à la fin du Moyen Age*. 6<sup>ème</sup> centenaire de la dédition de Nice à la Savoie. Nice, 1988.
- Thévenon 1999** : THEVENON (L.) - *Du Château vers le Paillon : le développement urbain de Nice de la fin de l'Antiquité à l'Empire*. Serre Éd. Nice, 1999.
- Thiébaud 2003** : THIEBAUT (P.) – « L'art de la guerre au XVI<sup>e</sup> siècle ». In : *Etude Toulouise*, n° 106, 2003, p. 39-43.
- Tosseli 1867** : TOSSELI (J.-B.) – *Précis historique de Nice, depuis sa fondation jusqu'en 1860*. Éd. Ch. Cauvin. Nice, 1867.
- Truttmann 1985** : TRUTTMANN (PH.) – *La forteresse de Salses*. Ouest France/Ministère de la Culture, 1985.
- Vault 1842** : VAULT (GENERAL DE) – *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV*. Tome 5. Imprimerie Royale. Paris, 1842.
- Venturini 1980** : VENTURINI (A.) - « Les sources de l'histoire médiévale de Nice et du Pays Niçois ». In : *Recherches Régionales*, 3, 1980.
- Venturini 1982** : VENTURINI (A.) - « Evolution des structures administratives, économiques et sociales de la viguerie de Nice (mi XIII<sup>e</sup> – mi XIV<sup>e</sup> s.), à travers les enquêtes générales de Charles I<sup>er</sup>

- d'Anjou (1251), Charles II (1298) et Léopard de Fulginet (1333) ». In : *Recherches Régionales*, n°3, 1982, p. 203-220.
- Venturini 1984** : VENTURINI (A.) - « L'évolution urbaine de Nice du XI<sup>e</sup> siècle à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ». In : *Nice Historique*, 1, 1984, p. 3-26.
- Venturini 1995** : VENTURINI (A.) - « Les forteresses comtales de Provence (1249-1366) ». In : *Actes des Journées d'Histoire de l'espace provençal*, Mouans-Sartoux, 1995, p. 31-62.
- Venturini 2007** : VENTURINI (A.) - « Naissance et affirmation du consulat de Nice (vers 1144 – vers 1195) ». In : *Recherche Régionale*, janvier-mars 2007, n°185, p. 5-21.
- Venturini 2011** : VENTURINI (A.) - « Les forteresses comtales de Provence du règne de Charles I<sup>er</sup> d'Anjou à la fin de la guerre de l'Union d'Aix (1246-1388) ». In : *Archeologia dei castelli nell'Europa angioina. Atti*, 2011, p.179-187.
- Verdier (Ph.) 1993** : VERDIER (PH.) - « La rocca d'Ostie dans l'architecture militaire du Quattrocento ». In : *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, T. 56, 1939. p. 280-331.
- Vérin 1993** : VERIN (H.) - *La Gloire des ingénieurs : l'intelligence technique du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Éd. Albin Michel. Paris, 1993.
- Vigano dir. 1994** : VIGANO (M.) DIR. - *Architetti e ingegneri militari italiani all'estero dal XV al XVIII secolo*. Vol. 1. Sillabe Ed. Livorno / Istituto Italiano dei Castelli Roma, 1994.
- Vigano dir. 1999** : VIGANO (M.) DIR. - *Architetti e ingegneri militari italiani all'estero dal XV al XVIII secolo*. Vol. 2. Sillabe Ed. Livorno / Istituto Italiano dei Castelli Roma, 1999.
- Vigano 2004** : VIGANO (M.) - *El fratim my ynjiniero. I Paleari Fratino da Morcote ingegneri militari ticinesi in Spagna (XVI-XVII secolo)*. Casagrande Ed. Bellinzona, 2004.
- Vigano dir. 2008** : VIGANO (M.) DIR. - *L'architettura militare nell'età di Leonardo Guerre milanesi e diffusione del bastione in Italia e in Europa*. Casagrande Ed. Bellinzona, 2008.
- Viglino, Bruno dir. 2007** : VIGLINO (M.), BRUNO (A.) DIR. - *Gli ingegneri militari attivi nelle terre dei Savoia e nel Piemonte orientale (XVI-XVIII secolo)*. Edifir-Edizioni Firenze, 2007.
- Viglino Davico 1989** : VIGLINO DAVICO (M.) - *Fortezze sulle Alpi. Difese dei Savoia nella Valle Stura di Demonte*. Edizioni L'Arciere. Cuneo, 1989.
- Viglino Davico 2003** : VIGLINO DAVICO (M.) - *Ascanio Vitozzi. Ingegnere militare, urbanista, architetto (1539-1615)*. Fondazione Cassa di Risparmio di Orvieto/Ponte San Giovanni, Quattroemme. Orvieto, 2003.
- Viglino Davico dir. 2005** : VIGLINO DAVICO (M.) DIR. - *Fortezze « alla moderna » e ingegneri militari del ducato sabauda*. Celid Ed. Torino, 2005.
- Viglino Davico dir. 2008** : VIGLINO DAVICO (M.) DIR. - *Architetti e ingegneri militari in Piemonte tra '500 e '700*. Omega Ed. Torino, 2008.
- Viollet-le-Duc 1854 a** : VIOLLET-LE-DUC (E.) - *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s.*, 1. A. Morel Éd. Paris, 6 vol., 1854.
- Viollet-le-Duc 1854b** : VIOLLET-LE-DUC (E.) - *Essai sur l'architecture militaire au Moyen Age*. Librairie d'Architecture de Bance Éd. Paris, 1854.
- Viollet-le-Duc 1858/71** : VIOLLET-LE-DUC (E.) - *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance*. A. Morel & Cie Éd. Paris, 6 vol., 1858-1871.
- Virol 2003** : VIROL (M.) - *Vauban : de la gloire du roi au service de l'Etat*. Éd. Champ Vallon. Seyssel, 2003.
- Virol 2007** : VIROL (M.) - *Les oisivetés de monsieur de Vauban*. Éd. Champ Vallon. Seyssel, 2007.

**Virol 2007** : VIROL (M.) - « Un bon génie à la cour du Roi-Soleil ». In : *Historia*, n° 106, Vauban l'homme de l'année, 2007, p. 6-11.

**Warmoes 1997** : WARMOES (I.) - *Le musée des plans-reliefs. Maquettes historiques des villes fortifiées*. Éd. du Patrimoine. Paris, 1997.

**Warmoes 2008** : WARMOES (I.) – « La rationalisation de la production cartographique à grande échelle au temps de Vauban ». In : *Revue du Comité français de cartographie (CFC)*, Paris, n° 195, mars 2008, p. 55-66.

**Witte, Longpérier 1862** : WITTE (J. DE), LONGPERIER (A. DE) - *Revue Numismatique*, tome VII. Paris, 1862.

**Zérah 2006** : ZERAH (D.) - *La Monnaie de Paris : 12 siècles d'Histoire*. Le Cherche Midi Éd. Paris, 2006.

### **Manuels, dictionnaires et glossaires pour la transcription et traduction des textes latins, modernes français et italiens**

**Ayala 1841** : AYALA (M. d') – *Dizionario Militare Francese Italiano*. Tipografia di Gaetano Nobile. Napoli, 1841.

**Audisio, Rambaud 2003** : AUDISIO (G.), RAMBAUD (I.) – *Lire le français d'hier : Manuel de paléographie moderne, XV<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle*. Éd. Armand Collin. Paris, 2003.

**Boch 2000** : BOCH (R.) – *Dizionario Francese Italiano/Italiano Francese*. 4<sup>ème</sup> édition. Éd. Larousse. Milan, 2000.

**Carbone e Arno 1835** : CARBONE E ARNO - *Dizionario d'artiglieria*. Ceresole e Panizza. Stamperia Ceresole e Panizza. Torino, 1835.

**COT 1841** : COT (J. L.) – *Dictionnaire de la législation des États Sardes*. T. 3. Éd. J. Joly. Paris, 1841.

**Doursther 1840** : DOURSTHER (H.) – *Dictionnaire universel des poids et mesures anciens et modernes*. M. Hayez Imp. de l'Académie Royale. Bruxelles, 1840.

**Du Cange 1883/87** : DU CANGE et al – *Glossarium mediae et infimae latinitatis*. Éd. Firmin Didot. Paris, 1883-1887.

**Fournet-Fayard 2008** : FOURNET-FAYARD (A.) – *Pratique de paléographie moderne*. Presses Universitaires de Saint-Etienne, 2008.

**Furetière 1690** : FURETIERE (A.) – *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes*. A. et R. Leers. La Haye, 1690, 3 vol.

**Gaffiot 1934** : GAFFIOT (F.) – *Dictionnaire illustré latin-français*. Éd. Hachette. Paris, 1934.

**Gay, Stein 1887-1928** : GAY (V.), STEIN (H.) – *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*. Librairie de la Société Bibliographique. Paris 1887-1928, 2 vol.

**Godefroy 1990** : GODEFROY (F.) – *Lexique de l'ancien français*. Honoré Champion Éd. Paris, 1990.

**Goulet, Parisse dir. 2003** : GOULLET (M.), PARISSE (M.) DIR. – *Traduire le latin médiéval*. Éd. Picard. Paris, 2003.

**Greimas 2001** : GREIMAS (A. J.) – *Dictionnaire du moyen français, 1300-1500*. Éd. Larousse. Paris, 2001.

**Greimas 2007** : GREIMAS (A. J.) – *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*. Éd. Larousse. Paris, 2007.

**La Chenaye 1745-1758** : LA CHENAYE (A. de) – *Dictionnaire militaire ou recueil alphabétique de tous les termes propres à l'art de la guerre*. Gissey/Bordelet. Paris, 1745-1758, 3 tomes.

**Mistral 1979** : MISTRAL (F.) – *Dictionnaire Provençal-Français*. Marcel Petit Éd. Raphèle-les-Arles, 1979, 2 tomes.

**Oudin 1681** : OUDIN (A.) – *Dictionnaire italien et françois [françois et italien]*. Estienne Loyson. Paris, 1681.

**Parisse dir. 2006** : PARISSÉ (M.) DIR. – *Lexique latin-français*. Éd. Picard. Paris, 2006.

**Parisse dir. 2006** : PARISSÉ (M.) DIR. – *Manuel de paléographie médiévale*. Éd. Picard. Paris, 2006.

**Roquefort 1808** : ROQUEFORT (J.B.B. DE) – *Glossaire de la langue romane*. B. Warée oncle. Paris, 1808.

**Villanuova 1811** : VILLANUOVA (A. DI) – *Nuovo dizionario italiano-francese*. Presso Ivone Gravier. Genova, 1811.

### **Traité de fortification et d'artillerie, publiés aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et début XVIII<sup>e</sup> siècles.**

#### • XVI<sup>e</sup> siècle

**Anonyme 1561** : ANONYME - *Livre de canonnerie et artifice de feu, contenant le devoir et charge d'un maistre canonnier*. Pour Vincent Sertenas Libraire. Paris, 1561.

**Boillot 1598** : BOILLOT (J.) - *Modelles artifices de feu et divers instruments de guerre avec le moyens de s'en prévaloir. Pour assieger battre surprendre et deffendre toutes places*. Langres, 1598.

**Carlo 1589** : CARLO (T.) - *Discours sur le fait de fortification*. Lyon, 1589.

**Cataneo 1564** : CATANEO GIROLAMO - *Opera nuova di fortificare...*, Brescia, 1564. Traduction fr. *Le capitaine de Jérôme Cataneo contenant la manière de fortifier les places, assaillir & defendre... reveu, corrigé & augmenté en plusieurs lieux par l'auteur & depuis mis en français par Jean De Tournes*. Lyon, 1574.

**Medina Barba 1599** : DIEGO DE MEDINA BARBA - *Examen de fortification*. Madrid, 1599.

**Flamand 1597** : FLAMAND (C.) - *Le guide des fortifications et conduite militaire*. Montbeliard, 1597.

**GALASSO ALGHISSIDA CARPI 1570** : GALASSO ALGHISSIDA CARPI - *Delle fortificationi*. Venetia, 1570.

**La Treille 1556** : LA TREILLE - *La manière de fortifier villes, chasteaux et autres lieux forts*. Lyon, 1556.

**Lorini 1596** : LORINI (B.) - *Delle fortificationi*. Venezia, 1596

**Maggi, Castriotto 1584** : MAGGI (G.) - CASTRIOTTO (I.) - *Fortificatione delle citta*. Venetia, 1584.

**Scala 1596** : SCALA (G.), *Delle fortificationi*. Roma, 1596.

**Specklin 1589** : SPECKLIN (D.) - *Architectura von Vestungen*. Strasbourg, 1589.

**Tomasso 1568** : TOMASSO GIROLAMO - *Precetti della militia moderna*. Venetia, 1568.

**Wechel 1534** : WECHEL (C.) - *Belegeringswerkturg met bouten constructie*, 1534.

#### • XVII<sup>e</sup> siècle

**Ango 1679** : ANGO (P.) - *Pratique générale de la fortification pour tracer sur le papier*. Moulins, 1679.

**Anonyme 1631** : ANONYME - *L'Herconomie ou règle de ce bien fortifier*. Metz, 1631.

**Anonyme 1<sup>ère</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> s.** : ANONYME – *Manuel d'un ingénieur-architecte*. Manuscrit BNF-Gallica, département des manuscrits français, 14727.

**Anonyme 1697** : ANONYME (GRAVEUR PIERRE GIFFARD) – *L'art de dessiner proprement les plans, profils, élévations géométrales & perspectives, soit d'architecture militaire ou civile*. Paris, 1697.

**Aurelio Di Passino 1579** : AURELIO DI PASSINO - *Discours sur plusieurs points de l'architecture de guerre concernant les fortifications, tant anciennes que modernes. Ensemble le moyen de bastir & fortifier une place de laquelle les murailles ne pourront aucunement estre endommagées de l'artillerie*. Anvers, 1579.

**Bitainvieu 1674** : BITAINVIEU (S. DE) - *L'Art universel de la fortification*. Paris, 1674.



- Blondel 1683a** : BLONDEL (F.) - *L'Art de jetter les bombes*. Paris, 1683.
- Blondel 1683b** : BLONDEL (F.) - *Nouvelle manière de fortifier les places*. Paris, 1683.
- Bourdin 1655** : BOURDIN (P.) - *L'Architecture militaire ou l'art de fortifier les places*. Paris, 1655.
- Busca 1619** : BUSCA (G.) – *Architettura militare*. Milan, 1619.
- Cambray 1689** : CAMBRAY (C. DE) - *Manière de fortifier de Monsieur de Vauban*. Paris, 1689.
- Desmartins 1685** : DESMARTINS (L'AINE) – *L'expérience de l'architecture militaire*. Paris, 1685.
- Dögen 1648** : DÖGEN (M.) - *L'architecture militaire moderne*. Paris, 1648.
- Errard 1604** : ERRARD (J.) - *La fortification reduicte en art et desmontree*. Paris, 1604.
- Errard 1627** : ERRARD (J. ET A.) - *La fortification desmontree et reduicte en art*. Paris, 1627.
- Famuel 1685** : FAMUEL - *L'Art héroïque de l'architecture militaire*. Metz, 1685.
- Felden 1648** : FELDEN (J. VON) - *Architectura militaris*. Brinswick, 1648.
- Fer 1690** : FER (N. DE) - *Introduction à la fortification*. Paris, 1690.
- Floriani 1630** : FLORIANI - *De la défense et de l'attaque des places*. Maurata, 1630.
- Fritach 1635** : FRITACH (A.) - *L'architecture militaire ou la fortification nouvelle*. Leyde, 1635 (éd. Paris, 1640).
- Fournier 1648** : FOURNIER (G.) - *Traité des fortifications ou architecture militaire : tirée des places les plus estimées de ce temps, pour leurs fortification*. Paris, 1648.
- Fournier 1654** : FOURNIER (G.) - *Traité des fortifications, ou Architecture militaire tirée des places les plus estimées de ce temps*. Paris, 1654.
- Gauthier De Nîmes 1657** : GAUTHIER DE NIMES (H.) - *Traité des fortifications (...)*, Lyon, 1657.
- Goldman 1645** : GOLDMAN (N.) - *La nouvelle fortification*. Leyde, 1645.
- Hébert 1689** : HEBERT - *Les fortifications du comte Blaise de Pagan*. Paris, 1689.
- Hondius 1625** : HONDIUS (H.) - *Description et règles générales de la fortification*. La Haye, 1625.
- L'Hoste 1629** : L'HOSTE - *Sommaire de l'art de fortifier*, s. I, 1629.
- Manesson Mallet 1684** : MANESSON MALLET (A.) - *Les travaux de Mars ou l'art de la guerre divisée en trois parties*. Vol. 1. Paris, 1684.
- Manesson Mallet 1696** : MANESSON MALLET (A.) - *Les travaux de Mars ou l'art de la guerre divisée en trois parties*. Vol. 2. Paris, 1696.
- Manesson Mallet 1696** : MANESSON MALLET (A.) - *Les travaux de Mars ou l'art de la guerre divisée en trois parties*. Vol. 3. Paris, 1696.
- Marolois 1628** : MAROLOIS - *Œuvres mathématiques traitant de géométrie, perspective, architecture et fortification*. Amsterdam, 1628.
- Meynier 1626** : MEYNIER (H. DE) - *Les Nouvelles Inventions de fortifier les Places*. Paris, 1626.
- Milliet de Chasles 1677** : MILLIET DE CHASLES - *L'Art de fortifier, défendre, et d'attaquer les places, suivant les méthodes françaises, hollandaises, italiennes et espagnoles*. Paris, 1677.
- Naudin 1695** : NAUDIN - *L'Ingénieur Français*. Paris, 1695.
- Nigry 1644** : NIGRY (P. DE) - *Remarques nécessaires pour l'intelligence des fortifications*. Nancy, 1644.
- Ozanam 1693** : OZANAM (J.) – *Méthode de lever les plans et les cartes de terre et de mer avec toutes sortes d'instruments, & sans instrumens*. Paris, 1693.
- Ozanam 1694** : OZANAM (J.) - *Traité de fortification contenant les méthodes anciennes et modernes pour la construction et la défense des places*. Paris, 1694.

**Pagan 1668** : PAGAN (C. DE) - *Les fortifications de Monsieur le Comte de Pagan avec ses théorèmes sur la fortification*. Bruxelles, 1668.

**Perret 1601** : PERRET (J.) - *Des fortifications et artifices, architecture et perspective*. Paris, 1601.

**Pfeffinger 1698** : PFEFFINGER (J. F.) – *Nouvelle fortification française, espagnole, italienne et Hollandaise ou recueil des différentes manières de fortifier en Europe*. Amsterdam, 1698.

**Rivault 1608** : RIVAULT (F.) – *Les éléments de l'artillerie, concernant tant la théorie que la pratique du canon*. Paris, 1608.

**Sardi 1639** : SARDI (P.) - *Corona dogale dell'architettura militare*. Venise, 1639.

**Siemienowicz 1651** : SIEMIENOWICZ (C.) – *Grand art d'artillerie, mise en français par Pierre Noizet*. Amsterdam, 1651.

**Stevin 1634** : STEVIN (S.) - *La Fortification, œuvres mathématiques*. Leyde, 1634.

**Surirey 1697** : SURIREY DE SAINT REMY - *Mémoires d'artillerie*. Volumes 1 et 2. Paris, 1697.

**Tensini 1645** : TENSINI (F.) - *La fortificatione, guardia, difesa et expugnatione delle fortezze*. Venetia, 1645.

**Ufano 1621** : UFANO (D.) – *Artillerie, c'est-à-dire vraie instruction de l'artillerie et de toutes ses appartenances*. Zutphen, 1621.

**Valperga 1655** : VALPERGA (A. M.) – *Indirizzo del nuovo soldato, diviso in due parti*. Napoli, 1655.

**Vauban 1685** : VAUBAN (S. LE PRESTRE DE) – *Le directeur général des fortifications*. La Haye, 1685.

**Ville 1666** : VILLE (A. DE) – *Les fortifications du chevalier Antoine de Ville*. Lyon, 1666 (réédition de l'ouvrage de 1628).

- **Première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle**

**Belidor 1734** : BELIDOR (A.F. DE) - *La science des ingénieurs dans la conduite des travaux des fortifications et des bâtiments civils*. Paris, 1734.

**Belidor 1768** : BELIDOR (A.F. DE) – *Dictionnaire portatif de l'ingénieur et de l'artilleur*. Paris, 1768.

**Buchotte 1722** : BUCHOTTE (N.) – *Les règles du dessein et du lavis, pour les plans particuliers des ouvrages & des bâtimens (...) tant de l'architecture militaire que civile*. Paris, 1712.

**Coehorn 1706** : COEHORN (M.) - *Nouvelle fortification tant pour un terrain bas et humide, que sec et élevé*. La Haye, 1706.

**Deidier 1742** : DEIDIER - *Le parfait ingénieur français ou la fortification offensive et défensive*. Paris, 1742.

**Du Fay, Cambray 1702** : DU FAY (ABBE), CAMBRAY (CHEVALIER DE) – *Véritable manière de bien fortifier de M. de Vauban*. Amsterdam, 1702.

**Du Fay, Cambray 1726** : DU FAY (ABBE), CAMBRAY (CHEVALIER DE) – *Véritable manière de fortifier de M. de Vauban (Nouvelle édition corrigée et augmentée de la moitié)*. Amsterdam, 1726.

**Le Blond 1743** : LE BLOND (G.) - *Traité de l'artillerie ou des armes et machines de guerre en usage à la guerre, depuis l'invention de la poudre*. Paris, 1743.

**Le Blond 1775** : LE BLOND(G.) – *Eléments de fortification, contenant la construction raisonnée des ouvrages de la fortification ; les systèmes des ingénieurs les plus célèbres ; la fortification irrégulière ; le tracé des redoutes, forts de campagne, etc*. Paris, 1775.

**Medrano 1709** : MEDRANO (S.F. DE) - *L'ingénieur pratique ou l'architecture militaire et moderne*. Bruxelles, 1709.

**Ozanam 1755** : OZANAM (J.) – *Méthode de lever les plans et les cartes de terre et de mer avec toutes sortes d'instruments, & sans instrumens, nouvelle édition*. Paris, 1755.

**Saint Julien 1705** : SAINT JULIEN (C. DE) - *Architecture militaire ou l'art de fortifier les villes*. La Haye, 1705.

**Surirey 1745** : SURIREY DE SAINT REMY - *Mémoires d'artillerie*. 3 Volumes. Paris, 1745.

**Vauban 1714** : VAUBAN (S. LE PRESTRE DE) – *Instruction donnée par M. de Vauban pour les ingénieurs et dessineurs qui lèvent les plans des places du roy ou des cartes*. Paris, 1714.

**Vauban 1737-41** : VAUBAN (S. LE PRESTRE DE) - *De l'attaque et de la défense des places*. La Haye, 1737-41.

**Vauban 1740** : VAUBAN (S. LE PRESTRE DE) – *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges et dans la défense des places, dressé par Monsieur le maréchal de Vauban et présenté au roi Louis XIV en M. DCC. IV*. Leide, 1740.

**Vauban s.d** : VAUBAN (S. LE PRESTRE DE) - *Traité de l'attaque et de la deffense des places par Mr le Mal de Vauban*. Manuscrit, s.l., s.d. Manuscrit, CNAM-BIB Fol Qe 2 Res (accès CNUM).

**Vauban s.d.** : VAUBAN (S. LE PRESTRE DE) - *Traité de la deffense des places*. Manuscrit, s.l., s.d. Manuscrit, CNAM-BIB Fol Qe 3 Res (accès CNUM).

**Vauban 1779** : VAUBAN (S. LE PRESTRE DE) – *Traité de l'attaque et de la deffense des places*. Paris, 1779.





## INDEX DES NOMS

**A**

Adreccio (Le père dominicain Raymond) · 306, 310, 313, 471  
 Aix (palais comtal d') · 99  
 Aix (union d') · 450  
 Aix (ville d') · 22, 26, 69, 447  
 Alba (fortifications d') · 285  
 Alba (ville d') · 450  
 Alexandre-Bidon (Danièle) · 34, 471  
 Alexandrie (ville d') · 450  
 Alletz (Comte d') · 261  
 Alphonse I<sup>er</sup> (roi d'Aragon) · 22, 447, 448  
 Alphonse V d'Aragon · 127  
 Amédée IX (duc de Savoie) · 452  
 Amédée VI (comte de Savoie) · 450  
 Amédée VII (dit le comte Rouge) · 26, 95, 450  
 Amédée VIII · 95, 127, 142, 296, 450, 451, 452  
 Antibes (fort Carré) · 219, 221, 455  
 Antibes (ville, port, château d') · 19, 70, 72, 78, 79, 81, 157, 219, 220, 221, 222, 223, 303, 320, 331, 371, 372, 382, 395, 396, 443, 455, 482  
 Apt (siège épiscopal d') · 19  
 Arduzzi (Pietro) · 197, 265, 269, 270, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 304, 359, 360, 443, 457  
 Ariane (lieu dit) · 304  
 Aspord (Sophie) · 109, 471  
 Aspremont (vestiges du château) · 70  
 Aspremont (village) · 304  
 Asti (fortifications d') · 285  
 Asti (ville d') · 450  
 Aubagnac (Gilles) · 293, 471  
 Audebrand (Pierre) · 23  
 Augoyat (Antoine-Marie) · 309, 316, 338, 372, 411, 472  
 Aurell (Martin) · 19, 20, 472

**B**

Badat (Guillaume) · 21, 447  
 Badat (Jean) · 200, 201, 475  
 Badat (Milon) · 23, 448  
 Baldoïno (Gio-Ludovico) · 33, 35, 43, 61, 62, 64, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 81, 82, 86, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 97, 98, 99, 100, 114, 115, 116, 117, 129, 130, 131, 132, 135, 136, 145, 146, 148, 149, 152, 156, 161, 162, 163, 179, 181, 182, 185, 189, 194, 197, 198, 199, 205, 206, 208, 210, 211, 262, 282, 433  
 Bambini (mineur) · 309  
 Banchi (Giaume delle) · 238

Baratier (Édouard) · 23, 24, 47, 472  
 Barbier (Georges) · 288, 353, 479, 480  
 Barcelone (siège de) · 309, 372, 382, 458  
 Barcelonnette (ville de) · 26, 225, 226, 443, 450  
 Barillon (Georges) · 173  
 Barelli (Hervé) · 13, 15, 22, 23, 28, 78, 187, 197, 200, 203, 204, 249, 285, 301, 303, 304, 305, 306, 310, 311, 312, 313, 347, 388, 390, 393, 472, 480  
 Barletta (prieur de) · 296  
 Barras (Audebert de) · 25  
 Barras (Bertrand de) · 25, 449  
 Barri Vieil (tour et mur de) · 304  
 Barthélemy (Dominique) · 19, 25, 122, 472  
 Basnage (Henri) · 187, 473  
 Baudi di Vesme (Alessandro) · 238, 472  
 Bayrou (Lucien) · 169, 179, 473  
 Bazzana (André) · 20, 23  
 Béatrice (fille de Raimond-Bérenger V) · 448  
 Béatrice de Savoie · 448  
 Behar (Pierre) · 55, 421  
 Belidor (Bernard Forest de) · 319, 492  
 Belleforest (François de) · 40, 144, 187, 188, 201, 473  
 Bellegarde (Louis de) · 173  
 Bely (ingénieur Piémontais) · 386  
 Benedetto (ingénieur) · 237  
 Benoit (Fernand) · 15, 44, 45, 473  
 Benoît XIII (antipape) · 95, 451  
 Bergante (André) · 173, 175, 184, 187, 201, 204, 247, 296, 413, 423, 430, 435, 438, 443, 453, 458  
 Bergante (François) · 173  
 Bernard (Jacques) · 187, 473  
 Bernardi (Philippe) · 88, 473  
 Berre (François de) · 128  
 Bertrand d'Eze · 23, 448  
 Berwick (Jacques Fitz-James, duc de) · 50, 90, 184, 278, 316, 327, 381, 382, 385, 386, 387, 388, 389, 393, 394, 395, 410, 411, 458, 473, 476  
 Bessac (Jean-Claude) · 69, 70, 472, 473  
 Besten (Amédée) · 205  
 Béthune (Jean-Marc de) · 109, 471  
 Beuchet (Laurent) · 167  
 Blanc (Edmond) · 217  
 Blanc (Fabien) · 199  
 Blanchard (Anne) · 307, 309, 317, 319, 330, 331, 473  
 Blanche de Montferrat · 452  
 Blicck (Gilles) · 128, 167, 395, 473, 474, 475  
 Bloch (Marc) · 19  
 Blondel (François) · 313, 314, 491  
 Bobba (Ascanio) · 296  
 Boeri (Petro) · 81  
 Boiero (franciscain) · 248, 278, 443  
 Bonne de Bourbon · 450

Bonnefons (Jean) · 223  
 Bonnefons (Raymond de) · 222, 223, 443, 455  
 Bonserret (localité du) · 49, 128, 129, 451  
 Bordes (Maurice) · 14, 473  
 Borgonio (Giovanni Tommaso) · 226, 457  
 Borriglione (Geronimo) · 40, 77, 82, 122, 144, 178, 179, 181, 187, 188, 195, 196  
 Botero (Capitaine Giovanni) · 187, 472  
 Bottaro (Alain) · 15, 34, 474  
 Bouiron (Marc) · 14, 15, 16, 20, 28, 34, 41, 54, 78, 123, 125, 139, 141, 147, 156, 199, 200, 203, 248, 265, 269, 270, 271, 282, 285, 301, 303, 304, 305, 306, 310, 311, 312, 313, 342, 347, 388, 390, 393, 401, 432, 472, 473, 474, 478, 481, 484  
 Bourdarias (Serge) · 136, 427, 428, 429, 430, 431  
 Bournazel (Éric) · 19  
 Bousquet-Bressolier (Catherine) · 317, 319, 474  
 Boyer (Bertin) · 201  
 Boyer (Jean-Paul) · 19, 20, 201, 472  
 Boze (tour de Boze) · 304, 333  
 Bozzolino (Andrea) · 31, 40, 50, 54, 77, 78, 80, 189, 268, 271, 406, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 481  
 Bragard (Philippe) · 217, 474, 475  
 Breil (village fortifié de) · 24  
 Brignoles (Ordonnance de) · 449  
 Brioist (Pascal) · 202  
 Brocourt (Hugues et Jean de) · 24, 44, 448  
 Brunengui (François) · 26, 450  
 Bruno (Jr Andrea) · 189, 488  
 Buchotte (Nicolas) · 323, 324, 492  
 Buisseret (David) · 219, 222, 223, 475  
 Bussy-Rabutin (Roger de) · 328  
 Butaud (Germain) · 22, 25, 44, 45, 46, 104, 121, 475

---

**C**

Caïs de Pierlas (Eugène) · 14, 20, 23, 25, 26, 29, 31, 32, 33, 38, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 53, 79, 85, 97, 104, 106, 112, 127, 128, 129, 130, 132, 135, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 203, 475, 476  
 Caissii (Hugonis) · 107  
 Campillon (les frères Bartholomeo et Antonio) · 139, 142, 144, 148, 452  
 Candido (Mara de) · 14, 15, 31, 32, 33, 34, 85, 125, 139, 162, 198, 200, 204, 205, 233, 234, 237, 238, 247, 248, 249, 270, 287, 288, 291, 409, 410, 411, 476  
 Canestrier (Paul) · 14, 200, 268, 301, 311, 316, 382, 385, 386, 395, 476  
 Cannes (château de) · 70, 79, 81  
 Cappatti (Louis) · 14, 29, 30, 32, 33, 198, 268, 476  
 Caprina (Luca del) · 169

Caraglio (Charles-Maurice Isnardi, marquis de) · 371, 373, 381, 382, 385, 386, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 458  
 Carail (marquis de) · Voir Caraglio  
 Caresana (Giuseppe) · 162, 200, 204, 237, 455  
 Carlone (gouverneur Philipo) · 453  
 Carmagnole (fortifications de) · 285  
 Castellane (André de) · 173  
 Castellar (village de) · 24  
 Castillon (village de) · 24  
 Castriotto (Jacomo) · 252, 490  
 Cateau-Cambrésis (Traité de) · 234, 455  
 Catinat de la Fauconnerie (Nicolas) · 301, 302, 304, 305, 307, 308, 309, 310, 311, 331, 340, 385, 389, 457, 476  
 Caumont (Arcisse de) · 90  
 Chabaud (Raimond) · 23, 448  
 Challand (René de) · 454  
 Challant (domini de) · 107  
 Chambéry (Traité de) · 26, 451  
 Chamillart (Michel) · 372, 386, 395  
 Charbonneau (Jean-Paul) · 169, 179, 473  
 Charles I<sup>er</sup> d'Anjou · 24, 47, 91, 448, 472, 487, 488  
 Charles II (duc de Savoie) · 170, 233, 234, 452  
 Charles II d'Anjou · 24, 449  
 Charles III (duc de Savoie) · 172, 187, 200, 453, 454  
 Charles III de Duras · 450  
 Charles Quint · 167, 172, 200, 233, 234, 296, 453, 454  
 Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> (duc de Savoie) · 13, 220, 242, 243, 245, 246, 261, 291, 295, 304, 409  
 Charles-Emmanuel II (duc de Savoie) · 13, 261, 291  
 Charles-Emmanuel III (duc de Savoie) · 295, 409  
 Charnier (H.) · 219  
 Chasseloup-Laubat · 418  
 Chastel (André de) · 173  
 Châtelain (Alain) · 44, 69, 90  
 Cherasco (place de) · 26, 285, 450  
 Cherrier · 418  
 Christine de France · 261, 456  
 Clamens (Guillaume) · 20, 21, 477  
 Clauss (Jean-Luc) · 427, 477  
 Clément (Pierre) · 330, 477  
 Clerissi (les frères) · 419, 422  
 Codou (Yann) · 69, 72, 477, 481  
 Colbert (Jean-Baptiste Antoine marquis de Seignelay) · 317  
 Colbert (Jean-Baptiste) · 317, 330, 477  
 Compan (Alain) · 14, 477  
 Conrad III · 19, 447  
 Contamine (Philippe) · 128, 167, 395, 473, 474, 475  
 Cornillon (ingénieur) · 150, 151, 152, 153, 154, 394  
 Corvisier (André) · 217, 477, 486  
 Costa de Beauregard · 296, 368, 477  
 Costamagna (Henri) · 14, 386, 477, 483, 486  
 Coulet (Noël) · 19, 20, 472

Crouy (Emmanuel de Crouy-Chanel) · 167, 173, 202, 204, 477, 485  
 Cuneo (siège de) · 309, 313, 456  
 Cuneo (ville de) · 227, 228, 285, 313, 450

**D**

Dalincourt (ingénieur) · 316  
 Dallo (Pierre) · 432  
 Deidier (l'abbé) · 269, 339, 492  
 Demonvoisin Düers · 271, 272  
 Desmartins (l'aîné) · 319, 491  
 Dieulefet (Gaëlle) · 90, 102, 142, 143, 146, 478  
 Dijon (tours d'artillerie de) · 169  
 Dinan (enceinte de) · 167, 168, 480  
 Dögen (Matthias) · 307, 309, 491  
 Dolceacqua (village de) · 24  
 Doublet (George) · 29, 30, 31, 32, 128, 139, 200, 478  
 Drap (château de) · 23, 70  
 Du But (ingénieur) · 39, 89, 145, 146, 157, 181, 185, 207, 208, 266, 267, 273, 277, 279, 280, 316, 320, 327, 330, 334, 341, 347, 369  
 Du Mont (Jean) · 187, 473  
 Duby (Georges) · 19, 472, 478  
 Dupuy (Pierre) · 45, 46, 219, 478  
 Durand (Cérard) · 26, 43, 95, 98, 100, 109, 129, 459, 478  
 Durand Bertrandi · 24, 26, 47  
 Durante (Louis) · 28, 205, 478  
 Duras (Charles de) · 25, 26, 449, 450  
 Duras (Ladislav de) · 26  
 Durupt (Anne-Marie) · 69, 478

**E**

Emmanuel I<sup>er</sup> (duc de Savoie) · 455, 456  
 Emmanuel-Philibert (duc de Savoie) · 233, 234, 238, 242, 247, 249, 296, 443, 454, 455, 457  
 Enea Vico · 40, 200, 485  
 Enghien (François de Bourbon-Condé comte d') · 200, 454  
 Enlart (Camille) · 169  
 Entrevaux (place forte d') · 209, 223, 224, 427  
 Ercole Negro (comte de Sanfront) · 40, 43, 61, 72, 77, 82, 86, 87, 89, 94, 122, 132, 144, 152, 156, 158, 161, 162, 163, 178, 179, 181, 182, 185, 188, 191, 195, 197, 198, 207, 208, 217, 224, 225, 227, 229, 262, 455  
 Errard (Jean) · 301, 479, 483, 491  
 Errard (Maximin) · 223  
 Escher (Katalin) · 411  
 Escoubleau de Sourdis (Henri d') · 149, 487  
 Estrée (Jean comte d') · 302, 303  
 Eugène de Savoie · 458

Eysugador (porte de l') · 123, 449  
 Eze (village d') · 304

**F**

Faggioni (Gabriele) · 169, 478  
 Fagnen (Claude) · 104, 105, 478  
 Faucherre (Nicolas) · 128, 167, 168, 169, 173, 174, 179, 202, 217, 219, 235, 236, 361, 384, 388, 395, 410, 418, 459, 473, 474, 475, 479, 485, 486  
 Felicidade Alves (José da) · 42, 175, 479  
 Félix de Savoie (gouverneur) · 456  
 Fervel (Joseph Napoléon) · 28, 479  
 Février (Paul-Albert) · 22, 24, 44, 121, 122, 123, 479  
 Figuier (Louis) · 295  
 Fiore (Francesco Paolo) · 217  
 Fixot (Michel) · 69, 479  
 Flamand (Claude) · 140, 490  
 Flambard Hélicher (Anne-Marie) · 110, 479  
 Fournier (Georges) · 267, 292, 361, 459, 491  
 Foussard (Dominique) · 288, 353, 479  
 Francisco de Holanda · 40, 77, 82, 175, 181, 185, 207, 453, 479  
 François I<sup>er</sup> · 172, 173, 200, 202, 203, 217, 218, 219, 296, 453, 454, 479  
 François-Hyacinthe de Savoie · 261, 456  
 François-Thomas (prince de Savoie) · 456  
 Francovich (Riccardo) · 88, 479  
 Fréjus (siège épiscopal de) · 19, 69, 479  
 Fribourg (Traité de) · 172, 453  
 Fritach (Adam) · 248, 268, 269, 491  
 Frossasco (comte de) · 78, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 341, 482  
 Froulay Tessé (René de) · 309, 479  
 Fulginet (Léopard de) · 25, 486, 488  
 Furetière (Antoine) · 187, 202, 204, 205, 489

**G**

Gaignières (Roger de) · 313  
 Galasso Alghissida Carpi · 257, 258, 490  
 Gapeani (les frères Johannem et Guillelmum) · 135, 139, 141, 142, 451  
 Garsende de Sabran · 448  
 Gay (Victor) · 104, 105, 204, 489  
 Gayot (intendant) · 395  
 Geist (Henri) · 14, 15, 54, 125, 177, 178, 268, 270, 271, 276, 278, 279, 282, 342, 366, 474, 480  
 Gênes (ville et République de) · 21, 22, 24, 448, 453, 456  
 Gesret (Stéphane) · 168, 480  
 Ghiotto · 417  
 Ginesi (Jean) · 123

Gioffredo (Pietro) · 14, 22, 23, 24, 28, 44, 45, 46, 51, 78, 79, 123, 127, 128, 173, 187, 202, 205, 208, 234, 237, 241, 242, 248, 263, 301, 303, 304, 305, 306, 310, 311, 312, 313, 315, 480  
 Giovanni (Francesco di) · 169  
 Godefroy (Frédéric) · 188, 206, 306, 367, 489  
 Goldman (Nicolas) · 267, 491  
 Gorbio (village de) · 24  
 Gourdon (forteresse troglodyte) · 70  
 Graff (Philippe) · 291, 417, 419, 480  
 Grasse (ville de) · 21, 69, 80, 447, 472  
 Grignan (Monsieur de) · 301  
 Grimaldi (Louis) · 26, 450  
 Grimaldi de Beuil (Jean) · 26, 450  
 Guibert (Honoré) · 149, 156, 160, 189, 244, 245, 267, 268, 270, 281, 301, 336, 353, 354, 355, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 398, 444, 458  
 Guibert (Jean-André) · 270, 353  
 Guibert (Louis André) · 353  
 Guibert (Louis Maurice) · 353  
 Guichenon (Samuel) · 172, 200, 296, 480, 481  
 Guigues de Roquemaur · 128  
 Guild (Rollins) · 69, 481  
 Guillaume I<sup>er</sup> · 19, 21, 447  
 Guimet (ingénieur) · 187, 188, 189  
 Guingamp (château de) · 167  
 Guiraud (ingénieur) · 401  
 Guizot (François) · 19

---

**H**

Habsbourg (Catherine d') · 455  
 Henri III (roi de France) · 455

---

**I**

Innocent VII (pape) · 451  
 Isnard (Pierre) · 14, 29, 30, 32, 33, 198, 268, 476, 482  
 Ivree (fortifications d') · 285

---

**J**

Jansen (Philippe) · 15, 22, 23, 31, 32, 33, 38, 52, 84, 85, 482  
 Jeanne II de Naples (la reine Jeanne) · 25, 127, 450  
 Jehan de Birag · 190, 197, 199, 454

---

**K**

Kaufmann (J.E et H.W.) · 170, 482

Kersuzan (Alain) · 75, 482  
 Krebs (Léons) · 14, 29, 30, 31, 32, 33, 78, 85, 123, 129, 139, 140, 267, 268, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 341, 482

---

**L**

L'Escarène (village) · 304  
 La Berrie (ingénieur) · 90, 157, 158, 160, 178, 206, 316, 328, 330, 332, 336, 341, 343, 346, 347, 372, 382, 397  
 La Brigue (village de) · 24  
 La Celle (abbaye de) · 69  
 La Feuillade (duc de) · 372, 382, 458  
 La Penne (village de) · 69  
 La Rochette (village de) · 24  
 La Rosa (Guillaume) · 69  
 La Trinité (village de) · 304, 385  
 La Turbie (village de la) · 304, 333, 449  
 La Vigne (ingénieur de) · 316  
 Lacroix (Jean-Bernard) · 127, 170, 173, 187, 223, 233, 247, 249, 353, 482  
 Lambert (Pierre) · 200, 202  
 Langosco de Stroppiana (Jean) · 205, 454  
 Langres (tours d'artillerie de) · 169  
 Langrune (ingénieur, Monsieur de) · 316  
 Lapara de Fieux · 35, 307, 309, 310, 316, 321, 322, 323, 338, 382, 472  
 Latouche (Robert) · 14, 483  
 Laugier (de Gréolières) · 21, 447  
 Laugier (Gaucerand) · 20, 21  
 Laugier (seigneur de Ferres) · 104, 450  
 Lauranson-Rosaz (Christian) · 19, 483  
 Le Blond (Guillaume) · 269, 295, 296, 459, 492  
 Le Peletier de Souzy (Michel) · 331, 333, 336, 371, 393, 400, 414  
 Le Tellier · Voir Louvois  
 Legoustail (ingénieur) · 316  
 Lelandais (Fanny) · 189, 227, 228, 245, 246, 291, 388, 389  
 Lérins (monastère fortifié de) · 70  
 Levens (village de) · 70, 72  
 Ligny (sieur) · Voir Provana di Leyni (Andrea)  
 Lombard (André) · 173  
 Lorenzo (Renata de) · 295, 483  
 Louis I<sup>er</sup> de Savoie · 452  
 Louis I<sup>er</sup> d'Anjou · 25, 450  
 Louis II d'Anjou · 450  
 Louis XI (roi de France) · 452  
 Louis XII (roi de France) · 170, 173, 479  
 Louis XIII · 261, 313, 456, 481  
 Louis XIV · 223, 293, 301, 302, 330, 339, 371, 381, 382, 392, 393, 395, 411, 445, 458, 473, 476, 477, 483, 485, 487, 493



Louvois (François Michel Le Tellier de) · 301, 302, 303, 308, 311, 317, 318, 333, 372, 393, 457  
 Lozières d'Astier · 90, 93, 137, 156, 160, 161, 177, 178, 179, 181, 182, 184, 185, 193, 194, 208, 211, 273, 316, 329, 344, 364, 365, 366, 371, 372, 373, 382, 388, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 402, 406, 445  
 Luisi (Riccardo) · 169, 483

---

**M**

Maggi (Girolamo) · 252, 490  
 Magnan (lieu dit) · 304  
 Maleti (Johanni) · 107  
 Malinverne (Bastion) · 298, 299, 306, 326, 343, 344, 360, 366, 381, 389, 390, 402, 435  
 Mandon de Saint-Rémy (François) · 217  
 Mane (Perrine) · 35  
 Manesson Mallet (Alain) · 255, 271, 323, 324, 326, 345, 484, 491  
 Manfred (évêque de Nice) · 23  
 Marie de Blois · 450  
 Marseille (ville de) · 303, 331  
 Martens (Pieter) · 167, 173, 202, 217, 475, 479  
 Maurice de Savoie (Le prince cardinal) · 261, 270, 281, 456, 482  
 Mérindol (Christian de) · 98  
 Mesqui (Jean) · 57, 69, 70, 82, 85, 86, 92, 95, 96, 98, 100, 102, 103, 109, 128, 152, 167, 169, 197, 395, 473, 474, 475, 483, 484  
 Milan (ville de) · 170  
 Milazzo (ville de) · 449  
 Mirebel en Bresse (seigneurie de) · 455  
 Miron (Odile) · 20, 447  
 Mistral (Frédéric) · 128, 197, 489  
 Monaco (principauté de) · 170, 372, 448, 449, 452, 453, 476  
 Mondovi (place forte de) · 26, 228, 229, 249, 443, 450, 455  
 Monsaingeon (Guillaume) · 410, 486  
 Montaigu (ingénieur) · 316, 320  
 Montalban (fort de) · 28, 149, 156, 219, 238, 239, 241, 242, 243, 253, 271, 272, 301, 303, 305, 320, 331, 333, 334, 340, 341, 361, 382, 383, 384, 386, 390, 392, 393, 438, 443, 455, 480, 482, 484  
 Montferrat (marquisat de) · 456  
 Montmélian (place forte de) · 309, 328, 395, 410, 484  
 Montpleinchamp (Bruslé de) · 15, 200, 296, 475  
 Monvoisin Duers (de) · 149, 178  
 Morabito (Stéphane) · 189, 264, 481  
 Morello (Carlo) · 29, 30, 35, 38, 51, 72, 86, 89, 113, 114, 185, 198, 208, 225, 226, 227, 228, 229, 245, 246, 247, 265, 267, 268, 270, 273, 277, 291, 457, 481, 484

Moris (Henri) · 29, 30, 31, 32, 33, 85, 123, 129, 139, 140, 267, 268, 482  
 Morozzo (Monsieur le chevalier) · 303  
 Moulinet (village de) · 24

---

**N**

Naples (roi de) · 24, 26, 91, 448, 449, 450  
 Naples (royaume de) · 26, 127, 450, 452  
 Naples (ville de) · 25, 170  
 Naudin (ingénieur) · 254, 309, 321, 326, 345, 491  
 Naulet (Frédéric) · 293  
 Navello (Alphonse) · 14, 268, 347, 382, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 395, 400, 484  
 Nicod de Menthon · 98, 121, 127, 128  
 Niquet (Antoine) · 50, 90, 133, 135, 136, 137, 149, 150, 151, 153, 154, 156, 157, 158, 160, 161, 162, 175, 176, 177, 178, 184, 185, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 206, 207, 209, 237, 261, 266, 267, 268, 269, 272, 273, 276, 277, 278, 279, 280, 285, 293, 311, 316, 320, 327, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 338, 339, 340, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 349, 360, 361, 362, 372, 374, 376, 382, 384, 385, 427  
 Noyon (Paix de) · 172, 453

---

**O**

Odile · Voir Miron  
 Olgiate (Gian Maria) · 124, 125, 233, 247, 248  
 Olivieri (Joseph) · 432  
 Oneille (place d') · 305, 310, 391, 393, 482  
 Ospedale (Fabrice) · 15, 34  
 Oudin (Antoine) · 129, 295, 490  
 Ozanam (Jacques) · 269, 271, 307, 309, 314, 326, 459, 491, 492

---

**P**

Pacciotta (Francesco) · 233, 237, 443, 477  
 Paleani (Chevalier) · 244  
 Panisse-Passis (Marquis de) · 173, 485  
 Paradin (Guillaume) · 296, 485  
 Parenti (Roberto) · 88, 479  
 Parisel (Reynald) · 167  
 Parme (Guerre de) · 454  
 Paucot (Hugues) · 217, 475, 479  
 Pécout (Thierry) · 25, 44, 45, 47, 485  
 Pennes Saint-Louis (ingénieur) · 316  
 Pérouse (place forte de) · 455  
 Pérouse de Montclos (Jean-Marie) · 23, 43, 182, 485  
 Pfeffinger (Johann Friedrich) · 361, 459, 492

Philibert I<sup>er</sup> (duc de Savoie) · 452  
 Philibert II (duc de Savoie) · 170, 453  
 Philippe II (duc de Savoie) · 453  
 Pierre I<sup>er</sup> (évêque de Nice) · 21  
 Pierre II (roi d'Aragon) · 448  
 Pigne (village de) · 24  
 Pignerol (place forte de) · 455  
 Poisson (Jean-Michel) · 20, 23, 485  
 Poly (Jean-Pierre) · 19, 21, 22, 485  
 Pons (fils d'Odile, évêque de Nice) · 447  
 Ponsello (Dominico) · 233, 238, 247, 443  
 Promis (Carlo) · 169, 228, 233, 237, 247, 249, 285, 485  
 Prouteau (Nicolas) · 167, 173, 202, 485  
 Provana di Leyni (Andrea) · 233, 234, 237, 238, 454, 487  
 Puget-Fichet (village de) · 70  
 Puget-Théniers (village de) · 26, 224, 225, 249, 450

---

## Q

Quatrefages (René) · 169, 179, 473  
 Quincy (Charles Sevin marquis de) · 309, 486

---

## R

Raibaud · 24  
 Raimond-Bérenger I<sup>er</sup> · 21, 447  
 Raimond-Bérenger III · 22, 447  
 Raimond-Bérenger IV · 447  
 Raimond-Bérenger V · 22, 24, 448  
 Renaud de Saint-Rémy (Jean de) · 217, 219, 443, 454  
 Renoux (Annie) · 23, 90, 91, 96, 97, 98, 99, 100, 106, 110, 486  
 Resons (Monsieur de) · 309  
 Reybert (maître forgeron) · 187  
 Richardot (Philippe) · 293, 471  
 Richer (Adrien) · 309, 486  
 Rigaud (Philippe) · 13, 15, 34, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 132, 141, 147, 148, 170, 175, 178, 181, 190, 197, 486  
 Riquier (Jourdan) · 23  
 Riquieri (Bertrand) · 139, 141  
 Riquieri (Honoré et Antoine) · 128  
 Robert de Milet · 25  
 Robert I<sup>er</sup> d'Anjou · 25, 88, 449  
 Robin (Françoise) · 99  
 Rochas d'Aiglun (Albert de) · 317, 318, 331, 395, 486  
 Rochette (tour) · 140, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 149, 150, 180, 198, 200, 205, 206, 207, 210, 211, 407, 452  
 Romée de Villeneuve · 23, 28, 448  
 Roqueplane (porte de) · 123, 449  
 Roqueplane (quartier de) · 123  
 Roubaud II · 447  
 Rousselet (ingénieur) · 316

Roux (Antoine de) · 410, 486

---

## S

Saincaire (bastion) · 307, 308  
 Saint Louis · 24  
 Saint-Alban (tour) · 156, 160  
 Saint-Albert (poste) · 298, 299  
 Saint-Auban (ancien village) · 70, 71, 72  
 Saint-Benoît (tour) · 163, 250, 298, 299  
 Saint-Blaise (château de) · 70, 78, 81, 87  
 Saint-Charles (tour ou boulevard) · 175, 176, 178, 181, 182, 183, 201, 204, 205, 293, 298, 299, 306, 338, 363, 389, 402, 403, 404, 436  
 Sainte-Agnès (village de) · 24  
 Sainte-Anne (poterne) · 152, 153, 343  
 Sainte-Christine (bastion) · 268, 281  
 Sainte-Claire (couvent) · 267, 418, 421  
 Sainte-Claire (lunette) · 362, 374  
 Sainte-Croix (ravelin) · 267, 268, 269, 276, 277, 292, 298, 299, 306, 311, 346, 347, 361, 362, 372, 374, 400, 416, 417, 418  
 Saint-Elme (fort) · 233, 234, 235, 237, 238, 242, 252, 382, 383, 393, 443, 455, 476, 479  
 Saint-Elme (tour) · 135, 162, 187, 197, 203, 267, 299, 311, 329, 400, 419, 422, 428, 429, 431, 434  
 Sainte-Marie (cathédrale) · 20, 63, 148, 433, 447  
 Saint-Hospice (fort de) · 28, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 301, 303, 304, 305, 333, 372, 382, 383, 393, 443, 480, 482  
 Saint-Jacques (bastion à tenaille) · 267, 268, 269, 271, 272, 273, 274, 277, 292, 298, 299, 306, 307, 360, 391, 406, 407, 416, 417, 480  
 Saint-Jacques (fausse-braie) · 360, 421  
 Saint-Jaume (îlot et bastion) · 219  
 Saint-Jean (bastion détaché) · 267, 268, 269, 270, 276, 278, 279, 280, 281, 286, 287, 289, 290, 291, 292, 298, 307, 322, 327, 353, 360, 369, 370, 372, 374, 382, 401, 416, 417, 422, 457, 480  
 Saint-Jean (église) · 22  
 Saint-Jean (fausse-braie) · 422  
 Saint-Jean (porte) · 195, 197  
 Saint-Lambert (anse) · 189, 481  
 Saint-Lambert (chapelle) · 23, 25, 31, 32, 33, 45, 46, 89, 100, 103, 107, 112, 441, 448  
 Saint-Laurent (Monsieur de) · 301, 303, 305  
 Saint-Laurent (poterne) · 152, 154  
 Saint-Laurent (village de) · 304  
 Saint-Lazard (tour)  
   tour Saint-Maurice · 390  
 Saint-Maurice (bastion) · 250, 251, 278, 299, 347  
 Saint-Maurice (croix de) · 296  
 Saint-Maurice (fausse-braie) · 278

Saint-Maurice (tour) · 149, 162, 163, 292, 298, 316, 362, 375, 376, 390, 422  
 Saint-Paul (tour ou boulevard) · 141, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 197, 198, 199, 200, 204, 205, 209, 210, 293, 298, 299, 306, 344, 391, 394, 404, 405, 406, 443, 453, 480  
 Saint-Paul (ville de) · 217, 223, 454  
 Saint-Paul de Vence · 78, 79, 81  
 Saint-Pons (monastère) · 20, 26, 304, 448, 476  
 Saint-Roch (presqu'île) · 219  
 Saint-Sauveur (bas-fort) · 261, 263, 298, 299  
 Saint-Véran (monastère de) · 447  
 Saint-Victor (tour ou boulevard) · 141, 175, 176, 181, 184, 185, 186, 190, 191, 192, 201, 205, 293, 298, 299, 306, 401, 404, 405  
 Salamagne (Alain) · 90, 91, 487  
 Salat (Nicole) · 317, 319, 320, 331, 383, 384, 394, 472, 487  
 Salch (Charles-Laurent) · 78, 79, 80, 487  
 Salses (forteresse de) · 169, 178, 487  
 Sanche · 447, 448  
 Sancti Lamberti (capella) · Voir Saint-Lambert  
 Sanfront (Comte de) voir Ercole Negro · 152, 158, 161, 179, 184, 197, 217, 262  
 Saorge (place de) · 24, 82, 83, 333, 393  
 Sappia (Henri) · 28, 487  
 Sardina (Nicolas) · 128  
 Sarmant (Thierry) · 383, 384, 394, 472  
 Sarzanello (fortezza di) · 169, 170, 485  
 Savigliano (ville de) · 450  
 Savillan (place forte de) · 455  
 Scriptor (Raimond) · 24, 47  
 Segre (Arturo) · 200, 204, 237, 487  
 Sellier (Vincent) · 187  
 Sertenas (Vincent) · 202, 490  
 Sisteron (siège épiscopal de) · 19  
 Sospel (village de) · 24  
 Staffarda (bataille de) · 301, 457  
 Stein (Henri) · 104, 105, 204, 489  
 Sue (Eugène) · 149, 261, 487  
 Sully (Duc de) · 223  
 Surirey de Saint Remy · 294, 295, 296, 298, 309, 310, 314, 315, 376, 492, 493

---

**T**

Tadde Johannet (tambour) · 205  
 Tende (col de) · 226, 383  
 Tende (ville et château) · 24, 226, 455  
 Thévenon (Luc) · 14, 15, 23, 31, 32, 33, 34, 85, 127, 128, 139, 157, 158, 160, 189, 191, 198, 205, 268, 270, 327, 487  
 Thomas de Savoie (Prince du Piémont) · 261, 456

Thomassin (Justin) · 178  
 Tomasso (Girolamo) · 217, 490  
 Tortona (ville de) · 450  
 Toselli (Jean-Baptiste) · 238  
 Toulon (ville, arsenal, rade) · 19, 173, 302, 303, 331, 372, 385  
 Tourrette-sur-Loup (village de) · 70  
 Trino (fortifications de) · 285  
 Truttmann (Philippe) · 169, 179, 487  
 Turin (citadelle de) · 233, 244  
 Turin (les accords de) · 293  
 Turin (Paix de) · 457  
 Turin (siège de) · 372, 382, 394, 409, 456, 458  
 Turin (Traité de) · 293, 457  
 Turin (ville de) · 234

---

**U**

Ufano (Diego) · 293, 295, 492  
 Urbain IV (pape) · 448

---

**V**

Valence (siège de) · 309  
 Valperga (Maurizio) · 229, 291, 457, 492  
 Vanello (Carlo) · 35, 61, 72, 73, 86, 89, 122, 124, 181, 182, 185, 197, 208, 217, 226, 235, 237, 238, 239, 242, 262, 282, 286, 455  
 Varin La Marche · 35, 72, 148, 149, 160, 179, 185, 197, 198, 199, 200, 208, 265, 268, 276, 301, 311, 321, 322, 323, 329, 353  
 Vauban (Sébastien Le Pestre de) · 157, 160, 178, 188, 209, 218, 219, 237, 239, 267, 268, 281, 317, 318, 319, 320, 321, 328, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 347, 353, 360, 361, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 394, 395, 414, 444, 445, 458, 463, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 483, 484, 486, 487, 488, 489, 491, 492, 493  
 Vauvray (Jean-Louis Girardin de) · 302  
 Venasque (siège épiscopal de) · 19  
 Vence (comté de) · 447  
 Vence (ville de) · 19, 23, 70, 79, 84, 217, 304, 477, 485  
 Vendôme (duc de) · 372, 388  
 Venturini (Alain) · 14, 15, 21, 22, 23, 24, 25, 34, 44, 45, 47, 103, 122, 123, 487, 488  
 Verceil (place de) · 162, 204, 234, 285, 374, 376, 395  
 Vérin (Hélène) · 167, 217, 219, 317, 319, 377, 488  
 Verrue (place de) · 309, 374, 376, 394  
 Victor Amédée II (duc de Savoie) · 160, 244, 293, 301, 371, 374, 381, 444, 457, 458  
 Victor-Amédée I<sup>er</sup> · 261, 456  
 Victor-Amédée II (duc de Savoie) · 353, 457

Vigano (Marino) · 395, 488  
Viglino (Micaela) · 29, 122, 158, 189, 217, 219, 221, 224,  
225, 226, 227, 228, 229, 233, 234, 235, 237, 238, 247,  
270, 285, 291, 331, 488  
Viglino Davico (Micaela) · 29, 122, 158, 217, 219, 221, 224,  
225, 226, 227, 228, 229, 233, 234, 235, 237, 238, 247,  
270, 285, 291, 331, 488  
Villars (marquis de) · 455  
Ville (Antoine de) · 269, 307, 309, 313, 492  
Villefranche (port de) · 234, 237, 238, 331, 449, 454, 476  
Villeneuve-Loubet (château de) · 70, 80, 173, 174, 485  
Viltart (Franck) · 202  
Vinardi (Barbara) · 229  
Vintimille (comtes de) · 24, 448  
Violet-Le-Duc (Eugène) · 69, 90, 91, 95, 98, 102, 169,  
197, 488  
Virello (Colin) · 203

Viol (Michèle) · 319, 331, 377, 395, 414, 483, 488, 489  
Vitelli (Ferrante) · 35, 121, 122, 179, 182, 185, 191, 197, 228,  
229, 247, 248, 249, 252, 253, 254, 256, 257, 258, 259,  
278, 331, 338, 339, 340, 341, 443  
Vitozzi (Ascanio) · 217, 218, 220, 221, 225, 226, 229  
Viviers (domini de) · 107

---

**W**

Warmoes (Isabelle) · 317, 319, 489

---

**Y**

Yolande d'Aragon · 451



**AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ**  
ED 355 – ESPACES, CULTURES, SOCIÉTÉ  
LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE ET MODERNE EN MÉDITERRANÉE  
LA3M CNRS/UMR 7298

Thèse présentée pour obtenir le grade universitaire de docteur ès ARCHÉOLOGIE

**Éric GUILLOTEAU**

***Étude d'une fortification disparue et de son évolution  
dans le contexte géopolitique de la Provence orientale  
du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle***

Du château des comtes de Provence à la place forte des ducs de Savoie à Nice

**Volume II - annexes**

Soutenue le 23 octobre 2015 devant le jury :

**Michèle VIROL** - Rapporteur

Professeure des Universités (Histoire moderne). Groupe de Recherche d'Histoire, GRHis – EA 3831.  
Université de Rouen.

**Philippe BRAGARD** – Rapporteur

Professeur d'Histoire de l'architecture et de l'urbanisme. Université catholique de Louvain.  
Membre associé de l'Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHiS), UMR-CNRS 8529  
Lille.

**Alain VENTURINI** – Examineur

Conservateur en chef du patrimoine, Directeur des archives départementales de l'Aveyron.

**Nicolas FAUCHERRE** - Directeur de thèse

Professeur des Universités (Archéologie et Histoire de l'Art). Laboratoire d'Archéologie Médiévale  
et Moderne en Méditerranée, LA3M– CNRS/UMR 7298. Aix-Marseille Université.

**Yann CODOU** - Co-directeur de thèse

Maître de conférences – UNS (Monuments, textes, Images dans les sociétés anciennes et  
médiévales). Laboratoire Cultures et Environnements Préhistoire, Antiquité, Moyen Age, CEPAM-  
CNRS/UMR 7264. Université Nice Sophia Antipolis.



---

## SOMMAIRE

---

<b>1. LES TEXTES MEDIEVAUX.....</b>	<b>7</b>
<b>1.1 LES INVENTAIRES DU CHATEAU COMTAL .....</b>	<b>7</b>
1.1.1 Les inventaires du XIV <sup>e</sup> siècle.....	7
1.1.1.1 Inventaire du château de Nice de 1311.....	7
1.1.1.2 Inventaire du château de Nice de 1333.....	8
1.1.1.3 Inventaire du château de Nice de 1341.....	9
1.1.2 Les inventaires du XV <sup>e</sup> siècle .....	12
1.1.2.1 Inventaire du château de Nice du 6 janvier 1402 .....	12
1.1.2.2 Inventaire du château de Nice en 1405.....	16
1.1.2.3 Inventaire des armes saisies aux insurgés en 1437 .....	18
1.1.2.4 Inventaire d'un navire catalan naufragé à Nice dont l'armement a été utilisé pour le château en 1441 .....	19
1.1.2.5 Inventaire de l'artillerie de la galère ducale transportée dans le château en 1441 .....	21
1.1.2.6 Inventaire du château de Nice en 1441.....	21
1.1.2.7 Inventaire du château de Nice en 1465-1466 .....	26
1.1.2.8 Inventaire des biens de Perceval d'Escalon en 1480-1481 .....	32
<b>1.2 LES ELEMENTS COMPTABLES ET LES ARCHIVES CAMERALES DES XIV<sup>E</sup> ET XV<sup>E</sup> SIECLES.....</b>	<b>33</b>
1.2.1 Les éléments comptables.....	33
1.2.2 Les Archives camérales.....	34
<b>2. LES TEXTES MODERNES DU XVI<sup>E</sup> AU XVIII<sup>E</sup> SIECLE .....</b>	<b>41</b>
<b>2.1 LES INVENTAIRES DU CHATEAU ET DE LA PLACE FORTE .....</b>	<b>41</b>
2.1.1 « L'inventayre des biens du château de Nyce », le 17 août 1521.....	41
2.1.2 Inventaire du château de 1542 .....	45
2.1.3 Inventaire de l'artillerie du Château de Nice en 1642.....	45
2.1.4 « Visita dell'artiglierie e del posto di Sant'Elmo del castillo di Nizza », 1655, 3 agosto .....	53
<b>2.2 LES ELEMENTS COMPTABLES.....</b>	<b>61</b>
2.2.1 « Reconnaissance de cens pour le Duc de Savoie ; Quittance annexée ; Registre de comptes du Château ».....	61
<b>2.3 LES EPIGRAPHES .....</b>	<b>75</b>
<b>2.4 LES MEMOIRES ET LES TEXTES D'INGENIEUR .....</b>	<b>77</b>
2.4.1 Giuseppe Caresana : Rapport de 1558 sur la construction du fort Saint-Elme de Villefranche et sur le Château de Nice .....	77
2.4.2 Varin La Marche : « État des réparations faites et à faire autour du château de Nice », 1690.....	82
2.4.3 Antoine Niquet, 1691.....	83
2.4.3.1 Lettre de Niquet à Vauban accompagnant le mémoire, 1 <sup>er</sup> juillet 1691 .....	83
2.4.3.2 Mémoire sur les fortifications de la Ville et du Château de Nice, 1 <sup>er</sup> juillet 1691.....	86
2.4.3.3 Lettre de Niquet à Vauban en date du 8 juin 1692 .....	118
2.4.4 Vauban et Nice .....	120
2.4.4.1 Lettre de Vauban à Niquet en réponse à son mémoire, 1691 .....	120
2.4.4.2 Lettre de Vauban accompagnant son mémoire, 1693 .....	122
2.4.4.3 Mémoire de Vauban sur les fortifications de la Ville et du Château de Nice .....	125

2.4.5 Lettre de Louis André Guibert à Victor-Amédée II.....	138
2.4.6 Les projets de modernisation d'Honoré Guibert à la fin du XVII <sup>e</sup> siècle .....	138
2.4.6.1 « Instruzione a gli sarà de liberta l'impresa de magazeni a prova di bombe, che S.A.R. vude si faciano a Vercelli, Verrua, e castello di Nizza », 3 novembre 1697 .....	138
2.4.6.2 « Projet général et raisonné des ouvrages qu'il conviendrait [de] faire et [de] moderniser [remoderner] au château de Nice pour le mettre en état de soutenir un long siège », 3 décembre 1697.....	144
2.4.6.3 « Progetto generale et calcolo delle opere che convien fare d'entro, e fuori del recinto del castello di Nizza », 1697 .....	149
2.4.6.4 « Instrusione generale et conditioni che doveranno oservare l'impresari delle nove opere di muro, et terre, scarpamenti, et cavi de rochi che devono farsi dentro et fuori del castello di Niza » .....	177
2.4.6.5 Parti pour les fortifications, 7 février 1698 .....	184
2.4.6.6 Lettre de l'ingénieur Guibert à propos des casernes, 22 mai 1698 .....	186
2.4.6.7 Projet général des ouvrages du Château de Nice, 1699 .....	186
2.4.6.8 Calcul des travaux projetés au Château de Nice pour l'année 1700 .....	187
2.4.7 Lozières d'Astier et le démantèlement du Château de Nice .....	191
<b>2.5 TEXTES RELATIFS AUX SIEGES DU CHATEAU DE NICE .....</b>	<b>195</b>
2.5.1 Le siège du Château de Nice de 1691 .....	195
2.5.1.1 Mémoires ou extraits de la correspondance de la cour et des généraux pendant la campagne de 1691 .....	195
2.5.1.2 Relation du siège de Nice, 1691 .....	205
2.5.1.3 Réflexion sur le secours du château de Nice, 1691 .....	208
2.5.1.4 Capitulation conclue entre M. de Catinat et M. le comte de Frosasc pour la reddition du château de Nice .....	209
2.5.2 Le siège du Château de Nice en 1705 .....	210
2.5.2.1 Description du château par l'ingénieur Niquet envoyée au duc de Berwick, 1705 .....	210
2.5.2.2 Avis de Vauban sur le siège du Château de Nice, 1705.....	212
2.5.2.3 Réflexion sur le siège du château de Nice, 1705, Anonyme .....	218
2.5.2.4 Lettres du marquis de Carail à S.A.R, écrites au Château de Nice .....	219
2.5.2.5 Lettre du duc de Berwick, 6 janvier 1706 .....	226
2.5.2.6 Lettre du maréchal de Vauban à M. de Chamillart. Paris, le 8 janvier 1706 .....	227
2.5.2.7 Notes de l'ingénieur Lozières d'Astier concernant le « Plan du Château de Nice dans l'état où il se trouve après la prise » .....	228
2.5.2.8 Lettre de Le Peletier à M. Salmon .....	228
2.5.2.9 Capitulation du Château de Nice en 1706 .....	229
2.5.2.10 Monnaies et médailles obsidionales .....	231
<b>2.6 ANDREA BOZZOLINO, L'ART DE CONSTRUIRE LES MODELES DES PLACES DE GUERRE, 1717 .....</b>	<b>235</b>
<b>2.7 PROJET DE VOUTEMENT DU Puits du CHATEAU, 1798 .....</b>	<b>243</b>
<b>3. INVENTAIRE DE L'ICONOGRAPHIE.....</b>	<b>245</b>
<b>4. LES DONNEES ARCHEOLOGIQUES.....</b>	<b>293</b>
4.1. AVANT-PROPOS .....	293
4.2. LE FRONT NORD 2008-2009 .....	295
4.2.1. Sondage de la tour Saint-Paul, campagne 2008.....	295



---

4.2.2 Les tours Saint-Victor et Saint-Charles, campagne 2009 .....	301
4.2.2.1 La tour Saint-Victor .....	302
4.2.2.2 La tour Saint-Charles .....	318
<b>4.3 LE CHATEAU DES COMTES DE PROVENCE, 2010-2014 .....</b>	<b>331</b>
4.3.1 La zone sud du château comtal, campagne 2010 .....	331
4.3.1.1 Seconde enceinte [E.2] .....	334
4.3.1.2 Première enceinte [E.1].....	366
4.3.2 L'enceinte [E.1], campagne 2011.....	376
4.3.2.1 Le front est du château comtal (zone 5, secteurs 1 à 4) .....	377
4.3.2.2 Le front sud du château comtal (zones 3 et 4) .....	392
4.3.3 La plate-forme intermédiaire, campagne 2012 .....	405
4.3.4 Fin des fouilles sur la plate-forme intermédiaire et début de la campagne sur les dépendances du palais, 2013 .....	428
4.3.4.1 Plate-forme intermédiaire, secteur oriental (zone 1 – secteur 4) .....	432
4.3.4.2 La zone des dépendances du Palais comtal (zone 6 – secteur 1) .....	438
4.3.5 Dépendances du Palais et cour, campagne 2014 .....	460
4.3.5.1 Description des vestiges (Eric Guilloteau, Romuald Mercurin) .....	464
4.3.5.2 Les dépendances du Palais - synthèse (zone 6-secteur 1) .....	485
<b>4.2 LE BAS-FORT : DESCRIPTION DES VESTIGES .....</b>	<b>490</b>
<b>5. LA MODELISATION EN 3 DIMENSIONS DE LA FORTERESSE DE NICE.....</b>	<b>496</b>
<b>5.1 LES ACTEURS DU PROJET DE LA MODELISATION DE LA FORTERESSE DE NICE .....</b>	<b>496</b>
<b>5.2 LES FICHES TECHNIQUES (EXEMPLES).....</b>	<b>497</b>



## 1. LES TEXTES MÉDIEVAUX

## 1.1 Les inventaires du château comtal

1.1.1 Les inventaires du XIV<sup>e</sup> siècle

## 1.1.1.1 Inventaire du château de Nice de 1311

A. Original parchemin, AD 13, B 443 (transcription Germain Butaud).

Anno nativitatís Domini M<sup>o</sup> CCC<sup>o</sup> XI<sup>o</sup> die XIII<sup>o</sup> februarii, VIII<sup>e</sup> indictionis<sup>1</sup>. Noverint universi quod in presencia discreti viri magistri Bertrandi Cervelli, clavarii Nicie, mei notarii et testium infrascriptorum, in castro seu palacio Nicie furerunt res infrascripte et munimenta invente in dicto castro seu palacio Nicie per nobilem domicellum Bertrandum de Cadeneto, castellanum dicti castri seu palacii Nicie, et eidem castellano tradite et consignate per nobilem virum dominum Laugerium de Macio, militem, dudum ordinatum ad custodiam dicti castri seu palacii :

- [1] Primo, XX<sup>ti</sup> baliste quarum XVIII<sup>a</sup> sunt fine, alique de turno, et alique de duobus pedibus, et alique de uno pede et due sunt de fusto ;
- [2] Item, V croci bene garniti ;
- [3] Item, XI croci seu brayerii disgarniti de maneris antiqui et non magni valoris ;
- [4] Item, octo caysie de cadrellis, sex plene et due semiplene ;
- [5] Item LIII<sup>lor</sup> galee seu elmi ac capelline<sup>2</sup> de corio, alique antique et alique sinistrate ;
- [6] Item, XXVI cervellerie ferri<sup>3</sup> ;
- [7] Item IIII<sup>or</sup> albrerii de balistis ;
- [8] Item, quadragintaquinque scuta ;
- [9] Item, V cadrelli de turno ;
- [10] Item, curelli seu pancierie ferri XXI ;
- [11] Item, IIII<sup>or</sup> pecie ferree coperture equi, veteres et pauci valoris ;
- [12] Item, unum par camberiarum ferri ;
- [13] Item, unum turnum fusti balistarum ;
- [14] Item, unum rullum fusti in quo arme mundantur ;
- [15] Item, grillona et cadene de ferro diversarum formarum garnita de conpedibus, XXXI ;
- [16] Item, annuli ferri conpedum disgarniti XXIII ;
- [17] Item, quedam fronda, et due pecie corde de trabuqueto ;
- [18] Item, XXX<sup>ti</sup>VIII<sup>o</sup> ferri conpedum garniti quorum duo sunt apud Turbiam et unum in domo cujus de Nicia qui fuerunt mutuati ad conpedicandum aliquos furiosos tamen possunt haberi cum requiruntur ;
- Item de capella Sancti Lanberti dicti castri seu palacii : [19] campana una ; [20] unus calix de argento et una crux de Limoge ;
- [21] Item, due casuble ;
- [22] Item quedam alba ;
- [23] Item amicum et stola et manipulum ;
- [24] Item unum missale et unum pistolarium tales quales, [25] et vinageria et aygaleria.
- Et predicta de dicta capella sunt penes dominum Guillelmum Boerii, cappellanum dicte cappelle.
- [26] Item, duo molendina manualia ;
- Item, in coquina dicti castri : [27] una archa ad pistandum ;
- [28] Item, unum archibancum [29] et tres bredule.
- Item, in camera coquine : [30] quedam archa.

<sup>1</sup> L'indiction 9 correspond à l'année 1311 ; le style adopté pour le début de l'année est donc bien celui de Noël (*Anno nativitatís Domini*).

<sup>2</sup> Caperlline *ms.*

<sup>3</sup> Ajouté en fin d'acte grâce à un appel de note.

Item in cellario : [31] due tine parve vinarie.

[32] Item unum armarium fusti cum mejano in quo sunt plura cartularia antiqua ;

[33] Item, tres boze fabrorum antique et nichil valentes ;

[34] Item X tabule, alique ad comedendum et alique silicet due ad ponendum coram altare Sancti Lanberti ;

[35] Item unum ferratum ad auciendum aquam in citerna ;

[36] Item, X paria tripedum mense et V paria parvorum tripedum ad sedendum ;

[37] Item, una archa pastaessa ;

[38] Item, sex bredule seu selle ad sedendum magne ;

[39] Item unum dreganum ad comedendum ;

[40] Item, unum scrineum ;

[41] Item, quedam alia archa.

Item proysonerii isti, videlicet : P[etrus] Faber de Sancto Paulo, acusatus de morte Petri de Uselis ; Hugo Pauli acusatus de furto ; Hugo Canonges et Johannes Chaponi, propter quamdam pelegiam.

[42] Item, XXX<sup>ta</sup>III claves feri, silicet clavis magne porte et aliarum diversarum portarum camerarum preysoneriarum et diversarum locorum dicti castris seu palacii.

De quibus omnibus dictus Bertrandus de Cadeneto, castellanus et dictus dominus Laugerius de Macio<sup>4</sup> petierunt sibi fieri puplicum instrumentum quilibet ipsorum pro se unum et plura si necesse fuerit.

Actum Nicie infra dictum castrum seu palacium, presentibus testibus dicto magistro Bertrando Cervello, clavario, Gaufrido et Isnardo de Macio, domicellis, Johanne de Agnesino, Laurencio de Miramonte servientibus dicti castris seu palacii, et plurium aliorum servientum dicti castris.

Et me Guillelmo Jordano, notario puplico ab illustrissimo domino Karolo secundo, Dei gratia quondam Jerusalem et Sicilie rege ac imperiali auctoritate constituto, qui rogatus hanc cartam scripsi et signo meo signavi. [*seing manuel, en forme de marguerite*]

#### 1.1.1.2 Inventaire du château de Nice de 1333

L'enquête dans la viguerie de Nice de 1333 (AD13, B 1057) (transcription Alain Venturini)

[fol. 8]

Inventarium de bonis et rebus curie que sunt in fortalicio Nicie.

Anno Domini M<sup>o</sup>CCCXXXIII, die XXVI madii prime indictionis. Noverint universi quod venerabilis vir dominus Leopardus de Fulgineo, archipresbiter (Bonif) (B) (Bonisi) Beniventanus, regius super juribus inquisitor, existens die presenti infra fortalicium regium civitatis Nicie et faciens pro parte curie inventarium de bonis et rebus dicte curie existentibus penes dominum Audebertum de Barracio<sup>5</sup>, militem, castellanum dicti fortalicii, invenit apud eum res et bona subscripta :

[1] Primo, claves viginti novem, tam prime porte quam aliarum ;

[2] item, curetos et panserias ferri viginti unam, tales quales, aliqui perforati et sine mallis et rosilhenti ;

[3] item, IIII<sup>or</sup> pecias de lauriguis devastatas et rosilhentas et quasi nichil valentes ;

[4] item, balistas (uni) XXI<sup>a</sup>, quarum decem octo videntur bone, alique de turno, alique de duobus pedibus et alique de uno pede et due sunt de uno fusto ;

[5] item, crocos bonos et garnitos quinque ;

[6] item, alios crocos disgarnitos cum corriiis et sine manetis et modici valoris et anticos undecim ;

[7] item, elmos (helmetus) sive capellos male garnitos, anticos LIII ;

[8] item, cervellerias ferri antiquas, rosilhentas, tales quales, XXVI;

<sup>4</sup> Mancio *ms.*

<sup>5</sup> Audebert (ou Audibert) de Barras exerçait son office de castellan depuis le 16 avril 1319 au plus tard. Il resta en place jusqu'à fin octobre 1341 au moins, avant d'être remplacé par son fils Bertrand, qui l'avait déjà suppléé comme lieutenant durant le temps où Audebert fut viguier de Nice (24 avril 1324 – 24 avril 1326). Cf. J.-L. BONNAUD, *Un État en Provence. Les officiers locaux du comte de Provence au XIV<sup>e</sup> siècle (1309-1382)*, Rennes, 2007, Annexe II, *Catalogue*, n° 171.



- [9] item, scutos XLV quasi devastatos ;  
 [10] item, rollum fusti garnitum, ubi arma abtantur ;  
 [11] item, molandina manualia male munita duo ;  
 [12] item, archam pastaessam ;  
 [13] item, archibancum ;  
 [14] item, bredolas tres ;  
 [15] item, archam parvam in coquina ;  
 [16] item, de tabulis parvis et magnis X ;  
 [17] item, ferratum unum ad pousandum ;  
 [18] item, dixit dictus dominus Audebertus quod cadrelli qui erant in dicto fortalicio fuerunt portati apud <Api<sup>6</sup> et castrum> Dulcisaque<sup>7</sup>, mandato domini Johannis Baudi<sup>8</sup>, quondam Provincie senescalli ;  
 [fol. 8v]  
 [19] item, tinam unam, talem qualem ;  
 [20] item, archam unam in cellario, ubi sunt cartularia antiqua ;  
 [21] item unum vas in eodem cellario, sine vino ;  
 [22] item, tria paria tripodum ad ponendum mensam ;  
 [23] Item, res infrascripte invente fuerunt (per) penes dominum Petrum Masse de Guillelmo, capellanum palatii Nicie seu capelle fortalicii Sancti Lamberti. Confessus fuit se habere penes se unam campanam ;  
 [24] Item, unum calicem argenti cum pathena, ponderis circa unum (p) marchum ut aparebat  
 [25] Item, unam crucem de Limogo ;  
 [26] Item, duas casublas, tales quales ;  
 [27] Item, quamdam archam ;  
 [28] Item, amitum unum cum stola et manipulo ;  
 [29] Item, unum missale ; unum pistolari ;  
 [30] Item, IIII<sup>or</sup> mapas de altari.

Quas quidem res dictus<sup>9</sup> dominus Audebertus castellanus confessus fuit esse in dicto fortalicio sub ejus regimine et custodia speciali.

Item, dixit et confessus fuit idem dominus castellanus habere penes se ultra quam in dicto inventario contineatur quinque bonas et comunes balistas dicte curie.

Hec omnia scripsi ego Jacobus Gaufridi, notarius dicti domini inquisitoris, in dicto palacio, in presencia domini Danielis Marquezani de Nicia, Raymundi Sparroni de Baucio, scutiferi dicti domini castellani, et Johannis Nuncii de Trigancia, domicelli, et Dominici Micholi, familiaris dicti domini inquisitoris, et signo curie ad cautellam signavi.

[signum curie]

### 1.1.1.3 Inventaire du château de Nice de 1341

#### L'entrée en charge de Bertrand de Barras comme châtelain de Nice (1341)

A. Original parchemin, AD 13, B 526 (transcription Germain Butaud).

B. Copie du XVI<sup>e</sup> siècle, Archives nationales de France, JJ 848, n° 1 (document 7).

a. Pierre Dupuy, *Traitez touchant les droits du roy tres-chrestien sur plusieurs estats et seigneuries*, Paris, 1655, p. 93-96 (d'après B).

b. Pietro Gioffredo, *Storia delle Alpi marittime*, éd. C. Gazzera, Turin, 1839, tome III, p. 186-188 (extraits d'après a) ; cf. Pierre Gioffredo, *Histoires des Alpes maritimes*, trad. H. Barelli, Nice, 2008, tome II, p. 103-104.

61. Appio, château, sur le territoire médiéval et moderne de Vintimille (province d'Imperia).

62. Dolceaqua, en ligurien Dussaïga (province d'Imperia).

63. Jean Baude, originaire de Nice mais devenu ensuite citoyen de Draguignan, fut sénéchal de 1317 à 1319.

64. *Bis rep.*

In nomine domini nostri Jhesu Christi, amen. Anno ab incarnatione ejusdem millesimo trecentesimo quadragésimo primo, die ultimo mensis decembris, X<sup>e</sup> indictionis<sup>10</sup>, apud Niciam. Ex tenore hujus publico instrumenti pateat universis tam presentibus quam futuris quod constitutus nobilis Bertrandus de Barracio, filius nobilis viri domini Audeberti de Barracio militis, castellani regii castri seu fortellicii Niciensis, infra regium palacium supradictum, in presencia discreti viri magistri Petri Audeberti, clavarii regii civitatis predicte, et presente ibidem ac in lecto jacente, nec loqui valente propter infirmitates varias occurrentes, quas ei prodixerunt solita incommoda senii, dicto domino Audeberto patre suo, presentavit ipsius clavarii, mei notarii et testium subscriptorum presencia, quasdam patentes litteras manatas a magnifico et potente viro domino Philippo de Sangineto, milite, regio comitatum Provincie et Forcalquerii senescallo, in dorso earum sigillo magno vero noto et solito senescallie dictorum comitatum sigillatas, cum inserto tenore regalium litterarum tenoris per omnia infrascripti :

« Philippus de Sangineto, miles regius, comitatum Provincie et Forcalquerii senescallus, nobili domicello Bertrando de Barracio, filio nobilis viri domini Audeberti de Barracio, militis, castellani regii castri civitatis Nicie, hostiarii, familiaris et fidelis regii, salutem et dilectionem sinceram. Presentasti nobis pridie dum in civitate predicta Nicie personaliter degerimus in presencia dicti patris tui, quasdam regias litteras, regio magno pendenti sigillo in cera rubea, more solito sigillatas, tenoris et continentie subsequenter :

« Robertus, Dei gratia rex Jerusalem et Sicilie, ducatus Apulie et principatus Capue, Provincie et Forcalquerii ac Pedimontis comes, Bertrando de Barracio, militis, filio Audeberti de Barracio, militis, castellani castri Nicie, hostiario, familiari et fideli suo, gratiam suam et bonam voluntatem. Pridem de industria, prudentia et legalitate predicti patris tui plenarie confidentes, eum castellanum predicti castri Nicie ad ejusdem vitam et gagia consueta ordinamus, prout in litteris nostris exinde ipsi datis plenius continetur. Nunc igitur confidentiam, et benivolentiam quas ad predictum patrem tuum gerimus, ad te benignius propagantes, et conjectura verisimili presumentes, quod paternis vestigiis inherendo predicti castri custodiam fideliter exercebis te post mortem predicti patris tui, castellanum ejusdem castri Nicie ad vitam tuam et gagia consueta, si inibi fideliter et bene te gesseris ex nunc tenore presentium ordinamus. Idcirco fidelitati tue precipimus quatenus, post mortem predicti patris tui, castrum ipsum recipias, cum omnibus et singulis armis, victualibus, garnimentis et munitionibus aliis et captivis que et qui fuerint in eodem. De quorum omnium receptione fieri facias tria publica consimilia instrumenta, continentia dicte receptionis dicti castri quantitatem, qualitatem et numerum omnium predictorum, ac nomina et cognomina dictorum captivorum, si qui fuerint in eodem castro, quorum uno penes te retento, alio dimisso senescallo Provincie, tertium ad archivium nostrum Aquensem, studeas destinare pro cautela nostre curie conservandum. Sicque castrum ipsum ad honorem et fidelitatem nostram et heredum nostrorum donec vixeris studeas diligenter et fideliter custodire, prout in nostra curia corporale prestisti ad Sancta Dei Euvangelia juramentum, quod possis exinde merito commendari. Datum Aquis in Camera nostra, anno Domini millesimo CCCXXII, die XVII martii, quinte indictionis, regnorum nostrorum anno XIII<sup>o</sup>.»

Asservistisque tu et pater tuus jamdictus in presentatione earumdem regalium litterarum, quod propter maximam et decrepitam senectutem, et alias infirmitates gravissimas quibus idem dominus Audebertus continue premitur, circa tutam custodiam et vigilantiam dicti castri quomodolibet vacare non potest, et propterea ne castrum predictum debita careat custodia et gubernatione qua decet, tam idem dominus Audebertus castellanus, quam tu nobis, supplicastis attentius, ut te ad dictum castellanie officium in vita ejusdem tui patris ad predicta et infrascripta consentietis, et sic fieri et cum instantia supplicantis, per nostras litteras admitti benignius dignaremur. Nos autem cupientes supplicationibus dicti patris et tui pariter inclinari potissime quia in hiis utilitas curie procuratur, de fide, sufficientia, et legalitate tuis plenarie confidentes, te castellanum castri regii predicte civitatis Nicie cum servientibus quos dictus dominus Audebertus, pater tuus, ad ipsius castri custodiam ponere et tenere consuevit, ad vitam tuam, prout tibi per

<sup>10</sup> L'indiction 10 correspond à la fin de l'année 1341 et à l'essentiel de l'année 1342. L'acte est donc bien du 31 décembre 1341.

<sup>11</sup> L'acte est du 17 mars 1322 comme le montre l'indiction et l'année de règne.

dictas litteras regias est concessum, tenore presentium duximus ordinandum. Quo circa tibi regia qua fungimur auctoritate mandamus, quatenus statim receptis presentibus ad predictum castrum te personaliter conferens, sic ipsum tibi commissum castellanie officium diligenter et cum omni vigilantia et sollicitudine, prout in nostra curia prestitisti corporale ad Sancta Dei Euvangelia juramentum et cavisti ydonee, de nostro mandato exercere studeas, quod castro ipso ad honorem et fidelitatem regiam custodito nullum inde, quod absit, possit evenire sinistrum, apponens circa castri ipsius tutam nocturnam diurnemque custodiam, curam pervigilem et diligentiam specialem, ita quod de diligentia valeas merito commendari. Recipiens in testimonio publico dictum castrum cum armis, victualibus, munitionibus et rebus aliis regie curie existentibus in eodem, necnon captivis si qui ad presens detinentur ibidem, cum nominibus et cognominibus ac causis detentionis ipsorum, faciens de hujusmodi receptionis castri, et predictarum aliarum rerum et captivorum fieri tria publica consimilia instrumenta, continentia bona ipsa, cum quantitate et qualitate eorum, nomina et cognomina captivorum, et causas detentionis ipsorum particulariter et distincte, quorum uno penes te retento, alio nobis dimisso, tertium ad regiam Aquensem Cameram pro cautela conservandum inibi destinare procures, prout in dictis regiis litteris exprimitur et mandatur. Et ut in eodem officio non cogaris propriis sumptibus laborare, ecce clavariis dicte civitatis Nicie presenti scilicet et futuris per alias nostras litteras demandamus, ut tibi a die quo inceperis dictum officium exercere in antea quandiu in illo fueris et personaliter servieris in eodem, gagia consueta, et debita ad illam scilicet rationem, et de illa pecunia ad quam et de qua castellanis predecessoribus tuis et predictis servientibus dicti castri satisfit seu satisfieri consuevit, solvere et exhibere procurent, et recipiant de hiis que tibi solverint suis vicibus juxta formam servatam in talibus debitam apodixam. Datum Aquis per virum nobilem dominum Franciscum de Barba, juris civilis professorem, majorem, et secundarum appellationum judicem comitatum predictorum, anno Domini millesimo CCCXLI, die tertio decembris, X<sup>e</sup> indictionis.»

Quibus litteris presentatis per eundem nobilem Bertrandum, statim juxta ipsarum litterarum mentem et seriem, volens dictum castellanie officium exercere, accipiendo claves majoris porta ejusdem castri, et diversas alias claves ejusdem castri etiam de manibus dicti domini Audeberti patris sui illas sibi ut per nutus et signa ostendit, cum propter infirmitatem qua premitur loqui non valeat, nec aliquod verbum proferre, gratis et liberaliter assignantis, commissum sibi castellanie officium exercere incepit. Deinde inventarium de rebus, armis et munitionibus curie regie castri ipsius, presentibus dicto clavario, me notario et testibus infrascriptis, ut sequitur infra fecit. Que quidem res, arma et munitiones sunt hec :

- [1] Primo, claves magnarum portarum introitus dicti castri, quatuor ;
- [2] Item, alie claves parve, triginta sex ;
- [3] Item, baliste fine appellate de leva sive turno, viginti una ;
- [4] Item, alia balista grossa fina de turno, una ;
- [5] Item, alia balista fina parva ad pedem, una ;
- [6] Item, baliste due ad pedem, quelibet de unico fusto ;
- [7] Item, baliste quinque ad pedem habite a Guillelmo de Petivis, balistario et serviente ipsius castri pro servicio annali, ad quod tenetur ipsi castro de una balista, quarum due sunt de unico fusto et relique tres quelibet de duplici fusto ;
- [8] Item, croqui pro tendendis balistis tales quales, triginta ;
- [9] Item, turnus unus parvus pro tendendis etiam balistis ;
- [10] Item, pecie de laurigis tales quales, quatuor ;
- [11] Item cureti sive pancerie, inter quas sunt alique bone et alique prave et perforate, viginti una ;
- [12] Elmi sive cappelli de ferro facti ad modum antiquorum et modici valoris, quinquaginta tres ;
- [13] Scuta inter bona et prava, quinquaginta quinque ;
- [14] Cervellerie tales quales, viginti sex ;
- [15] Unum exaustorium aque ferreum ;
- [16] Pecie cordarum ad opus trabuci, quatuor ;
- [17] Quadrellorum antiquorum ad modum Francigenorum antiquum cayssie quatuor et media ;
- [18] Archa una magna talis qualis ;

- [19] Archibanchum unum ;  
 [20] Arca una pastaessa ;  
 [21] Tina una talis qualis ;  
 [22] Unum vas vinarium in cellario ;  
 [23] Arca una in dicto cellario in qua solita erant reponi cartularia curie Niciensis antiqua ;  
 [24] Paria tripedum de fusta pro mensis apponendis, quinque ;  
 [25] Tabule ad comedendum apte inter magnas et parvas, decem ;  
 [26] Breselhe sive banchi ad sedendum, sex ;  
 [27] Garbe lancearum de fano operis de Carravana, sex, in quarum qualibet garba sunt lancee duodecim ;  
 [28] Dardorum de Carravana, garbe quatuor, in quarum qualibet garba sunt dardi duodecim ;  
 [29] Ruellum sive vas unum pro malha purganda, cum suo munimento.  
 [30] Molendina manualia duo discondita ;  
 [31] Campana una supra turrem pro designatione gacharum.

**In cappella Sancti Lamberti :**

- [32] Campana una parva ;  
 [33] Calix argenti et patena insimul ponderantes marcham unam argenti vel circa ;  
 [34] Crux antiqua operis de Limovicinio una ;  
 [35] Carble due ;  
 [36] Amictum unum cum stola et manipulis ;  
 [37] Unum missale ;  
 [38] Unum epistolarium ;  
 [39] Mappe pro altari septem tales quales ;  
 [40] Candelabra de cupro parva ad usum altaris, tria ;  
 [41] Vinagerie due de estagno et alia crux magna de fusta,  
 [42] Tuba una pro gacha sonanda ;  
 [43] Archa una in dicta cappella ;  
 [44] Turibulum de cupro antiquum operis de Limovicinio unum ad servitium dicte capelle.

De quibus omnibus petiit sibi fieri tria publica consimilia instrumenta.

Actum Nicie in dicto castro, videlicet in capella ipsa et in aula in qua jacendo idem dominus Audebertus stabat, presentibus testibus ad hec vocatis, videlicet domino Jacobo Pautrerii sacerdote ipsius palatii, Gaufrido Grossi de Podio Ricardo, domicello, Faraudo Isnardi, Guillelmo Stephani, alias Turrelli, Perreto Arditi, Paulo Bonardi, Guillelmo de Pennis, Symonneto de Barrono servientibus ipsius palatii. Et me Johanne Alberti de Draguiniano publico in comitatibus Provincie et Forcalquerii regia auctoritate, et nunc curie regie Niciensis notario, qui rogatus et requisitus de premissis omnibus quibus presens interfui, hoc presens publicum instrumentum propria manu scripsi et signo meo consueto signavi. [*seing manuel*]

**1.1.2 Les inventaires du XV<sup>e</sup> siècle**

**1.1.2.1 Inventaire du château de Nice du 6 janvier 1402**

Comptes des gouverneurs de Nice, rouleau 2 – Caïs de Pierlas 1898, p. 393 – 397. Renvois de bas de page Eric Guilloteau.

Sequitur inventarium bonrum mobilium inventorum in castro seu fortalicio civitatis Nicie et traditorum per magnificum virum Andream de Grollea olim in hiis Provincie partibus, pro domino nostro Sabaudie comite, gubernatorem egregio et potenti viro domino Johanni de Conflens militi legum doctori moderno gubernatori, in presentia nobiliu virorum Mermeti Rougeti et Jacobi de Fontana secretariorum dicti domini nostri comitis, die ultima mensis januarii, anno domini m.cccc.ij<sup>o</sup>.

Et primo



**In garda rauba prope cameram domini<sup>12</sup>**

[1] Una cayssia sapini, una literia, unum matalacium, unum copertorium parvum regatum, unum dimidium cohoptorium fixum parieti, unum scannum postium pro reponendo vestes.

[2] Item, unam cayssiam virotonorum<sup>13</sup> nullius valoris.

**In camera domini**

[3] Item, unam cayssiam nucis<sup>14</sup> cum clavatura<sup>15</sup>.

[4] Item, una alia cayssia longa cum clavatura.

[5] Item, infra dictam cayssiam nucis unum cartularium vocatum Leopardum continens iura et redditus domini<sup>16</sup>.

[6] Item, in eadem cayssia quinque cartularia antique cum certis aliis cartularies curie modernis.

[7] Item, in eadem cayssia literas quas portabat Rostangnus Fabri quondam domino Laudislao, cum certis aliis literis facientibus ad idem, unde idem Rostangnus fuit sentencialiter decapitates.

[8] Item, in eadem cayssia literas domini nostril comitis confirmatorias ultime treuge facte cum rege Ludivico, et Guigonetus de Monte habet vidimus literarum treugarum regis Ludovici.

[9] Item, in eadem camera una licteria, una culcitra et unum pulvinar plume<sup>17</sup> pro persona gubernatoris, una contra punta bocassini<sup>18</sup> albi, duo panna depicta<sup>19</sup> fixa in parietibus.

[10] Item, in eadem camera quinque scanna<sup>20</sup> sapini circumcirca stancia.

[11] Item, novem baliste<sup>21</sup> bone, sane et integer cum suis furruginibus<sup>22</sup>.

[12] Item, unam tailholam<sup>23</sup> et unum baudrerium<sup>24</sup>.

[13] Item, castellanus<sup>25</sup> Aspermontis habet unam balistam.

[14] Item, castellanus de Duobus Fratribus habet unam alian balistam.

[15] Item, in eadem camera habet quinque linteamina trium telarum et duo alia modici valoris.

**Item in parva camera prope terratias<sup>26</sup>.**

[16] Unam literiam<sup>27</sup>

[17] Duo landeria<sup>28</sup> grossa ferri, ponderantia circa quique vel sex quintalia.

[18] Item, in eadem duas mensas<sup>29</sup> bonas munitas tripodibus.

[19] Item, in eadem tria scanna bona.

[20] Item, in eadem unum banqueriam<sup>30</sup> regatum.

[21] Item, unum drecerium<sup>31</sup>.

[22] Item, in eadem sex curassas<sup>32</sup> bonas et sex alias antiquas.

[23] Item, sex gorgeria<sup>33</sup> antique.

<sup>12</sup> Dans la garde robe seigneuriale.

<sup>13</sup> Vireton : carreaux d'arbalète (une caisse de carreaux d'arbalète).

<sup>14</sup> Caisse en noyer.

<sup>15</sup> Avec ferrures.

<sup>16</sup> Registre des comptes de Provence de 1333 par Léopard de Fulcino.

<sup>17</sup> Edredon.

<sup>18</sup> Boccassino, espèce de beige ou toile de Cambrai.

<sup>19</sup> Pagni depicti : une tapisserie ou une tenture.

<sup>20</sup> Escabeau.

<sup>21</sup> Arbalète.

<sup>22</sup> Ce mot doit signifier la ferrure de l'arbalète.

<sup>23</sup> Probablement petite poulie.

<sup>24</sup> Baudrier.

<sup>25</sup> De château fort.

<sup>26</sup> Dans la petite salle près de la terrasse.

<sup>27</sup> Litière ou lit.

<sup>28</sup> Landier, gros chenet de fer.

<sup>29</sup> Table.

<sup>30</sup> Couverture de banc.

<sup>31</sup> Dresseoir.

<sup>32</sup> Cuirasse.

**In camera maris<sup>34</sup>**

- [24] Una literia nova, una culcitra<sup>35</sup> et unum mataracium, unum pluvinar plume.  
 [25] Item, una compertoria bocassini persici<sup>36</sup>.  
 [26] Item, mensuras antiquas iij<sup>or</sup> gabelle salis, videlicet eminas duas et duas cartherias.

**In aula magna**

- [27] Sex lanceas, tres rubeas sive ferris et très albas cum ferris<sup>37</sup>.  
 [28] Item, in eadem iij<sup>or</sup> scanna magna circumcirca stancia.  
 [29] Item, unam mensam<sup>38</sup> bonam.

**In camera prope dictam aulam<sup>39</sup>**

- [30] Unam mensam.  
 [31] Item, in eadem, duo scanna cum duobus tripodibus.  
 [32] Item, in eadem, una litteria.  
 [33] Item, unum matherassum.  
 [34] Item, unum cohopertorium de burdo.  
 [35] Item, unum pluvinar plume.  
 [36] Item, tres cayssias, quarum una nullam habet serram<sup>40</sup> et alia nullam habet clavem<sup>41</sup>.  
 [37] Item, unam sellam ad sedendum<sup>42</sup>.  
 [38] Item, in eadem camera, certam quantitatem clavorum et aliorum serramentorum.

**In platea ante coquina<sup>43</sup>**

- [39] Unam mensam, unum drecetorium<sup>44</sup> cum duobus tripodibus.  
 [40] Item, unum armarium<sup>45</sup> antiquum.  
 [41] Item, **in coquina** tria morteria lapidis cum uno pistorio<sup>46</sup>.  
 [42] Item, duas padellas ferri<sup>47</sup>.  
 [43] Item, unum verutum<sup>48</sup>.  
 [44] Item, unum calfatorium cupri<sup>49</sup>.  
 [45] Item, unum tripodem.  
 [46] Item, unam grasillam<sup>50</sup>.  
 [47] Item, duo parolia<sup>51</sup>, unum magnum et alium parvum.  
 [48] Item, unam bacinam cupri<sup>52</sup>.  
 [49] Item, duas barillas ad portandum aquam<sup>53</sup>.  
 [50] Item, duo discos sive platellos stangni.

---

<sup>33</sup> Gorgerin.

<sup>34</sup> Dans la chambre de la mer.

<sup>35</sup> Matelat, oreiller.

<sup>36</sup> Bocassini Persici : en toile de Perse.

<sup>37</sup> 6 Lances, ...

<sup>38</sup> Table.

<sup>39</sup> Dans la chambre près de la grande salle.

<sup>40</sup> Serrure

<sup>41</sup> Clé

<sup>42</sup> Siège.

<sup>43</sup> Dans le passage devant la cuisine.

<sup>44</sup> Dressorium ? Dresseoir servant à ranger la vaisselle.

<sup>45</sup> Coffre, armoire, bibliothèque.

<sup>46</sup> Trois mortiers de pierre avec un pilon.

<sup>47</sup> Poêle en fer.

<sup>48</sup> Broche.

<sup>49</sup> Chauffoir en cuivre.

<sup>50</sup> Une écuelle.

<sup>51</sup> Chaudron

<sup>52</sup> Une bassine de cuivre.

<sup>53</sup> Deux barils (barriques) d'eau.

- [51] Item, scutellas stangni xviiiij<sup>54</sup>.  
 [52] Item, una armarium.  
 [53] Item, unum dreccerium nucis magnum<sup>55</sup>.  
 [54] Item, in larderio unam cayssiam.  
 [55] Item, unum drecetorium.  
 [56] Item, unam tinam ad salssandum carnes<sup>56</sup>.

#### In botelheria

- [57] iiiij<sup>or</sup> manteria.  
 [58] Item, sexdecim dolia (barils) ad ponendum vinum, vacua<sup>57</sup>.  
 [59] Item quinque pintelfos<sup>58</sup> stangni.  
 [60] Item, quatuor ayguedarias<sup>59</sup> stangni.  
 [61] Item, unam bacinam ad lavandum manus<sup>60</sup>.  
 [62] Item, duas magnas botilhas ferri, quas dominus gubernator dedit pro furnimento<sup>61</sup> dicti castri.  
 [63] Item, unum ambocerium ad ponendum vinum infra dolia<sup>62</sup>.  
 [64] Item, una bothela parva fuste.

#### In pasteria

- [65] Habet duas pasterias.  
 [66] Item, unam magnam cayssiam ad ponendum farina<sup>63</sup>.  
 [67] Item, unum longum archibancum.<sup>64</sup>

#### In camera victe

- [68] unum matharacium, unum pulvinar et unam cohopertoriam<sup>65</sup>.

#### In capella

- [69] habet duos libros antiques.  
 [70] Item, unum ornamentum sacerdotis antiquum modici valoris<sup>66</sup>.

#### In camera bassa supra mare<sup>67</sup>

- [71] Una literia.

#### In stabulo<sup>68</sup>

- [72] Unum matharacium, unum pulvinar.  
 [73] Item, dua cohopertoria lecti.

#### In camera Jordani porterii

- [74] Totidem<sup>69</sup>

#### In turri campane

<sup>54</sup> 19 petites coupes d'étain.

<sup>55</sup> Un grand dressoir en bois de noyer.

<sup>56</sup> Baquet (récipient en bois) à saler la viande.

<sup>57</sup> 16 (sedecim) dolia (futs) à contenir du vin, vide.

<sup>58</sup> Pitalfos.

<sup>59</sup> Eyguerias.

<sup>60</sup> Une bassine pour se laver les mains.

<sup>61</sup> Fourniture.

<sup>62</sup> Un entonnoir à mettre le vin dans les tonneaux.

<sup>63</sup> Une grande caisse pour mettre la farine.

<sup>64</sup> Un coffre qui sert à la fois de siège.

<sup>65</sup> Un matelas, un édredon et une couverture.

<sup>66</sup> Un ornement ancien de peu de valeur.

<sup>67</sup> Dans la chambre basse sur la mer.

<sup>68</sup> Dans l'étable.

<sup>69</sup> La même chose.

[75] Unum lectum munitum culcitra et pulvinari plume.

[76] Item, unam cohoptiam.

[77] item, unum archibancum<sup>70</sup>.

### In magna turri

[78] Unum lectum munitum, una culcitra et uno pulvinari plume et uno mathéressio, duabus cohoptoriis panni modici valoris.

[79] Item, claves quinque portarum<sup>71</sup>.

#### 1.1.2.2 Inventaire du château de Nice en 1405

Comptes des gouverneurs, rouleau 2 – Caïs de Pierlas 1898, p. 397 – 401. Renvois de bas de page, Eric Guilloteau.

1405, 10 avril – Anno domini, cccc<sup>mo</sup> quinto, die x<sup>a</sup> aprilis. Hoc est inventarium rerum de castro Niciensi assignatarum per nobilem Guigonem de Conflens filium et heredem domini Johannis de Conflens olim gubernatorem Nycie nobili Bartholomeo Provane nepoti domini Boniffacii de Challant marescalli Sabaudie.

[1] Primo, quinque potos stagni, videlicet tres rotundos et duos quadrates parvos<sup>72</sup>.

[2] Item, duos platellos stagni et decem novem scutellaas stagni<sup>73</sup>.

[3] Item, unam bacinam eris.

[4] Item, duas magnas botolias ferri.

[5] Item, unam gratuysam.

[6] Item, duas sartagine seu patellas<sup>74</sup>.

[7] Item, unum haste sive veru.

[8] Item, unum tripodem ferri parvum.

[9] Item, duos mortorios lapidis.

[10] Item, unam palam ferri.

[11] Item, unam barriliam fuste.

[12] Item, unam chasublam talem qualem cum reliquario.

[13] Item, duos pagnos tele toncte, pro paramento camera, tales quales.

[14] Item, duas barrilias pro aqua.

[15] Item, bonam caissiam de nuce cum clavatura.

[16] Item, unam aliam caissiam bonam sine clavaturas, que caissia est de sapo.

[17] Item, unum scannum bonum, pro tenendo ad ignem.

[18] Item, unam licteriam bonam, cum culcitra et matalacio et pulvinari.

[19] Item, unam coperturam de bocacino albam listatam.

[20] Item, unam banqueriam talem qualem.

[21] Item, sex lanceas, quarum una est sine ferro.

[22] Item, balistas undecim, quarum octo sunt coperte coreo albo.

[23] Item, unum buffetum sive drecetorium.

*Ista sunt extra domum Hugonis Caissii.*

Primo, in domo Johannis Maleti receptoris.

[24] Duo matellacia, unum pulvinar, unam coperturam rigatam, perforatam tamen, talem qualem.

[25] Unam cathédram perforatam.<sup>75</sup>

### In domo domini camerii

[26] unam mensam, unum banchum.

<sup>70</sup> Un coffre.

<sup>71</sup> Les clés des portes.

<sup>72</sup> Cinq pots d'étain, dont trois ronds et deux petits carrés.

<sup>73</sup> Deux plateaux d'étain et dix-neuf plats d'étain.

<sup>74</sup> Deux casseroles ou poêles.

<sup>75</sup> Chaise de retrait ou chaise percée.



**In domo domini de Challant**

[27] unum matellacium, unam parvam campanam, unam mensam, unam culcitram.

**In domo domini de Viviers**

[28] Tres mensas cum sex tollonis, unum scannum.

[29] Item, in coquina Hugonis Caissii, duos grossos anderios ferri qui solent poni in molendino.

[30] Item, una caissia de sapo sine clave et sera.

[31] Item, unum banchale duarum veyarum cum seris et sine clavibus.

[32] Item, duas tabulas ad portandum panem.

[33] Item, coeracias xiiij tales quales, cum quinque gorgeriones.

[34] Item, duas bombardas que dicuntur esse Ludovici de Grimaldis.

[35] Item, plures balistas antiquas et modici valoris.

[36] Item, duas cordas trabuqui<sup>76</sup>.

**In camera subterranea**

[37] unum scannum, duas caissias, unam cum sera et aliam sine sera.

[38] Item, unam literiam fuste cum una culcitra et uno matellacio et duobus pulvinaribus.

[39] Item, quatuor lanceas tales quales.

[40] Item, unam caissiam de sapo veterem.

[41] Item, duos taulonos sine tripedes fuste.

[42] Item, duas botas parvas et unum rodatum molendini.

**In penore<sup>77</sup>**

[43] Vegetes tam bonas quam pravas, decem.

[44] Item, tres mensuras salis.

[45] Item, unum scestarium<sup>78</sup>, unam eminam ferratam.

[46] Item, unam magnam maistram ad piscendum panem<sup>79</sup>.

[47] Item, una scannum.

[48] Item, unam literiam fractam.

[49] Item, quinque pecias scalarum, cum uno embut et uno drecetorio.

**In camera supra predictam<sup>80</sup>**

[50] Primo, unam licteriam cum duobus matellacis, unam copertam bocacini blancham cum uno pulvinari.

[51] Item, unam culcitram.

[52] Item, unam caissiam de sapo novam.

[53] Item, in studio, quatuor banchas.

[54] Item, unam cathedram novam<sup>81</sup>.

**In castro**

[55] Primo, una magna caissia, in pasteria, cum archibanco.

[56] unum magnum scannum, in aula.

[57] Unam licteriam, in camera scribarum.

[58] Unam aliam, **in turri campane**.

[59] Unum archibancum trium velarum, in turri predicta.

[60] Item, tres botas integras et duas sine fundo.

[61] Item, in **camera maiori** ante ignem, unum scannum.

<sup>76</sup> Trébuchet.

<sup>77</sup> Cellier.

<sup>78</sup> Sextarius : mesure d'un setier.

<sup>79</sup> Une grande planche pour porter le pain.

<sup>80</sup> Dans la chambre au-dessus du cellier.

<sup>81</sup> Une chaise neuve.

- [62] Item, in latrinis unum armarium fuste.
- [63] Item, in coquina unum armarium cum una tabula antiqua.
- [64] Item, septem lintheamina talia qualia.
- [65] Item, libros duos, videlicet missale et graduale.
- [66] Item, unam sellam ad sedendum.
- [67] Item, unum escarforium cupri.
- [68] Item, duos cacabos, unum magnum et alium parvum.
- [69] Item, unam bacinam arami.
- Scripture in sacco sigillato domini cardinalis de Challant.*
- [70] Primo, quoddam vidimus treugarum primo factarum inter reginam Silicie, ex una parte, et dominum nostrum comitem Sabaudie, ex altera, scriptum per dominum Guignonem Beczonis, quondam officialem Chamberiaci.
- [71] Item, quidam articuli in quodam folio papyri scripti, factum loci Pugeti tangents.
- [72] Item, quedam litera prolongacionis treugarum domini Bolii in papiro descriptarum.
- [73] Item, quoddam exponitur, factum domino Petro d'Acigne locumtenenti Provincie pro parte universitatis Nycie, in papiro descripto.
- [74] Item, copia cuiusdam vidimus quarundam literarum cardinalis Ferdinandi in quodam folio papiro descriptarum.
- [75] Item, litera sentencie contra Philipum Usumaris de Nycia.
- [76] Item, litera originalis treugarum factarum inter regem Ludovicum, ex una parte, et dominum nostrum comitem Sabaudie ex altera, et hoc per Georgium de Marlio senescallum Provincie.
- [77] Item, litera originalis treugarum factarum inter regem Ludovicum, ex una parte, et prefatum dominum nostrum, ex altera.
- [78] Item, litera confirmacionis treugarum factarum inter regem Ludovicum, ex una parte, et dominum nostrum Sabaudie, ex altera, et hoc per regem Ludovicum antedictum.
- [79] Item, copia priorum pactorum factorum inter dictum dominum comitem, ex una parte, et dominum Bolii et eius fratrem, ex altera, et plures alie litere factum predictum tangents.
- [80] Item, quedam pacta facta cum domino episcopo Venciensi de castro de galteris.
- [81] Item, litera mandamenti expedicionis castri Nycie per Franciscum de Rubeomonte nobili Andree de Grolea gubernatori Nycie.
- [82] Item, quidam processus infra quondam archam, existens cum quibusdam cartularies Damiani Pellegrini dudum gabelloti Nycie, et aliis pluribus scripturis.

### 1.1.2.3 Inventaire des armes saisies aux insurgés en 1437

Arch. di stato, Nizza e contado, Mazzo 5, n°3. Caïs de pierlas 1898, p. 418 – 419.

Inventarium rerum malefactorum Nycie.

- [1] Et primo, ballistas nullius valoris decem.
- [2] Item, arcus undecim ballistarum nullius valoris.
- [3] Item, telerios ballistarum quatuor, munitos, exceptis aliquibus defficientibus nuce.
- [4] Item, octo telerios ballistarum sine scrineriis, nullius valoris.
- [5] Item, spatas cum vaginis decem, nullius valoris.
- [6] Item, spatas et cutellos sine vaginis quindecim, aliquas sine manubrio nullius valoris.
- [7] Item, spinum longum ad modum spata.
- [8] Item, unum venabulum sive spinum bonum.
- [9] Item, duas archias tales quales.
- [10] Item, septem parvos dardos.
- [11] Item, unam bonam insarniam sine manubrio.
- [12] Item, unum eysopum, nullius valoris.
- [13] Item, rutellas undecim bonas.

- [14] Item, paveysios quinquaginta, pauci valoris.  
 [15] Item, duas targias, pauci valoris.  
 [16] Item, dardas et chavarinas<sup>82</sup> in numero triginta, nullius valoris.

#### 1.1.2.4 Inventaire d'un navire catalan naufragé à Nice dont l'armement a été utilisé pour le château en 1441

Inventarium navis Cathalanorum fracte in plagia maris Nicie (Arch. di stato, Nizza e contado, Mazzo 5, n°3 – Caïs de Pierlas 1898, p. 415-418)

- [1] Et primo tellerios duodecim ballistarum sine scrineriis, quorum sex sunt sine nucibus<sup>83</sup>.  
 [2] Item, septem tellerios, cum scrineriis ferri, in quibus non sunt nuces nisi in duobus, valoris in summa vj florenorum.  
 [3] Item, tresdecim archos ballistraum cum cordis tales quales, sine teleriiis, valoris quatuor ipsorum quatuor florenorum, duo ipsorum j flor. et reliqui sex iiij flor. pro quolibet, et sic in summa xxviiiij flor.  
 [4] Item, unam curaciam vocatam lausanha<sup>84</sup>, vj grossorum.  
 [5] Item, duas girellas unius manus, valoris ij flor.  
 [6] Item, tres gorgerinos curaciarum nullius valoris  
 [7] Item, unam curaciam copertam tela alba, ij flor.  
 [8] Item, aliam curaciam copertam tela persa, iv flor.  
 [9] Item, curaciam albam, in qua deficit pectus  
 [10] Item, duas manucas curacie copertas tela alba  
 [11] Item, duos spallacios albos  
 [12] Item, unam parvam bombardellam cum cepo ferrato tribus circulis ferri, valoris v flor.  
 [13] Item, tres bassinetos et tres celatas  
 [14] Item, unum capellum de Monte Albano  
 [15] Item, pahelam cum duobus maneliis arami, valoris iiij gross.  
 [16] Item, unam cassam arami parvam, valoris iij gross.  
 [17] Item, cayssiam unam plenam viroctonorum de camba (gamba, jamba), valoris iij flor.  
 [18] Item, aliam cayssiam viroctonorum de camba, plenam duabus partibus, valoris ij flor. viij gross.  
 [19] Item, aliam cassiam viroctonorum non completam, plurium sorcium, valoris ij flor.  
 [20] Item, duas tallias munitas de broncio et cavillis ferri, valoris ij flor.  
 [21] Item, unam clavaturam<sup>85</sup> ad faciendum clavos et taquetas, ij gross.  
 [22] Item, unum par d'avan braces<sup>86</sup> bonum.  
 [23] Item, unum coysetum  
 [24] Item, tres chamberias et unum gantelletum  
 [25] Item, unam cayssiam fuste, in qua sunt ferri lancearum in numero centum et tresdecim  
 [26] Item, paveysios et feudas vigintiquinque cum armis Aragonum, valoris viij gross. quolibet  
 [27] Item, faudas<sup>87</sup> duas pictas libree regis Aragonum, valoris j flor.  
 [28] Item, tres alias faudas non pictas, valoris ij flor.  
 [29] Item, tres targonos, quorum unus et fractus, valoris ij flor.  
 [30] Item, paria geonarum sive chamberiarum<sup>88</sup> sexdecim  
 [31] Item, paria cuyserarium et medium  
 [32] Item, paria quatuordecim bracetletorum, minus uno bracetleto.

<sup>82</sup> Ducange dit qu'il s'agit d'une arme à laquelle on a substitué la carabine.

<sup>83</sup> La noix était une pièce de l'arbalète, en corne de cerf, en morse ou en métal, qui servait à arrêter et tendre la corde – Item une petite aubalestre que la noix va querir la corde. Vayra, op. cit. art. 1492.

<sup>84</sup> Variante *lazana*.

<sup>85</sup> Variante : claveriam.

<sup>86</sup> Variante : Antibrachiorum.

<sup>87</sup> Cuirasse ou justaucorps.

<sup>88</sup> Le premier mot équivaut à genuarum ; il s'agit ici de genouillères et de jambières.

- [33] Item, paria gantelletorum October
- [34] Item, paria spalaciarum<sup>89</sup> decem et unam peciam.
- [35] Item, viginti duas pecias arnesii capitis, tam bassinetorum quam celatarum<sup>90</sup> pauci valoris
- [36] Item, duas curacias<sup>91</sup> albas bonas, integras
- [37] Item, tres quartos curaciarum tales quales
- [38] Item, unum tonelletum talem qualem
- [39] Item, tria pectoralia
- [40] Item, quatuor tonelletos tales quales
- [41] Item, unam levam
- [42] Item, viginti duos sinctos balliste, cum croquis et sine croquis, sex tales quales
- [43] Item, quatuor canonos bombardellarum metalli, medii pedis et trium digitorum longitudinis, sive palmi unius, valoris in summa iiij flor. vi gross.
- [44] Item, unam bombardellam ferri inceponatam et ferratam cum duobus circulis ferri, trahentem lapidem quatuor librarum, valoris viij flor.
- [45] Item, unam caysiam, munitam aysiarum et aliorum ferramentorum, magistri aysie navis, pauci valoris.
- [46] Item duos bonos turnos ad tirandum balistas, munitos, valoris iiij florenum.
- [47] Item, unam aliam bombardellam broncii sive metalli, bonam et pulcram, inceponatam et ferratam tribus cercubus, ponder. Rub. Vi, libr. X, trahentem lapidem sex librarum, valoris xij flor<sup>92</sup>.
- [48] Item, aliam bombardellam ferri, incirculatam cum duobus circulis ferri, trahentem lapidem unius libre, valoris flor. x.
- [49] Item, aliam bombardellam brunsii sive metalli, inceponatam cum duobus circulis ferreis, ponder. Rub. Iij, lib. X, trahentem lapidem lib. iij, valoris flor. vj<sup>93</sup>.
- [50] Item, lanceas longas septuaginta quatuor, de quibus non sunt ferrate nisi trignita octo, in quibus sunt duo rampigoni<sup>94</sup>; et duo fanals<sup>95</sup>, valoris dictarum lancearum ferratarum iij flor. et sine ferro ij flor. vi gross.
- [51] Item, curacias novem, in ter quas et una coperta fustanei nigri et alia tele albe, valoris insimul xxiiij flor.
- [52] Item, lavanhas (losagnias) novem, valoris insimul viij flor. viiiij gross.
- [53] Item, octo loricas sive cotas mallie, quarum quatuor sunt asserii, valoris quelibet ipsarum x flor, un alia asserii que est modicum fracta, valori iiij flor. et relique tres sunt valoris quelibet iij flor.
- [54] Item, ballistas quatuordecim, in quibus sunt tres non habentes nuces, valoris quelibet ipsarum j floreni, et sunt in summa xiiij flor.
- [55] Item, alias septem ballistas, valoris quelibet ipsarum j flor. vi gross., et sic in summa vj flor.
- [56] Item, alias tres ballistas, valoris in summa vj flor.
- [57] Item, duas alias ballistas, valoris in summa iij flor.
- [58] Item, alias sex ballistas, valoris in summa vi ducatorum
- [59] Item, novem ballistas, valoris quelibet ipsarum j floreni, iiij gross. Et sic in summa xij flor.
- [60] Item, ballistas quatuor asserii, videlicet unam de turno, aliam de girella et aliam de camba, valoris in summa viiiij flor.
- [61] Item, duas ballistas de turno, valoris quelibet ipsarum, ij flor. et sic in summa iiij flor.
- [62] Item, alias duas ballistas de turno parvas, valoris in summa ij flor.
- [63] Item, triginta ballistas de Carravana<sup>96</sup>, valoris in summa x flor.
- [64] Item, unam rudellam, cum cruce alba, valoris x gross.

---

<sup>89</sup> Variante : spatulariorum.

<sup>90</sup> Variante : saladarum.

<sup>91</sup> Variante : cuiracias.

<sup>92</sup> Cette bombardelle en bronze pesait 26,34 kg.

<sup>93</sup> Il s'agissait d'une grosse bombardelle car son poids était de 50 kg.

<sup>94</sup> Variante : Rampignoni.

<sup>95</sup> Variante : fanalles.

<sup>96</sup> C'était l'arbalète la plus ordinaire, et toute en bois, d'après Cibrario, op. cit., p. 440.



### 1.1.2.5 Inventaire de l'artillerie de la galère ducale transportée dans le château en 1441

Arch. di stato, Nizza e contado, Mazzo 5, n°3 (Caïs de Pierlas 1898, p. 410). Renvois de bas de page Caïs de Pierlas, Eric Guilloteau.

#### **Inventarium artillierum galee prelibati domini nostri existencium in castro Nicie (1441)**

- [1] Et primo duas bombardellas metallic inceptonatas, circulatasque, una ferri et alia corde, quarum una signata est armis domini, xx flor.
- [2] Item, duodenas dardorum ferratorum quatordecim, et septem duodenas non ferratorum : nihil valent.
- [3] Item, quatuor scarchavellas, flor. J.
- [4] Item, unum ramponum ferri<sup>97</sup>, gross. ij
- [5] Item, lanceas longas trignita quinque, de quibus quatuor sunt sine ferro, flor. Ix
- [6] Item, cayssias viroctonorum duas de turno<sup>98</sup>, flor. Viiij
- [7] Item, cayssias viroctonorum un decim de camba<sup>99</sup>, flor. xxxviiij, gross. x
- [8] Item, quatordecim de girella<sup>100</sup>, flor. Ivi
- [9] Item, insarnias (insarnas ?) cum astis septem, flor. J, gross. vi
- [10] Item, duos turnos minutes, flor. liij
- [11] Item, paveysios<sup>101</sup> septuaginta octo, gross. iiij quolibet, valoris fl. Xxix, gross. iiij
- [12] Item, faudas undecim, flor. X.
- [13] Item, lavagnas<sup>102</sup> marinorum centum, ponderis quintal. Viiij<sup>to</sup> cum dimidio, ad racionem iiij flor. Pro quintali, flor. xxxiiij.
- [14] Item, girellas duas, flor. j, gross. viij
- [15] Item, ballistas tres de turno, flor. ix
- [16] Item, quatuor ballistas de girella, flor. x.

### 1.1.2.6 Inventaire du château de Nice en 1441

Arch. Di Stato, Nizza e Contado, Mazzo 5, n°3 (Caïs de Pierlas 1898, p. 401 – 409).

1441, 14 octobre – Jhesus. – Inventarium receptum per nobilem Petrum Masuerii commissarium per illustrissimum principem et dominum nostrum dominum Sabaudie ducem ad hoc missum, vocato et continue secum assistente nobili Francisco Cerrati ducali in patria Provincia receptore, de bonis, rebus, eysiammentis castri ducalis civitatis eiusdem, atque arneysiis et aliis artillamentis, in eodem castro existentibus, a domino Nycodo de Menthone, milite, olim dicte patrie gubernatore, anno a nativitate domini millesimo quatercentesimo xij<sup>mo</sup>, indicione quinta, mensis octobris, die quatordecima, descriptum per me Anthonium Garnerii publicum de eadem civitate notarium.

Et primo.

#### **In expensa iuxta coquinam.**

- [1] Unam archam de sapino, vacuum, longam, cum sera et clave<sup>103</sup>.
- [2] Item, aliam archam magnam magis latam et minus longam, cum sera et clave, vacuum.
- [3] Item, platellos stagni octo, nullius valoris, et unam conquam<sup>104</sup> stagni ad lavandum manus, modicis valoris.
- [4] Item, aliud platellum, pauci valoris, de stagno.
- [5] Item, octo scutellas stagni fractas, nullius valoris, ponderantibus insimul rubis duobus, libris sexdecim.

<sup>97</sup> Grappins d'abordage – cfr. Rampigolli, Jal, Architecture navale, vol.2, 156.

<sup>98</sup> Ces viretons se lançaient avec une machine à tourniquet. Jal, vol.1, 175.

<sup>99</sup> Ils se disaient aussi a tibia, parce qu'on les employait avec des arbalètes que l'on tendait à bras au moyen d'un étrier dans lequel on passait le pied ; dans l'action de les monter, le manche se trouvait le long de la jambe – JAL, vol.1, 176 – Cibrario, p.440, dit qu'ils s'appelaient ainsi parce que qu'on les appuyait sur un pied ou une jambe pour les tirer. Cfr. Gay, glossaire archéologique, p. 41.

<sup>100</sup> C'était les viretons des arbalètes à rouët. - JAL, vol. 1

<sup>101</sup> Pavois, espèce de bouclier, à forme ronde ou oblongue. Cfr. Vayra, *Item xij vieulx paveys tant rons que longs*, art. 1583.

<sup>102</sup> Espèce de cuirasse ; on les nomme lasanhas dans l'inventaire suivant (20 – III, p. 411).

<sup>103</sup> Un grand coffre de sapin, avec serrure et clé, vide.

<sup>104</sup> Cuvette.

- [6] Item, unum magnum pitalfum stagni<sup>105</sup>, nullius valoris, fractum sine coperculo.  
 [7] Item, duos alios parvos pitalfos stagni, eciam pauci valoris.  
 [8] Item, unum ayguerium stagni, ad lavandum manus, sine coperculo, ponderantibus insimul rub. lib. Xix.  
 [9] Item, cucumellum sive scalfatorium arani<sup>106</sup>, cum duabus manellis absque coperculo, nullius valoris, pod. Lib. decem octo.  
 [10] Item, peyrolam arani, pauci valoris, sine berleriis pond. libr. novem.  
 [11] Item, parvum cacabum, nullius valoris, arani pond. lib. quatuor.  
 [12] Item, unum cacabum eris, cum berleriis, satis bonum, ponder.  
 [13] Item, unum bassinum lotoni rotundum, pond. libr. Octo.  
 [14] Item, unam patellam arani, nullius valoris, cum manubrio longo ferri, pond. libr. sex.  
 [15] Item, unum imbotatorium pro oleo, et unam copertolam arani, pond. libr. quatuor.  
 [16] Item, grilliam ferri parvam, pauci valoris, et triperium unum ferri ponder. libr. quidecim.  
 [17] Item, unum parvum verutum ferri pond. libr. novem.  
 [18] Item, unam bichetam sive mensuram emine de nemore<sup>107</sup>.  
 [19] Item, unum morterium lapidis fractum nullius valoris.  
 [20] Item, quinque circulos ferri pro bombardis.  
 [21] Item, unum buffetum pauci valoris.  
 [22] Item, unum brochetum ad dispensandum vinum.

#### **In coquina.**

- [23] Duos grossos ferros trabuqui, ponderis pro quolibet rub. decem.  
 [24] item, verutos duos magnos.  
 [25] item, unum ignis pendium sive catenam, pro coquina.

#### **In aula prope coquinam.**

- [26] Duas banchas longas.  
 [27] Item, unam mensam cum tripedibus.

#### **In camera iuxta coquinam.**

- [28] Tres literias sine fundis, sive chalies<sup>108</sup>.  
 [29] Item, tres tabulas.  
 [30] Item, tripedes sive athocos<sup>109</sup>.

#### **In aula superiori.**

- [31] Duadecim rudellas depictas libree dicti domini Nycodi de Menthone militis.  
 [32] Item, unam mensam cum tripedibus.  
 [33] Item, duas banchas longas novas.  
 [34] Item, unam mensam ciprecii antiquam.  
 [35] Item, aliam mensam antiquam cum tripedibus.  
 [36] Item, aliam bancham longam antiquam.  
 [37] Item, unum buffetum.  
 [38] Item, quatuor scabella nova de postibus.  
 [39] Item, unum scaniellinum anticuum.

#### **In camera paramenti<sup>110</sup>.**

- [40] Unam licteriam cum duabus banquis longis circa eam et corriolo<sup>111</sup>.

<sup>105</sup> Un grand pichet d'étain sans valeur.

<sup>106</sup> Chaudron en cuivre.

<sup>107</sup> Mesure de bois de la capacité d'une émine.

<sup>108</sup> Cadre de lit.

<sup>109</sup> Tréteau.

<sup>110</sup> Dans la chambre des parements.

<sup>111</sup> Couchette basse et étroite qui se mettait sous un grand lit.

- [41] Item, unum buffetum.  
 [42] Item, unam longam bancham.  
 [43] Item, unam mensam cum tripedibus.

**In camera maris.**

- [44] Unam literiam cum carriolo.  
 [45] Unam parvam mensam cum duobus tripedibus.  
 [46] Item, parvum scabellum sive bancham perforatam.  
 [47] Item, duos pannos tele blave ad modum cortine.

**In camera subtus precedentem<sup>112</sup>.**

- [48] Unam literiam cum carriolo.  
 [49] Item, unum drassatorium<sup>113</sup>.

**In camera ubi pernoctat dominus gubernator<sup>114</sup>.**

- [50] Unum chaliat sive literiam munitum culcitra plume et coysino pond. quintale uno, rubis quinque, libr. decem octo et media.  
 [51] Item, unam copertam lane ad flores albos et rubeos oppratam talem qualem.  
 [52] Item, unam archam nucis infra quam sunt scripture domini que sequuntur : Et primo, litere in vulgali describe, a domino nostro duce emanate, certa capitula continentes super facto treugarum domini nostri et quondam domini regis Ludovici magno sigillo cera viridi et parvo cera rubea in ea impresso cum cordula circei rubei impendenti comitis, date in castro apud Chamberiacam, xxv die augusti, anno domini millesimo quatercentesimo.  
 [53] Item, quoddam vidimus coram domino Aymone miseracione divina episcopo Gratianopolitano quarundam licterarum apostolicarum, sub data millesimo iiiij<sup>c</sup> quinto, die xxvij mensis martii.  
 [54] Item, literas patentes a serenissima domina Yolanda regina Jerusalem et Silicie emanatas, cum magno sigillo impendenti, sub data die xvij mensis junii, anno domini m<sup>o</sup>iiiijcxx, xiiij ind.  
 [55] Item, alias literas a serenissimo domino rege Ludovico emanatas super treuga facta inter illustrissimum dominum nostrum predictum et dictum dominum regem, cum magno sigillo o=impendenti, sub data die xvij mensis junii, anno domini m<sup>o</sup>iii<sup>c</sup>xv, sub maiori sigillo dicti domini officialis.  
 [56] Item, aliud vidimus coram domino Petro Virioniensi licentiato in legibus, officiali curie episcopalis Chamberiaci pro rev. In Christo patre domino Aymone episcopo Gratianopolitano, datum Chamberiaci die octava mensis jullii, anno domini m<sup>o</sup>iiiij<sup>c</sup>xv, sub maiori sigillo curie dicti domini officialis.  
 [57] Item, aliud vidimus seu exemplum quarundam literarum a serenissima domina Yolante regina Jerusalem et Sicilia factum coram eodem domino officiali, datum Chamberiaci in ecclesia parrochiali sancti Lodegarii, die viij, anno a nativitate domini m<sup>o</sup>iiiij<sup>c</sup>xix, sub sigillo maiori dicte curie.  
 [58] Item, alias literas in palgamento descriptas, a domino nostro duce emanatas, sub data thononi die xj mensis aprilis, anno domini m<sup>o</sup>iiiij<sup>c</sup>viiij sub sigillo proprio, cancellario absente, continentes commissionem super decidendis amicabiliter rancuris pro tunc vertentibus inter gentes domini regis Ludovici et eiusdem domini nostri ducis.  
 [59] Item, aliud vidimus pactorum habitorum inter ipsum dominum regem Ludovicum et diminum nostrum ducem Sabaudie, factum coram domino Guigone Beczonis licentiato in legibus officiali curie episcopalis Chamberiaci, pro rev. In Christo patre domino Aymone episcopo Gracianopolitano, sub data Chamberiaci die ultima mensis februarii, anno domini m<sup>o</sup>iii<sup>c</sup>lxxxx viiiij, sub maiori sigillo dicte curie impendenti.  
 [60] Item, quoddam instrumentum in quatuor pellibus pargameni descriptum, continens pacis et concordie capitula et convenciones factas inter prelibatam dominam reginam, parte una, et dictum dominum nostrum, parte prelibatam dominam reginam, parte una, et dictum dominum nostrum, parte alia, factum per modum

<sup>112</sup> Dans la chambre sous la précédente.

<sup>113</sup> Dressoir.

<sup>114</sup> Dans la chambre où le gouverneur passe la nuit.

vidimus coram domino Petro veronesii, officiali predicto, sub data Chamberiaci die xix aprilis m.cccc.xx. sub sigillo maiori curie prelibati domini officialis impendenti.

[61] Item, unam bancham iuxta lectum.

[62] Item, octo nalistas antiquas, pauci valoris.

[63] Item aliam cayssiam sapini, talemn qualem, vacuam.

[64] Item, unum chaliat parvum.

[65] Item, unum banquetum.

[66] Item, unum parvum landerium.

[67] Item, duos parvos landerios ponderis libr. xviiiij.

#### **In garda rouba.**

[68] Libros duos antiquos, pro cappella dicti castri.

[69] Item, duos drissarios cum tripedibus.

[70] Item, unum longam cayssiam ad tenendum torchias.

[71] Item, unum armarium fusti cum sera et clave.

[72] Item, unam culcitram talem qualem, fractam, ponderis rub. unius et libr. viginti.

[73] Item, septem ferros compedes et unum martellum.

#### **In camera castellani.**

[74] Unum chasliet.

[75] Unam bancham.

[76] Item, unam mensam cum duobus athochetis.

[77] Item, aliam bancham.

#### **In larderio.**

[78] Duas jarras terre, unam magnam, aliam parvam.

[79] Item, unum tinonum ad salandum.

[80] Item, unam botam ad tenendum sal.

[81] Item, unum ferrum sive circulum et unam siniguiolam molendini, ponder. rub. unius, libr. decm septem.

[82] Item, unum posalhum arani fractum, nullius valoris, ponderis lib. octo cum dimidia.

Subtus porticum ante salam bassam.

[83] Quator lanceas longas, quarum una est ferrata.

[84] Item, aliam lanceam.

#### **In aula bassa**

[85] Duas longas banchas.

[86] Item, unum banchum voutisium.

[87] Item, mensas duas antiquas.

[88] Item, unum atochetum.

[89] Item, unam cordam cum catella ad torquendum malos.

#### **In coquina magna.**

[90] Unum scriptorium parvum, cum banchis.

#### **In camera turris prope portam.**

[91] Unam bancham longam, talem qualem.

[92] Item, unum banchum.

[93] Item, unum atochetum cum duobus pedibus.

#### **In capella.**

[94] Lapidem scratum.

[95] Item, unam crucem lotoni.

[96] Item, duo candelabra.



[97] Item, unum payroletum arani pro tenendo aquam benedictam.

[99] Item, unam telam.

**In camera iuxta salam bassam.**

[100] Primo, unum chaliat munitum.

[101] Item, unum drissatorium.

[102] Item, unum banchum parvum.

[103] Item, unam caysiam longam de sapo, cum sera et clave.

**Iuxta turrim regalem.**

[104] Unum molendinum ad bras munitum suis debitis munimentis et artilleriis.

**In panataria.**

[105] Magnam cayssiam ad tenedum farinam cum intermedio.

[106] Item, unam archam gipi cum coperculis fusteis.

[107] Item, unam mastram cum coperculo ad pastandum.

[108] Item, unam botam talem qualem ad tenendum farinam.

[109] Item, unam tabulam ad portandum panem.

Ante portam ad portandum panem.

**Ante portam dicte panaterie.**

[110] Duas molas antiqui molendini.

[111] Item, unum compedem fuste.

**In solo sive fondo turris cadri.**

[112] Unum compedem fuste.

**In penore.**

[113] Tria dolia sive botas vinarias capassitatis sex salmatarum.

[114] Item, unam vegetem ad tenedum assetum.

**In camera dormitorii gathériorum.**

[115] Quatuor chalies munitos.

**In torri torrerii.**

[116] Unum chaliat talem qualem.

**In camera super porta.**

[117] Unum chaliat cum coperta et matalacio.

[118] Item, unam telam pictam.

[119] Item, unam cathedram fuste.

**In terrassia bassa.**

[120] Duos turnos, unum bonum et alium talem qualem, cum crucibus.

[121] Item, unam levam.

**In turri campane.**

[122] Quatuor atochetos longos.

[123] Item, octo tabulas novas super eis.

[124] Item, duos alios atochetos.

[125] Item, duas archas bonas que erant domine nostre duchisse.

[126] Item, duos atochetos cum tabulato desuper.

**In turri regali.**

- [127] Cayssias viroctonorum de camba<sup>115</sup>, tes cum dimidia.  
 [128] Item, ferramata omnia molendini antiqui.  
 [129] Item, unam bombardellam ferri.  
 [130] Item, aliam maiorem bombardellam ferri.  
 [131] Item, unum ceponem pro bombardam cum circulis ferreis.  
 [132] Item, cordam grossam pro trabuto.  
 [133] Item, celatas duodecim nigras.

**Ultra predictum inventarium, in turri regali sunt.**

- [134] Quatuor viginti et quindecim lapides colovrinarum, ponderis quelibet quatuor uncias.  
 [135] Item, in eadem turri, viginti novem lapides, ponderis quelibet quinque libras.  
 [136] Item, octo lapides, quelibet ponderis j libr.

**In platea castris.**

- [137] Item, vigniti quinque lapides, in platea castris predicta, ponderis quelibet quinque rub. xj libr.  
 [138] Item, lapides xx<sup>ti</sup>, ponderis quelibet xiiij libr.  
 [139] Item, lapides signati per crucem, qui sunt lxiiij, ponderis quelibet viij libr.  
 [140] Item, sex lapides, plus parvos, ponderis vj libr.  
 [141] Item, xxij lapides, plus parvos, ponderis iiiij libr.

**1.1.2.7 Inventaire du château de Nice en 1465-1466**

AD06, Nizza archives camérales 52/10 n°36, f° 94-101

**Transcription partielle Rigaud Ph. 2008, p. 227-228**

**Transcription intégrale, Guilloteau 2013.**

**fol. 94r**

**Copia inventorii bonorum et artilliarum castro Nycie**

Anno nativitatit domini millesimo quadragentesimo sexa gesimo quinto die vero prima mensis aprilis. Sequitur inventarium castro duralis nycie factum per magnificum petrum Deseysello bastardum de aquis ducalem consiliarium et cambellanum ac vicegubernatorum nycie ... Sibi remissum et consignatum per spectabilem michaellem ex dominis plozasthe olim dicte civitatis aquidem vicegubernatorem ut infra partriculariter distribitur.

Et primo

**In expensa iuxta coquinam**

- [1] Invenit unam archam de sapo cum sera et clave ;  
 [2] Item sex scutellas stagni ;  
 [3] Item pitalphas tres magnos stagni talem qualem ;  
 [4] Item pitalfos duos parvos stagni ;  
 [5] Item unum magnum platum stagnii ;  
 [6] Item unum stalphatorum eris parvum tales quales ;  
 [7] Item unum payroliam eris ;  
 [8] Item unum cacabum eris fractum seu perforatum modici valoris ;  
 [9] Item patellam ferry cum manico longo ;

<sup>115</sup> Ils se disaient aussi a tibia, parce qu'on les employait avec des arbalètes que l'on tendait à bras au moyen d'un étrier dans lequel on passait le pied ; dans l'action de les monter, le manche se trouvait le long de la jambe – JAL, vol.1, 176 – Cibrario, p.440, dit qu'ils s'appelaient ainsi parce que qu'on les appuyait sur un pied ou une jambe pour les tirer. Cfr. Gay, glossaire archéologique, p. 41.

[10] Item unum morterium marmoris ;

**Folio 94v**

[11] Item unum capulem inferiorem moledini mostarde ;

[12] Item unam lapidem pro coperiundo cacabos eris ;

[13] Item unam craticulam

[14] Item unum veru sive aste magnum ferri

[15] Item unum mortarium lapidis fractum progalinis ;

[16] Item unum bufetum pauci valoris.

**In coquina**

[17] Primo duos ferros trabucci ponderis pro quolibet riborum decem

[18] Item unum ignis pendium sive care pro coquina

**In aula prope coquinam**

[19] Primo duas banchas longas

[20] Item unum tabularium cum tripodibus

**In camera iuxta coquinam**

[21] Primo unam licheriam ;

[22] Item unam stalam.

**In aula superiori**

[23] Primo rudellas pictas libree magniffici domini Nycodi de Menthone videlicet septem

[24] Item duos pannus ad magnos cum minus de solarario

[25] Item unam mensan de sapo antiquam cum tripodibus tales quales

[26] Item duas bancas longas

**fol. 95r**

[27] Item unam mensam antiquam de sapo tales quales

[28] Item unum bufetum de sapo tales quales

[29] Item undecim lanceas longas tres sine ferro et alias ferratas

[30] Item unam colounsomam ferri

**In camera paramenti**

[31] Primo unum bufetum de sapo tales quales

[32] Item unum bancum tortinum

[33] Item tabularium de castanea con tripodibus

[34] Item bancham longuam pro sedendo

[35] Item quinque scabella pro sedendo

[36] Item tres brigantinas novas quas prefatus spectabilis Michael asserit peruenisse ex armis antiquis existentibus in turri regia corrosis reliquit

**In camera maris**

[37] Primo unam licteriam cum bancis et alius partibus

[38] Item unum tabularium immotum pariete

**In camera subtus predictam**

[39] Primo unam licteriam

[40] Item duas banchas aduabas partibus cubilis

[41] Item unum partripedum

[42] Item quinque cardinos grosses portis citadele

**In camera de retro cameram magniffici domini gubernatoris**

**fol. 95v**

[43] Primo unum torchinum seu lecteriam

[44] Item unam culcitram cum coysino

**In camera domini gubernatori**

[45] Primo unam licteriam novam

[46] Item unum stabellum ante cubile

[47] Item unam caissiam de sapo cum pedibus (minus ou nucis) et clavatura (ferrure)

[48] Item unam bancam retro cubile

[49] Item unam caissiam sive archam minus (ou nucis) in qua sunt instrumenta domini que secuitur

[50] Et primo letere in vulgali ab... domino nostro duce emanate certa capitula continentes super facto trengarium (Freugarium ; treugarum) inter illustrissimum dominum nostrum prelibatum (susdit) parte ex una

[51] Et quondam previssimum regem ludovicum ex alia magno sigillo in cera viridi et parva cerea rubea in ea (par) impresso cum cordula cerecei rubei impendenti coite datum apud chamberacum .uique sima quinta mensis augusti anno domino dominum millesimo quatercentesimo signate in a dorso ..

[52] Item quoddam vidimus coram (en présence de) domino Officiali ... Chamberiaci pro .... in christo patre domino dominum gracianopollitane epo qua.... Licterarum appostolicarum sub data millesimo.. ... .. ove bres... sextam meus sinarom signate

**fol. 96r**

[53] Item literas a serenissima domina yolanda regina jerusalem cum magno sigillo impendenti ... signate

[54] Item, alias literas patentes a serenissimo domino rege Ludovico emanate super treuga facta inter illustrissimum dominum nostrum predictum et dictum dominum regem, cum magno sigillo ... impendenti sub data in ... anno ... millesimo quatercentesimo ... .. signate ...

[55] Item aliud vidimus coram domino Petro Virioniensi licentiate in legibus officiali curie episcopalis Chamberiaci pro rev... in christo patre domino Aymone Gracianopolitano et pro datum Chamberiaci d die octava jullii anno domino millesimo quatercentesimo et signate

[56] Item aliud vidimus seu exemplum quarundam literarum a serenissima domina Yolanda regina Jerusalem factum coram eodem domino officiali datum Chamberiaci in ecclesia parrochiali sancti Lodegarii die octava aprilis anno domini millesimo

**fol. 96v**

quatercentesimo xix sub sigillo maiori dicte curie...

[57] Item alias literas in pargameno descriptas, a prelibato domino nostro duce emanates sub data Thononi die undecima aprilis anno domino millesimo cum sub sigillo proprio cancellario absentes continentes commissionem super decidendis amicabiliter rancuris pro tunc vertentibus inter gentes eiusdem domini regis Ludovici et gentes domini nostril ducis signata

[58] Item aliud vidimus pactorum habitorum inter ... regem dominum Ludovicum et diminum nostrum duces factum coram domino Guigone Beczonis in legibus ... curie episcopalis Chamberiaci pro rev. in christo patre domino ... episcopo Gracianopolitano sub data Chamberiaci die ultima februarii anno domini millesimo quatretesima lxxx viiij sub data mariore sigillo curie impendenti signate

[59] Item quoddam instrumentum publi... in quator pellibus pargameni descriptam continens pacis et Concordia capitula

**fol. 97r**

et convenciones facta inter prelibatam dominam nostrum duces parte una et dictum dominum reginum parte alia factum et modum vidimus coram domino Petro veroniesii officiali predicto sub data Chamberiaci anno domini millesimo m xx sub sigillo maiori curie preibati domini officialis impendenti signatum

[60] Item unum archibancam tortam

[61] Item unum armarium longam sive porta

[62] Item unum tabularum cum tripodibus

**In garda rouba seu scriptorio**

[63] Primo unum banchum

[64] Item unum alium banchum

[65] Item unum librum anticum pro cappella pausi valoris

- [66] Item tria parva ..pedin.. ferrii  
 [67] Item unum martellum cum stal pro ... defferrali

#### **In camera castellani**

- [68] Primo unum torcham sive lecteriam cum bancham tubus ... ca..rca  
 [69] Item unum parvum tabularium cum tripodibus  
 [70] Item unam st.pham

#### **fol. 97v**

#### **In una parva camera**

- [71] Primo unum parvum tabularium cum tripodibus  
 [72] Item unam parvonam lecteriam  
 [73] Item quatuor canonas duos bombardelle e duos spinguarde (spingarde)  
 [74] Item tres turnos ferri  
 [75] Item tres cuneas ferri pro bombardis  
 [76] Item duas ballistas fuste nullius valoris  
 [77] Item armarium fuste prope refractum

#### **In terrassa**

- [78] Primo decem chassis per canonas bombardas  
 [79] Item bombardas quinque cum six (...)  
 [80] Item six canalletos ferri cum canallis et (...)

#### **In turri campane**

- [81] Primo quatuor balistas fuste sive (...) que nullius (...) valoris antiquam  
 [82] Item unam balistam fuste fractam (...)  
 [83] Item unam (...) pauci valoris  
 [84] Item (...) virotonos in tubus cassis pauci valoris

#### **In camera dormitori gacherii**

- [85] Primo unum caneletum  
 [86] Item unum parvum dissatorum

#### **In turrioni regia**

- [87] Primo cectam (...) pulveris bombardas  
 [88] Item nonem capsas (...)

#### **fol. 98**

- (...) alique quasi pleve derauba  
 [89] Item lxxx lapidis ferri pro spungnaris  
 [90] Item barrilia duo pulveris bombardis  
 [91] Item solaris inferiori turris unum cavatus  
 [92] Item in solaris secundo unum cep.. bombardas cum tubus betodis  
 [93] Item octo targonos (...) nullius valoris  
 [94] Item in terno solaris (...) targonos nullius valoris  
 [95] Item in quarto solaris una capsas tales quales nullius valoris  
 [96] Item sectas balistas fuste nullius valoris  
 [97] Item duas ridelas  
 [98] Item quatuor celatas torn nullius valoris  
 [99] Item unum dresatorium cum tripodibus pauci valoris

#### **In camera torrerii**

- [100] Primo unum torchium  
 [101] Item unum strapontum seu matalacium



- [102] Item banchas unas per lectum  
 [103] Item unum drisatorium tales quales

**In camera super coquinam**

- [104] Primo unum (...) per lecteriam  
 [105] Unam aliam lecteriam tales quales  
 [106] Item unam bancham tales quales

**fol. 98v**

**In una alia camera**

- [107] Primo unam lecteriam sive pedibus  
 Item unum paro tripadium cum duabus tabulis tales quales

**In camera porterii**

- [108] Primo unam lecteriam  
 [109] Item unum drisatorium cum tripodibus  
 [110] Item unum cepum bombarde tales quales

**In panateria**

- [111] Primo unam mastram novam copertelata (coperculo)  
 [112] Item unum armarium ad barutelum  
 [113] Item unam ritelam  
 [114] Item unam botam pro tenendum farinam pauci valoris  
 [115] Item una mastram pro pastando  
 [116] Item unam tabulam ad portandum panem  
 [117] Item ante porta panateria duas molas antiqui molendini

**In camera prope panateriam**

- [118] Primo unum canonum bombardum  
 [119] Item duas capsas bombardas fractas  
 [120] Item cavaletum ferrii pro bombardas grossam

**In platea castris**

- [121] Cartos (quarto) lapides bombardum

**In platea superiori castris subtus cameram magnifici domini gubernatoris**

**fol. 99r**

- [122] Primo tres serpantinas cum cepis  
 [123] Item duas bombardas cum cepis  
 [124] Item unum cepum bombardas cum bentis sive ferri  
 [125] Item turnos septum  
 [126] Item unam lenarii  
 [127] Item unum molendium (...) di brachio  
 [128] Item unum mortarium ma...

**In larderia**

- [129] Primo unam botam per salando carnibus  
 [130] Item unam capsam talem qualem  
 [131] Item duas jarras  
 [132] Item unam bancham talem qualem

**In aula bassa**

- [133] Item unam (...) pro eculeus  
 [134] Item duas portas pro portibus citadele

**In camera propem**

- [135] Primo unam bancham perforatam
- [136] Item unam lecteriam
- [137] Item unum (...)
- [138] Item duas fadas talem qualem
- [139] Item unum targonum talem qualem
- [140] Item quinque rudelas talem qualem

**In camera inferiori**

- [141] Primo unum disatorium pro stribendo

**In capella**

- [142] Primo capulum sarinum
- [143] Item unum (...) di aqua

**fol. 99v**

- [144] Item unum parvum cacabum (...) per aqua (...)
- [145] Item unum bancham ... ..
- [146] Item unam campanetam per capella

**In camera prope portam**

- [147] Primo lapidem sacrum
- [148] Item unum (...) per (...)

**fol. 99v**

- [149] Item unum (...)
- [150] Item unum banchum
- [151] Item unam campanetam per capella
- [152] Primo unum scriptarium
- [153] Item quatuor canaletos tales quales

**In camera porterii**

- [154] Primo unum drisatorium cum tripodibus
- [155] Item unam bancam

**In penore**

- [156] Primo unum carracellum per tenendo assetum
- [157] Item unum botam sive fondo
- (...)

**1.1.2.8 Inventaire des biens de Perceval d'Escalon en 1480-1481**

ADo6 Nizza archives Camérales 52/13 n° 51, fol. 99. (Transcription Rigaud 2008, p. 228-229).

Sequitur inventarium bonorum expeditorem per spectabilis Percevallum de Escallone olim locumtenentis.

(...)

In aula magna

(...)

In camera maris

(...)

In camera magna

(...)

In studio sive garda rouba

(...)

In despensa

(...)

In coquina

(...)

In panataria

(...)

In artilharia

(...)

In capella

(...)

Ante capella

Molendinum ad brachiam pro molendo granum

(...)

In penu

(...)

Subtus cameram maris

(...)

In camera prope coquinam

(...)

In duabus cameris prope coquinam

(...)

In camera superiori sociorum (...)

(...)

In camera infra turrim

(...)

In camera mulierum

(...)

Une alie grosse bombarde de ferro vocate mortayrols sive cortaus

## 1.2 Les éléments comptables et les archives camérales des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles

### 1.2.1 Les éléments comptables

Extrait de Caïs de Pierlas 1898, p. 489, doc. 41

*Éléments économiques. Gages des officiers, main d'œuvre, denrées, meubles, vêtements, armes, etc.*

Année

1397	Réparation par un maçon à la tour grosse	16 sol. p.
1398	Réparation à la cloche de la tour grosse	16 sol. p.
1407	Galerie et portes, à une tour du château, où on a employé 4 douzaines De planches	12 flor.
1408	Un moulin à bras pour la garnison du château	8 flor.
	Un rouleau de cordes pour la cloche du château, pro pulsando scubia nocturna	2 sol. 8 den.
1412	Réparation à deux escaliers du château exécutée par un charpentier en deux jours	10 sol. cor.
1415	Une corde pour la cloche du château	2 sol. 8 den.
1418	Une pièce de bois de chêne, pour l'escalier de la tour royale	1 flor. 3 gross.
1419	Serrure et clef pour une tour du château	8 sol. p.
1421	Une bombarde pesant 2 rups et 9 livres faite par Jean de Losane Poudre pour bombarde (par livre) Réparation d'une bombarde	11 flor. 1 gros. 3 gross. 7 flor. 9 deniers.
1422	Façon d'une porte au cellier du château, y compris le bois et le fer et sa serrure	7 flor. 2 gros.
1424	Garniture de toile cirée à une fenêtre du château La même garniture aux fenêtres de la grande salle du château	4 gross. 6 den. gross.
1427	Réparation des fenêtres du château du côté de la mer, et façon d'une porte de la cuisine, y compris ferrure et clous, tachiis, agutis	10 flor. 9 gross.
1429	Un placard pour le château, duobus sarralhîs cum suis serratmentis, sex gandilhis femelis, quatuor sparris	14 gross.
1432	Une traverse en fer, esparra, à la troisième porte du château, du poids de 10 livres Les clous nécessaires pour lerrer ladite porte abattue par le vent	6 gross. 1 gross. Pape
1437	Un chevalet de bombarde (2 journées d'ouvrage) Les clous employés pour ledit chevalet Pierres de bombarde (chacune) Poudre de bombarde (le rup) Cerclage de fer de deux bombardes de 12 livres, façon et clous Fer forgé (la livre) Fer brut (le rup) Sable porté jusqu'au plateau de la cathédrale (100 charges) Chaux pour bâtir et port au château (une charge)	4 gross. 5 gross. $\frac{3}{4}$ gross. 6 gross. $\frac{3}{4}$ 8 gross. $\frac{1}{2}$ gross. 6 gross. $\frac{3}{4}$ 3 flor. 2 gross.
1440	Une grosse poutre pour une tour du château, trabis dicta jayna	4 flor. 6 gross.
1442	Un moulin à bras pour le château	12 duc. auri.
1499	Une lanterne pour le château Quatre meurtrières, cannoneriis, faites au château, in citadella, et murage d'une porte, pierres, chaux, sable, main-d'œuvre, par le maçon Philippe de Carlono	5 gross. 16 flor. 6 gr.

## 1.2.2 Les Archives camérales

## 1406-1408

ADo6 Nizza archives Camérales 52/24 n° 3 (transcription Philippe Rigaud)

---

[fol. 11] Item, a venerabili viro Herigio Imberti cappelano curato solventis nomine Tade pro servicio cujusdam domus scite in costa ante episcopatum soldis penorum octo sive s. VIII

(...)

[fol. 16v] Item, a Moneto Latil pro servicio cujusdam domuncule scite ante ecclesiam cathedral **juxta castrum**, solidis parvorum quinque sive s. V

(...)

[fol. 52] Item, die XXII presenti mensis [février] pono solvisse super nominatus magistris solidis parvorum viginti unum et denarios quatuor et sunt pro dictam die in qua ipsi magistri removerunt tegulos et fustam cujusdam domuncule scite in podio Sancti Martini prope **turris Olivayreti** sive £ I s. I d. IIII

## 1407

Archives de la cour des comptes, comptes d'O. de Villars, rouleau 3 (transcription Caïs de Pierlas 1898, p. 195)

---

(...) in faciendo quodam portale et demurando menia ante ecclesiam beate Marie cathedralis ville superioris, ut exitus haberi possit a castro extra villam a particularibus personis (...)

## 1409-1410

ADo6 Nizza archives Camérales 52/24 n° 4 (transcription Philippe Rigaud)

---

[fol. 49v] Item, millesimo CCCCX die XXI mensis januarii viguerio manuscripti pono solvisse in fieri faciendo **portam secundam castrum** hujus civitatis in fieri faciendo portale prope canonicam et moni faciendo gippum quod erat in cassalibus (*in barré*) ante ecclesiam cathedral ac destruii murum que erat ante dictam ecclesiam necnon in fieri faciendo iter dictim portalli in summa florenus auri trigintatres valent libras parvorum LII et solidis XVI de corantis vero libras

XXI s. II et denarios quinque sive

£ XXI s. II d. V corentis

## 1412

ADo6 Nizza archives Camérales 52 1/b (2) (transcription Philippe Rigaud)

---

[fol. 85v] Libravit magistro Anthonio Michaelis pro una die que vacavit ad **reparandum correrium ante turrim maiorem dicti castrum** die decima mensis aprilis anno domini millo quatrocentesimo decimo tercio.

Item, Moneto Olivarii lathono pro una die que vacavit ad murandum **archerias maioris turris castrum** predicte (Nicie) pro incarcerando Aymoni Berini ex rebellibus Massuini de mense januarii anno domini millo quatrocentesimo duodecimo

(...)

[fol. 126v] Item, die duodecima mensis marcii anno domini millo quatercentesimo decimo sexto magistri Petro et Laurencio Catellanis lathonnis **pro reparacione conductus aque cisternarum dicte castrum destructus per fulgur inclusis quinque canonnis**, calce, arena et aliis ibidem implicatis et expensis (...)

## 1416

A. ADo6 Nizza archives Camérales 52/18, liasse 1416-1419 (transcription Philippe Rigaud)

---

[fol. 47] Libravit de mandato domini gubernatoris qui ex deliberatem prehabita fieri fecit quemdam **murum circumcirca murum castrum** Nicie in corradoriis que solebant esse de postibus et periculosa et hoc manibus Aymonis de Dompnomartino et aut Anthonii de Moginis qui Aymon dictum opus fieri fecit de dicto mandato primo pro quatuor modiis calcis et IIII XX II somatorum arene emptis per Anthonium Mogini et aportatus ad dictum castrum Nicie pro dicto opere ultra aliam calcem et arenem ibidem implicatis oer dictum Aymon

Libravit de mense febroarii pluribus et diversis diebus pro construerii et fieri faciendo corradorium novum maioris turris regalis castrum Nicie mandato dicti domini gubernatoris quod corradorium factum fuit totum novum et hoc tam pro trabibus de meleze postibus eiusdem nemoris clavis seu agutis cordis ad faciendum pontes quod salariis carpentatoris et manoperioris qui dictum operis fecerunt inclusi omnibus et visis per dictem dominum gubernatoris libratis particularibus.



**1428, 10 novembre**

ADo6 Nizza archives Camérales 52/24 n° 7 pièce 26 (Rigaud 2008), Comptes des clavares vol. 7 (Caïs 1898, p. 191, note 2)

Pro cisterna turris basse infra castrum civitatis Nicie

Pro clausura ostiarum fenestrarum ac foraminarum domus prope carcerem, ut nullus possit entrare in platea castris, nisi per ipsam portam.

**1429-1430**

ADo6 Nizza archives Camérales 52/24 n° 8

[fol. 13] Libravit de mandato egregii Petri de Belloforti gubernatoris provincie Johanni Barralis de Luceramo pro suo salario et expensis trium dierum quibus vacavit coperiendo **domum carceris Nicie** que erat descuberta propter capcionem **maioris turris dicte carceris** ut per confessionem dictim Johannis datam die XVII mensis maii anno domini CCCXXX<sup>o</sup> manu Stephani de Clivolo notari signim I fl.

Libravit magistro Guillelmo Gapiani et Nycolao Morelli lathonio pro operagio per ipsos facto in castro Nicie de magnifico dicti gubernatoris videlicet **faciendo correrios** a necessaria supervis **usque ad vocani sale a parte maris et ad albandum parietem coquine** ut per confessionem ipsorum datam die XXII mensis septembris anno domini millo CCCXXX<sup>o</sup> manu Auricule notari signatus LXVIII fl.

Libravit eodem magistro Guillelmo Gapeani pro operagio per ipsum facto in castro Nicie faciendo correrios de bonis (*mallonis barré*) molonis **in turre regali** dictim loci et **praparando duos merles dicti castris** qui erant destructi propter furgorem ut per confessionem dictim Guillelmum datam die tercia mensis februaris anno domini millo CCCXXX<sup>o</sup> manu Guillelmum Audifredi notari signatus XLII fl.

Libravit eodem Guillelmo Gapeani pro **reparatione latrinorum dicti castris et trium formainum** in dicto castro existens ut per confessionem dictim Guillelmum datam die XXIX mensis maiis anno domini millo CCCXXX<sup>o</sup> manu Stephani de Clivolo notari signim I fl.

**1436**

ADo6 Comptes des receveurs généraux vol.11, f°89.

Pro mille CCXVI salamtis sabloni sive arene apportatis in platea ecclesie beate Marie dicte civitatis, iuxta et prope castrum ducal et pro CCCXXIV salmatis calcine, ut supra, pro confectione muri quod castrum ducale et pro CCCXXIV salmatis calcine, ut supra, pro confectione muri quod fit prope ipsum castrum et pro fortificatione eiusdem in loco dicto Bonserret.

**1437-1438**

ADo6 Nizza archives Camérales 52/25 n° 15 (transcription Philippe Rigaud)

*Divers travaux dans la prison du château où sont enfermés des Catalans.*

[fol. 22v] Libravit magistro Nicholas Maurelli fusterio de Nicia qui mandato jamdicti domini locumtenentis quandam **portam fecit novam necessariam in turri que est in angulo dicti castris** a parte porte eiusdem castris, ad selarium trium grossorum pro ipsa die grossorum tres.

**1437-1439**

ADo6 Nizza archives Camérales 52/4 n° 12 (Caïs de Pierlas p. 200, note 2)

**Travaux aux château.**

[fol. 188v] (...) qui **muris a turri contigua orto castris ducalis Nicie** et tendere habet ad **turrem grossam**, videlicet de decem palmis et latitudinis qui per predictam cathenam esse debeat de octo palmis et esse debeant de palmis de qualibet quadradent hoc precio decem florenis (...)

... lathomus tal in exonancione operis muri per ipsos fomes constructi **a turreta existente prope mare** usque ad ducale castrum Nicie ad rationem quatuor florenum pro qualibet canna quod operis grossi muri

Una cum littera testificationis prefati dominum Nicodi de Menthone testifficante quod murus a turreta prope litus mari usque a **castrum ducale** extensus per dictum dominum gubernatorem pro fortificatione dicti castris Nicie fieri ordinatus et in tachiam datus predictis fornibus ad rationem quatuor florinenis pro canna singularum est debite completus et perfectus per eodem fornimens datam die decima quarta mensis junii anno domini millesimo quatercentesimo trigesimo octavo (...)

Item, libravit supradictis Guillelmo et Johanni Gapiani lathomis pro reparatione per eosdem facta de mandato nobilium viri Humberti de Curce locumtenentis dicti dominum gubernatoris **in duabus turribus** dicti castris in

eiusdem et in solo superiori earumdem faciendo et construendo astrega sive teracias necessarias in qualibet ipsarum.

[fol. 199v] Item, libavit Petro Boeri fusterio seu carpentatori de Nicia pro constructione **sex solariorum pro ipsim de novo constructorum in duabus magnis turribus** dicti castri Nicie et pro reparatione **unius alterius solarii** per eundem reparati pertuui et pertunum de novo constructi **in turri regali** dicti castri (...)

#### 1437, 3 août

ADo6 Nizza archives Camérales 52/4 n° 14 (Caïs de Pierlas p. 200, note 3)

Johanni et Guillelmo fratribus de Gapeani maczonis de Nicia qui habent incipere murum a turri contigua orto castri et tendere ad turrim grossam et de **turri grossa** ad domum nobilis Bertrandi Riquerii et deinde ad barros ville, vel alias, prout fuisset ordinatum, altum de quatuor cannis et latum de una canna, incluso portabilibus in dicti muro... precio decem florenorum parvi ponderis pro singula canna.

#### 1439-1440

ADo6 Nizza archives Camérales 52/6 n° 13 (transcription Philippe Rigaud)

[fol. 51v] Libavit Johanni et Guillelmo Gapeani lapicide civibus Nycie in exoneracionem operium fortificationum, reparatione ac constructione meniorum et turrim castri domini Nycie per spectabilis viros dominos Nycodum de Menthone gubernatorem et Bartholomeum Chabodi presidente camere computorum (...)

[fol. 52] Qui **murus incepit a turre contigua orto castri ducalis Nycie et tendere habet ad turrim grossam** videlicet de decem palmis latitudine ita quod dictus murus habeant octo palmas de qualibet quadrature (...)

#### 1439, 19 décembre

ADo6 Nizza archives Camérales 52/6 n° 14 (Caïs de Pierlas p. 201, note 2)

[fol. 79v] **Opera castri Nycie videlicet turris Rochete**

Libavit Bartholomeo et Anthonio de Campilliono lapicidis sive lathomis habitatoribus Cugney pro tachia eisdem data per dominum Nycodum de Menthone gubernatorem Nycie turrim sive rochetam incohendam pro fortificatione castri Nycie et juxta domos Nicolay Sardine et Honorati Riquerii sub pactis infra denotatis presente et consenciente nobili Francisco Cerrati ducali provincie receptore. Et primo promiserunt dicti magistri Bartholomeo et Anthonio fratris construere **dictam turrim sive rochetam** bene, legaliter et sufficienter videlicet murum eiusdem de latitudine decem palmorum cane et **barbacanatam** de super et in eadem facere et construere unam cisternam pro aqua scilicet in fundo eiusdem Rochete et unum celarium pro vino et unum furnum et fenestras et alii necessaria ac etiamque per dominum gubernatorem ordinate fuerunt fieri un eadem. Ac etiam dirruere eorum propriis sumptibus medietatem turris que dependet et est prope domum curie dicti loci, absque quovis inferendo in ecclesia domine nostre dicti loci, seu in quibusvis prope dictam turrim existentibus, domo dicti curie excepta.

(...)

[fol. 87] (...) Primo debebant ipsim fratres facere et constuere murum predictum altum de quatuor cannes et latum de una canna eorum fratrem sumptibus et expensis **inclusis portalibus** in dicto muro fiendis et ordonandus (...)

#### 1440, 15 octobre

ADo6 Nizza archives Camérales 52/6 n° 14 (Caïs de Pierlas p. 202, note 1)

Item et pro tachia eisdem Bartholomeo et Antonio nec non Oberto Campillono data faciendi grossum murum qui construi debet, dante Altissimo, pro fortificatione dicti castri, **de turri grossa sive magna sita prope portam exteriorem castri iam dicti** usque ad rochetam predictam. Et primo promiserunt dictum murum grossum bene et sufficienter fundare, ipsumque bene et legaliter et sufficienter facere et laborare de grossitudine X palmorum de canna, ac in eodem facere minam similem, **de dicta turri grossa usque ad rochetam**, ille quam fecit Joh. Gapeani in alia parte grossi muri per ipsum constructi ; ipsum murum levare in altitudine in qua est murus grossus per Joh. Gapeani constructum. Item promiserunt **construere portale in dicto grosso muro** qualis ordinata fuit per dominum gubernatorem, **iuxtaque turrim grossam** et in eadem facere colatorium taliter quod in eodem possit apponi una porta collatoria et ipsam portam facere oltitudine eisdem ordinanda. Et ulterius ipsam portam in summitate ispius barbacanare seu foescare bene et sufficienter, eo salvo quod ferramenta que in dicto portale sive porta et muro mecessaria implicabuntur, persolvi debere per dominum receptorem et etiam lapides marmorei, si qui in dicto portali implicabuntur, ac

id quod constarent seu ascenderent arma prefati domini nostril, si fuerint ordinate et apponi en facie dicti portalis.

**1442**

ADo6 – Comptes des receveurs généraux, vol.14, 9 février 1442 (Caïs de Pierlas p. 201, note 3)

**Grossum murum a turri grossa** veteri usque ad turrin de rocheta constructum, nec non ipsam rochetam cum revelino eiusdem, dominus Antonius de Draconibus et Amedeus ex dominis Lucerne, milites, gubernatores Nicie, Nicolao Maurelli et Johanni Gapeani commiserunt bene et legaliter mensurari atque cannari .

**1442-1443**

ADo6 Nizza archives Camérales 52/6 n° 15 (transcription Philippe Rigaud)

[fol. 42v] Complementum solucionis fabrice muri citadelle et rochete castrum Nicie  
 Libravit Bartholomeo Oberto et Anthonio de Campilliono magistris operis fortificatione castrum Nicie pro complemento solucionis tachiis eisdem dati per dominum Nycodum de Menthone gubernatorem Nicie faciendi conssumcessiam inchoatum de consssa turri usque **a turrin sive rocheta** que de novo constructur incluso muro in ipsa consensa turris constructo muro spalle porte nove prope dictam turris constructe maior latitudine dicte porte et fundacione dictorum murorum que omnis de mandato dominorem Anthonii de Draconibus et Amedee de Lucerna gubernatorem Nicie per magistros Johannem Gapean et Nycolani Mancelli in talibus experte fuerunt mensurata et continent in summa ducentum sexdecim cannas cum dimia ad racionem decem florenos cum dimidio pro qualibet canna ascendunt ad duo millia ducentum septuaginta tres florenos et tres denarii concessi parvi ponderis. Item, faciendi murum turris sive roquete predicte **inclusis revellino dicte turris** et omnibus circa eadem laboratis mensuratis dictis operibitis ut supra contient ducentum quadraginta quatuor cannas ad racionem duodecem florenos pro singula canna... sunt in summa quinqua millis ducentum unis florenos et tres denarii concessi parvi ponderis (...)

**1442**

ADo6 Nizza archives Camérales 52/6 n° 16 (Comptes des rec. gén., f°40, Caïs de Pierlas, p. 202, note 3)

Reçu du 16 janvier, maison de François de Berre : Pro precio unius casalis siti infra civitatem Nicie, iuxta turrin grossam et iuxta viam publicam, eundo versus ecclesiam cathedralem, per nonnullos lapicides facientes citadellam disrupti. Reçu du 27 octobre, maison de Guigues de Roquemaure : pro precio euiusdam domus in civitate Nicie iuxta citadellam de novo constructam, noviter capte ad fortificandum castrum Nicie.

**1444-1445**

ADo6 Nizza archives Camérales 52/25 n° 18 (transcription Philippe Rigaud)

[fol. 33] Libravit magistro Bartholomeo de Campiono lapicide pro certis mapis ferres, clave et sera, clavis que necessariis per ipsius Bartholomeo emptis positus et conversis in porta quadam noviter facta in portali gradarii inferiores, **revellini sive turris que noviter** fit prope castrum dicte civitatem **a parte Lempede** (...)

**1445-1447**

ADo6 Nizza archives Camérales 52/7 n° 18 (transcription Philippe Rigaud)

[fol. 47] **Opera citadelle domini Nycie**

Libravit Bartholomeo de Campilliono lathomo magistro operis fortificationis citadelle civitatis Nycie suo et magistri Anthoni de Campilliono eius socii nominibus pro quo se sortem fecit. Et hoc nomine et ex causa muri et massonerie per dictos lathomes et erorum nomine factis et constreuctis in citadella domini Nycie locus modus et formes inferius declaratis et specifficatus secundem tachiam muri extra portam per domini Nycodum de Menthone tunc ibidem gubernatorem novem dominum ducam sub modis formes pactis et conditionibus in computo Francisci Carrati dudum ibidem receptoris de anno domini millio IIIIC quadragesimo ubi tenor cum pluribus aliis tenoribus pluram aliarum tachiam de verbo ad verbum est insertus expressis et declaratis.

Et primo operati fuerunt dicti lathomi et constreuxerunt fundamentum **muri extra portam existentem** [fol. 47v] a parte ecclesie cathedralis usque ad lapides loco signi ibidem affixos a parte exteriori quod continet spacium longitudinus quatuor canorum cum duobus palmis ascendit ad septem cannas computando tresdecimi palmis pro fundamento quiquidem muris est altitudinis porte facte prope grossimi murum a parte ecclesie inferius murus eum predictus de longo mensuratus a parte dicte ecclesie et de infra deductis quatuor cannis cum uno palmo que lucrato sunt de **muro vetus contiguo et ligato muro novo** alciato a dictis lapidibus usque ad equalitatem muri alciati et levati a parte castrum qui murus est altitudinis tresdecimi palmorum cum

dimidio in quo est porta supra mencionata et continet ipse muris trigintis cannas cum uno quarto. Item, murus existens a parte dicti castris et interiori incluso fundamento et deducto alio muro veteri continet longitudinem sex cannarum unius palmi et tercii unius palmi et altitudinem est decim palmorum cum dimidio quiquidem murus et porta supra mencionata continent decem cannas cum dimidia et item murus a parte castris extra grossum murum continet de longo quinque cannas cum dimidia et altitudine incluso fundamento duas cannas cum dimidia et est altitudinis muri supra proxime mencionati quod in summa est et continet ipsem murus quatuordecim cannas et altitudinis muri supra mencionati murus vero a parte ville extra citadellam existens continet de longo duodecem cannas de altitudine tres computatis duabus cannas pro fundamento et continet in summa triginta octo cannas et muris autem extra villam existens continet de longo [fol. 48] duodecem cannas de altitudine tres continet in summa triginta sex cannas preterea murus revelleni in quo sunt gradus continet de longitudine novem cannas et de altitudinis tres continet in summa vigintiquatuor cannas et quartum unius canne quatuor archi pro contrafortus dicte turris computatus tribus cannis de altitudine duabus cannis de latitudine continent in summa septem cannas que sunt in summa centum sexaginta septem canne computata qualibet canna duodecem florenis parvi ponderis (...)

Datum Nycie die octava februarii anno domini millio quatercentum quadragesimo septimo. sigillo ducale quo ibidem ititur sigillatam et manu Petri de Annexiati secretarii dicti domini gubernatoris sigurtam (...)

[fol. 48v] **Opera carceris castris Nycie**

Libravit in edificis et reparationibus necessario factis in ducali carcere civitatis Nycie penis ipsorum reparationibus et edificis diligenter visitatus per magistrum Guillelmum Gapeam et Petrum Boerii muratorem et fusterium de Nycia ex commissione eisdem facta per spectabilem militem Nycodum de Menthone gubernatoris Nycie in ( ) dictum gubernatoris presentis reculerunt se simul fuisse super loca reparationum et reffectorum factarum in dicto carcere ipsas que diligenter visitasse et taxasse ipsorum juramentis et in eorum consciencia. Et primo taxaverunt duas fenestras factas in ipso carcere ferratas sive barris ferri minutas que sunt in loco superiori respondententi versus ecclesiam cathedralem dictum Nycie et muracionem etiam circumquaque factam ad duodecem florenis parvi ponderis. Item, pro murando una portam et faciendo alium de novo et hoc in carcere debitorum qui carcer est in parte superiori ad florenis quinque parvi ponderis. Item, pro murando duas portas inferioris et faciendo unam portam de novo ad sex florenis parvi ponderis. Item, pro faciendo banquetos inferius fonditus et de albaudo ac implendo sive imbochiando muros in ipso loco inferiori et pro calce ibi exposita ad florenis octo parvi ponderis (...)

[fol. 56] **Chapelle dans l'église St Lambert** fondée par le pape Felix V

**1447, 26 juillet**

ADo6 Città e Contado Ni, mazzo 5, pièce 4 (transcription Philippe Rigaud)

Vente par Jean Litard au duc de Savoie d'une **vigne sise à Nice in Molari** et attenante **à la tour et au mur dans la partie supérieure et au rivage de la mer** dans la partie inférieure, pour 300 florins, l'emplacement devant être utilisé pour la fortification du château.

**1448-1450**

ADo6 Nizza archives Camérales 52/7 n° 20 (transcription Philippe Rigaud)

[fol. 61v] **Opera turris fundate in citadella civitatis Nycie**

Libravit magistro de Campillio magistro operis castris et citadelle Nycie pro complemento solutionis mille florenorum parvi ponderis sibi per dictum receptorum nominem domini in acthe mencionem dicatorum operum solvi mandatorum prout infra et que opere sunt vistatit ut sequitur.

Et primo revellinus circumcirca turrim fondetam et incepeam in citadella ducali civitatis Nycie a parte vinee ducalis et Lempede et murus in revellino ipso constructus per magistro de Campillio magistro operis dicte citadelle et nominem eiusdem usque ad viretum mure versus castrum tendente inclusive fuit debite visitatus et mensuratus per providos et in consumilibus expertos magistrum Johannem Gapiani et Petrum Boerii nyciensis presente nobili Ludovico Maloure ducali Nycie et presentem advecentis receptore generali et dictum murum recipiente itaque completis certis pauci que ad complendum in dicto revellino reserbant et dedesficiebant ut sic in altitudine et forme alterius muri contigui protendentis versus dictum castrum in revellino ipso tot completo et decet sunt in summe canne muri centum et viginti novem cum dimidia per dictum magistrum Bartholomeo constructe(...)

**1465**

ADo6 2G 147. Registre 69 feuillets papier (transcription Philippe Rigaud)

*Registre de cens pour la cathédrale.*

[fol. 1] (table des matières)

[fol. 2v]

**Et primo de Podio Castelli**

Petrus Tornayre tenuit quandam domum scitam /in dicto loco instrumentum fecit magister Anthonius /Ranoardi M° CCCLXXV die decima febroarii/ ff. I

Modo tenet dominus Philippus Ugoleni/  
sunt reductum ad unum florenum/

In festo Sancti Michaelis/

Franciscus Silvestra tenuit instrumentum fecit magister /Jordanus Crespelli M° CCCLXVIII die XXV jullii/ff. I

Tenuit Alaysina uxor Johannes Pauli quondam /instrumentum fecit magister Reneus Garnerii M° CCCLXXXIII /die decima nona decembris/

Modo tenet Guillelmus Pauli

In festo Sancti Michaelis

[fol. 3]

Raymundus Latilis tenuit instrumentum fecit magister /Anthonius Raymondi M° CCCLXXVIII die XIII septembris /et fuit reductum ad unum florenum ff. I

Modo tenet nobilis Johannes Cayssi/

In festo Sancti Michaelis/

Dominus Bertrandus Boni tenuit quandam domum /juxta epantum (?) ss. III

Modo tenet dominus Guillelmus Barralis instrumentum fecit magister /Ludovicus Barralis M° CCCC°XXX die ultima may/

In festo Sancti Michaelis/

(...)

**1496-1498**

ADo6 Nizza archives Camérales 52/27 n° 35 (transcription Philippe Rigaud)

*Reconnaissance de cens pour le Duc de Savoie.*

[fol. 1v]Recepi a nobili Honorato Badati pro servicio terre sive orti **juxta menia porte nove et castrum citadelle** solidus quatuor.

(...)

[fol. 41] Recepi ad Eyselena Gaufrida relicta spectabilis Glaudii Baonardi pro domo **in podi castelli** juxta domum nobili Mathei Marquesani carryrolio in medio et ortum dicti Marquesani de retro et alia domum denfram domine Eyselene solidos quindecim

Recepi ab eadem pro alia domu juxta predictam a latere orientali et ortum dicti Marquesani de retro et domum Augustum Mussi a latere occidentali solidos octo

Recepi ad heredibus Me Anthoni Auricule pro duobus casalibus in podio castelli juxta carreriam ante et a parte orientali et ortum domini Constanci Andree et domum Johannis Gillii solidos tres.





## 2. LES TEXTES MODERNES DU XVI<sup>E</sup> AU XVIII<sup>E</sup> SIECLE

### 2.1 Les inventaires du château et de la place forte

Les inventaires du 21 octobre 1516 (AsTurin, Archivio di corte\Materi per categorie\_intendance generale d'Artiglieria\Mazzo 4 addizione fasc 9, inventario dei mobili nel castello) et du 13 octobre 1519, 17 octobre 1519 et 13 décembre 1530 (ADo6, Nizza e Contado, Mazzo 5.3) restent à transcrire.

#### 2.1.1 « *L'inventayre des biens du château de Nyce* », le 17 août 1521

Transcription Cais de Pierlas 1885, p. 412-418.

(Annotations Eric Guilloteau, sauf mention contraire)

#### ADo6 NI MAZZO 5

Jesus Maria – L'inventaire des biens, meubles, tan monitions d'armeures, victualhes, linges et aultres trouvez dedans le château de la citez de Nyce par Magniffique Seigneur Loys de Malingre, conaigneur de Bagnol, gouverneur dudit Nyce revusts et expedit à Magnifique Seigneur Alexandre du Freney, Seigneur de Chuez, capp<sup>ne</sup> de la garde du dit château et de la forteresse adherente a y celluy château en exequution des lettres dominicales émanées de mon tres redouté seigneur Charles, duc de Savoye, données à Thurin le XXVIII de juillet, l'an de grace mille sinq cens et XXI. Expédié le dit chateau et monition le doucienne d'aoustz, l'an que dessus, en la présence de messires Johan François Gallatin, juge mage de Nyce, nobles Johan Colombière, Pierre Lespinier, Johan Cotarel, somellier<sup>116</sup>, Michaud Pavon, archier<sup>117</sup>, Mermete Mestral, panatier<sup>118</sup>, Johan Chivallier, forrier<sup>119</sup>, Jehan Massa, Jehan Pelliet, maistre de sale, Maurists de Mombel, aussi maistre de sale de mondit seig<sup>f</sup> Jaques de Maury, et Christofle, greffier de Baigs testmoins.

[1] Premièrement, XXV brigantines<sup>120</sup>, douze remontées à neufs, les autres vieilles, peu de valeur, l'autre rompue et destructe.

[2] Six cuyrasses enroillées de bien peu de valeur.

[3] Treze salades enroillées, une aultre salade.

[4] Sept pars de gantelles ensoillez de fer.

[5] Une banière de nulle valeur fort tan pesan de fer.

[6] Doucze aulbalestes d'assier neusves avecqz leurs bandages<sup>121</sup> pied de chievre<sup>122</sup>.

[7] Deux aulbalestes d'assier, l'une a bendage pied de chievre, l'autre a guindal.

[8] Deux aulbalestes de boescs<sup>123</sup> velles que non servent à rien fort pour feu.

[9] Sinq guyndalx de fer pour aulbalestes faictes à l'antique

[10] Trois rancons<sup>124</sup>, ung venge (vouge) et deux pertesannes

[11] Une ache d'armes de peu de valeur

[12] Trenta et six targons sur rondelles (rudelles) vieulx qui non servent à rien

[13] Trois piesses de fer à mettre sus les chivallets (chevalles) pour arquibus (arquebuse)

[14] Six fers pour enferrez les prisonniers

<sup>116</sup> Somellier : officier chargé du transport des bagages dans les voyages de la cour.

<sup>117</sup> Archier : archer.

<sup>118</sup> Panatier : personne chargé de distribuer le pain, puis nom d'office seigneurial.

<sup>119</sup> Fourrier, forrier : officier chargé de pourvoir au logement des troupes et à la répartition des subsistances

<sup>120</sup> Brigandine : corselet d'acier en usage aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. La brigandine venue d'Italie remplace le haubert casque profond et arrondi à visière, rouillé.

<sup>121</sup> Bendage : instrument pour bander l'arbalète ; pied-de-chèvre : levier de fer dont l'une des extrémités est taillée en pied de chèvre.

<sup>122</sup> Pied-de-biche : levier articulé à deux pinces qui sert à tendre l'arc des arbalètes ; guyndal : treuil

<sup>123</sup> Boescs : bois.

<sup>124</sup> Sorte de falsart, arme d'hast. A l'origine, faux emmanchée droit à l'extrémité d'une hampe ; Vouge : n.m. sorte de lance à fer long pour couper les jarrets des chevaux. Transcription et recherches effectuées par Marie-Laure Robinson, ancien conservateur aux Archives départementales des Alpes-Maritimes.

- [15] Ung enclume lequels a maistre André en la forge (neusve) neufve
- [16] Ung reloge
- [17] Une cloche de métal pour le guet, qui sert au reloge
- [18] Une petite clochete de métal pour esveiller le guet
- [19] Ung taborin
- [20] Quatre javellines et une pertesanne de peu de valeur
- [21] Quatre lanternes
- [22] Quatre allebardes
- [23] Une grosse corde à donner la torture.

### **L'artheillerie**

- [24] Quatre grosses bombardes de fer, trois montées et affustées a son debvoir, la quarte qui non valloit rien. Maistre Andre la prinse pour tan de fer a faire les utilz et aultres choses pour la fabricque de la forteresse qui fait.
- [25] Deux grands mortiers de fer, dont l'ung est rompuz et parduz la bouche.
- [26] Vingt piesses de fer tan passe-voulans que serpantines, dont l'une est rompue et les deux desmontées tan bonnes que mauvaises.
- [27] Quatre gros masles de fer pour les quatre grosses bombardes.
- [28] Quarante et quatre petists masles de fer, dont n'y a deux rompuz qui soit rompirent à la venue de Monseigneur.
- [29] Deux collovines à mein de metal, l'une affustée l'autre non.
- [30] Deux moulests de bronse a faire boulests pour faulconneaux.
- [31] Deux collovines de pierre pour faire boulests de dymy collovines.
- [32] Sept collovines de fonte sur arquibus de bronse.
- [33] Onze petites collovines de fer.
- [34] Quarante et huyct pierres de fer pour arquibus.
- [35] Vingt et six pierres de plomb petites pour collovines à meins.
- [36] Vingt et six livres de plomb.
- [37] Trois quintalx tan estre en pierres de plomb que plomb en jalletz, encluz deux rubts six livres et dymye que maistre Andre doibt.
- [38] Ung quintal de mouches de fer.
- [39] Quatre barilhs et dymy de pouldre pour l'arthellerie.
- [40] Deux barrilhs de pouldre.
- [41] Une botte les deux parties de la dite botte pleyne de salpestre extimen quatorze quintalx de salpestre.
- [42] Ung quintal de soffle a l'environ.
- [43] Une grosse boulle de canon fer colé.
- [44] Vingt boulests de dymy collovine fer colé.
- [45] Une boulle de dymy collovine fer colé.
- [46] Seze boulests de fer forgé.
- [47] De dix bourses de peau de chavrotin pour cannoniers a tenir pouldre et pierres de collovines s'en trouvent huyct.
- [48] Huyct faulcons sur arquibus affustez sur chevallests, dont n'y ung rompuz faisán l'essay.
- [49] Ung faulcon de bronse de poys d'ung quintal et dymy.
- [50] Une bombarde de bronse avecqz deux masles de fer colé montez.
- [51] Deux faulcons montez de fonte de bronse.
- [52] Sinqante et quatre petists masles de fer.
- [53] Ung petit mortier de fer.
- [54] Quatre moyens canons de fer avecqz six masles affustes.
- [55] Deux moyennes bombardes de fer sans masles affustes.

**Les meubles**

- [56] Deux gros fer en la cosine, sus quoy lon faict le feu, du poys de trois quintaulx et davantage.
- [57] Deux landiers de fer pour la cosine.
- [58] Deux comascles de fer.
- [59] Deux astes de fer.
- [60] Une casse a fricassé.
- [61] Une licheffroys.
- [62] Ung bassin sur lavese... de cuyres.
- [63] Deux culles de cuyvres, l'une grande, l'autre petite.
- [64] Une bassine d'arain avec que deux manilles de peu de valeur.
- [65] Une aultre bassine d'arain rompue.
- [66] Deux greilles.
- [67] Deux mortiers de marne, le petit rompuz.
- [68] Ung fer pour les clovis.
- [69] Une casse d'arain pour la seilhe.
- [70] Une gratuyse.
- [71] Deux cuteaulx de cuisine, l'ung rompuz.
- [72] Ung crochet de fer a pendre la cheyne.
- [73] Une seilhe de boescs ferrée en la sisterne avecqz la cheyne a tirer l'eau.
- [74] Un grand payrol d'arain – ung landier – ung destral pour boescs.
- [75] Quatre payrolx d'arain, deux grands et deux petists.
- [76] Une mastre en la pasterie a faire pain.
- [77] Une grande arche à tenir farine
- [78] Ung gros scandail de fer.
- [79] En la somellerie une arche a tenir pain de peu de valeur.
- [80] Quatre jarres a tenir huyle.
- [81] Deux tables de noyer derriere la chambre de Mons<sup>r</sup> le Gouverneur.
- [82] Quatre tretaulex de boescs qui ne valent guyère, deux de sapin de peu de valeur.
- [83] Une table cadre de noyer.
- [84] Deux tables en la grande salle.
- [85] Ung archiban en la riere chambre.
- [86] Ung banc.
- [87] Une caysse de noyer de peu de valeur.
- [88] Une aultre table avecq treteaulx.
- [89] Une bancal, - un banc.
- [90] Quatre coings de fer a rompre boescs.
- [91] Quatre tonneaulx la ou l'on tien les pollailles, de nulle valeur, reservez pour fer.
- [92] Vingt et huyct tonneaulx a tenir vin, encluz deux qui non valent riens, que maistre Andre de Verrue az prins a etnir cauc (?) pour paster le mortier.
- [93] Sinq grandes bottes a tenir vin de la capacité de seze charges de vin a l'environ pour chacune botte.
- [94] Sept litteres de boescs sur formes.
- [95] Six mattras de leyne.
- [96] Ung pavaillon de lit de toyle.
- [97] Deux chandelliers de lotton pesans trois livres et dymye.
- [98] Neufz couvertes pour lists dalbaiscs.
- [99] Deux cussins de plume peu de valeur.
- [100] Deux cussins de leyne peu de valeur.
- [101] Trois coultres de plume du poys de trois quintalx et dymy, ensemble les deux cussins de plume que dessus.
- [102] Une coverte blanche de Valence vielle.

- [103] Deux couvertes appelées berne (?), pleynes destouppes.  
 [104] Sinq cambans pour le guet.  
 [105] Iten en boescs cent et sinquante quintalx.  
 [106] Deux escuelles d'estaing a oreilles ; —  
 [107] Seze plas d'estaing;  
 [108] Sept platellimes d'estaing; — trois pots d'estaing;  
 [109] Une eguyere et deux sallines d'estaing du poys de soixante et huyct livres et huyct onces, dont sen perd quatre livres et quatre onces consommées à les reffaire de neufz livres LXVIII onces quatre.  
 [110] Deux chandelliers de lotton.  
 [111] Ung treppier de fer gros.  
 [112] Une porte de fer pour le four.

### Les linges

- [113] Quinze linceulx tan de deux que de trois toilles assez bons.  
 [114] Quatorze linceulx qui n'on valeur riens.  
 [115] Dix nappes, dont les deux n'on valeur que pour torche cuisine.  
 [116] Vingt et sept servietes, sept de quoy l'on soit peu servir, et les vingt n'ont valeur fort pour torche cuisine.  
 [117] En blez et farine doucze sestiers.  
 [118] En huyle douce, huyct rubtzs.  
 [119] En anchuis dymy barrilh.  
 [120] Item ung lit de camp ferrez avecqz cest sangles, ensamble deux petites maies de cuyr à les porter.  
 [121] Ung vieulx pendant de toyle.  
 [122] Ung pavaillon de lit de toyle.  
 [] Deux chandelliers de lotton pesans trois livres et dymye.

### Et ainsi l'ay reçu en la présence que dessus

S'ensuyvent les biens deslivrez davantage audit Monseigneur de Chuez par ledit Monseigneur le gouverneur Loys de Malingre, lesquels az ledit Monseigneur le gouverneur outre cest qui est en son inventoyre.

- [123] Premièrement quarante et quatre picques ferrées, plus trenta et quatre picques sans fers.  
 [124] Six pioches pour pionners.  
 [125] Six fosseux.  
 [126] Trois pales de fer bonnes et une de peu de valeur.  
 [127] Ung pal de fer.  
 [128] Une petite cayssete, pleyne de trects enferrez.  
 [129] Ung espieu de chasse.  
 [130] Quatre barrilhs et dymy de poudre d'artillerie.  
 [131] Dix et huyet servietes neufzves.  
 [132] Dix quintalx de salpestre, que la gabelle avoit delivrez.  
 [133] Quatre allebardes.  
 [134] Quatre petists marteaulx a faire boulestes de pierre pour l'artillerie.  
 [135] Deux casse d'arain a echauffer l'eaue.  
 [136] Un cussin de leyne.  
 [137] Unes balances a pezer avecqs leurs poys.  
 [138] Deux pertisannes.  
 [139] Quatre petistes javellines enferrées.

Et ainsi l'ay receu en la présence que dessus  
 Dementon (Notaire et secrétaire ducal).



### 2.1.2 Inventaire du château de 1542

**Registre de comptes du Château, 1539, 1er août – 1542, 1er mai.**

**A. AD06 Nizza archives Camérales 52/32 n°3** (transcription Philippe Rigaud).

Compte de la garde du chasteau de Nice 1542 et de l'Eperon.

Noble et puissant Francys de Bellegarde chevalier seigneur de Mons et des Marches cappitayne du chasteau et forteresse de Nyce.

[fol. 54-55]

(...) VI tonneaux deffonces pour saler chairs en la tour ronde.

(...) Une grans table est ses treteaux avec poelle du donjon

Une palecte de fer en la cuisine

Une grande arche en la despence

Une aultre en l'empasterie

(...)

Ung chalitz et deux petit banq en la chambre derrière celle du cappitaine

Une grande arche de noyer en la chambre du cappitaine

(...)

Deux grans landiers de fer en la cuisine basse soubz la chambre du cappitaine

(...)

Deux palles pour le fort

IIII truelles pour le moulin a vent en la tore de la porte du donjon

(...)

III barrilz de boys en la chapelle Saint Nicolas

### 2.1.3 Inventaire de l'artillerie du Château de Nice en 1642

**Inventario dell' artiglieria del castello di Nizza – f° 11 (AD06, Nizza e contado, mazzo 5.3)**

Inventario delle polveri che si trovano nel castello di Nizza f° 1 à 7 ; Vineri f° 8 à 9 ; Case orme f° 9 à 10.

Transcription et traduction, Eric Guilloteau.

[f°11v]

#### **Piu alla piazza grande**

Un pezzo di canone di 50 con aquila e fascine (?) alla culata, montadura mizzaria

Piu pezzo di 60 con B.P. et stelle al longo di della pezza, montadura passabile

Piu colouvrina di 35 con arma Savoia col tosone dell' anno 1559 in scrittura e L. delfini alle maniglie cantara 69 – 74

Piu pezzo di 55 chiamato il principe con ordine dell' Annunciata con sotto l'arma (boba)

Piu altro colouvrinato di 60 con arma Savoia col cimiero, in mezzo una gioia alla culata S.M.

Piu altro di 60 con arma Imperiale col tosone et arma Valperga, montadura pessima, cassia buona

Piu un quarto di 15 con una croce di San Mauritio, arma Savoia et altra del Prior di Barletta in mezzo et verso la culata scagliato (petites écailles) con S.M. cantara 30, montadura mediocre

Piu una colouvrina di lire 9 (...) con due teste di cani un (...) con aquila et duoi alti, Montadura buona, cantara 25

Piu una mogliana<sup>125</sup> di lire 8 con Delfini et arma Savoia 1558, e numero 2162, montadura guasta

Piu un sagro di 6 con arma di Savoia e del Prior di Barletta, con croce di San Mauritio, cantara 15, alla culata S.M., montadura passabile

Piu altro sagro di lire 5 alla lumiera una salamandra, e corona ducale, cantara 15, montadura buona.

<sup>125</sup> Très probablement *moiana*, petite pièce d'artillerie équivalente au sacre – OUDIN 1681, p. 313.

[f°11v]

**A San Mauritio**

Piu mezzo cannone di ferro di lire 30 con Delfini et arma in mezzo sustentata da duoi leoni et in mezzo a due delfini numero 38 - Nop<sup>a</sup> l'arma S.M. posto la culata F.V.V. con [rodeguaste]

Piu una colouvrina di metallo chiamata la Catellinetta di lire 20, con delfini, croce di San Mauritio et arma Savoia e del Priore Barletta cantara 50, alla culata testa di donna con S.M. montadura cattina

Piu altro mezzo cannone di ferro di lire 30, numero 20 con delfini con arma sostenuta da duoi leoni, apposto la culata FVV sotto la lumiera 4500, montadura cattiva

**A San Alberto**

Piu un perriero mezzo ferro et mezzo metallo di lire 20 et pietra con croce di san Mauritio, e sotto l'arma Savoia con [Il Fert], sotto alla un greppo di Savoia, e presso la lumiera ; Andrea Bergantis, cantara 12, montadura passabile

Piu una mogliana di lire 8 di balla con delfine con arma Savoia sotto E.F<sup>126</sup>. Dux 1558 montadura passabile

**Nella casamatta di San Eialomo**

Tre sagri di ferro di lire 5, arma con ancora alla culata, montadura cattiva

**A San Paulo**

Piu una mogliana di lire 7 con fior Alliggi, corona impériale con sotto detta un H. un scudo con mezza luna 1547 montadura cattiva.

Piu un sagro di lire 5 con croce di San Mauritio arma Savoia [Fert], e duoi crossi Di Savoia, et alla culata L.B, montadura passabile

[f°12]

**A San Carlo**

Piu una mogliana di lire 10 con delfini arma savoia, con duo leoni, crepata alla culata, montadura cattiva, alla Navaresca

Piu altra mogliana di lire 8 con delfini arama Savoia, sotto E.F. Dux 1558, cantara 22 montadura pessima

Piu mezzo canone colouvrina di lire 28 con delfini arma savoia E.F. Dux 1556, montadura passabile.

Piu altro canone di lire 28 con arma incognita et con fioraggi<sup>127</sup> in fondo e in torno et vicino alla lumiera, cantara 50, montadura buona

**Nella casamatta dello bastione**

Piu un sagro di ferro di lire 5 con arma Ancore

Piu un perriero di lire 10 di balla di (peccia) con Arma Savoia peso cantara 20 in circa

**Al di sotto di detta casamatta nel corpo di guardia della porta**

Piu un sagro di ferro di lire 5 con arma Ancora montadura guassa

**A san Vittorio**

Piu una moglianna di ferro di lire 6 marcata numero ii con B et I, montadura guesta et alla Navaresca

Piu una mogliana di lire 8 con delfini Arma Savoia E.F.D. anno 1558 cantara 22, montadura passabile

Piu altra mogliana simile precedente montadura guesta

Piu un sagro di lire 3 alla lumiera un A. cantara 6 montadura passabile

<sup>126</sup> Emanuele Filiberto : Emmanuel Philibert dit Tête de fer, duc de Savoie et prince de Piémont de 1553 à 1580.

<sup>127</sup> Peut-être lire ici floraligi, « fleurs de lys » - OUDIN 1681, p. 192.

[f°12v]

### **San Giovanni**

Piu canone camerato di lire 50 con fior d'Alliggi et F. ad al mezzo (...) alla bocca un fuedo (fuoco ?) con la salamandra et alla lumisa A

Piu una mogliana di lire 8 con delfini arma Savoia, E.F. Dux 1558, montadura buona.

Plus une petite pièce d'artillerie de 8 livres avec des dauphins, armes de Savoie, E.F. duc 1558, affût bon

### **Nella cortina apposto il torrione di San Elmo**

Quattro sagri di portata di lire 5 con delfini, arma savoia, al di sotto E.F. Dux anno 1558, tutti quattro simili montadura nove alla Navaresca

### **Nell torrione di San Elmo**

Piu sagro di lire 5 con delfini et arme Savoia E.F. Dux 1588 montadura passabile

Piu una mogliana di lire 8 con arma incognita Cimiero un struzzo anno 1583 e presso la lumiera numero 1305

### **Sotto il torrione di San Elmo**

Piu un quarto di canone di lire 15 dal mezzo fini alla bocca canellito con arma savoia, sosteneto da duo leoni sotto fert arma del priore di Barletta e presso la lumiera M. A. P. I. 1553, cantara 32, montadura passabile

Piu un sagro di lire 5 in mezzo una croce di San Mauritio con arma e duoi greppi di Savoia con (...) E.F., e di setto D.D.S l'arma del prior di Barletta F.R.S. et alla lumiera ME P 1554. cantara 13, montadura passabile sotto disferrata

Piu altro sagro di lire 5 in mezzo due croce San Mauritio, arma Savoia [Fert], montadura passabile sotto disferrate

Piu altro sagro di lire 6 in mezzo una croce di San Mauritio et di setto l'Arma Boba, montadura con sotto sferrate

### **Fra il Pozzo e San Benedetto**

Piu una mogliana di lire 8 con delfini et arma savoia col tosone. E.F.Dux anno 1555, cantara 22, montadura guasta

### **A San Benedetto**

Piu mezzo sagro di lire 3 con arma Savoia, montadura alla navaresca che non serve

[f°13]

### **Al mollo di Salvatore**

Piu un mezzo cannone di lire 25 montadura buona

Piu duoi quarti di canone di lire 14 con molte fior d'Alliggi M'(...) tutti dua simili

Piu 2 sagri di ferro uno di lire 6 e l'altro di lire 4, montadura buone

Plus deux sacres de fer, un de 6 livres, l'autre de 4 livres, affûts bons

### **Nel magazzino delle balle**

Piu un mezzo sagro di metallo di lire 3 di balla smontato, sopra duoi cavaletti

Plus un demi-sacre en fonte de 3 livres de balles, démonté, sur deux chevalets

### **Al bastione di San Croce**

Piu un mezzo canone di ferro di lire 28 di balla, dua delfini in mezzo con arma incognita, montadura passabile

### **Nel (...) di detto bastione**

Piu una magliana di lire 7 di balla, arma con Aquila et lei avocilio tuo, cantara 24, montadura buona

**Nella cortina sopra la porta**

Piu un sagro di metallo di lire 5 di balla, Arma con Aquila, cantara 9 sotto di 49, montadura buona

**Sopra detta cortina**

Mezzo cannone di ferro di lire 28 con delfini et arma con duoi leoni alla lumiera 1545 F.V.V. montadura buona

**Sopra detta cortina**

Una mogliana di lire 8, arma Savoia, corona ducale, alla lumiera fior d'Alliggi cantara 15, sotto li 86, montadura guasta alle rodde

**Sul bastione di San Cat<sup>sona</sup>**

Piu un sagro di lire 3, arma fior d'Alliggi e corona reale duoi H.H, due mizze luni da canto maniglie forate, montadura buona

**Sul medio bastione**

Mezzo canone di ferro di lire 30 con delfini et arma con duoi leoni a canto, con (led) al di sotto F.V.V. cantara 44 sottoli 90, montadura buona senza rodde.

**Nella casamatta di detto bastione**

Duoi pedrieri di lire 20 balla di pietra, cadeno con arma Cavagliere San Giorgio, smontati et in terra

[f°13v]

**Nella casamatta del bastione piu le (...)**

Piu duoi pedrieri di lire 11 balla di pietra (...) con un scudo et corona reale (...) fior d'alliggi al fogone, montadura alla Navaresca

**Nelle bastione delle tenaglie**

Piu mezzo canone di ferro di lire 38 con delfini senza arma, alla culata S.V. numero 37.50 montadura passabile

**In mezzo del bastione (...) la faccia**

Un sagro di metallo di lire 2 dal mezzo (...) con croci di San Mauritio et (...) S R et al di sotto arma Savoia con grappi et arma del prior di Bacletta alla lumiera M.A.P. montadura passabile

**Nel fianco di detto bastione**

Un mezzo canone di ferro di lire 28 in 30 con delfini et arma con duoi leoni al di sotto E.V.V. n°cantara 44 (...) 2 montadura passabile

**Nel bastione di mal Inverno**

Mezzo sagro di metallo portata lire 3 con arma fior Alliggi e corona reale, al di sotto un scorzone con due H.H et due mezze lune da canto, cantara 26, montadura buona anno 1551.

**Al fianco o sia orechione di delle bastione**

Un mezzo canone di ferro di lire 28 in 30 con delfini arma con duoi leoni a canto al di sotto F.V.V, cantara 46-80, montadura buona

**Nel fianco di delle bastione**

Un sagro di ferro di lire 5 supra la lumiera 1500, cantara 15 montadura guasta, et rodde buone

**Nella funderia**

Piu una colouvrina di metallo in 3 pezzo di lire 28 con arma Savoia et tosone, maniglie delfini, cantara 80 alla culata, E.F Dux

Piu un sagro di metallo busa senza culata di lire 6, arma incognita, cantara 12 in circa smontato

Piu altro sagro di lire 5 con arma Boba cantara 12 smontato

Piu una mogliana di lire 7 con arma fiamenga smontata

[f°14]

Piu tre (pelli) di falconetto di peso cantara 6 in circa

Piu duoi mortaretti di peso cub 4 tra tutti due smontati

Piu un mezzo sagro di lire 3 con arma Savoia, peso cantara quattro in circa

Piu un mortaretto con arma Savoia portata livre vi balla di pietra cantara tre, smontato

Piu una mogliana di lire 10 con arma Savoia con duoi Dragoni alla maniglie, crepato alla culata, smontato

Piu un pedriero di ferro con 4 ann... di portata Livre 40 di pietra senza culata smontato

**Nella falsa Bragha del dongione**

Piu sette falconeti di lire 1 di balla, cantara duoi caduno in circa con suoi cavaletti buoni.

**Nell'falsa bragha nell' magazzino sotto la porta di ferro**

Piu petardi dua (...) dal Regis a 19 genaio 1643

Piu mechia [miccia] 53 :7

Balle (...) 59 : 17

Balles (...) 59 :17

**Nel magazzino di San Mauritio 1643**

(...)

**Traduction de l'inventaire :**

**Inventaire de l'artillerie du château de Nice- 1642**

[f°11]

**Plus, à la grande place**

Une pièce de canon de 50, avec un aigle et des fascines à la culasse, affût dégradé.

Plus une pièce de 60 avec B.P. et des étoiles le long de la pièce, affût passable.

Plus, une couleuvrine de 35, avec les armes de Savoie et la toison, en inscription année 1559 et L., dauphins en poignées, un poids de 69-74 livres.

Plus, une pièce de 55, appelée le Prince de l'Ordre de l'Annonciade avec sous l'arme (...)

Plus, une autre petite couleuvrine de 60 avec les armes de Savoie et un cimier (crête d'un armet ou heaume), au milieu un bourlet, à la culasse S.M.

Plus, une autre de 60 avec les armes Impériales, toison et armes de Valperga, affût mauvais, caisse bonne.

Plus, un quart de 15 avec une croix de Saint-Maurice, armes de Savoie et autres du Prieur de Barletta au milieu, et sur la culasse, de petites écailles avec S.M., d'un poids de 30 livres, affût médiocre.

Plus, une couleuvrine de 9 livres avec deux têtes de chien un (...) avec un aigle et deux autres, affût bon, d'un poids de 25 livres.

Plus, une petite pièce d'artillerie de 8 livres avec dauphins et armes de Savoie 1558, numéro 2162, affût détérioré.



Plus un sacre de 6 avec les armes de Savoie et du Prieur de Barletta, avec la croix de Saint Maurice, d'un poids de 15 livres, à la culasse S.M., affût passable.

Plus, un autre sacre de 5 livres, à la lumière une salamandre, et couronne ducale, d'un poids de 15 livres, affût bon.

[f°11v]

#### **A Saint-Maurice**

Plus un demi-canon de fer de 30 livres avec dauphins et armes au milieu soutenant deux lions opposés et au milieu de deux dauphins le numéro 38 – (Nop<sup>a</sup>) l'arme S.M. placé sur la culasse F.V.V. avec (...)

Plus une couleuvrine en fonte appelée la Catellinetta de 20 livres, avec dauphins, croix de Saint-Maurice et armes de Savoie et du prieur Barletta, poids 50 livres, à la culasse une tête de femme avec S.M., affût mauvais.

Plus, un autre demi-canon de fer de 30 livres, numéro 20 avec dauphins et armes soutenant deux lions face à face, apposé sur la culasse F.V.V., sous la lumière 4500, affût mauvais.

#### **A Saint-Albert**

Plus un pierrier moitié fer et moitié fonte de 20 livres de pierre avec croix de Saint-Maurice, et au-dessous les armes de Savoie avec [Il Fert], au-dessous il y a une happe de Savoie, et près de la lumière : *Andrea Bergantis*, d'un poids de 12 livres, affût passable.

Plus une petite pièce d'artillerie de 8 livres de plommée avec dauphins et armes de Savoie, au-dessous E.F. dux 1558, affût passable.

#### **Casemate de Saint-Elme**

Trois sacres de fer de 5 livres, armes avec ancre à la culasse, affût mauvais.

#### **A Saint-Paul**

Plus une petite pièce d'artillerie de 7 livres avec fleurs de lys, couronne impériale avec sous celle-ci un H., un bouclier avec une demi-lune, 1547, affût mauvais.

Plus un sacre de 5 livres avec croix de Saint-Maurice, armes de Savoie [Fert], et deux croix de Savoie, et à la culasse L.B., affût passable.

[f°12]

#### **A Saint-Charles**

Plus une petite pièce d'artillerie de 10 livres avec dauphins, armes de Savoie, avec deux lions opposés, fissure à la culasse, affût mauvais, à la Navarre.

Plus, une autre petite pièce d'artillerie de 8 livres avec dauphin, armes de Savoie, dessous E.F. Duc 1558, d'un poids de 22 livres, affût très mauvais.

Plus, un demi-canon couleuvrine de 8 livres, avec dauphins, armes de Savoie, E.F. Duc 1556, affût passable.

Plus, un autre canon de 28 livres, avec armes inconnues, avec fleurs de lys à l'arrière et autour, et près de la lumière, d'un poids de 50, affût bon.

#### **Dans la casemate du bastion**

Plus un sacre de fer de 5 livres avec mêmes armes.

Plus un pierrier de 10 livres de balle [ou plommée] de [poix] avec les armes de Savoie d'un poids de 20 livres environ.

#### **Au-dessous de la dite casemate, dans le corps de garde de la porte**

Plus un sacre de fer de 5 livres avec les mêmes armes, affût détérioré.

### **A Saint-Victor**

Plus une petite pièce d'artillerie de 6 livres marquée du numéro ii avec B et I, affût détérioré et à la Navarre.  
Plus une petite pièce d'artillerie de 8 livres avec dauphins, armes de Savoie E.F. Dux, année 1558, d'un poids de 22 livres, affût passable.  
Plus une autre petite pièce similaire à la précédente, affût détérioré.  
Plus un sacre de 3 livres, à la lumière un A., d'un poids de 6 livres, affût passable.

[f°12v]

### **A Saint-Jean**

Plus une chambre de canon de 50 livres avec fleurs de lys et F. au milieu (...) à la bouche un feu [une flamme] avec la salamandre et à la lumière un A.  
Plus une petite pièce d'artillerie de 8 livres avec des dauphins, armes de Savoie, E.F. duc 1558, affût bon.

### **A la courtine opposée à la grosse tour Saint-Elme**

Quatre sacres d'une portée de 5 livres avec dauphins, armes de Savoie, au-dessous E.F. Duc, année 1558, tous quatre identiques, affût neuf à la Navarre.

### **A la grosse tour Saint-Elme**

Plus un sacre de 5 livres avec dauphins et armes de Savoie E.F. duc 1588, affût passable.  
Plus une petite pièce d'artillerie de 8 livres avec armes inconnues, cimier, une autruche, année 1583 et près de la lumière numéro 1305.

### **Sous la grosse tour Saint-Elme**

Plus un quart de canon de 15 livres, cannelé du milieu à la bouche avec les armes de Savoie soutenant deux lions opposés, au-dessous les armes du prieur de Barletta, et près de la lumière M.A.P.I 1553, d'un poids de 32 livres, affût passable.  
Plus un sacre de 5 livres, au milieu une croix de Saint-Maurice avec armes et deux happes opposées de Savoie avec (...) E.F., et au-dessous D.D.S, les armes du prieur de Barletta F.R.S et à la lumière ME P. 1554, d'un poids de 13 livres, affût passable, dessous déferré.  
Plus un autre sacre de 5 livres, au milieu deux croix de Saint-Maurice, armes de Savoie [Fert] affût passable, dessous déferré.  
Plus un autre sacre de 6 livres, au milieu une croix de Saint Maurice et au dessous les armes de Boba, affût avec le dessous déferré.

### **Entre le puits et Saint-Benoît**

Plus une petite pièce d'artillerie de 8 livre avec dauphins et armes de Savoie avec toison E.F.D. année 1555, d'un poids de 22 livres, affût détérioré

### **A Saint-Benoît**

Plus un demi-sacre de 3 livres avec les armes de Savoie, affût à la Navarre qui ne sert pas

[f°13]

### **Au môle de Saint-Sauveur**

Plus un demi-canon de 25 livres, affût bon.  
Plus deux quart de canon de 14 livres avec nombreuses fleurs de lys (M'...) tous les deux identiques  
Plus deux sacres de fer, un de 6 livres, l'autre de 4 livres, affûts bons.

### **Dans le magasin des balles**

Plus un demi-sacre en fonte de 3 livres de balles, démonté, sur deux chevaux.

**Au bastion Sainte-Croix**

Plus un demi-canon de fer de 28 livres de balles [ou plommée], deux dauphins au milieu avec des armes inconnues, affût passable.

**Dans (...) dudit bastion**

Plus une petite pièce d'artillerie de 7 livres de balles, armes avec aigle et ses ailes déployées, d'un poids de 24 livres, affût bon.

**A la courtine au-dessus de la porte**

Plus un sacre de fonte de 5 livres de balles, armes avec aigle, d'un poids de 9 livres, en dessous de 49, affût bon.

**Au-dessus de cette courtine**

Un demi-canon de fer de 28 livres avec dauphins et armes avec deux lions opposés, à la lumière 1545 F.V.V., affût bon.

**Au-dessus de cette courtine**

Une petite artillerie de 8 livres, armes de Savoie, couronne ducale, à la lumière fleurs de lys, d'un poids de 15 livres, au-dessous il y a 86, affût détérioré avec roues.

**Sur le bastion de Saint Cat...**

Plus un sacre de 3 livres, armes, fleurs de lys et couronne royale, deux H. opposés, deux demi-lunes à côté des poignées, affût bon.

**Sur le demi-bastion**

Demi-canon de fer de 30 livres avec dauphins et armes avec deux lions opposés à côté avec (...) au-dessous F.V.V. d'un poids de 44 livres au dessous de 90, affût bon sans roues

**Dans la casemate dudit bastion**

Deux pierriers de 20 livres de balles de pierre, chaîne avec les armes du chevalier Saint-George, démontés et à terre.

[f°13v]

**Dans la casemate du bastion plus les**

Plus deux pierriers de 11 livres, balles de pierre (...) avec un bouclier et une couronne royale (...) fleurs de lys au bassinnet, affût à la Navarre.

**Aux bastions de la tenaille**

Plus demi-canon de fer de 38 livres, avec dauphins sans armes, à la culasse F.V. numéro 37.50, affût passable.

**Dans le demi-bastion (...) la face**

Un sacre en fonte de 2 livres, au milieu (...) avec croix de Saint-Maurice et (...) S R et au dessous les armes de Savoie avec happes et armes du prieur de Barletta, à la lumière M.A.P. affût passable.

**Au flanc dudit bastion**

Un demi-canon de fer de 28 à 30 livres, avec dauphins et armes avec deux lions opposés, au-dessous F.V.V., d'un poids de 44 livres (...) 2, affût passable.

**Au bastion de Malinverne**

Demi-sacre en fonte portable de 3 livres, avec armes aux fleurs de lys et couronne royale, au-dessous un serpent avec deux H.H. et deux demi-lunes aux poignées, d'un poids de 26 livres, affût bon, année 1551.

**Au flanc ou soit l'orillon dudit bastion**

Un demi-canon de fer de 28 à 30 livres avec dauphins, armes avec deux lions opposés, au-dessous F.V.V., d'un poids de 46-80 livres, affût bon.

**Au flanc dudit bastion**

Un sacre de fer de 5 livres, au-dessus de la lumière 1500, poids de 15 livres, affût détérioré, et les roues bonnes.

**A la forge**

Plus une couleuvrine en fonte en 3 pièces de 28 livres avec armes de Savoie et toison, avec dauphins en poignée, poids de 80 livres, à la culasse E.F. Duc.

Plus un sacre en fonte, fût sans culasse de 6 livres, armes inconnues, d'un poids de 12 livres environ démonté.

Plus un autre sacre de 5 livres avec armes Boba, poids de 12 livres, démonté.

Plus une petite pièce d'artillerie de 7 livres avec armes flamboyantes, démonté.

[f°14]

Plus trois (...) de fauconneau d'un poids de 6 livres environ.

Plus deux petits mortiers d'un poids cube 4, tous les deux démontés.

Plus un demi-sacre de 3 livres aux armes de Savoie, d'un poids de 4 livres environ.

Plus un petit mortier aux armes de Savoie, portée 6 livres de balles de pierre, d'un poids de trois livres, démonté.

Plus une petite pièce d'artillerie de 10 livres aux armes de Savoie et deux dragons aux poignées, fissurée à la culasse, démontée.

Plus un pierrier de fer avec 4 ann... de portée 40 livres de pierres, sans la culasse, démonté.

**A la fausse-braie du donjon**

Plus 7 fauconneaux de 1 livre de balles, d'un poids de deux chaque environ, avec son chevalet bon.

**Dans la fausse-braie du magasin sous la porte de fer**

Plus des pétards deux (...) du Roi au 19 janvier 1643.

Plus mèches 53 :7.

Balles (...) 59 :17.

**Au magasin de Saint-Maurice 1643**

(...)

**2.1.4 « *Visita dell'artiglierie e del posto di Sant'Elmo del castillo di Nizza* », 1655, 3 agosto**

As Turin, Sections réunies – articolo 755, mazzo 10, fascicolo 388.

Transcription et traduction, Eric Guilloteau.

Castello di Nizza : teste di visita dell' artiglierie et altri cose

L'anno del sig. mille se cento cinquanta cinque et alli tre del mise d'agosto nel Castello de Nizza (...)

£ 60 Primo alla batteria maggiore un cannone de metallo di portata di palla di livre sessanto con la ruotta sinistra della cassia infantia é marcia et alla quale mancano chiodi quindecim.

- £ 60 Pui alla medema batteria altro similé cannone con le ruote rotti e guasti et alle quali vi mancano luoi chiodi é caviglie.
- £ 46 Piu ivi una collobrina di fiandra di portata di palladi livre quaranta sei con la montadura sufficiente solo vi mancano caviglie di ferro cinquanta cinque.

**[fol. 1v]**

- £ 60 Piu ivi altro cannone di portata di palla di livre sessanta a quale la cassia resta curta talmento che s'alsa da un'huomo solo liberamente come se n'è fatta la prova é vi mancano chiodi vinto con un serno di ferro.
- £ 60 Piu altro cannone di livre sessanta collobrinato con la cullata della cassia guasta, le ruote sufficiente con l'applicatio di chiodi trenta sette che vi mancano.
- £ 60 Piu altro dell'istessa portata con la montadura sufficiente mancandovi fero chiodi quindici alle rotte.
- £18 Piu altro detto la Cattalinetta di palla di livre dieci ove con l'assalle ruotta et vi mancano chiodi trenta.
- 36£ Piu ivi la collobrina nova con la cassia guasta et massime perche dalla parta sinistra il turiglione s'è concentrato nella detta cassia et inoltre vi mancano chiodi cinquanta cinque con le lame di ferro per coprire al cullata.
- £ 30 Piu un meso cannone di fiandra con la cassia guasta dalla parte sinistra et l'assale debole mancandovi chiodi trenta cinque et le lame di ferro et per le code o sia cullata della cassia.
- £ 30 Piu ivi altro meso cannone con la montadura suffuciente mancandovi solamento chiodi trenta alle ruote.
- £ 12 Piu alla medesima batteria un quarto de cannone con la cassia é ruote totalmento guasto oltre che vi mancano chiodi sessanta con le lame di ferro alla culata.

**[fol. 2]**

- £ 8 Piu a San Giacomo alla batteria di Verrua una mogliana montadura sufficient mancandona solo le ruote chiodi quindici.
- £ 60 Piu ivi un cannone campanato di sessanta vi mancano chiodi sessanta et il resto é buono é sufficiente.
- £ 6 Piu ivi un sagro con la cassia sufficiente ma le ruote et assale deboli si che vano mutati mancano di piu le lame di ferro (...) della culata, et chiodi vinti.
- £ 8 Piu ivi altro canonne detto la Salamandra con la montadura tutta guasta et vi mancano chiodi sessanta.
- 6 £ Piu ivi un sagro le mi ruote sono guasto et inhabilita service et alla ruotta della destra mancano tutti le (...) col bendaggio, et insieme tra anche chiodi quaranta quatro.
- £ 6 Piu alla batteria de Sant Elmo un sagro con la montadura di bosco solamento si che va montato tutto di novo con sue ferramenti.
- £ 6 Piu ivi altro sagro montadura di bosco solamente è guasta si che ve ne vole una tutta di novo con sue ferramenti eccetuato i perni.



- £ 8 Piu ivi una mogliana di fiandra con la montadura tutta guasta et senza ferramenti.
- £ 12 Piu alla medema batteria al basso un quarto de cannone con la montadura sufficiente ecceto l'assalle mancandovi inoltre chiodi cinquanta.
- £ 6 Piu altro sagro montato sufficientemente mancandovi solo un assale et chiodi quaranta.

**[fol. 2v]**

- £ 6 Piu ivi altro sagro con la montadura di bosco solamento tutta guasta vi che va (...) con tutti le ferramenti necessarie.
- £ 6 Piu ivi altro sagro a quale manca un'assale chiodi vinti cinque et le lame di ferro per la cullata.
- £ 6 Et finalmente ivi altro sagro con la montadura di bosco totalmente inhabile et (vi vole il) tutto con sue ferramenti.
- £ 30 Piu al posto de San Mauritio un mezzo cannone di ferro con la montadura civé la cassia guasta et le ruote sufficienti con la muda dell'assale chiodi settanta cinque et un serclo di ferro ad'una d'elli ruote.
- £ 30 Piu ivi altro mezzo cannone di ferro posto soma d'un cavalletto si che va montado tutto di nuovo.
- £ 6 Piu ivi altro sagro con la montadura tutta guasta et alla quale vi mancano chiodi vinti cinque et due lame di ferro per la cullata.
- £ 10 Piu al posto maggiore di San Alberto un pedriero con la montadura sufficiente mancandovi solo chiodi vinti quatro.
- £ 8 Piu ivi una mogliana con la cassia sufficiente le ruote guasti et inhabili et vi mancano chiodi vinti cinque.
- £ 8 Piu al fianco di San Giacomo une mogliana di ferro con la cassia sufficiente mancandovi l'assale et ruote restando di presente appoggiata et collocata soma duoi pali.

**[fol. 3]**

- £ 6 Piu altra con la cassia et ruote totalmente marcie et senza ferramenta restando similmente appoggiata soma due pali.
- £ 6 Piu altra ivi nell'istesso modo e forma,.
- £ 6 Piu al posto di San Paulo un sagro con la cassia et ruote tutte guasto si che va montato tutto di novo.
- £ 6 Piu ivi altro sagro nell'istesso modo e stato pero con bona ferramenta.
- £ 6 Piu ivi altro sagro con ruote e cassia guasta qual parimente va rimontato tutto di novo
- £ 6 Piu ivi altro senza montadura ma collocato soma d'un cavalletto.
- £ 8 Piu ivi un periere senza montadura per esserti la sua posta ad' una mogliana al posto di San Carlo qual periere si suo le caricare con palla di pietra.
- £ 8 Piu al posto di San Carlo una mogliana con la cassia sufficiente ruote guaste.

- £ 8 Piu ivi altra mogliana la ivi cassia che li serve di presente é quella dil sommas et perriere si che vi vole una cassia nuova et un'assale.
- £ 8 Piu ivi altra mogliana con la cassia et ruotte marcie la ivi ferramento puo servir ad'altre.

**[fol. 3v]**

- £ 10 di pietra Piu soma la porta un perriere collocato soma un piccolo e curto carretto marcio
- £ 10 di pietra Piu un altro simile.
- £ 10 di pietra Piu al posto di San Vittorio un perriere nudo qualva montado tutto di nuovo con sue ferramente, portando livre dieci di palla di pietra.
- £ 8 Piu ivi una mogliana con cassia sufficiente et le ruotte con l'assalle inhabille à servire.
- £ 8 Piu ivi altra mogliana nell'istesso stato che la precedente.
- £ 6 Piu sopra il posto di San Giovanni alla torre rotonda un sagro con la montadura tutta guasta et inhabile servira pero per altro la ferramenta.
- £ 6 Piu sotto il voltone del corpo di guardia un sagro di ferro collocato soma un carosso.
- £ 8 Piu alla cittadelle al posto soma della porta una mogliana con la cassia sufficiente le ruotte pero et assale guasti et inhabili.
- £ 6 Piu ivi un sagro montato sufficientamento.
- £ 6 Piu altro sagro con la cassia e ruotte marcie et inhabili a servire.
- £ 30 Piu ivi une mezo cannone di ferro con la cassia sufficiente ma le ruotte et assale guasti et marcie.

**[fol. 4]**

- £ 30 Piu ivi altro mezo cannone di ferro, che fasi cheggia detta porta con la montadura guasta et inhabile à servire longo tempo mancandovi vi altri chiodi cinquanta.
- £ 30 Piu ivi altro mezzo cannone di ferro con la montadura sufficiente mancandoni solo l'assale et chiodi vinti cinque.
- £ 30 Piu alla tenaglia un mezzo cannone di ferro con la montadura sufficiente, mancandovi solo chiodi vinti cinque.
- £ 30 Piu un sagro fasi cheggianti alla volta di Limpia con la montadura totalmento guasto é marcia et senza ferramento.
- £ 30 Piu altro mezzo cannone di ferro che fasi cheggia alle volta della teneglia all'impea vi vole un assale con vinti cinque chiodi di gionta.
- £ 6 Piu un sagro che fasi cheggia alla volta delle tenaglia con cassia sufficiente et le ruotte é assale inhabili.
- £ 8 Piu ivi una mogliana di ferro montadura alla navarisca, la quale si dovrebbe rimontano altrimenti conforme all' atra.

**[fol. 4v]**

- £ 30 Piu al posto di Malinverno un mezo cannone di ferro con il zeppo o ha cassia safficientimento buona le ruote pero et assale inhabili es in'oltre vi mancano chiodi quaranta.
- £ 4 Piu ivi perriere collocato soma un carosso qual va montato tutto di novo con sue ferramento.
- £ 12 Piu a San Salvatore al molo un quarto di cannone che fasi cheggia alla volta della piaggia del mare con la montadura guasta servirano pero le ferramento per altro.
- £ 12 Piu ivi altro nell'istesso modo é stato et senza ferramenta.
- £ 30 Piu ivi un mezo cannone con la montadura inhabile e guasta et senza ferramenta.
- £ 8 Piu ivi una mogliana di ferro con la montadura parimenti guasta et senza ferramenta.
- Et finalmente ivi un sagra di ferro qual va parimenti montato tutto di novo con sue ferramento (...) sua montadura marcia et infanta.

Della qualita et stato de quali montadure (...) li suddetti : signore commandante et altri ufficiali soma nominati (...)

Barbergidero

(...)

#### Traduction

---

#### Château de Nice : témoins de la visite de l'artillerie et autres choses

L'année du seigneur mille cinq six cent cinquante-cinq et le trois du mois d'août au Château de Nice (...)

- £ 60 Premièrement à la grande batterie un canon de métal de 60 livres de portée de balle, dont la roue gauche de la caisse est emplie de boue et pourrie, et à laquelle il manque 50 clous.
- £ 60 Plus à la même batterie, un autre canon similaire avec les roues cassées et gâtées et auxquelles il manque les clous et chevilles.
- £ 46 De plus une couleuvrine de Flandre de 46 livres de portée de balle avec l'affût suffisant, il manque seulement 55 rivets de fer.

#### [fol. 1v]

- £ 60 De plus un autre canon de 60 livres de portée de balle auquel la caisse reste tellement courte qu'un homme seul peut librement la hausser comme s'en est faite la preuve, et il manque 20 clous avec un cercle de fer.
- £ 60 Plus un autre canon de 60 livres, couleuvrine, avec l'arrière de la caisse détériorée, les roues suffisantes avec l'application de 37 clous qui manquent.
- £ 60 Plus un autre de la même portée avec l'affût suffisant auquel il manque 50 clous de fer aux roues.
- £ 18 Plus un autre, dit la Cattalinetta, de 18 livres de balle où avec l'essieu de la roue, il manque 30 clous.
- £ 36 De plus la couleuvrine neuve avec la caisse détériorée, principalement parce qu'à la partie gauche le tourillon s'est encastrée dans la dite caisse et il manque en outre 55 clous avec les lames de fer pour couvrir l'arrière.

- £ 30 Plus un demi canon de Flandre avec la partie gauche de la caisse détériorée et l'essieu faible faute de 35 clous manquants et les lames de fer pour les flèches de l'arrière de la caisse.
- £ 30 De plus un autre demi canon avec l'affût suffisant dont seulement 30 clous manquent aux roues.
- £ 12 Plus à la même batterie un quart de canon avec la caisse et les roues totalement détériorées, dont il manque en plus 70 clous et les lames de fer à l'arrière.

**[fol. 2]**

- £ 8 Plus à Saint-Jacques à la batterie de Verrua, une petite pièce d'artillerie, avec un affût suffisant, auquel il manque seulement 15 clous aux roues.
- £ 60 De plus un canon de campagne de 60, il manque 60 clous et le reste est bon et suffisant.
- £ 6 De plus un sacre avec la caisse suffisante mais les roues et les essieux affaiblis qui vont être changés, de plus les lames de fer (...) de l'arrière, et 20 clous.
- £ 8 De plus un autre canon, dit la Salamandre avec l'affût tout détérioré et il manque 60 clous.
- £ 6 De plus un sacre dont les roues sont détériorées et inutilisables au service et à la roue de droite il manque tous les (...) avec le bandage et de même entre encore 44 clous.
- £ 6 Plus à la batterie de Saint-Elme un sacre avec l'affût de bois seulement et qui va être monté tout de neuf avec ses ferrures.
- £ 6 Plus un autre sacre sur affût de bois, mais seulement il est détérioré et il en faut un tout neuf avec ses ferrures, excepté les axes.
- £ 8 De plus une petite pièce de Flandre avec l'affût tout détérioré et sans ses ferrures.
- £ 12 Plus à la même batterie au bas, un quart de canon avec l'affût suffisant excepté l'essieu et il manque en outre 50 clous.
- £ 6 Plus un autre sacre monté suffisamment, il manque seulement un essieu et 40 clous.

**[fol. 2v]**

- £ 6 De plus un autre sacre avec l'affût de bois seulement tout détérioré mais qui va (être refait) avec toutes les ferrures nécessaires.
- £ 6 De plus un autre sacre auquel il manque un essieu et 25 clous et les lames de fer pour l'arrière.
- £ 6 Et finalement un autre sacre avec l'affût de bois totalement inutilisable et il en faut un avec toutes ses ferrures.
- £ 30 Plus au poste de Saint-Maurice un demi canon de fer avec l'affût ... la caisse pourrie et les roues suffisantes avec le changement des essieux, 65 clous et un cercle de fer à une des roues.
- £ 30 De plus un autre demi canon de fer posté sur un cavalier qui va être monté à neuf.
- £ 6 De plus un autre sacre avec l'affût tout détérioré et auquel il manque 25 clous et 2 lames de fer pour l'arrière.
- £ 10 Plus au grand poste de Saint-Albert un pierrier avec l'affût suffisant, il manque seulement 24 clous.

- £ 8 De plus une petite pièce d'artillerie avec la caisse suffisante, les roues détériorées et inutilisable et il manque 25 clous.
- £ 8 Plus au flanc de Saint-Jacques une petite pièce d'artillerie de fer avec la caisse suffisante, il manque l'essieu et les roues restantes sont à présent placées en haut de deux poteaux.

[fol. 3]

- £ 6 Plus une autre avec la caisse et les roues totalement pourries et sans ferrures restantes et semblablement placé en haut de deux poteaux.
- £ 6 De plus une autre de la même façon et forme.
- £ 6 Plus au poste de Saint-Paul un sacre avec la caisse et les roues toutes pourries qui va être monté tout à neuf.
- £ 6 Plus un autre sacre de la même façon et état mais avec une bonne ferrure.
- £ 6 De plus un autre sacre avec les roues et caisse détériorées qui pareillement va être remonté tout à neuf.
- £ 6 Plus un autre sans affût mais placé au sommet d'un chevalet.
- £ 8 De plus un pierrier sans affût pour s'en servir de petite pièce d'artillerie au poste de Saint-Charles, lequel pierrier se charge avec des balles de pierre.
- £ 8 Plus au poste de Saint-Charles une petite pièce d'artillerie avec la caisse suffisante, les roues détériorées.
- £ 8 De plus une autre petite pièce d'artillerie, la caisse sur laquelle elle est chargée et un pierrier à qui il faut une caisse neuve et un essieu.
- £ 8 De plus une autre petite pièce d'artillerie avec la caisse et les roues pourries, les ferrures pourront servir à d'autres.

[fol. 3v]

- £ 10 de pierre Plus en haut de la porte un pierrier placé sur un petit et court chariot pourri.
- £ 10 de pierre Plus un autre similaire.
- £ 10 de pierre Plus au poste de Saint-Victor un pierrier nu lequel monté tout à neuf avec ses ferrures, portant 10 livres de balle de pierre.
- £ 8 De plus une petite pièce d'artillerie avec la caisse suffisante et les roues avec les essieux inutilisable à servir.
- £ 8 Plus une autre petite pièce d'artillerie dans le même état que la précédente.
- £ 6 Plus sur le poste de Saint-Jean à la tour ronde un sacre avec l'affût tout pourri et inutilisable au service mais la ferrure pour d'autre.
- £ 6 Plus sous les voûtes du corps de garde un sacre de fer placé sur un chariot.
- £ 8 Plus à la citadelle au poste au-dessus de la porte une petite pièce d'artillerie avec la caisse suffisante, les roues mais les essieux sont détériorés et inutilisables.



£ 6 De plus un autre sacre monté suffisamment.

£ 6 Plus un autre sacre avec la caisse et roues pourri et inutilisable à servir.

£ 30 De plus un demi canon de fer avec la caisse suffisante mais les roues et les essieux détériorés et pourris.

[fol. 4]

£ 30 De plus un autre demi canon de fer, qui fait des éclats à cette porte, avec l'affût détérioré et inutilisable à servir longtemps, il manque entre autres 50 clous.

£ 30 De plus un autre demi canon de fer avec l'affût suffisant, il manque seulement l'essieu et 25 clous.

£ 30 Plus à la tenaille un demi canon de fer avec l'affût suffisant, il manque seulement 25 clous.

£ 30 Plus un sacre faisant des éclatements à la voûte du Lympia avec l'affût totalement détérioré et pourri et sans ferrures.

£ 30 Plus autre demi-canon de fer qui a fait des éclats à la voûte de la tenaille à Lympia, il lui faut un essieu avec 25 clous de jointure.

£ 6 Plus un sacre qui a fait des éclats à la voûte de la tenaille avec la caisse suffisante, mais les roues et les essieux sont inutilisables.

£ 8 De plus une petite pièce d'artillerie de fer montée à la Navarre, laquelle devrait être remontée autrement conforme à l'autre.

[fol. 4v]

£30 Plus au poste de Malinverne un demi-canon de fer avec le ... ou caisse suffisamment bonne, mais les roues et essieux inutilisables, et d'autre part il manque 40 clous.

£ 4 De plus un pierrier placé sur un petit chariot qui va être monté tout de nouveau avec ses ferrures.

£ 12 Plus à Saint-Sauveur au môle un quart de canon qui a fait des éclats à la voûte de la côte de la mer avec l'affût détérioré mais les ferrures serviront pour les autres.

£ 12 De plus un autre dans la même manière et état, sans ses ferrures.

£ 30 De plus un demi canon avec l'affût inutilisable, détérioré et sans ferrures.

£ 8 De plus une petite pièce d'artillerie de fer avec l'affût également détérioré et sans ferrures.

Et finalement un sacre de fer qui est également monté tout de neuf avec ses ferrures (...) son affût pourri et cassé.

De la qualité et de l'état des affûts (...) les susdits Monsieur le commandant et les autres officiers nommés plus haut (...)

Barbergidero  
(...)

## 2.2 Les éléments comptables

### 2.2.1 « Reconnaissance de cens pour le Duc de Savoie ; Quittance annexée ; Registre de comptes du Château »

Transcription Philippe Rigaud.

#### 1502

*Reconnaissance de cens pour le Duc de Savoie.*

AD06 Nizza archives Camérales 52/27 n° 37, pièce 4.

Item, pro refectione **furni et chaminee** (...)

Item, pro faciundo imbatumari et reparam parvam **salarii dicti castr**i et una fenestra facta in camera juxta dictam **salarii** et una alia fenestra in capella dicti castr*i* et reparatione **granerii** et camere que est prope dictum granerium inclusis calce et malonis et arena (...)

#### 1503

*Reconnaissance de cens pour le Duc de Savoie.*

AD06 Nizza archives Camérales 52/27 n° 37, pièce 5.

Item, solvus Antonio Isnardi tam pro refectione terrace que in recohopertando et **aptando capellam** que est in dicto castro quod **in recohopertando cameras** et **magnam aulam dicti castr**i quod claudendo magnam fenestram que erat **in turri nova** et faciundo certas bombardieras in eadem turri tam pro eius labor que calce et arena et aliis necessariis

Item plus, Petro Rosseti fusterio pro **portis turris nove** et portis orti et pro bancho magistro dominum gubernatoris Nycie pro cohoptis factas super muralhis castr*i* et eius labore

#### 1503, 17 décembre

*Reconnaissance de cens pour le Duc de Savoie.*

AD06 Nizza archives Camérales 52/27 n° 39, pièce 17.

Item, eodem die magistro Guyrardo Nadalis **pictori pro picturis** per eum **factis in castro ducali** Nicie armorum ducalium fl. II gr. VI (**Benezit t.7 p.639**).

#### 1503, 12 novembre - 20 décembre

*Reconnaissance de cens pour le Duc de Savoie.*

AD06 Nizza archives Camérales 52/27 n° 39, pièce 19.

Livrées fetes pour la reparacion du chateaux de Nyce du comandement de monsieur le gouverneur de l'an mille sinq cens et (*quatre barré*) trois par moy Domeneynic de Voye alias Sopetre Premieremens l'an que dessus et le XIle jour de novembre ay livré a mestre Anthoyne le masson du comandement que dessus par la reste du Puffet de adouber et **lever la muraille du chateaux a la part de la marine depuis la tort neuf juqu'a la tort de la cloche** et pour poser les pals de chene pourctés dedans ladicte muraille fl. XVI

Item, l'an que dessus audict mestre Anthoyne et le XXe jour de decembre fect conte avecque ly des journées fetes en la muraille a la part de la ville a l'entort de la tort de la cloche, poser les pals, reffere la **cheminée de la cosine**, la cheminée aupres de la terrasse dever la ville, couter la chaux, l'arene, le gip et les journées a recouvrer et mettre de tholes audict chateaux livré en tout fl. XXVIII

#### 1505-1506

*Reconnaissance de cens pour le Duc de Savoie.*

AD06 Nizza archives Camérales 52/27 n° 41, pièce 10.

Item, libravit Honorato Pignaterii pro **mille tegulis pro coperire de forgiam castr**i

Item, solvit magistro qui operatus fuit **in muro noviter** altato super portam ferream

Item, libravit de mandato prefati magnifici dominum gubernatoris magistro Philipo de Carlono muratori qui fecit seu construxit revelinum in eodem castro noviter factum super dictam portam ferream sic conventum per ipsum de Carlono cum prefato magistro domino gubernatoris pro sua manufactura XL fl

Item, libravit de mandato quo super Me Petro Boeri serralherio pro IIIor ferriis positus in merletis noviter factis in barrio citadele et in quibus ponetur manteleti in dictis merletis  
 Item solvit per una selha pro cisterna dicti castris et pro certis consionibus sive ganguils poitis in camera turre in dicti castris

**1506**

*Reconnaissance de cens pour le Duc de Savoie.*

*AD06 Nizza archives Camérales 52/27 n° 42, pièce 14.*

Item, libravit Petro fusterii de ( ) dicti dominum gubernatoris tam pro XII tabulis de pibola quod pro suis jornatis in duplicando **duas portas citadelle Nicie contigue castro** ducali Nicie et pro **III clavis**

Item, libravit M<sup>e</sup> Philippo de Carlone muratori qui **fecit certas canonieras infra dictam citadelam** inclusis calce, arena et manobris et ulterius libravit M<sup>e</sup> Christophoro Masuqui muratori qui etiam fecit in dicta citadella de magnificum dicti dominum gubernatoris **duas canonieras voltatas cum malonis et pro una alia canoniera facta in magna turri dicti castris** omnibus inclusis

Item, libravit pro XIII<sup>or</sup> jornatas in in mudando totum dictam citadellam ac **gradarios** eiusdem eundo versus costam usque ad portam inferiorem et etiam **revellinos dicti castris** et **murum seu barrium novum** usque citadellam.

**1508-1509**

*Reconnaissance de cens pour le Duc de Savoie.*

*AD06 Nizza archives Camérales 52/28 n° 43, fol. 26v.*

Item, libravit venerabili domino frater Antonio ordinis carmelitarum cappellano cappellano pro servitio quod facit annuatim **capelle Sancte Lamberti existens infra castrum ducali Nicie** et pro uno anno integro de quo computat prout constat per appodixam scriptam, per fl. XX gr. I.

**1515, 14 juillet**

*Quittance annexée.*

*AD06 Nizza archives Camérales 52/28 n° 50, feuille 3.*

Item, pro circulo ferri cossi sive vasii cum quo auritur **aqua cisterna** dicti castris

Item, pro cathena ferri dicti cossii **cisterne**

Item, pro libris triginta tribus ferri de quo fuit facta cleda pro coperiendo dictam cisternam cum suis gouverculis

Item, pro alio clavento facto **pro reparando pontem levadisium** dicti castris

Item, libravi pro quinque tabulis postum in reparando ipsem pontem

Item, libravi pro certo **muro noviter constructo juxta magnam turrim** dicti castris ubi reponnuter ligna primo pro duabus salmatum calcis

Item, ulterius libravi de mandato prefati magnifici domini gubernatoris Me Ludovico Blee pictori que dipinxit altare sive **retale<sup>128</sup> capelle sub titulo Sancti Lamberti** fundate infra dictum castrum Nicie scutus quinque ad solem valent fl. XVIII gr. I XIII

**1517, 16 avril**

*Quittance annexée.*

*AD06 Nizza archives Camérales 52/28 n° 50, feuille 1.*

Et primo libram de mandato prefati magnifici domini ducalis locumtenenti pro viginti duabus tabulis grossorum et uno cabriono de meleze ad faciendum **tres portas in ducali castro** Nicie videlicet in portus que sunt **inter portam ferream et pontem levadicum** et una ipsorum tam portarum es **in giardino juxta dictum castrum** emptis ipsorum tabulis et cabriono a Corrando Varleti videlicet fl. VIII gr. III

<sup>128</sup> Le retable de Saint-Lambert a été publié par Cais de Pierlas, *La ville de Nice...*, p. 294, n. 4, mandat du 14 juillet 1515. Cf. L. H. Labande, *Les Brea, peintres niçois de XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles en Provence et en Ligurie*, Nice, Société des Amis du Musée Massena, 1937, p. 87. Tableau de sainte Lucie, sans certitude d'attribution à Brea, peint en 1514, paysage avec forteresse (le vieux château de Nice), tableau en possession du baron de Bellet.

Item, libram Johannis Truffe giperio qui reparavit **furnum panis dicti castris et latrinas que sunt juxta granerium** ejusdem castris et quasi reparavit cum gipo portas seu ferramenta ipsorum tam pro sestiarum duodecem gipi (...)

Item, libram Antonio Barraze alias Marzar de Berra qui portavit unam duodenam cum dimidia laterum pro aptando laupiam que est in giardino castris ducalis Nicie

Item, libram Christoforo et Currando Varleti pro septem tabulis magnis de sapo pro **faciendo portas jardini novi dicti castris**

Item, libram pro IIII<sup>or</sup> salmatorum calcis **pro certo muro facto in giardino novo et juxta magnam turrim dicti castris** et subtus latrinas et pro jornatas factis per Johannem Truffe massonum que dictum murum fecit  
fl. II gr. XI

---

### 1526, 15 juin

ACN EE 14/01.

Charles II interdit à Alexandre Dufrenay, capitaine et commandant extraordinaire du Château d'introduire du vin au-delà des besoins de la garnison.

---

### 1528-1533

ADo6 Nizza archives Camérales 52/28 n°53, fol. 109.

(...) servicio **capellam Sancti Lamberti** in fortallecio castris Nycie(...)

---

### 1537, 15 mars-18 avril

Registre de comptes de Claude Brochu.

ADo6 Nizza archives Camérales 52/32 n°1.

Compte de noble Claude Brochu controleur de la fabrique du chasteau et forteresse de Nice de l'an mil VC XXXVI commensant le XV<sup>me</sup> de mars jusque au XVII<sup>me</sup> d'april mil cinq cens et trente sept.

Capitaine moderne du château de Nice: Louys de Chatillon seigneur de Musinens grant escuyer de Savoye  
[fol. 2] Recepte

[fol. 4v] Plus a livré ledict Brochu aux ouvriers lesquelz ont besoignez et travalliez au chasteau de Nice en la fabrique despuys le lundy V<sup>me</sup> jour de febvrier jusques au premier d'april comme se contient au route en la fin de ce present compte entre les soubz nommés quatre cens trente sept florins quatre gros et demy monnoye de Nice par quoy luy sont entre lesdicts III C XXXVII florins IIII gros

Plus a livré a maistre Glaude Roux chappuys dudict chasteau pour acheter boys, cloz, serralles **a fere le pollatier pour tenir les gellines** de ( ) doubter et aussi pour fere **tables pour tenir acoustremens en la chambre de monseigneur** les soubz escript deux escuz et demy coustant [fol. 5 une quittance signé et receue part Casteng le XVII<sup>me</sup> jour du moys d'april mil VC XXXVII part Vigeno de laquelle luy sont entre lesdicts II s ½

Plus a livré a ungt homme pour pourter lectre de monseigneur au gabellier de Saint Martin de Gubernatis pour faire une douzenne de tables de l'espaisseur de troys doys pour fere les pourtes et **pontz de la muralle de Mal Bosson** dont fait ranse audict Brochu comme appert part sa lectre paten (?) du XV<sup>me</sup> de mars mil VC XXXVII part vertu de laquelle luy sont entré les soubz nommés deux florins II florins

[fol. 5v] Plus a livré a Monet Besten meistre forgeron de **la forge dudict chasteau** pour acheter cuir de vacha pour rabiller les bouges de ladicte forge les soubz escript dix et sept gros deux quars comme appert par une quittance signé Castany de l'année presente mil VC XXXVII et le XVII<sup>me</sup> jour du moys d'april XVII gr. ½

(...)

[fol. 8] Luc de Menton et Bertolomyeu Rys et Ysoard Carentz dudict lieu chargé de fere ungt fort de chaulx pour la fabrique dudict chasteau contenant soixante muidz pour les prins de deux florins deux gros monnoye de Nice (...)

Plus livré a maistre Guillaume masson pour acheter cloz **pour ferrer les cendres de la muraille nove de Mal Buysson** et pour fere la crete le XXV<sup>me</sup> de febvrier mil VC XXXVII

Plus a lui livré pour achete gipz **pour acoustrer les deux sales et aultre chambre dudict château** le X<sup>me</sup> mars mil VC XXXVII (...)

(...)

---

[fol. 9] Jehan Louys mestre de la fabrique du dict chasteau (...)

[fol. 11-19] Paiement des journées de manœuvres à la fabrique du château (hommes 5 gros/jour et femmes 2 ½ gros jour).

[fol. 20-21v] Paiement des transports (*somades*) de sable (*areyne*) par bêtes pour la fabrique du château (1 écu par centaine).

---

**1538, 25 janvier – 1539, 20 novembre**

*Registre de comptes de Justin Thomassin.*

ADo6 Nizza archives Camérales 52/32 n°2.

[fol. 5-12v] Soldes de la garnison

[fol. 12] Fournitures et travaux

[fol. 16-24] Avitaillement (fol. 18 *granum appellatum rys*)

[fol. 28] Recettes

[fol. 29] Soldes de la garnison

[fol. 45v-76] Dépenses de travaux et matériaux, avitaillement, quittances(...)

(...)Parcelle de despense faite au chasteau. Premièrement pour des tables de noyer et aultres surnommetz pour **la porte de la tour ou sont les tiltres**(...)

Item, pour reparations faictes a **la tour pour mectre les fromaiges**(...)

[fol. 52v] Septuaginta tres saumatas vini existentis in cantina nuncupata vulgaliter **la cava de Saintz Paul** in tresdecem vasis seu doleys... (Lambert p.919)

---

**1539, 1<sup>er</sup> août – 1542, 1<sup>er</sup> mai**

*Registre de comptes du Château.*

ADo6 Nizza archives Camérales 52/32 n°3.

*Compte de la garde du chasteau de Nice 1542 et de l'Eperon,*

Noble et puissant Francys de Bellegarde chevalier seigneur de Mons et des Marches cappitayne du chasteau et forteresse de Nyce.

[fol. 1] (...) et ce pour et ad cause des receptes et livres par luy en aultre a son nom faictes touchant et pour la fabricque et fortiffication dudit chasteau et **esperon fait en la dicte forteresse du cousté du couvent des Carmes** regardant presque du tout ladicte cité de Nyce (...)

[fol. 3v] (...) deux douzaines de postz pour **le jeu de paulme** (...)

[fol. 4v] (...) pour recouvrir **le toit de la petite torre** que le fuydie (...)

[fol. 5v] (...) une tolle pour mectre en **la porte de la fromaigerie** (...)

[fol. 6v] Plus pour deux serures mises ou lardier **où on tient les forssas et le froydier des fromaiges**

[fol. 7] (...) pour ung liban a abastre muraille (...)

[fol. 8v] Livré le premier jour de janvier 1540 tant au V<sup>me</sup> que VI<sup>me</sup> feuillet dudit livre **des livres pour ledit esperon pour VI douzenes de bulliod pour porter mortier** a II fl. la douzene et pour une douzene de barrilz pour porter eau.

[fol. 11v] Livré le XXIX dudit mois (mai) pour IIII M VC LXXIX plains barrilz d'eau pour baigner la chaulx a ung patas le barrilz (...)

[fol. 12] Libans seu cordes

Livré le dernier dudit mois pour quatre gros libans pour ruyner muralletz a IX gr. la piece

Livré pour C cloz a **fayre le pont de l'esperon**

III gr.

[fol. 13v] (...) pour trentes masses de fil d'aram pour **fayre trelly en la chapelle** ou est la munition du bledz (...)

[fol. 20] Livré ledit jour pour CXXVII canez et XVIII paumez de **pierres taillez pour ledit esperon** a raison de VIII florins la cane. plus pour LIIII canez et LIII paulmez a raison que dessus (...)

[fol. 22v] Livré ledit jour pour fayre copper et conduyre pour fayre bastilhons videlicet CXV fl.

[fol. 24] **Le cordon de l'esperon**

Livré ledit jour a troys mestres massons marché fait pour le cordon dudit esperon



[fol. 25] Livré ledit jour a mestre Anthoine Boyer de l'Espel pour avoir fait le patron d'ung moulin a bras  
X gr.

(...) Plus pour une catelle a tirer l'eau des cisternes (...).

[fol. 25v, 28]

Livré ledit jour a des massons pour XXXVI canes et LIII **paulmes pierres tallies qu'ils ont rendu pour l'esperon** a VIII fl. la cane (...).

[fol. 28v-29] Paiement pour des esclaves employés aux travaux et gardes de ceux-ci pendant 18 mois

[fol. 54-55] **Inventaire du château**

(...) L toneaux en la **cave Saint Pol** tant plains que vuydes comprins deux bien grans

(...)

VI tonneaux deffonces pour saler chairs en la **tour ronde**

(...) Une grans table est ses treteaux avec poelle du donjon

Une palecte de fer en la **cuisine**

Une grande arche en la despence

Une aultre en l'**empasterie**

(...)

Ung chalitz et deux petit banq en la chambre dernier celle du cappitaine

Une grant arche de noyer en la chambre du cappitaine

(...)

**Deux grans landiers de fer en la cuisine basse soubz la chambre du cappitaine**

(...)

Deux palles pour le fort

IIII trueelles pour le **moulin a vent en la tore de la porte du donjon**

(...)

III barrilz de boys en la chapelle Saint Nicolas

**1542**

*Registre de comptes du Château.*

*AD06 Nizza archives Camérales 52/32 n°4.*

Compte de la despence faicte en la **fabricque du cavallet sur le belloard Saint Paul** au château de Nyce par le devys de **Jehan de Birag** entretenu pour ingenieur en affaire de fortiffier (...)

[fol. 1] Recepte

[fol. 3-6v] Maçons, manœuvres, femmes

[fol. 6v, 7v] Charges de sable (*l'arene*); la chaulx

[fol. 51] Plus le 3<sup>e</sup> jour de juillet a Bonifface Trenquet pour une table a faire le **model du belloard des Amoureux**<sup>129</sup> (...).

Plus ledit jour a M<sup>e</sup> Ghilles de Marseille pour six tables ou soit post pour fere d'aigues mattes pour tenir mortyer

[fol. 51v] Plus le VI<sup>e</sup> jour de juillet il a livré a M<sup>e</sup> Ghilles pour **six douzenes de postz** pour faire **les sendres des volles du cavallet**

[fol. 52] Plus il a deslivré a M<sup>e</sup> Johannet cordye pour six petites cordes a lyer et actaicher les couffes a tirer les pierres hors du fosset.

Plus qu'il a livré le VIII<sup>e</sup> de juillet 1542 a M<sup>e</sup> Ghilles pour trois centz clotz necessaires pour mectre aux sandres dudit cavallet (...)

[fol. 52v] Cestime plus le X<sup>e</sup> jour de juillet a cappitaine Rollant d'Aspremont pour huict douzenes de manches de sappes et pichez (...)

Plus pour quatre quintaulx de fer pour faire **les clefz du chevallet** a raison de cinq florins le quintal

Plus a deslivré ledit Me Jehan Loys pour des filletz aux massons propres a mesurer murailles (...)

<sup>129</sup> Probablement *amoriers*, muriers v. AD 06 Fonds Doublet 2 J 014 dossier Château de Nice, II, siège de 1543, mention du site dans la relation du président Lambert de Sainte-Croix

Plus le XI<sup>e</sup> jour de juillet a deslivré pour **six douzenes de postz pour faire les arquebulz ou soit les sandres des volles a Saint Paul...**

[fol. 53] Plus pour **quatre douzenes de grandz postz** propres a couvrir les dictz sandres (...)

[fol. 54] Plus en clouz pou racoustrer la grille ou l'on pant le sasson (...)

[fol. 54v] Plus pour trente six sesties de gip pour acoustrer la crotte de l'esglise pour y pouvoir mettre les bledz (...)

Plus pour faire accoustrer le grand poux pour jester boys et aultres convenables (...)

[fol. 56] Despense faictepar ledit M<sup>e</sup> J. Loys Delangel en une chambrete qu'il a faict fere voysine au cloucher de l'esglise du château de Nyce pour y mettre les bolletz de l'artillerie et aultres artifices appartenantz a icelle (...)

[fol. 68v] La ramme que l'on a mys en munition au chasteau de Nyce a cause de l'armée de Barberosse que l'on presume venir en l'année 1542 (...)

[fol. 75v] Et premierement il a deslivré pour cincq centz clouz le mois de decembre **1542** employez en **la louge de l'artellerie sur Malbuysson** (...)

Plus il a baillé a Chauldon gippier espagnol pour deux seties de gipt pour habiller le lougeys ou chambrete du horolloge (...)

[fol. 76] Pour la fazon d'une porte de boys qu'il a faict mettre a **la vieille sommeliere du donjon** pour apres y pouvoir mettre le boys du saulpetre (...)

A ung magnin [chaudronnier] ledict sieur pour une clefz achetée pour le mazaghin de la salle verte (...)

[fol. 76v] Le XXIII<sup>e</sup> jour dudit mois [juillet] il a deslivré a Ardoin de Fallicon par commandement dudit sieur baillisz pour certaine chaulx employée **a la muraille des Amoureux** depuis chene a ... ?

[fol. 77] Plus il a desclaré a M<sup>e</sup> Ghilles de Marzeille Chappuys pour la fazon de **la plateforme des Amandolliers** (...)

Plus il a desclaré apres le siege pour graisse necessaire **a engraisser la vys que l'on monte l'artellerie** et mesmes pour monter ung canon que Me François Bergant avoit fondu de ce temps (...)

Pour une remasse pour remasser l'esglise du chasteau de Nyce (...)

Pour aultre graisse pour l'engin ou vys dessus nommée de laquelle l'on monte toutte artellerie (...)

[fol. 77v]

Plus en gipt pour **le mollin ou martinet de la pouldre** trois gros trois patas

Le premier jour d'avril 1546 pour rabiller **la serrure dudit martinet** (...)

Des traveaux

Il a desclaré aussi pour une chenau qu'a esté mise a la premiere porte du devans du belloard de Malleboche pour recouvrir les gothieres des caves tombantz au devant la porte du mazaghin voysin dudit belloard (...)

[fol. 78] [Quittance des sommes reçues]

(...) dixerunt dicti de Angelis (Johannes Ludovicus de, canonerius) et de Murs (nobili Claudio conteroleur dicti castri) tam expensis cujusdam cavaletti constructi infra dictum castrum ducalem et ante ecclesiam Nostre Domine prope beroaldum vocatum Malabocha (...)

### 1543

*Registre de comptes du Château.*

*ADo6 Nizza archives Camérales 52/32 n°5.*

[fol. 5-12] Aux picquepierres ou qu'on appelle perriers [employés au service de la vidange du **fossé sous Saint Paul** [fol. 14]

[fol. 13] Aux femmes et solliciteurs de l'œuvre

[fol. 13v] Plus a quatorze aultres femmes qu'on a tenues par constrainte a cause de la grande quantité de terre que empeschoit les perriers audict fosset six jours entiers et de le IIII<sup>e</sup> d'avril exclusivement jusques al XIe dudict mois (...)

[fol. 20v] ... pour les journées y comprises consumées a la vuydange du fosset que **a remplir le cavalles de terre** (...)

[fol. 21] Le V<sup>e</sup> jour de may 1544 parcelle a cent cinquante trois femmes, enfantz que filles (...) que ont travaillé a la vuydange du fosset que **a remplir le cavallet de terre** (...)

[fol. 22v] Le III<sup>e</sup> jour de juillet parcelle a vingt quatre femmes et au solliciteur accoustumé pour cinq journées de la septmaine employées a la vidange du fosset et **nectoyer le donjon de terre et ordure ensemble ramplir le cavallet (...)**

[fol. 25v] Le XV<sup>e</sup> jour de juillet qu'il a deslvré par les mains de Marchanthier de Laddrian absent le controlleur du chasteau a un compte sans en escrire les rolles aux manœuvres que dessus pour avoir tiré et cavé la terre grasse myse sur **la plateforme** pour rampars (...)

[fol. 26] Audict Laurens le XIX<sup>e</sup> jour d'aoust pour aultres six journées employées a faire porter bolletz des canons des enemys de la ville au chasteau reculliz des batteries (...)

[fol. 27] (...) pour avoir servy (...) tant a la forge que retirer les bolletz des enemys desquelz on battoit la ville (...)

[fol. 28] Le XV<sup>e</sup> jour de novembre parcelle audict Jacques pour six journées employées avecques les perriers a **ruyner des maisons devant le chasteau (...)**

[fol. 30] Ledit jour XIII<sup>e</sup> de janvyer 1544 parcelle a seze manœuvres que ont travaillé despuis le VIIe jour de janvyer jusques au XIII<sup>e</sup> d'ycelluy a raison conteneues audict rolle cellon leur travail et demerites et pour avoir chargé les femmes, **cavé terre grasse a Lempya que aultre tant pour amplir la plateforme, bastillons et rampars (...)**

[fol. 32v] (...) a André Durant que a servy a couper les mouttes de terre herbeuse (...)

[fol. 33v] (...) tant en faulcheurs manœuvres et femmes pour fenatter le foin faulché aux pretz des Rebelles comme pour le port d'icelluy desdicts pretz jusques au chasteau en trois cent et nonante charges (...)

[fol. 34] (...) et a plusieurs aultres mulletiers de Nyce pour deux mil vingt et une charge de **terre grasse apportée de Lempia jusques au chasteau pour en faire rempars et bastillons (...)**

[fol. 34v] (...) pour la journée de huict mulletz que ont servi a porter chaulx et terre rouge (arene) et d'aultre despence pour la fonderie (...) (pour reffaire les fournaux de la fonderie)

[fol. 36] (...) pour soixante journées de mulletz et cent quarante quatre journées d'hasnes employées a porter chaulx, arene pour le mollin (nouvellement entrepris), de toutes terres tant pour forneaux que a faire les moules de l'artillerie (...)

[fol. 38v] (...) mulletiers ordinaires que ont servy a porter mouttes de terre et araine pour bastillons et raise<sup>130</sup> nouvellement commencée (...)

[fol. 40v] Le IX<sup>e</sup> jour de juing parcelle a Jehan Carron mulletier de Nyce pour quatorze journées de mulletz employées a porter victuailles a la Rocquette pour les soldatz du chasteau qu'ilz se leuurent a la prise (...)

[fol. 41] ... despence faicte par mulletiers et mulletz que ont porté les farines et victuailles et aultres affaires dont il estoit question pour la conservation et deffense de la Rocquete apres avoir esté prinse; a monnutioner Lantoscque et au voyage a Saint Dalmax des Plains que a esté despuis expugné par les Francois (...)

Le XXI<sup>e</sup> septembre parcelle a Anthoine Bollinot mulletier de Rocquebyon pour six journées de mullet employés a porter **ung mollin de brax a la Rocquete** a cause que les enemys ont rout et desfaict ceulx du lieu (...)

[fol. 41v] (...) pour le nombre des charges de terre grasse apportée par leurs mulletz d'en Lempya au chasteau de Nyce employée aux rempars faitz sur la plateforme avant le sceige (...)

[fol. 42v] Plus a deslvré a huict hommes que ont tiré le boys venu par le Var envoyé par le contrerolleur de la mer en terre a raison de cinq gros pour chascun III florins IIII gros

Pour faire conduyre ung radel desdicts boys despuys la piege devant Nyce jusques a Lempia de Nyce II florins A d'aultres camalles que ont amené ung radel de boys, jaynes et billions despuis le Var jusques a Nyce a la plaige II florins IX gros

[fol. 43] A aultres camalles pour le port de deux grandz postz apportés au chasteau pour faire certaines **chandelles d'artellerie** III gros

<sup>130</sup> Bande de terre, F. Mistral

Le XIII<sup>e</sup> d'aoust 1543 aux camalles en nombre treze que avoyent amené ung radel de gros boys devant le seige depuis le Var jusques aupres de Nyce ou les fustes le prindrent et la feyrent habandonner ausdicts camalles, present le contrerolleur V florins IX gros

[fol. 47v] Le dernier de septembre 1543 parcelle a George Ugon ou Biga fustier pour cinquante deux journées employées au service de monseigneur en cas de boys et depuis le VI<sup>e</sup> jour d'aoust jusques au XXVII<sup>e</sup> jour de septembre levées touteffoys dudict temps deux journées qu'il a porté ses meubles au chasteau quant la ville fust randue a ranson (...)

[fol. 50] Le XVI<sup>e</sup> jour de decembre parcelle a Anthoron Mangepain, Paulon Garzin, Barthelemy Varan, Anthoni Imbert et de Jehan Rixo manoeuvre et deputez pour couper la rame et en faire fagotz aptes aux bastillions (...)

[fol. 56v] Le XXVI<sup>e</sup> jour de mars (1544) (...) a Guillaume et Anthoine Sosterra freres massons de Villefranche retenez au service de monseigneur le XXI<sup>e</sup> jour de janvyer pour deux mois employez a la **fabricque du mollin nouvellement construit** et au martinet (...)

[fol. 63] Le V<sup>e</sup> de decembre 1543, parcelle audict Chauldez espagnol gippier (platrier) pour trente sestiers de gipt qu'il a baillez pour racoustrer **la vyorbe du donjon** (...)

Le VIII<sup>e</sup> de decembre audict an parcelle a Nycollas Venasca gippier pour quarante deux sestiers de gipt qu'il a baillé au sieur grand prieur pour racoustrer **le donjon ruyné et deffaict a grand couptz d'artellerie par les enemys...** (Lambert p.919)

[fol. 63v] Le XXX<sup>e</sup> jour de janvyer 1544 parcelle a Constantin Beraud gippier de Nyce pour trente ung sestiers de gipt qu'il a baillé pour repparer et **racoustrer le donjon et saccrestie** (...)

Le XXX<sup>e</sup> jour dudict mois parcelle a Nycollas Venasca pour aultres dix sestiers de gipt qu'il a baillez a Jehan de Birag pour **le mollin nouvellement entrepris** par luy (...)

[fol. 64v] Le XVI jour de juing 1544 parcelle a Nycollas Venasca gippier de Nice pour quatre sommées de gipt baillées pour employer a la reparation de **la salle verte au chasteau** (...)

[fol. 65v] Le XIII<sup>e</sup> dudict mois de septembre parcelle a Pierre Gay pour les peynes prises a recouvrer ung barril de pouldre de celle des enemys pesant envyron huict rubz remise en munition a Me Jehan Loys Langel (...)

[fol. 69v] Le XXIX<sup>e</sup> jour de mars 1544 parcelle a Estienne Rosset des soldatz de ceans pour cinq rubz de plomb qu'il a baillez en munition et qu'avoit estoit deslaissé par les ennemys recouvré par luy (...)

Le VII<sup>e</sup> jour d'avril 1544 parcelle a maistre Pascqual Peyrollier de Nice pour avoir baillé une chaudiere toute d'aram ou qu'on appelle cuyvre pour le raffinement du saulpestre pesant trois rubz (...)

Le XXIII<sup>e</sup> jour de may 1544 parcelle a Jehan Maria de Moreta des soldatz de ceans pour avoir remys en munition ung barril de pouldre de canon de celle des enemys a leur retraicte du siege de devant le chasteau (...)

[fol. 71] Le XXIII<sup>e</sup> jour de decembre 1543 parcelle a Jehan Raybert admys nouvellement pour aultre ayde de forge pour supplir en icelle a cause des grandz counriges que l'on avoit desliberé faire pour debvoir retourner comme l'on disoit le camp devant Nyce (...)

[fol. 77v] Le XVII<sup>e</sup> jour dudict mois (janvier) 1544 parcelle a Jehan Ghiraud et a Lazarin Masson manoeuvres deputez a la fonderie pour les formes ou moules de l'artellerie et a faire les pastes de terre composées comme il est de coustume (...)

[fol. 79] Le IX jour de juing parcelle a l'escuyer Durand de la somme de huict florins pour semblable somme deslivrée en bolletz de cans, **bazallisque, colluvrines, bastardes et d'aultre calibre** a particullies de ceste ville que les ont retirés des batteries faictes par les François et Turchz...

[fol. 85] Ledict jour [31 aoust] 1543 parcelle a Maurix Picquon dict Borgne et a Estienne Rosset des soldatz de ceste forteresse pour le danger en quoy ilz se sont mys a mectre feu aux bastillions et batterie des François et Turchz estantz devant ceste maison de la somme de six escuz VI Δ

*(Pierre de Lambert seigneur de la Croix, Mémoires sur la vie de Charles duc de Savoie neuvième, Monumenta Historia Patria, Scriptorum, T. 1, Torino, 1840, p.913-929).*

p.918

"Ledict jour [mardi 28 août] a les sept heures du matin que sont cinq heures avant midy, l'ennemy commensa a battre le dit chasteau de troys coulovrines pour et a cause d'une sortie qu'avoyent faite lesditz du chasteau par la fausse porte de Malboisson environ de cinquante soldatz de compagnie du dict tresorier Carraz et des susnommés pour cause des defences qui se faisoient a l'opposite d'une montaigne de foin et paille que l'ennemy avoyt faite au devant de ladite place de saint Jehan pour planter leur artillerie, en laquelle montaigne de paille et foin fust depuys mys le feu par deux soldatz que sortirent dudict chasteau avec chascun une grenade et la brulerent et en despit d'eux se retirarent dans ledict chasteau, l'ung se nommoit Estienne Rossot et l'aultre Mauris Picou dict le borgne de Montmellian tous deux savoysiens et despuys par deux aultres, l'ung Pierre Frenay le fiffre, furent gectés avec frondes de corde aultres grenades et feu artificiel a la tour de l'orloge au devant du dict chasteau et au dessus la porte des Carmes et brulerent ladicte tour et se rompit la grosse cloche ou estoit le dict orloge").

[fol. 86v] Le XXI<sup>e</sup> jour de novembre 1543 parcelle a Martin Lucquet et a Martin Ambrox soldatz de ceste forteresse de part le grand prieur pour ung treillis de fer apporté de Saint Laurens en Provence que s'est trouvé avecques **deux serrures propices pour la basse cannonyere de Saint Paul** ou il a esté mys. La somme de deux escuz II Δ

[fol. 87] Le XXIII<sup>e</sup> jour de decembre 1543 parcelle a pauvre femme Loyse Gazana de Nyce a laquelle l'on a prins pour le service de monseigneur six centz carrons qu'elle avoit amassé des maisons ruynées devant le chasteau. Pour son travail et plustost pour l'honneur de Dieu. De la somme de dix gros X gr.

[fol. 89] Le XXIX<sup>e</sup> jour de ce dict mois (mars) 1544 parcelle de Me Ghillet German de Nyce pour mil pieces de mallons qu'on dict carrons entiers baillez pour employer au fournaux de la fonderie que au mollin a raison de huit gros le centegnyer. De la somme de six florins huit gros VI fl. VIII gr.

[fol. 90] Le V<sup>e</sup> jour de may 1544 parcelle a Jehan Revestin de Nyce que a servy ung jour et demy a faulcher l'herbe d'ung pret que l'on a ronpu pour couper moutes ou teppes de ladicte terre l'herbe est necessaire a bastillonner a raison de cinq gros le jour. De la somme de sept gros et demy VII gr. ½

Le XIII<sup>e</sup> jour du mois de juing 1544 parcelle au sieur Jehan de Goys pour quatre douzenes de grandz cabrions qu'il a baillé par commandement de monsieur le grand prieur pour employer **au cavallet nouvellement construit de forre du cousté de Malvoysin** a raison de trois florins la douzene. De la somme de douze florins monnoye de Nyce XII fl.

[fol. 91v] Le XXI<sup>e</sup> d'aoust 1544 faict descharge a monsieur le tresorier de Savoye Carra de la somme de quinze florins trois gros employez pour son voyage d'aller et venir de Saoure ou il estoit allé pour revoir les munitions estantz au chasteau et faire revenir une ( ) la voysine dommaigeable audict lieu et chasteau suyvant pour lors les nouvelles des ennemys que l'on avoit icy donner (...)

[fol. 97] Fabricque ordonnée par monsieur le grand prieur cappitaine au chasteau de Nice en l'année 1545 le mois de janvyer tant **pour couverture du puy que pour haulser la muraille par ou les esclaves sont descenduz et exchapez**

[fol. 100v] Le XIII<sup>e</sup> (avril 1545) parcelle sur ledict sieur Lesourt a Me Ghillet qui a **acheté ung arbre de boys de chaine pour le puy du chasteau** de la somme de cinq florins

[fol. 101v] Plus que ledict Marcanthier a desclaré a Me Ghillet Chappuis pour dix huit journées employées tant **a faire la roue dudict puy, pontis, arbre et aultres particularitez** a la reparation appertenantes (...)

Plus trois centz huitante sept clouz **pour claveller la roue dudict puy** a raison de quatre gros le centaignier

[fol. 102] Plus le X<sup>e</sup> jour de juillet qu'il a desboursé pour deux rubz et demy de peyge noire pour couvrir ledict arbre

Plus **deux livres de lard vieux pour engresser ladicte roue du puy** II gr.

Plus une sarraille achetée pour ladicte roue du puy X gr.

#### 1542-1546

*Païement pour des travaux sur la fortification du château.*

AD06 Nizza archives Camérales 52/17 n° 76, fol. 4 = n° 77, fol. 4v = n° 78, fol. 4v. = n° 79, fol. 5.



Receptit de nobili Johannem Galeani patron de reddito animali pro abbergamento eidem nomine domini **facto de una turri cum una cisterfactura de molle de Nycia** pro quattuor solidis parvorum servicii animalis in quodam festo Beati Michaelis solidorum videlicet IIII s. parvorum

#### 1542-1546

*Païement pour des travaux sur la fortification du château.*

ADo6 Nizza archives Camérales 52/17 n° 76, fol. 20 = n° 77, fol. 15v = n° 79, fol. 20.

Deducuntur magistris hic subscribe quatuor solidi parvorum de quibus fuit oneratur et computavit illos recepisse a nobili Johannem Galeani patron pro reddito cujusdam **turris** sibi abbergate licet nichil receperit lurviam in loco situs dicte turris fuit edificatum belluardum seu propugnaculum castris Nycie appellatum Sans Terme a parte maris constante ipsius commissarii receptore cujus vigore deducuntur hic ipsius videlicet III s. parvorum

#### 1547-1555

*Comptes pour le château.*

ADo6 Nizza archives Camérales 52/32 n° 7.

[fol. 1-90] Rôle de paiement de la garnison

[fol. 91] S'en suyvent **les monitions concernantz l'artiglerie** et aultres affeuz que Me Jehan Loys de Langel et M<sup>e</sup> François Bergant ont deslivré et deslier par le commandement de monseigneur le prieur de Barletta cappitaine au chasteau de Nyce

Ledict jour a esté deslivré a maistre Guillem de Marseille clouz **pour acoustrer le pont de Mallebouche**

#### Lambert p.919:

"Le jedy trente dudict moys (août) les Turchz firent batterie dessoubz ledict Montboron pour empescher **la platte forme qu'estoit de boys dressée** par ung maistre Guillien de Marceille fustier demeurant dans ledict chasteau au dessus de laquelle l'on endommageoit grandement l'ennemy qu'estoit devant **ledict saint Jehan** qu'avoit comencé **a battre le donjon contre la tour reale** pour ce qu'au dessus estoient ordinairement vingt cinq ou trente harquebusiers qui descrovoient dans leurs rampars et tranchieres et leur faisoient grans dommaiges en sorte qu'il ne si osoit comparoistre personne et ce jour tirarent seulement trente canonades".

[fol. 91v, 130] Le 14 dudict (mai) se prins en **la monition qu'est soubz la salle del donjon** une barrille de pouldre grosse que peze brute rupz 5

Ledict jour a esté prinse une aultre barril de pouldre grosse laquelle se prinse en **la monition que se entre pour la chappelle du donjon** pesant rubz 5 L. 18

[fol. 93] Ledict jour (3 juin) a esté livré au torrier serviteur de monseigneur le prieur de Barlette une seille pour tirer d'eau de la sisterne, n°1

Ledict jour livré a M<sup>e</sup> François German masson clouz pour enclouer le pont que va sus Malleboche, n°2

[fol. 93v] Ledict jour livré a M<sup>e</sup> Bernart Boys pour fondre **troys vers et faulconneaux** de mettard quintalz 37

[fol. 94, 95, 104] Le IX<sup>e</sup> dudict moys (juillet) livré a Me Guillen de Marseillie clouz pour acoustrer le **rasteau de Malleboche**

Ledict jour livré a M<sup>e</sup> François Giraud (?) masson clouz grandz pour **ferre ung fourneaul aupres du mollin de la pouldre**, n°3

[fol. 94v] Ledict jour (14 juillet) a esté livré a M<sup>e</sup> Jehan Chapuis ung devant d'allectret pour fere une grille pour mectre devant le pertuys ou se lavent les escuelles de la cuisine nove, n°1

[fol. 95] Le 26 dudict moys (septembre) deslivré a M<sup>e</sup> François German masson clouz **pour fere ung guet a Malvoysin**, n°124

Le dernier de septembre livré a Me Bernart plomb pour fere une fontaine pour monseigneur le prieur de Barlette nostre cappitaine rub 1

Ledict jour livré a Provana de Crusillies pouldre fine pour porter a Saint Agnes L. 1 ½

[fol. 95v] Le VII<sup>e</sup> d'octobre 1547 a esté livré a M<sup>e</sup> Jehan Chappuis fourgeron **pour fere deux esparres au rasteau qui va a S<sup>t</sup> Hermoz**

Plus ledict jour livré audict M<sup>e</sup> Jehan Chappuis fer pour fere deux esparres pour mettre en la premiere porte qui va a la **crotte de Malvoysin** L 8

Ledict jour audict M<sup>e</sup> Jehan Chappuis fer pour fere ung gros ferrol **pour mettre au rasteau de S<sup>t</sup> Hermoz.**

[fol. 96] Le XV<sup>e</sup> dudict moys [novembre] livré a M<sup>e</sup> Jehan Chappuis fer pour fere accoustrer les serqlez du puy de St Hermoz.

Ledict jour livré audict M<sup>e</sup> Jehan Chappuis fer **pour fere ung angon pour la porte du donjon** L 3

[fol. 102] le 18 dudict moys (mai 1548) livré a M<sup>e</sup> Jehan Dabirach clouz qui ont esté deslivrez de la monition du donjon pour **accoustrer le moulin de la farine que est auppres de la tour ronde du donjon**, n<sup>o</sup>550

Ledict jour livré a M<sup>e</sup> Jehan Chappuis fer pour accoustrer les serglotz pour le puy de S<sup>t</sup> Helmo L 15 ½

[fol. 103]

Le 14 dudict moys (juin) livré a M<sup>e</sup> J. Chappuis pour fere la sisterna de roma, plomb L. l onces 9

Ledict jour (20 juin) livré aux canonniers salpestre pour fere des fusées pour la feste de S<sup>t</sup> Jehan Baptiste, L 25

Le 27 dudict moys la veille S<sup>t</sup> Jehan Baptiste avons tiré deux canons selpentines avecques ses bolletz en mer lesquelz sont perdus, nombre 2

Ledict jour avons tiré le demy canon lequel est sur Malvoysin avecques le bollet qu'est perdu, nombre 1

Le 19 dudict moys a esté deslivré des monitions du donjon quant l'on entre en la chappelle, pouldre grosse, barrilz trois pour le salut de la venue de l'archiduc d'Aulstrie laquelle pese y compris les barrilz rubs 15 L. 8

[fol. 108v] le 3<sup>e</sup> dudict moys (octobre 1548) l'on a sallué la gallere de don Guerra venue de Naples ou il y avoit au dessus de ladicte gallere le marquis del Guastz et le marquis de Pesquare qui allyent en Espagne a l'encontre du roy d'Espagne et se tire **mascles** et deux canons et une bastarde avecques ses bolletz lesquelles se sont perdues en mer, nombre 3

[fol. 111] Le 12 dudict moys livré a M<sup>e</sup> Anthoine fustier clouz **pour accoustrer la rode du puy**

[fol. 120] Plus le 19 dudict (septembre 1550) livré a M<sup>e</sup> J. Chappuis une taille de fer de mullez pour mectre a **une rode de la citerne de Malleboche** pour tirer de l'eau a une trombe pour baigner chal [la chaux] pour l'armée

Le 8 d'octobre se deslivre de la monition qu'est soubz la chappelle du donjon (...)

[fol. 136v] Le XXI de septembre (1555) livré a M<sup>e</sup> Jehan Chappuis assier pour fere ung ponzon pour fere des pertuys a ung rasteaul pour mectre au belluard Mallebouche a la sortie L. 3

### 1547-1548

*Comptes pour le château.*

*ADo6 Nizza archives Camérales 52/33 n<sup>o</sup> 8.*

[fol. 5] (8 décembre 1547) Plus a dix hommes qui ont **nettoyé le granier de dessus l'esglise** pour une journée de compagnie d'Anthoine VIII gr.

[fol. 63] Le XXVIII<sup>e</sup> jour de juing 1548 a esté faite la parcelle aux massons et manœuvres ou rolle suscript nommez pour leurs journées qu'ilz ont travaillé a la cuyte du raffort que l'on a fait pour la fabricque de ce chasteau (...)

[fol. 63v] Ledict jour (28 juin) a Johannet Tadde taborin pour sa peyne d'ung moys qu'il a servy a resoner les femmes et manœuvres qu'ont travaillé a la fabricque de ce chasteau (...)

[fol. 72v] (28 juillet 1548) ... a Jehan Dobert pour la façon d'une saraille et une clef pour le rasteau et pour contrefaire les clefz du fossat que aussi pour deux clefz qu'il a fait pour les monitions du boys (...)

[fol. 77] (août) ... a Jehan Chappuis de la somme de huict gros monnoye de Nyce qu'il a fourny en deux sarailles qu'il a achetté pour **la fourge** et l'autre pour la chambre du charbon (...)

[fol. 97] (5 octobre) ... **les deux grant serglotz pour le puy du chasteau** ... flasques pour l'artillerie de la Peyrolliere au chasteau (...)

[fol. 117v, 127] Le XX<sup>e</sup> d'aoust 1548 faite une parcelle a mr Jehan Dubert pour la façon de quatre vys de fer avecque le masele que a fait pour hausser et bayser le mollin de ce chasteau

[fol. 137v] Le V<sup>e</sup> d'octobre 1548 faite une parcelle a Jacques Gentil pour sa peyne de raccoustrer les dictes **deux grandes siglaz pour le puy de ce chasteau**, monte deux florins monnoye de Nyce pour ce 2 fl.

Ledit jour faite une parcelle aux camalles qu'on apporté les flasques pour l'artillerie depuis la Peyrolliere au chasteau que pour lesdictes despenses d'ung commissayre qu'a esté envoyé aux montaignes pour lesdictes fayre conduyre, monte treze florins huict gros monnoye de Nyce pour ce 13 fl. 8 gr.  
[fol. 166v] Le XXV<sup>e</sup> de novembre 1548 faite une parcelle a Bernart Baillif pour la façon de borneaux que l'on a mys es gorgues de **la plateforme de ce chasteau (...)**

---

#### 1549-1555

*Comptes pour le château.*

*ADo6 Nizza archives Camérales 52/33 n°10.*

[fol. 4, 5v] (23 mars 1549 ... servy a nettoyer les retraictz aupres de la salle verte (...)

[fol. 12, 15v] Le XXI<sup>e</sup> de may 1549... a Henry Dragho marchand de Nyce pour une douzaine de fulletz de tolle estagnades **pour le pomeaut de la tour mesme du donjon**, monte 3 fl. 6 gr.

[fol. 14] (voir fol. 349) Le VII<sup>e</sup> de juing 1549 (...) a Honorat Berthin peintre pour son labour **d'avoir peinte les armes de Savoye et la banderolle pour mectre au dessus de la tour** que l'on a couvert a neuf au donjon

[fol. 15v] (...) a Mr Baillif pour avoyr faitet **soulder les tolles de la banyere des pomeaux de la tour du donjon et pour avoyr fourny l'estaing des taisches (...)**

[fol. 16] Le XIII<sup>e</sup> juing 1549... Jehan Farauld et aultres camalles ses compaignons pour deux centz vingt quintaulx **d'ardoise qu'ils ont apporté de la marine en ce chasteau pour couvrir la tour du donjon** 7 fl. 4 gr  
A Patron Jehaneton Mantega pour le nolit desdictes ardoises qu'il apporte depuis Gelnes (Gilmes, Guillaumes ?) icy a Nyce (...)

[fol. 85] 4 janvier 1551... a madame Huguetine Barlette pour quatre pierres qu'elle a fourny pour le reffort la ou l'on cuyt les mynes (...)

[fol. 85v] (...) a quatre manœuvres... qu'on travaillé a **la fonlderie** pour l'essay qu'on a fait de mynes... deux sagolles (...)

[fol. 93] 10 mars 1551 (...) pour trente livres de grantz clos qu'il a fourny pour le pont neufz du donjon (...)

[fol. 97v] (...) quatre bestes a porter **saulges pour fere charbon pour pouldres** (pour l'artillerie) pour le service du chasteau (...)

[fol. 100] (...) huict quintalz de boys qu'ilz ont fourny pour coyre le raffort [le four de la chaux] que l'on fect fere pour la fabricque de ce chasteau (...)

[fol. 101] (...) Pour la façon d'une serraille a deux clefz que j'ay fait fere pour la premiere porte quant l'on entre a la monition que est au dessoubz de la salle du donjon (...)

[fol. 102] (...) my trois centz huictante sept sommées de ramme qu'ilz ont fourny pour la fabricque et **cuylte du raffort** que mr le prieur de Barlette a fait construyre pour ladicte fabricque (...)

[fol. 103] (...) a Pierre Croset **pour avoyr racoustré la bandiere que l'on met au dessus de la tour realle** neufz gros, plus audict une livre de fil de pallomar sept gros et une aguylle ung gros, pour cinq palmes de bocqueran **pour acoustrer et doubler ladicte bandiere** sept gros et demy (...)

[fol. 105v] Le XIII<sup>e</sup> de may 1551 (...) a Domyne Paulez de l'Escarene pour le port depuis Saint Martin en ce chasteau de deux quintalz de la myniere que l'on a trouvé dernièrement a la val de Blora pour en fere la prouve icy pour prinssippes l'envoyer a Verceil a son excellence (...)

[fol. 114v-115] Le XVII<sup>e</sup> de juing 1551 (...) a maistre Pierre Villars pour avoir fourny **une antene de sap pour mectre au dessus de la tour realle pour y atacher la grant bandiere** 3 fl. 4 gr.

A maistre François Germet **pour avoir abatu une partie de la tour realle** de ce chasteau par le commandement de mr le prieur de Barlette cappitaine ayant fait seans avec luy 25 Δ

[fol. 128] 20 septembre 1551 (...) a messire Lancelot Peyre marchand de Nyce pour avoir fourny XXV canes de cadys blanc qu'il a fourny pour la tapisserie de monseigneur [de Barlette] 14 gr. la cane 29 fl. 2 gr.

[fol. 140v] (...) pour avoit fait porter neufz coffres depuis la garde roubbe a la salle verte (...)

[fol. 151] (...) **125 sommées de terre grasse tant pour le four que pour la fonderie (...)**

[fol. 154] (...) **le raffort de la chal (...)**

[fol. 182] (...) pour trois journées qu'ilz ont travaillé a trier **la fromagerie et les lardz et les remettre dans la tour ronde (...)**

- [fol. 183] Ledict jour (15 août 1552) a esté faicte une parcelle au sieur Jehan Marmusin tapissier de son excellence pour ce qu'il a fourny pour la tapisserie *a la transitation* (?) d'icelle aux camalles qu'ilz ont essorer et mys aux bas les coffres de la salle et porté **en la riere chambre de la salle verte...** 2 fl. 8 gr.
- [fol. 184] (...) **deux serrures l'une pour la riere chambre de la salle verte** ou l'on a mys la tapisserie de son excellence et l'autre pour **le mazaghin en dessoubz de la salle verte** (...)
- [fol. 193] Transport de la tapisserie sur 3 frégates pour Gênes
- [fol. 194] (...) **tant pour les guetz de la tour ronde que pour la plateforme** 1200 clos de 4 gr. le cent
- [fol. 205] Le 24 de decembre 1552 a esté faicte une parcelle aux mulletiers qu'ont apporté depuis la bastide de M. de Pierre Anfoz 105 mallons pour la fonderie, ce 1 fl.
- [fol. 240] (1553) 2 douzaines de falquetes pour les sendres que l'on a faict au dessoubz **le belluard Mallebouche** (...)
- [fol. 242] (...) 18 feuilles de tolle soit fer blanc **pour fere neufz bourneaux aux arcades de la plateforme** (...)  
(...) neufz bourneaux soyent gorgues de fer blanc **pour la plateforme et cavallier de ce chasteau** (...)
- [fol. 268v] Ledict jour (16-20 mai 1554) esté faicte une parcelle a Pierre Croset pour avoyr racoustré la **grant enseigne que l'on met au dessus de la tour realle** 5 gr.
- Au mulletier qu'a apporté quatre sommées de ramme pour la rammée du fossé 1 fl. 2 gr.
- [fol. 270v] Ledict jour (26 juin) esté faicte une parcelle a Huguet Dragon pour avoyr fourny 40 bolletz pour la monition pesantz deux quintalz cinq rubz onze livres a 5 fl. le quintal 17 fl. 5 gr. ½
- [fol. 292] Le XXII<sup>e</sup> d'octobre 1554 a esté faicte une parcelle a Berthelemy Mascarel, Catherin Revel et André Sappaz de la somme de six escuz italiens a ssavoir a chescun deulx escuz et ce parce que alors que les Français henvayrent se malheureusement le chasteau de Saourge touteffois aidant Dieu a ladicte ruyne et chastiment la ou entre les aultres mandez par tel effect lesdicts Berthelemy Mascarel, Catherin Revel et André Sappaz firent et tres plus randirent leur debvoir en tout ce que leur fust commandé mesmes ce mettre a gecter en lieu d'apparant dangier pour emoullir une tour et fere armer tout au dict chasteau, service digne de quelque recompense les ministres c'est resolu de leur fere delivrer ladicte somme de six Δ a ce qu'ilz ay dit mesmes de leurs telz deportementz a l'exemple de tous aultres, pour ce 6 Δ italiens
- [fol. 297] Le XI<sup>e</sup> de novembre 1554 a esté faicte une parcelle a Me Honorat Bensa pour avoyr faict et fourny une serrure pour le rastel de Saint Hermoz de la somme de vingt gros Nyce pour ce XX gr.
- [fol. 301] le XXIII<sup>e</sup> de decembre 1544 a esté faicte une parcelle a Me Honorat Bensa **pour avoyr fourny troys cadenax, les deux pour le belluard de Mallebouche et l'autre pour mettre au rastel du cavallier** (...) 7 fl.
- [fol. 307v] Le VI<sup>e</sup> d'avril 1555 a esté faicte une parcelle a M<sup>e</sup> Honorat Bensa pour avoyr fourny une serrure pour **la prison de la tour ronde** ou l'on tient les esclaves (...) 2 fl.
- [fol. 308v] Ledict jour (9 mai 1555) a esté faicte une parcelle a Bertelemy Camars et a Jehan Farault pour avoir travaillé a battre et a essorer la tapisserie de son altesse a raison de 7 gr. le jourpour ung chascun d'eulx monte 2 fl. 4 gr.
- [fol. 311v] Ledict jour (21 juin) esté faicte une parcelle a Nicolesin Brignole pour avoir fourny 200 clos pour clore et accoustrer les eschelles du monestier a raison de cinq gros ung quart le cent monte 10 gr. 1/2
- [fol. 314] A M<sup>e</sup> Jacques Gentil pour avoir racoustrer **l'ung des grantz sellotz du puis** qu'estoit tombé audict puis pour s'estre rompue la corde 10 gr.
- [fol. 315] (...) pour le port de 3 douzenes de tables pour fere ung entredeux en la grant salle ou l'on veult louer les soldats (...)
- [fol. 318] A Honorat Bensa pour journées a Nicolesin Brignole pour 100 clos pour les fenestres du monestier 3 gr. ½
- [fol. 318v] A Nicolas Venasque pour 3 somées de gip **pour accoustrer le moullin a vent** 10 gr ½
- [fol. 321, 323v] Le XXI de septembre 1555 a esté faicte une parcelle a Honorat Bensa pour avoir travaillé a la fourge cinq journées a fere **la porte de fer qu l'on doit mettre au dessoubz le belluard Mallebouche** a raison huit gros le jour fl. 3 gr. 4
- [fol. 322v] Les manœuvres qu'ont travaillé au dehors de la muraille pres et tirant **au belluard de Saint Paul a fere une muraille sur une arcade pour découvrir et tourner mieulx a l'aise** (...)
- [fol. 323] (...) pour les 100 [clous] pour clouer les eschelles de la chappelle (...)

[fol. 324] A Nicolesin Brignole pour avoir fourny pour couvrir la gardiolle du belluard susdict [Saint Paul] 20 o  
clos de vielle barque gr. 10  
[fol. 349] (voir 052/032 n°10, fol. 14v) Le XXII<sup>e</sup> d'octobre 1554 a esté faicte une parcelle a Me Honorat [Berthin]  
le pintre pour avoir faict [fere, barré] le pourtraict de ce chasteau en papier remys au tresorier de Savoye  
Carra [Nicolas de Beaulmont dit Carraz] pour le porter a son altesse pour ce qu'il en avoit escript. De la  
somme de quatre florins monnoye de Nyce et a esté prins ladicte parcelle par monsieur de Leyny cappitaine  
du chasteau de Nyce pour ce fl. 4



## 2.3 Les épigraphes

<p><b>Gioffredo tome 2, p. 413</b>  <i>“1440, ce fut cette année qu’on étendit les défenses du château de Nice [...] En souvenir de ces travaux, sur le mur antérieur voisin de l’actuel corps de garde qui regarde vers le midi et la place, on grava sur une plaque de marbre blanc et en vers hexamètres disposés en élégie l’inscription suivante, qu’on lit encore aujourd’hui »</i></p>	<p style="text-align: center;">MCCCCXL  HOC OPUS, HANC MOLEM MENTHONIS STIRPE CREATUS  EFFECIT NICEAE RECTOR, MILESQUE NYCODUS.  AD DUCIS EXCELSI, QUEM TOTA SABAUDIA ADORAT,  ET PEDEMONTANI, ET NICEA ANTIQUISSIMA LAUDEM</p>
<p><b>Gioffredo, tome 2, p. 591</b>  <i>« La première pierre d’un si noble édifice fut posée le 7 septembre 1517 par le gouverneur Louis de Bellegarde. En souvenir de ce jour Revelli composa les vers suivants »</i></p>	<p style="text-align: center;">ARCIS ENIM PRIMUM LAPIDEM PROIECIT  IN IMUM QUI LUDOVICUS ERAT,  BELLE QUEGARDA REGENS. LABENS  MILLENUS, TUNC QUINGENTENUS ET  ANNUS SEPTIMUS, AC DENUS VIRGINIS A PUERO</p>
<p><b>Gioffredo, tome 2, p.592</b>  <i>« Sur la partie extérieure de la tour centrale, près de la porte principale, on lit son nom dans ce vers »</i></p>	<p style="text-align: center;">ANDRAEAE BERGANTIS OPUS LAVDABILE SEMPER, 1520</p>
<p><b>Gioffredo, tome 2, p.592</b>  <i>« Au dessus de la porte intérieure du corps de garde, il est rappelé dans ces autres vers »</i></p>	<p style="text-align: center;">ANDREAS BERGANS VERRUCAE CLARUS  ALUMNUS ISTIUS EST MOLIS CONDITOR EXIMIUS, 1519</p>
<p><b>Gioffredo, tome 2, p.592</b>  <i>« Sur le linteau extérieur de la même porte en hommage au duc Charles »</i></p>	<p style="text-align: center;">CAROLUS ALLOBROGUM, QUEM CLARA  SABAUDIA TAMQUAM, NUMEN HABET,  SOLIDUM DUX DEDIT ISTUD OPUS.  CUIUS INEX TINCTUM DECUS IMMORTALE  PER OMNE, TEMPUS ERIT, PHOEBUS DUM COLET  ALTA NITENS, 1520</p>
<p><b>Gioffredo, tome 3, p. 174</b>  <i>« 1548, à cette époque, on paracheva la fortification que l’on avait commencée de nombreuses années avant au château de Nice. Vers le nord du côté qui regarde la citadelle, on érigea entre l’un et l’autre des remparts, des voûtes, des magasins et des arcades toutes faites de pierres taillées et d’une structure très forte. Ceci fut fait à la diligence de Frà Paul Simeoni, qui était toujours gouverneur. On y ajouta l’inscription suivante sur un marbre blanc, et l’on peut encore lire »</i></p>	<p style="text-align: center;">ANNO A CHRISTO NATO MILLE SIMO DXLVIII  DIVO CAROLO QUINTO CESARE SEMPER  AUGUSTO INVICTISSIMO  CAROLO SECONDO SABAUDIAE DUCE  AEQUISSIMO  AC EIUS EMMANUEL PHILIBERTO FILIO  INSUBRIAE PRINCIPE PERSPICUO.  PAULOQUE SIMEONE HYDRO SOLIMITANO MILITE  STRENUISSIMO  AC NICEAE ARCIS IN GALLO ET TURCAS  DEFENSOR ACERRIMO  ERECTI ARCUS.  XIII KALO NOVEMB.</p>
<p><b>Nice Historique n°5, 1937, p.160.</b>  <i>« Inscription datée de 1640, période de travaux au château, entre autre la construction du Bastion Saint-Sauveur. Si Gioffredo parle de ces travaux, il n’évoque pas cette inscription ».</i></p>	<p style="text-align: center;">[CL.]EMENTI[SSI]MO  MAVRITI [O CARDI]NALI A [SABA]VDIA  QVOD ARCEM [TERRA M]ARIQUE SINGULAREM  CUSTODIENDam ET EXORNANDam SIBI CREDIDERIT  FR. FLAMMINII BALBIANI EVCHARISTICON  IN SIMBOLUM PERENNIONIS FIDEI  ET PRESIDARIII MILITIS COMMODITATEM  VT RENOVATO APPLAUSU  QUO [T]ANTum PRINCIPem NUPER OVAnTES EXCEPERE  SIBI ET POSTERIS  PRO AVCTIS SVBSIDIIS GRATVLENTVR  ANNO. M.D.C.XXXX</p>

<p>AST, Corte, fabriche e fortifficazioni, Materie Militari, mazzo 1, n°19-1, "Copia dell'iscrizione messa sopra le nuove caserme fatte nel Castello di Nizza 1677. (Transcription Eric Guilloteau).</p>	<p><b>Maria Joanna Baptista à Sabaudia, regnante, Vt tutum Regnum habeat, maximè Regni fines tutante, Victor Amedeus Malliardus Turnony Marchio, Nieiensis Castri Moderator, Presentia Principum iussa, antiqua militum adimplens nota, Hane Arcem Sabaudia, Italie : claustrum, et Propugnaculum, Hoc Castrensiu seltorum splendore, ac presidio Hon tam ornabat, quam muniebat Anno nostra salutis MDCLXXVII sui Regiminis I Audibertus fecit</b></p>
	<p><b>Sopra v'è l'arma di S.A.R. e di M.R. col motto / fides et religio triumphat Sotto v'è il castello delle inscrizione infra sta col motto sopra / fama eius replentur theatra Maria Joanna Baptista a Sabaudia Victorius Amedeus II filius amatittimus Santissimis moribus, Regnus preclaris operibus Exonare Sassans Prestenti Presidio avetis stipendis Recreato Commodiora hospitia novis efidus Comparabat Anno domini MDCLXXVII Victorius Amedeus Maillarous Marchio de Joannon &amp; Gubernator Regine et Regnanti (...) ponebat Sotto al tuotto v'è Larmadel March. Di Tournon</b></p>

## 2.4 Les mémoires et les textes d'ingénieur

### 2.4.1 Giuseppe Caresana : Rapport de 1558 sur la construction du fort Saint-Elme de Villefranche et sur le Château de Nice

Documento 15 (Biblioteca di S.M. in Torino Carteggio e memorie, II, tra i num 49 e 50). Segre 1808, p. 116-121.

Giuseppe Caresana al Duca, Vercelli 10 novembre 1558

Serenissimo Sig.<sup>r</sup> mio,

Puoi che al presente non mi trovo aver segnalato suggietto in che servire V. Alt. Conforme al debito mio, almeno havesse eloquencia per puoterla ringraziare a sufficienza dell'amorevolissima lettera sua, per meglio farli intender il moi conzetto in quello che comanda, ma puoi che che so non posso per hora far l'uno nè dir l'altro, suplico V. Alt.<sup>a</sup> quanto posso accettare per suplimento del obligo moi la bona volontà ed il desiderio qual ho sempre havuto di vivere et morire nel suo servition, nè acade che V. Alt.<sup>a</sup> dica di premiar le mie fatiche, per che mi sento premiatto assai tenendomi V. Alt. Ne la bona gracia sua et ne la memoria per il servitore et subdito che io li sono.

Hora desiderando soddisfare a quanto mi comanda V. Alt.<sup>a</sup> circa di dirli il parer moi sopra li forti di Villafranca e Nizza, gli è cos ache faro volentieri, ma prima che passar più innanzi dico et protesto che io mi cognosco insufficiente a puotergliene dare quella satisfacione che la desidera, e se forsi in questo discorso li serà qualche errore, come facilmente puotrà ocorere, V. Alt. Imputi la natura che mi è stato avara de ingegno e non me per che hebbi sempre desiderio de mostrarmeli in effetto vassallo et servitore obediente e grato.

Hora cominciando a parlare del luoco che è più imperfetto et che ricerca più espedito rimedio dico che il forte di Villafranca, per quel tanto che è, è bene inteso e fondato di bona gracia, ma è un poco piccolo, che se fosse stato disegnato 20 parti più grande e un poco più sotto il monte, la vicinità de li luochi di dove si puo batere lo renderia più coperto, non di meno questi duoi diffetti sono emendabili, e da puoter remediar. Il primo che essendo disegnato il luoco piccollo et essendo ogni luoco piccollo per sua natura debolle, bisogna usar ogni delignecia in far li terrapieni gagliardi et a cosi fare bisogna restringere il disegno de le habitacioni, per che è molto meglio e più servizio de V. A. a incomodar li soldati che lo hano da guardare che de incomodare il forte, Et perchè li Terra pieni per grossi che sieno, se non sono fatti du bona terra ruineno al tormento dell'artegliera, moi parere è che si faci ricognoscere quelle possessione che sono verso levante e l'altra ripa del porto et mandare a levar la terra, dove la troverano bona con barche, e se si considera bene la spesa che corre a cavarla fra li sassi, come si fa a quel contorno del forte et puoi portarla adosso 150 o 200 passi si troverà oltre la perfezione del'opera che non sarà di più spesa, cossi facendo li Terrapieni gagliardi batuti et di bona materia si emenderà par quanto si puo alla piciolezza e debolezza del forte.

Quanto a l'altro rimedio di coprirsì si è che essendo stato dato buona scarpa e fabricato con bona raggione da principio come è in effetto, porterà tanto alto la muraglia quanto serà il bisogno, e pur resterà lo edificio gagliardo, nè bisogna haver paura di alzarsi troppo per che quella fabrica non puo esser troppo alta se si a da guardare dalle offese che li puoteno far quelli eminenti che li sono vicini, Et da le machine che si li puoteno portar sopra da navili con comodità del mare in tempo di un assalto.

Si che non è meno necessario fortificarsi da quella parte che sia da quella di Terra, per che aducendo duoi esempi moderni, si è visto batter la Golletta et offrica (sic) per le parte del mare ; fortezze celebrate et di gran consideratione e pur sono state prese come si sa. Hora, Signor moi, la pianta di questo forte è al contrario delle piante de li fruti, perchè quelli pigliano humor et sustentamento de le parte da basso, et questa conviene che lo pigli da alto, perchè se si difende e conserva Monte Albano è conservato anche Santo Elmo, perche sono tanto grande le incomodità che haverano nemici volendo tentar la espugnacione di Santo Elmo per la parte di San Suspiro, che sarà perder tempo, fatica e spesa, per che volendo assaltare da quella parte li bisogna una grande armata e tanto grande che sieno patroni del mare : hor concedendoli questo

primo articolo che e grandissimo li bisogna uno campo in Terra, se gli è piccolo li farà facilmente resistenza, se gli è grosso, in tre giorni si moiano di fame e di sete perchè gli è facil cosa de privarli de l'acqua che la natura ministra in quei luochi vicini, oltra di questo gliè la difficoltà di condur le artiglierie che con puoca fatica si farebbono inaccessibili tutti quelli luochi per dove loro pensassero del mare, che una armata che si pensasse a questa impresa, non havendo porto vicino e necessitata star in spiaggia, e stando in spiaggia sta a manifesto pericolo di naufragio. Io ho fatto queste 12 righe di digressione per che V. Alt. sia capace dell'importanza di monte Albano, per che ne puoi che nemici averano superate tute le sudette difficoltà, et concedendoli la Sig<sup>ria</sup> et la tranquillità del mare un campo in terra, il magnare, il bere, il condur le artiglierie sino sopra il luoco, il monte Albano serà forte et sia di V. Alt<sup>a</sup> ben presidiato di artiglieria et di gente, annulla tutti i disegni de Nemici, perchè loro saprano piantare le artiglierie in parte che non li offendano a mano salva.

Hora che V. Alt. A intenso l'essere di Sant'Elmo e l'importanza di Monte Albano serà bene che dia ordine come fortificarlo et farlo tanto gagliardo che possa resistere ad ogni forza che lo assaltasse altramente. V. Alt. Havrebbe fatto come disse Virgilio, *sic vos non vobis edificare ares*, perchè certamente Albano per quel poco che è è bene intense, e fortissimo, ma per quello che bisogna picollo, e debolissimo. Del modo puoi che vada fortificato et con qual arte quando V. Alt. Serà di parere di cossi fare et haverà aperchiato il modo, potrà consigliarse con persone più intelligenti di me, accio si psenda il denaro giudiciosamente, perchè si bene io ne ho parlato et parlo alcuna volta di materia di fortificare, et se bene hora ne scrivo, gli è perchè è cosa pertinente alla professione dil soldato et che io desidero obbedire a V. Alt. Che me l'ha comandato, ma non voglio lassare a quelli che sanno considerare un sito et mesurare la fabrica et calcular la spesa meglio di me : saro bono ad intravenire con quelli haverano da far questo disegno per servizio di V. Alt. Lo faro volontieri, cossi in questo come in ogni altra cosa. A volerli poi dare ad intendere come sta la piñata di questi duoi forti so che non acade, perchè Mons<sup>r</sup> di Leyni et il Sig<sup>r</sup> Bernardo Spinola mi hano detto che ne hanno mandato il modello a V. Alt. Si che per non scrivere cosa superflua circa questi duoi forti, non diro altro, parendomi aver detto a suticienza li punti principali per quello che conviene a difendersi da forza. Hora per quello che appartiene a guardarsi da insidie dico mi pare non solo conveniente ma necessario vicinar quelle case erme che sono tra il borgo di Villafranca e il forte per trar via la comodità a nemici di tendere e machinare insidie e per non assicurare le cose del mondo con il mettere a pericolo quelle dell'anima, V. Alt. Serà servita comandare che se paghino, perchè quelli legnami et quelle pietre serano tutti denari avanzati a quella fabrica.

Quanto alle cose di Nizza per non saper li nomi delli luochi et non aver considerato curiosamente la imperfezione della fortezza, non posso darne quella satisfazione a V. Alt. Che la comanda, nè come io desidero ; pur ne diro quel tanto che io ne so, et che mi soviene alla memoria, che se ella mi avesse comandato quando mi trovava sopra il luoco, che io l'havesse rigugliata di questo, l'haverei satisfatto meglio. Hor venendo a dire quello che io ne so, dico dalla parte di monte Albano si fabricava uno trinzerà di terra dentro la città, et che comincia dove havevano messo la artiglieria li nemici l'anno del 43 vicino a Santo Agostino (?) et continua sino al primo bastione et di già era in bono essere quando io mi parti e quello disegno mi pare bono per esser la muraglia cittadina obliqua et debole et esser in disposizione che non si possono rimediare di fuora nè con fossa, nè con strada coperta di modo che con questa trinzerà et con il favor del castello quella parte si difenderà benissimo da quel bastione all'altro, puoi è il più forte della terra et deve esser cossi perchè non gli è luoco più avvantaggioso a nemici, come da quella parte. Pur non voglio lassar di dire che quelli cavalieri sono mal fatti, stretti e deboli con le tronere cossi mal acomodate per causa della strettezza che non diffendono la metà del sito che devrebbero difendere. El perchè questa imperfezione non si puo a grandir, il rimedio per moi parere seria abater le case che sono vicine alla muraglia et far li un terrapieno tanto stabile et grosso, che potesse resistere a una gagliarda bateria, e perchè la muraglia non è gagliarda, et facendoli il terrapieno di terra sola senza artificio riuscirebbe, bisogna ordinare che si faccia di teppa e fascine distante un brazo de la muraglia, perchè le teppe et le fascine si sostengano da sè et non agraverano le mura passando più innocui, puoi tutto quello lembo di muraglia che è posto a tramontana sino al cantiere de li Carmini non gli è altro fianco se non uno poco de la muraglia, che è alquanto più infuori de

l'altra, cos ache puo fare poca diffesa, si che in quel luoco bisogna farli uno cavaleo gagliardo, Il qual difenda quella parte de la città che guarda a tramontana et quella che guarda a ponente. E per che facendo come dico questo cavaleo gagliardo si viene a occupar parte dell'alveo del fiume Paglio, il qual bagna gran parte dell'anno la muraglia de la città, occupandoli il transito, in puoco processo di tempo rovinerebbe, si potrebbe far cossi, far il cavaler tanto grande, quanto sera il bisogno. Et nel medesimo tempo che si cominzierà il cavaler, cominzare ancor una muraglia 80 ovvero cento passi distante dal cavaleo a modo di scarpa, et vada a finire al tando del cavaleo. Et questa muraglia o scarpa, come la volemo dire, fabricata in quel modo, porterà il corrente del fiume fuori del cavaleo di maniera che'l fiume averà il suo transito et il cavaleo verràa esser difeso dall'imposto dell'acqua. Et questa scarpa basterà che sia alta otto piedi geometrici, ma a de esser de Sarizzo o pietra viva, perchè la cotta il correr del fiume la rode e perchè da questo cavaleo all'altro detto prima che è fatta vicino al ponte gli verrà ad esser gran distancia, et bisogna accomodarli un'altra difesa di dentro alta e gagliarda, perchè dalla parte di fuori non se li puo fabricar nè case mate nè bastardelli rispetto all'alveo del fiume, Et che sono scoperte per non poterli fabricar fosso, e anchorchè se li faciano tutti questi artifici, non sarà per questo senza quella parte se non si fanno perfetti i terrapieni, perchè, come V. Alt. Sa, non gli è cos ache meglio resista alla furia dell'artiglieria che la terra. Gli è vero che serà con danno de molti per esser le case vicine alla muraglia, bisogna puoi farne uno altro cavaleo al cantone che defende la parte di ponente et mezzo giorno et perchè da queste due bande si puo riparare fuori per evitar la ruina delle case si potrà assicurar la terra in questo modo, allargarsi et fondarsi bene li fossi, quali al ponte sono stretti et bassi et fabricarli una muraglia de la parte di fuori al fosso, di altezza di 18 o 20 piedi et accomodarli sopra una strada coperta e fiancheggiata con arte, che con l'ajuto di questi duoi cavaleri si difenderia sempre il fosso da ogni impeto. Da questo cavaleo poi sin al castello la città non ha altro artificio nè altra difesa che della semplice muraglia con certe torre all'antica et debolli. Il fosso, tanto piccolo che non par fosso, da la parte di dentro non gli è terrapieno molto nè puoco, nè si potrebbe fare senza grandissima rovina de case grande et belle che li sono vicino a otto passi, ma considerando la vicinìa del mare, lo ajuto che gli dà il castello et quello cavaleo che ho detto, basterà il medemo artificio di fosso et la strada coperta fiancheggiata come ho disegnato nell'altra parte che posta a ponente. Et se li acomoderà nel fosso due case matte, per esser longo tratto del castello a questo cantone et mi pare che facendoli questi artifici la città si potrà difendere da ogni grande impeto, e bisogna che V. Alt. Facia come li mastri di scrima che oppongono il scudo dove vedono venir il colpo e poi che il pericolo di essere assaltato vene de la parte di Francia, dico che gli è conveniente e necessario per conservazione di quel stato fortificare la città di Nizza in modo che non s'abbi da temere di espugnacione, et munirla di artiglierie et monicione et anche di vituaglia, perchè se i nemici questa estate havessero assaltato questa città con impeto, credo che con la virtù delli soldati si sarebbe difesa per un pezzo pur con gran fatica, per essere il luoco mal forte et con pochissima artiglieria, che V. Alt., sa che defender una terra senza artiglieria gli è come giocar alla lotta senza un braccio, et anche alle cose de la vettovaglie si a da avvertir perchè se fosse stata assediata quella città pur cinquanta giorni, correva pericolo di qualche inconveniente per esserli dentro genti assai et puoco da vivere. Hora venendo al particolar del castello, che gli è luoco fortissimo per natura et per arte, e puoi che il S. Ambasciatore<sup>131</sup> mi scrisse che io debba dire quello che mi pare minutamente di questa fortezza, che cosi è ordine di V. Alt., se bene fosse da alcuno notato che io pechi di presunzione, il debito che ho di esserle obediente farà la assoluzione. Hora tornando al proposito dico che bisogna per cosa più necessaria attender a finire il fosso et la contrammina con ogni diligenza nelle quali due opere si haveva la mano quando io era a Nizza, ma se li possedeva freddamente, non so se fosse per difetto del denaro o per altro al fosso non li restava la quinta parte per fare, e come sia fatto perfettamente tutto quel lenbo di muraglia, qual è posto a tramontana, resta sicuro da assalto, se bene si mirasse la muraglia con l'artiglieria, la qual spesa credo che non si sia principe tanto riccho, che si mettesse a farla, eccetto che non fusse con disegno che con il tormento dell'artiglieria dovesse rovinare tutta la muraglia sino nel fondamento, agravato da quello superfluo et inordinato peso del quale lo agrava quella muraglia grande e grossa qual è fabricata sopra l'altra fra il cavaleo della porta e quello di San Polo, nè io farei sigurtà che non potesse cascar a una longa et gagliarda bateria, cossi per quello che ho detto del grandissimo peso,

---

<sup>131</sup> Lo Stroppiana.



come anche della debolezza del fondamento causata dalla contramina che si fabbrica adesso. Hora passando più innanzi del cavaleiro di San Polo e Belvedere la natura fa questa parte forte per esser eminente, pur non è tanto gagliarda per artificio come l'altra, non di manco con la difesa del cavaler di San Polo et il fianco di Belveder resterà tanto gagliardo che si potrà difendere in ogni bisogna. Vero è che sono due cose che la rendono un poco debole, l'una la crotta della monicione la cui muraglia è la muraglia castellana, l'altra cosa è che sopra la crotta gli è uno edificio di case grande e vecchio distante dalla muraglia di x piedi geometrici incirca, che batendo la muraglia castellana de la crotta e nel medemo tempo tormentar alquanto la casa di sopra per potela poi con uno grande impeto di artiglieria farla ruinare nel tempo de l'assalto, cosa chiara, et che bisognerebbe abandonar la difesa et correre anche pericollo che le ruine de la muraglia de la crotta et quella di questa casa che io dico che gli è di sopra fossero tante che stopassero la difesa del fianco che è abasso. Il fianco puoi che chiamiamo Belvedere gli è stato conveniente e necessario a farlo, ma gli è fatto sopra un fondamento gagliardo l'edificio debole, perchè gli è fabbricato di muraglia semplice, che con cinquanta canonate si levarebbe subito, e stando io a Nizza dissi a Mons<sup>r</sup> di Rivara come con spesa di cinquanta scuti si assicurerebbe et è in questo sasso gli è fabbricato il fianco scoperto con due troner (?) per uso di piccole pezze con assai bon garbo, ma per esser facil da levare, mi pare che si potrebbe assicurare così e cavarne il sasso proprio con mazza e scarpello, un loghetto quadro di altezza di otto piedi et di lunghezza x, excavarlo quanto più vicino si puo alla muraglia, perchè quanto più si fa in dentro, tanto più resta gagliardo per la parte di fuori, chè a levare questo fianco incavato nel sasso con forza di artiglieria non si levarebbe in tre mesi, e siccome si cava il fosso di Villafranca, qual e tutto ... (?), a forza di mazza maggiormente si potrebbe assicurar questo fianco, con cavarne quel puoco che di sopra dico, passando più avanti puoi dal corpo lghetto sino all'Amoroso tutta quella parte della muraglia soggetta a scala. Sarebbe bene con il tempo alzarla all'altezza dell'altro, accio che un tristo et una scala non mettessero una fortezza di tanta importanza e tanto celebrato a pericollo. La piatta forma poi del Amoroso è imperfetta con bassissimi parapetti, gli è vero che gli è un luoco che con grandissima difficoltà puotrebbe esser offesa, ma puoi che la mi comanda che io dica quello che anderebbe fatto, dico che si vorrebene alzare le tronera verso la porta del Soccorso e alzar medemamente li suoi ripari a questa piatta forma sino a Santo Elmo non vedo che vi vada fatta cosa per necessità, ma con il tempo si puotrà alzare un puochetto la muraglia et aggiustarla per policia di Sant'Elmo, puoi alla Torre, rotonda che gli è il terrapieno imperfetto, et la muraglia non è tanta gagliarda che con l'artigliaria non si ruinasse, et ruinata che fusse causerebbe un altro inconveniente simile a quello che ho detto de la casa vicina a San Polo, che è che come fusse abatuta questa muraglia, si baterebbe la torre et lo edificio dol dongion. Il quale è tanto grande et tanto vicino alla muraglia, che non puotrebbe star alcuno alle difese, et a questa cosa se li a bene da avvertire che se inimici occupassero la città che Iddio non la vogli, havrebbono comodità di metter la artigliaria a coperto delle case vicine per levare il fianco di Santo Olmo, et la bataria resterebbe senza difesa, perchè V. Alt. Sa che non ha altro fianco che quello, per esserli il sperone dall'altra parte che non serve di difesa. Passando puoi più innanzi si trova il cavaleiro di Malvicino con certi edifiz di sopra inutili, del Malvicino a Mala Boca, che è la porta, non vi vedo pericollo per esser la muraglia grossissima con un terrapieno gagliardo et li fianchi stabili et vicini, ma sono accomodate le difese di sopra male, perchè l'artigliaria non puo trar vicino per esser fatti li letti dell'artigliaria bassi, et li ripari alti, di modo che puo nocere se non alli nemici lontani, et si dovrebbero accomodare che nocessero alli lontani et alli prossimi. Hora avendo riguagliato V. Alt. Al meglio che mi è stato possibile de la perfezione et imperfezione di questi forti per non lasciar addietro cosa alcuna, che appartenga al servizio suo, e al debito moi soggiongero il modo di custodire il castello di Nizza in alcune cose non mi piace, et è questo : hano per stile osservato ab inicio di far la guardia di quattro notti l'una, et per sentir la comodità di star tre notti nel letto vene la guardia di quattro notti l'una, et per sentir la comodità di star tre notti nel letto vene la guardia ad esser più incomoda e più debole, più incomoda è che una sentinella fa guardia sino a mezza notte, l'altra da mezza notte fin giorno in ogni stagione, più debole puoi è, perchè disponendo li corpi di guardia si dispongono a duoi per ogni luoco. Hor V. Alt. Consideri quello che puono far duoi uomini morti di freddo a uno corpo di guardia et a questa debolezza se glie ne aggiunge un'altra, et è che in tutta la muraglia non si tiene fuoco eccetto al *corpo di ghetto*, come dicono loro, nè se usano altre armi la notte se non certe alabarde fatte all'antica, ruginenti o di poco servizio. Queste sono le armi de le ronde, di sentinelle et di tutti

in soma. Il fuoco del corpo di ghetto è in ogni tempo una piccola lampada qual arde in una fenestrella, la quale ho trovata estinta io più di quattro volte, et era d'estate, che non correano venti nè altri accidenti di mal tempo ; non so puoi come la facciano nell'inverno. Hor consideri V. Alt. Che bona difesa potrà fare una guardia di un luoco tanto importante, n'è che timor potrà dare a inimici senza aver fuoco con che valersi delli archibusi et de le artiglierie che sono li istromenti principali e formidabili ad ogni uno, che si sa pur che offesa e difesa puo fare un soldato con una alabarda la qual non puo nocere al inimico sino a tanto che non gli è vicino a duoi passi. Gli è puoi un altra cosa che non mi piace, et è che il sargiente fa le liste delle guardie, dispone la gente che vuole lui et dove piace a lui, che se bene questa accione apartiene all'officio suo non si deve pero cometer la suma di tanta importancia alla fede sua, ma mi pare che queste e questo atto dovrebbe dipendere dall'arbitrio et da la volontà del Castellana e non da altri, considerata la fragilità sua metter colui che sarebbe corrotto dove piacesse a lui ; Si che mi pare facile a rimediare a questi inconvenienti et è in questo modo, ordinare che le guardie si facciano di tre in tre notti, che verranno ad essere la terza parte più di gente alla muraglia, li corpi di guardia saranno di tre persone, le vigillie oltre che saranno più soportabili saranno anco più secure e con egual spesa, da puoi sarà servizio suo comandare che si tenghi fuoco a ogni corpo di guardia, se non di legno, almeno di quelle corde vecchie che chiamiano *liban*, e ordinare che ognuno porti li archibusi dove saranno deputati alla guardia, puoi che il castello si è commesso alla fede sua e non a quella del sargente. Hora mi reco a dir come il castello è bene munito de artiglieria et monicioni, ma se artiglierie stanno al coperto come sono adesso potrebbero mancre in un bisogno, perchè V. Alt. Sa che in poco processo di tempo stando al acqua a el sole si guastano le ruote le assali et altri legnami che le sostengono. Si che mi pare, che con piccola spesa si potrebbe fare un edificio di muraglia semplice sopra quello sito che per nome proprio dicono *la piazza del'artiglieria*, e far tener le pezze gorsse in questo luoco al coperto et tener le piccole alle difese. Dele monicioni per il vivere gli ne era mediocrementemente, ma non tante come si dovrebbe in una fortezza di tante importanza.

Mi resta a dire come mi parezia bene in caso che V. Alt. volesse fortificar la città di Nizza, tutta la material che bisognerà, tanto di pietra, quanto di calzina, se habbi da cavar dal fosso de Villafranca, che con la vicinità et comodità del mare sera uno sparagno et verrà a farsi il fosso tanto profondo che sera impossibile intrar nel forte per altra parte che per la porta, anchor che fusse batuto e sgravato tutta quella parte, che da la ripa del fosso in su facendo in questo modo si vengono a far duoi effetti boni, l'uno far Santo Elmo imprendibile, et l'altro valersi di pietre e calzina perfetissima con vantaggio, et accomodarli doi ponticelli levatori con due saracinesche per assicurare la porta, ateso al servizio che fano con la prestezza loro al serare ; che a dire il vero quelli ponti levatori non mi piaciono, puoi che a levarli vi bisogna gente assai e tempo assai. Serà anche bene che alla porta di Mont Albano se ne accomodi un altra la qual possa essere servita da quello che starà di sopra di sentinella, et anche da quelli che saranno di guardia alla porta, cosa che serà agevole a fare. Questo insomma, Sereniss<sup>mo</sup> signor moi, il moi parere sopra li forti du Nizza et Villafranca detato più presto da perfetta affezione, che da buon giudicio. Se gli è cosa adunque che agradi a V. Alt. La se ne puo servire, che io l'havero molto a caro, e se non gli agraderà, la supplico humilmente haverni per escusato e perdonarmi, perchè l'haverei riguagliata e servita meglio, se meglio me fusse stato possibile. Con questo fine li facio riverencia et li bascion la Serenissima et invittissima mano con la facultà del Spirito, et prego devotamente il Santo Iddio che conservi V. Alt. Con augumento di fama e de Stati, come lei desidera. Da Vercelli alli x di novembre 1558.

Di V. Alt.<sup>a</sup>

Aff<sup>mo</sup> et humil<sup>mo</sup> Servitor et fedel

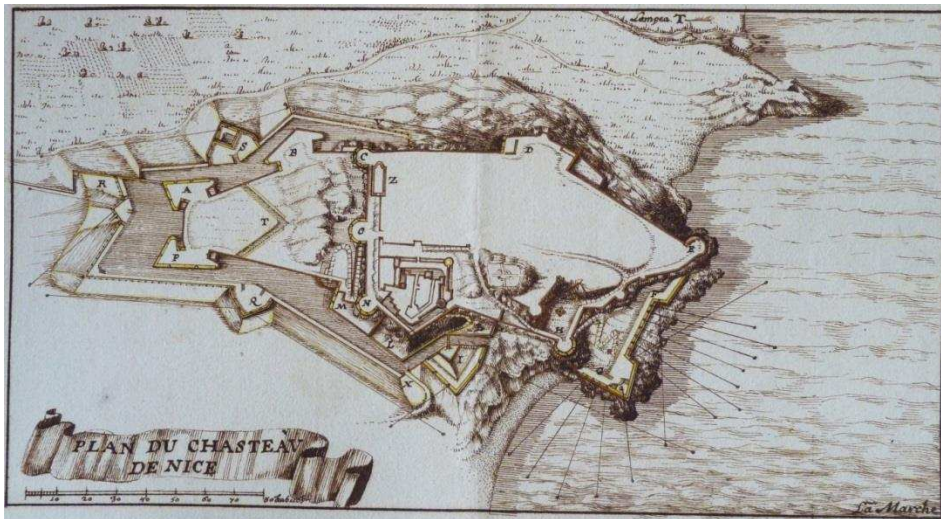
Subdito che la invittissima et serenima mano bascia

Giuseppe di Carezana.

Supplico V. Alt. Humilmente a non atribuir a negligencia mia haver tardato tanto a mandargli questo riguaglio, perchè ho giudicato servitio di V. Alt. E debito moi più presto di averlo mandato tardi con persona afidata che di averlo concesso alla ventura.

### 2.4.2 Varin La Marche : « État des réparations faites et à faire autour du château de Nice », 1690

AsTurin, Materie Militari, fabriche e Fortificazione, Mazzo 3, pièce 18 (transcription E. Guilloteau).



Plan accompagnant le texte de Varin La Marche (cl. E. Guilloteau)

Premièrement le chemin couvert de la citadelle depuis **R** jusqu'à **Q** est tout achevé avec la place d'armes devant la tenaille et ses rampes, le tout palissadé, et on travaille incessamment au glacis de ce côté-là, qui sera bientôt en état.

Pour le reste du chemin couvert depuis **Q** jusqu'à **X**, il n'y a presque rien à faire, le parapet étant en assez bon état. C'est pourquoi il n'y aura qu'à nettoyer son glacis.

L'on a aussi réparé les embrasures et rampes de l'ouvrage **Q** afin de s'en pouvoir servir utilement dans l'occasion et l'on travaille continuellement à raccommoder le bas-fort de Saint-Jean **I** où il n'y avait aucun parapet pour s'y mettre en défense et on rase dans les formes la terrasse qui reste dedans, pour avoir une seconde retraite en cas qu'on fût forcé dans ledit bas-fort, après quoi l'on fera la communication **L** par où l'on puisse entrer dans la place sans être obligé d'y venir par la grande porte de la citadelle.

Le bas-fort de la mer, nommé le Mole, est déjà au parapet depuis l'angle de la courtine **F** jusque contre le roc **G** excepté l'angle flanqué du bastion **z** qui reste encore quelque peu plus bas. Il sera néanmoins dans peu de jours à l'égal du reste et en même temps l'on travaillera à relever les parapets et remparts et à mettre en état le demi-bastion **F**, le tout suivant le plan.

Il reste encore à réparer les parapets de la tenaille de la citadelle **AP** en les rendant à demi-épreuve à cause qu'ils restent fort exposés aux batteries, comme aussi les marqués de jaune des bastions **B.M.**

Après quoi il serait nécessaire de raccommoder de même ceux des boulevards du château **N.O.C** qui ne sauraient, en l'état qu'ils sont présentement, résister à la rampe de notre canon pour ne pas dire aux batteries de l'ennemi.

Il reste d'ailleurs à raccommoder l'ouvrage **S** qui n'a point de parapet et aussi son chemin couvert à droite et à gauche afin de s'y pouvoir mettre en défense et planter la palissade **V** pour empêcher que l'ennemi ne vienne d'abord insulter la tour Saint-Paul **C**.

La taillade **T** est le retranchement qu'on a proposé de faire lorsqu'on sera attaqué dans la tenaille.

L'on a enfin établi de rendre les voûtes des tours **H.N.Y** à l'épreuve de la bombe pour s'en servir de magasins à poudre dans une occasion sans comprendre le cavalier **Z** qui contiendra aussi une bonne partie (il faut avoir soin d'ôter les poudres du magasin où elles se trouvent, étant un endroit exposé à tout feu, pour les mettre dans les susdites tours).

Le reste des parapets marqués de jaune sont ceux qu'il faudra nécessairement réparer si l'on prétend de s'en pouvoir servir dans un siège.

L'ingénieur La Marche

### 2.4.3 Antoine Niquet, 1691

Nous présentons ici plusieurs documents ayant pour auteur l'ingénieur Niquet, documents se présentant comme suit :

- **Lettre du 1<sup>er</sup> juillet 1691 - SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1** (11 pages manuscrites)
- **Mémoire de l'ingénieur Niquet en date du 1<sup>er</sup> juillet 1691 - SHD Vincennes, 1VH1271, pièce 1** (84 pages manuscrites)
- **Lettre du 8 juin 1692, de Niquet à Vauban – SHAT - 1VH1271, pièce 6** (4 pages manuscrites)

#### 2.4.3.1 Lettre de Niquet à Vauban accompagnant le mémoire, 1<sup>er</sup> juillet 1691

(Transcription, Eric Guilloteau)

Je vous envoie Monseigneur le plan de cette ville et du château, les profils, estimations et développements de toutes les parties qui en composent les fortifications. Quelques plans et profils des logements et magasins à faire au château avec un mémoire sur le tout.

J'ai cru me conformer à vos ordres en marquant sur ces plans et profils et mémoires tous les ouvrages qui me semblent devoir être faits pour achever cette place qui ne l'a jamais été, et pour la mettre en bon état. Si j'ai réussi je serai tout à fait soulagé du chagrin que j'ai de n'avoir pu finir plus tôt. Dans ce pays ci, il fait toujours beau temps, l'on peut encore faire plus d'ouvrage dans le reste de cette année que l'on n'en ferait en Flandres ou en Allemagne en deux entières.

Les estimations peuvent être plus ou moins que la juste valeur des ouvrages, il est très difficile et même impossible d'en faire de précises, l'on ne peut deviner la mise des entrepreneurs et il n'est pas possible de prévoir les profondeurs des excavations ni plusieurs autres choses que l'on ne découvre qu'en bâtissant. Mais j'ai assez digéré les projets pour (de quelques endroit que je sois) expliquer aux ingénieurs chargés de l'exécution les difficultés qu'ils y pourront rencontrer.

J'aurai l'honneur de vous envoyer ce qui regarde les autres places avant la fin de ce mois. Je n'y emploierai pas à beaucoup près tant de temps, il y a moins de réflexions à y faire et j'y trouverai des plans faits, ce que je n'ai pu avoir que six semaines après mon arrivée quoi que j'eusse écrit longtemps auparavant d'y travailler. Le sieur Du But, ingénieur d'Antibes qui aura l'honneur de vous rendre ce paquet, a levé le plan et aussi celui de Villefranche ; le sieur Bergeron a levé tous les profils et le plan de Montalban ; le sieur Bouchard sous-ingénieur de Cette<sup>132</sup> a travaillé aux dessins avec mon dessineur ordinaire et le sieur Montaigu, ingénieur de Cette, que j'ai fait venir a travaillé à la carte et il lèvera le plan de Saint-Auspice et les autres nécessaires. Je n'ai eu d'ailleurs aucun secours que du sieur Gérard qui a dessiné le seul plan de casernes joint avec les autres dessins.

Les autres logements proposés à faire au château seront de pareille simplicité que ces casernes, où vous remarquerez, s'il vous plait, que les greniers seront logeables comme les chambres n'y ayant aucun embarras de charpenterie, les toits plient d'ordinaire au milieu d'où s'ensuit ruines. Ceux-ci au contraire demeureront un peu gibbeux tant que les bois dureront.

Par la carte ci-jointe vous verrez, s'il vous plait Monseigneur, la vraie situation des places ; cette anse à la tête de laquelle est le fort de Saint-Auspice est d'une si grande étendue que le canon tiré de ce fort, même avec élévation, ne pourrait inquiéter les vaisseaux mouillés vers l'endroit où l'on a fait la descente. Il ne voit pas cette descente, ni les autres endroits près de lui où l'on en peut faire, de sorte que pour s'opposer aux ennemis qui en voudraient entreprendre, il faudrait faire des détachements de la place et par conséquent

---

<sup>132</sup> Cette ville connut différentes formes orthographiques -Sète, Cette, Cète ou Sette- avant de prendre le toponyme officiel de Sète en 1927.

des retranchements pour les couvrir, c'est-à-dire en un mot fortifier la plupart de la côte. Il n'est ce me semble le seul endroit de cette conquête pour la conservation duquel les autres doivent être faits. Il ne peut donc servir que d'épouvantail à quelques corsaires peu connaissant qui voudraient entreprendre de piller les bastides qui sont sur ce cap. Il y a des moyens plus sûrs et plus simples de leur en ôter la pensée, ainsi ce fort est à mon sens tout à fait inutile.

La tour qui est au nord de cette anse nommée la tour de Bie sur le brouillon de carte que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, porte le nom de Bose, pauvre gentilhomme de Villefranche à qui elle appartient. Elle n'a qu'environ 2 toises en carré, l'épaisseur de ses murs est de 2 pieds. Elle a trois étages peu élevés comptant le rez-de-chaussée pour un, l'on monte au premier par un escalier fait au dehors à la distance d'une toise, laquelle distance se passe sur une planchette ruinée aussi bien que la couverture, les portes et volets de fenêtres. Il ne me paraît pas que cette tour ait été faite exprès pour s'opposer à la descente ; elle n'est ni assez grande, ni assez bien postée pour cela. Ce n'est à proprement parler qu'une bastide ou petite maison de campagne, mais pour s'opposer aux descentes l'on a commencé autrefois un petit ouvrage à cornes de maçonnerie sur la pointe du cap qui forme cette petite anse.

Le moyen qui me paraît simple et naturel non seulement pour empêcher les descentes, mais pour les rendre impossibles, c'est Monseigneur, de barrer les six petites anses qui y sont propres, par les six jetées de pierres, marquées sur la carte, estimées à superficie d'eau seulement, ces six jetées contiendront ensemble 1924 toises de 6 tt, ce qui fait 11544 tt, moyennant quoi l'on sera déchargé d'une dépense six fois plus grande (à faire incessamment, si l'on veut mettre le fort de Saint-Auspice en bon état) et pour jamais de celle de son entretien et de sa garnison ; cet expédient que l'on n'a pas encore pratiqué est cependant préférable à tous ceux que j'ai vu proposer jusqu'à cette heure ; si avec cela l'on voulait encore escarper le roc à quelques endroits de cette côte où l'on peut monter avec peine, l'on pourrait à peu de frais en rendre l'accès si difficile qu'il faudrait des échelles pour y monter. Je n'ai pas fait examiner ce que pourraient coûter ces escarpements parce que les endroits où il y a du roc conviennent peu aux gens qui veulent entreprendre des descentes, je crois que 10 m tt suffiraient.

Comme un ennemi maître de la mer pourrait dans les temps calmes faire grimper à divers endroits plusieurs petites bandes d'hommes, qui jointes ensemble en composeraient une capable de s'emparer du cap et de la conserver contre les détachements de Villefranche, cependant que d'autres travailleraient dans la côte à faire des chemins aisés à monter, ou que par les montagnes il pourrait venir des troupes se saisir de ce cap, après quoi ceux de la mer feraient à loisir ce que bon leur semblerait. Je voudrais toujours le garder, mais avec un fort tel que vous l'avez indiqué, c'est-à-dire Monseigneur qui peut voir et qui fut plus à portée de toutes les descentes que ne l'est Saint-Auspice qui peut empêcher l'abord par les montagnes et qui peut enfin ôter aux ennemis la pensée d'entrer dans le port de Villefranche ou du moins qui peut les incommoder, s'ils avaient la témérité d'y entrer. Une tour placée au moulin de Grasuel et bâtie convenablement au lieu suivant à peu près les plans et profils ci-joints, satisferait à tout ce que vous souhaitez ; elle verrait partout ; ses longs côtés ne seraient vus que de la mer, ses bouts terminés en pointe au-dessus du fossé ne pourraient être ruinés par les batteries que l'on peut leur opposer ; à chacune de ces pointes, il y aurait deux embrasures, une à la batterie basse et une à la batterie haute dont une des joues serait alignée suivant la capitale de la pointe de sorte que pour emboucher les canons, il faudrait que ceux de l'ennemi fussent précisément dans cette ligne, ce que la situation permet à peine à la portée de but en blanc. Elle aurait et aussi le bord de son fossé des galeries pour le défendre, celle-ci placée je crois sous le roc où l'on irait par-dessous le fond de ce fossé. Les premières voutes serviraient de logement à la garnison, la seconde aux officiers pour lesquels on pourrait encore faire quelques petits logements sur la plate-forme haute. Il y aurait dans le parapet des trous par lesquels l'on pourrait jeter dans le fossé des bombes et autres artifices, en un mot une telle tour gardée par 50 bons hommes bombardiers et canonniers serait beaucoup plus difficile à prendre que le fort de Saint-Auspice gardé par 500. Je n'ai pas examiné précisément ce qu'elle pourrait coûter, je n'ai pas même tout à fait digéré le profil ; ce serait une chose bientôt faite Monseigneur, si le projet vous en plaît. Cependant je puis vous dire en gros qu'avec 100 m tt, elle pourra être bâtie en perfection, il en



coûterait davantage pour rendre aussi bon l'inutile fort de Saint-Auspice et la différence de l'utilité est extrême.

Cette tour faite pour achever de mettre en sûreté le port de Villefranche, il faudra seulement faire encore une batterie sur la pointe du Lazaret à peu près comme la figurée au petit plan qui accompagne la carte.

Je conviens que le château de Villefranche a l'avantage d'être assis sur le roc et que ses fossés sont taillés dans ce roc, mais il est commandé de tous côtés presque à vue d'oiseau en sorte que quelque chose que l'on y fasse pour l'améliorer sa force dépendra toujours du fort de Montalban et de la tour dont il a été parlé. Une place aussi petite n'a plus le même mérite qu'elle avait avant les bombes et celle-ci n'y résisterait pas quatre jours. Les logements de la garnison étant fort pressés.

Je regarde le port de Villefranche comme la partie de cette conquête la plus avantageuse au service du Roi parce que sa Majesté y peut faire un établissement de marine composé de vaisseaux et de galères qui le feraient encore plus respecter de toute l'Italie. La sûreté de ce port dépend de la tour mentionnée et du fort de Montalban, il est même difficile ou impossible d'assiéger Nice sans être maître du fort de Montalban ainsi de quelque côté que l'on regarde ce fort l'on aperçoit qu'il n'est ni de capacité, ni de force convenable au poste qu'il occupe parce que non seulement il faut qu'il puisse subsister de soi pour lui-même, mais encore pour Nice, pour le château et le port de Villefranche. Il est donc ce me semble nécessaire de s'attacher principalement à le rendre beaucoup meilleur ou plutôt d'en faire un autre plus considérable. C'est à quoi je m'appliquerai incessamment pour vous en rendre compte.

J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour vous proposer Monseigneur de quoi faire une bonne place de Nice, parce que vous me l'avez commandé, je crois même avoir assez bien réussi, et si vous faites exécuter entièrement mes projets elle pourra tenir rang contre les meilleures du Roi ; cela n'empêche pas que je prenne la liberté de vous dire qu'il ne me paraît pas assez de conséquence pour engager sa Majesté à y faire toute la dépense que je propose, qu'elle soit tant forte que l'on voudra, un bon fort ne sera pas moins nécessaire sur le Montalban et si vous faites un tel fort, à quoi bon Nice qui ne garde ni port, ni passage considérable et où il est moralement impossible de subsister sans Montalban et le port de Villefranche.

Que si vous considérez cette place que pour avoir toujours dans le pays une grosse garnison, il ne serait pas nécessaire d'accommoder le château du côté de la ville au contraire, il faudrait le raser et n'accommoder que la ville dont le peuple n'est pas à craindre.

Comme nous n'avons pas eu le temps de prendre des copies correctes des dessins ci-joints, je vous supplie très humblement Monseigneur de les renvoyer tous. L'on vous fera des copies plus nettes et l'on réduira le plan à la mesure que vous avez prescrite.

Il n'y a, j'ai que le sieur Bergeron d'entrepreneur considérable et intelligent qui puisse mettre les ouvrages aux rabais avec quelques connaissances. Il serait bon d'en faire venir d'autres en diligence ; le sieur Bergeron est depuis trois mois en ce pays, il a mis les ouvrages d'Antibes et d'ici au rabais et depuis deux mois et demi je le fais travailler depuis le matin jusqu'au soir à prendre des mesures, il mérite une gratification en considération de ses rabais et encore plus en considération de son travail. Je vous supplie très humblement de la lui accorder, il continuera à m'aider jusqu'à ce que l'on adjuge les ouvrages.

Vous faites prendre ordinairement des lieutenants pour servir d'inspecteurs sur les ouvrages, il est rare d'en trouver qui aient assez d'intelligence pour entendre ce qu'on leur dit. La plupart ne considèrent cet emploi que par la paye qu'il produit et ne se mettent pas en peine de l'ouvrage : il me semble Monseigneur qu'il serait plus convenable au service du Roi de prendre de jeunes gens dont le génie se porte naturellement à ce métier particulièrement de ceux qui dessinent, entre ceux-ci ils s'en élèvent quelques uns capables de servir sa Majesté ce qui n'arrive pas aux autres. Il y a j'ai trois de ces jeunes gens et deux à Toulon qui servent gratis pour faire connaître leur capacité et leur application, si vous aviez agréable, on les préférerait aux

lieutenants ; 15 ou 20 tt de plus par mois leur donneraient de quoi subsister, la différence des services est plus considérable que l'excès de paye.

Comme le sieur Du But porteur de ce paquet a levé le plan, il pourra, s'il vous plaît Monseigneur, vous expliquer les difficultés que vous pourriez avoir sur l'irrégularité de la situation. Pendant qu'il a travaillé ici Monsieur Martin vous en a demandé un autre pour Antibes, il était cependant à présumer que cet autre ne pouvait s'y rendre plutôt que celui-ci, qui est capable des ouvrages, qui dessine bien, qui sait habilement lever plans et cartes et qui est appliqué. Il espère que nonobstant cet autre que vous avez envoyé à Antibes, vous lui ordonnerez de retourner exercer son emploi.

Niquet

#### **2.4.3.2 Mémoire sur les fortifications de la Ville et du Château de Nice, 1<sup>er</sup> juillet 1691**

SHAT Vincennes, 1VH1271, pièce 1 (84 pages manuscrites, transcription Eric Guilloteau).

##### **De la situation.**

La ville et le château composent ensemble à peu près une figure triangulaire environnée par la mer et par une plaine fort unie, mais d'une petite étendue. La partie occupée par le château et par un ouvrage couronné au devant que l'on nomme citadelle, est longue étroite, fort élevée au-dessus de la plaine et de la mer, et un peu plus haut vers le milieu que vers les extrémités. Le bout de cette partie qui touche à la mer et ensuite un peu en deçà dans le front du côté de Montalban, est roc escarpé inaccessible ou aisé à rendre tel. Le reste de ce côté qui est de terre et mauvais roc a une pente si raide qu'il est difficile de la monter presque partout. Du côté de la ville, les pentes de cette partie élevée sont moins raides, mais elles le sont encore trop pour y faire des glacis bien fournis au feu de la place sans ruiner une grande partie des maisons.

Le château est situé sur la partie élevée, depuis le plus haut en allant à la mer ; et la citadelle occupe l'autre partie de cette hauteur d'où vient que de la mer l'on voit dans le château et de la plaine et hauteur au-delà et à côté droit dans la citadelle.

##### **Des défauts.**

Les défauts essentiels des fortifications du château consistent en ce que la hauteur sur laquelle il est bâti a dans la plus grande partie de son circuit une pente trop et trop peu raide, ce qui entraîne avec soi plusieurs défauts particuliers, que les parties de son enceinte ne sont pas assez bien flanquées, qu'il n'y a presque jamais eu aucune d'achevée, et que la citadelle n'en est pas assez détachée ou plutôt qu'elle y est jointe de manière qu'étant une fois prise, l'ennemi peut attacher le mineur au château sans être vu, et enfin qu'il y a des hauteurs d'où l'on découvre dans la place.

A la ville les défauts consistent dans la mauvaise disposition de son enceinte qui n'est pas flanquée partout, en ce qu'il n'y a ni remparts bien formés, ni fossés, ni demi-lunes, ni chemins couverts, et qu'il y a une hauteur à portée de mousquet de l'endroit le plus mal fortifié.

Des avantages.

Les avantages sont que la mer termine un côté qu'il est très difficile ou impossible de mouiller dans cet endroit de la mer et ainsi que les bombes des galiotes sont peu à craindre, que partie du front du côté de Montalban est sur roc escarpé inaccessible ou aisé à rendre tel et que partout ailleurs autour du château et de la citadelle il y a de ce roc qui quoique mêlé de terre ne laisserait pas d'engager des assiégeants à de grands travaux, d'autant plus que pour se couvrir sur des pentes raides, il faut que les tranchées fournies soient fort profondes.

Des logements du château, magasins, citernes, etc.

Ce que l'on nommait Donjon avant le siège était autrefois le château, et ce que l'on nomme château était la ville. Le donjon (i,i,i) était un petit assemblage irrégulier de plusieurs tours solidement bâties sur un rocher plus élevé que la cour du château, desquelles il n'est resté sur pied que la cotée (2) que l'on puisse rétablir et conserver. Lorsque cette masse de bâtiments du donjon a sauté, les éclats ont ruiné et enfoncé l'église et les logements du château en sorte que de plusieurs vilains bâtiments mal tournés et mal disposés comme le sont ordinairement ceux des anciennes villes, il n'est resté que les marqués (8, 9, 10), dont les murs se soient trouvés assez bons pour être réparés en état de soutenir un peu de temps des couvertures que l'on y a fait pour loger des officiers très mal en attendant mieux.

Cette ruine générale engage à bâtir tous les logements nécessaires à la garnison de la place et aussi tous les magasins pour les vivres et l'artillerie à la réserve de 9 grandes voûtes qui sont dans la courtine (28, 31).

1

On accommode maintenant ces voûtes pour servir ou de magasins ou de logements. Elles seront bientôt en état de recevoir dans les bas tous les affûts d'artillerie et dans les hauts la plupart des munitions, ou des soldats suivant le marché et les dessins ci-devant envoyés.

*Les réparations reviendront environ à*

*4500 tt.*

2

L'on travaille aussi à rétablir l'église (12) et les chapelles du côté droit, suivant le même marché.

*Les ouvrages à y faire coûteront*

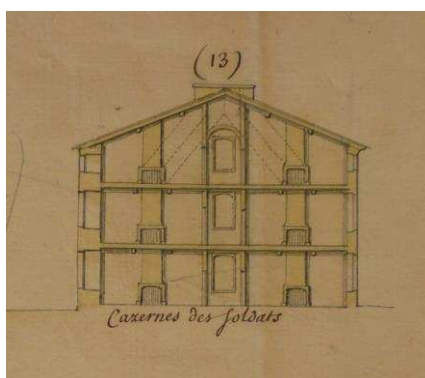
*7500 tt.*

Ce qu'il faut donc entreprendre incessamment sont les logements des soldats, des officiers, de l'état major et autres, une boulangerie, des magasins à poudre, le nettoisement des citernes et une halle pour l'artillerie.

Pour la garde ordinaire de la place, les 1200 hommes que Monseigneur prétend y loger suffiront, mais pour la défendre il en faut au moins 2500.

3

Le corps de casernes (13) bâti suivant le plan et profil logera à l'aise 24 compagnies qui auront chacune cinq chambres et il y aura de plus à l'un des bouts et sous le rez-de-chaussée sept grands souterrains de 9 toises de long chacun et large de 3, qui serviront de magasin en temps de paix et de logements sûrs contre les bombes en cas de siège. L'on y ménage pour cela des cheminées, je donne quatre pieds d'épaisseur à la face du côté du rempart afin qu'elle résiste aux coups de Montalban.



Détail du « Profil par la ligne (E) » avec le renvoi 13

Ce bâtiment contiendra :

*Maçonnerie enduit compris et parement de briques,  
des portes et fenêtres, 1233 toises-1-6 à 27 tt la toise*

*33299 tt -5*

<i>Maçonnerie de briques des voûtes, cheminées, etc. 260 toises, 3-8 à 50tt</i>	13030 tt -11
<i>Planchers bas pavés de cailloux et au dehors au pied des bâtiments, 604 toises à 30~</i>	906 tt -0
<i>Planchers hauts de doubles briques 1008 toises à 6 tt</i>	6048 tt
<i>Poutres solives panes, chevrons, 5536 solives à 3 tt</i>	16608 tt
<i>Couverture de tuiles sur briques, 894 toises à 6 tt</i>	5364 tt
<i>120 portes à 12 tt</i>	1440 tt
<i>115 croisées à 20 tt</i>	2300 tt
<i>6 portes pour les souterrains à 40 tt</i>	240 tt
<i>7 croisées de souterrain à 10 tt</i>	70 tt
<i>Tuyaux et chenaux de fer blanc 224 toises à 8 tt</i>	1792 tt
<i>Gros fer : 20 milliers à 220 tt</i>	4400 tt
<i>415 tablettes d'ardoise pour les appuis des fenêtres et les marches des escaliers</i>	270 tt -10
<b>Total</b>	<b>85704 tt 6 s.</b>

S'il plaît au Roi de loger plus de monde, sa majesté pourra faire bâtir encore le corps de caserne (14) pareil en tout au premier à la réserve de la longueur.

4

Je propose le bâtiment (11) pour le gouverneur, le major, et l'aide major. Ils y seront fort bien logés séparément, particulièrement le gouverneur. Je n'envoie ni les profils, ni les estimations, faute de temps pour les mettre au net, il y aura des caves, deux étages au-dessus et le grenier.

<i>Maçonnerie, 150 toises à 27 tt</i>	4050 tt
<i>Maçonnerie de briques, 50 toises à 50 tt</i>	2500 tt.
<i>Pavé de brique de plat simple, 120 toises à 3 tt</i>	360 tt
<i>Pavé de doubles briques de plat, 250 toises à 6 tt</i>	1500 tt
<i>Couvertures de tuiles et briques, 200 toises à 6 tt</i>	1200 tt
<i>Poutres solives, panes et chevrons 600 solives à 3 tt</i>	1800 tt
<i>Portes, châssis et volets de fenêtre</i>	1050 tt
<i>Fer et imprévues</i>	600 tt
<b>Total</b>	<b>13060 tt</b>

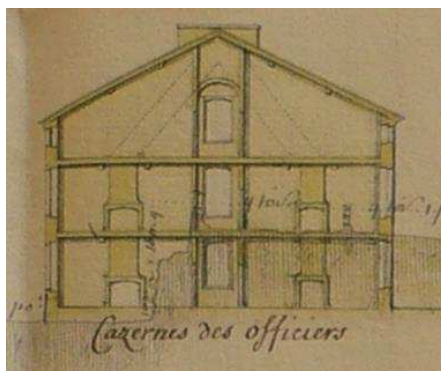
5

Et pour le lieutenant du Roi le petit bâtiment (6).

<i>Maçonnerie, 101 toises à 27 tt</i>	2727 tt
<i>Maçonnerie de brique 5 toises à 50 tt</i>	250 tt
<i>Pavés de brique de plat simple, 64 toises à 3 tt</i>	192 tt
<i>Planchers de doubles briques 128 toises à 6 tt</i>	528 tt
<i>Poutres et solives, 512 solives à 3 tt</i>	1536 tt
<i>Couverture de briques et tuiles, 88 toises à 6 tt</i>	528 tt
<i>Portes, châssis et volets de fenêtres</i>	510 tt
<i>Fer et choses imprévues</i>	500 tt
<b>Total</b>	<b>7011 tt</b>

6

Je dessine les deux premiers étages du bâtiment (7) de pareille grandeur que les casernes au logement des officiers, des régiments d'artillerie et autres, au capitaine des portes, aux cantines, aux garde-meubles ou magasins des fournitures, etc. Les greniers pourront servir à serrer les blés, farines, légumes et autres munitions de bouche à la réserve des viandes.



Détail du « Profil par la ligne (Q) »

<i>Maçonnerie 803 toises-3-9 à 27 tt</i>	21697 tt
<i>Maçonnerie de brique 185 toises-2 à 50 tt</i>	9266-13-4
<i>Planchers hauts et bas 1512 toises à 6 tt 9072 tt Charpentes 5536 solives à 3 tt</i>	16608 tt
<i>Couverture, 894 toises à 6 tt</i>	5364 tt
<i>80 portes de 3 pieds à 12 tt</i>	960 tt
<i>160 petites pour les cabinets à 8 tt</i>	1280 tt
<i>195 croisées toutes ferrées à 20 tt</i>	3900 tt
<i>Tuyaux de fer blanc 224 toises courantes à 8 tt</i>	1792 tt
<i>Gros fer, 20 milliers à 220 tt</i>	4400 tt
<i>Pavés des dehors, 100 toises à 30 soles</i>	247-10
<b>Total</b>	<b>74737tt 3 s.4 d.</b>

7

Le petit bâtiment (4) à un étage et la boulangerie placée convenablement auprès du puits où en cas de feu il ne peut nuire aux autres.

<i>Roc à enlever pour déblayer la place, 50 toises à 6 tt</i>	300 tt
<i>Maçonnerie ordinaire 59 tt 2 pieds à 27 tt</i>	1602 tt
<i>Maçonnerie de brique, 5 toises à 50 tt</i>	250 tt
<i>Pavés de briques de plat, 54 toises à 3 tt</i>	162 tt
<i>Pavés de cailloux 24 toises à 1 tt 10 sols</i>	36 tt
<i>Couverture de briques et tuiles, 131 toises à 6 tt</i>	786 tt
<i>Planchers, 36 toises à 3 tt</i>	108 tt
<i>Poutres, solives, panes et chevrons 314 sol. à 3 tt</i>	942 tt
<i>Portes, volets de fenêtres et châssis</i>	190 tt
<i>Fer et imprévues</i>	300 tt
<b>Total</b>	<b>4676 tt</b>

8

J'estime que les poudres doivent être séparées au moins en trois magasins. La tour (2) servira d'un, il est seulement besoin pour cela d'en rétablir la couverture et mettre les portes nécessaires, mais il faut bâtir les deux marquées (16), parce que le petit magasin qui sert maintenant ponctué au même endroit que celui des deux proposés, qui est vers la mer, n'est pas à preuve.

<i>Pour rétablir la tour, par estimation</i>	200 tt
<i>Maçonnerie, la voûte de briques, 380 toises à 30 tt</i>	11400 tt
<i>Terres et roc de l'excavation d'un magasin 80 toises à 4 tt</i>	320 tt
<i>Gros bois du plancher et des lambris, 700 solives à 3 tt</i>	2100 tt



<i>Lambris des planchers, 160 toises à 3 tt</i>	480 tt
<i>La couverture de tuiles comprise dans la maçonnerie</i>	0 tt
<i>Fer, portes et frais imprévus</i>	500 tt
<b>Total</b>	<b>14800 tt</b>
<b>C'est pour les deux</b>	<b>29600 tt</b>

9

Il y a dans le château un beau et bon puits (5) et cinq citernes qu'il faut nettoyer et auxquelles il faudra conduire toutes les eaux des toits par dedans les citerneaux faits joignant chacune, disposant les conduits de manière que quand l'une sera pleine l'on puisse faire passer les eaux qui y allaient à une autre.

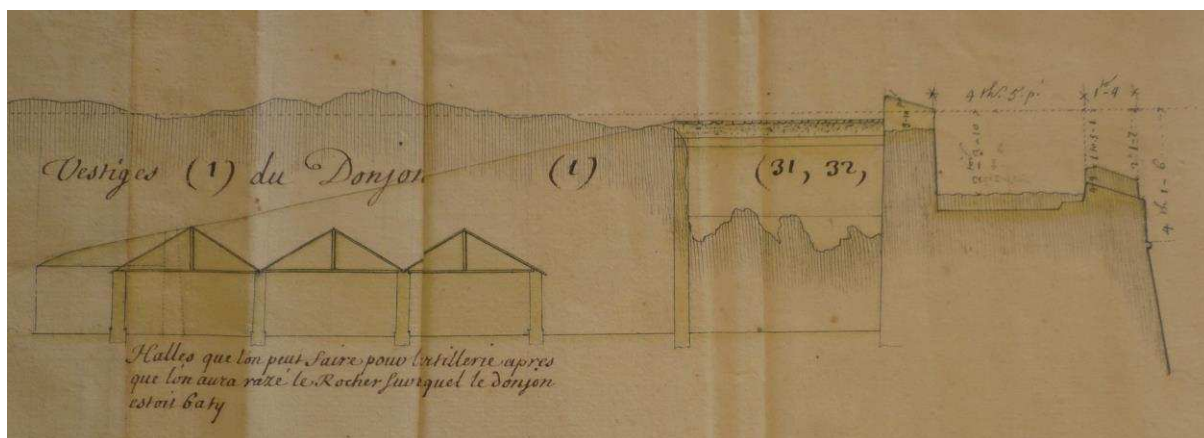
Pour garantir le puits des bombes, il faut faire au-dessus une voûte d'arêtes portée par quatre piliers et sur cette voûte, une pyramide de maçonnerie.

A l'égard des citernes il est nécessaire de les nettoyer, de faire des conduits et des citerneaux.

<i>Maçonnerie pour les piliers, la voûte et la pyramide au-dessus du puits, 7 toises 2 pieds à 35 tt</i>	256 tt -13-4
<i>Pour nettoyer les citernes, y faire des citerneaux et les autres réparations nécessaires, je mets par estimation</i>	2000 tt
<b>Total</b>	<b>2256 tt 13s. 4d.</b>

10

Dans les souterrains mentionnés ci-devant à la courtine (28,31) et aux casernes des soldats (13) et encore dans les souterrains dont il sera parlé ci-après article 19, il y aura beaucoup de place pour loger l'artillerie, si cela ne suffit pas ou que l'on occupe ces souterrains par d'autres choses, l'on pourra bâtir dans la place du donjon la halle (i,i) divisée en quatre parties par des piliers ou par des murs de refend, percés de quelques arcades pour la communication, si on le juge nécessaire. Cette halle sera terminée au derrière par le revêtement de la rampe (1,32) destinée pour monter l'artillerie sur le haut du rempart (28, 31, 32). Ce revêtement élevé jusqu'au toit de la halle afin qu'elle soit fermée de tous cotés.



Détail du « Profil du Château coupé par les vestiges du Donjon [...] », avec les renvois 31, 32

<i>Roc à enlever environ 1000 toises, l'on obligera les entrepreneurs de l'enlever pour les bâtiments</i>	néant.
<i>Maçonnerie des murs de refend et de la rampe 81 toises à 24 tt</i>	1944 tt
<i>Couverture, bois compris 312 toises à 10 tt</i>	3120 tt
<i>Fer pour les arbalétriers et chevrons, 2000 livres à 4 sols</i>	400 tt
<i>Tuyaux de fer blanc et autres pour conduire les eaux du toit aux citernes,</i>	

<i>pour estimation</i>	200 tt
<b>Total</b>	<b>5664 tt</b>

## Des fortifications du château et de la citadelle.

### Premièrement le château.

#### Le front Est du château avec les renvois 18 à 29

##### 11

La tour (18) est bâtie sur un rocher escarpé et inaccessible du côté de la mer et peu accessible du côté de la terre. Elle est trop basse pour bien découvrir la campagne par-dessus les rochers de sa gauche. L'on est vu dedans jusqu'aux pieds du cap au-dessous de Montalban en sorte que les ennemis postés sur ce cap, l'on ne peut se servir de cette tour pour flanquer la courtine (18, 21), ni par conséquent la porte de secours qui est au flanc (21, 22). Pour la rendre très utile l'élever de niveau à la courtine (18, 21). La voûter en cul de four, terrasser au-dessus de la voûte, faire sur la terre une plate-forme de maçonnerie pavée de petites pierres de taille, percer des embrasures dans la voûte et dans le parapet au-dessus et afin de communiquer sur la voûte et d'y mener aisément du canon, revêtir la rampe (17) qui descend maintenant et la rehausser pour en faire un chemin de niveau au terre-plein de la place en ces endroits, c'est-à-dire à la plate-forme de la tour.

Maçonnerie de la voûte et du rehaussement de la tour, 259 toises à 30 tt	7770 tt
Maçonnerie du revêtement de la rampe ou chemin, 121 toises à 20 tt	2420 tt
Déblais environ 30 toises à 1tt -10	45 tt
<b>Total</b>	<b>10235 tt</b>

##### 12

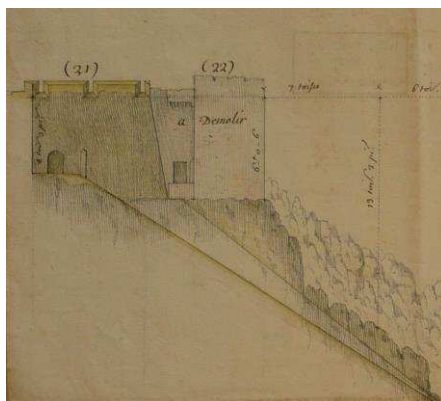
La courtine (18, 21) est bâtie sur ce même rocher accessible, elle n'a point de parapet qu'un petit et mauvais mur épais de deux pieds au plus et haut irrégulièrement de (2, 3, 4 et 5). Ainsi de la plaine et encore mieux du Montalban au-delà l'on verrait entièrement ceux qui seraient proposés à la défense, si on ne les couvrait pas par un meilleur parapet. Comme il n'y a pas de terre douce dans la place, ni à distance convenable et que dans ce pays la terre que l'on n'arrose pas est bientôt réduite en poussière, je voudrais que ce parapet et tous les autres dont il sera parlé dans la suite, fussent le bas de maçonnerie ordinaire et le haut de 2 à 3 pieds de maçonnerie de brique épaisse pour celui-ci de 6 pieds seulement parce qu'il n'est pas aisé à l'ennemi de faire les batteries fort près de cet endroit ; durant la longueur de la rampe près le flanc, ce parapet n'aura que 3 pieds d'épaisseur, afin de conserver un chemin de ronde :

Ce parapet joint à quelques réparations à faire au gros mur contiendra 55 toises 4-6 de maçonnerie estimée à 35 tt à cause qu'environ la moitié sera de brique.  
Et pour une latrine faite de brique sur console de pierre de taille 200 tt,

**C'est en tout** **1951 tt -5**

##### 13

La porte de secours est au vieil angle d'épaule (22) ; la voûte de son passage est enfoncée et comme elle incommode, le service de ce flanc et de la face suivante, il ne faudrait pas la rétablir en cet endroit où elle ne peut même subsister. Si l'on veut bien accommoder cette partie de la place, elle serait très bien placée à l'angle (21) et la voûte de son passage au long de la courtine ayant son entrée en (20).



Détail du « Profil par la ligne C », avec les renvois 21, 22 (porte de secours)

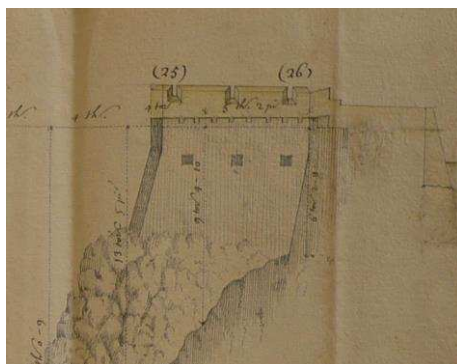
Déblais à faire, la plus grande partie dans le roc, 180 toises à 6 tt, compris le remblai	1080 tt
Maçonnerie de la voûte dans le parement sera de brique, 38 toises 3 pieds à 35 tt	1347 tt-10
Mur du petit réduit en dehors devant la porte contenant 8 toises à 20 tt	160 tt
Et pour les 4 portes et une barrière fermée solidement et garnies de fortes et grandes serrures	300 tt
<b>Fait en tout la somme de</b>	<b>2887 tt 10s.</b>

#### 14

Au bastion (21, 24, 26), le haut du parapet du flanc droit est tout à fait ruiné. Il faudrait le rétablir en maçonnerie de brique, lui donnant 6 pieds d'épaisseur. Le reste de ce bastion entièrement bâti sur des rochers irrégulièrement escarpés inaccessibles ou peu s'en faut, il est vrai que le revêtement des parties (22, 23, 24) de la face droite irrégulière ne vaut rien et qu'il n'est pas assez élevé pour couvrir le flanc droit du revers et de l'enfilade du Montalban. Je ne crois pas qu'il fût possible de donner assaut par ces endroits quand même le mur serait rasé. Cependant Monsieur de Catina dont les sentiments sont infiniment préférables aux miens ayant ordonné de me le faire remarquer comme très défectueux et de proposer de l'accommoder, je le fais de la manière expliquée ci-après, d'autant plus volontiers qu'il n'en coûtera pas davantage que si l'on rétablissait sur les anciens murs après avoir démoli ce qui ne vaut rien.

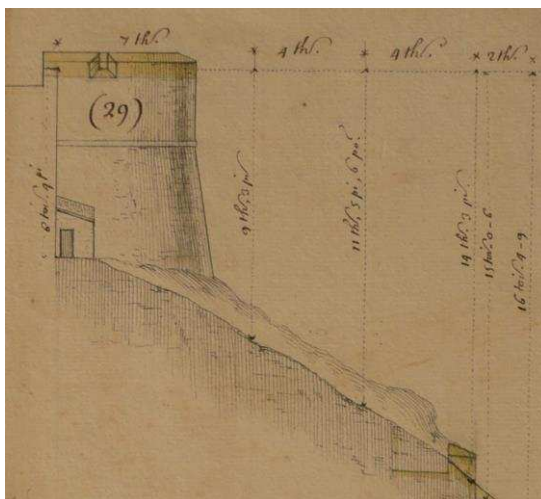
Démolir entièrement cette partie de la vieille face irrégulière (22, 23). La rétablir en suite a preuve suivant une ligne droite flanquée de la tour (18) et de telle hauteur que l'on soit à couvert au flanc (21, 22). Unir le terre-plein à niveau du flanc dans l'étendu du magasin à poudre (16) et de son enceinte et percer des embrasures et des créneaux élevés convenablement au-dessus du terre-plein.

Le bas du reste (23, 24) de cette face, de la face gauche (24, 25) et du flanc (25, 26) est bon, mais comme le terrain joignant de la place est beaucoup plus élevé que le précédent et que d'ailleurs le flanc bas (25, 26) qui est de conséquence, est trop petit pour défendre les parties qu'il doit flanquer ; il est absolument nécessaire de rehausser le tout comme il est marqué au développement et de voûter ce flanc afin de doubler son feu.



Détail du « Profil par la ligne D » avec les renvois 25, 26





Détail du « Profil par la ligne (F) », avec le renvoi 29 (tour Saint-Paul)

<i>Maçonnerie du revêtement, 167 toises 3 pieds à 24 tt</i>	4020 tt
<i>Maçonnerie à pierre sèche, 177 toises à 12 tt</i>	2124 tt
<i>Terres pour le rempart, 609 toises à 3 tt</i>	1827 tt
<i>Pour les deux latrines</i>	400 tt
<i>Pour les deux escaliers</i>	500 tt
<b>Total</b>	<b>8871 tt</b>

## 17

Cette courtine n'est pas tout à fait inaccessible, ni bien défendue de la tour (29). D'ailleurs la situation des parties extérieures de la place en suivant à gauche se trouvant de plus en plus accessibles et ces mêmes parties étant mal flanquées, il serait fort à propos de bâtir la lunette (27) sur un rocher qui se trouve là escarpé de front et à droite.

<i>Escarpement de roc pour les fondements, 60 toises à 6 tt</i>	360 tt
<i>Escarpement entre la gorge et la courtine, 187 toises 3 pieds</i>	1122 tt
<i>Maçonnerie de la lunette, 133 toises à 24 tt</i>	3192 tt
<b>Total</b>	<b>4674 tt</b>

## Le front nord du château, avec les renvois 28 à 33

## 18

Les tours (29, 30, 33) et leurs courtines sont bâties sur des rochers pleins de veines de terre auxquels l'on est obligé d'appliquer un revêtement ou de laisser de fort grands talus. Elles sont d'une très bonne ancienne et épaisse maçonnerie à parement de pierre de taille, à la réserve d'un rehaussement que l'on a fait sans doute avant que l'on eût bâti la citadelle, pour mieux découvrir ce terrain montueux où elle est située qui selon les apparences était fort irrégulier. Alors maintenant qu'il est baissé et qu'il le sera encore plus et aplani dans la suite, je voudrais ôter ce rehaussement qui est de mauvaise maçonnerie, se servant aux courtines de l'ancien parapet qui est très bon et rehaussant aux tours cet ancien parapet avec maçonnerie de brique, seulement d'environ 4,5 pieds. Hauteur suffisante pour avoir 4 pieds de terre sur les voûtes et afin d'avoir libre et dégagée toute cette étendue de bas rempart ou fausse-braye. Démolir tout à fait la petite voûte qui est appliquée au haut rempart vers le bout (26) et qui est inutile et même incommode.

<i>Maçonnerie de brique pour le rehaussement des parapets des tours, 90 toises à 50 tt</i>	4500 tt
<i>Les terres de l'abaissement du rempart seront portées au rempart de la courtine (26,29)</i>	néant
<b>Total</b>	<b>4500 tt</b>



19

Il semble manifestement qu'un ennemi habile attaquera cette place par la citadelle. Il faut donc lui opposer de ce côté-ci autant de feu qu'il est possible et pour cet effet achever le haut rempart (28, 31, 32) et son parapet comme s'ensuit.

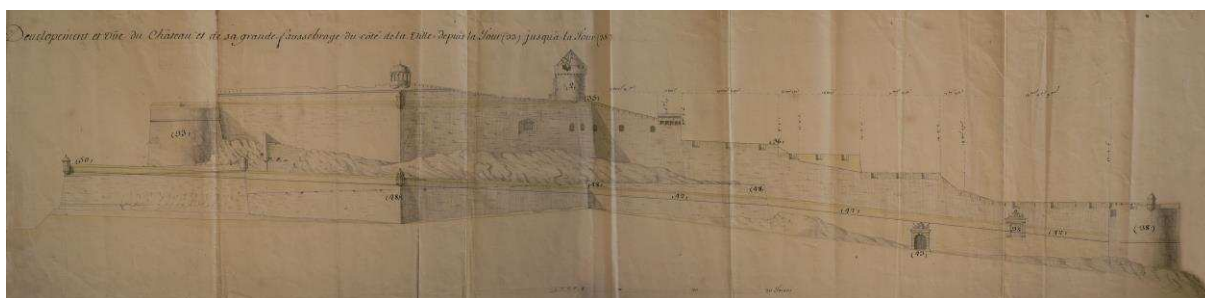
Depuis (28), jusqu'à (31) ce rempart est porté par les neuf grandes voûtes dont il est fait mention au commencement de ce mémoire, avec les logements et magasins. Ainsi pour l'achever et lui faire un parapet à preuve, il n'y a qu'à épaissir de 2 pieds le gros mur au-dessus des voûtes, le rehausser de 6 pieds. Terrasser sur les voûtes et paver sur la terre avec de petites pierres de taille posées avec ciment ou pousolanne sur une plate-forme de maçonnerie épaisse d'un pied.

<i>Maçonnerie pour le rehaussement et l'épaississement du gros mur ou parapet 73 th à 35 tt</i>	2555 tt
<i>Maçonnerie de la plate-forme 43 toises à 18 tt</i>	774 tt
<i>Pavé de petites pierres de taille, 259 toises à 15 tt</i>	3885 tt
<b>Total</b>	<b>7214 tt</b>

Pour ce qui est de l'autre partie (31, 32) de ce haut rempart, le gros mur est de même qu'à la première, il est de même un peu plus élevé, mais il n'a pas de voûtes. Les quatre espaces qui paraissent sur le flan séparés par des murs sont encore pleins de ruines. Il y a apparence que ces murs sont fondés sur le roc beaucoup moins bas que ceux des voûtes ; en ce cas pour en faire des souterrains pareils à ceux de l'autre côté, il faudra démolir ces murs et enlever le roc du dessous. C'est sur ce pied que l'estimation suivante est faite.

<i>Roc à enlever, 486 toises à 6 tt</i>	2916 tt
<i>Maçonnerie des pieds droits des quatre souterrains, 90 toises à 20 tt</i>	1800 tt
<i>La maçonnerie des voûtes, 84 toises -1 à 35 tt</i>	2945 tt -16-8
<i>Le terrassement, la plate-forme de maçonnerie pavée de pierre de taille et le rehaussement, épaississement et accommodement du gros mur du parapet comme de l'autre partie</i>	3608 tt -10
<b>C'est la somme de</b>	<b>11270 tt 6 s. 8 d</b>

### Le front Ouest du château avec les renvois 33 à 38



« Développement et vue du Château et de sa grande fausse-braye du côté de la Ville [...] »

20

Le grand redent (33, 34, 35) est aussi situé sur des rochers fort hauts, pleins de veines de terre. Il est bâti de bonne, belle et épaisse maçonnerie à parement de pierre de taille. Il a été inutilement et mal à propos élevé trop haut en sorte que son usage jusqu'ici n'a été que de servir de bord de fossé au Donjon. L'on en fera une très belle plate-forme contre la mer, la ville et la campagne au-delà et il flanquera mieux les parties de la gauche en allant vers la mer étant accommodé de la manière suivante.

Abaisser son revêtement de niveau à la tour (33), rétablissant le haut de son parapet aux maçonneries de brique abaissé de 8 pieds seulement et haute de 2. Terrasser jusqu'à 4,5 pieds près du bord intérieur du parapet. Si après avoir déblayé, il ne se trouve pas d'autre escalier que celui qui est découvert pour

descendre à la contremine, en faire un par le dedans de la voûte qui est à l'angle rentrant gauche et ouvrir en même temps les embrasures qui sont dans cette voûte.

<i>Terre pour remplir le fossé du donjon à hauteur de rempart,</i>	
<i>340 toises à 2 tt -10</i>	850 tt
<i>Maçonnerie pour le parapet, 38 toises à 50tt</i>	1900 tt
<i>Pour ouvrir les embrasures de la voûte</i>	20 tt
<i>Pour faire un escalier qui conduit à la contremine, par estimation</i>	200 tt
<i>Et pour une guérite</i>	400 tt
<b>Total</b>	<b>3370 tt</b>

21

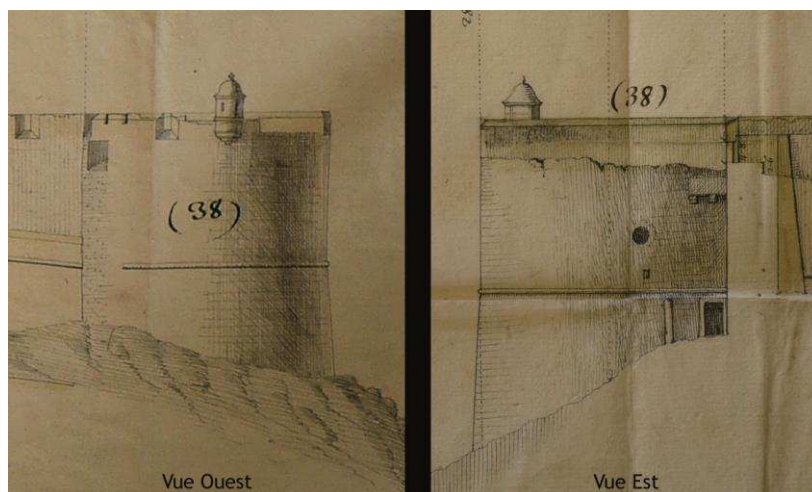
La courtine (35, 38) est bâtie sur de pareils rochers, elle a une très grande pente que l'on descend par plusieurs escaliers qui étant faits sur le mur, ôtent l'usage de la plus grande partie. Le feu de toute cette courtine est cependant nécessaire pour opposer à celui de la ville et de la plage. C'est pourquoi, j'ôte ces escaliers à la réserve du dernier vers (37), dont l'on ne peut se passer. Je fais un mur qui sépare l'espace depuis ce dernier escalier à (36) en deux plates-formes de niveau, l'une plus élevée que l'autre et la rampe pour monter de l'une à l'autre est au derrière, ainsi toute cette courtine servira à la défense étant divisée en cinq plates-formes qui ont chacune son rempart de niveau et aussi son parapet percé d'embrasures ouvertes par le dessus aux quatre premières et à la dernière couverte, pour que le mur serve de rampe pour monter au grand redent (35, 34, 33).

Les ouvrages à faire pour cette réparation sont : un mur sur le travers pour soutenir l'une des plates-formes ; le terrassement de cette plate-forme ; un parapet à preuve depuis (36) à (38) ; le rehaussement du parapet à droite de (36) ; un parapet à preuve au mur en rampe à gauche et joignant (35).

<i>Maçonnerie du mur pour soutenir la plate-forme, 16 toises -4 à 15 tt</i>	250 tt
<i>Terrassement, 189 toises à 2tt -10</i>	472 tt -10
<i>Maçonnerie du parapet composé tout du long, 82 toises à 35 tt</i>	2870 tt
<i>Pour une guérite</i>	300 tt
<i>Pour ouvrir les embrasures du mur en rampe</i>	30 tt
<b>Total</b>	<b>3922 tt 10 s.</b>

### Tour Saint-Elme

22



Détails des « développement et vue du Château [...] » et « Profil du Château coupé par les vestiges du Donjon [...] », avec le renvoi 38 (tour Saint-Elme)

La tour (38) est bâtie sur des rochers escarpés et inaccessibles presque tout à l'entour. Elle est belle et bien voutée, mais on l'a rehaussée du côté de la mer avec de mauvaise et faible maçonnerie et son parapet est entièrement ruiné. Comme elle est tout à fait nécessaire pour défendre et flanquer les parties de la place qui sont à sa droite, il faut la bien accommoder.

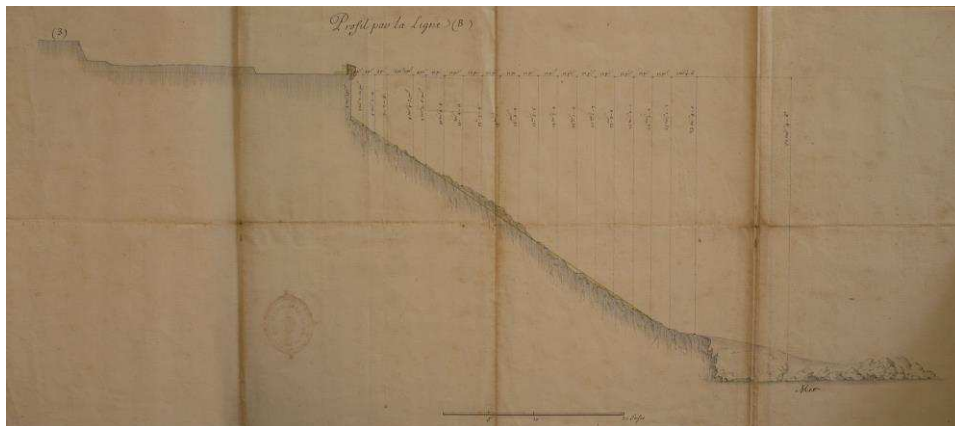
Démolir cette mauvaise maçonnerie, en refaire de bonne à la place, épaisse de 6 pieds, du côté de la mer et de 9 du côté de la terre, dont le haut soit de brique et de niveau avec le parapet de la courtine. A droite percer les embrasures marquées au plan, plus terrasser sur la voûte aussi de niveau au rempart de la courtine. Faire sur cette terre une plate-forme de maçonnerie épaisse d'un pied et paver sur cette maçonnerie avec des pierres de taille épaisses de 5 à 6 pouces dont les joints soient bien pleins de mortier de ciment ou de pousolanne.

<i>Maçonnerie pour le rehaussement et le parapet, 50 toises 4 pieds 6, à 30 tt</i>	1522 tt -10
<i>Terre sur la voûte, 19 toises -1-6 à 2 tt -10</i>	48 tt -2-6
<i>Plate-forme de maçonnerie, 6 toises -2-6 à 18 tt</i>	115 tt -10
<i>Pavé de pierre de taille, 38 toises -3 à 15 tt</i>	577 tt -10
<i>Une guérite</i>	300 tt
<b>Total</b>	<b>2563 tt 12 s.6 d.</b>

### Le front Sud avec les renvois 18 et 37 à 40

23

Le front opposé à la mer (38, 39, 18) est sur rochers fort hauts, escarpés et inaccessibles à la réserve du chemin que l'on conserve pour communiquer de la tour (38) au bas fort (40). Les parapets de ce front sont de mauvaise maçonnerie, ils n'ont qu'un pied  $\frac{1}{2}$  à 2 d'épaisseur ; leur hauteur est aussi irrégulière et ils sont rompus en quelques endroits ; l'ennemi n'est pas à craindre de ce côté, cependant comme dans un beau temps quelques vaisseaux pourraient s'approcher pour canonner, je voudrais que ces parapets eussent partout 3 pieds d'épaisseur au moins et 6 pieds  $\frac{1}{2}$  de haut, particulièrement depuis (39) à la tour (38), où il faut continuellement passer pour aller au puits et encore plus pour entrer et sortir, si l'on fait l'entrée de la place en (37), ainsi qu'il me paraît nécessaire et qu'il sera proposé ci-après.



« Profil par la ligne (B) » (front sud)

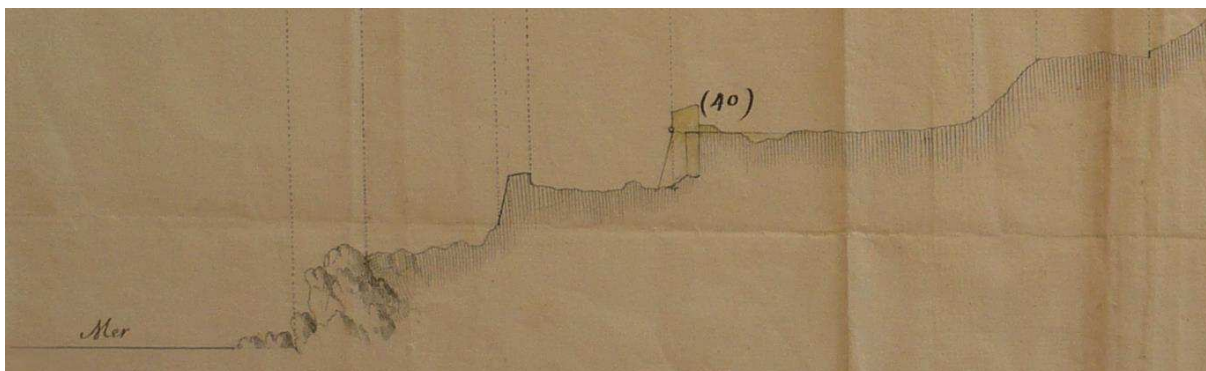
Rehausser le gros mur à gauche et joignant la tour (38) convenablement à la rampe marquée au plan. Démolir entièrement les parties des parapets qui n'ont pas l'épaisseur requise aux autres, rehausser celles qui ne le sont pas assez après en avoir démolir irrégulièrement, ce qui ne vaut rien, observant de conduire le dessus suivant des niveaux ou pentes uniformes convenables au terrain de la place.

*Ces parapets joints à ce qu'il faut réparer au gros mur vers (39) contiendront environ 33 toises 2 pieds de maçonnerie dont la moitié sera de brique à 35 tournois*

**1166 tt 13 s.4 d.**

24

Au bas fort (40), le revêtement du bastion de la droite et des  $\frac{3}{4}$  de la courtine est élevé à hauteur de cordon, l'on a seulement commencé les excavations et déblais du reste ; cet ouvrage fini occupera très facilement la place où il est, pour se faire respecter des ennemis qui voudraient tenter quelque entreprise par la plage ou pour les obliger à jeter leurs bombes de plus loin. Il me paraît nécessaire de l'achever pour cet effet ; le continuer suivant les alignements commencés, creusant les excavations de manière que le dessus du revêtement étant conduit de niveau, il ait 12 à 15 pieds de haut à l'extérieur.



Détail du « Profil du Château coupé par les vestiges du Donjon [...] », avec le renvoi 40 (Bas fort)

Le revêtement commencé étant tout à fait élevé n'aura que 2, 2  $\frac{1}{2}$  et 3 pieds d'épaisseur. Cette épaisseur n'étant pas suffisante, l'on avait commencé à l'augmenter avec de la terre que l'on prétendait soutenir à l'intérieur d'un petit mur parce qu'il n'y a pas ici de gazon ou que du moins il ne peut subsister longtemps ; aux parapets de cette façon, les joues des embrasures devant aussi être revêtues, il se trouve enfin qu'ils contiennent plus de maçonnerie que ceux qui en sont entièrement faits d'une toise d'épaisseur, comme d'ailleurs la terre de cet endroit n'est à proprement parler que des décombres de carrières et que même de la terre douce que l'on n'arrose pas en ce pays, y est comme j'ai déjà dit bientôt réduite en poussière, je propose ce parapet de maçonnerie comme les autres, épaisse de 6 pieds du côté de la mer et de 9 pieds du côté de la plage faisant sur les contreforts faits et à faire de petites arcades seulement de longueur suffisante à donner les épaisseurs.

Achever le rempart soit en rehaussant les endroits qui en ont besoin ou en abaissant ceux qui sont trop élevés lui donnant au moins 4 toises de large y compris la banquette et faire au milieu de la courtine une sortie voûtée pour aller au puits qui est dans le vieux redent et enfin se couvrir de l'enfilade de la plage et du revers de la ville, élever une traverse de hauteur et de longueur suffisante suivant à peu près les alignements marqués au plan.

<i>Escarpe de roc à faire pour empêcher l'insulte par estimation 100 toises à 5 tt</i>	500 tt
<i>Roc et terre à enlever aux excavations des fondements de ce qui reste à fonder 100 th à 5 tt</i>	500 tt
<i>Maçonnerie pour achever le revêtement de ce qui est commencé et y faire un parapet, 114 toises à 32 tt</i>	3648 tt
<i>Pour faire ce qui reste à fonder, maçonnerie 133 toises à 25 tt</i>	3323 tt
<i>Maçonnerie de la traverse, 90 toises à 20 tt</i>	1800 tt
<i>Et pour achever le corps de garde (41)</i>	100 tt
<b>Total</b>	<b>9871 tt</b>

**Le front ouest du château, concernant les aménagements prolongeant la citadelle, en contrebas de celui-ci, avec les renvois de 33 à 50**

25

(48) jusqu'à (49) est une espèce de fausse-braye ou de deuxième enceinte commencée, qui semble n'avoir été faite jusqu'à présent que pour revêtir le bas des rochers sur le haut desquels la haute enceinte est assise

parce que ces rochers étant mauvais et ayant de fréquentes veines de terre, il n'a pas été possible de les escarper suivant des alignements droits assez régulièrement pour empêcher l'ennemi de s'y mettre à couvert en plusieurs endroits ; cela paraît manifeste puisque le mur n'est élevé que jusqu'au pied du talus irrégulier des mêmes rochers qui sont et qui paraissent au-dessus, de sorte qu'il n'y a jamais eu ni de rempart aplani, ni de parapet formé.

La partie suivante de cette deuxième enveloppe (49, 50) qui est séparée de la précédente par le mur de traverse (49) et qui est beaucoup plus élevée, est une continuation de la citadelle jusqu'au mur qui a été fait sans doute pour servir de flanc à la face droite du grand redent (33, 34) et au rocher irrégulier sur lequel il est bâti ; l'on a peut-être prétendu que ce mur flanqua aussi la face droite de la demi-lune irrégulière (45) dont il sera parlé ci-après ; mais cela est impossible à cause de la pente raide du terrain.

La demi-lune irrégulière (45) est revêtue d'assez mauvaise maçonnerie. Elle n'a jamais non plus été achevée. Le dedans qui est de terre et de ce mauvais roc est partout montueux et fort irrégulier ; l'assiette du revêtement ne l'est guère moins et le côté droit n'est défendu que d'un mauvais chemin couvert auquel il est joint parce que la pente de son assiette est trop raide pour être vue ni de la tour, ni du grand redent, ni du mur (49) qui termine la citadelle. Dans l'état que cette partie de la place est maintenant, l'ennemi pourrait dès le premier jour attacher le mineur à la partie de la face (48, 49). Pour la bien accommoder voici à mon sens ce qu'il faudrait faire.

Continuer cette deuxième enceinte jusqu'à la tour (38) suivant les alignements (42) et à peu près les profils et les excavations marquées au développement. Démolir pour cet effet la partie ponctuée de (48) qui ne convient pas à ce nouveau dessein, rehausser l'autre convenablement et abaisser (49, 50). Raser aussi la demi-lune irrégulière (45), approfondir et continuer le fossé (49), le revêtir aux endroits qui en auront besoin, et faire au devant le chemin couvert (46) de niveau au fond sud. Fossé à l'angle rentrant devant la petite courtine de (42) allant de là aux extrémités en s'élevant en rampe uniforme en sorte que le fossé s'y trouve de 10 à 12 pieds de profondeur.



« Profils par les lignes O et P », avec les renvois (34, 49) et (42, 45, 46, 47)

<i>Pour escarper le roc au-dessous du pied du grand redent, aplaner un rempart à la fausse-braye, faire l'excavation de ses fondements et de son fossé, depuis la tour (38) jusqu'à l'angle flanqué (48), enlever 2535 toises de roc à 6 tt</i>	15210 tt
<i>Pour raser jusqu'au glacis à faire, la demi-lune irrégulière (45), 900 toises à 24 tt, à cause qu'il y a un peu de terre</i>	4500 tt
<i>Maçonnerie du revêtement de la partie neuve de cette fausse-braye (42,42), 351 th à 24 tt</i>	8424 tt



<i>Pour la partie à rehausser, 100 toises à 27 tt</i>	2700 tt
<i>Pour le parapet depuis (49 à 51), 53 toises 2 pieds à 35 tt</i>	1866 tt -13-4
<i>Pour 3 guérites</i>	1200 tt
<i>Pour le revêtement du parapet du chemin couvert (46) le haut de brique 16 th 4 p. à 30tt</i>	500 tt
<b>Total</b>	<b>34400 tt 13 s. 4 d.</b>

Pour rendre le glacis de ce chemin couvert (46) bien fourni au feu de la fausse-braye (42, 48) et au feu de la place, il est absolument nécessaire de le rehausser du côté de la mer et pour cet effet de ruiner un petit et mauvais mur (44) qui est bâti sur le haut des rochers escarpés et d'en rétablir un autre de force suffisante au soutien des terres du rehaussement. L'on ne peut même se dispenser de murer dès le bas une grande brèche qui s'est faite par succession de temps dans l'angle de cette escarpe de mauvais roc un peu à droite de la tour (38).

Maçonnerie pour le rehaussement, 90 toises à 20 tt	1800 tt
Pour la brèche 70 toises	1400 tt
Pour le parapet 26 toises 4 pied à 35 tt	933 tt -6-8
Déblais 150 toises à 3 tt	450 tt
<b>Total</b>	<b>4583 tt 6 s.8 d.</b>

### Citadelle.

#### 26

Elle n'a jamais été entièrement achevée, le terrain du dedans n'a pas été aplani régulièrement. Les trois flancs bas découverts des deux bastions de la tête sont de murets imparfaits, leurs parapets n'ont que 2 pieds d'épaisseur et d'ailleurs les orillons les couvrent tellement par le trop de longueur qu'ils ne peuvent voir tout le fossé. Son revêtement est entier à la réserve du haut des parapets qui est ruiné. Le terrain de son assiette ayant partout des pentes raides et irrégulièrement aplanies, l'on ne peut de la place bien voir les glacis ; défaut considérable que l'on ne peut corriger sans dépense.

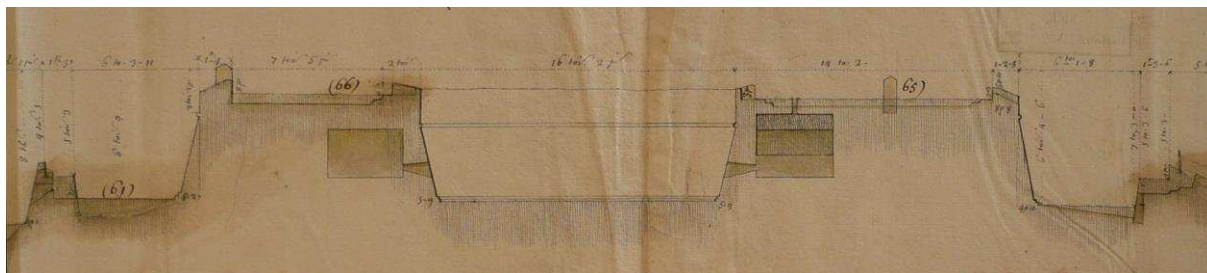
Il semble que cette citadelle n'a été bâtie que pour occuper le reste de la hauteur montueuse et irrégulière qui était restée devant le château. Quelques-uns prétendent que l'on aurait mieux fait alors et à moins de frais de raser le haut de cette butte-là à niveau du fossé, d'aplanir le reste en glacis, d'envelopper les deux tours qui sont aux extrémités de ce front du château par deux bastions et de faire une grande demi-lune devant la tour du milieu ou un simple ouvrage à cornes ; mais ce projet a ses difficultés insurmontables ou peu s'en faut.

Le château étant accommodé comme il est expliqué ci-dessus, il est certain que les ennemis commenceront leurs attaques par la partie de la ville qui est devant la tête de cette citadelle et qu'ils les continueront ensuite par cette tête ; une hauteur qui n'est pas à portée de mousquet de la ville. La mauvaise fortification de ce côté de la ville, la petitesse du front, tout les y convie ; l'on ne peut donc apporter trop de précaution à bien fortifier ce côté.

Les flancs bas découverts des bastions de la tête (65, 66) n'étant plus de saison à cause des bombes, et ceux-ci n'étant pas assez bas pour être voûtés ni de grandeur convenable à leur utilité, les démolir et en rebâtir d'autres bien voûtés capables de deux canons pratiquant à même temps ; un escalier dans chacun joignant la face pour conduire à la porte de sortie que l'on fera par-dessus contre l'orillon, et parce que la longueur des orillons a toujours empêché et empêcherait encore la vue de ces flancs, les abattre et les rétablir plus courts conformément au plan ; l'on communiquera dans ces flancs par deux escaliers en rampe, appliqués à la courtine de part et d'autre du milieu tels qu'ils sont marqués sur le plan et sur les profils.

Le flanc gauche du bastion (65) sera très utile pour défendre en cas de besoin la face de la grande fausse-braye (50, 48).

Démolir le haut des parapets des deux bastions, les rétablir de la hauteur qu'ils ont à l'extérieur avec bonne maçonnerie de brique dont la pente du dessus sera d'environ le  $\frac{1}{4}$  de la largeur donnant aux deux faces de la tête l'épaisseur qu'elles ont aux deux flancs à la courtine et à la face du côté de la ville, 8 pieds. A la face du côté de Montalban, l'épaisseur sera aussi de 8 pieds. Mais la hauteur sera telle, que l'on soit au flanc gauche à couvert du Montalban.



Détail du « Profil par la ligne (L) », avec les renvois 61, 65, 66 (cornes de la citadelle)

Percer les embrasures marquées aux parapets, abaisser et aplanir le terre-plein de 7,5 au-dessous du bord inférieur et faire entre les embrasures des banquettes dont les profils soient revêtus à pierre sèche. Au flanc gauche du bastion (65) démolir le petit mur qui est élevé sur le gros parapet de la place basse, voûter toute cette place basse de la hauteur des anciennes voûtes plus reculées, [...] sur le gros parapet en deux arcades tout à fait ouvertes vers le dehors appuyées sur un pied droit bâti au milieu, et le reste sans pilier en voûtes d'arrête appuyées sur les pieds droits des anciennes voûtes. Boucher l'intérieur des deux arcades faites sur le gros parapet avec un petit mur épais de 18 pouces et au-dessus de ces mêmes arcades rétablir le parapet de hauteur convenable au bastion et à la courtine avec un mur de briques épais de 2 pieds, percé de créneaux.

Le parapet du flanc droit du bastion (66) aura 6 pieds d'épaisseur et autant de haut avec une banquette.

Le parapet de la courtine suivante à droite et aussi celui de la face gauche du bastion (57) seront élevés de 9 pieds au-dessus du terrain qui seront déterminés ci-après et percés de créneaux espacés de 8 pieds de milieu en milieu ouverts de 2 pieds du côté de la place et seulement de 3 pouces à l'extérieur, le bas conduit en rampe raide afin que l'on puisse voir dans le fossé jusqu'auprès du pied des murs.

Le flanc gauche du bastion (57) aura un parapet épais de 6 pieds, haut de 6 dans lequel il y aura des embrasures.

A la courtine du côté de la ville, démolir le petit et mauvais mur qui est élevé sur le parapet épais et rebâtir un autre de maçonnerie de briques épaisses de 2 pieds faisant convenir le parement intérieur à celui du gros mur ; percer des créneaux de la manière expliquée ci-devant et continuer ce mur jusqu'à l'orillon du flanc gauche du bastion (65) par-dessus les voûtes que l'on fera à ce flanc.

Il est nécessaire de faire des traverses pour se couvrir des coups du Montalban en les faisant de terre et décombres de carrière sans revêtement, elles occuperaient trop de place en les revêtissant de murs à pierre sèche, elles embarrasseraient encore et coûteraient à peu près autant que si elles étaient faites de maçonnerie ; je préfère la maçonnerie.

<i>Roc à déblayer 187 toises à 6 tt</i>	1122 tt
<i>Maçonnerie, 100 toises à 30 tt</i>	3000 tt
<i>Rétablissement d'un orillon, maçonnerie jusqu'au cordon, 19 toises 1-6 à 20 tt</i>	383 tt -6-6
<i>Parapet au-dessus des voûtes, 19 toises 3 pieds à 30 tt</i>	585 tt
<i>C'est 5090 tt 6 sols 6 deniers, et pour les deux</i>	10180 tt 13 s.
<i>Pour les flancs gauches du bastion (65), Maçonnerie, 16 toises 2 pieds à 35 tt</i>	571 tt -13-4
<i>Pour le rétablissement du haut des parapets des 3 faces et de la courtine de cette tête du côté de la ville, maçonnerie 57 toises à 50 tt.</i>	2850 tt

<i>Pour le rehaussement des deux faces, des deux flancs et de la courtine du côté de Montalban, maçonnerie 148 toises à 25 tt</i>	3700 tt
<i>Pour le petit parapet à faire à la courtine du côté de la ville, maçonnerie 11 th à 50 tt</i>	550 tt
<i>Pour toutes les 4 traverses marquées, maçonnerie, 157 toises 3 pieds à 20 tt</i>	3150 tt
<b>Total</b>	<b>21002 tt 6 s. 4 d.</b>

27

Monsieur de Catinat prévoyant bien que les ennemis attaqueront par la tête de cette citadelle a proposé deux choses principales pour la fortifier ; l'une est de faire au-dedans le retranchement ponctué noir (62) et au-dehors de rétrécir le fossé en rapprochant le chemin couvert afin de donner vue aux bastions sur les glacis.

Ce retranchement serait fort bon, mais il serait ce me semble mieux de le placer comme il est sur le plan qu'il comprenne et garde les flancs, desquels l'on verrait de revers l'ennemi qui étant maître du fossé de la tête pourrait se couler par le fossé des côtés vers le château, ce qu'il ne pourra entreprendre tant que l'on aura lesdits flancs. Il y aura une porte de sortie au flanc droit où l'on ira du flanc bas joignant.

<i>Roc et terres des excavations et déblais, 396 toises à 5 tt</i>	2380 tt
<i>Maçonnerie du revêtement et du fossé, 244 toises 3-6 à 25 tt</i>	6114 tt 11-8
<i>Le pont dormant, pont levis, portes, par estimation</i>	1000 tt
<i>Le corps de garde pour les soldats et officiers compris lits, portes, fenêtres, etc. 500 tt</i>	
<b>Total</b>	<b>9994 tt 11 s. 8 d.</b>

28

Si l'on fait encore le chemin couvert (56) marqué vers le château, et que l'on aplanisse uniment tout le terrain de son glacis en sorte que de la palissade l'on voit jusqu'au pied des banquettes du retranchement ; l'on aura dans cette seule citadelle de quoi ennuyer les ennemis qui l'attaqueront et peut-être de quoi les rebuter.

<i>Maçonnerie du parapet et des trois traverses, 40 toises à 30 tt</i>	1200 tt
<i>Palissades, 700 à 15</i>	525 tt
<i>Terres et roc à enlever pour aplanir la place et faire le glacis, 2055 toises à 4 tt</i>	8220 tt
<b>Total</b>	<b>9945 tt</b>

29

La proposition de rétrécir le fossé de cette tête et de rapprocher le chemin couvert pour donner plus de vue aux bastions sur le glacis est très judicieuse, elle mérite même encore plus d'attention que M. de Catinat n'y en a fait ; il sait que le bout (68) de la fausse-braye ou fossé (61) qui fait un angle mort avec la courtine de la ville (70, 73) n'est flanqué d'aucun endroit de la place, et qu'il y fit attacher le mineur sans coup férir. L'on corrigerait ce défaut essentiel en rétrécissant le fossé par la tenaille (67) qui se joint à la fausse-braye à (68) et dont les faces se défendent réciproquement en sorte que le bout en question rétabli de cette sorte sera vu de petites pièces d'artillerie qui seront placées dans le fossé des bastions sous les remparts de la tenaille et du mousquet au-dessus du rempart. Comme ce bout (68) doit servir de flanc au bastion de la ville (73) et qu'il n'est pas fort long, il sera voûté afin d'avoir dans les voûtes un flanc bas de plain-pied à la fausse-braye ou fossé (61) et au-dessus une plate-forme qui étant plus élevée que le reste de la tenaille fera l'effet d'une sorte de redoute qui flanquera le glacis, ce qui est très considérable en cet endroit.

<i>Roc à enlever pour le fossé et pour l'excavation du revêtement de la tenaille, 815 th à 6 tt</i>	4890 tt
<i>Maçonnerie du revêtement de la tenaille jusqu'à la jonction de la fausse-braye, y compris la rampe, l'escalier pour monter sur son rempart et le revêtement de son fossé, 873 toises à 20 tt</i>	17460 tt
<b>Total</b>	<b>22350 tt</b>

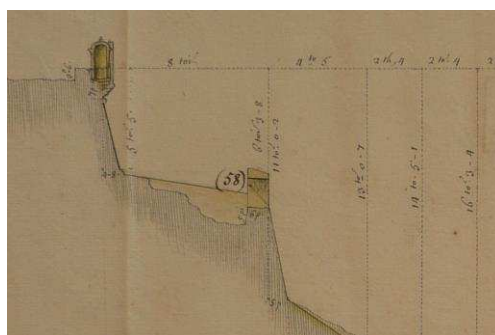
## 30

L'exécution des accommodements proposés jusqu'à présent pour la citadelle en rendront assurément la prise beaucoup plus difficile qu'elle ne l'aurait été, mais après tout il faut compter qu'un ennemi aussi puissant qu'il doit être pour attaquer cette place mise en bon état en viendrait enfin à bout ensuite de quoi il pourrait sans difficulté aller au pied du château, si l'on ne le détachait mieux de cette citadelle qu'il ne l'est maintenant et si l'on ne flanquait pas mieux ce front du château.

A couvert de la butte de roc qui est encore dans le fossé, il pourrait sans être vu attacher le mineur à la tour (29) et presque de même à tout ce front dont les différences sont trop élevées ; il pourrait mettre du canon au flanc droit du bastion (57) pour ruiner le flanc (25, 26) et ensuite faire de l'autre côté de la même courtine et à toute la courtine (29, 26) ce que bon lui semblerait. Du côté de la ville, il pourrait aussi s'attacher à la face (50, 48) de la fausse-braye ; mais s'il plaît au Roi de faire les ouvrages spécifiés ci-après cet ennemi trouvera de nouveaux obstacles à son entreprise très difficiles ou impossibles à surmonter.

Achever parfaitement le fossé (51, 54, 57) de la largeur marquée au plan ; raser pour cet effet la partie du bastion (57) qui s'y trouve engagée ; la butte de roc qui y est encore et la partie (51, 56) de la courtine de l'autre côté qui joint et qui communique de la citadelle au château par un chemin sur arcades bâties sur les contreforts de cette partie de courtine, l'approfondir en pente uniforme depuis la tour du milieu aux extrémités en sorte qu'à ces extrémités il se trouve d'environ 2 toises plus bas que le fossé et fausse-braye de la citadelle.

Revêtir le bord de ce fossé appliquant la maçonnerie au rocher quand il se pourra et faisant à même temps les escaliers marqués et la petite voûte (58) pour communiquer au chemin couvert (59) de l'angle rentrant de la fausse-braye.



Détail du « Profil par la ligne (H), avec le renvoi 58

<i>Roc où il y a un peu de terre, 3419 toises à 5 tt</i>	17095 tt
<i>Maçonnerie du revêtement, 266 toises 3 pieds à 20 tt</i>	5330 tt
<i>Pour les marches des escaliers de pierre de taille</i>	480 tt
<i>Pont levé et pont dormant sur piliers de pierre de taille, par estimation</i>	1200 tt
<b>Total</b>	<b>24105 tt</b>

## 31

Pour bien défendre ce fossé en sorte que non seulement la descente par dedans de la citadelle en soit difficile mais encore celle de ses fossés ou fausse-braye et pour mieux flanquer le château ; bâtir le petit bastion qui enveloppe la tour (29) l'élevant de telle hauteur qu'il puisse découvrir sur le glacis du chemin couvert fait dans la citadelle.

<i>Déblais et excavations roc et terres environ 200 toises à 4 tt</i>	800 tt
<i>Maçonnerie du revêtement, 740 toises 4 pieds à 24 tt</i>	17776 tt
<i>Une guérite</i>	400 tt
<i>Portes pour communiquer dans ce bastion et pour en sortir par le flanc gauche, y compris l'escalier au long du talus, par estimation</i>	300 tt
<b>Total</b>	<b>19276 tt</b>

32

Pour faire un pareil flanc de l'autre côté, il faut de nécessité démolir les rampes de l'entrée du château et par conséquent placer cette entrée ailleurs dans un endroit plus convenable et à la commodité et à la fortification. Ces rampes démolies au pied des tours et de leurs courtines, escarper les rocs de manière que le talus soit tout au plus égal à la hauteur ménageant s'il le peut dans ces talus les escaliers marqués (53) ou de petites rampes pour descendre dans le fossé. Cet escarpement fait bâtir le flanc (51, 52) de telle hauteur qu'il puisse voir aussi sur le glacis fait dans la citadelle.

<i>Roc des rampes et du recouplement de talus, 160 toises à 6 tt</i>	960 tt
<i>Maçonnerie du flanc 40 toises à 24 tt</i>	960 tt
<b>Total</b>	<b>1920 tt</b>

33

Pour avoir du château à ce flanc, c'est-à-dire à la grande fausse-braye une communication aisée à y conduire du canon par ce côté-ci, il faut la faire de la grosse tour à ce flanc en rampe uniforme. L'on dira peut-être qu'il n'y a qu'à laisser la partie haute de la rampe de l'entrée, mais la grande largeur perdrait la moitié du flanc et il faudrait même faire la dépense de la revêtir, la basse étant ôtée.

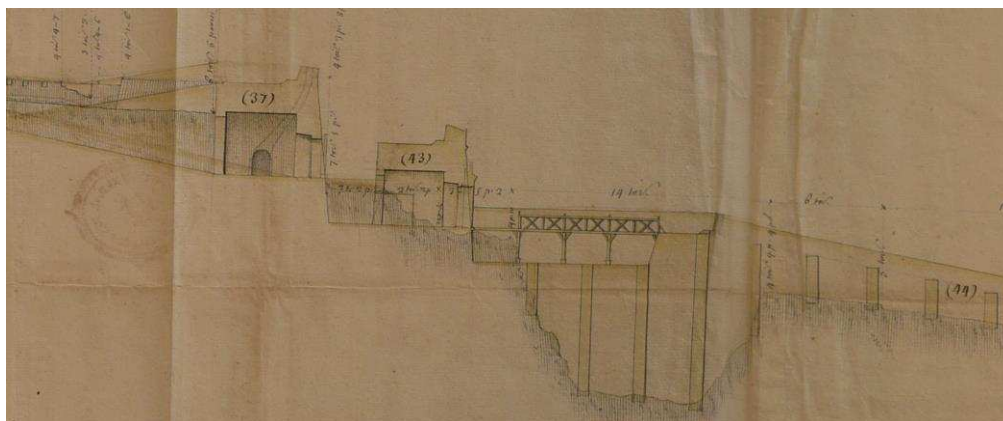
L'on fera mieux d'escarper à plomb le roc au pied de la courtine depuis son revêtement au plain-pied de la communication et revêtir cet escarpement de pareille maçonnerie que celle de la courtine ; ce revêtement fait aplanir au pied de niveau sur le travers une largeur de 2,5 toises ; de l'extrémité de ces 2,5 toises au fond du fossé, escarper le roc en talus égal à la hauteur comme il a été dit, revêtir ce talus et élever au-dessus le parapet de la communication lui donnant 6 pieds d'épaisseur.

<i>Escarpement de roc, 171 toises à 6 tt</i>	1026 tt
<i>Maçonnerie du revêtement de la courtine, 14 toises 1-6 à 60 tt</i>	855 tt
<i>Maçonnerie du revêtement du talus de la communication 37 th 2 p. à 20 tt</i>	746 tt -8
<i>Maçonnerie du parapet, 16 toises à 35 tt</i>	560 tt
<b>Total</b>	<b>3187 tt 8 s.</b>

### Projet d'une nouvelle entrée pour le château

34

L'entrée du château serait très bien placée vers la mer dans la courtine (35, 38) à l'endroit (37) et le chemin pour y aller de la ville au long des murs (44) bâtis sur les rochers escarpés, elle serait là, très commode pour communiquer à la ville ; elle serait aussi très bien défendue puisque l'on ne peut approcher sans être battu presque de revers d'un très grand feu qui n'est bien vu que de la mer.



Détail de « *Vue et profil de la nouvelle entrée et du chemin proposé à faire au Château [...]* », avec les renvois 37, 43, 44 (cette nouvelle entrée devait être aménagée sur le front ouest du château)



<i>Roc à enlever pour approfondir la cour ou le chemin depuis le puits à la courtine 180 th à 6 tt</i>	1080 tt
<i>Pour l'excavation des fondements du portail et de sa voûte, 75 toises à 6 tt</i>	450 tt
<i>Maçonnerie du revêtement des rampes des côtés de la cour et de l'intérieur de la courtine, à droite et à gauche de la porte, 60 toises à 20 tt</i>	1200 tt
<i>Pour le petit corps de garde de l'officier</i>	200 tt
<i>Maçonnerie du portail et de la voûte, 125 toises à 35 tt, compris le pavé de pierre de taille sur la voûte</i>	4375 tt
<i>Architecture par estimation</i>	1000 tt
<i>Portes, ponts levis et lits de soldats</i>	500 tt
<b>Total</b>	<b>8805 tt</b>

### Portail (43) de la fausse-braye

<i>Roc à enlever pour les fondements, 32 toises à 6 tt</i>	192 tt
<i>Maçonnerie du portail et de la voûte, 91 toises à 35 tt</i>	3185 tt
<i>Architecture</i>	500 tt
<i>Portes, lits, ponts levis et dormant</i>	2000 tt
<i>Pour corps de garde à l'officier, l'on fera un petit retranchement à l'un des côtés du passage dans la voûte qui prendra jour de la fausse-braye.</i>	
<b>Total</b>	<b>5877 tt</b>

### Chemin couverts et glacis

35

Il reste maintenant à parler des chemins couverts et glacis.

Du côté de Montalban la pente du terrain de l'assiette du château et de la citadelle s'étant trouvée trop raide pour en faire, l'on a pris le parti de soutenir un fossé à la citadelle par un mur, ce qui fait une manière de fausse-braye (61) à laquelle l'on a attaché un redent (60) ou petit bastion plat pour la flanquer. La jonction de cette fausse-braye au mur de la ville vers la tête de la citadelle fait cet angle mort (68) où M. de Catinat fit attacher le mineur et c'est le défaut de cet angle mort que je corrige en prolongeant la tenaille jusqu'à la rencontre de ladite fausse-braye en (68) à l'autre bout vers le château. Cette fausse-braye n'a pas été terminée ni partout ailleurs bien achevée. Le redent (60) n'a pas eu de parapet et il reste dans la gorge un rocher à enlever à sa droite. Le revêtement de la fausse-braye n'a pas été achevé à la gauche jusqu'à l'angle mort, il y a un petit rempart large d'une toise et un petit parapet de maçonnerie, ce qui convient nullement au sujet. Au pied de cette fausse-braye le terrain ou le roc n'a jamais été enlevé ni aplani régulièrement non plus que les glacis ensuite, de sorte que l'on est à couvert presque partout dans l'angle rentrant gauche du redent et à la plupart des endroits de ces glacis. Il est vrai que la pente est raide et par conséquent difficile à monter sans y faire des chemins en zigzague, mais ces chemins sont aisés à faire et c'est pourquoi il est nécessaire d'achever cette fausse-braye, de l'accommoder et aussi son glacis comme s'ensuit :

Entre le bout (68) de la tenaille et le redent (60), démolir le petit rempart et aussi le mur extérieur jusqu'à 2 pieds. Près du fond du fossé ou fausse-braye au flanc gauche du redent, démolir ce qui se trouvera au-dessus du bas extérieur des embrasures marquées au développement, rétablir ensuite les endroits démolis et rehausser les autres suivant le développement avec maçonnerie épaisse de 8 pieds. Au côté gauche du redent et aux parties qui le flanquent et ailleurs de 4,5 pieds continuer cette fausse-braye jusqu'à la petite demi-lune (27), le bas de maçonnerie ordinaire et le haut de brique comme le précédent.

Faire au redent et à côté, les embrasures rampantes marquées et partout ailleurs des créneaux ouverts de 2 pieds à l'intérieur et de 3 pouces seulement à l'extérieur, le bas élevé de 3 pieds sur la fausse-braye allant en rampe raide en dehors afin que l'on puisse voir près du pied des murs et raser -ou ficher les glacis.

A la partie basse du redent rehausser l'angle saillant de 9 pieds, les extrémités des faces de 3 et faire deux banquettes au pied extérieur et joignant les murs à l'angle saillant du redent rehausser le terrain de 4 toises ou environ. L'abaisser à l'angle rentrant gauche jusqu'à 15 ou 16 pieds au-dessous du haut des parapets, des angles rentrants aux trois angles saillants, celui du milieu rehaussé et les deux autres tels qu'ils se tournent. Conduire le terrain en pente uniforme et aussi depuis l'angle saillant à droite du redent jusqu'à la petite demi-lune (27). Ces pentes uniformes du terrain réglées aux pieds des murs serviront dans la suite pour régler les glacis.

Rempiéter les murs dont les fondements se trouveront au-dessous des pentes réglées du terrain avec maçonnerie appliquée au roc.

<i>Roc et terre au baissement et aplanissement des angles rentrants jusqu'à leurs chemins couverts et à l'excavation des fondements de la continuation de la fausse-braye 576 th à 4 tt -10</i>	2592 tt
<i>Maçonnerie des rempiètements 50 toises à 20 tt</i>	1000 tt
<i>Maçonnerie du rehaussement de la fausse-braye et de son prolongement, le haut de brique, les embrasures et créneaux, 352 toises à 30 tt</i>	10560 tt
<b>Total</b>	<b>14152 tt</b>

## 36

L'on peut encore faire au bas de chacun des angles rentrants entre les extrémités de leurs côtés, les chemins couverts marqués (59) où l'on communiquera d'un côté par une petite voûte et porte faite au bas de la plateforme de la tenaille (68) et de l'autre par une voûte et porte de sortie (58) faite dans le bord du fossé du château au bout de la fausse-braye ; les parapets de ces chemins couverts élevés de sorte qu'ils n'empêchent pas de raser les glacis par les créneaux de la fausse-braye.

<i>Maçonnerie du revêtement des parapets, 19 toises à 30 tt</i>	570 tt
<i>Palissades, 800 à 15 tt</i>	600 tt
<b>Total</b>	<b>1170 tt</b>

## 37

A l'égard des glacis de cette partie l'on ne peut en faire depuis la mer jusqu'à la petite demi-lune (27) ; il faut seulement escarper le roc en certains endroits que j'indiquerai aux ingénieurs. Pour faire une estimation précise de ce roc à enlever, il aurait fallu prendre une infinité de mesures et pour cela beaucoup de temps ; suivant les cinq premiers profils et des remarques faites sur le lieu, il m'a paru qu'en enlevant à propos 2000 toises, l'on rendra cette partie inaccessible à la réserve du chemin de la porte de secours qu'il faut conserver.

<i>Je mets donc 2000 toises à 6 tt</i>	12000 tt
--	----------

## 38

Depuis cette demi-lune (27), il y aura partout des glacis qui auront une pente fort raide jusque vers le milieu de la courtine (70, 73) qui termine l'enceinte de la ville à la citadelle, c'est-à-dire jusqu'à la face gauche de la place d'armes (71) et de là passant par-devant la ville jusqu'au torrent une pente ordinaire.

Pour faire ces glacis il faut environ 8000 toises de terre et roc outre les 2000 toises de l'article précédent et les 576 toises du (35), plus de 6000 seront enlevées à leur aplanissement depuis la demi-lune (27) jusqu'à la place d'armes (71) et à l'aplanissement et approfondissement du fossé devant la courtine. L'on prendra le reste au prolongement des mêmes glacis dans terre ; ces 8000 toises de terre et roc devant être prises depuis la mer à la place d'armes (71) et portées jusqu'au Paillon ou torrent coûteront au moins 44 000 tournois.

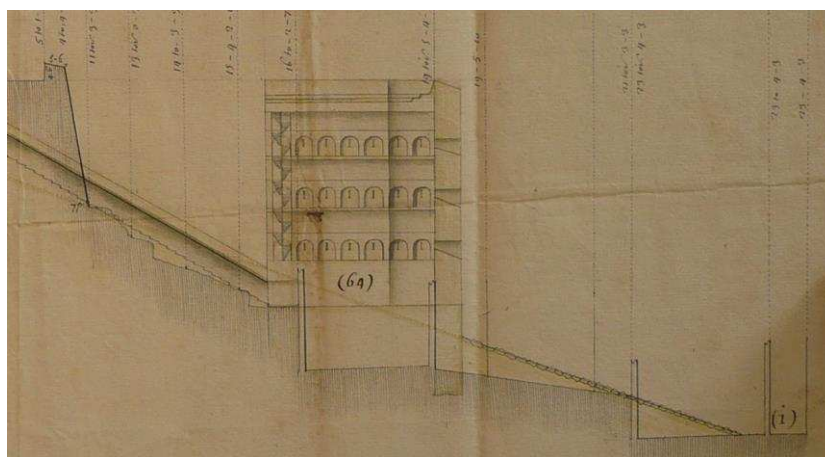
Il serait à souhaiter que l'on prolongeât ces glacis du grand front dans le terrain jusqu'au niveau du torrent, afin que prenant aussi son cours par ce côté, il s'y formât un lit ou de roc ou de gros graviers comme de l'autre ce qui rendrait les attaques beaucoup plus difficiles.

## 39

Devant la tête de la citadelle, nonobstant la tenaille (67), je rapproche de la place le parapet du chemin couvert (69) encore plus que M. de Catinat ne le prescrit ; et comme je le fais de la même hauteur qu'il était, les bastions raseront le glacis à 30 ou 40 toises de la palissade et le ficheront ensuite ; et de la tenaille l'on verra un homme debout à plus de dix toises au-delà de la palissade, c'est ce me semble tout ce que l'on peut désirer dans une situation aussi irrégulière.

Les parapets seront revêtus de maçonnerie, le bas depuis le ferme jusqu'au haut de la banquette à pierre sèche, le bas du reste de maçonnerie ordinaire et le haut de briques.

Les deux grandes faces (69, 63, 46) du chemin couvert de la citadelle et du château, du côté de la ville ont une pente de l'angle rentrant aux deux angles flanqués d'environ 3 toises et à chaque face cette pente est divisée en deux ; ce défaut joint au redent ou grande place d'armes (63) revêtu empêchent les parties de la place de voir les glacis opposés et d'ailleurs ces glacis ont une pente trop raide pour être bien fournis au feu. Le fond du fossé depuis cet angle rentrant allant à gauche à l'angle flanqué de la grande fausse-braye n'a pas été approfondi en pente uniforme, il est élevé vers l'épaule de 7 à 8 pieds, plus qu'il ne faut, ce qui est cause que le flanc bas (62) de la citadelle ne voit pas ledit angle flanqué. Pour bien corriger ce défaut il serait nécessaire au fossé et au chemin couvert d'abaisser ce milieu de niveau aux extrémités, mais comme pour cela il faudrait enlever une grande quantité de roc et rempiéter de bien haut les faces flancs et courtine de la citadelle et de la grande fausse-braye qui composent ce front, cela serait trop de tracas et coûterait beaucoup ; mon avis est de n'approfondir le fossé qu'autant qu'il est besoin pour lui donner une pente uniforme du milieu de la courtine aux angles flanqués ; d'abaisser le chemin couvert le mettant à l'angle rentrant au fond du fossé, allant de la pente uniforme aux angles flanqués, de démolir le redent ou place d'armes de maçonnerie, de ne faire à ces angles rentrants qu'une fort petite place d'armes et faire sur le glacis la redoute à preuve (64) à quatre étages où l'on ira de la petite place d'armes par une galerie sous terre, et de bien paver le glacis alentour de cette redoute avec de grandes pierres brutes telles que la poudre les enlèvera. Cette pièce ferait un très bon effet.



Détail du « Profil par la ligne (I) », avec le renvoi 64 (redoute à preuve, au pied de la citadelle, tournée vers la ville)

Roc à enlever pour l'approfondissement du fossé, 773 toises à 6 tt	4638 tt
Rasement du chemin couvert, 170 toises à 2 tt	340 tt
Maçonnerie à pierre sèche pour fonder le revêtement du parapet du chemin couvert, 80 toises à 12 tt	960 tt
Maçonnerie pour empiéter le bord du fossé à gauche de l'angle rentrant et rétablir le haut de ce bord dans toute la longueur, 53 toises -1 à 20 tt	1063 tt -6-8

<i>Revêtement du parapet du chemin couvert, 43 toises à 30 tt</i>	1290 tt
<i>Palissades, 3000 à 15</i>	2250 tt
<b>Total</b>	<b>10541tt 6 s. 8 d.</b>

Les enlèvements de roc et de terre présents à cet article et aux précédents suffiront au rehaussement et aplanissement de ces glacis.

La plupart des maisons comprises dans ces glacis depuis la redoute en allant vers la mer ont été beaucoup ruinées par les bombes et encore plus par les débris du Donjon qui les ont écrasés, les autres entre lesquelles il y a deux couvents de religieuses ont été peu endommagées, mais l'on peut éviter de les abattre au moins dans l'étendue marquée, si l'on veut empêcher l'ennemi d'aller à la palissade dès le premier jour. L'on ne fera l'estimation de ces maisons qu'en suite de l'ordre de Monseigneur.

40

**La redoute et la galerie.**

<i>Roc et terre à enlever pour les excavations des fondements, 96 toises -3 à 4 tt</i>	386 tt
<i>Maçonnerie de la plate-forme avec briques, 367 toises à 30 tt</i>	11010 tt
<i>Les deux escaliers par estimation</i>	600 tt
<i>Les portes et fenêtres du côté de la place</i>	150 tt
<i>Pavé du glacis à l'entour, 800 toises à 3 tt</i>	2400 tt
<b>Total</b>	<b>14546 tt</b>

41

L'ennemi étant maître des quatre flancs de la tête de la citadelle pourra s'attacher à la face (50, 48) de la grande fausse-braye sans en être vu d'aucun endroit, mais il y trouvera du roc auquel la maçonnerie est appliquée dans lequel il aura beaucoup à travailler avant que de pouvoir monter ; lorsqu'il sera parvenu sur cette fausse-braye il pourra de même s'attacher au côté gauche de la tour (33) où je pense qu'il trouvera encore du roc ; ce sont des travaux de longue durée que je ne crois pas qu'un homme bien avisé entreprenne. Cependant l'on peut bâtir sur le roc la petite pièce (34) attachée au grand redent moyennant quoi le dedans de cette fausse-braye sera flanqué partout de pièces supérieures dont les défenses sont très difficiles à ruiner, de sorte que l'ennemi monté-là, n'y sera pas encore avancé ; l'on ira à cette pièce par la contre-mine du grand redent.

Déblais de roc, 40 toises à 6 tt	240 tt
Maçonnerie, 120 toises à 24 tt	2880 tt
<b>Total</b>	<b>3120 tt</b>

**41, deuxième.**

Les ouvrages proposés jusqu'ici comprennent ceux du mémoire de M. de Catinat à la réserve des 24, 25, 31 articles dudit mémoire où il prescrit d'achever dans l'enceinte du château un retranchement (3) commencé sur des rochers ; j'avoue que je ne connais pas l'utilité de ce retranchement ne pouvant m'imaginer que l'on attaque cette place par un angle saillant (35, 38, 39) dont la partie du côté droit n'a devant soi qu'une très petite étendue peu propre aux approches étant défendue par des flancs qui ne peuvent être battus et donc le côté gauche et la moitié du côté droit peuvent être regardés comme inaccessibles ; toutefois ne doutant pas que mes raisonnements ne fussent aisément détruits par ceux de M. de Catinat, voici ce qu'il faut faire pour achever le retranchement en question.

Le revêtement de la partie de courtine jointe à la tour est trop faible, les terres l'ont poussé, il pourrait tomber si l'on tirait quelques coups de canon de dessus le rempart qu'il soutient. Le démolir et le rétablir de force suffisante, le continuer et le joindre à l'autre partie attachée au demi-bastion à gauche ; élever tout ce demi-bastion et aussi cette courtine de niveau à la tour, de poser pour cela le peu de cordon qu'il y a et le

remettre à hauteur convenable, élever au-dessus un parapet épais et haut de 3 pieds seulement et terrasser à la partie qui ne l'est pas.

Pour terminer et fermer entièrement ce retranchement joignez l'extrémité de la partie de courtine à droite de la tour à l'extrémité du mur qui soutient le rempart de la plate-forme (36) prolongé de 3 toises par un mur dont le bas soit conduit par ressauts suivant les différentes pentes du rocher et aussi le haut terminant le dernier ressaut à ladite plate-forme (36).

Et afin de communiquer aux batteries plus basses que (36) faire une porte dans le prolongement de son mur à laquelle l'on ne mettra les fermetures qu'au besoin.

Disposer encore la pointe coupée du demi-bastion et aussi la petite partie du mur d'enceinte qui lui est parallèle et qu'il faut rétablir de manière que l'on y puisse mettre deux portes quand l'on voudra.

Déblais, roc , 20 toises à 6 tt	120 tt
Terres, 143 toises à 1 tt -10	214 tt -10
Maçonnerie, 137 toises -1-6 à 20 tt	2744 tt -16
<b>Total</b>	<b>3079 tt 6 s.</b>

**TOTAL GENERAL**

**589 229 tt 18 s. 10 d.**

### Des fortifications de la ville.

Il a été remarqué que par plusieurs raisons l'attaque la plus aisée à la ville est aussi par le front étroit qui est devant la tête de la citadelle. Le revêtement des bastions paraît mauvais, il a plusieurs fentes. Cependant, il est à peu près droit suivant son talus ce qui fait croire qu'il subsistera.

Le bastion (73) est très petit, il n'est pas entièrement terrassé et pour surcroît de petitesse, il y a une chapelle qui occupe tout le flanc gauche. L'on y a fait depuis peu de mauvais parapets de terre soutenus à l'intérieur de planches minces et de piquets de sapin. Le revêtement de la courtine de ce bastion est fort irrégulier, partie de mauvais roc mal escarpé et partie de maçonnerie appliquée à ce roc ; elle n'a pour parapet qu'un petit mur épais de 12 à 15 pieds, elle n'a point de rempart formé, mais son terre-plein est de niveau avec le terrain de la ville dont les maisons ne sont qu'à une toise du parapet.

Le bastion (77) est tant fort peu plus capable que l'autre, la face gauche n'a point de défense, les parapets sont faits de même, un peu plus épais, les flancs tout à fait irréguliers ne sont capables que d'une pièce de canon. Le dedans est aussi fort irrégulièrement terrassé, il y a de même une chapelle au flanc gauche dont le petit bâtiment du dessus empêche le service, en un mot ces deux bastions et courtine composent ensemble un fort petit front aussi méchant qu'il soit possible d'en voir, en y faisant les réparations suivantes, il sera moins mauvais, mais il ne sera pas bon.

Agrandir un peu le bastion (73) en prolongeant la partie de son flanc droit plus avancée dans la courtine, à la rencontre du prolongement de la face droite, voûter cette augmentation. Faire dans cette voûte une porte de sortie de niveau au fond du fossé bâtir un escalier en rampe droite voûtée parallèle au flanc qui conduit à ladite voûte. Démolir la chapelle qui est au flanc gauche, démolir les parapets, en refaire d'autres tout à l'entour plus élevés d'un ½ pied avec bonne maçonnerie épaisse de 9 à 10 pieds, dont le haut soit de brique. Rechercher pour cet effet le gros mur et au cas qu'il ne soit pas capable de l'épaisseur prescrite, faire des arcades sur les contreforts dont le haut se termine au-dessus de la dernière banquette. Faire des remparts de 4 toises de large, non compris le parapet, laissant le reste vide, bâtir une capitale de maçonnerie pour se défilé des hauteurs et dans la gorge au long et à gauche de cette capitale, une rampe pour monter sur le rempart.

*Maçonnerie de l'augmentation des rehaussements de parapet et traverse, etc,*



249th à 24tt	5976 tt
Maçonnerie des voûtes, 29 toises à 24 tt	1015 tt
Marches de l'escalier, 8 toises à 25 tt	200 tt
Trois guérites	1200 tt
<b>Total</b>	<b>8691 tt</b>

## 43

Faire aussi à la courtine un parapet de maçonnerie épaisse de 6 pieds dont le haut convienne avec ceux des bastions auxquels il sera joint. Elargir, abaisser et rehausser les remparts convenablement à ce parapet démolissant pour cet effet les maisons et reculant les jardins qui occupent la largeur observant pour le flanc du bastion (77) d'abaisser du haut de cette courtine ce qui pourrait empêcher l'embrasure rasante de plonger dans le fossé vers l'épaule du bastion (73).

<i>Roc à enlever pour recouper plus uniment le talus et pour abaisser le haut,</i>	
30 toises à 6tt	180 tt
Maçonnerie du parapet, 71 toises à 30 tt	2130 tt
<b>Total</b>	<b>2310 tt</b>

## 44

Pour donner de la défense et de la capacité au bastion (77), l'augmenter suivant les alignements du plan, lui faire des parapets et des remparts comme il a été dit à l'article précédent rehaussant à l'épaule droite d'un pied  $\frac{1}{2}$  et delà conduisant le haut jusqu'à l'angle flanqué et ensuite à l'angle gauche de la courtine de sorte que l'on soit s'il se peut à couvert de la hauteur voisine et bâtir la traverse ou capitale pour se mieux couvrir de cette hauteur et des revers de Montalban.

<i>Terres, 994 toises à 4 tt, à cause des épuisements d'eau</i>	3976 tt
<i>Maçonnerie de la capitale du parapet de ce qui reste du vieux et de l'augmentation,</i>	
533 toises 2 pieds à 24 tt	12800 tt
Trois guérites	1200 tt
<b>Total</b>	<b>17976 tt</b>

## 45

Pour améliorer encore ce mauvais petit front, il est nécessaire d'approfondir le fossé autant que les revêtements le permettront, de prolonger jusqu'à l'angle flanqué de l'augmentation, fondant solidement le revêtement de ce prolongement et aussi celui du profil du chemin couvert et glacis marqué, au bout duquel profil l'on fera un retour ou embranchement dans le terrain pour servir d'épic au besoin, de démolir le pont de maçonnerie d'en refaire à même temps de ce pont la petite demi-lune (74), ses ponts, son fossé, chemin couvert et glacis.

<i>Terres de l'approfondissement du fossé de la place du creusement du fossé, du fossé de la demi-lune,</i>	
<i>des excavations et déblais des fossés, de la demi-lune et du profil du glacis, 1645 th à 3 tt</i>	4935 tt
<i>Maçonnerie des revêtements du prolongement du fossé de la place de la demi-lune et</i>	
<i>de son fossé, de sa capitale, du profil du glacis du côté du torrent, des profils de la sortie</i>	
<i>et des parapets du chemin couvert, depuis la plate-forme de la tenaille (68) jusqu'au torrent,</i>	
822 toises -4-6 à 24 tt	19746 tt
Pour une guérite	300 tt
Barrières et un petit corps de garde dans la demi-lune par estimation	3000 tt
Palissades pour les chemins couverts 2500 à 15 sols	1875 tt
<b>Total</b>	<b>29856 tt</b>

## 46

Le torrent est ordinairement presque à sec, mais il est si furieux lorsqu'un vent de midi fond en peu de temps les neiges des montagnes, qu'il a emporté une fois la face gauche du bastion (77). Un pareil accident

pourrait arriver à plus forte raison à l'augmentation que je propose, mais elle en sera garantie par le revêtement du profil du chemin couvert et glacis qui fera l'effet d'un très bon épau, et pour plus grande sûreté l'on peut encore faire une jetée de pierre au long de ce profil et ensuite jusqu'à la rencontre du bord de ce torrent, le dessus de laquelle une fois pavé avec des plus grandes en glacis ayant le talus triple de la hauteur, laquelle hauteur est dessus du terrain naturel.

<i>Pierres, 205 toises 3 pieds à 7 tt</i>	1438 tt -10
<i>Terres et gravier pour remplir l'espace d'entre le bord du torrent et la jetée, 900 th à 2 tt</i>	1800 tt
<b>Total</b>	<b>3238 tt 10 s.</b>

Il a déjà été remarqué que ce front accommodé comme il est expliqué sera seulement moins mauvais qu'il ne l'est maintenant. Pour le rendre bon et perfectionner à même temps, celui de la citadelle et du château du côté de Montalban, il faudrait faire le bastion (72) marqué d'une ligne noire et ses courtines. Faire un flanc droit au bastion (77) et la grande demi-lune noire devant ces bastions. En ce cas il faudrait tenir le flanc et la face droite de (72) élevée de 2 à 3 toises, plus que la partie gauche bâtissant un mur suivant l'alignement ponctué noir pour soutenir cette partie haute et se couvrir de la hauteur.

## 47

A la courtine (80) démolir le petit rehaussement que l'on a fait sur le parapet et aussi deux petites guérites. Rétablir ce rehaussement de l'épaisseur du gros mur avec maçonnerie de brique, achever de terrasser le rempart et pour cet effet rehausser le revêtement aux endroits qui en ont besoin faisant une rampe pour monter sur le rempart dans le bout de la rue qui est vers le flanc droit du bastion (81).

<i>Terres pour achever le rempart environ 50 toises à 3 tt</i>	150 tt
<i>Maçonnerie pour rehausser son revêtement, 50 toises à 24</i>	1200 tt
<i>Maçonnerie du parapet, 22 toises à 50 tt</i>	1100 tt
<b>Total</b>	<b>2450 tt</b>

**Fausse-braye de cette courtine.**

Rehausser son revêtement jusqu'à 15 pieds au-dessus du lit du torrent, lui faire son parapet de terre épais de 2 toises, compris le mur et un petit rempart suivant le profil afin que le mur puisse soutenir la terre, démolir la partie faible du haut et la rétablir de l'épaisseur du bas jusqu'à la hauteur prescrite. Si ce bas ne se trouvait pas plus épais que le haut qui paraît, c'est-à-dire s'il ne se trouvait pas de force suffisante à soutenir les terres, il faudrait bâtir des contreforts.

Quant à la partie de cette fausse-braye qui est devant la face du bastionnet (81), il faut seulement la rétablir de 8 pieds de haut sur le lit du torrent, abaisser le terrain du dedans jusqu'à 6 pieds au-dessous de ce haut mur, au bout de la partie haute qui se joint en retour à l'épaule droite du bastionnet, il y aura des créneaux pour voir dans cette partie basse.

<i>Terres 189 toises à 30 s.</i>	283 tt -10
<i>Maçonnerie, 47 toises à 24 tt</i>	1128 tt
<b>Total</b>	<b>1411 tt 10 s.</b>

## 48

Le terre-plein de la gorge du bastionnet (81) est trop étroit pour y passer du canon. L'on est vu de revers du flanc droit et les parapets sont trop faibles pour être exposés à la hauteur ; élargir la gorge et la revêtir depuis le coin du bâtiment des Cordeliers le plus élevé vers l'angle gauche de la courtine, jusqu'au mur de la petite rue ou est la rampe vers l'angle de courtine à droite démolissant pour cela le bâtiment bas attaché à ce plus élevé ; revêtir le rempart des flancs comme il est marqué au plan, donner à ce revêtement 8 pieds d'épaisseur au flanc gauche, le continuer jusqu'à la face et l'élever de 7 à 8 pieds au-dessus du rempart faisant le haut de brique afin d'être à ce flanc couvert de la hauteur : il sera bon d'épaissir le parapet du flanc

droit et de la face jusqu'à 9 pieds au moins, si le mur ne se trouve pas assez épais et qu'il y ait des contreforts. L'on fera des arcades de l'un à l'autre et sur ces arcades, l'épaississement du parapet de la manière expliquée ci-devant.

<i>Terres pour déblayer et terrasser le revêtement de la gorge, 68 toises à 3 tt</i>	2584 tt
<i>Maçonnerie du parapet, 67 toises 3 pieds à 30 tt</i>	2025 tt
<i>Maçonnerie du revêtement de cette gorge de la traverse pour se couvrir au flanc, des bouts du rempart vers les flancs et des rampes, 42 toises à 20 tt</i>	840 tt
<i>Une guérite</i>	400 tt
<b>Total</b>	<b>5849 tt</b>

## 49

La courtine (82) n'a point de rempart, elle n'a qu'un chemin de ronde de 4 à 5 pieds de large porté sur arcades et un parapet épais de 15 à 18 pouces, ainsi l'on ne peut voiturer du canon d'un bastion à l'autre ce qui est très incommode au service ; l'on y peut faire un rempart sans charger le mur qui n'est pas bon et sans faire d'autres dégâts aux Cordeliers que celui d'abattre leur petit bâtiment en saillie, faisant des contreforts ou pieds droits de leur grand bâtiment au mur de la courtine espacés d'environ 3 toises de milieu en milieu, épais de 3 pieds et des arcades sur ces contreforts épaisses à la clé de 18 pouces, soigneusement pavé au-dessus en pente convenable à l'écoulement des eaux en dehors par des gargouilles posées dans le mur en saillie telle que l'eau tombe un peu au-delà du pied. Il faut aussi faire à cette courtine un parapet épais et haut de 6 pieds avec une banquette. En bâtissant les voûtes ne pas oublier de faire une porte de sortie pour communiquer dans la fausse-braye.

<i>Terres du déblai et excavation des fondements, 30 toises à 3 tt</i>	90 tt
<i>Maçonnerie des voûtes et du parapet, 124 toises 4 pieds à 35 tt</i>	4363 tt -6-8
<i>Pour les fermetures de la porte de la fausse-braye, 100 tt</i>	100 tt
<b>Total</b>	<b>4553 tt 6 s. 8 d.</b>

L'on fera à la fausse-braye de cette courtine un petit rempart en banquette et un parapet de même qu'à la fausse-braye de la courtine (80).

<i>Maçonnerie pour le rétablissement du haut du revêtement, 3 toises à 50 tt</i>	150 tt
<i>Terres pour le rempart et parapet, 50 toises à 30 sols</i>	75 tt
<b>Total</b>	<b>225 tt</b>

## 50

Entre les bastions (77 et 99), éloignés l'un de l'autre, il n'y a aucun flanc considérable pour flanquer les parties de ce front. Particulièrement à gauche du bastion (83), celui-ci se trouvant presque au milieu entre les deux extrêmes ; augmenté comme il est marqué sur le plan et un peu plus élevé qu'il n'est tenant son flanc droit de niveau ferait un fort bon effet, il flanquerait bien à sa gauche, il serait bien défendu par les bastions (81, 89) et l'on y pourrait y établir une grande batterie pour opposer à celle que l'ennemi ferait sur la hauteur.

De plus faire les parapets de 9 à 10 pieds d'épaisseur, un rempart de 4 toises de large avec les deux rampes pour y monter. Une traverse parallèle au flanc gauche pour se couvrir du revers de la hauteur, s'il y est besoin, élargir le terre-plein de la gorge qui ne l'est pas assez pour le passage du canon et pour cela continuer la largeur du rempart de la courtine (82) suivant l'alignement en rond marqué au plan depuis le coin du dortoir des pères Cordeliers jusqu'au coin de la petite voûte de la rampe par où l'on monte dans ce bastion, et de ce coin de voûte passant au travers du moulin à huile jusqu'à la rencontre du revêtement intérieur de la courtine (84) conservant toujours ladite voûte et la rampe.

<i>Déblais et excavation pour l'augmentation et le revêtement de la gorge, 189 toises à 3 tt</i>	567 tt
<i>Maçonnerie de l'augmentation, de la traverse, du flanc droit et du revêtement de la gorge, 406 toises à 24 tt</i>	9744 tt

<i>Une guérite</i>	400 tt
<b>Total</b>	<b>10711tt</b>

51

La courtine (84) n'a qu'un petit parapet de ronde, il faut l'abattre et en refaire un de 6 pieds d'épaisseur.

<i>Maçonnerie, 17 toises à 35 tt</i>	595 tt
--------------------------------------	--------

Faire un parapet à la fausse-braye de cette courtine comme il est expliqué pour les autres.

<i>Maçonnerie pour rehausser et épaissir le revêtement, 32 toises à 24 tt</i>	768 tt
<i>Terres du parapet, 96 toises à 1 tt 10 sols</i>	144 tt
<b>Total</b>	<b>912 tt</b>

52

Le bastionnet (85) est trop petit et cependant une grande partie est embarrassée par la tour et part un vide au-dessus de l'entrée de la ville où il y a un escalier ; le parapet est rehaussé par un mur de deux pieds d'épaisseur seulement et à l'intérieur de son rempart vers la rampe qui est à la droite, il y a une brèche au revêtement qui ôte encore de la place. Pour l'accommoder, revêtir et terrasser la brèche, voûter le dessus du passage de la porte du pont ; démolir l'escalier qui est à côté et en rétablir un à vis, placé à tel endroit qu'il n'embarrasse pas le parapet. Démolir le rehaussement que l'on a fait au parapet et le rétablir de toute son épaisseur et même jusqu'à 8 pieds, si le gros mur se trouve un peu plus bas assez épais pour cela ou qu'il ait des contreforts pour faire des arcades ainsi qu'il est expliqué ailleurs, l'élever de 7,5 pieds sur le rempart afin d'avoir deux banquettes. Démolir les deux grandes guérites ruinées et en rétablir d'autres plus petites. Mettre une porte au corps de garde de la tour et des volets aux fenêtres. Il faudrait encore mettre à cette entrée de la ville de meilleures portes que celles qui y sont maintenant.

<i>Déblais du revêtement de la brèche du rempart, environ 8 toises à 30 sols</i>	12 tt
<i>Maçonnerie du revêtement de cette brèche de la voûte et du parapet, 99 th à 30 tt</i>	2970 tt
<i>Pour l'escalier, les portes de la ville et du corps de garde et aussi les volets des fenêtres</i>	300 tt
<i>Pour deux guérites</i>	800 tt
<b>Total</b>	<b>4082 tt</b>

53

A la demi-courtine (88) démolir le parapet de ronde et le rétablir en même temps de 6 pieds d'épaisseur du moins ou de l'épaisseur du gros mur, et de 7,5 pieds de haut faisant deux banquettes où il se trouvera assez de largeur.

A l'autre demi-courtine (89), le parapet de ronde subsistera parce qu'en cas de besoin il faudra l'abattre pour donner vue au flanc suivant bâti sur le travers du rempart. Démolir la petite tourrette qui est au milieu de cette courtine et faire à la place une grande latrine en saillie.

<i>Maçonnerie du parapet, 42 toises à 35 tt</i>	1470 tt
<i>La latrine</i>	200 tt
<b>Total</b>	<b>1670 tt</b>

54

Le demi-bastion irrégulier ou angle (90) ne défend que très obliquement les parties qu'il doit flanquer. Le rempart de la face gauche n'a pas été achevé jusqu'à l'angle de la courtine à cause du moulin et des canaux qui sont au-dessous. Sa gorge n'est pas entièrement terrassée et ses parapets sont de terre graveleuse soutenue à l'intérieur par des piquets de sapin et de mauvais clayonnages.

Pour donner une forme à ce bastion et le rendre capable de défendre les parties de sa gauche et de sa droite, il faudrait l'augmenter comme il paraît sur le plan et l'accommoder d'ailleurs comme il s'ensuit : revêtir la gorge laissant un passage pour la rampe vis-à-vis de la petite rue. Ce revêtement sera continué jusqu'à la vieille tour carrée à droite et élevé sur le mur de l'égout s'il se trouve assez épais, sinon ce mur sera démoli et le revêtement bâti à sa place de hauteur et de force suffisantes à soutenir la hauteur du terre-plein de niveau au rempart de la courtine. Au-dessus de ce terre-plein on élèvera un rempart large de 4 toises sans le parapet élevé de 9 pieds au flanc et à la face droite allant de l'angle flanqué à l'angle gauche de la courtine en pente uniforme de 4 pieds. Et afin de laisser un passage large de 9 pieds pour aller de la gorge à la courtine, le rempart sera profilé au bout du flanc droit par un mur bâti sur le terre-plein avec la précaution requise. Pour continuer ce rempart jusqu'à l'angle de la courtine gauche, il faudra démolir le moulin et faire une grande voûte de 5 à 6 toises de large pour le passage de l'égout et du ruisseau dans laquelle l'on pourra rebâtir le moulin. Cette voûte faite en berceau suivant la largeur du rempart afin que l'on puisse s'en servir de flanc bas au besoin, perçant à cet effet deux embrasures dans le gros mur de face, et de plus une porte de sortie pour aller dans le fossé. Le parapet du flanc et de la face droite aura 10 pieds et ceux de la face et flanc gauche 8 ; à l'augmentation, il n'y a nulle difficulté à donner ces épaisseurs, mais à la face droite il faudra rechercher les contreforts, les rehausser et faire des arcades de l'un à l'autre et sur ces arcades le parapet.

<i>Terres pour le déblai et remblai, environ 800 toises à 3 tt</i>	2400 tt
<i>Maçonnerie pour le revêtement de la gorge du profil du bout du flanc, de ce flanc du rehaussement de la face droite et de l'augmentation, 562 toises 2 pieds à 24 tt</i>	13496 tt
<i>Pour une guérite</i>	400 tt
<b>Total</b>	<b>16296 tt</b>

55

La fortification de ce front paraît passer pour bonne, si l'on bâtissait au bout du pont la demi-lune (87). Elle serait là fort bien placée dans une espèce d'angle rentrant dont elle flanquerait parfaitement bien les côtés et dont elle serait réciproquement si bien défendue que pour la prendre il faudrait ruiner presque toutes les défenses de ce front.

<i>Terres des déblais de l'excavation du fossé et de l'abaissement du chemin couvert, 2096 toises à 2 tt</i>	4192 tt
<i>Maçonnerie pour le revêtement de la demi-lune, de l'intérieur de son parapet, de ses profils, de son fossé et de son chemin couvert et traverses, 623th à 24tt</i>	14952 tt
<i>Architecture du portail, pont-levis et dormant, corps de garde, barrière, etc.</i>	2000 tt
<i>Guérite</i>	300 tt
<i>Palissades, 1200 à 15 sols</i>	900 tt
<b>Total</b>	<b>22344 tt</b>

Je ne mets pas de terre pour le glacis comptant que ce qui restera du fossé et de l'abaissement du chemin couvert suffira.

56

Le petit front des bastions (60, 95) et de leur courtine est maintenant aussi défectueux que le front des bastions (73, 77) devant la tête de la citadelle. Les approches de celui-ci ne sont pas favorisées par la hauteur, il serait même difficile de les faire dans le petit espace graveleux qu'il y a entre la mer et le torrent si l'on abattait les maisons qui ôtent la vue de la place. Mais outre les défauts remarqués à l'article précédent au bastion (90), la demi-lune (91) n'a point de rempart, aussi son revêtement qui ne vaut rien du tout n'est pas en état d'en soutenir un ; le revêtement de l'autre demi-courtine (94) est fort bon, son rempart n'est pas achevé. Le bastion tenaillé (95) n'est pas entièrement terrassé, son flanc bas découvert est imparfait et cet angle rentrant dont les côtés sont courts et sans défenses basses est à mon sens un mauvais ouvrage ; le fossé est étroit, il n'a environ que 6 pieds de profondeur. Le pont est de maçonnerie solidement bâti en sorte



qu'il ne faut compter que sur la longueur du pont-levis, en un mot l'on peut aisément attacher le pétard à la porte à la partie de la courtine (91).

Démolir le revêtement, le rétablir pareil à celui de l'autre partie jusqu'au cordon au-dessus duquel l'on fera un parapet à preuve ; faire à même temps un rempart ; pour cela abattre les trois mauvaises maisons qui sont à gauche du moulin et continuer le revêtement intérieur comme il est marqué observant de faire convenir le dessus de ce rempart à celui du flanc gauche dudit bastion (90) conduisant le bout en rampe ainsi qu'il est marqué au développement.

<i>Terres des déblais et remblais, 247 toises 3 pieds à 3 tt</i>	742 tt -10
<i>Maçonnerie du revêtement extérieur et intérieur et du rehaussement de la partie vieille, 235 toises 1-6 à 24 t</i>	5646 tt
<b>Total</b>	<b>6388 tt 10 s.</b>

La ville n'étant pour capable de contenir le peuple qui y habite au lieu de terrasser cette partie de courtine l'on serait mieux d'y faire des souterrains capables de loger des soldats.

Pour l'autre partie (94) démolir le parapet de ronde, en élever un autre de l'épaisseur du gros mur, revêtir l'extérieur du rempart, lui donner 3 toises ½ de large sans le parapet, démolir la petite maison qui est près le corps de garde et faire à la place une rampe pour monter le canon.

<i>Terres nécessaires à l'achèvement du rempart, 123 toises à 3 tt</i>	369 tt
<i>Maçonnerie du revêtement de ce rempart 87 toises à 20 tt</i>	1740 tt
<i>Maçonnerie du parapet, 39 toises à 35 tt</i>	1365 tt
<b>Total</b>	<b>3474 tt</b>

Au lieu d'achever de terrasser le rempart de cette partie de courtine et de la revêtir, l'on serait encore mieux d'en ôter les terres et de faire des souterrains, ces terres serviraient au glacis où il en faudra beaucoup. On sait l'importance de pouvoir manœuvrer commodément sur le rempart d'une place assiégée, particulièrement d'y pouvoir aisément voiturier le canon ; l'on aurait ici cette commodité en ôtant le corps de garde inutile qui est sur la petite voûte de l'entrée, mais pour bien faire, il faudrait terrasser cette petite voûte et aussi la grande et paver avec petites pierres de taille posées sur une plate-forme de maçonnerie faite sur la terre et dans l'étendue de ces deux voûtes élever le parapet tant que l'on soit à couvert comme ailleurs à peu près comme il paraît au développement.

<i>Plate-forme de maçonnerie pavée de pierres de taille, 40 toises qua. à 22 tt</i>	880 tt
---	--------

57

Prolonger les deux faces du bastion (95) jusqu'à leur rencontre de l'angle flanqué ; faire au prolongement un rempart de 4 toises de large sans le parapet laissant le reste vide pour fossé à l'angle rentrant qui demeurera pour retranchement. Revêtir le bout de ce rempart afin qu'il y ait tout à l'entour du retranchement un fossé que l'on passera sur un pont fait contre le parapet de la face gauche. Voûter les flancs bas, démolissant pour cela les embrasures pour les rétablir plus basses à l'endroit marqué au développement ou à peu près ; l'on ira de la rue dans cette voûte par la petite tour, murant l'ouverture qu'elle a du côté du bastion et en perçant une autre un peu plus à droite et beaucoup plus basse. Faire au-dessus de cette voûte un parapet à preuve épais de 9 pieds, continué droitement jusqu'à la face et ensuite jusqu'à la jonction du prolongement faisant pour cela, s'il y est besoin, des arcades sur les contreforts ; pour donner vue à ce flanc droit, l'on rasera s'il est besoin le parapet de l'orillon.

<i>Terres pour les déblais de la voûte, de la petite tour et du parapet, 88th à 30 sols</i>	120 tt
<i>Déblais du prolongement, 225 toises à 3 tt</i>	675 tt
<i>Maçonnerie de la voûte, 60 toises à 35 tt</i>	2100 tt
<i>Pour le parapet du flanc de la vieille face, 67 toises -3 à 30 tt</i>	2025 tt
<i>Pour le prolongement, 376 toises à 24 tt</i>	9024 tt

<i>Pour le profil et son rempart, 45 toises à 20 tt</i>	900 tt
<i>Pour murer le passage de la petite tour en faire un autre, démolir les embrasures, en refaire d'autres, faire un pont du retranchement dans le prolongement</i>	300 tt
<i>Pour deux guérites</i>	800 tt
<b>Total</b>	<b>15944 tt</b>

58

Pour continuer à bien fortifier cette partie, il faut en approfondir le fossé, le revêtir, démolir le pont de maçonnerie en refaire un autre de bois sur piliers de pierre de taille, faire à même temps la demi-lune (93), son fossé revêtu, les chemins couverts et glacis marqués.

<i>Terres de l'approfondissement des fossés, des déblais et de l'abaissement du chemin couvert, 3712 toises à 2 tt</i>	7424 tt
<i>Maçonnerie des revêtements des fossés de la demi-lune et du parapet du chemin couvert, 482 toises -1-6 à 24 tt</i>	11574 tt
<i>Ponts, portes, architecture du portail, des couverts de la demi-lune, corps de garde et imprévus, par estimation</i>	3000 tt
<i>Une guérite</i>	300 tt
<i>Palissades, 1770 à 15 sols</i>	1327 tt -10
<b>Total</b>	<b>23625 tt 10 s.</b>

59

A la courtine du côté de la mer (95, 100), les parties du revêtement (95,96 et 99, 100) sont bonnes, celui de la partie (96, 99) ne vaut rien, il surplombe beaucoup ; l'on a été contraint d'ôter les terres du derrière, l'on a adossé à une partie de ce mauvais revêtement de petits souterrains de 10 pieds de large dans œuvre où logent quelques soldats. Il manque beaucoup de terre au rempart, il n'y a dans toute la longueur qu'un parapet de rondes haut de 3,5 pieds et épais d'un demi ; il n'y a pas de fossé au devant, l'on pourrait bien y en creuser un mais il serait comblé à la première grosse mer, ainsi ce serait argent et peine perdus.

Pour bien achever et rétablir cette courtine, il faudrait abattre la partie du revêtement qui ne vaut rien, la rétablir à même temps avec souterrains conduisant le haut de niveau dans toute la longueur à la partie neuve la plus élevée ; raser le petit parapet de rondes, en élever un autre de 6 pieds au-dessus du cordon de l'épaisseur du gros mur, percer dans ce parapet 10 ou 12 embrasures qui divisent toute la longueur à peu près en parties égales entre elles, l'extérieur de ces embrasures fermé d'un petit mur épais d'un pied, faire tout du long une banquette large de 6 pieds dont les vides aux endroits des embrasures seront remplis jusqu'à ce qu'il soit nécessaire de tirer du canon, et enfin achever le rempart des deux bonnes parties.

<i>Parties à rétablir avec souterrains, terres de déblais et excavations, 1170th à 3tt</i>	3510 tt
<i>Maçonnerie, 728 toises à 30 tt</i>	21840 tt
<i>19 portes à 12 tt</i>	228 tt
<i>19 croisées de fenêtres à 10 tt</i>	190 tt
<i>Pavés de cailloux, 253 toises à 1 tt -10</i>	379 tt -10
<i>Pavés de briques de plat sur les pentes des voûtes posées avec ciment ou possolanne, 354 toises à 5 tt</i>	1770 tt
<b>Total</b>	<b>127917 tt 10 s.</b>
<i>Pour achever les remparts des bonnes parties (95, 96 et 99, 100), les terres de la précédente suffiront partant</i>	néant
<i>Maçonnerie du parapet, 71 toises à 30 tt</i>	2130 tt

L'on serait intimement mieux de mettre cette courtine en souterrains, elle en contiendrait 38, qui logeraient 456 soldats ce qui déchargerait la ville qui est trop pressée, du moins l'on ne devrait pas manquer d'en faire à la partie (96, 99) à rétablir ainsi qu'il est proposé, si cependant cela ne plaît pas à sa Majesté voici l'estimation de ce qu'elle coûtera en n'y faisant qu'un rempart comme au reste.

<i>Terres des excavations et pour achever le rempart dans toute sa longueur de la courtine</i>	
1429 toises à 3 tt	4287 tt
<i>Maçonnerie du revêtement, 468 toises à 24 tt</i>	11232 tt
<b>Total</b>	<b>15519 tt</b>

L'excès de la dépense aux souterrains 12 398 tt n'est pour comparable à l'utilité qu'elle donnerait.

L'on a entrepris autrefois d'escalader des murs sans fossé plus élevés que cette courtine et flanqués de plus près. Je sais que ce n'est pas une chose aisée particulièrement lorsque le service se fait aussi bien et aussi soigneusement qu'ici. Je voudrais cependant quelque pièce qui en ôta la pensée ; on pourrait bâtir la petite demi-lune (97) partie sur jetée de pierres et partie sur le gravier. La mer ne la pourrait endommager pourvu que l'on fit au devant la jetée à superficie d'eau et même un peu au-dessous ; cette jetée durerait autant que la matière ; si le projet agréé l'on expliquera dans le devis ce que l'on doit observer dans la construction de ce bâtiment.

<i>Terres du déblai pour les fondements et pour le terrassement du rempart, 680t toises à 2 tt</i>	1360 tt
<i>Jetée de pierres pour les fondements et pour la jetée de garde, 5223 th à 6tt</i>	31338 tt
<i>Maçonnerie, 578 toises 2 pieds à 24 tt</i>	13880 tt
<i>Pour une guérite et un corps de garde</i>	800 tt
<b>Total</b>	<b>47378 tt</b>

**Total général** **260907 tt 16 s 8 d**

La ville est trop petite pour le peuple qui y habite ordinairement, l'on y est encore plus à l'étroit depuis qu'il y a une garnison et ce sera bien pis si l'on rase les maisons comprises dans l'étendue des glacis du château, en un mot un agrandissement serait tout à fait nécessaire.

Le plus capable que l'on puisse faire avec une dépense médiocre serait l'ouvrage à cornes (79), il aurait encore cette propriété d'améliorer merveilleusement la fortification. Il serait parfaitement bien défendu, son côté droit sur lequel l'on pourrait faire de très grandes batteries, se trouve parallèle à la hauteur de Saint-Charles et son angle flanqué en ligne droite avec les angles flanqués des bastions (77, 72) et ainsi le plus faible endroit de la place deviendrait du moins aussi fort que les autres en faisant encore la grande demi-lune noire devant la courtine de ces deux bastions.

Un petit port à cette ville lui serait d'une grande utilité comme il y a beaucoup de profondeur la jetée à fleur d'eau marquée pour le fermer et le couvrir contiendrait environ 100 toises de pierres par toise courante à 6 tournois, ce serait pour 100 toises de long 60000 tournois et pour 200 toises, 120000 tournois, en ce cas, la jetée de garde de la demi-lune qui contient près de 4000 toises de pierres ne serait pas nécessaire.

*fait a Nice Le p<sup>er</sup> Juillet 1691*  
*Miquet J.*

### 2.4.3.3 Lettre de Niquet à Vauban en date du 8 juin 1692

SHAT Vincennes, 1VH1271, pièce n°6 (4 pages manuscrites, transcription E. Guilloteau).

A Nice le 8 juin 1692,

Vous verrez s'il vous plaît Monsieur par l'état ci-joint le détail dans lequel il faut entrer pour faire des estimations approchantes du juste. Ce détail demande beaucoup plus de temps que l'on n'en donna à M. De La Berrie pour faire le projet des ouvrages que vous avez approuvé et comme même ce détail doit nécessairement précéder les estimations, il n'y a pas lieu de s'étonner de la grande différence des premiers à celles de mon état, ni de ce que l'on n'avait pas même aperçu que certains ouvrages en entraînent d'autres indispensables avec eux, cependant pour tâcher de vous donner la connaissance que vous pourriez souhaiter sur ce sujet, je joins encore à cette lettre un deuxième mémoire au moyen duquel vous percevrez que cette différence des estimations ne provient que de ce que je prends la liberté de vous dire et non pas d'une augmentation d'ouvrage, ne faisant que ce qui est nécessaire pour exécuter ce que vous avez ordonné ; j'explique seulement et détermine toutes choses de manière qu'avec ce que je prescris ordinairement aux devis et de petits dessins que je fais des ouvrages que l'on ne peut assez nettement expliquer par écrit. Il n'est pas possible de manquer dans la construction que de dessin formé. A même temps je propose par augmentation d'autres ouvrages importants dont il y en a plusieurs indispensables.

Je crois que vous remarquerez bien Monsieur que suivant cette manière exacte de travailler que j'observe partout et que je tâche de faire observer aux ingénieurs en chef, l'on peut conduire beaucoup d'ouvrages avec peu d'employés pourvu que les entrepreneurs sachent bâtir.

Au reste, j'ose vous assurer qu'au moyen de tous les ouvrages de fortification spécifiés dans le premier état, le château sera infiniment mieux en défense qu'il n'y a jamais été, que l'on ne fait que ce qui est absolument nécessaire pour cela et avec tout le ménagement possible, aussi la dépense est très petite en comparaison d'une si grande place dont aucune partie n'a jamais été achevée.

Outre les ouvrages de fortification il n'y en a qui sont commencés qui auraient été ordonnés par feu M. de Louvois et dont M. de La Berrie n'a point fait mention croyant qu'il y avait des fonds pour les achever, comme la couverture de l'église, l'autel et autres réparations, quelques petits ouvrages faits à cette église, aux casernes et magasins qui ne sont pas payés ni compris aux toises mentionnées dans l'état de dépense que M. de Segent vous envoie par cet ordinaire. Un couvert ou grenier de la grande plate-forme (28, 31) au moyen duquel on aurait trois étages dans toute cette étendue, ce qui, joint à l'église donnerait tous les magasins nécessaires et d'autres choses qui serait très à propos de faire.

Il y en a d'autres qui sont absolument nécessaires, une forge pour l'artillerie, un endroit couvert et fermé où l'artificier puisse travailler aux artifices et une petite écurie pour le commandant qui n'a pas un endroit pour mettre un cheval.

Le temps que j'ai employé à faire cet état n'a pas empêché que l'on ait travaillé ainsi que vous remarquerez s'il vous plaît par les apostilles<sup>133</sup> et l'on continuera avec diligence de sorte que les plus nécessaires des ouvrages ordonnés seront achevés dans peu.

En attendant vos ordres et une augmentation de fonds l'on ne travaillera qu'aux défenses, c'est-à-dire aux parties qui servent de flancs qui sont les plus pressées.

A l'égard des ouvrages par augmentation, il faut de nécessité payer les ouvrages faits et l'on ne peut discontinuer la couverture de l'église. Pour les autres même ceux qui sont marqués indispensables et très pressés, l'on attendra aussi vos ordres et du fonds.

---

<sup>133</sup> n.f. fin XV<sup>e</sup>, de apostiller, addition faite en marge d'un écrit, d'une lettre (Le nouveau Petit Robert, 2007).

Le fonds fait pour la darse de Villefranche est de 26470 tt. J'aurai l'honneur de vous envoyer incessamment un compte de la dépense qui se monte à 14044 tt – 17 d. Il reste donc 12425 tt 3d qui pourraient être employées ici aux ouvrages du Château sur ce que le seigneur Gérard vous avait représenté, vous aviez accordé à l'entrepreneur de cette Darce-là, 1400 tt pour dédommagement. J'ai examiné que c'était assez de la moitié et j'ai terminé son compte sur ce pied, je lui ai d'ailleurs fait reprendre tous les vieux fers, outils et machines de manière que la compte face ci-devant avec lui arrêté à la somme de 14160 tt est réduit à celle de 11478 tt – 11d – 6.

Lorsque vous chargez les ingénieurs de vous envoyer des projets, je remarque Monsieur que sur ce que vous leur recommandez de ne proposer que des réparations absolument nécessaires, ils prennent le sens au pied de la lettre et ils croient vous faire leur cour en faisant des estimations faibles convenables à de mauvaises rapsodies qu'ils imaginent : sur quoi je prends la liberté de vous dire que bien loin d'épargner, c'est jeter l'argent, il faut retravailler demain à ce que l'on fit hier et cela ne finit point ; les réparations que l'on a faites ici à Montalban, Villefranche et Saint-Auspice sont de cette nature, elles ont cependant coûté beaucoup. Je puis dire à la réserve de quatre choses qui se sont trouvées expliquées dans mes projets et que l'on avait commencées par ordre de M. de Louvois en vue de les exécuter, à peine s'aperçoit-on de ce que l'on a fait, ces rhabillages demandent un plus grand détail et beaucoup plus d'exactitude que des bâtiments neufs. Je tâcherai de faire en sorte que l'on ne retombe pas dans de pareilles fautes, si lorsque vous ordonnez à ces messieurs de faire des projets vous trouviez à propos de leur commander de venir en conférer avec moi ou je serai, ou avant que de vous les envoyer ou du moins avant que de les faire exécuter ; l'on gagnerait le voyage au centuple et l'on irait plus vite parce que l'on ne ferait rien à deux fois.

*Je suis avec beaucoup de respect Monsieur Votre très  
humble et très obéissant serviteur  
Niquet /.*



## 2.4.4 Vauban et Nice

### 2.4.4.1 Lettre de Vauban à Niquet en réponse à son mémoire, 1691

SHAT Vincennes, 1VH1271, pièce 2, 1691 (transcription E. Guilloteau).

A Paris le 19 septembre 1691

A mon arrivée à Versailles, Monsieur Le Pelletier m'a remis le projet que vous lui avez envoyé de la fortification de Nice qui est d'un grand détail et qui demande bien plus de temps que je n'en ai pour le pouvoir examiner à fond, chose même assez difficile à faire de si loin et sans voir les lieux, je n'ai donc pu le faire que fort imparfaitement parce que l'on m'a pressé de partir, et je le remets à Monsieur Le Pelletier pour vous être renvoyé ainsi que vous le désirez avec mon avis tel quel, duquel vous tirerez ce que vous pouvez de mieux pour renvoyer ensuite le vôtre, que vous devez régler sur le pied de ne rien proposer qui ne soit absolument nécessaire, car le projet que vous envoyez me paraît trop fort pour un temps de guerre où il ne faut entreprendre que des ouvrages de prompt exécution et à bon marché, et trop faible pour un temps de paix où l'on a moins lieu de *plaindre* (sic) les dépenses et plus de temps pour l'exécution. Entrez dans cette considération s'il vous plaît, et faites-nous un projet accommodé autant qu'il sera possible à cette pensée.

**La Ville et Château** de Nice forment une espèce de triangle ou pour mieux dire une figure pentagonale dont les deux petits fronts, savoir (73, 77 et 90, 95) peuvent être considérés comme les faibles de la place, et les trois autres savoir depuis (77) à (90) et depuis (73) jusqu'à (18) et de là jusqu'à (95) comme les plus forts, chacun selon son espèce.

Il n'y a point de doute que le front (73, 77) ne soit le plus exposé des deux petits. C'est pourquoi la reforme de la face gauche de (77) suivant l'alignement noir et rien plus, lui conviendrait fort avec des défenses appropriées contre le torrent. Une petite demi-lune revêtue, un bon fossé, un chemin couvert bien traversé laissant le surplus de la reforme du bastion (73) à un autre temps.

Escarper beaucoup sur le front attenant (70, 73), approfondir son fossé et n'y faire qu'un petit redent à peu près comme (71) revêtu extérieurement et sans glacis.

Ce que vous proposez à l'autre petit front ou pentagone est bon, mais on pourrait le réduire pour le préserver à la reforme du flanc et face gauche de (90), à la façon de la demi-lune (93) qu'il faudra faire en terre avec son chemin couvert, au nettoyage du fossé et la connexion de l'angle rentrant de (95) en pointe de bastion comme vous le proposez ajoutant une redoute à cette avancée (A) environ à moitié distance de l'embouchure du Paillon en laissant l'orillon du flanc de (95) comme il est.

Des trois grands côtés, le baigné par le Paillon me paraît le plus exposé, spécialement pour un coup de main si la garnison étant faible l'ennemi mettrait une grosse batterie sur le bord de l'eau parce que de là il pourrait faire brèche et en un certain temps de l'année faire passer ses troupes au travers de la rivière et donner l'assaut, c'est pourquoi il faut *précautionner* (sic) cette partie de bons flancs, faire quelques dehors à la tête du pont et de petites fausses brayes à preuve au pied du rempart à peu près comme celles que vous avez marquées (77, 81, 83) et contenir le lit de la rivière.

Le côté de la mer ne demande qu'une pièce entre (96 et 98) attachée à la place, des escarpements, le chemin (44) et de refaire les ébrèchements des murs de ce côté n'ayant point d'attaques réglées à craindre par là.

Pour le côté de Villefranche (18, 77) je vois qu'il y faut faire beaucoup d'escarpements raccommodant tous les ébrèchements des parapets et tout au plus reformer (22, 23, 24) et quelques petits bouts de fausse braye le long au pied de la hauteur au cas qu'on n'en puisse pas tout à fait rompre les accès, ce qui se voit principalement entendre pour la partie de ce côté appartenant au château et à la citadelle. Voilà en gros les vues qu'on se peut donner pour ce qui regarde le circuit de la ville, château et citadelle pris ensemble.

**La citadelle.**

La fausse braye (67, 68) ne serait pas mauvaise si elle était faite, mais attendra le temps et la dépense, je crois qu'on pourrait la remettre, [se en attendant de faire] la pointe (68) comme une espèce de contre garde à la laquelle il faut donner peu d'épaisseur afin que les ennemis n'y puissent mettre des batteries, ôter totalement les orillons des deux flancs, soit à gauche de cette petite tête, et y ajouter un tenaillon avec les traverses et flancs bas que vous marquez, reculer les retranchements (62) [...] où je l'ai marqué par une ligne pointée (1).

La réparation de la citadelle du château convient parfaitement à ce que vous proposez d'y faire, mais la dépense en est un peu forte, cependant les bastions alentours des tours (29 et 33) me paraissent si nécessaires qu'il est bien difficile de s'empêcher de consentir à leur construction. Au reste, il faut les joindre à la citadelle par des murs secs pour empêcher les accès du fossé et qu'on ne la prenne par derrière. Ces communications sont marquées sur le prolongement des faces par les lignes pointées.

Quant aux bâtiments consistant en arsenal, magasins à poudre, église, casernes, etc. n'y dépensez que le moins que vous pourrez, c'est-à-dire ce qui est absolument nécessaire. Je vous envoie un plan de caserne, pour les officiers et soldats, selon lequel il faudra se conformer car c'est celui que nous pratiquerons partout. Vous ne sauriez trop rechercher les vieux souterrains ; il en faudra aussi faire de nouveaux, et surtout ne mettez pas le gouverneur et le lieutenant du Roi ensemble, car cela ne leur convient pas.

Quand vous aurez pris copie de votre projet envoyez-le avec les corrections que vous y voudrez faire conformes aux avis, et joignez-y à même temps le projet des ouvrages de l'an prochain et recommandez à Monsieur Le Pelletier de vous l'expédier de bonne heure afin que vous puissiez travailler de même.

A l'égard de St Auspice le Roi désire de le laisser comme il est quant après y faisant les réparations nécessaires de même qu'à Montalban. Quant à la tour que vous proposez, la situation en est bien choisie, mais il lui faut donner une figure plus convenable, c'est encore un ouvrage de temps de paix.

Quand vous mêlerez aux réflexions que vous ferez sur la fortification de Nice, qu'il n'y a guère d'apparence que Monsieur le Duc de Savoie ne puisse faire le siège sans armée navale, et que le col de Tende et son pays, malpropre aux gros équipages de l'artillerie vous jugerez aisément que la grande quantité de canons et de bombes ne seront pas fort à craindre à cette place.

Je suis très affectueusement et de tout mon cœur tout à vous



#### 2.4.4.2 Lettre de Vauban accompagnant son mémoire, 1693

SHAT Vincennes, 1VH1271, pièce 9, 1693 (transcription E. Guilloteau).

A Nice, le 15 février 1693

Voici Monsieur les projets de Nice, Montalban, Villefranche, St Hospice, la tour de Boze, Dolce Aqua, la Turbie, Sospel et Saorge, partie desquels j'ai visité comme le ville et château de Nice, Montalban, Villefranche, la tour de Boze, St Hospice et la Turbie. Pour les autres je m'en suis rapporté à Messieurs Niquet et de La Berrie qui par le moyen des plans profils, mémoires et relations de vive voix me les ont fait connaître comme si j'avais été sur les lieux. Tous ces postes me paraissent très judicieusement occupés pour le temps présent parce que tous ensemble sont le composé d'un pays fortifié qui par ce moyen devient imprenable à l'ennemi par terre et par mer, et couvre merveilleusement bien la Provence par l'endroit le plus faible de la frontière à même temps qu'il prive l'ennemi de [louer] les débarquement qui pourraient convenir à ses entreprises ce qui me persuade que le Roi les doit tous faire garder et réparer au moindre mal que faire se pourra, ayant égard à n'y faire de dépense que celle qui sera absolument nécessaire.

L'ennemi n'ayant point d'entrée raisonnable en ce pays ci du Piémont, que par le col de Tendre, Saorge et Sospel, on ne saurait mieux faire que de bien accommoder ces ports, les munir et les soutenir vigoureusement, moyennant quoi on aura le temps de jeter dans Nice ce que l'on voudra de troupe et de se préparer.

Le Château de Saorge se peut rendre très bon, bien meilleur même qu'Ebrebourg et à peu de frais. Il tient toutes les montagnes en sujétion et sans obstacle, très important aux armées ennemies qui voudront entrer dans la Provence par le Comté de Nice, puisqu'il est directement situé sur le seul passage raisonnable où elles n'oseront entreprendre de passer sans forcer ledit Château, n'y le laisser derrière soi, ce qui ne sera pas une petite affaire vu la difficulté des accès et celle d'y pouvoir mener du gros canon. D'ailleurs, ce château est inaccessible sur la plupart des points. Il n'y a que l'entrée qui commence dans la ville qui soit accessible, ce que l'on peut très bien corriger par l'exécution des travaux proposés.

Sospel est un autre poste sur le même chemin, qui, véritablement, n'est pas, à beaucoup près, si bon ; mais il ne sera pas mauvais quand les réparations proposées seront exécutées et il sera toujours capable d'une résistance de quelques jours. Ces deux châteaux servent de citadelle à autant de villes qui leur sont attachées.

Dolceaqua est une principauté avec un bon château et une ville de 300 feux attenante, qui nous assujettit cette contrée et empêche l'ennemi de s'y mettre. Ce poste tient en respect toute la principauté d'Oneille et nous met assez à portée du grand chemin de Gênes à Nice pour incommoder les convois, si l'ennemi manquait à s'en rendre maître.

La Turbie est un ancien trophée des Romains qui, depuis, a servi de forteresse. Ce n'est qu'un petit carré fort mal bâti de 14 toises de face, au milieu duquel s'élève une grande tour de bonne et solide maçonnerie, le tout enfermé par une vieille enceinte non flanquée, assez grande et presque ronde, dans laquelle il y a de petits logements ruinés qui ont autrefois servi à la garnison. Il y a au pied de cette tour une petite ville de 200 feux, assez peuplée. Comme ce poste est justement situé sur le grand chemin qui va par terre de Vintimille et de toute la côte de Gênes à Nice, on n'a pu mieux faire que de l'occuper, vu que c'est encore une des avenues de terre par où l'ennemi peut venir à Nice et en Provence. Au surplus, l'occupation de tous ces petits postes empêchera tous les paysans des montagnes d'apporter des vivres et ce qu'ils peuvent à Nice, ce qu'ils ne feraient pas si facilement, s'ils n'y étaient assujettis.

#### Nice

Le premier défaut de la Ville de Nice est de n'avoir été que très faiblement fortifiée par le côté du Paillon et par celui de la mer. Le deuxième, ce que le peu de fortification qu'on y a faite est fort indigent et mal construit. Le front principal (77, 73) étant fort négligé, et n'ayant ni fossé assez profonds ni demi-lune, ni

chemin couvert, sa courtine étant d'ailleurs si pressée de bâtiments qu'à peine y reste-t-il un passage suffisant entre le parapet et les maisons. Le 3<sup>ème</sup> d'être trop pressée de maisons et d'approcher trop le Château par les bâtiments, ce qui lui est un désavantage considérable. Le 4<sup>ème</sup> d'être en quelque façon abandonnée au caprice du Paillon qui gêne son petit territoire aussi bien que les abords de la ville. Le 5<sup>ème</sup> de n'avoir que peu ou point de logements pour les troupes, non plus que des magasins et arsenaux, et le 6<sup>ème</sup> de ce qu'il faut tout tirer d'ailleurs, son terroir étant petit, très ingrat et incapable de pouvoir nourrir de son cru quatre mois de l'année ses propres habitants.

Le premier de ceux du Château est d'avoir été miné par tous les endroits où l'ennemi qui avait à l'attaquer pouvait s'attacher, ce qui lui donnerait facilité de faire en 6 heures, ce qu'il n'aurait pu faire en quatre jours, le deuxième de figurer très mal, la Citadelle étant un très pernicieux ouvrage pour le Château après sa prise, joint que beaucoup d'autres traits de cette nature se rencontrant dans la totalité de sa construction qui ne valent pas mieux, la plupart provenant du trop d'égard qu'on a eu pour les vieux ouvrages, ce qui en a augmenté les défauts au lieu de les corriger, et l'incapacité des projets, l'habileté de toutes ces pièces ne se reconnaissant que dans ce qui a dépendu du maçon. Le 3<sup>ème</sup> est l'imperfection et le non fini de tous ces ouvrages, qui n'ont rien de parfait ni de précautionné contre les commandements de Montalban. Le 4<sup>ème</sup> le mauvais état où l'accident des poudres la réduit pendant le siège, et le manque de logements, de magasins, et de souterrains en quantité suffisante. Du surplus la situation en est très bonne, et la fortification de cette place à tout prendre contient tant de redoublements dans tous les endroits par où elle est accessible qu'avec un peu d'application et de dépense il serait facile de mettre la ville et le Château en état de faire échouer une armée de 30 000 hommes qui en aurait entrepris le siège. C'est dans cette vue que j'ai indiqué les ouvrages plus considérables qu'on y pourrait faire un jour, si le pays demeurait au Roi, par les lignes ponctuées et touchées de jaune, et dans celle d'épargner à sa majesté autant que faire se pourra, toutes les dépenses superflues que j'en ai réglé le projet d'à présent et croisé les articles plus pressés.

Montalban est situé sur le sommet d'une pierreuse et très haute montagne par rapport au Château de Nice et à celui de Villefranche, éloigné de 400 toises de ce dernier et de 800 du premier, pouvant, par conséquent, fort incommoder l'un et l'autre par ses canons, s'il en avait beaucoup et de gros. Il est fort petit et construit d'une manière assez bizarre qui demanderait une réforme tout entière ou du moins une amplification et une correction qui coûterait beaucoup. Cette considération nous réduit à ne proposer que ce qui le peut assurer en l'état tel qu'il est. Le rendre plus habitable et ses défenses, un peu plus dégagées. Au surplus, ce poste est occupé fort à propos et on ne peut, sans préjudicier considérablement aux deux places qui en sont commandées, le négliger. Tel qu'il est, il ne laissera pas de faire de la peine à qui l'attaquera, tant par la difficulté des accès -ses environs extrêmement pierreux et peu terrés- que par la difficulté d'y pouvoir mener du canon et y approfondir des tranchées.

La ville de Villefranche ne vaut rien ; mais elle est fermée, quoique très faiblement ; en l'accommodant un peu, elle ne laissera pas de soutenir quelque temps et de faire de la peine à l'ennemi par l'extrême difficulté des approches, toute la superficie des environs n'étant que roc et pierre dure qui n'est pas détachée, ce qui rend tous les accès difficiles. Cependant, d'abord qu'il y aura du gros canon en batterie, il faut convenir que la place sera bientôt ouverte. Mais comme l'ennemi aura beaucoup de difficultés d'y mener, si on a le soin de le prévenir de bonne heure par la rupture des chemins et que les retraites au Château et de la défendre tant qu'on pourra, puisqu'il est sûr qu'on n'y saurait risquer une affaire générale et que ce sera toujours autant de gagné sur l'attaque du Château qui, bien sûrement, se fera par la ville, n'y ayant pas d'apparence qu'elle se puisse faire par ailleurs.

Le Château de Villefranche, quoique très commandé par toute l'étendue du Montalban et par tout ce qui l'environne du côté de terre, notamment de la hauteur des Capucins, ne figure pas mal : il est très bien revêtu et environné d'un bon fossé taillé dans le roc très dur, assez net, profond de 20 à 50 pieds. Pour achever d'en faire une très bonne place, il n'y aurait qu'à voûter tous les flancs bas, dont moitié besogne est déjà faite, lui

faire des parapets de briques et de terre tout autour qui soient à preuve, les percer d'embrasures rampantes, espacées suivant les règles, achever son terre-plein et le rendre communicable.

Son port, grand et spacieux, peut être rendu très bon pour toutes sortes de bâtiments et n'accommoderait pas moins bien l'extrémité de la France du côté de l'Italie que Port-Vendres du côté de l'Espagne et le premier serait plus sûr, plus grand et plus facile à accommoder. Ces deux ports conviendraient à la France comme les bras au corps humain et si tous deux étaient en état, avec les accompagnements nécessaires, il ne tiendrait qu'au Roi de tenir hiver et été 300 lieues de mer sous les vues de ses pavillons et de porter la guerre en tout temps, en Espagne et en Italie, avec des aisances et sûretés qui nous ont été inconnues jusques à ce jour. L'ennemi ne pourrait jamais rien entreprendre de considérable sur la Provence s'il n'est maître de Nice et de Villefranche. Or rien ne me paraît plus difficile que de s'en rendre maître quand elles seront raisonnablement fortifiées et un peu munies pour la raison que le pays est si stérile qu'il n'y a point d'armée de terre qui puisse y subsister. Il n'y a pas d'autre moyen d'y amener des convois par terre qu'en les tirant de Coni, à vingt-cinq lieues d'ici, par le col de Tende, Saorge, Sospel et à condition de tout faire porter à dos de mulet. De plus il faut être maître de Saorge et de Sospel, ce qui n'est pas chose aisée, le premier étant très bon. Autant dire qu'il faut tout attendre par mer. Bien que Nice et Villefranche et toutes ces places fussent dans un grand désordre, quand nous les avons assiégées, si elles eussent été un peu défendues et que l'accident des poudres ne fût point arrivé, je suis très persuadé qu'on ne les aurait point prises et qu'on aurait été obligé à la levée du siège de Nice et de Villefranche. Je ne suis pas seul de cet avis.

Si au lieu de bâtir Saint-Hospice, on avait fait une grosse tour vers le moulin Gravet, accompagnée d'une batterie basse revêtue, bien flanquée et à preuve, on aurait épargné bien de la dépense et la précaution contre les descentes en eut été bien plus sûre, mais le bon esprit n'est pas toujours ce qui prévaut dans le Conseil des Princes. Ce fort domine et d'assez près, dans la plus grande partie des cales voisines, mais non dans toutes : il ne joue pas du bâton aux deux bouts, comme aurait pu faire la tour de ce moulin, qui aurait commandé non seulement dans toutes les cales, mais encore dans le port de Villefranche. Tel qu'il est, il le faut conserver, parce que la structure en est si avancée que 4 à 5.000 pistoles achèveront d'en faire une place considérable. J'ai à peu près instruit son projet comme si on devait l'achever entièrement, mais je n'en ai croisé que les articles plus nécessaires.

La Tour de Boze n'est autre chose que la bastide d'un pauvre gentilhomme de Villefranche, près d'une petite batterie que l'on avait occupée pour mettre la garde à couvert. Cette tour est tombée et présentement on ne sait où la mettre. Comme il y a là une anse assez éloignée de Saint-Hospice pour que les corsaires et même des galères y puissent mettre à terre, mon avis est de s'en assurer pour achever la petite batterie, la fortifier d'une redoute à mâchicoulis, la fermer par la gorge, l'escarper alentour, y faire une plate-forme et y mettre trois pièces de canon de fer de huit livres de balle.

Voilà, Monsieur, toutes les fortifications du Comté de Nice sur lesquelles j'avais à vous parler. Il ne me reste plus qu'à vous rappeler que jamais pays n'a mieux convenu à la France que ce Comté. C'est la vraie frontière de Provence, le patrimoine de ses anciens comtes et, en un mot, un coin démembré du royaume qui demande à y être rejoint par la disposition naturelle du pays et par le désir des peuples qui l'habitent, qui n'aiment pas les Piémontais et n'en sont point aimés. Le Roi y a de grands droits très bien établis et ce pays coûte beaucoup plus au Duc de Savoie qu'il n'en retire, de sorte que ce ne serait pas une fort grande affaire que de le retirer de ses mains.

Je pars demain, 16e de ce mois, pour Saint-Paul ; le 17, à Antibes ; le 20, aux îles de Sainte-Marguerite ; le 21, à Fréjus ; les 22, 23, 24, à Toulon. De là, si le bourreau de rhume qui m'étouffe se relâche, je passerai à Porquerolles et Port-Cros.

J'ai oublié de vous parler d'un poste qui me paraît de conséquence, c'est celui de Saint-Martin, situé sur une fourche de chemins, dont l'un va de Nice à Coni par la vallée de Lantosque et par le dit Saint-Martin, Fenestres, Entraque, Valdieri, et le bourg ou Borgo et de là à Coni. L'autre, partant de Saint-Martin passe par



le col de Fenestres, Isola, Saint-Etienne, Saint-Dalmas, La Cayolle et se va rendre par Fours, Le Piton et la Conche, à Barcelonnette. Ces chemins sont forts rudes et fâcheux, et ne sont praticables qu'en été, mais les mulets y passent chargés. Au reste, si le Roi ne fait pas chasser les ennemis de la vallée de Barcelonnette de bonne heure, il est sûr qu'ils feront encore quelques irruptions par là.

Vous trouverez ci-joint une lettre de la vallée d'Abbeville par laquelle vous verrez que les bourgeois continuent à en gêner les ouvrages. Je m'en suis déjà plaint l'an passé au Roi, mais sa Majesté n'y fit pas grande attention.

Je suis toujours de tout mon cœur, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Vauban,

Fait à Nice, le 15 février 1693

#### 2.4.4.3 Mémoire de Vauban sur les fortifications de la Ville et du Château de Nice

SHAT Vincennes, 1VH1271, pièce 9, 1693 (transcription E. Guilloteau).

La Ville et le Château de Nice sont situés sur le bord de la mer à demi-lieue de Villefranche, 3 d'Antibes, 3 de Vence, 3 de Saint-Paul, 10 d'Antrevaux, 13 de Guillaume, 10 de Saorge, 5 de Sospel, 12 du col de Tende, 4 de Monaco, 4 de Turbie, 9 de Dolce Aqua et 8 de Vintimille.

Cette ville est capitale du comté de ce nom qui forme une petite province très montagneuse de 14 lieues du pays de long sur 7,5 de large, mesuré à droiture et sans suivre la sinuosité des chemins, ni le haut et bas des montagnes qui l'un et l'autre sont si grands qu'ils augmentent cette étendue des deux tiers ou peu s'en faut.

La ville est sous-peuplée pour son étendue et peut contenir 966 maisons (toutes à 4 et 5 étages, compris 13 couvents et 6 confréries) et 11752 personnes de tous âges et de tous sexes y compris ceux de 1000 ou 1357 bastides qui environnent et remplissent la banlieue de cette ville qui contient beaucoup de bonne noblesse, mais pauvre et peu accommodée et très peu de commerces.

Le Paillon, ruisseau impétueux qui descend des montagnes sert de fossé au plus grand côté de la ville, mais il est presque sec pendant l'été et quelquefois tellement débordé en hiver pendant les pluies et fontes des neiges qu'il isole la ville et le château, fait beaucoup de mal et peu de profit puisqu'à peine sert-il à quelques arrosements de prés et à faire tourner quelques méchants moulins aux environs de la ville. La mer qui ne présente là qu'une plage, borde le côté contigu à celui-ci et qui lui est opposé, à qui elle sert aussi de fossé avec une berne de 15 à 16 toises de large.

**Le Château et sa dépendance** la ferment par le côté qui les touche, des deux qui joignent la campagne. Le plus étroit (77, 73) est bastionné petitement et l'une (73, 70) assez bien défendue de la Citadelle.

Le Château est situé sur une montagne isolée séparée de toutes les autres, de moyenne hauteur qui commande parfaitement à la ville et à tous les environs. Mais elle est commandée à demi-portée de canon du Montalban des mauvais effets duquel on pourrait garantir, sinon tout du moins la plus grande partie des dedans du Château en les précautionnant de traverses et parados.

On peut considérer les parties (22, 18, 38, jusqu'à 48) comme inaccessibles, la mer bat au pied de (18) (38, 40) où il y a grand fond à cause du ressac causé par les rochers qui sont au bas de ces parties. Depuis (48) jusqu'à (65), la ville resserre beaucoup le pied du château par une grande quantité de maisons qui lui sont très préjudiciables (65, 66) est un front de la Citadelle fort étroit et sans fossé, mais qui peut être accommodé et rendu très bon ; de (66, à 57) la Citadelle bastionne bien pour soi, mais mal pour le Château près duquel il ne fallait point faire de couvert en (57) qui devient pernicieux après la prise de la Citadelle, aussi bien que son flanc droit, le gauche de (65) et le droit de (66) et toute la tête de ladite Citadelle.

Cette partie n'a point de dehors que la fausse braye (67, 70, 60) qui n'est ni achevée, ni fort bonne de (57 à 29), et la communication du Château avec un flanc retourné contre, ne vaut rien non plus que la face. Depuis (29) jusqu'à (24) le revêtement du Château est bon et la rampe et la montagne élevée raide, raboteuse et pleine de grosses roches. Il n'y a aucun dehors depuis (27) à (22). Le corps de la place figure assez bien, mais la partie ajoutée (22, 23) n'y convient pas bien, parce qu'elle empêche les défenses de la tour (18) non plus que la petite face (24, 25) qui n'est point défendue de la tour (29). Il n'y a aucun dehors en tout cet espace qui est rude, élevé fort raboteux et plein de grosses roches dont la partie détachée à côté n'est pas tout à fait inaccessible, mais il s'en faut peu.

Si les côtés (29, 30 et 33) avaient été bastionnés, la tour (30) rasée supprimant les bermes du pied de ce front par des rempièrrements et convertissant la Citadelle en un parfait ouvrage à cornes, cette partie eût été incomparablement meilleure qu'elle n'est.

Les cotés (33, 34, 35) sont très bien revêtus, le revêtement fort élevé mais la contrainte causée par le donjon, l'oblige à une mauvaise figure et fait que la place présente là un grand faible par endroit où elle peut le plus facilement être approchée, lequel est mal réparé par la pièce (51, 50, 48.48) dont la plus grande partie savoir (48, 48) est demeurée basse et fort imparfaite. La pièce (45) quoiqu'assez bien revêtue est encore bien imparfaite n'ayant n'y fossé, n'y parapet à preuve et n'étant d'ailleurs que faiblement défendue de (48) et du chemin couvert de sa droite qui ne vaut rien. La pièce (63) quoique revêtue ne peut être considérée que comme une place d'armes, le chemin couvert dont les longs côtés qui aboutissent aux flancs de sa droite et de sa gauche pour être sur des plans et superficies mal unies et qui rondissent, se dérobent tellement à ses défenses qu'elles n'en peuvent voir qu'une partie joint que leur glacis n'est point aplani, ni ses extrémités autrement terminées que par des maisons qui le serrent de si près qu'on ne peut l'accommoder sans sortir des règles de la fortification ou se jeter dans un grand abatis de maisons ou dans de grandes dépenses qui ne conviennent pas au temps présent.

Il n'y a pas jusqu'aux entrées de ce Château qui ne soient en tout et partout défectueuses et contraires aux règles d'une bonne fortification. Monsieur Niquet en a proposé le remède auquel je me tiens. Il ne s'agit plus présentement que de corriger celle de la campagne et de la citadelle qui sont tous ouvrages de loisir et qui doivent faire partie de la correction générale de cette place.

Généralement parlant, le Château est grand et occupe tout le sommet de la hauteur à la figure de laquelle la sienne est accommodée ce qui la rend fort irrégulière. Ledit Château consiste de plus en trois parties principales, savoir le donjon, le Château et ce que l'on appelle la Citadelle.

Le donjon est l'ancien Château qui a sauté en partie pendant le siège et qui en est resté tout défiguré. C'était une très bonne masse de maçonnerie qui se peut encore rétablir et dans laquelle on pourrait ménager bien des souterrains, du logement et de quoi trouver moyen de défendre le Château à toute extrémité et de beaucoup prolonger la défense. Ledit Château est fermé par un gros mur de maçonnerie très solide, en quelques endroits imparfaits et non bien achevé, flanqué de bonnes tours qui ont aussi bien de la solidité. Son enceinte occupe tout le bord supérieur de la montagne.

Ce que l'on appelle la Citadelle n'est à proprement parler qu'un dehors mal pris et mal bâti, mais très bien revêtu, a ses parapets près qui ne sont ni finis, ni de l'épaisseur requise, non plus que les flancs bas qui ne sont qu'ébauchés. Il n'y a d'ailleurs aucune marque de fossé à l'entour ni de chemin couvert que le peu que nous y avons fait, ni aucune précaution dans le dedans contre les commandements ou Montalban qui sont là formidables, le surplus consiste en dehors, la plupart mal figurés, non achevés et sur lesquels il y aurait beaucoup de corrections à faire si on voulait aussi bien accommoder cette place qu'elle le mérite et qu'on le pouvait, car il est possible de rendre la ville très bonne, et le Château encore meilleur, mais cela demande des raisons et des dépenses qui ne sont pas de la disposition présente. C'est pourquoi nous nous réduirons à proposer ce qui sera absolument nécessaire pour les mettre en état de faire une défense raisonnable, et à indiquer par des lignes ponctuées touchées de jaune ce qui s'y pourra faire de mieux au temps à venir. Ce

qu'il y a de bien certain est que cette place et tout le comté de Nice sur lequel le Roi a des droits très bien établis, convient très bien à la France par la raison que ce pays dans toute son étendue partage le sommet des plus hautes Alpes avec le Piémont qui sont les bornes naturelles de la France du côté de l'Italie telles que Dieu les a créés et qu'elles doivent être à notre regard, d'ailleurs cette place et le port de Villefranche conviennent à notre frontière comme les doigts à la main, si bien que l'ennemi ne saurait jamais rien entreprendre de considérable sur la Provence, s'il n'est maître de Nice et de Villefranche. Or rien ne me paraît plus difficile que de s'en rendre maître quand elles seront raisonnablement fortifiées et un peu munies par la raison que le pays est si stérile [...] qu'il n'y a point d'armée de terre qui puisse y subsister 15 jours, n'y aucun moyen d'y pouvoir amener des canons par terre qu'en les tirant de Cony à 25 lieues d'ici par le col de Tende, Saorge, Sospel et à condition de tout faire partir à dos de mulet, de plus il faut être maître de Saorge et de Sospel qui n'est pas chose aisée, le premier étant très bon. J'aimerais autant dire qu'il faut tout attendre de la mer, auquel cas savoir en quel port Monsieur de Savoie ou les Espagnols feront leurs *apresto*, et d'où ils tireront ce qui sera nécessaire à la subsistance d'une armée de terre et les munitions et matériaux d'un siège, et s'ils pourront mettre en assez grand nombre de galères et de vaisseaux en mer pour soutenir une telle entreprise et quand cela sera si les sièges de tant de petits lieux qui doivent nécessairement précéder celui de Nice ne nous donnera pas le loisir d'y jeter ce que l'on voudra. Il est du moins impossible que les affaires ne tirent en longueur, auquel cas ou nous serons bien malheureux ou la stérilité du pays, les tempêtes, les secours ou les diversions nous tireront d'affaire parce qu'il est à présumer que ces places feront un peu leur devoir. Il ne faut donc que les mettre en état, les munir et tenir pour certain que jamais le Roi n'a fait de conquête plus heureuse, ni plus convenable au bien de ses affaires ; il ne faut pas plaindre l'argent que sa majesté y emploiera, parce qu'en tout cas, et même au pis-aller, elles lui vaudront un bon équivalent ; quand je dis plus heureuse, je m'explique, c'est que bien que toutes ces places, je veux dire Nice, Villefranche, etc., fussent dans un grand désordre quand nous les avons assiégées, si elles eussent été un peu défendues et que l'accident des poudres ne fut point arrivé, je suis persuadé qu'on ne les aurait point prises, et qu'on aurait été obligé à la levée du siège de Nice et de Villefranche, je ne suis pas seul de cet avis.

### Réparations, plus nécessaires de la Ville et Château de Nice.

#### La Ville

##### Instruction

1

Refaire tous les ébrèchements au mur de la communication de la Ville au Château depuis le pied de la tour (38) jusqu'au flanc (100). Réparer une grande brèche (a) dans cette partie, rétablir le corps de garde (b) qui est dans la tour au milieu de la communication et le mettre en état de servir.

<i>Terres et rocailles, 50 toises 3 pieds à 6 tt la toise cube</i>	303 tt
<i>Maçonnerie de moellon et brique 30 toises à 37 tt la toise cube</i>	1110 tt
<i>Le rétablissement du corps des gardes par estimation</i>	310 tt
<b>Total</b>	<b>1723 tt</b>

2

Raccommoder le flanc (100), y percer les fausse brayes du bâtiment de son angle rentrant.

<i>Maçonnerie de moellon à brique, 9 toises à 37 tt la toise cube</i>	333 tt
---	--------

3

Examiner tous les endroits des murs depuis le flanc (100) jusqu'à la porte (98) qui ont besoin de rempiètement<sup>134</sup>, réparer les ébrèchements de cette partie et y faire un couronnement de brique à quatre pieds et demi au-dessus du chemin des rondes.

<i>Maçonnerie de moellon pour les ébrèchements, le couronnement de brique</i>	
<i>Compris, 9 toises à 37 tt la toise cube</i>	333 tt
<i>Maçonnerie au rempiètement des murs dans cette partie 50 toises à 30 tt la toise cube</i>	1500 tt
<i>Déblais pour la fondation du rempiètement, 22 toises à 50 deniers la toise cube</i>	55 tt
<b>Total</b>	<b>1888 tt</b>

4

Faire au temps à venir une demi-lune devant la même porte (198) qu'il faudra refaire dans la face et creuser un fossé au devant revêtu et profond de 12 pieds sur trois toises de large un peu plus ou un peu moins et aussi long que le circuit du portail.

<i>Maçonnerie pour revêtement 400 toises à 30 tt la toise cube</i>	12 000 tt
<i>Maçonnerie de brique au parapet et embrasures 25 toises à 70 tt la toise cube</i>	1750 tt
<b>Total</b>	<b>13 750 tt</b>

5

Rempiéter la partie depuis ladite porte (98) jusqu'à la pointe (96) comme il est commencé, la terrasser ensuite, lui faire un terre-plein avec déblai, un parapet de 6 pieds d'épaisseur percé d'embrasures ouvertes à la mer.

<i>Maçonnerie pour les ébrèchements, 10 toises à 37 tt la toise cube</i>	370 tt
<i>Maçonnerie pour le rempiètement 100 toises cube à 30 tt</i>	3 000 tt
<i>Déblais de terre pour les fondations 52 toises cube à 50 deniers</i>	130 tt
<b>Total</b>	<b>3 500 tt</b>

6

Rétablir les parapets du bastion (95) et même pour plus grande perfection fermer la partie devant l'angle rentrant en prolongeant les deux faces jusqu'à leur rencontre, boucher les basses embrasures du flanc droit de ce bastion et y ménager un flanc bas voûté à preuve.

<i>Maçonnerie pour les ébrèchements du parapet et pour boucher les trous</i>	
<i>8 toises cube à 37 tt</i>	296 tt
<i>Déblais pour les fondations du prolongement des deux faces et pour</i>	
<i>la communication au flanc bas 405 toises cube à 50 deniers</i>	1 012 tt 10
<i>Maçonnerie au revêtement des mêmes parties pour le parapet ou flanc</i>	
<i>et sa droite, 549 toises 3 pieds à 37 tt la toise cube</i>	20 331 tt 10
<i>Pour rétablir les embrasures, plus une guérite et un pont</i>	1 200 tt
<b>Total</b>	<b>22 840 tt</b>

7

Réparer le parapet de la courtine entre (95) et (90).

<i>Maçonnerie au rétablissement de son parapet, briques du couronnement</i>	
<i>comprises 6 toises à 37 tt la toise cube</i>	222 tt

<sup>134</sup> Rempîètement : reprise en sous-œuvre des fondations d'un mur, d'un bâtiment (Larousse)

8

Rétablir les flancs et embrasures du bastion (90) qui sont en grand désordre, réparer ses parapets en terrasser tout ce que l'on pourra de terre passée à la claie<sup>135</sup> et revêtir le surplus de briques notamment celles qui ne pourront être battues du canon.

<i>Maçonnerie de brique au couronnement de son petit parapet,</i>	
<i>9 toises cube à 70 tt la toise</i>	630 tt
<i>Terre passée à la Claie pour le rétablissement du parapet 50 toises cube à 3 tt</i>	150 tt
<i>Rétablissement de 6 embrasures avec planches et piquets, pour estimation</i>	150 tt
<b>Total</b>	<b>630 tt</b>

9

Faire au temps à venir une contregarde devant la place gauche du bastion (90) qui couvre la porte (92) avec fossé et chemin couvert auquel cas ne point faire de redoute devant cette partie.

<i>Déblais de terre pour l'approfondissement des fossés et pour les fondations</i>	
<i>3712 toises cube à 50 deniers</i>	9 280 tt
<i>Maçonnerie pour revêtir la demi-lune, son chemin couvert et fossé</i>	
<i>482 toises à 30tt la toise cube</i>	14 470 tt
<i>Pour les portes, ponts et guérites</i>	3 000 tt
<i>Palissade du chemin couvert</i>	1 770 tt
<b>Total</b>	<b>28 520 tt</b>

10

Faire un pont-levis devant la porte (86) avec ses garde-fous en capes de batardeaux, accommoder les parapets à droite de ladite porte et les guérites comme il a été dit ci-dessus.

<i>Maçonnerie au rétablissement des parapets, 5 toises à 37 tt la toise cube</i>	185 tt
<i>Six embrasures à rétablir en brique, 9 toises à 70 tt la toise cube</i>	630 tt
<i>Rétablissement d'une guérite dans cette partie, pour estimation</i>	100 tt
<i>Porte et pont levis</i>	500 tt
<b>Total</b>	<b>1415 tt</b>

11

On pourrait un jour joindre les deux pointes des bastions (81 et 83) en prolongeant les deux faces, et en ce cas faire des souterrains dans le vide qui s'y trouve et élever un grand cavalier au-dessus, mais pour le présent rétablir seulement la guérite devant cette partie et ses parapets.

<i>Déblais pour les fondations, 95 toises à 50 deniers la toise cube</i>	237 tt 10
<i>Maçonnerie du revêtement, 270 toises à 30 tt la toise cube</i>	8 100 tt
<i>Maçonnerie de brique aux parapets et embrasures,</i>	
<i>15 toises à 70 tt la toise cube</i>	1 050 tt
<i>Pour une guérite</i>	300 tt
<i>Maçonnerie de moellon pour un souterrain 268 toises cube à 30 tt</i>	8 040 tt
<i>Maçonnerie de brique, 91 toises à 70 tt la toise cube</i>	6 730 tt
<i>Terres au remblai au dessus de la voûte, 273 toises à 50 deniers la toise cube</i>	682 tt
<i>Terre au rétablissement des vieux parapets, 45 toises cube à 3 tt la toise</i>	135 tt
<i>Pour cinq embrasures à rétablir, planches par estimation</i>	125 tt
<b>Total</b>	<b>25 039 tt</b>

<sup>135</sup> « Claye » dans le texte, treillis d'osier, de fil métallique, etc.



12

Raccommoder la courtine (33 et 81) et le flanc du bastion (81), supposant les embrasures revêtues de briques dans le fond et par les côtés de 2 pieds et demi d'épaisseur, les parapets de maçonnerie faite de terre et d'espace suffisants.

<i>Maçonnerie aux embrasures du parapet, le couronnement de brique compris, 3 toises cube à 37 tt</i>	111 tt
<i>Terre au rétablissement des parapets, 20 toises cube à 3 tt la toise</i>	60 tt
<i>6 embrasures à rétablir avec brique, 9 toises à 70 tt la toise cube</i>	630 tt
<i>Pour une guérite</i>	300 tt
<b>Total</b>	<b>1 101 tt</b>

13

Pour l'avenir avancer la face gauche du bastion (77) jusqu'à la rencontre du prolongement de la face droite, la terrasser, lui faire des parapets à preuve.

<i>Déblais pour les [...], 20 toises cube à 50 deniers</i>	300 tt
<i>Maçonnerie au revêtement, 420 toises à 30 tt la toise cube</i>	12 600 tt
<i>Maçonnerie de brique aux parapets, 16 toises cube à 70tt la toise</i>	1 100 tt
<i>Terre passée à la claie au rétablissement de ses vieux parapets, 50 toises à 3 tt la toise cube</i>	150 tt
<i>Huit embrasures à rétablir aux flancs en brique 12 toises cube à 70 tt</i>	840 tt
<i>La guérite à faire, par estimation</i>	300 tt
<b>Total</b>	<b>15 290 tt</b>

14

Elever la courtine entre (77 et 73) au niveau du bastion (73) plus les parapets des faces dudit bastion, en régler la pente et leurs embrasures, unir son terre-plein accommoder les flancs bas de sa droite, démolir la voûte, la reprendre plus bas, la terrasser et la bien épauler contre le commandement de sa droite.

<i>Maçonnerie aux embrasures de la courtine ou flanc bas et trous à boucher, 36 toises à 37 tt la toise cube</i>	1 332 tt
<i>Terre au rétablissement des parapets passées à la claie, 80 toises à 3 tt la toise cube</i>	240 tt
<i>Pour le rétablissement des embrasures, par estimation</i>	150 tt
<b>Total</b>	<b>1 722 tt</b>

15

Approfondir le fossé devant le front (73, 77) autant que les revêtements le pourront permettre, faire un jour la demi-lune (74) devant le front pour couvrir la porte avec fossé et chemin couvert.

<i>Terres de l'approfondissement du fossé de la place et de la demi-lune pour les fondations des revêtements, 1650 toises à 50 deniers la toise cube</i>	4 125 tt
<i>Maçonnerie de la demi-lune et revêtement de son fossé et chemin couvert 500 toises cube à 30 tt</i>	15 000 tt
<i>Pour les portes, ponts et barrières et corps de gardes et guérites</i>	3 000 tt
<i>Palissades au chemin couvert, 2500 toises à 20 deniers pièce</i>	2 500 tt
<b>Total</b>	<b>24 625 tt</b>

16

Redresser l'avant glacis devant le front (63, 66) de la citadelle en sorte que la pente puisse finir au pied des casernes de la ville.

*Terres et rocailles, 820 toises cube à 3 tt la toise* 2 460 tt

17

Accommoder la courtine suivant la pente du glacis, régler et rétablir une communication des deux glacis au long du mur du côté du Montalban et la bien défilier et continuer le revêtement extérieur comme il est commencé.

*Déblais de terre pour la communication des deux glacis devant le front de la citadelle (65, 66), 60 toises cube à 3tt la toise* 180 tt

*Maçonnerie pour continuer le revêtement extérieur au droit de la communication, 40 toises à 30 tt la toise cube* 1 200 tt

*deux barrières estimées* 120 tt

**Total** 1 500 tt

**Total général pour la ville** 146 853 tt

### Le Château

18

Boucher toutes les entrées des mines de 4 pieds d'épaisseur tant du château que de la citadelle, de bonne maçonnerie à mortier de chaux et sable. Enlever tous les décombres qui en sont provenus, et refaire les joints des revêtements jusqu'à la hauteur des trous afin que l'ennemi ne puisse s'apercevoir des entrées.

*Décombres à enlever, 50 toises cube à 50 deniers* 125 tt

*Maçonnerie 20 toises à 30 tt* 600 tt

**Total** 725 tt

### Tour (18)

19

Elever le parapet de la partie basse au niveau de la partie haute, supprimer les banquettes et percer son parapet d'embrasures à rampes.

*Terre au rehaussement de son [...] 25 toises cube à 3 tt,* 75 tt

*Maçonnerie de moellon et brique, 9 toises cube à 37 tt* 333 tt

**Total** 408 tt

20

Continuer le terre-plein de la courtine (18 et 21) jusqu'à l'angle du flanc sous sa droite, boucher de moitié les créneaux qui sont trop proches les uns des autres et faire une guérite dans le milieu.

*Maçonnerie de moellon et brique, 12 toises cube à 37tt la toise* 444 tt

*Pour une guérite, par estimation* 150 tt

**Total** 594 tt

21

Faire un fossé devant la dernière porte de sortie au bas du flanc (21, 22).

<i>Roc pour l'approfondissement du fossé, 6 toises cube à 12 tt</i>	72 tt
<i>Ponts et portes</i>	100 tt
<b>Total</b>	<b>172 tt</b>

**22**

Un hangar pour les affûts au long et parallèle à la face (23, 24) avec un étage au-dessus pour servir de salle d'armes, ce hangar de 12 à 15 toises de long sur 6 de large.

<i>Terre, 16 toises à 30 deniers</i>	40 tt
<i>Maçonnerie de moellon, 22 toises à 30 tt la toise cube</i>	660 tt
<i>Charpenterie 350 solives à 3tt 10d. la solive</i>	1225 tt
<i>Couverture, 120 toises à 3 tt</i>	360 tt
<b>Total</b>	<b>2 285 tt</b>

**23**

Epaissir le flanc (25, 26), le voûter comme il a été projeté et reformer les créneaux triples de sa droite qui affaiblissent trop le mur et tous ceux qui seront faits de même.

<i>Suivant l'estimation dudit mémoire</i>	2 500 tt
---	----------

**24**

Epaissir le parapet et la courtine entre (26 et 29), de 7 pieds, le faire tout de brique si l'on peut, sinon la moitié ou le tiers de l'épaisseur prise par le dehors, observant d'en revêtir entièrement les embrasures comme il est requis par le 12<sup>ème</sup> article et d'en faire tout le couronnement.

<i>Maçonnerie de moellon et brique, 70 toises à 70 tt</i>	4 900 tt
---	----------

**25**

Réduire l'évent qui est dans la tour (29) en cheminée de demi-pied de large sur trois de long et tous ceux des autres de même.

<i>Maçonnerie de moellon et brique de la voûte à raccommoder, 2 toises 3 pieds à 37 tt</i>	92 tt
--	-------

**26**

Faire un corps de garde à deux étages proche de la tour dans l'endroit où était la fonderie.

<i>Par estimation</i>	1 120 tt
-----------------------	----------

**27**

Continuer la démolition du vieux magasin sur la droite de (29) et bien dégager la communication à cette tour, faire une traverse pour défilé du Montalban et continuer le parapet de la courtine jusqu'à cette tour.

<i>Démolition 161 toises à 6 tt</i>	166 tt
<i>Maçonnerie pour la traverse 10 toises à 30 tt, pour ceci</i>	300 tt
<i>Pour la continuation du parapet, 12 toises à 37 tt</i>	944 tt
<b>Total</b>	<b>2 210 tt</b>

**28**

Elever le parapet de la grande plate-forme du côté de la campagne à la hauteur du vieux de toute son épaisseur, le percer d'embrasures en rampe espacées de 15 à 16 pieds de milieu en milieu et toujours les revêtir de brique.

*Maçonnerie de moellon et brique, 32 toises à 37tt la toise cube* 1 184 tt

29

Voûter les quatre parties de cette courtine qui entre dans le donjon en suite de ladite plate-forme pour en faire autant de souterrains sûrs et à preuve, « chaper » les voûtes de ciment et les terrasser au-dessus de 3 à 4 pieds d'épaisseur.

<i>Décombres à enlever 150 toises à 50 deniers la toise cube</i>	375 tt
<i>Maçonnerie de moellon 320 toises à 30 tt</i>	9 600 tt
<i>Maçonnerie de brique, 40 toises à 70 tt</i>	2 800 tt
<i>Pavé de cailloux en ciment, 126 toises à 6 tt la toise carrée</i>	972 tt
<i>Pavé de cailloux avec sable sans les étages ou rez-de-chaussée, 120 toises à 30 deniers</i>	180 tt
<i>Portes et fenêtres</i>	320 tt
<b>Total</b>	<b>14 147 tt</b>

Tour (38)

30

Epaissir de deux pieds le côté de ladite tour (38) qui regarde la Ville et l'entrée du Château, et couvrir le tuyau de la cheminée du four qui est dans le souterrain au-dessous.

<i>Maçonnerie, 5 toises à 37 tt</i>	185 tt
<i>Maçonnerie de brique, 3 toises à 70 tt</i>	210 tt
<b>Total</b>	<b>395 tt</b>

31

Refaire tous les ébrasements des parapets depuis (38) jusqu'à la tour (18).

*Compris dans le premier mémoire*

Le puits.

32

Elever la roue du puits de manière que les seaux puissent poser sur les madriers qu'on mettra en travers sur la margelle pour les recevoir, faire des arrêtes au bout de l'arbre pour tenir la corde en état et une auge pour verser l'eau superflue sans la perdre et paver en ciment à l'entour du puits avec la pente nécessaire pour que les eaux ne puissent pas croupir au pied de la margelle, cet article est très important.

<i>Par estimation</i>	100 tt
-----------------------	--------

33

Perfectionner le petit magasin taillé dans le roc au pied de la tour (33) et y mettre les fermetures nécessaires.

<i>Roc, 2 toises à 12 tt</i>	24 tt
<i>Maçonnerie de moellon, 1 toise 2pieds à 37 tt</i>	55 tt 10 d
<i>Portes et fermetures</i>	60 tt
<b>Total</b>	<b>139 tt</b>

34

Mettre le flanc de (51) de niveau avec l'angle de l'épaule (50), faire dans cette partie une traverse en capitale de 6 pieds d'épaisseur contre les vues de Montalban et épaissir le mur qui couvre la rampe de la citadelle au château de 4 pieds.

<i>Maçonnerie de moellon et brique, 45 toises à 37 tt</i>	1 665 tt
---	----------

## 35

Faire les parapets de la fausse braye (48, 49) de 8 pieds d'épaisseur, les percer d'embrasures rampantes, espacées et conditionnées comme ci-devant, retrouvant un flanc à l'angle rentrant comme il est marqué au plan.

<i>Maçonnerie de moellon, 136 toises à 30 tt</i>	4 080 tt
<i>Maçonnerie de brique, 50 toises à 70 tt</i>	3 500 tt
<i>Roc et terre à enlever pour former son terreplein, 250 toises à 8 tt</i>	2 000 tt
<i>Pour une guérite</i>	300 tt
<b>Total</b>	<b>9 880 tt</b>

## 36

Epaissir les parapets de 7 à 8 pieds d'épaisseur depuis (35) jusqu'à la tour (38) et les percer d'embrasures comme ci-devant.

<i>Maçonnerie de moellon, 90 toises à 30 tt</i>	2 700 tt
<i>Maçonnerie de brique 30 toises à 70 tt</i>	2 100 tt
<b>Total</b>	<b>4 800 tt</b>

## 37

Raser la pièce (45) qui empêche la place de découvrir les glacis, continuer le fossé (47, 44) de la fausse braye (48) et le chemin couvert (46, 46) jusqu'à l'escarpe de la mer et perfectionner autant que se pourra les glacis au devant.

<i>Roc, 2000 toises à 8 tt</i>	16 000 tt
<i>Maçonnerie pour le parapet, son chemin couvert dont le couronnement sera de brique, 17 toises à 37 tt</i>	629 tt
<b>Total</b>	<b>16 629 tt</b>
<b>Total pour le Château</b>	<b>63 955 tt</b>

## La citadelle

## 38

Approfondir un fossé de 7 toises de large sur 12 pieds de profondeur devant la tête de la citadelle (65, 66). Refaire tous les ébrèchements que le siège a fait aux faces de ce front pour l'attachement du mineur, voûter les flancs bas, y faire de nouvelles embrasures, raccommoder le haut, y faire aussi des embrasures, donner un pied de plongée de plus à celles des faces, en faire trois neuves à la courtine, un petit tenaillon (c) devant de maçonnerie de 3 pieds d'épaisseur et non attaché au bastion avec un fossé au devant, bien nettoyer le fossé de cette tête et y accommoder des portes de sortie sur le revers des orillons.

<i>Roc pour l'excavation du fossé, 350 toises cube à 12 tt</i>	4 200 tt
<i>Maçonnerie de moellon et de brique comprise 10 toises cube à 35 tt</i>	350 tt
<i>Déblais de terre et rocailles pour les flancs bas, 70 toises cube à 6 tt</i>	420 tt
<i>Maçonnerie de moellon, 95 toises cube à 30 tt</i>	2 850 tt
<i>Maçonnerie de brique aux flancs bas, 14 toises à 70 tt</i>	980 tt
<i>Maçonnerie pour les ébrèchements des faces des bastions et rehaussement du parapet, 3 toises à 37 tt la toise cube</i>	111 tt
<i>Rétablissement des portes de sortie</i>	60 tt
<b>Total</b>	<b>8 991 tt</b>



## 39

Voûter le flanc sur la gauche du bastion (65), l'épaissir de tout le revêtement, faire un couronnement de brique au parapet de la face gauche dudit bastion (65), le couper d'embrasures rampantes et relever son bord extérieur d'un pied et demi plus qu'il n'est, y faire des traverses comme elles sont projetées, et le rehaussement de la face droite du bastion (66).

<i>Déblais, décombres à enlever pour voûter le flanc bas, 5 toises cube à 3 tt</i>	15 tt
<i>Maçonnerie de moellon, 11 toises cube à 30 tt</i>	330 tt
<i>Maçonnerie de brique</i>	350 tt
<i>Maçonnerie de moellon et brique au couronnement de la face gauche du bastion (63), 10 toises à 37 tt</i>	370 tt
<i>Maçonnerie de brique aux embrasures, 11 toises à 70 tt</i>	770 tt
<b>Total</b>	<b>1 835 tt</b>

## 40

Raccommoder le chemin couvert entre la citadelle et le château tel qu'il est et continuer son revêtement de maçonnerie à pierres sèches.

*Compris dans le premier mémoire*

## Tenaille

## 41

Epaissir le parapet de la tenaille (67) de 3 pieds et demi, l'élever à l'égal de la partie la plus près de la porte, le percer de créneaux espacés comme les précédents et ouverts de 5 à 6 pouces par le dehors. Faire un fossé au devant de 30 pieds de large sur 7 de profondeur, revêtu et remplié autant qu'il sera besoin le pied de la tenaille de cette profondeur, abaisser ensuite le chemin couvert d'une banquette et relever de deux, c'est-à-dire que de trois banquettes qu'il y a, il faut abaisser le parapet d'une, et relever le chemin couvert de deux pour avoir 9 pieds de profondeur de fossé, donnant une pente audit chemin couvert d'un pied de la banquette au bord du fossé, et boucher les créneaux triples du mur qui ferme la tenaille du côté de Montalban, parce qu'ils l'affaiblissent trop et qui sont mal placés.

<i>Maçonnerie de brique et moellon, 74 toises à 37 tt</i>	2 783 tt
<i>Terre et roc pour l'excavation du fossé, 300 toises à 8 tt</i>	2 400 tt
<i>Maçonnerie de moellon du revêtement, 30 toises à 30 tt</i>	900 tt
<i>Maçonnerie de brique, 2 toises à 70 tt</i>	140 tt
<b>Total</b>	<b>6 223 tt</b>

## Fausse braye du côté de Montalban

## 42

Répaissir les murs de la fausse braye jusqu'à ce qu'ils aient 6 pieds, boucher les créneaux les plus près du flanc (70), abaisser son vieux terre-plein pour l'accommoder aux créneaux qui ont été faits, murer la porte et terplaner son passage.

<i>Maçonnerie de moellon, 80 toises à 30 tt</i>	2 400 tt
<i>Maçonnerie de brique, 40 toises à 70 tt</i>	2 800 tt
<b>Total</b>	<b>5 200 tt</b>

## 43

Abaisser en pente le roc au pied de flanc gauche de la pièce (60) comme il a été réglé par le premier mémoire, rempliéter les endroits des murs qui en auront besoin, aplanir le dedans de la même pièce (60),

employer les terres à son terrassement et porter le surplus au glacis, achever la partie basse de ladite pièce, combler son puits, aplanir le dedans et le percer d'embrasures.

*Terre pour l'aplanissement comprise dans le premier mémoire*  
*Maçonnerie de brique, 3 toises à 70 tt* 210 tt

44

Déblayer les terres au pied des revêtements sur la droite de la pièce (60), les aplanir en pente ; épaissir tous les murs de cette partie de fausse braye de trois pieds comme il a été dit ci-dessus, observant de bien joindre la vieille maçonnerie à la nouvelle par de bonnes liaisons.

*Terre, 450 toises à 50 deniers la toise cube* 1 125 tt

45

Continuer le revêtement de ladite fausse braye et établir au bout la pièce (27) comme il a été proposé, y enlever les terres, et achever l'escarpement de roc commencé.

*Terre, 300 toises à 50 deniers* 750 tt  
*Roc, 380 toises à 12 tt* 4 560 tt  
*Maçonnerie de moellon, 420 toises à 30 tt* 12 600 tt  
*Maçonnerie de brique, 31 toises à 70 tt* 2 170 tt  
**Total** 20 080 tt

#### Chemin couvert

46

Etablir le chemin couvert au pied de la fausse braye (60, 61, 68, 73), le revêtir où il sera nécessaire, faire deux traverses, l'une au pied de (68) et l'autre un peu au-dessous, à peu près à l'endroit (71).

*Roc et terre pour l'abaissement au pied des murs, 1600 toises à 7tt* 11 200 tt  
*Maçonnerie de moellon et le couronnement de brique, 400 toises à 37tt* 14 800 tt  
**Total** 26 000 tt  
 + 3 000 tt à employer dans partie (d, e)

#### Place d'armes (63)

47

Epaissir les parapets de 4 pieds et revêtir toutes les embrasures de briques de deux et demi d'épaisseur.

*Maçonnerie de moellon, 22 toises à 30 tt* 660 tt  
*Maçonnerie de brique, 12 toises à 70 tt* 840 tt  
**Total** 1 500 tt

48

Exécuter ce qui a été proposé pour les chemins couverts et les glacis de la droite et de la gauche de ladite pièce (63).

*Compris dans le premier mémoire pour 1 154 tt, et pour achever, le fond demandé* 7 646 tt

49

Faire trois baraques à plancher pour loger trois compagnies d'augmentation à la garnison du château.

*Par estimation* 2 700 tt

50

Faire la forge demandée dans le château suivant l'article (24) du premier mémoire.

*Revient par estimation à*

*1 000 tt*

51

Achever d'abattre et de raser toutes les maisons et mesures estimées, et dont l'estimation est ci-jointe et figurées sur le plan (fff).

**Total citadelle**

**82 310 tt**

**Articles accordés l'année dernière pour lesquels il n'a été envoyé qu'une partie des fonds.**

Pour l'état des ouvrages ordonnés l'année dernière, il n'a été accordé que 3090 tt pour le bâtiment des officiers du château, le fonds demandé était de 7302 tt ; le bâtiment est fait, ainsi il reste à faire fonds pour satisfaire à cet ouvrage de la somme + 4212 tt.

Par ordre de M. Le Peletier l'on a rétabli une tour au donjon pour servir de magasin à poudre dont les ouvrages se montent à 836 tt pour lesquels il n'a pas été remis de fonds + 836 tt.

Par un autre ordre de Monsieur Le Peletier, l'on a commencé de rétablir les batteries du bas fort, trois petits appentis pour lesquels il n'a pas été fait de fonds dont la dépense se monte à + 534 tt.

N'y ayant pas de logements suffisants pour les officiers, l'on a rétabli de vieilles mesures pour en loger trois, ce qui a coûté + 517 tt

N'y ayant point eu d'inspecteur pour veiller pendant l'année dernière aux ouvrages de Saorge, Sospel, et de Dulce Aqua, l'on n'a pu se dispenser d'y employer les sieurs Baron de la Croix, et de La Porte dont les appointements à tous se montent à + 990 tt.

Monsieur Le Peletier a ordonné de comprendre dans le projet de cette année, 1800 tt pour achever de rembourser Monsieur de Lafarre des dépenses qu'il a faites au rétablissement du logis du Roi où il demeure.

Il a été aussi ordonné de faire provision de six mille palissades qui à quinze sols la pièce suivant le marché qui en a été fait reviennent à la somme de quatre mille cinq cents livres sur laquelle somme il a été envoyé celle de 2700 tt, par tant reste à faire fonds de + 1800 tt.

Il y a beaucoup d'autres ouvrages à faire et à proposer à cette place, savoir un ouvrage à cornes revêtu à la tête au pont du Paillon avec tous les accompagnements.

Régler les bords de ce torrent par des quais de maçonnerie fondés sur grillages et pilots et défendre de palplancher vis-à-vis de la place et bien au-dessus de part et d'autre pour le pouvoir maîtriser et empêcher de faire du mal. Un agrandissement à la Ville dans la fourche du Paillon et du côté de la mer avec un pont de bois sur ledit Paillon. Une meilleure fortification à la petite tête (77, 73) qui n'a ni demi-lune, ni chemin couvert et un fossé très médiocre. La conversion de la citadelle en un parfait ouvrage à cornes. Le bastionnement de la vieille tête du Château et ses accompagnements. La reforme et rétablissement du donjon. Une grande quantité de souterrains dans cette place, des logements et casernes, un moulin au bas du Château sur le bord de la mer du côté de Montalban. Et une fortification pour le couvrir sur le petit rocher auprès, mais ce serait trop d'affaires dans un temps comme celui-ci où il ne se faut charger que de ce qui est absolument nécessaire.

### 2.4.5 Lettre de Louis André Guibert à Victor-Amédée II

AsT, Corte, Materie Militari per categoria, imprese militari, Lettere particolari, lettera G mazzo 57, Louis André Guibert (Transcription Eric Guilloteau).

Altesse Royale

Monseigneur,

Me voici maintenant obligé de me présenter aux pieds de V.A.R. par écrit et je reconnais que c'est le plus grand honneur que je puisse jamais espérer ; cependant j'avoue que je mérite de passer pour un téméraire et que je le suis effectivement d'oser faire paraître aux yeux de V.A. des caractères qu'ils en sont si indignes ; mais de moins c'est avec beaucoup de respect et soumission que je m'en prend la liberté pour la supplier très humblement de me continuer les effets de ses grâces en voulant m'accorder cette humble requête laquelle consiste en ce qu'il plaise à votre Altesse de considérer qu'elle souhaitait de j'achève l'entreprise que j'ai commencé ce me serait gloire toute particulière, puisque de son ordre et par la bonté je suis venu dans ce pays pour avoir occasion de travailler et apprendre quelque chose ; où si peu de temps ne suffit pas pour se rendre beaucoup capable ; c'est pourquoi je viens supplier avec beaucoup de respect la bonté de Votre Altesse de me permettre un plus long séjour et l'honneur de sa protection pour avoir le loisir de faire quelque chose étant que tous les moyens s'en présentent ; au Monsieur de Vauban ; le quel nous a fait (...) honnêtetés sans que personne lui ait rien témoigné et même devant qu'il eut reçu la lettre de Monsieur de Barbesieu<sup>136</sup>, il nous a offert de l'emploi, et nous a fait une lettre pour Messieurs les Gouverneurs et ingénieurs des places pour nous les faire voir desquels nous avons été très bien reçus ; nous ayant été voir même les gouverneurs et Mr Lapara aussi lequel nous a fait mille caresses ayant témoigné beaucoup de plaisir ; nous avons déjà fait le tour de vingt places et on aurait continué si Monsieur le Marquis Fré ne nous eut averti de la part de votre Altesse de s'en retourner ; où incessamment Monsieur Rubat et moi nous sommes rendu de Mon[pierque] à Paris et on a jugé à propos de faire savoir l'état de la chose à Votre Altesse pour savoir son intention devant de s'en retourner tout à fait sans quoi j'en voulu rien faire ; et si elle désire que je reste encore quelque temps j'ose l'assurer que ce sera pour me rendre plus utile à son service et plus digne de ses grâces espérant qu'il aura la bonté d'agréer ma bonne volonté, [ayant seul] dessein que celui de me perfectionner pour me distinguer d'entre les autres et faire honneur à Votre Altesse ; et je crois que je serai assez heureux pour obtenir la grâce que je le viens demander, puisque plusieurs fois il a eu la bonté de me dire qu'il avait eu soin de moi et même de temps que j'étais encore aux études où j'eu l'honneur de faire révérence à Votre Altesse avec ma mère ; enfin je confesse que le bonheur m'en a (...) puisque j'ai reçu ses inclinations ; mais au moins je la supplie de considérer que je ne savais rien faire de mon côté s'il n'a la bonté de m'assister et que je suis ; et je serai avec un profond respect de toute ma vie

Monseigneur

De votre Altesse Royale

Votre très humble très obéissant et fidèle sujet

Louis André Guibert

A Paris ce 20 septembre 1697

### 2.4.6 Les projets de modernisation d'Honoré Guibert à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle

**2.4.6.1 « Instruzione a gli sarà de liberta l'impresa de magazeni a prova di bombe, che S.A.R. vude si faciano a Vercelli, Verrua, e castello di Nizza », 3 novembre 1697**

Instrutione et conditioni che doveranno osservare li imprerari a quali sara deliberata l'impresa de magazeni a prova di bombe che S.A.R. vole si facino a Verceli, Verrua et castelo di Nizza

<sup>136</sup>Très certainement Louis-François-Marie Le Tellier de Barbezieux, secrétaire d'État à la guerre de Louis XIV.

Corte, Materie Militari per categorie, imprese militari, Intendenza generale artiglieria, mazzo, 1 fasc 12

Transcription et traduction, Eric Guilloteau.

#### **Articolo primo**

L'impresari a quali sara deliberata l'impresa di uno, orero di tutti li magaseni sudeti, saranno obligati di fare a spese loro li cavi de fondamenti, quelli delle grote et recinto de medemi sino al tondo che loro sarà preserito dal Se Ingenere che ne haverà la direzione con questa differenza pero che quali de fondamenti tanto dell'magaseni che del loro recinto si faranno sino al fondo vergine.

#### **Articolo secondo**

Le terre che proverrano da deli cavi si farano portare pure a spere de deli impresari a dieci trabuchi di distanza piu o meno dal recinto de deti magaseni quali terre farrano spianare conforme loro verrà ordinato dal Se Ingenere d° et caso che il servizio di S.A.R. richiedese che dete terre si trasporta sero in maggior distanza sarà pagato a d'impresari il maggior trasporto :

#### **Articolo 3°**

Quando saranno finiti li sudeti cavi et que il fondo delle fundamenta sarà riconosinto dal sudeto ingenero per buono et sodo li sudeti impresari farano cominciare le fundamenta con un leto di grosse pietre poste a sciuto et in piano quali faranno collocare con la mano una adura et ben arodare col martello, oservando di riempire li vacui che resterano fra dete grose pietre con altre piccole in maniera tale che questo primo leto resti ben unito, colegato, et arodato sopra deto fondo vergine conforme si via nelle rione fabbriche.

#### **Articolo 4°**

Sopra il deto leto di pietre se ne fara un altro simile che nuoli nella buona calcina, et cosi si continuerà sino al piano di terra [fol. 1v] con queste oservatione che ove si trovano matoni et non pietre come a Vercelli, si fara solo di pietre il primo seto et il restante di matoni et ove si trovano pietre et matoni come a Verrua si farano li sua cinture de matoni ad ogni scancelo di otto in nove oncie come si suol praticare nelle fortificationi di Torino, intendendo che dete cinture di matoni cuoprino tuta la largessa del muro et che vi si faccia la sua lacinata ben liquida al disopra con buona calcina ben crivelata : il che si continuerà ad ogni scancelo deto sino alla somità de muri.

Et finalmento ove si trovano pietre et pochi matoni come a Niza le sudete muraglie si farano di pietre senza matoni, poste un buona calcina conforme si cera in quel paese eceto che li angoli de magaseni che si farano quivi et quelli dell'or recinto, comme anche le porte et finestre, si farano di pietre di taglio, di longesa oncie 10 : circa altesa 6. in 7. Et largessa 8 : in 9 :

#### **Articolo 5°**

La larghessa de sudeti fondamenti, ove, si farà di matoni come a Vercelli, sarà di quatro piedi et oncie dieci, ove si fara di muraglia ordinaria cive di pietre con suoi scanceli di matoni, si fara di cinque piedi et quatro oncie, et ove si fara tutta di pietre come a Nizza si fara di un trabuce, il che deve intendersi per le muraglie laterali che devono sostenere li voltoni : circa le fundamenta delle terre si farà di quatro piedi per tutto sia a Verceli, Verrua, o Nizza, et circa la largesa delle tramesse si fara di oncie dieciotto. Restando nero in liberta del S° ingenero di poter variare dete misiere conforme la stimerà meglio per il servizio di S.A.R.

#### **Articolo 6°**

Quando le fundamenta sarano spianare sino al livello di terra, compresavi la profondità delle grote qual si intende farsi come sopra di muralie ordinarie di pietre senza matoni, overo tutte di matoni si retificherano li alineamenti, et ove come si e deto si ritrovano matoni, et pietre, si continuerano le altesse di muraglia



ordinaria saluo che si incamiserano con un matone di punta et laltro di piano, o di costa quali si stabilirano bene al di dentro et si imbocherano [fol.2] al di fuori, il che si oservera per tutto et si continuerà sino a l'impresso delli voltoni et volte cioe al indentro dal piano delle grote sino a deti imposti, et al di fuori, dal piano di terra sino al coperto.

#### **Articolo 7°**

Nel istero tempo che si fonderano le sudete muraglie si fonderanno parimente quelle delli speroni, per la construsione de quali si oserveranno le sudete regole, cioe a Nizza, si farano di muraglia senza matoni saluo che li angoli si faranno di pietre di taglio di oncie 9 in 10 per tutti li versi, a Verceli si farano tutti di matoni salvo il primo leto che si farà di pietre, et a Verrua si farano di muraglia ordinaria nel copo, et si incamiserano al di fiori comme sopra la larghesa et longhesa de deti speroni sarano di quatro piedi liprandi es la haltessa sino alla cornice et si oserverà in tutto et per tutto, il disegno et profili come anche di far tutte le sudete muraglie in buona calcina, et della migliore che sia in uso ove si faranno deti mgaseni

#### **Articolo 8°**

Le tramese si farano in fondamentà di muralia ordinaria come sopra, et il restante di buoni matoni posti in calcina, salvo a Nizza che si faranno di pietre et calcina : et si stabilirano generalmente da due parti : si o servara nel fabricare le sudette muraglie di lasiare le porte, finistre, esalatori, cio conforme a disegni et di far per tutto li voltini, et lati di matoni in buona calcina.

#### **Articolo 9°**

Delle volte delle grote et voltoni

Le volte delle grote de magaseni di Nizza, si farano di pietre di taglio di 8 oncie per tutti li versi, tagliare al centro, quelle de voltoni si farano parimente di pietre di taglio di 10 oncie pure tagliare al centro, et il restante si farà di muraglia ordinaria a schena dasino conforme a disegni : a fianci della volta delle grote vi si farà no li suoi speroni distansi l'un dal altri 3 piedi et spesi oncie 15 : circa le volte delle grote dell'altri magaseni si farano un matone di punta con suoi speroni come sie deto, et li voltoni si farano di sei matoni di punta et il restante si farà di muraglia ordinaria ove vi sarano pietre et ove non vi ne sara si fara di matoni ma il finimento a shena dasino si fara con matoni posti di coltello contorme si e fato a magasini di Torino.

[fol. 2v]

#### **Articolo 10**

A deti voltoni si meteranno le loro radici di rovere ben stagionato di grosessa cinque in sei oncie, et tutti di un pesso se si potrà con due cavi vive di ferro, o tre serarà necesario un oncia et un quarto circa di spessesa.

#### **Articolo 11**

Il coperto si farà di copi ben vuoti, et stagionali posti in buona calcina, et si oservera di fare atorno deti magaseni al finimento una cornice o gussasa conforme al disegno di un piede et nuro circa di larghessa afin che le aque plurali non danegino le fundamenta.

#### **Articolo 12**

Atorno de sudeti magaseni vi si farà un recito di muraglia ordinaria con queta avvertenza che ove dovera sostenere terre vi si darà il quinto di scarpa, et il disopra si farà a piombo et nel restante si oservera quanto sopra. La somità di questo recinto come anche quella delli speroni sudeti si coprira con copi posti in calcina in maniera che posino difender le fundamenta dalle aque circa l'altessa di queste muraglia si fara fuori di terra

di 8 in 9 piedi et la spessa di 16 oncie senza la scarpa avvertendo di fondarle sopra il fondo vergine et di stabilire al indentro le sudete volte voltoni, porte et finestre.

#### **Articolo 13**

Il piano di terra delle grotte si sternira di pietre in calcina, come anche li androni del recinto, et il contorno desso al di fuori et questo per la largera di piedi 4 : il piano del magaseno si sternirà di quadretoni, pabsti in buona calcina, et ben fregati, comme si cera ne pallasi di Torino, et a magaseni di Nizza questo piano, si sternira di gesso mescolato con calcina buona et li altri sternili si faranno di pietre piccole.

#### **Articolo 14**

Cira li matoni saranno tutti ben vuoti, stagionati, et bagnati prima di esser messi in opera.

Le sabie saranno tutte ben granite et pure et delle migliori che siano in uro ove si faranno deti magaseni. [fol. 3] Le calcine saranno parimente delle migliori che siano in uro ove si travalierano questi magaseni.

#### **Articolo 15**

Al dinansi della porta de deti magaseni vi si fara un fosso di un trabuco di profundita due di longessa et piedi 8 larghessa qual sara rivestito di muraglia ordinaria ben imbocato al di fuori con la sua scarpa del quinto spessa nella somità oncie 16 et nel fondo oncie venti quattro et al disopra vi si fara la ma coltelada di matoni il tutto in buona calcina et a Nizza deta coltelada si fara di pierre pure poste in buona calcina :

Per disendere nelle grote vi si farà una scala di matoni o quadretoni overo in calcina et nel resto si oservera il disegno :

#### **Articolo 16**

Finalmente li sudi impresari saranno obligati di fare li sudeti magaseni da buon padre di fameglia et di rispondere del loro travaglio durante un anno, et un giorno dopo fara la colaudatione come anche di provedersi a spere loro di dutti li materiali, utili se necesari per far deti magaseni senza poter preterne niente per questi salvo del preso che sara loro acordato dal S<sup>e</sup> Panimo il tutte mediante il consenso et aprovatione di S.A.R.

Torino li 3 novembre 1697

#### **Traduction**

---

**Instructions et conditions que devront observer les entrepreneurs à qui sera délivré l'entreprise des magasins à preuve des bombes que S.A.R. veut faire à Verceil, Verrue et au château de Nice**

#### **Article premier**

L'entrepreneur a qui sera délivrée l'entreprise d'un, ou bien de tous les magasins susdits, sera obligé de faire à ses frais les trous des fondations, de même pour les excavations et enceinte tout autour, qui seront prescrits par le sieur ingénieur qui en aura la direction avec toutefois cette différence que les fondations tant des magasins que de leurs enceintes se feront jusqu'au fond vierge.

#### **Article second**

Les terres qui proviendront de ces excavations seront portées aussi aux frais des entrepreneurs à 10 trabucs de distance plus ou moins de l'enceinte des dits magasins, lesquelles terres seront aplanies conformément aux ordres venus du sieur ingénieur et au cas ou le service de S.A.R. requière que ces dites terres soient transportées sur une plus grande distance, il sera payé à l'entrepreneur la plus grande distance.

### Article troisième

Quand les susdites excavations seront finies et que le fond pour les fondations sera reconnu comme bon et dur par le susdit ingénieur, les susdits entrepreneurs feront commencer les fondations avec un lit de grosses pierres posées à sec et de niveau, lesquelles seront placées avec une main accoutumée et bien ajustées avec le marteau, observant de remplir les vides restant entre les dites grosses pierres avec d'autres plus petites de manière que ce premier lit reste bien uni, joint et ajusté sur le dit fond vierge conforme à ce qu'il est d'usage dans ce type de construction.

### Article quatrième

Au-dessus dudit lit de pierres, il s'en fera un autre similaire noyé dans du bon mortier, et on continuera de même jusqu'au niveau de la terre, [fol. 1v] avec cette remarque : où s'il se trouvera des briques et non des pierres comme à Verceil, seule la première couche se fera de pierres et le reste de briques et où se trouveront des pierres et des briques comme à Verrue, leurs ceintures à chaque assise se feront de briques, de 8 à 9 pouces comme il se pratique à la fortification de Turin, ce qui signifie que les dites ceintures de briques couvriront toute la largeur du mur et les entrepreneurs devront faire leur mortier bien liquide dessus avec une chaux bien réparti, et l'on continuera ainsi pour chaque assise et ce jusqu'au sommet du mur.

Et finalement où se trouveront des pierres et peu de briques comme à Nice les susdites murailles se feront de pierres sans briques, posées avec un bon mortier conforme à ce qui se fait dans le pays sauf pour les angles des magasins et ceux de la clôture, comme encore les portes et fenêtres qui se feront de pierres de taille, de 10 pouces de longueur, de 6 à 7 pouces de hauteur environ et 8 à 9 pouces de largeur.

### Article cinquième

La largeur des susdites fondations, où elles se feront de briques comme à Verceil, sera de quatre pieds et 10 pouces, où elles se feront de murs ordinaires avec des pierres et ses assises de briques, se fera de 5 pieds et 4 pouces, et où elles se feront toutes de pierres comme à Nice, la largeur sera d'un trabuc, qui doit s'entendre pour les murailles latérales qui doivent soutenir les voûtes : à propos des fondations des terres, elles se feront de quatre pieds pour tous, soit à Verceil, Verrue ou Nice, et à propos de la largeur des galandages elle se fera de 18 pouces. La moitié restant est à la liberté du sieur ingénieur pouvant changer ces mesures, conforme à ce qu'il estime de mieux pour le service de S.A.R.

### Article sixième

Quand les fondations seront aplanies jusqu'au niveau des terres, compris les soubassements qui s'entendent se faire comme ci-devant de muraille ordinaire de pierres sans briques, ou bien tout de briques, s'il faut rectifier les alignements, et où, comme il a été dit, se trouveront des briques et des pierres, se continueront les hauteurs de murailles ordinaires sauf que l'on revêtira avec une brique en pointe et l'autre de niveau, ce qui les stabilisera bien au-dedans et en enfilade [fol. 2] au dehors, ce que l'on observera pour tout et on continuera de même l'entreprise des voûtements et voûtes c'est-à-dire à l'entrer au niveau des soubassements, jusqu'aux huisseries, et au dehors, du niveau de la terre jusqu'à la couverture.

### Article septième

Dans le même temps que se fonderont les susdites murailles, se fonderont pareillement les contreforts, pour la construction desquelles s'observeront les susdites règles, c'est-à-dire à Nice, se feront de muraille ordinaire sans briques sauf pour les angles qui se feront en pierres de taille de 9 à 10 pouces pour tous les côtés, à Verceil les murailles se feront tout de briques sauf le premier lit qui se fera en pierres, et à Verrue elles se feront de muraille ordinaire pour le blocage, et seront revêtues au dehors comme sur les largeur et longueur des contreforts qui seront de 4 pieds liprandi, et sur la hauteur jusqu'à la corniche, et on observera dans tout et pour tout le dessin et les profils comme aussi de faire toutes les susdites murailles avec du bon mortier, et du meilleur qui soit en usage où se feront ces magasins.

### **Article huitième**

Les galandages se feront en fondation de muraille ordinaire comme ci-dessus, et le restant de bonnes briques posées au mortier, sauf à Nice qui se feront de pierre et de chaux : et seront stabilisés généralement en deux parties : aussi on observera dans la fabrique des susdites murailles de laisser les portes, fenêtres, escaliers, conformes aux dessins et de faire pour tous les voûtements, et lits de briques avec du bon mortier.

### **Article neuvième**

Des voûtes des soubassements et voûtements

Les voûtes des soubassements des magasins de Nice se feront de pierres de tailles de 8 pouces pour tous les côtés, taillées au centre, celles des voûtements se feront pareillement de pierres de taille de 10 pouces aussi taillées au centre, et le restant se fera de muraille ordinaire en dos d'âne [arrondie] conforme aux dessins : aux flancs des voûtes des soubassements, on fera leurs contreforts distants les uns des autres de 3 pieds et épais de 15 pouces environ, les voûtes des soubassements des autres magasins se feront d'une brique en pointe avec ses contreforts comme cela a été dit, et les voûtements se feront de six briques en pointe et le restant se fera de mur ordinaire où ils se feront de pierres et où il n'y en aura pas, ils se feront de briques, mais l'achèvement en dos d'ânes se fera avec des briques posées sur champ, conforme à ce qui se fait aux magasins de Turin.

[fol. 2v]

### **Article dixième**

Pour ces dits voûtements on mettra les poutres de chêne, bien de saison, de 5 à 6 pouces d'épaisseur, et tous d'un poids si on peut avec deux soubassements de fer, ou trois s'il est nécessaire d'un pouce et d'un quatrième environ d'épaisseur.

### **Article onzième**

Le couvert se fera de toits bien voûtés, et placés de saison en bonne chaux, et on observera de faire autour de ces magasins à l'achèvement une corniche ou gorge conforme au dessin, d'un pied et demi environ afin que les eaux pluviales n'endommagent pas les fondations.

### **Article douzième**

Autour des susdits magasins il se fera une enceinte de muraille ordinaire avec l'instruction que pour devoir soutenir les terres, on y donnera le cinquième en escarpe, et le dessus se fera en aplomb et pour le restant s'observera tout ce qui est au-dessus. Le sommet de cette enceinte comme aussi celui des contreforts susdits, se couvrira avec les toits posés à la chaux de manière qu'ils puissent protéger les fondations des eaux, au dehors et autour de cette muraille se mettra de la terre à hauteur de 8 à 9 pieds sur une épaisseur de 16 pouces sans l'escarpe, prenant garde de les fonder sur le fond vierge et de stabiliser à l'intérieur les susdites voûtes, voûtements, portes et fenêtres.

### **Article treizième**

Les soubassements au niveau de la terre sera fait de pierres liées avec du mortier, comme aussi les passages entre les murailles et l'enceinte et le contour lui-même au dehors et ceci sur une largeur de 4 pieds : le sol du magasin sera fait de carreaux, liés par du bon mortier, et bien frottés, comme se sera dans le palais de Turin, et au magasin de Nice, ce niveau sera fait de plâtre mélangé avec de la bonne chaux et les autres se feront de petites pierres.

### Article quatorzième

Les briques seront toutes bien cuites, de saison, et baignées avant d'être mis en œuvre.

Les sables seront tous bien égrenés et purs et des meilleurs qu'il soit en usage où se feront ces magasins.

[fol. 3] Les chaux seront pareillement les meilleures qu'ils soient en usage où se travailleront [en termes de fortification] ces magasins.

### Article quinzième

Au devant de la porte de ces magasins, on fera un fossé d'un trabuc de profondeur, de deux de longueur et de 8 pieds de largeur. Il sera revêtu de muraille ordinaire bien enfilée au dehors avec son escarpe du cinquième de l'épaisseur dans la hauteur 16 pouces et dans le fond de 24 pouces et au-dessus on fera sa ceinture de briques, le tout avec de la bonne chaux et à Nice cette ceinture se fera de pierres posées aussi avec de la bonne chaux.

Pour descendre dans les soubassements, on fera un escalier de brique ou de carreaux ou bien en mortier et pour le reste on observera le dessin.

### Article seizième

Finalement les susdits entrepreneurs seront obligés de faire les susdits magasins « en bon père de famille » et de répondre de leur travail durant une année et un jour, après on fera la location comme aussi des provisions à leur frais de tous les matériels, utiles et nécessaires pour faire ces magasins sans pouvoir se passer aucunement de ceux-ci, excepté du prix qui leur sera accordé par le Sieur Panimo, le tout moyennant le consentement et l'approbation de S.A.R.

Turin le 3 novembre 1697

#### 2.4.6.2 « Projet général et raisonné des ouvrages qu'il conviendrait [de] faire et [de] moderniser [remoderner] au château de Nice pour le mettre en état de soutenir un long siège », 3 décembre 1697

AsTurin, Corte, Materie Militari, Intendenza Generale delle fabbriche e fortificazione, Mazzo 1, fasc. 19.7, n°2. Transcription Eric Guilloteau.

Pour bien comprendre ce que l'on doit proposer dans ce projet général, il est nécessaire d'avoir devant soi le plan du château et de considérer attentivement d'un côté la figure que l'on donne aux nouveaux ouvrages et ce que l'on croit devoir supprimer du vieux, et de l'autre, il faut examiner les raisons que l'on allègue pour connaître les avantages qu'on retirera desdits ouvrages : mais avant d'entrer dans ce détail, il est important de voir en quel état est cette place, c'est-à-dire les défauts qui y sont actuellement, quelques uns desquels sont tout à fait opposés aux maximes fondamentales et modernes de l'art de fortifier dont voici les plus essentielles.

1. Il faut remarquer que dans le pourtour de ce fort, il y a plusieurs angles morts, ou qui ne sont point flanqués comme les cotés n°1.2.3.4.5.6.7.8.9 qui sont des défauts très nuisibles aux places.
2. Les flancs retirés 10.11.12 de la citadelle, ou soit bas fort, sont directement opposés aux grandes tours : 13.14 du château d'où l'ennemi, après s'en être emparé peut battre en brèche lesdites tours dans lesquelles consiste aujourd'hui une bonne partie de la force de cette forteresse.
3. La plus grande partie des ouvrages sont bâtis de revers de Montalban, inconvenient qui dans le dernier siège a fort incommodé les assiégés.
4. La plupart des parapets ne sont point à l'épreuve du canon.
5. Comme il n'y a autour de cette place que des pièces fort élevées, la mousqueterie et même l'artillerie deviennent presque inutiles à mesure que l'ennemi approche au pied de leur situation et



ne peut lui nuire que faiblement en approchant, non seulement à cause de leur élévation, mais parce qu'il y en a peu qui soient tournées de manière à pouvoir produire un bon effet en faveur des assiégés du côté des attaques.

6. Cette place n'est environnée que d'une espèce de fossé très médiocre ou pour mieux dire il n'y en a point du tout, car ce que je nomme ici fossé n'est qu'un chemin couvert assez mal construit.

Enfin si l'on voulait expliquer par le menu toutes les mauvaises manœuvres de cette place, on ne trouverait guère de pièce de laquelle on peut être raisonnablement satisfait et on toucherait du doigt que, ce que dernièrement était merveilleux, est très médiocre aujourd'hui, selon la manière que l'on attaque les places. Ainsi sans aller plus avant et sans redire ce que tant de gens ont dit avant moi, touchant la difficulté qu'il y a de remédier à tout sans consommer des sommes immenses, je ne m'attacherai qu'à l'essentiel et tâcherai de conserver des vieux ouvrages tout ce qui pourra contribuer à rendre l'accès de ce fort plus difficile à l'ennemi qu'il n'est et d'en substituer des nouveaux à la place de ceux que je supprimerai pour pouvoir plus aisément parvenir à la fin que je me suis proposée dès le commencement.

### **Examen de la citadelle et projet pour la rendre plus utile à la place qu'elle n'est**

La plupart des ingénieurs qui ont fait des projets pour fortifier cette place ont supprimé entièrement la citadelle soit par les raisons alléguées ou parce qu'ils l'ont jugé inutile et le château trop grand, et ont substitué en sa place deux bastions et une demi-lune fossoyée avec leur chemin couvert et ont fait du reste de la citadelle un simple glacis.

Mais ces messieurs n'ont pas apparemment fait réflexion

1. Que si cette grande pièce est mauvaise comme il est dit en quelques endroits, elle est bonne ou raisonnable en d'autres.
2. Qu'en faisant un glacis de cet ouvrage, on aurait été obligé de faire apporter de la terre où il n'y en a presque pas, qui est ce qui embarrasse le plus les ingénieurs assiégeants et qui fait d'ordinaire traîner un siège en longueur.
3. Que le château de Nice étant inaccessible depuis l'angle rentrant 16 de la jonction de la Ville jusqu'à la tour 14 en tournant vers la mer et vers Lampea, ce qui reste n'est pas d'une si grande étendue que l'on doive s'en embarrasser, c'est-à-dire que l'on ne le puisse bien défendre en temps de siège avec un nombre raisonnable de soldats.
4. Que les ouvrages sont petits et par conséquent qu'il ne faut pas une si grande garde que l'on s' imagine pour le garder
5. Que si on laisse de cette citadelle ce qui ne peut nuire au château comme je fais, il est certain que si l'assiégeant attaque la place par la tête de la citadelle ou par les côtés, il faut de nécessité qu'il la prenne par les formes avant qu'il attaque la demi-lune. Qu'aussi bien que les susdits ingénieurs, je fais dans la citadelle à la même place que ces messieurs l'ont dessiné, au lieu que si l'on ne fait qu'un simple glacis et si on rase toute la citadelle, il est constant que l'ennemi aura beaucoup moins de peine d'en approcher et de s'en emparer, je veux dire de la demi-lune et ensuite des bastions.
6. Et enfin les susdits ingénieurs n'ont pas apparemment bien considéré que ce fort est d'une assez grande conséquence à l'état, pour que l'on n'ait pas grand égard à deux ou trois cents hommes qu'il faudrait de plus pour le garder dans une guerre, et cela suppose que leur raison eût assez de force pour obliger S.A.R à la faire raser. D'ailleurs on sait assez que dans le temps qu'on garde un ouvrage qui est devant un autre, ordinairement on n'est guère obligé de garder celui qui est derrière, à moins que l'assiégeant ne le puisse attaquer tous deux à la fois, ce qui est impraticable dans notre cas. Ces raisons, selon mon sentiment, ont assez de force pour ne plus mettre en contestation si un ouvrage qui augmente la qualité [bonté] d'un autre, au lieu de la diminuer, doit être conservé ou rasé. Ce que j'établis ici comme un axiome pour n'être pas obligé de répéter le même discours pour les autres ouvrages que je prétends conserver autour de ce fort.

### Projet pour la Citadelle

Je conclus de ce raisonnement qu'il faut conserver la tête de cette citadelle et ses faces latérales, prolonger celle-ci jusqu'au bord du fossé des bastions dont je parlerai en son lieu et raser tout le reste (qu'ainsi que j'ai fait voir est nuisible au corps du château), ce qui formera un excellent cornichon bien flanqué de tous côtés et qu'un habile gouverneur pourra dans une occasion disputer pied à pied et notamment si on attaque par la tête. Au reste comme les parapets de cet ouvrage ne peuvent être battus en brèche que difficilement, il suffira que l'on donne à leur épaisseur huit pieds liprands si on le veut de terre, ou huit si on le veut de maçonnerie, ce que je vois ici nécessaire à cause que les mousquetaires ne sauraient bien découvrir ses environs si on les fait trop épais, et je suis même d'avis que l'épaisseur que les Français ont donnée auxdits parapets est assez suffisante pour résister au canon sans n'y rien changer. Mais je voudrais le finir quelques pieds plus bas pour n'être pas obligé d'élever trop les bastions et leur demi-lune. Quoi qu'il en soit, on peut laisser les parapets qui ont 5 pieds d'épaisseur et au-dessus comme ils sont, et ceux qui en ont moins de 5 les réduire à cette épaisseur, et tout au plus à cinq, et notamment ceux qu'on doit faire aux ailes de ce cornichon qui sont du projet général.

A l'égard de la fausse braye que les Français ont ajoutée à la tête de cette pièce, nonobstant qu'ils y aient laissé un angle mort, je ne balance pas à la laisser, sauf que je voudrais y ajouter les deux traverses 17 pour se couvrir des revers de Montalban et pour flanquer l'angle mort 1, et épaissir son parapet qui n'est qu'à l'épreuve du mousquet. Tout ce que l'on pourrait encore faire pour rendre l'accès de ce cornichon plus difficile serait d'approfondir son fossé ou chemin couvert de 3 ou 4 pieds liprands et donner la figure d'une fausse braye au dit chemin couvert. Et pour rendre cette pièce complète, je voudrais faire la place d'armes 18 pour faciliter les sorties, couvrir l'angle mort et rendre utile le feu de la mousqueterie. Et enfin pour laisser à l'ennemi le moins de terrain qu'il sera possible, je voudrais envelopper cette tête d'un avant chemin couvert ainsi que l'on voit au plan, et parce que le centre de la pièce dont nous parlons est vu de revers de Montalban, il faudra conserver les traverses que les Français y ont faites.

### Des places d'armes ou soit ravelins 19. 20.

Comme ces deux pièces ne sont guère bien flanquées, c'est-à-dire que l'on y a laissé deux angles morts à chacune qui sont des endroits qui d'ordinaire attirent les attaques, et qu'en effet sont les plus faibles de cette place dans l'état qu'elle est, on aurait lieu de douter si on les doit raser ou conserver. Mais je suis d'avis de les laisser debout pour l'axiome établi, car il les faut de toute nécessité prendre avant de passer outre si on les laisse, au lieu qu'on ôterait cet obstacle à l'ennemi si on les rasait. Mais je voudrais doubler le côté 20 par une pièce brisée afin de couvrir ces angles morts et pouvoir donner prise sur l'assiégeant avec la mousqueterie, et flanquer le glacis avec le mousquet et le canon, et afin que le feu de front ne puisse avoir de la force, et produire un bon effet en faveur de l'assiégé, je n'hésiterai point à envelopper cette pièce d'un corridor qui communiquera avec l'avant chemin couvert dont on a parlé ci-dessus.

Cette pièce brisée d'ailleurs étant nécessaire pour couvrir le pied de la supérieure, et rendre l'attaque de la ville plus difficile, car je ne vois pas que l'on puisse approcher du fort par ce front sans raser l'ouvrage que je propose, que de la manière que je le construis, est assez malaisé à ruiner et à prendre par les règles ordinaires.

Touchant la pièce 19 comme l'ennemi peut approcher de l'angle 5 et du 4 avec moins de difficulté que de la précédente, supposées toutes deux comme elles sont, il est d'une nécessité indispensable de fortifier cet endroit selon le plan, ce que l'on peut encore faire en faisant bâtir la redoute 21, qui produira un effet merveilleux selon mon avis, car comme elle restera basse, elle flanquera tout le pied du château vers Lampea, à feu rasant et protégera la pièce 19, facilitera les sorties et fortifiera la face droite du bastion 23, et si on voulait mettre ce front tout à fait en sûreté, on pourrait encore faire la redoute 22. Mais il ne faut point hésiter à faire la muraille 24. 25 et la défendre de la pièce 19 et de l'aile 24.26 pour supprimer l'angle mort 2. On pourrait peut-être me blâmer de ce que je laisse l'angle mort 24 comme il est, mais c'est une amorce ou

un leurre que je laisse exprès à l'ennemi pour l'attirer de ce côté-là, parce que s'il était assez mal avisé que de prendre le change, il tomberait dans le plus fort de cette place.

Au reste comme du flanc 27 du bastion de la ville, l'assiégeant peut battre le reste du cornichon. Il est important de le supprimer, et de prolonger sa face droite jusqu'au dit angle mort 24.

### **Du bastion détaché 30, de la tour 31 et de leurs propriétés**

De tous les dessins que j'ai vus jusqu'à présent du château de Nice, je n'en ai vu aucun où l'on ait tracé ce bastion de la manière que je fais, et l'on ne s'est jamais avisé d'occuper le roc 31. par une tour, je dis bien plus, car ce poste en fait que l'on puisse mettre en exécution autrement à moins d'élever un revêtement d'une hauteur prodigieuse, et de rendre par là l'effet du mousquet inutile, ou bien de faire un colifichet et de se priver des avantages que j'en prétends retirer et à l'égard de la tour ronde ou soit redoute que je fais sur le roc 31, je ne vois pas de pièce autour de cette place qui puisse produire un meilleur effet, ni je n'en ai jamais vu projeter de meilleure. Voici les propriétés de ces deux ouvrages.

### **Du bastion détaché**

Premièrement cette pièce a toutes les propriétés d'un bastion ordinaire d'une grandeur que le terrain force à faire médiocre, car il est bien flanqué de tous côtés, et flanque à son tour les ouvrages qu'il doit protéger. Les flancs qui défendent ses faces sont très difficiles à ruiner, et son centre est soumis à divers feux des ouvrages qui restent derrière. De plus il est bien retranché et je serais bien en peine moi-même de battre ses faces à plomb qui sont les batteries les plus dangereuses. D'ailleurs quand l'ennemi attaquerait cette place par cet ouvrage, il faut en premier qu'il rase la redoute 31 et la place d'armes 32, car il n'y a pas apparence qu'il puisse approcher sans se débarrasser de ces deux ouvrages qui le flanquent de deux côtés. Il faut après cela qu'il fasse brèche à la fausse braye 34 et à la pièce basse 33 ou à la 35, mais le flanc 34 et la tour 13 qui défendent cette face, je ne sais pas ni d'où ni comment on la puisse ruiner et je vois encore moins de quelle manière on se logera dans un terrain fort serré malgré le retranchement 30 et les feux d'en haut qui plongent dans cette pièce. On dira peut-être que l'on peut faire une batterie dans l'endroit 31, j'y consens encore, mais elle ne saurait être que de trois pièces de canon, et celles de l'assiégé seront triples et de plus ladite batterie ennemie sera battue par derrière de la pièce 39 et de la tour 38, que si l'assiégeant vient faire brèche à la face 29 outre que le terrain de ce côté-ci est trop serré pour y pouvoir bien placer une attaque. Cette brèche sera vue de revers desdites pièces 38.39.

Mais laissons-lui surmonter toutes ces difficultés, après qu'il en sera même à bout il faut donner un nouvel assaut au ravelin 30 où mille feux divers le désoleront et au bout du compte il trouvera la place dans son entier car la tenaille 40.41 aura un bon fossé au-devant, bien flanquée de la tour 38 et de la courtine 42 qui sont des ouvrages bâtis sur le roc, et le fossé à passer est sans terre.

### **De la redoute ronde**

Tout ce que l'on peut objecter contre cette redoute est que le front opposé à la ville n'est pas flanqué et qu'on la peut ruiner du parc à coups de canon, cela est vrai, mais il n'est pas si aisé à faire une batterie au parc que l'on s'imagine car ce terrain est entièrement soumis au feu du château et d'ailleurs ladite tour sera fondée sur un roc escarpé de ce côté-ci et l'on sait assez combien les pièces rondes faites de bonne maçonnerie sont mal aisées à ruiner, qui est la raison qui m'a fait préférer dans ce cas la figure ronde à la rectiligne, que dans ce terrain je n'aurais su faire que très médiocre et par conséquent plus aisée à ruiner que la ronde. Enfin si l'on balance les avantages que l'on peut tirer de cet ouvrage, avec les défauts que je viens de faire remarquer, on trouvera que les premiers surpasseront les seconds, car enfin cette pièce est l'unique qui peut bien flanquer tout le pied du glacis du château vers la ville, qui flanque la place d'armes 32 et protège tout le front 43.31.

### **Des bastions 28. 23 et de la demi-lune 44**

Tout ce que je puis dire en faveur de ces trois pièces est que tous les ingénieurs qui ont projeté de fortifier ce fort, les ont construites à peu près comme je fais, et qu'on oppose à l'ennemi un front aussi étendu que le terrain le peut permettre, car pour les propriétés de ces ouvrages modernes il n'y a guère de gens de guerre qui les ignorent et je ne pourrais les apprécier que par des redoutes.

### **Du cornichon, ou soit bas-fort du Mole 39.44**

Ce bas-fort n'a d'autres propriétés que celles de pouvoir battre les navires ennemis à fleur d'eau, et les éloigner de la place pour rendre un bombardement plus malaisé et flanquer la marine qui sont des raisons qui m'obligent d'élever le cavalier 45 pour pouvoir opposer à la mer une double batterie et pour couvrir un magasin à poudre que j'entends y placer derrière.

### **Du bastion des forges 5 et de la fausse braye 46.47**

Comme je n'ai jamais pu comprendre la raison qui a obligé les Français à faire l'angle mort 5 devant une face de bastion, quoiqu'elle soit inaccessible de ce côté-ci, je n'en vois point qui m'empêche de raser cet angle et de faire ce bastion dans les formes, quand je n'en retirerais d'autre utilité que de l'agrandir et de profiter du terrain qu'ils ont laissé au-devant où en m'avançant sur le roc je puis y faire une double batterie, car je ne veux rien démolir de ce qui est fait.

Touchant sa casemate, il est nécessaire de la voûter comme celles des bastions de la citadelle de Turin, pour pouvoir placer du canon dessous et dessus. A l'égard de la fausse braye 46.47, on la doit faire pour couvrir le bastion 23 et la courtine 14.50 et pour pouvoir se servir un peu plus utilement de la mousqueterie.

### **De la vieille enceinte du château**

Comme la vieille enceinte du château a une partie de ses parapets qui sont en désordre, ou qui ne sont point à l'épreuve et notamment depuis la tour 13 jusqu'à la rondelle 38, et depuis celle-ci jusqu'à la 51.52, 50 et 14, il est nécessaire de les réparer, de les égaliser de manière que rien ne choque la vue et de les mettre au moins à demi épreuve du canon, à la réserve de celui de la courtine 14.50 qu'il faut mettre à l'épreuve. La baisser de 2 pieds par dehors et son rempart de 3, et le faire de terre car cet endroit est le plus commode pour y faire une excellente batterie contre Montalban, et on en peut aussi faire un autre à la courtine des tours contre Saint-Charles où il n'y a rien à faire qu'à ouvrir des canonnières et parce que cette courtine ou son parapet est vue de Montalban, il faut l'abaisser d'environ un pied depuis la tour 15 jusqu' à la 13. Supprimer le degré qui est dans le centre de celle-ci. Faire son entrée dans le donjon et enfin réduire la largeur du soupirail 14 qui est trop large, à un pied et demi liprand de diamètre, et achever la voûte 54 pour élargir le rempart touchant la plate-forme Sainte-Christine 13.53.58. Comme son revêtement est extraordinairement élevé, il faudrait l'abaisser au moins jusqu'au cordon afin que la mousqueterie soit moins inutile, et parce que la face 53.58 penche beaucoup vers l'angle 58, il faudrait l'égaliser en suivant le même penchant afin qu'elle fasse un meilleur effet, ce que l'on observera pareillement depuis l'angle 58 jusqu'à la tour 38 et depuis le boulevard 51 jusqu'à l'angle 52.

Le front 38.51 opposé à la mer sera mené en droite ligne le plus qui se pourra et on retranchera les petits redents qui ne servent à rien et qui empêchent de mettre à demi épreuve le parapet dudit front.

### **Des magasins à poudre**

Quoique ce château soit d'une assez grande étendue, il n'y a guère d'endroits propres pour y pouvoir bâtir des bons magasins à l'épreuve du canon et de la bombe à moins d'en faire un vers la mer dans le bas-fort du Mole comme le coté 60, un où il est le mieux coté 55, qu'il faut couvrir d'une bonne traverse à l'épreuve, et un troisième dans le bastion des forges 54, qui restent tous dans des ouvrages inaccessibles.

**Des magasins à vivre**

Ces magasins ne sauraient être mieux que le long du rempart 13.15.14 où il n'y a rien à faire qu'à couvrir leur terrasse où l'on gagnera une grande salle d'armes et à épaissir les murailles vers la mer dont quelques-unes sont trop faibles.

**Des logements et casernes**

Rien n'est plus nécessaire à ce fort dans le temps présent que les logements pour l'état major, pour messieurs les officiers et pour les soldats, car et les uns et les autres sont très mal, et notamment les soldats qui sont huttés, leurs logements n'étant que de planches à demi pourries et couvertes de simples tuiles.

Il est pareillement nécessaire de faire de bonnes caves sous lesdits logements pour tenir du vin pour la garnison, n'y en ayant point.

**Du donjon**

Tout ce que l'on peut faire à la place où était le donjon est d'en faire une terrasse avec un parapet au-devant pour y placer de l'artillerie, pour les salves à moins que l'on y voulut rebâtir le logement du gouverneur. Au reste comme la tour de l'archive 58 est trop élevée, on la pourrait abaisser d'un étage, et la remettre à l'épreuve des bombes. Enfin pour revenir à la place, je ne vois pas qu'on y puisse pratiquer rien de plus nécessaire ni de plus utile que ce que je viens de proposer, à moins que l'on ne voulut faire encore une redoute sur l'écueil de Lempea pour flanquer le pied du château de ce côté-là, et pour le rendre maître du petit havre, à la faveur de laquelle on y pourrait retirer quelque bateau pour recevoir des avis et même quelque petit secours et pour ne rien oublier de ce qui peut perfectionner ce fort, on pourrait escarper les rocs du front de Lempea, ce qui ne coûterait rien aux finances, parce que les bourgeois le feraient faire eux-mêmes si on leur donnait la permission de se servir des pierres pour leurs bâtiments.

**2.4.6.3 « Progetto generale et calcolo delle opere che convien fare d'entro, e fuori del recinto del castello di Nizza », 1697**

AsTurin, Corte, Materie Militari, Intendenza Generale delle fabbriche e fortificazione, Mazzo 1, fasc. 19.7

Transcription et traduction, Eric Guilloteau.

**[fol. 1]**

Ristreto delle opere che vi vogliano per li travagli da fassi al castello di Nizza  
Secondo il progeto generale

Primo

Per fare un'avanti strada coperta col suo spalto <sup>137</sup> et parapeto in camisciato di muraglia ordinaria verso la citta	££.	7665: 0: 0
Piu per fare una luneta col suo fosso et strada coperta, alla fronte della citta della verso camas fuori del fosso principale	££.	5547: 0: 0
Piu per fare una controguardia <sup>138</sup> spesata con sue caponere et traverse dinansi la luneta Santa Clara	££.	20175: 45: 6

<sup>137</sup> Fascia rilevata di terreno inclinato verso il nemico. Protegge la strada coperta di controscarpa, la costeggia, aumenta il defilamento lontano della piazza; spesso forato con scale sotterranee per le sortite, intervallato da piazze d'armi, confortato da traverse, viene foggato a salientisuccessivi (denti di sega) per aumentare la efficienza del fiancheggiamento cui è destinato.

Bande relevée de terrain incliné vers l'ennemi. Il protège la contrescarpe du chemin couvert, qu'il côtoie, il augmente le défilément lointain de la place ; souvent percé d'escaliers souterrains pour les sorties, ponctué par des places d'armes, renforcé par des traverses, il est formé de saillants (en dents de scie) pour augmenter l'efficacité du flanquement pour lequel il est destiné.

<sup>138</sup> Opera a V staccata, con facce parallele e più basse di quelle del bastione che, in tal modo, difendeva, raddoppiava e anticipava. Detta anche precedentemente mezzaluna.

Œuvre en V détaché, avec des faces parallèles et plus basses que celles du bastion qui, de telle manière, défendait, doublait et anticipait ledit bastion. Dite aussi précédemment demi-lune.



Piu per fare una falsabraga dalla deta luneta sino a rochi della marina inclusa la piccola piazza d'armi	££.	15692: <del>45:6</del>
Piu per polire tutto lo spalto vecchio	££.	2303: 0: 0
Piu per fare una ridota rotonda sopra li rochi del Se Ribotis al piede del spalto del bastione distacato et questa a prova di canone et di bombe	££.	11952: 60 n
Piu per fare un bastione distacato et spesato [spezzato] con sue traverse o si rilevata	££.	27007: <del>45:9</del>
Piu per far due bastioni al fronte della grande porta incluso due courtine et ponte et fosso		
Piu altra parve muraglie : totale bastione e courtine	££.	158352: <del>9:6</del>
Piu per fare una mezaluna inanzi li deti bastioni, con suo fosso et strada coperta et gran traversa del fosso et altra verso Lempea	££.	61196:

**[fol. 2]**

Piu per formare un opera a corna della cittadella	££.	27600: 0: 0
Piu per far due ridote verso Lempea	££.	30800: <del>54:6</del>
Piu per coprire l'angolo morto verso il S <sup>e</sup> Gragliere (cinduto nella mesaluna)	££.	<del>42320</del>
Piu per fara una falzabraga verso Montalbano	££.	12320
Piu per fare una batterie reale alla courtina delle forgie et compire il bastione delle medeme et altra courtina	££.	14762: <del>4:5</del>
Piu per compire il basso forte del molo con suo cavaliere	££.	32954: 0:
Piu per tre magaseni a polvere a prova di bombe	££.	30000:
Piu per coprire la salla d'armi vecchia et acomodar li magaseni disoto	££:	10000:

**Totale delle spese delle fortificationi****ll. 468325**

Piu per fare un corpo di caserme atiguo alle casa che simile al vecchio	££.	44123:
Piu per far' alloggi per lo stato maggiore	££.	42292:
Piu altro allogio per li SSi oficali	££.	14437:
Piu per un altro corpo di caserme	££.	90000:
Logiamento del curato	££.	3240:
Spesse per diverse piccole riparationi	££.	6000:
Piu per due seviras tanti a ragione di soldi 30 al giorno durante il travaglio per 8: mesi et per anni 6	££.	4320
Piu per far fare le misure dal Se Huocato Costa: a ragione di tt 4 al giorno: per settimane 32: et per anni sei	££.	768
<b>Spesa totale per il castello di Nizza</b>	<b>££.</b>	<b>573505</b>

**[fol. 1] – second livret**

Progeto generale et calcolo delle opere che convien fare dentro et fouri del recinto del castello di Nizza

**Primo**

Fare un avanti strada corperta col suo spalto che cominci dal angolo del fianco della citta verso camas, et finisca alla falzabraga del bastione distacato delle frigarie verso il mare :

Longhessa dal deto fianco sino al giardino delle monache di Se Francesco

di Sales	trabuchi	36:
Grosessa ridota	oncie	17: 6:
Altessa	piedi	5
		52: 3 (trabuchi muraglie ordinarie)

Altra parte rivestimento di muraglia ordinaria delle deta avanti strada coperta principiando dal muro del deto giardino finiendo all'angolo fiancato della controguardia Santa Clara :

Longhessa	t	63
Grosessa	oncie	17. 6
Altessa	piedi	5

		91: 5: 3
Altra parte dal deto angolo sino alla falsa braga		
Longhessa	t	63
Grosessa	o	17.6
Altessa	p	5
	<b>Totale</b>	<b>236 : 1 : 60</b>
Quali muraglie ordinarie calcolare secondo il preso corrente di Nizza qualè di livre 20 : di piemonte		
rilevano per 236 trabuchi 1 piede oncie 6 :	ll :	4725: 10
Terre del spalto suposte polire		
Longhessa	t	180:
l	t	7
A comunata	p	2
a lire 7 :	ll	2940
	<b>Totale lire</b>	<b>7665: 0</b>
<b>[fol.1v]</b>		
Rivestimento della strada coperta della luneta da farsi al fronte della cittadella		
Longueur en trabucs	t	22
Hauteur	p	5
Epaisseur en onces	o	17.6
		320. 6
Rivestimento della deta luneta		
L	t	16
A comunata	t	1. 4
grosessa comunata	p	0. 5. 6
		176
Rivestimenta della gola		
L	t	12:
A	t	1
G	o	20:
	<b>Totale</b>	<b>232: 06</b>
Quali trabuchi 232 : 06 calcolati		
Alt 20 vilevano	££.	4641: 13: 4:
Cavi et trasporti di terre del fosso della deta luneta		
L		16:
G		2. 3
H		0 : 5
		33 : 2
	££.	233 : 6 : 8
Terre del spalto		36 :
L		8
H		0. 2
		96
Quali calcolate a tt 7	££.	672 : 0. 0
Rivestimento della controguardia Santa Clara		
Fondazioni muraglia ordinaria della faccia drita :		
L		12.
Grosessa		1 : 2 : 7
H		0.2.
		41 : 9 : 4
Muraglia ordinaria al disopra delle fondationi		
L		6 : 1
G comunata		0 : 5 : 4.6
Haltessa comunata		2 :
		79 : 3 : 2

**[fol. 2]**

Altra parte del istesia faccia sopra le foundationi cioe parapeto

L		6 : 1 :
Grosessa. com		1
H. com		0. 4
		29 : 3 : 7

Speroni .5.

Longhesa insieme gionta	t	4 : 1 :
Grosessa		01 : 8
H. com		3 :
		25 :

Volte : 5 :

L		6. 1. 6
Haltessa		03. 6
Grosessa		01 :
		68 : 1 : 6

Altra parte parapeto

L		5. 5.
Grosessa		0. 2
H		0. 3
		16 : 7

Speroni 4 :

L assieme gionta		3 : 2
H cominata		2 : 1
Grosessa		01. 8
		14. 2: 8

Volte .3.

L		4. 2.
Haltessa		0. 3. 6
Grosessa		0. 1. 0
		3 : 0 : 12

Traversa fondatione

L		3 : 4
grosessa		1. 0
H		0. 2
		8 : 4 :

Muraglia al disopra

Longa		3. 4
Grosessa		05.
H		2. 5
		62 : 2 :

**[fol. 3]**

Muraglie de piedi deti della galeria

L	££.	5 : 3 : 6
H		0 5.6
		8 : 1 :

Grosessa oncie 16 :

Altra parte rivestimento contro scarpa

L		9 : 1 :
H		1 :
		18. 2.

Grosessa : 20 :

Altra	££.	3. 2.
H		1 : 2.

Grosessa : oncie 24			10 : 4
Volte della caponera et communicatione			
L			7. 9 : 3 :
H :			1 :
grosessa 24 :			
	<b>Totale</b>		<b>22. 4. 8</b>
incamisiata di pierre di taglio			
L			5. 3. 0
H			23. 0
			330 : piedi cubi
grosessa : oncie 8 comunate			
Che rilevano piedi cubi : 330 :			
Per la faccia drite et altre tanti per la sinistra che sono tutto 660 :			
Muraglie ordinarie par la faccia sinistra :			
Che a ragione di tt 20. rileva la soma di	££.		
Per le pierre di taglio piedi 660 :			
A ragione di tt 20. rileva la somma di	££.		
Per le pietre di taglio piedi 660/			
A ragione di tt 4 : 8 : il piede rileva	££.	2904	
Cordone L	££.	24	
Larghua		0. 1. 3	
Hatesa .7 :			105 piedi cubi
qu'a ragione di tt 4 : soldi. 8 rileva			462 :
<b>[fol. 3v]</b>			
Escavazione et trasporto delle terre			
L			724 :
Largesa			4 :
H com.			1
			96
Ch' ragione di tt 7. Rileva	££.	672	
Tottale della spesa della sudeta controguardia rivela	££.		
Rivestimento muraglie della falsabraga dalla mesaluna Santa Clara sino alla ridota rotonda :			
<b>Prima parte</b>			
Dalla deta mesaluna sino al redente osia piassa d'armi del orologio			
L	t	32 :	
Haltessa comunata :	t	2	
Grosessa : 36 oncie			230 : 2. 4 :
Rivestimento interno			
L	t	32	
Haltessa	t	1 : 0 : 6 :	
Grossessa		15 :	
		52 :	
Rivestimento dell deto redente			
L	t	16:0. 0	
H comunata		2. 3.	
Grosessa comunata	o	70	
		280 :	
Speroni 12 :			
L assieme gionta			10 :

H comunata		2 :
Grosessa		20
		40
Continuatione del rivestimento della falsa braga dal redente alla ridota ronda		
L		27 :
H		1 : 4
Grosessa com		30 :
		135
<b>[fol. 4]</b>		
Rivestimento interno della medema		
L		27
H		1: 1:
grosessa		15:
		47. 1. 6
Tottale delle muraglie della falssa braga		784 : 3 : 10
Quaragione ditt 20 rileva :	££.	15692 : 15
Terre del spalto dalla luneta di Camas sino alla ridota ronda		
L		141
I		7
H		02
		329 cubi
Ch'a ragione di tt 7 :	££.	2303 :
Cavi et trasporti di terre del fosso del bastione distacato cominciando dal angolo morto et finiendo alla spala sinistra :		
Longhera		50 : 0. 0
Larghesa		4 : 0. 0
Haltesa		1. 1. 0
		233 : 2 :
Quali trabuchi cubi calcolati		
A tt 7. Rivela	££.	1633 : 6 : 8
Rivestimento dell deto bastione muraglia ordinaria		
Longessa		49: 3.
Haltessa		2: 2:
Grosessa: 50: oncie		530: 5:
Traverse		
L		6: 3.
H		2. 2.
Grosessa 40: oncie		60: 4
Speroni 26:		
L		21: 4
H		2:
Grosessa 20 oncie		86: 4:
Volte 24 :		
L	££.	20 :
I	££.	1 : 1 :
Grosessa 15 :		35 :
Tottale muraglie ordinarie 713: 1:		
Quali calcolate a tt 20 rivela tt		14263 :



**[fol. 4v]**

Incamisada di pierre di taglio

L 45 : 3 :

H 2. 1.

Grosessa : oncie : 8

piedi cubi : 2366 :

quali calcolati a lire 4 : .. 8. rivela tt

££. 10410 : 8 :

Cordone

L 45 : 9

I 1 :

Grosessa oncie .7.

154 : 13

Quali a tt : 4.8

££. 700 : 14

Totale della spesa del bastione distacato :

Terre

1633 : 6 : 8

Terres

Muraglie ordinarie :

14263 : 6 : 8

Pierre di taglio pess

Incamisiata

10410 : 8 :

Cordone

700 : 14

27007 : 15 : 4

Rivestimento della ridota ronda :

Longessa

t 18 :

Haltera

t 2. 3.

Grosessa : oncie 60 :

270

Volta a prova di bomba

L 5 :

H 5 :

Grosessa 36 :

90

Che a ragione di tt 20 : rivela

Incamisiata di pierre di taglio

Longhessa

t 18

Haltessa

2.3

Grosessa oncie .8.

Piedi 10. :

Che a ragione di tt 4 : 8 :

t 4752 : 0

**[fol. 5]**

Prolongatione del hala drita della corna della cittadella :

L 25

Haltessa 3. 2 :

Grosessa comunata 60 :

500

Altra simile

L 26 :

H 3. 2.

Grosessa 60 :

520

Speroni 40 :

L 40 :

Haltessa 3 :

Grosessa 30 :

360

Che a ragione di tt 20. Rileva

Cavi et trasporti di terre de fossi de due bastioni et due courtine :

L	t	20. 0. 0.
Larghessa		7
Haltessa :		0. 5. 0
		98

Roco : a ragione di tt : 60

Altra parte di roco

L		22
I		4
Haltessa		0. 4 : 0
		58: 7:
a tt : 60	££.	3520

altra parte roco et parte terra :

L		18
I		7 :
H		0. 2 :
		42
A livre 35 :		1470

**[fol. 5v]**

Altra parte di terra

L		23 :
I		11
haltessa		2 : 3.
		632 : 3

Altra parte di terra

L		48
I		7
H		2 : 3
		315 / 947 : 3
Che a ragione di tt 7 rileva	££.	66382 : 10

Incamisiata di muraglia ordinaria della courtina del bastion distacato :

Fondation

L		16
Haltessa		2
Grosessa	oncie	72

Muraglia sopra le fondationi sino al cordone

L		16
H		20
Grosessa		70
		2240

Altra sopra il cordone

L	t	16
H	t	0.4.0
Grosessa		20
		21 : 2

Speroni 12 :

Longhessa		12
Haltessa		3.2.
Grossa : oncie		30
		120

Incamisiata del bastione a sinistra della grande porta

Fondatione		
L		52
H		0 : 2
Grossa : oncie		72
		124 : 4 : 9
		2736 : 3 : 1
<b>[fol. 6]</b>		
Somma d'avanti		2736 : 3 : 1
da fondamento sino al cordone		
L		52
Haltessa		3. 2.
Grossa : oncie		70
		1213 : 2
Dal cordone sino alla somita del parapeto :		
L		52
H		0. 4
Grossa : 20 oncie		
		69 : 2
Speroni		
L		90
H		3. 2.
Grosessa : 20 :		
		333 : 2
		4352 : 3 : 1
Ch'a ragione di tt 20 rileva	££.	87050 : 5 : 6
Incamisiata di pierre de taglio		
L		52
I		0 : 4 :
Grosessa : oncie : 8		
	piedi	832
Cordone		
L		52
I		01 : 0
G : oncie : 7		
	piedi	182
		1014
Cha ragione di tt : 4 : 8 :	££.	4461 : 12
Incamisiata della courtina :		
Fondatione		
L		20
H		3. 2
Grosessa : 72 oncie		
		480
Da fondamenti al cordone		
L		20
H		3 : 2
Grossa : 70 : oncie		
		466 : 4
		946 : 4
<b>[fol. 6v]</b>		
Somma d'avanti		946 : 4
Dal cordone in su		
L		20
H		0 : 4

Grosessa :			20
			26 : 4
Speroni			
L			15
I			3 : 2
Grossa : 30			150
			1123 : 2
Cha ragione di tt 20	££.		22466 : 13 : 4
Incamisiata di pietre di taglio			
L			20
H			0.4
Grosessa : oncie : 8			
		piedi	320
Cordone			
L			20
I			0 : 1 : 0
Grosessa : oncie : 7			
		piedi	70
		piedi	390
			1716
cha ragione di tt 4 : 8 : il piede cube :			
Muraglie del bastione			
A drita della porta :	ponto fermo	££.	3000
Simile al sudeto			
Incamisiata di pietre di taglio : simile al deto			
Cordone simile al deto			
Che alli presi sudeti rileva in tutto ... tt			
Cavi et trasporti di terre del fosso della mezaluna della porta			
L	££.		40
I	££.		4
H	££.		2
			320
Quali trabuchi cubi 320 : a ragione di tt 7 rileva	££.		2240
<b>[fol. 7]</b>			
Incamisiata della detta luneta			
Fondatione delle due facie			
L			36
H			0.2
Grosessa : oncie 57 :			
			68 : 2 : 4
Dalle foundationi al cordone			
L			36
H			2 : 3
Grosessa 54 : oncie			
			486
Dal cordone alla somità del parapeto			
L			36
H			0 : 3 :
Grosessa 20 oncie			
			36
Speroni			
L			30
H			2 : 13
Grosessa			30
			30

Rivestimento della gola		225
L		20
H		2
Grossa : 38		
		152
Rivestimento interno del parapet		
L		30
H		1
Grossa 20:		
		60
		1027: 2 :4
Totale de sudeti trabuchi di muraglia ordinaria		20547 : 15 :6
Incamisiata di pierre di taglio :		
L		36
H		04
Grossa oncie : 8		
	piedi di cubi	576
<b>[fol. 7v]</b>		
Somma d'avanti		
Cordone	piedi	576
L		36
L		01:
Grossa : 7:		
	Piedi	126
	Piedi	702
Quali pierre a ragione di tt 4: sodi 8. Rivela		3088
Per un corpo di guardia	££.	4000
Per il ponte fermo	££.	2000
Incamisiata del fosso		
Longerra delle due facie		48
H		2
Grosessa 38 :		364 : 4 : 9
rivestimento della sua strada coperta		
longerra totale		42
H		0.5
Grosessa 20 :		70
		+34 : 4 : 9
Quali calculate al lire 20 rileva tt		695 : 16.7
Totale della spesa della mezaluna		
Rivestimento della gran traversa del gran fosso		
L		10
H		1
Grosessa : 25 :		25 :
Profile della medema		
I		10
H		0 : 3
Grosessa 20 :		10
<b>[fol. 8]</b>		
Rivestimento della corno supra		
Verso lempea		
L		38
H		1



Grosessa	25		
			95
Parapeto della medema			
L			36
H			0.5
Grosessa			60
cha ragione di tt 20: rileva			
Incamiata della muraglia del angolo morto verso Lempea tra la citta e castello:			
L			24
H			4:
Grossa: 72:			691: 1: 2
Speroni			
L			15
H			3: 2
Grosessa	30:		
cha ragione di tt 20:			
Rivestimento della falzabraga verso Lempea			
Longhessa totale			66
H			2
Grosessa : 30:			396
Rivestimento interno			
L			66
H			1:2
Grossa 25:			220
<b>[fol. 8v]</b>			
Rivestimento del parapet della batteria reale verso Lempea			
L			44
H			.0.5
G	20	tb	73:2
Tramese delle canoniere			
L			72
H			.0.5
Grosessa : oncie 20 :		tb	120
terre del parapeto			
L			44
I			1: 4
H			48 : 9 : 4cha
ragione di tt .7. rileva		££.	342: 7:5
Cha ragione di tt .7. rileva:		££.	342: 7: 5
Voltone della casamata del bastione delle forgie			
L			9
H			2
Grosessa : 36:		tb	64: 4: 9
Finimento delle facie del d° bastione			
L			15
H			.3.2.
Grossa 60 :			300

Speroni delle medeme	
L	12
H	3
G : oncie 30 :	108
cha ragione di tt 20 :	
Rivestimento interno del parapeto della courtina verso il Lazareto	
L	33
H	0.9
G : oncie 20	55 :
<b>[fol. 9]</b>	
Finimento del basso forte del mare	
L	34
H	2 : 3 :
Grossa : 40 :	
	340
Speroni	
L	30
H	2
Grosessa : 20 :	
	120
Volte	
L	30
I	0.5
Grosessa : 15 :	
	37 : 3 :
Parapeto	
L	34
H	0.3.
Grosessa 60 :	
	102
Incamisiata del cavaliere	
L	38
H	2 : 3
Grosessa : 50 :	
	475
Rivestimento interno del parapeto	
L	38
H	1: 4
Grossa 20	
	126: 4:
Speroni	
L	30
H	2:
Grossa : 30:	
	180
Tramare canoniere	
L	40
H	1: 4
Grossa : 20:	
	133.2
<b>[fol. gv]</b>	
Rivestimento della grande rampa :	
L	20
H	1 :
Grossa 40 :	

		80
Che a ragione di tt 20 :		
Terre del parapeto		
L		38
I		2 :
H		2 :
		152
Cha ragione di tt 7 :	££°	1064
Totale della spesa del basso terre tt		
Cavi et trasporti di terre per tre magaseni		
Cavi et trasporti di terre della ridota bastionata :		
L		30
I		4
H		1 : 1
		140
Cha ragione di tt 7 :	££.	980
Incamisiata della medema :		
L		30
H		3
Grosessa 60 :		
		540
Speroni		25
H		2 : 2 :
Grosessa :30 :		
		175
Incamisiata della gola		
L		12
H		1 : 4
Grossa : 25 :		
		50
Rivestimento del parapeto		
L		24
H		0.5
Grosessa : 20 :		
		70
<b>[fol. 10]</b>		
Che ragione di tt 20 :		
Totale della spessa della deta rideta	££.	
Per l'altra ridota il medemo :		
Piu per 3 magazeni a prova di bomba		
	££.	30000 :
Per la sala d'armi del arsenalle :		
Muraglie laterali et una testa :		
L		55
H		1 : 1 :
Grosessa		: 18
		115 : 3 :
Volta di listeli :		
L		50 :
I		1 : 1 :
alta oncie .3.		
		17 : 3
Coperto L		50

I		8
Caserme	trabuchi quadri	400
Spese impenrase		6000

### Traduction

1697

#### Projet général et calcul des ouvrages qu'il convient de faire au dedans et au dehors de l'enceinte du château de Nice

Résumé des ouvrages souhaités pour les travaux de fortification à faire au château de Nice selon le projet général

#### Premièrement

Pour faire un avant chemin couvert avec son glacis et parapet avec un revêtement de muraille ordinaire, tournée vers la ville	££.	7665: 0: 0
Plus pour faire une lunette avec son fossé et chemin couvert, au front de la ville tournée du côté du Camas <sup>139</sup> au dehors du fossé principal	££.	5547: 0: 0
Plus pour faire une contregarde et tenaille avec sa caponnière et traverse devant la lunette Sainte-Claire	££.	20175: <del>15: 6</del>
Plus pour faire une fausse-braie, de la lunette jusqu'au rocher de la Marine incluant la petite place d'armes	££.	15692: <del>15: 6</del>
Plus pour aplanir le vieux glacis	££.	2303: 0: 0
Plus pour faire une redoute ronde sur les rochers du Seigneur Riboti au pied du glacis du bastion détaché et à l'épreuve des canons et des bombes	££.	11952: 60 n
Plus pour faire un bastion détaché et tenaille <sup>140</sup> avec sa traverse ou levée de terre	££.	27007: <del>15: 9</del>
Plus pour faire deux bastions au front de la grande porte incluant deux courtines et le pont fermé et le fossé. Plus autres petits murs : total bastions et courtines	££.	158352: <del>9: 6</del>
Plus pour faire une demi-lune devant ledit bastion, avec son fossé et chemin couvert et une grande traverse du fossé et une autre tournée vers Lympia	££.	61196:

#### Fol. 2

Plus pour former l'ouvrage à cornes de la citadelle	££.	27600: 0: 0
Plus pour faire deux redoutes du côté de Lympia	££.	30800: <del>54: 0</del>
Plus pour couvrir l'angle mort du côté du seigneur Gragliere (inclus dans la demi-lune)		<del>12320</del>
Plus pour faire une fausse-braie du côté de Montalban	££.	12320
Plus pour faire une batterie royale à la courtine de la forge et achever le bastion de la même façon et autre courtine	££.	14762: <del>4: 5</del>
Plus pour achever le bas fort du Môle avec son cavalier	££.	32954: 0:
Plus pour trois magasins à poudre à preuve des bombes	££.	30000:
Plus pour couvrir la vieille salle d'armes et arranger les magasins en dessous	££.	10000:

**Total des dépenses des fortifications**      ££.      **468325**

Plus pour faire un corps de casernes contigües aux maisons, similaire au vieux	££.	44123:
Plus pour faire des logements pour l'état-major	££.	42292:
Plus un autre logement pour les sous-officiers	££.	14437:
Plus pour un autre corps de casernes	££.	90000:
Logement du curé	££.	3240:

<sup>139</sup> Plate-forme inférieure de la colline du château.

<sup>140</sup> Le terme *spesato* [*Spezzato*] renvoi aussi à « *ouvrage brisé* » mis devant un autre ouvrage. Cette expression se retrouve employée par l'ingénieur Guibert dans ses écrits.

Dépenses pour diverses petites réparations	££.	6000:
Plus pour de nombreux écrits à raison de 30 soldes par jour durant de travail, pour 8 mois et pour 6 années	££.	4320
Plus pour faire faire les mesures au seigneur Huocato Costa : à raison de 4 tt par jour : pour 32 semaines : et pour 6 ans	££.	768
<b>Dépense totale pour le château de Nice</b>	<b>££.</b>	<b>573505</b>

**[Fol. 1] – second livret**

Projet général et calcul des ouvrages qu'il convient de faire au dedans et au dehors du Château de Nice

Premièrement

Faire un avant chemin couvert avec son glacis commençant à l'angle du flanc de la ville du côté du Camas et finissant à la fausse-braie du bastion détaché des (*frigarie*) du côté de la mer.

Longueur du dit flanc depuis le jardin du monastère de Saint-François de Sales

Épaisseur redoute	onces	17: 6:
Hauteur	pieds	5 52: 3 (trabucs de muraille ordinaire)

Autre partie revêtue de muraille ordinaire du dit avant chemin couvert commençant au mur du dit jardin finissant à l'angle flanqué de la contregarde Sainte-Claire :

Longueur	t	63
Épaisseur	onces	17. 6
Hauteur	piedi	5 91: 5: 3

Autre partie du dit angle jusqu'à la fausse braie

Longueur	t	63
Épaisseur	o	17.6
Hauteur	p	5
<b>Total</b>		<b>236 : 1 : 60</b>

Lesquelles murailles ordinaires calculées suivant le prix courant de Nice lequel de 20 livres du Piémont relevé pour 236 trabucs 1 pied 6 onces:

Terres du glacis supposées aplanies	tt	4725: 10
Longueur	t	180:
Largeur	t	7
Hauteur commune	p	2
à 7 lires :	££	2940
<b>Total lires</b>		<b>7665: 0</b>

**[Fol.1v]**

Revêtement du chemin couvert de la lunette qu'il y a lieu de faire au front de la citadelle

Longueur trabucs	t	22
Hauteur	p	5
Épaisseur onces	o	17.6 320. 6

Revêtement de la dite lunette

Longueur	t	16
Hauteur commune	t	1. 4
Épaisseur commune	p	0. 5. 6 176

Revêtement de la gorge

Longueur	t	12:
----------	---	-----



Hauteur	t	1
Épaisseur	o	20:
<b>Totale</b>		<b>232: 06</b>
Lesquels trabucs 232 : 06 calculés à 20 tt relevés	££	4641: 13: 4:
Excavations et transports des terres du fossé de la dite lunette		
Longueur		16:
Épaisseur		2. 3
Hauteur		0 : 5
		33 : 2
	££	233 : 6 : 8
Terres du glacis		36 :
Longueur		8
Hauteur		0. 2
		96
Lesquelles calculées à 7 tt	££	672 : 0. 0
Revêtement de la contregarde Sainte-Claire		
Fondations de la muraille ordinaire de la face droite		
Longueur		12.
Épaisseur		1 : 2 : 7
Hauteur		0.2.
		41 : 9 : 4
Muraille ordinaire au dessus des fondations		
Longueur		6 : 1
Épaisseur commune		0 : 5 : 4.6
Hauteur commune		2 :
		79 : 3 : 2
<b>[fol. 2]</b>		
Autre partie de la même face en haut des fondations, c'est-à-dire le parapet		
L		6 : 1 :
Épaisseur com		1
H. com		0. 4
		29 : 3 : 7
Contreforts .5.		
Longueurs additionnées ensembles	t	4 : 1 :
Épaisseur		01 : 8
H. com		3 :
		25 :
Voûte : 5 :		
L		6. 1. 6
Hauteur		03. 6
Épaisseur		01 :
		68 : 1 : 6
Autre partie du parapet		
L		5. 5.
Épaisseur		0. 2
H		0. 3
		16 : 7
Contreforts 4 :		
L additionnées ensembles		3 : 2
H communes		2 : 1
Épaisseur		01. 8

			14. 2: 8
Voûtes .3.			
l			4. 2.
Hauteur			0. 3. 6
Épaisseur			0. 1. 0
			3 : 0 : 12
Fondations de la traverse			
l			3 : 4
Épaisseur			1. 0
H			0. 2
			8 : 4 :
Muraille au-dessus			
Longueur			3. 4
Épaisseur			05.
H			2. 5
			62 : 2 :
<b>[fol. 3]</b>			
Les murailles des pieds droits de la galerie			
L	t		5: 3: 6
H			0 5.6
Autre partie du revêtement de la contrescarpe			
L			9 : 1 :
H			1 :
			18. 2.
Épaisseur			20 :
Autre	t		3. 2.
H			1 : 2.
Épaisseur			24 onces
			10 : 4
Voûtes de la caponnière et communication			
L			7. 9 : 3 :
H :			1 :
Épaisseur			24 :
		<b>Total</b>	<b>22. 4. 8</b>
Chemisage de pierres de taille			
L			5. 3. 0
H			23. 0
			330 : pieds
cubes			
Épaisseur : 8 onces communes			
330 pieds cubes qu'ils relèvent pour la face droite et autant pour la face gauche qui font en tout 660 :			
Murs ordinaires pour la face gauche			
Qui à raison de 20 tt relèvent la somme de			
Pour les pierres de taille 660 pieds			
A raison de 20 tt relèvent la somme de			
Pour les pierres de taille 660 pieds			
A raison de 4 tt 8 le pied relevé	t		2904
Cordon L	t		24
Largeur			0. 1. 3
			105 pieds cubes
Hauteur			7 :
Qui à raison de 4 tt 8 soldes, le relevé			462 :

**[fol. 3v]**

Excavation et transport des terres		
L		724 :
Largeur		4 :
H com.		1
		96
Qui à raison de 7 tt relevés	££.	672
Total de la dépense de la susdite contregarde relevée	££.	

Revêtement du mur de la fausse-braie de la demi-lune Sainte-Claire jusqu'à la redoute ronde

**Première partie**

De la dite demi-lune jusqu'au redent soit place d'armes de l'horloge

L	t	32 :
Hauteur commune	t	2
Épaisseur : 36 onces		
		230 : 2. 4 :
Revêtement interne		
L	t	32
Hauteur	t	1 : 0 : 6 :
Épaisseur		15 :
		52 :
Revêtement du dit redent		
L	t	16:0. 0
Hauteur commune		2. 3.
Épaisseur commune	o	70
		280 :
Conterforts 12 :		
L additionnée ensemble		10 :
Hauteur commune		2 :
Épaisseur		20
		40
Continuation du revêtement de la fausse-braye du redent à la redoute ronde		
L		27 :
H		1 : 4
Épaisseur commune		30 :
		135

**[fol. 4]**

Revêtement interne de la même

L		27
H		1: 1:
Épaisseur		15:
		47. 1. 6
Total des murs de la fausse-braie		784 : 3 : 10
Qui à raison de 20 tt relevé :		15692 tt
Terre du glacis de la lunette du Camas jusqu'à la redoute ronde		
L		141
I		7
H		02
		329 cubes
Qui à raison de 7 tt :	££.	2303 :

Excavations et transports des terres du fossé du bastion détaché commençant de l'angle mort et finissant à l'épaule gauche :

Longueur		50 : 0. 0
Largeur		4 : 0. 0
Hauteur		1. 1. 0
		233 : 2 :
Lesquels trabucs cubes calculés, à 7 tt le relevé	££.	1633 : 6 : 8

Revêtement du dit bastion en muraille ordinaire

Longueur		49: 3.
Hauteur		2: 2:
Épaisseur :		50 onces
		530: 5:

Traverse

L		6: 3.
H		2. 2.
Épaisseur		40 onces
		60: 4

Contreforts 26:

L		21: 4
H		2:
Épaisseur		20 onces
		86: 4:

Voûtes 24 :

L	££.	20 :
I	££.	1 : 1 :
Épaisseur		15 :

Total de murailles ordinaires

Lesquelles calculées à 20 tt le relevé	££.	713: 1:
		14263 : 8 :
		35 :

[fol. 4v]

Chemisage de pierres de taille

L		45 :3 :
H		2. 1.
Épaisseur : 8 onces		

lesquels calculés à 4 livres : 8 le relevé tt

	pieds cubes :	2366 :
	££.	10410 : 8 :

Cordon

L		45 : 9
I		1 :
Épaisseur 7 onces		

Lesquels à 4.8 tt

	££.	154 : 13
		700 : 14

Total de la dépense du bastion détaché

Terres

Murs ordinaires 14263 :6 :8

Pierre de taille pour chemisage 10410 :8 :

Cordon 700 : 14

27007 :15 :4

Revêtement de la redoute ronde

Longueur	t	18 :
Hauteur	t	2. 3.
Épaisseur :		60 onces
		270

Voûte à preuve de la bombe		
L		5 :
H		5 :
		90
Épaisseur		36 :
qui à raison de 20 tt le relevé		
Chemisage de pierres de taille		
Longueur	t	18
Hauteur		2.3
	Pieds	10.. :
Épaisseur 8 onces		
Qui à raison de 4 : 8 tt	t	4752 : 0
<b>[fol. 5]</b>		
Prolongement de l'aile droite de la corne de la citadelle		
L		25
Hauteur		3. 2 :
Épaisseur commune 60 :		
		500
Autre semblable		
L		26 :
H		3. 2.
Épaisseur 60 :		
		520
Contreforts 40 :		
L		40 :
Hauteur		3 :
Épaisseur 30 :		
		360
Qui à raison de 20 tt le relevé		
Excavations et transports des terres des fossés des deux bastions et des deux courtines		
Longueur	t	20. 0. 0.
Largeur		7
Hauteur :		0. 5. 0
		98
Roché : à raison de 60 tt	t	5880
Autre partie du roché		
Longueur		22
Largeur		4
Hauteur		0. 4 : 0
		58: 7:
à 60 tt	££.	3520
Autre partie du roché et partie de terre :		
L		18
I		7 :
H		0. 2 :
		42
A 35 livres		1470
<b>[fol. 5v]</b>		
Autre partie de terre (cliché 225)		
L		23 :



I		11
Hauteur		2 : 3. 632 : 3
Autre partie de terre		
L		48
I		7
H		2 : 3 315 / 947 : 3
Qui à raison de 7 tt le relevé	££.	66382 : 10
Chemisage de la muraille ordinaire de la courtine du bastion détaché		
Fondation		
L		16
Hauteur		2
Épaisseur	onces	72
Mur des fondations jusqu'au cordon		
L		16
H		20
Épaisseur		70 2240
Autre au-dessus du cordon		
L	t	16
H	t	0.4.0
Épaisseur		20 21 : 2
Contreforts 12 :		
Longueur		12
Hauteur	3.2.	
Épaisseur : onces		30 120
Chemisage du bastion à gauche de la grande porte		
Fondation		
L		52
H		0 : 2
Épaisseur : onces		72 124 : 4 : 9 2736 : 3 : 1
<b>[fol. 6]</b>		
Somme d'avant		
Des fondations jusqu'au cordon		
L		52
Hauteur	3. 2.	
Épaisseur : onces		70 1213 : 2
Du cordon jusqu'au sommet du parapet		
L		52
H		0. 4
Épais : 20 onces		69 : 2
Conterforts		
L		90
H		3. 2.
Épaisseur : 20 :		333 : 2 4352 : 3 : 1

Qui à raison de tt 20 le relevé	££.	87050 : 5 : 6
Chemisage de pierres de taille		
L		52
I		0 : 4 :
Épaisseur : 8 onces		
	pieds	832
Cordon		
L		52
I		01 : 0
Épaisseur : 7 onces		
	pieds	182
		1014
Qui à raison de 4 : 8 tt	££.	4461 : 12
Chemisage de la courtine		
Fondations		
L		20
H		3.2
Épaisseur : 72 onces		
		480
Des fondations au cordon		
L		20
H		3 : 2
Épaisseur : 70 : onces		
		466 : 4
		946 : 4
<b>[fol. 6v]</b>		
Somme d'avant		946 : 4
Du cordon [in su]		
L		20
H		0 : 4
Épaisseur :		20
		26 : 4
Contreforts		
L		15
I		3 : 2
Épaisseur : 30		150
		1123 : 2
Qui à raison de 20 tt	££.	22466 : 13 : 4
Chemisage de pierres de taille		
L		20
H		0.4
Épaisseur : 8 onces		
	pieds	320
Cordon		
L		20
I		0 : 1 : 0
Épaisseur : 7 onces		
	pieds	70
	pieds	390
Qui à raison de 4 : 8 tt le pied cube		1716
Murailles du bastion à droite de la porte :	pont fermé	££.
		3000

Semblable au susdit		
Chemisage de pierres de taille : semblable au susdit		
Cordon semblable au susdit		
Qui pour le susdit relevé en tout ... tt		
Excavations et transports des terres du fossé de la demi-lune à la porte		
L	££.	40
I	££.	4
H	££.	2
		320
Lesquels 320 trabucs cubes à raison de 7 tt le relevé	££.	2240
<b>[fol. 7]</b>		
Chemisage de la dite lunette		
Fondations des deux faces		
L		36
H		0. 2
Épaisseur : 57 onces		68 :2 :4
Des fondations au cordon		
L		36
H		2 : 3
Épaisseur 54 onces		486
Du cordon au sommet du parapet		
L		36
H		0 : 3 :
Épaisseur 20 onces		36
Contreforts		
L		30
H		2 : 13
Épaisseur 30		30
		225
Revêtement de la gorge		
L		20
H		2
Épaisseur : 38		152
Revêtement interne du parapet		
L		30
H		1
Épaisseur 20:		60
		1027: 2 :4
Total des susdits trabucs de muraille ordinaire		20547 : 15 :6
Chemisage de pierres de taille		
L		36
H		04
Épaisseur 8 onces		
	pieds cubes	576
<b>[fol. 7v]</b>		
Somme d'avant		

Cordon	pieds	576
L		36
L		01:
Épaisseur : 7		
	Pieds	126
	Pieds	702
Lesquelles pierres à raison de 4 tt 8 soldes le relevé		3088
Pour un corps de garde	££.	4000
Pour le pont fermé	££.	2000
Chemisage du fossé		
Longueur des deux faces		48
H		2
Épaisseur 38 :		364 : 4 : 9
Revêtement de son chemin couvert		
Longueur total		42
H		0.5
Épaisseur 20 :		70
		+34 : 4 : 9
Lesquels calculés en lires 20 le relevé tt		695 : 16.7
Total des dépenses de la demi-lune		
Revêtement de la grande traverse du grand fossé		
L		10
H		1
Épaisseur : 25 :		25 :
Profils de la même		
L		10
H		0 : 3
Épaisseur 20 :		10
<b>[fol. 8]</b>		
Revêtement de la corne supérieure du côté du Lympia		
L		38
H		1
Épaisseur 25		
		95
Parapet de la même		
L		36
H		0.5
Épaisseur		60
Qui à raison de 20 tt le relevé		
Chemisage de la muraille de l'angle mort du côté du Lympia entre la ville et le château		
L		24
H		4:
Épaisseur 72:		
		691: 1: 2
Contreforts		
L		15
H		3: 2
Épaisseur 30:		
Qui à raison de 20 tt		

Revêtement de la fausse braie du côté du Lymphia			
Longueur total			66
H			2
Épaisseur : 30:			396
Revêtement interne			
L			66
H			1:2
Épaisseur 25:			220
<b>[fol. 8v]</b>			
Revêtement du parapet de la batterie royale du côté du Lymphia			
L			44
H			.0.5
Épaisseur 20		tb	73:2
Galandage <sup>141</sup> de la canonnière			
L			72
H			.0.5
Épaisseur : 20 onces		tb	120
Terre du parapet			
L			44
I			1 : 4
H			48 : 9 : 4cha à
Qui à raison de 7 tt le relevé		££.	342: 7:5
Voûtement de la casemate du bastion des forges			
L			9
H			2
Épaisseur : 36:		tb	64: 4: 9
Achèvement des faces des deux bastions			
L			15
H			.3.2.
Épaisseur 60 :			300
Contreforts des mêmes			
L			12
H			3
Épaisseur : 30 onces			108
Qui à raison de 20 tt			
Revêtement interne du parapet de la courtine du côté du Lazaret			
L			33
H			0.9
Épaisseur : 20 onces			55 :
<b>[fol. 9]</b>			
Achèvement du bas fort de la mer			
L			34
H			2 : 3 :
Épaisseur : 40			

---

<sup>141</sup> Cloison de briques posées de chant.



Contreforts		340
L		30
H		2
Épaisseur : 20		
		120
Voûtes		
L		30
I		0.5
Épaisseur : 15		
		37 : 3 :
Parapet		
L		34
H		0.3.
Épaisseur 60 :		
		102
Chemisage du cavalier		
L		38
H		2 : 3
Épaisseur : 50 :		
		475
Revêtement interne du parapet		
L		38
H		1: 4
épaisseur 20		
		126: 4:
Contreforts		
L		30
H		2:
Épaisseur : 30:		
		180
Treillis des canonnières		
L		40
H		1: 4
Épaisseur : 20:		
		133.2
<b>[fol. 9v]</b>		
Revêtement de la grande rampe		
L		20
H		1:
Épaisseur 40 :		
		80
Qui à raison de 20 tt		
Terres du parapet		
L		38
I		2 :
H		2 :
		152
Qui à raison de 7 tt	££.°	1064
Total de la dépense des basses terres tt		
Excavations et transports des terres pour trois magasins		
Excavations et transports des terres de la redoute bastionnée		

L		30	
I		4	
H		1 : 1	
		140	
Qui à raison de 7 tt	££.	980	
Chemisage de la même			
L		30	
H		3	
Épaisseur 60 :		540	
Contreforts			25
H		2 : 2 :	
Épaisseur 30 :		175	
Chemisage de la gorge			
L		12	
H		1 : 4	
Épaisseur : 25		50	
Revêtement du parapet			
L		24	
H		0.5	
Épaisseur : 20		70	
Qui à raison de 20 tt			
Total de la dépense de la dite redoute	££.		
Pour l'autre redoute, le même :			
Plus pour 3 magasins à preuve de la bombe	££.	30000 :	
Pour la salle d'armes de l'arsenal			
Murs latéraux et un front			
L		55	
H		1 : 1 :	
Épaisseur		: 18	
		115 : 3 :	
Voûte des colonnes :			
L		50 :	
I		1 : 1 :	
Hauteur 3 onces		17 : 3	
Couverture	L	50	
I		8	
		trabucs carrés	400
Casernes			
Dépenses imprévues		6000	

**2.4.6.4 « Instrusione generale et conditioni che doveranno oserbare l'impresari delle nove opere di muro, et terre, scarpamenti, et cavi de rochi che devono farsi dentro et fuori del castello di Niza »**

As. Turin, Corte, Materie Militari, Intendenza Generale delle fabbriche e fortificazione, Mazzo 1, fasc. 8, 4 décembre 1697.

Transcription et traduction, Eric Guilloteau.

**Capo primo, delle opere di terra**

1. L'impresari a quali sara deliberata cotesta impresa saranno obligati d'oservare diligentemente le liveli, alineamenti, largesse, et profondità che le verranno prescritte dal Signore Ingiere che havera la direzione del travaglio, al quale sera permesso, di poter crescere, o diminuire, tanto le largesse et, profondità sudete, quanto le spesse di qual et altesse di qual si voglia muraglia, ~~senza che per questa li sudeti~~ ogni qual volta lo stimerà utile, o necesario per il regio servitio senza che per questo li sudeti impresari possino pretendere niente di piu salvo del presso que loro sara acordato per il loro contrato :
2. Piu saranno tenuti di cavare, et far trasportare le terre, delle avanti strade coperte, se S.A.R. le aprovarà, nel loro spalto, quali saranno obligati bien spianare, et polire conforme a profili et disegni dete terre si piglierano dalla strada coperta vecchia sino alle case della città, et se non sara suficiente, si piglierano nella cittadella o fossi et perche, non sarebe giusto che per li stese preso si facesero trasportare dal detto luogo a questo ; tutti li trasporti che caderanno 20 trabuchi di fuga si pageranno a proportionione della maggior distanza, et della stabilita come si vuol praticare ne travagli di Torino.
3. Piu li sudeti impresari saranno obligati di fare generalmente tutti li cavi de fossi, et altri conforme richiederà il bisogno, purchè non si facino fouri del forte, et limiti de spalti, o sia piede del sito del castello et delle terre che proverranno da medemi, ne faranno formare, li ripari, parapeti, spalti, traverce di banchere conforme loro verrà ordinato dal Signore Ingiere oservando di bene spianare, et polire tutte le somità delle opere qui espresse a sodisfatione del sudetto Signore Ingiere [fol. 1 v.] et finalmente saranno tenuti di far fare tutte le scavationi de fondamenti, di qual si sia sorte di muraglie, et di far trasportar le terre ove le verra prescritto dal Ingiere restando fermo in il lor vantaggio il capo

**L'articolo 2°:**

**Delle incamiasate, delle avanti strade coperte.**

4. Le muraglie che doveranno farsi per sostenere le terre delle avanti strade coperte, suposto che S.A.R. aprovi che si facino si fonderano, sopra il fondo vergine, o sopra il roche ove vene sara, et haverano almeno oncice 6. di fundamenta ove vi sara terra, et due, ove sara roco, salvo che questo non si trovi piano, overo pendente verso il castelo nel qual caso si fonderano senza far alcun cavo.
5. Dete fundamenta, saranno condute di livello quanto si potrà, et ouve vi saranno delle cadute si faranno a scalini, che pendino, verso la piazza, et il fine de medemi, circa la spesessa delle muraglie di cui si parla, nelle foundationi saranno, di oncice 20. grossesa et in fine 19 : oservando darvi, oncice due di scarpa verso le terre, et tre verso la banchenta circa l'altessa sara di piedi ~~quattro~~ tre et mezo fuori de fundamenti : del resto queste muraglie, si farano di pierre de rochi, in buona calcina, et la superficie, tante interna, che esterna si imbocherano bene con calcina della migliore che sia in uso nel paese, a pietra raza, et vista senza incrostadura. Et finalmente la somità d'esse si terminerà con pietre plate il piu che si potrà et nel resto si oserverà quello siegere solo per la futura.

**Dell Incamisate del opere distacate dal corpo della piazza : come ridote piazze d'armi controguardia, Rondella, et bastion sperato.**

6. Come tutte queste opere si devone fabricare sopra siti che hanno delle cadute grandi, et ove al di soto si ritrovera forse del rocho si oserverà di fare le loro foundationi a scalini come si e detto eceto che come queste opere devono sostenere carichi grandi di terre [fol. 2] se si troverà rochi si spianerano bene et (ai) si dara almeno quattro oncice di profondità oservando che queste foundationi ove vi sara terra habino almeno oncice venti di profondità soto il debile de scalini, et per non faltar questa regola,

dopo che li cavi delle de loro fossi saranno finiti, si farano quelli de fondamenti tutti in un tempo et unitamente dando loro oncie 20 almeno profondità et indi si incominciano le fond faranno li scalini, della larghezza di tutta la muralia, et longhi conformi porterano li livelli.

7. Circa le misure di queste incamisiate o muraglie come sono tutte diverse esiendo nelle in ogni pessa si oserverano quelle delle piante, et profili particolari che le mostrerà il Signore Ingiuniere.

#### Delli speroni delle opere sudete.

8. Come la piu parte de parapeti di queste opere devono farsi di muro aprova di canone, che vuol dire di cinque in sei piedi spessa. Li loro speroni si faranno quadri longhi, di ~~due piedi~~ venti oncie grosessa : longhi, cinque in sei (-) et distanti l'un dal altri piedi cinque liprandi, et si fara nella somità voltoni di pietre di oncie 15. spessesa a tutta monta la somità de parapeti a prova con loro pendenza si terminerà con una ~~matate~~ coltelada di matoni ben stagionati et posti in buona calcina, con la sua (l...ada) ben liquida al disopra.

#### Delle incamisiate di pietre di taglio

9. Le incamisiate delle opere sudete, si farano di pietre di taglio ben alineate, et assieme congiunte con poca, ma buona calcina et si oservera di meter sempre pieno sopra vuoto, conforme si e praticato alla piata forma di Santa Christina, et nel resto si dara un piede di scarpa, ad ogni cinque piedi di altezza.

#### Delle incamisiate o sia rivestimento de due bastioni ~~cortina~~ della grande porta mesa luna cortine hale dell opera a corna controscarpe, et false braghe.

10. Prima di incominciare queste muraglie si deve ~~sup.~~ supore che si siano fate le demolizioni delle vechie muraglie, li cavi de fossi, ~~ma~~ et come nella maggior parte di questi si troveranno indubitamente rochi (per altro teneri di natura) et masime nella [fol. 2 v.] courtina che è fra il bastione distacato, et quello che li resta a fianco. Li sudeti impresari saranno obligati di farne haverne fatti far li tagli et cavi a spese loro mediante il preso convenuto nel contrato, quali farano far o con mine, on con la massa, conforme loro sarà piu comodo nella courtina che é fra il bastione distacato, et quello che li resta al fianco sinistro, comme parimente nel fosso atiguo sapongo che li imprerari habin fatti far li tagli et cavi de deti rochi conforme alli alineamenti, et profondità date li, et che restino obligati farli fare a spese loro mediante il presso convenuto nel loro contrato. Questo suposto, dopo che saranno state trasate le fondationi tanto di queste opere come delle sudete, si ~~incomi~~ oservera generalmente di incominciar sempre tutte le fundamenta sopra il fondo vergine, con un leto di grosse pietre poste a seco se il fondo e, terra, ovvero in buona calcina se e rocho. Qual come ho deto deve esser bene spianatodi grosso che pendi verso la piazza et habia almeno 3 oncie di profondità et la terra almeno 20 : afin che le muraglie habino un ritegno ragionevole che le terre de ripari o altre, non le facino ~~st...fuora~~ stugire come acade spese volte.

Le sudete grosse pietre saranno collocate una ad una con la mano in luogo piano, et ben asodate col martello in maniera tale une restino bene asieme gionte, et unite al disopra. Avertendo di ben riempire li vacui che resterano fra esse grosse pierre qual intendo siano di quelle de rochi, con altre piccole poste in buona calcina. Sopra questo primo leto se ne farà un altro simile che nuoti nella calcina, et che ogni una delle pierre di queste occupi il vacuo del primo, et cosi si continuerà sino al livello del fondo del fosso.

Neli

#### Delli speroni de bastioni, loro cortine, mesa luna (-)

11. ~~Li speroni~~ Nel isteso tempo che si fonderano le sudete incamisiate si fonderanno parimente li loro speroni sopra il primo buon fondo che si ritroverà ove vi sarà rocho, o tut qual si spianera come sopra et ove vi sarà terra si fonderano sopra il livello istesso delle muraglie dete [fol. 3] le fondationi de due bastioni, con loro courtine si fonderano tutte in un tempo cioe a dire non si potrà inalsar il loro rivesti menno che tutto non sia fondato. Il che si oserverà di tutte le altre opere particolari.

Circa le misure de deti speroni, quelli de bastioni haverano sei piedi liprandi di longhessa, 3 di larghessa verso il muro, et due in coda et sarano 5 piedi et meso distanti luni d'altri, quelli delle courtine, et mesaluna, haverano la istesa distansa et larghesse ma la loro longhessa non sarà che di cinque piedi, et finalmente li speroni delle hale del opera a corna si farano simili a quelli della mes de bastioni, et quei delle ridote sarano come quelli del bastion discato a causa che vano voltati : et circa la loro altessa si oservera le misure de profili.

12. Dopo che le fondamenta sudete sarano spianate sino al livello de fossi se ne dara aviso al signore Ingiunere afin che ~~ne dia aviso~~ verifichi li alineamenti et liveli, indi si lasiera un scalino o sia ritaglio di 3 in 4 oncie et si incomincerà l'inalsamento de muri de bastioni, cortine et mesaluna con un corso di pietre di taglio al dinansi bene alineate, et poste in buona calcina, et il restante del muro et de speroni si fara di muraglia ordinaria compostà di grose pietre, calcina, ~~et sabia composta di due terzi di questa et con di bona sabia o almeno di due quinti, et tre~~ composta di 3 almeno di 3 quinti di questa et due di sabia et si pratichera quello si e deto finito questo corso unitamente per tuto, se ne fara un altro simile il che si continuera sino al alteza di quatro piedi liprandi, et il restante sino al cordone si fara di muraglia ordinaria a pietra raza al di fuori. ~~Eceto li angoli et tuti che si fanno di pietre di taglio il tutto, come anche quel che siegue, da buoni padre di famiglia~~ Eceto li angoli che si farano tuti di pietre di taglio dal livello de torsi sino alla somità de parapeti.
13. Quando le sudete muraglie sarano inasalte sino al altessa ~~del cordone~~ che le sara data dal Signore Ingiunere si terminera con un cordone di pietre di taglio tondo di oncie cinque grosessa con la sua cornice o sia dado al disoto di due oncie, et sopra questo si inalsera il parapeto delle ronde, al qual si darà tanto di scarpa ~~come con~~ la meta del altessa regolando il tutto conforme a profili.
14. Circa le muralie delle controscarpe et opera a corna, strade coperte et traverse si farano di muraglia ordinaria : conforme le misure de deti profili [fol. 3 v.] et le opere distacate come le due ridote di lempia il bastione delle frigiarie verso il mare la controguardia di Santa Clara et la piazza d'armi della torre del orologio et la rondella, il loro corpo del muro si farà parimente di muraglia ordinaria et lincamisiata esteriore si fara di pietre di taglio come si e deto con il suo cordone simile al deto oserando nel resto quello si e stabilito nel capo del bastione distacato, cioe di fare li speroni a volte et la somità de parapeti di matoni di coltelo.

Circa li magaseni a prova et habitationi civili, si farà una instrusione a parte et si darano li disegni particularai del resto li sudeti impresari sarano obligati di finir lopera ~~confor~~ al tempo che le verra dato, di risponder de loro travagli durante un anno et un giorno, dopo fata la colaudatione et di non impiegar mai nelle fabbriche sudete alcuna pietra proveniente da qualche demolitione, che prima non sia stata bene scalcinata.

Piu sarano tenuti di spianare col martello le pietre che impiegerano nelle incamisiata esterne, di imbochar bene dietro et fuori tutte le giunture con buona calcina ~~et finalmente di far fare il tuto da buon padre di famiglia et a sodisfatione del signore inginiere~~ et di (-) de grose rochi che si troverano nelle muraglie quelli faranno polire conforme le loro scarpe. Piu sarano obligati di fare tutte le archiere che le verranno ordinate dal Signore Ingiunere ~~li lati delle quali~~ li lati, et volte delle quali si faranno di ~~ben~~ matoni ben couti, et stagionati, et se S.A.R vole che li lati delle canoniere si investischino di pietre di taglio ~~saran~~ ovvero di matoni sarano parimente obligati farli comme le piacera ordinare. Finalmente li sudeti Impresari sarano tenuti di far fare generalmente tutti quanti li travagli nuovi et riparatione de vechi da bon padre di famiglia, et di impiegare calcina et sabia delle migliori che siino in uso nelle buone fabbriche di questa citta, il tutto a sodisfatione del Signore Ingiunere.

Cira il modo di misurare le opere da farsi o fare in primo luogo si dichiara che non si servirà nelle misure salvo che del trabuco di piemonte di piedi sei liprandi et il piede di oncie dodeci qual serà segnato dell armi di S.A.R.

#### [fol. 4]

Del resto

Li scarpamenti, o cavi delle terre, et rochi si misurerano al trabuco cubo.

Li polimenti de rochi di qual si sia travaglio al trabuco quadro.

Le pierre di taglio al piede cubo.

Le muraglie ordinarie, si misurerano al trabuco quadro di dieci oncie grossessa.

Le muraglie di matoni al trabuco quadro di oncie sei grossessa.

Le risadate et stabili dure imbianchite al trabuco quadro.



Li solari et coperti al trabuco quadro.

Le seradure, finiestre et loro telati guarniti de suvi ferre et messi in opera a tanto la pessa

Le chiavadure a tanto il pessa

Il ferro lavorato et messo in opera a tanto il rubo

Li canali di tola al piede corente

Le galerie al trabuco corente

Le piccole riparazioni al estimo de esperti

Le terre polite al trabuco cubo

~~Mediante le sudete conditioni~~

Circa li pagamenti di qual si sia opera fata, non si faranno salvo che li sudeti Impresari non portino una fede del Signore Inginiere che atesti esser stati fati a sua sodisfatione, et altra del Signore Costa che dinoti il numero de trabuchi fati. Mediante queste conditioni, et buona cautione, si fara dare dopo il contrato un anticipata ragionevol qual credo sia del sesto ~~della spesa~~ del bilancio del anno che si travaglia qual si incontrera poco a poco sopra le misure correnti, et il travaglio fato si pagera di 15 in 15 giorni a misura che si anderà avansando secondo le misure del sudetto signore Costa. Segnate come sopra dal signore Inginiere il tutto soto beneplacito ~~di S.A.R.~~ et aprovatione di S.A.R.

Nizza li 4 decembre 1697

Guibert

### Traduction

---

[fol.1]

#### **Instructions générales et conditions que devront observer les entrepreneurs pour les nouveaux ouvrages des murs et de terre, des escarpements et des fossés dans le rocher qui doivent se faire dans et au dehors du Château de Nice**

##### **Chapitre premier : les ouvrages de terre**

1. Les entrepreneurs, à qui sera dévolu ce travail, seront obligés d'observer diligemment les niveaux d'alignement, de largeur et de profondeur prescrits par l'ingénieur qui aura la direction du chantier, qui sera autorisé à agrandir ou à diminuer tant la largeur que la profondeur susdites, jusqu'à l'épaisseur et la hauteur de la muraille qu'il souhaite, chaque fois qu'il l'estimera utile ou nécessaire pour le service royal, sans que pour celui-ci les susdits entrepreneurs ne puissent prétendre à plus, sauf au plus près de ce que le contrat leur accorde.
2. De plus, ils seront tenus d'enlever et de faire transporter les terres devant les chemins couverts, si S.A.R. l'approuve, dans leurs glacis, qu'ils seront obligés de niveler et d'aplanir conformément aux profils et dessins. Les terres se prendront du vieux chemin couvert jusqu'aux maisons de la ville et si cela n'est pas suffisant, elles se prendront dans la citadelle ou les fossés, et parce qu'il ne serait pas juste que pour le même prix ils fissent transporter de cet endroit à celui-ci, tous les transports qui dépasseront de plus de 20 trabucs seront payés en proportion de la plus grande distance, et de celle établie comme la seule pratiquée pendant les travaux de Turin.
3. De plus, les susdits entrepreneurs seront obligés de faire principalement toutes les excavations des fossés et autres, suivant les besoins, à condition qu'on ne fasse pas en dehors du fort et des limites des glacis, ou soit au pied du site du château. Et des terres qui proviendront de même, ils en formeront les remparts, les parapets, les glacis, les traverses conformes à ce qu'ordonnera Monsieur l'Ingénieur, devant observer ici de bien aplanir et d'égaliser le sommet des ouvrages ici exprimé à la satisfaction dudit Ingénieur [fol. 1v] et enfin ils seront tenus de faire faire tous les creusements des fondations quelles que soient les sortes de murailles et de faire transporter les terres là où l'aura prescrit l'Ingénieur en restant ferme dans leur utilité.

L'article 2°.

**Du chemisage des avant chemins couverts**

4. Les murailles qui devront être faites pour soutenir les terres des avant chemins couverts, à supposé que S.A.R. approuve qu'ils le fassent, se fonderont sur le fond vierge ou sur le rocher là où seront les veines, et les fondations seront au moins de 6 onces là où ce sera de terre, et de deux où ce sera de roc, sauf si ça ne se trouve pas plan, c'est-à-dire incliné du côté du château, dans lequel cas ils fonderont sans faire de creux.
5. Les fondations seront menées de niveau autant que l'on pourra, et au niveau des pentes, les fondations se feront en degrés qui s'inclineront vers la place, et enfin à propos de l'épaisseur des murailles dont il est question, les fondations seront de 20 onces d'épaisseur et enfin ils [les entrepreneurs] respecteront de donner deux onces de pied vers les terres et trois du côté de la banquette. La hauteur sera de trois pieds et demi environ, en dehors des fondations : d'ailleurs ces murailles seront de pierres brutes, dans du bon mortier, et la surface tant intérieure qu'extérieure sera bien jointoyée avec un mortier du meilleur qui soit en usage dans le pays, et sans encroûter : et finalement le sommet de celles-ci se terminera avec des pierres plates le plus que l'on pourra et dans le reste on observera cela seulement si nécessaire pour la réalisation.

**Le chemisage des ouvrages détachés du corps de la place: comme redoutes, places d'armes, contregarde, rondelle et bastion rond**

6. Comme tous ces ouvrages doivent être fabriqués en aplomb des pentes, où en dessous il se trouvera peut-être le rocher, on observera de faire leurs fondations en degrés comme il a été dit, excepté que comme ces ouvrages doivent soutenir de grandes charges de terre [fol. 2] si on trouve le rocher on l'aplanira bien, et on donnera au moins quatre onces de profondeur, en observant que ces fondations où il y aura de la terre, auront au moins vingt onces de profondeur avec en dessous de faibles degrés, et pour ne pas omettre cette règle après avoir fini les excavations des fossés, ils [les entrepreneurs] feront toutes ces fondations en même temps, en leur donnant 20 onces au moins de profondeur et puis ils les feront en degrés, sur toute la largeur de la muraille et les longueurs conformes supporteront les niveaux.
7. À propos des mesures de ces chemises ou murailles, comme elles sont toutes différentes étant donné chaque épaisseur, ils respecteront celles des plans et profils particuliers que leur montrera le Sieur Ingénieur.

**Des contreforts des ouvrages susdits.**

8. Comme la plupart des parapets de ces ouvrages, ils doivent faire des murs à l'épreuve du canon, ce qui veut dire de cinq à six pieds d'épaisseur : les contreforts se feront en longueurs carrées de vingt onces d'épaisseur : longs de cinq à six pieds et distants l'un de l'autre de 5 pieds liprands<sup>142</sup>. Et au sommet, on fera des voûtes de pierres de 15 onces d'épaisseur sur toute la saillie du sommet des parapets à preuve avec leur pente se terminant avec une voûte de briques bien sèches et posées sur du bon mortier, avec sa (...) bien liquide au-dessus.

**Du chemisage en pierres de taille.**

9. Les chemisages des ouvrages seront en pierres de taille bien alignées et jointées ensemble avec peu de mortier, mais de bonne qualité et on observera d'en mettre toujours plein dans les vides, conformément à ce qui s'est pratiqué à la plate-forme Sainte-Christine, et pour le reste, on donnera un pied de pente, tous les cinq pieds de hauteur.

---

<sup>142</sup> Le pied liprand de Turin, de 12 onces, est égal à 0,51376597 m. Le trabuc se compose de 6 pieds liprands.

**Du chemisage ou revêtement des deux bastions de la grande porte, demi-lune, courtines allant à l'ouvrage à cornes, contrescarpes et fausses-brayes.**

10. Avant de commencer ces murailles, on doit supposer que les vieilles murailles soient détruites. Les excavations des fossés, et comme la majeure partie de celles-ci, trouveront indubitablement le rocher (d'autre part tendre de nature), et de même [fol. 2v] pour la courtine qui est entre le bastion détaché et ce qui reste du flanc gauche, comme également pour le fossé contigu, sachant que les entrepreneurs doivent faire les coupes et les excavations des rochers conformes aux alignements et profondeurs donnés et qu'ils restent obligés de les faire au plus proche des dépenses convenues dans leur contrat. Ceci supposé, après que seront établies les fondations tant de ces œuvres que les susmentionnées, on veillera en général à commencer toujours toutes les fondations sur le fond vierge, avec un lit de grosses pierres posées à sec si le fond est de terre ou bien avec du bon mortier sur le rocher qui penche vers la place ayant au moins 3 onces de profondeur et au moins 20 pour la terre afin que les murailles aient une retenue raisonnable, que les terres des remparts ou autres, ne les fassent pas basculer comme il arrive souvent.

Les susdites grosses pierres seront placées une à une à la main sur un endroit plat, et bien calées avec le marteau de telle manière qu'elles restent bien jointes et unies au-dessus. Attention de bien remplir les vides qui resteront entre les grosses pierres, avec d'autres petites pierres brutes et du bon mortier. Sur ce premier lit il s'en fera un autre semblable, avec chacune des pierres noyées dans le mortier, et ainsi on continuera jusqu'au niveau du fond du fossé.

**Des contreforts des bastions, leurs courtines, demi-lune**

11. Dans le même temps que se fonderont les susdites chemises se fonderont pareillement leurs contreforts sur le premier bon fond qui se trouvera : s'il s'agit du rocher ou d'une butte, on aplanira comme au-dessus et s'il s'agit de terre, ils fonderont sur le même niveau des murailles [fol. 3] les fondations des deux bastions avec leurs courtines. Ils fonderont tout dans un [même] temps, c'est-à-dire, on ne pourra pas élever leurs niveaux avant que tout ne soit fondé. C'est ce que l'on respectera pour tous les autres ouvrages particuliers.

À propos des mesures desdits contreforts, ceux des bastions auront 6 pieds liprands de longueur, 3 de largeur contre le mur, et 10 en flèche et seront de 5 pieds et demi de distance les uns des autres, ceux des courtines et demi-lune auront la même distance et largeur mais leur longueur ne sera que de cinq pieds, et enfin les contreforts des ailes de l'ouvrage à cornes seront semblables à ceux des bastions, et ici les réduits seront comme ceux du bastion détaché à cause qu'ils seront voûtés : et à propos de leur hauteur, elle respectera les mesures des profils.

12. Après que les fondations susdites seront aplanies au niveau même des fossés, l'ingénieur sera avisé afin qu'il vérifie les alignements et les niveaux, puis il laissera un degré qui sera retaillé de 3 à 4 onces et il commencera finalement les murs des bastions, courtines et demi-lune avec un rang de pierres de taille au devant bien alignées, et posées sur du bon mortier et le reste du mur et des contreforts se feront d'une muraille ordinaire composée de grosses pierres, de mortier composé d'au moins trois cinquième de chaux et deux de sable et les rangs se pratiqueront de concert pour tout. On en fera un autre semblable qui se continuera à hauteur de quatre pieds liprands et le restant jusqu'au cordon se fera de muraille ordinaire à pierre aplanie au-dehors, excepté les angles qui seront tous en pierres de taille du niveau du fossé jusqu'au sommet du parapet.
13. Quand les susdites murailles seront élevées à la même hauteur, laquelle sera donnée par l'ingénieur, on terminera avec un cordon de pierres de coupe ronde de cinq onces de grosseur avec sa bordure ou soit une abaque au dessous de deux onces, et sur celui-ci s'élèvera le parapet des rondes, auquel on donnera une pente de la moitié de la hauteur en réglant tout conforme aux profils.
14. A propos des murailles des contrescarpes et de l'ouvrage à cornes, des chemins couverts et des traverses, on fera de la muraille ordinaire : conforme aux mesures des dits profils [fol. 3v] et les

ouvrages détachés comme les deux réduits de Lympia, les bastions du côté de la mer, la contregarde de Sainte-Claire et la place d'armes de la tour de l'horloge, et la rondelle, leur maçonnerie se fera également de muraille ordinaire, le revêtement extérieur se fera en pierres de taille comme il est dit avec son cordon semblable au susdit. Respectant pour le reste ce qui est établi dans le chapitre du bastion détaché, c'est-à-dire de faire les contreforts à voûtes et le sommet des parapets de briques en dos d'âne.

A propos des magasins à preuve et des habitations civiles, on fera une instruction à part et ils [les ingénieurs] donneront des dessins spécifiques. D'autre part les susdits entrepreneurs seront obligés de finir l'ouvrage dans le temps imparti, de répondre de leur travail pendant un an et un jour, après la réception faite et de jamais employer dans les ouvrages susdits aucune pierre provenant de quelques démolitions, avant que tout ne soit pas bien décroûté.

De plus ils seront tenus d'aplanir avec le marteau, les pierres qui s'emploieront dans les chemisages extérieurs, de bien emboîter les dites pierres et au dehors de jointoyer avec du bon mortier et de se servir des pierres brutes qui se trouveront dans les murailles, lesquelles seront polies, conformes à leurs escarpes. De plus ils seront obligés de faire toutes les archères qui se verront ordonnées par Monsieur l'Ingénieur. Les côtés et les voûtes lesquelles se feront de briques bien cuites et sèches, et si S.A.R veut que les côtés des canonnières soit revêtus de pierres de taille ou bien de briques, ils seront également obligés de les faire comme il lui plaira de leur ordonner. Enfin les susdits entrepreneurs seront tenus de faire faire en général tous les nouveaux travaux et réparations des anciennes bonnes maçonneries et d'employer chaux et sable, des meilleurs qui soient en usage dans les bonnes fabriques de cette ville, toute la satisfaction du Sieur Ingénieur sera la manière d'évaluer les ouvrages faits ou à faire, en premier lieu on déclare qu'on ne se servira pour les mesures, que du trabuc du Piémont, du pied liprand et du pied de 12 onces qui seront marqués des armes de S.A.R.

**[fol. 4]**

Du reste

Les escarpements ou excavations de terre, et de rocs se mesureront en trabuc cube

Les polisseurs de rochers quel que soit leur travail, en trabuc carré

Les pierres de taille en pied cube

Les murs ordinaires, se mesureront en trabuc carré correspondant à dix onces d'épaisseur

Les murs de briques en trabuc carré à six onces d'épaisseur

Les étanchements et enduits blanchis en trabuc carré

Les planchers et couvertures en trabuc carré

Les volets des fenêtres et leurs garnitures de fer et mises en œuvre à tant le poids

Les fermetures à tant le poids

Le fer travaillé et mis en œuvre, à tant le poids de 25 livres

Les gouttières de fer blanc en pied courant

Les galeries en trabuc courant

Les petites réparations à l'estimation de l'expert

Les terres aplanies en trabuc cube

Au sujet des paiements, quel que soit l'ouvrage réalisé, les entrepreneurs ne pourront être payés, hormis si les susdits entrepreneurs portent une attestation de Monsieur l'Ingénieur qui atteste être satisfait et une autre de Monsieur Costa pour qui sera connue la longueur de trabuc fait : moyennant ces conditions et bonne caution, ils se feront donner d'après le contrat un paiement anticipé raisonnable qui sera inséré dans le bilan de l'année selon les mesures courantes, et le travail fait se paiera de 15 en 15 jours à mesure qu'il s'avancera. Deuxièmement les mesures du susdit Monsieur Costa-Segnate seront validées comme au-dessus par Monsieur l'Ingénieur, le tout sous le consentement et l'approbation de S.A.R.

Nice le 4 décembre 1697

Guibert

**2.4.6.5 Parti pour les fortifications, 7 février 1698****Nizza e contado, Mazzo I d'addizione, n°11, fasc. 8**

« Registre des partis, contrats, accensemens, charges, inventaires, conventions, jugemens et autres concernant les finances, économique, militaire, fortifications, bâtimens, marine, artillerie du comté de Nice ».

Transcription, Eric Guilloteau.

**Parti pour les fortifications**

1698 : 7 : février le conseil des fabriques et fortifications de S.A.R. ayant fait publier les fabriques et fortifications à faire au château de Nice et reçu le parti d'un chacun l'a donné à messieurs Jean Dominique Vanone, François Piazzoli, George Sardy, Augustin le François André Magni Joly qui solidairement pour eux et leurs héritiers ont promis de faire toutes les réparations et ouvrages nouveaux pour les fortifications du Château de Nice, conformément aux instructions de messieurs Guibert et Rubat pour les prix ci-après.

Pour chaque trabucq de muraille de la grosseur de dix onces à mesurer en quarré	£ 18: 15
Pour chaque trabucq de muraille des fortifications à mesurer comme dessus	£ 17: 15
Pour chaque trabucq de voute de brique	£ 20: 15
Pour chaque trabucq quarré de couvert	£ 21:
Pour chaque trabucq quarré de sous pied	£ 26:
Pour chaque trabucq quarré de platrissage	£ 3:
Pour chaque trabucq de sous pied de brique quarré	£ 9:
Pour chaque trabucq superficiel de tattiement de roc	£ 20:
Pour chaque trabucq cube de fossoyement et transport de terre de l'esloignement de 20 trabucqs	£ 10:
Pour mettre en œuvre les pierres de taille de S.A.R. et fournir Chaux et sables	£ 24:
Pour chaque charrette de 60: rups de pierres de taille pour les cordons, angles, épaulements et pointes de bastion	£ 10:
Pour l'escarpement d'un trabucq cube de roc	£ 50:

Estant permis au Patrim<sup>al</sup> de faire escarper ce qui excelle le proffil dont les Impressaires seront tenus de prendre les matériaux et les bonifier au dit Patrim<sup>al</sup> à prix d'estimation.  
Le tout quoy il promet d'observer sous l'obligation.

**Instructions****Œuvres de terre**

Les impressaires seront obligés d'observer les niveaux allignement largeur et profondeur prescrites par l'ingénieur qui pourra augmenter et diminuer les dites largeurs et profondeurs espaisseurs et hauteurs de toutes les murailles dans que les impressaires puissent prétendre plus haut prix que celui du contrat.

Ils seront tenus de creuser et faire transporter la terre de l'avant chemin couvert aux glacis qu'ils l'explaneront et poliront suivant le dessein et prendront les dites terres aux vieux chemins couverts jusques aux maisons de la Ville.

Et si elles ne suffisent pas l'on en prendra à la citadelle ou fossé. Et si le transport des terres est plus esloigné de 20: trabucqs, on les payera à proportion comme l'on fait à Turin.

Ils feront tous les creusements de fosses et autres suivant ce qui sera de besoing pourvue que ce soit dans le Château et jusques au pied du glassi et avec ladite terre ils en formeront les remparts parapets glacis traverses et banquettes qu'ils l'explaneront et poliront le tout à la satisfaction de l'ingénieur.

Et finalement creuseront tous les fondements conformément à l'article second cy dessous.

**Camissade de l'avant chemin couvert**

Les murailles qu'ils feront pour soutenir la terre de l'avant chemin couvert se fonderont sur une terre solide ou sur le roch, et auront six onces au moins de fondement qu'il y aura de la terre, et 2: où il y aura de roch, sauf que le roch ne soit plein ou pendant contre le Château, auquel cas l'on ne creusera aucune fondation.



Les fondements seront conduits de niveau et où il y aura de la pente, ils seront faits à escalier qui panchent vers la place et la fin d'iceux touchant l'épaisseur de la muraille dont il est parlé pour les fondations seront de 20: onces grosses et de 15: onces dessus en donnant deux onces de talus vers la terre et trois contre la banquette touchant la hauteur elle sera de trois pieds et demy hors des fondements, les murailles seront faites de pierres de roch avec bonne chaux replatrie à pierre veue et seront couvertes autant qu'il le pourra par des pierres plattes.

***Camissade des œuvres détachés du corps de la place***

Comme redoutes, places d'armes, contregardes, rondeaux et bastions de forme de globe

Comme ces ouvrages doivent estre forts pour supporter une grosse charge de terre, l'on en fera les fondations à échellon si c'est sur de terre, et si c'est sur de roch l'on l'explanera et l'on creusera les fondations au moins de quatre onces, et si c'est de terre, on les fera de vingt onces, et les eschevons de la largeur de toute la muraille.

Comme les mesures de ces camissades sont différentes l'on observera celle des plans et proffils particuliers que l'ingénieur montrera.

***Contreforts des susdits ouvrages***

Comme les parapets se doivent faire de cinq à 6: pieds à l'épreuve du canon, les contreforts se feront quarrés longs, gros de 20: onces, longs de 5: à 6: pieds distant l'un de l'autre de 5: pieds liprant et à la sommité l'on y fera des voutes de pierre de 15: onces d'épaisseur et la sommité des parapets à l'épreuve avec leurs pentes couvertes de briques bien enduite de chaux avec un mortier liquide et bien gras en dessus.

***Camissade des pierres de taille***

Les camissades susdites de pierre de taille se feront bien alignés et jointes avec peu et bonne chaux en mettant plein sur vide en donnant un pied de talus sur chaque pied d'hauteur.

***Camissades soit revestissement des 2 bastions de la grande porte, demi-lune, courtine, ouvrage à cornes, conterscarpe et fausse braye***

Les entrepreneurs ayant fait démolir les vieilles murailles creuser les fossés et pour ce, tailler les rochs suivant le plan qu'on leur a donné moyennement le prix convenu par leur contrat et que l'on aura tracé les fondations, ils observeront de mettre les fondations sur un terrain solide avec un lit de grosses pierres posé à secq si c'est de terre ou avec de la bonne chaux si c'est de roch qui devrat estre de la profondeur de trois onces en pente vers la place et si c'est de terre les fondations doivent estre au moins profondes de 20 onces pour bien soustenir la muraille qu'elle n'éboule pas par la pesanteur de la terre du rampart.

#### 2.4.6.6 Lettre de l'ingénieur Guibert à propos des casernes, 22 mai 1698

AsT, Lettere particolari, lettera G, mazzo 58, Lettre et plan, Nice le 22 mai 1698 (transcription, E. Guilloteau).

Cf. Inventaire de l'iconographie n° 116.

Monsieur,

Votre Excellence verra dans la lettre ci-jointe que je prends la liberté d'écrire à S.A.R. en exécution de ses ordres, le changement de situation que je propose à l'avantage de ses finances pour les casernes projetées. Comme je ne puis pas faire mettre main à l'œuvre sans un ordre de sa S.A.R, je supplie très humblement V.E. (Votre Excellence) de me faire savoir là-dessus ses volontés, de m'honorer de sa protection et de ses commandements, et je suis avec un profond respect

Monsieur de Votre Excellence,

le très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

Madame de Galean salue V.E.

Guibert.

A.R.

Après avoir examiné avec le comte de Rosignol et le sieur Cocito la situation des casernes que V.A.R avait ordonné de commencer dans ce château, j'ai trouvé Monseigneur que la dépense serait à peu près égale quelque part qu'on les établit si le terrain AAA où elle avait résolu de les faire bâtir était de même nature que celui où l'on est convenu de les placer, mais comme le site entre l'église et le logement du gouverneur supposé aplani augmenterait la dépense de huit mille livres suivant le calcul que j'en ai fait faire, et cela à cause des mauvais fonds, des rochers qui sont dessous, et des inégalités, on a cru nécessaire et utile à son royal service de les poser entre ledit logement et la mer, ainsi qu'elle verra dans le dessin ci-joint, coté BBB et cela nonobstant qu'il faille démolir les huttes ponctuées, que ni plus ni moins ne sauraient subsister.

Monsieur de Rosignol compte loger les soldats qui occupent ces huttes sur les grandes terrasses dont une sera bientôt finie et l'autre sera commencée avant que l'on démolisse ces faibles logements.

Je prends la liberté de donner ici avis à V.A.R. que je fais faire lesdits couverts à la mode de ce pays, c'est-à-dire feuillés de plâtre, parce que l'on pourra par ce moyen mettre dessous tout ce que l'on voudra, comme blés, armes, outils, et au lieu qu'en faisant à la mode de Piémont, le dessous ne serait que d'une petite utilité à cause des vents, pluies et chaleur qui les endommageraient à tout moment. Au reste Monseigneur comme nos ouvriers sont occupés aux magasins, à amasser des matériaux, si V.A.R. veut qu'ils attendent à bâtir les casernes qu'elle soit ici, il y aura du temps assez pour consommer les fonds ordonnés quand on ne commencerait qu'à moitié juin. A l'égard du bastion détaché il est tout tracé et marqué à l'hauteur qui doit être. Sur ce en attendant ses ordres, je suis avec un très profond respect

de Votre Altesse Royale, le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet,

Guibert

A Nice ce 22 mai 1698

#### 2.4.6.7 Projet général des ouvrages du Château de Nice, 1699

AST, Corte, Fabriche e fortificazioni, Materie Militari, Mazzo 1, fasc. 19, n°8.

Transcription, Eric Guilloteau

##### **Projet général des ouvrages du Château de Nice**

##### **Premièrement**

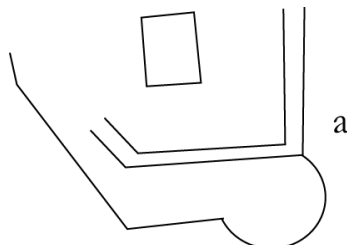
Achever le cornichon du Mole, y faire un cavalier, et un magasin à l'épreuve et y pratiquer une descente couverte du canon.

**Deuxièmement**

Réparer les parapets des murailles depuis la Rondelle Saint-Lazard [Saint-Maurice] jusqu'à Sainte-Christine, les mettre à demi-preuve, et y faire des canonnières.

**Troisièmement**

Faire une traverse devant le magasin à poudre et la mettre à l'épreuve.



Réparer le parapet « a » joignant la courtine du bastion Saint-Lazard et y faire un rempart et des canonnières. Accommoder le logement du gouverneur vers les cuisines.

Casemater le bastion de la forge, et accommoder sa plate-forme. Condamner l'angle mort, et former le bastion. Elever la face vers Montalban d'un pied et demi pour se couvrir. Epaissir le flanc vers la citadelle de 3 pieds qu'il ait en tout un trabuc et faire place haute et basse.

Faire une place d'armes avec la communication du bastion de la citadelle à celui des forges.

Abaisser le rempart de la courtine des forges et Saint-Paul de 3 pieds, mettre à l'épreuve son parapet et y faire une batterie royale pour Montalban.

Continuer la voûte du bastion Saint-Paul, près la gorge, la mettre à l'épreuve et faire un rempart et parapet.

Réduire le grand soupirail du bastion Saint-Paul à un pied et demi de largeur et y mettre une bonne grille de fer au-dessus. Faire une autre batterie royale le long des courtines des trois tours.

Faire encore 4 canonnières à la tour Saint-Charles, condamner le degré de la tour Saint-Victor et faire sa communication sous le donjon.

Abaisser le bastion Sainte-Christine, le mettre à demi-épreuve et faire une voûte dans le fossé qui est derrière à l'épreuve de la bombe.

Abaisser la petite tour ronde d'un étage. Mettre à demi-épreuve le parapet depuis Sainte-Christine jusqu'à Saint-Elme et y pratiquer diverses rampes pour y accommoder le terrain.

Faire un simple couvert sur les deux terrasses des grands magasins, et mettre leurs voûtes à l'épreuve de la bombe afin que les vivres y soient en sûreté.

Faire une salle d'armes sur la terrasse basse.

Faire des logements pour l'état major et des casernes pour la garnison. Faire des caves pour tenir du vin pour la garnison.

Donner un peu d'élévation aux casernes de messieurs les officiers et au logement de Monsieur le gouverneur.

Fermer l'arcade de la Grande porte par une bonne muraille.

Et deux chambres pour messieurs les officiers, et une sorte de retour.

Mettre à demi-épreuve le parapet de la vieille batterie royale et finir la courtine du demi-bastion joignant.

**2.4.6.8 Calcul des travaux projetés au Château de Nice pour l'année 1700**

**Calcolo de travagli progettati nel castello di Nizza per l'anno 1700. Secondo la lettera dell' ingeniere Guibert delli 4 nbre 1699 – Fabriche e fortificazioni, Materie militari, mazzo 1, n°19.**

AST, Corte, Fabriche e fortificazioni, Materie militari, mazzo 1, n°19.

Transcription et traduction, Eric Guilloteau.

[fol. 1]

Calcolo delli travaglii progetati da fassi nel castello di Nizza nell'anno 1700

Primero finire la falsabraga	£ 2684 : 10
Trab : 10 : cavo di rocco a £ 50	£ 500
Trab : 3 : polim. di rocco a £ 24	£ 72
Trab : 60 : cavi de terra a £ 10	£ 600
Trab : 34 : muraglia ordinaria a £ 17.15	£ 603:10
Trab : 30 : muraglie con cinture di mattoni a L 20 : 2	£ 603
Trab : 6 : muraglie di mattoni a £ 34 :	£ 204
Trab : 34 : rizada a £ 3 :	£ 102
	£ 2684 : 10 :
Per finire le caserme	£ 38391 : 5 : 5
Trab : 24 : cavi di terra à £ 10 :	£ 240
Trab : 569 : 3 : 6 : muraglie di pierre ordinarie a £ 17 : 15	£ 10679 : 13 : 4 :
Trab : 59 : muraglie di mattoni a £ 34 :	£ 2006 :
Trab : 306 : di sternito à £ 8 : 15 :	£ 2677 : 10
Trab : 180 : di coperto fogliato col gesso à £ 38	£ 6840
Trab : 76 : di loggie à £ 22 :	£ 1672
N° 97 : ussi doppii con ferramenti à £ 15 : 10	£ 1503 : 10
N° 108 : finestre doppie con ferramenti : à £ 11 : 10	£ 1242
N° 72 : cappe, teste e fogolavi di fornelli à £ 10 :	£ 720
N° 300 : scalini di lose à £ 1 : 10	£ 450
Trab : 360 : radici da muraglie à £ 2 : 10	£ 900
Chiavi di ferro, grappe, e bolsoni (bozzelli )	£ 1200
Volte trab : 398 : 3 : 6 : à £ 20 : 15	£ 8260 : 12 : 1
	£ 38391 : 5 : 5
Per far la lunetta di muraglie ordinaria :	£ 10721 :
Trab : 180 cavi di terra à £ 10 :	£ 1800
Trab : 455 : muraglia ordinaria à £ 17 : 15	£ 8076 : 5
Caz : 50 : pietre di taglio per li cordoni à £ 10 :	£ 500
Mettitura in oppera delle medeme trab : 10 <sup>1/2</sup> à £ 24	£ 245
Ferramento, e piombo	£ 100
	£ 10721 : 5
Per far la con pietre di taglio vi vole piu	£ 8321 : 5
	£ 60118 : 5 : 5

[fol. 1v]

Somma di dietro £ 60118 : 5 : 5

Per far la cortina sotto al batione Sancta Christina di muraglia ordinaria se S.A.R. vorra che si faci	£ 34436 : 5
	£ 94554 : 10 : 5
Cive trab : 495 : cavo di rocco à £ 50	£ 24750 :
Trab 65 : cavo di terra à £ 10 :	£ 650 :
Trab : 435 : muraglia ardinaria à £ 17 : 15	£ 7721 : 5 :

Trab : 6 : 3 : muraglia di mattoni à £34 :	£ 221 :
Caz : 80 : pietre di taglio per il cordone à £ 10	£ 800 :
Trab 6 : mettitura in oppera dette cordone à £ 24	£ 144 :
Ferramento, e piombo	£ 150 :
	£ 34436 : 5 :
Per far la di pietre di taglio vi vuole di piu	£ 15890 : 15 :
	£ 110445 : 5 : 5

---

**Traduction**


---

**Calcul des travaux projetés au château de Nice pour l'année 1700. Selon la lettre de l'ingénieur Guibert du 4 novembre 1699**

[fol. 1]

Calcul des travaux projetés de faire au château de Nice dans l'année 1700

Premièrement finir la fausse-braie	£ 2684 : 10
10 trabucs d'excavation de la roche à £ 50	£ 500
3 trabucs d'aplanissement de roche à 24 £	
60 trabucs d'excavation de la terre à 10 £	£ 600
34 trabucs de muraille ordinaire à 17.15 £	£ 603 :10
30 trabucs de murailles avec ceintures de briques à 20 :2 £	£ 603
6 trabucs de murailles de briques à 34 £	£ 204
34 trabucs : de ( <i>rizadura</i> ) à 3 £	£ 102
	£ 2684 : 10 :
Pour finir les casernes	£ 38391 :5 :5
24 trabucs d'excavation de terre à 10 £	£ 240
569 :3 :6 trabucs de murailles de pierres ordinaires à 17 :15 £	£ 10679 : 13 : 4 :
59 trabucs de murailles de briques à 34 £	£ 2006 :
306 trabucs de ( <i>sternito</i> ) à 8 £ 15	£ 2677 : 10
180 trabucs de couverture feuilletée de plâtre	£ 6840
76 trabucs de logements à 22 £	£ 1672
N° 97 : sorties doubles avec ferrements	£ 1503 : 10
N° 108 : fenêtres doubles avec ferrements à 11 :10 £	£ 1242
N° 72 : chape, tête et foyers des fourneaux à 10 £	£720
N° 300 : marches de lauze à 1 :10 £	£ 450
360 trabucs de rasement des murailles à 2 :10 £	£ 900
Clés de fer, poignées et gardes des serrures	£ 1200
398 :3 :6 trabucs de voûtes à 20 :15 £	£8260 : 12 : 1
	£ 38391 : 5 : 5
Pour faire la lunette de murailles ordinaires	£ 10721 :
180 trabucs d'excavation de terre à 10 £	£ 1800
455 trabucs de muraille ordinaire à 17 :15	£ 8076 : 5
Caz : 50 de pierres de taille pour les cordons à 10 £	£ 500
Pose dans l'œuvre des mêmes, trabucs : 10 <sup>1/2</sup> à 24 £	£ 245
Ferrement et plomb	£ 100



	£ 10721 : 5
	£ 10721 : 5
Pour la faire avec des pierres de taille il faut plus	£ 8321 : 5
	<b>£ 60118 : 5 : 5</b>
<b>[fol. 1v]</b>	
	Somme de derrière
	£ 60118 : 5 : 5
Pour faire la courtine de muraille ordinaire au-dessous du bastion Sainte-Christine si S.A.R veut que ça se fasse	£ 34436 : 5
	£ 94554 : 10 : 5
495 trabucs d'excavation de roche à 50 £	£ 24750 :
65 trabucs d'excavation de terre à 10 £	£ 650 :
435 trabucs de muraille ordinaire à 17 :15 £	£ 7721 : 5 :
6 :3 trabucs de muraille de briques à 34 £	£ 221
80 Caz : de pierres de taille pour les cordons à 10 £	£ 800
6 trabucs de pose dans l'œuvre des dits cordons à 24 £	
Ferrements et plomb	£ 150
	£ 34436 : 5 :
	£ 34436 :5
Pour la faire de pierres de taille il faut de plus	£ 15890 : 15 :
	<b>£ 110445 : 5 : 5</b>

#### Calcolo delle spese che vi vogliono per riccestire la luneta del castello di nizza di muraglia ordinario

Primo : per il cavo et trasporto di terre di 158 trabuchi cubi a ragione di tt 10 : conforme al convato delli  
Imprimerari la spera vileva ... Tt : 1580

Secondo : per trabuchi 445 : di muraglia ordinaria : a ragione di tt 18 : 15	tt 8343
3° : cinture di matoni	tt 400
4° : cordone di pierre di taglio	tt 216
5° : colselade di matoni on cordone	tt 200
6° : corpo di guardia	tt 2000
7° : ponte fermo et porta	tt 600
	Totale
	tt 13 339

8° : pietre di taglio palmi	3320
A ragione di soldi 15 :	2490
Totale	13339
	2490
	15829

### 2.4.7 Lozières d'Astier et le démantèlement du Château de Nice

#### Pièce 97 : lettre du 13 janvier 1706

Nice le 13 février 1706.

Monsieur Lozières d'Astier

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au 31 janvier, je m'estime fort heureux que le plan que j'ai eu l'honneur de vous envoyer du Château vous ait fait plaisir.

Par les plans ci-joints vous aurez la bonté de voir tous les souterrains tant intérieurs qu'extérieurs qui sont très beaux et celui pour le rasement de la place chiffrée.

Nous avons passé hier un marché dudit rasement à des prix très raisonnables avec la condition que Monsieur Lepeletier l'agrèera sans quoi il deviendra nul, tous [...] aussi le devis du marché qui oblige l'entrepreneur à raser jusque sous les fondations tous les ouvrages et un état des matériaux qui peuvent être transportés à Antibes, on pourra encore tirer de la pierre de taille des ouvrages nouveaux, j'ai aussi joint l'estimation dudit rasement.

Nous faisons sauter demain trois mines à la citadelle, comme les bouches sont à 8 toises l'une de l'autre et que je les trouve un peu éloignées, je suis bien aise de voir leurs effets pour me régler.

Toute la citadelle sera minée dans trois jours, nous débouchons les anciens trous et faisons quelques nouveaux.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect,

Monseigneur  
 Vostre très humble & très  
 obéissant serviteur  
 Louis de Lozières d'Astier

#### Pièce 98 : « Plan du Château de Nice avec ses souterrains le 10 février 1706 »

##### Cf. Inventaire iconographique n°157

- 1 Souterrain à 2 étages avec une cave auprès du plus bas
- 2 Souterrain au flanc gauche dudit bastion que nous avons en partie ruiné
- 2 Souterrain de la porte de secours
- 5 Souterrain avec une boulangerie et une porte pour aller au bas fort
- 6 Galerie
- 7 Deux souterrains égaux
- 8 Souterrain avec une porte de sortie et au-dessus le passage de la porte
- 9 Souterrain à 2 étages au moyen d'un plancher

10 Tour servant de magasin à poudre  
A Maison du commandant avec 2 caves ayant servi d'hôpital  
B Grand puits  
C Citernes  
D Petit souterrain  
Tous les ouvrages ci-dessous sont très beaux solides et en bon état

Fait à Nice le 10 février 1706, Lozières d'Astier

**Pièce 99 : « Plans des souterrains qui sont aux ouvrages extérieurs du Château de Nice, le 20 février 1706 »**

**Cf. Inventaire iconographique n°158**

*Tous les souterrains marqués aux ouvrages ci-joints sont très beaux, très solides et en bon état*

Lozières d'Astier

**Pièce 100 : « Plan chiffré pour le rasement du château citadelle et ville de Nice »**

**Cf. Inventaire iconographique n°159**

Les ouvrages 29, 31, 32, 26, 25 et 23 seront sapés ainsi que le corps du Château 3 et 4, jusqu'à la tour 5, et le bas fort 55, 56.

Il se trouvera encore d'autres ouvrages qui le pourront être ce qui sera examiné à mesure qu'on y travaillera.

Le chemin couvert 42, sera sapé ainsi que 33 à 31.

Ville

Depuis la tour 5, 54, jusqu'à 52, les murs seront sapés, il se pourra encore trouver quelque partie qui le sera.

Fait à Nice le 10 février 1706

Lozières d'Astier

**Pièce 101 : « Devis pour le rasement du Château, Citadelle et ville de Nice »**

Premièrement

Le Château et Citadelle

L'entrepreneur chargé du rasement sera obligé d'ouvrir les trous de mines au niveau du rocher ou terrain sur lequel les murs sont assis c'est-à-dire qu'il commencera par la première pierre de la fondation, afin que rien ne reste. Il sera pratiqué la même chose pour les sapes soit au corps de la place ou aux ouvrages extérieurs comme fausse-braye, demi-lune et contregarde.

Les fourneaux seront ouverts environ de six toises en six toises l'un de l'autre pour qu'il ne reste aucune quille cependant l'entrepreneur sera assez le maître de les faire plus ou moins distantes pourvu qu'il ne reste nulle partie de maçonnerie.

Les murs parfaitement renversés jusqu'aux fondations, l'entrepreneur ne sera pas obligé [d'enlever] les débris seulement les laissera en place.

L'entrepreneur sopera tous les ouvrages. L'ingénieur en chef dudit rasement [...] à propos et qui pourront l'être afin [d'épargner] la poudre. Soit par la sape ou par les mines les murs [devront] être parfaitement renversés jusqu'à la [première] pierre de la fondation.

Les contreforts attachés aux dits murs [...] être dans les terres ou dans les rochers ne [...] point démolis, si on ne le juge à propos, [auquel] cas on conviendra avec l'entrepreneur [...]

Les revêtements des fossés et chemins couverts seront aussi renversés par la mine ou par [...] de manière qu'il n'y reste rien au-dessus des [fondations]

Les souterrains seront compris en gros [mal] mesurés sur la [prétraite] par les quatre faces, sans qu'il soit parlé des voûtes qui doivent tomber avec les piédroits.

Les bâtiments seront [toisés] comme les revêtements des fossés de quelle épaisseur qu'ils puissent être, même l'église.

Les terres du château citadelle et glacis seront brouettées jusqu'à cinq relais de distance, s'il le faut emportées aux endroits marqués par les ingénieurs, le relais de dix toises.

Tous les bois nécessaires pour le chargement des fourneaux et pour les sapes seront fournis aux dits entrepreneurs.

Comme les fronts de cette place sont forts irréguliers et que l'on ne peut leur donner la quantité de poudre pour chaque, ainsi qu'il a été pratiqué aux places que l'on a démolies ci-devant, il lui en sera fourni par le Roi une quantité par toise courante et s'il prend plus il la paiera douze sols.

Les ingénieurs employés au dit rasement [prendront] soin de voir charger les fourneaux [et de] compter la poudre qu'il y entre [...] aux sapes où la quantité doit être [...] considérable et se donneront tous les [moyens] pour l'épargner.

L'entrepreneur n'aura rien à [porter] dudit rasement soit bois pierres ou matériaux au contraire il sera [obligé de] tenir la main pour que rien ne [disparaisse] le restant dudit rasement [devant] être employé au profit du Roi.

L'entrepreneur sera obligé de faire [...] diligence possible ce qu'on lui demande, qu'il ne lui manquera ni argent ni [...] et qu'on lui donnera tous les secours [...] pour lui avoir les ouvriers [...]

Les ouvrages lui seront payés au fur et mesure de leur avancement à raison de tant par chaque toise courante de maçonnerie de mur démolé mesuré sur la prétraite soit de gros revêtement ou de petit suivant ce qui sera ci-après spécifié dans le marché.

L'entrepreneur pour le corps de la place ou pour les ouvrages extérieurs ainsi que l'ingénieur qui en aura la conduite le trouvera bon.

La ville

Il sera pratiqué la même chose que ci-dessus pour le rasement du corps de place et comme ledit rasement pourrait être retardé il sera fait un marché à part.

Les terres du rempart et glacis seront brouettées jusqu'à cinq relais apportées aux endroits nécessaires marqués par les ingénieurs.

**Pièce 102 : « Etat des effets qui sont au château de Nice le 30 janvier 1706 »**

Premièrement

600 grosses pièces de bois entier

164 demi-pièces de bois

30 pièces de bois carré<sup>143</sup>

3400 palissades plantées

48<sup>milles</sup> de poudre

400 outils de toutes sortes

Il se trouvera dans les souterrains chiffrés (9) du bois et du fer

Le 13 janvier 1706

Lozières d'Astier

**Pièce 103 : « Estimation des ouvrages à raser pour le château citadelle et ville de Nice »**

Premièrement Château et Citadelle

[...] toises courantes de gros murs de revêtement et souterrain

[...] toises courantes de revêtement intérieur pour tous les parapets l'entre-deux étant rempli de terre et le dessus couronné de briques

[...] toises courantes de mur de bâtiment de quelle épaisseur qu'il soit

[...] toises cubes de terre pour déblayer les brèches le rasement des parapets et glacis de la citadelle

Ville

[...] toises courantes de gros murs pour le corps de la place

[...] toises courantes de mur de revêtement des fossés et chemin couvert

[...] toises cubes de terre pour le rasement des remparts et glacis

**Pièce 108 : « profil de la citadelle »**

**Cf. Inventaire iconographique n°160**

A Profil de la citadelle au bout de la brèche gauche

B Anciennes mines débouchées

C Fourneau chargé de 150 livres de poudre

D Galerie que les ennemis ont faite pour communiquer au chemin couvert et au glacis

**Pièce 109 : « Vue de l'effet de deux mines à la citadelle, le 14 février, Lozières d'Astier »**

**Cf. Inventaire iconographique n°161**

**Pièce 110 : « Profil de l'effet des mines »**

**Cf. Inventaire iconographique n°162**

A Contreforts qui restent que le temps renversera je ne les crois qu'à moitié hauteur

B Plan des deux mines avec leurs 4 fourneaux chargés ensemble de 500 livres de poudre ayant parfaitement renversé 16 toises de long de mur

D Logement pour le fourneau afin d'enlever le contrefort

---

<sup>143</sup> Bois carré ou bois d'équarrissage. C'est ainsi qu'on appelle les bois équarris des quatre faces, qui sont destinés à bâtir, Encyclopédie Méthodique – Commerce, tome I, Paris, 1783, p. 271



## 2.5 Textes relatifs aux sièges du Château de Nice

### 2.5.1 Le siège du Château de Nice de 1691

#### 2.5.1.1 Mémoires ou extraits de la correspondance de la cour et des généraux pendant la campagne de 1691

SHD, 1M51 (transcription, Eric Guilloteau).

Comme il n'y avait dans cette ville (Nice) qu'un régiment réduit à 200 hommes, il (Catinat) ne serait pas obligé d'attendre toutes les troupes pour passer le Var avec 4 ou 5 bataillons et 300 ou 400 chevaux et s'avancer dans le pays à mesure que les autres arriveraient ; qu'il devait commencer son expédition par l'attaque du château de Villefranche et des forts de Montalban et de Saint-Hospice pour barrer le passage aux galères des ennemis ; (en marge : 3<sup>ème</sup> volume des minutes : Lettre de M. de Louvois à M. de Catinat, de Versailles le 2 février) qu'il pourrait ensuite se rendre maître de la ville de Nice et assiéger le château ou au moins les bloquer et les bombarder de manière à leur ôter toute espérance de secours et qu'il aurait sous ses ordres M. de Vins maréchal de camp et M. de St Laurent, de Lafare, de Juiné, de Reigne et de Bachevilliers brigadiers.

Ce ministre remit ensuite au roi un mémoire pour l'engager à ordonner à M. le comte d'Estrées, commandant de la flotte à Toulon, (en marge Mémoire de M. de Louvois au Roi du 4 février) d'agir de concert avec M. de Catinat pour l'entreprise de Nice, de transporter par mer les munitions de guerre et de bouche nécessaires à l'armée de terre, et de ne rien négliger pour empêcher les ennemis de faire entrer des secours dans cette place.

Sa Majesté donna les ordres pour remplir ces objets. Elle manda aussi à M. Le Bret<sup>144</sup>, intendant en Provence d'envoyer à la suite de M. de Vauvré chargé de l'intendance du corps destiné à l'attaque de Nice, les procureurs de son département pour lui faire fournir par les communautés de cette province tous les chariots et fourrages dont on aurait besoin pour la subsistance de la cavalerie.

M. de Catinat qui devait commencer par le bombardement de Montmélian avant d'en venir à l'exécution des autres projets, était déjà parti de Suze pour visiter les postes que M. de La Hogue avait établis aux environs de cette place. Il trouva qu'on n'avait point perdu de temps pour préparer et transporter tout ce qui était nécessaire pour cette opération et dès le 4, il fit travailler aux batteries de mortiers et de canons qui furent disposées de manière à prendre la forteresse dans toute sa longueur pour mieux assurer la chute des bombes, parce qu'elle était fort étroite.

De là il se rendit à Chambéry où il acheva de prendre des mesures pour faire le bombardement avec toute la diligence possible afin que les officiers d'artillerie, les bombardiers et l'équipage de 100 chevaux qui devaient y être employés, pussent se rendre plutôt en Provence et servir à l'expédition de Nice où il voulait se trouver le 15 mars suivant les ordres du Roi. Il donna en même tant les siens pour y faire arriver à cette époque toutes les troupes qui y étaient destinées. Le 9, il partit avec M. de La Hogue pour commencer à bombarder Montmélian. Il établit son quartier à Crouët et y fit placer deux grosses pièces de canon de 5 qu'on avait tirées du fort Barraux pour battre la ville et le château. Ce jour là on jeta 200 bombes dont les trois quarts tombèrent dans le château, et le lendemain on le battit à boulets rouges, et on alla reconnaître celui de La Pérouse situé sous son canon. Les ennemis y mirent eux-mêmes le feu et l'abandonnèrent. Il y resta néanmoins une tour carrée dont on s'empara et l'on y mit une garde de 40 hommes. La nuit suivante on voulut conduire 3 mortiers de ce côté là pour bombarder les derrières du château ; mais les glaces de l'Isère empêchèrent de les y faire passer. Les bombes ne faisaient pas grand effet sur la ville ; elle était fermée d'une bonne muraille et, on ne pouvait s'en approcher que de très loin, ni se couvrir qu'avec beaucoup de difficultés, parce que le terrain était fort gelé, très dur et entièrement sous le canon du château. Le 11 et les 2

<sup>144</sup> Pierre-Cardin Le Bret, seigneur de Flacourt et de Pantin, né en 1639 et décédé à Aix-en-Provence le 19 février 1710, fut successivement conseiller au grand conseil (1668), maître des requêtes (1678), intendant à Limoges (1682), en Dauphiné (1683), à Lyon (1686), en Provence (1687) et premier président du parlement d'Aix (1690).

jours suivants on continua à jeter des bombes dans le château et à le battre à boulets rouges. Les transfuges rapportèrent qu'on y faisait beaucoup de désordre, ce qui avait déterminé les ennemis à découvrir leurs bâtiments.

La nuit du 13 au 14, on jeta dans la ville 40 carcasses avec de petites bombes et des boulets rouges qui mirent le feu en 6 endroits. Le lendemain on battit la muraille près les Capucins avec tout le gros canon pour voir si on pouvait y faire brèche et emporter la ville, ce qui n'eut point d'effet. Le 15 on ne réussit pas mieux. De 5 grosses pièces, il y en eu 4 de crevées et il n'en restait plus qu'une en état de servir avec une coulevrine fort fêlée. A l'égard des bombardes, elles étaient depuis 2 ou 3 jours bien mieux ajustées qu'elles n'avaient été auparavant et manquaient rarement le château dont les bâtiments, suivant le rapport d'un déserteur, étaient fort endommagés, un magasin de blé détruit par une bombe et le gouverneur blessé par une autre qui était tombée sur sa maison.

M. de Catinat aurait bien voulu qu'on eût pu se saisir de la ville, mais la difficulté d'ouvrir la terre gelée et pierreuse ôtait toute espérance de faire une tranchée pour en approcher de plus près les batteries, puisque dans une nuit on n'avait pas même réussi à mettre à couvert les seules fascines d'un boyau qu'on avait ouvert et on n'avait plus qu'une grosse pièce. Il était persuadé que dans toute autre saison on n'aurait pas de peine à se rendre maître de cette ville en 4 jours avec deux bataillons et deux pièces de moyen calibre.

Comme l'entreprise de Nice était beaucoup plus importante, et qu'il n'y avait plus de temps à perdre pour en faire les dispositions sans en laisser soupçonner l'objet, il partit le 16 pour aller par Gap, sous prétexte de visiter cette frontière, se concerter avec M. de Vauvré à qui il avait donné rendez-vous à (manque). Il laissa M. de La Hoguette devant Montmélian pour achever d'y jeter le reste des bombes qui étaient encore au nombre d'environ 600 grosses et 300 petites, accabler cette place de plus en plus, et la resserrer ensuite de manière à lui ôter tout commerce.

Mr de la Hoguette continua à la bombarder avec tant de succès que le 22 toutes les maisons du donjon se trouvèrent écrasées et qu'il n'y restait plus qu'un seul bâtiment de caserne. Il y fit ajuster 210 grosses bombes qu'il avait encore et jeter 100 petites dans la ville qui était aussi fort endommagée. On fit en même temps sauter quelques arcades du pont de sorte que les ennemis ne pouvaient plus passer la rivière que dans un bateau qui leur restait.

Le 25, le bombardement se trouva terminé et la place dans le plus grand désordre sans qu'on eût pu déterminer la garnison à se rendre. Mais cette opération servit au moins à la jeter dans une extrême misère, et à lui ôter toute espérance de recevoir des rafraichissements et même d'échapper qu'en détail par une désertion dont elle ne souffrait pas moins que de ses autres incommodités.

Pour l'enfermer encore plus étroitement qu'elle l'avait été et empêcher que rien ne put entrer dans la place ni en sortir, M. de La Hoguette établit 3 bataillons dans les postes qu'il venait de faire accommoder en forme de circonvallation suivant les ordres de M. de Catinat. Le premier bataillon occupait tous les postes du côté de Croïret lesquels se soutenaient les uns les autres et pouvaient être facilement secourus de tous ceux de la circonvallation ; le second gardait la porte de la Chavanne où les ennemis ne pouvaient venir sans rétablir leur pont qui était vu de tous côtés ; le troisième était placé dans les postes de Francin de Tormery et des environs également à portée d'être promptement secourus par ceux de Crouët. Indépendamment de ces 3 bataillons qui environnaient Montmélian de si près, un quatrième fut chargé de garder les postes de la montagne de la Thuile pour empêcher les ennemis d'y faire couler quelques partis.

Après cette disposition qui faisait espérer que la garnison enfermée dans une ville et un château aussi maltraités sans pouvoir recevoir du secours ni du soulagement se rendrait tôt ou tard, M. de La Hoguette fit partir, comme M. de Catinat le lui avait prescrit les officiers et l'équipage d'artillerie avec les bombardiers pour le suivre vers la Provence, et il retourna à Chambéry.

M. de Catinat arriva le 24 à Digne où il trouva M. de Vauvré qui assura que tout ce qu'on lui avait ordonné pour l'expédition de Nice serait plutôt prêt qu'on ne l'avait pensé ; que l'escadre de M. le comte d'Estrées se mettait en état de partir de Toulon le 3 mars avec le canon et les mortiers ; que les munitions qu'on avait fait descendre de Lyon à Arles par le Rhône seraient promptement embarquées sur des Tartanes pour la suivre de très près ; que le meilleur parti pour l'entrée des troupes dans le comté de Nice était de leur faire passer le Var près Saint-Laurent ; l'infanterie sur un pont pour lequel il avait fait assembler des bois et des planches à

Antibes, et la cavalerie au gué ; que par ce moyen on déboucherait dans un pays plat où il y avait un estran fort découvert et très favorable pour les galères dont l'artillerie pourrait encore mieux assurer le passage qu'il n'y avait pas d'autre endroit sur la côte pour débarquer le canon, les mortiers et les munitions, que vis-à-vis Saint-Laurent de l'autre côté du Var à une lieue de Nice, et que de là, il serait facile de les conduire où l'on voudrait.

(en marge : « 6<sup>ème</sup> vol. des lettres reçues n°180. Etat des troupes qui doivent arriver à Saint-Paul et à Vences, 25 février »).

Sur ces connaissances M. de Catinat se détermina le 25 à avancer de 3 jours le passage de cette rivière pour le faire le 12 mars au lieu du 15 et prévenir les précautions que les ennemis pourraient prendre pour s'y opposer. En conséquence il fit un mémoire contenant l'état des troupes qui devaient être employées à cette entreprise au nombre de 14 bataillons et de 1140 chevaux ou dragons et envoya ses ordres pour faire activer 10 bataillons et 500 chevaux ou dragons. Le 11 à Saint-Paul et à Vence et le reste les jours suivants.

Il fut de même avis que M. de Vauvray, sur les endroits de ce passage et du débarquement de l'artillerie. Il régla de concert avec lui un mémoire en forme d'instruction dont il lui remit une copie afin de concourir exactement chacun de son côté à tout ce qui était nécessaire pour l'exécution de leur projet.

Il l'engagea à se rendre d'abord à Toulon pour faire diligenter les embarquements, et le 5 mars à Antibes pour y préparer le pont, ordonner ce qu'il fallait pour la subsistance et la commodité des troupes et prendre des connaissances du Var plus précises que celles que M. de Janson en avait donnée (en marge : « N°180 bis, Mémoire de M. de Janson sur le Var, février »).

M. de Catinat résolut de se trouver lui-même le 10 dans cette ville pour voir si tout était bien disposé et mieux se régler sur les ordres qu'il aurait à donner en entrant dans le comté de Nice. Son dessein était de commencer par l'attaque de Saint-Hospice et de Villefranche pour en ouvrir le port aux galères.

Le 27 février, il retourna à Gap où il prit de nouvelles mesures, suivant les intentions de la Cour, pour faire faire d'autres mouvements qui pussent favoriser ses opérations et empêcher les ennemis pendant qu'il y serait occupé de rien entreprendre sur Suze. Dans ces vues il manda à M. de La Hogue de s'avancer à la tête de la Tarentaise avec quelques troupes pour une diversion ou au moins une démonstration sur le Val d'Aoste et de faire passer à Suze du 12 au 15 mars 500 hommes détachés des 10 bataillons qu'il avait en Savoie. Il donna aussi ses ordres pour faire marcher de ce côté là 900 Irlandais, un autre détachement de 200 hommes et 4 régiments des troupes qui étaient en Dauphiné et dans les vallées, et même pour y joindre en cas de nécessité 1000 hommes de la garnison de Pignerol afin de former aux environs d'Exilles<sup>145</sup> un corps de 4000 hommes aux ordres de M. de Larray qui devait se mettre à portée de secourir Suze si les ennemis s'en approchaient, ou de tirer encore 1000 hommes de cette place s'ils venaient l'attaquer lui-même.

(En marge : n°197, mémoire de M. de Catinat pour M. de Larray, 4 mars) Le 4 mars M. de Catinat le fit venir à Gap pour lui communiquer ce projet et lui remit un mémoire qui contenait le détail avec des instructions sur la conduite qu'il aurait à tenir pour le mettre à exécution. Ce jour là les vents se trouvant favorables, l'escadre de M. le comte d'Estrée partit de Toulon pour les îles d'Hyères. Peu après elle fut suivie par 5 tartanes et une flûte<sup>146</sup> chargées de munitions de guerre et le lendemain par 3 autres bâtiments venus d'Arles avec une même charge et par 20 galères dont 4 continuèrent leur route jusqu'à Antibes.

Mr de Vauvray s'y rendit en même temps avec une partie des munitions de bouche et attendant les autres, il prépara pour 5 jours de pain aux troupes qui devaient arriver le 11 à Saint-Paul et à Vence où il y avait déjà quelques fourrages. A l'égard des soins qui avaient été assemblés à Fréjus, comme leur transport avait été interrompu par la levée des matelots, il les fit embarquer sur 12 bâtiments qu'il y avait envoyés.

Le 6, M. de Catinat partit de Gap pour se rendre aussi à Antibes où il arriva le 10 avec M. de Vins et de Saint-Laurent. Il y apprit que le duc de Savoie avait envoyé à Nice non seulement beaucoup de munitions, mais encore un nouveau régiment d'infanterie qui était entré le 8 dans le château avec le comte de Frosasc qui devait y commander à la place du M. de Bernières, homme fort âgé à qui ce prince avait donné le gouvernement de Verceil que la garnison était composée de deux régiments faisant ensemble environ 800

<sup>145</sup> Commune italienne de la province de Turin dans le Piémont.

<sup>146</sup> Une flûte est un navire de charge hollandais équipé de trois mâts aux voiles carrées apparu à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

hommes, et de 10 compagnies franches de 50 hommes chacune. Mais qu'elles ne valaient pas mieux que les milices qui gardaient la ville et qu'on y attendait encore 3 régiments d'infanterie et un de dragons.

Il ne trouva point de nouveaux éclaircissements sur Nice, mais suivant les mémoires qu'on lui avait envoyés précédemment il lui paraissait que le château ne pouvait être attaqué que par la tête de la citadelle du côté de la porte de la Pairolière où il y avait de la terre jusqu'au bord du fossé qui n'avait que 7 ou 8 toises de largeur et 8 ou 9 pieds de profondeur, et par la porte du côté de la ville qui ne valait rien. Il pensait néanmoins que si on la défendait, cela obligerait à des approches par tranchée pour établir des batteries, faire avancer des troupes et être en état de reconnaître les brèches et d'y donner l'assaut.

A l'égard des forts, il jugeait plus à propos d'en commencer l'attaque par ceux de Villefranche et de Montalban, que par celui de Saint-Hospice qu'il regardait comme le dernier auquel on devait s'attacher, parce qu'il était fort éloigné et pour ainsi dire abandonné et lorsque les deux premiers seraient pris, cela suffirait pour donner la facilité d'embrasser d'abord autant d'attaques qu'il serait possible afin d'avoir plus de temps pour assiéger le château de Nice si on s'y déterminait au lieu de s'en tenir à un blocus.

Il persistait dans le dessein de faire débarquer toute l'artillerie sur la rive gauche du Var à peu près vis-à-vis de Saint-laurent ; mais ayant appris que de là on ne pouvait conduire du canon vers Montalban et Villefranche sans passer sous la ville et le château de Nice qu'on laissait à droite, ce qu'on pouvait éviter qu'en se jetant sur la gauche dans une montagne impraticable. Il envoya le 11 matin dans une felouque un officier de marine et deux hommes pour voir si l'on pourrait faire le débarquement dans l'anse de Saint-Hospice d'où il n'y avait qu'une petite demi-lieue pour aller à Villefranche et examiner si l'abord des chaloupes y serait facile, si l'on y serait à couvert du canon du fort de Saint-Hospice, et si le chemin serait favorable au transport de l'artillerie. On lui rapporta que tout cela serait fort aisé sans être que très peu exposé à la grande portée du canon, ce qui l'engagea à faire faire le débarquement en deux parties, l'une de 4 grosses pièces de canon et 2 mortiers pour l'anse de Saint-Hospice, l'autre de 8 pièces et de 4 mortiers pour la rive gauche du Var.

Ce qui l'embarassait le plus était de voir qu'il n'y avait encore au port d'Antibes que 4 galères sans aucune des tartanes chargées des munitions de guerre qui étaient derrière l'escadre de M. le comte d'Estrées retenue aux îles d'Hyères par les vents contraires ; mais ce retard ne changea rien à la résolution qu'il avait prise de passer le Var le 12, et comme pour y suppléer, il pouvait tenir des magasins d'Antibes 4 milliers de poudre, autant de plomb et de mèche et que le pain était prêt pour 5 jours. Il les fit distribuer aux troupes qui arrivaient à Saint-Paul et à Vence.

Dans le moment il apprit que M. le chevalier de Noailles venait d'arriver au Gourjan<sup>147</sup> à 2 lieux d'Antibes avec 12 galères et 6 tartanes chargées de poudre et d'autres munitions et qu'il avait renvoyé à Toulon les 4 autres galères pour remorquer 2 allèges<sup>148</sup> et quelques tartanes<sup>149</sup> qui avaient les affûts de campagne et d'autres effets. Le 12 à 11 heures du matin, M. de Catinat assembla les troupes près Saint-Laurent au nombre de 10 bataillons pour passer le Var, prendre des postes aux environs de Nice et de Villefranche et empêcher les ennemis d'y faire entrer de nouveaux renforts. A 3 heures après midi, quoiqu'il n'eut aucunes nouvelles des vaisseaux et que les 500 cavaliers ou dragons qui devaient se trouver au passage, ne fussent pas encore arrivés, il le fit commencer d'abord au gué, ensuite sur le pont que M. de Vauvray venait de faire construire dans l'endroit du Var le plus profond et le plus étroit.

Comme il y avait d'autres bras fort larges où les soldats avaient de l'eau jusqu'au dessus du genou, on employa plus de 3 heures pour passer et se rassembler au dernier bord de cette rivière où il y avait dans un corps de garde environ 40 hommes qui le quittèrent et se retirèrent sans tirer un coup de fusil. A 7 heures du soir on apprit que M. le Chevalier de Noailles était entré au port d'Antibes avec 8 galères, que 6 autres étaient allées croiser du côté de Monaco et que l'Escadre de M. le comte d'Estrées était arrivée au Gourjan, ce qui faisait espérer qu'on aurait bientôt l'artillerie et les munitions qu'on attendait.

---

<sup>147</sup> Ancien nom de Golfe Juan.

<sup>148</sup> Une allège est un grand chaland employé pour amener la marchandise le long d'un navire en chargement ou pour emporter la marchandise d'un navire en déchargement.

<sup>149</sup> La tartane est un bateau à voile de type méditerranéen servant à la pêche mais également au transport de tuiles et « malons » en Provence. Les dimensions moyennes d'une tartane sont de 14 à 25 m de long sur 5 m de large.

On marcha ensuite toute la nuit du 12 au 13 au clair de lune pour pénétrer dans le pays et le lendemain matin on arriva à la tour de Barrivieil. On trouva que les ennemis l'avaient abandonnée et que c'était un mauvais poste situé à la tête d'une vieille muraille de 6 pieds d'épaisseur qui allait jusqu'au bord de mer. Après y avoir donné 3 heures de repos aux troupes, on continua à marcher tout le reste du jour et on campa devant Nice près du couvent des Recolets et sur le grand chemin venant de Tende.

M. de Catinat détacha aussitôt M. de Regnac avec le régiment d'Alsace dont il avait fait 4 bataillons, pour aller se poster devant Villefranche, s'emparer de la tour de Boze au bord de l'anse de Saint-Hospice où devait se faire le petit débarquement d'artillerie destiné à l'attaque de cette place et s'opposer aux secours que les ennemis en se détournant du grand chemin pour passer par Eze voudraient jeter dans Nice. Comme il se confirmait qu'ils devaient encore amener de Coni dans le comté de Nice 3 ou 4 régiments aux ordres de M. de Tournon qui commandait dans cette province, il résolut de s'avancer avec 1800 hommes et 200 chevaux de ceux qui venaient d'arriver, jusqu'au village de la Trinité à une lieue de Nice.

Indépendamment des deux chemins que les deux camps barraient il fit rester à Barrivieil entre cette ville et le Var la cavalerie et quelque infanterie pour fermer ce passage et couvrir le grand débarquement et il établit 100 hommes sur une montagne très difficile pour garder un quatrième passage. Il laissa sur le var une compagnie avec 100 travailleurs pour y faire des ponts et assurer la communication avec Saint-Laurent où était arrivé l'équipage d'artillerie qui avait servi au bombardement de Montmélian.

Le 14, M. de Catinat alla du côté de Villefranche pour visiter les postes qu'occupait le régiment d'Alsace. Il trouva que cette ville quoique fermée de murailles en bon état et hors d'insulte s'était rendue à la sommation que M. de Régnac lui avait faite, n'étant gardée que par les bourgeois. Il remarqua qu'elle n'était éloignée que de 100 toise du chemin couvert du château qui tout dominé qu'il était par des hauteurs ne lui parut pas moins en état de faire une longue résistance. Il était situé sur le roc et avait une figure longue dont les grands côtés regardaient la mer et le fort de Montalban qui le défendait à la demi-portée du canon. Il était fermé de 3 bastions à orillon avec parapets, le tout bien terrassé et de pièces irrégulières du côté de la mer ; le fossé large et fort profond ; le chemin couvert revêtu en beaucoup d'endroits, mais encore imparfait et non palissadé dans d'autres ; le terrain pour l'approche fort mauvais, rempli de rocs ou de cailloux fort serrés avec une terre rouge très difficile à ouvrir pour une tranchée. On ne vit point d'endroit plus favorable pour l'attaque que le petit côté qui regardait la ville. Comme le château était meilleur qu'on ne se l'était imaginé, les approches très difficiles et la garnison composée de 500 hommes dont plus de 100 détachés de celle de Nice et le reste de compagnies franches et de milices, M. de Catinat résolut d'augmenter l'artillerie qu'il avait d'abord destiné pour le battre et de faire un si grand feu qu'on pût écraser le petit front qu'on devait attaquer, démonter le canon de la place, et se trouver en sûreté dans les tranchées mal faites et peu approfondies. En conséquence, il manda à M. de Vauvray de faire débarquer à la tour de Boze entre l'anse de Saint-Hospice et Villefranche 8 grosses pièces de canon au lieu de 4, d'y joindre 6 petites, et de suspendre le débarquement qui devait se faire entre le Var et Nice, d'autant plus qu'il ne voulait rien commencer à l'égard de cette dernière place qu'on ne pouvait investir à cause du fort de Montalban, que le château de Villefranche et ensuite ce fort ne fussent pris, ni s'embarasser en même temps de deux affaires qui pourraient le contraindre dans la réunion de ses forces, si quelque marche des ennemis l'y obligeait.

Il observa que le port de Villefranche était fort grand, qu'il y avait une Darse capable de contenir 9 ou 10 galères à couvert du canon de Montalban, et que lorsqu'on en serait maître, il serait plus aisé d'emporter le fort de Saint-Hospice qui n'était pas si bon que celui de Villefranche.

Il lui parut beaucoup plus difficile d'attaquer le fort de Montalban qui était composé de 4 petits bastions bien revêtus, situé entre Nice et Villefranche et extrêmement élevé sur une montagne sèche et de roc sans nulle facilité de l'approcher, ni d'y mener du canon. Sa garnison était composée de 2 compagnies franches, et d'un petit détachement de la garnison de Nice.

Ce qui l'inquiétait, était d'apprendre que toute la côte était très difficile et qu'il n'y avait qu'un calme qui pût permettre aux vaisseaux d'en approcher et il trouvait que les affaires de terre dont les projets avaient coutume d'être justes, étaient bien déconcertés quand elles dépendaient de la marine sujette à l'inconstance des vents. Le 15 au soir son inquiétude augmenta de n'avoir aucunes nouvelles de l'approche des bâtiments chargés de l'artillerie et des munitions. Comme il n'en avait pas plus de la marche des ennemis, au lieu d'aller



au devant d'eux avec un gros détachement jusqu'à la Trinité au débouché des montagnes du côté de Sospel, il se contenta d'y établir un poste de 100 hommes pour les observer.

Le 16 au soir M. de Catinat ayant enfin appris que les vaisseaux avaient profité d'un grand-calme pour entrer dans l'anse de Saint-Hospice, et qu'on avait commencé le débarquement à la tour de Boze, décampa le lendemain matin des environs de Nice et alla avec 2 bataillons joindre les 4 qui étaient devant Villefranche. Il fit camper entre ces deux places à une distance presque égale au pied de la montagne M. de Vins avec 5 bataillons qui pouvaient faire le service au siège du château de Villefranche dont ils n'étaient qu'à une demi-lieue. Il laissa devant Nice 3 bataillons, dont 2 formé d'un seul fort nombreux et 200 chevaux ou dragons. Le gros de la cavalerie et des dragons resta à Barrivieil entre Nice et Saint-Laurent. Dans cette situation, on communiquait depuis l'anse de Saint-Hospice jusqu'à ce village à la droite du Var ; tous les postes se soutenaient les uns les autres, barraient les principaux chemins par où les ennemis pouvaient venir, et enveloppaient les places et forts qu'on devait attaquer. Toutes les troupes étaient arrivées excepté 2 bataillons qu'on attendait le 19 pour joindre, l'un le camp devant Villefranche, l'autre celui de M. de Vins.

M. de Catinat se rendit aussitôt à la tour de Boze et trouva qu'on y avait déjà débarqué les 8 grosses pièces de canons, les 2 mortiers, les 6 petites pièces qu'il avait demandées et une partie des munitions de guerre et de bouche dont on acheva le débarquement sans aucun inconvénient. Il fit conduire les mortiers aux batteries qu'on avait préparées de l'autre côté du port de Villefranche à l'opposé de Montalban. Il alla ensuite avec les ingénieurs voir les endroits les plus favorables pour l'emplacement du canon ; comme le penchant de la montagne ne fournissait que de petites plates-formes, il jugea à propos de distribuer les grosses pièces en trois batteries sur des hauteurs élevées d'environ 25 toises au dessus du château de Villefranche pour battre son petit front du côté de la ville et d'établir les petites un peu plus haut pour augmenter le désordre dans la place. Il envoya M. de Lapara, chef des ingénieurs, pour reconnaître les derrières du château et un bâtiment appelé le Lazaret afin de voir si on pouvait y loger 3 ou 400 hommes et ôter la retraite à la garnison ; mais il apprit qu'ils y seraient trop exposés.

Le 19, les mortiers commencèrent à jeter des bombes dans le château avec beaucoup d'effet. Deux grosses pièces de canon et 4 petites tirèrent ensuite, mais on fit cesser leur feu jusqu'à ce que les autres pièces qu'on avait beaucoup de peine à amener par des chemins très difficiles où une grosse vessa fussent arrivées et bien établies, ce qui fut exécuté pendant le reste du jour.

Le matin toute l'artillerie fit un si grand feu, qu'il éteignit presque entièrement celui du château vers les 10 heures. A 11, on en profita pour ouvrir la tranchée dans le chemin de la ville vers le bastion qu'on attaquait. On y employa un bataillon et une brigade d'ingénieurs qui faute de terre se servirent de barriques pour se couvrir. La place fit aussi pendant une demi-heure un très grand feu de mousqueterie et de canon chargé à cartouche ; mais on le soutint avec tant de vigueur, les troupes marchant à découvert montrèrent tant de résolution et les bombes tombèrent si à propos au milieu de la garnison qu'à midi elle battit la chamade et demanda à capituler. On fut surpris de voir que la peur lui eût fait prendre une si prompte résolution et l'eût empêché de connaître la force de la place le temps qu'elle pouvait la défendre et ce qu'il en eût coûté pour la réduire, ce qui aurait été d'autant plus difficile, que cette place était environnée d'un fossé taillé dans le roc de 18 pieds de profondeur, qu'il n'y avait que la seule face du bastion du côté de la ville où l'on pût attacher le mineur et qu'après cela il eut encore fallu au moins 8 jours pour s'en rendre maître.

Le lendemain la garnison sortit avec deux pièces de canon et les honneurs de la guerre pour être conduite, le gouverneur, les principaux officiers et 89 soldats sur un bâtiment à Oneille, et les compagnies franches et de milice à 3 lieux dans le pays. De 500 hommes dont elle avait été composée à peine restait-il 300, parce qu'un major qui avait amené un détachement de Nice pour l'engager à se mieux défendre, avait été le premier à se sauver la nuit du 19 au 20 par la fausse porte avec 2 officiers et plus de 60 hommes, qu'il s'en était aussi évadé pendant la capitulation un plus grand nombre dont 30 furent arrêtés et faits prisonniers, et qu'il y en eut plus de 40 tués ou estropiés dans la place où le lieutenant du Roi fut tué d'un coup de mousquet et son fils d'un éclat de bombe. Cette conquête ne coûta au Roi qu'un homme tué et 6 blessés parmi lesquels était M. le duc de La Ferté qui n'avait qu'une légère blessure.

M. de Catinat fit entrer dans le château 8 compagnies détachées sous les ordres de M. d'Astier, lieutenant colonel du régiment de Famechon<sup>150</sup>, et après avoir bien examiné avec les ingénieurs les dehors et les dedans de cette place, il y laissa le seigneur Lozières pour conduire les ouvrages qu'il jugeait à propos de faire afin de la mettre encore plus en état de défense. On y trouva 19 pièces de fonte, 17 de fer et 9 pierriers, 50 milliers de poudre et autant de plomb.

M. le chevalier de Bethomas entra dans le port de Villefranche avec une escadre de 8 galères ; il y fut suivi par M. le chevalier de Noailles qui en avait 7 ; les 5 autres restèrent au large avec les vaisseaux. M. de Catinat prit des mesures avec ces deux officiers pour aller reconnaître l'endroit le plus favorable au débarquement du canon, des mortiers et munitions entre le Var et Nice pour le siège de cette place, et les galères sortirent aussitôt. Celles de M. de Bethomas pour conduire la troupe à ce débarquement ce qui était dans le port de Monaco et celles de M. de Noailles pour y remorquer ce qui était à Antibes. Il était aussi convenu que lorsque les forts de Montalban et de Saint-Hospice seraient pris, ils viendraient aider à embarquer ce qui était à Villefranche et le faire passer avec le reste.

M. de Catinat alla ensuite avec 300 hommes reconnaître Saint-Hospice pour voir si on pourrait l'emporter promptement, mais il trouva que ce fort était dans une situation bien dégagée sur une butte de roche en glacis qui lui donnait une élévation fort avantageuse ; qu'il était très difficile d'y conduire du canon et de l'approcher assez près pour faire brèche ; qu'il pouvait tenir 7 ou 8 jours et retarder le débarquement à la gauche du Var ; qu'il ne nuisait point au port de Villefranche et qu'il n'était pas plus utile au Roi qu'au duc de Savoie qui avait voulu le faire démolir. Ces raisons l'empêchèrent de s'y attacher et il jugea plus nécessaire de prendre Montalban qui commandait Villefranche et Nice, de suivre au plus tôt l'entreprise sur cette dernière place et de débarquer ce qu'il fallait pour l'exécuter, d'autant plus qu'il apprenait du prince de Monaco que 700 hommes de milice des ennemis devaient arriver ce jour là au soir à Sospel, et beaucoup de boulangers à Limon et à Tende où l'on assemblait des munitions de guerre et de bouche, quantité de mulets et de bêtes de charge pour descendre dans le comté de Nice, et qu'on prétendait même que le marquis de Parelle devait aussi y venir avec 6000 hommes.

Comme il sentait encore plus la nécessité de faire toute la diligence possible pour réduire Montalban afin d'embarquer aussitôt l'artillerie qu'il avait avec lui et de réunir ses forces qui étaient fort dispersées, il donna ses ordres pour bombarder ce fort le 22 matin ; mais les mortiers qui avaient été établis de l'autre côté du port de Villefranche étant trop éloignés, jetèrent inutilement 30 bombes dont aucune ne put l'atteindre. Vers midi il le fit battre par quelques pièces du château de Villefranche et par deux grosses d'une des batteries qui avaient été faites pour le premier siège. Les troupes commandées pour l'attaque s'avancèrent et se présentèrent à 5 heures du soir devant Montalban. Dans l'instant M. le duc de La Ferté, brigadier de jour, ayant commencé à faire placer des barriques pour s'approcher et attacher le mineur, le gouverneur demanda à capituler et obtint les mêmes honneurs que celui de Villefranche, excepté le canon qui lui fut refusé.

Le 23 la garnison sortit ; elle n'était que de 80 hommes, dont la moitié de milices qui se retirèrent par terre ; les autres furent embarqués sur une tartane pour Oneille. On fit passer dans le fort une compagnie de la garnison de Villefranche sous le commandement de M. Damber capitaine.

Peu après que Montalban fut rendu le comte de Siméon, gouverneur de Saint-Hospice envoya son fils, major de ce fort, un capitaine et un tambour pour demander la permission d'aller à Nice afin d'informer le comte de Frosasc commandant au château de l'état où ils étaient, ce qu'on leur refusa et ils furent renvoyés ; mais ils revinrent capituler aux mêmes conditions qui avait été accordées au château de Villefranche et la porte de Saint-Hospice fut remise aux troupes du Roi. On y mit 3 compagnies sous les ordres de M. de Califet, capitaine de grenadiers du régiment de Sault.

M. de Catinat qui ne s'était pas attendu à se voir sitôt maître de tous ces forts, ne pensa plus qu'à faire la même diligence pour le siège de Nice qui était le plus important. Dès le 24 matin il fit commencer à rembarquer sur les galères l'artillerie qu'on avait amenée à la tour de Boze et à Villefranche afin d'aller joindre celle qu'il avait envoyé chercher à Monaco et à Antibes pour la plage de Nice où elle était déjà débarquée.

---

<sup>150</sup> Commune situé dans le département de la Somme.

Le 25 ayant appris que l'embarquement était achevé, il décampa de Villefranche et alla s'établir devant Nice où il réunit son infanterie. Après avoir reconnu les environs de la ville et du château et les endroits par où on pourrait en faire l'attaque, il alla à la plage. Il trouva que toutes les pièces de canon, les mortiers, presque toutes les munitions et les outils étaient débarqués et il remarqua que la marine était pour ces sortes de mouvements d'une adresse et d'une promptitude que les troupes ne pourraient pas avoir.

Il revint aussitôt au camp et ordonna des détachements de travailleurs pour ouvrir la tranchée devant la ville ; mais on n'en eut pas la peine.

M. de Saint-Laurent qui en connaissait les principaux habitants leur ayant écrit pour les engager à se rendre plutôt que d'attendre l'effet des bombes, ils lui envoyèrent le même jour au soir, à l'insu du comte de Frosasc, commandant au château, deux députés pour savoir si en remettant la ville au Roi, ils pourraient espérer une capitulation avantageuse ; ils firent entendre que pour traiter de cette affaire, on devait s'adresser au marquis de Tournon qui commandait dans toute la province et aux consuls.

Le 26 M. de Catinat leur envoya Mr de Gaillon, lieutenant colonel de son régiment, qui de concert avec eux fit trainer la négociation jusqu'à la nuit afin que le canon du château n'y apportât point d'obstacle. Alors leurs députés revinrent avec leurs articles et la capitulation fut signée du consentement du marquis de Tournon ; elle portait en substance une confirmation de leurs privilèges tant anciens que nouveaux et la liberté de continuer à exercer la justice en italien. Deux heures après ils livrèrent la porte du pont aux troupes du Roi et marquèrent une grande joie d'être sous la domination de Sa Majesté. Dans le moment le comte de Frosasc fit mettre le feu à une maison la plus proche du magasin à poudre de la ville où l'on assurait qu'il y en avait 20 milliers ; il fit aussi tirer quelques coups de mousquet sur les habitants qui se présentèrent pour l'éteindre ; mais cela ne les empêcha pas de réussir.

Le 27 matin, M. de Catinat envoya dans cette ville M. de Saint-Laurent avec 3 bataillons pour y commander provisionnellement et prendre des lumières pour l'attaque du château où l'on comptait qu'il y avait 1200 hommes, dont 700 de troupes réglées, 200 de compagnies franches et 300 de milices. Comme il n'était plus question d'ouvrir la tranchée devant la ville il employa les travailleurs qu'il y avait destinés à faire un simple retranchement pour y conduire l'artillerie et les munitions de guerre à couvert du canon des ennemis.

Il s'y rendit lui-même avec M. de Vins et de Lapara pour visiter cette ville et reconnaître plus particulièrement les endroits favorables pour les approches du château. Il trouva la ville en meilleur état que sa prompte reddition n'aurait fait penser. Elle était formée d'une bonne muraille avec des bastions dont partie à orillon d'une vieille maçonnerie, plein de terre jusqu'au cordon, et joints par des courtines de même qualité. Elle était environnée du Paillon formant un lit de gravier très large où il n'était pas aisé de se mettre à couvert. Il y avait sur le rempart 32 pièces de canon, dont 23 de fonte et 9 de fer. Elle était fort bien bâtie, grande et extrêmement peuplée. On y compta 20 à 25000 âmes, et il paraissait que si on voulait la détruire, il faudrait y employer 2 à 3 mois, et beaucoup plus si on ne prenait pas le château qui la dominait et ne permettrait d'y travailler que pendant la nuit. Il était situé sur le roc environné d'une très bonne fortification et couvert du côté de la ville par un ouvrage couronné ou citadelle. A l'égard des endroits accessibles vers le château, M. de Catinat n'en vit point de faciles, et il se détermina à l'attaquer par la citadelle qui présentait un petit front de deux forts petits bastions avec un fossé taillé dans le roc de 9 à 10 pieds de profondeur, un chemin couvert et un glacis extrêmement raide et élevé. Mais il espérait d'arriver au pied dès la première nuit et de gagner ensuite le haut avec facilité, parce qu'il y avait de la terre, et que sa très grande pente mettait à couvert de beaucoup de feux de la place.

Son dessein était d'ouvrir deux tranchées pour monter à cette citadelle, l'une dans la ville pour aller au front ; l'autre dehors dans le fossé pour se glisser jusqu'à la muraille qui protégeait l'angle du glacis du bastion gauche où l'on pouvait attacher le mineur. La première attaque devait être soutenue par une batterie de 9 pièces de gros canon qu'on établissait sur la montagne pour battre les faces et la courtine du petit front de la citadelle et la palissade du chemin couvert ; la seconde des 3 autres grosses pièces qui se faisait dans le fossé de la ville devant le bastion de Saint-Cayre pour battre de près deux petites demi-lunes qui étaient dans le penchant du chemin où l'on voulait monter.

On apprenait que les ennemis avaient fait deux retranchements dans la longueur de la citadelle ; que lorsqu'on l'aurait prise pour aller au château, on trouverait un front parallèle de 3 grosses et vieilles tours

avec leurs courtines d'une maçonnerie de la même qualité ; qu'il n'y avait point de flancs bas dans les deux tours de la gauche, qu'elles étaient situées toutes les trois sur un roc escarpé de 10 à 12 pieds ; qu'il y avait encore derrière elles, une fort grosse muraille qui retranchait toute la largeur du front, se joignant avec le donjon.

Le 28 M. de Catinat alla encore examiner les environs du château avec M. Lapara, et après y avoir bien tourné chacun de son côté ils reconnurent qu'on ne pouvait rien faire de mieux que les deux attaques projetées, que celle du dehors en partant du fossé de la ville serait très facile et qu'on prendrait promptement de grands avantages sur les ennemis en attachant le mineur au bastion gauche de la citadelle.

Comme ils avaient près de 30 embrasures garnies de leurs plus grosses pièces de canon, on augmenta les batteries pour éteindre leur feu. Indépendamment de celles des 12 grosses pièces, dont une de 3 établie dans le fossé de la ville et l'autre de 9 sur la montagne, on y fit une 3<sup>ème</sup> de 6 petites pièces. On travailla à une 4<sup>ème</sup> de 5 tirées des galères de M. le chevalier de Bethomas sur la hauteur de Montalban, et on débarqua 4 grosses pièces pour une 5<sup>ème</sup> batterie. Elles se trouvèrent toutes placées le 29 ainsi que les mortiers, et on espérait qu'une artillerie aussi nombreuse ne contribuerait pas peu à avancer le siège.

Cependant les avis continuaient à assurer que le marquis de Parelle assemblait un gros corps de milices avec des troupes réglées pour secourir cette place ; mais comme la ville pouvait se soutenir ainsi que la tranchée qui devait en partir, et qu'on n'avait que celle du dehors à couvrir, M. de Catinat comptait d'être en état de marcher aux ennemis de quelque côté qu'ils pussent se mettre à sa portée, et même de ne leur pas donner le temps d'arriver.

Le 29 au soir on ouvrit les deux tranchées soutenues d'un bataillon chacune ; elles furent poussées avec tant de vivacité, qu'on arriva au glacis et on se logea sur la contrescarpe devant la citadelle.

Le lendemain matin toute l'artillerie fit un si grand feu qu'elle le porta jusqu'à un magasin de 80 milliers de poudre au donjon du château qui sauta avec un fracas épouvantable, et mis hors de combat plus de la moitié de la garnison qui fut obligée de discontinuer son feu de mousqueterie. On eu aussi 3 ou 4 officiers et 50 soldats tués ou blessés par les pierres qui furent jetées dans les tranchées et jusqu'à la ville, ce qui n'empêcha pas de perfectionner le logement sur la contrescarpe. On attacha en même temps le mineur au flanc d'une fausse-braie parallèle à toute la branche du bastion gauche de la citadelle. On espérait que par cet endroit on parviendrait aussi dans la suite à l'attacher à une des tours du château.

Toute la nuit du 30 au 31 fut employée à ouvrir deux sapes à l'attaque du côté de la ville pour aller au fossé du front qu'on attaquait. Le lendemain on continua ce travail et on établit au haut de la contrescarpe une batterie de deux grosses pièces pour faire un trou de mineur à chaque face des deux bastions de la citadelle. On fit aussi à l'attaque de dehors une autre batterie de 4 pièces pour ruiner les défenses qui pouvaient incommoder de ce côté-là.

La nuit suivante, il sortit de la place 18 matelots qui rapportèrent qu'ils restaient les seuls de 50 qui avaient été employés au service du canon, que tous les autres avaient été écrasés ou extrêmement blessés par le magasin à poudre qui avait sauté, qu'il y avait eu 20 pièces de canon accablés de débris et mises hors d'état de servir et que la garnison avait perdu plus de 600 hommes. Peu après arrivèrent aussi un sergent et 27 autres transfuges qui interrogés séparément assurèrent qu'il restait tout au plus 400 hommes en état de servir et que cette garnison désirait qu'on eut déjà fait sauter quelques mines croyant que ce serait un moyen de sortir du malheureux endroit où elle était, parce que le comte de Frosasc avait dit qu'il ne voulait capituler qu'après que les mines auraient joué.

Le 1<sup>er</sup> avril les deux nouvelles batteries commencèrent à tirer et à faire l'effet qu'on en attendait. On avança autant qu'il fut possible les sapes qui étaient très difficiles à cause de l'âpreté du terrain et des murailles qu'on avait à percer, et surtout du revêtement du chemin couvert qui paraissait avoir 10 à 12 pieds de hauteur ; mais on travaillait librement sans obstacle de la part des ennemis. Les bombes, le canon de revers et l'accident qui leur était arrivé semblait leur avoir lié les mains. Ils ne faisaient nul effort pour leur défense, et leur abatement se manifestait par leur petit feu et par le peu de précautions qu'ils prenaient pour empêcher de faire tout ce qu'on voulait.

Le même jour au soir on fit encore sauter un de leurs magasins à poudre qui, quoi qu'avec beaucoup moins d'effet qu'en avait eu le premier, acheva néanmoins de détruire les bâtiments et les autres magasins du

château, et de mettre la garnison en désordre. Comme on assurait toujours que les ennemis se préparaient à un grand mouvement du côté de Tende pour venir à son secours et que les habitants de Nice ne désiraient pas moins de voir la fin du siège, qu'il voulait demeurer sujets du Roi, ils s'offrirent de prendre les armes et de se joindre aux troupes de Sa Majesté, mais on n'en eut pas besoin.

Le 2 matin, M. de Catinat alla visiter les sapes qu'il trouva fort avancées. Il envoya dans le fossé deux ingénieurs qui rapportèrent qu'il y en avait au moins la moitié que les flancs cachés des orillons ne pouvaient point voir, et que la muraille qu'on avait jugée par l'épaisseur de celle du chemin couvert être très forte, était beaucoup plus faible et facile à percer. Il ordonna aussitôt de tout disposer pour le soir à faire la descente du fossé, à attacher le mineur aux deux faces de la citadelle dont les trous étaient préparés, et à faire jouer la mine qu'on avait faite à la fausse-braie de l'attaque de dehors sur la gauche et qui était toute chargée. Mais le comte de Frosasc n'en attendit pas l'effet. Vers deux heures après midi il battit la chamade, et fit une capitulation où il convint que s'il n'était pas secouru par une armée, il remettrait la porte du château le 4 à 5 heures du soir et qu'il sortirait le lendemain matin avec sa garnison.

Ces jours là se passèrent sans qu'on n'eût aucune nouvelles de la marche des ennemis, et la capitulation fut ponctuellement exécutée suivant la convention. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre et 4 pièces de canon et fut embarquée pour être conduite à Oneille. De 1200 hommes dont elle avait été composée, à peine en restait-il 200 en état de servir. Les officiers convinrent qu'il y en avait eu 1000 tués ou blessés par l'effet des 2 magasins à poudre qui avaient sauté, que dans le premier, il y avait 800 barriques de poudre, ce qui faisait 80 milliers du poids de France, et dans le second 250 barriques, et que le besoin le plus pressant où cet accident les avait mis, était celui de plomb et d'armes. On n'eut à ce siège qui se fit en 4 jours de tranchée ouverte, que 2 officiers tués, 4 ou 5 blessés, 30 soldats tués et 70 blessés, la plus grande partie par les éclats de pierre.

M. de Catinat, après avoir fait occuper le château de Nice, alla le visiter. Il fut très surpris de voir qu'une place aussi formidable qui avait été assiégée plusieurs fois sans qu'on eût pu la prendre<sup>151</sup>, eût été obligée de se rendre le 4<sup>ème</sup> jour d'une tranchée qui n'était pas encore au fossé du chemin couvert. Il ne le fut pas moins de l'état horrible où elle se trouvait ; tous les logements étaient ruinés et ne présentaient qu'un débris général entremêlé de corps morts, d'armes rompues, de mèches et de plomb. Il était impossible de savoir ce qui avait échappé à ce désastre que tout ne fut déblayé. On assurait néanmoins qu'il restait encore dans les décombres 100 milliers de poudre, 3000 sacs de grains, 7 ou 800 de farine et une belle et nombreuse artillerie indépendamment des pièces de canon qui avaient été démontées ou crevées. Il résolut de laisser dans le comté de Nice sous les ordres de Mr le chevalier de La Fare qui devait y commander les 3 bataillons du régiment d'Alsace composés de 24 compagnies, dont 18 pour le château de Nice, 2 pour le fort de Saint-Hospice et 4 pour Villefranche qui devait fournir 40 hommes au fort de Montalban. Mais ce n'était que jusqu'à ce que ces garnisons fussent relevées par un plus grand nombre de troupes.

Il pensait que pour le service ordinaire de ces places pendant la campagne, il fallait 6 compagnies à Saint-Hospice, 12 à Villefranche, un à Montalban, 24 dans la ville de Nice et autant dans le château qui était fort grand.

Nonobstant le grand feu qu'il avait fait pour les réduire à l'obéissance du Roi, il n'avait consommé que 34 milliers de poudre ; il lui en restait encore 63 milliers qu'il destinait pour leur approvisionnement avec ce qui était dans les décombres du château de Nice ; on fit le déblai avec autant de diligence qu'il fut possible, et on rembarqua toute l'artillerie que la marine avait fournie.

Le Roi qui assiégeait Mons, s'en rendit maître le 8, et ayant en même temps reçu la nouvelle de la reddition du château de Nice à M. de Catinat, il lui marqua combien il était satisfait de cet événement de la conduite et de la rapidité avec laquelle il avait conquis en si peu de temps et à si peu de frais et de pertes, toutes les places du comté de Nice, dont les fortifications n'étaient presque pas endommagées, ni difficiles à réparer.

Ce jour là M. de Catinat apprit que le comte de Frosasc avait reçu une lettre en chiffre du duc de Savoie qui lui avait mandé que le 13 il arriverait à son secours une armée de 5000 hommes de troupes réglées et 13000 hommes de milices. Il paraissait d'autant plus vraisemblable que l'avait été le dessein de ce prince qu'on avait

---

<sup>151</sup> Note de l'auteur : « François 1<sup>er</sup> avait assiégé Nice par terre en 1543 tandis que les Turcs la pressaient du côté de la mer sans l'avoir pu réduire. Barberousse II n'ayant pu prendre le château, saccagea la ville ».



eu beaucoup d'avis sur des mouvements de troupes, et sur des assemblées de farines et de bêtes de charge du côté de Tende.

### 2.5.1.2 Relation du siège de Nice, 1691

SHD, 1VN40, art. 15, sect. 2, pièce 1 (transcription, Eric Guilloteau).

Le 12 mars, M. de Catinat donna rendez-vous aux troupes à dix heures au matin au bord du Var, où elles se mirent en bataille, après quoi, il prit des paysans pour reconnaître lui-même les guets de ladite rivière qui est très rapide et qui peut avoir 250 toises de large, divisées en plusieurs branches. Cela fait, il résolut de passer ; mais il en fut empêché parce que la cavalerie, ni les dragons ne s'étant pas trouvés au rendez-vous par la difficulté du chemin, la chose fut différée, mais comme il vit qu'il n'arrivait pas, sans différer davantage il résolut environ les quatre heures de passer. Pour cet effet, il fit faire un détachement de 300 grenadiers commandés par M. Boixduman, lieutenant-colonel du régiment de Fault, qui passa sur notre gauche à un guet au-dessus du reste de l'armée avec ordre de gagner les hauteurs, et après descendre sur deux corps de garde occupés par les ennemis que nous ne pouvions pas bien reconnaître, par l'inégalité du terrain. Lorsque ledit détachement fut environ au milieu de la rivière, M. de Catinat à la tête des troupes marcha, et nous passâmes ladite rivière dans l'eau jusqu'à la ceinture, sans aucun accident. Lorsque nos grenadiers eurent pris le chemin de la hauteur, les ennemis se retirèrent sans aucune résistance, et nous continuâmes à passer. Les premiers régiments attendant en bataille, les derniers qui eurent passé environ le sept heures, nous fîmes halte jusqu'à dix pour laisser reposer et sécher lesdites troupes et au lieu de continuer le grand chemin jusqu'à Nice, nous primes sur la gauche ayant été avertis que les ennemis avaient 300 hommes à un poste où il fallait passer. Nous n'arrivâmes le lendemain qu'à 4 heures au camp de Cimiez, distant une demi-lieue de Nice, par la difficulté des chemins continuellement difficiles des montagnes. Lorsque tout fut arrivé, M. de Catinat alla visiter tous les environs de la place et posta dès le même soir des troupes pour occuper tous les passages et défilés par où les ennemis pouvaient venir. Le principal était celui de la Trinité qui est le chemin du Piémont. Le 13 il continua à reconnaître, et envoya le régiment Dalzan commandé par M. de Renac à Villefranche pour tâcher de se rendre maître de ce poste. Ayant été informé qu'il serait de peu de résistance, le 14 la Ville fut abandonnée par la milice qui y était, laquelle se retira dans le château. M. de Catinat en ayant été averti fit lui-même reconnaître la place, et l'ayant trouvée aussi bonne qu'on lui avait dit qu'elle était mauvaise, résolut de la prendre avant Nice. Pour cet effet, il fit marcher toutes les troupes, excepté trois bataillons qui restèrent au camp, et après avoir disposé pendant deux ou trois jours les choses nécessaires pour en faire un siège dans les formes et attendu que le débarquement de l'artillerie et munitions fut fait ; il fit dresser des batteries pour 10 pièces de canon sur les montagnes où elles furent traînées à force d'homme par les chiourmes des galères, et deux mortiers de mer qui furent postés environ 700 toises de la place. Nous ne pûmes approcher nos batteries qu'à 400 toises par la difficulté de terrain qui est tout de rocher. Lorsque nos batteries de canons et mortiers eurent tiré pendant deux jours et que nous eûmes fait nos provisions de gabions, tonneaux, fascines, sacs à terre, qu'il fallait porter de fort loin et avec beaucoup de peine, M. de Catinat ordonna que le 20 à midi, nous ouvrions la tranchée par des petits logements pour pouvoir attacher le mineur au bastion du côté de la mer. Les grenadiers de Sault ayant été disposés pour faire feu par des fenêtres et créneaux et derrière quelques rochers et mesures, le même régiment les soutenant, posté dans une rue d'un petit faubourg entre la ville et le château commandé par M. de Saint Laurent (...), M. le Duc de la Ferté ayant été blessé d'un éclat de bombe le jour auparavant dans le même endroit, le signal étant donné, les sieurs Devazel Saint Louis, et Lozières d'Astier, ingénieurs, sortirent à la tête de 80 travailleurs, environ à 60 toises du corps de la place, roulant chacun devant eux des tonneaux et d'autres portant des sacs à terre et des fascines, firent trois logements en avançant vers la place environ 25 toises sur le roc n'y ayant pas un pouce de terre. Les ennemis intimidés de l'adresse avec laquelle nous les insultions et après avoir soutenu seulement une heure, crièrent vive le Roi et demandèrent à capituler. La chose fut pour nous aussi agréable que surprenante puisque cette place sans une grande résistance pouvait se défendre quinze jours. Les otages ayant été donnés de part et d'autre, il fut arrêté qu'ils sortiraient le lendemain 21, tambour battant, mèche allumée, armes et bagages, et deux pièces de canon, pour être conduits par mer à Oneille. La

principale raison pour laquelle ils se sont si tôt rendus a été l'effet des bombes auxquelles ils n'étaient point accoutumés, la plupart n'en ayant jamais vu, et la milice ayant intimidé les troupes réglées, la garnison était composée d'un gouverneur, lieutenant du Roi qui y a été tué, d'un major et de 600 hommes, moitié troupes réglées, moitié milice. Ils n'ont perdu qu'environ 50 hommes, mais l'épouvante fut si grande parmi eux dans le temps que nous les attaquâmes, qu'une partie de la garnison se sauva par la porte de secours pour aller à Nice. Nous n'avons perdu à ce siège qu'un capitaine du régiment Dalzan par un coup de canon, 20 soldats tués ou estropiés aussi du canon et dix blessés avec un sergent à la tranchée, le sieur de Saint-Louis et Lozières leurs chapeaux percés. Après la prise de cette place, M. de Catinat envoya dire au gouverneur de Saint-Hospice de se rendre, ce que n'ayant pas voulu faire, il résolut d'y marcher le 23 avec un détachement de 1000 hommes pour l'intimider. Mais cela n'ayant fait aucun effet et d'ailleurs ce poste ne nous facilitant en rien la prise des autres, M. de Catinat changea de dessein et résolut d'aller prendre Montalban par la raison qui aurait fallu 5 ou 6 jours pour changer nos batteries et que Nice prise, Saint-Hospice ne pouvait faire autrement que de se rendre. Le 25, M. de Catinat marcha au Montalban avec un détachement de 1000 hommes et 400 travailleurs, portant des tonneaux, gabions et fascines, ce qu'ayant vu le gouverneur et sa garnison qui en fut intimidé croyant qu'on les allait escalader battirent la chamade lorsque l'on fut à portée et après plusieurs contestations, la capitulation fut conclue qu'ils sortiraient le lendemain matin tambour battant, mèche allumée, armes et bagages pour être conduits par mer à Oneille. Comme il était impossible de mener du canon au Montalban, on se servit de 5 grosses pièces de Villefranche qui tiraient de bas en haut et presque à toute volée et quelques coups ayant donné au parapet ne contribuèrent pas peu à les intimider, la garnison était composée d'un commandant, de six officiers de 100 soldats partie gens choisis, environ les 8 heures au soir dans le temps que l'on était encore à capituler avec le Montalban, le gouverneur de Saint-Hospice envoya un député pour dire qu'il voulait capituler et pria qu'on voulut bien lui jeter quelques bombes auprès de son fort sans pourtant qu'elles allassent dedans afin que sa garnison qui était déjà beaucoup épouvantée par l'effet de celles de Villefranche. On fut tout le lendemain à le persuader que cela était inutile et que le mauvais état de la place était une assez bonne raison pour ne pouvoir pas la défendre, ce qu'ayant cru, il fut arrêté qu'il sortirait tambour battant, mèche allumée, armes et bagages, deux pièces de canon et conduit à Oneille. Comme les autres la garnison était composée d'un gouverneur lieutenant du Roi et un major, 300 hommes, moitié milice et moitié troupes réglées. Après la conquête de ces places, toutes nos troupes marchèrent à Nice où M. de Catinat résolut d'ouvrir la tranchée le 27 par la Ville. Mais auparavant il leur fit remontrer qu'ils seraient gens mal avisés de souffrir qu'on les brûla et de vouloir défendre une aussi mauvaise place, de quoi ayant été persuadés avec quelque raison et après plusieurs conférences, M. le Marquis de Vins y entra à minuit avec trois bataillons. Le lendemain le château tira dessus et jeta deux bombes dedans, menaçant de la ruiner parce qu'elle s'était rendue contre le sentiment de M. de Frossace. Après avoir dressé nos batteries de canons et mortiers, nous ouvrîmes la tranchée par deux endroits la nuit du 28 au 29, et nous nous logeâmes à l'attaque de la butte sur la moitié du glacis, la deuxième nuit à la palissade qui était sous le parapet du chemin couvert, qu'ils n'osèrent pas défendre, la 3<sup>ème</sup> nuit nous sapâmes le chemin couvert et la 4<sup>ème</sup> nous fîmes une batterie de deux pièces de canon dessus à l'attaque de la gauche et hors la Ville. La seconde nuit nous attachâmes le mineur à une fausse-braye, la 3<sup>ème</sup> la mine fut chargée et prête à jouer, nos canons et bombes ayant toujours continué leur feu au nombre de 15 pièces et de 10 à Montalban sans beaucoup d'effet, nos six mortiers ayant mieux réussi, le second jour une bombe tomba dans une tour du donjon dans laquelle il y avait 40 milliers de poudre et fit un effet si terrible que les débris tuèrent ou blessèrent huit ou neuf cents hommes, démontèrent 10 pièces de canon et ruinèrent entièrement tous les logements. Le 3<sup>ème</sup> jour une bombe ayant de même mis le feu dans une autre tour du donjon dans laquelle il y avait 20 milliers de poudre et les débris ayant tué ou blessé 300 hommes acheva de mettre tout dans un très grand désordre et les obligea à demander à capituler. Le 4<sup>ème</sup> jour, après plusieurs difficultés de part et d'autre, il fut accordé au comte Frossace deux jours pour attendre du secours, 4 pièces de canon tambour battant, mèche allumée, armes et bagages, conduits à Oneille par mer et qu'on guérirait ici les malades et blessés. Le 4 avril à cinq heures au soir, ils nous remirent une porte et sortirent le 4<sup>ème</sup> à midi par la porte de secours, la garnison était composée d'un gouverneur lieutenant du Roi et major du régiment de Piémont et du régiment de Savoie avec des milices, le tout faisant 2200 hommes. Ils sont sortis environ

700. Nous avons trouvé dans cette place 80 pièces de canon, 150 milliers de poudre et quantité de toutes sortes de munitions et deux mortiers, et la Ville vingt-quatre pièces, à Montalban 6, à Villefranche 36, et 80 milliers de poudre, à Saint-Hospice 22 pièces de canon et 50 milliers de poudre.

La ville de Nice est entourée de murailles bastionnées passablement bonnes et baignées d'un torrent qui l'a rend en partie hors d'insulte et peut soutenir un siège de 8 à 10 jours, elle est petite mais fort jolie et bien peuplée, sise au bord de la mer dans une petite plaine des montagnes fermée de quantité de belles maisons, oliviers, orangers, citronniers, palmiers et fleurs, ce qui fait le compose d'un très agréable pays.

Le château est une figure fort irrégulière sur un rocher élevé, et d'un grand circuit situé avantageusement et pouvant devenir la meilleure place de France. Montalban est un petit carré distant d'environ 700 toises du Château de Nice et 500 de Villefranche sur le sommet d'une montagne fort élevée, n'ayant autre terrain que du roc dans tous ses environs et pouvant beaucoup incommoder Nice et Villefranche s'il était d'une plus grande capacité.

Villefranche est une petite ville de peu de conséquence au bord de la mer, son port est très beau et très considérable, son château est un carré capable de contenir 600 hommes fort aisé à rendre imprenable. Les environs étant tous de rocs et le canon n'en pouvant approcher qu'à 400 toises et mené avec de très grandes difficultés.

Saint-Hospice est un carré au bout d'une péninsule distant d'environ d'une petite lieue de Villefranche située sur une hauteur fort bon capable de contenir 300 hommes.

Les bombes qui ont mis le feu aux magasins du château n'ont point passé les murs des tours mais sont entrées par les portes et dans le temps qu'ils voituraient de la poudre, ils ont été beaucoup négligés là-dessus, la plupart des Piémontais sont persuadés que c'est une mine que l'on faisait depuis deux ans dans la ville, mais de quelle manière qu'ils le croient, il est très sûr que cette conquête est des plus considérables et après en avoir attribué la gloire au bonheur du Roi, on peut dire que M. de Catinat s'est donné tout le soin d'un grand général ayant tout vu et tout fait. Nous avons encore des villages dans la montagne qui ne sont pas soumis étant occupés par des paysans et barbets, commandés par quelques officiers, mais nous espérons que lorsque M. de Catinat sera en Piémont, il les obligera de descendre. Si Coni était à nous, nous serions ici fort tranquilles. Barcelonnette a été brûlée par M. le Marquis de Vins, nous y avons perdu quelques officiers et soldats.

Oneille a été bombardée après la prise de cette place par notre armée navale, mais comme M. de Frossase s'y trouva avec toutes ses garnisons, il empêcha les habitants d'apporter les contributions qu'on leur demanda, mais il ne perd rien pour attendre.

Ce pays est bien plus considérable qu'on ne l'avait cru puisqu'il y a 180 villes ou villages qui en dépendent. Il n'est pourtant pas d'un revenu considérable, mais cela n'empêche pas par les mesures que l'on prend qu'on n'ait beaucoup d'envie de le garder. Notre armée navale s'est retirée mais je crois quelle reviendra bientôt. Elle n'a eu aucune part à nos conquêtes et ne servait qu'à porter les munitions et provisions.

#### **Troupes qui composaient l'armée de M. de Catinat.**

Infanterie française

Sault, un bataillon

La Marche, un bataillon

Forest, un bataillon

Catinat, un bataillon

Infanterie étrangère

Alsace, trois bataillons

Sorbec, deux bataillons

Famechon, un bataillon

Youle, un bataillon

Leisler, deux bataillons

Tournon, un bataillon

Faisant en tout 8400 hommes

**Cavalerie par détachement**

Mongomery, Belleporte, Grignan, Varenne : 600 chevaux.

Dragons par détachement : Dubreuil, Bretagne : 500 dragons

Officiers généraux : M. de Catinat, lieutenant général ; M. le Marquis de Vins, maréchal de camp ; M. le Duc de la Ferté, brigadier ; M. de la Fare, brigadier ; M. de Joygny, brigadier ; M. de Saint Laurent, brigadier.

Nous avons perdu à ce siège un capitaine d'Alzan, un enseigne, un lieutenant de grenadier du régiment de la Marche, sous-lieutenant de canonnier et deux lieutenants blessés, 40 soldats tués ou blessés et 100 tués ou blessés par les pierres du magasin à poudre du château qui volaient comme la grêle, si grosses et en si grande quantité que presque toutes les maisons de la Ville en ont été endommagées. Il y en a eu qui ont été jusqu'à un quart de lieue au-delà pesant jusqu'à 200.

Nous avons eu le sieur de Catellein ingénieur fort blessé et Laparra son chapeau percé en deux endroits.

**2.5.1.3 Réflexion sur le secours du château de Nice, 1691**

AST, Materie militare, Imprese militari, Mazzo 2, fasc. 12/6 (transcription, Eric Guilloteau).

L'importance de la conservation du château de Nice est si connue qu'on ne saurait hésiter un seul moment à décider en faveur des résolutions, même les plus hardies pour y réussir.

Les dernières nouvelles qu'on a reçues de la force des ennemis faisant assez juger qu'il n'y faut pas opposer un corps qui soit moins de 8 milles hommes de pied et 500 chevaux. Il est aisé à voir que pour faire subsister ce corps une vingtaine de jours, il y faut 2 milles sacs de blé, 200 sacs de riz, 2000 charges de vin, 50 de lard, 100 bœufs, 300 vaches, et 2 milles moutons en vie qui suivront l'armée, et des magasins pour contenir 25000 rubs de foin, 1000 sacs d'avoine. Toutes ces provisions doivent être préparées à petit bruit, voiturées par divers chemins et assemblées en divers lieux à droite et à gauche des marches qu'on fera jusqu'à Sospel, afin de partager le risque, faciliter et abrégier la marche des voitures, y employant des charrettes dans la plaine et des mulets du pied des montagnes jusqu'au dit Sospel qui par des chemins de traverse se joindront à heure marquée et lieux qui lui seront assignés.

Un petit équipage pour six pièces de campagnes serait fort nécessaire et 250 mulets peuvent y satisfaire. L'on doit entrer avec les troupes dans le comté de Nice par trois marches, à savoir par Limone, Roccabilliera (Roquebillière) et la (Cluse ?), prenant les mesures nécessaires pour les faire arriver au rendez-vous qui leur sera prescrit d'où l'on marchera ensuite à Sospel.

L'on pourrait pratiquer de faire paraître deux têtes dans les deux chemins des trois qui vont de Sospel à Nice, qu'on ne voudra pas choisir afin de dépayser les ennemis. Le premier chemin, et le plus frayé, est celui du village de Drap qui de Sospel va droit à Nice. Le second qui est à la droite du premier est celui d'Utelle, Tourette, Saint-André et de là, à Nice, ou par Aspremont et Bellet ou par les vallées de Magnano ou de Saint-Barthélemy proche du vieux Barry vers la rade de la mer en deçà de la rivière du Var.

Le 3<sup>ème</sup> qui est à la gauche du dit premier est celui de Châtillon laissant Saint-Agnès à la droite et le Castellar à la gauche pour aller droit à Peglia (Peille) laissant menton à gauche où l'on trouve un chemin *forcheu* dont celui de la droite passant par la montagne du village de Drap qu'on nomme le Tercier conduit tout droit à Nice par la bastide du feu sénateur Lascaris nommée l'Ariane et celui de la gauche passant par la montagne d'Esa (Eze) qu'on laisse à gauche et ou au pied, ou bien sur le sommet des montagnes qui forment le vallon de nôtre Dame de Laghet vient se réunir à celui de la droite sur la montagne qu'on appelle Montgros au-delà de la rivière dite Paillon, à la distance d'un mille des montagnes de Villefranche et de celle où est situé Montalban. Cette dernière montagne, à laquelle par Montgros, le chemin de la gauche, conduit avec plus de fiabilité, se joint à la dite montagne de Montgros au midi, mais par des terrains forts difficiles et escarpés, qui se rendent plus accessibles vers le couchant en manière que le pied d'icelle forme une espèce de vallée qui fait les bords du paillon et quelques prairies jusqu'à la plaine à laquelle le ruisseau de Lympia donne son nom. Cette plaine est partagée par le grand chemin Royal et charriable qui va de Nice à Villefranche. La montagne sur laquelle le fort de Montalban est situé se rend aussi accessible à son tour jusqu'à la plaine de Lympia quoique remplie de plusieurs hauteurs qui se commandent les unes aux autres par l'étendue d'un petit mille jusqu'à la partie la plus ouverte de la dite plaine en sorte que le contour du terrain que l'on remarque entre

la ville de Nice, le château de Villefranche et le fort de Montalban présentant le front de la vallée de Lympia et par conséquent à la montagne de Montgros, qui est au-delà et les flancs à la dite ville et au dit fort, forme une manière de triangle assez obtus dont les deux côtés sont arrosés par la mer et la base, qui en fait le front vers la dite vallée de Lympia est presque entièrement hors insulte pour peu qu'on la munisse. D'autant plus qu'en descendant vers Nice, on y remarque encore une hauteur à la portée du mousquet qui commande entièrement la plaine de Lympia. Cet essai de description topographique du camp que les ennemis pourraient choisir et que peut-être ils auront déjà choisi fait assez voir les mesures, qu'il faut prendre pour tenter de secourir à force ouverte le Château de Nice, et d'autant plus si on n'avait pas de l'artillerie à opposer à la leur.

L'attaque de la ville de Nice à la vue des ennemis ne paraît pas moins difficile quoi qu'il pourrait les attirer de leurs postes, si l'attaque était vive, ou du moins faciliter l'introduction, d'un secours furtif d'hommes dans le château. L'échouement de quelques tartanes chargées d'infanterie espagnole qu'il serait aisé de tirer de final pourrait se faire à la petite cale de Lympia, plutôt pour servir de prélude au grand mouvement des troupes et pour amener la garnison à se défendre que pour le profit qu'on en puisse attendre. Des chaloupes et même autres plus petits bâtiments pourraient être employés à cet usage.

Je finirai ce mémoire par dire que le mouvement de toutes ces troupes ne pouvant se faire qu'on n'ait quelque certitude que les ennemis n'en puissent profiter en nous enlevant Carmagnole en occupant sans opposition Chivas ou en forçant Coni et insultant Veillane. Je ne doute point qu'en faisant revenir tous les Allemands du Montferrat et en y joignant les Bavaois, les Vitemberg, le régiment des dragons jaunes des Espagnols et pour le moins deux régiments des dragons de Son Altesse Royale, on ne tâche en même temps que les troupes partiront pour Nice, de former un camp proche de Pignerol qui puisse couvrir toutes nos places puisque nous ne sommes pas en état de les munir. Cette précaution paraît indispensable autant qu'elle sera utile, car quoique le secours du Château de Nice soit très important, il l'est encore plus de garder le cœur du pays, lorsqu'on peut le faire sans rien laisser de ce qu'on peut tenter à Nice qui est autant incertain quant à l'issue pour le secours, même à l'égard du temps, qu'il est peu douteux quant à la dureté des troupes, qui à l'aide des montagnes et dans un pays ami auront le choix de combattre ou ne pas combattre selon qu'il sera jugé à propos. Le défaut des fourrages, l'incommodité des troupes impériales par leurs abrégé le quartier d'hiver, celle des troupes du roi d'Espagne ne seraient contrebalancer aux pertes que le défaut de cette union des troupes peut apporter en sorte que les mouvements pour secourir le Château de Nice paraissent inséparables de la résolution d'unir les susdites troupes pour la sûreté du Piémont.

#### **2.5.1.4 Capitulation conclue entre M. de Catinat et M. le comte de Frosasc pour la reddition du château de Nice**

Mazzo 2 fascicolo 12 N° 1 Materie militari – 2 avril 1691 (transcription, Eric Guilloteau).

Capitulation faite entre Monsieur de Catinat lieutenant général des armées du Roy, commandant en chef celle de sa majesté en Italie, et Monsieur le Comte de Frosasc brigadier d'infanterie, colonel du régiment de Savoie, et gouverneur du château de Nice.

Il a été convenu que M. Le Comte de Frosasc livrera le quatrième du présent mois d'avril à cinq heures après midi, la porte du château aux troupes du Roi au cas qu'il ne soit pas secouru par une armée.

Il a été convenu qu'il sortira le cinquième au matin avec toute sa garnison du château, avec armes, bagages, tambour battant, mèche allumée, drapeaux déposés.

Il a été accordé qu'il emmènera quatre pièces de canon de moyen calibre de huit à dix livres de balle. Il a été convenu que la garnison ira à Oneil, et qu'il lui sera fourni des barques ou vaisseaux pour les y conduire par le plus court, et sans aucun retardement ou et les voitures nécessaires pour aller par terre par le plus court chemin au cas que la mer fuisse impraticable. Il a été accordé d'emporter les meubles appartenant à Son Altesse Royale

Il a été accordé quel sera permis à toutes personnes de quelque condition, et nation qu'ils puissent être de se retirer.

Il a été convenu que la garnison se retirant soit par mer ou par terre, qu'il lui sera fourni jusqu'à Oneil les vivres nécessaires, et médicaments pour les blessés et même que des à présent jusqu'au quatre, il leur sera fourni ce qu'ils demanderont de cette nature de subsistance de bouche et de médicaments.

Pour la sureté de la capitulation, il sera donné deux otages de par et d'autre.

Fait au camp devant Nice, le deuxième avril mille six cent quatre vingt onze.

Catinat.

## 2.5.2 Le siège du Château de Nice en 1705

### 2.5.2.1 Description du château par l'ingénieur Niquet envoyée au duc de Berwick, 1705

SHD, 1VH1271, pièce n°16 (10 pages manuscrites).

Transcription, Eric Guilloteau.

Le bas fort (40) est situé sur un rocher fort bas en comparaison de celui de derrière où est assise l'enceinte (38, 39) du Château. On y communique par une galerie qui est dans la courtine (37) et qui conduit à la tour (38) d'où l'on descend par un chemin en zigzag. Le rocher depuis ce bas fort au pied de l'enceinte du château étant partout ailleurs disposé de manière qu'il est très difficile de le monter.

Avant que le Roi prenne cette place, la boulangerie était dans cette tour (38), où il y a un beau et grand souterrain à preuve de bombes.

La partie (4, 5) du château est basse en comparaison du retranchement (3) assis sur un [...] <sup>152</sup> escarpé ; on monte de cette partie basse à la haute par la rampe à droite et à gauche du retranchement.

Le puits (5) bien couvert à preuve [des bombes] est très bon, un gros ruisseau [...] à travers [...] <sup>153</sup>.

Le rocher (44) escarpé ou même surplombant est fort haut, ainsi la plage (A) depuis le pied de ce rocher à la mer, n'est vue que de la tour (38) et du côté droit du bas fort (40) : l'on a jeté dans l'angle (B) des décombres et de la terre qui y forment une espèce de rampe, par laquelle il m'a paru que l'on pourrait monter.

Lorsque le Roi tenait la place, nous avons fait devant l'ouvrage (45) un chemin couvert palissadé dont le glacis raide se terminait au petit mur (44) de l'enceinte de la ville, bâti sur le haut du rocher. Cet ouvrage (45) était en mauvais état, de même que la grande fausse-braie (48) qui est derrière, encore que l'on aurait eu peine à y placer des mousquetaires pour le défendre, mais leurs revêtements sont appliqués au roc.

Les parapets (35, 36, 37) de l'enceinte de la place furent accommodés de 4 à 5 pieds d'épaisseur ou environ, et celui de la tour de ce côté d'environ 6. Si toute cette partie est encore en cet état comme [cela] m'a paru de loin, il ne serait pas difficile de ruiner les défenses (36, 38, 40), en plaçant des batteries dans la ville au pied de l'enceinte que l'on pourrait percer sur le rempart de la partie de courtine terrassée (96), deux ou trois petits tirs qui placés à quelques distances, les uns devant les autres ne s'incommoderaient pas, et sur le rempart (90) supposé que les maisons n'empêchassent pas de voir.

Je ne connais pas les ouvrages (C, D) faits de nouveau et marqués à boulevue <sup>154</sup> au crayon, je sais seulement qu'ils sont bien bâtis, et que l'on m'a dit qu'il y a de beaux souterrains ; peut-être que de la butte Saint-Charles on pourra battre leurs côtés qui se présentent. En ce cas il faudrait que le nombre des canons diminuât (pour ainsi dire) la distance qui est longue ; peut-être aussi qu'en bien examinant on trouvera quelques autres endroits à placer des batteries qui les verront, ou dehors de la ville, ou dedans sur les remparts. Cela posé, si on pouvait battre encore les défenses de la face gauche de (45) et du flanc suivant

---

<sup>152</sup> Bord du document endommagé.

<sup>153</sup> Ibidem note précédente.

<sup>154</sup> « A la boulevue » ou « A boulevue » : précipitamment, avec peu d'attention (Le Littré).



(48), on pourrait je crois attaquer par là, d'autant plus, qu'outre la rampe faite à l'angle (B) par les décombres que l'on y a jetés, l'on aurait peu de tranchée à faire sur le glacis depuis la rue (E) (à côté de laquelle on peut se mettre en sûreté) jusqu'à la courtine (37). Je craindrais le retranchement (3) autant que le reste parce qu'il est facile aux ennemis de le rendre très bon, comme la partie basse (4, 5) où l'on se trouverait étant entré.

Au front du côté de la ville, leurs glacis sont raides, le parapet du chemin couvert entre les pièces (D, et 63) est revêtu et élevé sur le glacis, en sorte qu'il est comme la courtine de ces deux pièces ; le reste à droite de (63) est ce me semble palissadé, ce chemin couvert est le même que le fossé dont le fond est roc partout.

Pour défendre l'ouvrage (63), l'on a fait aux côtés des embrasures réparées et devant celles-ci une espèce de fossé qui se termine et s'ajuste au glacis à la pointe de l'ouvrage.

Le revêtement de tout le front bas (49, 50, 65) est appliqué au roc, excepté le flanc (F) que l'on a fait à neuf pour bastionner le front des trois tours (29, 30, 33).

Depuis le rempart de l'enceinte basse (50, 49, 48) du château au pied du revêtement de la plus élevée (32, 34), il y a bien cinq à six toises de roc, très difficile à monter.

La partie (G) du fossé est très bien flanquée par le flanc (F), et par la tour (33) ; l'autre partie ne l'est que par le flanc (62) et fort obliquement par la courtine joignante, qui ne la voit que jusqu'environ au milieu de la face (50, 48) à moins que l'on ne l'ait accommodée depuis que le Roi a rendu la place ; il est vrai que le flanc (62) ne peut être battu de front de nulle part.

Ce que je viens de dire en peu de mots sur ce front qui est grand, fait ce me semble assez connaître que l'attaque n'en est pas aisée.

Au petit front (65, 66) de la citadelle, il y a un avant chemin couvert (H), un chemin couvert (I) dont le glacis est fort raide. Ce chemin couvert est plus bas que le fossé (67) des bastions. Ce fossé est enfermé d'un mur d'environ 3 pieds d'épaisseur qui forme une tenaille, qui défend le chemin couvert et le haut de son glacis quand on y est près de la palissade. Le fond de ce fossé est roc, le revêtement des bastions est appliqué au roc ; il y a encore un petit tenaillon à l'alignement des faces des bastions qui ont des flancs hauts et bas avec portes de sortie.

Il est aisé aux assiégés de faire sur ce petit front le retranchement ponctué qui retarderait la construction de la batterie qu'il y faudrait faire si on attaquait par là, après cela on trouve la demi-lune crayonnée qui a sans doute son fossé, et peut-être un chemin couvert ; ensuite un grand fossé, et un front bien bastionné avec flancs hauts, et bas, doubles parapets à ce front bastionné, et je crois un retranchement derrière la courtine au pied de la grande tour, et enfin le front à deux étages des trois tours. Le premier fort bon composé par les tours et leurs courtines. Le deuxième par la grande plate-forme (28, 31) plus élevé que le premier de 7 à 8 pieds. On peut juger quelle nombreuse artillerie on peut placer sur ce front pour opposer à la petite que l'on pourrait établir sur le petit front (65, 66) de la citadelle.

Les deux tours extrêmes (29, 33) ont chacune trois souterrains pour servir contre la bombe ; la grande du milieu n'en a qu'un, mais fort grand. Le dessous de la grande plate-forme (28, 31) est tout en souterrain à deux étages.

De ce qui est dit sur ce front, on peut apercevoir que l'attaque serait de longue durée, et périlleuse.

La partie (L, M, N, 58) du grand front du côté de Montalban, a deux glacis raides de roc terreux et mal accommodés jusqu'à la pièce (N) et un peu au-delà, et ensuite des glacis fort raides de terre jetée de haut en bas. Cette partie de front a une fausse-braye (M, O, 58) dont le front qui sert de fossé à la citadelle est roc.

Le revêtement (66, 57) de la citadelle est appliqué au roc, du moins la plupart. Ensuite de la fausse-braye, l'on a fait depuis peu un chemin couvert palissadé jusque devant la face du bastion neuf, marqué au crayon, et vers le milieu de la courtine suivante sur des rochers inaccessibles, quelques ouvrages de maçonnerie pour flanquer ce chemin couvert et son glacis. Le revêtement du bastion neuf est terrassé depuis le pied ou peu s'en faut.

Le pied du revêtement de la courtine (28, 26) est assis sur un roc escarpé d'environ trois toises de haut, à l'exception du bout joignant le flanc (26) où ce roc est fort bas, de même qu'au flanc (26) que l'on a je crois voué pour y établir batteries hautes et basses, très nécessaires.

Il me semble que l'on peut (aux dépens de quelques parties) établir aisément des batteries avec lesquelles on ruinerait toutes leurs défenses de cette partie de front, même toute la face du bastion neuf, que l'on peut prendre sans beaucoup de peine la pièce (N) ; s'y établir avec artillerie pour battre ce qui sera nuisible, se rendre ainsi maître de la fausse-braye (M, O, 58) et passer ensuite au bastion neuf, ou par la fausse-braye, ou par-dessous en sortant de la pièce (N) : supposer le flanc (26) entièrement ruiné, ce qui n'est pas difficile ; peut-être même que l'on pourrait avec bois, établir un chemin pour aller à ce flanc (26) auquel cas on pourrait entrer tout d'un coup dans le château.

Les batteries à faire pour ruiner toutes ces défenses demandent de la force, et de la solidité, à cause de la grande artillerie et la place dont le tir de haut en bas doit engager ce me semble à faire les parapets hauts et à blinder, ou couvrir les embrasures.

Le reste de ce front jusqu'à la mer est inattaquable, on ne peut monter les hauts rochers sur lesquels il est bâti, que par un chemin que l'on y a pratiqué pour la porte de secours (21).

Lorsque la place était au Roi, les principaux magasins à poudre étaient (15) près de la mer, au donjon la tour (2) à trois étages et encore une tour ou fort bâtiment carré qui n'est pas marqué sur le plan, je crois que c'est celui sur lequel on met le pavillon.

Toutes les enceintes de la place ont été minées à dessein de les raser. Il est à croire que les entrées des mines paraissent encore. S'il s'en trouve aux attaques, il sera bon de s'en servir, la maçonnerie nouvelle étant bien plus aisée à démolir que l'ancienne.

#### 2.5.2.2 Avis de Vauban sur le siège du Château de Nice, 1705

SHAT Vincennes, 1VN40, art.15 sect.2, pièce 2.

Transcription, Eric Guilloteau.

Octobre 1705, supposé le siège de Nice résolu, autant que de l'attaquer, il sera nécessaire d'occuper toutes les avenues des environs qui pourraient favoriser les secours, en quoi Villefranche, Saint-Auspice et Montalban, déjà occupés par les nôtres ne seront pas inutiles, il serait encore bien à propos de se saisir s'il était possible de Sospel, Saorgio, Tende et la Turbie. Les postes ne sont pas absolument nécessaires avant le siège, mais on en serait que mieux précautionné, et dans la suite on sera toujours obligé [fol. 2] de s'en saisir pour se bien assurer du col de Tende.

Pendant qu'on s'occupera à l'attaque de ces petits postes ou qu'on ne s'y occupera pas, il sera nécessaire de prendre des établissements à l'entour de la place et d'en bien occuper toutes les avenues à l'extrême portée du canon, aussi bien que les fonds par où les secours se pourraient le plus facilement glisser, tant le long du Paillon que par ailleurs de faire avancer deux ou trois galères dans le port de Villefranche et autant dans celui [fol. 3] de Nice et quelque barque armée. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire des lignes, mais bien de couper les avenues plus dangereuses et d'avoir une grande attention à la porte de secours du château (1) près de laquelle il faudra avancer des gardes pendant la nuit qui s'en éloigneront pendant le jour sans s'en

mettre hors de portée. Il faudra aussi s'approcher fort près de l'embouchure du Paillon pendant la nuit tant que la ville ne sera pas à nous.

A mesure qu'on s'établira [fol. 4] devant la place et qu'on prendra toutes les précautions nécessaires contre les secours, il est à présumer qu'on travaillera à la voiture et amas des munitions nécessaires pour rassembler dans le parc 40 à 50 grosses pièces de canon, 24 mille boulets, 350 milliers de poudre, 12 à 15 mille grenades, 15 mortiers, 4 à 5 mille bombes et 20 pierriers, du plomb et de la mèche, des pierres à fusil en quantité, force pics à roc et à boyaux, quantité de pelles de fer, des traîneaux et chariots [fol. 5] à corps de canon, des chevalets et cabestans, force palans, poulies de retour pour mener le canon, des cordages propres aux tirages des matelots, des ancrs, et des outils de mineurs dans lesquels il y ait beaucoup de marteaux têtus et à tête fourchue, des marteaux à deux pointes, des pinces à pied de chèvre, des aiguilles à faire pétards, une très grande quantité de sacs à terre, des brouettes, des paniers et 300 matelots pour monter le canon dans les endroits difficiles et le servir. Plus des affûts de rechange [fol. 6] et des plates-formes complètes autant que de pièces de canon et pour les mortiers, tel que nous le dirons à la fin de ce mémoire. Faire entrer tout cela dans le camp et en bien fournir les parcs avant que d'ouvrir la tranchée, comme il n'y a pas à balancer sur le choix des attaques, il faudra établir les parcs le plus près qu'on pourra des ouvertures de la tranchée.

A l'égard des troupes si la garnison est de 800 à 1000 hommes, j'estime que 18 à 20 bataillons et quatre régiments de dragons [fol. 7] pourront y suffire, si elle est plus forte il en faudra quelques unes de plus surtout dans les commencements et jusqu'à ce qu'on soit maître de la Ville après l'occupation de laquelle on pourra se passer à moins.

Si l'ennemi défend la ville, on ne pourra se dispenser de faire deux attaques dont l'une sera agissante comme (2.2.) et poussera en avant, l'autre secourante comme (3.3.3.) ne fera que border le Paillon, escorter les batteries, faciliter leur emplacement, et ouvrir quelques [fol. 8] brèches vis-à-vis pour légitimer la peur des bourgeois et leur fournir un honnête prétexte de se rendre. Ces attaques marcheront par un bon terrain, mais elles seront fort exposées au canon du château, spécialement celle du Paillon parce qu'il aura un grand avantage sur elles à cause de sa supériorité et de son grand front beaucoup plus étendu que de l'autre ; c'est pourquoi il faudra se précautionner de bonne heure contre ces batteries, par leur placer quantité de ricochets tels [fol. 9] que les (4.5.6.7.8.9. et 10.) qu'il faudra bien épauler dans les commencements, autrement on y souffrira beaucoup pendant les premiers jours si la place se défend aussi bien qu'elle le pourra.

Supposé toutefois que les ennemis n'aient pas réparé à la ville ce que l'on y a démoli, jusqu'au point que de pouvoir la descendre, on peut compter cela comme une avance considérable, mais s'ils l'ont réparé et que la garnison soit assez forte pour défendre la Ville, ce sera une affaire à cause [fol. 10] du Paillon, torrent fougueux tantôt gros, tantôt petit qui charrie une grande quantité de sable et de cailloux dans ses débordements, ce qui lui entretient un lit fort large qu'on ne peut traverser avec des tranchées, ni par des passages épaulés dans les formes (examiner si l'on ne pourrait pas détourner ce Paillon en le diguant à la prise d'eau d'un petit canal (11.) soit par l'usage de quelques moulins dont on romprait les écluses pour faire passer toute l'eau de ce torrent dans ledit canal, en ce cas, la partie de devant la ville demeurant à sec donnerait une grande facilité pour l'accès des brèches de ce côté-là), c'est pourquoi il faudra de nécessité l'attaquer par la petite tête (12. 13.) et border cependant le Paillon par une tranchée jusqu'au-delà de son pont pour pouvoir prendre une batterie (14.) contre le flanc du bastion (12.) [fol. 11] et contre la face gauche de (13.). Ces batteries doivent être précédées par d'autres à ricochets (15. 16.) qui pinceront dans son chemin couvert et dans le fossé à revers et enfileront les derrières des faces opposées aux attaques. On en pourra même faire en (17.) qui enfileront la courtine, moyennant quoi le petit front fera peu de résistance et l'on aura bientôt mis à la raison. Le terrain de cette avenue est assez bon jusqu'à 4 à 500 toises de la place, on peut employer utilement les « bossellements » des avenues [fol. 12] couverts des maisons, bordant et resserrant par tout le pied du château tant qu'on le pourra, et quand on sera à 12 ou 15 toises du chemin couvert (20. 21.) de la tête, si l'ennemi ne l'abandonne pas, faire la place d'armes (22.) parallèle au devant et soutenue de quelque petit logement étendu le plus qu'on pourra en (23.), cela fait comme je suis persuadé que le ricochet (12.) du bastion (18.) aura bientôt nettoyé ledit chemin couvert devant sa gauche, il faudra prendre son temps pour s'y [fol. 13] loger et en même temps sur l'intérieur de la corne (18.19.) et parce que le

canon de la haute partie du château tourmentera fort nos batteries, l'attaquer aussi non seulement du nôtre directement et en ricochet, mais encore des bombes et des pierriers.

Quand on sera maître de la Ville et établi le plus près qu'il sera possible du pied du château, y attacher des mineurs à moitié du glacis si on peut y découvrir quelque veine de roche favorable, s'approcher des endroits où le fossé est le plus étroit, notamment du côté [fol. 14] de la porte (24.), si on trouve quelque partie molle et veineuse du rocher dans laquelle on puisse entrer, car plus les entrées des mines seront basses et moins les ennemis les pourront contre-miner.

Quand on aura pénétré dans la corne (18.19.) il faudra pousser la tranchée par le dedans de cet ouvrage et s'approcher de son chemin couvert (25.) sur l'enfilade duquel il faudra avoir avancé un ricochet en (21.).

S'il y a du terrain dans ce même ouvrage, ne pas [fol. 15] manquer de faire une batterie (26.) dans sa gorge pour battre le château de front en même temps que les deux batteries (4.5.) (qu'il faudra avoir préparées quelques jours avant le besoin) l'entreprendront vivement à ricochets fort ramollis autrement ils passeraient par-dessus.

Bien observer en faisant ces batteries (4.5.) de ne les pas placer vis-à-vis l'une de l'autre par crainte des accidents. Si l'on a des pierriers en quantité c'est ici où il sera bon d'en faire usage ainsi que des bombes pour incommoder et faire [fol. 16] désertir tant qu'on pourra les batteries ennemies qui pour avoir une grande supériorité sur les nôtres n'en seront pas plus exemptées des atteintes de nos ricochets des bombes et des pierres.

Les batteries du Paillon pourront ouvrir le redent (27.) qui est fort découvert, après quoi quand il y aura brèche raisonnable et qu'on sera bien maître de la pointe du chemin couvert (21.) l'attaquer et se loger sur son angle saillant et sur sa face droite d'où on passera pied à pied à l'occupation de sa gorge, [fol. 17] et percer par le dessous et à côté dans le fossé ce qui ne doit arriver qu'après qu'on sera bien maître de la corne, et qu'on aura mis du canon sur l'angle du chemin couvert (21.) et sur le flanc gauche du bastion (18.) l'effet de ces deux batteries jointes à celui du ricochet des bombes et des pierriers auront bientôt mis le flanc et la tour gauche du haut front (28.29) dans un grand désordre.

Quand on sera maître du chemin couvert du haut front, y établir une batterie de huit ou dix pièces pour battre le pied de la muraille, tandis [fol. 18] qu'on percera dans les fossés du même front pour attacher des mineurs dans les trous que le canon y aura fait préparer des entrées et descentes dans ce fossé. J'ai de la peine à croire que l'ennemi laisse ouvrir le corps du château mais s'il le fait il ne faut pas aller à la brèche comme des étourdis, mais bien l'ouvrir le plus qu'on pourra et même en faire une à chaque courtine et préparer plusieurs descentes avant que de rien entreprendre. Au surplus je ne prétends [fol. 19] pas donner ceci comme une leçon qu'il faille suivre à la lettre, mais comme un avis duquel l'on pourra prendre ce qui s'y trouvera de bon et laisser le reste.

### **Des batteries**

Il n'y a point de batteries directes ou à pleine charge qui ne se puissent convertir en ricochet quand elles peuvent battre d'enfilade ou pincer un peu de revers quelques face ou courtine sur quoi il est bon d'avertir.

**Premièrement** : qu'il n'y a [fol. 20] que celles-là qui puissent convenir au ricochet, toutes les directes qui ne battent que devant elles ne sont bonnes qu'à ruiner les défenses ou faire brèche.

**Deuxièmement** : que le ricochet peut fort bien battre de bas en haut pourvu qu'on se puisse diriger sur l'enfilade des pièces que l'on veut battre. Or il n'y a guère de fortification si élevée soit elle de laquelle on ne puisse discerner les alignements, soit des bastions demi-lunes et courtines, auquel cas il n'y a qu'à se bien placer et donner de l'élévation aux pièces après les avoir pointées [fol. 21] directement sur ce que l'on veut battre, les laisser tomber jusque sur la semelle diminuant et fortifiant leur charge selon que le boulet demeure ou qu'il avance.

**Troisièmement** : qu'il y a guère de fortification dont on ne puisse battre quelque pièce de plongée ou d'enfilade qui est ce que nous appelons ricochet quand on en ramollit la charge.

**Quatrièmement** : que toutes les précautions qu'on peut prendre de la sorte sont inutiles si la bonne façon des plates-formes et la mesure des charges n'y sont bien observées.

La suite de ce discours tiré du manuscrit de Monseigneur [fol. 22] le duc de Bourgogne instruira à fond de la façon de ces batteries, et les figures ci-jointes achèveront de mettre au fait ceux qui se donneront la peine de les examiner.

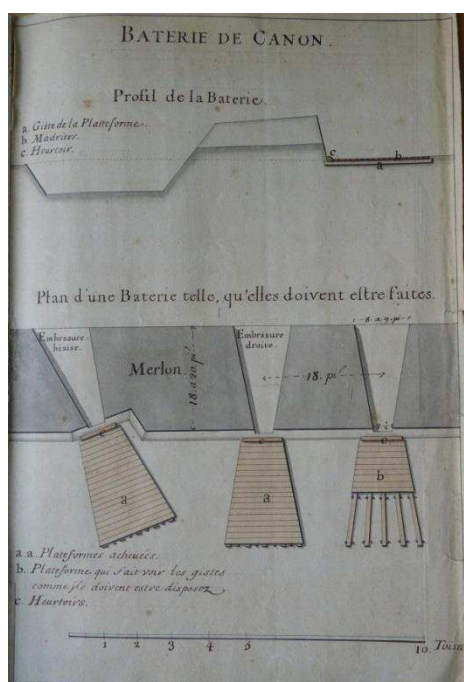
**Batteries à canon :**

Il serait à souhaiter que le lit du canon fut élevé de cinq ou six pieds au-dessus de la terre ferme pour être à raisonnable hauteur, mais cela nous ferait perdre plus de temps qu'il ne nous en pourrait rendre, et les Français ne sont pas gens à se donner tant de patience. Il faut donc se réduire [fol. 23] à l'usage ordinaire qui est de les élever jusqu'au niveau de la campagne à quelques pieds de plus s'il est possible, mais jamais moins. Disposer l'espace sur le pied de 18 à 20 pieds du milieu d'une embrasure à l'autre, sur la longueur de 18 à 20 pieds de plate-forme. Faire les parapets de trois toises d'épaisseur sur la hauteur de 7 pieds et demi au moins la matière de ces parapets que l'artillerie appelle épaulement doit être de la terre même du lieu prise en avant, battue à la demoiselle, foulée de [fol. 24] lit en lit et fascinée en boutis et parement proprement reliés et bien piquetés, doit faire liaison avec les lits posés en boutis afin que ledit pavement se soutienne et ne surplombe pas ; remarquant que celui des embrasures doit être aussi fait de même, les mêmes embrasures doivent avoir deux pieds et demi à trois pieds d'ouverture à la gorge au plus étroit et huit à neuf au plus large sur deux pieds et demi à trois pieds de grenouillère.

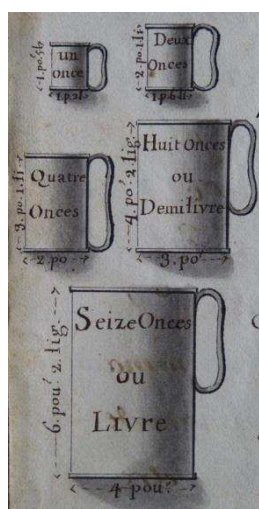
Les plates-formes doivent être composées de cinq à [fol. 25] six gîtes par embrasure, bois de cinq à six pouces carrés sur 18 à 20 pieds de long d'un heurtoir de six à sept pieds de long. De 18 madriers d'un pied de large deux pouces et demi d'épaisseur sur sept pieds et demi de long près du heurtoir, revenant à treize et demi sur le derrière des plates-formes ; les gîtes de ces plates-formes doivent être posés sur la terre battue et bien également aplanie assemblée par entailles avec leurs heurtoirs en égale distance ouvrant également sur le derrière [fol. 26] comme il est figuré à leur plan particulier ; ces gîtes proprement arrêtés avec des piquets et l'entre-deux rempli de menues terres battues et bien pressées sur lesquelles on pose après les madriers.

Toute la plate-forme d'une pièce doit donc avoir 18 à 20 pieds de long sur sept et demi de large aux heurtoirs revenant à treize et demi sur le derrière avec pente de 4 à 6 pouces du derrière au devant et non plus observant de la tenir toujours la plus élevée qu'il sera possible. Il faut de plus border l'intérieur [fol. 27] de chaque embrasure d'un cordon de fascines et les blinder avec de gros rouleaux bien liés, les armes de portières et que chaque pièce soit munie d'un fronteau de mire, l'un et l'autre à preuve du mousquet ; les batteries achevées on y mène le canon et ce qu'il faut pour l'exploiter, au surplus pour bien faire une batterie, il y faut du moins employer deux jours et une nuit ou deux nuits et un jour et relayer souvent d'ouvriers ; j'aimerais mieux plus que moins et quelles fussent bien faites.

Tant qu'il s'agira de [fol. 28] démonter le canon ennemi des barbettes ou des flancs, on pourra battre à pleine charge mais aussitôt qu'il sera démonté, il faudra battre en ricochet et pour cet effet mettre les pièces sur la semelle, c'est-à-dire à toute volée et charger avec des mesures remplies et raclées avec autant d'exactitude que les sauniers en apportent à mesurer le sel versant la charge dans la lanterne, la conduire doucement au fond de la pièce sur laquelle on coule la bourre appuyant dessus ou refouloir sans battre ladite pièce [fol. 29] chargée de la sorte pointée et ensuite abattue sur la semelle comme il est dit ci-dessus ; il n'y aura plus que le trop ou trop peu de charge qui puisse empêcher le coup d'aller où on veut, mais on a bientôt trouvé la véritable charge qu'il lui faut quand chargeant toujours de même poudre et de mesure, on l'augmente et diminue jusqu'à ce qu'on voie le boulet entrer dans l'ouvrage effleurant le sommet du parapet ce qui se voit aisément par ce qu'on conduit le boulet de l'œil.



Quand on a une fois trouvé la vraie charge, [fol. 30] il n'y a plus qu'à continuer, comme la pièce ne recule pas tant que la même poudre dure, le boulet se porte toujours où il doit aller. Observer aussi que quand on change de poudre, il faut prendre garde au ricochet et le régler de nouveau et quand il est faible, c'est-à-dire quand il baisse considérablement il sera bon de l'élever et d'employer pour cet effet le coin de mire et en augmenter la charge afin de le raidir un peu davantage, il en devient plus dangereux mais il faut prendre garde à deux choses, l'une de ne le pas trop raidir [fol. 31] parce qu'il pourrait passer sans plonger, et l'autre qu'il rase toujours les paniers et quand il en abat quelqu'un il n'est que meilleur, car c'est la perfection de bien tirer que de raser le sommet du parapet le plus près qu'il est possible sans le toucher, un peu d'exercice et de bon sens l'ont bientôt réglé. Il faut encore bien prendre garde à une chose, c'est que le ricochet ne doit pas faire bond sur le parapet des faces prolongées, mais sur le rempart qui est derrière, c'est pourquoi il faut toujours laisser quatre toises ou environ depuis le [fol. 32] devant des pièces que l'on bat jusqu'à l'endroit où l'on pointe.



Quand il y a lieu de changer d'objet et de battre en revers sur le chemin couvert ou dans le fossé ou sur l'arrière des bastions, il n'y a qu'à donner un peu de flasque à la pièce, la rejoindre et toujours la battre sur la semelle et remonter ensuite le ricochet jusqu'à ce qu'on soit ajusté, après quoi il n'est plus nécessaire d'y toucher quand les pièces sont dirigées sur ce que l'on veut battre, comme elles ne reculent point, on peut le faire pour la nuit et le jour et quand [fol. 33] même il faudrait les contenir par des tringles clouées sur les plates-formes pour s'en mieux assurer, cela n'en serait que mieux.

Le nombre des pièces aux batteries à ricochet doit être depuis cinq jusqu'à huit ou dix, en mettre moins, ce serait trop lent et laisserait des temps à l'ennemi dont il pourrait se prévaloir pour se traverser et travailler à ses retranchements ; par cette raison on ne doit plus jamais tirer en ricochet qu'on ne change de mesure c'est de quoi il faut être abondamment fourni.

Les mesures nécessaires doivent être de fer blanc [fol. 34] comme celles dont on mesure le sel savoir d'une once, de deux, de trois, de quatre, de huit onces qui sont la demi-livre et enfin de seize onces qui sont la livre. J'estime que telle quantité pour chaque pièce peut suffire et que même on se pourrait passer à moins, car s'il s'agit de charger d'une once, vous en avez la mesure. Si de deux vous l'avez aussi, si de trois vous l'avez de même, si de quatre vous l'avez encore, si de cinq ajouter un à quatre, si de six ajouter deux à quatre, si de sept ajouter trois à quatre, la huitième fait la demi-livre [fol. 35] qui répétée deux



fois fait la livre, trois fois fait la livre et demi, quatre fois fait deux livres. Il vaut mieux avoir quelques mesures de plus pour ne point tâtonner et les toutes faire numérotées avec bien de l'exactitude et de l'application, on est bientôt accoutumé au ricochet qui est la meilleure et plus excellente manière d'employer utilement le canon dans les sièges qui ne soit jamais en usage.

### Les batteries à bombes

Quant aux batteries à bombes, elles doivent être situées à droite et à gauche de la tranchée assez éloignées d'elle pour que [fol. 36] les allants et venants n'en soient point incommodés. A l'égard de leur distance à la place, il faut les placer entre les première et seconde places d'armes ou attenant et joignant les batteries à ricochet afin qu'elles puissent aussi battre d'enfilade, le parapet de leur batterie doit être de la qualité de celui des canons hors qu'on n'y fait pas d'embrasure comme il importe peu que leur plate-forme soit élevée ou non, on peut l'enfoncer de deux ou trois pieds pour plus grande commodité et pour avoir plutôt fait et l'éloigner de neuf ou dix de l'épaulement.

[fol. 37]



[fol. 39] Pour se faire il est nécessaire de préparer un espace de dix à douze pieds carrés pour chaque mortier qu'il faudra aplanir et bien battre à la demoiselle avec pente de quatre pour cent du derrière au devant sur lequel on posera des poutrelles de bois carré tant plein que vide de 8 à 9 pouces de gros sur neuf à dix pieds de long qu'on arrêtera ferme sur le terrain par des piquets et après avoir égalé leur distance et leur pente on remplit les environs et les entre-deux de la plate-forme de menue terre battue et égalée au ras [fol. 40] des poutrelles qui seront incessamment couvertes de madriers bien joints sur les poutrelles et l'un contre l'autre de trois pouces d'épaisseur sans être cloués ni chevillés sur les poutrelles, mais seulement arrêtés par les piquets tout autour, de manière que quand il s'agira de les défaire on le puisse sans les gêner ; cela fait environner ladite plate-forme d'une tringle tout autour pour arrêter le recul du mortier et bien déblayer et aplanir les environs afin que leur service soit libre et dégagé. Remarquant que [fol. 41] l'espace d'un mortier à l'autre doit être au moins de seize pieds, il faudra en même temps prolonger un bout de l'épaulement et faire un trou ou deux bien couverts à quelque distance séparée de la batterie pour mettre les poudres et les bombes chargées en sûreté. Tout cela préparé de la sorte, il n'y aura plus qu'à mettre les mortiers sur les plates-formes. Si on les place bien la première fois, il ne sera plus nécessaire de les changer, c'est pourquoi il faudra les approcher dès le commencement autant qu'il sera nécessaire. Cela fait et [fol. 42] les mortiers montés sur les plates-formes, il faudra simplement tirer aux défenses et batteries de la place et dans le centre des bastions et demi-lunes où on peut faire des retranchements.

[fol. 43]

**Mortiers à pierres :**

Pour ce qui est des mortiers à pierres, les pierriers se doivent mettre bien plus près que les batteries à bombes. Leur situation quant à la distance se partagera en deux dont la première sera entre la troisième place d'armes et le pied du glacis parce qu'ils ne portent pas loin ; et la deuxième sur les angles saillants et rentrants du chemin couvert tant de la demi-lune que des bastions. Il ne faut à ceux-ci qu'un épaulement comme aux batteries à bombes et une plate-forme toute simple parce qu'il ne [fol. 44] s'agit pas de soutenir l'effort d'une grosse charge comme aux mortiers. Le vrai lieu de bien placer celles-ci serait dans le chemin couvert sur les angles flanquants et rentrants mais ils y seraient trop difficiles à fermer ; au surplus les mortiers à bombes en question sont de 12 à 13 pouces de diamètre. Si on pouvait avoir une demi-douzaine de l'espèce appelée Cominge qui ait seize ou dix-huit pouces, et mille bombes par mortier, elles seraient très utiles pour faciliter l'éboulement des brèches et [fol. 45] défigurer les retranchements. Ceux de huit pouces sont de peu de service, les pierriers sont beaucoup plus déchargés de métal que les autres mortiers et doivent être de dix-huit pouces de diamètre.

**2.5.2.3 Réflexion sur le siège du château de Nice, 1705, Anonyme**

SHD, 1 VN 40, art. 15, sect. 2, pièce 3

Transcription, Eric Guilloteau.

Il me paraît que l'on ne peut entreprendre d'assiéger le château de Nice, qu'auparavant l'on ne se soit emparé de la Ville, après quoi il faut incessamment retrancher toutes les avenues des rues qui aboutissent au chemin couvert du château pour la garder avec très peu de monde et avoir par conséquent plus de troupes à portée de l'attaque, sans quoi les ennemis pourraient facilement vous inquiéter par des sorties sur la droite de vos travaux étant soutenues par un grand feu de mousqueterie qui leur facilite aisément la retraite. Cela facilitera l'ouverture de la tranchée en sortant de la porte de la Pairolière, à supposer que l'on veuille faire une attaque vraie ou fausse aux premiers ouvrages et terrains qui sont de ce côté-là et par ce moyen pousser la tranchée et envelopper toute la partie du château qui regarde Montalban afin de pouvoir attacher le mineur à l'ancienne enceinte, muraille qui n'est défendue que par une tour où il n'y a que deux pièces de canon.

Il faudra pour soutenir ces premiers travaux tirer une ligne parallèle dans le fond à ce même front et y situer des batteries qui battront de bas en haut toutes les défenses de ce côté-là ; il sera même très nécessaire que le parapet des batteries soit fort épais par la base pour les élever à une hauteur convenable, afin de n'être point vu du haut en bas dans la batterie, et pour que les poudres soient en sûreté. Il sera pareillement très à propos de blinder les embrasures de ces batteries pour empêcher que le canon des ennemis ne les démonte et comme il faudra plusieurs boyaux de communication aux batteries, et à la ligne parallèle, il faudra selon mon avis commencer par ouvrir une tranchée à la descente du chemin qui vient de Villefranche pour que l'on puisse aller en sûreté aux batteries, et communiquer avec la ligne parallèle.

Je ne vois pas que les batteries qui seront mises à mi côte soient assez près pour battre en brèche tout ce qui serait de la partie du château, mais qu'elles pourront néanmoins ruiner toutes les embrasures qui se voient, qui sont avancées du côté de l'ancienne attaque et qui sont par amphithéâtre.

Il me paraît enfin que toute la ressource à laquelle on peut s'attendre pour la réduction de cette place, ce sont les bombes et le canon qui en doivent faire le salut dans l'espérance qu'il arrivera quelque cas extraordinaire que l'étoile du Roi produira pour engager les ennemis à se rendre quand même la mine aura fait des brèches considérables, on est sûr de trouver un roc vif assez haut pour pouvoir espérer par le moyen des échelles de donner un assaut, mais les assiégés n'auront pas de peine à se garantir d'être forcés et de quelle manière que l'on examine cette entreprise on y trouvera toujours des difficultés insurmontables pour réduire cette place par la force des armes ; il faut compter sur une longueur espacée de temps et du moins une armée de 30 mille hommes pour l'attaquer de tous les côtés et occuper ainsi les assiégés, joint à ce qu'il faut une infinité d'attirail de guerre pour que rien ne manque et assurer tous les logements que l'on poussera en avant et surtout dans beaucoup d'endroits où l'on trouvera le roc et très peu de terre, cette entreprise

mérite assurément beaucoup de réflexions, et les meilleurs ingénieurs de l'Europe ne seraient pas trop bons pour la conduite d'un pareil siège, et si les ennemis ont fait comme on l'assure une redoute au pied du château du côté de la mer, on doit s'attacher d'abord de s'en rendre maître, parce que autant que je le puis juger, elle battrait à revers tous les ouvrages que l'on pourrait faire dans le fond. Il ne faut pas ignorer que ce château ne soit partout contre-miné.

#### 2.5.2.4 Lettres du marquis de Carail à S.A.R, écrites au Château de Nice

As Turin, Corte, Materie politiche per rapport all interno, Real casa, lettere dei particolari, Mazzo 7, lettera I, Isnardi di Caraglio.

Transcription, Eric Guilloteau.

##### Du Château de Nice, le 11 avril 1705

Monseigneur,

Je fus obligé hier d'abandonner la ville, et de me retirer au Château avec la garnison, ou étant Monsieur le duc de la Feuillade me fit proposer de ne point tirer sur la ville, ni sur la bourgade, promettant de son côté non seulement d'en faire de même, mais de ne point tirer d'aucun endroit sur le Château. Il demande de pouvoir barricader les rues qui aboutissent aux glacis plutôt pour qu'il n'y arrive aucun inconvénient, que pour aucun autre dessein, disant, que en cas, que je fasse tirer sur la ville, il a ordre du Roi de France d'y mettre le feu à quatre coins et de la brûler entièrement. Je lui ai répondu que ayant des ordres contraires, je ne voulais pas pendre cela sur moi et lui ayant demandé de permettre d'en écrire à V.A.R. pour savoir si elle l'approuverait. J'envoie mon fils pour ce sujet, et en attendant la réponse, il y a suspension, leurs soldats n'approchent point ce glacis du côté de la ville, et du côté de Lempea à la portée du canon, et ne font aucun ouvrage.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, de V.A.R. le très humble, très obéissant, très soumis, et très fidèle serviteur et sujet.

M. de Carail

##### Du Château de Nice le 20 avril 1705

Monseigneur,

J'ai fait dire au marquis d'Usson qui commande les troupes de France, le duc de la Feuillade étant parti, que je ne pourrais souffrir ses troupes dans la ville sans leur tirer dessus, qu'il pourrait les retirer dans le château de Villefranche, et terres de Villefranche laissant la ville de Nice neutre. Il m'a fait répondre, que ne pouvant pas prendre cela sur lui, en écrivait au Roi. Cependant, il a fait les propositions dont j'envoie copie à V.A.R., lesquelles ayant été jugées avantageuses à son service, j'ai cru les devoir signer, comme lui, le tout pourtant sauf l'agrément de V.A.R. de mon côté, et de sa Majesté très (...) pour le sien, de plus il a donné sa parole à part, que nous nous rendrions réciproquement les déserteurs, ce qui est un bon affaire entendu la grande désertion qu'il y aurait de notre côté, jusque à quinze, ou seize quelques fois par jour.

Le chevalier de Crevacœur est arrivé le 18<sup>ème</sup> du mois courant avec sa garnison composée de cent et quarante-six hommes outre les officiers.

J'ai eu un moyen d'envoyer l'ingénieur Cucito à Villefranche, lequel a trouvé cette place fort en désordre, selon qu'il l'écrit à V.A.R. Le malheur du susdit fort ne vient que de ce que les parapets étant nouvellement faits, leurs murailles n'avaient pas encore fait prise, en sorte que le canon les mettait en poussière, surtout étant battues par des pièces d'une si grande grosseur comme celles-là. D'ailleurs la fortification était belle, et bonne, et n'y manquait rien, et les affûts étaient doubles.

A l'égard des vivres, j'en ai fait la taxe selon l'ordre de V.A.R., et j'ai cru qu'il valait mieux donner au soldat le prêt et le solde dont V.A.R. le gratifie en laissant en liberté d'acheter ce qu'il souhaite selon la taxe, que de lui retenir le prêt, en y donnant les vivres, et à l'égard du vin, on ne juge pas qu'il soit du service de V.A.R. de leur

limiter la portion, qu'il veut acheter, d'autant plus que la pinte de Nice est très petite faisant à peine trois quarts de celle de Piémont, outre que le soldat qui travaille veut boire du vin ne travaillant que pour cela. L'intendant envoie à V.A.R. le fond des vivres qui se trouve dans le magasin et pour combien de temps il peut durer, comme aussi les moyens pour en tirer d'autres ayant mer libre, et il a été possible d'en introduire davantage, persuadé que les Français n'ont rien trouvé dans la Ville que de l'huile et du vin, et pour celui-ci, on ne savait où en mettre davantage dans le château, comme le lieutenant-colonel Roque a vu, ayant moi-même été obligé d'en laisser dans la Ville pour ce sujet trente-neuf tonneaux du mien.

On a pareillement cru du service de V.A.R. de construire un petit fort à étoile sur le rocher de Lempea capable de quatorze à quinze hommes pour assurer tout ce qui nous peut venir par mer de ce côté-là, comme aussi pour une barque, que nous tenons à la plage, qui nous sert tant pour envoyer à Oneille, que pour, que pour pêcher, ce qui soulage nos magasins de vivres. Ce travail fait, on s'appliquera à abaisser la citadelle, et à élargir le fossé de la demi-lune, touchant laquelle l'ingénieur Cucito trouve un inconvénient, qui est qu'il faut jeter la terre du côté du glacis de la Ville, mais on verra de la jeter toute du côté de Lempea. V.A.R. peut être persuadée qu'on n'oubliera rien de tout ce qui peut être de son service. Le mal est que nous ne pouvons plus tirer de la Ville, ni du Pays, soit hommes que femmes pour le transport de la terre, attendu les ordres rigoureux que les Français ont fait sur cela.

On a rendu ce matin les prisonniers que nous avons au nombre de 127, desquels on a tiré un reçu pour être échangés avec ceux de Toulon et en cas qu'il n'y ait pas le même nombre avec ceux d'Italie.

Le comte de Rossignol a failli mourir ces jours passés ayant été communié par Viatique, à cause d'une perte de sang par le nez que lui a continué quatre ou cinq jours. On a fait venir un médecin de Grasse, qui a un secret singulier pour cela, en effet ce matin ayant ressaigné de nouveau, il le lui a d'abord arrêté en le frottant de son eau.

Je laisse partir le lieutenant-colonel Roque et le marquis de Senantes sur ce que le premier m'a dit de la part de V.A.R.

L'Aiutant Carlin qui sert dans ce Château avec beaucoup de distinction, de zèle et de fidélité m'a prié de supplier V.A.R. de lui accorder ce qu'il demande par une requête, que le marquis de Senantes lui présentera de sa part.

Je suis avec un très profond respect Monseigneur, de V.A.R. le très humble, très obéissant, très soumis et fidèle serviteur et sujet.

M. de Carail

### **Du Château de Nice le 7 mai 1705**

Monseigneur,

Je devais envoyer un courrier à V.A.R. pour lui faire savoir comme le marquis d'Usson a rompu la convention touchant les déserteurs. Je lui ai remis quatre soldats de la marine, et deux déserteurs de la Croix Blanche, ce qui devait l'engager à me renvoyer quatre de nos déserteurs. Il me fit savoir qu'il en remettrait un du régiment de la Reine entre les neufs et dix heures du soir. Je fis attendre jusqu'à minuit sans qu'il parut. Il me fit dire le lendemain, qu'il c'était évadé ; que d'ailleurs se je voulais rompre tout à fait la convention, il me laissait en liberté. Je répondis que j'en écrirai à V.A.R. pour recevoir ses ordres. Cependant comme il fit demander le comte de Perl pour lui parler du projet, que je lui avais fait proposer de sortir avec ses troupes de la Ville, et se retirer à Villefranche, Saint-Hospice et Montalban, j'ai cru que je devais attendre, que cet affaire fut finie pour l'envoyer en même temps, mais comme cette négociation n'est pas encore terminée, j'ai cru devoir faire savoir ce que le comte de Perl m'est venu dire cet après diner, qui est, que le marquis d'Usson lui a fait lire la lettre, que le ministre Chamillart lui écrit d'aller par terre, ou par mer brûler Oneille, que lui enverrait les troupes qu'il demanderait pour cette expédition. Il lui a en même temps fait voir la réponse qu'il fait au susdit ministre, où il lui représente les difficultés qu'il rencontre pour y réussir, outre qu'il croit qu'il n'est pas du service du Roi de brûler Oneille, qu'il voudrait beaucoup mieux en tirer une grosse contribution, les coffres du Roi se trouvant entièrement épuisés par cette ruineuse guerre. Il représente que

cette expédition serait très difficile par terre, sachant qu'à Oneille il y a cinq cents hommes des troupes de V.A.R., et quand même ils n'y seraient pas, devant passer par des chemins détestables, la seule milice du Pays le pourrait harceler, et lui en faire avoir le démenti prévoyant qu'il ne serait pas moins difficile de faire la descente par mer sachant de plus que les habitants d'Oneille ont tout emporté en montagne qu'ainsi, il serait de sentiment de se servir des quatre galères et des six vaisseaux, qu'on attend et qui doivent rester sur nos côtes, pour faire payer la susdite contribution. J'en avertis le marquis Palavoisin, pour qu'il prenne ses mesures.

J'envoie en attendant le projet que le comte de Perl a présenté au marquis d'Usson, comme venant de lui. La chose serait déjà entendue sans l'article de l'argent, demandant pour cela cinquante mille écus, ce que la Ville ne saurait payer en mille ans, n'ayant pu donner au marquis d'Usson des soixante mille francs que lui demande, que huit cents pistoles, qu'ils ont exigé dans la Rivière de Gene sur la vaisselle de l'argent des églises, que ladite Ville y a envoyé. Le marquis d'Usson a fait dire au consul Tondut, que si dans huit jours ne faisait rebâter le pont et ne lui payait les dix mille francs que lui a demandé, aussi bien que les cinq mille pour le commandant le ferait mettre en prison et brûler sa maison, s'il tient sa parole, la Ville sera mise en cendre d'autant qu'elle ne saurait satisfaire à sa demande.

Je crois que si on avait les 50 mille écus, les ennemis abandonneraient non seulement la Ville, mais Villefranche et les autres forts, selon ce que j'entends parler du besoin de leur Roi.

Si l'on pouvait convenir à moins, je serais d'avis, si V.A.R. l'approuve de me servir des 40 mille francs que le Pisani a promis pour sa rançon aussi bien je prévois que V.A.R. aura peine à les toucher. Tout ce que le marquis d'Usson a dit au Prince de Monaco touchant la Turbie n'a eu aucun effet. Il lui a présenté que V.A.R. s'accommoderait un jour avec le Roi, et qu'elle serait en état de faire repentir d'avoir fait sauter une tour, qui lui faisait ni bien ni mal, outre que c'était la plus belle antiquité du monde à laquelle on avait point touché à l'autre guerre, mais il s'est moqué de tout cela, et il a voulu suivre sa passion se flattant de garder le dudit lieu à la paix, et que S.M. s'en accordera avec V.A.R. en lui donnant l'équivalent en quelque autre part. On dit qu'on a trouvé sous cette tour des gabinets, où il y avait des forts belles statues que les débris des bras, et des jambes, qu'on a trouvé, ont fait connaître.

L'on n'a point travaillé aux fortifications de Villefranche, où l'on a fait venir l'ingénieur Niquet pour cela, mais faute d'argent, il est retourné à Antibes. On n'y a fait autre réparation que pour l'habitation du gouverneur et celle d'autres officiers.

Les ennemis ont dressé leur batterie de sept mortiers à bombe derrière la muraille de notre Saint-Laurent, et ont mis les bombes partie dans la dite chapelle, et l'autre à Caras. Le marquis d'Usson dit que c'est pour les faire embarquer plus facilement. Ils ont quatre autres mortiers à Montalban, les mines qu'ils font aux bastions de la Ville seront bientôt achevées. J'ai fait dire au marquis d'Usson de laisser rétablir la pompe qui conduit l'eau au jardin pour ne pas laisser périr les arbres qui mourront infailliblement, s'ils ne viennent arroser. J'ai donné ordre au concierge de rétablir la pompe et que je lui aurais fourni l'argent. Le major Hacbret m'ayant représenté que son régiment avait plusieurs soldats éparpillés dans le Piémont sans aucun officier pour les rassembler, outre qu'il dit qu'à Coni, ils ont leur magasin tant pour l'habillement, que pour les fournitures, j'ai cru du service de V.A.R. de lui permettre aussi bien qu'au capitaine Doscat d'y aller pour mettre ordre à tout cela d'autant plus qu'il espère que V.A.R. lui permettra de transporter et amener son monde à Oneille pour joindre le tout à son corps.

Il serait à souhaiter que les soldats du susdit corps fussent aussi bien intentionnés que le sont les officiers qui servent fort ponctuellement.

Les ennemis ont augmenté la garnison de Nice de trois compagnies des grenadiers, qu'ils ont fait venir de Villefranche et Saint-Hospice et ils attendent encore le régiment de Tournon, avec un autre de dragons qui est à Verceil.

Nous travaillons à escarper le roc à la courtine de Lempea qui empêchait que le flanc de la gorge put voir la place du bastion de Malinverne. L'on travaille aussi à faire un retranchement dans le susdit bastion, persuadé que si jamais les ennemis nous attaquent ce sera de ce côté-là, selon qu'ils s'en sont déclarés. Ces deux ouvrages seront bientôt finis. L'abaissement de la citadelle et l'élargissement du fossé de la demi-lune avec

son chemin couvert serait très nécessaire, mais comme il s'agit de travailler dans le roc, c'est un ouvrage de longue haleine, outre que nous n'avons pas assez de monde pour employer à ce travail.

Le chevalier de Froloy qui a un régiment en Ville partit avant-hier sur une galère de France pour aller à Gènes prendre Madame del Bœuf sa parente, mais ayant été averti qu'il y avait six frégates anglaises le long de ces côtes, et douze autres dans le port de Gènes, il a pris le parti de s'en retourner.

Je crois que serait du service de V.A.R. d'établir un ordinaire qui vint ici, la poste venant droit ici en esquivant Sospel, où il n'y a tout au plus, que deux cents hommes.

Par toutes les informations que l'Intendant a prises du prêtre Barralis, il ne se trouve aucunement criminel, et s'il était embarrassé dans ses réponses, la timidité y a plus de part, que autre chose, étant d'ailleurs réputé de tout le monde pour un très bon religieux, et même d'une sainte vie. Si V.A.R. l'approuvait on pourrait le faire sortir pour aller en Piémont, ou l'envoyer à Oneille par la voie des Coralines, d'autant qu'il occupe une chambre qui ferait bien besoin. Son innocence par la même raison met aussi à couvert le Père, dont sa prison n'a pas cependant été inutile pendant l'attaque, et le bombardement de la Ville.

J'envoie à V.A.R. le plan de l'état du Château de Villefranche devant l'attaque signé par l'ingénieur Cucito, le baron Capris et le capitaine des Canonniers Brun, et à l'égard du verbal, l'Intendant y travaille toujours y ayant remis la relation que l'ingénieur Cucito fait de l'état de la susdite Place après sa prise.

J'oubliais de dire à V.A.R. que le marquis d'Usson pour ne pas rendre les déserteurs, c'est servi du motif de ce que la chose c'est rendue publique contre la contravention. Je lui ai répondu que la chose c'est rendue telle parce qu'il a voulu, en ce qu'il faisait rechercher les déserteurs à son de trompe dans la Ville après qu'il les avait fait évader.

Le marquis d'Usson a donné ordre pour faire chanter dimanche prochain le Te Deum pour la prise de Verrue, Villefranche, et autres forts, ensuite de celui, qu'il a reçu de la cour.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, de V.A.R. le très humble, très obéissant, très soumis et fidèle serviteur et sujet.

M. de Carail

#### **Le marquis de Carail à V.A.R., le 4 décembre 1705**

Depuis le 20<sup>ème</sup> du mois passé les ennemis ont travaillé à perfectionner leurs travaux, et leurs batteries. Ils ont poussé leur tranchée du côté de la mer, où ils font une batterie. Le canon n'y est pas encore, mais il doit y être dans les autres batteries.

On a compté 40 canons dans la grande batterie du château, on ne découvre que 31 embrasures. Il y a une autre batterie au jardin de Dumas dont on ne distingue pas les embrasures. Il y en a deux autres du côté de Saint-Charles de 12 embrasures, chacune qui bat les faces de la citadelle.

Les canons et les mortiers y sont. Ils ne veulent point tirer que tout ensemble voulant entièrement raser les parapets, et défenses, avant que d'en venir aux approches. Il leur est arrivé deux bataillons des vaisseaux et deux des Miquelets. Ils attendent encore quatre bataillons des premiers. Les soldats des huit vaisseaux qui sont à Villefranche ont mis pied à terre. Les forçats des cinq galères qui sont dans les susdits ports servent à trainer le canon, à porter les bombes, boulets, et autres munitions. Ils ont encore pour cela 400 mulets de Provence outre ceux du Comté, et 2000 paysans. Il leur est encore arrivé la moitié du bataillon de Roussillon, de sorte qu'ils ont présentement 19 bataillons et demi avec 250 dragons. Leurs batteries doivent commencer le 6<sup>ème</sup> de ces mois.

[fol. 1v]

Le duc de Berwick se vante de raser en huit jours les parapets du Château, et d'y entendre la messe le jour de Noël

Le même le 8<sup>ème</sup> décembre

Les ennemis ont prolongé cette nuit leur boyau au jardin de Raynaud. Il paraît qu'ils veulent aller au moulin du comte de Gallean, et faire une autre parallèle. Ils ont commencé ce matin à faire jouer toutes leurs batteries de canons, et de bombes.



L'on a compté 90 pièces de canons, sans celles de Montalban. On ne peut encore compter le nombre de leurs mortiers.

Leurs batteries de Lympia de canon battent la tour de San Lazaro, et tous les côtés de la citadelle. Leur batterie de Saint-Charles de 30 pièces bat la tour de Saint-Paul, toute la courtine de la terrasse, et celle de la citadelle avec les flancs.

#### **Du château de Nice le 8 décembre 1705**

Monseigneur

Les ennemis ont prolongé cette nuit leur boyau au jardin de Reinaud, il parait qu'ils veulent aller au moulin du comte de Galean, et faire une autre parallèle. Ils ont commencé ce matin à faire jouer toutes leurs batteries de canon, et des bombes, l'on a compté nonante pièces de canon, sans celle de Montalban, l'on ne peut encore point compter le nombre de leurs mortiers, leurs batteries de Lempea de canon battent la tour Saint-Lazaro, et tout le côté de la citadelle. Leur batterie de Saint-Charles de trente pièces bat la tour de Saint-Paul, toute la courtine de la terrasse et celle de la citadelle avec ses flancs.

La tour de Saint-Lazaro est fort endommagée aussi bien que celle de Saint-Paul. Pour la première fois, l'on verra de s'enterrer, ce qu'on ne saurait faire à la seconde, attendu sa casemate qui n'est pas tout à fait à l'épreuve, y ayant fait mettre de la terre.

Le bastion de Malinverne est dans un tel désordre, que personne n'y saurait plus rester. Il y a bien des déblayages à faire cette nuit. Je ne sais si nous les pourrons tous faire. Nous avons eu pendant ces cinq heures, soixante personnes entre tuées, blessées, et hors de combat. La désertion continue toujours. Le sergent Rebut des canonniers de Brun déserta l'autre jour, plusieurs mineurs et soldats persuadé que V.A.R. les recevra. J'ajoute que le gros manquement est des poudres, qu'il faut que V.A.R. fasse venir en toute manière. Il ne faut plus douter que ce soit un siège, et non une canonnade et bombardement ce que l'on connaît par leurs ouvrages et que les lettres que le duc de Berwick m'écrit parlent toujours de siège, ainsi il faut de la poudre. Celle dont V.A.R. m'a parlé par la sienne du 29 novembre n'est point venue et je crois qu'elle vienne, ainsi faut tenter par la voie de terre.

J'envoie à V.A.R. le plan que le capitaine Gurtres à fait, comme il ne l'a commencé que ce matin, il n'a pu mettre que les batteries de Lempea, dont les canons d'une d'icelles sont de quarante-huit livres de balles de Piémont, par la première occasion V.A.R. en recevra un état plus parfait. Je suis avec un très profond respect, Monseigneur de V.A.R., le très humble, très obéissant, très fidèle et soumis serviteur et suis M. de Carail

#### **Du château de Nice le 11 décembre 1705**

Monseigneur,

V.A.R. sera surprise d'apprendre que les ennemis en si peu de temps aient réduit ce château en très mauvais état. La tour de Saint Lazaro est endommagée qu'on ne peut pas plus. On voulait en s'abaissant faire un nouveau parapet, mais sa muraille se trouve si mince outre qu'elle est aussi battue par le bas qu'on ne saurait le pratiquer, et de plus nous n'avons pas assez de monde pour cela, cependant on y fera tout ce que l'on pourra. Nous perdons un jour entre tué pourtant l'autre entre tués, blessés, et désertés, cinquante hommes le jour. Quoi que depuis que l'on nous bat d'avantage, la désertion n'est pas si grande, en sorte que l'on est obligé de commander les mêmes hommes qui descendent la garde pour le travail.

Le bastion Malinverne est traité en manière qu'une partie de la face et le flanc ne tarderont pas de tomber, la terre commence à s'ébouler en un pitoyable état, étant battue par la batterie de Saint-Charles et de Lempia, une partie de la fausse braie de la citadelle est rasée en sorte que l'on y peut monter à cheval. A la face gauche de l'angle rentrant de la demi-lune, il n'y a plus que le redoublement du parapet que l'on y a fait. Nous nous sommes servis du rocher qui s'y trouve pour un retranchement. Les parapets de la citadelle vont tomber d'un moment à l'autre. Les orillons que l'on croyait impossible d'être battus, le sont. Pourtant nous avons fait un retranchement tant à la courtine comme aux susdits flancs et face qui est avancé. Le mal est que les débris sont fort hauts, et des grosses pierres, malgré toutes les précautions que nous avons prises à

ne pas nous en laisser charger, n'ayant plus que sept cents hommes montant la garde nous ne saurions fournir à tous les déblayages, raccommodages, palissades, et ponts. Bonne partie des menuisiers et maçons ayant déserté. Ceux qui restent ne suffisent pas pour les mines. La courtine sèche de Malinverne à San Vittorio comble le fossé. Les bombes et boulets qui donnent là-dessus nous font un mal incroyable. La sortie du château par la porte Royale est impraticable étant continuellement battue par Saint-Charles, tellement que nous sommes contraints de nous servir du degré de la tour Saint-Charles où nous ne laissons pas de perdre beaucoup de monde soit par le débris des pierres que les canons des ennemis fait tomber, ou par les éclats des bombes qui tombent dans ses environs. J'ai fait ôter les canons qui étaient sur les courtines de la terrasse, les canonnières étant toujours tués ou par le boulet du canon des ennemis, ou par l'éclat des pierres en donnant contre la muraille de derrière. Je fais mettre les susdits canons sur la terrasse élevée, d'où trois embrasures battent le fossé de la citadelle attaqué. Tout ce désordre ne surprendra pas lorsque l'on considérera que cette place est battue par nonante pièces de canon dont bonne partie sont de quarante-huit livres de balle, ayant reconnu qu'il y en a de ceux-ci plus que l'on ne croyait, y en ayant dans toutes les batteries. Elles commencent à la petite pointe du jour avec leurs batteries à bombes, et ne finissent qu'à nuit close, hors les bombes qui ne discontinuent jamais, nous tacherons de leur disputer le terrain tant que nous pourrons.

Le chevalier Castel Alfieri et le capitaine Nicola sont jour et nuit dans les mines qui n'avancent pas tant qu'ils souhaiteraient faute de monde. Enfin Monseigneur nous ferons tout ce que d'honnêtes gens doivent faire, mais je suis obligé de lui dire que la Place est en très mauvais état, tant par le désordre des murailles, et parapets, selon que le capitaine Faraud que le marquis de Senantes a fait faire le tour, pourra l'en informer comme aussi par le manque de monde, et de poudre.

Le maréchal de camp et ingénieur en chef Filet a été tué par notre canon avec un autre ingénieur et inspecteur.

J'envoie à V.A.R. le plan que le capitaine Nicola a fait des batteries des ennemis. Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, de V.A.R. le très humble, très obéissant, très soumis et fidèle serviteur, et sujet.

M. de Carail

[note] Les bombes que les ennemis nous envoient sont de trois sortes, de dix, de quinze et de vingt rubs, et outre cela, ils ont des boulets qu'ils appellent fous, qu'ils ont des longues pointes.

### **Lettre du 17 décembre 1705**

Monseigneur,

La nuit du onze quand le capitaine faraud fut parti, les ennemis ouvrirent un second boyau en perçant la muraille de Saint-Caire, et le conduisirent dans le fossé jusque à la bastide du Cotto étant à couvert de la rampe, ils l'ont prolongé dans l'endroit où termine notre glacis jusqu'à la moitié de la courtine de Saint-Paul au flanc de la forge. L'on ne comprend pas encore leurs desseins, plusieurs croient que voulant éviter nos mines, que nous avons du côté du fossé de la citadelle, dont ils sont informés, ils songent à venir du côté de Lempia, entre autre le comte de Saint Nazar a toujours été de ce sentiment, disant qu'ils ne l'auraient jamais attaqué que de ce côté, attendu qu'ils se trouveraient d'abord à couvert de la Place, ce qui le persuade d'avantage est leur obstination à raser comme ils ont fait la tour de Saint-Lazaro, que leurs ingénieurs sont venus trois soirs de suite avec des lanterniers visiter ce poste. Le lieutenant Rinaldi qui sort toute les nuits faillit d'en attraper un hier au soir, d'ailleurs ne leur serait rien de plus aisé que de venir du côté de la citadelle où la brèche est belle, et large tant dans le fossé que à la citadelle dont le parapet n'est pas seulement tombé, mais les retranchements même que nous y avons fait, tombent aussi. Les parapets des lunettes se soutiennent encore par le redoublement que nous y avons fait, mais ils tomberont tout à coup, et bientôt pour ceux de la face et flanc de Malinverne et la courtine du poste major, ils sont entièrement abattus. Tout le côté depuis la tour de Saint-Lazaro est rasé excepté le demi-bastion de la forge, qu'ils battent présentement aussi bien que la porte du secours, dont l'enceinte qui va au second pont levis est entièrement rasée. La courtine devant les casernes que j'ai fait épaissir d'onze pieds de bonne terre ne laisse pas d'être percée par les boulets des ennemis. Les parapets des courtines des tours sont entièrement rasés, celles-ci y

sont fort en désordre, sans espérance de les pouvoir rétablir. Le peu de fascines que nous avons ont été brulées par les bombes, tout autant de palissades, et de barrières que nous faisons sont emportées. Les menuisiers ayant désertés, nous ne sommes plus en état de les remettre. Le fossé qui va à la demi-lune est comblé par les pierres de la muraille sèche.

Quarante-cinq mille volées de canon qu'ils ont tiré font bien de la besogne, outre les bombes qui sont sans relâche en l'air. La désertion me désespère, les corps de garde désertant tous entiers avec les sergents, qu'on croyait les plus affidés. Le nombre des morts, et des blessés augmente tous les jours par les éclats de pierres. Le chevalier Castel Alfieri a eu un œil poché dans le temps qu'il m'est plus nécessaire. Le tambour que j'envoyasse à Ires, a rapporté que les ennemis attendent les trente compagnies de grenadiers qui leur doivent venir d'Alsace en trois brigades, et que la première devait arriver lundi prochain.

Nous ne songeons qu'à leur disputer le terrain, mais n'ayant plus que environ cinq cents homme en états de service, nous ne pourrons plus faire de travail, et craignons que nos dehors ne soient emportés tout à coup, et que ceux qui seront dans la citadelle ne soient coupés. Nous ferons tout ce que des gens d'honneur doivent faire. Cela n'empêchera pas que ce château ne se perde, si V.A.R. n'y envoie un prompt secours d'hommes, et de poudre.

Les ennemis font une nouvelle batterie au Cato pour battre le flanc de la lunette de la citadelle qui sera bientôt rasée, ce moment je viens d'apprendre qu'il y a trente hommes entre tués et blessés parmi lesquels dix canonniers avec le capitaine d'iceux, Blauet qui est lieutenant, et Gareon major dans du Villars qu'un caporal à déserté de son poste, avec six soldats. Je (...)

#### **Du Château de Nice le 23 décembre 1705**

Monseigneur,

J'ai reçu ce matin la lettre de V.A.R du 8<sup>e</sup> courant par l'ingénieur Audibert dans laquelle elle me marque qu'elle attend une mémorable défense, V.A.R. peut être persuadé que nous ferons tout ce que des gens d'honneur doivent faire. J'ai reçu en même temps deux cents Louis d'or, et quinze barils de poudre, le reste n'étant pas venu, avec peu d'espérance qu'ils viennent étant chargés sur une pines, qui est un bâtiment à voile. J'ai remis les susdits Louis d'or à l'intendant. J'ai envoyé l'ingénieur Audibert avec l'ingénieur Cucito, et le marquis de Senantes faire le tour de la place, afin qu'il en fasse une juste relation à V.A.R. de l'état dans lequel elle se trouve, à laquelle elle veut bien, que je remette. Je dirai seulement que les ennemis font quatre nouvelles batteries pour finir de raser le flanc, et la face de la forge et tout le côté de la porte du secours, qui sont les seules pièces, qui nous restent de tout ce grand front, et qui seront bientôt rasées. Le Belli qui est avec eux leur a enseigné notre cave, qui serait déjà tombée sans les réparations que nous y avons faites, qui n'empêcheront pas, qu'elle ne tombe bientôt, la brèche étant déjà fort grande dans cette courtine depuis la tour de Saint-Paul jusque ou est le roc, en sorte, que les soldats ne font, que glisser pour désertier. Nous avons fait les derniers efforts pour mettre dix pièces de canon en batterie pour nous attirer le feu des ennemis, afin de nous donner le temps de réparer et finir nos retranchements, soit à la susdites courtine, comme ailleurs, mais ils ne sont pas plutôt faits, qu'ils sont abattus par les bombes, et le soldat est si fatigué, qu'il ne veut plus travailler pour l'argent, quoi qu'on lui donne outre leur paye du riz, du sel et du lard. La désertion augmente tous les jours, pouvant sortir de toutes parts. Les grandes dépenses et peines que nous avons prises pour nos mines se rendent inutiles, les ennemis venant toujours sous nous. Nous avons pesé ce matin une de leurs grosses bombes qui n'a pas crevé, on l'a trouvé de trente rubs, il y avait cinquante-trois livres de poudre.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur de V.A.R. le très humble, très obéissant, très soumis et fidèle serviteur et sujet.

M. de Carail

### **Mémoire de l'état dans lequel j'ai trouvé le Château de Nice**

(Rapport de l'ingénieur Audibert joint à la lettre du Marquis de Carail du 23 décembre 1705)

Premièrement, le front de l'attaque est, depuis la face droite du bastion de la tête de la citadelle jusque à la tour de Saint-Lazare.

La face droite du bastion de la tête de la citadelle vers Limpia est battue et déjà en brèche depuis l'orillon jusqu'à moitié face et en état d'y monter.

La fausse braie laquelle est au-devant du dit bastion est aussi abattue.

La face gauche de la demi-lune du Bivac est aussi entièrement abattue.

Le flanc et la face droite [gauche en réalité] du bastion de Malivert [Malinverne] et surtout l'angle de l'épaule est réduit hors d'état d'y pouvoir subsister et prêt d'y être monté.

Toutes les traverses lesquelles ont été faites et hors d'état d'être rétablies faute de fascines (lesquelles ont été partie employées et le reste brûlées par les bombes) et le terrain étant tout de rocher. La courtine entre Malivert et Saint-Victor est entièrement construite que d'une muraille sèche et s'y l'on veut s'opiniâtrer à vouloir conserver les dehors, l'on risque fort d'être coupé vu qu'il y a deux brèches aussi au corps de la place.

La tour de Saint-Paul est fort endommagée et la voûte qui y était a été enfoncée par une bombe.

La courtine depuis la tour de Saint-Paul jusque au bastion de forge est abattue depuis la tour environ un tiers et en état d'être montée.

La petite face gauche du bastion de la forge est battue, laquelle tombant ruine tout le flanc et enfonce toutes les casemates.

La face droite du dit bastion de la forge est de tout ruinée et l'on ne saurait entrer par la porte du secours.

La courtine entre la porte du secours et la tour de Saint-Lazare est à moitié ruinée comme aussi la dite tour de Saint-Lazare. Les ennemis construisent quatre nouvelles batteries dont l'une est déjà finie pour achever de ruiner la défense qui reste au corps de la place. Et, tous les parapets sont tous renversés et hors d'état de défendre des tours qui sont du côté de la citadelle.

Etat des réparations ou retranchements que j'ai trouvé faits.

L'on a fait une traverse dans le fossé du bastion attaqué de la citadelle depuis l'orillon jusque au roc de la demi-lune du Bivac lequel roc sert de retranchement.

La fausse braie qui est au-devant a été déblayée jusqu'au roc.

L'on a réparé la brèche du bastion attaqué de la citadelle par un retranchement en se reculant.

A l'angle saillant de la face gauche du bastion de Malivert, on a fait une traverse qui flanque le fossé du côté de la brèche.

Dans le fossé gauche du dit bastion on y a fait une autre traverse depuis l'angle de l'épaule du dit bastion jusqu'à l'angle de la gorge de la demi-lune.

Dans le bastion de Malivert, on a pratiqué un retranchement derrière la brèche.

A la courtine qui est entre la tour de Saint-Paul et du bastion de la forge on a fait un retranchement derrière la brèche lequel sera fini incessamment.

A flanc du bastion de la forge on a fait en dedans un flanc retiré de gazon.

Audibert.

#### **2.5.2.5 Lettre du duc de Berwick, 6 janvier 1706**

SHD, Vincennes 1VN40, art.15, sect. 2, pièce 6.

Transcription, Eric Guilloteau.

#### **Nice, le 6 janvier 1706**

Enfin Monsieur voilà le château de Nice pris, et cela non seulement en très peu de temps mais aussi par le côté que l'on vous assurait être impraticable. Je crois que de là, vous conclurez aisément que ceux qui voient de près doivent être crus préférablement à ceux qui en sont à deux cents lieues. Je commencerai Monsieur par vous dire qu'on ne peut être plus content que je le suis de tous vos ingénieurs en général après quoi pour

entrer plus en détail. M. de Lozières m'a paru depuis un mois que nous commerçons ensemble comme très entendu, très sage, très actif, et raisonnant très juste sur son métier : comme je ne doute point que vous ne soyez très content de la manière dont il a conduit ce siège depuis la mort de M. Filey, j'espère que profitant de l'occasion de l'heureuse réussite de cette expédition qu'il a faite en chef, vous voudrez bien lui accorder l'honneur de votre protection auprès du Roi pour lui faire obtenir un grade honorable en considération de la gloire que la prise de ce château donne aux armées du Roi, je vous en aurais en mon particulier une sensible obligation.

M. de Langrune est très bonhomme et de très bonne volonté, M. de Feuille mérite infiniment étant très actif, entendu, et infatigable, ainsi j'espère que vous voudrez bien ne le pas faire devenir d'évêque, meunier. Le chevalier du Vergé, les sieurs de Blanzay, Salmon, et de Gaumin se sont aussi donné beaucoup de mouvements, en un mot tout le corps ne s'est point épargné.

Je ne vous parlerai point de la situation de la place ni de l'état où elle se trouve maintenant, d'autant que M. de Lozières vous en rendra un compte exact, ainsi je finirai en vous suppliant de croire que je suis très sincèrement Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur.

Le duc de Berwick.

#### **2.5.2.6 Lettre du maréchal de Vauban à M. de Chamillart. Paris, le 8 janvier 1706**

Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1973, n°22.

Vault 1842, p. 684.

Je pourrais me dispenser, monsieur, de vous donner des avis que vous ne me demandez pas, et qui peut-être ne valent pas grand-chose ; mais quand on est autant prévenu d'affection que je le suis, on a peine à se contenir quand on a pensé quelque chose qui, selon nous, peut être utile au service du roi. Voilà qui m'émeut uniquement ; car, de surplus, je ne vois pas d'assez loin pour pouvoir être garant de ce que je vais vous dire.

Voici le temps que le siège de Nice doit finir, et de l'heure que je parle il devrait l'être. Je ne sais pas ce que le roi a résolu de faire de cette place ; mais il me paraît qu'il faudrait la garder pour toujours, s'il était possible, sinon, jusqu'à ce qu'on fût sur le point de traiter des préliminaires de la paix, et peu avant ce temps-là la faire sauter impitoyablement. Jusque-là je voudrais la garder, attendu que, quand les puissances intéressées seront une fois déterminées à la paix, elles ne s'aviseraient pas de changer de sentiment pour une place de cette conséquence ; car si on la rase présentement, la frontière de Provence, qui l'est de terre et de mer, et par conséquent doublement exposée par son extrême faiblesse, deviendra encore plus faible, au lieu que, la gardant, elle en sera considérablement fortifiée.

Les deux entreprises de Charles V sur cette province, fort près l'une de l'autre, nous fournissent un grand exemple pour nous en méfier, et on peut compter que chose au monde ne ferait tant de plaisir aux Anglais et Hollandais que la ruine entière de la marine de Toulon et de Marseille, et que, s'il pouvait arriver quelque malheur à l'Etat dont il fût impossible de se relever d'un très long temps, ce serait la perte de ces deux villes, qui se ferait sentir par tout le commerce de la Méditerranée, qui tomberait tout d'un coup avec un fracas épouvantable, sans espérance de s'en pouvoir relever. Le château de Nice, remis en bon état, soutiendrait Villefranche de près et tous les autres petits postes qu'on peut prendre, parmi lesquels il y en a de fort bons, depuis là jusqu'au col de Tende ; il arrêterait l'ennemi s'il voulait entrer en Provence, et donnerait le temps à nos armées de s'y opposer et de s'y préparer à une défensive capable de rebuter et de faire échouer ses entreprises. Si Antibes, Toulon, Marseille, étaient des lieux sur lesquels on pût compter pour une résistance considérable, je ne tiendrais pas ce langage ; mais le roi sait bien que ces places ne sont pas en état de faire une défense de durée.

Sa majesté a aussi résolu la démolition de Montmélian ; je ne suis pas contre, mais je ne sais si on n'aurait pas bien fait d'en différer l'exécution, attendu le mauvais état du fort Barraux, petit de lui-même et imparfait, auquel on travaille depuis plus de quatre-vingts ans, sans qu'on puisse dire ce poste achevé ni en bon état ; c'est pourquoi j'aurais été d'avis de résoudre le rasement de Montmélian et de le préparer, mais d'en surseoir l'exécution jusqu'à ce que le fort Barraux fût mieux accommodé qu'il n'est, et cependant y faire

travailler vigoureusement jusqu'à ce qu'il fût en état de mieux barrer la vallée de Grésivaudan. Je pense m'être donnée l'honneur de vous dire que Montmélian est situé dans la rencontre de quatre vallées de Chambéry et du Bourget ; celle du roi est la vallée de Grésivaudan, meilleure que les trois autres ; toutes ces vallées rendent la situation de Montmélian excellente. S'il y a quelque chose dans cette lettre que vous jugiez en valoir la peine, ayez la bonté de la faire voir au roi ; sinon, faites-en ce qu'il vous plaira.

**2.5.2.7 Notes de l'ingénieur Lozières d'Astier concernant le « Plan du Château de Nice dans l'état où il se trouve après la prise »**

SHD - 1VN40 art.15 sect.2, pièce 8 - Transcription, Eric Guilloteau.

Cf. inventaire iconographique n°153

Pour monter à la brèche CD, on se mettait en bataille dont le fossé 67, et au pied de l'orillon P, ensuite on suivait par le fossé droit du bastion qui enveloppe la tour 29 auquel on aurait aussi monté pour occuper le retranchement Q qui était plus pour nous que pour les ennemis,

Fait à Nice le 10 janvier 1706

Lozières d'Astier

**AA.** Souterrains à deux étages en bon état sur lesquels est une belle plate-forme.

Aux tours 29, 30 et 33, il y a des beaux souterrains à deux étages

A la tour 38, un beau souterrain.

**BB.** Souterrains aux ouvrages extérieurs et citadelle forts beaux.

**C.** Magasins à poudre

**D.** Logements ruinés

**E.** Logement du gouverneur ruiné sous lequel il y avait des caves servant d'hôpital mises à preuve de la bombe.

**F.** Eglise ruinée

**G.** Grand puits en bon état

**H.** Retranchement imparfait

**I.** Retranchement assez bon.

Ledit château est dans un très grand désordre dans toute son étendue

**K.** Logement dans la citadelle

**L.** Chemin par lequel on communiquait au logement

**M.** Mine de Valière

**N.** Mine de Francard

**O.** Redoute que nous avons ruinée

**2.5.2.8 Lettre de Le Peletier à M. Salmon**

SHD, Vincennes 1VN40, art.15, sect. 2, pièce 9.

Transcription, Eric Guilloteau.

A Versailles le 17 janvier 1706



J'ai reçu les lettres que vous m'avez écrites les 30 du mois passé et 2 de celui-ci, et les deux plans qui y étaient joints. Ce que vous me mandez de l'attaque de la citadelle de Nice, et de la disposition des brèches m'en fait mieux connaître l'état que tout ce que j'en apprendis par les autres lettres que j'ai reçu des mêmes dates dont aucune ne parlait du retranchement L de la Ville du côté de la mer et des batteries de Montalban qui sont si éloignées que je ne croyais pas que l'on en pu faire aucun usage. Je vous félicite des succès de cette expédition et de ce que vous en sortez sain et sauf. Je suis bien aise d'apprendre que la blessure au Sieur Chevalier du Verger quoi que considérable ne soit pas dangereuse. Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

Le Peletier.

### 2.5.2.9 Capitulation du Château de Nice en 1706

AST, Corte, Materie Militari per categoria, imprese militari, mazzo 10, fasc. 11, capitolazioni 1706.

Transcription, Eric Guilloteau.

[fol. 4]

#### Premièrement

Monsieur le marquis de Carail livrera le septième (du mois) à 8 heures du matin la Porte du secours du Château de Nice du côté de Lympia aux troupes du Roi, de sorte qu'il n'y reste aucune d'entre elles, et celles des A. Rle., lesquelles devront être séparées, que par les sentinelles, au cas qu'il ne paraisse pas aucun secours suffisant d'ici à ce temps là.

La porte du secours sera livrée aux troupes du Roi demain matin cinquième du mois à sept heures.

2. La garnison sortira le même jour septième, par les brèches munitionnées de douze coups par soldat, tambour battant, balle en bouche, mèche allumée, et drapeaux déployés.

*Accordé pour le six au matin.*

3. La garnison sera conduite par le plus court chemin à Saorge par l'Escarène le premier jour, le second à Sospel, et le 3ème à Saorge.

*Accordé*

4. On donnera six pièces de canon de fonte à choisir, et deux mortiers avec leurs attraites nécessaires, et vingt quatre coups par pièce et à cause de la difficulté du transport du canon à Saorge, on les conduira à Oneille aux dépens du Roi.

*Accordé pourvu qu'elles ne soient point marquées aux Armes du Roi.*

5. Les prisonniers de guerre seront rendus de part et d'autre.

*Les prisonniers que les troupes du Roi on fait durant le siège seront rendus.*

[fol. 5]

6. L'on débauchera point des soldats de la garnison, et il ne sera point permis de prendre ni rejeter les déserteurs, ou autres sous quel prétexte que ce soit, et quelque nation que ce soit.

Les déserteurs français des troupes du Roi qui sont ici rentreront dans leur corps, le reste de cet article accordé.

7. Les officiers natifs de la ville et comté de Nice qui se retireront en Piémont ne seront aucunement inquiétés pour leur bien, au contraire seront rétablis dans ceux qui auront été confisqués à cause de la guerre.

*Refusé.*

8. Les bourgeois et autres de la ville et comté retirés dans le château en pourront sortir en toute sureté avec leurs armes, effets, et les pourront emporter où bon leur semblera et ne seront aucunement rechercher pour avoir porté les armes pendant le siège. Au contraire sa majesté aura la bonté de leur accorder sa protection et de leur accorder les privilèges dont ils jouissaient.

Les bourgeois et autres de la ville et comté de Nice, qui se trouvent dans le château s'en iront s'ils le veulent avec la garnison, mais s'ils veulent retourner chez eux, ils porteront leurs armes chez Monsieur de Parate, maréchal de camp des armées du Roi, commandant dans le comté de Nice et lui donneront caution de leur conduite à l'avenir, moyennant quoi ils ne seront point inquiétés.

9. L'on donnera des voitures pour tous les officiers et leurs hardes et bagages, jusqu'à Saorge aux dépens du Roi.

Accordé.

10. Monsieur le marquis de Carail, l'intendant, l'ingénieur, et tous les officiers tant d'infanterie, que d'artillerie, sergents et soldats et autres de la garnison pourront sortir tous leur effets et hardes, sans qu'on les puisse fouiller ni arrêter sous quelque prétexte que ce soit.

Accepté, excepté l'intendant qui ne partira point que les dettes ne soient payées, après quoi il sera renvoyé.

[fol. 6]

11. Les malades et blessés qui seront en état de souffrir la voiture, suivront la garnison. Les voitures leur seront fournies aux dépens du Roi.

Accordé

12. S'il y a quelques officiers, sergents, ou soldats ou autres qui par cause de blessure ou maladie ne puissent pas suivre la garnison, ils seront reçus dans Nice pour être traités et soignés aux dépens du Roi. Selon leur qualité et de la manière que le Roy en use à l'égard de ses troupes et leur seront délivrés des passeports en bonne forme dès que leur santé permettra de se rendre en Piémont par la même route que la garnison aura fait.

Accordé

13. Il sera permis d'emporter tous leurs meubles, écritures appartenant à S.A.R.

Accordé, excepté les papiers, registres ou autres écritures qui regardent le sénat et la ville et comté de Nice.

14. On fournira les vivres nécessaires pendant la route à toute la garnison aux dépens du Roi.

Accordé jusqu'à Saorge exclusivement.

15. On fera un inventaire exact de toute l'artillerie, munition de guerre et de bouche qui se trouvera dans le château par les députés de M. le Duc de Berwick et le Marquis de Carail, signé des deux parties.

Monsieur le Marquis de Carail ordonnera qu'on donne un état au juste de toute l'artillerie et munition de guerre et de bouche et de toute autre attirail qui se trouve dans le château, lequel état sera livré à un officier qu'on y enverra.

[fol. 7]

16. Jouiront des droits de la même capitulation, l'Intendant, Commissaire, Trésorier, état major de la place, les aumôniers, les ingénieurs, les mineurs, dentistes, officiers d'artillerie et canonniers, médecins, chirurgiens, apothicaires, commis, gens de justice, et généralement tous ceux qui servent dans le château de quelque nature qu'ils puissent être.

C'est article est déjà répondu.

17. En cas que quelqu'un voulu laisser quelques hardes dans la ville de Nice, qu'il lui soit permis de les envoyer prendre dans trois mois de temps, et on livrera les paquets gratis.

Accordé.

18. Que l'escorte qu'on leur donnera pour escorter la garnison n'excèdera pas le nombre

Accordé et monsieur le marquis de Carail laissera un officier en otage.

### 2.5.2.10 Monnaies et médailles obsidionales

Dans son « *Histoire des Alpes-Maritimes* », Gioffredo évoque une monnaie célébrant la résistance du Château de Nice face aux armées franco-turques, lors du siège de 1543<sup>155</sup>. Cette information a orienté notre recherche sur l'éventualité d'autres monnaies ou médailles relatives à la prise du Château de Nice par les armées de Louis XIV en 1691 et 1706. C'est ainsi que dans des ouvrages des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, nous avons pu en retrouver commémorant les trois sièges de Nice (1543, 1691 et 1705).

La monnaie obsidionale de Nice, frappée lors du siège franco-turc de 1543, est présentée dans « *la Revue numismatique* » de 1862<sup>156</sup>. Cette dernière, créée en 1836, passe sous la direction de Jean de Witte et Adrien de Longpérier<sup>157</sup> en 1855, avant que tous deux fondent la Société Française de Numismatique en 1865<sup>158</sup>. Les médailles réalisées pour les sièges et la prise de Nice en 1691 et 1706 se trouvent, quant à elles, répertoriées dans le recueil des « *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand*<sup>159</sup> ». Cet ouvrage de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a été publié en 1723, sous la direction scientifique du numismate français Claude Gros de Boze (1680-1753). Les illustrateurs Antoine Coytel (1661-1722) et Charles-Louis Simonneau (1645-1728) ont assuré la réalisation des dessins des médailles, allant de la naissance de Louis XIV en 1638 à sa mort en 1715, avec une dernière médaille *post mortem* de 1723. Conservé à la Bibliothèque Nationale sous la cote RES FOL-14 (C), ce recueil présente ainsi un ensemble de 318 médailles. On retrouve également la présentation des médailles de 1691 et 1706 dans « *Histoire de la vie du règne de Louis XIV* », ouvrage publié en 1742<sup>160</sup> par Bruzen de la Martinière (1683-1746). Par ailleurs, un dessin préparatoire pour la médaille de 1706, attribué à Coytel, est conservé au Musée du Louvre dans le département des Arts Graphiques, fonds des dessins et miniatures, sous la référence RF12373A. Une médaille concernant Nice et Mons, prises le même jour, est présente également dans l'ouvrage de De Boze, dont une gravure réalisée par l'illustrateur Sébastien Leclerc (1637-1714) est conservée à la Bibliothèque Municipale de Lyon sous la cote F17LEC005874.

Les médailles obsidionales relatent des épisodes mémorables et leur description dans les ouvrages est précédée d'un bref récit du siège. Les monnaies obsidionales, quant à elles, sont frappées par les villes assiégées pour limiter les pertes de liquidité et soutenir l'économie. Leur valeur est définie par les autorités et elles sont échangées à la fin du siège. L'absence de valeur faciale sur la monnaie de Nice de 1543 laisse à penser qu'il s'agirait plutôt d'une monnaie commémorative louant la résistance des Niçois face aux armées franco-turques. En réalité, la distinction entre monnaies et médailles n'est pas toujours clairement définie, et n'est réglementée véritablement en France qu'à partir du règne d'Henri II. Par un édit de 1549, ce dernier ordonne que l'effigie du monarque et le millésime soient placés sur les monnaies. Ainsi, « *la gravure en médaille commence à se faire distinguer de la gravure en monnaie, tant pour le style que pour le relief* »<sup>161</sup>. En 1585, sous Henri III, un autre édit fait formellement la distinction entre les médailles frappées dorénavant dans la « Maison des Etuves » située sur la pointe occidentale de l'Île de la Cité, et les monnaies fabriquées principalement à la « Monnaie des Espèces » établie au Louvre. Par la suite, l'atelier de frappe des médailles rejoindra finalement celui des monnaies au Louvre, avant qu'une ordonnance de Charles X rattache les deux administrations en 1832, pour former la « Commission des Monnaies et Médailles ».

<sup>155</sup> Gioffredo 2008, p. 120.

<sup>156</sup> Witte, Longpérier 1862, p. 373 et pl. XIV (nous avons préféré cette photo anonyme, au dessin du manuscrit comportant par ailleurs une date erronée).

<sup>157</sup> Witte est membre de l'Académie des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, et correspondant de l'Institut et de la Société impériale des Antiquaires de France. Longpérier est membre de l'Institut et de la Société impériale des Antiquaires de France, et associé étranger de l'Académie royale des Sciences de Belgique.

<sup>158</sup> Lafaurie 1986, p. 24.

<sup>159</sup> Collectif 1702, p. 236.

<sup>160</sup> La Martinière 1742, IV, p. 541 et V, p. 382.

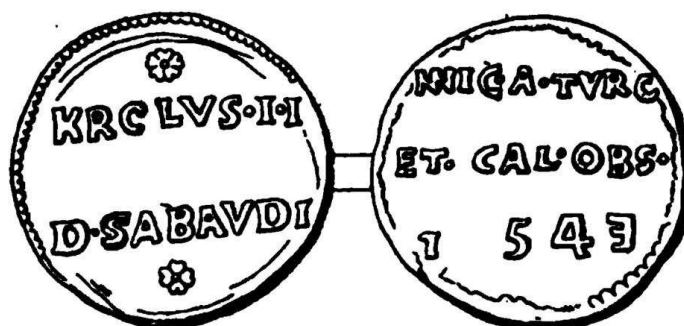
<sup>161</sup> Anonyme 1833, p. XII à XIV.

Souvenirs de la défense ou de la défaite d'une ville, comme les monnaies obsidionales de Nice de 1543, 1691 et 1706, ces supports commémoratifs ont toujours fait l'objet de collections. Grand collectionneur avec près de 500 pièces conservées de l'Antiquité à l'Époque moderne, Louis XIV put ainsi enrichir sa collection grâce aux nombreuses médailles frappées en l'honneur de ses abondantes victoires.

- **Monnaie d'argent de 1543**

Extrait de la Revue numismatique, 1862 :

« Le siège de Nice dura environ deux mois et demi, depuis le 16 juin jusqu'au 7 septembre 1543 : le comte d'Enghien, qui commandait les troupes françaises, avait d'abord espéré s'emparer de cette place par une surprise ; mais ses projets ayant été dévoilés au prince de Piémont, il fallut faire un siège en règle : malgré le concours d'un nombreux renfort turc, les Français ne purent s'emparer du château ; le 22 août, la ville avait capitulé, mais la forteresse défendue vaillamment tint jusqu'au moment où un secours envoyé par l'empereur força les assiégeants à se retirer ».



Monnaie obsidionale de Nice, 1543<sup>162</sup>.

Sur l'avvers, en deux lignes, entre deux fleurs, **KROLVS.II D.SABAVDI**. (Charles II duc de Savoie)<sup>163</sup>

Sur le revers en trois lignes : **R. NIC.A.TVRC.ET.GAL.OBS. 1543**. (Nice assiégée par les Turcs et les Français en 1543).

- **Médaille de la prise de Nice en 1691**

Extrait de Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand :

« Au même temps que le Roy résolut d'aller en personne faire le siège de Mons, il commanda au Sieur de Catinat, Général de son armée d'France, d'entrer dans le comté de Nice ; & deux escadres, l'une de vaisseaux, l'autre de galères, eurent ordre de tenir la mer, pour s'opposer aux secours que les ennemis pourraient envoyer. La ville et le château de Villefranche, le fort de Montalban et quelques autres se rendirent à la première sommation. La ville même de Nice ne tint qu'un jour, et la garnison se retira dans la citadelle, qui fut incessamment assiégée. Il y eut trois attaques poussées vivement, quoique la difficulté du terrain, qui était presque tout de roc, retardait beaucoup le travail. Les équipages de vaisseaux mirent de l'artillerie à terre et dressèrent plusieurs batteries, entr'autres une de mortiers, qui tira si juste, que trois bombes tombées à côté du Donjon sur un magasin à poudre, firent sauter une partie du Château et tuèrent plus de cinq cents hommes. Ensuite les Français avancèrent leurs tranchées jusqu'au pied de l'ouvrage à cornes et y attachèrent le mineur. Leurs mortiers cependant continuaient toujours à foudroyer la Citadelle, et mirent encore le feu à un magasin de bombes et de grenades. Ce qui redoubla tellement l'épouvante des assiégés, que le Gouverneur aussitôt capitula, et se crut trop heureux d'obtenir une composition honorable ».

<sup>162</sup> Mailliet 1886, p. 109, notice 841.

<sup>163</sup> Il s'agit en fait de Charles III dit *le Bon* (1486-1553). Ce Duc considère que Charles II (alias Charles-Jean-Amédée (1489-1496)), mort à l'âge de 8 ans sous la régence de sa mère Blanche de Montferrat, n'a pas régné. Pour cette raison, il prend pour titulature **KAROLVS SECVNDVS**.



Sur l'avvers : tête du roi avec la légende *Ludovicus Magnus rex christianissimus* (Louis le Grand, roi très chrétien).

Sur le revers : on y voit la Ville de Nice, qui a près d'elle un bouclier, où sont ses Armes. Elle paraît effrayée du débris de sa Citadelle. Les mots de la légende, *NICEA CAPTA*, signifient, prise de Nice. A l'exergue est la date *XXXI MARTII M.DC.XCI* (31 mars 1691).

#### - **Siège de 1705 et sa médaille commémorative**

Extrait de : *Histoire de la vie du règne de Louis XIV*

« La campagne finit en Savoie avec la prise du Château de Nice. Le Duc de Berwick fut chargé de cette expédition, qui était des plus difficiles. Ce Château est une des plus fortes places de l'Europe ; il est impossible d'y monter, si ce n'est du côté de la Ville, vers laquelle le rocher s'abaisse insensiblement en forme de rampe. Cet endroit est le seul par où on pouvait l'attaquer ; le duc de Savoie l'avait fait fortifier par trois ouvrages revêtus en forme d'Amphithéâtre, avec de bons fossés, et un double chemin-couvert miné et contre-miné. De plus, il y avait fait faire des souterrains, dont les voûtes avaient vingt pieds d'épaisseur, pour mettre les poudres à couvert, afin d'éviter l'accident qui était arrivé lorsque le Maréchal de Catinat en avait fait le siège. Quatorze cents hommes commandés par le Marquis de Carail, et plus de cent pièces de canon la défendirent contre le Duc de Berwick ; elle ne tint pourtant que vingt-six jours de tranchée ouverte. Il est vrai qu'on l'attaqua de la manière la plus vive ; on y envoya tant de bombes de jour et de nuit, que la garnison fatiguée à l'excès, et ne pouvant avoir de repos, força le Gouverneur de capituler au commencement de janvier. Un peu auparavant le Comte de Santena avait remis le Château de Montmélian, où il était bloqué depuis plus de quinze mois. On fit sauter ces deux forteresses ; si on l'eut fait dans la guerre précédente, on se fut épargné la peine de les reprendre. La prise de Nice par le Duc de Berwick, fut honorée, comme il était juste, d'une médaille ».



Sur l'avvers : tête de Louis XIV : Lég. *Ludovicus Magnus rex christianissimus* (Louis le Grand, roi très chrétien) ».

Sur le revers : on y représente cette Ville sous la figure d'une femme couronnée de tours, enchainée au pied d'un cippe surmonté d'un globe aux Armes de France, près de la mer, son bouclier à ses pieds. Dans le fond on voit la citadelle escarpée, et entrouverte. En légende : *NICEA ITERUM EXPUGNATA* (Nice prise pour la seconde fois), et l'exergue, *IV Januarii MDCCVI* (4 janvier 1706).

**Dessin du projet de médaille sur la prise de Nice en 1706, attribué à Coypel.**

Antoine Coypel (1661-1722) est peintre d'Histoire et décorateur français. Directeur de l'Académie en 1714, il devient Premier peintre du Roi en 1716.



Musée du Louvre, département des Arts Graphiques, fonds des dessins et miniatures, RF12373

- **La médaille de Nice et Mons prises le même jour**

Le dessin pour la frappe de cette médaille a été réalisé par le graveur Sébastien Leclerc (1637-1714) et appartient à une suite de 33 gravures illustrant les Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand, conservées à la Bibliothèque Municipale de Lyon sous la cote F17LECO05874.

Extrait de « Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand » :

« Le siège de Mons et le siège de Nice, formez en mesme temps et conduits par la mesme prudence, eurent le mesme succès. La prise de l'une de ces places suivit de si près la prise de l'autre, que la nouvelle de la réduction de Nice fut apportée au Roy devant Mons, le jour mesme que Mons capitula ».



Sur l'avers<sup>164</sup> : tête du roi : Lég. *Ludovicus Magnus rex christianissimus* (Louis le Grand, roi très chrétien).

Sur le revers : vue des villes de Nice et de Mons ; au-dessus, deux Renommées portant chacune une couronne murale, se rencontrent dans les airs. Sur les banderoles de leurs trompettes, on lit ; sur l'une : *Nicea capta*. (Prise de Nice). Sur l'autre : *Montes Hann. Expugn.* (Mons pris d'assaut). Lég. *Ab. austro. et. ab. aquilone* (Du midi et du nord) – Exer. *Ineunte. Aprili. M. DC. XCI.* (Au commencement d'avril 1691) ».

<sup>164</sup> Anonyme 1833, p.137, notice 301.



## 2.6 Andrea Bozzolino, L'art de construire les modèles des places de guerre, 1717

« L'art de construire les modèles des places de guerre, par lesquels on peut reconnaître les propositions de ces parties à l'égard de l'altimétrie, planimétrie avec la description de la manière de les colorier et orner au naturel » est extrait de l'ouvrage du Capitaine d'artillerie Andrea Bozzolino : « Petit vulcain, contenant la science des mines, et la manière de les distribuer dans les places de guerre, pour s'en servir avec utilité dans les occasions ; la théorie et la pratique du jet des bombes, une nouvelle manière de fortifier, avec une méthode de construire les modèles des places, le tout accompagné de figures et de quelques petits ouvrages curieux ». Ce manuel rédigé en 1717 pour l'enseignement des élèves artilleurs est dédié à Charles Emmanuel, Prince héréditaire du Piémont. On connaît 4 exemplaires de ce manuscrit, dont un est conservé à la Bibliothèque Royale de Turin. Biblioteca Reale di Torino, repertorio topografico, dei fondi manoscritti, sec. XVIII, Militari II (221 à 430), n°414, Petit Vulcain, Bozzolino, Turin 1717.

[fol. 303]

### Préface des modèles

C'est une matière dont on n'a pas traité jusqu'à présent quoique depuis longtemps on ait vu quantité de modèles fait de pièces d'architecture civile soit d'architecture militaire et comme celle-ci n'a rien de commun avec la civile dont la manœuvre consiste en la représentation de muraille, piliers, corniches, colonnes, arcades, degrés, portes, fenêtres et ornements de sculpture, qui peuvent être représentés par des pièces de bois régulières tirées par profil et par le tour en une proportion assez grande pour y reconnaître les moindres parties d'autant qu'un bâtiment ou une église quelle grandeur qu'ils aient peuvent être représentés par des modèles dont l'échelle des mesures pourra être de plusieurs pouces ou pour le moins d'un pouce par toise au lieu qu'en fait de modèles de places dont les plus petites parties contiennent toujours un espace bien plus grand que celles d'un bâtiment, on ne serait les faire que par une échelle dont la toise ne peut-être représentée que tout au plus par deux lignes pour chaque toise, dans les modèles mêmes qui ne contiendront que le corps d'une place assez petite, mais dans les modèles des grandes places, ou de celles auxquelles, on ne saurait donner plus d'une ligne à la toise ; encore y a-t-il des places que nonobstant la petite proportion des échelles il faut encore faire les modèles de plusieurs pièces pour pouvoir les manier et c'est de ces modèles des places que nous entendons parler dont la construction est tout à fait différente de celle des modèles d'architecture civile. Mais il ne faut pas, pour s'occuper à cette suite d'ouvrages, ignorer la substance de la fortification, mais bien loin de là il faut posséder presque autant qu'un ingénieur de seconde classe, car il ne faut pas qu'un modéliste soit embarrassé à lever un plan de quelque place que ce soit avec ses profils au plus juste.

[Fol. 304]

L'art de construire les modèles des places de guerre, par lesquels on peut reconnaître les propositions de ces parties à l'égard de l'altimétrie, planimétrie et longimétrie.

### Chap. I

Les modèles ont été inventés pour suppléer aux défauts des dessins, qu'on fait sur le papier par lesquels, quoique parfait dans leur espèce, on ne saurait reconnaître les différentes hauteurs des pièces de la fortification, surtout de celles qui sont bâties sur des lieux élevés, ou rochers forts irréguliers. D'ailleurs ces sortes d'ouvrages sont fort propre par la commodité des souverains qui ont nombres de places fortes puisque par les modèles, ils peuvent se passer de faire de longs voyages pour les aller reconnaître, pouvant avec toute leur commodité, les ayant devant les yeux, voir d'un seul coup d'œil leur fort et leur faible, de même que la nécessité des réparations de leur défaut s'il y en a et de l'augmentation de leur force par des nouveaux ouvrages qu'on pourra projeter et déterminer sur les modèles comme si on était sur le lieu même. Maintenant avant de passer plus avant touchant la manière de travailler nous avons vu à propos de se servir de l'exemple de quelque modèle qui ait été fait pour la représentation d'une place, dont nous ne serions donner de plus convenable à notre fait, qu'en écrivant la manière d'en construire un de ceux qui sont plus irréguliers tels que sont les deux modèles du Château de Nice que nous avons fait pendant que ledit château était en état, dont l'un fut envoyé au Roi de France par le Milord Barviech (le duc de Berwick) qui prit le

château en l'année 1705 et trouva le modèle dans la maison du gouverneur et l'autre est à Turin dans le palais du Roi de Sicile.

[fol. 305]

### Chap. II

Pour parler avec plus d'éclaircissement, nous avons mis ci-après plusieurs planches et profils par lesquels nous donnons le plan dudit château de Nice, tel qu'il était avant sa démolition et dans les autres nous marquons par le renvoi de chiffres, les différentes hauteurs des pièces de cette forteresse, qui était en partie régulière et en partie irrégulière, avec des tours, bastions, demi-lunes, tenailles, ouvrage à cornes, ayant toutes sortes d'angles saillants, rentrants, morts et flanqués de manière qu'ayant vu la construction du modèle de cette place fort irrégulière, il sera aisé de venir à la construction de tout autre plus régulière considérés les planches.

#### Prop. 1

Nous n'avons aucun raisonnement à faire sur le plan de la première planche, dont la seule vue fait comprendre la distribution de ces parties [fol. 306] pour cela nous examinerons les planches dont les chiffres et lettres alphabétiques servent par leur renvoi à donner la connaissance des différentes hauteurs des pièces de même que les profils comme la suivante (pl. 87 – cf. inventaire iconographique n° 169).

Il faut donc savoir que la partie la plus haute de ce château était l'ancien donjon, qui fut ruiné par le feu qui prit aux poudres dans les magasins des tours B C, lorsqu'il fut pris pour la première fois par les Français en 1691. Le plan A de ce donjon était élevé par-dessus le niveau de la mer de 44 toises un pied et dix pouces, et les autres parties comme suit :

3 tours B. D. C. étaient presque égales en hauteur à peu près de 8 toises.

Le plan E était plus bas que le plan des tours de 2 toises 5 pieds.

Le plan F plus bas que E d'une toise. Remarquez que sans répliquer et écrire souvent le mot toise, pied et pouce, les seuls trois chiffres marqueront, à savoir la première les toises, la seconde les pieds, et la troisième les pouces

[fol. 306]

(pl. 87 et 88 – cf. inventaire iconographique n° 169, 170)

[fol. 307]

Le plan G qui servait de place d'armes devant la maison du gouverneur, H. était élevé sur le plan de la mer 33. 5. 2. Les différentes hauteurs de chaque plan depuis l'eau de la mer jusqu'au G furent reconnues comme ci-après :

Depuis l'eau de la mer jusqu'au pied de l'angle K	4. 2. 3.
La hauteur de la lunette L	2. 3. 9.
Depuis le plan de la lunette jusqu'au plan de la tenaille M	1. 4. 6.
La hauteur des rochers depuis le plan M jusqu'au pied de la courtine N	9. 0. 11.
La hauteur de la muraille de la courtine O et tour P	10. 0. 6.
Depuis le point C jusqu'au point 40 va en montant ; le plan C à niveau de P et le point 40 à niveau de F.	
41, 42, 43 sont des parapets l'un sur l'autre suivant la courtine C 40	
Depuis O jusqu'à S	1. 0. 6.
De R à S la rampe monte	2. 3. 5.
Le plan T au plan G monte	0. 5. 6.
Le magasin V plus bas que T	1. 0. 0.
[fol. 307v]	
Le plan de la petite tour X plus bas que V	1. 1. 10.
Le plan Y plus bas que G	1. 0. 0.
Z plus bas que Y	0. 3. 0.
La rampe de la courtine 38 plus haut que le plan G	0. 4. 0.
La tour X au plan de R	
Le plan des courtines et tours 4 plus haut que G	6. 2. 8.
Le corps des magasins 7 élevés au dessus de G et plus haut de	1. 3. 0.

La tour ronde 8 haute de	7. 2. 6.
Depuis le parapet des tours 4 jusqu'à leur pied qui était fondé sur le roc	7. 3. 10.
Depuis les pieds des tours jusqu'au plan de la tenaille 12	2. 1. 0.
Le petit cavalier 11 élevé sur 12	2. 0. 0.
Hauteur de la tenaille 12 jusqu'au fossé	3. 0. 0.
Le fossé de la tenaille depuis 14 jusqu'à 15 descend	1. 1. 0.
Le point du fossé 15 de la demi-lune 16 et du flanc du bastion détaché 17 sont au niveau	
Le fossé de la place droite du bastion détaché depuis 18 jusqu'au 19 va en descendant assez rapidement de même que 19 à 20 et 21	

**[fol. 308]**

Les flancs intérieurs 22 et 23 plus bas que le flanc 17 de	1. 4. 6.
Le bastion intérieur 44 à niveau de 16	
Le point de l'angle flanqué 21 est haut sur le fossé	4. 3. 6.
Les points 15 sont à niveau	
La demi-lune 25 plus bas que 12	0. 3. 0.
Le fossé de la demi-lune à niveau de 14	
Depuis l'angle flanqué de la demi-lune 25 jusqu'à la courtine de l'ouvrage à cornes 26 le glacis descend	0. 4. 0.
Cette courtine et les cornes sont à niveau	
Le fossé 27 plus bas que celui de l'ouvrage à cornes de	5. 0. 0.
Les fossés de 28 à 29 vont en descendant	
Le plan de l'avant fossé 30 est plus bas que 27	0. 5. 0.
La pointe du bastion à tenaille plus basse que la pointe 32	2. 2. 6.
La demi-lune 33 est élevée au dessus de 28	1. 0. 0.
Le glacis devant l'ouvrage à cornes à une pente de 32 degrés	

**[fol. 308v]**

Le glacis depuis la demi-lune 16 jusqu'au redan 34 à la pente de 38 à 40 degrés  
 Depuis 16 à 24 la pente est de 44 degrés  
 Depuis la pointe 35 jusqu'à 36 le glacis est en partie de roche, en partie de terre, sa pente presque toute de 45 degrés  
 Tous les endroits de la ligne pointillée étaient rocher inaccessible.  
 Voilà la description de ce château en laquelle nous avons pas cru nécessaire à marquer la figure du corps des maisons que nous donnerons en son lieu, n'ayant rien de plus facile à faire dans les modèles de petite échelle où ils se font massifs et il n'y a qu'à marquer de noir les portes et fenêtres donnant la couleur naturelle aux murailles.

**Chap III**

Or pour venir à la fortification d'un modèle il faut en premier lieu avoir préparé des pièces de bois de plusieurs sortes à savoir, pièces de planches de différentes largeurs, comme **[fol. 309]** de 12 jusqu'à 20 pouces sur 4 lignes d'épaisseur. Ces pièces servent pour former les flancs.

Quantités de pièces pour représenter les murailles ayant la figure des parapets, cordons, talus, etc., comme le représente le profil B de la planche. Ces pièces seront de différentes hauteurs comme de 2 à 12 pouces, et quand on les mettra en œuvre, on les coupera par leur pied suivant la hauteur portée par l'échelle. Il faudra aussi avoir un bon nombre de pièces de bois faites en forme de chaise comme est marqué sur la figure C de la planche suivante. Ces pièces servent à soutenir les plans étant coupés à la hauteur requise, collées et clouées, comme voyez par la figure C (**pl. 88 - cf. inventaire iconographique n° 170**). On doit aussi avoir quantité de planches d'environ trois lignes d'épaisseur par lesquels on forme les profils des glacis et les pentes des environs des places pour clouer et coller sur ces profils des cartons qui marqueront la superficie du terrain. Il faudra avoir des cartons de différentes épaisseurs pour en appliquer suivant le besoin et nous avons marqué plusieurs sortes de clous dont on se sert à clouer les pièces. Et comme tous ceux qui bâtissent après avoir établi le dessin commence en premier lieu par les fondements qui doivent être sur un fond solide.

Il faut de même que ceux qui veulent faire un modèle choisissent des planches de bois biens unies et biens sèches depuis plusieurs années, afin qu'il ne soit pas sujet à plier, rétrécir ou enfler, suivant le changement de temps, comme font les bois qui ne sont coupés que depuis un ou deux ans. Ces planches doivent être d'un pouce à un pouce et demi d'épaisseur.

**Prop. 1**

Après avoir déterminé la largeur du modèle et dessiner le plan sur le papier, on fera faire une table des dites planches d'une ou plusieurs pièces qu'on garnira d'un châssis, et traversé de bois bien fort par le dessous de manière qu'on soit assuré qu'elle ne se tourmente.

On suppose qu'on aura piqué le plan dessiné sur le papier, avec un *forcet* de sorte que le portant [fol. 311] sur la table bien polie par un *poncet* fait de charbon pilé qu'on pliera dans un morceau de linge, on pourra y imprimer la juste figure, qu'on marquera ensuite avec de l'encre ou du crayon, marquant sur tout fort exactement l'épaisseur des parapets par lesquels on doit établir le fondement de l'édifice.

**Prop. 2**

L'épaisseur du parapet étant ainsi marqué de 2 à 3 lignes, par les parallèles, on creusera l'espace qui forme sa largeur par la profondeur de 2 lignes avec un ciseau propre à cela, ce qui étant fait, on coupera le plan intérieur qui forme le corps de la place, ce qui est très aisé, lorsqu'elles sont régulières et en plaine, puisque l'ayant ainsi coupé par sa juste figure, ayant déduit l'épaisseur du parapet, on fixera le plan de manière que toutes ces extrémités répondent à plomb aux alignements du dessin sur la table. Ce plan qui sera fait comme nous avons dit de quelques planches d'environ 3 ou 4 lignes d'épaisseur sera fixé à la hauteur que sera reconnue être depuis le lieu plus bas des environs comme serait le fond des rivières jusqu'à la superficie du plan que l'on veut représenter.

**Prop. 3**

Mais à l'égard des fortifications irrégulières bâties sur les hauteurs et qui ont différents plans à différentes hauteurs, il faudra s'y prendre de la manière ci-après.

Supposons donc que soit à faire le modèle du château de Nice suivant les plans et hauteurs ci-devant écrites sur la table a.a.a. On formera en premier lieu le plan plus haut de toute la place après avoir creusé comme nous avons dit tous les alignements du dessin. Le plan plus haut sera comme A du milieu des tours B.C.D fait avec une pièce de ces planches de bois d'environ 4 lignes d'épaisseur, et ce plan ainsi coupé sera mis bien à plomb sur le même plan dessiné sur la table et sera soutenu par 2 ou 3 de ces pièces de bois, faites en forme de chaise que nous nommerons supports,

**[fol. 312]**

et qui seront cloués et collés à la table par leur pied étant coupés par le haut de manière que leur hauteur depuis le plan de la table, qui représente le plan de la mer comprise l'épaisseur de la planche du plateau, composé celle de 44 toises un pied et 10 pouces qui est la hauteur totale depuis le plan de la mer audit plan des tours. Cette hauteur se prendra sur l'échelle destinée à toutes les parties du modèle. Ce plan étant ainsi fixé, on y appliquera les tours dont une portion du pied sera enchâssée dans la table, et ces côtés cloués et collés contre le plan a. ayant leur hauteur requise au dessus du même plan.

Ensuite, on formera le plan E qu'on placera sur des supports avec les coins marqués ci devant et après le plan E, on placera le plan F et a. près du plan F, le plan G, qui est le grand plan de la place et maison du gouverneur.

**Prop. 4**

Il est à remarquer que les plans que l'on met [fol. 312v] consécutivement les uns après les autres doivent entrer chacun sous ces premiers ayant quelque peu de largeur plus que porte les dessin et comme l'on voit en la planche 88, afin que le pied des murailles puissent s'arrêter dessus le plan 66 et sur E et la muraille c.c.c. sur le plan G pour s'appuyer sur le plan F. et ainsi des autres d'où l'on voit que non seulement il faut marquer exactement les extrémités des plans, mais qu'il faut aussi marquer sur chacun des consécutifs, l'extrémité du plan supérieur, pour y placer le pied des murailles qui l'enveloppent sur la partie comme c.c. qui avance dessous la pièce du premier plan, et cela se doit supposer une fois pour toutes.

Or, comme le corps des magasins 7 se doit fonder sur le plan G, il faudra couper une pièce de bois d'une épaisseur et hauteur suivant l'explication de la figure DD. qui en donne le plan profil et façade de même que

les figure EE. FF. GG. HH. qui donnera le plan et figure de la maison du gouverneur [fol. 313], église, casernes et magasins, à l'est un grand puits taillé dans le roc d'une toise et demi de diamètre, couvert, à l'épreuve dont l'eau était excellente.

Après le plan G, on placera le plan Z après ZY ; après Y le plan T ; après T les plans S, V et X, ensuite le plan O, M, L, K.

Le plan de la mer i. sera le plan même de la table, la courtine 40 règle les plans 41, 42 et 43.

On placera ensuite le plan des courtines des tours 4 auquel on appliquera les tours suivant leurs figures et après le plan 4, on mettra le plan 13 après 13, 12 et après 12, 14.

Le plan du bastion détaché intérieur 44 sera placé immédiatement après le plan 15, ensuite le fossé 20. 21.

Depuis les points 15 jusqu'à 24 les fossés vont en descente rapide suivant la mesure. Sur le plan 14 on placera le plan de la demi-lune 25 laissant toujours comme à tous les autres [fol. 313v] ouvrages la largeur ou épaisseur des murailles qu'on met après tous les plans sur lesquels les épaisseurs des parapets sont marquées comme nous avons dit.

Après le plan de la demi-lune on placera les plans 28, 27, 29, 32 et après celui-ci les plans 30 et 31 et par les 3 plans 16, 33 et 46 tous les plans seront fixés.

#### Prop. 5

Il faudra maintenant appliquer à chacun de ces plans les murailles suivant le dessin et la hauteur, les coupant à leur proportion. Pour connaître comme cela se doit faire, il n'y a qu'à regarder la figure de la planche 88 ci-devant, qui fait voir comme le pied des murailles s'enchâsse dans le creux des alignements des parapets, et le seul soins consiste à bien couper les pièces des dites murailles afin qu'elles forment les angles le plus proprement qu'il sera possible étant collés et cloués.

#### [fol. 314]

La figure a. dans la planche 90 ci-devant représente l'église et son clocher qui servait de magasin.

La figure H. représente le palais du gouverneur 66 et CC deux magasins à l'épreuve, DD un corps de caserne imparfait.

Par tous les plans sus nommés, on vient en connaissance des murailles dont les remparts et parapets qui ont environ 5 pieds par-dessus les plans, mais à l'égard des deux grandes courtines X, EE, et 2.3.4 avaient leur hauteur différente des rochers, sur lesquels elles étaient bâties, c'est-à-dire depuis 3, jusqu'à 5 toises. Le reste se comprendra à peu près par le dessin.

#### Prop. 6

Aux endroits où il y aura des courtines elles doivent toujours être placées avant les flancs et les flancs avant les faces, car on ne saurait faire autrement suivant qu'on apprendra [fol. 314v] par la pratique.

Après avoir mis les enveloppes des murailles, on prendra exactement la largeur des fossés où il y en aura et on coupera de longues pièces de bois, d'une épaisseur à peu près égale à celle des plans suivant la largeur desdits fossés, qu'on appliquera avec des clous et de la colle contre les murailles lorsqu'elles seront arrêtées par leurs pieds sur le plan des tables des modèles comme l'on peut voir par le profil de la pl. 88, de même que les pièces qui doivent former en même temps la contrescarpe, chemin couvert, banquette, parapet du glacis de la manière qu'est marqué par la dite figure et profil en laquelle la ligne i. représente la contrescarpe, la ligne 2 le plan du chemin couvert, 3 la banquette, 4 le sommet du parapet du glacis, et l'angle 5 se fait profond suivant l'épaisseur des cartons dont on veut se servir pour la superficie des glacis, dont la pente [fol. 315] plus ou moins grande sera formée par les pièces de bois 77, qui seront coupées par le dessin et mesure du profil et à angles droits de la pièce qui forme le chemin couvert, les cartons seront cloués et collés sur les pièces 7 pour former le glacis, mais il faut avoir soin de les humecter avec de l'eau avant que de les coller, parce que non seulement la colle tient mieux, ne séchant pas si tôt, mais les cartons prennent toute la figure qu'on leur veut donner, surtout aux endroits où les glacis sont fort irréguliers.

#### Prop. 7

Il y a des places qui étant bâtis sur des rochers, comme la plus grande partie du château de Nice, n'ont pas de fossé devant leur bastion. Ainsi, pour marquer les rochers on peut se servir de pierres poncees ou du bois de liège qui est encore plus à propos en ce qu'on le coupe comme l'on veut, lui donnant la figure à peu près des

rochers et c'est avec ce bois de liège qu'ont été formés les [fol. 315v] rochers des modèles dudit château de même que celui de Montmélian, de la Brunette et Verrue.

**Prop. 8**

Pour ce qui regarde les maisons qui sont dans les places qui se forment par une très petite échelle, ce serait perdre inutilement le temps que de se piquer de les faire avec le vide de leur chambre, cela ferait même quasi impossible ; à moins de les faire de papier ce qui ne saurait subsister, ainsi il suffira de les marquer par des pièces de bois massives suivant leur façon touchant la longueur, hauteur et largeur, car ce n'est qu'aux modèles d'architecture civile, qu'on fait en grand échelle qu'on marque les vides des chambres pour y reconnaître les profils et commodités.

**Chap. IV**

**Prop. 1**

De la qualité du bois dont on se sert à construire les modèles [fol. 316]

Nous avons démontré ci-devant la manière de construire le corps des modèles pour représenter les places de guerre, mais comme il est important de savoir quelle sorte de bois on y doit employer, nous disons en premier lieu que les bois de sapin, *mele* (mélèze), noyer, ormeau, chêne, et autres qui ont des grandes veines et pores ne valent rien. Les plus propres sont le poirier, le peuplier, l'aulne ou verne, le saule et semblables qui peuvent se rendre bien unis, que si l'on peut avoir du cyprès pour former les plans cela sera très bon, puisque l'odeur de ce bois empêche que les teignes qui gâtent les autres s'y mettent dedans. Mais il faut que les pièces de cyprès, soient coupées depuis quelques temps, car autrement la force de l'odeur étant fraîchement coupées, pourront nuire aux travailleurs, et serait incommode dans la chambre des modèles.

[fol. 316v]

**Prop. 2**

Sans contredit le bois de verne est le plus propre pour notre métier, et faute de celui-ci, on se servira de poirier. Ces deux sortes de bois, ne s'éclatent pas facilement, n'ont point de veines, se rendent facilement unis et ce coupent très aisément de tout biais. C'est donc d'une de ces deux sortes de bois qu'il faut se servir pour feindre les murailles. Ces bois aspirent aussi merveilleusement la colle.

**Prop. 3**

Le rabot dont on se sert pour marquer le talus, cordon et parapet extérieur des murailles est à peu près comme le représente le figure T dans la planche 88 ci-devant, et ce petit creux marqué i. est celui qui marque le cordon. Les clous dont on se sert pour marquer ces murailles contre les plans [fol. 317], ne doivent avoir qu'une fausse tête limée, bien plate, afin quelle rase le bois de manière qu'après le coloris ils ne paraissent plus.

**Prop. 4**

Il faudra clouer et coller les profils des glacis et environs de la place par des clous mis à droite et à gauche, de même que le marque la figure Z étant en même temps collé et cloué. Pour cet effet, on aura des clous de différentes longueurs, et de cette façon que nous les avons dessinés, et afin de les planter sans risques de faire éclater le bois, on aura des vérins ou vilebrequins de grosseurs différentes, dont on se servira adroitement, de même qu'un marteau approchant de la figure de ceux des selliers.

**Prop. 5**

Nous ne parlons pas ici de tous les outils dont il faut qu'un modéliste soit pourvu [fol. 317v], car il en faut tout autant que pour ceux qui travaillent la marqueterie et le placage. Pour ce qui est des grandes tables, on suppose qu'elles seront faites par les charpentiers.

**Prop. 6**

Il faut être bien exacte lorsque l'on place quelque courtine, flanc, ou face qui va en penchant pour y donner la même qu'aux endroits des environs qui sont plus ou moins inaccessibles. Les pièces qui bornent les murailles des contours des modèles conviendront aux profils qui seront formés par les environs et ces pièces seront clouées plus fortement qu'aucune autre, car elles sont plus exposées au maniement.

**Prop. 7**



Les corps des remparts au-dedans des places seront formés par des pièces de bois, dont le profil sera une espèce de trapèze dont un des côtés parallèles sera la base [fol. 318] et l'autre la superficie, sur laquelle on place les plates-formes, et les deux angles droits sont appuyés aux murailles. On met ordinairement les pièces des remparts après les plans, et murailles, ce qui les lie très fortement ensemble avec la seule colle. Voilà une explication assez suffisante pour faire entendre de quelle manière on s'y prend pour faire les corps des modèles, après que nous allons donner le moyen de représenter le cours des rivières, la mer, les champs, les prairies, broussailles, plantes, vignes, etc.

### Chap. V

Manière de représenter la campagne, rivières, plantes sur les modèles

Prop. 1 Quoique le corps des modèles fait de bois soit la partie la plus substantielle, [fol. 318v] il ne serait satisfaire la vue, s'il n'était coloré suivant le naturel, et orné des effets de la nature, touchant les plantes, les champs, rivières, mers, rochers, etc. comme nous allons remarquer, et comme les rivières sont toujours les parties les plus basses du pays et par conséquent des environs d'une place, nous dirons en premier l'un que pour les représenter il faut appliquer de bon papier à dessiner qui sera collé bien étendu le long du lit qui marque le cour. Ce papier sera colorié d'azur fin ou autrement qu'on mettra plus obscur, vers les bords de la rivière en manière de lavis, diminuant toujours la couleur à mesure que l'on approchera du milieu, qui ne doit avoir qu'une nuance, la plus faible, approchant du blanc, et par des petits traits de pinceau, on formera quelques ondes, surtout aux endroits des détours de la rivière.

[fol. 319]

#### Prop. 2

On coupera ensuite des *lastres* (plaques) de verre bien clair, et bien net, qui ne soit pas verdâtre, qu'on appliquera sur le papier colorié d'outremer, et quoique ces pièces de verre ne se puissent couper parfaitement suivant le bord des rivières, cela ne fait rien, car puisque nous avons marqué dans notre premier chapitre que la plus basse partie des modèles doit être le fond des rivières qui est le même que le plan de la table, et qui par conséquent sera incluse dans le total de la hauteur, on aura des cartons de la même épaisseur, des verres qui tiendront sur le terrain, l'espace des épaisseurs des eaux, on mettra encore des autres cartons sur ces premiers qui représenteront le bord des rivières suivant leur hauteur aux endroits où il y aura des plaines contigües. Ces cartons seront collés et cloués et baignés comme nous l'avons dit.

[fol.319v]

#### Prop. 3

Le tout en cet état, il s'agit d'orner et colorier la campagne, ce que l'on commencera par une couche de couleur, approchant le plus qu'il sera possible à la couleur du terrain du pays et supposant que les lieux ou champs labourés seront marqués en sa mesure et son poste l'espace de ces champs sera démontré par une couche de terre de la couleur requise et assez épaisse pour que passant dessus une espèce de peigne ou bois dentelé, les dents marquent les sillons plus ou moins épais suivant le naturel.

#### Prop. 4

Pour faire la couleur du terrain, on se servira de la terre rouge, verte, jaune, et d'ombre, mettant plus de l'une ou de l'autre suivant le besoin de l'éclaircissement avec le blanc d'Espagne suivant que le terrain sera plus ou moins clair.

#### Prop. 5

Il y a de certain sable assez clair, avec lequel [fol. 320] on peut facilement représenter le gravier qui sont au bord des rivières, et on peut aussi avoir du millet bien sec, de la graine de choux, de trèfle, et autres dont on fait un mélange pour représenter les grosses et les petites pierres. Ces graines bien sèches se colorisent chacune à part, comme l'on veut, il n'y a qu'à passer une couche d'eau de gomme de la consistance de l'huile comme nous avons déjà dit, pour jeter dessus les dites graines, dont il ne s'en attachera que suivant le besoin, ôtant ensuite le superflu que si l'eau de gomme était trop claire, elle ne pourrait retenir ces graines ou sable attaché.

#### Prop. 6

Il y a des modélistes qui se servent de couleur pour représenter les prés et les champs et autres parties de la campagne, mais on ne saurait se servir de ces couleurs sans vernis qui par conséquent gardent quelques odeurs désagréables et leur lustre ne conviennent pas à cet effet. Nous avons trouvé à propos d'avoir de ces laines dont on se sert pour faire les tapisseries et points de chaises et d'un vert de plusieurs nuances pourvu qu'il y en ait point de trop obscure, mais des plus claires qu'il sera possible, tirant sur le jaune. Il faut à la vérité beaucoup de temps et de patience pour couper ces laines par le bout de leur fil, si finement qu'on les réduise quasiment en poussière. On connaîtra si elles sont coupées à perfection lorsque leur poussière restera attachée à une assiette de terre vernissée.

**Prop. 7**

Ayant donc préparé une quantité de poudre de ces laines de différentes nuances vertes, il faudra passer une couche d'une gomme sur les espaces qu'on voudra colorer, en y jetant après de cette poussière, dont on aura composé la nuance suivant la couleur qu'on veut représenter pour les prairies, ou champ, et là où il n'y a que de l'herbe par intervalle, on ne met de l'eau de gomme qu'en ces endroits et pour représenter les buissons ou haies, on coupe de ces fils de laine d'une ou deux lignes de longueur et ayant mis de l'eau de gomme avec un pinceau suivant l'alignement des haies, on prend avec des pincettes plates ces petits fils et on les attache par un de leur bout à l'eau de gomme qui étant sèche retient ces laines assez fortement.

**Prop. 8**

Afin que les teignes ne rongent la poussière des laines, après que les modèles sont finis, on n'a qu'à jeter du poivre en poudre bien fin dessus, de manière qu'il soit imperceptible parmi la laine secouant le superflue. Pour peu qu'il en reste, il sera capable d'empêcher le dégât de ces insectes et l'ouvrage ne sera jamais vermoulu.

**Prop. 9**

Pour ce qui est des arbres, il est bon de les faire de *fatton* de soie prenant du fil de fer assez délié. On coupera [fol. 320v] une partie du fil de *fatton* qu'on tordra avec de ce fil dont les deux bouts qui formeront la tige de l'arbre se planteront aux endroits requis. Le fil de fer qui noue ces *fattons* se peut colorer de gris ou couleur de quelque bois.

**Prop. 10**

Les vignes basses se représenteront avec bien de facilité. Il n'y aura qu'à prendre des filets de laines vertes claires avec les pincettes et les attacher à l'eau de gomme suivant les alignements et après que l'eau de gomme sera sèche, on frotera les fils légèrement avec d'autre eau de gomme plus claire jetant dessus de la poussière de laine, laquelle attachant aux filets représentera assez bien les plantes des vignes basses. Si les vignes seront en treillage, après avoir planté des petits arbres qui leur servent de soutien on tirera des petits fils de laine d'un arbre à l'autre qu'on touchera d'eau de gomme jetant ensuite de la poussière de laine dessus les fils baignés. Il s'y en attachera de manière qui représentera les vignes à treille d'assez bonne manière, bien attendu que nous parlons des modèles dont l'échelle sera d'environ 3 lignes par toise tout au plus.

**Prop. 11**

Les rochers et murailles se colorisent suivant leur couleur naturel. Pour cela, nous supposons que l'ouvrier aura quelque connaissance du mélange des couleurs dont il pourra faire quelques essais.

**Prop. 12**

Pour marquer les murailles brutes où il y aura des pierres de plusieurs couleurs, il faudra en premier lieu leur donner une couleur de la nuance la plus approchante. Ensuite on aura un pinceau de la grosseur du petit doigt de poil fort rude, comme du sanglier. On coupera le poil de ce pinceau à moitié, de manière qu'étant coupé le poil sera fort rude comme celui des brosses dont on se sert à peindre les chevaux. On trempera ce pinceau dans une couleur blanchâtre, ou [fol. 322v] rougeâtre suivant la couleur des briques ou pierres qui seront en la muraille, et rampant avec le bout du doigt sur le bout de ce poil rude près desdites murailles en éclaboussant des petits points, on imprimera des petites taches de ces couleurs qui marqueront les bigarrures qu'on demande. On appelle cette manœuvre, brosser de différentes couleurs.

**Prop. 13**

Si les couverts des maisons sont d'ardoises qui est ordinairement grisâtre, on donnera semblable couleur à du papier assez fort, qu'on brossera ensuite de blanc et de noir et si les maisons sont couvertes de tuiles, on teindra du papier de couleur rougeâtre qu'on rayera ensuite de rouge obscure pour marquer les canaux. On coupera de ce papier rouge ou gris pour marquer les couverts suivant leur pente et angle, étant collé dessus les pièces de bois qui représenteront les maisons et [fol. 323] on pourra même les biens arrêter faisant avec un poinçon très petit, des petits trous sur le couvert pour y planter des petits bois de canne ou roseau qui marqueront les cheminés et leur construction.

**Planches 94, 97, 98, 99, 100, voir inventaire iconographique n° 164, 165, 166, 167, 168.**

### **2.7 Projet de voûtement du puits du château, 1798**

SHAT Vincennes 1VH1272, art. 8, pièce n°1, Guimet le 18 vendémiaire de l'an 7 (9 octobre 1798)

Mémoire relatif au projet de vouter le puits du Château de Nice (Transcription Eric Guilloteau).

#### **Cf. Inventaire iconographique n° 179.**

Le château de Nice entretient habituellement une garnison peu nombreuse à la vérité, mais suffisante pour son objet présent. Sa position élevée, l'étendue de son château, l'escarpement inaccessible qui règne sur les deux tiers de son développement, le rendent susceptible d'un système défensif de fortification, auquel les circonstances ne permettent pas encore de se livrer. Dans l'un ou l'autre cas, il faut l'occuper soit pour le dispositif d'une défense militaire, soit pour la conservation des effets qui y existent et procurer aux hommes qui le défendent ou le gardent, les moyens assurés de leur existence.

Dans l'hypothèse d'une attaque combinée du château où toute communication serait interceptée, la garnison abandonnée à ses ressources intérieures serait bientôt forcée de se rendre, si elle était dépourvue d'eau. Ce furent sans-doute ces raisons de crainte qui déterminèrent dans le tems le Prince-Comte de Nice à faire creuser à grand frais dans le roc vif un puits superbe marquée (7) au plan général de la place. La filtration continuelle l'alimente abondamment toute l'année d'une eau fraîche, salubre et toujours nouvelle. Mais la profondeur du puits nécessite un travail rude pour s'en procurer. Il n'existe actuellement qu'un cylindre porté sur deux chevalets de bois et emmanché à des extrémités de deux manivelles en fer que des hommes tournent ensemble pour faire monter un seau. Cette construction qui ne mérite pas le nom de mécanisme, ni l'honneur de sa place, est mal disposée, en très mauvais état, expose chaque jour quelqu'un à devenir victime de son inadvertance et demande instamment d'être réparée.

Le projet joint à ce mémoire est celui qui nous a paru le plus propre à remplir efficacement les vues d'utilité, de solidité et d'économie qu'on doit rechercher dans tout ouvrage construit avec les deniers de la République. La machine proposée est simple et d'un usage facile en tout lieu. La voûte une fois bien achevée est d'une durée éternelle et n'entraîne à aucune réparation dont sont toujours susceptibles les constructions de charpente dans un endroit en panne aux fureurs des vents. D'ailleurs la considération d'un blindage en cas de bombardement dont l'effet se dirigerait principalement vers ce point, nous engage à donner la préférence au projet qui offre sans alarmer une résistance sûre et préparée des longueurs, à celui dont l'exécution est toujours longue, fort dispendieuse et quelques fois impossible.

Pour assurer davantage la conservation de la voûte, nous proposerons encore pour le cas de bombardement seulement un blindage simple, expéditif et peu couteux. On en voit le détail et les effets dans les plans, coupe et élévation de la feuille de dessin ci-jointe que nous allons expliquer.

De deux en deux mètres de distance sur les faces des murs opposés aux attaques, on a pratiqué des coulisses a, b, c, d pour y recevoir les pièces de bois fg. Elles y sont retenues chacune par deux fortes auberonières<sup>165</sup>

---

<sup>165</sup> Termes de serrurerie : plaques de fer sur lesquelles sont rivés des aubérons.

mn qui viennent se fermer aux aubérons O par des clavettes. Vu le peu de hauteur de p en q, cette opération peut se faire avec toute la célérité exigible en pareil cas par les personnes les moins intelligentes. Tout est disposé à l'avance et conservé à l'abri des injures de l'air, excepté les gonds et les aubérons. Les coulisses sont préservées des eaux pluviales par des trappés à leur partie supérieure. Enfin cette disposition présente dans son effet un résultat facile à calculer. Les pièces de bois f.g sont assez ménagées pour qu'on les regarde hors de l'atteinte des bombes. L'effet de celle-ci se fera donc sur l'extrados garanti et par le massif de la voûte et par l'enveloppe de fumier qui suffit pour amortir tout ébranlement. Mais que l'on suppose la cloute d'une d'elles sur une pièce quelconque f.g, elle ne se fera jamais que dans le sens de la plus grande force de la pièce verticalement posée. Elle résistera sans contredit. De plus sa face supérieure qu'on peut encore coiffer d'un capuchon de fer, comme en H, est inclinée à l'horizon et divise par conséquent l'effort de la bombe qui est déjetée à terre sans effet.

Supposons encore en dernière analyse qu'une pièce f.g par un évènement incalculable fut brisée. Il ne faut pas prévenir les suites de cet accident qu'avoir bien attention de lier fortement entre eux les saucissons lorsqu'on les places. Alors ils seront dans le cas de soutenir momentanément la poussée du fumier jusqu'à ce qu'une seconde pièce de rechange toute prête ait remplacée la première. Nous n'avons pas besoin de dire qu'au défaut de saucissons on emploierait des madriers et même des longerons.

La citerne cotée (8) sur le plan ne s'alimente que par le moyen des tentes qu'on est obligé d'étendre pour recevoir la pluie. Ce préparatif qui demande beaucoup de temps devient quelquefois inutile avant d'être fini et laisse la citerne toujours à sec, ce qui rend le puits indispensable pour la troupe.

De plus longs raisonnements sur cet objet nous rendraient prolixes et ennuyeux. Nous renvoyons aussi au moment de besoin l'établissement des traverses pour la communication d'une centaine de mètres exposés à la vue. Nous espérons que ce que nous avons rapporté, accompagné des dessins de la feuille ci-jointe, suffit pour rendre intelligible nos idées que nous soumettons entièrement à l'approbation du ministre.

Nice le 18 vendémiaire l'an 7 de la République française une et indivisible.

Le Capitaine du Génie, Guimet.

Vu par le Directeur des fortifications, Bazignan.

---

### 3. INVENTAIRE DE L'ICONOGRAPHIE

---

#### **Abbréviation**

ACN	Archives Communales de Nice
ADo6	Archives Départementales des Alpes-Maritimes
AD13	Archives Départementales des Bouches-du-Rhône
ARCHEAM	Cahier du Cercle d'Histoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes
AST	Archivio di Stato di Torino
Attr.	Iconographie attribuée à
BMVR	Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale
BNF	Bibliothèque Nationale de France
BNT	Biblioteca Nazionale di Torino
BRT	Biblioteca Reale di Torino
MAH	Fonds du Musée Massena de Nice
SHD	Service Historique de la Défense





#### **Type**

0	Vue générale où le Château de Nice n'est pas le sujet principal
1	Plan géométral
2	Vue cavalière ou à vol d'oiseau
3	Développement
4	Coupe ou profil
5	Huile sur toile, aquarelle, etc.

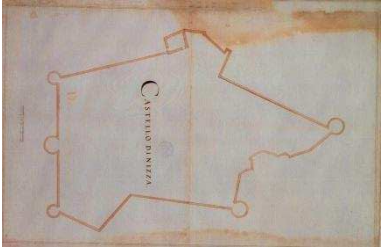


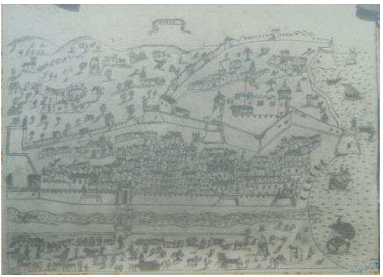




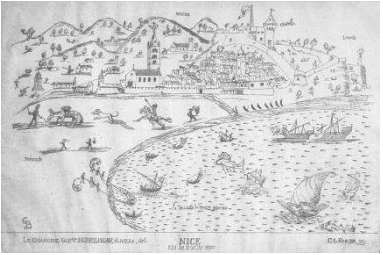


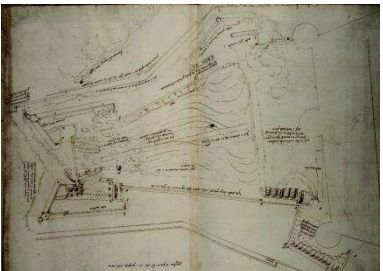
### 3. Inventaire de l'iconographie

N°	Lieux de conservation	Cote	Titre et description	Auteur	Date	Type	Bibliographie	Thèse vol. 1	
1	Bibliothèque du Palais de l'Escurial	Desenhos das Antigualhas, fol.37r 05	« Fortezza de Niça ». Vue du front nord du château, avec en arrière plan l'ancien château comtal.	Francisco de Holanda	1538	2	Felicidade Alves éd. 1989, p. 37r. Thévenon 1999, p. 114. Barelli 2003a, p. 119. Bouiron dir. 2013, p. 93, 150, 166, 178, 197.		
2	BMVR Cessole	1 FI 67	« La ville et Chasteau de Nice ». Planche tirée de la cosmographie de Belleforest de 1575, mais représentant la Château et la Ville lors du siège de 1543 (conservé aussi à la BMVR Romain Gary - 03FI01223).	attr. Belleforest	1543	2	Belleforest 1575, p. 334. Thévenon1999, p. 144. Barelli 2003a, p. 120. Bouiron dir. 2013, p.93, 152. ARCHEAM n°19 2013, p. 114		
3	MAH	MAH2634	Vue de Nice et du Château depuis la mer, avec une partie de la rade de Villefranche, lors du siège de 1543 (copie). Des exemplaires sont également conservés aux ACN (1 FI 90-8) et la BMVR Cessole (1 FI Nice 97)	Enea Vico	1543	2	Moulinier, Ungar 1993, p. 11. Thévenon1999, p. 115. Graff 2000, p. 38. Candido 2003, p. 128. Geist, Bernardi 2003-2004, p. 22. Bouiron dir. 2013, p. 222. ARCHEAM n°19 2013, p. 24, 98. ARCHEAM n° 20 2014, p. 53.		
4	Musée de Topkapi, Istanbul	Manuscrit de Nesuh et Metreki	Représentation par les Ottoman du siège de Nice en 1543.	Anonyme	1543	5	Thévenon 1999, p. 116. Candido 2003a, p. 129. Bottin 2004, p. 88.		

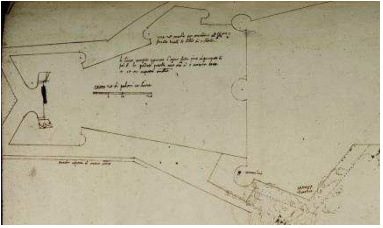
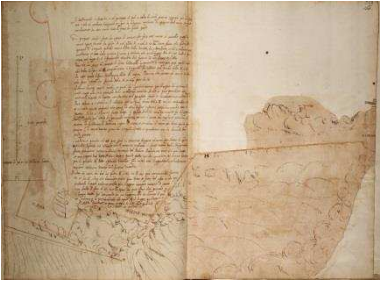


### 3. Inventaire de l'iconographie

5	BNT	Manoscritti e Rari; q.II.57 : tav. 40	« Castello di Nizza ». Plan de l'enceinte du château, vers 1550. Attribué à Gian Maria Olgiati.	Gian Maria Olgiati	1550	1	Bouiron dir. 2013, p. 138, 153.	
6	BNT	Manoscritti e Rari; q.II.57 : tav. 42	« Nizza ». Projet pour un ouvrage à cornes détaché du château, vers 1550. Attribué à Gian Maria Olgiati.	Gian Maria Olgiati	1550	1	Bouiron 2008a, p. 22. Bouiron dir. 2013, p. 152.	
7	SHD	Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, f°4v-5	Plan de la côte niçoise avec la ville et Château de Nice sans l'ouvrage à cornes, le fort de Montalban et la rade de Villefranche avec le fort Saint-Elme, entre 1561 et 1574.	Attr. Vitozzi	1561	0	Viglino Davico dir. 2005, p. 346. Bouiron 2008a, p. 23. ARCHEAM n°16 2009, p. 64. Bouiron dir. 2013, p. 154.	
8	BMVR Cessole	83 BC	« Nizza ». Dessin de Nice et du Château à partir de l'ouest. Vers 1570, car il n'y pas l'ouvrage à cornes.	Chanoine Geronimo Borriglione	1570	2	Thévenon 1999, p. 130. Candido 2003, p. 140.	

### 3. Inventaire de l'iconographie


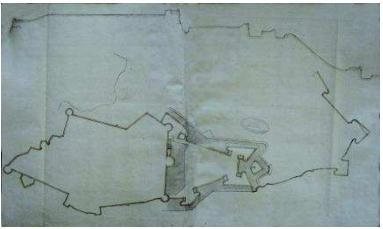

9	BMVR Cessole	1 FI 21	« Nizza ». Dessin de Nice et du Château à partir de l'ouest. Vers 1570, car il n'y pas l'ouvrage à cornes. Copie par Bzor.	Chanoine Geronimo Borriglione	1570	2	Thévenon 1999, p. 128. Candido 2003, p. 143.	
10	SHD	Atlas 44 feuillet 18	« Plan de la Ville et Chasteau de Nisse », avec projet d'une chemin couvert au Château et de deux demi-lunes au niveau de l'enceinte urbaine. Représentation de l'ouvrage à cornes semblerait-il non terminé, avec toujours en place l'ancienne muraille orientale. Ce qui daterait le plan vers 1575.	Anonyme	1575	1	Bouiron dir. 2013, p. 213.	
11	AST	Architettura Militare vol. V - f°197v-198	Plan présentant le projet de l'ouvrage à cornes de Ferrante Vitelli et du père franciscain Boiero. Indication des noms des trois bastions de l'ouvrage « le duc, le prince, le Vitello ».	attr. Vitelli	1579	1	Foussard, Barbier 1988, p. 20. Vigilino Davico dir. 2005, p. 344. 146. Bouiron dir. 2013, p. 155.	
12	AST	Architettura Militare vol. V - f°199v-200	Au verso : « 1579, 28 mars, pour envoyer à l'illustrissime Ferrante Vitelli d'ordre de S. Altesse » (texte en italien). Plan montrant l'avancée des travaux de l'ouvrage à cornes, avec de nombreuses indications sur le chantier, en italien.	attr. Boiero	1579	1	Foussard, Barbier 1988, p. 20. Thévenon 1999, p. 118. Vigilino Davico dir. 2005, p. 343. Bouiron dir. 2013, p. 186.	

### 3. Inventaire de l'iconographie



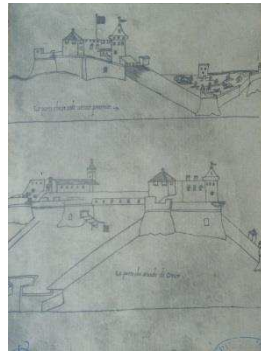
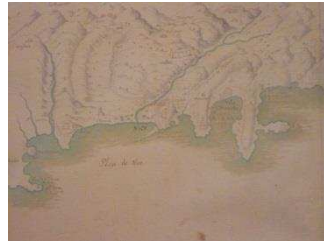
13	AST	Architettura Militare vol. V - f°201v	Au verso : « Por l'Ill.mo S. Ferrante Vitelli 15 8br. [15]79 ». Plan illustrant la fin des travaux sur l'ouvrage à cornes.	attr. Boiero	1579	1	Thévenon 1999, p. 118. Vigino Davico dir. 2005, p. 343.	
14	AST	Architettura Militare vol. V - f°207v-208	Dessin montrant une modification au niveau de l'éperon vieux « sperone vecchio » et du bastion Saint-Maurice.	attr. Vitelli	1579	1	Vigino Davico dir. 2005, p. 343.	
15	SHD	Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, f° VIIIv-IX	Plan du Château et de l'enceinte urbaine de Nice, vers 1590, avec le projet d'un nouveau bastion à la porte Pairolière et d'une digue pour contenir le Paillon.	Carlo Vanello	1590	1	Bouiron dir. 2013, p. 160.	
16	SHD	Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, f° X	Plan du Château et de l'enceinte urbaine de Nice, vers 1590, avec le projet d'un nouveau bastion à la porte Pairolière et d'une digue pour contenir le Paillon, mais avec un tracé plus schématique de l'enceinte urbaine et de celle du Château. Représentation de la colline de Cimiez, avec le poste Saint-Charles.	Carlo Vanello	1590	1	Vigino Davico dir. 2005, p. 349. Bouiron 2008a, p. 25. Vigino, Bruno dir. 2007, p. 84.	



### 3. Inventaire de l'iconographie



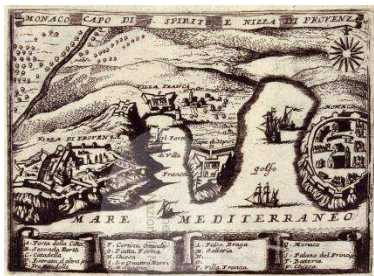
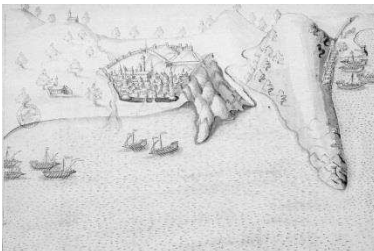
17	SHD	Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, f° XI	Plan du Château et de l'enceinte urbaine de Nice, avec projet de darse, probablement de Carlo Vanello, vers 1590	attr. Carlo Vanello	1590	1	Bouiron dir. 2013, p. 76.	
18	SHD	Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, f° XII	Projet baroque pour la restauration de la façade de l'ancienne cathédrale de la Ville Haute de Nice, ver 1590.	attr. Carlo Vanello	1590	2	Viglino, Bruno dir. 2007, p. 85. Bouiron dir. 2013, p. 106.	
19	SHD	Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, f° XIII	Plan du Château de Nice avec un projet de demi-lune devant la tête de l'ouvrage à cornes, et un profil de l'ensemble de la place, suivant un axe nord-sud, passant par la tour Saint-Charles, la courtine nord et la demi-lune en question, vers 1590	Anonyme	1590	1-4	Bouiron dir. 2013, p. 147.	
20	SHD	Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, f° XIV-XV	Plan du château et projet d'agrandissement de Nice, avec la déviation du Paillon, signé Sanfront (Ercole Negro, vers 1590)	Ercole Negro	1590	1	Viglino Davico dir. 2005, p. 348. Bouiron 2008a, p. 24. Bouiron dir. 2013, p. 210.	

### 3. Inventaire de l'iconographie




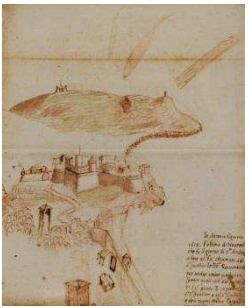
21	SHD	Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, f° XVv-XVI	Plan très simplifié du Château et de l'enceinte urbaine de Nice, avec trois projets portuaires, Carlo vanello, vers 1590	Carlo Vanello	1590	1	Candido 2004, p. 16. Viglino Davico dir. 2005, p. 349. Bouiron 2008a, p. 25.	
22	SHD	Atlas 4.5 E 1 164 Savoie et Piémont, f° XVII	« Pianta del Castello e Città di Nizza con l'alzato col dissigno della darsena (...) ». Ercole Negro dit Sanfron, vers 1590.	Ercole Negro	1590	2	Viglino Davico dir. 2005, p. 347. Bouiron 2008a, p. 24. Viglino, Bruno dir. 2007, p. 85. Bouiron dir. 2013, p. 91, 97, 156, 158.	
23	BMVR Cessole	1 FI 21	« Le Château de Nice ». Deux dessins sur une même planche, du Château vu de l'ouest et du nord (copie). Vers 1590.	Chanoine Geronimo Borriglione	1590	2	Candido 2003, p. 138.	
24	SHD	Atlas 44, feuillet 17	Vue à vol d'oiseau du Cap d'Antibes à Menton, avec le Château de Nice en miniature, très justement représenté.	Anonyme	1590	0	Bouiron dir. 2013, p. 212.	



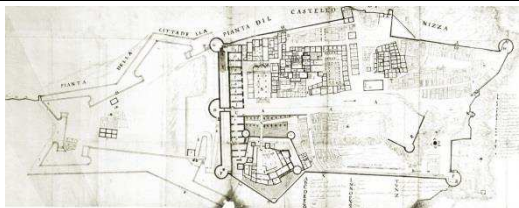

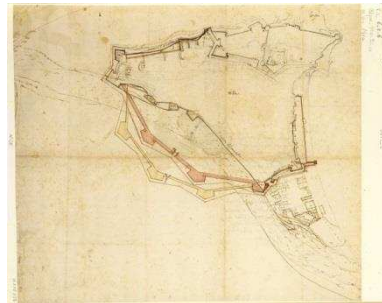
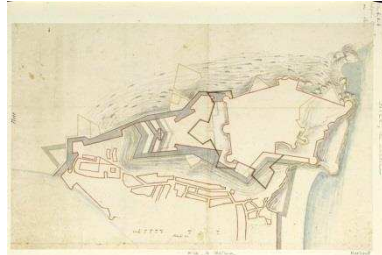
### 3. Inventaire de l'iconographie

26	BNF	Cartes et plans, GE SH 18E PF 81 BIS DIV 4 P 9 1D	« Plan de Nisse et des environs », avec le Château vu à vol d'oiseau, entre 1579 et 1640.	Anonyme	1600	2			
27	AST	Sezione riunite, Carte topografiche e disegni, Camerale Piemonte, Tipi articolo 664, Nizza, maz. 29	Développement de la vallée du Paillon, avec le dessin en petit de l'enceinte urbaine de Nice et du Château vers 1600.	Anonyme	1600	0	Bouiron dir. 2013, p. 200.		
28	Biblioteca Nazionale Marciana, Venezia	Cartografia a stampa, GEO0013584, tav.36	« Monaco, capo di Spirit, e Nizza di Provenza ». Les fortifications de la côte de Monaco à Nice, reprise d'un dessin antérieur selon nous à l'activité de l'auteur, à dater entre 1579 et 1620. Une version est conservée à la BMVR de Cessole avec le titre et les renvois en allemand.	Vincenzo Maria Coronelli	1600	2	Thévenon 1999, p. 163. Candido 2003a, p. 134-135.		
29	BNF	Département des Manuscrits, Clairambault 1006	« Voyage en Italie par Florisel de Claveson ». Planche du manuscrit reproduisant dans un style différent la vue d'Eneas Vico de 1543.	Florisel de Claveson	1608	2			




### 3. Inventaire de l'iconographie

30	ADo6	Cartes et Plans, série A, n° 70	« Nizza ». Vue à vol d'oiseau ou perspective de la Ville et du Château de Nice par Giovanni Ludovico Balduino en 1610. Texte et légendes en italien. Belle copie conservée au MAH (E.18Balduino).	Giovanni Ludovico Balduino	1610	2	Thévenon 1999, p. 160-161. Amoretti 2003, p. 160-161. Bottin 2004, p. 95. Bouiron 2008a, p. 14. Bouiron dir. 2013, p. 105, 157,229.	
31	ACN	1F1 090 - 015	« Le vray pourtraict de la Ville & Chasteau de Nice, 1576 ». Reproduction colorisée de la vue de Balduino datée de 1610, avec seulement une différence dans la représentation du donjon.	Anonyme	1610	2		
32	SHD	4Vt368, article 2, n°49	« Vedutta della Cita e Castello di Nizza ». Belle copie de la vue de Balduino de 1610.	Anonyme	1610	2	Bouiron dir. 2013, p. 143.	
33	BRT	Paesi in Generale, Provinzie, Nizza, mazzo 65, fasc. 7, fol.354	« Moi, Antoine Fighiera, 1618, le dernier jour de novembre (...) je fus appelé par le chevalier Jean-François Roccamaura pour aller voir ces deux comètes (...) ». Dessin du Château vu à partir de l'ouest, avec en arrière plan le mont Boron et deux comètes.	Antoine Fighiera	1618	2	Barelli dir. 2012, p. 302. Bouiron dir. 2013, p. 94, 160.	

### 3. Inventaire de l'iconographie

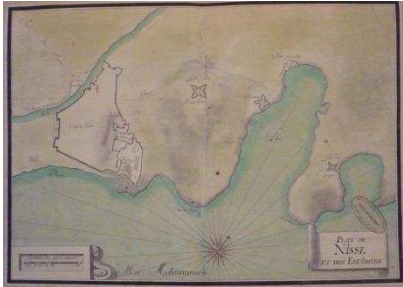


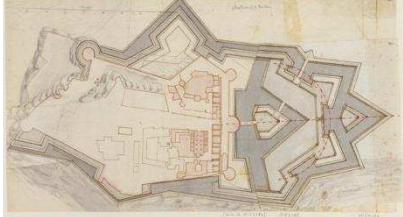
34	BNF	H188681 - VA 428 fr 6	« <i>Pianta della cittadella, pianta dil castello di Nizza</i> ». Plan avec légendes, signé Baldoino, vers 1620.	Baldoino	1620	1	Foussard, Barbier 1988, p. 42. Thévenon 1999, p. 243-245. Graff 2000, p. 38-39. Bouiron dir. 2013, p. 82, 86, 100, 160, 166, 178.	
35	BNF	Cartes et plans, De DD 2987 (5081)	« <i>Vue de Nice</i> ». Vue à vol d'oiseau à partir de l'ouest. Vers 1620.	Anonyme	1620	1		
36	BNF	Estampes et photographie, VA- 6 (6) FOL, H-110050	Plan du Château et de la Ville de Nice avec un projet d'agrandissement de la ville. Vers 1620 avec la place d'armes édiflée.	Anonyme	1620	1		
37	BNF	Estampes et photographie, VA-6 (6) - FOL 6, H-110048	Plan du Château de Nice avec un projet d'ajout de système bastionné. Vers 1620.	Anonyme	1620	1		

### 3. Inventaire de l'iconographie

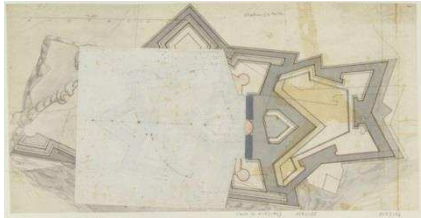


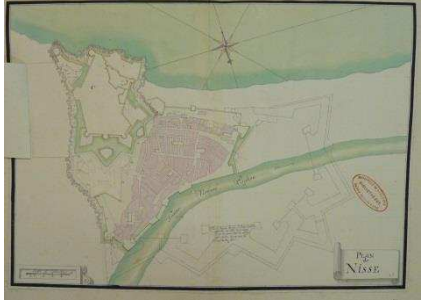
38	AST	Carte Topografiche e disegni, serie III, Nizza, Mazzo 1	« "Luoghi di attracco per le navi contigui alla città di Nizza ». Plan de la côte niçoise jusqu'au Var, avec un projet de tour d'artillerie entre le Paillon et le Var. Tracé sans le Bas-fort, vers 1620.	Anonyme	1620	0			
39	ACN	1 Fi 90 - 04	« Nizza ». Copie par L. Laurus de la vue de Balduino, et datée de 1624 (ADO6, Cartes et Plans, série A, n° 70).	Laurus	1624	2	Foussard, Barbier 1988, p. 30. Geist, Bernardi 2003-2004, p. 24.		
40	Rome - Istituto Storico e di Cultura dell'Arma del Genio	BB ICO 951/D 8858	Vue à vol d'oiseau de la colline de Cimiez et ses ruines, avec en contrebas la ville et le Château de Nice, vers 1630.	attr. Michel Ange Morello	1630	0	Vigilino Davico dir. 2005, p. 157. 437. ARCHEAM n°18 2012, p. 4. Bouiron dir. 2013, p. 161.		
41	SHD	Atlas A 2C 355 - Recueil de diverses places et régions de Savoie et d'Italie - carte n° 73	Plan de la côte niçoise avec la ville et Château de Nice, le fort de Montalban et la rade de Villefranche, vers 1640.	Anonyme	1640	0			



### 3. Inventaire de l'iconographie

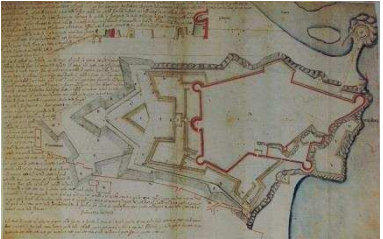


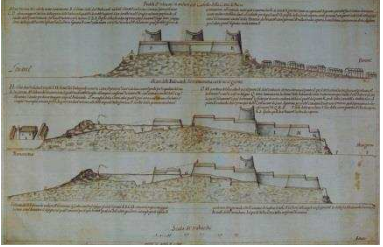
42	SHD	Atlas A 2C 355 - Recueil de diverses places et régions de Savoie et d'Italie - carte n° 77	« <i>Plan de Nisse et des environs</i> », vers 1640. Une autre copie de cette carte se trouve au folio 78 de l'atlas.	Anonyme	1640	0	Bouiron dir. 2013, p. 209.	
43	ADo6	01Fl 0510	Plan du Château et de l'enceinte urbaine de Nice avec un projet de port au Lympia, dont l'entrée est défendue par une redoute. Ce plan serait à dater vers 1640, avec la présence du Bas-fort, mais absence des autres dehors	Anonyme	1640	1	Thévenon 1999, p. 240.	
44	AST	Carte Topografiche e disegni, serie III, Nizza, Mazzo 2	« <i>Pianta di Nizza</i> », vers 1640 (avec présence du Bas-fort, mais sans les dehors).	Anonyme	1640	1		
45	BNF	Cartes et plans, VA 401 FT 6 - H183184	Plan du Château de Nice avec un projet de modernisation et un système de présentation à retombe, à dater entre 1640 et 1656.	Anonyme	1640	1		

### 3. Inventaire de l'iconographie

46	BNF	Cartes et plans, VA 401 FT 6 - H183185	Plan du Château de Nice avec un projet de modernisation et système de présentation à retombe, à dater entre 1640 et 1656 (vue sous la retombe).	Anonyme	1640	1			
47	BNF	Estampes et photographie, VA 428 - PT 6, H-188678	Projet d'agrandissement de la Ville avec système bastionné et de dehors au Château. Légendes en italien.	Anonyme	1640	1	Foussard, Barbier 1988, p. 44. Thévenon 1999, p. 252.		
48	SHD	Atlas A 2C 355 - Recueil de diverses places et régions de Savoie et d'Italie - carte n° 75	« C'est le dessein de feu S.A. qui voulait aggrandir la ville de ce costé pour la retrancher de celluy qui touche de trop près le glacis du bas fort ». Plan du Château et de la Ville de Nice, avec deux retombes sur le Château présentant des projets d'aménagements pour la citadelle. Plan pouvant être attribué à Pietro Arduzzi et daté vers 1646.	attr. Pietro Arduzzi	1646	1	ARCHEAM n°19 2013, p. 115.		
49	SHD	Atlas A 2C 355 - Recueil de diverses places et régions de Savoie et d'Italie - carte n° 76	"Plan de Nisse, C'est le dessein de feu S.A. qui voulait aggrandir la ville de ce costé pour la retrancher de celluy qui touche de trop près le glacis du bas fort". Copie avec moins de détails, du plan n° 75 du même atlas.	attr. Pietro Arduzzi	1646	1	Bouiron dir. 2013, p. 147.		



### 3. Inventaire de l'iconographie

50	BRT	Manoscritti, mil. 177, fol. 29	Projet de modernisation du Château de Nice, avec un texte explicatif en italien à même le dessin, Pietro Arduzzi, 1646	Pietro Arduzzi	1646	1	Bouiron dir. 2013, p. 139.	
51	BRT	Manoscritti, mil. 177, fol. 30	Projet de modernisation de la défense de la Ville et du Château de Nice, avec un texte explicatif en italien à même le dessin, Pietro Arduzzi, 1646 (copie d'un projet de Valperga).	Pietro Arduzzi	1646	1	Foussard Barbier 1988, p. 46. Thevenon 1999, p. 242.	
52	BRT	Manoscritti, mil. 177, fol. 31	Projet de transformation de l'ouvrage à cornes, Pietro Arduzzi, 1646.	Pietro Arduzzi	1646	1		
53	BRT	Manoscritti, mil. 177, fol. 32	« Profili & rivevati in misura del castello della Città di Nizza ». Trois profils du Château de Nice, expliquant les transformations projetées. Pietro Arduzzi, 1646.	Pietro Arduzzi	1646	2	Foussard, Barbier 1988, p. 42. Viglino Davico dir. 2005, p. 437.	

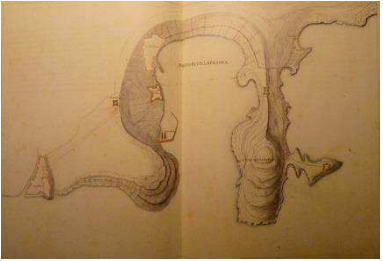
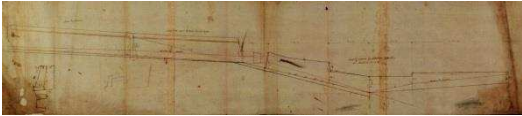
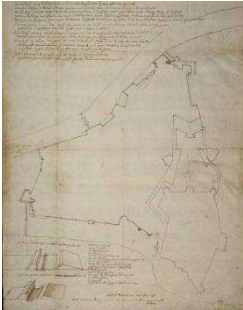

### 3. Inventaire de l'iconographie

54	BRT	Manoscritti, mil. 177, fol. 33	Autre projet de modernisation pour le Château de Nice, avec un texte explicatif en italien à même le dessin, Pietro Arduzzi, 1646.	Pietro Arduzzi	1646	1	Foussard, Barbier 1988, p. 43. Bouiron dir. 2013, p. 139.	
55	BRT	Manoscritti, mil. 177, fol. 34	Autre projet de modernisation pour le Château de Nice, sans texte explicatif.	Pietro Arduzzi	1646	1		
56	BNF	Estampes et photographie, VA 401 FT 6, H 183182	Projet d'agrandissement de la Ville de Nice vers l'ouest, de deux grands bastions au Château et de forts sur le mont Boron, vers 1646.	Anonyme	1646	1	Thévenon 1999, p. 256. Graff 2000, p. 43.	
57	BNF	Cartes et plans, VA 401 FT 6 - H183183	« Nice. La ville. Le château. Le donjon ». Représentation très schématique et en partie fautive de la place de Nice. Milieu du XVII <sup>e</sup> siècle.	Anonyme	1650	1		



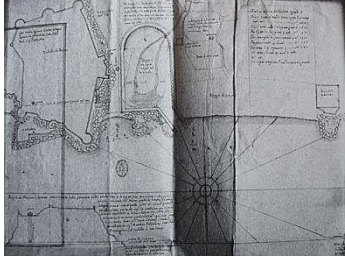

### 3. Inventaire de l'iconographie

58	BRT	Manoscritti, mil. 178, fol. 84v-85	« Nizza ». Plan du château, de la citadelle et de l'enceinte urbaine de Nice. Carlo Morello, 1656.	Carlo Morello	1656	1	Morello 2001, f°84v-85	
59	BRT	Manoscritti, mil. 178, fol. 86v-87	« Castello di Nizza ». Plan du Château avec des projets de modernisation. Carlo Morello, 1656.	Carlo Morello	1656	1	Morello 2001, f°86v-87. Viglino Davico dir. 2005, p. 146.	
60	BRT	Manoscritti, mil. 178, fol. 88v-89	« Ingrandimento della città di Nizza ». Projet d'agrandissement de la ville de Nice du côté du Lympia, avec tracé simplifié du Château et de l'enceinte urbaine de Nice, Carlo Morello, 1656.	Carlo Morello	1656	1	Foussard, Barbier 1988, p. 46. Morello 2001, f°88v-89.	
61	BRT	Manoscritti, mil. 178, fol. 90v-91	Projet de darse du côté de la Marine, avec le tracé du château, de la citadelle et de l'enceinte urbaine, Carlo Morello, 1656.	Carlo Morello	1656	1	Morello 2001, f°90v-91.	

### 3. Inventaire de l'iconographie





62	BRT	Manoscritti, mil. 178, fol. 96v-97	« Porto di Villafranca », avec le tracé du Château et de l'enceinte urbaine de Nice.	Carlo Morello	1656	0	Foussard, Barbier 1988, p. 23. Morello 2001, f°96v-97. Viglino Davico dir. 2005, p. 151.	
63	AST	Carte Topo e disegni, Carte Topografiche Segrete - Piemonte/Nizza, 1 A (II) rosso	« Développement du bastion détaché du château de Nice » (bastion Saint-Jean) par l'ingénieur Giovanni Andrea Guiberto. Légendes en français.	Jean-André Guibert	1666	3		
64	AST	Carte Topografiche e disegni, Carte Topografiche Segrete, Nizza, 1 A (II) rosso, 590-03	« Reparationi che si devono fare intorno alla città di Nizza (...) (Réparations qui se devront faire autour de la ville de Nice pour la mettre promptement en état de défense sur ordre de son excellence Don Antoine de Savoie) », signé Guibert et daté du 29 janvier 1667. Texte en italien. Tracé de l'enceinte urbaine et du Château.	Jean-André Guibert	1667	1	Thévenon 1999, p. 262.	
65	ADo6	o6PHo182	"Castello di Nizza", Projet de reconstruction d'une partie de la muraille du château située au-dessus du Bas-fort, le 24 novembre 1674, Guiberto. Légendes en italien.	Jean-André Guibert	1674	1	Bouiron dir. 2013, p. 163.	

### 3. Inventaire de l'iconographie

66	BRT	Manoscritti, Rari IV 3-2, tav. 62	« <i>Nicaea Civitas</i> » par Giovanni Tommaso Borgogno. 1675. (copie N/B à la BMVR de Cessole, 1F132)	Giovani Tommaso Borgogno	1675	2	Thévenon 1999, p. 190-191, 194. Viglino Davico dir. 2005, p. 363. Bouiron dir. 2013, p. 199.	
67	BRT	Manoscritti, Rari IV 3-2, tav. 63	« <i>NICAEA AD VARUM cum novo Urbis incremento</i> ». (Copie N/B conservée au Musée Massena MAH2634 et Livre N/B à la BMVR Romain Gary G512 FBPN13).	Giovani Tommaso Borgogno	1675	2	Foussard, Barbier 1988, p. 45. Thévenon 1999, p. 250-251. Graff 2000, p. 46. Bouiron dir. 2013, p. 92.	
68	ADo6	Città e Contado, Port de Villefranche, mazzo 3, liasse 31, pièce 6	Plan pour le projet d'un port à l'embouchure du Lympia, par Jean-André Guibert, montrant une partie du Château, avec une coupe de la colline incluant le puits.	Attr. Jean-André Guibert	1680	1	Casimir, Sinclair 1912, p.25. Foussard, Barbier 1988, p. 47. Thévenon 1999, p. 237. Viglino, Bruno dir. 2007, p. XVI, 163, 165.	
69	ADo6	3 Fi 06602	Dessin de la Ville et du Château de Nice, avec le projet de deux darses aux Ponchettes et la représentation de moulins à poudre à Cimiez. Attr. à Jean-André Guibert, vers 1680.	Attr. Jean-André Guibert	1680	2	Thévenon 1999, p. 236, 259.	

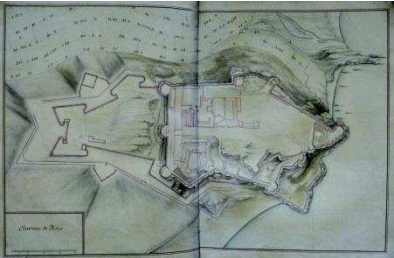





### 3. Inventaire de l'iconographie

70	MAH	sans référence	Huile sur toile représentant la Ville et le Château de Nice vus à partir de l'ouest, vers 1680. Copie probable d'une vue de Nice figurant sur une toile du chevet de la cathédrale Sainte-Réparate (Thévenon 1999).	Anonyme	1680	5	Thévenon 1999, p. 163. Geist, Bernardi 2003-2004, p. 40.	
71	Fondation Humbert II et Marie José de Savoie.	sans référence	Huile sur toile représentant l'entrée du duc de Savoie Victor Amédée II dans Nice en 1689, avec en arrière plan le front nord du Château et le donjon.	Anonyme	1689	5	Bouiron dir. 2013, p. 164, 202.	
72	Fondation Humbert II et Marie José de Savoie.	sans référence	Huile sur toile représentant l'arrivée du duc de Savoie Victor Amédée II à Nice, avec en arrière plan la partie sud du Château (tour basse du donjon, place d'armes, tour Saint-Elme, Bas-fort).	Anonyme	1689	5	Candido 2004, p. 17.	
73	SHD	Atlas 110 - planche 54	« Plan de Nice », très beau plan du Château et de la ville de Nice, signé Varin La Marche, avec légendes. Vers 1690	Varin La Marche	1690	1	Bouiron dir. 2013, p. 148.	




### 3. Inventaire de l'iconographie

74	SHD	Atlas 110 - planche 56	« Chasteau de Nice ». Copie du plan de Varin La Marche conservé dans le même atlas. Vers 1690	Anonyme	1690	1			
75	AST	Materie militari, Fabriche e fortificazione, mazzo 3, n°18	« Plan du Chasteau de Nice » par Varin La Marche vers 1690. Plan accompagnant un petit mémoire indiquant "les réparations faites et à faire".	Varin La Marche	1690	1			
76	SHM	SH 76, c. 71	« Plan des Ville, Citadelle et Chasteau de Nice ». Plan avec la campagne environnante. Vers 1690.	Anonyme	1690	1	Candido 2004, p. 19.		
77	ACN	1F1 90-5	« Plan de la Ville et Citadelle de Nice, assiégée par M. le maréchal de catinat et rendüe au Roi le 2 avril 1690 »(Erreur dans la date). Avec légendes.	Anonyme	1691	1	Thévenon 1999, p. 206- 207.		

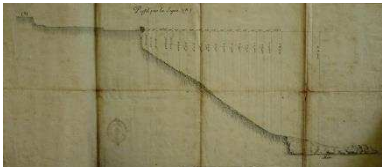

### 3. Inventaire de l'iconographie

78	SHD	1VN40 art.15 sect.2 pièce 1	« Plan de la Ville et du Château de Nice avec les tranchées et batteries faites par l'armée de Mr de Catinat en 1691 d'après les dessins de Mr de Lapara ingénieur ordinaire du Roy et brigadier ».	Copie d'un plan de Lapara	1691	1			
79	SHD	Cartes et plans - J-10-C-1096-1	« Nice ». Plan présentant le château et la ville de Nice, et la campagne alentours au début du siège de 1691, car une seule batterie est indiquée, sur la colline de Cimiez : « Batterie Royale ».	Anonyme	1691	1			
80	BNF	Cartes et plans, GE D 6312	« Plan de la ville, citadelle, & Château de Nice », vers 1691.	Anonyme	1691	1			
81	BNF	Cartes et plans, pf81 D3 P5	« Plan de la Ville et Château de Nice ». Siège de 1691, avec la tête de l'ouvrage à cornes minée.	Anonyme	1691	1			

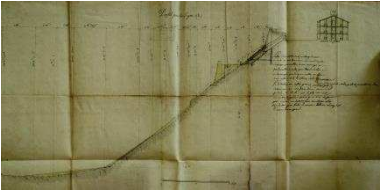
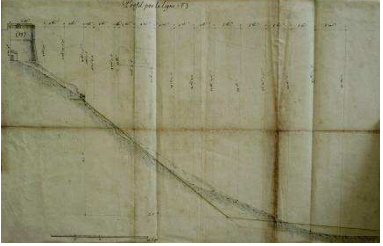
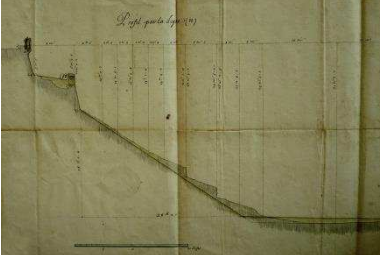
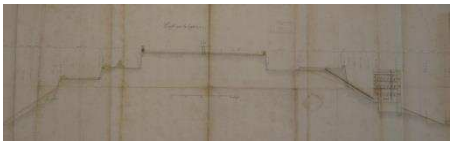
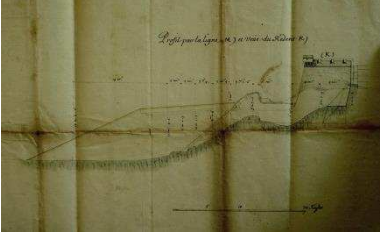
### 3. Inventaire de l'iconographie

82	BNF	Cartes et plans, pf81 D3 P 11	« Plan de la Ville et Château de Nice, avec les tranchées et batteries qui ont été faites. Par Lapara Brigadier ingénieur des armées du Roy ». Siège de 1691.	Lapara de Fieux	1691	1			
83	BNF	Estampes et photographie, VA-401-FT 6, H183179	« Plan de la Ville et du Château de Nice avec les tranchées et batteries qui ont été faites par l'armée du Roy commandée par M Catinat 1691 ».	Anonyme	1691	1	Thévenon 1999, p. 271.		
84	BNF	Estampes et photographie, VA 6 (6), f° H109997	Vue à vol d'oiseau de la côte niçoise avec la Ville et le Château de Nice, Montalban et la rade de Villefranche lors du siège de 1691.	Anonyme	1691	0			
85	SHD	Cartes et plans J-10-C -1096-2	« Plan de la ville et du Château de Nice ». Plan pouvant être attribué à l'ingénieur Du But et daté de 1691. Réutilisé en 1705 par l'ingénieur Niquet	Attr. Du But	1691	1	Thévenon 1999, p. 204-205.		

### 3. Inventaire de l'iconographie

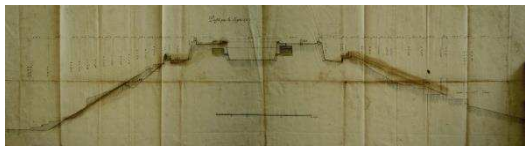
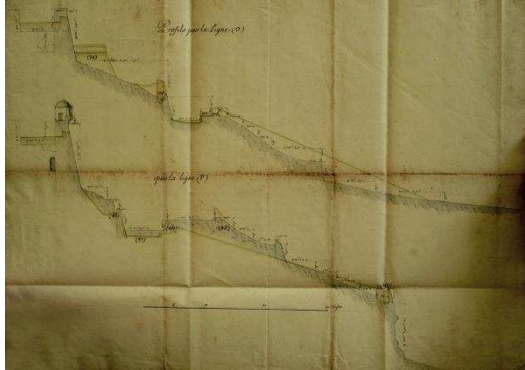


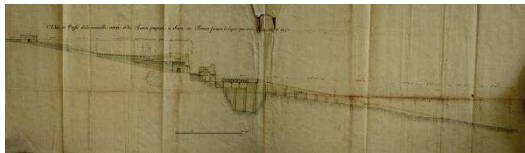
86	SHD	1VH1271 pièce 1	« Développement et vüe du Château et de sa grande fausse braye du côté de la Ville depuis la tour (33) jusqu'à la tour (38) ».	attr. Niquet	1691	3	Thévenon 1999, p. 269. Bouiron dir. 2013, p. 142, 178.	
87	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil par la ligne (A) ». Projet d'une demi-lune en contrebas du château, du côté du Lympia.	attr. Niquet	1691	4		
88	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil par la ligne (B) ». Du côté du front sud.	attr. Niquet	1691	4		
89	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil par la ligne (C) ». Vue de la porte de secours du côté du Lympia.	attr. Niquet	1691	4	Bouiron dir. 2013, p. 86.	
90	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil par la ligne (D) ». Vue du bastion des forges situé au nord de la porte de secours.	attr. Niquet	1691	4	Bouiron dir. 2013, p. 86.	

### 3. Inventaire de l'iconographie

91	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil par la ligne (E) ». Projet de casernement des soldats et d'une demi-lune à proximité de la poterne Saint-Anne.	attr. Niquet	1691	4			
92	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil par la ligne (F) ». Vue du boulevard Saint-Paul.	attr. Niquet	1691	4			
93	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil par la ligne (H) ». Vue d'une partie du bastion Malinverne avec le projet d'une échauguette et du prolongement de la fausse braie.	attr. Niquet	1691	4			
94	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil par la ligne (i) ». Coupe d'axe est-ouest de l'ouvrage à cornes au niveau du ravelin Sainte-Croix, avec en contrebas le projet d'une redoute.	attr. Niquet	1691	4			
95	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil par la ligne (M) et veüe du redent (K) ». Il pourrait s'agir d'un redent situé à l'extrémité de la citadelle du côté du Lympia.	attr. Niquet	1691	4			

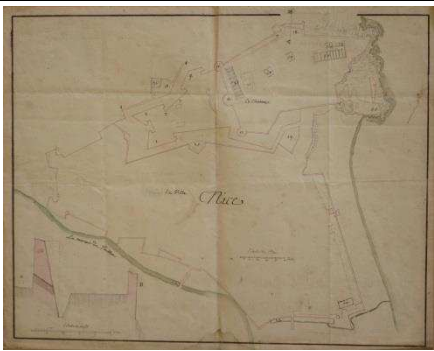
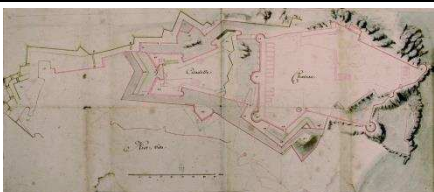


### 3. Inventaire de l'iconographie

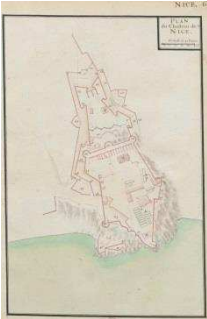

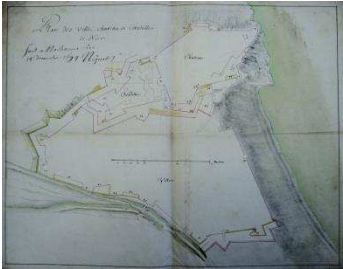

96	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil par la ligne (L) ». Coupe d'axe est-ouest au niveau des demi-bastions de l'ouvrage à cornes.	attr. Niquet	1691	4		
97	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil par la ligne (O) et par la ligne (P) ». Deux coupes au niveau de l'Éperon vieux.	attr. Niquet	1691	4		
98	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil par la ligne (Q) ». Projet pour la caserne des officiers au château, avec le profil en contrebas du bastion détaché Saint-Jean.	attr. Niquet	1691	4		
99	SHD	1VH1271 pièce 1	« Profil du Château coupé par les vestiges du donjon continué par la courtine (35, 38) jusqu'à la mer suivant la ligne (S) ».	attr. Niquet	1691	4	Bouiron dir. 2013, p. 82, 233.	
100	SHD	1VH1271 pièce 1	« Veüe et profil de la nouvelle entrée et du chemin proposé à faire au Château suivant la ligne ponctuée 36, 37, 43 et 44 ».	attr. Niquet	1691	4	Thévenon 1999, p. 269. Bouiron dir. 2013, p. 142, 178.	



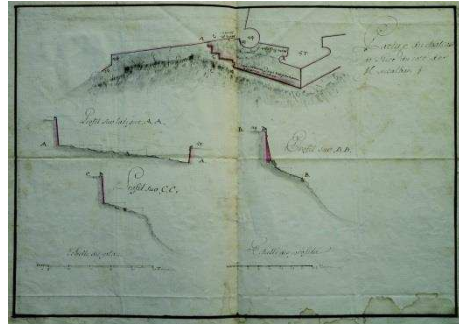

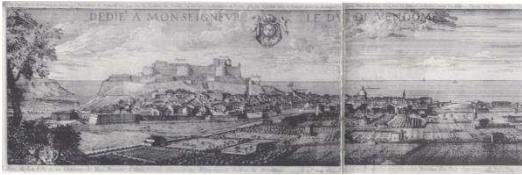
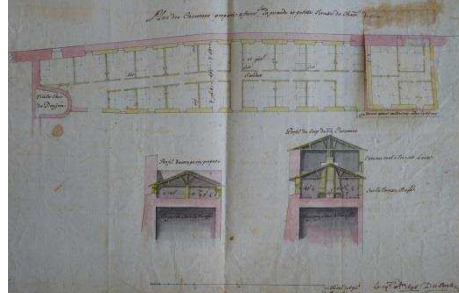
### 3. Inventaire de l'iconographie

101	SHD	1VH1271 pièce 3	Plan du Château et de l'enceinte urbaine de Nice, avec profil du rempart au niveau de la porte de secours.	De La Berrie	1691	1-4	Thévenon 1999, p. 264.	
102	SHD	1VH1271 pièce 7	« Plan du Château », sur lequel sont indiqués entre autre les fourneaux.	De La Berrie	1692	1	Thévenon 1999, p. 268.	
103	SHD	1VH1271 pièce 19	« Partie de la citadelle et du château de Nice du côté de la ville », avec plusieurs profils des glacis (vers 1692).	Anonyme	1692	1-4		
104	SHD	1VH1271 pièce 9	Plan du Château de Nice, avec un projet de Vauban sur une partie de l'enceinte de la ville.	Vauban	1693	1	Thévenon 1999, p. 266-267. Bouiron dir. 2013, p. 231.	

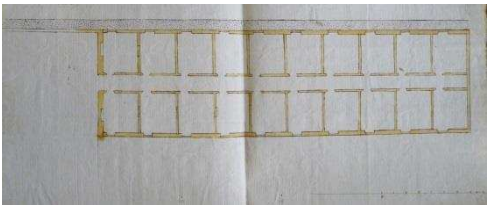

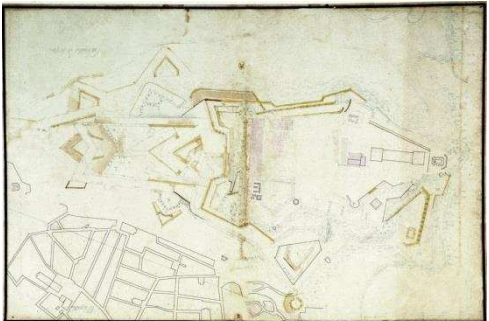
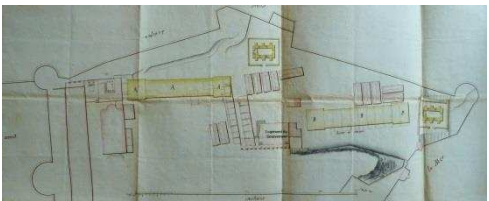
### 3. Inventaire de l'iconographie

105	BNF	Cartes et plans, GE DD 4585 (2) (RES). Pl. 06-01	« Plan du Château de Nice ». 1693.	Anonyme	1693	1			
106	BNF	Cartes et plans, GE DD 4585 (2) (RES). Pl. 06-02	« Plan de Nice ». Plan du Château et de la ville de Nice. 1693.	Anonyme	1693	1			
107	SHD	1VH1271 pièce 10	« Plan des ville, château et citadelle de Nice, fait à Narbonne le 18 décembre 1694, Niquet ».	Niquet	1694	1	Thévenon 1999, p. 264.		
108	SHD	1VH1271 pièce 11	« A Nice ce 8 janvier 1695 », plan du Château de Nice avec un projet de bastion au niveau de la tour de l'horloge et le profil du glacis suivant un axe nord sud du front occidental de la citadelle.	De La Berrie	1695	1-4	Thévenon 1999, p. 270.		


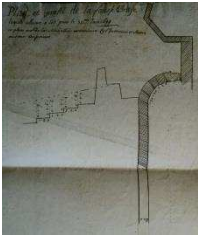


### 3. Inventaire de l'iconographie

109	SHD	1VH1271 pièce 11	« <i>Partie du Château de Nice du côté de Montalban</i> », plan de détail au niveau de Saint-Paul et du bastion de Malinverne avec 3 profils de ce secteur.	Attr. De La Berrie	1695	15			
110	AD13	01 FI 309 233	« <i>Nissa</i> ». Vue de la ville et du Château à partir de l'ouest, avec le donjon ruiné. Un exemplaire est conservé également à la BNF, cabinet des Estampes, 80 C 100603. Ce document est à rapprocher selon nous de la vue du Château et de la ville vus depuis Cimiez, réalisé par l'ingénieur Du But en 1695.	Anonyme	1695	2	Foussard, Barbier 1988, p. 18. Thévenon 1999, p. 200. Geist, Bernardi 2003-2004, p. 26.		
111	BMVR Cessole	1 FI 45	« <i>Dédié à Monseigneur le duc de Vendôme (...) Vue de la ville et du Château de Nice</i> ». Signé de l'ingénieur Du But. De nombreuses copies de cette vue ont été réalisées dont une attribuée à Vauban (1 FI 47).	Du But	1695	2	Thévenon 1999, p. 192-193, 269. Geist, Bernardi 2003-2004, p. 27. Bouiron dir. 2013, p. 225.		
112	AST	Materie Militari, Intendenza Generale Fabbriche e Fortificazioni, Mazzo 1, 19-6	« <i>Plan des casernes proposées à faire sur la grande et petite terrasse du Château de Nice</i> » avec profils. 14 décembre 1696.	Du But	1696	1-4	Bouiron dir. 2013, p. 218.		

### 3. Inventaire de l'iconographie


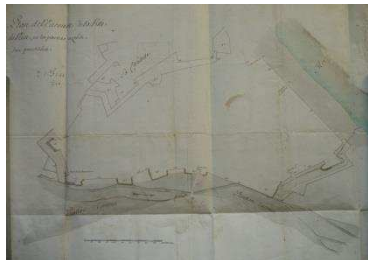
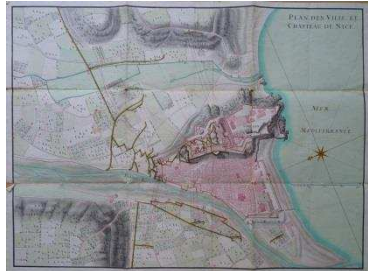
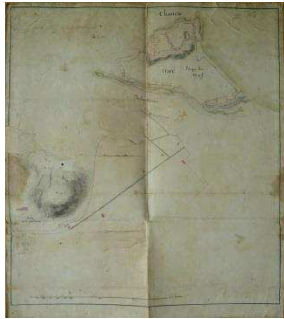
113	AST	Materie Militari, Intendenza Generale Fabbriche e Fortificazioni, Mazzo 1, 19-5	Plan de casernes en projet sur la grande terrasse, accompagné du devis, daté de décembre 1697.	Anonyme	1697	1			
114	AST	Ufficio generale delle finanze, Sezioni Riunite, tipi cabrei disegni, sezione II, Nizza 392 :	Progette di fortificazioni della città e castello di Nizza, vers 1697.	Attr. Honoré Guibert	1697	1			
115	BNF	Estampes et photographie, Castello di Nizza, VA-401-FT 6, H-183186	« Castello di Nissa ». Projet de modernisation des fortifications du Château, à dater vers 1697.	attr. Honoré Guibert	1697	1			
116	AST	Lettere particolari, lettera G, mazzo 58	Plan d'une partie du Château où sont positionnés les projets de casernements et de poudrières. Document accompagné d'une lettre de Guibert, datée du 22 mai 1698.	Honoré Guibert	1698	1	Bouiron dir. 2013, p. 217.		

### 3. Inventaire de l'iconographie

117	AST	Materie Militari, Intendenza Generale delle fabbriche e Fortificazioni, Mazzo I, fasc. 19	« Plan et profil du chemin couvert du côté qui regarde la Ville,(...), laquelle mesure a été prise le 13 juin 1699 ». Relevé du métrage d'une section du chemin couvert du bastion Saint-Jean.	Anonyme	1699	1-4			
118	AST	Materie Militari, Intendenza Generale delle fabbriche e Fortificazioni, Mazzo I, fasc. 19	« Plan et profil de la fausse braye, laquelle mesure a été prise le 25 juin 1699 ». Relevé du métrage d'une partie de la fausse braie, au niveau de la pièce 20.	Anonyme	1699	1-4			
119	SHD	1VH1271 pièce 13	« Nice 1700 ». Plan du Château et de la ville de Nice, avec les nouveaux ouvrages de l'ingénieur Guibert, dont certains en pointillés ne sont pas encore terminés.	Attr. Lozières d'Astier	1700	1	Thévenon 1999, p. 208-209. Bouiron dir. 2013, p. 136.		
120	SHD	1VN40 art.15 sect.2, pièce 5	« Nice le 11 avril 1705 », plan du Château et de la Ville, avec les tranchées et batteries lors du siège de la ville.	Anonyme	1705	1			



### 3. Inventaire de l'iconographie


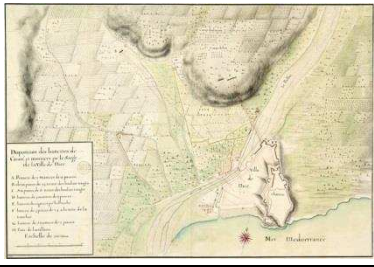
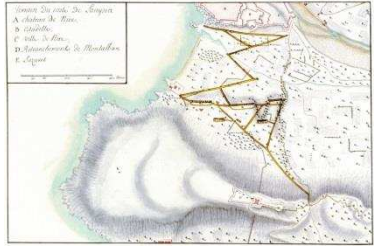
121	MAH	MAH9166	« Veüe du Château de Nice et partie de la Ville ». Château vu depuis Montalban avec « les ouvrages faits par l'ennemi après la prise et le port des Coraillines ». 14 juin 1705.	De Monvoisin Düert	1705	2	Bouiron dir. 2013, p. 192, 207. ARCHEAM n° 19 2013, p. 92.	
122	SHD	1VH1271 pièce 15	« Plan de l'enceinte de la ville de Nice, où les parties rasées sont ponctuées », avec la partie nord-ouest de la citadelle.	Anonyme	1705	1	Thévenon 1999, p. 274.	
123	SHD	1VN40 art.15 sect.2 pièce 2	« Plan des Ville et Chasteau de Nice », illustrant le projet de siège du Château de Nice en 1705.	Vauban	1705	1	Barros, Salat, Sarmant 2006, p. 68. Bouiron dir. 2013, p. 184.	
124	SHD	1VN40 art.15 sect.2 pièce 5	Plan du Château au début du siège de 1705, avec l'emplacement du parc de l'artillerie et des premières tranchées et batteries.	Anonyme	1705	1		



### 3. Inventaire de l'iconographie

125	SHD	1VN40 art.15 sect.2 pièce 5	« Plan des Ville et Citadelle de Nice avec les attaques du siège de la ville en 1705 ».	Anonyme	1705	1		
126	SHD	1VN40 art.15 sect.2 pièce 5	« Plan des attaques du Château de Nice », avec légendes.	Anonyme	1705	1		
127	BNF	Cartes et plans, GE SH 18E PF 81 DIV 3 P 8D	« Fait le 29 novembre 1705 ». Plan du Château de Nice indiquant la position des batteries lors du siège de Nice. Avec légendes.	Anonyme	1705	1		
128	AST	Carte Topografiche e disegni, serie III, Nizza, Mazzo 3	« Plan des attaques du Château de Nice ». Siège de 1705. Très semblable à ceux conservés au SHD (1VN40 pièce 5).	Anonyme	1705	1		

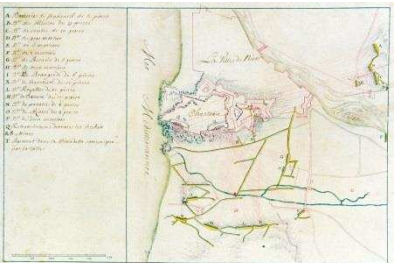
### 3. Inventaire de l'iconographie

129	SHD	1VN40 art.15 sect.2 pièce 5	« Plan de l'attaque des Château et Citadelle de Nice par M. le M <sup>rd</sup> de Berwick le 8 décembre 1705 », avec légendes.	Anonyme	1705	1			
130	AST	Corte, Materie politiche per rapport all interno, Real casa, lettere particolari, Mazzo 7, lettera I, Isnardi di Caraglio	Plans des batteries françaises situées du côté du Lympia représentées par les assiégés, le 8 décembre 1705.	Capitaine Gurtres	1705	1			
131	BNF	Cartes et plans, GE SH 18E PF 81 DIV 3 P 7	« Disposition des batteries de canons et mortiers pour le siège de la Ville de Nice ».	Anonyme	1705	1			
132	BNF	Cartes et plans, GE SH 18E PF 81 DIV 3 P 6D	« Terrain du costé de Lainpia ». Vue partielle du Château en plan, du côté du Lympia avec les tranchées du siège de 1705.	Anonyme	1705	1			

### 3. Inventaire de l'iconographie

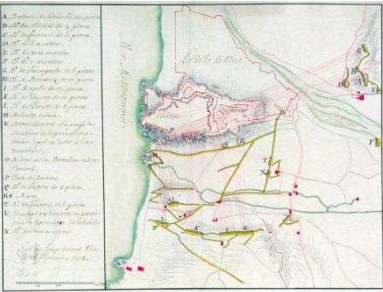



133	BNF	Estampes et photographie, VA 401 FT 6, H 183180	Plan du Château lors du siège de 1705, avec texte explicatif en italien.	Anonyme	1705	1	Thévenon 1999, p. 273.	
134	BNF	Cartes et plans, GE D 2879	Plan du Château lors du siège de 1705, avec position des batteries et légendes.	Anonyme	1705	1		
135	BNF	Cartes et plans, pf81 D3 P3	« Plan de la Ville et Château de Nice, par Villamage, dessinateur des Galères du Roy ». Plan « fantaisiste » de l'enceinte urbaine et du Château.	Villamage	1705	1		
136	BNF	Cartes et plans, pf81 D3 P 10D	« Plan du Château de Nice comme il est ce 10 décembre 1705 », Lozières d'Astier.	Lozières d'Astier	1705	1		

### 3. Inventaire de l'iconographie

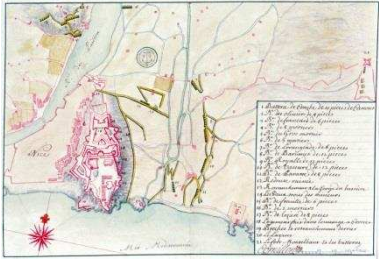
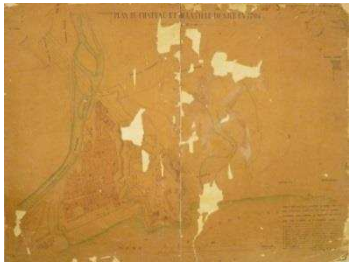
137	BNF	Cartes et plans, Ge F carte 5924 R	Dessin aux crayons noir et rouge, avec les tranchées et les batteries lors du siège de 1705.	Anonyme	1705	1			
138	BNF	Cartes et plans, Ge SH 18 PF DIV 3 P 9	Siège du Château de Nice en 1705, situant les batteries et les tranchées, avec légendes.	Anonyme	1705	1			
139	BNF	Cartes et plans, Ge SH 18 PF DIV 3 P 15	Dessin au trait noir positionnant les batteries du siège de 1705, mais pas les tranchées.	Anonyme	1705	1			
140	BNF	Cartes et plans, SH port 81 DIV 3 P 16 D	Plan indiquant les brèches faites à la batterie Royale et à la porte de secours du Château de Nice en 1705, avec les légendes des batteries.	Anonyme	1705	1			



### 3. Inventaire de l'iconographie

141	BNF	Cartes et plans, GE SH 18E PF 81 DIV 3 Pg 1D	« Fait au camp devant Nice le 26 décembre 1705 ». Plan du Château lors du siège de 1705, avec position des batteries et légendes.	Anonyme	1705	1			
142	SHD	1VN40 art.15 sect.2 pièce 5	« Plan des attaques du Château de Nice le 28 décembre 1705 », avec légendes des batteries,	Anonyme	1705	1			
143	SHD	1VN40 art.15 sect.2 pièce 5	« Plan des attaques du Château de Nice, le 30 décembre 1705 », avec emplacement des batteries et légendes	Anonyme	1705	1			
144	BNF	Estampes et photographie, VA-6 (6) - FOL 6, H-110049	"Plan des attaques du Château de Nice, le 30 décembre 1705", avec emplacement des batteries et légendes.	Salmon	1705	1	Thévenon 1999, p. 272.		

### 3. Inventaire de l'iconographie



145	BMVR Romain Gary	n° 6453	Plan de la Ville et Château de Nice assiégé par l'armée du Roi, commandé par Monseigneur le duc de Barwick. En légende : "Copie d'un vieux plan imprimé à Paris chez le sieur Baillieu géographe au bout du pont au change ou Neptune Français vis-à-vis l'orloge du palais". Un exemplaire est également conservé aux AD06, 03Fl01216.	Anonyme	1706	1			
146	BNF	Cartes et plans, GE SH 18E PF 81 DIV 3 P 12 1D	Plan du Château de Nice lors du siège de 1705, avec la position des batteries et légendes. Signé Cornillon.	Cornillon	1706	1			
147	AD06	27 Fl 0078	Photo d'une gravure représentant le siège du Château. Premier plan : fanfare militaire, et cavaliers ; deuxième plan : soldats, canons, et tirs ; troisième plan : au centre le Château de Nice et ses fortifications, derrière des navires faisant également feu en direction des fortifications.	Anonyme	1706	5			
148	SHD	Cartes et plans - art 2. n° 73	"Plan du Château et de la Ville de Nice en 1706". Siège du Château avec légendes en italien. Probable copie largement postérieure à 1706	Anonyme	1706	1			



### 3. Inventaire de l'iconographie

149	ACN	1FI 90-14	Copie du plan conservé au SHD sous la référence : Cartes et plans - art 2. n° 73	Anonyme	1706	1			
150	BNF	Cartes et plans, GE SH 18E PF 81 DIV 3 P 14D	« Fait au camp devant Nice, le 5 janvier 1706 ». Plan du siège de 1705, avec position des batteries et légendes.	Anonyme	1706	1			
151	ADo6	01FI0126	« Plan de la Ville et Château de Nice ». Copie conforme à celui conservé au SHD, 1VN40 art.15 sect.2 pièce 5. "Plan des attaques du Château de Nice".	Anonyme	1705	1			
152	SHD	1VN40 art.15 sect.2 pièce 5	« Fait au camp devant Nice le 7 janvier 1706 », avec légendes des batteries et tranchées.	Anonyme	1706	1			

### 3. Inventaire de l'iconographie

153	SHD	1VN40 art.15 sect.2 pièce 8	« Plan du Chasteau de Nice dans l'estat ou il se trouve après la prise, fait à Nice le 10 janvier 1706, Lozières d'Astier », avec légendes (cf. annexe : 2.4.2.7).	Lozières d'Astier	1706	1		
154	AST	Carte Topografiche e disegni, Carte Topografiche Segrete, Nice 23A IV Rosso, mazzo 1	« Plan des attaques du Château de Nice par le duc de Berwich général de France, comencés dans le mois d'octob. 1705 & continués jusques au janvier 1706 » (les fautes sont présentes dans le texte original).	Anonyme	1706	1		
155	BNF	Cartes et plans, pf81 D3 P4 D	« Plan du Château de Nice dans l'estat où il se trouve après la prise ». Plan du Château avec les brèches faites lors du siège. Signé Cornillon.	Cornillon	1706	1		
156	BNF	Cartes et plans, pf81 D3 P13 D	« Profils des brèches du Château de Nice », signé Cornillon. Fonctionne avec la référence pf81 D3 P4 D.	Cornillon	1706	4		

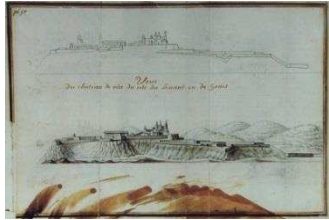
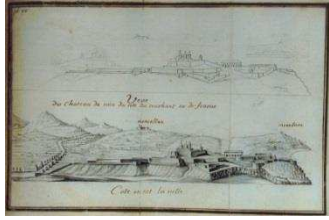
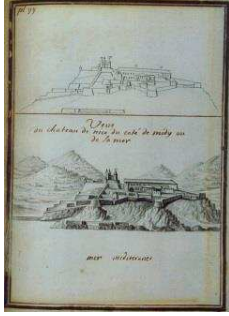

### 3. Inventaire de l'iconographie

157	SHD	GR 1A1973, pièce 98	« Plan du Chateau de Nice avec ses sousterains le 10 février 1706 ».	Lozières d'Astier	1706	1	Bouiron dir. 2013, p. 146.	
158	SHD	GR 1A1973, pièce 99	« Plans des sousterains qui sont aux ouvrages extérieur du Château de Nice le 10 février 1706. Tous les sousterains marqués aux ouvrages cy joins sont très beau très solides et en bon estat ».	Lozières d'Astier	1706	1		
159	SHD	GR 1A1973, pièce 100	« Plan chiffré pour le rasement du Chateau citta delle et ville de Nice le 10 février 1706 ».	Lozières d'Astier	1706	1		
160	SHD	GR 1A1973, pièce 108	« Nice 1706. Profil de la citta delle au bout de la brèche gauche ».	Lozières d'Astier	1706	4		

### 3. Inventaire de l'iconographie

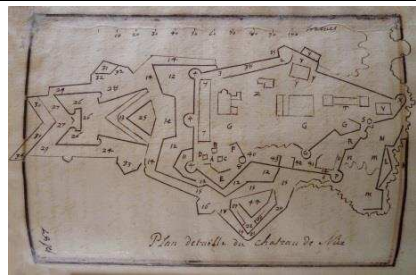
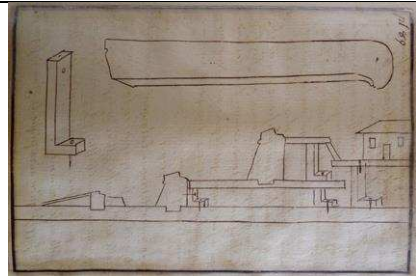


161	SHD	GR 1A1973, pièce 109	« Nice 1706. Vue de l'effet de deux mines à la citadelle le 14 février 1706, Lozières d'Astier ».	Lozières d'Astier	1706	4			
162	SHD	GR 1A1973, pièce 110	« Nice 1706. Profil de l'effet des mines. Lozières d'Astier ».	Lozières d'Astier	1706	4			
163	MAH	MAH8423	« Plan du Château de Nice, le 7 juillet 1706, Guiraud ». Tracé du Château hachuré montrant la fin du démantèlement du Château.	Guiraud	1706	1			
164	BRT	Manoscritti, Ms sal. 210 pl. 94	« Plan du Château de Nice ». Tracé de l'état de la forteresse entre 1701 et 1706.	Bozzolino	1717	1			

### 3. Inventaire de l'iconographie

165	BRT	Manoscritti, Ms sal. 210 pl. 97	« <i>Veue du Château de Nice du côté du levant ou de Gènes</i> ». Interprétation pour la restitution du donjon, puisqu'il avait en partie disparu en 1691.	Bozzolino	1717	2			
166	BRT	Manoscritti, Ms sal. 210 pl. 98	« <i>Veue du Château de Nice du côté du couchant ou de France</i> ». Interprétation pour la restitution du donjon, puisqu'il avait en partie disparu en 1691.	Bozzolino	1717	2			
167	BRT	Manoscritti, Ms sal. 210 pl. 99	« <i>Veue du Château de Nice du côté de midy ou de la mer</i> ». Interprétation pour la restitution du donjon, puisqu'il avait en partie disparu en 1691.	Bozzolino	1717	2	Bouiron dir. 2013, p. 140.		
168	BRT	Manoscritti, Ms sal. 210 pl. 100	« <i>Veue du Château de Nice du côté de minuit ou de l'avenue du Piémont</i> ». Interprétation pour la restitution du donjon, puisqu'il avait en partie disparu en 1691.	Bozzolino	1717	2			







### 3. Inventaire de l'iconographie


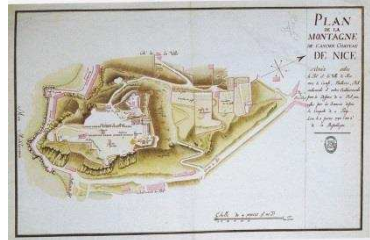
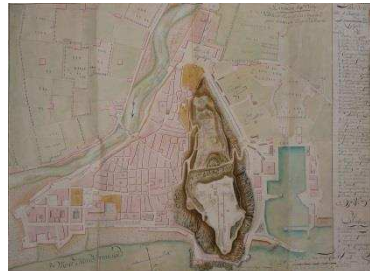

169	BRT	Repertorio topografico, dei fondi manoscritti, sec. XVIII, Militari II, pl. 87	« Plan détaillé du Château de Nice ». Plan avec renvois chiffrés vers le manuscrit de Bozzolino.	Bozzolino	1717	1	Fara 2012, p. 6. Guilloteau 2014g, p. 632-633.	
170	BRT	Repertorio topografico, dei fondi manoscritti, sec. XVIII, Militari II, pl. 88	Planche illustrant le discours de Bozzolino sur la construction du plan relief du Château de Nice. Il existe une autre version du manuscrit dans lequel cette planche est légendée.	Bozzolino	1717	4		
171	SHD	Cartes et plans - J-10-C-1096	« Plan de l'ancien fort de Nice, dont il n'existe que des vestiges ». Plan anonyme à dater entre 1706 et 1782.	Anonyme	1750	1		
172	BNF	Arsenal MS6447	« Vue de la Ville Citadelle & faubourg de Nice (...) par Daubaincourt Bas officier de la compagnie de Didier au Château de Dijon, cy devant sergent dans Royale Artillerie 1752 ». Dessin réalisé à partir d'un document plus ancien (interprétation libre).	Daubaincourt Bas	1752	3		



### 3. Inventaire de l'iconographie

173	AST	Carte Topografiche e disegni, serie III, Nizza, Mazzo 8	« Plan de la défense des retranchements de Villefranche et Montalban par les troupes de S.M. attaquées le 20 avril 1744 par les armées combinées de France et d'Espagne ». 1767. Plan sur lequel on distingue la « silhouette » la demi-lune au-devant des bastions neufs et l'ouvrage à cornes.	Anonyme	1767	0			
174	BRT	Ms. Atl. Sal. ; F 7(5) : tav. 34.	« Piano del demolito Castello di Nizza, 1782, 26 maggio ». Plan de la colline avec les contours du Château.	Ghiotto	1782	1	Thévenon 1999, p. 276.		
175	ADo6	05 FI 0237	« Siège et prise de la Ville de Nice par le général Anselme, l'an 1er de la République, le 1er octobre 1792 ». Représentation de cet évènement avec une reprise de la vue « Nicaea Civitas » par Giovanni Tommaso Borgogno en 1675. Imprimé par Jacques Chereau (l'impression est à l'envers).	Anonyme	1792	2			
176	SHD	1VH1271 pièce 34	« Plan de Nice 1793 », avec l'occupation de la colline par l'armée républicaine et le nouveau parcellaire au niveau de l'ancienne citadelle ("levé et dessiné par le sousigné adjoint au corps du génie Cherrier").	Cherrier	1793	1	Thévenon 1999, p. 339.		

### 3. Inventaire de l'iconographie

177	AST	Carte Topographique Segrete - Nice 24 A IV rosso	« Plan démonstratif des retranchements faits à Nice par les Français pour s'assurer de la possession de cette ville », vers 1793, Plan situant les batteries placées sur la colline du Château.	Anonyme	1793	1	Thévenon 1999, p. 338.	
178	DIV	Collection Chasseloup-Laubat	« Plan de la montagne de l'ancien Château de Nice, levé le 2 février 1793 ».	Anonyme	1793	1		
179	SHD	1VH1271 pièce 42	« Direction de Nice, Plan de Nice et du Château pour servir au projet de l'an 6 », représentation équivalente à la pièce 34, mais avec légende.	Laforest	1797	1	Thévenon 1999, p. 339. Candido 2004, p. 64.	
180	SHD	1VH1272 pièce 1	« Direction de Nice, Plan et profils du puits du Château de Nice, relatifs au projet de l'an 7 - Construit et dessiné par moi capitaine du génie Guimet, 18 vendémiaire » (9 octobre 1798).	Guimet	1798	1-4	Thévenon 1999, p. 76. Graff 2000, p. 121.	

### 3. Inventaire de l'iconographie

181	SHD	4V1097 pièce 55	« Plan relatif aux renseignements exigés par les lettres ministérielles des 20 et 28 messidor, an 12 (...) ». Plan de la pointe sud de la colline du Château situant, entre autre, les « fondations d'une ancienne tour » (tour Saint-Elme)	Andoneau	1804	1			
182	ACN	1FI - 01	Plan représentant la colline du Château en 1831, ayant encore l'empreinte d'une partie des fortifications	Anonyme	1831	1			
183	ACN	1FI - 06	« 28 novembre 1831 », avec légende en italien. Plan similaire au 1FI - 01	Anonyme	1831	1			
184	ACN	1FI 12-24	« Pianta generale del promontorio su cui giacca il distrutti Castello della Citta di Nizza (...) ». 20 novembre 1845. Plan sur lequel on voit encore très bien le modelé laissé par les anciennes fortifications.	Anonyme	1845	1			



---

## 4. LES DONNEES ARCHEOLOGIQUES

---

### 4.1. Avant-propos

En 1999, la ville de Nice réalisa un levé topographique de la colline du Château au 1/500<sup>e</sup>. Ce plan permit à Henri Geist de positionner précisément les 162 vestiges recensés tout au long de ses prospections<sup>166</sup>. Ceux-ci purent ensuite être reliés à l'ancienne forteresse grâce à la superposition de divers plans anciens sur cette première carte archéologique<sup>167</sup>.

Marc Bouiron normalisa en 2005 l'ensemble des données récoltées selon la méthode SYSLAT<sup>168</sup>, impliquant un découpage de la colline. Quatre grandes zones, divisées en plusieurs secteurs, ont été ainsi créées :

- Zone 1 : le château, incluant le donjon ;
- Zone 2 : la citadelle ;
- Zone 3 : le front est de la citadelle ;
- Zone 4 : le front ouest de la citadelle.

Chaque vestige possède une cote d'enregistrement à 5 chiffres composée des numéros de zone, de secteur et d'ordre chronologique de découverte (**fig. 1**). Cette codification fut conservée lors des fouilles archéologiques que nous avons conduites à partir de 2008, bien que la méthode se soit avérée peu fonctionnelle en cas de nombre important de vestiges et d'unités stratigraphiques.

Suivant les zones, une variabilité de la quantité de vestiges se remarque nettement sur la carte. Ainsi une différence apparaît entre les fronts ouest et est de la citadelle, où une absence totale de vestige dans la zone 4 s'oppose à une forte concentration de ruines dans la zone 3. Cette distinction est probablement due à l'aménagement de nombreuses parcelles privatives sur le côté de la ville. Aucune prospection n'ayant été menée dans ce secteur, quelques vestiges doivent sans doute encore s'y trouver. On note également une absence de vestige dans la zone 2 de la citadelle et la zone 1, secteur 4 du château pouvant s'expliquer par la présence du cimetière et l'exploitation de la colline comme carrière de pierres, lors de la construction du port aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

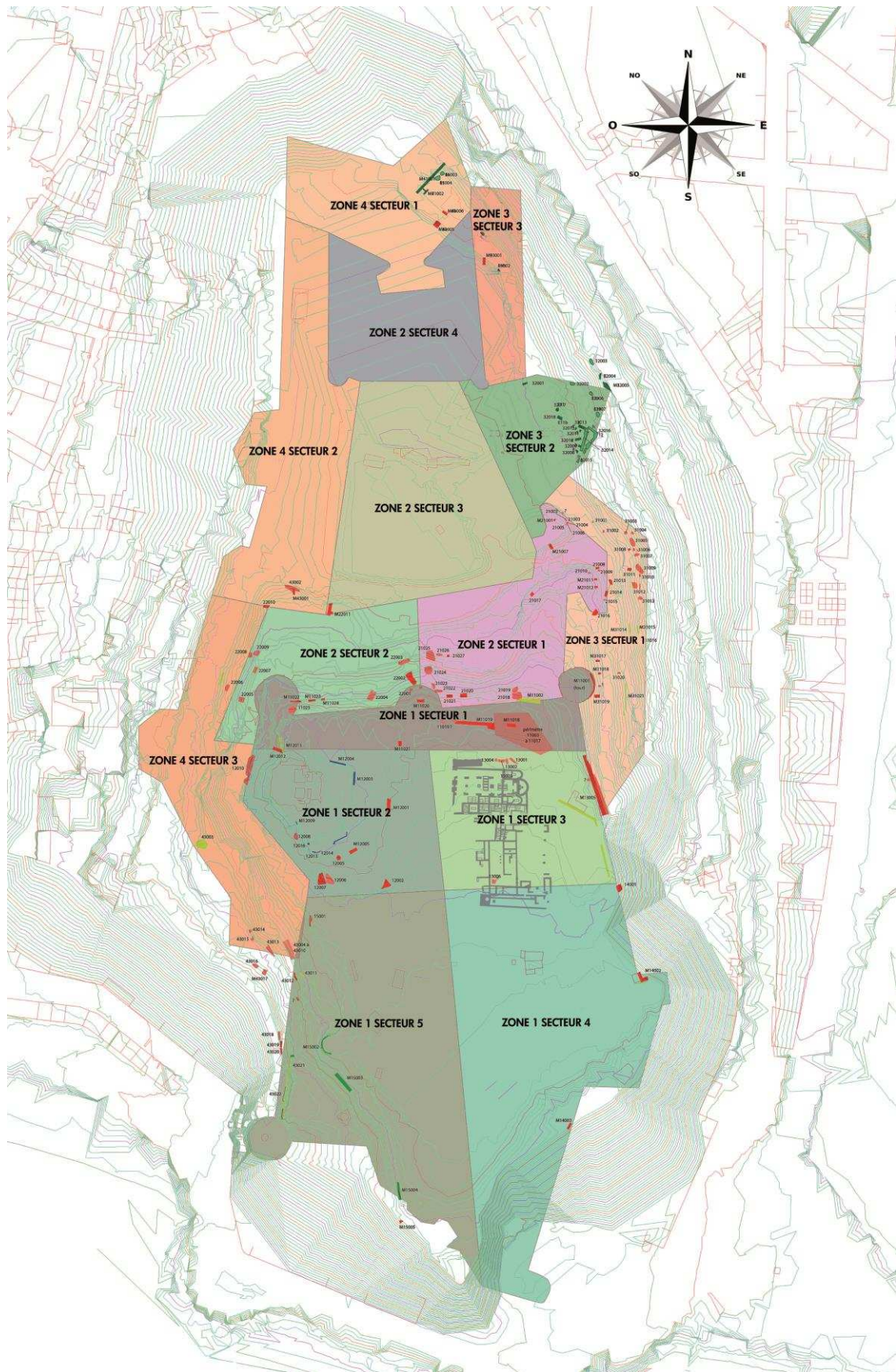
---

<sup>166</sup> Geist, Bernardi 2003-2004.

<sup>167</sup> Lapara de Fieux de 1691 et Lozères d'Astier de 1700, S.H.A.T., 1VH1271 – art 8.

<sup>168</sup> SYSLAT, Système d'information archéologique destiné à l'enregistrement et à l'exploitation documentaire des données de fouille.





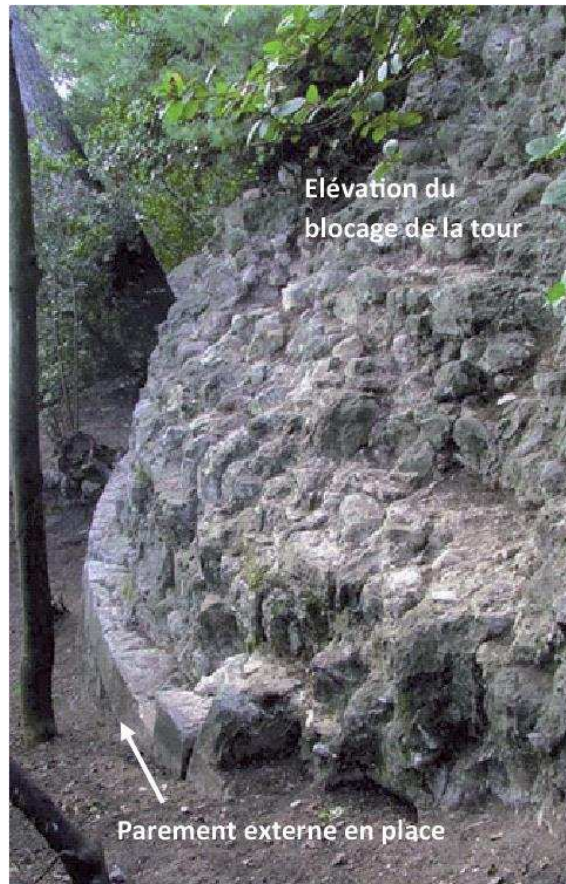
**Figure 1 :** Situation des principaux vestiges par zone et secteur, numérotés selon la méthode SYSLAT (Marc Bouiron/Henri Geist).



## 4.2. Le front nord 2008-2009

### 4.2.1. Sondage de la tour Saint-Paul, campagne 2008

La tour Saint-Paul (vestige 11001) est l'une des tours de flanquement du boulevard d'artillerie située à l'Est, sur le front nord du château. Elle répondait à la tour Saint-Victor située à l'ouest et à la tour Saint-Charles au centre. On trouve une première mention de la tour Saint-Paul en 1539, «*la cava de Saintz Paul* » dans laquelle on entreposait des tonneaux de vin<sup>169</sup>. Une autre mention, en 1543, évoque «*la basse cannonyere de Saint Paul* »<sup>170</sup>. Nous n'avons aucune information concernant cette tour avant ces dates et donc aucune information sur sa construction. De plus, l'iconographie connue est dans la plupart des cas largement postérieure. Une première approche de la tour Saint-Paul avait été réalisée par Henri Geist en 2007, avec un nettoyage des parements externes et du blocage interne, encore en élévation (**fig. 2**)<sup>171</sup>.



**Figure 2** : Vue de la tour Saint-Paul, après le nettoyage réalisé par Henri Geist en 2007 (cl. Henri Geist).

En 2008, un sondage a été réalisé sous la direction de Marc Bouiron, dans le cadre du Projet Collectif de Recherche, pour retrouver les fondations de la tour, appréhender au mieux sa mise en œuvre, définir ses caractéristiques<sup>172</sup>.

Le sondage avait pour emprise une longueur de 3,30 m et une largeur de 0,80 m (**fig. 3B**). Faible largeur due à la pente, côté est, qui obligeait à laisser une banquette suffisamment large pour être stable (**fig. 3A**). La puissance stratigraphique pour arriver au substrat fut de 1,50 mètre. Ce dernier était pour partie taillé en replat (1,55 m sur l'emprise du sondage, du nord vers le sud), avant de terminer en abrupt au sud, sans que

<sup>169</sup> Rigaud (Ph.), in PCR 2007, page 147, AD06, Archives caméras 052/32 n°2 f°5 2v°.

<sup>170</sup> Rigaud (Ph.), in PCR 2008, vol. 1, page 259, AD06, Archives caméras 052/32 n°5 f°5 86v°.

<sup>171</sup> Geist(H.), « Le front nord de la fortification : la tour Saint-Paul », in PCR 2007, vol. 1, p. 906-912.

<sup>172</sup> Guilloteau (E.), « La tour Saint-Paul », in PCR 2008, vol. 2, p. 661.

l'on ait pu atteindre le rocher de ce côté. L'étroitesse à la base du sondage due au fruit de la tour interdisait d'aller plus avant (**fig. 3B**).



**Figure 3** : (A) Vue de la tour Saint-Paul, après le nettoyage réalisé par Henri Geist en 2007 (cl. Henri Geist), (B) emprise du sondage au pied de la tour Saint-Paul, septembre 2008 (cl. E. Guilloteau), (C) vue du sondage à la verticale du parement de la tour Saint-Paul (cl. E.Guilloteau/SAVN).

Lors du sondage, six couches stratigraphiques ont été mises au jour (**fig. 4 et 5**). La première de type humique, numérotée 11101, de couleur noirâtre, renfermait du matériel qui allait de l'Antiquité à l'époque contemporaine, de l'amphore au trousseau de clés. Mélange des genres et des époques dû au ravinement de la pente. La 11102, située au-dessous, de couleur jaunâtre, était constituée de terre, cailloux, tuiles et briques, sans matériel pouvant donner un indice de datation. Couche pouvant être de démolition ou de remblai. La 11103 était constituée uniquement de gros cailloux (sans terre) avec quelques briques : couche de démolition. La 11104, couche très fine de couleur grise, sans matériel aucun, pourrait être interprétée comme une couche de circulation. La couche 11105, quant à elle, ne possède aucun matériel anthropique. De couleur jaune, avec une texture sableuse et homogène, elle pourrait se révéler comme étant un niveau de travail<sup>173</sup>.



**Figure 4** : (A) Coupe stratigraphique nord, (B) coupe stratigraphique sud (cl. E.Guilloteau/SAVN).

<sup>173</sup> Définition des couches stratigraphiques établie avec l'aide de Romuald Mercurin/SAVN. Avec lui, ont été également réalisés les relevés topographiques des différents niveaux.

Si la stratigraphie s'est avérée claire, elle n'a malheureusement pas apporté d'éléments permettant la datation des différents niveaux. Mais un des buts recherchés a été atteint, l'assise de la tour saint Paul, appuyée sur le rocher taillé en replat (couche 11106).

Ce sondage nous a montré dans un premier temps la part importante de maçonnerie encore enfouie sous terre, et par là même le potentiel archéologique de la colline du Château. Un relevé en coupe de la tour nous permet d'en percevoir l'importance (**fig. 5**).

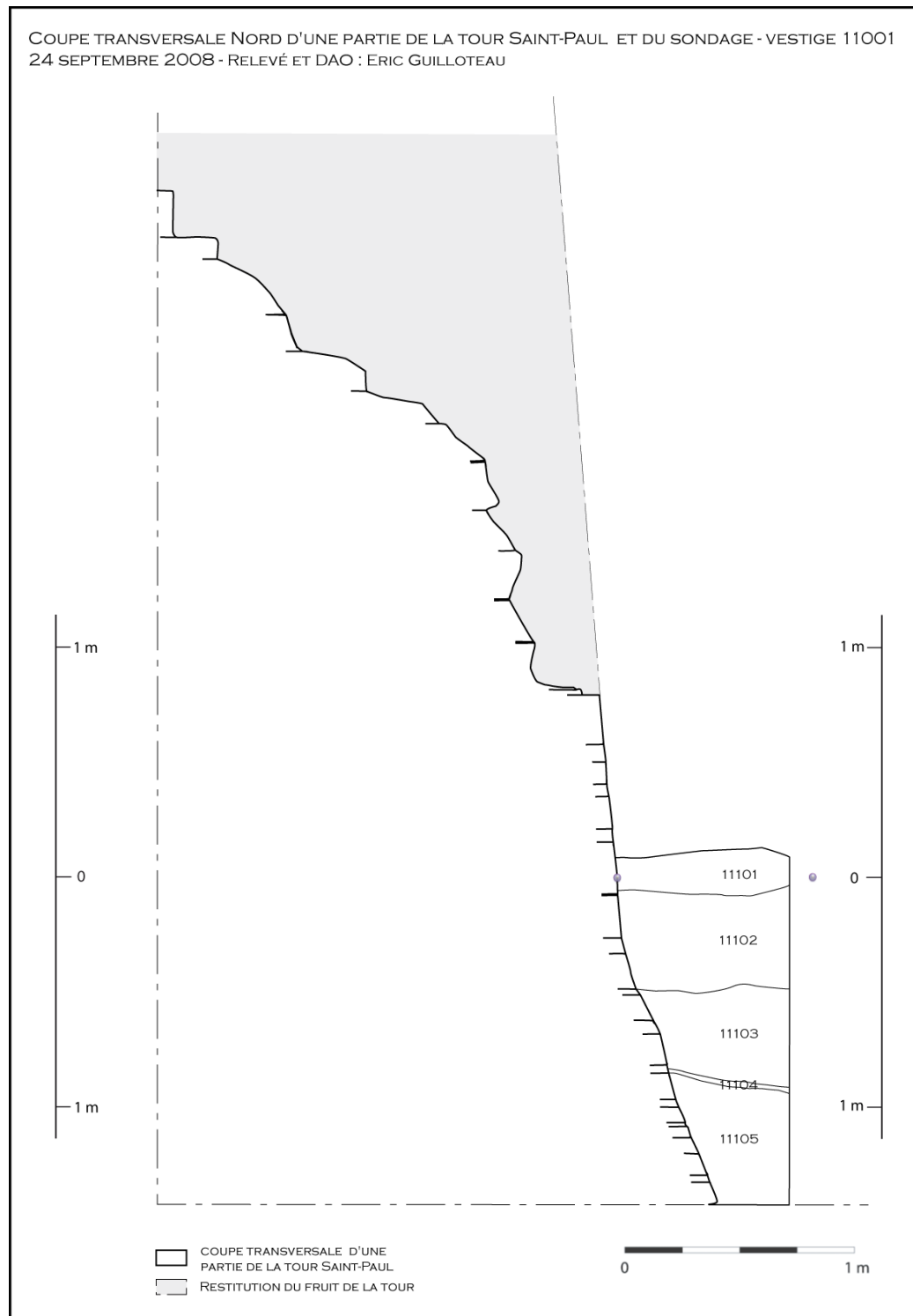
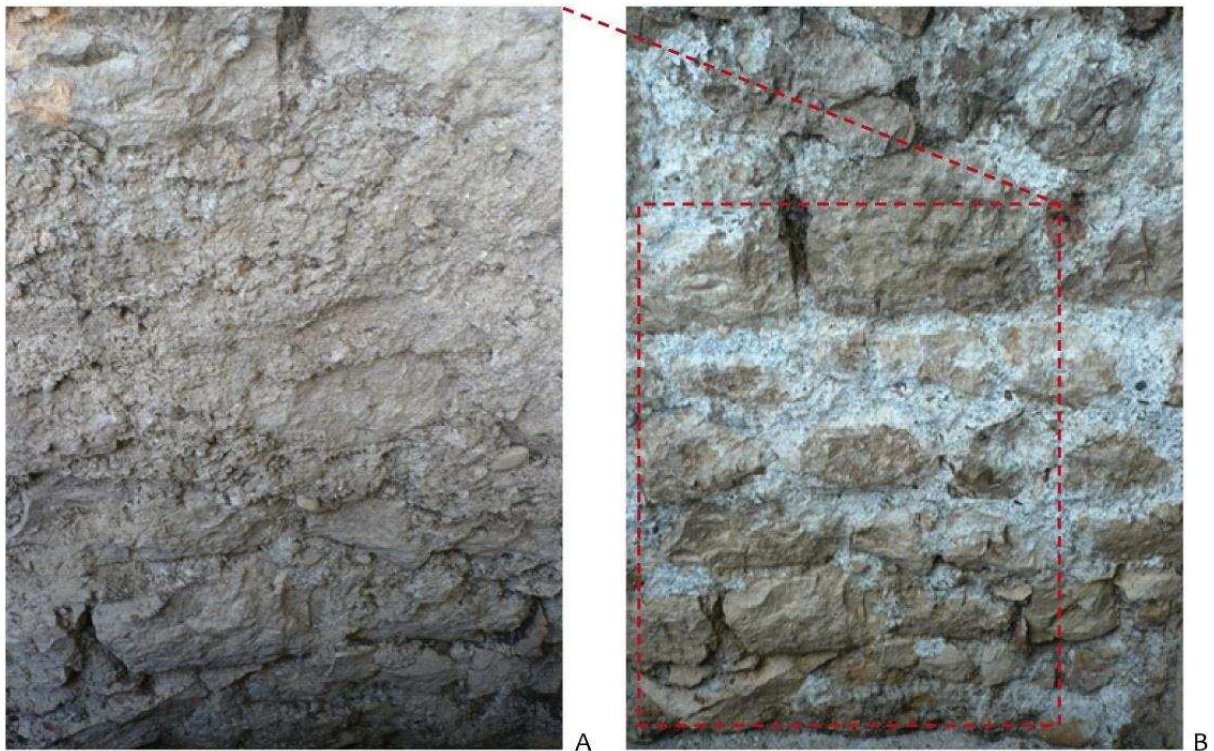


Figure 5 : Relevé en coupe de la stratigraphie du sondage et du profil d'une partie de la tour Saint-Paul.



Ce sondage mit également au jour le parement en élévation, constitué de blocs d'appareil équarris, jointés par des joints gras, largement beurrés, formant par endroits un enduit presque total (**fig. 6A**). Un décrochage de cet enduit se révéla nécessaire pour appréhender au mieux le parement (**fig. 6B**).



**Figure 6 :** (A) détail du parement avant décrochage dans la partie nord du sondage, (B) même vue après décrochage (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Ce décrochage révéla un parement constitué de blocs d'appareil grossièrement équarris. Les blocs sont assemblés avec des joints de chaux et un agrégat de petits galets (**fig. 7**).



**Figure 7 :** Détail du mortier de chaux avec agrégat de petits galets (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

A la suite de ce décrochage, un relevé pierre à pierre a pu être réalisé sur l'emprise du sondage (3,40 m au plus large et 3,04 m au plus haut). Relevé comportant 11 niveaux d'assise. Sur ce relevé se distinguent trois niveaux (**fig. 8**). Le premier niveau (11109), constitué de 5 lits de pierres, sur une hauteur de 95 cm à partir du replat rocheux, marque une rupture avec le niveau supérieur, aussi bien sur le plan vertical qu'horizontal. Sur le plan vertical, la rupture s'opère au niveau du fruit, qui est plus prononcé sur cette partie, avec un fruit

d'environ 20°. La partie supérieure (11110), constituée de 6 lits de pierres, présente un fruit d'environ 7,5°. Sur le plan horizontal, la rupture est marquée par la différence de courbure entre les deux niveaux cités. En effet, si le premier présente un plan droit, le deuxième annonce la courbure de la tour. On aurait donc une base quadrangulaire - la fondation de la tour - en contact avec la roche et s'adaptant à la topographie « artificielle », avec sur les niveaux supérieurs le développement de la tour circulaire.

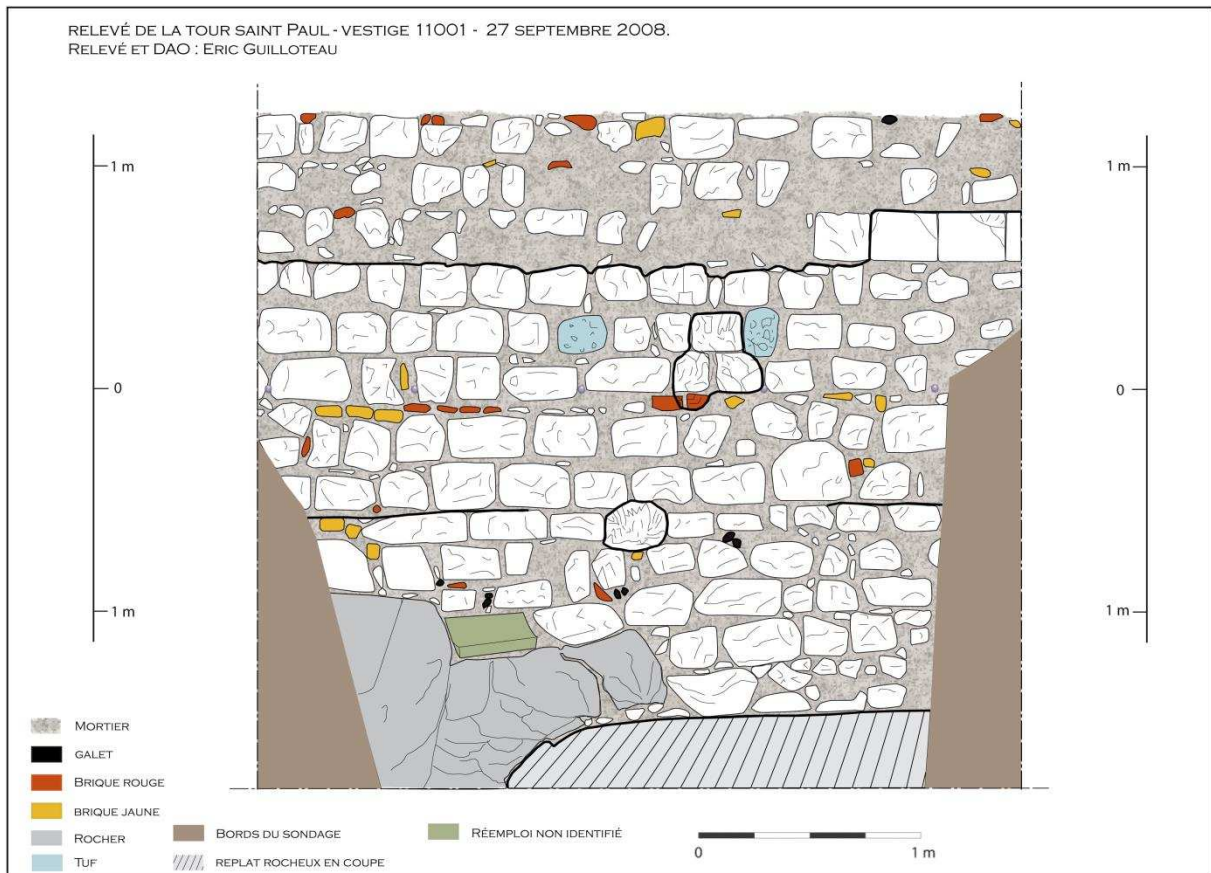


Figure 8 : Relevé pierre à pierre de la tour dans l'emprise du sondage, avec le relevé des niveaux topographiques.

Au-dessus de ces deux niveaux, constitués de pierres grossièrement équarries, de briques, et d'un bloc de remploi, un niveau en belles pierres de taille s'élève à partir de 1,90 m de la base<sup>174</sup>. Sur le relevé, seul un lit apparaît, mais sur le terrain, le lit de pierres de taille continue vers le nord de la tour, avant de disparaître sous terre.

Sur cette partie nord, on peut observer 11 modules sur 4 niveaux d'assise parfaitement taillés (fig. 9B). Les assises ont une hauteur variant entre 15,5 et 22 cm, pour une longueur des modules variant entre 23,5 et 45 cm. Les joints entre ces modules sont fins, inférieurs à 1 cm d'épaisseur. Sur la partie sud de la tour, ces niveaux sont situés sous le niveau du sol actuel, pour le moment inaccessibles à l'observation (fig. 9A). La partie sud continue en élévation, contrairement aux parties est et nord. Elle présente un parement de blocs d'appareil équarris, mais non taillés au ciseau, contrairement aux quatre niveaux d'assise encore visibles au nord. Dans cette partie sud de la tour, on peut également observer des briques de calage et joints gras, largement beurrés, rejoignant par là même la typologie du parement observé dans le sondage, mais avec néanmoins un appareil plus soigné.

<sup>174</sup> Mesure prise à partir du replat rocheux, sur le bord nord du sondage, à l'endroit même où le profil de la tour a été relevé.



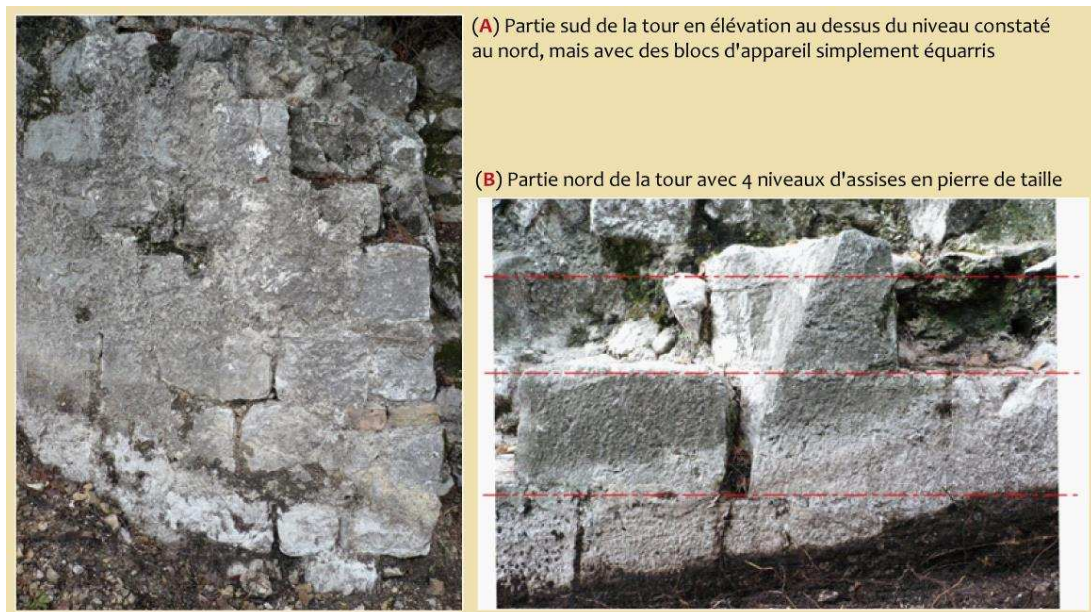


Figure 9 : Élévation de la tour Saint-Paul dans les parties supérieures (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Ces observations signifieraient que la tour Saint-Paul était constituée d'assises de réglage en belles pierres de taille, pouvant se répéter à différents niveaux de l'élévation. La plus grande partie étant alors constituée de pierres simplement équarries, liées par des joints gras largement beurrés. Le dégagement du parement sud serait intéressant, pour retrouver le niveau des assises de réglage, en connexion avec les niveaux supérieurs encore en place et les niveaux inférieurs constituant l'assise de la tour (avec certainement le même profil que la partie dégagée par notre sondage). On aurait ainsi un ensemble cohérent pour affirmer notre interprétation. On remarque également dans la partie supérieure de l'élévation, un calage bien assisé. La tour Saint-Paul aurait ainsi été élevée par niveaux successifs, comme l'exprimait Henri Geist dans le rapport du PCR 2007. Deux impacts de boulets sont également à noter sur le parement (**fig. 10A**). Un des impacts (11113) se trouve 78 cm au-dessus du replat rocheux, soit au-dessus du niveau de la couche 11105 supposée de travail. Le dégagement de cette partie ne permettrait pas pour autant d'affirmer que la couche 11105 soit issue de la construction de la tour Saint-Paul. Le parement marqué par l'impact des boulets de fer renvoie également à l'histoire du Château de Nice et de ses différents sièges, restituée en partie dans le diagramme du sondage de la tour Saint-Paul (**fig. 10B**).

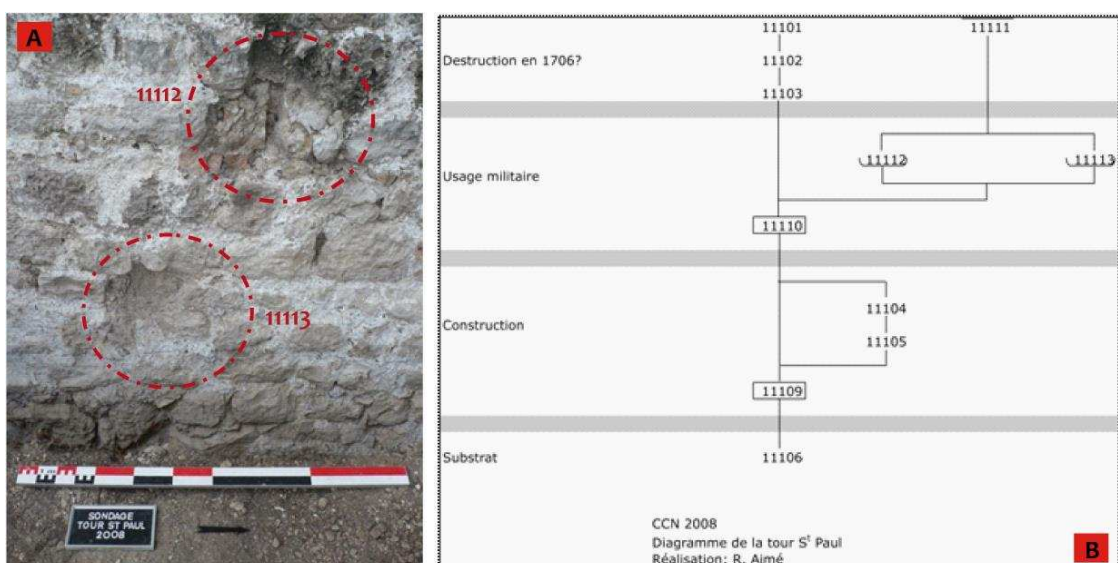


Figure 10 : (A) impacts des deux boulets de canon. (B) diagramme du sondage de la tour Saint-Paul (cl. E. Guilloteau/SAVN).

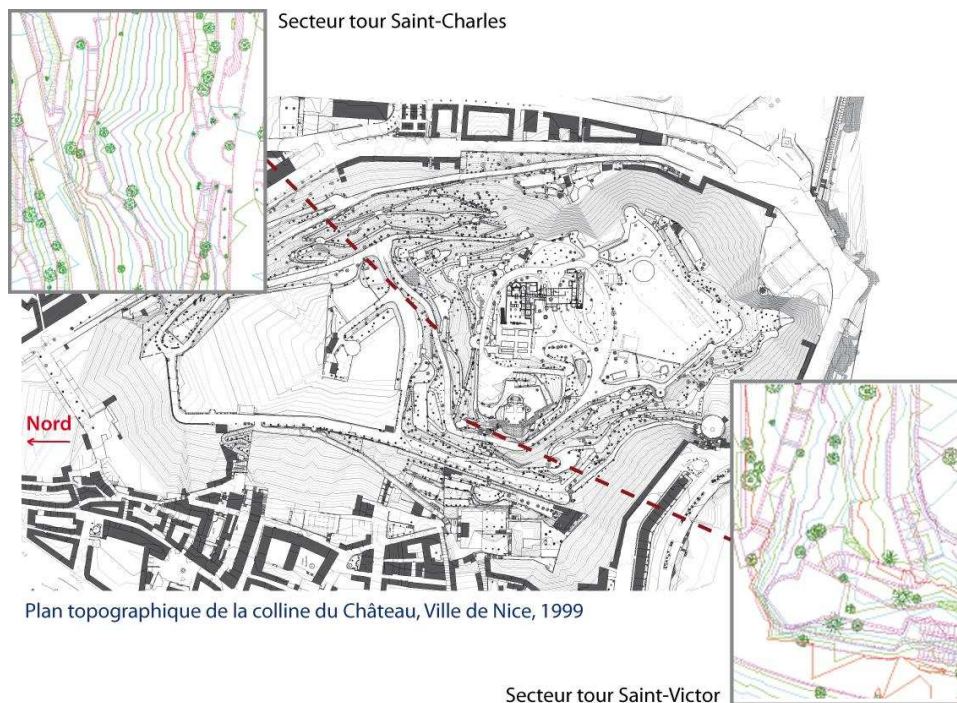


Lors de ce sondage, 4 calculs ont été réalisés<sup>175</sup> pour estimer le diamètre de la tour. Les dimensions rapportées au fruit de la tour donnent un diamètre compris entre 20,50 m et 21,50 m au niveau de la rupture, là où commencerait la partie circulaire de la tour. Ces calculs rejoignent ceux d'Henri Geist qui estimait un diamètre à la base de la tour de 22,50 mètres. Ce dernier donnait pour estimation de la hauteur, parapet compris, 14 à 15 mètres, se basant pour cela sur le dénivelé et le plateau supérieur, avec pour hypothèse une tour pleine<sup>176</sup>. Pour la hauteur, aucune autre estimation n'a été faite en-dehors de celle-ci.

#### 4.2.2 Les tours Saint-Victor et Saint-Charles, campagne 2009

La nouvelle campagne engagée en juillet 2009 avait pour objectif d'évaluer les potentiels archéologiques de deux tours : Saint-Charles située au centre du front nord, porte principale du Château des ducs de Savoie et Saint-Victor surplombant la ville à l'est. Les sondages engagés sur ces deux secteurs ont été contre toute attente, riches d'enseignements. En effet, la prospection préalable laissait peu d'espoir de retrouver des vestiges significatifs en place, comme ce fut le cas pour la tour Saint-Paul. Néanmoins, malgré des sondages limités dans ces deux secteurs, cette fouille a abouti à un résultat très satisfaisant.

La campagne s'est déroulée du 29 juin au 31 juillet 2009, dans un environnement parfois difficile, avec des dénivelés assez conséquents, surtout dans le secteur de la tour Saint-Charles où de nombreux blocs présentaient des dangers de basculement. Les sondages sur la tour Saint-Victor ont été effectués du 29 juin au 17 juillet avec l'aide notamment de Michael Pascuito, étudiant en licence d'Histoire à l'Université de Nice, et ponctuellement de Robert Andretta de la Société Garelli, participations sur lesquelles nous reviendrons plus loin. Nous remercions également les Espaces Verts de la Ville de Nice qui ont bien voulu « débroussailler » une partie de la zone pour nous aider dans notre recherche. Après 3 semaines passées sur le secteur de la tour Saint-Victor, 3 sondages et une découverte « fortuite » ou presque, les 15 jours suivants ont été consacrés à l'étude du site de la tour Saint-Charles. A défaut de possibilité de sondages conséquents, dû à la dangerosité du site, juste un nettoyage général a pu être opéré dans ce secteur. La démarche avait pour but principal d'étudier les vestiges apparents, afin d'en comprendre l'organisation dans un ensemble des plus chaotiques. Abordons à présent le contexte archéologique de ces deux secteurs (**fig. 11**).



**Figure 11** : Les secteurs des tours Saint-Charles et Saint-Victor sur la colline du Château (DAO E. Guilloteau/SAVN).

<sup>175</sup> 3 par la tangente et 1 par le segment d'un arc de cercle de 5 mètres.

<sup>176</sup> Geist(H.), « Le front nord de la fortification : la tour Saint-Paul », PCR 2007, vol. 1, p. 906-912.

#### 4.2.2.1 La tour Saint-Victor

Dans le secteur de la tour Saint-Victor des relevés avaient déjà été réalisés sur les vestiges de la courtine et présentés dans le rapport du PCR 2008<sup>177</sup>, avec notamment les hypothèses d'une proximité immédiate de la tour Saint-Victor et de la présence d'un redan en connexion avec celle-ci. Comme nous le verrons plus loin, si la première proposition s'est avérée exacte, la présence d'un redan a pu être remise en cause.

Le secteur de la tour Saint-Victor a été découpé en 4 zones (fig. 12) :

- Zone 1, au pied de la courtine (vestige 11022), avec un sondage se développant du sud vers le nord ;
- Zone 2, à la suite de la zone 1, mais avec un sondage se développant d'est en ouest ;
- Zone 3, au pied du blocage supposé de la tour Saint-Victor ;
- Zone 4, au niveau de la « fausse tour », correspondant à un remontage contemporain.



Figure 12 : Secteur de la tour Saint-Victor, découpé en quatre zones (DAO E. Guilloteau/SAVN).

##### Zone 1

Cette zone au pied de la courtine a été choisie pour tenter d'appréhender l'articulation du redan supposé (MR11022) avec la tour<sup>178</sup>. A cet endroit, une souche masquait la lecture entre la base du redan et le rocher, taillé en abrupt sous ce dernier (us11126) (fig. 13).

Le dégagement de la souche, puis celui de la couche humique (us11122) permirent rapidement de mettre au jour « une coulée » de mortier avec agrégat de galets (us11124) (SB11024), en connexion avec le rocher (us11126). Cette coulée (us11124) disparaît sous la couche humique (us11122) et sous un muret (MR11027) postérieur à l'ensemble et probablement dû à l'aménagement du parc (fig. 14).

<sup>177</sup> PCR 2008, vol.2, « La courtine du front nord », p.670-676.

<sup>178</sup> PCR 2008, vol 2, 1.2.2.2. La courtine du front nord, p. 671-672.



De plus, le rocher (us11126) au pied du redan marque un changement d'orientation - nord-sud - au regard de la courtine et du redan orientés est-ouest (fig. 15).

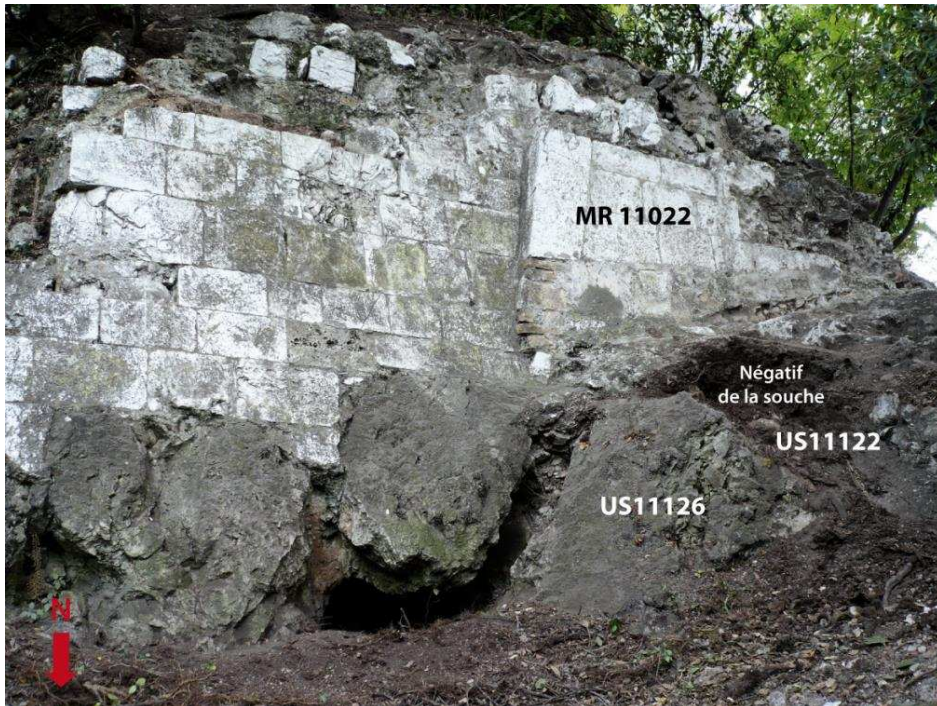


Figure 13 : Le mur de courtine, son redan (MR11022) et le rocher taillé en abrupt suivant deux orientations (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

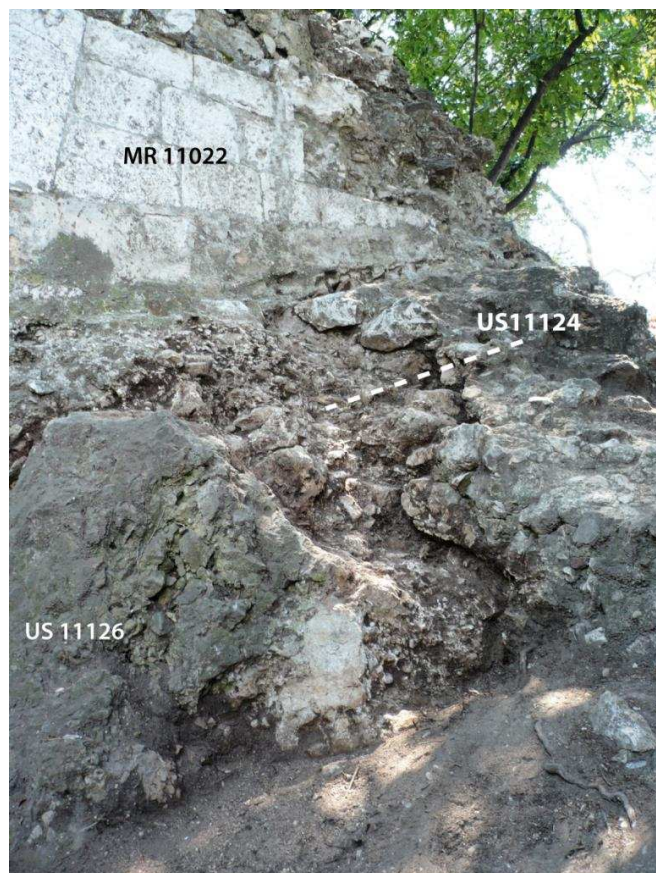


Figure 14 : « Coulée » de mortier avec agrégat de galets, en connexion avec le rocher (Cl. E. Guilloteau/SAVN).





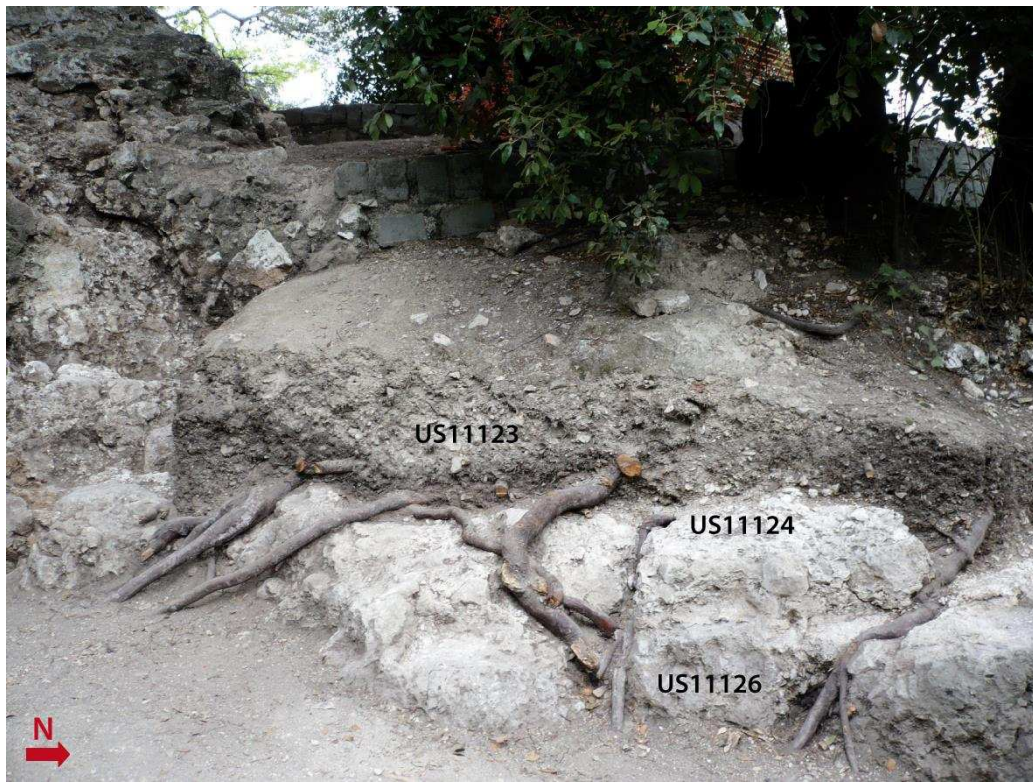
**Figure 15 :** Changement d'orientation du rocher (nord-sud) au pied du redan (est-ouest) (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Un sondage fut décidé dans le prolongement de la « coulée » de mortier, afin de retrouver le substrat dans la continuité de (us11126). La couche humique (us11122), largement traversée par de nombreuses racines, était riche en matériel de toutes époques : tessons modernes (Vallauris) et contemporains, morceaux de tegulae et de briques, revolver (peut-être du XIX<sup>e</sup> siècle), plaque militaire datée de 1898, bon de « 1 franc » de la Chambre du Commerce et de l'Industrie daté de 1921, bouton d'uniforme, tuyau de pipe en terre cuite, etc. (fig. 16).



**Figure 16:** Exemple du matériel trouvé dans la couche US11122 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Sous la couche humique se trouvait une couche de remblai (us11123) de couleur gris-jaune avec pierres, morceaux de tuile et quelques tessons pour la plupart contemporains. Là aussi, cette couche était largement sillonnée par les racines de deux gros chênes verts situés au-dessus<sup>179</sup>. Le dégagement de cette dernière permit de mettre en évidence la continuité du mortier avec agrégat de galets (US11124), toujours en connexion avec le rocher (US11126) (fig. 17).



**Figure 17** : Dégagement du rocher vers le nord, dans la continuité des éléments dégagés précédemment (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

L'hypothèse d'être ici en présence de la fondation de la tour Saint-Victor s'est rapidement confirmée en raison de plusieurs éléments :

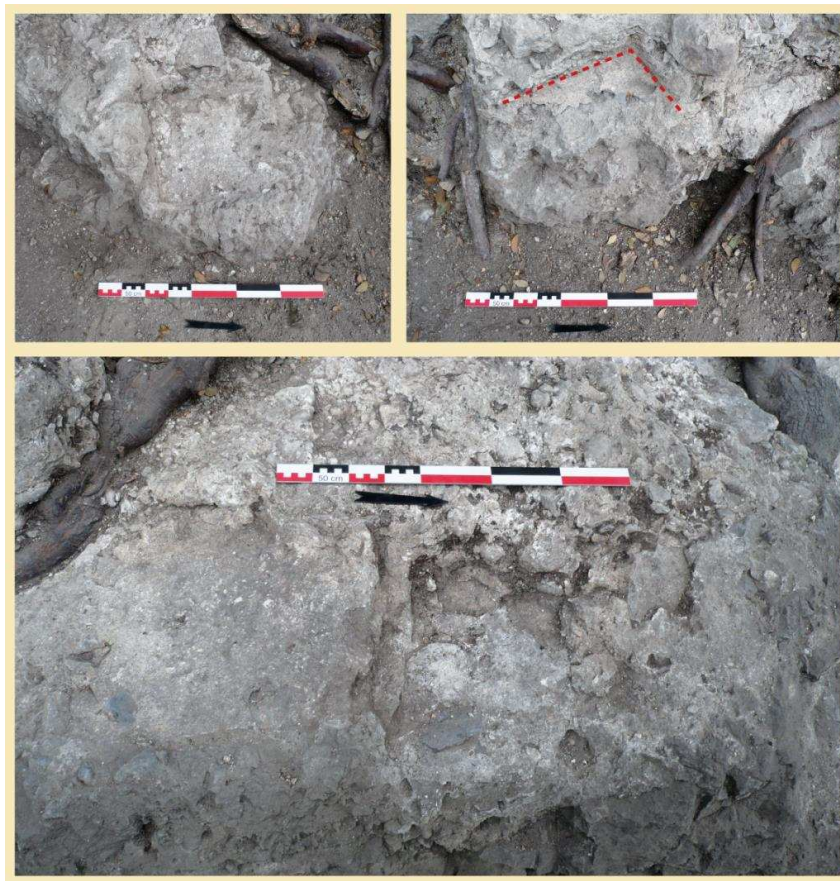
- 4 négatifs (us11125 a, b, c, d) dans le substrat (us11126) : empreintes taillées dans le rocher pour recevoir des pierres de taille d'une largeur d'environ 28 à 30 cm, la longueur n'ayant pu être relevée du fait de la destruction d'une partie du rocher à différents endroits. Négatifs comportant des traces d'enduit, avec morceaux d'ardoise (us11125 a, b, c, d) (fig. 18) ;
- l'observation de cet ensemble sous un angle spécifique met en évidence une courbe sur le bord de laquelle se situent les négatifs (fig. 19), courbe rejoignant la base du redan (MR11022). Un travail important a été réalisé sur le rocher pour recevoir les fondations de la tour, tout en induisant sa forme circulaire<sup>180</sup>.

Ces négatifs dans le substrat correspondraient donc à la limite de la tour dans sa partie est. La question de l'éventualité d'un redan à cet endroit (hypothèse PCR 2008) est donc remise en question : en effet, celui-ci se retrouverait alors à l'intérieur de la tour, et donc faisant partie intégrante de cette dernière. L'hypothèse développée par Marc Bouiron d'une ouverture de canonnière est ici plutôt à retenir. Hypothèse d'autant plus réaliste - comme nous le savons - car confirmée par des documents inédits de Lozières d'Astier, issus de nos recherches aux archives du SHD de Vincennes en septembre de cette année.

<sup>179</sup> Sur les clichés, de nombreuses racines sont encore présentes. Elles n'ont pas toutes été coupées pour ne pas fragiliser l'emprise des arbres dans cette zone.

<sup>180</sup> Travail sur la roche déjà relevé sur la tour Saint-Paul et sur la courtine, avec la préparation du « bon sol ».





**Figure 18** : Négatifs dans le substrat (US11125a, b, c, d) : empreintes des pierres de taille constituant les fondations de la tour Saint-Victor (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



**Figure 19** : Angle de vue montrant l'arc de cercle, rejoignant la base du redan (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



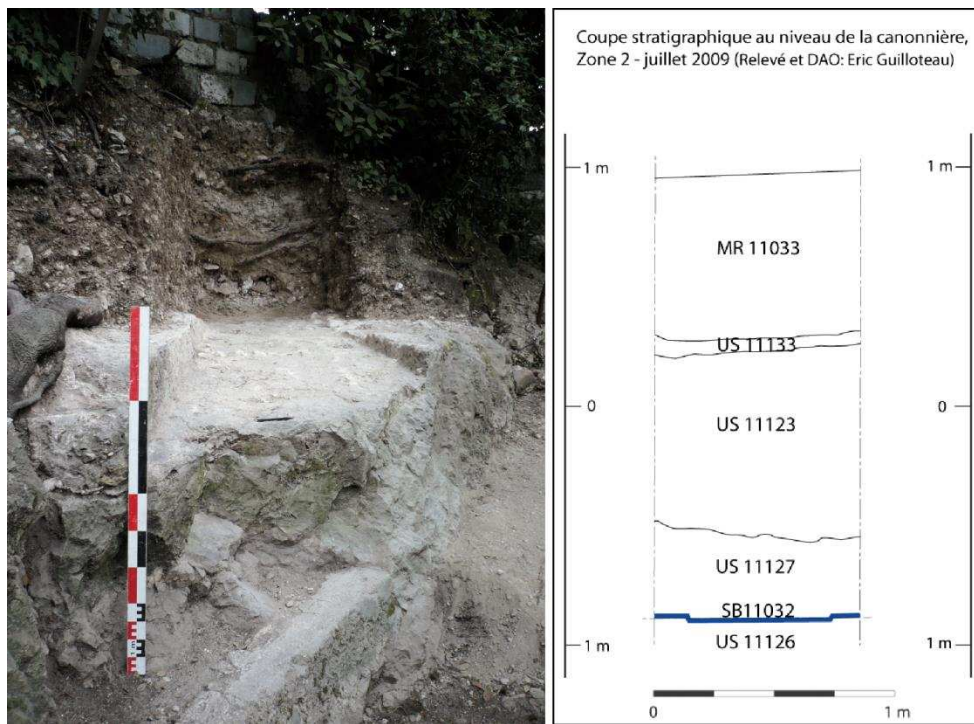
Au nord de la zone 1, un détail avait attiré notre attention lors de notre étude de terrain. Dans le rocher de la zone nord, nous avons pu observer un angle taillé à 90°. Un nettoyage rapide permit de le confirmer (**fig. 20**).



**Figure 20** : Angle à 90°, taillé dans le rocher au nord de la zone 1 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

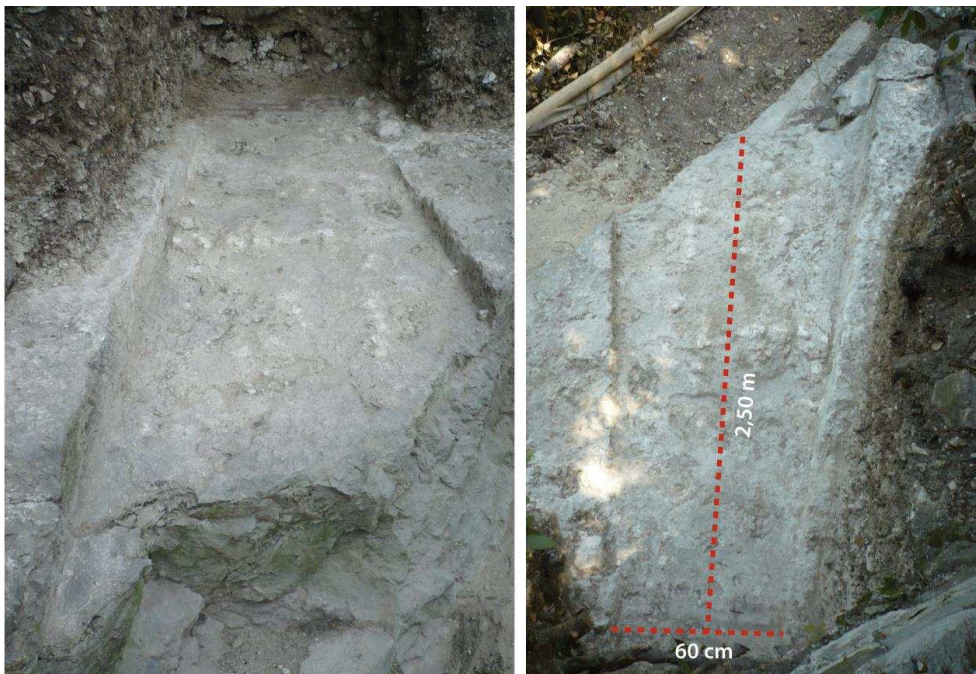
Un nouveau sondage fut entrepris dans cette zone. Ici, la couche humique (us11122) était pratiquement inexistante, avec directement une couche de remblai en continuité de la zone 1 (us11123). La couche était là aussi très envahie par les racines des deux chênes verts et composée des mêmes éléments. Au fur et à mesure de notre avancée se dessinait la base d'une embrasure. Sous la couche (us11123) se trouvait cette fois-ci une couche de destruction (us11127), compacte, de couleur blanchâtre, composée de briques, pierres et mortier. Cette couche se limitait à l'emprise de l'embrasure. En dessous de celle-ci apparaissait l'embrasure de la canonnnière (SB11032), taillée dans le substrat (us11126). Au-dessus de ces couches, un mur du parc (MR11033) limita la puissance du sondage (**fig. 21**).

L'embrasure ainsi dégagée sur une profondeur de 3,10 mètres pour sa partie est et de 1,92 mètre pour sa partie ouest, présente la forme d'une embrasure dite « à la française », caractérisée par une grande longueur (**fig. 21**). La base de l'embrasure taillée dans le rocher comporte encore un enduit de couleur blanche et des concrétions de calcaire. Ces dernières dénotent peut-être de l'humidité dans cette embrasure située au nord, constituant ainsi une « grotte » où ruisselait l'eau de haut en bas formant ces concrétions. De chaque côté de l'embrasure, nous retrouvons le mortier correspondant à celui de l'assise de la tour avec agrégats de galets, dans la continuité de celui de la zone 1 (us11124).



**Figure 21** : Embrasement de la canonnrière et coupe stratigraphique, sud-sud-ouest, du sondage. (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

L'arrêt forcé au niveau du mur du parc donnait une largeur minimum d'embrasement de 60 cm pour une profondeur moyenne de 2,50 mètres (**fig. 22**). Si l'on prend l'exemple d'une tour d'artillerie de la même époque, par exemple la tour de Navarre à Langres (1512), on peut voir des longueurs d'embrasement de 2,50 m<sup>181</sup>. Ceci laisse envisager la proximité immédiate de la chambre d'artillerie, ou du moins ces vestiges et traces dans la roche. Malheureusement nous n'avons pu aller plus avant. La canonnrière orientée est-nord-est devait couvrir la tour Saint-Charles (**fig. 22**).



Embrasement de la canonnrière vue de face, orientation, est-nord-est

Embrasement vue de dessus, à la verticale du mur du parc

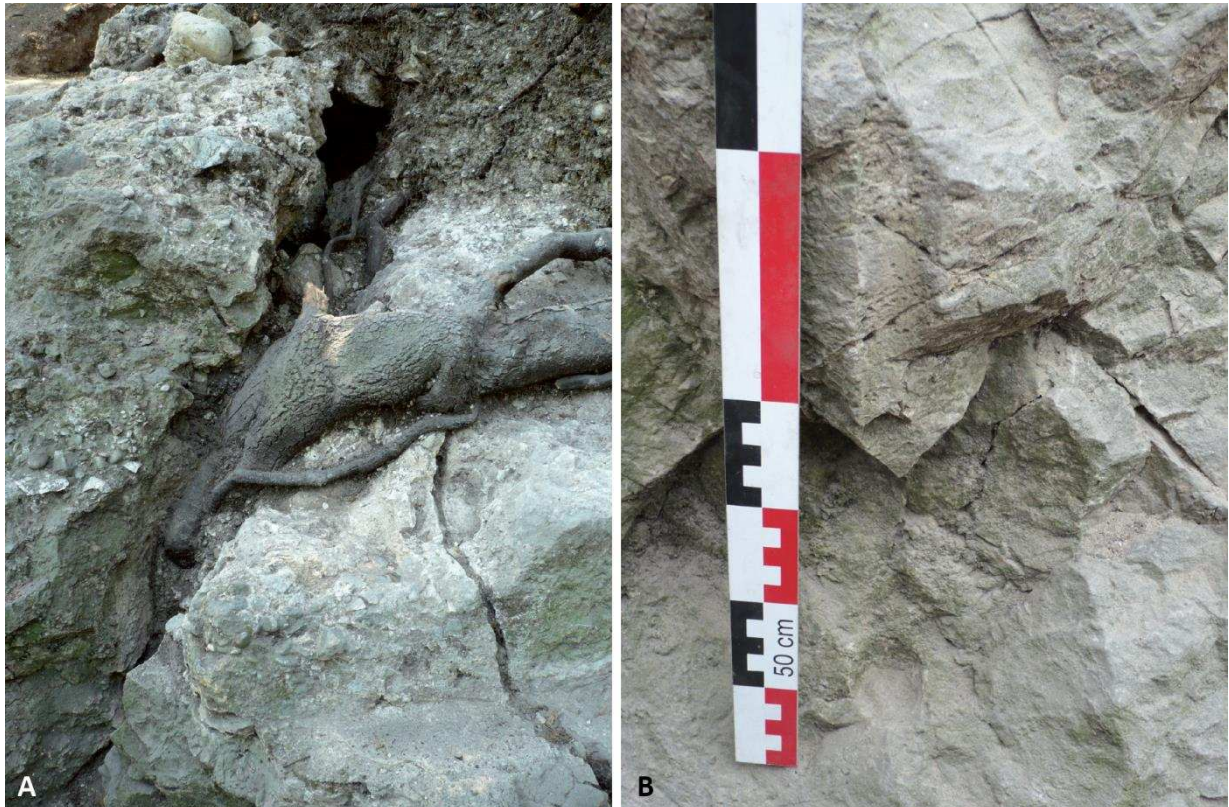
**Figure 22** : Vues de l'embrasement de la canonnrière de face et de dessus (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

<sup>181</sup> Faucherre 1996, p. 14-15.



L'observation plus précise de cet ensemble nous montre également, en-dehors de la disparition de la tour, les phénomènes de destruction de celle-ci. En effet, à l'est de l'embrasure, la roche présente une fissure importante dans le rocher, produite vraisemblablement lors de l'explosion des mines utilisées pour la destruction des fortifications en 1706, et dans laquelle se sont insinuées les racines des deux chênes verts cités précédemment (**fig. 23A**).

On remarque également d'autres traces de destruction au niveau de l'ouverture de l'embrasure, avec le négatif d'une barre à mine (**fig. 23B**). Celle-ci a servi à détacher une partie de la roche, et par-là même un morceau de l'embrasure, lors de la construction d'un muret en contrebas (MR11029). Ce muret, sur lequel nous nous étions interrogé dans le dernier rapport du PCR 2008<sup>182</sup>, est certainement lié aux aménagements du parc puisqu'on relève à différents endroits la présence de tuiles mécaniques.



**Figure 23 :** (A) Fissure dans le rocher, probablement due à l'explosion des mines, en 1706. (B) Négatif de « barre à mine » (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

#### Première réflexion sur un ensemble cohérent en apparence (zones 1 et 2)

Lorsqu'en 1517, le maître d'œuvre André Bergante commence les fortifications du front nord, il prend en compte la topographie du site et l'utilise pour « penser ses aménagements ». On le voit notamment ici dans la préparation du rocher avec les négatifs des blocs, et une emprise des fondations dans le substrat ; de même, le dessin de l'embrasure directement dans le rocher, nous montre la démarche de l'ingénieur pour utiliser au mieux la topographie.

La mise au jour de cet ensemble permet aujourd'hui d'infirmer notre première hypothèse d'un redan en connexion avec la tour Saint-Victor, s'agissant en fait du parement intérieur d'une embrasure de canonnière (**fig. 24**).

Ce travail sur la roche – taillée en abrupt sous le redan orienté nord-sud, négatifs pour recevoir les pierres de taille, base de la canonnière - a permis ainsi de préserver les traces de la construction de la tour Saint-Victor,

<sup>182</sup> PCR 2008, vol.2, p. 678.

malgré la destruction importante de cette dernière. Traces nous livrant ainsi un ensemble cohérent de la partie est-nord-est des fondations (fig. 25).



**Figure 24** : Profil de la partie sud de la tour Saint-Victor, au niveau de la courtine.

On aurait ainsi sur la partie est, une canonnière haute couvrant la rampe d'accès à la tour Saint-Charles et une canonnière basse, orientée est-nord-est, couvrant la tour elle-même. La présence de cette canonnière basse rejoint ainsi le dessin de Francisco de Holanda et l'hypothèse avancée dans notre mémoire de Master<sup>183</sup>. La canonnière haute se rapproche quant à elle des plans de l'ingénieur Lozières d'Astier.

<sup>183</sup> Guilloteau 2009a, p. 85-86.

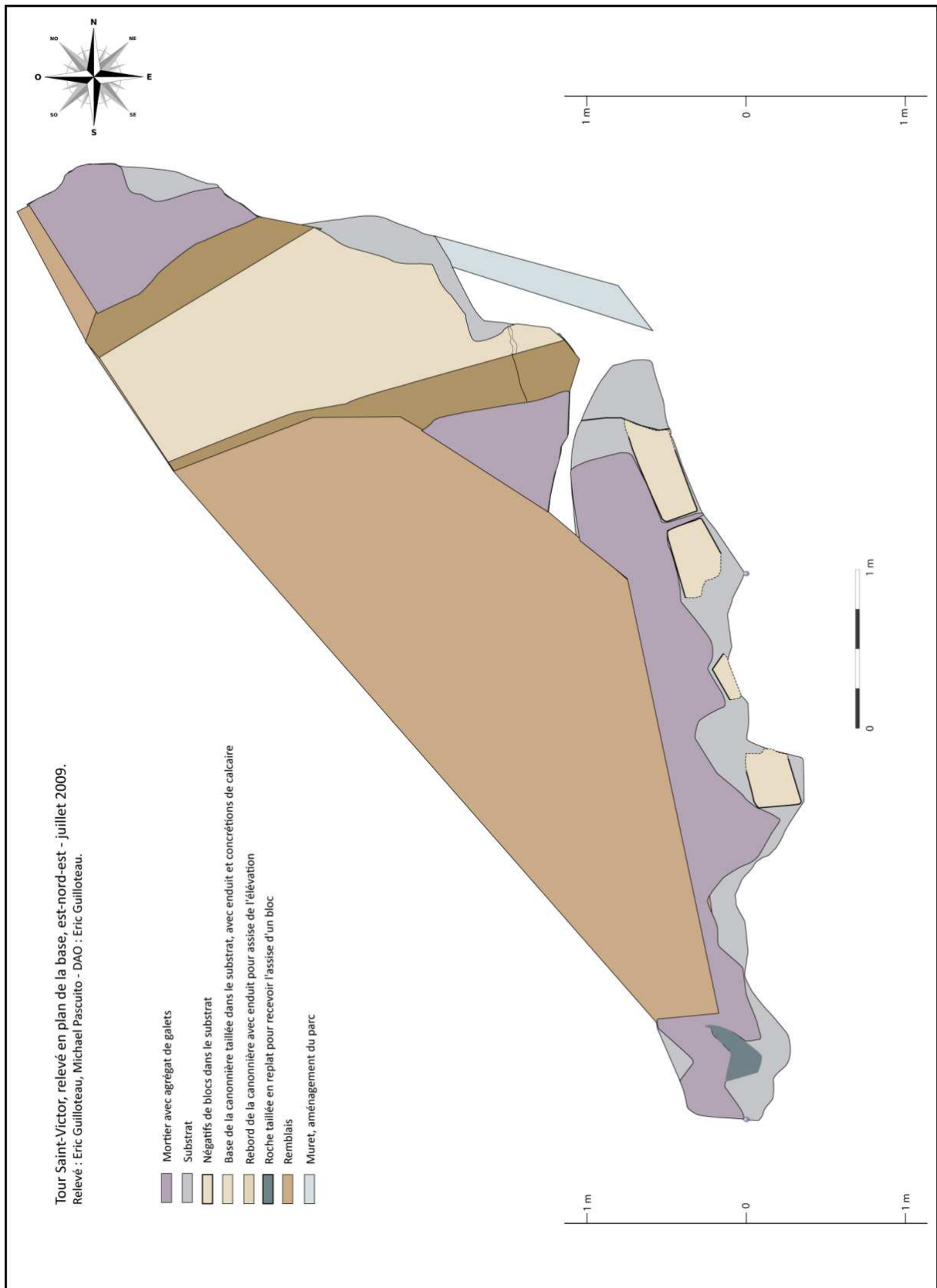


Figure 25 : Relevé des zones 1 et 2, fondations est-nord-est de la tour Saint-Victor.



### Zone 3

La zone 3 se situe dans l'emprise du blocage sud de la tour Saint-Victor. A cet endroit, nous avons remarqué une pierre de taille, de belle facture, émergeant du sol (**fig. 26**).



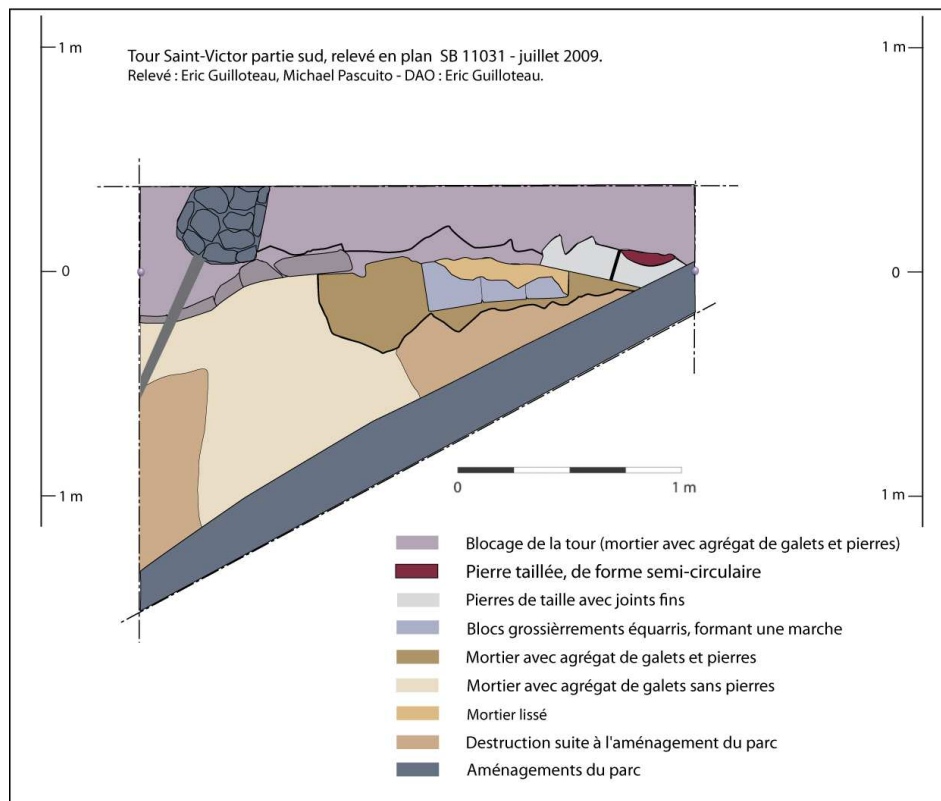
**Figure 26** : Partie sud de la tour Saint-Victor, avec la présence d'une pierre de taille (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Un sondage fut donc décidé dans cette zone, malgré la proximité immédiate d'un escalier du parc à l'ouest, limitant la fouille de facto dans une zone restreinte. A la couche humique (us11131) de couleur noire succédait une couche de remblai (us11132) de couleur grise, issue de l'aménagement du parc (avec nombreux éléments contemporains). Le sondage mit au jour un ensemble de 2 pierres de taille, l'une de 32 x 22 cm, l'autre disparaissant pour moitié sous l'escalier contemporain. De même facture que celles de la courtine, ces deux pierres se présentent l'une sur l'autre, liées par un joint fin (**fig. 27**).



**Figure 27** : Deux pierres de taille, liées par un joint fin (au-dessous, la seconde est en partie masquée par le muret de l'escalier du parc, à droite) (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Ces deux pierres font partie d'un ensemble plus complexe (SB11031), incluant une pierre taillée de forme semi-circulaire et un ensemble de 3 blocs (64 cm de long x 25 cm de haut et 23 cm de profondeur) grossièrement équarris, liés par des joints gras et formant une sorte de marche recouverte pour partie d'un mortier (**fig. 28**).



**Figure 28 :** Relevé du sondage, et de la structure (SB11031).

L'interprétation de cet ensemble complexe (SB11031) reste délicate. Situer ces quelques éléments (**fig. 29**) dans un ensemble plus large représente une tâche difficile, même si l'ensemble, en connexion avec le blocage de la tour Saint-Victor, est bien structuré et présente une organisation architecturale réfléchie.



**Figure 29 :** Les différents éléments de SB11031 (à gauche : l'ensemble des trois blocs ; à droite : les deux pierres de taille et la pierre semi-circulaire) (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

L'hypothèse pouvant être retenue pour le moment serait la présence ici de vestiges liés à l'aménagement intérieur de la tour Saint-Victor, pour plusieurs raisons :

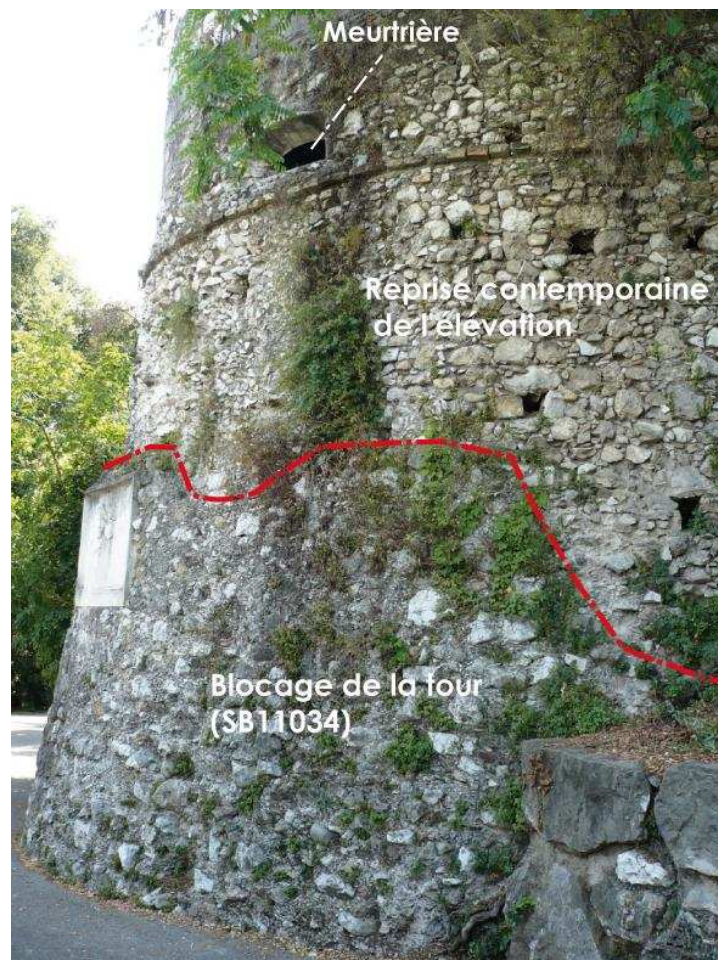
- il s'agit d'un ensemble structuré, composé de belles pierres taillées ;
- au regard des plans anciens et des textes, la tour Saint-Victor possédait deux niveaux intérieurs ;
- dans cette zone, un escalier est représenté sur plusieurs plans ;
- ce niveau est à proximité de la chambre d'artillerie, si l'hypothèse de la canonnière haute est retenue.



Malheureusement, l'escalier du parc à l'ouest empêche toute investigation. Si cela était possible lors de fouilles plus vastes, cette zone pourrait pourtant être mise en relation avec la zone 4 dont il va être question maintenant.

#### Zone 4

Cette zone se situe à l'ouest où une plate-forme permet une vision panoramique sur le vieux Nice. En contrebas, au niveau de la route donnant accès au plateau supérieur du parc, se situent les vestiges du blocage de la tour. Les niveaux supérieurs ont été remontés lors de l'aménagement du parc, créant ainsi « une fausse tour ». En observant cet ensemble, on peut remarquer une ouverture en ciment, type meurtrière, contemporaine vraisemblablement de la Seconde Guerre mondiale. Les Allemands ont-ils utilisé des structures anciennes ou est-ce un ensemble entièrement remonté ? Et qu'allions-nous trouver à l'intérieur ? La difficulté était l'approche, avec comme seul accès possible la meurtrière d'environ 50 cm de haut pour 80 cm de large, à plus de 3 mètres du sol (**fig. 30**).



**Figure 30** : Blocage ouest de la tour Saint-Victor, et remontage contemporain (Cl. E Guilloteau/SAVN).

Profitant de la présence sur la colline de la société Garelli chargée de la sécurisation du site, et avec l'aide de monsieur Robert Andretta, nous avons pu descendre en rappel au niveau de la meurtrière. Du fait de l'étroitesse de l'ouverture, nous n'avons pu nous y introduire que de moitié. Néanmoins la surprise fut grande de découvrir le probable intérieur préservé de la tour Saint-Victor, composé d'un cylindre central (SB11036), de trois marches disjointes s'articulant autour (SB11037) et du parement interne du mur externe de la tour (SB11035) (**fig. 31**).



**Figure 31** : Vues intérieures de la « fausse tour » (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

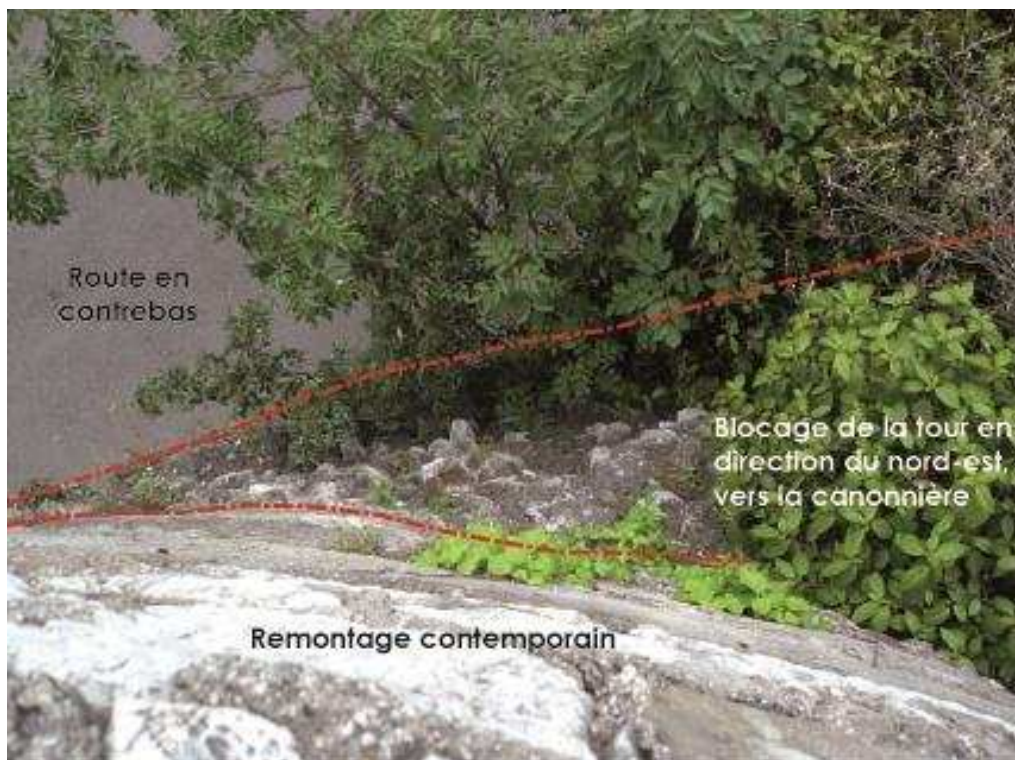
La couleur bleu-gris du cylindre central est certainement due à un « camouflage allemand » permettant de ne pas être vu de l'extérieur. Après une estimation du diamètre de ce cylindre (environ 3,8 mètres), nous avons symbolisé son emplacement par un tracé sur la plate-forme supérieure (**fig. 32**).





**Figure 32** : Cercle sur la plate-forme, symbolisant l'emplacement du cylindre interne (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Même s'il est tentant d'affirmer la présence importante de vestiges sous la dalle en béton, nous devons employer le conditionnel tant qu'aucune investigation archéologique ne sera réalisée. Pour terminer avec cette zone, on peut noter en contrebas, à l'est de la plate-forme, le blocage de la tour se dirigeant vers la canonnière basse (**fig. 33**). Ainsi au terme de cette campagne, nous avons défini une grande partie de l'emprise de la tour Saint-Victor.



**Figure 33** : Blocage de la tour se dirigeant vers la canonnière basse (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



### Levé topographique

Le levé topographique, réalisé par Fabien Blanc à la fin de la campagne de fouilles sur ces différentes zones, nous a permis de restituer cet ensemble « discontinu » sur le plan topographique de la Ville de Nice (**fig. 34**). Ce premier pas vers une carte archéologique préfigure la réalisation d'un plan précis des fortifications du Château.



**Figure 34** : Positionnement des différents vestiges de la tour Saint-Victor sur le plan topographique de la colline du Château.

### Conclusion provisoire sur les fouilles dans le secteur de la tour Saint-Victor

Dans ce secteur où il ne semblait subsister que quelques vestiges de la courtine et du blocage de la tour au niveau de la route, la surprise fut grande de trouver autant d'éléments. Les sondages nous ont permis de mettre au jour une somme d'informations archéologiques, mais aussi de :

- comprendre la connexion de la tour avec la courtine, sur la partie est ;
- situer précisément les fondations de la tour, sur les parties est, nord-est et nord ;
- confirmer sur le terrain la présence de deux canonnières ;
- mettre en évidence l'existence d'éléments intérieurs de la tour, à deux endroits différents.

Cette approche archéologique permet d'enrichir nos connaissances, tant sur l'édification de la tour Saint-Victor que dans le système de défense du front nord, informations complétées par les premières données archéologiques de la tour Saint-Charles, dont il va être question maintenant.

#### 4.2.2.2 La tour Saint-Charles

Le but de cette campagne a été d'essayer de comprendre la structure chaotique, d'identifier les éléments et de définir les liens entre ces derniers. L'approche s'est décomposée en 3 phases :

- dans un premier temps, nous avons effectué une mise à jour de l'inventaire des vestiges, réalisé dans ce secteur en 2005 par Henri Geist (**fig. 35**) ;
- 4 zones ont été ensuite définies (**fig. 35**) :
  - au niveau du contact possible entre la tour et la courtine
  - au centre supposé de la tour
  - au niveau d'un ensemble de blocs potentiellement identifiable
  - au pied supposé de la tour Saint-Charles.
- Chacune de ces zones a fait l'objet d'une première réflexion, comme nous allons le voir maintenant.

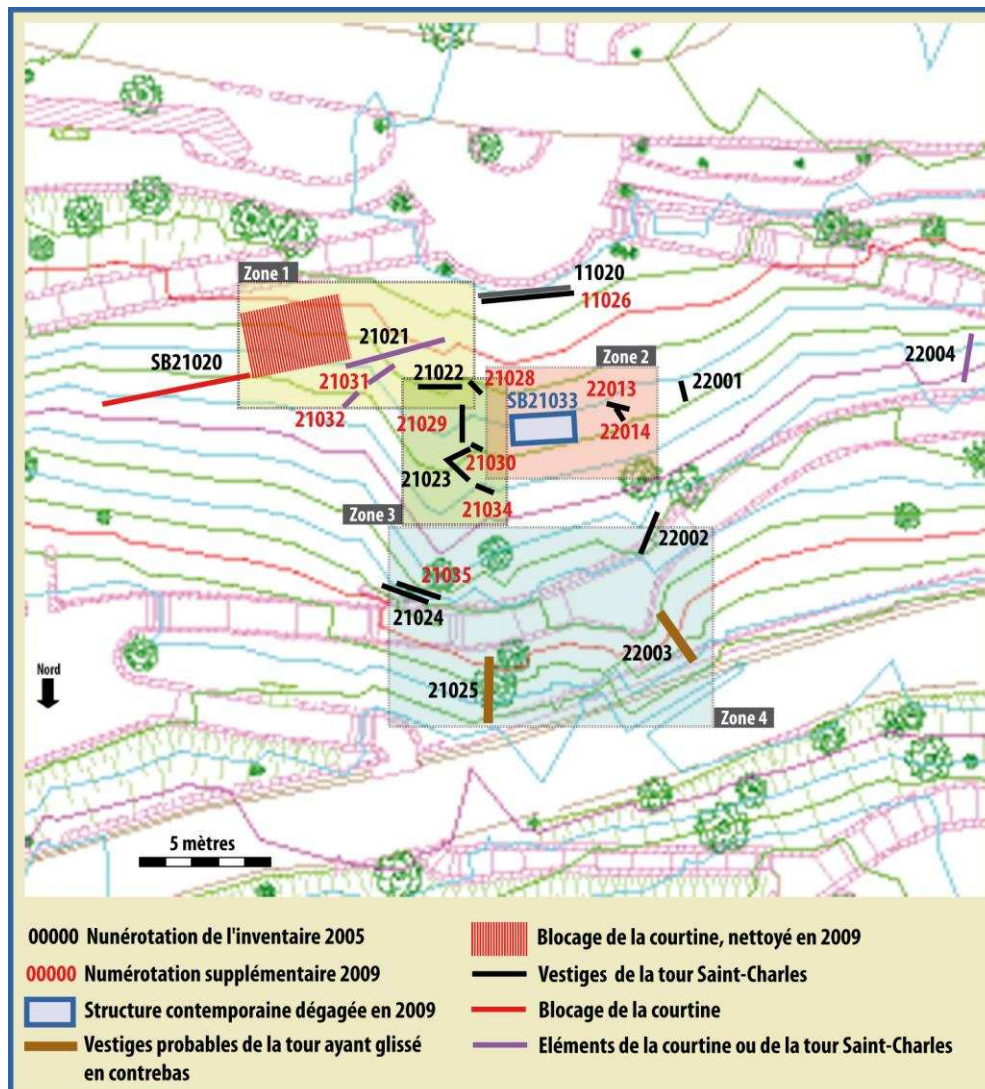


Figure 35 : Nouvel inventaire des vestiges dans le secteur de la tour Saint-Charles (DAO. E. Guilloteau/SAVN).



### Zone 1

Contrairement à la tour Saint-Victor, nous n'avons pas ici de parement extérieur de la courtine, mais simplement le blocage encore en place (21020). Lors du premier inventaire réalisé par Henri Geist, deux vestiges concernant la courtine avaient été numérotés 21020 et 21021, avec une rupture entre les deux. Le projet a été ici de vérifier si cette rupture était effective, ou si l'on pouvait retrouver une continuité entre les deux éléments.

Un décapage de cette zone recouverte d'une couche d'humus (us21120) a permis de mettre rapidement au jour une partie importante du blocage de la courtine (SB21020) (**fig. 36**). En connexion avec la partie est (21020) (**fig. 37**)<sup>184</sup>, cette portion donne un ensemble cohérent, en place sur près de 8 mètres de long, avec un dénivelé d'environ 4 à 5 mètres. Par contre, bien qu'en contact, la partie ouest (21021) marque une rupture, la zone nettoyée (SB21020) passant derrière (21021). Ce phénomène est peut-être dû au détachement de la partie 21021 lors de la destruction de la courtine.



**Figure 36** : Mise au jour d'une partie du blocage de la courtine entre 21020 et 21021 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Malgré le phénomène de glissement de 21021, cet ensemble semble néanmoins constituer un tout cohérent de la courtine, à l'est de la tour Saint-Charles, sur une longueur de 13,50 mètres (**fig. 38**).

Le nettoyage du blocage de la courtine a donc permis l'observation jusqu'au niveau du chemin du parc situé à environ 4 mètres au-dessus. Le dénivelé en contrebas laisse envisager une maçonnerie encore en place d'environ 7 à 8 mètres de hauteur. Mais ceci reste une hypothèse, le rocher n'étant apparent à aucun endroit dans cette zone, contrairement au secteur de la tour Saint-Victor. Seules des fouilles au pied du blocage pourraient apporter une réponse. On aurait ainsi une courtine d'environ 12 mètres de hauteur.



**Figure 37** : Connexion entre les parties 21020 et SB21020 de la courtine (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

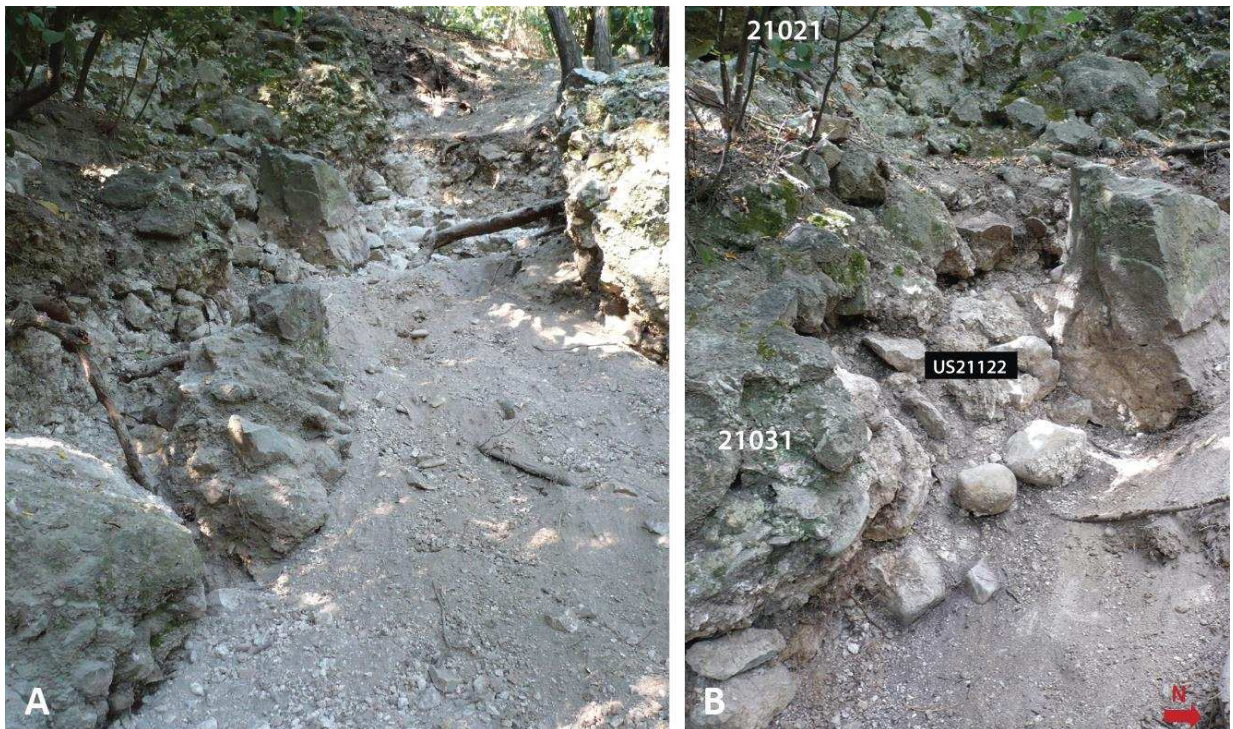
<sup>184</sup> Des arbres dans la zone de connexion ne nous ont pas permis de dégager entièrement cette partie. Néanmoins la lecture de l'ensemble a été possible, avec un contact dans les niveaux inférieur et supérieur.





**Figure 38** : Vue « panoramique » de la cortine à l'est de la tour Saint-Charles (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

A l'extrémité ouest de la cortine, vers la tour Saint-Charles, un ensemble de blocs (mortier + pierres) présente une perturbation importante. L'éventualité d'être au contact de la tour nous invitait à « tenter » une coupe. Malheureusement, cet essai n'a pu aboutir du fait de l'instabilité des blocs et du danger d'éboulement en regard de la pente (**fig. 39A**).



**Figure 39** : Zone probable de contact entre la cortine et la tour. Couche de destruction instable à proximité du vestige 21031 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Néanmoins, notre tentative au niveau du vestige 21031 (en contrebas de 21021) dans une couche de destruction importante (us21122) (**fig. 39B**) permet de mettre au jour un élément inattendu : la représentation en stuc d'un cheval cabré (**fig. 40**). Cette représentation renvoie aux armes de la Maison de Savoie à partir du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>185</sup>.

Suite à nos recherches, ce bas-relief pourrait faire partie d'un ensemble figurant les armoiries des ducs de Savoie. En effet, la représentation d'un cheval cabré se retrouve dans leurs armoiries dès le moment où les ducs de Savoie se revendiquent de la maison de Saxe. Si les éboulements nous obligèrent à arrêter nos investigations dans cette zone, un décapage de surface (us21121) le long des vestiges 21031 et 21032 permit la mise au jour d'une quinzaine de fragments de décor d'« entrelacs » répétitifs, en stuc (**fig. 41**).

<sup>185</sup> Armoiries de la maison de Savoie (XVI<sup>e</sup> siècle), incluant les armes de la maison de Saxe « écartelé en 1 et 4 parti au 1 de gueules au cheval effrayé d'argent [...] » (LOUDA (J), MACLAGAN (M), Les Dynasties d'Europe, Paris, 1984).





Figure 40 : Décor en stuc représentant un cheval cabré (cl. E. Guilloteau/SAVN).



Figure 41 : Exemple de deux éléments de décor d'entrelacs en stuc (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



L'hypothèse d'éléments pouvant appartenir à une salle de la tour Saint-Charles - porte principale du Château des ducs de Savoie - montrerait la proximité de la tour dans cette zone de destruction. Là encore, des fouilles dans un environnement sécurisé pourraient permettre d'apporter de nouvelles informations.

### Zone 2

Dans cette zone, centre hypothétique de la tour Saint-Charles, la pente moins abrupte permit un sondage à un endroit où nous avons repéré des éléments de maçonnerie en affleurement. Après le décapage d'une couche humique (us211133) de couleur noire avec de nombreux éléments contemporains et d'une couche de colluvionnement ou remblai (us21134) avec de nombreux tessons d'époque moderne, un ensemble maçonné se fit jour rapidement. Celui-ci comportait des pierres de taille de la tour, mais aussi du ciment (SB21033). Bien qu'il s'agisse ici d'un ensemble contemporain, nous avons décidé de dégager une partie de la zone. L'ensemble pourrait être le vestige d'un poste de mitrailleuse allemand datant de la Seconde Guerre mondiale (fig. 42)<sup>186</sup>. Mais la confirmation de cette hypothèse est secondaire au regard de l'importance de savoir sur quoi repose cette structure de pierre et de béton. Ce petit édifice s'appuie-t-il sur une maçonnerie ancienne de la tour Saint-Charles ? A notre avis, situé sur une pente escarpée, il ne peut aucunement reposer sur un ensemble de débris instables issu de la destruction de la tour. Mais les fondations n'ayant pu être atteintes faute d'une organisation nécessaire pour l'évacuation des déblais, la question reste posée.



**Figure 42** : Vestige hypothétique (SB21033) d'un poste de mitrailleuse de la Seconde Guerre mondiale (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

A proximité immédiate, à l'ouest de cette structure se situent deux blocs de maçonnerie qui de par leur typologie appartiennent aussi à la tour. L'un (22013) affleure au niveau de la terre, l'autre (21014) est posé dessus. Si ce dernier n'est plus en place, on ne peut rien affirmer pour 22013. Seule une fouille permettra là-

<sup>186</sup> Une mitrailleuse lourde sur trépied, posée sur la base semi-circulaire, pouvait permettre à l'opérateur de balayer la zone en se déplaçant autour du socle. Mais cette supposition ne faisant pas partie de notre problématique, nous laissons aux spécialistes le soin d'approfondir la question.



aussi de le préciser. Au-dessus de SB21033, deux énormes blocs (11020 et 11026) posés l'un sur l'autre - à priori volontairement - semblent également issus des fortifications du Château, sans pour autant dire qu'ils appartenaient à la tour (fig. 43).



Figure 43 : Vestiges 11020 et 11026 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Ainsi, dans cette zone 2 rien ne permet de mettre en évidence des vestiges en place de l'intérieur de la tour Saint-Charles.

### Zone 3

Le « chaos » de la zone 3, avec un ensemble de vestiges basculés, n'était pas des plus engageants (fig. 44).



Figure 44 : Ensemble des vestiges de la zone 3 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



Malgré tout, deux questions se posaient :

- Qu'étaient ces vestiges ?
- Pourquoi étaient-ils disposés de cette façon, et dans cet espace ?

Le projet a donc été ici d'essayer de les identifier et d'en comprendre l'organisation.

#### Vestige 21022

En partie enfoui dans la terre, le vestige 21022 montre une maçonnerie d'environ 1,60 mètre au plus haut, pour une longueur maximum de 1,80 mètre. Bien qu'encore à la verticale, cette maçonnerie n'est plus en place. Elle est légèrement basculée vers le sud, tout en s'inclinant vers l'ouest. Dans la partie inférieure, nous avons un ensemble de modules grossièrement taillés, formant des lits plus ou moins réguliers, joints au mortier (fig. 45).



Figure 45: Vestige 21022 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Dans la partie supérieure, on peut noter une rupture avec une assise de réglage grossière, au-dessous d'un négatif dans le mortier. Celui-ci pourrait être lié à un coffrage, avec dans les parties supérieures un ensemble caractéristique d'un départ de voûte. Après renseignements pris auprès de Monsieur Yann Codou, il s'agit précisément de « la zone du tas de charge » de la voûte (fig. 46).

Il pourrait donc s'agir ici du vestige d'un mur de « voûte en canonnière », dont la caractéristique est de présenter une voûte conique, plus ou moins aplatie, formant l'embrasure de la canonnière. Le vestige 21028 à proximité pourrait confirmer cette hypothèse.





**Figure 46** : Détail du vestige 21022, avec son départ de voûte et le négatif du coffrage (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

#### **Vestige 21028**

Le vestige 21028 présente un élément concave d'environ 1 mètre de longueur sur 60 cm de large (**fig. 47**). On peut observer le béton lissé sur la surface concave, et une partie du blocage de la tour sur la zone opposée.



**Figure 47** : Vestige 21028, élément probable d'une « voûte en canonnière » (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

A proximité l'un de l'autre, ces deux éléments pourraient appartenir au vestige de l'embrasure d'une canonnière basse de la tour Saint-Charles, représentée sur certains plans anciens<sup>187</sup>.

#### Vestiges 21023 et 21034

Ces deux vestiges font partie d'un même ensemble. L'élément 21023 présente un angle saillant orienté, parementé et enduit. Sa maçonnerie a les mêmes caractéristiques que celle de la tour Saint-Paul étudiée en 2008<sup>188</sup>, avec pierres équarries et joints gras largement beurrés (**fig. 48**).



**Figure 48** : Vestige 21023 avec deux faces parementées formant un angle saillant (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Le vestige 21034 au nord-ouest du précédent présente la même typologie, à l'exception de l'angle saillant. Le vestige 21023 pourrait constituer l'embrasure d'une canonnière ouverte dans le parapet de la partie sommitale de la tour Saint-Charles. Cette structure présente en effet une physionomie caractéristique (**fig. 49**). Le vestige 21034 serait, quant à lui, une partie du parapet de la tour.

Nous avons pu relever un autre vestige (21030) posé sur cet élément d'embrasure, en lien avec le vestige 21029, dont il va être question maintenant.

<sup>187</sup> On trouve la représentation de cette canonnière dans les plans suivants : Ancien dépôt 4.5 sub. 1 n. 164 fol. VIIIv-IX, PCR 2008, n°944, p.17 et Lozières d'Astier - SHD de Vincennes – GR 1A1973 – pièce 98 (On peut voir cette représentation dans le PCR 2009, au paragraphe consacré à Lozières d'Astier).

<sup>188</sup> PCR 2008, vol. 2, « la tour Saint-Paul », p. 661.



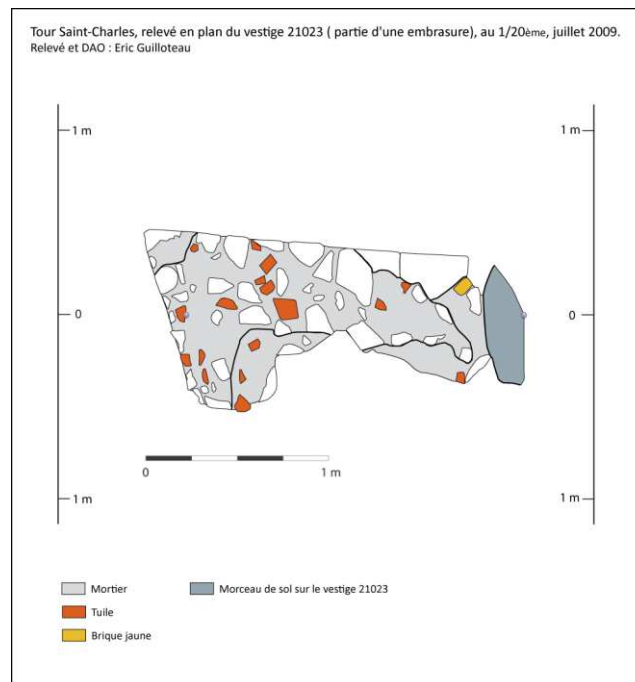


Figure 49 : Relevé en plan du vestige 21023, élément probable d'une embrasure de canonniers.

### Vestiges 21029 et 21030

Bien que différents par la taille, ces deux vestiges font partie d'un même ensemble. Ils présentent la même typologie. Ils sont composés d'un béton avec agrégat de galets, lissé en surface, reposant sur un lit de tuiles, puis sur un ensemble de pierres et mortier (fig. 50). A notre avis, ces éléments constituent les vestiges d'un sol, et plus précisément celui de la plate-forme supérieure de la tour Saint-Charles. Les vestiges sont ici situés au même niveau que ceux de la « voûte en canonniers ». De par leur position, il ne peut s'agir pour nous du sol de la salle principale de la tour. Nous étayerons cette idée dans une hypothèse d'ensemble concernant la destruction de la tour Saint-Charles, exposée après la présentation de la zone 4.



Figure 50 : SL21029 et SL21030, pouvant appartenir à la plate-forme sommitale de la tour Saint-Charles (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



#### Zone 4

Cette zone est située au pied supposé de la tour Saint-Charles. A notre avis, l'arc de cercle conséquent formé par le chemin à cet endroit ne peut être le fruit du hasard (**fig. 51**). Le mur remonté doit certainement suivre une partie des fondations de la tour, encore en place. De plus, le chemin prend ici appui sur le replat rocheux, comme le faisait la tour d'après plusieurs représentations, dont celle de Balduino.



**Figure 51** : Base supposée de la tour Saint-Charles, avec un remontage contemporain s'appuyant sur les fondations de cette dernière (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Sur la partie est, nous trouvons les vestiges 21024 et 21035. Le vestige 21035 est basculé sur 21024, ce dernier étant peut-être encore en place ; mais là encore, seule une fouille pourra le déterminer. Ces deux éléments font partie du blocage de la tour. Un autre se situe plus à l'ouest (vestige 22002) et pourrait être un élément de blocage en place (**fig. 52**).



**Figure 52** : Vestiges des parties est et ouest, à la base de la tour (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



En contrebas du chemin, et donc de la base de la tour Saint-Charles, deux énormes blocs (vestiges 21025 et 22003) se retrouvent en « équilibre » au-dessus de la route montant vers le haut du parc (**fig. 53**). Cette configuration pourrait résulter du glissement d'une partie des parements de la tour lors de la destruction de celle-ci.



**Figure 53** : Les deux vestiges 21025 et 22003 en « équilibre » au-dessus de la route (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

A défaut d'avoir pu escalader le vestige 21025, nous avons cependant pu gravir le vestige 22003 qui sous le couvert végétal présente un beau parement de pierres de taille (**fig. 54**). Un nettoyage de ces deux gros éléments pourrait dégager et mettre en valeur deux belles maçonneries - supposées - de la tour Saint-Charles.



**Figure 54** : Détail du vestige 22003, avec un parement de pierres de taille (redressé) (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



### 4.3 Le château des comtes de Provence, 2010-2014

#### 4.3.1 La zone sud du château comtal, campagne 2010

Le château des comtes de Provence, devenu donjon du château des ducs de Savoie à partir du XV<sup>e</sup> siècle, n'avait fait l'objet à ce jour d'aucune campagne de fouilles archéologiques. Seul l'inventaire des vestiges réalisé en 2005 par Henri Geist avait mis en avant les quelques restes de cet ensemble médiéval fortifié. Nos investigations en 2008-2009 ont permis d'apporter de nouveaux éléments à cet inventaire. A cette occasion, avaient été réalisés deux relevés pierre à pierre des vestiges de la seconde enceinte talutée, au nord et à l'est. Parallèlement, une étude du château des comtes de Provence, recoupant les données textuelles, iconographiques et archéologiques était présentée dans nos mémoires de Master I et II, et dans le rapport du PCR2009<sup>189</sup>.

La campagne de cet été 2010 a permis d'aller plus loin dans la connaissance de cet édifice en apportant de nouveaux vestiges et informations. L'effort s'est porté plus particulièrement sur la partie sud du château comtal, sur les première et seconde enceintes, et sur une partie de la seconde enceinte ouest. Contrairement aux années précédentes, le nombre d'étudiants bénévoles a permis l'ouverture de nombreux sondages, malgré l'important couvert végétal et la contrainte des délais à respecter. La forte densité d'arbres et de racines, a compliqué l'étude spatiale de l'ensemble des éléments dégagés. Le stockage des terres déplacées dans l'attente du rebouchage des excavations a également été un handicap dans la conduite du chantier de fouilles.

Cependant, le résultat peut être considéré comme satisfaisant, grâce à l'implication des étudiants<sup>190</sup> (**fig. 55**) venus travailler sur le site et aux levés topographiques réalisés par la Ville de Nice, ayant permis la lecture des ensembles épars.



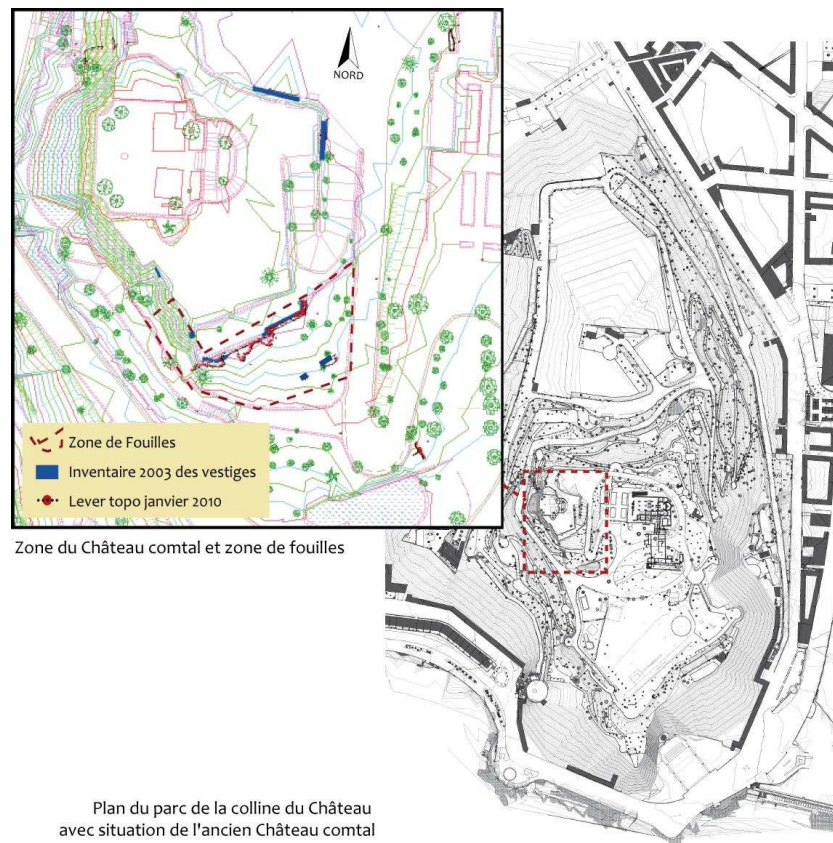
**Figure 55** : Début des fouilles et relevés au niveau de la seconde enceinte sud du château comtal (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

La campagne de fouilles s'est déroulée sur le front sud du château comtal, dans l'espace situé entre les deux enceintes supposées de celui-ci (**fig. 56**), seule partie du château n'ayant subi ni un goudronnage systématique, contrairement aux zones est et nord, ni de perturbations importantes, comme à l'ouest avec l'aménagement de la cascade.

<sup>189</sup> Mémoire de Master I « Les fortifications du Château de Nice, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : Héritages et mutations », Université de Nice, 2009, p.7-10 et 51-64 ; Mémoire de Master II « Les fortifications du Château de Nice du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : Le temps des ingénieurs », Université de Nice, 2010, p.133-153 ; PCR2010, vol.2, p.980-987

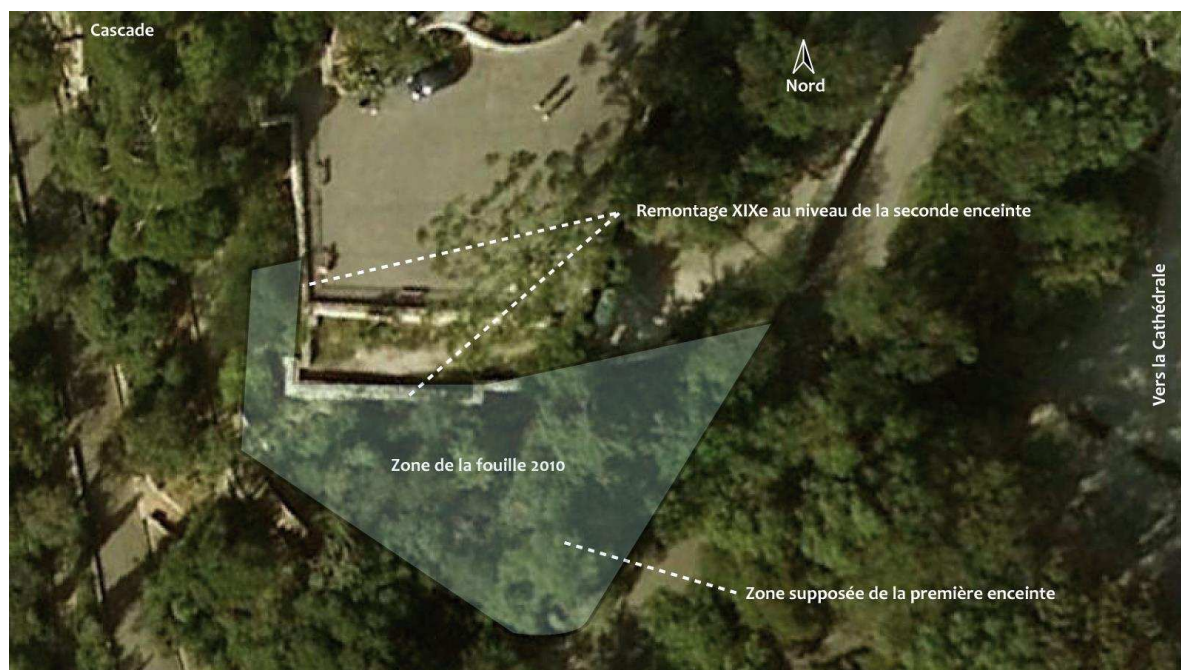
<sup>190</sup> Etudiants ayant participé aux fouilles : Julie Cecchetti, Laetitia Combe, Quentin Dei Cas, Alix Eynaud de Fay, Mandy Foucy, Luc Genreau, Olivier Guédikian, Ondine Hivelin, Emmanuel Joly, Jean-Luc Lobstein, Louis Montaru, Alexia Moretti, Thomas Oudin, David Ougier, Jade Pierri, Florent Sicart, Guillaume Wilson.





**Figure 56** : Situation des fouilles 2010 sur la colline du Château de Nice (DAO. E. Guilloteau/SAVN).

Nombre de vestiges référencés en 2005, surtout sur la deuxième enceinte, sont intégrés aux remontages réalisés lors de l'aménagement du parc au XIX<sup>e</sup> siècle. Ceux de la première enceinte supposée apparaissent sous un important couvert végétal (**fig. 57**) limitant leur étude à de petites investigations. 9 sondages accompagnés de décapages ponctuels ont été pratiqués sur la zone de fouilles : 5 sur la première enceinte, 4 sur la seconde.



**Figure 57** : Zone sud de l'ancien château comtal dans le parc actuel (Google earth).

### Topographie du site

Le château comtal, avec le palais et ses dépendances, se situe sur le point culminant de la colline à une altitude de 92,30 m au plus haut. Ce promontoire rocheux domine le plateau supérieur situé à une altitude moyenne de 75 m. Il occupe une surface d'environ 4 000 m<sup>2</sup>, avec une étendue au plus long de 80 m, du nord au sud ; au plus large de 67 m, d'est en ouest.

Le « Château-cours » était protégé par une première enceinte. Au sud - zone de la fouille 2010 - la seconde enceinte se situait à une altitude de 83 m, dominant de 2 m la première en contrebas. Un dénivelé séparait ainsi les deux enceintes, permettant à la seconde de couvrir la première.

### Objectifs de la fouille

L'un des buts essentiels de l'étude est de retrouver le plan du château comtal sur le site de la colline, et de tenter de comprendre l'organisation architecturale de cet ensemble castral. Le tracé d'un plan à partir des vestiges dégagés permettra de recalculer les différentes versions des plans anciens, présentant des déformations non négligeables.

Cette première campagne devait amener à la désignation de repères archéologiques délimitant l'espace de la fortification sur le front sud. Une fois relevé, celui-ci devait être mis en lien avec les parties conservées au nord et au nord-ouest pour effectuer un premier tracé.

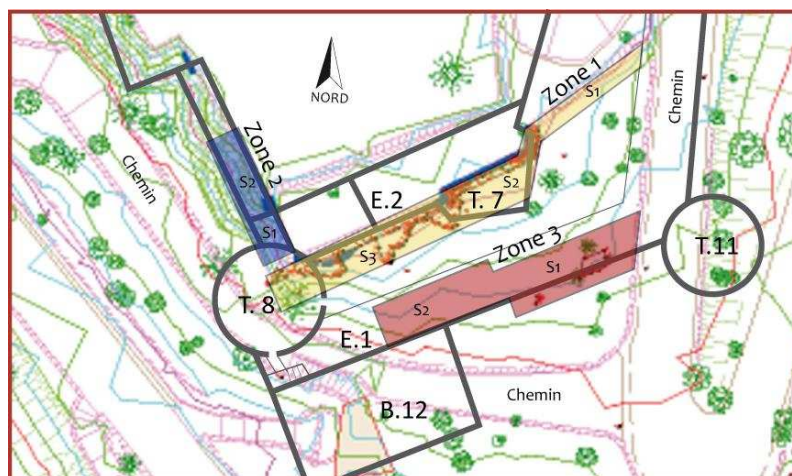
Ainsi, les objectifs de cette première campagne sur le château des comtes de Provence pouvaient se résumer comme suit :

- analyser les vestiges apparents et ceux dégagés lors de la fouille
- sonder le potentiel archéologique
- restituer l'ensemble des vestiges dans l'ensemble castral.

### Déroulement de la fouille

La fouille s'est répartie sur 3 grandes zones (**fig. 58**) organisées par secteurs :

- la première zone s'étendait d'est en ouest le long de la seconde enceinte sud, les chemins du parc limitant l'espace
- la seconde, plus restreinte, s'intéressait à la partie sud-ouest du château comtal
- la troisième interrogeait la première enceinte sud.



**Figure 58** : Carte topographique de la partie sud du château comtal, avec les 3 zones de fouilles ; le tracé « fantôme » du Château d'après le plan ancien de Balduino ; la numérotation des enceintes et des tours (DAO. E. Guilloteau/SAVN).

La campagne de fouille a commencé par un nettoyage préalable le long du mur du XIX<sup>e</sup> siècle, dans lequel subsistent quelques restes supposés de la seconde enceinte (zone 1). De fait, ce décapage fit apparaître de nouveaux vestiges. Dans un second temps, des sondages ont été entrepris à proximité immédiate de ces différentes structures, suivis de relevés en plan et en élévation. Ce déroulement des opérations s'est répété dans les zones 2 et 3.

#### 4.3.1.1 Seconde enceinte [E.2]

##### Zone 1 – secteur 1

##### SB12017, Us12217

Dans ce secteur, seule une couche humique (us12117) recouvrait le rocher affleurant le remontage du XIX<sup>e</sup> siècle. Le nettoyage le long de ce mur sur environ 9 m, du chemin du parc à l'est au secteur 2 à l'ouest, a fait apparaître des restes de mortier sur le substrat (us12217) et une assise de maçonnerie (SB12017) constituée d'un lit de pierres conservé sur une longueur de 2,20 m, et composée de 9 petits blocs à peine équarris, liés par mortier. Cette assise orientée est-ouest disparaît au nord sous le remontage du XIX<sup>e</sup> siècle et trouve une continuité vers le sud, avec des traces de mortier liant sur le substrat quelques petits éléments de pierre et de brique (fig. 59, 60 et 61).

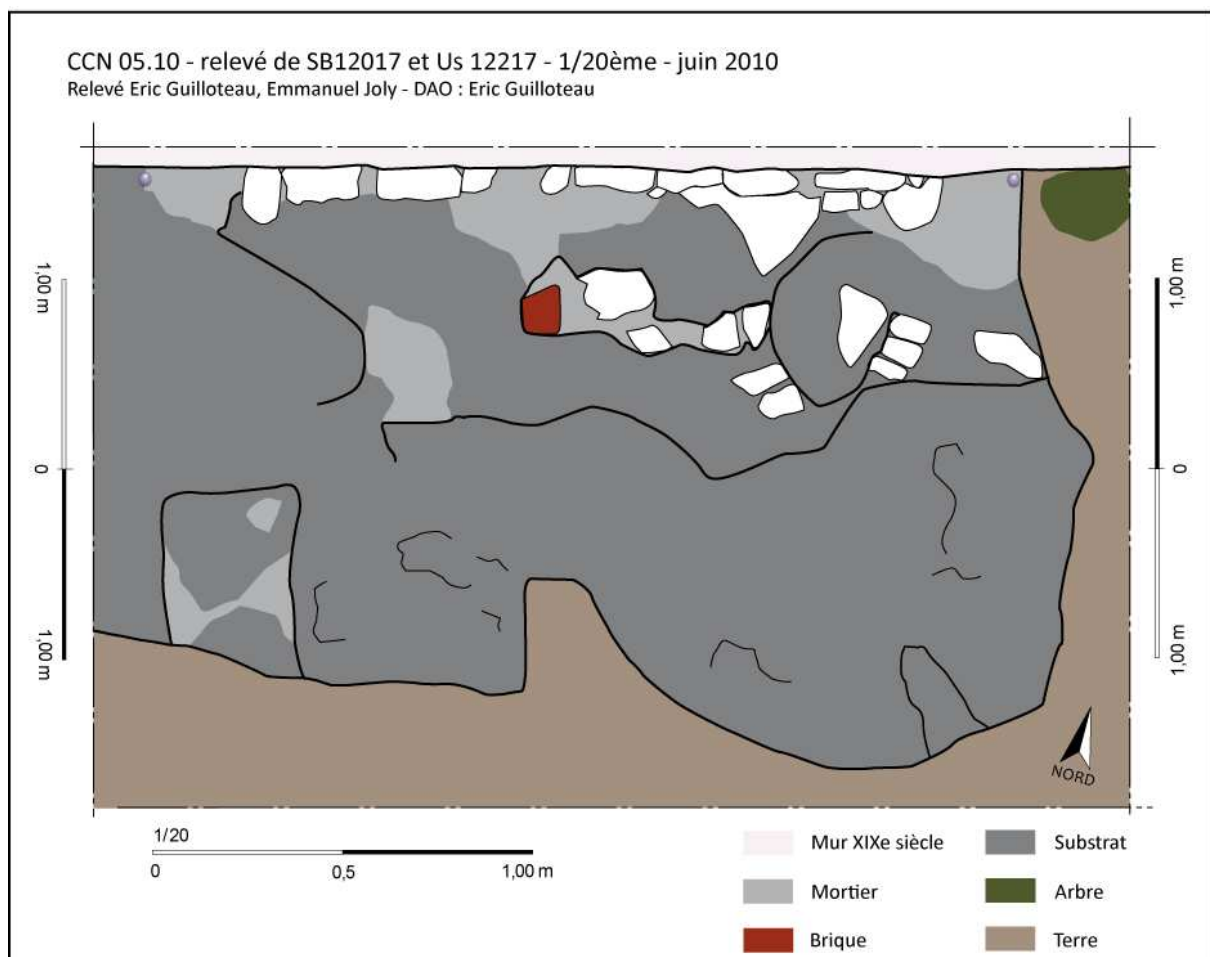


Figure 59: Relevé en plan de SB12017 et Us12217.





**Figure 60 :** SB12017, assise de 2,20m de long sous le remontage du XIX<sup>e</sup> siècle (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



**Figure 61:** Vue d'ensemble de l'us12217 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Le peu d'informations extrait de cet ensemble rend difficile toute interprétation. L'absence de couche stratigraphique en place pouvant apporter des éléments de datation, ne permet qu'une chronologie relative simple. Antérieur au remontage du XIX<sup>e</sup> siècle, ce mur est situé entre les deux enceintes du château comtal. On ne peut le rattacher en l'état ni à une période, ni à quelque structure bâtie que ce soit. Le rocher à proximité du vestige amorce une pente vers l'est et le sud pour rejoindre la base du promontoire rocheux environ 7 m en contrebas. Vers l'ouest et jusqu'au secteur 2, le rocher remonte avec un dénivelé de 1 m environ.

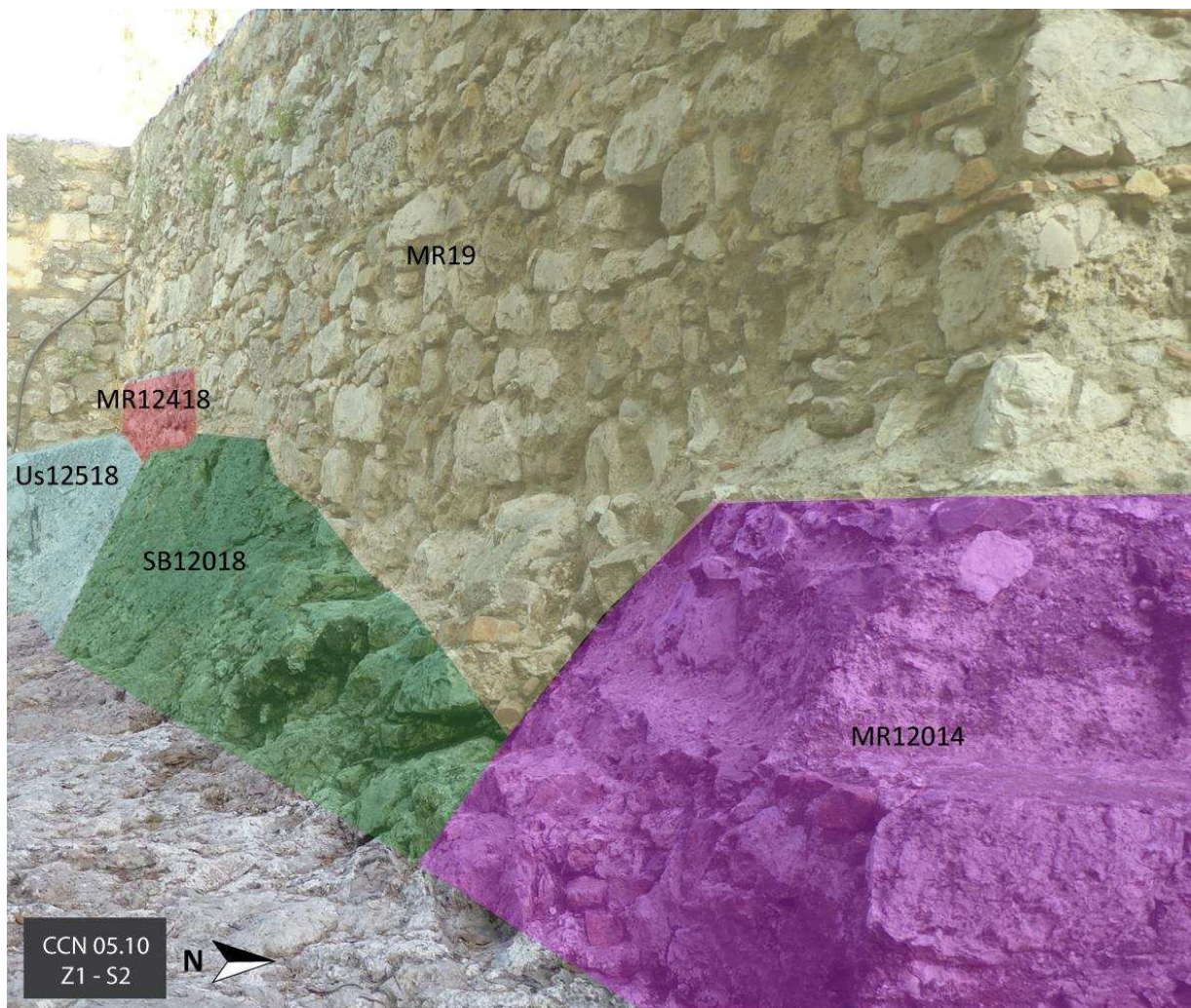


## Zone 1 – Secteur 2

## Secteur Tour [T.7]

Le secteur de la tour [T.7] conserve en élévation plusieurs éléments de maçonnerie en connexion, mais de périodes différentes (**fig. 62**). Une chronologie relative décroissante peut être établie comme suit :

- MR19 : au XIX<sup>e</sup> siècle, remontage avec tout-venant (réemploi de pierres, briques et tuiles) non assisé, lié par ciment - type Portland - de couleur grise ;
- SB12018 : maçonnerie formant talus, constituée de petites pierres non taillées, non assisées, liées par mortier de chaux avec agrégats de petits galets ;
- SB12418 : trois assises de pierres équarries liées par mortier de chaux, avec agrégats de petits galets. On observe un joint creux entre les pierres ;
- us12518 : angle rentrant taillé dans le rocher formant talus ;
- MR12014 : une assise de 4 pierres de taille, liées par mortier de chaux, et son blocage.



**Figure 62:** Ensemble bâti dans le secteur de la tour [T.4] constitué d'éléments de différentes périodes (Cl. et DAO E. Guilloteau/SAVN).

Sur la partie ouest de cet ensemble (**fig. 63**), on observe SB12018 sur MR12418 et sur us12518. MR12418 passe sur us12518 et disparaît derrière MR19 vers l'ouest. Quant à MR19, il s'appuie sur SB12018 et MR12418. Sur la partie est (**fig. 64**), MR12014 disparaît sous SB12018 et MR19. Ces observations donnent la chronologie relative de l'ensemble.





Figure 63 : Partie ouest de la Z1 – S2 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



Figure 64 : Partie est de la Z1 – S2 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Les différentes phases observées correspondent à des remontages, des réaménagements du donjon postérieurs à l'édification de la tour, difficiles à situer dans une période précise. S'agit-il d'aménagements effectués après la première destruction du donjon en 1691 ou après le démantèlement des fortifications en 1706 ?

Un sondage de 5,60 m à 7 m au plus long, pour 2,25 m au plus large a été réalisé à la base de l'ensemble taluté (SB12018) et de (MR12014). Sous une couche humique d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (us12118), est apparue une grande surface formant un replat (us12218) constitué du substrat taillé et d'un ensemble de pierres liées par mortier. A l'ouest, le substrat non taillé et l'interruption des traces de maçonnerie donnent la limite de l'Us12218. L'arrachement de la maçonnerie sur toute la longueur de l'ensemble conservé au sud et une structure maçonnée (SB12021) en alignement avec MR12014 au nord forment les vestiges d'une partie des fondations supposées de la Tour [T.7] (SB12218) (fig. 65).





Figure 65 : SB12218 vue de l'ouest (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Le sondage d'une puissance de 80 cm et d'une largeur de 50 à 80 cm au sud et à l'est n'a pu atteindre les limites basses de SB12218. La coupe effectuée dans un niveau de destruction (us12318), constitué d'un nombre important de pierres (pour certaines taillées), a été limitée dans sa largeur, et par conséquent dans sa profondeur, par la présence d'arbres, d'arbustes et de nombreuses racines. Ces dernières ont d'ailleurs dû être préservées pour ne pas fragiliser le couvert végétal. Cependant les informations relevées ont permis une première lecture de la tour [T.17] et de son emprise sur le terrain (fig. 66), avec toutefois des questions restées sans réponses.

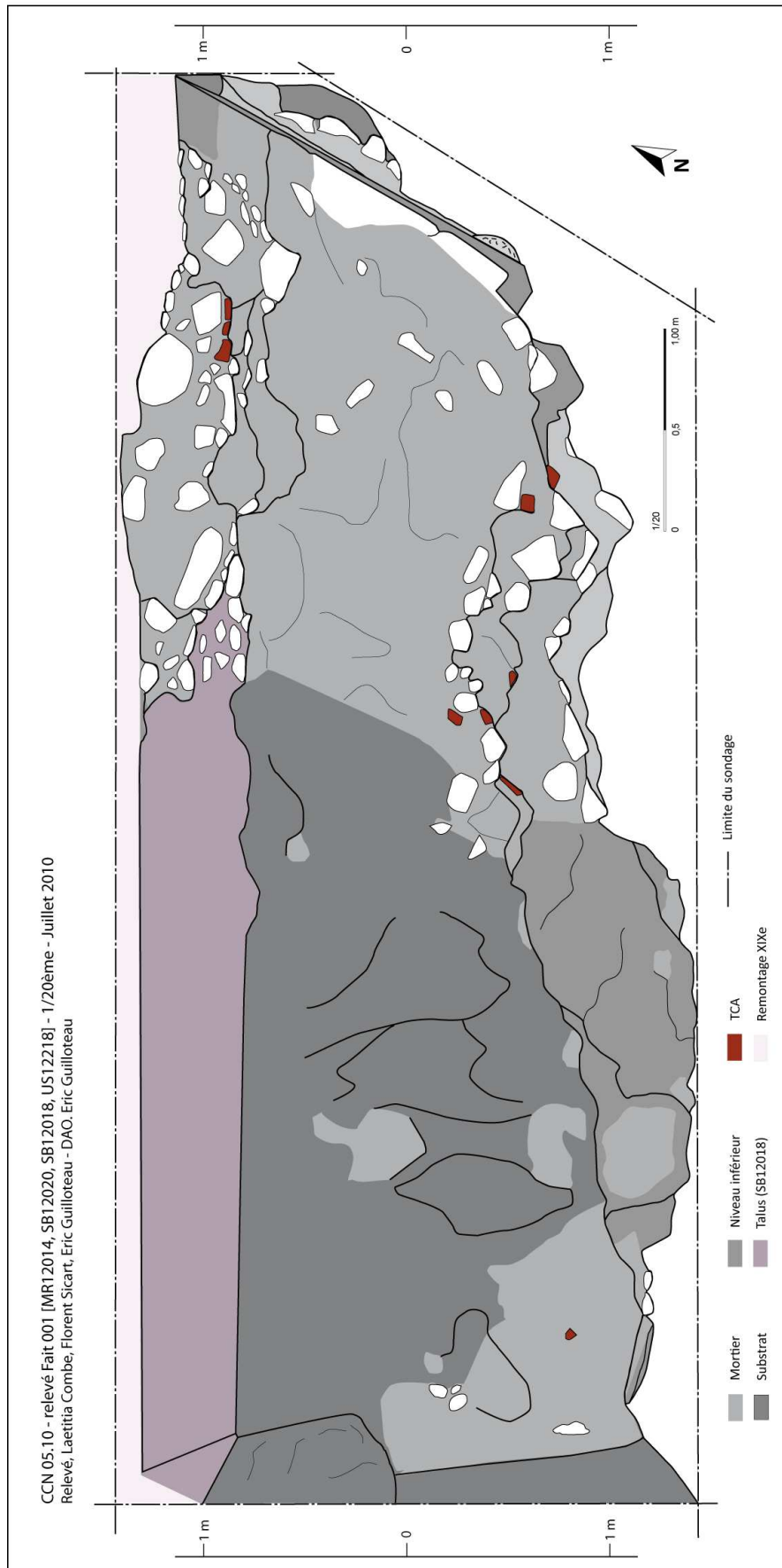
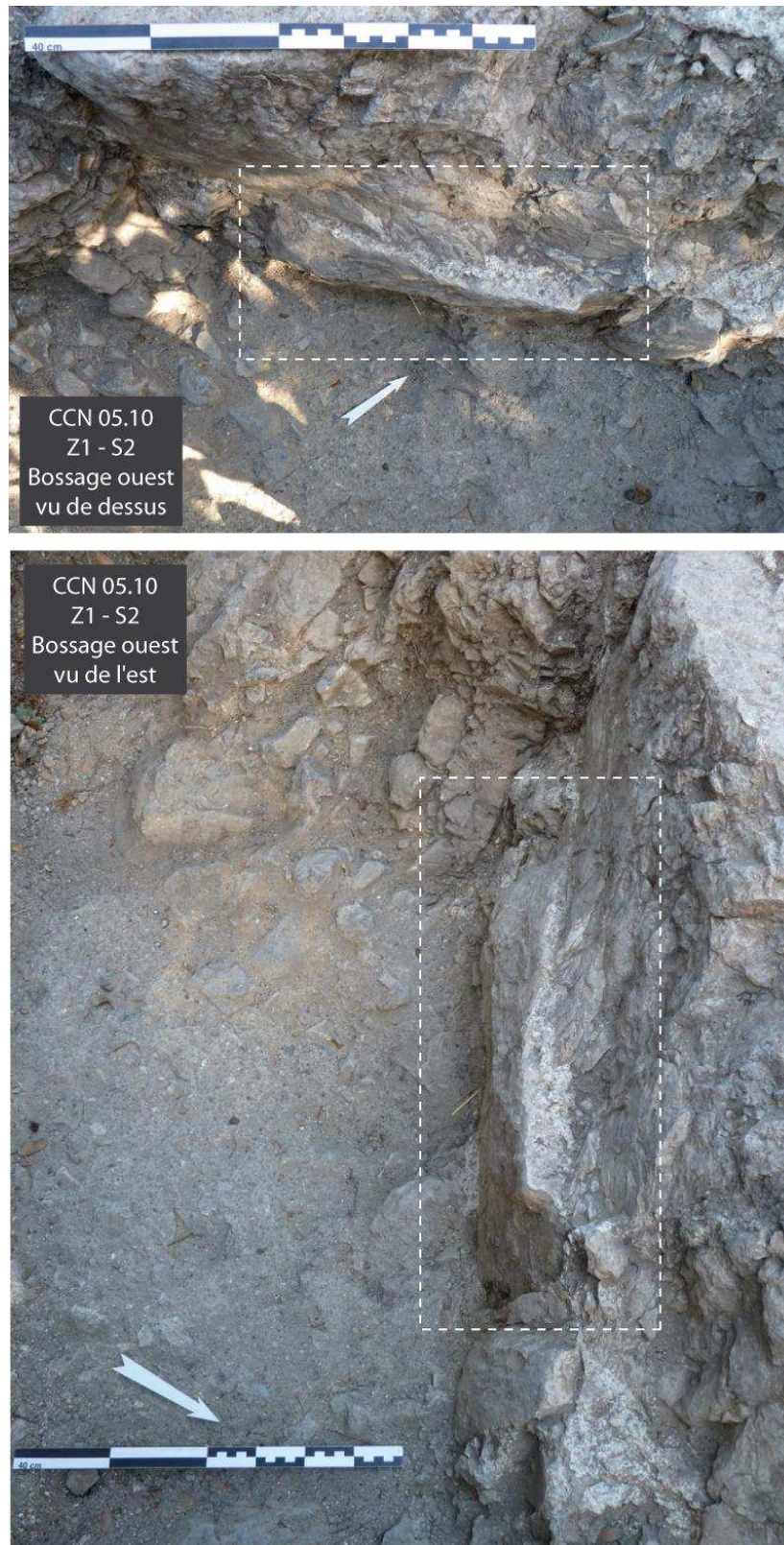


Figure 66 : Relevé en plan de SB12218.



Dans la partie sud-ouest de SB12218, on observe des traces de mortier avec pierres liées, et une taille en bossage fissurée, ayant malheureusement perdu une partie de sa forme lors du dégagement. Le bossage reste néanmoins perceptible (**fig. 67**).



**Figure 67** : Taille en bossage dans la partie ouest de SB12218 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

La taille spécifique en bossage apporte une visibilité architecturale. Nous sommes ici au niveau du parement sud-ouest de la tour. L'ensemble « substrat grossièrement taillé et taille en bossage » forme un angle de 45°



et dessine l'accroche de la tour avec un parement s'orientant vers le sud-est. Nous retrouvons le même type de taille en bossage à l'est de SB12218 dans la structure SB12021 (fig. 68 et 69).

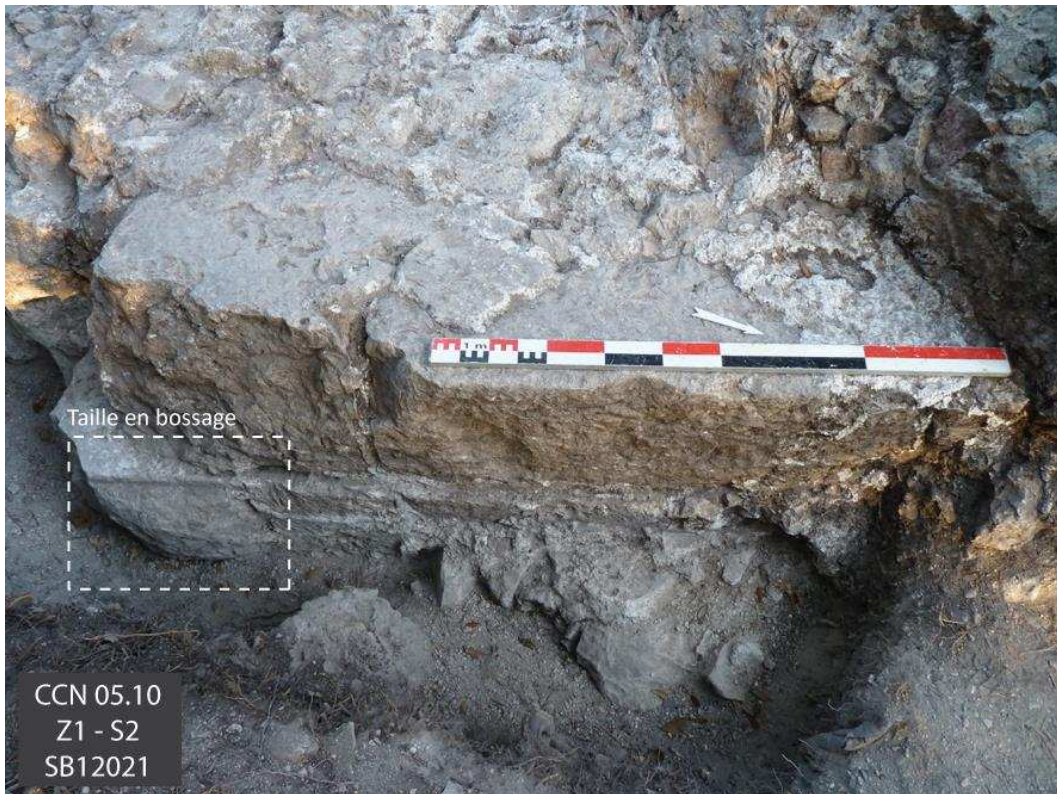


Figure 68 : SB12021 vue de l'est, avec à son extrémité sud une taille en bossage (E. Guilloteau/SAVN).



Figure 69 : Détail de la taille en bossage (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

De forme carrée (0,40 x 0,40 m), l'imposante taille en bossage est relevée par une ciselure périmétrique soignée. On note également des traces d'outil, avec une taille éclatée. Contrairement aux autres vestiges trouvés sur le site, la qualité du travail montre une attention toute particulière portée au rendu architectural

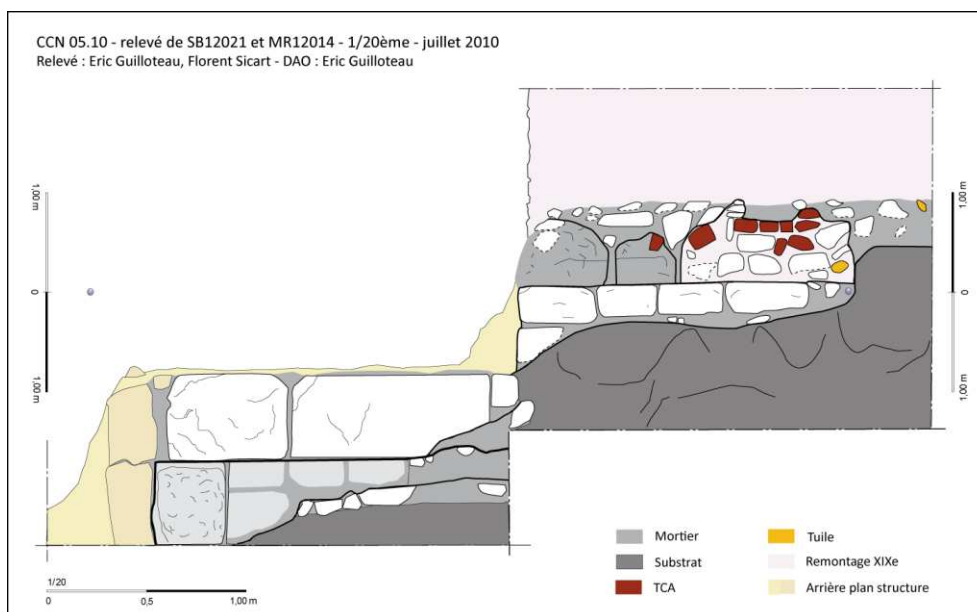


dans un édifice défensif, quoique la fonction de cette tour, tout comme sa symbolique au sein du château, demeurent encore inconnues. Deux grands blocs sont positionnés au-dessus de cette pierre, donnant un aspect massif à la base de la construction : 0,60 m et 1 m de long pour une hauteur de 0,40 m identique à celle de l'assise inférieure (**fig. 69** et **71**). Cette impression de massivité est cependant nuancée par MR12014, dans le prolongement de SB12021, constitué d'un moyen appareil de modules de 0,30 à 0,40 m de longueur pour 0,18 m de hauteur, liés par des joints fins (**fig. 70**). On observe également des négatifs de pierres de taille dans le blocage supérieur. L'assise (MR12014) repose directement sur le substrat taillé grossièrement en abrupt, et donne une idée de la maçonnerie de la tour dans les niveaux supérieurs.



**Figure 70** : MR12014 avec dans la partie haute le blocage et les négatifs de pierres de taille (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

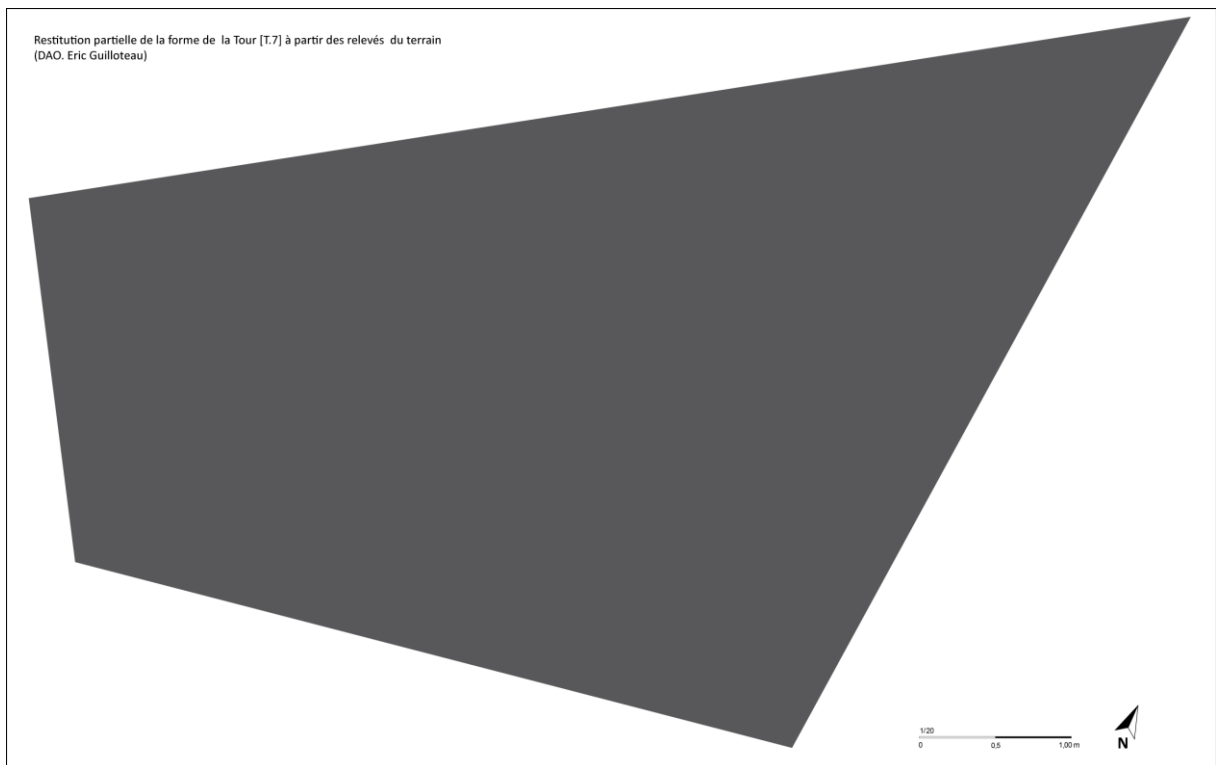
A droite de la taille en bossage (SB12021), on retrouve cette même typologie avec des négatifs délimités par des joints de mortier. Un arrachement de la structure dans le niveau inférieur, s'orientant vers l'est (SB12121), est également présent (**fig. 71**). Au nord, cet ensemble s'appuie sur le substrat ; vers l'est, les racines d'un pin ont empêché la poursuite du sondage. Néanmoins, il devait assurément s'agir d'une maçonnerie de bel appareil.



**Figure 71**: Relevé de SB12021, avec les négatifs à droite de la pierre taillée en bossage, et MR12014.

### Premier bilan sur la Tour [T.7]

La conservation de l'accroche des fondations de la tour [T.7] à l'ouest comme à l'est, et la connaissance de l'orientation de ses parements extérieurs, permettent de tracer partiellement sa forme en suivant par la ligne les éléments en place (**fig. 72**).



**Figure 72** : Restitution partielle de la forme de la Tour [T.7].

Cette forme spécifique – quadrangulaire - avec un angle orienté sud sud-est, renvoie aux plans anciens comme ceux de Balduino, Carlo Vanello, Varin La Marche et d'anonymes présentés figure 2. D'après les différents tracés et les observations réalisées sur le terrain, l'emprise se prolongerait vers le nord au-delà du remontage du XIX<sup>e</sup> siècle et des différents aménagements postérieurs à la destruction de la tour. Sur certaines représentations iconographiques, celle-ci se présente sous une forme pentagonale, ouverte à la gorge.

Constituées d'une maçonnerie massive, avec parement en grand appareil ponctué de pierres avec taille en bossage, les fondations épousaient la déclivité du terrain vers le sud. Ancrée sur le rocher pentu, cette « plate-forme » devait soutenir une élévation de moyen appareil en pierres de taille. Hormis au niveau de MR12014, le remontage du XIX<sup>e</sup> siècle ne suit pas ici la seconde enceinte du château comtal, comme sur le secteur 1 de la zone 1, s'appuyant a priori sur les aménagements postérieurs. Différents levés topographiques ont été réalisés afin de permettre un positionnement des vestiges dans un plan d'ensemble.

#### Autres vestiges du secteur 2 de la zone 1

Pris entre deux rochers sous le remontage du XIX<sup>e</sup> siècle (MR19), deux vestiges subsistent à l'ouest de la Tour [T.7]. L'un (MR12019) est en alignement avec le remontage, l'autre (SB12319) dessous, marque une rupture vers le sud (**fig. 73**).





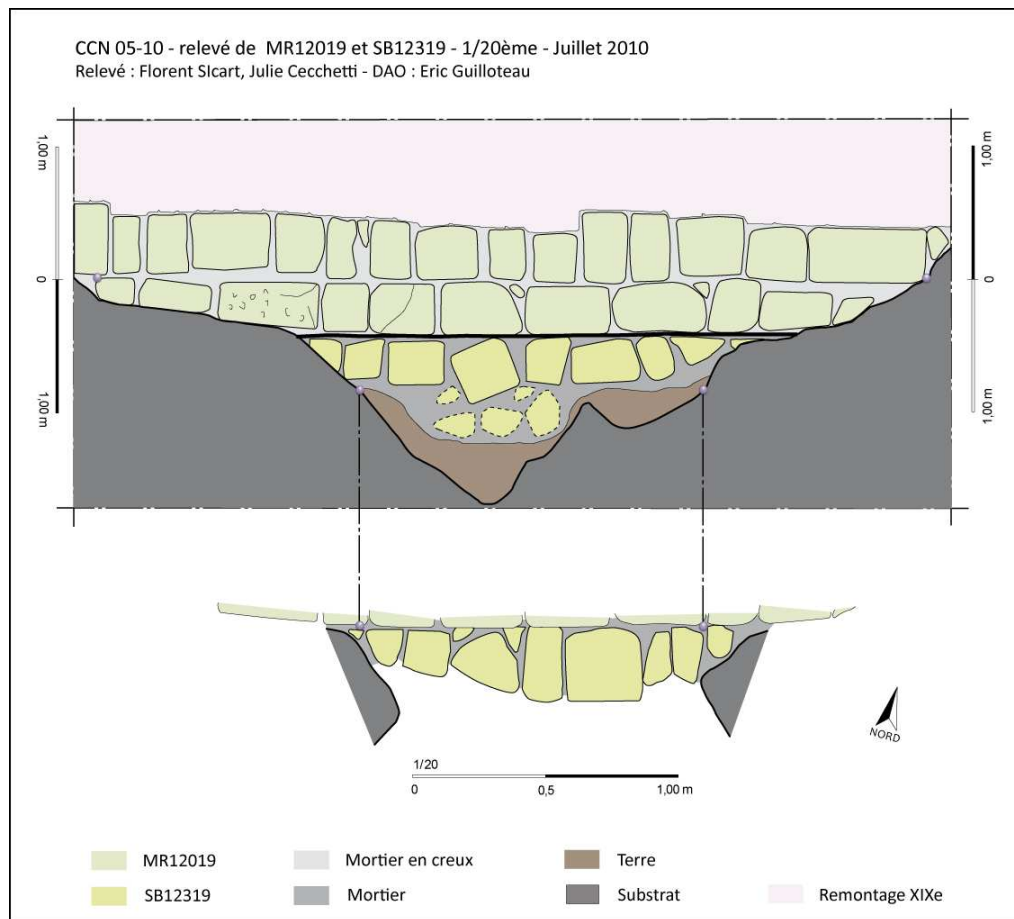
Figure 73 : MR12019 et SB12319, vues de face et de dessus (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

- **MR12019**

Antérieur à MR19 et postérieur à SB12319, ce vestige est conservé sur une longueur comprise entre 2,85 m et 3,40 m au plus long, pour une hauteur maximum de 50 cm. Il est composé de réemplois formant 2 assises d'une hauteur d'une vingtaine de centimètres chacune, en pierres de taille de moyen appareil liées par mortier de chaux et joints creux, avec des blocs variant de 10 à 42 cm de long (14 blocs pour la première assise, 11 pour la seconde). Ce remontage à l'économie, de médiocre qualité rejoint par sa typologie et son mode d'assemblage MR12418 dans le secteur de la tour [T.4]. Cependant il n'est pas dans son alignement et se situe à 1,10 m plus au sud.

- **SB12319**

Situé sous MR12019 et reposant en partie sur le substrat par ses extrémités, ce vestige est de même facture que le précédent, avec réemplois liés par mortier et joints creux. Il disparaît au nord sous MR12019 et présente une forme convexe vers le sud (fig. 74). Contrairement à la grande majorité des vestiges déjà étudiés depuis 2008, sa fondation ne prend pas appui sur le substrat, mais sur un mélange de terre et pierres. L'assise située au-dessus du semblant de fondation est constituée de 7 blocs de petit appareil.



**Figure 74 :** Relevés en élévation et en plan de MR12019 et SB12319.

Un sondage réalisé au pied des deux rochers en partie taillés, entre lesquels SB12319 est enchâssé, n'a pas permis de trouver de continuité vers le sud, bien que ceux-ci présentent une forme évasée dans cette direction. De couleur jaune-gris, seule une couche de remblai demeurait en place (us12219) sous la couche humique, se démarquant de la couche de fondation de SB12319 de couleur noire (us12419), et comportant quelques os, des tessons de céramique et un objet de bronze de forme triangulaire (**fig. 75**).



**Figure 75:** Objet de forme triangulaire en bronze (non restauré) (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Par leur aspect, Les vestiges (MR12019) et (SB12319) semblent de la même période que les reconstructions précédentes. S'il est difficile de définir SB12319 ou d'appréhender sa fonction, on peut émettre l'hypothèse d'un remontage de la seconde enceinte du donjon pour MR12019. En effet, ce dernier se trouve dans l'alignement d'un mur en place de la seconde enceinte, situé plus à l'ouest dans le secteur 3 de la zone 1.



### Zone 1 – Secteur 3

Plus à l'ouest, ce secteur est situé à proximité immédiate du précédent, dont il est séparé par un rocher. Un vestige de mur (MR12013) en affleurement au nord, le long de MR19, y avait été inventorié en 2005, avec un arrachement apparaissant dans la pente au sud (**fig. 76**).

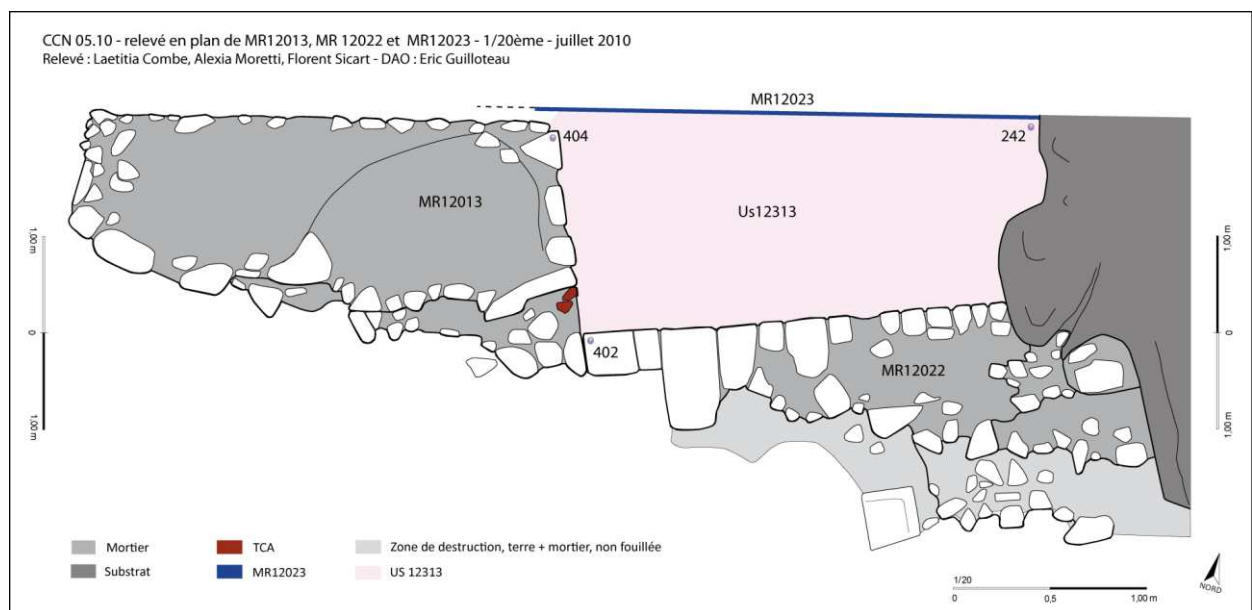


**Figure 76:** Arrachement de MR12013 au sud de MR19 avant la campagne de fouilles (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Deux sondages réalisés le long du remontage du XIX<sup>e</sup> siècle, de part et d'autre de MR12013, ont mis au jour un ensemble de murs et un dépotoir à l'est, une maçonnerie complexe à l'ouest.

### Sondage à l'est de MR12013

Une couche cendreuse de couleur gris-jaune (us12313) est apparue sous une couche humique très fine (us12113), parfois inexistante du fait du ravinement, et une couche de couleur brun clair, plus compacte, peu épaisse de 5 à 10 cm maximum (us12213). Plus profonde, (us12313) était délimitée à l'ouest par MR12013, au nord par MR12023 situé sous le remontage du XIX<sup>e</sup> siècle, au sud par un troisième mur dégagé lors de la fouille (MR12022) et à l'est par le rocher séparant les secteurs 2 et 3 (**fig. 77**).



**Figure 77:** Relevé de Z1 – S3, avec le dépotoir et l'ensemble des murs formant sa limite.



- **Le dépotoir**

L'aspect cendreux de la couche us12313 indique la vidange régulière de foyers à usage domestique à cet endroit. La diffusion des cendres dans la terre laisse supposer que les déchets étaient jetés d'une certaine hauteur, et non déversés à même le sol. Ce dépotoir d'une surface d'environ 2,20 m<sup>2</sup>, en grande partie occupé par un rocher en son centre, s'est révélé être riche en matériels : os d'animaux, tessons de céramique, morceaux de verre et de métal (clous), monnaies, dé à coudre. Une étude rapide des nombreux tessons de céramique donne une chronologie allant de la fin XIII<sup>e</sup> à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, début XVIII<sup>e</sup>. D'après une première approche réalisée par Gaëlle Dieulefet<sup>191</sup>, le corpus contient des éléments céramiques de la fin XIII<sup>e</sup> s. (Verte et brune ; Graffita arcaica tirenica, Savone), XVI<sup>e</sup> s. (Ligurie), de la fin XVI<sup>e</sup> - première moitié XVII<sup>e</sup> s. (Pise), des XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> s (Vallauris) (**fig. 78 et 79**). Une analyse plus approfondie sera réalisée dans les mois à venir.



**Figure 78** : Exemples de céramiques vraisemblablement de la fin XIII<sup>e</sup> s. , début XIV<sup>e</sup> siècle, trouvées dans le dépotoir – (1) Coupe, verte et brune (2) Verte et brune (3) Verte et brune (4) Pichet, argile rouge et émail stannifer, région Toscane (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

<sup>191</sup> Gaëlle DIEULEFET, PCR2011, vol. 2, p. 120-140.



**Figure 79** : Ensemble XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> s. (5) Coupe, Grafita tarda de Pise, fin XVI<sup>e</sup> – 1<sup>ère</sup> moitié XVII<sup>e</sup> s. (6) Turquoise de Ligurie, XVI<sup>e</sup> s. (7) Vallauris, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Une monnaie et un jeton ont également été découverts ;

- la monnaie d'un diamètre de 16 mm se situait dans les niveaux inférieurs du dépotoir (alt. 83.13, inventeur : Jean-Luc Lobstein). Son oxydation n'a cependant pas permis de l'identifier pour le moment (en cours de restauration).
- le jeton d'un diamètre de 23 mm se trouvait dans les niveaux supérieurs (alt. 83.82, inventeur : David Ugier). Moins oxydé, il possède un avers et un revers identiques (**fig. 80**). En cours de restauration, son origine reste à être déterminée.

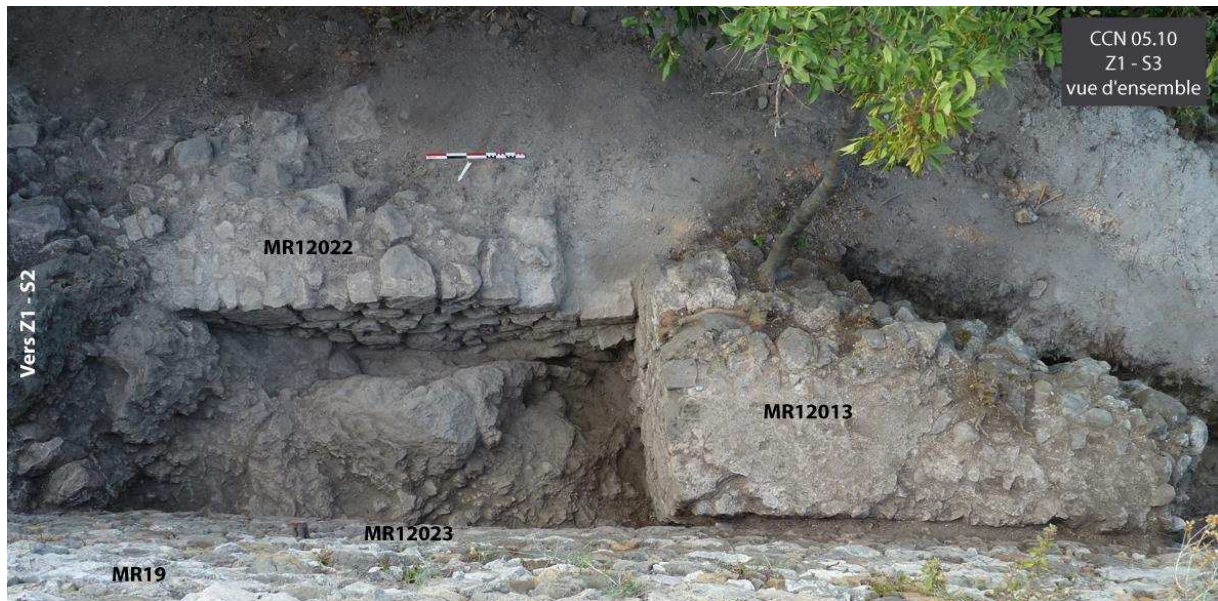


**Figure 80**: Jeton trouvé dans le dépotoir (Cl. et DAO, E. Guilloteau/SAVN).



- **Le bâti**

Un ensemble de trois murs délimite le dépotoir : MR12023 au nord - MR12013 à l'ouest - MR12022 au sud, le dépotoir étant fermé à l'est par le rocher séparant les secteurs 2 et 3 (**fig. 81**).



**Figure 81** : Vue d'ensemble du bâti de la Z1 – S3 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

- **MR12023**

Ce mur situé sous le remontage du XIX<sup>e</sup> siècle (MR19) est composé de 6 assises de pierres de taille grossièrement équarries avec de nombreuses traces d'outils. Conservé sur une longueur de 0,60 m à 2,40 m au plus long, ce mur a une hauteur de 0,30 m à 1,10 m au plus haut. Les trois premières assises, de petit appareil, ont de 10 à 16 cm de hauteur, pour des longueurs de blocs de 15 à 30 cm. Les trois assises supérieures, de moyen appareil, ont des hauteurs de 22 à 24 cm pour des longueurs de blocs allant de 11 à 40 cm (**fig. 82** et **84**). Les pierres sont liées par joints gras beurrés, marqués au fer. Dans cet ensemble bien assisé, l'une des pierres se distingue par sa forme carrée (34 x 36 cm), et deux blocs ont une taille en bossage rustique, dont l'un avec ciselure périmétrique (**fig. 83**).

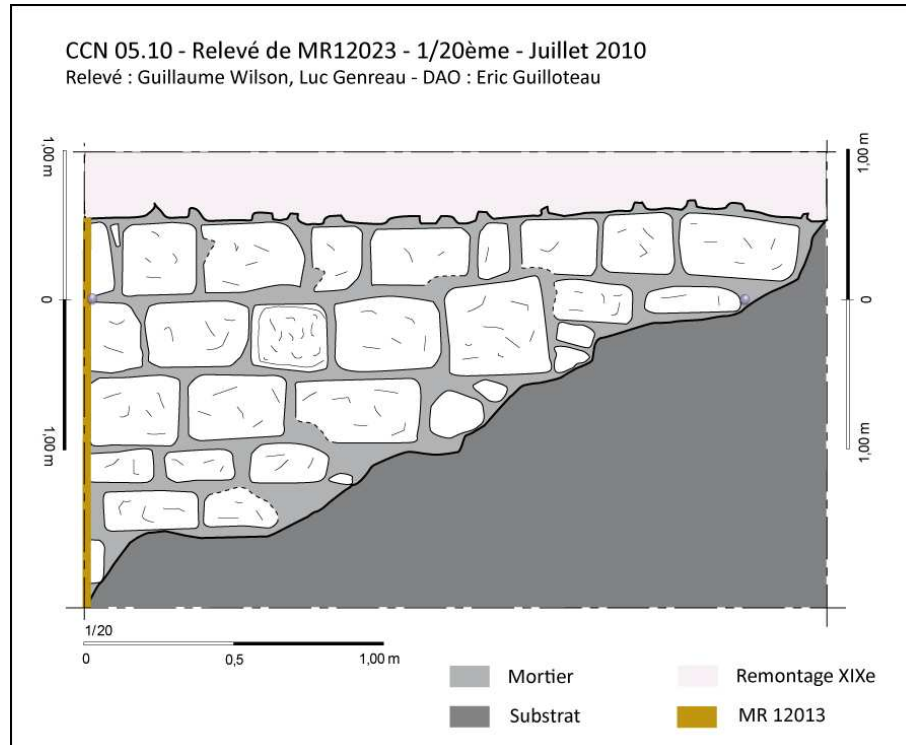


**Figure 82** : MR12023 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



**Figure 83** : Détail des blocs avec taille en bossage (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Fondé sur le substrat, ce mur de belle qualité par sa typologie laisse entrevoir un vestige du château comtal, et plus précisément de la seconde enceinte, en cet endroit précis. Si sa datation demeure délicate, l'étude de la céramique permettra de confirmer son antériorité au XIV<sup>e</sup> siècle. A titre indicatif, afin d'appréhender les éléments en notre possession, notons que la mixité de petit et moyen appareils dans la construction de château se développe à partir du XI<sup>e</sup> siècle, et que les principes d'une rationalisation de la taille, avec l'adoption de modules précis de hauteurs pour des longueurs comprises entre 30 à 35 cm, sont acquis dès le début du XII<sup>e</sup> siècle. A partir de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et au XIII<sup>e</sup> siècle, les longueurs des modules sont plus importantes, avec une dispersion des valeurs plus prononcée<sup>192</sup>.



**Figure 84**: Relevé de MR12023.

<sup>192</sup> Prigent (D.), Sapin (C.), « La construction en pierre au Moyen Age », In Bessac, Chapelot et al. 2004, p.117 à 148.



A l'ouest, MR12023 passe derrière MR12013, ce dernier s'appuyant sur le premier sans qu'il y ait connexion (fig. 77).

### MR12013

Postérieur à MR12023, MR12013 présente quant à lui une maçonnerie de médiocre qualité. Conservé sur une hauteur de 1,20 m au plus haut contre 1,28 m au plus large, il présente deux niveaux. Le niveau inférieur est constitué de 5 assises en moyen appareil, liées par mortier avec calage de petites pierres, galets et morceaux de briques. Un niveau de réglage fait de briques et de pierres marque la limite avec le niveau supérieur, pouvant constituer une reprise ou un changement de technique dans l'élévation, le mortier seul semblant donner une cohérence à la maçonnerie (fig. 85 et 86). Au sud, dans le niveau inférieur, MR12013 trouve une connexion avec MR12022.



Figure 85 : MR12013, appuyé sur MR12023, sans connexion au nord (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

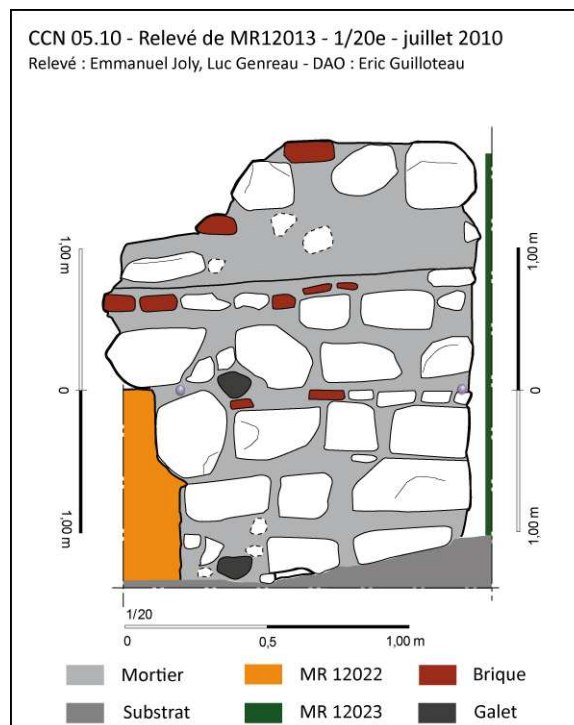


Figure 86 : Relevé de MR12013.



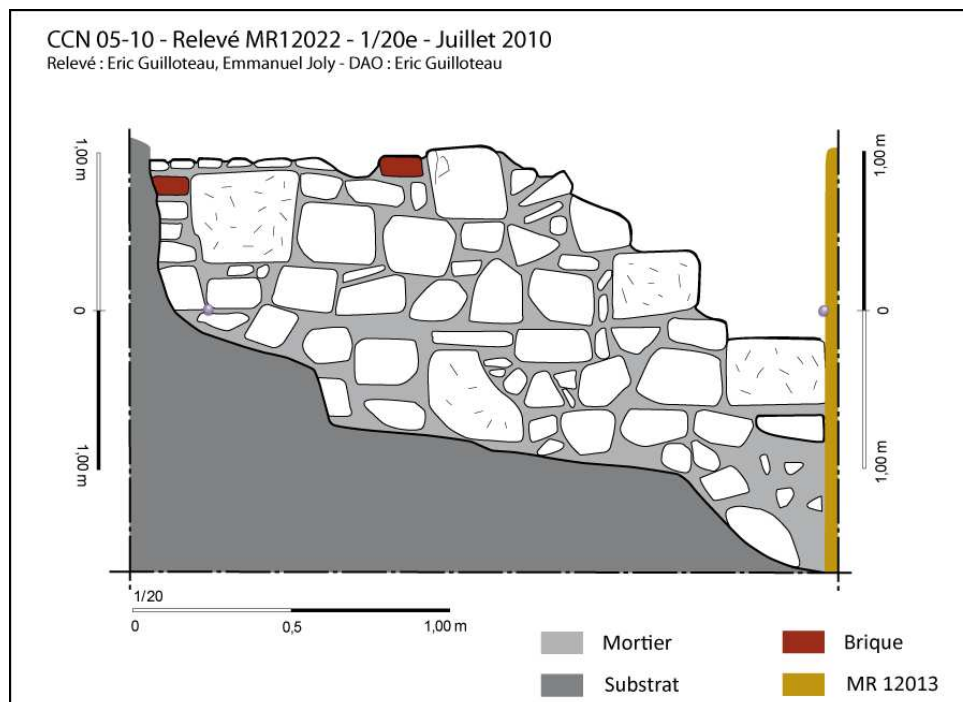
**MR12022**

Lié à MR12013, et donc contemporain de celui-ci, MR12022 (**fig. 87**) est conservé sur toute sa longueur, entre le rocher à l'est où il trouve appui et MR12013 : soit 2,10 m pour une hauteur maximum de 1,20 m.



**Figure 87:** MR12022 vu du nord, en connexion avec MR12013 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Constitué de moellons et de pierres de taille en réemplois, ce mur est marqué par un niveau de réglage à la hauteur de l'arase. Les pierres liées par mortier, non jointées, grossièrement assisées, laissent l'impression d'une maçonnerie à l'économie (**fig. 88**). Au sud, la partie dégagée sur une petite surface n'a fourni qu'une couche de destruction, mais n'a pas été fouillée pour laisser un axe de circulation entre les secteurs étudiés.



**Figure 88 :** Relevé de MR12022.

Cette zone de destruction vient mourir à l'est sur le rocher, où des traces de maçonnerie indiquent une continuité du mur vers le sud suivant le rocher taillé (**fig. 89**).



**Figure 89** : Partie est de MR12022, zone de destruction avec les traces d'une accroche sur le substrat taillé (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Si MR12013 et MR12022 sont contemporains dans leur édification, nous ne savons pas pour le moment expliquer leur organisation architecturale et leur fonction. Cependant on peut situer leur construction postérieurement à MR12023 (mur de la seconde enceinte) et antérieurement au XIV<sup>e</sup> siècle, si la présence en nombre de céramiques du XIII<sup>e</sup> siècle se confirme dans matériel trouvé dans le dépotoir. Le sondage à l'ouest de MR12013 a permis de montrer un autre lien entre ce mur et une structure pouvant correspondre à un élément interne de la Tour [T.8].

#### Sondage à l'ouest de MR12013

Inventorié en 2005 par Henri Geist, le vestige (SB12020) à l'ouest de MR12013 était présenté comme une forme concave d'environ 1,30 m de haut pour 1,70 m de large, dont la fonction et la datation restaient à déterminer. Un sondage d'une puissance de 0,50 à 1,50 m au plus haut de la pente, sur 2,5 m de long et 0,80 m de large, a été réalisé à la base de ce vestige. L'excavation aurait mérité d'être agrandie tant en largeur qu'en profondeur. Malheureusement, la déclivité à cet endroit, la végétation, le manque d'espace pour le stockage de la terre et surtout le risque de chutes de pierres sur le chemin en contrebas, en ont limité l'importance. Toutefois ce sondage a permis de mettre au jour un ensemble conservé important (**fig. 90**) sous une couche de destruction (us12220) constituée de nombreuses pierres, quelques rares tuiles et briques.

#### SB12020

SB12020 est constitué de 7 assises en moyen appareil, avec des modules de 15 à 30 cm de long pour 15 à 20 cm de haut. La partie conservée a subi plusieurs perturbations :

- les quatre premières assises et leur calage de briques et de pierres sont liés par mortier, les joints de lit et montant ont disparu sous l'effet de l'érosion. Les modules devaient être liés par joints gras beurrés à l'image du dernier module à droite de la seconde assise, protégé dans le sol avant la fouille. L'érosion est plus marquée sur les trois assises supérieures, donnant l'apparence d'un équilibre précaire aux blocs et à leur calage
- à l'est, sur la gauche de la première assise, un ensemble de petites pierres liées par un ciment moderne gris est venu combler un trou fragilisant la structure.

SB12020 est en connexion avec le blocage de MR12013 à l'est et la structure SB12320 située au-dessous (**fig. 91**).



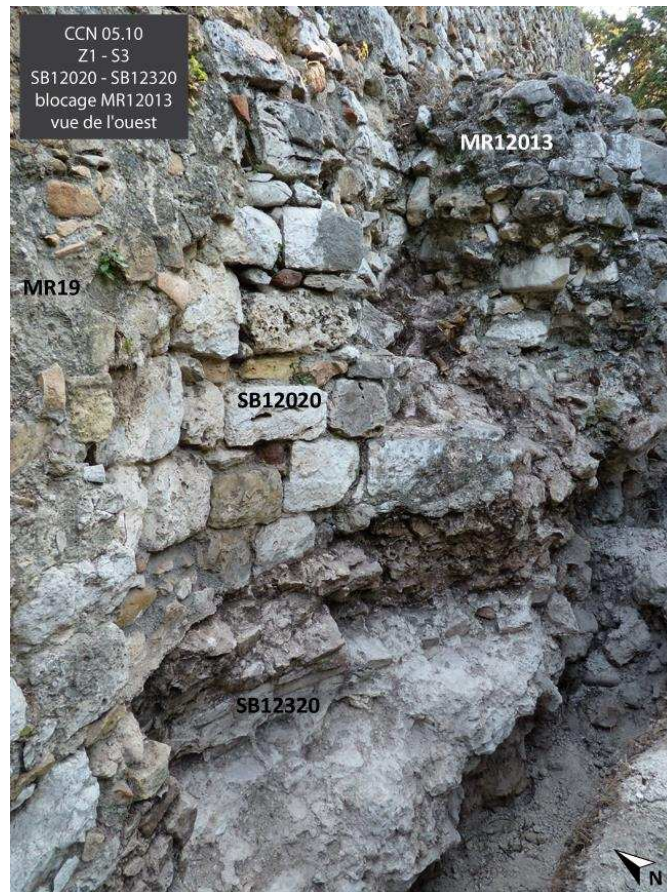


Figure 90 : Vue de l'ouest de SB12020, SB12320 et du blocage de MR12013 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

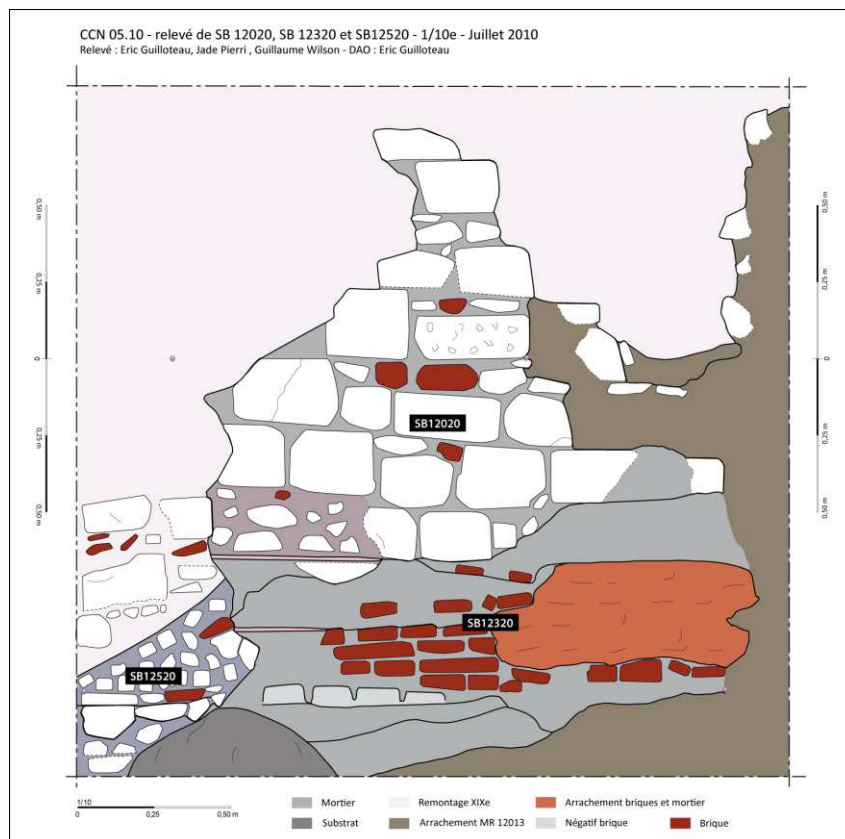


Figure 91: Relevé de SB12020, SB12320 et SB12520.

**SB12320**

Cette structure comprend deux niveaux.

Le premier est délimité par deux couches de béton de 5 mm d'épaisseur, de couleur gris clair avec agrégat de petits graviers, espacées d'environ 15 cm et contenant un blocage de moellons, de briques et de mortier (us12420). Cet ensemble pourrait s'apparenter à un niveau de sol (**fig. 92**).



**Figure 92** : Us12420 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

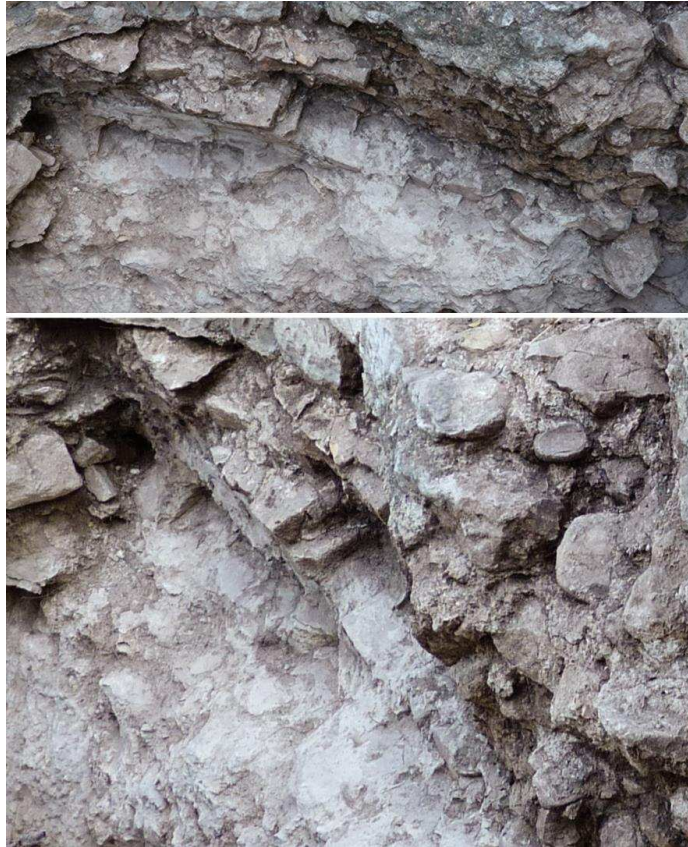
Le second niveau est une maçonnerie de briques avec 4 assises conservées et une cinquième en négatif (us12520) d'environ 30 cm de haut et de 55 cm de long (**fig. 93**).



**Figure 93** : Détail de SB12320 avec les briques en négatif (us12520) (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Cet ensemble se termine à l'est par un arrachement de briques (L.80 x H.50) en connexion avec le blocage de MR12013. SB12320 prend appui sur un appareil de moellons et de mortier (us12720) reposant à l'ouest sur le substrat en abrupt et disparaissant à l'est sous le niveau du sondage. Les assises de briques forment un pan incliné ayant pu servir d'arc de soutien à Us12420 (**fig. 94**). Un troisième ensemble à l'ouest, en contact avec SB12320 et us12720, complique la lecture des vestiges précédents.

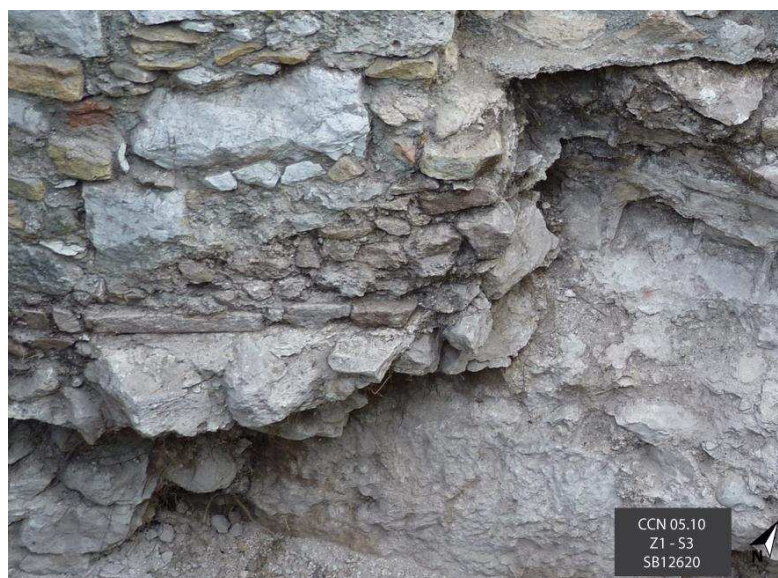




**Figure 94:** SB12320 formant un pan incliné, en appui sur Us12420 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

#### **SB12620**

SB12620 est constituée d'un ensemble hétéroclite. A l'est des petits cailloux forment un « triangle », reposant sur un niveau de carreaux de terre cuite, ou de tuiles plates (?). Une rupture se présente ensuite, avec un arrachement de maçonnerie orienté vers le sud, appuyée en partie sur le substrat et sur une maçonnerie de moellons et de mortier (**fig. 95**). A l'ouest, l'agrégat de petits cailloux disparaît sous MR19 avec un léger arrondi. Dessous, le niveau de moellons et de mortier se poursuit vers l'ouest, avec une belle pierre de taille de 18 cm de haut et de 50 cm de long imbriquée dans la maçonnerie. Ce module, sur lequel s'appuie le remontage du XIX<sup>e</sup> siècle, contraste nettement dans cette structure (**fig. 96**).



**Figure 95 :** Partie est de SB12620 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).





Figure 96 : Vue d'ensemble de SB12620 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Un calcul à partir de l'arc de cercle conservé (133 cm) de SB12020, donne un diamètre d'environ 2,36 m, en parfaite cohérence avec la possibilité d'une structure architecturale circulaire (fig. 97).



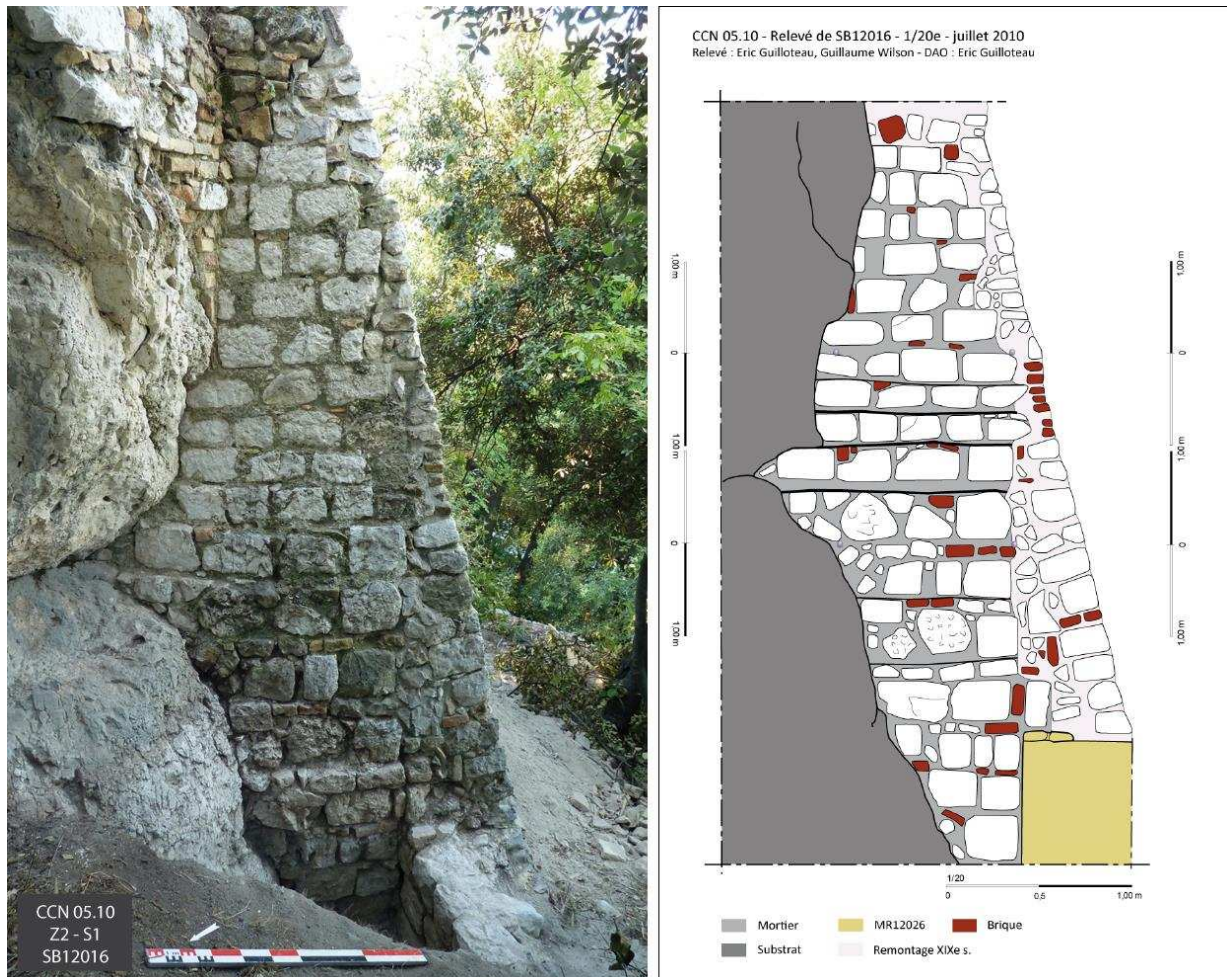
Figure 97: Vue de dessus de SB12020 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



## Zone 2 – Secteur 1

## Vestige de la Tour [T.8]

Dans ce secteur, Henri Geist avait situé en 2003 un blocage consolidé de l'angle sud-ouest du donjon. Une étude plus approfondie du bâti, après nettoyage et sondage de la zone, a permis de mettre en évidence une partie de l'élévation de la Tour [T.8] (SB12016) prise dans le remontage du XIX<sup>e</sup> siècle, avec son accroche sur le substrat (**fig. 98**).



**Figure 98** : Vestige de la Tour [T.8] (SB12016), dans le remontage du XIX<sup>e</sup> siècle et relevé en élévation (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

## SB12016

Le parement conservé mesure 2,90 m au plus haut et 1,30 m au plus large. Trois niveaux se distinguent dans l'élévation :

- **Niveau de fondations**

Les fondations conservées de la tour se situaient sous une couche de destruction (us12216) composée de nombreuses pierres, tuiles, briques, clous, quelques rares os et tessons de céramique, semble-t-il uniquement de période médiévale (Pise Graffita arcaica, seconde partie du XIII<sup>e</sup> s., Verte et brune, Pise et Provence occidentale, fin XIII<sup>e</sup> s. (étude à venir)). Sous cette couche, une coulée de mortier et de pierres constitue le niveau de fondations de la tour (Us12416) en contact avec le substrat (**fig. 99**) et en lien avec un mur (MR12026) dégagé lors du sondage.

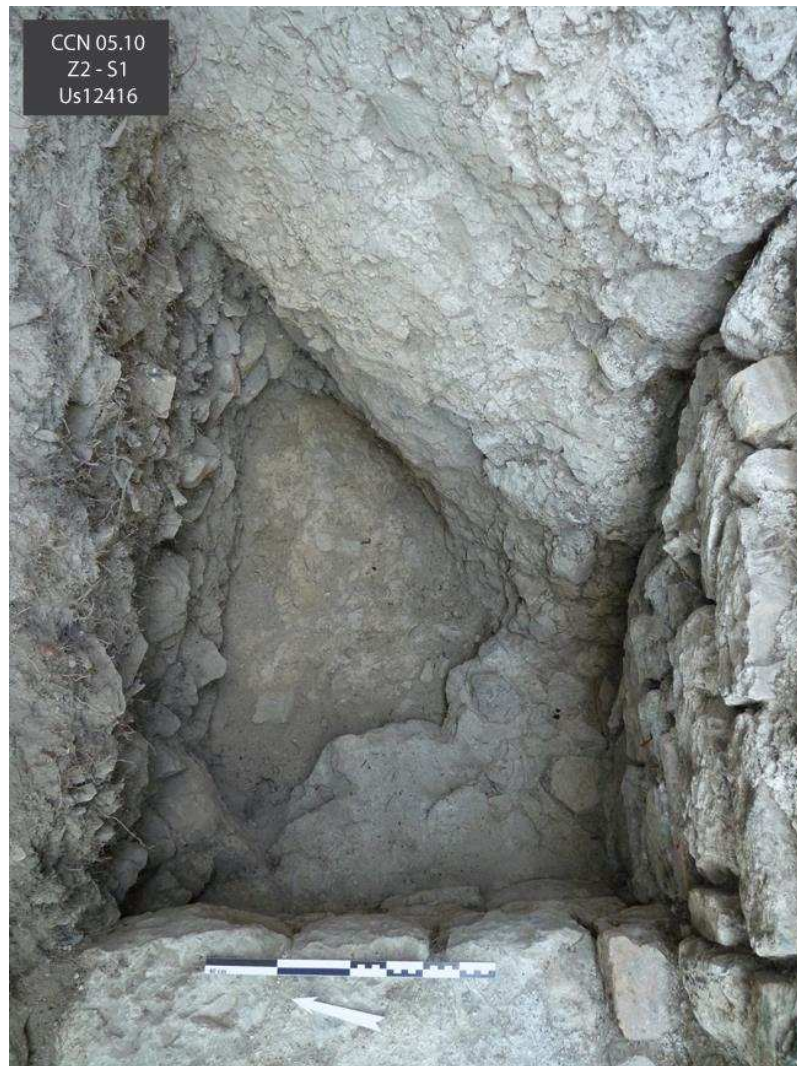


Figure 99 : Niveau de fondations de SB12016 et MR12026 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

La base de SB12016 en appui sur us12416 est constituée de 5 assises. Calés avec des petites pierres et des briques, les modules des quatre premières assises sont en moyen appareil, de 20 à 22 cm de hauteur pour des longueurs de 10 à 40 cm, sans joints de lit ni joints montants. La cinquième assise en petit appareil de 8 à 10 cm de haut pour 8 à 20 cm de long constitue un niveau de réglage et le début d'une suite de ressauts.

- **L'ensemble de ressauts**

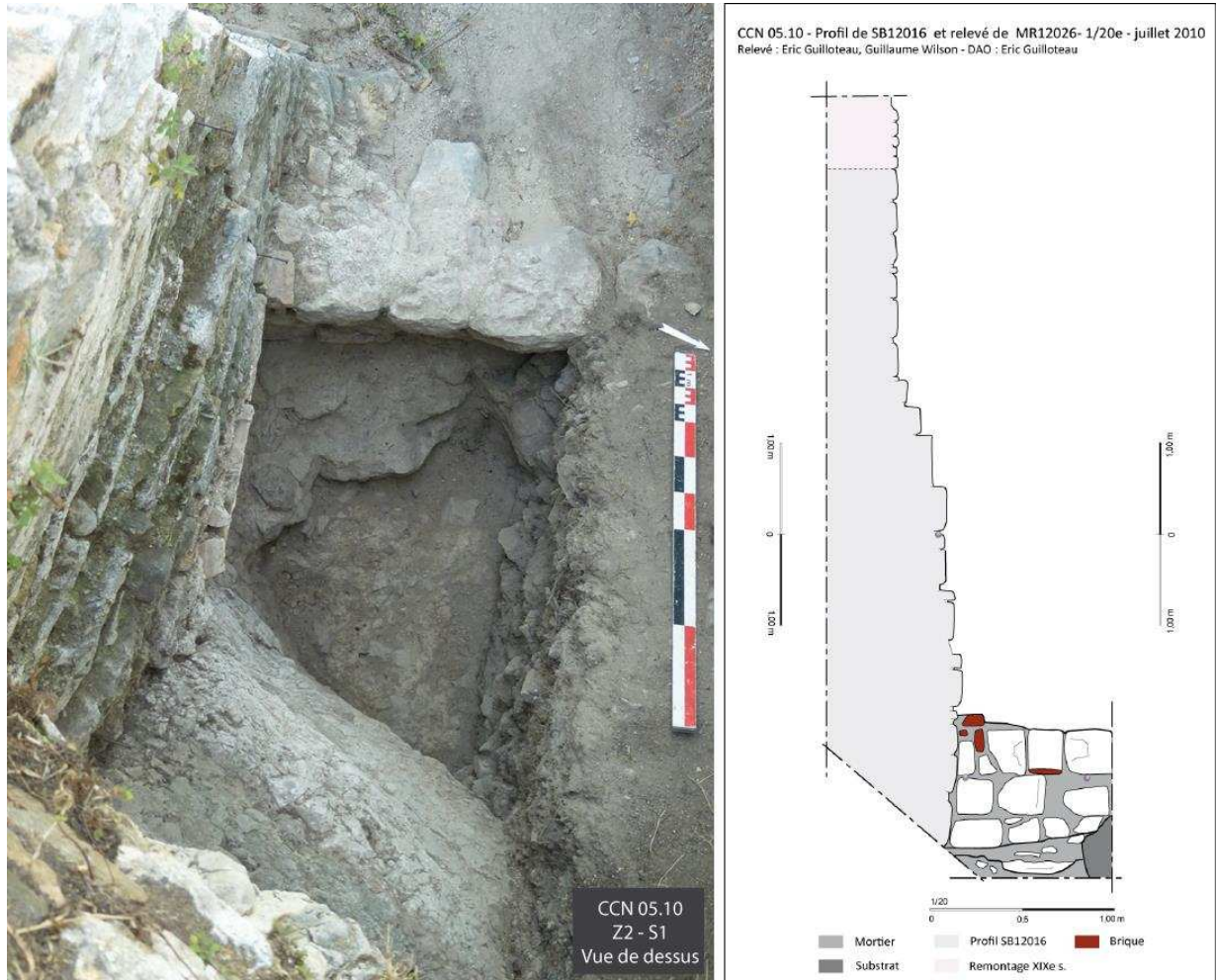
6 assises forment un ensemble de cinq ressauts horizontaux successifs, en « retraite », de hauteurs variables (fig. 100) :

- constitué d'une première assise en moyen appareil et d'une seconde de réglage en petits modules de pierres et de briques, le premier ressaut d'une hauteur de 36 cm présente un retrait de 3 à 5 cm par rapport au niveau de fondation
- le second a une hauteur de 58 cm et un retrait de 3 à 4 cm par rapport au précédent. Il est constitué de deux niveaux d'assise, réglés par un ensemble de petits modules de pierres et de briques liés par mortier et joints creux. Comme celle de la fondation, ces deux assises sont constituées d'une maçonnerie dans laquelle se côtoient pierres de taille et pierres grossièrement équarries.

Les trois derniers ressauts sont de meilleure facture, avec un moyen appareil plus régulier et mieux assisé sans niveau de réglage, avec quelques rares calages. Les joints de lit et montants sont gras, mais non beurrés.



- le troisième est en retrait de 6 cm par rapport au précédent. D'une hauteur de 24 cm, il est constitué de modules de 16 à 18 cm de haut et 24 à 34 cm de long
- Le quatrième est en retrait de 6 à 7 cm et mesure 18 cm de haut. Ses modules ont de 10 à 14 cm de haut pour 16 à 20 cm de long
- Le dernier niveau de ressaut est en retrait de 7 à 8 cm, avec des modules semblables au précédent. Un dernier retrait de 3 à 4 cm marque le début de l'élévation de la Tour [T.8].



**Figure 100** : Vue de dessus de SB12016 avec ses ressauts et la forme arrondie de l'accroche de la tour et profil de SB12016 et MR12026 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

- **L'élévation de SB12016**

Les niveaux supérieurs de SB12016 sont en moyen appareil bien assisé (**fig. 98 et 100**). Les modules de pierres de taille et de pierres grossièrement équarries mesurent de 12 à 16 cm de haut pour 10 à 34 cm de long. Les blocs sont liés par joints gras, parfois légèrement beurrés, donnant à l'ensemble l'aspect d'une belle maçonnerie. Les fondations de la tour légèrement concave et la succession de ressauts donnent un aspect « bombé » à la base de celle-ci, contrastant avec la verticalité des niveaux supérieurs. L'utilisation de matériaux différents entre les divers niveaux accentue ce contraste. L'ensemble trouve appui à l'est sur le substrat.

#### **MR12026**

Ce mur dégagé lors du sondage réalisé au pied de SB12016 est orienté nord-sud. En connexion avec SB12016 et le niveau de fondations (us12416), il a conservé trois niveaux d'assise de moyen appareil, avec quelques calages de tuiles et de moellons. Les blocs du parement mesurent de 10 à 22 cm de haut pour 10 à 30 cm

de long (**fig. 101**). Dégagée en surface, sa partie ouest a permis de retrouver une petite partie de son parement extérieur, révélant un mur de 0,80 m d'épaisseur (**fig. 102**).



**Figure 101:** Parement est conservé de MR12026 (Cl. E. Guilloteau./SAVN).



**Figure 102:** Vues ouest et de dessus de MR12026 (Cl. E. Guilloteau./SAVN).



Pour des raisons de terrain et de sécurité, un chemin passant en contrebas, aucun sondage n'a pu être effectué le long de ce mur, retrouvé par ailleurs plus au nord dans le creux des racines d'un pin. Quelques blocs en place montrent un parement extérieur constitué de belles pierres de taille (**fig. 103**).



**Figure 103** : Parement ouest de MR12026, conservé sous les racines d'un pin (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

En continuant au nord, Secteur 2 - Zone 2, un blocage en alignement avec les vestiges précédents prend appui sur un rocher en abrupt.

#### Zone 2 – Secteur 2

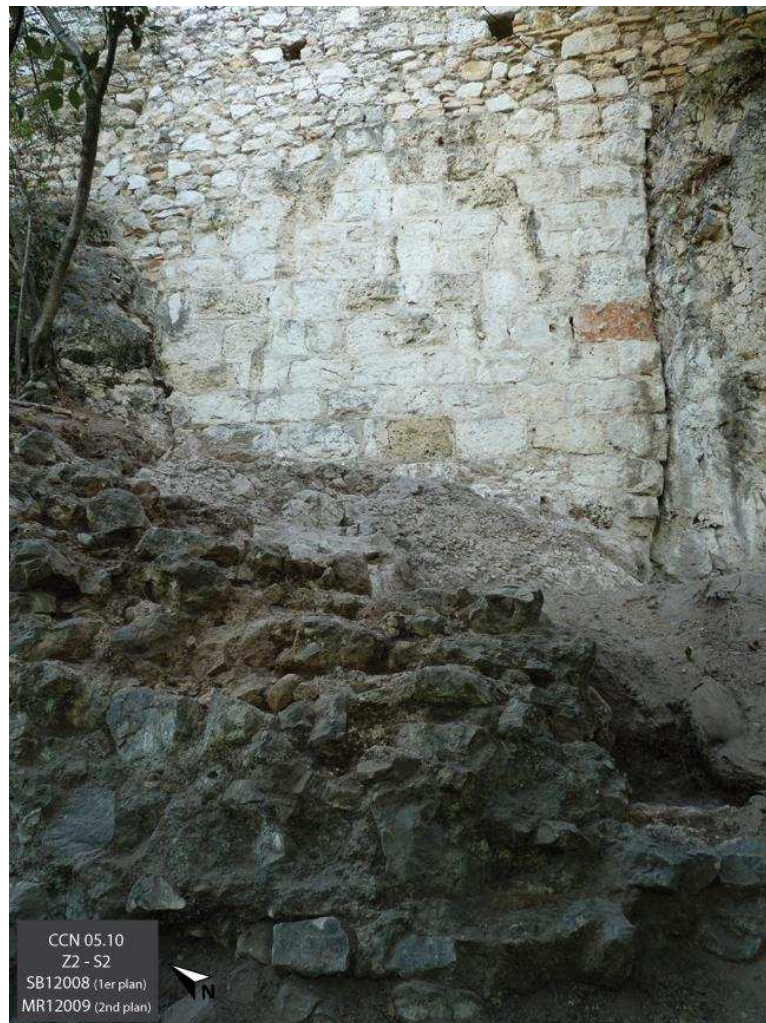
##### SB12008

En 2005, ce blocage (SB12008) avait été inventorié comme un pan de la muraille de 1440. Cependant cette interprétation ne peut être retenue, le mur de 1440 passant plus à l'ouest en contrebas. Dans l'alignement de MR12026, le blocage correspond plutôt à son prolongement vers le nord (**fig. 104**). Conservé sur 3 à 4 m de long et 2 à 3 m de haut, il se situe au pied du mur de la seconde enceinte du château comtal (MR12009) (**fig. 105** et **106**), et correspondrait ainsi avec MR12026 au doublement de l'enceinte ouest réalisé lors de la construction de la Tour [T.8]. Plusieurs plans le représentent, comme ceux de Balduino, Carlo Morello et Varin La Marche.



**Figure 104** : SB12008, partie de blocage vers le nord de MR12026 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).





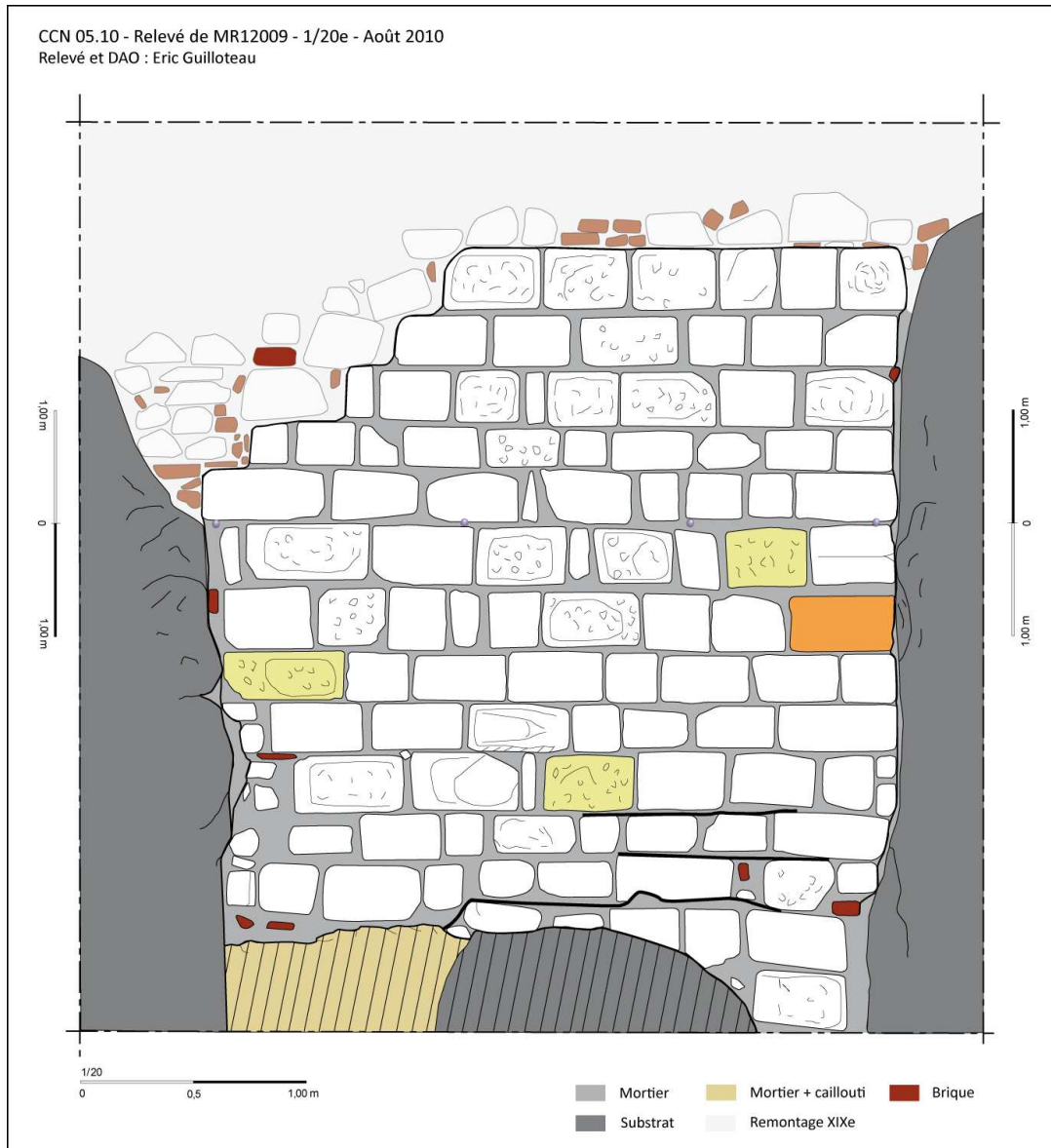
**Figure 105:** SB12008 au pied de MR12009 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



**Figure 106:** Vue de dessus de SB12009 et MR12009 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

**MR12009**

Le vestige de la seconde enceinte ouest du château comtal est conservé sur 2 à 3 m de largeur et 2,30 à 3,50 m de hauteur. Ce mur en moyen appareil est constitué de 14 assises bien réglées sans calage de briques ou de pierres. Ses modules variant de 18 à 30 cm de haut, pour 19 à 48 cm de long, sont liés par joints gras beurrés et présentent pour certains des tailles en bossage rustique (**fig. 105 et 107**).



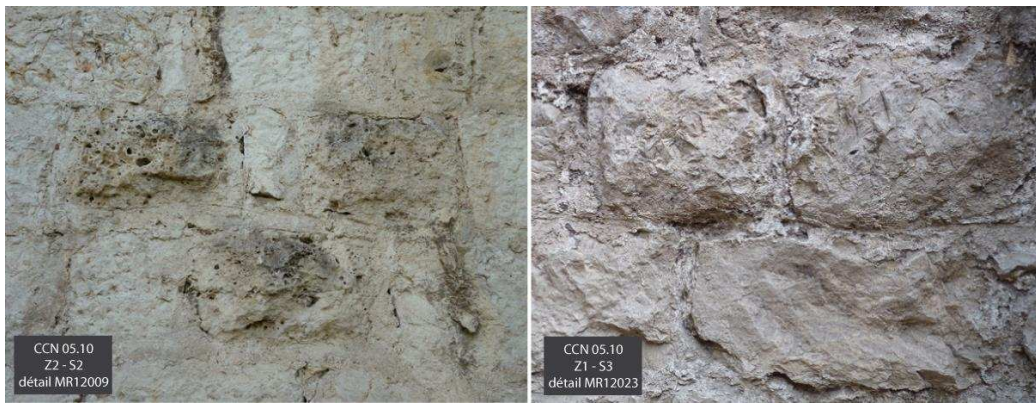
**Figure 107:** Relevé de MR12009.

Malgré une érosion importante et de nombreuses traces de concrétions rendant l'analyse difficile, MR12009 peut être rapproché de MR12023 (Secteur 3 - Zone 1) dont la surface conservée est pourtant très limitée. Plusieurs points communs se retrouvent en effet sur les deux maçonneries :

- hauteur d'assise
- longueur moyenne des modules
- taille en bossage ponctuelle avec ou sans ciselures périmétriques
- joints gras beurrés marqués au fer.

Sous réserve des précautions d'usage, ces similitudes (**fig. 108**) permettent de regrouper ces deux parties d'enceinte dans une même période.





**Figure 108:** Détails de MR12009 et MR12023 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Trouvée dans le sondage réalisé à la base de MR12009, une pierre de « taille éclatée<sup>193</sup> » (**fig. 109**) indique un travail réalisé certainement au marteau tête, habituellement utilisé pour la taille en bossage. MR12009, MR12023 et les différents murs étudiés sont marqués par ces mêmes traces d'outil.



**Figure 109:** Pierre provenant du sondage réalisé à la base de MR12009 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

MR12009 se poursuit vers le nord, avec un lit de pierres de taille assis sur une base de moellons et de mortier. Plus au nord, juste avant la cascade, 5 assises avec des pierres en bossage et d'importantes traces de concrétion s'élèvent sur un rocher en abrupt (**fig. 110**). Malheureusement, ce pan de mur n'a pu faire l'objet d'un relevé du fait de l'escarpement important à cet endroit.



**Figure 110 :** Continuité de MR12009 plus au nord (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

<sup>193</sup> Bessac 1986.



#### 4.3.1.2 Première enceinte [E.1]

L'étude de la Zone 3 – secteurs 1 et 2 sur la première enceinte supposée a été rendue difficile par la forte concentration du couvert végétal (**fig. 111**) ayant limité le nombre de sondages et leur puissance. Cependant le fort potentiel archéologique à exploiter a été largement établi.



**Figure 111:** Zone 3 – Secteur 1 avant la campagne de fouilles 2010 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

#### Zone 3 – secteur 1

En 2005, seul un mur (MR12005) orienté est-ouest avait été inventorié dans ce secteur, avec un parement en place au nord, et un arrachement au sud (**fig. 112 et 114** ).

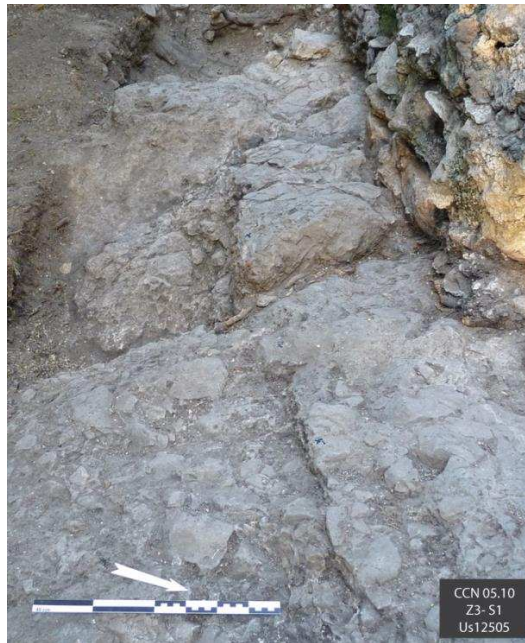


**Figure 112:** Arrachement sud de MR12005 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

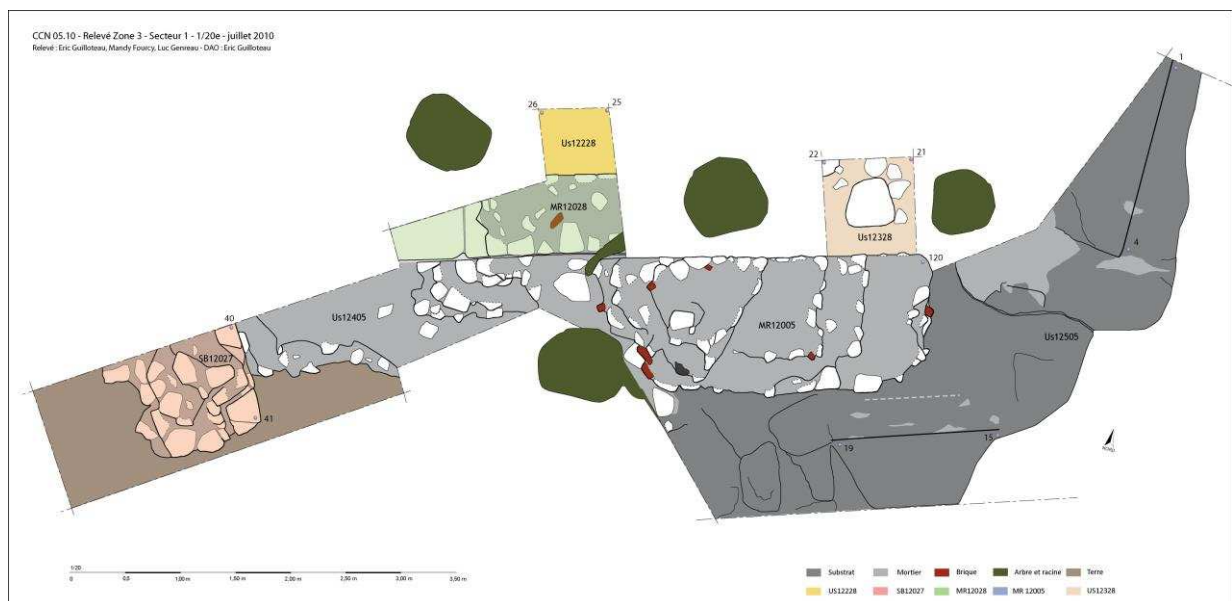


**MR12005**

Au nord, MR12005 a conservé un parement de moellons liés par mortier largement beurré, formant un enduit partiel ; au sud, le mur présente un arrachement. Un sondage a pu mettre au jour ses fondations (us12505), et les traces de mortier, la taille du rocher, ont permis de retrouver son emprise (**fig. 113**). Conservé sur une longueur de 2,70 m, pour une hauteur de 1,40 m au plus haut et 0,60 m au plus bas, ce mur devait avoir une épaisseur d'environ 1,50 m.



**Figure 113** : Rocher taillé et traces de mortier pouvant donner l'emprise de MR12005 au sud (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



**Figure 114** : Relevé Zone 3 – Secteur 1.

Les traces dans le rocher ne permettent pas de préciser si le parement méridional de MR12005 était constitué de pierres de taille. Le substrat à cet endroit (Us12505) était sous un niveau de destruction (Us12205) de couleur jaune, avec des déchets de mortier, de tuiles, et de tessons de céramique. Un éclat de bombe et un dé à jouer en os de 6 mm de côté (**fig. 115**) y ont également été découverts.

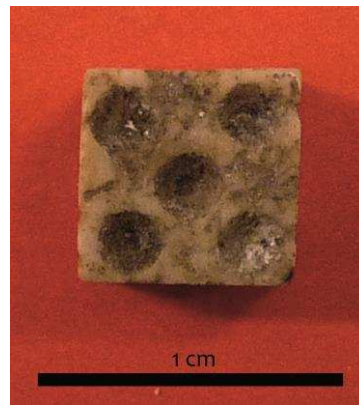


Figure 115 : Dé à jouer en os (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Plus à l'ouest, le sondage a permis de révéler le blocage (SB12405) de MR12005 se dirigeant vers le ponant, situé sous une importante couche de destruction (us12305), continuité de (us12205), contenant des pierres, des tuiles et de nombreux tessons de céramique. Après une première observation<sup>194</sup>, Gaëlle DIEULEFET a pu donner un écart chronologique s'étendant des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., avec de la céramique Graffita arcaica Tirrenica, type Gratticio, provenance Savone (fig. 116A), à la fin du XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> s., avec de la céramique de Vallauris (culinaire à glaçure intérieure jaune). Le XIV<sup>e</sup> siècle est représenté avec de la Verte et brune (fig. 116B), le XVI<sup>e</sup> avec des faïences blanches de Rome à décor bleu, orange et vert et de Gênes à décor bleu et orange du type A compendiario, et le XVII<sup>e</sup> siècle avec de la A Sticca à glaçure verte du type A girandola, en provenance de Pise.



Figure 116 : (A) Graffita arcaica Tirrenica (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.), (B) Faïences peintes en vert et brun, Pise (XIV<sup>e</sup> s.) (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

SB12405 se poursuit sur une longueur d'environ 3,50 m avant de disparaître sous un élément basculé (SB12027). Malgré l'importance du sondage – 3,50 m de long, 0,90 à 1,10 m de large, pour une puissance de 1 m à 1,50 m suivant la pente - le substrat n'a pu être atteint, ni le blocage éventuel de MR12005 à l'ouest de SB12027 (fig. 114 et 117).

<sup>194</sup> Une étude plus approfondie est à venir pour toute la céramique trouvée lors de cette campagne de fouilles.





Figure 117 : Vue de l'ouest de la Zone 3 – Secteur 1 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

#### **SB12027**

Cet élément basculé nord-sud sur SB12405 présente un parement de pierres de taille sur sa face est, et un arrachement sur sa face ouest (fig. 114 et 117). Il mesure 0,80 m de long pour 0,70 m de haut et 1 m d'épaisseur. La structure fragilisée par le basculement présente des blocs disjoints et instables, et la maçonnerie disparaît au nord dans la coupe. Sa position initiale ne peut être déterminée sans le dégagement de la partie probablement conservée plus au nord. Eventuellement, s'agit-il d'une maçonnerie (ouverture, contrefort ?) en appui sur MR12005 qui aurait basculé lors de la destruction de celui-ci.

A l'ouest de MR12005, sur sa partie nord, un autre mur a été dégagé (MR12028) s'appuyant sur le premier.

#### **MR12028**

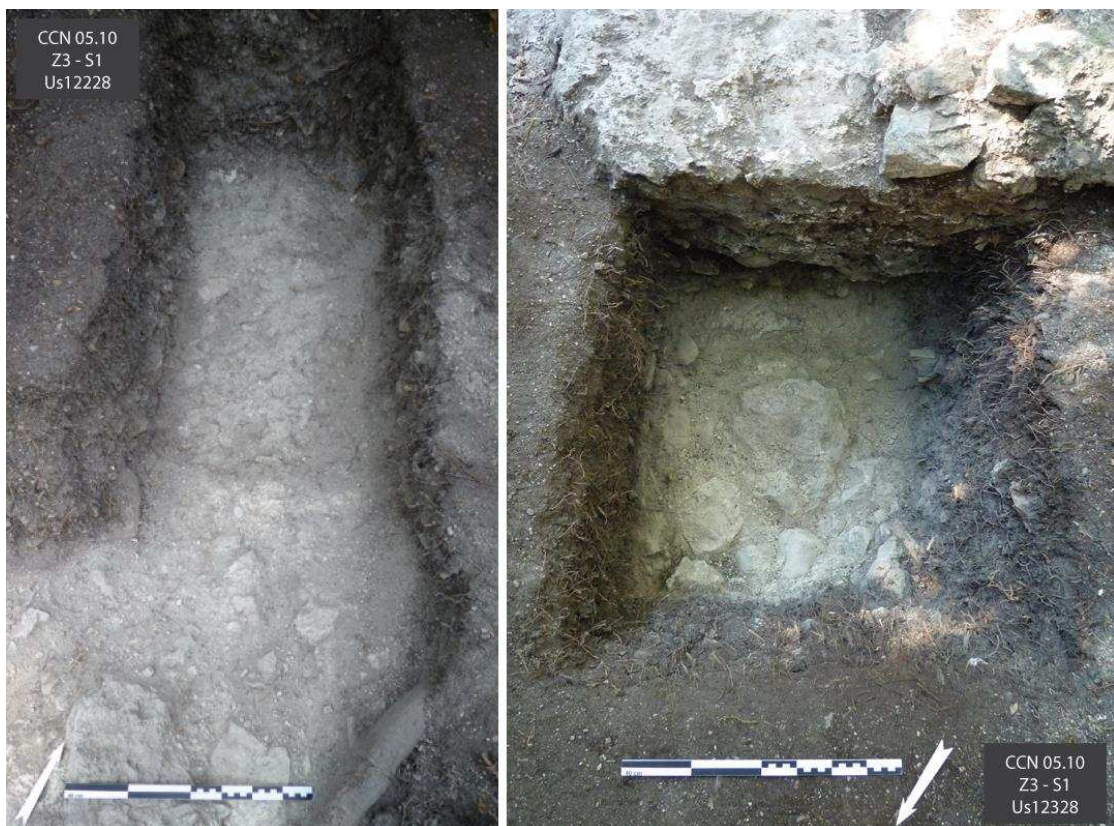
Orienté est-ouest, ce mur est en appui sur le parement nord de MR12005 sans y être lié. D'une largeur de 0,69 m, dégagé sur 2,10 m de longueur, MR12028 est constitué de petits et moyens moellons dans les niveaux supérieurs, et de grands blocs d'une largeur de 0,69 m (celle du mur) dans sa partie inférieure (fig. 114 et 118).





**Figure 118** : Vue de dessus de MR12028 en contact avec MR12005 (Cl. E. Guilloteau).

Un sondage de 0,60 m de large sur 1 m de long (vers le nord) a mis en évidence une couche très compacte et dure, de couleur jaune, avec incrustations de petits morceaux de céramique, de petits graviers et de déchets de mortier (us12128). Située à la hauteur de l'arase de MR12028, cette couche s'apparente à un niveau de circulation, présentant un plan horizontal vers le nord et un appui au sud sur MR12028 (fig. 114 et 119). Praticué plus à l'est le long de MR12005, un autre sondage d'environ 0,80 x 0,80 m de côté a permis de découvrir une maçonnerie dans le prolongement de MR12028, apparemment plus large (us12328). La présence de deux arbres le long du parement nord de MR12005 n'a malheureusement pas permis d'approfondir l'étude de cet ensemble constitué de MR12028, us12228 et us12328.



**Figure 119** : US12228 au niveau de l'arase de MR12028 ; US12328 à l'est le long de MR12005 dans l'alignement de MR12028 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



La différence de largeur entre Us12328 (0,80 m) et MR12028 (0,69 m), pourtant sur le même alignement, pourrait indiquer un retour de MR12028 vers le nord. Au nord-est, un nettoyage du substrat a mis en évidence une taille du rocher en direction du nord (us12405) (**fig. 120**). Hormis quelques légères traces de mortier, rien ne permet pour le moment de confirmer la présence à l'origine d'une maçonnerie à cet endroit.



**Figure 120** : Rocher taillé se dirigeant vers le nord (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

De nouveaux sondages entre les arbres devraient pouvoir vérifier cette hypothèse. Par ailleurs, considérant Us12228 comme un espace de circulation dans le fossé de la double enceinte, plusieurs questions se posent :

- pourquoi us12228 est-elle délimitée par MR12028, et ne vient-elle pas s'appuyer directement sur MR12005 ?
- quelle a été ainsi la fonction de MR12028 et à quel moment MR12005 est-il venu s'appuyer sur ce dernier (ou inversement) ?

La stratigraphie ne permettant pas de situer chronologiquement ces deux murs, seuls une fouille plus large et le dégagement des structures en profondeur permettront d'apporter des précisions sur ce point.

MR12028 pourra également être rapproché du mur MR12030, perpendiculaire et situé plus au nord-ouest dans le Secteur 2 de la Zone 3.

### **Zone 3 – Secteur 2**

Découverts dans ce secteur en fin de campagne de fouilles, légèrement en retrait au nord du tracé supposé de la première enceinte, les deux vestiges MR12030 et SB12029 n'ont été dégagés et étudiés que partiellement.

#### **MR12030**

Seules quelques pierres de l'arase de ce mur affleuraient du sol. Situé entre SB12029 et le secteur 1 de la zone 3, orienté nord-sud, perpendiculaire à MR12005 et MR12028, MR12030 présente dans ses parties dégagées, deux parements de typologies différentes (**fig. 121** et **122**).





Figure 121 : MR12030 (C. E. Guilloteau/SAVN).

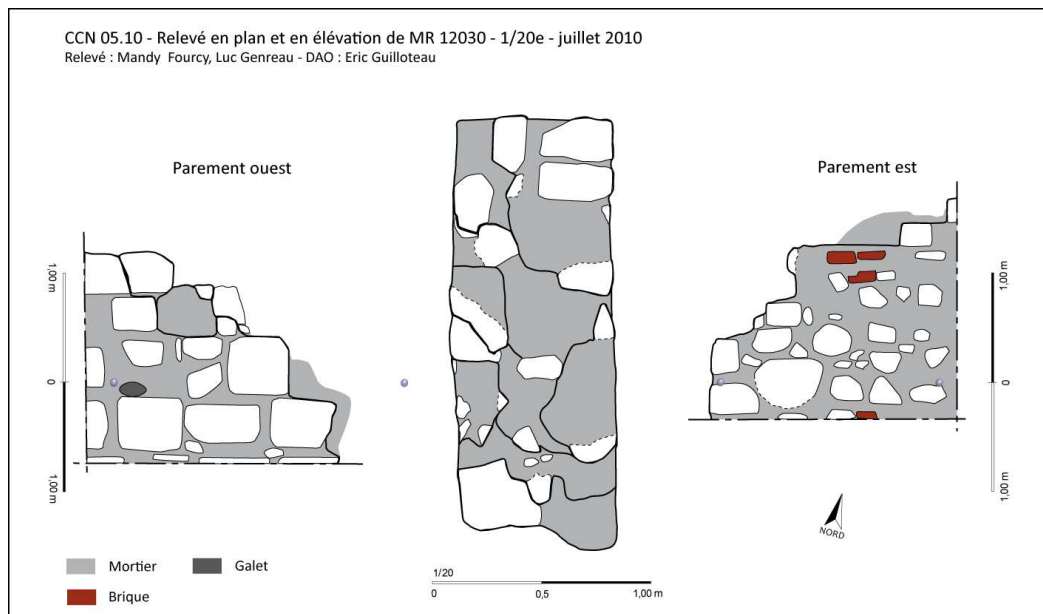


Figure 122 : Relevé de MR12030.

En moyen appareil, le parement ouest présente des assises bien réglées. Les pierres équarries liées par mortier mesurent de 20 à 32 cm de long pour 18 à 26 cm de haut. A l'est, le parement opposé est constitué d'une majorité de petits modules de pierre, et présente un niveau de briques dans sa partie supérieure. Faute de temps, ce sondage inachevé n'a pas permis de dégager suffisamment de maçonnerie pour pouvoir comparer correctement les parements est et ouest. Les deux étroites bandes creusées de chaque côté de la couche de remblai (us12130) de couleur gris-marron ont fourni parmi les pierres : quelques tuiles, des céramiques, des clous, du métal travaillé et une monnaie (fig. 123).



Figure 123 : Obole génoise trouvée sur le site du château comtal (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

En cours de restauration, cette pièce de monnaie est une obole génoise, présentant sur l'avvers une croix et une lettre C (la restauration devrait permettre le déchiffrement du texte intégral) et sur le revers le portail génois. Frappée dès le XII<sup>e</sup> siècle, cette monnaie est courante dans notre région et a longtemps circulé<sup>195</sup>. Deux hypothèses peuvent être proposées pour MR12030 : soit un retour de MR12028, soit un contrefort de MR12005.

### SB12029

Une grande partie du blocage de SB12029 était en affleurement sous une couche humique. Située sous une couche de destruction (us12129) de couleur jaune clair, avec de nombreuses pierres, quelques tuiles et de rares tessons de céramique, la structure dégagée sur 2,45 à 3,10 m au plus long et 1,10 à 1,90 m au plus large a conservé son parement à l'est (fig. 124 et 125).



Figure 124 : Blocage de SB12029 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Sous Us12129, à la base du parement, un niveau compact composé de mortier et de pierres (us12229) peut s'apparenter à un niveau de fondation. Celui-ci n'a pas fait l'objet de fouilles pour le moment (fig. 125 et 126).

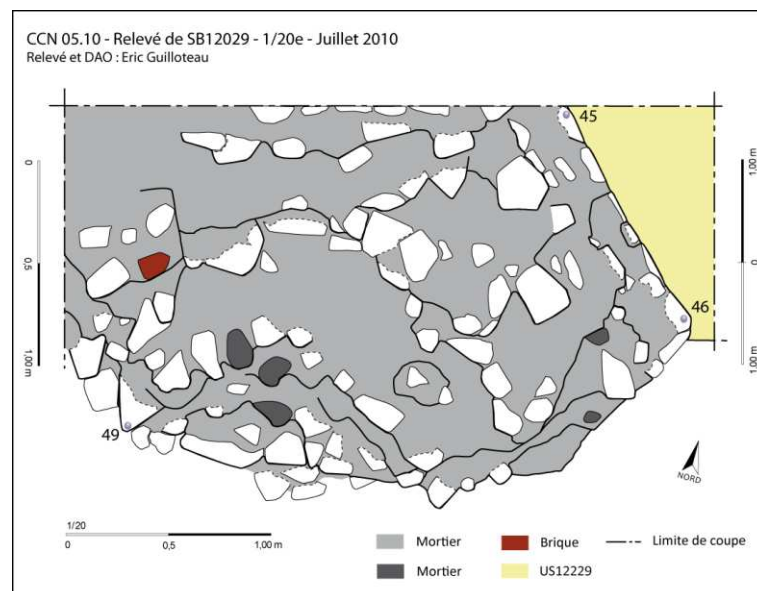
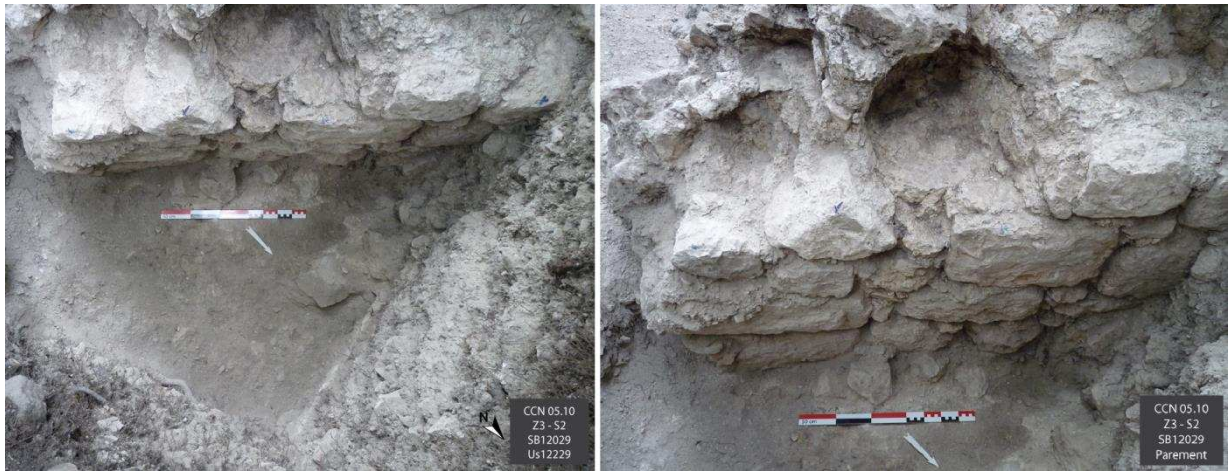


Figure 125 : Relevé en plan de SB12029 avec Us12229.

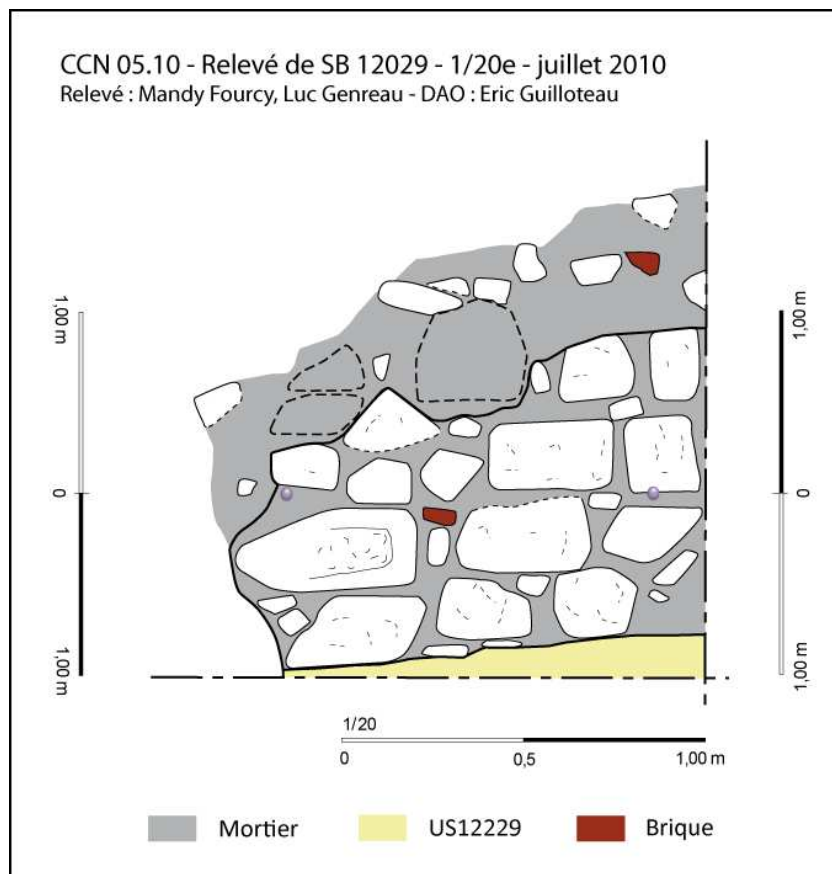
<sup>195</sup> Une monnaie similaire a été trouvée sur le site de Sainte-Agnès. BLANC (F.) (dir.), *Sainte-Agnès et l'ancien comté de Vintimille du Moyen Age à l'Époque Moderne*, Nice, 2008, p.84.





**Figure 126** : Probable niveau de fondation de SB12029 et vue de l'ouest du parement de SB12029 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Orienté sud-est nord-ouest, le parement conservé est constitué de 4 assises grossièrement réglées avec calage de pierres et morceaux de briques. En moyen appareil, les modules de 12 à 45 cm de long et de 15 à 20 cm de haut sont liés par mortier, non jointés. L'un d'eux présente une taille en bossage (**fig. 126 et 127**).



**Figure 127** : Relevé du parement de SB12029.

Seule une fouille plus approfondie sur les Zones 1 – secteur 3 et 3 – Secteur 2 pourrait préciser si ce mur constitue le retour de la première enceinte vers la Tour [T.8]. Cependant, si l'épaisseur de cette structure et son orientation appuient cette hypothèse, sa situation topographique ne correspond pas aux tracés des plans anciens. Par sa typologie et son orientation, il pourrait toutefois être rapproché de MR12022 (Zone 1 – Secteur 3).

### Levé topographique des vestiges

Les vestiges dégagés lors de cette campagne ont fait l'objet d'un levé topographique systématique, réalisé par le Service topographique de la Ville de Nice. La restitution dans l'espace des éléments conservés a ainsi pu permettre une meilleure lisibilité de l'ensemble (fig. 128).

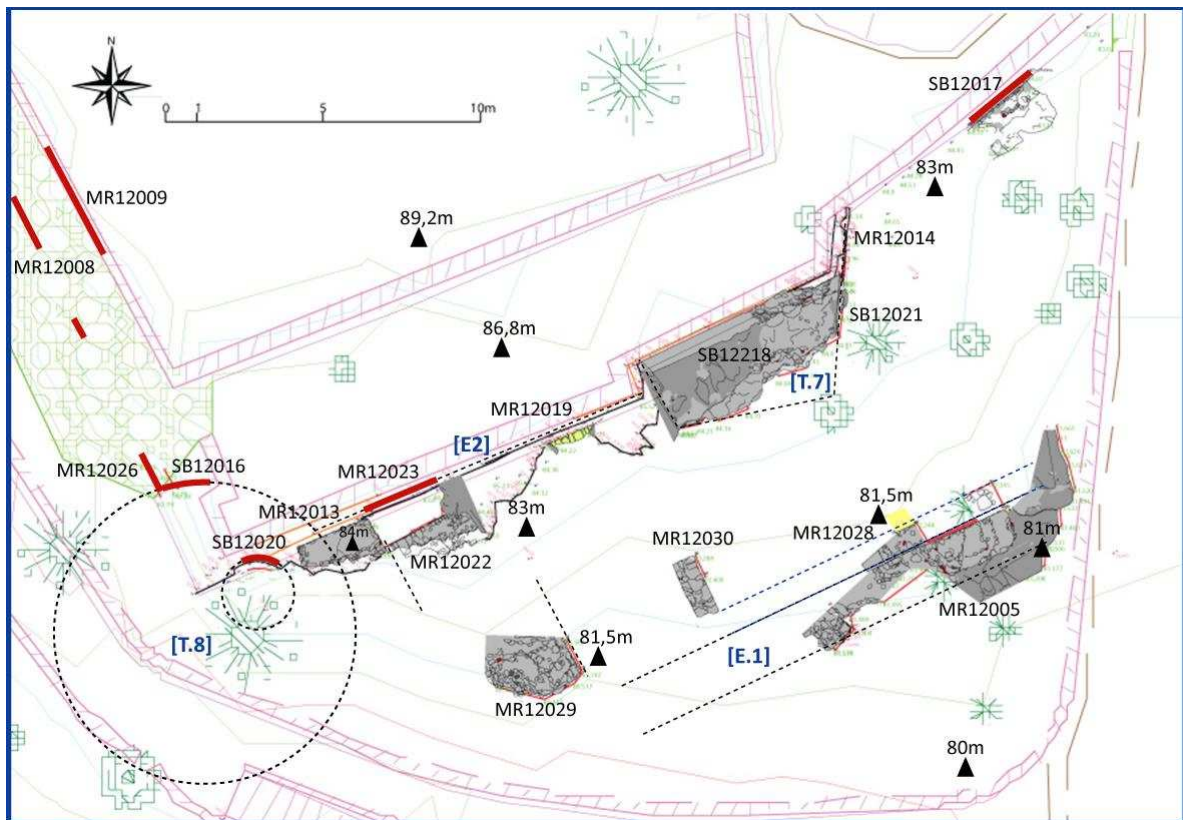


Figure 128 : Situation topographique des vestiges relevés en plan (DAO E. Guilloteau/D. Bocchino/SAVN).

Plusieurs vestiges peuvent à présent être identifiés comme étant des éléments architecturaux du château comtal :

- SB12218, SB12021 et MR12014 constituent les vestiges de la Tour [T.7]
- MR12023 est un élément de la seconde enceinte [E.2]
- SB12016, SB12020 et SB12320 font partie de la Tour [T.8]
- MR12009 est un vestige de la fondation du château comtal à l'ouest
- MR12008 et MR12026 correspondent à un aménagement réalisé lors de la construction de la Tour [T.8], certainement une courtine reliant la tour au palais comtal
- MR12005, MR12405 et MR12028 sont des éléments constituant la première enceinte

Les vestiges MR12013, MR12022, MR12029 et MR12030 sont en lien avec la Tour [T.8] et avec la première enceinte [E.1], leurs fonctions restant à être définies.

### 4.3.2 L'enceinte [E.1], campagne 2011

La campagne archéologique de 2010 sur le secteur méridional du château comtal avait permis de mettre en évidence un potentiel archéologique jusqu'alors considéré comme modeste, voire inexistant. Même si l'analyse, l'identification et la restitution en plan d'un certain nombre de vestiges ne nous avaient rapproché que faiblement de la réalité de cet édifice castral, elles avaient montré tout l'intérêt d'une telle étude<sup>196</sup> sur un site dont les sources médiévales manquent cruellement.

Les sources modernes - mémoires et plans des ingénieurs des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en particulier - apportent des informations générales sur l'organisation architecturale du château comtal. Les plans et vues cavalières sont d'une importance capitale dans l'analyse du site. Toutefois, ces documents sont insuffisants pour permettre la compréhension de l'édification du bâti, de son développement et de la datation des ensembles architecturaux.

La restitution sur le plan topographique actuel de l'emprise du château des comtes de Provence<sup>197</sup> a été un outil important pour définir plus précisément les zones de sondage à réaliser cette année, dans un contexte toujours difficile. La végétation abondante et sa préservation dans un parc protégé limitent en effet les zones de fouille et l'emprise des sondages. Cependant l'étude archéologique reste incontournable et s'avère très fructueuse dans ses résultats qui depuis 2008 accroissent nos connaissances sur les fortifications du Château de Nice.

#### Objectifs de la campagne de fouille 2011

Le premier objectif a été de confirmer l'emprise du château et son tracé afin de pouvoir restituer de façon précise les différents corps de bâtiments et prévoir la future fouille extensive à l'intérieur du château comtal. Le second fut de compléter les fouilles de l'an passé sur la zone sud, afin de finaliser la compréhension de l'ensemble. L'étude du front est du château et la mise en parallèle des informations recueillies avec le front sud constituèrent le troisième objectif<sup>198</sup>.

Cette année encore, de nombreux étudiants ont participé à cette étude<sup>199</sup> (fig. 129).



Figure 129 : Participation des étudiants bénévoles sur le château comtal (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

#### Zones et secteurs étudiés

Les fouilles se sont déroulées sur les zones 3 et 5 (fig. 130). Une tranchée nord/sud a été réalisée sur la zone 3 entre la tour [T.7] et la première enceinte [E.1], afin de compléter les informations de l'an passé et de retrouver le profil du fossé.

<sup>196</sup> Guilloteau 2010b, p. 869-958.

<sup>197</sup> Guilloteau 2010b, p. 932-937.

<sup>198</sup> Guilloteau 2010b, p. 937.

<sup>199</sup> Laurent Cauneille, Stève Dejoannis, Alexandre Dietrichs, Karen Huber, Pierre-Yves Larrat, Fiona Laviano, Jean-Luc Lobstein, Mickael Pascuito, Florent Sicar, Spanner Vera.



Trois sondages ont été effectués dans la zone 5 : le premier sur le secteur de la tour [T.11], le second contre la première enceinte et le troisième au niveau de la contrescarpe du fossé devant la première enceinte.

Des relevés ont été réalisés sur les éléments bâtis [T.10], [B.12] et sur le vestige SB12002 (zones 4 et 5).

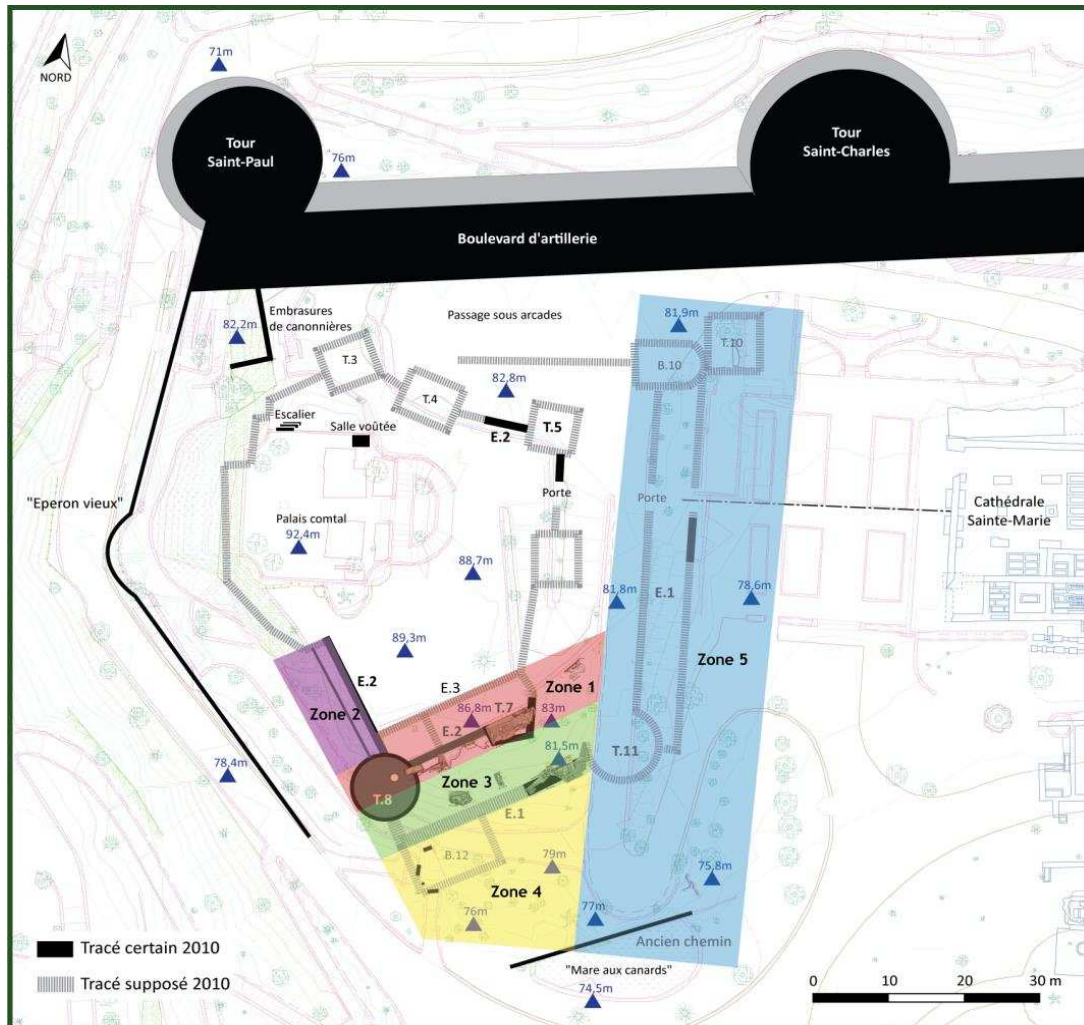


Figure 130 : Zones 1 à 5 étudiées en 2010 et 2011 (DAO. E. Guilloteau/SAVN).

#### 4.3.2.1 Le front est du château comtal (zone 5, secteurs 1 à 4)

Le premier secteur de la zone 5 concerne la fondation d'un bâti déjà référencé en 2005 (SB12002). Celui-ci se trouve en surplomb de la rampe d'accès du château à l'est et du chemin y conduisant au sud. Le second secteur porte sur la tour [T.11] et l'enceinte est [T.1]. Le troisième touche un autre vestige référencé en 2005 (MR12001). Ce dernier se place à proximité immédiate de l'entrée du château comtal. Enfin le quatrième secteur s'intéresse aux bâtis [B.10] et [T.10] situés au nord de la zone 5.

#### L'organisation du front est à la fin du Moyen Âge

Au début du XV<sup>e</sup> siècle, l'entrée principale du château comtal faisait face à la cathédrale Sainte-Marie. Caïs de Pierlas, puis Krebs et Moris<sup>200</sup> précisent qu'une porte fut ouverte dans la muraille de la première enceinte en 1407. On parvenait à la première porte par une rampe d'accès longue d'environ 15 trabucs, soit 45 m. Celle-ci commençait plus au sud, en contrebas du vestige (SB12002), avant de passer devant la tour [T.11] flanquant les murailles des fronts sud et est. La rampe longeait ensuite le mur de contrescarpe du fossé à l'avant de la

<sup>200</sup> Krebs, Moris 1913, p. 16.

première enceinte. Un dénivelé d'environ une dizaine de mètres la séparait de la seconde entrée du château comtal.

Sur ce même front, plus au nord, se localisaient l'église Saint-Lambert et la « Grosse tour » (*Turris Grossa*). Pendant une première période, ces constructions n'étaient pas incluses dans les fortifications du château comtal, et marquaient l'entrée de la Ville Haute. On trouve une première mention de l'église en 1241<sup>201</sup>, puis de nouveau en 1439 avec la dénomination de chapelle<sup>202</sup>. La Grosse tour est citée quant à elle en 1354 « *iuxta turrim grossam ante capitulum* » et en 1443<sup>203</sup>.

Dans une deuxième phase d'extension, probablement lorsque Raimond-Bérenger V reprend la main sur Nice dans le deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, la chapelle Saint-Lambert est intégrée aux fortifications avec une nouvelle enceinte s'appuyant sur sa façade au nord, et sur son abside à l'est<sup>204</sup>. La « Grosse tour » appuyée contre l'abside de l'église, en dehors des murs du château, devait flanquer néanmoins le mur de contrescarpe du fossé.

#### Structure bâtie à définir (zone 5, secteur 1)



Figure 131 : SB12002 vu de dessus (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Le vestige SB12002 n'a pu faire l'objet que d'un décapage (fig. 131), les arbres à proximité, l'aménagement du parc à l'ouest et la rupture de pente au sud rendant trop complexe une fouille à cet endroit. Toutefois, le nettoyage d'une partie de la structure a permis de réaliser son relevé (fig. 132).

<sup>201</sup> « *La donation faite par le comte de Provence à Romée de Villeneuve en 1241 se passe à Nice, Nicie infra palatium in ecclesia beati Lamberti* – Gioffredo, 2, 357 » - Caïs de Pierlas 1898, p. 192.

<sup>202</sup> Comptes des receveurs généraux vol.14, fol. 32.

<sup>203</sup> <sup>203</sup> CAÏS DE PIERLAS 1898, p.194.

<sup>204</sup> Les exemples des lieux sacrés associés aux fortifications ne sont pas rares ; ils jouent un rôle protecteur -Durand 1999, p. 38.



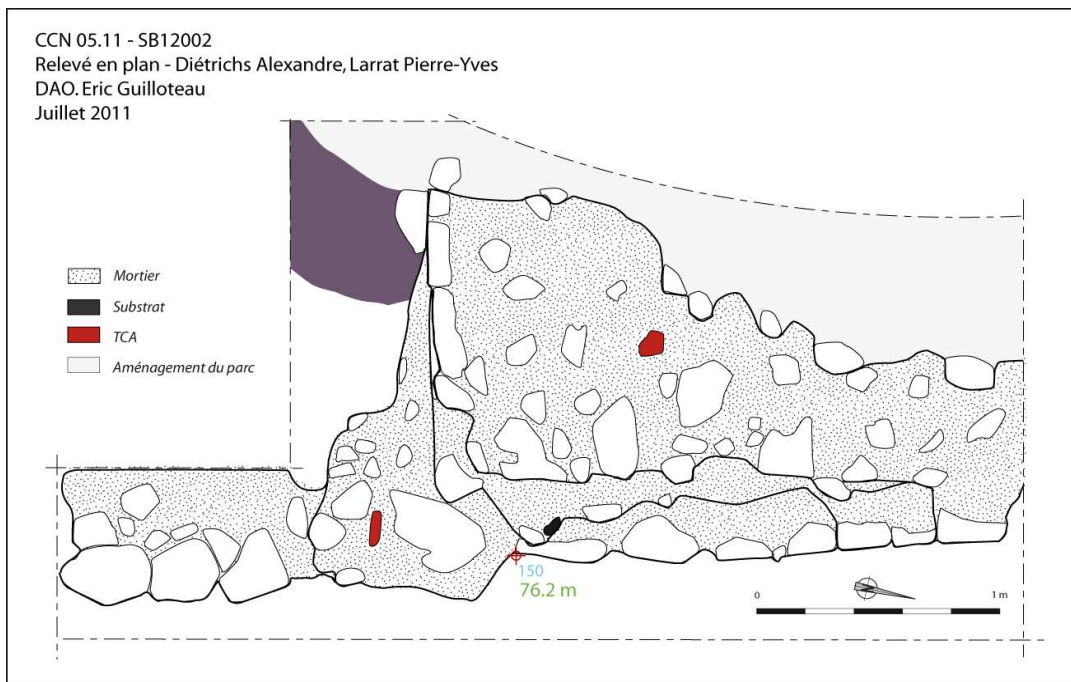


Figure 132 : Relevé en plan de SB12002 (DAO. E. Guilloteau/SAVN).

Deux niveaux se distinguent :

Le premier niveau (us12202) conserve deux assises réglées sur la partie sud (**fig. 133**). Les pierres équarries, en moyen appareil, sont liées par mortier et joints gras. Sur la partie est, seuls des négatifs (us12302) gardent le souvenir du parement (**fig. 134**). Ces deux assises sont les vestiges probables du début de l'élévation du bâti.



Figure 133 : SB12002 vu du sud avec les deux premières assises de son élévation (US12202) (Cl. E. Guilloteau/SAVN).





**Figure 134** : Négatifs du parement est (US12302) (Cl. E. Guilloteau /SAVN).

Le second niveau (us12402), inférieur, est en contact avec le substrat à l'ouest, au-dessous de la couche humique (us12102) dont l'emprise au sol est plus large qu'us12202. Il est constitué de pierres non équarries, liées par mortier. Il peut être considéré comme les fondations du bâti permettant de corriger la pente à l'est (fig. 135).



**Figure 135** : SB12002 vu de l'est, avec US12402 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



L'arase de l'important blocage constitue une plate-forme sur laquelle ont pris appui les aménagements du parc. La massivité de l'ensemble incite à privilégier les fondations d'un élément de défense à celles d'un édifice civil. Sans pouvoir rien affirmer, sa forme apparemment quadrangulaire fait penser à la base d'une tour (?), et sa situation en surplomb de l'abrupt rocheux au sud (5 m de dénivelé) et de la rampe d'accès à l'est (1,50 m de dénivelé) pourrait le positionner comme un poste de défense avancé, surveillant l'accès au château des comtes de Provence. Une autre hypothèse le désignerait également comme le vestige d'une tour d'un « seigneur » de Nice au plus près de la représentation du pouvoir comtal.

A priori, ce bâti ne faisait pas partie de l'ensemble castral : il n'est indiqué sur aucun plan et aucune mention n'est faite dans les inventaires ou autres éléments comptables à notre disposition. Cependant la vue cavalière de Belleforest<sup>205</sup> vers 1543 représente deux petites tours carrées au sud-est du château (**fig. 136**). Absentes sur la vue d'Ercole Negro<sup>206</sup> datée vers 1590, celles-ci ont peut-être été détruites avant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.



**Figure 136** : Représentation du château comtal avec deux petites tours au sud-est (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Lors d'une prochaine campagne, il pourrait être envisagé d'effectuer un sondage sur ce vestige et une prospection approfondie de la zone. Toutefois, ces opérations ne pourront être réalisées qu'après la sécurisation de l'abrupt rocheux à proximité, et une concertation avec le Service des Espaces Verts pour la protection des arbres dont les racines quadrillent le secteur.

Au nord de SB12002, dans le même alignement, se situe la tour ronde [T.11].

#### **Tour ronde [T.11] (zone 5, secteur 2)**

En 2010, la restitution en plan du château positionnait cette tour sur la route montant vers le point de vue de la cascade et sur le terre-plein de son lacet. La forme prise par le substrat affleurant dans ce secteur avait alors attiré notre attention (SB12034) (**fig. 137**).

<sup>205</sup> Bibliothèque de Cessole – 1F167.

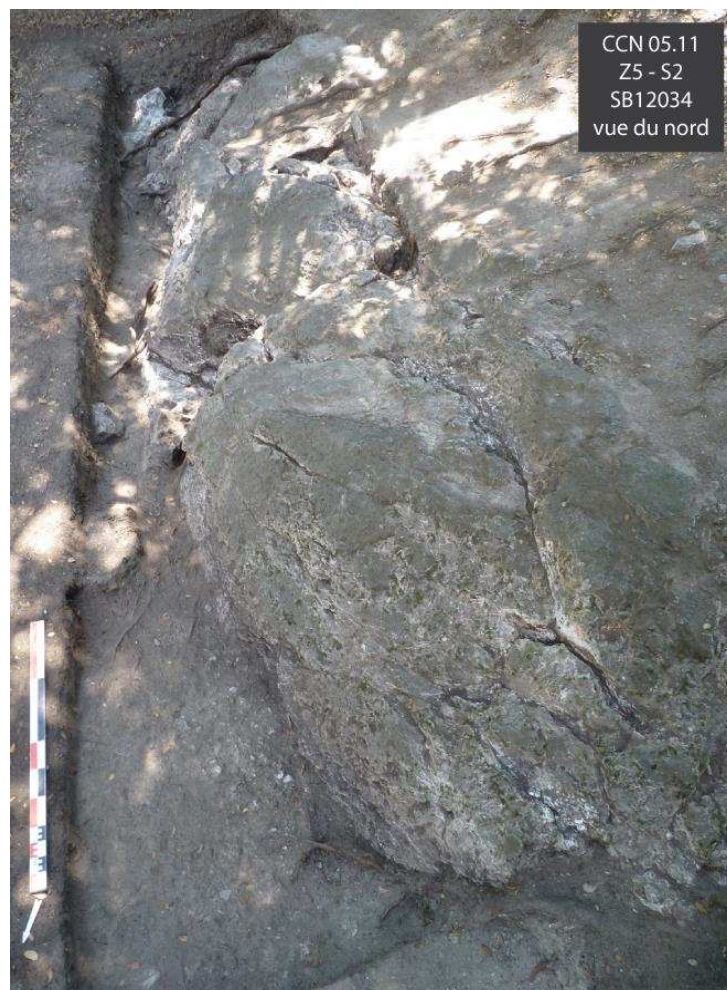
<sup>206</sup> SHAT Vincennes, Atlas 4.5 E1 164, Savoie et Piémont, planche XII.





**Figure 137** : Partie nord de SB12034, vue de dessus (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Un nettoyage des parties supérieures et un sondage à la base permirent de mettre rapidement en évidence des traces de tailles et la forme arrondie donnée au substrat sur une emprise d'environ 7m de long (**fig. 138**).



**Figure 138** : Substrat taillé vu du nord formant un arc de cercle (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



Sous la couche humique (Us12134), la partie supérieure du substrat légèrement en replat, conserve des traces de maçonnerie avec mortier et moellons liés (us12234) (fig. 139). Cet ensemble – forme arrondie et maçonnerie – marque selon nous une partie de l'emprise de la tour ronde [T.11] (SB12034) (fig. 140 et 141). Malheureusement, les arbres enracinés au-dessus ont limité la surface d'étude à une bande de 1,20 m de large.



Figure 139 : Traces de mortier et moellons liés sur SB12034 (Cl. E. Guilloteau /SAVN).

Un sondage d'une puissance de 0,50 m à la base du substrat a permis de confirmer l'arc de cercle. Néanmoins, en plusieurs endroits, des éclatements importants impriment des ruptures dans ce dernier. Il pourrait s'agir ici des effets de mines utilisées lors de la destruction des fortifications en 1706, semblables à ceux relevés lors de l'étude de la tour Saint-Victor sur le front nord<sup>207</sup>.

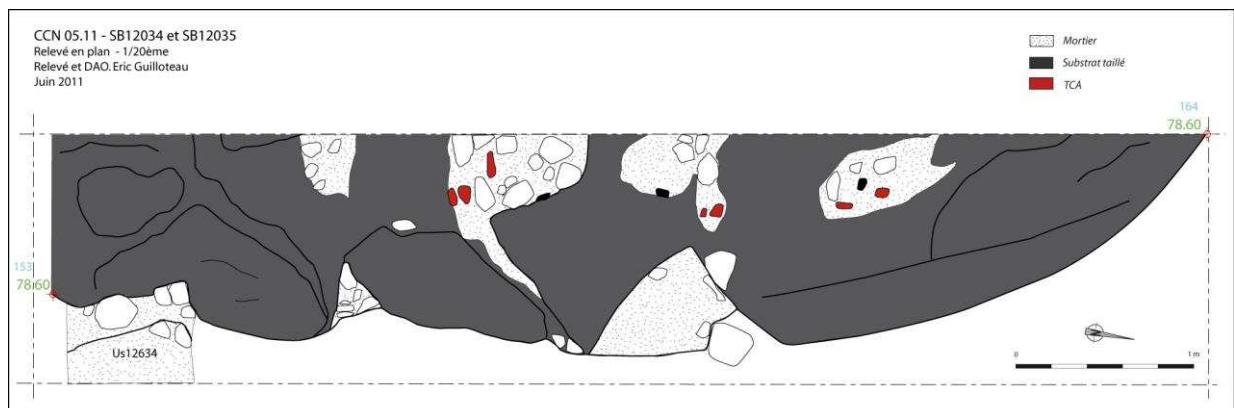


Figure 140 : Relevé en plan de SB12034 et SB12035 (DAO, E. Guilloteau/SAVN).

<sup>207</sup> Guilloteau 2009b, p. 1014-1015 et Guilloteau 2010a, p. 77-98.





**Figure 141** : Eclatement du rocher en plusieurs endroits suite à la destruction de 1706 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Des traces de maçonnerie dans certaines parties éclatées laissent penser que la fondation de la tour suivait la forme donnée au rocher. Suivant les mesures de l'arc de cercle conservé, nous pouvons proposer pour cette fondation un diamètre d'environ 9,50 m, rejoignant celui de la tour [T.8] étudiée en 2010<sup>208</sup>.

Sous le remblai d'époque contemporaine (us12434), datant probablement de la construction du chemin goudronné à proximité, un vestige maçonné (us12634) (SB12035) a été dégagé (**fig. 140 et 142**).



**Figure 142** : SB12035 (US12634) vue de dessus (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Constituée de mortier et moellons liés, cette structure est en appui sur us12334 (SB12034) à l'ouest et disparaît à l'est sous le chemin. Un petit dépotoir (us12534) a été conservé entre l'US12634 et l'us12334. Il contenait des tessons de céramique d'époque moderne, des os, des coquillages et du verre. La partie

<sup>208</sup> Guilloteau 2010b, p.908 à 913 et p.932.



dégagée de SB12035 est malheureusement trop réduite (chemin goudronné à proximité) pour pouvoir identifier cette maçonnerie. Toutefois, le retour de la contrescarpe du fossé vers la tour ronde a été figuré dans ce secteur sur les plans anciens.

### Contrescarpe [Eo] (zone 5, secteur 3)

Le mur de contrescarpe s'appuyait au nord sur l'abside de la chapelle Saint-Lambert [B.10] et au sud sur la tour ronde [T.11]. Un vestige inventorié par Henri Geist en 2005 (MR12001) se trouvait aligné sur son tracé supposé (plan 2010).

MR12001 est conservé sur une longueur de 9,78 m, mais l'étude n'a été réalisée que sur 4,70 m. Un décapage de la couche humique (Us12101) sur sa face est fut suffisant pour retrouver le substrat, formant un talus au sud de MR12001 (fig. 143) et taillé grossièrement en replat au nord (fig. 144).

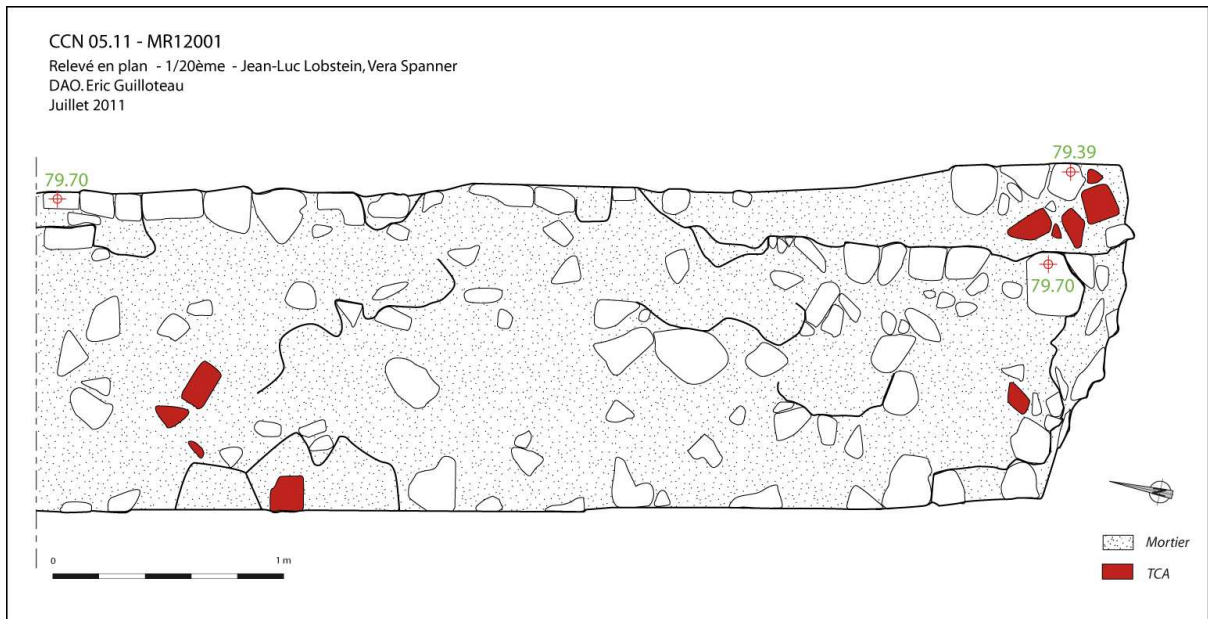


Figure 143 : Partie sud de MR12001 avec le rocher formant un talus (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



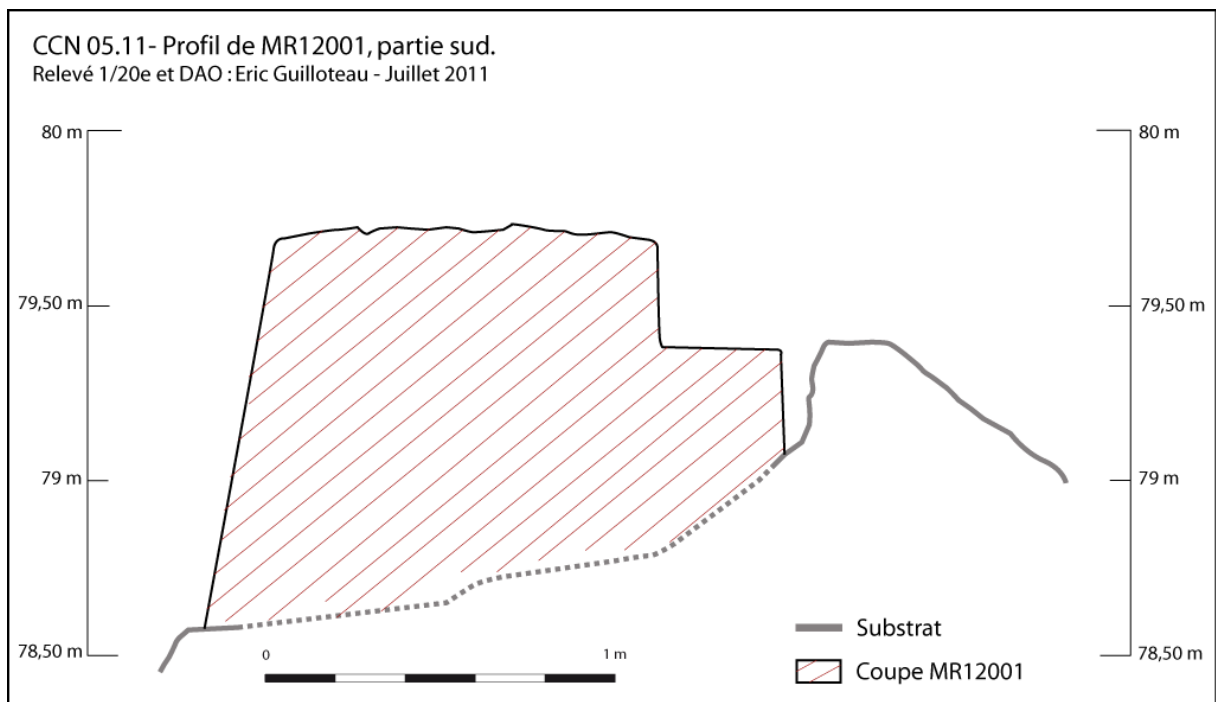
Figure 144 : Partie sud du parement est de MR12001, avec le substrat taillé grossièrement en replat (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Sur sa partie nord, MR12001 présente une largeur de 1,37 m. Il s'élargit ensuite légèrement au sud, à la hauteur du talus rocheux, avec 1,45 m de large (**fig. 145**).



**Figure 145** : Relevé en plan de MR12001 (DAO E. Guilloteau/SAVN).

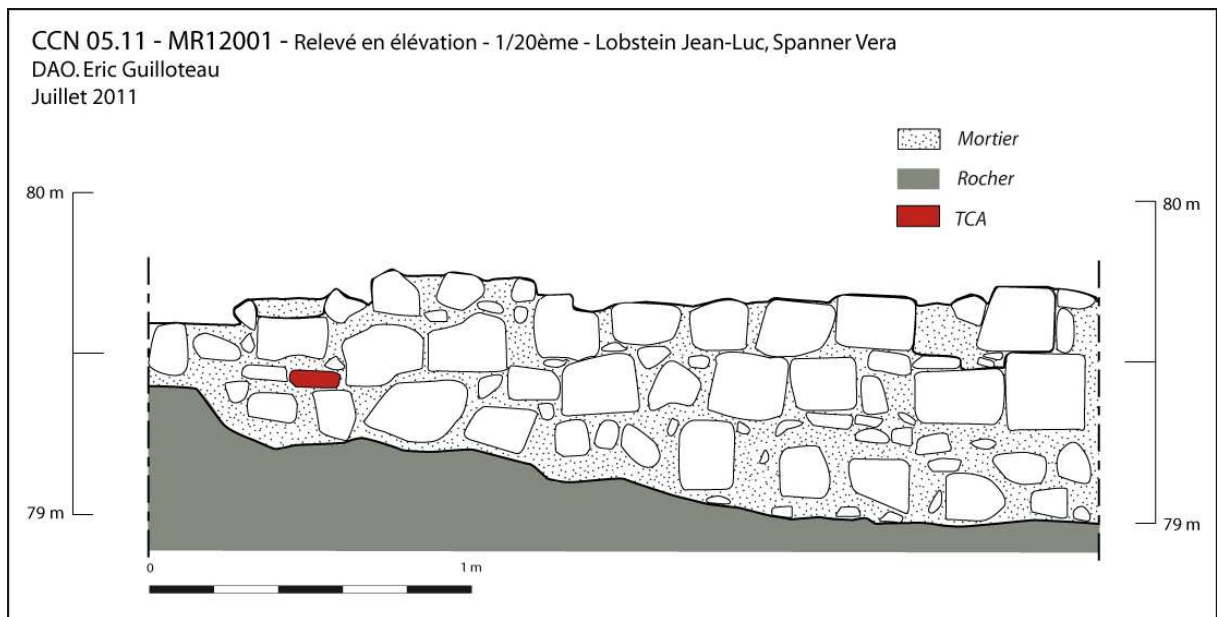
Une rupture s'opère sur cette partie de MR12001 et présente deux niveaux : avec une différence de 0,31 m de hauteur, elle aligne ainsi la partie basse avec le haut du rocher formant talus (**fig. 145 et 146**).



**Figure 146** : Profil de MR12001, partie sud, avec les deux niveaux du mur et le substrat formant talus (DAO E. Guilloteau/SAVN).

Le parement est de MR12001, conservé sur une hauteur de 0,62 m, présente un ensemble de blocs grossièrement taillés, liés par mortier avec joints gras et creux. L'ensemble constitue trois niveaux plus ou moins assisés. On observe dans le parement quelques pierres de taille constituant des réemplois (**fig. 147**).





**Figure 147** : Relevé en élévation du parement est de MR12001 (DAO. E. Guilloteau/SAVN).

Sous une couche de remblai contenant du matériel moderne et contemporain (us12101), le parement ouest de MR12001 conserve une élévation de 1,30 m et diffère de celui orienté vers l'est. Composé de moellons liés par mortier, formant un enduit sur l'ensemble de sa face (fruit d'environ 9°), ce parement constitue la contrescarpe du fossé en appui sur le substrat (**fig. 148**).



**Figure 148** : Vue du parement ouest, contrescarpe du fossé (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Le déblaiement de MR12001 et le dégagement de son parement ouest permettent ainsi de délimiter le fossé qui précédait la première enceinte mise au jour cette année.

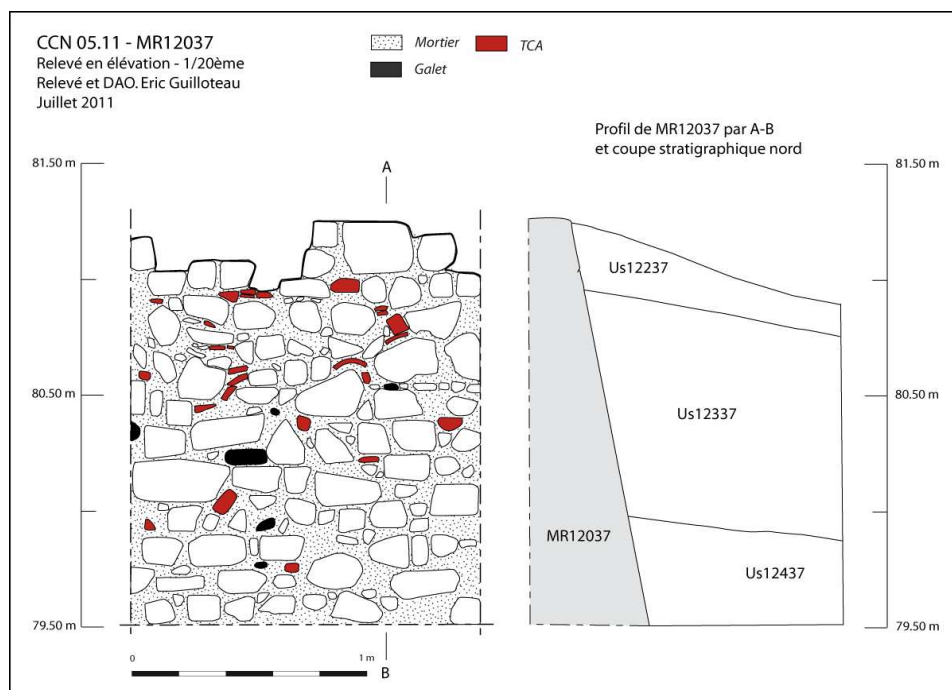
- **La première enceinte [E1] (zone 5, secteurs 2 et 3)**

La prospection le long de la route montant vers le point de vue de la cascade a permis d'observer une maçonnerie en affleurement sur les secteurs 2 et 3. Un sondage de 1,50 m de long par 1,30 m de large sur le secteur 2 dégagait une partie de la première enceinte supposé du château comtal<sup>209</sup>, sur 1,75 m au plus haut, et révélait une séquence stratigraphique de trois couches (**fig. 149**) :

- (us12237) est une couche de colluvionnement indurée par le passage régulier des promeneurs, de couleur marron clair, contenant du verre, des tessons de céramique en majorité d'époque contemporaine ;
- (us12337) de couleur jaune, graveleuse, constitue une couche de destruction. Elle comporte de nombreuses pierres, briques et tuiles. Le matériel est constitué de céramiques modernes (du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>210</sup>, de faune et comporte aussi des os humains. Cette couche, contenant de la céramique moderne, est probablement en relation avec la destruction de l'ensemble fortifié en 1706 ;
- (us12437) est également une couche de destruction contenant des pierres, briques et tuiles, mais sans céramique, ni os.

Ces trois couches s'appuient sur MR12037 à l'ouest et présentent un pendage vers l'est. La profondeur du sondage ayant été limitée par mesure de sécurité, le substrat n'a pu être atteint mais doit se situer environ à 1,50 m du point le plus bas.

Le parement de la première enceinte a pu être dégagé sur 1,80 m de haut et 1,50 m de large (**fig. 149 et 150**). L'appareil est constitué de moellons, tuiles et briques, non assisés et liés par mortier de chaux sablonneux et friable. Il semblerait que cette partie de l'enceinte ait été montée par coffrage, dans lequel mortier, pierres, briques et tuiles ont été jetés pêle-mêle. Cependant aucune trace observable ne confirme cette hypothèse. On ne trouve un niveau de réglage qu'au niveau de l'arase de MR12037 : ainsi il y aurait un niveau d'escarpe avec un fruit d'environ 11° (**fig. 149**), puis l'élévation du mur d'enceinte - certainement à la verticale - présentant un appareil réglé. MR12037 disparaît sous le chemin goudronné interdisant toute observation de sa largeur et de son parement ouest.



**Figure 149** : Relevé de MR12037 en élévation et profil (DAO. E. Guilloteau/SAVN).

<sup>209</sup> Même si la topographie et la stratigraphie vont en ce sens, on ne pourra rien affirmer tant qu'une fouille plus étendue ne sera pas réalisée.

<sup>210</sup> PCR2011, 2.1 Le mobilier céramique médiéval et moderne de la colline du Château de Nice (Gaëlle Dieulefet).



Figure 150 : MR12037, parement est (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

- Profil du fossé

Les altitudes prises à la base du sondage de MR12037 et au niveau du substrat au pied de la contrescarpe (MR12001) indiquent 1,40 m de profondeur sous le niveau du sol, soit environ 3,20 m d'élévation conservée pour MR12037. L'observation du substrat au niveau de la contrescarpe montre un fossé partiellement taillé dans le roc (différence de niveaux de 0,58 m entre les fondations ouest et est de MR12001). Bien que le fond de ce fossé soit probablement irrégulier, nous pouvons cependant admettre une forme générale en U, à « fond de cuve » (taillé de façon plane dans le roc avec ses escarpe et contrescarpe revêtues) (fig. 151).

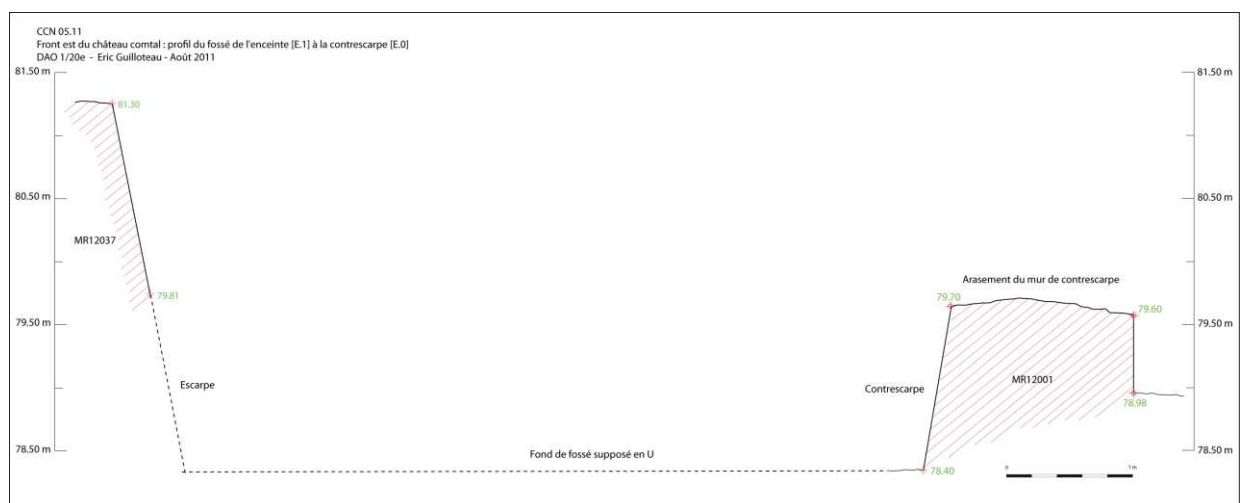


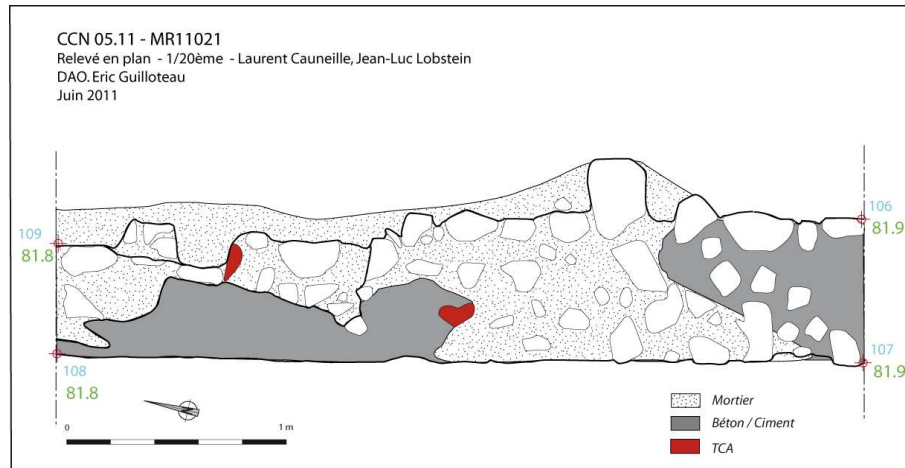
Figure 151 : Coupe du fossé sur le front est du château comtal (DAO E. Guilloteau/SAVN).



D'une largeur d'environ 5,80 m, le fossé avait sa profondeur déterminée par le mur de contrescarpe, le creusement dans le substrat apparaissant faible. Ce fossé revêtu s'étendait ainsi sur tout le front est, de la tour [T.11] au sud, aux bâtis [B.10] et [T.10] au nord.

Vestige de la « Grosse tour » [T.10] ? (zone 5 – secteur 4)

Au nord du fossé, se trouve un vestige référencé en 2005 (SB11021) ayant fait l'objet cette année d'un relevé en plan et d'un levé topographique (**fig. 152**).



**Figure 152** : Relevé en plan de SB11021 (DAO E. Guilloteau/SAVN).

Sans fouilles préalables, il est difficile de poursuivre la description de ce vestige ne présentant qu'un arasement affleurant du sol. Toutefois un alignement peut être observé sur son côté ouest, laissant supposer la présence d'un parement en place, orienté nord-sud. Le levé topographique permet de le positionner plus précisément.

Sa position à l'est de la contrescarpe laisse envisager ici un vestige de la « Grosse tour ». Il pourrait s'agir de sa face occidentale, partiellement en appui sur l'abside de l'église Saint-Lambert, située à l'ouest de la contrescarpe. Une fouille serait bénéfique dans ce secteur afin d'appréhender plus précisément le contexte archéologique de SB11021, au travers de la végétation dense qui l'entoure (**fig. 153**).



**Figure 153** : SB11021 vue du nord (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

- Levés topographiques et positionnement des vestiges sur le front est du château comtal

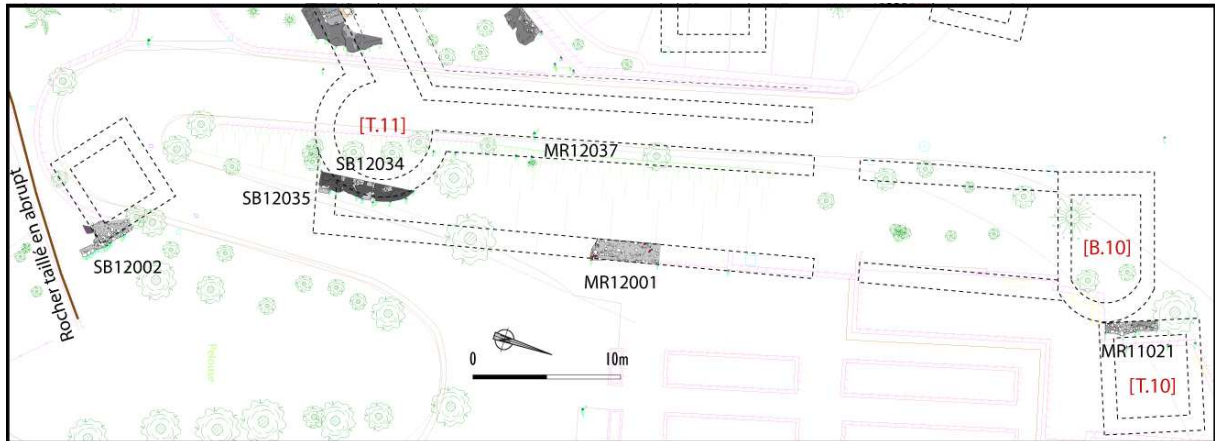


Figure 154 : Positionnement topographique des différents vestiges du front est (E. Guilloteau/D. Bocchino/SAVN)

Ce nouveau tracé du front est (**fig. 154**) apporte quelques éléments nouveaux, mais ne modifie que très partiellement le tracé établi l'an dernier :

- Hypothèse d'une tour hors les murs du château suite au positionnement de SB12002 ;
- Légère correction du diamètre de la tour [T.11] par rapport au tracé de 2010 ;
- MR12037 confirme la situation de la première enceinte, correctement positionnée en 2010 suivant le calage des plans anciens ;
- Le tracé de la contrescarpe est légèrement déplacé vers l'ouest. En l'absence de levé topographique, MR12001 avait en effet été tracé trop à l'est ;
- MR11021 situe la tour [T.10] et l'église Saint-Lambert [B.10] plus à l'est.

La campagne de sondages sur le front oriental valide également le choix des plans anciens et leur projection sur le terrain suivant la méthode employée en 2010<sup>211</sup>.

Plusieurs éléments essentiels sont également à porter au crédit de l'étude et seront à mettre en regard du front sud : le diamètre de la tour [T.11], l'épaisseur du mur de contrescarpe, la forme et la largeur du fossé.

<sup>211</sup> Guilloteau 2010b, p. 933-936.



#### 4.3.2.2 Le front sud du château comtal (zones 3 et 4)

La restitution dans l'espace des éléments étudiés en 2010 a permis une meilleure lisibilité du front sud. Ses limites sont définies par les éléments architecturaux de la tour [T.7], des première et seconde enceintes [E.1][E.2], de la tour [T.8] et du bâti [B.12]. La réalisation d'une tranchée entre les deux enceintes a comblé en grande partie plusieurs lacunes persistant dans son organisation interne.

##### Tranchée entre [T.7] et [E.1]

Une tranchée de 6,60 m de long pour 1,50 m de large au nord et 1,30 m au sud a été creusée entre la tour [T.7] et la première enceinte [E.1] (fig. 155 et 156). D'une puissance de 1,40 m au plus haut, elle a fourni une séquence stratigraphique de 14 couches.

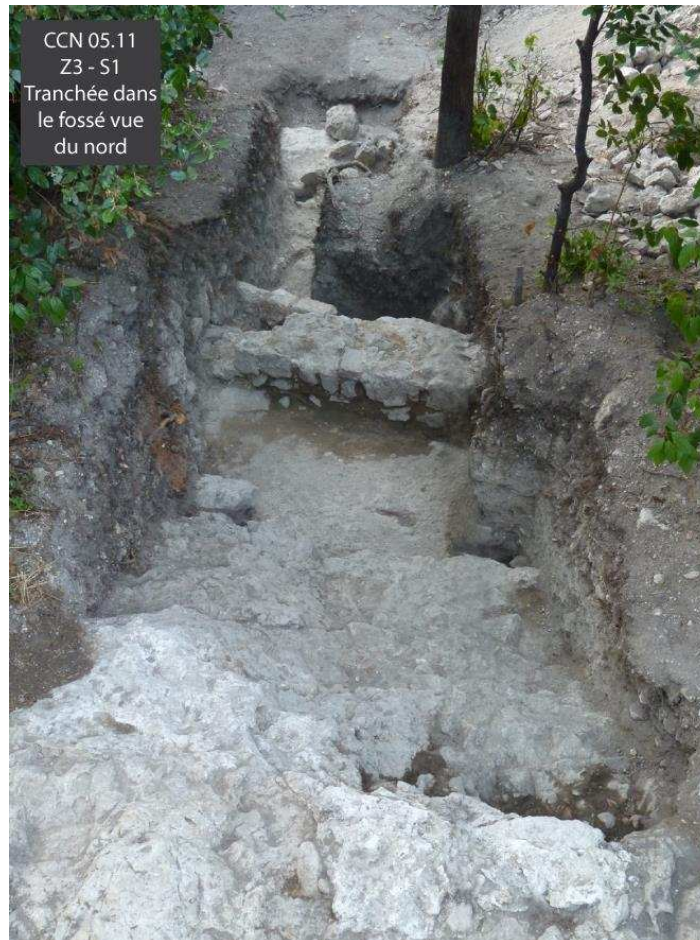


Figure 155 : Tranchée dans le fossé vue du nord à partir de [T.7] (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



Figure 156 : Relevé en plan de la tranchée réalisée entre [T.7] et [E.1] (DAO E. Guilloteau/SAVN).

- Partie haute du « fossé »

Une première coupe technique orientée est-ouest, réalisée au nord de la pente, permet de différencier trois niveaux stratigraphiques (fig. 157).

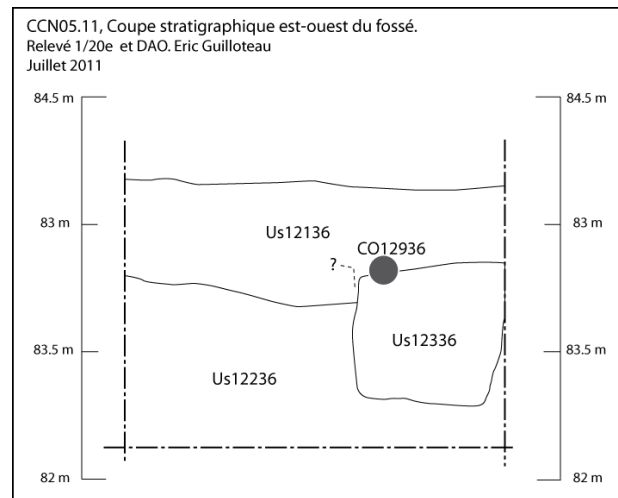


Figure 157 : Coupe technique orientée est-ouest (DAO E. Guilloteau/SAVN).

Située sous la couche humique (us12136), l'us12236 est probablement une couche de destruction, comprenant de nombreux blocs, dont certains sont taillés, et des tuiles. La datation céramique donne une fourchette très large, s'étendant du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Cette couche a subi de nombreuses perturbations, comme celles créées par l'Us12336. De couleur orangée, argileuse et de forme quadrangulaire, elle constitue très certainement le vestige d'une motte de plantation. On a pu observer ce même phénomène dans d'autres sondages, avec une motte de mêmes texture et couleur, et une souche en connexion. La conduite d'eau (CO12936) (fig. 157) orientée nord-sud, suivant le pendage sédimentaire entre 0 et 0,60 m sous le niveau du sol, est aussi une cause de perturbations dans l'Us12236.

La poursuite de la tranchée vers la tour [T.7] au nord a permis d'observer quatre autres couches (us12536, 12636 et 12736) et une structure maçonnée (MR12039) (fig. 158).

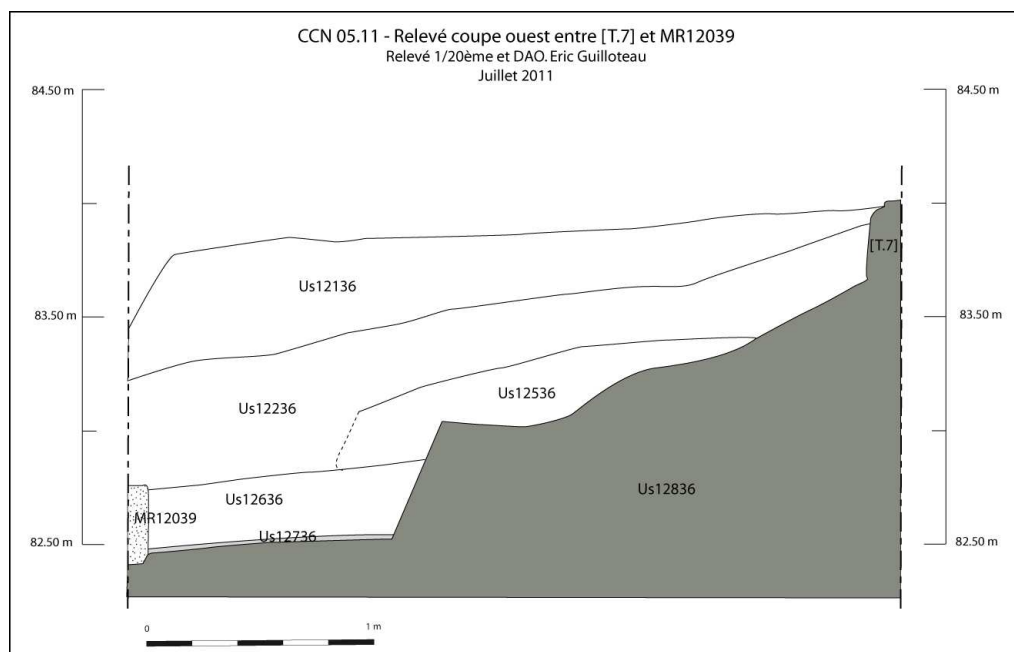


Figure 158 : Coupe ouest de la partie nord de la tranchée (DAO E. Guilloteau/SAVN).

L'us12536, de couleur jaune clair avec de nombreuses inclusions de charbon, compactes sous us12236, présentait un matériel céramique plus homogène, principalement médiéval de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Toutefois, la présence de tessons du XVII<sup>e</sup> siècle n'autorise pas la datation de ces couches avant cette période. Perturbée par l'us12236, la couche us12536 disparaît ensuite plus au sud.

Située sous us12236 et 12536, prise entre MR12039 au sud et le substrat taillé en talus au nord (us12836), la couche us12636 ne semble pas perturbée. De couleur brun clair, compacte avec moellons et os, elle présente un ensemble céramique médiéval daté du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Sous la couche précédente, constituée d'un mortier très dur avec agrégat de graviers, us12736 correspond à un niveau de circulation. D'une épaisseur de 0,5 à 3 cm, elle est en contact direct avec le substrat taillé en replat irrégulier. Ce mortier permettait de présenter un niveau régulier sur une largeur d'environ 1,10 m (fig. 158 et 159).



Figure 159 : US12736 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Cet aménagement est probablement antérieur au milieu du XV<sup>e</sup>, tout comme MR12039 sur lequel s'appuient les Us12736 et Us12636. La section observable de MR12039 orienté est-ouest présente une largeur de 0,90 m pour une longueur de 1,30 m. Son parement nord est constitué de moellons, de briques et de blocs taillés (réemplois). L'ensemble lié par mortier et joints creux conserve deux assises sur 0,25 m (fig. 160).

Son parement sud conserve une seule pierre de taille en place. Trois autres liées entre elles sont basculées vers le sud (Us12539). La typologie de cette face contraste avec la précédente. Constituée de pierres de taille liées par joints gras, elle présente un moyen appareil régulier (20 x 19, 20 x 21, 20 x 17, 20 x 24 cm) (fig. 161).





**Figure 160** : MR12039 vu du nord (Cl. E. Guilloteau/SAVN).



**Figure 161** : Parement sud de MR12039 basculé (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Au nord, la base de la tour [T.7] (us12418) (**fig. 162**)<sup>212</sup> domine l'arasement de MR12039 de plus d'un 1,20 m et en est distante de 2,70 m.



**Figure 162** : Base de la tour [T.7] (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

La partie haute du « fossé » est ainsi délimitée par la tour [T.7] et le mur MR12039. Entre ces deux éléments, on trouve le niveau de circulation us12736 le long du substrat taillé en talus (us12836).

- **Partie basse du « fossé »**

Au sud de MR12039, la partie basse du « fossé » présente un dénivelé de 1,17 m sur les 2,97 m séparant le niveau de circulation (us12736) de la première enceinte (MR12028)<sup>213</sup>. Sur cette partie, les deux couches us12136 et us12236 se poursuivent avec un pendage vers le sud (**fig. 163**).

Sous ces deux couches, on trouve une couche indurée (us12339) de couleur jaune clair contenant des tessons de céramique médiévaux et modernes et des os (**fig. 163**). Celle-ci semble équivalente à la couche us12228 dégagée plus à l'est en 2010<sup>214</sup>, de couleur jaune, en appui sur MR12028, également indurée et située à une altitude identique (82,25 m pour l'us12228, 82,29 m pour l'us12339).

<sup>212</sup> Guilloteau 2010b, p. 884-891.

<sup>213</sup> Vestige dégagé en 2010 – Guilloteau 2010b, p. 920-927.

<sup>214</sup> Guilloteau 2010b, p.922 et 925-926.



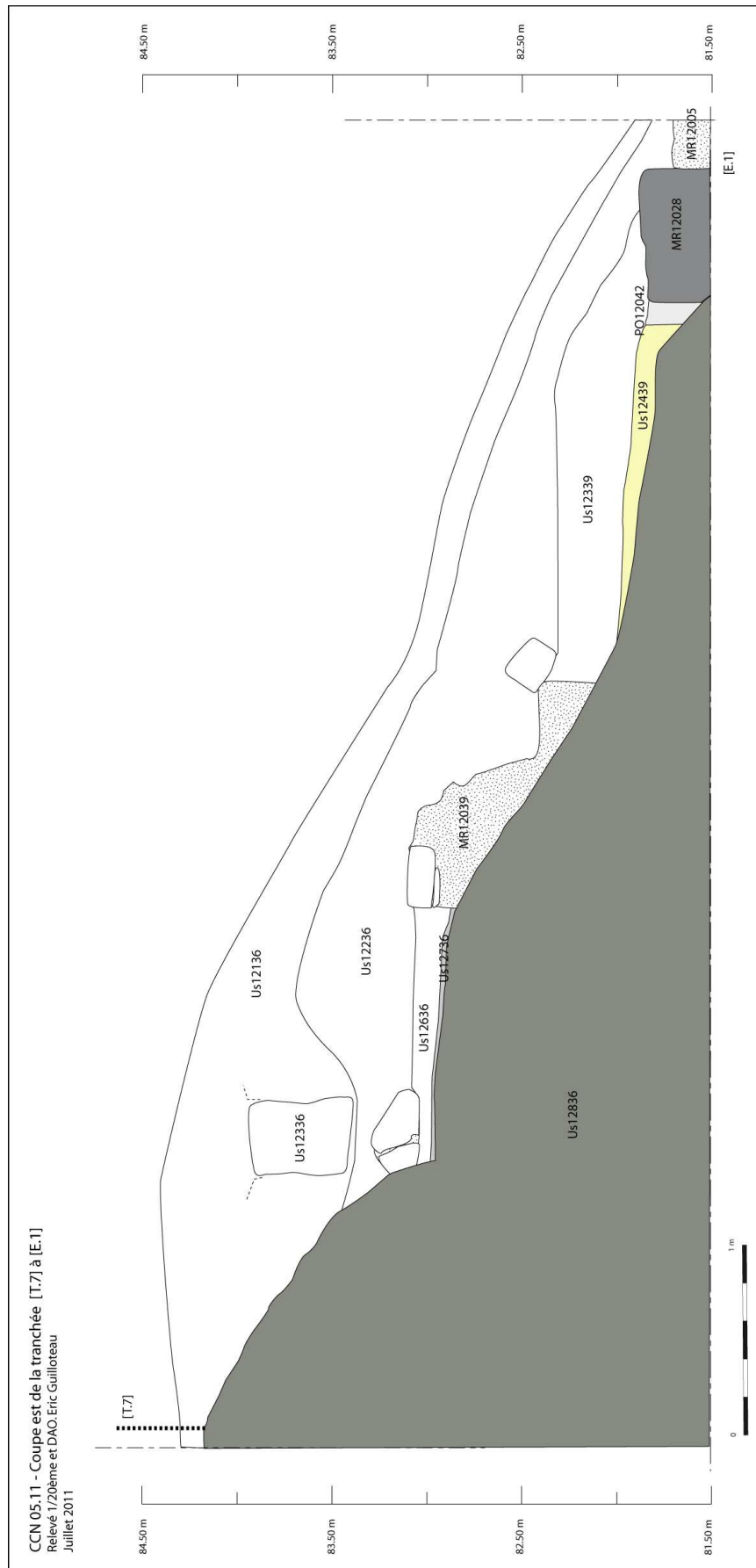


Figure 163 : Coupe est de la tranchée, du nord au sud, entre [T.7] et [E.1] (DAO E. Guilloteau/SAVN).

Les deux couches us12228 et us12339 présentent un plan horizontal, Us12339 montrant un pendage uniquement à la hauteur de MR12028, dû à un arasement plus bas que sur sa partie est. La présence d'un niveau de circulation le long de MR12028 semble probable ici aussi. Notons qu'us12539 - parement basculé de MR12039 - s'appuie sur cette couche (**fig. 163 et 164**).



**Figure 164** : US12339 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Sous l'us12339, la couche Us12439 (**fig. et**) est constituée d'un mortier avec agrégat de graviers et cailloux sans matériel. Ce niveau confondu avec le liant de MR12028 peut être assimilé à un niveau de travail ayant par la suite probablement servi aussi de niveau de circulation. Il s'étend horizontalement vers le nord sur environ 1,20 m, et corrige une légère pente du substrat présentant un dénivelé de 0,58 m sur une longueur de 1,50 m. Dans cette unité stratigraphique s'inscrivent trois trous de poteaux (**fig. 156 et 165**) :

- PO12040 de forme carrée (16 x 15 cm), d'une profondeur de 0,30 m, se fonde sur le substrat et s'appuie sur MR12028 ;
- PO12041 de forme ovale (30 x 16 cm), profond de 0,20 m, se positionne à 0,18 m au nord du premier ;
- PO12042 de forme quadrangulaire (12 x 10 cm), de 0,30 m de profondeur jusqu'au substrat, s'adosse à MR12028 comme le premier, à 0,28 m à l'est de ce dernier.



**Figure 165** : Trous de poteaux (PO12040 et 12042) contre MR12028 (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Il est difficile de déterminer la structure ayant laissé ces empreintes dans un espace aussi restreint : échafaudage pour l'élévation de MR12028 ou bâti contre ce dernier ? Il s'agit néanmoins des premières traces de construction de ce type retrouvées sur le site du château comtal.

Les vestiges MR12028 et MR12005<sup>215</sup> de la première enceinte dégagée l'an dernier ont trouvé leur continuité dans la tranchée creusée cette année sur une section de 0,96 m. Au total, 7,31 m de fondations de la première enceinte sud ont été mis au jour et étudiés depuis deux ans. Les éléments étudiés cette année permettent d'appréhender plus précisément l'organisation du fossé.

- **L'organisation du « fossé »**

Entre la tour [T.7] et l'enceinte [E.1], du nord vers le sud, on observe deux parties distinctes sur un dénivelé de 2,16 m et une largeur de 5,25 m :

- une partie haute au nord délimitée par [T.7] et MR12039, d'une largeur de 2,70 m, avec un chemin de ronde, ou coursière. Cet aménagement permettait la communication de la tour *Barbiscane* ou *Marbismani* [T.8] avec l'entrée principale du château à l'est. Il devait également ralentir la progression des assaillants qui, après avoir franchi la première enceinte, se retrouvaient dans la partie basse.
- la partie basse, délimitée par MR12039 et MR12028, d'une largeur de 1,98 m, permettait d'accéder à la tour ronde [T.11] à l'angle sud-est.

D'après le plan géométral de Balduino<sup>216</sup>, ce système à deux niveaux s'articulait aussi bien au sud qu'à l'est.

Un point essentiel ressort de notre observation : la première enceinte [E.1] doit être perçue comme une braie ou une enceinte basse doublant la seconde [E.2]<sup>217</sup> et commandée par celle-ci. La lice — espace entre les deux murailles — a été aménagée pour faciliter la circulation entre les deux enceintes.

Cette coupe nord-sud au pied de la tour [T.7] nous donne également un aperçu de la topographie des abords immédiats du château comtal avant la construction de l'enceinte basse. Aucun fossé ne défendait le château érigé sur son sommet, et seul un talus rocheux se présentait à la base de ses murailles. Toutefois, les aménagements des parties basses ont-ils été réalisés en même temps, ou au contraire successivement sur une période à définir ? La stratigraphie en place ne nous permet pas de répondre actuellement à cette question.

On remarque qu'à l'extrémité ouest, au sud de la tour *Barbiscane* [T.8], la fondation supposée de la première enceinte se situe à une altitude nettement inférieure à celle relevée au sud-est. Entre les extrémités est et ouest de l'enceinte sud, soit environ 25 m, on passe de 81 à 75,70 m (soit 5,30 m) avec une rupture plus importante au niveau de [T.8] et à proximité du vestige SB12029<sup>218</sup>.

On trouve un autre vestige du front sud — le bâti [B.12] — au niveau de ce « point de rupture » topographique.

### **Le bâti [B.12] (zone 4 – secteur 1)**

Ce bâtiment (**fig. 166**) est représenté sur de nombreux plans géométraux du XVII<sup>e</sup> siècle, et sur la vue cavalière d'Ercole Negro datée aux alentours de 1590. Hors les murs du château comtal, il est en appui sur l'extrémité sud-ouest de la première enceinte. Balduino le divise en sept pièces (**fig. 166**) avec deux escaliers, dont un extérieur pour accéder au niveau supérieur. La légende précise : « *quatre logements (de troupes) attenant au donjon* »<sup>219</sup>.

<sup>215</sup> Guilloteau 2010c, p. 921-927.

<sup>216</sup> BNF – Va 428 fr 6 : *Pianta della cittadella, pianta d'il castello di Nizza*

<sup>217</sup> Pérouse de Monclos 2004, p. 488. – Mesqui 1991, p. 248. – Guillouët 2005.

<sup>218</sup> Guilloteau 2010c, p. 929-932.

<sup>219</sup> « Quatro alloggiamenti tenenti al dongion » - BNF – Va 428 fr 6.

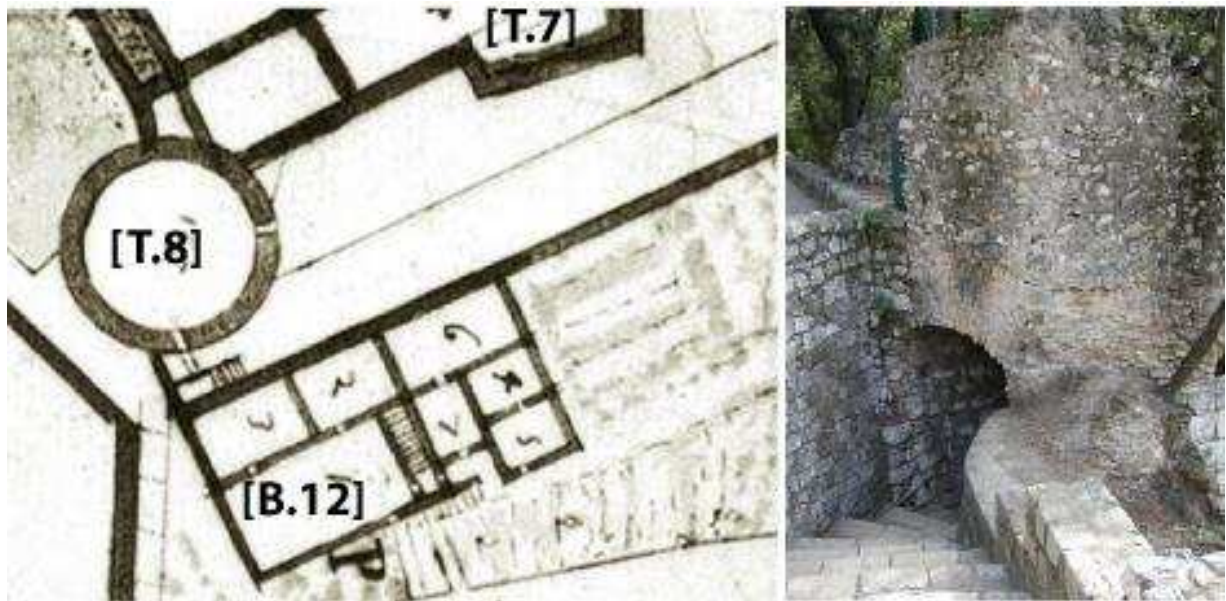


Figure 166 : Vue du bâtiment [B.12] sur le plan de Balduino et vestige probable sur le terrain (Cl. BNF et E.Guilloteau/SAVN).

Sur le terrain, le vestige de ce bâtiment (SB12007) pourrait correspondre au niveau inférieur. Il conserve près de 4 m d'élévation, avec une emprise au sol d'environ 20 m<sup>2</sup> (fig. 167).



Figure 167 : Relevé en plan de [B.12] (DAO E. Guilloteau/SAVN).



## - L'intérieur de SB12007

Le bâtiment SB12007 conserve trois passages - nord, sud et ouest (**fig. 167**) - couverts d'une voûte plein cintre en brique. Ils se rejoignent en un point central formé de deux voûtes d'arêtes en brique avec enduit (**fig. 168**). Un quatrième passage à l'est semble avoir été condamné, le mur fermant cet accès (MR12045) s'appuyant à l'extérieur contre MR12044 et MR12046 (**fig. 168 et 169**).



Figure 168 : Passage muré par MR12045 et vue d'une des voûtes d'arêtes (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

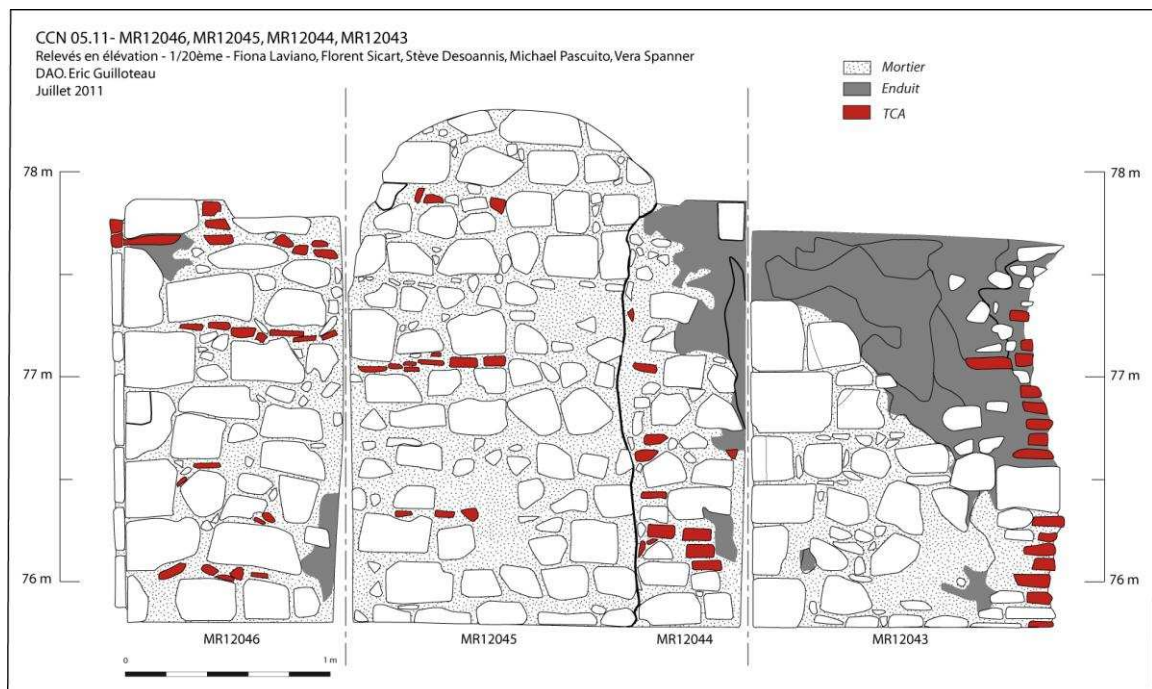


Figure 169 : Relevés en élévation de MR12043 à MR12046 (DAO. E. Guilloteau/SAVN).



Les murs constituant l'intérieur de SB12007 présentent une élévation faite de tout-venant, pierres de taille en réemplois et calages de briques. L'ensemble grossièrement assisé est enduit par endroits. Les chaînes d'angle aux niveaux de MR12043, MR12046 et MR2047, plus soignées, sont en moyen appareil lié par joints gras (fig. 168, 169 et 170).



Figure 170 : Murs présentant des chaînes d'angle (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

MR12050 - l'un des neuf murs formant l'intérieur de SB12007 - présente un puits de lumière de forme carrée (0,40 x 0,40 m), ouvert au sud (BA12051). Ce type d'ouverture se retrouve souvent dans les édifices fortifiés médiévaux<sup>220</sup> (fig. 171).



Figure 171 : MR12050 avec son puits de lumière (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

<sup>220</sup> Dans les Alpes-Maritimes, citons comme exemple le puits de lumière de la Tour de la Garde (06) situé à gauche de son entrée.



Très présente dans cet ouvrage, la brique constitue l'élément essentiel des voûtements. En 2010, nous avons déjà observé une utilisation de ce matériau sur les vestiges de la tour [T.8], dans le parement extérieur (calages) et au niveau du départ de voûte de la « salle basse »<sup>221</sup>. Selon Bessac et Chapelot, l'emploi de la brique est davantage observé à la fin du Moyen Âge, entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>222</sup>. L'exemple de l'emploi de la brique, pour ses périodes, se trouve sur la tour Pairolière (XIV<sup>e</sup> s.) et son ravelin (XV<sup>e</sup> siècle)<sup>223</sup>. Pour autant elle fut également très utilisée ensuite dans les fortifications durant la période moderne. Toutefois, et ce malgré de nombreuses reprises observables sur l'ensemble du bâti, nous considérons ce dernier de l'époque médiévale et présentant un ensemble assez homogène. Dans les parties supérieures, au-dessus du tas de charge des voûtes, l'élévation est constituée d'un blocage de tout-venant.

A l'est, à proximité immédiate de cet ensemble, nous pouvons observer un élément de mur basculé, pouvant être le vestige d'un des parements extérieurs de SB12007 ou de la première enceinte sud.

### Le mur MR12006

Sur sa face orientale, MR12006 présente un parement en moyen appareil bien réglé, avec des réglages de niveau de galets. La plus dégagée, cette face présente un angle plat (**fig. 172**). Sa face ouest conserve également une petite partie bien réglée de son parement (**fig. 173**). Conservé sur une longueur de 5 m environ, ce mur mesure 3 mètres d'épaisseur. Il est difficile de déterminer si MR12006 a basculé du nord vers le sud ou inversement.



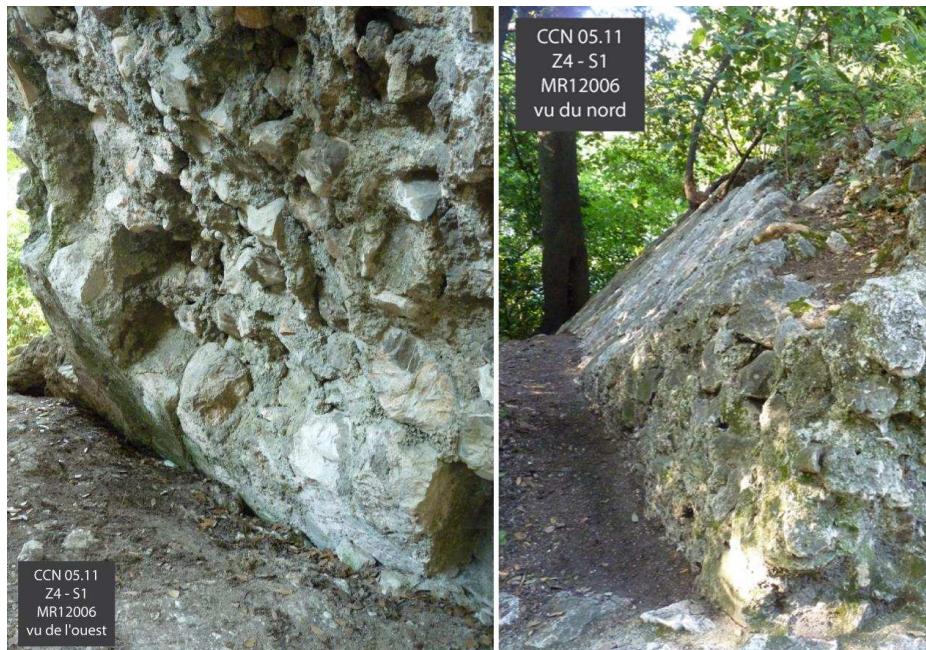
Figure 172 : MR12006 avec un appareil bien réglé, sans calage de briques (Cl. E. Guilloteau/SAVN).

<sup>221</sup> Guilloteau 2010b, p. 902 à 912.

<sup>222</sup> Bessac, Chapelot 1999, p. 149-167.

<sup>223</sup> Bouiron *et al.* 2010.

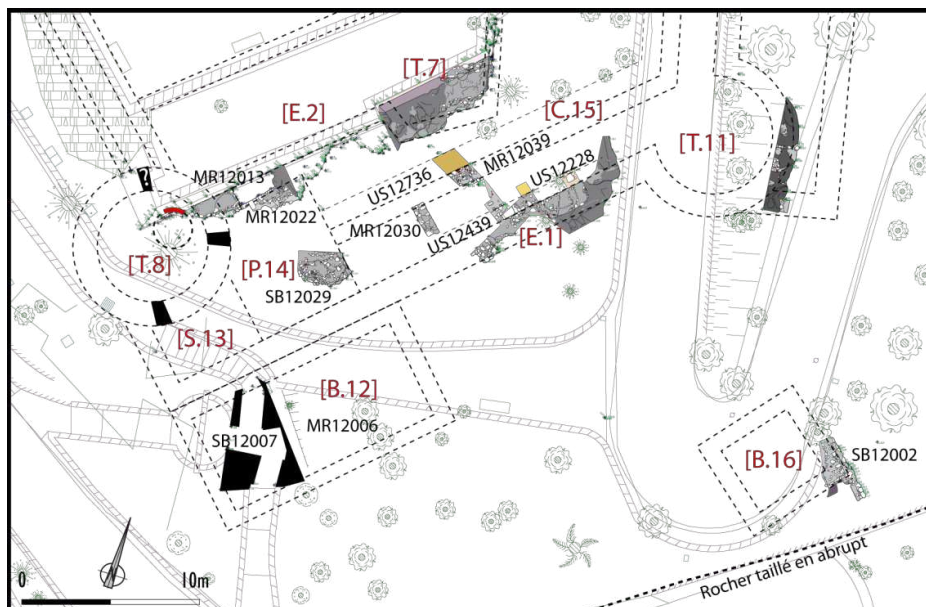




**Figure 173** : Face ouest de MR12006, avec une partie du parement conservée et angle plat sur la face est  
(Cl. E. Guilloteau/SAVN).

Cet élément massif doit probablement reposer sur des vestiges du bâti [B.12] qui, selon le plan de Balduino, se développait à l'est de SB12007. Cette zone conserve encore un potentiel archéologique sur lequel il serait intéressant de revenir dans les années à venir.

- **Levés topographiques et organisation du front sud**



**Figure 174** : Relevés topographiques des éléments du front sud – 2010/2011 (E. Guilloteau/D. Bocchino/SAVN).

Les levés topographiques réalisés ces deux dernières années définissent plus clairement l'organisation du front sud, apparaissant multiple avec (**fig. 174**) :

- un ensemble de trois tours [T.7], [T.8], [T.11] ;
- une triple enceinte [E.1], [E.2], [C.15] ;
- une plate-forme et un sas découvert probables [P.14], [S.13] ;
- un châtelet [B.12].



### 4.3.3 La plate-forme intermédiaire, campagne 2012

#### Environnement géographique et archéologique

Le secteur concerné est un niveau intermédiaire situé sur la partie sud du château comtal, entre la seconde enceinte et la cour du Palais. Située à une altitude moyenne de 86,70 NGF, cette zone (zone 1-secteur 4) est constituée d'une plate-forme de 95 m<sup>2</sup> environ. Contrairement aux autres années où le contexte végétal fut contraignant, cet espace dépourvu de végétation a permis pour la première fois une fouille en aire ouverte sur 72 m<sup>2</sup> (fig. 175).



Figure 175 : le secteur 4 de la zone 1 vu du ciel (cl. P. Béhar/A vol d'oiseau).

#### Conditions techniques de l'opération

L'opération a été réalisée avec l'aide de 4 étudiants, Adrien Di Costanzo, Pierre-Yves Larrat, Jean-Luc Lobstein et Michael Pascuito. Le décapage occidental de la zone s'est effectué avec pelles et pioches. La partie orientale a bénéficié d'une mini-pelle de 5 tonnes conduite par Sébastien Contableau de la société Beaussire. Les couches stratigraphiques en place et non perturbées ont été tamisées par des étudiants sous la responsabilité de Florent Sicard (étudiant master/UNICE). Les levés topographiques ont été effectués par le Service Topographie de Nice Côte d'Azur. En accord avec le service des Espaces Verts, ce secteur restera en aire ouverte, afin de faciliter la poursuite de la recherche en 2013 et permettre une mise en valeur ultérieure à destination du public (fig. 176).



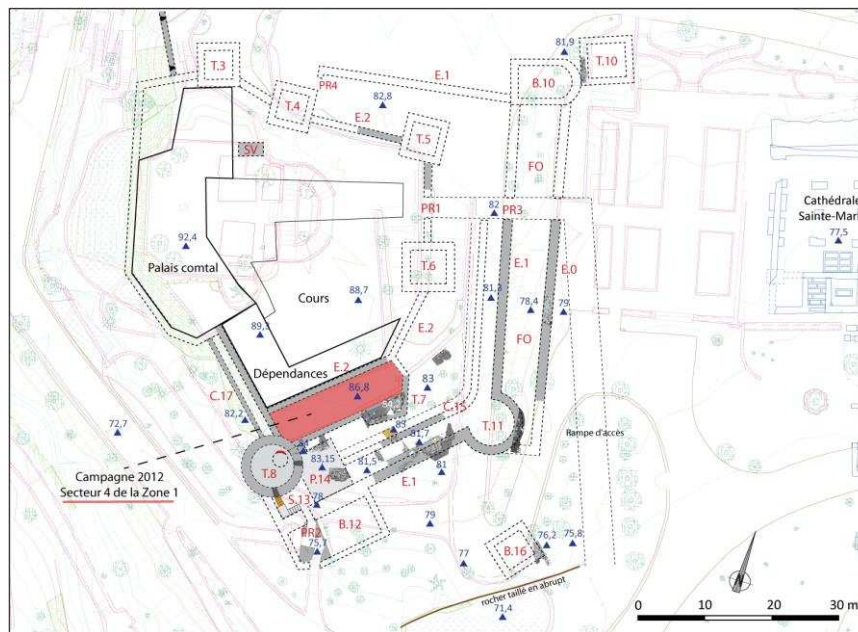
Figure 176 : Conditions techniques de l'opération (cl. E. Guilloteau/SAVN).

### Le traitement des données archéologiques

Les éléments archéologiques ont été enregistrés sur la base de données du Service Archéologie de la Ville de Nice (FileMaker pro v. 11). Les relevés de terrain ont été réalisés presque entièrement par les étudiants. Les vestiges bâtis ont bénéficié d'un tracé en plan et en élévation « pierre à pierre », incluant deux coupes stratigraphiques. La mise au net des minutes finalisée sur le logiciel Adobe Illustrator CS5 et le travail de post-fouille ont été effectués par le responsable d'opération. L'étude de la céramique médiévale a été confiée à Elisa Bailly (LA3M).

### Objectifs

La plate-forme d'une longueur de 19,80 m d'est en ouest, et d'une largeur de 4,80 m du nord au sud, est délimitée à l'ouest par la tour ronde [T.8], à l'est par la tour quadrangulaire [T.7] et au sud par une courtine entre les deux tours. Au nord, un mur fondé sur le substrat, taillé en abrupt par endroits, marque une rupture [E.2] avec les dépendances et la cour du palais située 2 m plus haut (**fig. 177**).

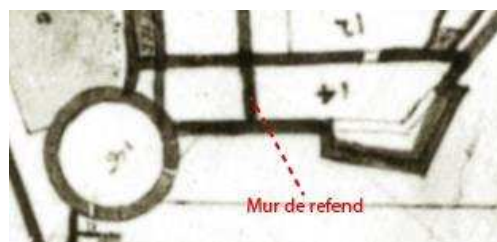


**Figure 177** : Plan général du château comtal sur le terrain avec la zone de fouille 2012 (E. Guilloteau/D. Bocchino/SAVN).

Le premier objectif était d'étudier cette zone méconnue dans les textes et peu représentée dans l'iconographie. Seul un plan de Balduino du début du XVII<sup>e</sup> siècle indique un mur de refend joignant le milieu de la courtine sud au mur nord du terre-plein (**fig. 178**).

Le second objectif était de :

- trouver des liens entre la partie externe de la courtine au sud étudiée en 2010<sup>224</sup> et sa partie interne ;
- découvrir des vestiges de l'accroche de la tour [T.8] sur cette dernière.



**Figure 178** : Détail du plan de Balduino avec le mur de refend (cl. BNF).

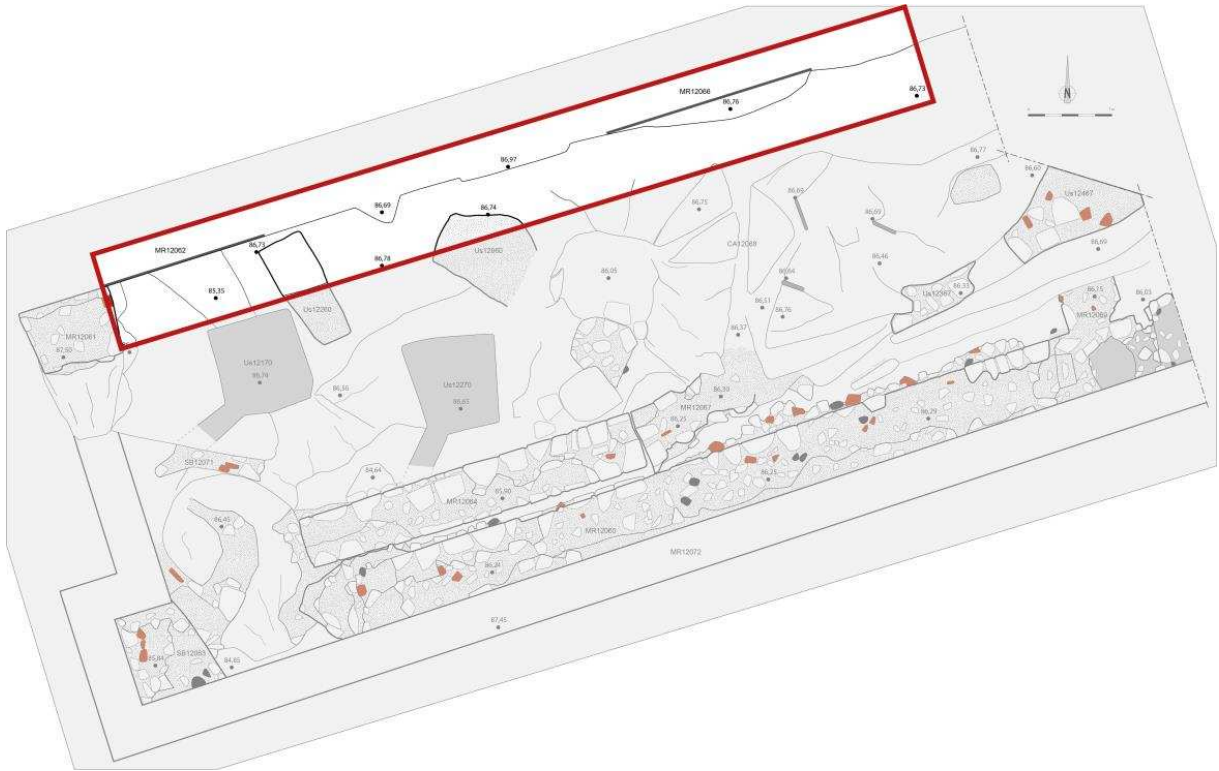
<sup>224</sup> PCR2010, 1.2.2 La seconde enceinte [E.2], p. 882 à 920.



### Description des vestiges

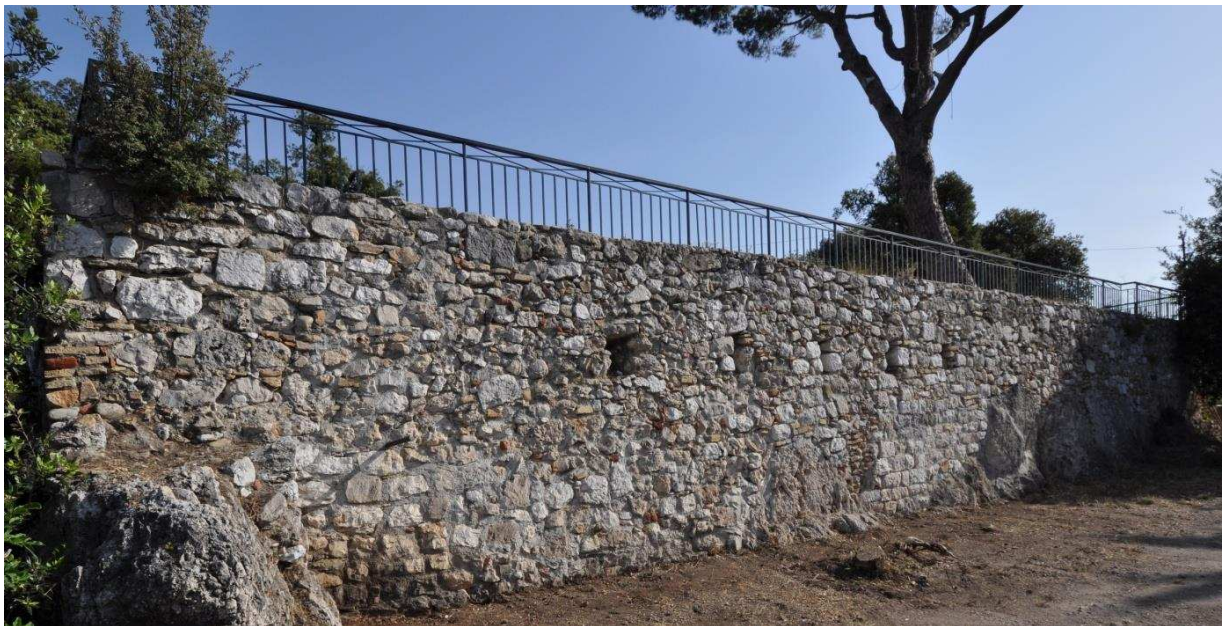
Chaque partie décrite dans le corps du texte est précédée d'un plan de situation de la partie concernée (encadré rouge).

#### Première phase : mur gouttereau sud des dépendances



**Figure 179** : Plan de situation des vestiges de la 2<sup>e</sup> enceinte sur le secteur 4 de la zone 1 (encadré) (DAO E. Guilloteau/SAVN).

Sur l'emprise de ce mur, deux vestiges –MR 12062 et MR 12066– distants de 3,50 m environ, sont préservés dans les remontages modernes et contemporains (**fig. 179 et 180**).



**Figure 180** : Emprise du mur gouttereau, incluant les vestiges MR 12062 et MR 12066 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

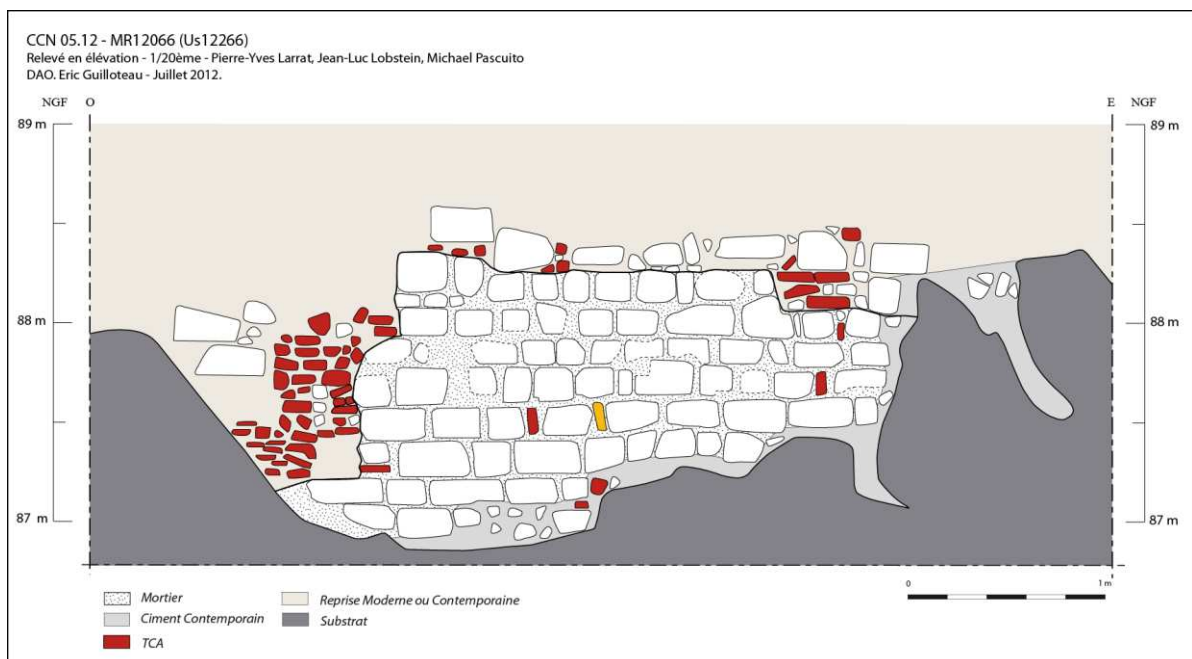
**Le mur MR 12066**

Mesurant 2,80 m au plus long et 1,37 m au plus haut, la section conservée du mur MR 12066 est fondée à la fois dans le substrat et à sa surface, lequel est taillé verticalement dans l'alignement du parement à l'ouest et à l'est, et en replat à la base de la maçonnerie (**fig. 181**).



**Figure 181** : MR12066 vu du sud (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

Le mur MR 12066 comporte 8 assises de pierre de taille bien réglées dont les modules de 13 à 50 cm de long pour 18 à 22 cm de haut sont liés par mortier de chaux avec agrégats de petits galets et de joints gras, beurrés ponctuellement. La brique est utilisée à l'économie (**fig. 182**).



**Figure 182** : Relevé en élévation de MR12066 (DAO Eric Guilloteau/SAVN).



**Le mur MR 12062**

Le second vestige –MR12062– se situe à l'extrémité ouest du remontage (us12462). De dimensions maximales de 1,48 m de hauteur pour 1,16 m de largeur, la maçonnerie se décompose en trois niveaux bien distincts : la semelle de fondation (us12762), la fondation (us12662) et l'élévation (us12562) (**fig. 183 et 184**).



**Figure 183** : MR 12062 et ses différentes US (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

Assise dans l'une des failles du substrat et faite de moellons débordants, la semelle de fondation (us12762) s'appuie sur le comblement de la tranchée de fondation (us12262). Au-dessus, la fondation (us12662) d'une hauteur de 0,68 m est constituée de trois assises réglées en petits appareils liés par mortier de chaux, et se termine au niveau supérieur de la faille (86,80 m NGF). Conservé sur 1,48 m de hauteur, MR12062 s'élève sur 7 assises de 29 blocs, réglés et liés au mortier de chaux (us12562). Un ciment gris contemporain recouvre les joints de mortier, visibles uniquement après décroutage (**fig. 183**).

La tranchée de fondation du mur MR 12062 est coupée au sud par celle du bloc de béton (cf. les perturbations contemporaines). Son comblement d'une profondeur de 22 cm pour 60 cm au plus long, de texture limoneuse-sableuse compacte et de couleur gris bleuâtre, n'a fourni qu'un seul tesson de céramique non représentatif (**fig. 185**). Une datation dans un tel contexte n'est donc malheureusement pas envisageable. Toutefois, sous l'us12262, un niveau de sédimentation naturelle (us12660) a fourni de la malacofaune. Un prélèvement de sédiment a ainsi été effectué pour une possible étude paléoenvironnementale. L'étroitesse de la fissure a limité le sondage à 1,50 m de profondeur, soit une altitude de 85,36 m NGF (**fig. 183 et 184**).

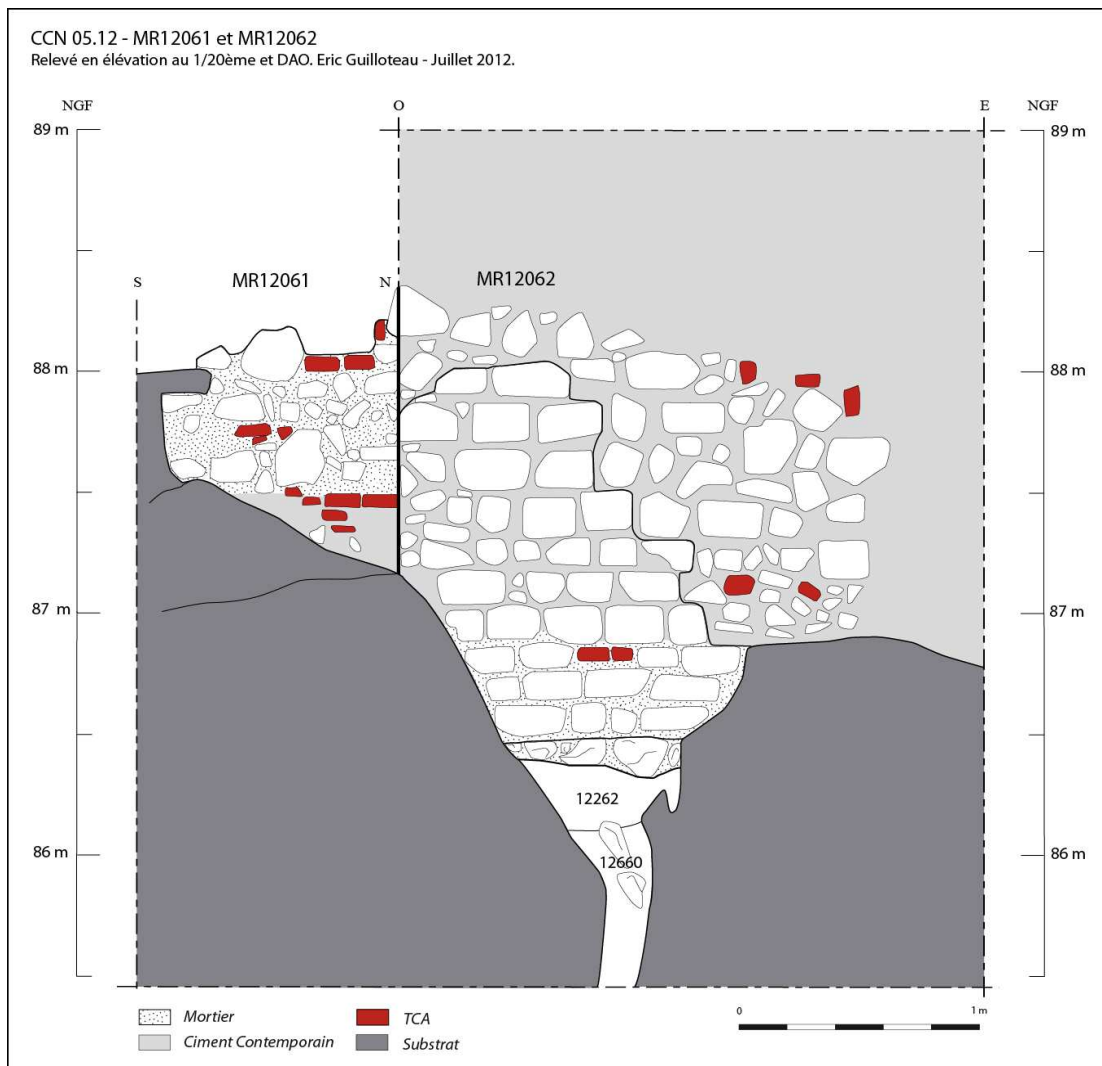


Figure 184 : Relevé en élévation de MR 12061 et MR 12062 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).



Figure 185 : Comblement de la tranchée de fondation de MR 12062 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).



## 2.2 Seconde phase : les vestiges antérieurs à la courtine de la plate-forme



**Figure 186** : Plan de situation des vestiges antérieurs à la courtine de la plate-forme (encadrés) (DAO E. Guilloteau/SAVN).

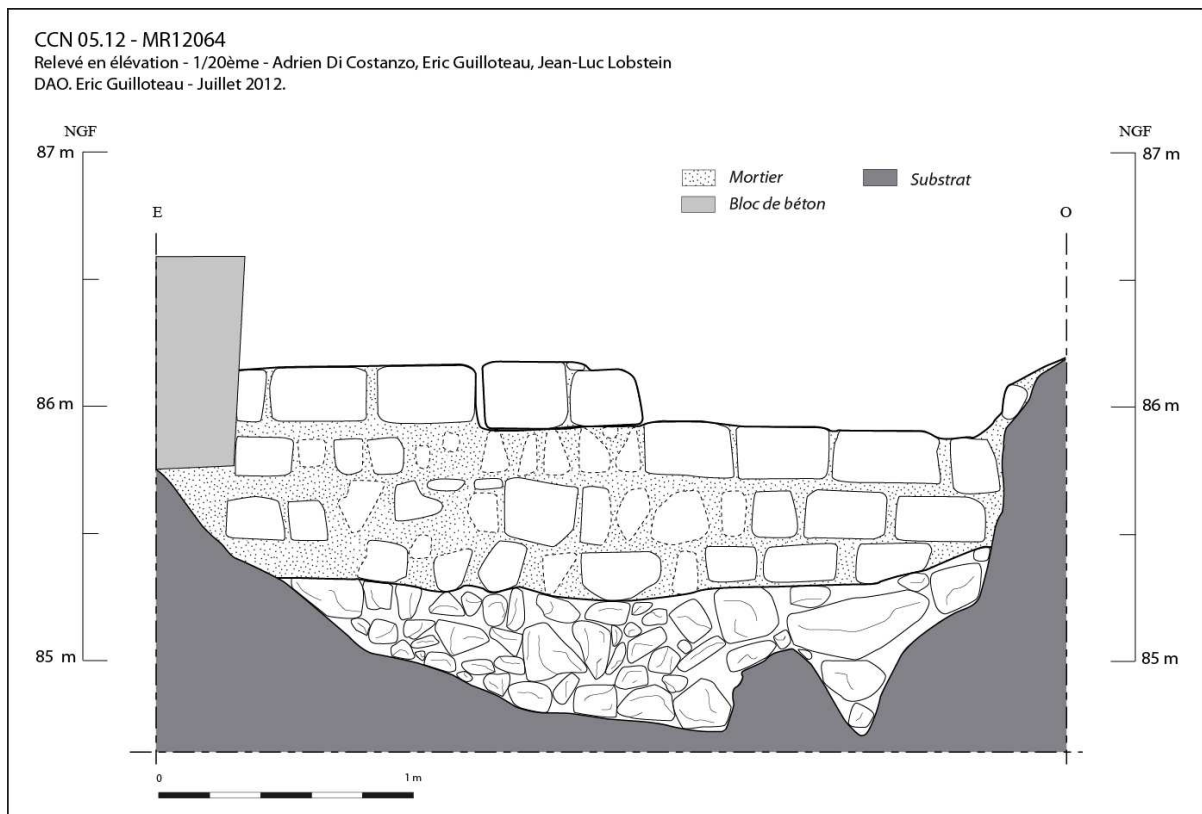
#### Le mur MR12064

Parallèle à la courtine au sud et arasé sur le même niveau (86,25 NGF) (**fig. 186** et **187**), le mur MR 12064 est enclavé dans une dépression du substrat et fondé directement dessus. Il mesure 4,18 m de long, 1,60 m de haut et 0,70 m de large (**fig. 188** et **190** (droite)).



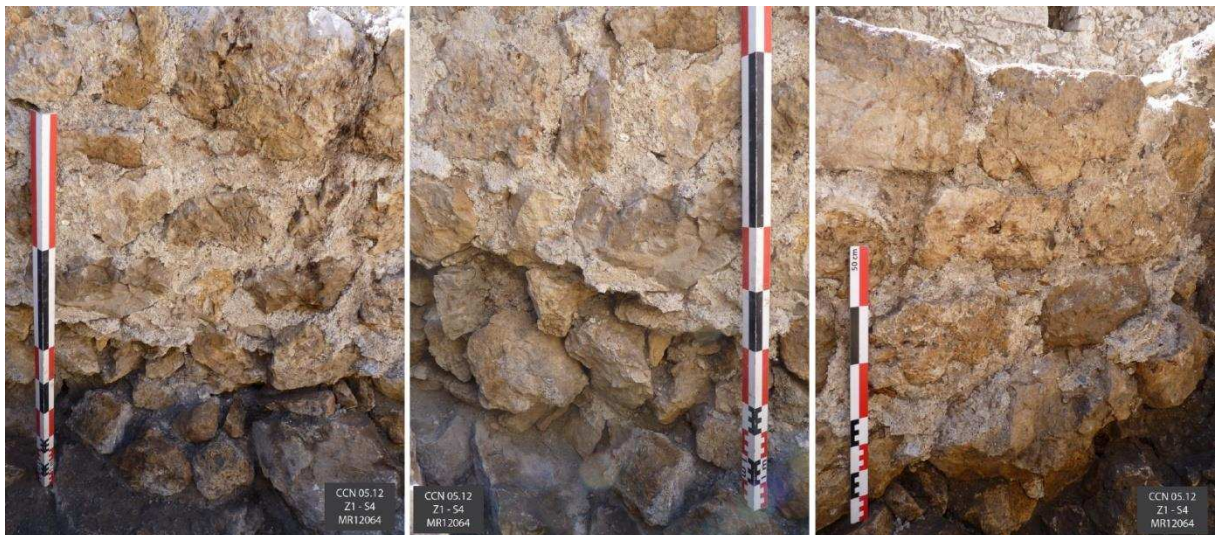
**Figure 187** : MR 12064 à droite, parallèle à la courtine (MR 12065) (cl. E. Guilloteau/SAVN).





**Figure 188** : Relevé en élévation du mur MR 12064 (DAO. Eric Guilloteau/SAVN).

Débordante par endroits, son assise (us12864) est constituée de moellons et de blocs, non réglés et liés à l'économie par un mortier de chaux. Elle s'élève de 0,52 m avant de présenter un ensemble maçonné cohérent de pierres de taille et de pierres équarries, réglées et liées avec un mortier de chaux et des joints gras largement débordants (us12764) (**fig. 188 et 189**).



**Figure 189** : Semelle de fondation (US12864) et fondation (US12764) du mur MR 12064 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

Composée de deux assises, l'élévation (us12664) présente un appareil en belles pierres de taille (20 cm x 38 cm), réglées et liées par joints gras beurrés. Sur l'arase, deux modules joints par mortier se détachent du reste du parement (us12564) (**fig. 188 et 190**).



Figure 190 : Le mur MR 12064 vu de l'ouest et de dessus (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

En lien avec le mur MR 12064, un niveau de remblai (us12364) sur le substrat a fourni deux tessons de céramique médiévaux (céramique grise), mais ne pouvant en l'état permettre une datation précise (fig. 191). Son altimétrie supérieure correspond à celle de la semelle de fondation du mur MR 12064 (85,40 m NGF) sur laquelle il s'appuie. De couleur brun jaune, de texture sableuse et contenant des déchets de mortier et des petits tessons de céramique, ce remblai pourrait correspondre à un niveau de travail. Ce niveau coupe par endroits une autre couche de sédimentation naturelle encore visible dans les failles de la roche (us12464, équivalente à us12660). Cette observation n'est pas visible sur le relevé de la figure 18. Sur US12364, l'unité stratigraphique US 12264 est une couche de destruction en place, avec de nombreux blocs et de la terre cuite architecturale. Elle pourrait correspondre à la destruction de MR12064.

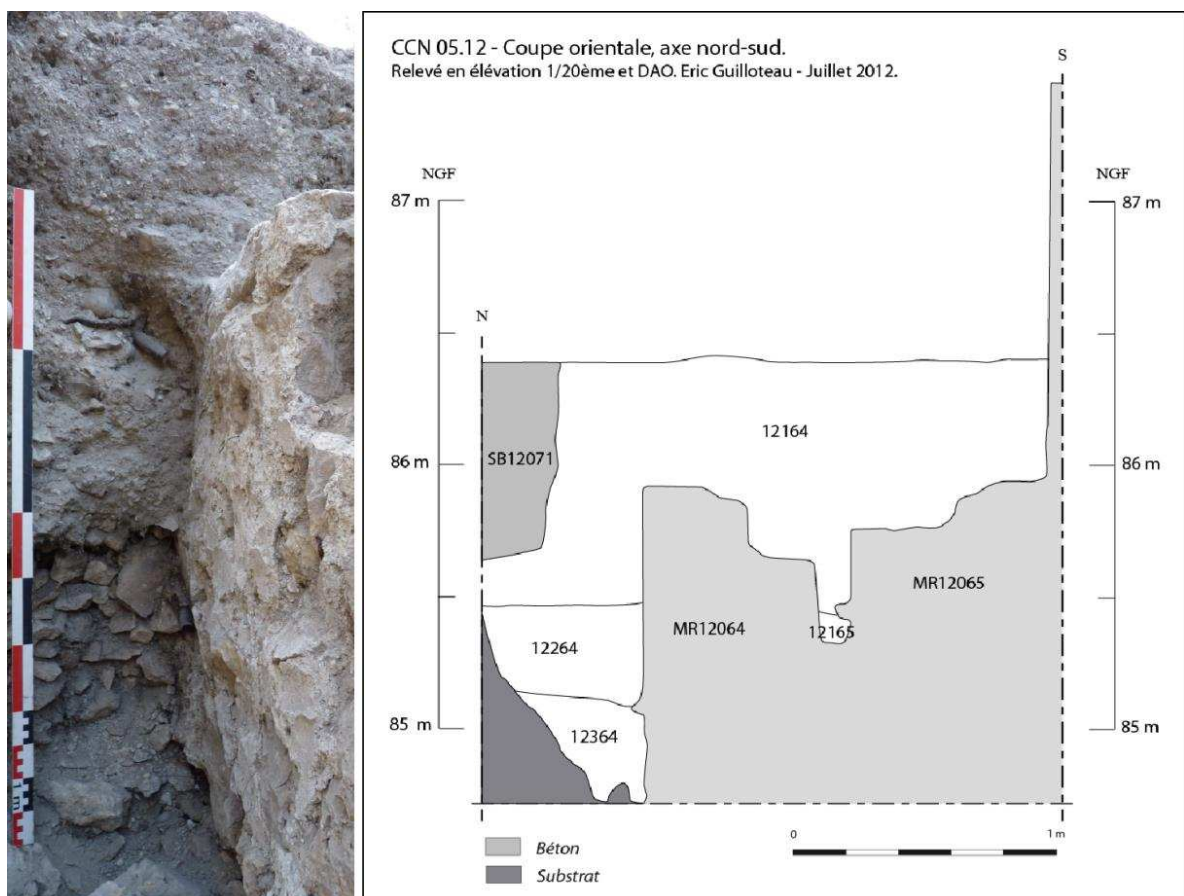


Figure 191 : Stratigraphie liée aux murs MR 12064 et MR 12065 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).



**Le mur MR 12067**

MR 12067 se développe vers l'est dans le prolongement de MR 12064. En appui sur ce dernier, il s'aligne avec lui sur sa face nord et en déborde de 12 cm environ sur sa face sud (**fig. 192**).



**Figure 192** : MR 12067 dans le prolongement de MR 12064, débordant sur sa face sud (cl. E. Guilloteau/SAVN).

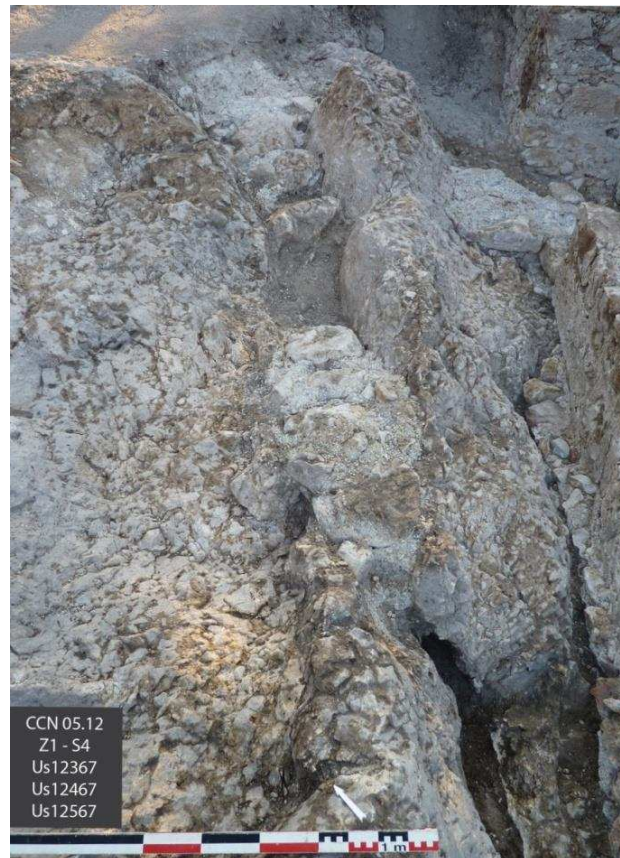
Deux pierres de taille subsistent sur le parement nord et une troisième sur le parement sud (0,22 m de hauteur d'assise conservée 0,82 m d'épaisseur de mur) (**fig. 193**).



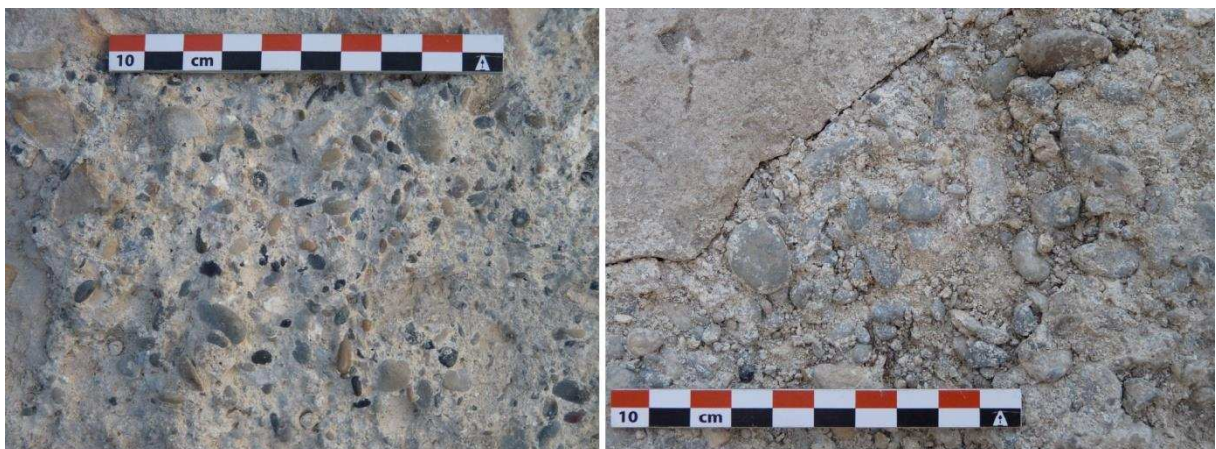
**Figure 193** : Le mur MR 12067 vu du nord avec deux pierres du parement conservées (cl. E. Guilloteau/SAVN).



Le blocage se poursuit sur 2 m environ sur un axe est nord-est, légèrement désaxé par rapport au mur MR 12064. La fondation du mur MR 12065 a entraîné des arrachements dans le mur MR 12067. Plus à l'est, dans l'alignement du mur MR 12067, des éléments de maçonnerie (us12367 et us12467) se retrouvent dans les anfractuosités du substrat suivant le rocher taillé en talus (**fig. 194**). Ces vestiges présentent un même mortier de chaux sablonneux avec agrégats denses de galets. De mauvaise qualité, ce dernier se délite facilement et fournit un ensemble maçonné très fragile, contrairement au mur MR 12064 (**fig. 195**). Le mur MR 12067 disparaît ensuite à l'est dans le talus de fin de fouilles, au niveau de la tour [T.7]. Sur l'emprise de la seconde enceinte, la chronologie relative situe le mur MR 12064 comme étant le plus ancien, construit antérieurement au mur MR 12067 s'appuyant contre lui, et au mur MR 12065 bâti plus récemment contre les murs MR 12064 et MR 12067.



**Figure 194** : Vestiges de fondation du mur MR 12067 plus à l'est (cl. Eric Guilloteau/SAVN).



**Figure 195** : Comparaison du mortier entre les murs MR 12064 et MR 12067 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).



### Troisième phase : la courtine sud de la plate-forme

Au sud du secteur 4, un mur arasé (MR 12065) subsiste entre les tours [T.7] et [T.8] sur toute la longueur (fig. 196).

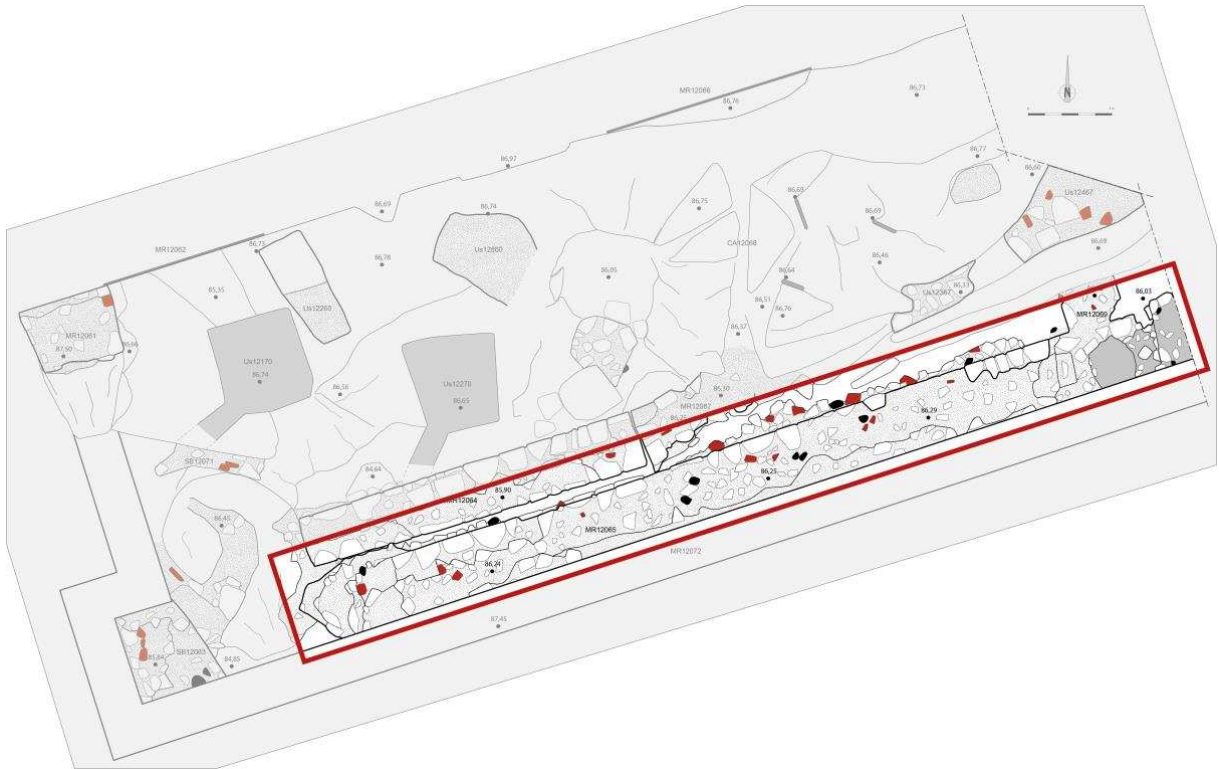


Figure 196 : Plan de situation des vestiges de la courtine au sud du secteur 4 (encadré) (DAO E. Guilloteau/SAVN).

#### Le mur MR 12065

D'une longueur de 10,50 m environ et large de 1,20 m, MR12065 conserve trois assises sur sa face nord, une sur les trois quarts de sa longueur et deux sur le dernier quart oriental. Lié par un mortier de chaux avec agrégats de galets et des joints gras beurrés, l'appareil en pierres de taille est particulièrement bien réglé. Les blocs mesurent de 10 à 36 cm de longueur pour une hauteur de 12 à 20 cm (fig. 197 et 200), et certaines pierres présentent une taille à bossage rustique. La partie sud de son blocage se perd sous le remontage moderne.



Figure 197 : Parement de MR 12065 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).



L'élévation du mur MR 12065 (us12365) repose sur une semelle de fondation (us12465) débordante. Faite de moellons, de morceaux de tuile et de brique liés par mortier de chaux, elle est fondée directement sur le substrat et coupe par endroit MR 12067 (fig. 198).



Figure 198 : Semelle de fondation du mur MR12065 (US 12465) (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

A l'extrémité orientale, un mur de refend (MR 12069) est chaîné à MR 12065 à proximité immédiate de la tour [T.7]. D'axe nord-sud, cette section arasée et fondée sur le substrat mesure 0,50 m de long, 0,70 m de large et 0,15 m de haut (fig. 199).



Figure 199 : MR 12069 à l'extrémité orientale de MR 12065 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Aucun autre élément de maçonnerie n'a été relevé sur son axe, vers le nord. Plus à l'est, des perturbations contemporaines comprenant une recharge de ciment gris empêchent la lecture du bâti. Cependant, la fouille du secteur de la tour [T.7] prévue en 2013 tentera de comprendre l'organisation architecturale de cette zone. La partie occidentale du mur MR 12065 est parallèle au mur MR 12064. Les deux élévations sont séparées par un espace d'une douzaine de centimètres, pouvant probablement correspondre à un vide sanitaire. Le comblement de cet espace (US 12165), meuble et de texture sableuse, a fourni quelques tessons de céramique, donnant un *terminus post quem* du XIV<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, l'extrémité occidentale du mur MR 12065, présente des arrachements de maçonnerie à la hauteur de la tour [T.8], supposant un chaînage du mur avec celui de la tour.

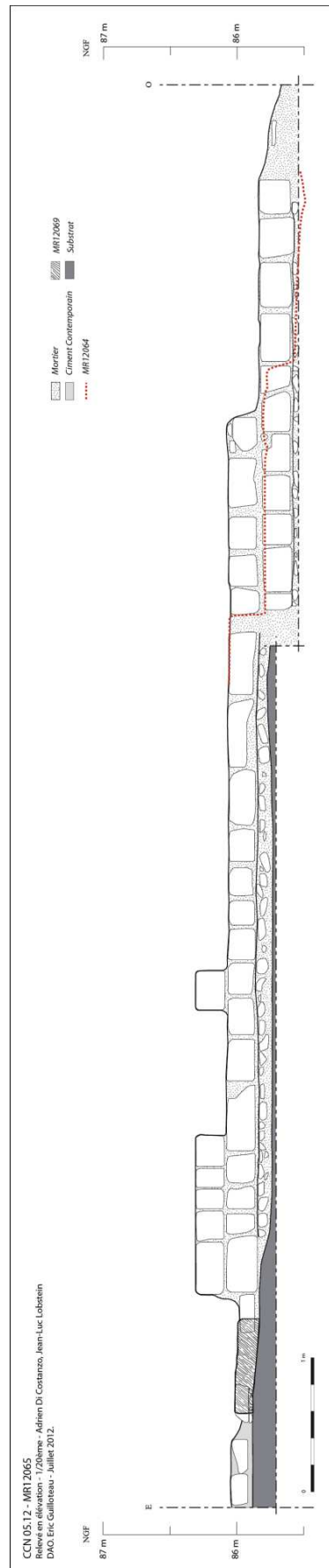


Figure 200 : Relevé en élévation du mur MR 12065 (DAO: Eric Guilloteau/SAVN).



## Quatrième phase : la tour ronde [T.8] (SB 12063)



Figure 201 : Plan de situation des vestiges de la tour [T.8] sur le secteur 4 (encadré) (DAO E. Guilloteau/SAVN).

Dans l'angle sud-ouest du secteur 4 (fig. 201), sous la couche de décapage (us12160) et en partie sous une couche de remblai (us12760), une structure bâtie (SB 12063) subsiste en aplomb des vestiges de la tour [T.8] dégagés en 2010<sup>225</sup>. Avec un pendage horizontal, les couches sédimentaires us12160 et us12760 sont postérieures aux remontages modernes du secteur 4. De couleur brun jaune, de texture sableuse peu compacte, l'US 12760 sur la structure SB 12063 contient des moellons et de la terre cuite architecturale, mais peu de matériel céramique. Les maçonneries conservées (us12163, 12263, 12363) sont probablement en lien avec la tour médiévale. La plus importante structure est un blocage banché sur sa face orientale (us12263, us12363), constitué de moellons et de blocs non taillés, liés par mortier de chaux avec agrégats de galets. D'axe nord-sud, sa face externe suit la dépression rocheuse en dessinant un très léger arrondi, avant de disparaître dans le remontage moderne (fig. 202 et 203).



Figure 202 : Blocage banché de la structure bâtie SB 12063 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

<sup>225</sup> PCR2010, t.3, p. 902 à 913.

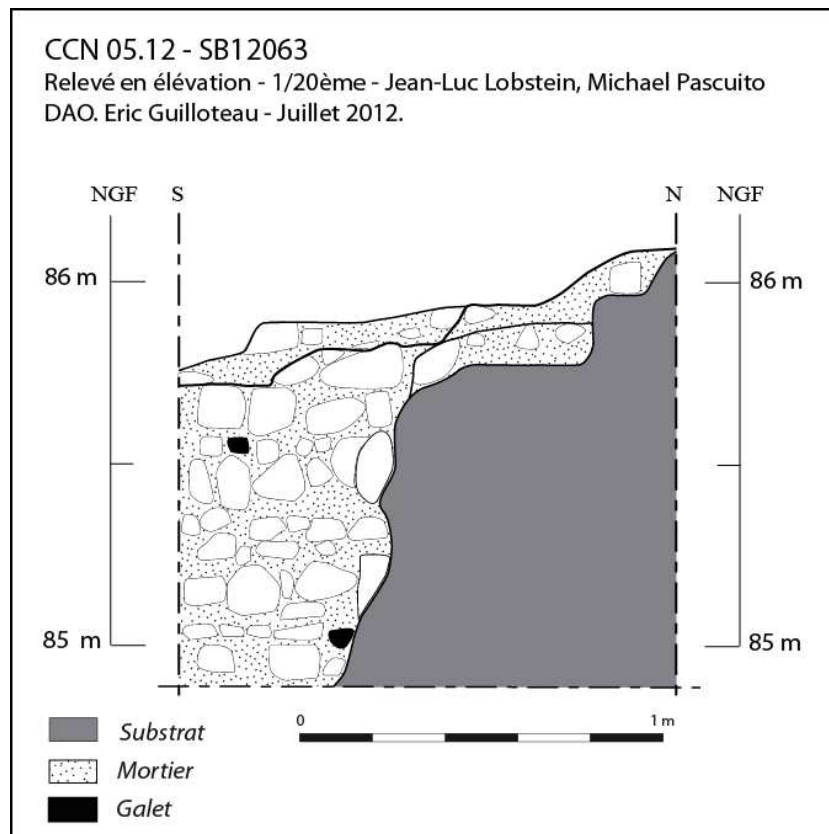


Figure 203 : Relevé en élévation de la structure SB 12063 (DAO. E. Guilloteau/SAVN).

Un second blocage (us 12163) en appui entre le substrat et le parement est prolongé vers le nord-est par des restes de mortier et de blocs liés (fig. 204 et 205). A proximité immédiate, une faille dans le substrat est comblée par une autre maçonnerie (SB 12071) constituée de moellons et de briques liés par mortier de chaux (fig. 204 et 206).



Figure 204 : Blocage (US 12163) contre l'US 12263, se poursuivant vers le nord-est (cl. E. Guilloteau/SAVN).





**Figure 205** : US 12163 sur le substrat au nord-est de SB 12063. A droite faille comblée par un blocage de maçonnerie (SB 12071) (cl. E. Guilloteau/SAVN).



**Figure 206** : Comblement de la faille au nord de SB 12063 (SB 12071) (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

Au-dessus, le rocher semble avoir été taillé en arrondi, sans toutefois présenter des traces de taille ou de maçonnerie sur la paroi. Il pourrait s'agir simplement ici de la forme naturelle de la faille (**fig. 207**).









Figure 209 : MR 12061 vu du sud et de l'est (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

A l'image du mur MR 12061, plusieurs autres maçonneries modernes délimitent le secteur 4 de la zone 1, englobant ou prenant appuis sur des vestiges du château médiéval. Les murs modernes se distinguent souvent des murs médiévaux présents sur la colline par un appareil non réglé, constitué de pierres non taillées ou en réemploies, et de nombreux éléments de terre cuite architecturale, liés par un mortier de chaux (fig. 210).



Figure 210 : Vue générale des reprises modernes en élévations sur le secteur 4 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).







De forme cubique (1 m x 1,10 m x 0,80 m), ces deux éléments maçonnés sont fondés dans les failles. Recouvertes de béton, deux tiges de fer de 2,5 m et 3 m de longueur pour un diamètre de 4 cm environ, prolongent ces structures vers le sud sud-ouest. Sortant de l'autre côté du parapet, elles se terminent chacune par une boucle, avec pour l'une d'elles un anneau de poulie conservé (**fig. 213**).



**Figure 213** : Bloc de béton avec l'anneau de poulie à son extrémité (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Entre ces deux masses, dans une anfractuosit  du substrat au-dessous du niveau de d capage (us 12160), se trouve un petit foyer de 40 cm de diam tre environ et d'une vingtaine de centim tres de profondeur (FY 12060). Celui-ci est creus  dans une couche meuble, de texture sableuse, contenant du mat riel moderne   contemporain (us 12164). Il est tr s probablement en lien avec les am nagements de b ton. Son comblement (us 12360), de couleur noire et de texture limoneuse-cendreuse, contient uniquement des os (**fig. 214**).



**Figure 214** : FY12060 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

Dans la partie orientale du secteur 4, on observe une zone probable d'extraction de roches (CA 12068) (**fig. 215**). Plusieurs indices viennent appuyer fortement cette hypoth se :

- la pr sence de n gatifs de barres   mine (US 12168, 12268, 12368) de 2   3 cm de diam tre et d'une longueur de 40 cm (**fig. 216**) ;
- la roche  clat e en plusieurs endroits forme des crat res ;



- lors du décapage, plusieurs blocs bruts de 50 à 60 cm de long et de 30 à 40 cm de large ont été observés dans cette zone (us 12568), dont deux blocs grossièrement équarris de forme cubique de 60 cm de côté (us 12468).



**Figure 215** : Zone d'extraction de pierres dans la partie orientale du secteur 4 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).



**Figure 216** : Zone d'extraction de pierres, avec négatifs de barre à mine (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Cette petite carrière de pierres donne une image chaotique du sol (**fig. 211, 215**) sur lequel subsistent ponctuellement quelques traces de mortier de chaux (us 12260, us 12860, us 12367, us 12467) (**fig. 217**) isolées de toutes structures, et indiquant probablement une occupation bâtie. Les tessons de céramique dans le comblement des différentes anfractuosités (us 12266, us 12167) pourront peut-être apporter un terminus *post-quem* à cette exploitation. De plus, l'observation du poli du substrat sur l'ensemble de la plate-forme, rapportée à l'étude des niveaux supérieurs d'éclatement de la roche et des relevés topographiques, révèle un niveau d'occupation et de circulation se dessinant à 86,70 m NGF environ.





**Figure 217** : Traces de mortier dans les anfractuosités du substrat, US 12260 et US 12860 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

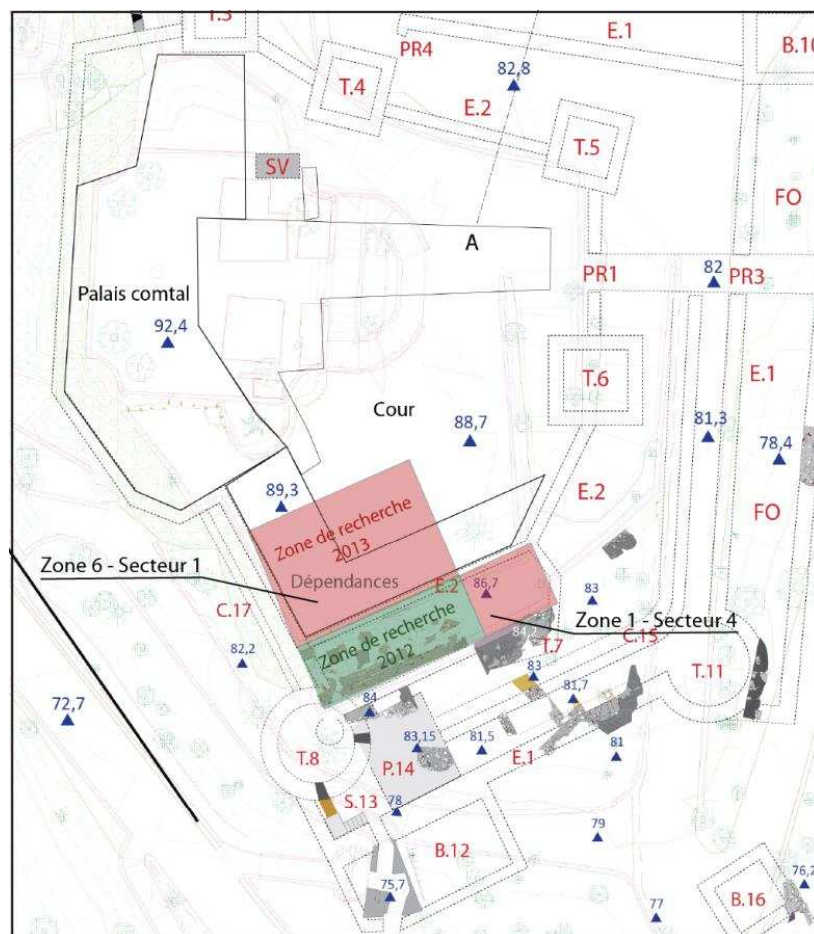
Les nombreuses consolidations effectuées à l'aide de ciment gris perturbent également la lecture des maçonneries (cf. mur MR12062 et mur MR 12065). Un décroûtage pourrait être réalisé, avec le risque toutefois de fragiliser les structures.

Toutes ces perturbations liées aux aménagements contemporains et à l'extraction de la pierre ont fait disparaître un nombre conséquent d'informations sur une surface non négligeable.

#### 4.3.4 Fin des fouilles sur la plate-forme intermédiaire et début de la campagne sur les dépendances du palais, 2013

La campagne archéologique de 2012 avait révélé la conservation de la partie sud de la seconde enceinte dans sa totalité, la présence de l'accroche de la tour ronde [T.8] au niveau de la muraille et des vestiges antérieurs à ceux de l'enceinte indiquant une occupation bâtie de cette plate-forme. La fouille sur la partie orientale de ce niveau intermédiaire a été achevée en 2013 (zone 1, secteur 4) (**fig. 218**). Les vestiges dégagés permettent aujourd'hui de mieux comprendre les représentations iconographiques de la tour [T.7]. L'étude du terrain dans ce secteur confirme également une occupation bâtie. Annoncée en 2012, la seconde phase de la campagne a concerné le secteur des dépendances du Palais comtal (zone 6, secteur 1) (**fig. 218**). Bien qu'inachevée, la fouille offre déjà des éléments de premier ordre sur ce point culminant de la Colline, avec une première attestation d'occupation ancienne située entre la fin du Néolithique final et le début du Bronze ancien. Pour les périodes plus récentes, les structures conservées augurent pour l'année prochaine d'un beau potentiel de réflexion sur l'occupation médiévale et moderne. Les précédentes recherches avaient laissé envisager la conservation du parement interne de l'enceinte palatiale. Toutefois, la découverte inattendue d'un sol caladé et d'un ensemble de maçonneries dans le secteur des dépendances de l'ancien château comtal a permis une meilleure connaissance de la zone, constituant un élément essentiel dans l'étude de l'évolution de ces bâtiments. L'étude des inventaires réalisée en 2012 avait débouché sur une nouvelle approche de l'organisation palatiale grâce à l'élaboration d'un diagramme. Malheureusement, cette démarche n'a pu se poursuivre cette année par manque de temps.

Réalisée dans le cadre du Projet Collectif de Recherche de la Colline du Château de Nice, la fouille programmée sur le Château comtal s'est déroulée du 15 juin au 31 juillet 2013.



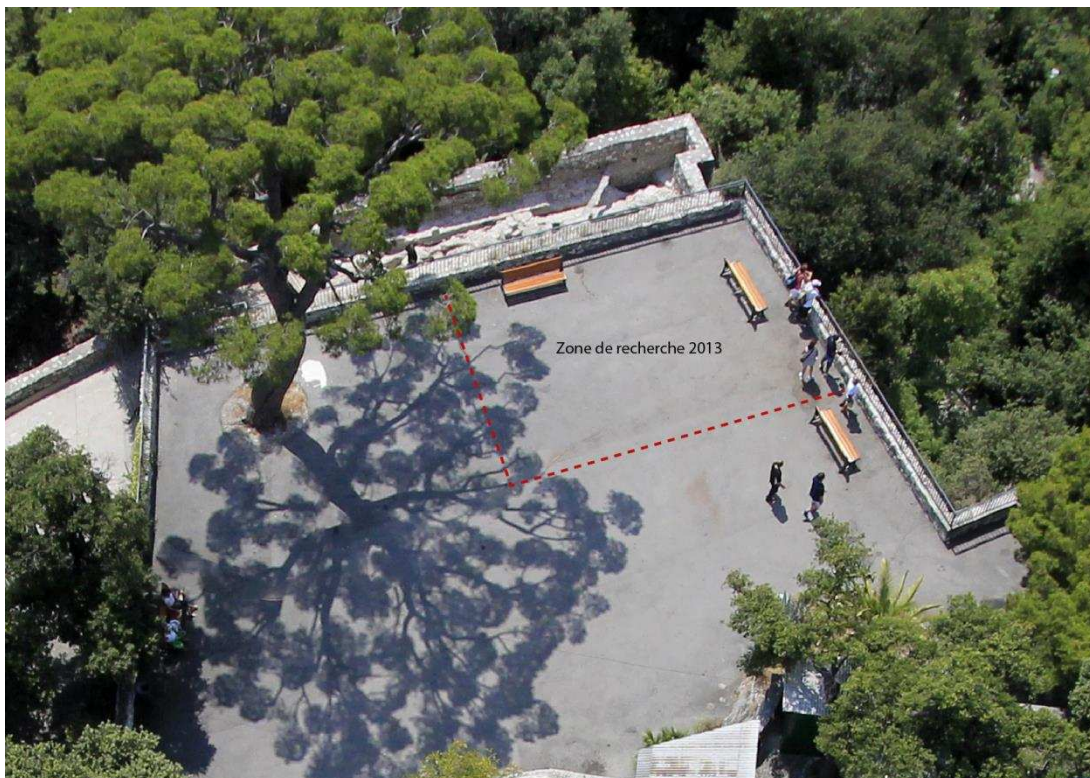
**Figure 218** : Zones de recherche 2013 : zone 1 – secteur 4 et zone 6 – secteur 1 (DAO Eric Guilloteau/SAVN).



## Environnement géographique et archéologique

Les secteurs concernés étaient :

- la partie orientale de la plate-forme intermédiaire située sur la partie sud du Château comtal, entre la seconde enceinte et la cour du Palais. Situé à une altitude moyenne de 86,70 m NGF, ce secteur (zone 1 - secteur 4) représente un espace plan de 95 m<sup>2</sup> environ dans lequel la fin de fouille concernait 8 m<sup>2</sup> environ. Malheureusement, un arbre à l'extrémité orientale empêche une investigation plus poussée à l'est dans les années futures ;
- la zone située en aplomb de la plate-forme précédente, à 89,24 m NGF. Recouvert d'un enrobé, ce secteur (zone 6 – secteur 1) de la cour et des dépendances de l'ancien Palais des Comtes de Provence a été dégagé uniquement sur les trois quarts de la surface totale, soit 48 m<sup>2</sup> environ (8 x 6 m) (**fig. 219**).



**Figure 219** : Zone de recherche 2013, zone 6 – secteur 1 (cl. P. Behar/ « A vol d'oiseau »).

### Conditions techniques de l'opération

L'opération archéologique a été réalisée avec l'aide de 6 étudiants : Charlotte Beaufiles, Claire Henry, Morgane Heurtebis, Manon Lucas, Ghislain Mesnigé et Jérémy Trotin et d'un responsable de secteur, Jean-Luc Lobstein (SAVN).

Le décapage des deux zones (1 et 6) a été effectué par une mini-pelle de 5 tonnes conduite par Sébastien Contableau de la Société Beaussire. La découpe et l'évacuation du bitume sur la zone 6 ont été réalisées les 20 et 21 juin par la Société SNAF Routes (**fig. 220**). Les couches stratigraphiques ont été tamisées par les étudiants sous la responsabilité de Jean-Luc Lobstein (SAVN). Les levés topographiques ont été établis par le Service Topographie de Nice Côte d'Azur. En accord avec la Direction Adjointe des Espaces Verts, les deux secteurs concernés ont été rebouchés, afin de protéger les vestiges et de sécuriser le site (**fig. 221**).



Figure 220 : Découpe du bitume sur la zone 6 – secteur 1 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).



Figure 221 : Rebouchage des zone 1 – secteur 4 et zone 6 – secteur 1 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

### Le traitement des données archéologiques

Les éléments archéologiques ont été enregistrés sur la base de données du Service Archéologie de la Ville de Nice (FileMaker pro v. 11). Les relevés de terrain ont presque entièrement été réalisés par les étudiants. Les vestiges bâtis ont fait l'objet d'un tracé en plan et en élévation « pierre à pierre », incluant 6 coupes stratigraphiques. La mise au net des minutes finalisée sur le logiciel Adobe Illustrator CS5 et le travail de post-fouille ont été effectués par le responsable d'opération. Les études céramiques ont été confiées à :

- Lise Damotte (SAVN) et Romuald Mercurin (SAVN) pour la céramique protohistorique ;
- Alain Grandieux (SAVN) et Thomas Oudin pour la céramique antique ;
- Guillaume La Rosa (LA3M) pour les céramiques médiévale et moderne.



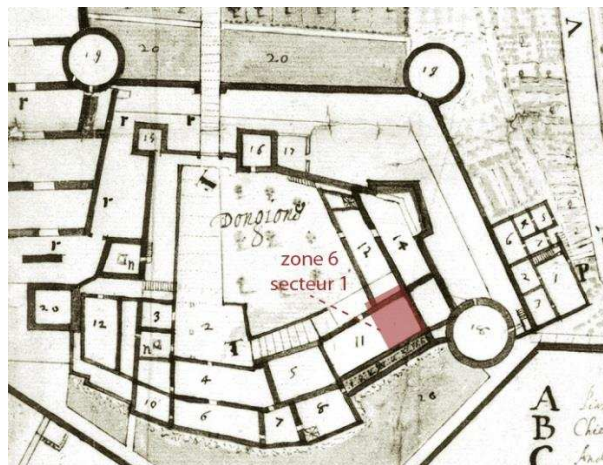
## Objectifs

- La plate-forme intermédiaire

D'une longueur de 19,80 m d'est en ouest et d'une largeur de 4,80 m du nord au sud, la plate-forme intermédiaire est délimitée à l'ouest par la tour ronde [T.8], à l'est par la tour quadrangulaire [T.7] et au sud par une courtine reliant les deux tours. Au nord, un mur fondé sur le substrat, taillé en abrupt par endroits, marque une rupture [E.2] avec les dépendances et la cour du Palais située 2 m plus haut. Le premier objectif était d'achever la fouille commencée en 2012, afin de finaliser l'étude de cette zone méconnue dans les textes et peu représentée dans l'iconographie. Le second objectif était de trouver des liens entre la partie externe de la tour [T.7] étudiée en 2010<sup>226</sup> et des vestiges conservés potentiellement dans le secteur étudié cette année.

- Les dépendances de l'ancien Palais des Comtes de Provence (zone 6)

Étendu sur plus de 300 m<sup>2</sup>, cet espace est situé au nord de la zone 1, en aplomb de la plate-forme intermédiaire et au pied de l'ancien Palais comtal construit sur le point culminant de la Colline. Le secteur choisi (secteur 1) correspond à l'angle sud-ouest de la zone où les bâtiments des dépendances se rejoignaient. D'une surface de 48 m<sup>2</sup> environ, ce secteur a été choisi en fonction des résultats des fouilles de 2010 et 2012 qui promettaient de fortes probabilités de vestiges d'enceinte conservés à cet endroit. Les bâtiments indiqués à ce niveau sur les plans anciens ont également participé au choix de ce secteur (**fig. 222**).



**Figure 222** : La zone 6 – secteur 1 et le plan du donjon (ancien château comtal) par Balduino vers 1625 (cl. BNF).

Les objectifs étaient de :

- trouver les liens subsistant avec les vestiges dégagés en 2010 (zone 2 - secteur 2)<sup>227</sup> et en 2012 (zone 1 - secteur 4)<sup>228</sup> ;
- rechercher une stratigraphie en vue de datations précises ;
- retrouver des vestiges matériels et bâtis des dépendances du Palais comtal.

## DESCRIPTION DES VESTIGES

La description des vestiges concerne les zones 1 (secteur 4) et 6 (secteur 1). Chaque vestige a fait l'objet d'un relevé en plan. En le restituant dans son secteur, il ponctuera le discours.

<sup>226</sup> PCR2010, §1.2.2 La seconde enceinte [E.2], pp. 882 à 920.

<sup>227</sup> PCR2010, §1.2.2.5, Zone 2 - secteur 2, pp. 915 à 919.

<sup>228</sup> PCR2012, §2.1 Première phase : l'enceinte [E2], pp. 18 à 21.



#### 4.3.4.1 Plate-forme intermédiaire, secteur oriental (zone 1 – secteur 4)

La fin de fouille de la zone 1 interroge l'extrémité orientale du secteur 4, sur une surface de 10,40 m<sup>2</sup> environ (fig. 223, 224).

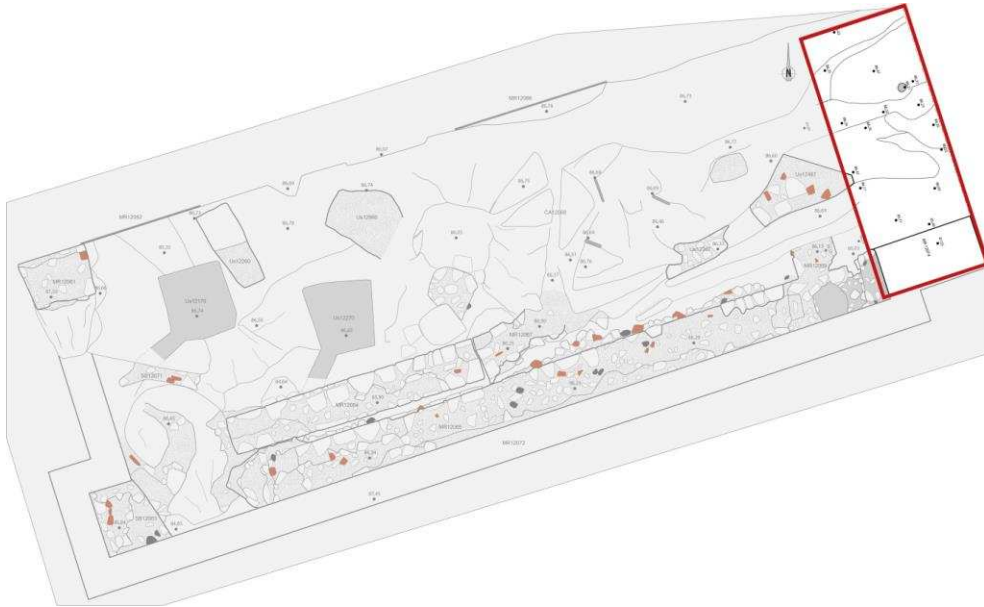


Figure 223 : Plan de situation de la fin de fouille sur la zone 1 – secteur 4 (DAO E. Guilloteau/SAVN).

Ce secteur a fourni différents éléments dont les plus pertinents sont :

- la continuité de la courtine vers l'est (MR 12074) ;
- les couches stratigraphiques en lien avec la courtine (us 12174 et 12673) ;
- des vestiges de structures bâties sur la plate-forme (PO 12076 et SB 12075).

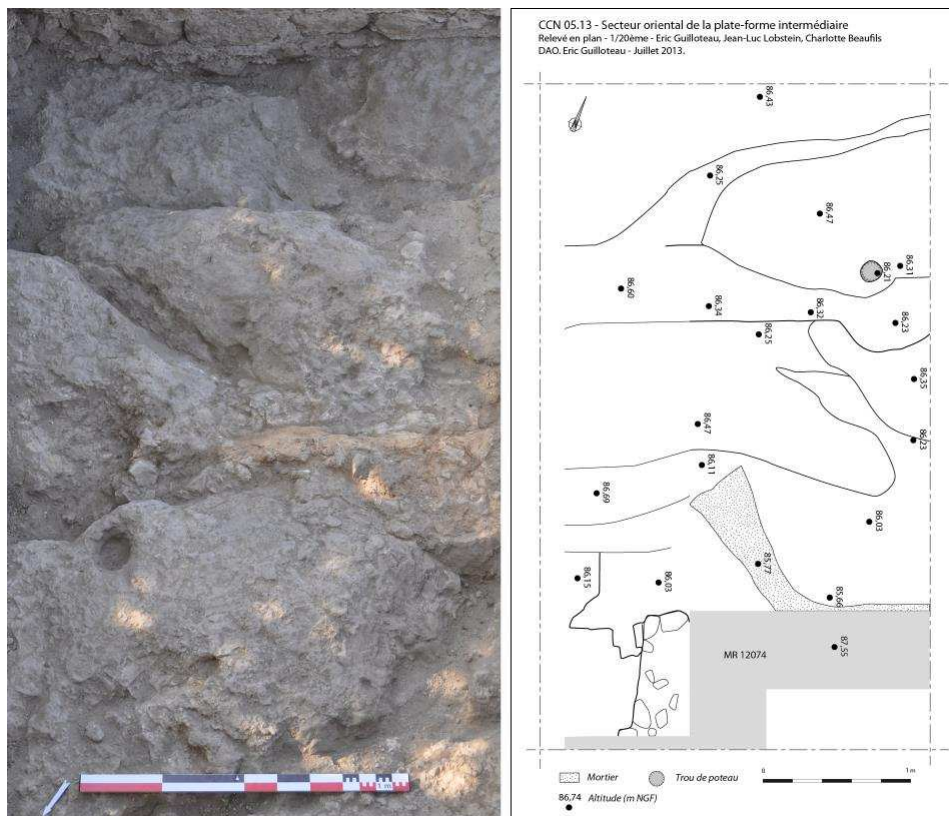


Figure 224 : La fin de fouille de la zone 1 – secteur 4 vue depuis le nord (cl. et DAO E. Guilloteau/SAVN).

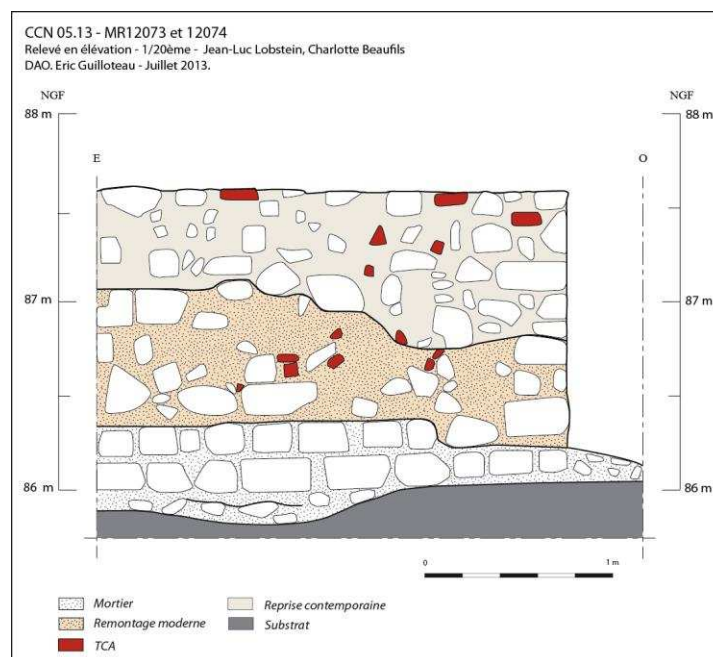
### Première phase : courtine sud et bâti

En 2012, la courtine sud de la plate-forme (MR 12065) s'interrompait au niveau d'un mur de refend (MR 12069), à hauteur de l'accroche supposée de la tour quadrangulaire [T.7]. A cet endroit, une reprise avec du ciment contemporain empêchait toute lecture de la maçonnerie. Cette année, le dégagement de la partie orientale a permis de mettre au jour la continuité de la courtine médiévale MR 12074 (équivalent à MR 12065) (fig. 225, 226).



**Figure 225** : MR 12074, composé d'une semelle de fondation et de deux assises (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Les deux éléments de courtine sont reliés entre eux par une semelle de fondation subsistant encore sous la rechte de ciment contemporain (us 12665). MR 12074 présente la même typologie que MR 12065 avec deux assises bien réglées sur 52 cm de hauteur et 2,50 m de longueur. Les modules sont de même grandeur avec une hauteur comprise entre 18 et 22 cm et une longueur de 15 à 42 cm. Les joints gras au mortier de chaux avec agrégats de petits galets sont largement beurrés. Toutefois, contrairement à MR12065, le mur 12074 présente une légère déclivité vers l'est. MR 12074 repose sur une semelle de fondation légèrement débordante par endroits. Cette semelle, comme celle du mur 12065, est faite de moellons liés au mortier et fondée directement sur le substrat (fig. 226 et 232).



**Figure 226** : Relevé en élévation de MR 12074 (DAO E. Guilloteau/SAVN).



La couche US 12174 en contact direct avec MR 12074 devrait pouvoir apporter des éléments de datation. En effet, de couleur brun jaune et de texture limono-sableuse, celle-ci contient un ensemble de céramiques médiévales (étude en cours). Après une rupture, cette unité stratigraphique trouve son équivalence vers le nord avec l'US 12673. Conservée dans une dépression du substrat, cette couche sédimentaire de mêmes couleur et texture que la précédente a fourni des tessons de céramique de la même période (**fig. 227 et 232**).



**Figure 227 : US 12673 vue de dessus (cl. E. Guilloteau/SAVN).**

Coupé par la fondation de MR 12074, et situé sous l'us 12174, un lambeau de couche brun foncé subsiste également. Cette couche est compacte et sans relation avec une structure. Elle contient de la céramique antique avec un tesson intrusif de céramique vernissée (us 12274) (**fig. 228**).



**Figure 228 : US 12274 à partir de l'ouest (cl. E. Guilloteau/SAVN).**

Plus au nord, sous l'us 12673, on trouve deux structures bâties isolées. Le premier vestige correspond à un trou taillé dans le substrat (PO 12076). De forme circulaire, il est profond de 10 cm, avec un diamètre de 12 cm sur sa partie supérieure et de 8 cm à sa base. A proximité immédiate de celui-ci, sur la partie sud, le substrat

semble avoir été taillé en arrondi pour épouser la forme du trou de poteau en laissant un rebord de 8 à 10 cm. On pourrait penser ici à l'aménagement d'un trou de crapaudine pour recevoir une porte (**fig. 229**). Située à l'ouest de PO 12076, une deuxième structure (SB 12075) est taillée également dans le substrat. Les bords extérieurs forment deux parallèles distantes de 37 cm sur une section conservée d'un mètre ; hauts de 15 cm, ils semblent avoir été taillés pour fonder un mur. En effet, cette partie conservait encore une semelle de fondation, faite d'un mortier fin de couleur brun orangé, sans agrégats (**us 12175**) (**fig. 229** et **230**).



**Figure 229** : Le trou de poteau PO 12076 (trou de crapaudine ?) et l'US 12175 (cl. E. Guilloteau/SAVN).



**Figure 230** : l'US 12175, possible fondation d'un mur (cl. E. Guilloteau/SAVN).



Les ruptures observées entre les couches et les structures sont le résultat d'un arasement général du secteur. Les différents relevés altimétriques, tous compris entre 86,35 m et 86,40 m NGF environ, vont dans le sens de cette hypothèse.

#### Seconde phase : reprise de MR12074

Moyennement compacte et de couleur blanchâtre, l'unité stratigraphique 12373 vient s'appuyer à 86,36 m NGF contre MR 12074, arasé au plus haut à 86,41 m NGF (fig. 231 et 232).



Figure 231 : Coupe orientale de la fin de fouille avec l'US 12373 de couleur blanchâtre (cl. E. Guilloteau/SAVN).

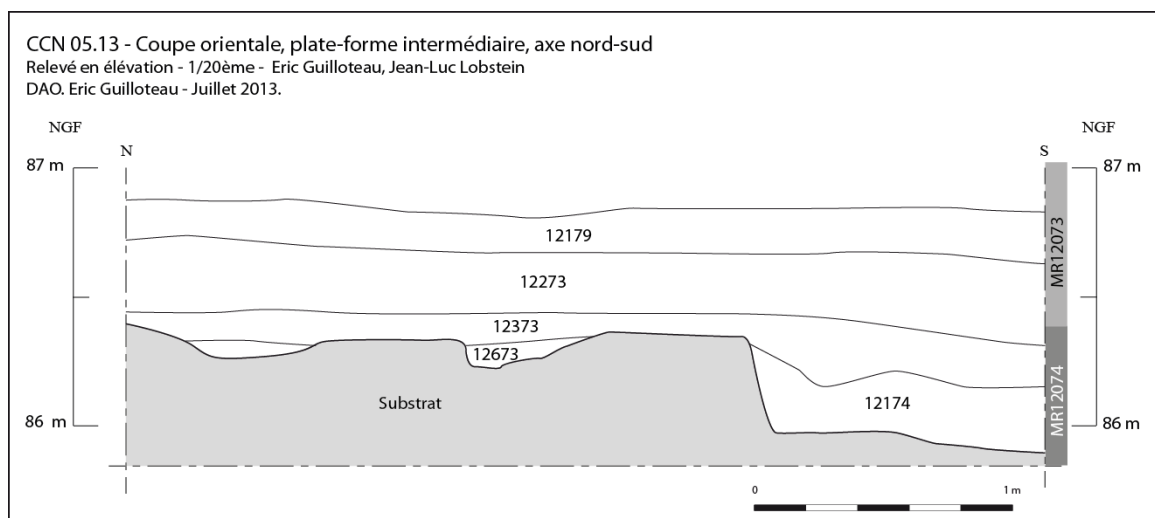


Figure 232 : Relevé de la coupe orientale de la fin de fouille (DAO E. Guilloteau/SAVN).

Cette couche sédimentaire non perturbée et recouvrant l'ensemble du secteur est constituée de déchets de mortier avec agrégats de petits galets. Contenant un ensemble de tessons de céramique moderne, elle s'apparente à un niveau de travail en lien avec la reprise de MR 12074 (MR 12073). L'élévation non assisée



(us 12573) est constituée d'un ensemble de blocs bruts, pierres de taille en réemplois, moellons et briques, liés par un mortier de chaux avec agrégats de petits galets (**fig. 226** et **233**).



**Figure 233** : MR 12073 sur MR 12074 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

On trouve une couche brun clair postérieure à l'US 12373, moyennement compacte et de texture limono-sableuse. Le matériel récolté dans ce niveau sédimentaire renvoie également à la période moderne. Associé à cette couche, un petit foyer (FY 12077/us 12473) de forme ovale (25 x 40 cm) contient des os et de la céramique moderne (**fig. 234**).



**Figure 234** : Le foyer FY 12077 vu de dessus (cl. E. Guilloteau/SAVN).

### Troisième phase : reprise contemporaine

La troisième phase concerne une reprise contemporaine formant le parapet de la plate-forme (MR 12072). Cette élévation est constituée de blocs, de pierres en réemplois et de briques non assisés et liés par un ciment gris contemporain (**fig. 226** et **233**). L'unité stratigraphique en contact avec cette partie du mur correspond à la couche de décapage (us 12173). Elle est équivalente à l'US 12166 de 2012.

#### 4.3.4.2 La zone des dépendances du Palais comtal (zone 6 – secteur 1)

Ce secteur a été fouillé en aire ouverte sur 48 m<sup>2</sup> environ (fig. 235). Un décapage général et deux tranchées profondes sur les zones perturbées à l'ouest et au sud du secteur ont été réalisés à la pelle mécanique. La fouille s'est arrêtée sur les niveaux modernes (élevations et sols) à l'exception :

- d'une fosse contemporaine recouvrant des niveaux antique et néolithiques ;
- d'un sondage profond contre l'enceinte médiévale.



Figure 235 : Secteur 1 de la zone 6 situé derrière les barrières Héras (cl. E. Guilloteau/SAVN).

#### Première phase : occupation ancienne

Les couches anciennes mises au jour sont conservées sur la partie nord-est du secteur 1 et dans l'angle sud-ouest de la tranchée 1 (fig. 236).



Figure 236 : Plan de situation de l'occupation ancienne sur le secteur 1 de la zone 6 (DAO E.Guilloteau/SAVN).



➤ Néolithique final/Bronze ancien (us12485 et us12585) (fig. 237 et 241)



Figure 237 : Contexte général pour les US 12485 et 12585 (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

Située à une altitude de 88,09 m NGF, l'unité stratigraphique 12585 de couleur brun foncé est constituée d'un cailloutis compact avec des tessons de céramique fichés dans le sédiment. Ce niveau n'a pas fait l'objet d'une fouille cette année (fig. 238 et 241).



Figure 238 : L'US 12585 vue de dessus à partir du sud-est (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Postérieure à l'us 12585, l'unité stratigraphique 12485 est une couche graveleuse de texture limono-sableuse, de couleur brun jaune avec quelques passages plus sombres (fig. 239 et 241).





**Figure 239** : L'US 12485 vue de dessus à partir du nord-ouest (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Fouillé partiellement par Romuald Mercurin sur une épaisseur de 15 cm environ, ce niveau sédimentaire contient quelques charbons, des restes fauniques et de la céramique modelée. Le matériel prélevé semble renvoyer au Néolithique final ou au Bronze ancien. Un échantillon de sédiment a été prélevé pour analyse. Le reste de la couche sédimentaire a été laissé en place pour la fouille à réaliser en 2014.

#### **Niveau ancien à dater (us 12579)**

L'unité stratigraphique 12579 (MR 12089) correspond à une élévation conservée dans l'angle sud-ouest du secteur 1 (sondage profond). Celle-ci présente deux assises réglées, avec des pierres liées à la terre. La première assise est constituée d'un seul bloc taillé de 30 x 62 cm, avec à sa base un empattement de 4 à 10 cm de large. La seconde assise présente deux blocs bruts de 20 x 40 cm et de 20 x 32 cm. L'ensemble est agencé dans une faille du substrat (**fig. 240 et 259**).

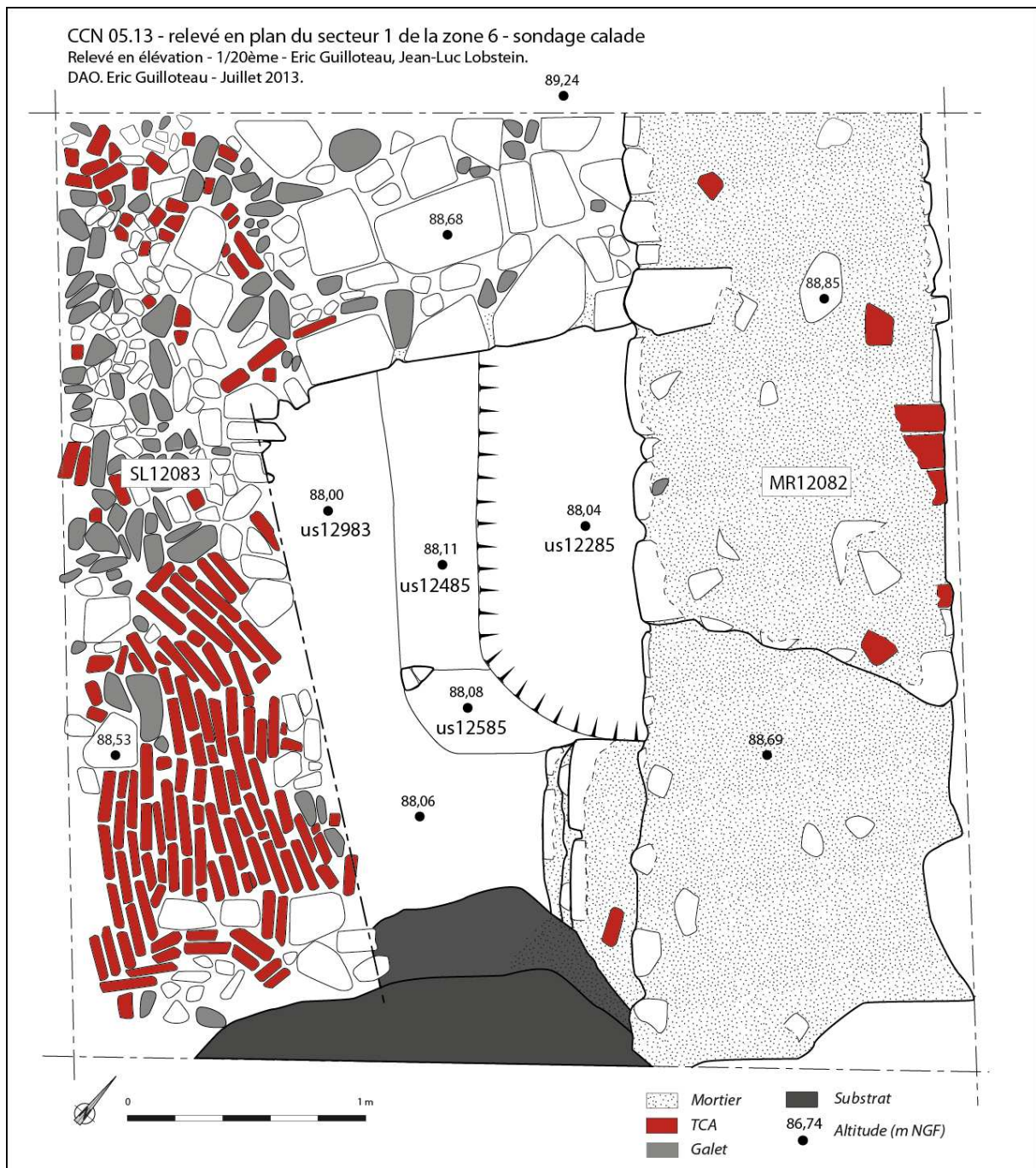


**Figure 240** : En bas du cliché, l'US 12579 constituée de trois modules (cl. E. Guilloteau/SAVN).

La chronologie relative et sa typologie placent l'us12579 dans une période ancienne. Cependant, en l'état, on ne peut pas aujourd'hui donner une datation. La tranchée de fondation de l'enceinte médiévale (us 12980) a perturbé la stratigraphie en contact avec cette structure. Mais la couche sédimentaire conserve néanmoins de la céramique non tournée.

### Seconde phase : fosse antique

Les niveaux pré ou protohistoriques (us 12485 et 12585) sont coupés par une fosse antique de forme ovale (FS 12085/us 12285) (fig. 241).



**Figure 241 :** Relevé en plan des couches protohistoriques (US 12485, 12585) et de la fosse antique (US 12285) (DAO E. Guilloteau/SAVN).



La fosse est coupée au nord et à l'est par des murs modernes (MR 12086 et 12082), ce qui a limité son dégagement à 0,70 m de large et 1,50 m de long (fig. 241 et 242).



Figure 242 : Fosse antique FS 12085/US 12285 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

De couleur brun sombre, son comblement avec cailloutis (us 12385) est compact. Il contient des restes osseux et un ensemble de céramiques antiques avec des céramiques protohistoriques résiduelles (fig. 243).



Figure 243 : Comblement de la fosse US 12385 (cl. E. Guilloteau/SAVN).







**Figure 246** : Mur de l'enceinte palatiale, MR 12080/US 12780 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Plusieurs points communs confirment les liens entre l'US 12780 (MR 12080) et MR 12009 de 2010 :

- la hauteur d'assise ;
- la longueur moyenne des modules ;
- la taille en bossage ponctuel avec ou sans ciselures périmétriques ;
- les joints gras beurrés soulignés au fer par endroits.

Dans la tranchée 2 où se situe la muraille, la fouille n'a pas été achevée. Un sondage profond d'une puissance de 1,10 m environ a permis néanmoins une fouille partielle de la tranchée de fondation de la muraille. De texture limono-sableuse à sableuse, son comblement est moyennement compact et de couleur brun sombre (us 12980) (**fig. 247**). Il conserve un peu de céramique, dont des tessons de céramique non tournée, et quelques rares restes osseux. La poursuite de la fouille en 2014 permettra peut-être de préciser la datation et le contexte de construction de cette enceinte « médiévale ».



**Figure 247** : L'US 12980, comblement de la tranchée de fondation de MR 12080 (cl. E. Guilloteau/SAVN).







Figure 250 : MR 12082 avec les US 12482 et 12182 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

#### US 12582

Conservée sur 0,90 m de longueur, 0,40 m de largeur et 0,52 m de hauteur, l'us 12582 forme une sorte de piédroit chaîné à l'us 12482 (MR 12082). Ses modules de moyens à petits (de 10 x 8 cm à 40 x 20 cm) sont liés par un mortier de chaux avec agrégats de petits galets et joints gras. La face ouest du piédroit présente deux ressauts, en retrait de 4 et 10 cm. Il s'appuie sur le substrat au sud, et sur l'unité stratigraphique 12285 au nord, en coupant l'us 12385 (fig. 249 et 251).



Figure 251 : L'US 12582, vue de l'ouest, formant une sorte de piédroit avec ressauts (cl. E. Guilloteau/SAVN).



**Us 12384 (MR 12084)**

Cette unité stratigraphique de MR 12084 n'a été observée que très partiellement. L'assise dégagée (us 12384) se situe au niveau d'une perturbation créée par la reprise de MR 12084 (us 12184) à l'époque Moderne. Égale à l'us 12482 de MR 12082 et s'appuyant dessus, l'assise montre une même typologie. Elle présente un petit appareil bien réglé, avec des modules de 14 x 20 cm environ (fig. 252 et 253). L'élargissement du secteur de fouille en 2014 devrait permettre de mieux observer cette maçonnerie et les couches associées.



Figure 252 : Le mur MR 12084 avec l'US 12384 en partie dégagée (cl. E. Guilloteau/SAVN).

**US 12386 (MR 12086)**

Cette partie de MR 12086 (us 12386) présente une typologie différente des trois structures précédentes. Les blocs calés avec des briques et des moellons sont des réemplois formant deux assises moyennement réglées. Les joints réalisés avec un mortier de chaux sont parfois creux, parfois débordants (fig. 253 et 254). Cette section de 1,60 m de long disparaît à l'ouest et à l'est sous des niveaux modernes. Sa face sud, sur laquelle vient s'appuyer l'us 12482 (MR 12082), est conservée sur une hauteur de 0,60 m. La tranchée aveugle de sa fondation coupe l'unité stratigraphique 12385.

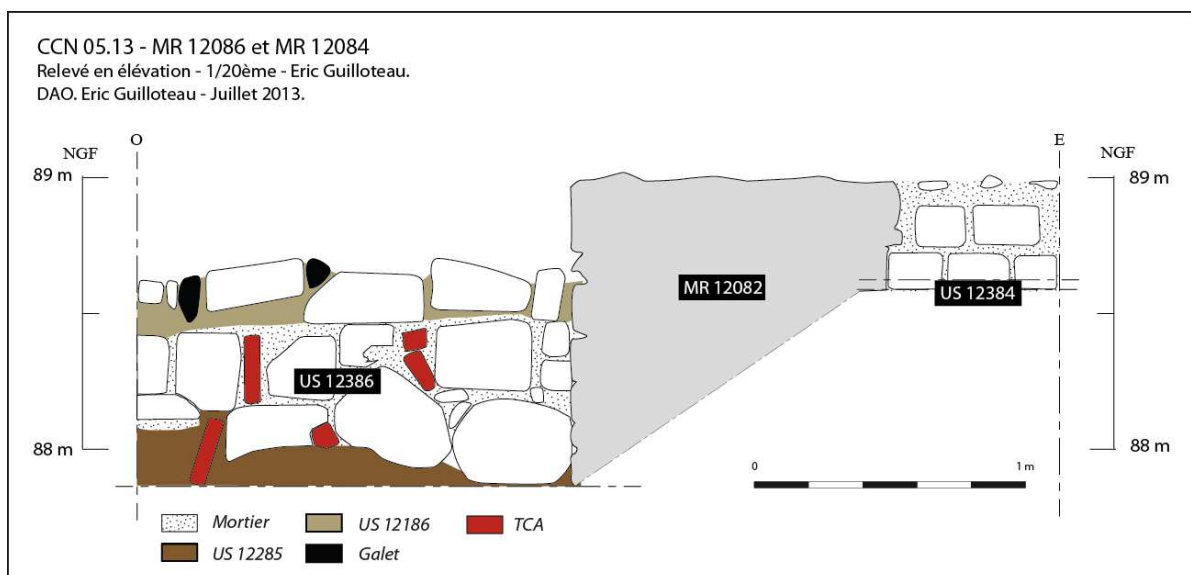


Figure 253 : Relevé en élévation des murs MR 12086 et MR 12084 (DAO E. Guilloteau/SAVN).





Figure 254 : Le mur MR 12086 vu à partir du sud (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Dans l'alignement de l'us 12386, à l'angle nord-ouest du secteur, on observe les vestiges d'une semelle de fondation (us 12683), d'une dizaine de centimètres d'épaisseur environ, appuyée sur le substrat à 88,28 m NGF. Faite d'un mortier de chaux avec agrégats de petits galets, elle disparaît à l'est sous des couches modernes (fig. 248, 255). Elle est coupée à l'ouest par une perturbation. La relation probable avec l'unité stratigraphique 12386 ne pourra être confirmée qu'avec la poursuite de la fouille en 2014.



Figure 255 : L'US 12683 vue de dessus et avec une rupture sur sa partie ouest (cl. E. Guilloteau/SAVN).

### SB 12081

Cette structure bâtie SB 12081 est située au sud-est du secteur, à l'extrémité orientale de la tranchée 1. Située à une altimétrie supérieure de 88,95 m NGF, la maçonnerie est conservée sur 2,42 m de longueur, 1,40 m de



largeur et 0,84 m de hauteur. Elle est faite de blocs bruts et de briques, liés par un mortier de chaux avec agrégats de petits galets (**fig. 256 et 258**). La largeur de ce vestige et son positionnement le rattacheraient à une structure bâtie imposante (enceinte ou tour).



**Figure 256** : SB 12081 vue depuis le sud (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Dans son alignement, des traces de mortier (us 12281) sur le substrat se poursuivent vers l'ouest jusqu'à l'extrémité occidentale de la tranchée 1. Elles disparaissent ensuite à la hauteur d'un abrupt rocheux (**fig. 257 et 258**).



**Figure 257** : L'US 12281 dans l'alignement de SB 12081 (cl. E. Guilloteau/SAVN).





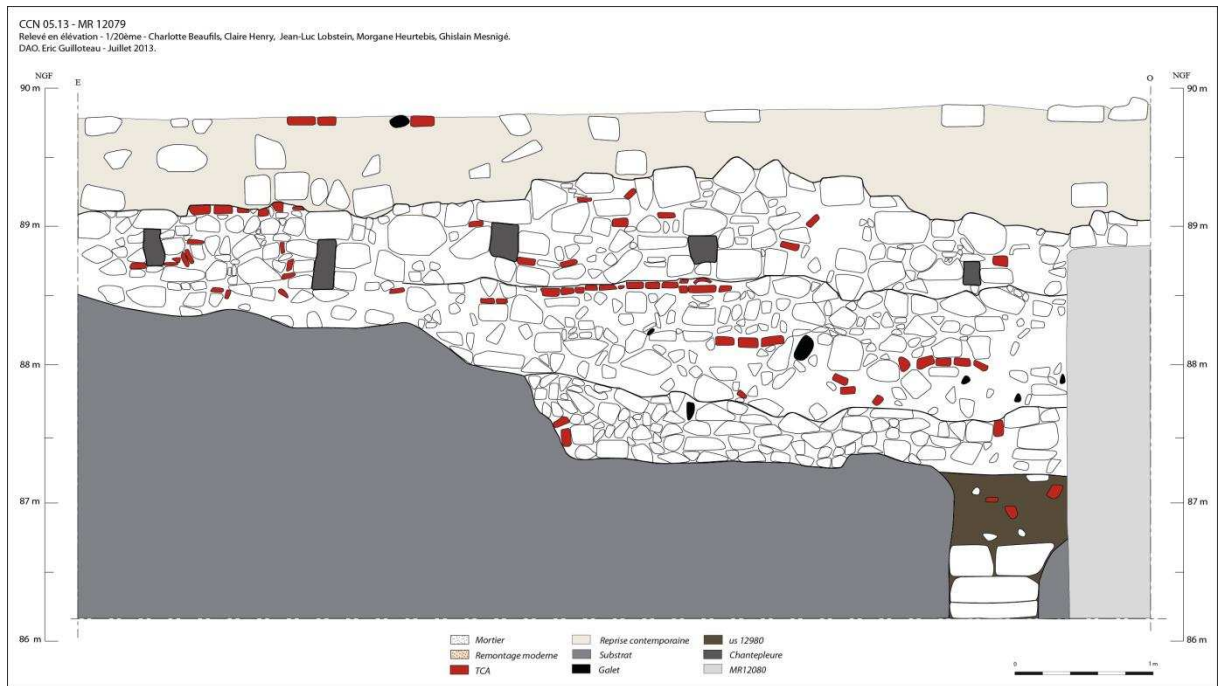


Figure 259 : Relevé en élévation de MR12079 (DAO E. Guilloteau/SAVN).

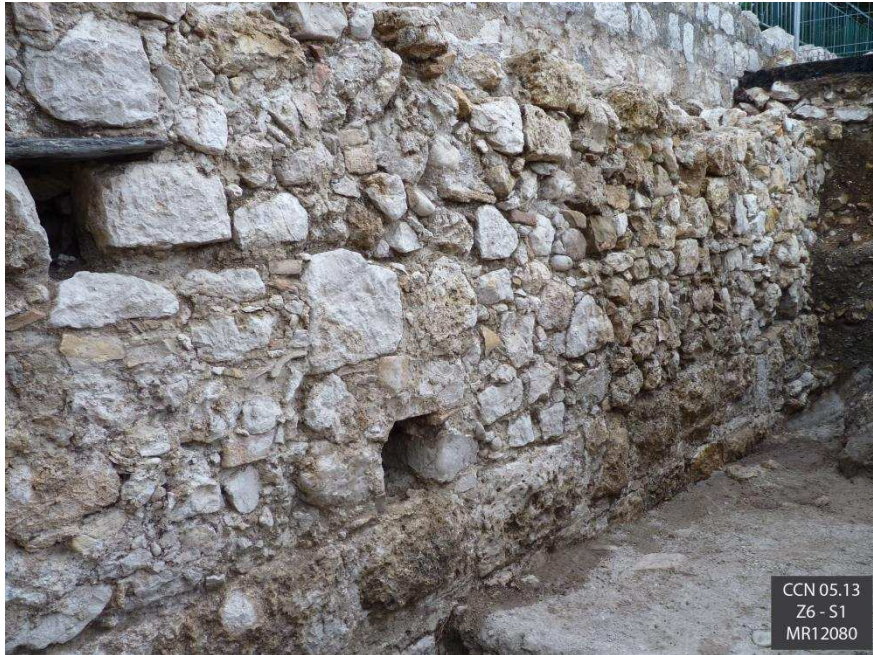


Figure 260 : Le mur MR 12079 vu du nord-est (cl. E. Guilloteau/SAVN).



**US12380 et 12180 de MR 12080**

Fondée sur l'US 12780 (partie de l'enceinte médiévale de MR 12080), l'unité stratigraphique 12380 présente un appareil irrégulier, constitué de blocs bruts, de pierres de taille en réemplois et de terres cuites architecturales. La section observée mesure 5,42 m de longueur et 0,70 m de hauteur. Contrairement à l'us 12379 à laquelle elle est chaînée au sud, cette partie de MR 12080 est percée de 3 chantepleures (**fig. 245** et **261**). Un niveau de reprise (us 12180) est visible à 88,20 m NGF environ (**fig. 262**). Comme la précédente, l'us 12180 est faite d'un appareil irrégulier (blocs bruts, pierres de taille en réemplois, briques) et percée de 2 chantepleures (**fig. 245** et **261**).



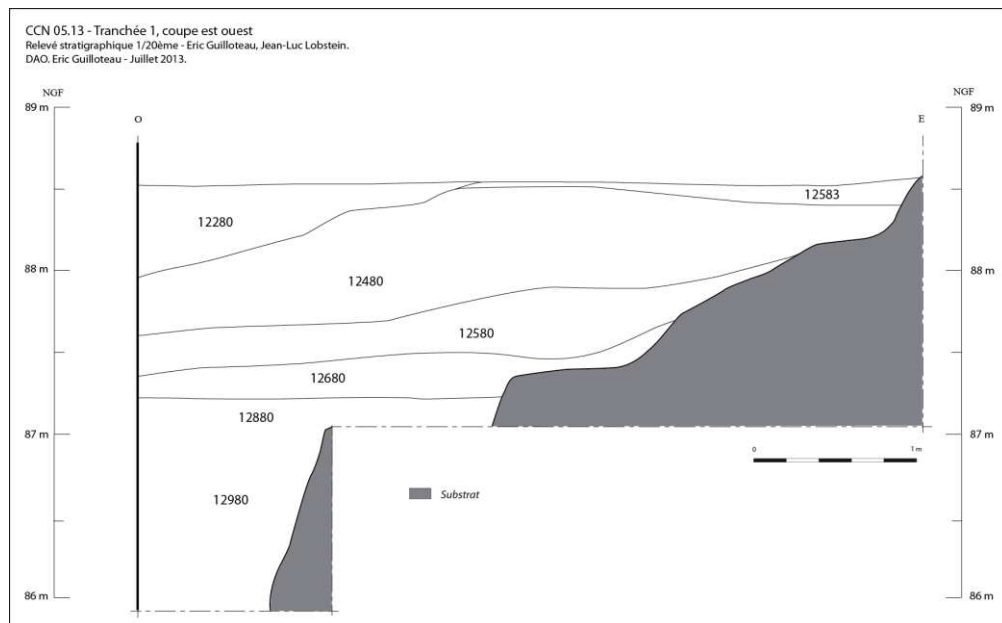
**Figure 261** : MR 12080 avec les élévations modernes (cl. E. Guilloteau/SAVN).



**Figure 262** : US 12180 vue de dessus (cl. Guilloteau/SAVN).

Au contact de ces maçonneries modernes, on observe 4 niveaux stratigraphiques dans les tranchées et 2, dont un de la période contemporaine (**fig. 263 à 266**) :

- l'us 12880 de couleur brun foncé, compacte et de texture limono-sableuse, contient quelques rares fragments de céramique et d'os (étude en cours). Son altimétrie supérieure est située à 87,14 m NGF ;
- moyennement compacte, située sur la couche précédente, l'us 12680 a une épaisseur de 10 à 30 cm et conserve quelques rares tessons de céramique ;
- l'US 12580 de couleur brun jaune et de texture limono-sableuse contient de nombreux éléments de terre cuite architecturale, mais peu de céramiques et d'os. Elle est postérieure à l'us 12680, et son altimétrie inférieure est à 87,40 m NGF environ ;
- L'us12280 est un niveau de perturbation contemporain situé le long de MR 12079 et de MR 12080. De 1,20 à 1,80 m de large environ, et de 0,20 m à 1,30 m de profondeur maximum, la perturbation coupe l'unité stratigraphique 12480 et le fait SL12083.



**Figure 263** : Relevé de la coupe est-ouest de la tranchée 1 (DAO. E. Guilloteau/SAVN).



**Figure 264** : Détail de la coupe est-ouest de la tranchée 1 (cl. E. Guilloteau/SAVN).



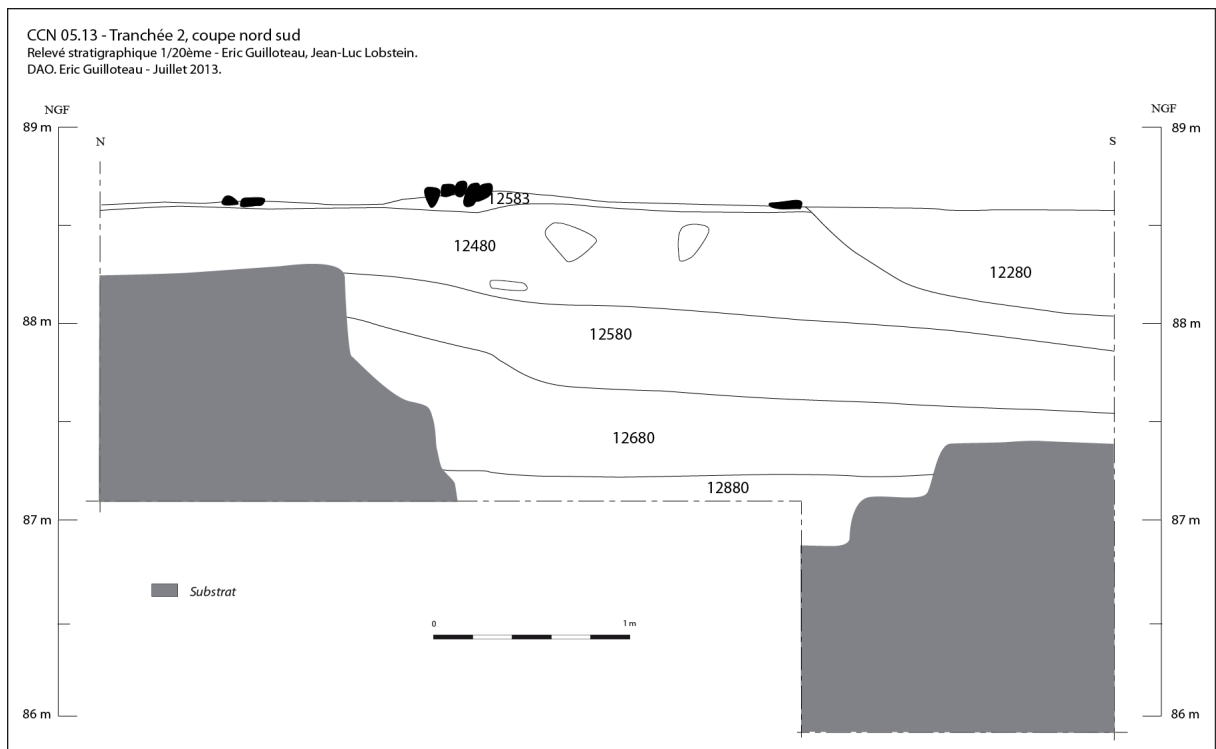


Figure 265 : Relevé de la coupe nord-sud de la tranchée 2 (DAO. E. Guilloteau/SAVN).



Figure 266 : Coupe nord-sud de la tranchée 2 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

#### Us 12480

Située une altitude maximum de 88,20 m NGF, l'unité stratigraphique 12480 de couleur brun jaune clair est constituée de déchets de mortier et d'inclusions de petits galets (fig. 263 et 265). Cette couche compacte de 20 à 70 cm d'épaisseur conserve aussi des fragments de céramique et de terre cuite architecturale décorée, ainsi qu'un certain nombre de clous (étude en cours). Elle correspond à un niveau de nivellement réalisé pour recevoir le sol 12083.

**Sol caladé SL 12083**

Situé à 88,50 m NGF, SL 12083 est un sol caladé ou calade. Il est constitué d'un niveau de galets (us 12183), dans lequel on observe un ensemble de recharges. Ces dernières sont faites de briques (us 12283), de pierres de taille (us 12483) et de pierres liées par du mortier (us 12382) (**fig. 267**). L'ensemble de ces unités stratigraphiques, exceptée l'US 12382, repose sur une fine couche de terre sableuse, meuble, de couleur brun gris moyen (us 12583).



**Figure 267** : Vue du sol caladé (FS 12083) à partir du nord (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Les galets de l'us 12183 sont organisés suivant des principes précis de construction (**fig. 267**). Enfoncés dans une terre sableuse (us 12583), les galets laissent affleurer leur face la plus plate pour offrir un niveau de sol plan. Observables sur la partie ouest de la calade, les plus gros d'entre eux sont utilisés pour former les conducteurs. Le remplissage est réalisé avec un ensemble de galets plus petits. Le bouchonnage, c'est-à-dire le calage des galets avec de petites pierres ou *ratalhons*, augmente la cohésion de la structure<sup>229</sup>. Les joints sont réalisés avec la terre sableuse de l'us 12583. La technique de construction permet à ce type de sol rustique de garder une certaine élasticité afin de résister à la déformation du terrain. Sur le côté occidental des conducteurs, on observe une zone de remplissage non perturbée, montrant ce à quoi pouvait ressembler l'ensemble de la calade (**fig. 267**). La partie orientale a subi, quant à elle, un nombre important de recharges, dont les plus significatives sont réalisées avec des briques (us 12283) de couleur rouge. Elles ont toutes une taille identique de 26 cm de longueur, 12 cm de largeur et 5 cm d'épaisseur. Elles sont posées sur champ et enfoncées des 3/4 dans l'us 12583 (**fig. 268**).

<sup>229</sup> Sette 2008.





**Figure 268** : Recharge de briques, US 12283 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Les autres recharges sont faites de pierres de taille réemployées dont certaines, à bossage rustique, proviennent très probablement de la destruction du mur d'enceinte (us 12780). Enfin, la partie du sol située à proximité de MR 12082 utilise l'arasement de MR 12086 (us 12186) comme niveau d'empierrement (**fig. 269**). Une grande partie de la calade a été perturbée par les aménagements contemporains.



**Figure 269** : Arase de MR 12086/US 12186 complétant une partie de la calade (cl. E. Guilloteau/SAVN).

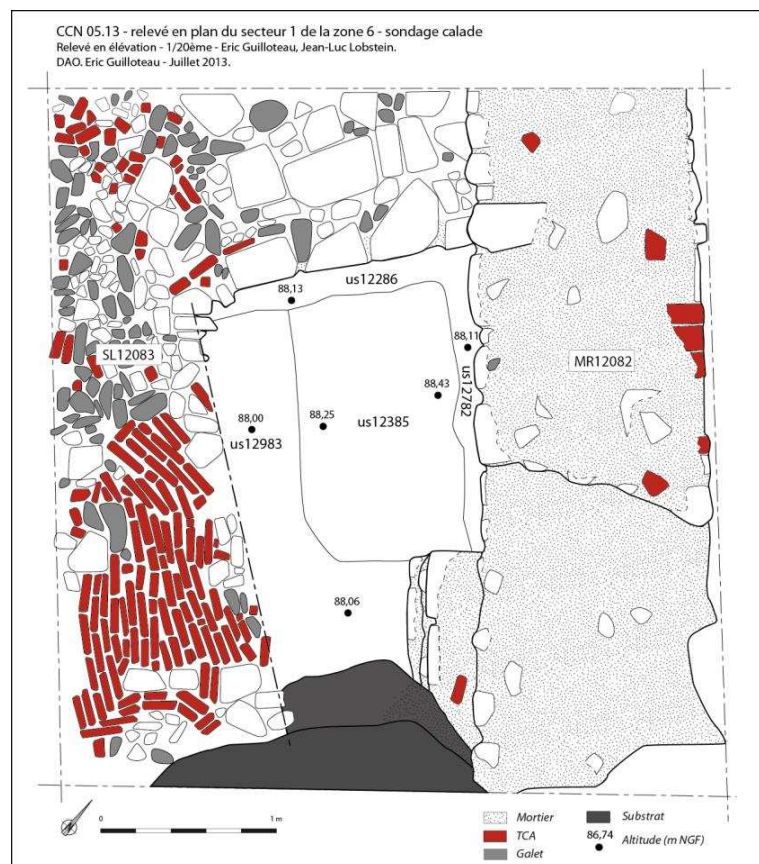


**US 12186 de MR 12086**

Fondée sur l'us 12386, la dernière phase de MR12086 correspond à un niveau d'assise fait de trois blocs liés avec du mortier de chaux et agrégats de petits galets (us 12186). Dans l'alignement des trois précédents modules, un bloc du même parement est dissocié de l'ensemble (fig. 253, 270) servant de niveau de sol à SL 12083. La tranchée de fondation de ce remontage (US 12286) conserve très peu de matériel. Elle est équivalente à la tranchée de reprise de MR 12082 (us 12782) (fig. 271).



**Figure 270** : Reprise de MR 12086, US 12186 (cl. E. Guilloteau/SAVN).



**Figure 271** : Relevé en plan avec les tranchées de reprise US 12286 et 12782 (DAO E. Guilloteau/SAVN).



**Us 12182 de MR 12082**

L'unité stratigraphique 12182, dernière phase de MR 12082, fonctionne avec l'us 12186 de MR 12086. L'assise conservée est réalisée avec des modules plus importants que ceux de la phase antérieure. Elle en est séparée par un bourrelet de mortier marquant nettement un changement dans la maçonnerie. Les assises du parement occidental et de la face occidentale comportent respectivement 6 blocs de 30 x 27 cm et 8 blocs de 15 x 25 cm à 27 x 30 cm. Les blocs sont calés avec des briques et des moellons. L'ensemble est lié par des joints gras de mortier de chaux avec agrégats de petits galets (fig. 272).



**Figure 272** : Reprise dans MR 12082, US 12182 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

**Us 12184 de MR 12084**

L'us 12184 de MR 12084 a été établie en même temps que les deux murs précédents MR 12082 et 12086. Cependant le peu de maçonnerie dégagée cette année ne permet pas d'aller plus avant dans l'étude (fig. 273).



**Figure 273** : L'US 12184 de MR 12084 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

**SL 12088 (us 12188)**

Liée aux unités stratigraphiques 12182 et 12184, l'us 12188 en grande partie détruite correspond à un vestige probable d'un niveau de travail. A 88,60 m NGF environ, cette couche d'une dizaine de centimètres par endroits a pu être réutilisée comme sol (SL 12088) (fig. 274). Seul l'élargissement de la fouille vers l'est pourra apporter des informations pouvant aider à la compréhension de cette partie du bâti.



**Figure 274** : SL 12088 (US 12188) vu de dessus (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Les maçonneries modernes ont toutes été arasées à 88,85 m NGF environ. A une altimétrie supérieure identique, un comblement moderne (us 12282) recouvre la calade. Cette couche de couleur brun clair à brun moyen, de texture limono-sableuse et moyennement compacte contient un ensemble de céramiques modernes, d'os et de terres cuites architecturales. Elle a été perturbée en de nombreux endroits par des aménagements contemporains.

**Sixième phase : période contemporaine**

Outre un niveau de remblai (us 12278) et un enrobé recouvrant l'ensemble de la zone, l'aménagement du parc contemporain aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles a produit un ensemble de perturbations dans les couches sédimentaires avec notamment :

- une fosse de plantations (FS 12087) qui a coupé la partie sud de MR 12082 et la partie orientale de la calade sur une surface de 4 m<sup>2</sup> environ ;
- des tranchées dues aux reprises des élévations anciennes pour aménager des parapets sur les murs 12080 et 12079 (us 12178 et us 12179) ;
- l'implantation d'un bloc de béton dans l'angle sud-ouest du secteur. Cet élément, de même type que ceux dégagés sur la plate-forme intermédiaire en 2012<sup>230</sup>, a créé une large perturbation à la hauteur des tranchées 1 et 2.

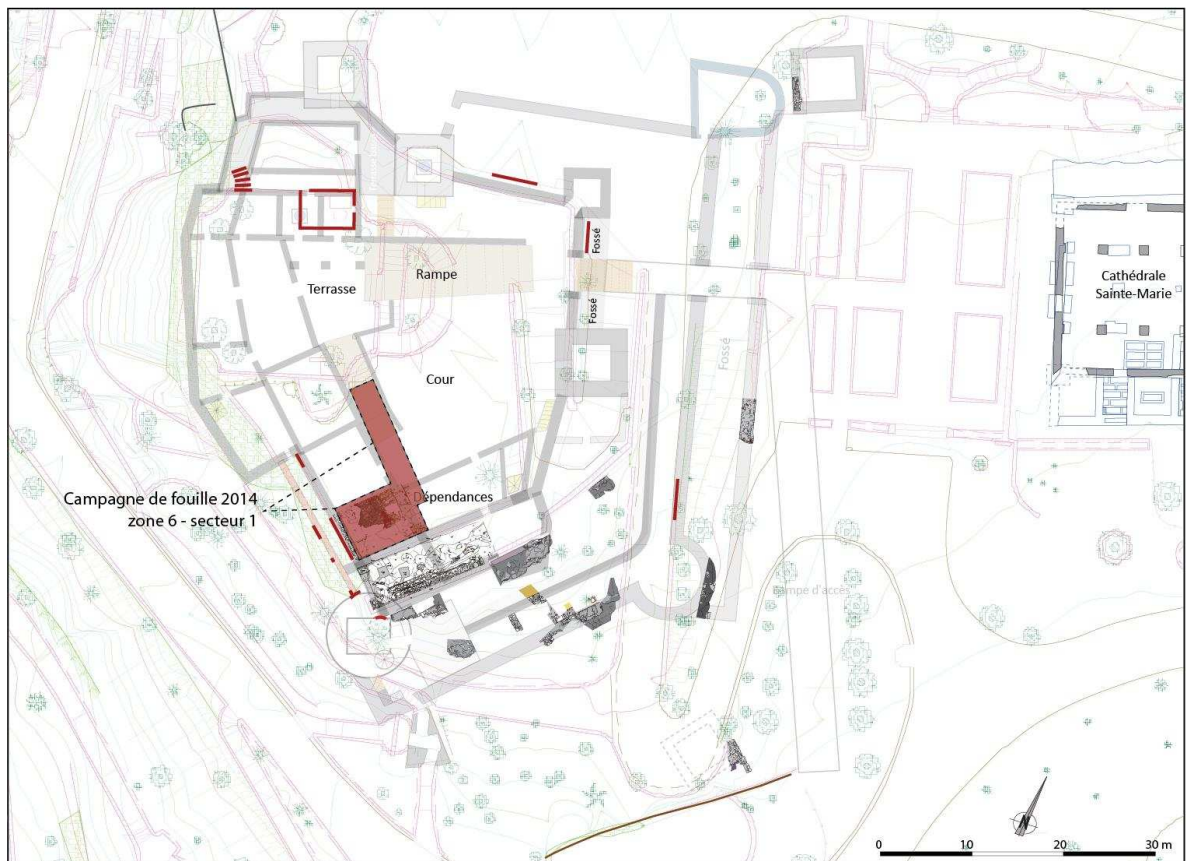
<sup>230</sup> PCR2012, vol. 3, § 2.6 « Sixième phase : les perturbations contemporaines », p. 36-37.



### 4.3.5 Dépendances du Palais et cour, campagne 2014

#### Introduction

Réalisée dans le cadre du Projet Collectif de Recherche de la colline du Château de Nice, la fouille programmée sur le Château comtal s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2014. La campagne archéologique s'est poursuivie sur la zone 6, dont l'étude avait débuté en juillet 2013<sup>231</sup>. La surface d'investigation a été agrandie, passant de 48 m<sup>2</sup> à 90 m<sup>2</sup> environ, avec une extension importante vers le nord-ouest et une autre plus restreinte vers l'est, contrainte par la présence d'un pin parasol (**fig. 275**).



**Figure 275 : Zones de recherche 2014 : zone 6 – secteur 1 (DAO Eric Guilloteau/SAVN).**

Après l'excavation des remblais pour retrouver les niveaux de 2013 et le terrassement du nouveau secteur au nord-ouest, un nettoyage général de la zone a pu être entrepris. La fouille a ensuite véritablement débuté dans l'aire nouvellement dégagée par le déblaiement des niveaux les plus récents jusqu'aux couches modernes proches de celles étudiées l'an dernier. Un relevé général des structures et une campagne photographique ont pu alors être réalisés sur l'ensemble du secteur. Le traitement des clichés sous le logiciel *Agisoft PhotoScan* a permis la modélisation de la zone. Une fois toutes les données topographiées, le géo-référencement a établi un instantané précis et complet du site (**fig. 276**).

<sup>231</sup> Guilloteau dir. 2013.



**Figure 276** : Vue zénithale de la zone 6 après excavation des remblais 2013 et dégagement partiel des niveaux modernes sur les nouveaux secteurs 2014 (cl. et traitement Photoscan Stéphane Morabito/SAVN).

Le démontage de la calade annoncé dans le rapport de 2013 a enfin autorisé l'observation des couches sédimentaires plus anciennes, et l'étude de nouvelles maçonneries.



### Conditions techniques de l'opération

L'opération archéologique a été réalisée avec l'aide d'un responsable de secteur, Jean-Luc Lobstein (SAVN), de deux archéologues -Lise Damotte (SAVN), Romuald Mercurin (SAVN)- et de 6 étudiants : Vincent Apruzzese, Elodie Castro, Charlotte David, Enguerrand Delauney, Léa Janiaud et Jonathan Lamia.

La découpe et l'évacuation du bitume sur la zone 6 ont été réalisées le 1<sup>er</sup> juillet 2014 par la Société SNAF Routes. Le décapage de la zone a été effectué par une mini-pelle de 5 tonnes conduite par Sébastien Contableau de la Société Beaussire (**fig. 277**). Les couches stratigraphiques ont été tamisées par les étudiants sous la responsabilité de Jean-Luc Lobstein (SAVN). Les levés topographiques ont été établis par le Service Topographie de Nice Côte d'Azur. Une fois la campagne archéologique achevée, l'ensemble de la zone, après protection des vestiges dégagés, a été remblayé.



**Figure 277** : Décapage de la zone 6 – secteur 1, avec l'extension vers le nord (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

#### 1.2 Le traitement des données archéologiques

Les éléments archéologiques ont été enregistrés sur la base de données du Service Archéologie de la Ville de Nice (FileMaker pro v. 11). Les relevés de terrain ont été réalisés par les archéologues du Service Archéologie de la Ville de Nice et les étudiants. Les vestiges bâtis ont fait l'objet d'un tracé en plan et en élévation « pierre à pierre ». La mise au net des minutes finalisée sur le logiciel Adobe Illustrator CS5 et le travail de post-fouille ont été effectués par les responsables d'opération et de secteur. Les études du mobilier ont été confiées à :

- Didier Binder (CEPAM/CNRS) pour le matériel lithique ;
- Lise Damotte (SAVN) et Romuald Mercurin (SAVN) pour la céramique protohistorique ;
- Alain Grandieux (SAVN) et Thomas Oudin pour la céramique antique ;
- Guillaume La Rosa (LA3M) pour les céramiques médiévale et moderne ;
- Isabelle Rodet-Belarbi (INRAP), pour la faune ;
- Claude Salicis (IPAAM), pour les monnaies.

#### 1.3 Objectifs

Le secteur étudié se situe à l'angle formé par les dépendances, en bas de l'escalier menant de la cour à la terrasse du palais. Définie en 2013, suivant les plans anciens et les résultats des recherches de 2010, cette

zone ne fut alors que partiellement fouillée. Le principal objectif de cette année a donc été d'achever notre recherche, tout en élargissant la surface d'étude afin d'approfondir nos connaissances sur l'organisation du bâti (fig. 278).

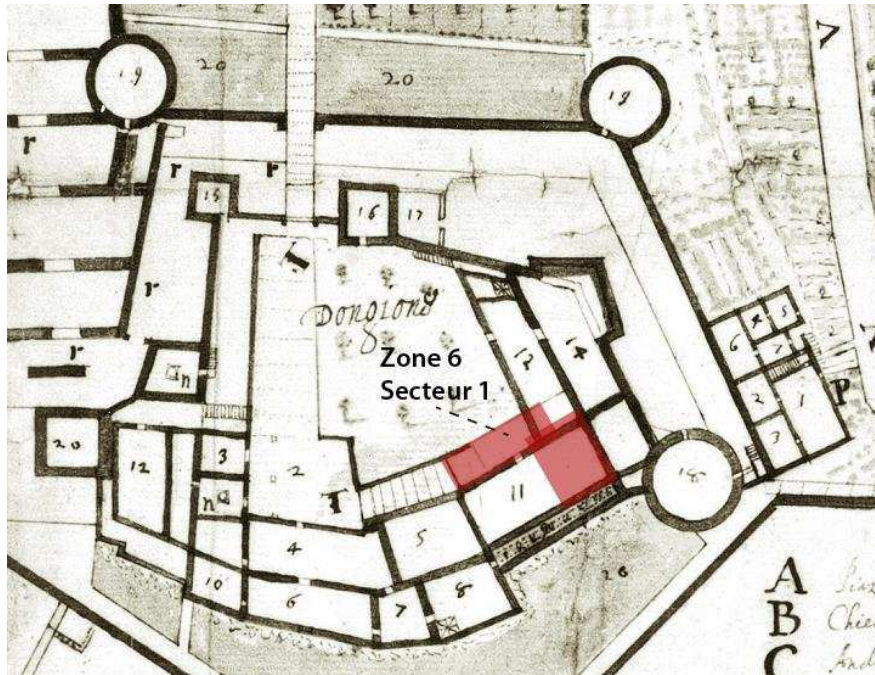


Figure 278 : La zone de recherche 2014 figurée sur le plan du donjon (ancien château comtal) de Baldoino vers 1625 (cl. BNF).

Nos objectifs furent les suivants :

- élargissement de la surface d'étude pour comprendre l'organisation du bâti partiellement mis au jour en 2013 ;
- démontage de la calade moderne afin de pouvoir observer les niveaux plus anciens, jusqu'au substrat ;
- compréhension de l'occupation médiévale ;
- confirmation d'un horizon néolithique ;
- recherche d'une stratigraphie en vue de datations ;
- définition de nouvelles problématiques, notamment sur l'occupation ancienne.

La réalisation de la plupart de ces objectifs a révélé un ensemble bâti plus complexe à la période médiévale que ne le laissaient envisager les plans modernes et la campagne archéologique de 2013. Une occupation ancienne a également pu être confirmée. L'ensemble des données récoltées cette dernière année du programme de recherche triennal 2012-2014 a permis de compléter avantageusement les résultats obtenus précédemment.

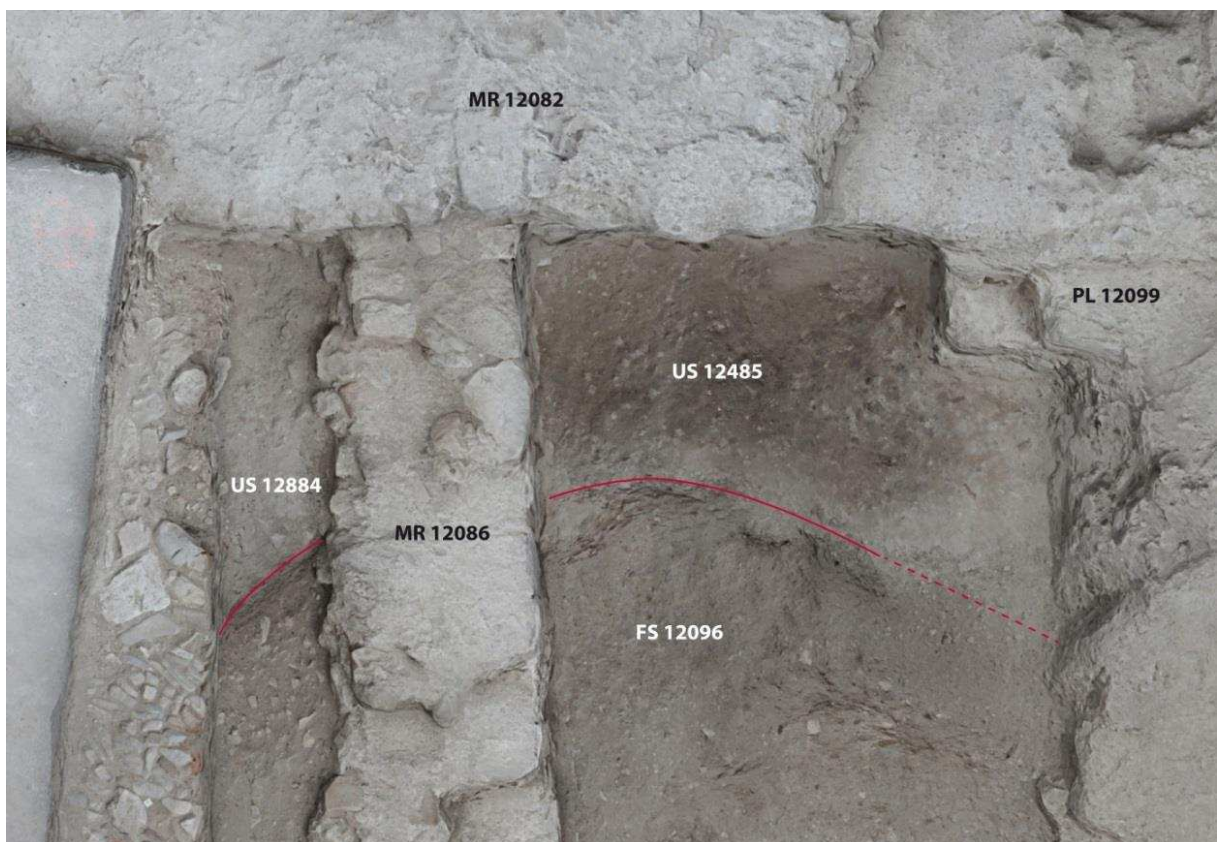


#### 4.3.5.1 Description des vestiges (Eric Guilloteau, Romuald Mercurin)

La description des vestiges concerne la zone 6 (secteur 1). Cette zone est présentée en plan sur deux relevés montrant l'évolution de la fouille (planches hors texte). Chaque vestige a fait l'objet d'un relevé et de clichés. Le secteur a été fouillé en aire ouverte sur 90 m<sup>2</sup> environ (**fig. 276**). Un décapage général et un terrassement jusqu'aux niveaux de l'an dernier ont été réalisés à la pelle mécanique. La fouille s'est arrêtée sur le substrat pour le secteur étudié en 2013 et sur les niveaux « médiévaux » (élévations et sols) pour l'extension de la fouille au nord-ouest et à l'est.

#### Première phase : L'horizon néolithique (Romuald Mercurin)

Un horizon stratigraphique ayant livré un mobilier céramique se rapportant, en première analyse, à la fin du Néolithique ou au début du Bronze ancien avait été identifié en 2013 entre les murs MR 12086, MR 12082 et MR 12095 (Guilloteau dir. 2013, p. 28-29, 61-62, 75). La fouille de cette année a permis de poursuivre l'exploration de ce niveau en direction du sud-ouest de part et d'autre du mur MR 12086 (**fig. 279**).



**Figure 279** : vue générale de l'horizon néolithique (cl. et conception sous *Photoscan* : S. Morabito / SAVN).

Il s'agit d'une couche sub-horizontale installée au sommet du comblement d'une large dépression dans le substrat calcaire, particulièrement irrégulier au sommet de la colline. La base de ce comblement (US 12398), non fouillée mais visible en coupe sur une hauteur d'environ 0,60 à 0,70m (**fig. 280**), est constitué de pierres hétérométriques arrachées au substrat rocheux englobées dans une matrice limoneuse brun rouge sombre.



**Figure 280** : vue en coupe de l'US 12398 et du sommet de l'US 12485 (cl. R. Mercurin / SAVN).

L'observation en coupe n'a pas permis de détecter de mobilier dans cette couche dont la dynamique de formation pourrait être naturelle (altération du rocher et apports éoliens) mais sans pour autant qu'une intervention de l'homme ne soit exclue. Le pendage sub-horizontal de la couche sommitale tranche en effet nettement avec les fortes déclivités qui affectent le rocher dans ce secteur de la colline et il est probable que nous ayons ici affaire à une terrasse éventuellement aménagée par l'homme. Il n'est toutefois pas possible de vérifier cette hypothèse (notamment par la présence d'un mur de soutènement) dans la mesure où l'ensemble des couches reposant sur le substrat ont été coupées à l'ouest par un important creusement possiblement antique (FS 12096). L'extension initiale de cet horizon vers l'ouest reste donc inconnue. Limité à l'est par le mur MR 12082, au sud par la structure PL 12099 et le rocher, et, au nord, par la limite de fouille, le niveau anthropisé surmontant immédiatement la couche de base a été scindé en deux couches équivalentes (US 12485 et US 12884) situées respectivement au sud et au nord du mur MR 12086 (**cf. fig. 279**). L'ensemble du niveau culmine à 88,07 m NGF. L'absence de stratigraphie lisible nous a conduits à procéder à une fouille fine par passes d'environ 5 cm (dénommées a, b, c, d). Au sud du mur MR 12086, la fouille a concerné une surface de 2,1 m<sup>2</sup> tandis qu'au nord du même mur, elle n'a concerné que 0,69 m<sup>2</sup>. Le sédiment présente partout les mêmes caractéristiques. Il s'agit d'un limon légèrement sableux moyennement compact à structure grumeleuse de couleur brun sombre à brun rouge. La fraction grossière, assez abondante mais inégalement répartie, est constituée de graviers et de cailloux issus du substrat calcaire (**fig. 281**).





**Figure 281** : Vue cavalière de l'US 12485c (cl. R. Mercurin / SAVN).

Le premier décapage (US 12485a et 12884a) correspond à un nettoyage de surface sur 2 à 3 cm d'épaisseur réalisé préalablement à un premier relevé de surface (**fig. 282-283**), lequel a permis de mettre en évidence la présence de tessons de céramique non tournée, de matériel lithique, de petits fragments d'os et de galets fendus, certains ayant subi l'action du feu. Si une partie de ce mobilier reposait à plat, plusieurs éléments étaient fichés dans le sédiment. L'aire de répartition de ces éléments est assez lâche et aucune zone de concentration de matériaux de même nature n'a été observée (le mobilier lithique voisine avec la céramique). On notera tout de même un nombre plus important d'artefacts dans la partie occidentale de la surface fouillée.

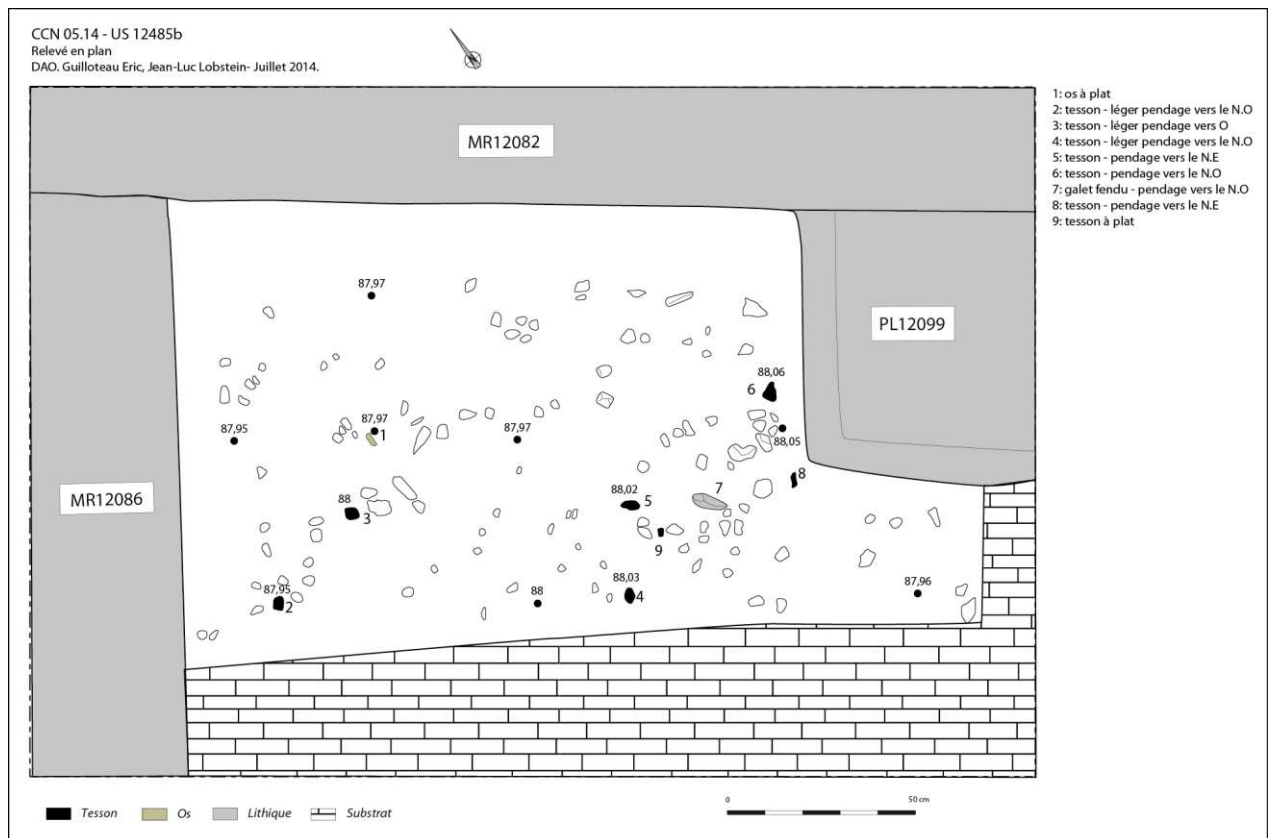


Figure 282 : relevé en plan de la surface de l'US 12485b (SAVN).

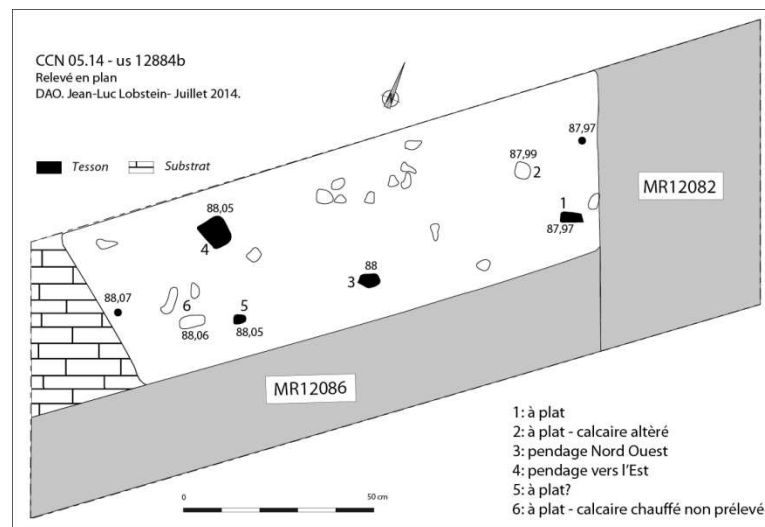


Figure 283 : relevé en plan de la surface de l'US 12884b (SAVN).

Le second décapage (US 12485b et 12884b ; fig. 284-285) a révélé la présence de deux structures probables.



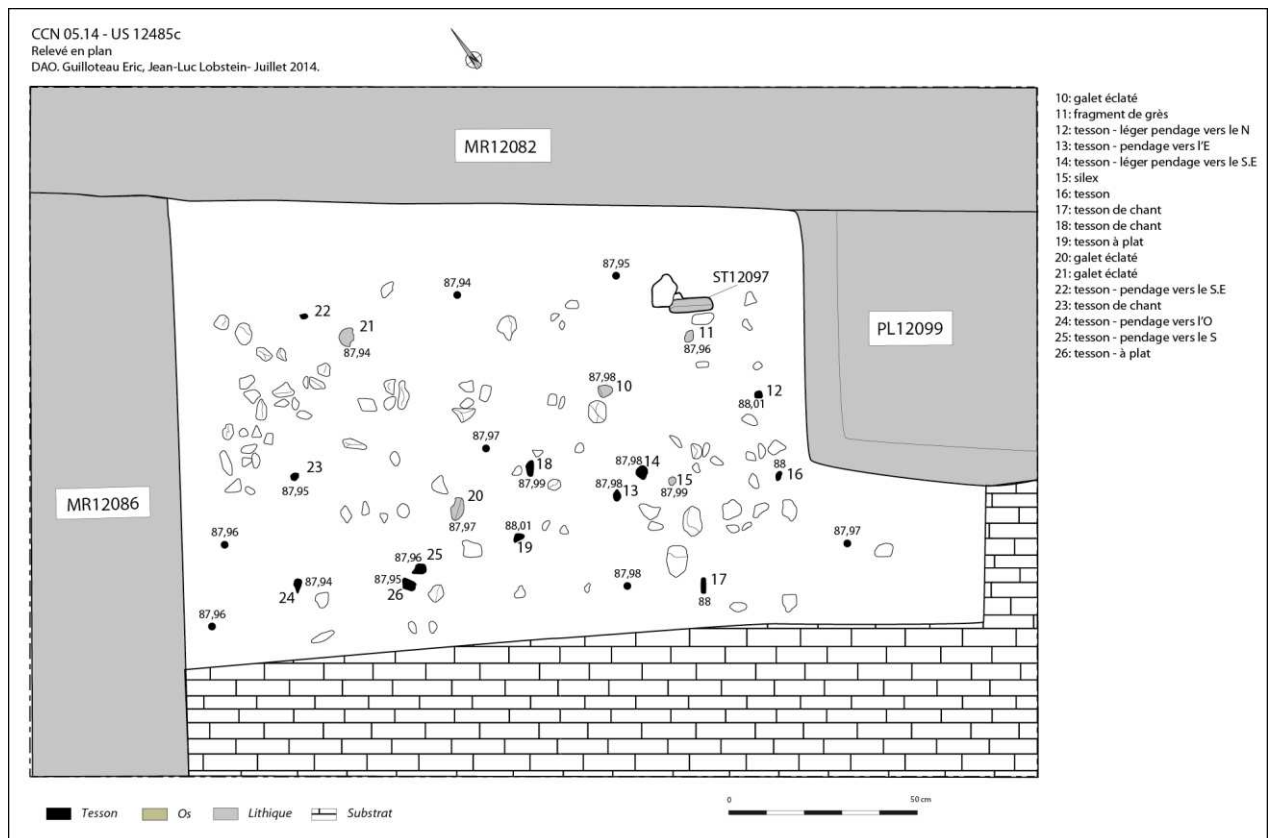


Figure 284 : relevé en plan de la surface de l'US 12485c (SAVN).

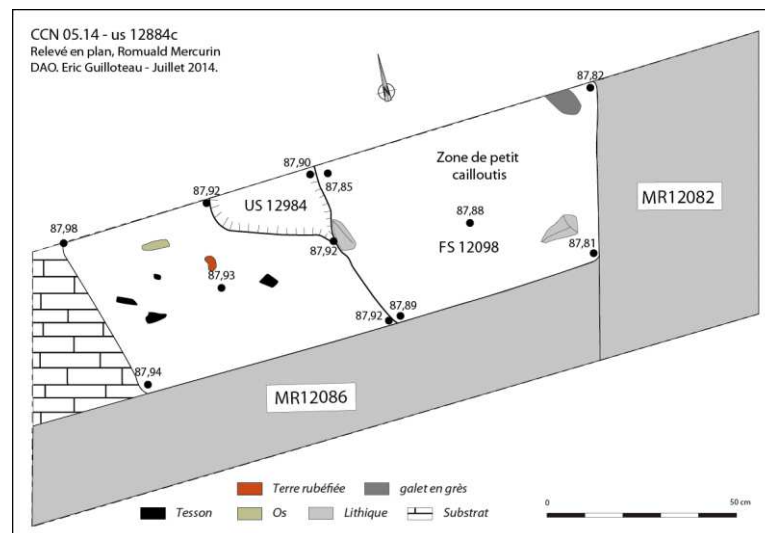


Figure 285 : relevé en plan de la surface de l'US 12884c (SAVN).

Au nord du mur MR 12086, la couche a été perturbée par le passage d'une racine (US 12984) dont le négatif a été comblé par un sédiment limono-sableux brun moyen contenant de petits graviers et un os. En revanche, à partir de la cote 87,92 m NGF, la partie orientale de l'US 12884 se distingue par une concentration de cailloux en disposition serrée (US 12198), en surface de laquelle se trouvait un galet plat en grès (angle nord-est de la fouille) tandis que la partie occidentale de la couche est, elle, peu caillouteuse et se caractérise par la présence d'éléments rubéfiés (fig. 286). Bien que l'exiguïté de l'espace n'ait pas permis de pousser plus loin la fouille, il est possible sinon probable que la concentration caillouteuse corresponde au comblement d'une structure fossoyée creusée à la surface de l'US 12884c (FS 12098). Observée sur 070 x 0,45m, la

profondeur de cette éventuelle structure n'a pas pu être déterminée et ses limites exactes restent inconnues puisque recoupées par les murs MR 12082 et MR 12086.

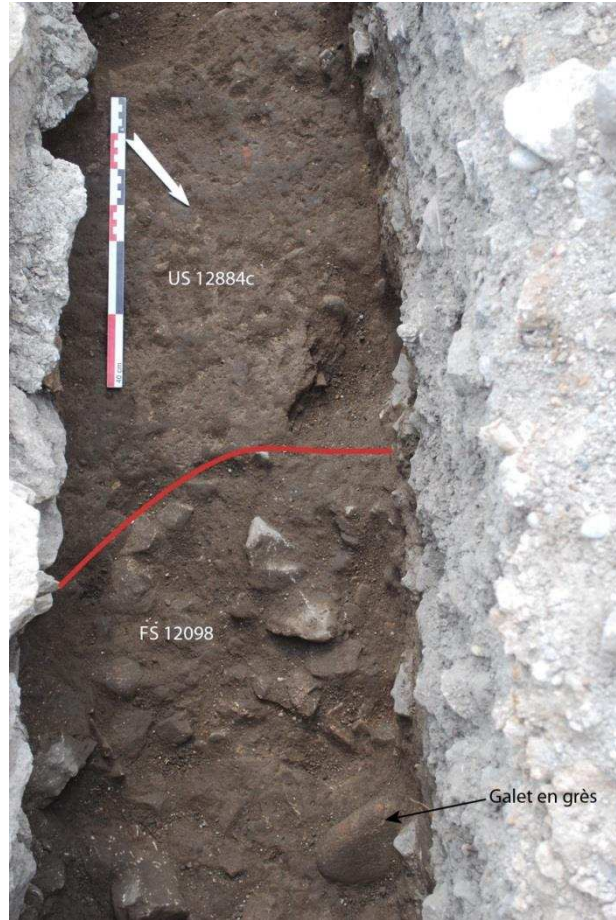


Figure 286 : vue de la fosse FS 12098 (cl. R. Mercurin / SAVN).

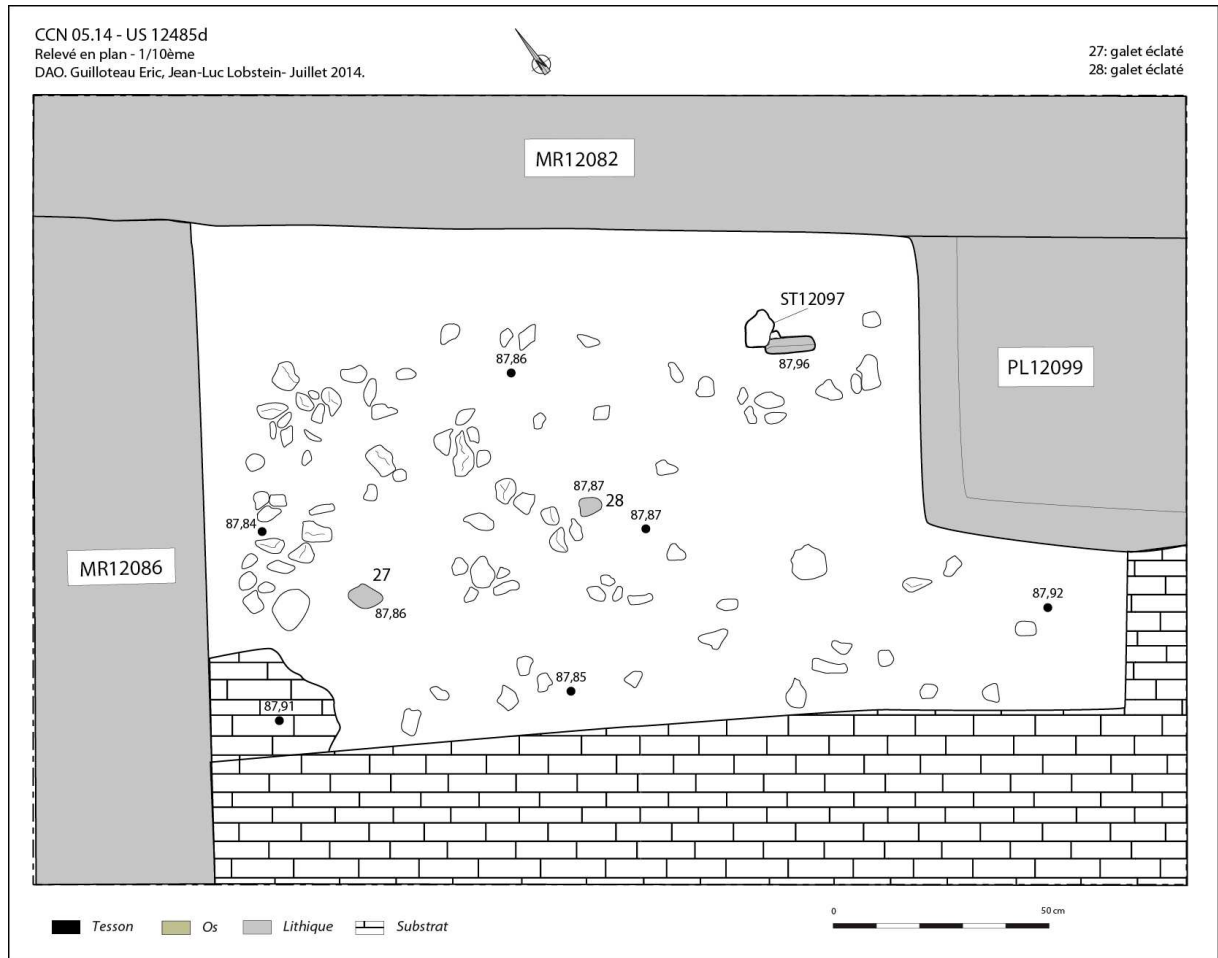
Au sud du mur MR 12086 (cf. **fig. 281**), proche de l'angle sud-est de la fouille, le décapage a mis en évidence deux pierres fichées dans l'US 12485c (niveau d'apparition à 87,96 m NGF) l'une en calcaire local, l'autre en grès (**fig. 287**).



Figure 287 : vue de la structure ST 12097 (cl. R. Mercurin / SAVN).

Disposés de chant et formant un angle droit, ces éléments pourraient constituer les calages d'un poteau (ST 12097). A la même cote, la surface de l'US 12485c a révélé la présence d'artefacts (céramique, silex et galets fendus) en plus grande quantité que précédemment. Alors que le mobilier céramique est toujours essentiellement concentré dans la partie occidentale de la fouille, les galets sont majoritairement répartis dans la partie orientale (cf. **fig. 284**). La bonne cohérence des données altimétriques entre le niveau d'apparition des pierres de calage et le niveau d'atterrissement du mobilier, dont la plupart des éléments sont disposés à plat, postule en faveur d'une surface de circulation située entre 88 m et 87,95 m NGF.

Enfin, un dernier décapage (US 12485c et 12884c) a été opéré au sud du mur MR 12086 et poursuivi jusqu'à la cote 87,84 m NGF au plus bas (surface de l'US 12485d ; **fig. 288**). On note une raréfaction du mobilier archéologique et notamment de la céramique mais quelques galets fendus sont encore présents.



**Figure 288** : relevé en plan de la surface 12485d (SAVN).

### Seconde phase : Antiquité Tardive

L'an dernier, la phase Antique était caractérisée par la présence d'une fosse (FS 12085/US 12285)<sup>232</sup>. Cette année, une autre fosse (FS 12096 (US12686, 12886)) et une couche de comblement (US 12388) ont pu être mises au jour. A une altimétrie supérieure à 88,70 m NGF, cette unité stratigraphique à matrice limoneuse, de couleur brun foncé avec des inclusions de petits charbons, a une épaisseur maximale de 30 cm (**fig. 289**).

<sup>232</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 30-32.





**Figure 289** : l'US 12388 vue en coupe à partir de l'ouest (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Ce niveau contient un ensemble de céramique rejoignant la typologie de la collection issue de la fosse FS 12085, avec un terminus *post quem* à la fin de l'Antiquité tardive.

### Troisième phase : l'enceinte médiévale

Le sondage profond réalisé en 2013 dans l'angle sud-ouest du secteur<sup>233</sup> a été poursuivi vers le nord, jusqu'au substrat. Il a permis d'observer ainsi la face orientale du rempart (US 12780) sur une longueur totale de 5,40 m et une hauteur de 1,50 m. A une altimétrie supérieure de 85 m NGF, la semelle de fondation (US 12481), sur laquelle est fondé le mur, comble les anfractuosités du rocher pour consolider l'assise de la muraille. L'US 12481 d'axe nord-sud est construite avec des briques et des blocs bruts de petits à moyens liés avec un mortier de chaux contenant des petits galets. La longueur observée a été de 2,90 m, pour une largeur conservée de 0,60 m et une épaisseur maximale de 0,60 m (**fig. 290**).



**Figure 290** : Semelle de fondation de MR 12080 (US 12780) (cl. E. Guilloteau/SAVN).

L'unité stratigraphique 12780 de MR 12080, dégagée sur 5,40 m environ de long et 1,50 m de haut, présente un ensemble maçonné homogène. Elle est faite d'un appareil bien réglé, conservant 6 assises de pierres de taille, sans calage de briques ou de moellons. Les modules varient de 18 à 30 cm de haut, pour 10 à 70 cm de long. Ils sont liés par des joints gras beurrés et certaines pierres de taille présentent un bossage rustique (**fig. 291 et 292**).

<sup>233</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 33-35.





Figure 291 : Section de l'enceinte palatiale (US 12780) dégagée cette année (cl. E. Guilloteau/SAVN).

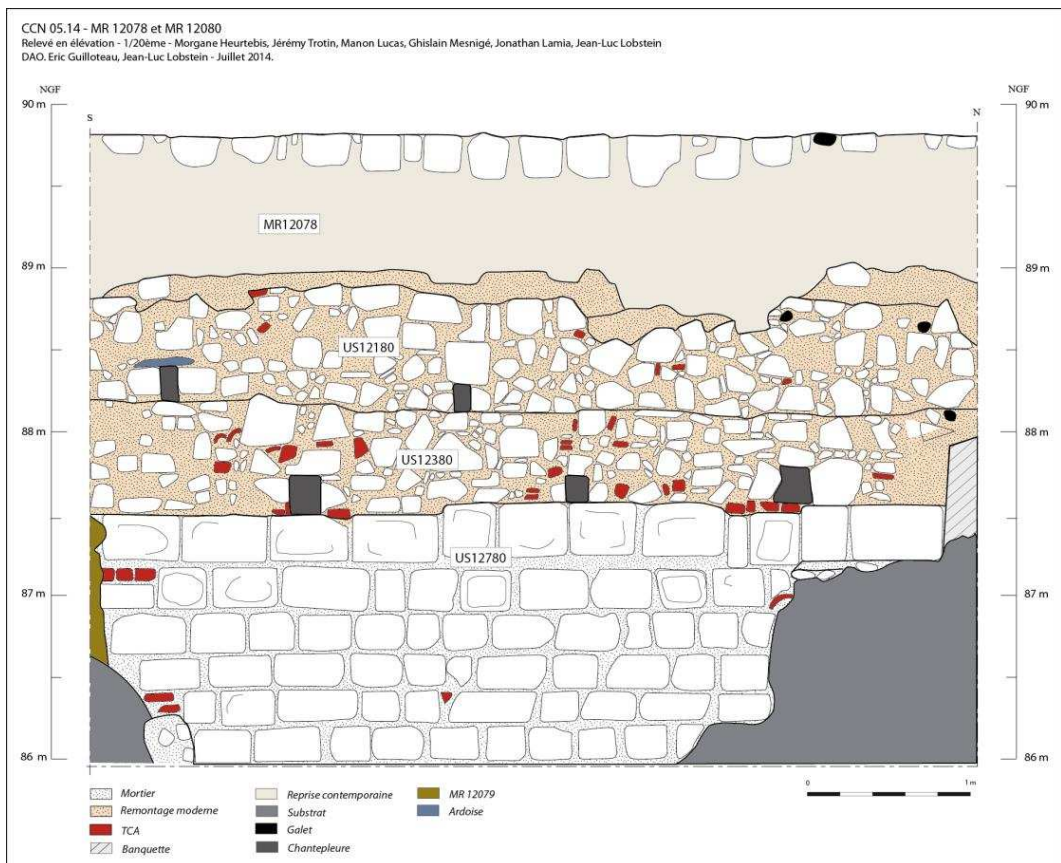


Figure 292 : Relevé de l'US 12780 réalisé en 2013 et complété en 2014 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Cette vision d'ensemble de la maçonnerie confirme par sa typologie le rapprochement fait en 2013 avec l'enceinte palatiale étudiée en 2010, et son parement externe MR 12009<sup>234</sup>.

Plusieurs points communs confirment les liens entre l'US 12780 (MR 12080) et MR 12009 :

- la hauteur d'assise ;
- la longueur moyenne des modules ;
- la taille en bossage ponctuel avec ou sans ciselures périmétriques ;
- les joints gras beurrés soulignés au fer par endroits.

De texture limono-sableuse à sableuse, l'unité stratigraphique 12980, sur les US 12481 et 12780, est moyennement compacte et de couleur brun sombre (**fig. 293**).



**Figure 293 : Vue cavalière de l'US 12980 à partir du nord-est (cl. E. Guilloteau/SAVN).**

Elle conserve peu de céramique, mais a fourni un beau tesson de jarre islamique<sup>235</sup>. Plusieurs blocs taillés, dont un en bossage, ont également été extraits de cette couche sédimentaire, pouvant renvoyer à un niveau de démolition, ou plus certainement selon nous, à un niveau de travail. En effet, même si ce dernier conserve quelques blocs brisés, son altimétrie supérieure de 87,10 m NGF correspond à un changement de modules dans l'élévation du mur, au niveau de la dernière assise. Celle-ci présente des modules légèrement plus gros, avec un nombre de pierres taillées en bossage plus important. Les blocs trouvés dans l'US 12980 pourraient alors provenir de malfaçons, non utilisés dans la maçonnerie. La matrice sableuse de cette couche sédimentaire va aussi dans le sens d'un niveau de travail.

#### **Quatrième phase : le bâti médiéval**

Les vestiges du bâti médiéval restent, encore cette année, difficiles à dater. Ils s'étendent de l'Antiquité tardive à la Période moderne, classés à partir de la chronologie relative. En 2013, les unités stratigraphiques rattachées à la période médiévale, 12482, 12582 (MR 12082), 12386 (MR 12086) et 12384 (MR 12084) n'avaient pu être observées que partiellement<sup>236</sup>. Le démontage de la calade (SL 12083) et l'extension de la fouille ont permis de dégager un peu plus ces maçonneries et d'en mettre 3 autres au jour.

<sup>234</sup> Bouiron dir. 2010, t.3, p.915-919.

<sup>235</sup> Vallauri 1999, p. 226-230.

<sup>236</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 35-41.



L'état le plus ancien de cette phase semble être illustré par deux structures bâties (US 12193 et 12491) et un niveau de sol à une altimétrie supérieure de 88,55 m NGF (SL 12088, 12091).

### SB 12093

A une altimétrie supérieure de 88,69 m NGF, cette structure bâtie, dont la partie orientale disparaît dans la coupe, pourrait correspondre à la fondation d'un mur. Sa maçonnerie est faite de blocs bruts et de gros galets liés avec un mortier de chaux. Ce mur a été observé sur une longueur de 1,90 m, une largeur de 0,50 m et une hauteur de 0,35 m (fig. 294).



Figure 294 : SB 12093 (us 12193) à gauche et US 12193 avec l'US 12493 à droite (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Cette structure semble s'articuler avec une autre maçonnerie perpendiculaire, suivant un axe est-ouest (US 12493). Il ne subsiste qu'une seule ligne d'empierrement formée par des blocs bruts liés en partie avec de la terre et en partie avec du mortier à la chaux provenant d'un aménagement de sol (fig. 294).

### - SL 12091

Ce sol, à une altimétrie supérieure de 87,94 m NGF, est fait d'un niveau du mortier au sable de couleur blanchâtre. Délimitée au nord, l'US 12491 est conservée sur 1,30 m de longueur et 1 m de largeur (fig. 295).



Figure 295 : Vues cavalières du sol SL 12091 à partir du nord-ouest et de l'ouest (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Au sud, le mur MR 12084 coupe SL 12091 mais également une autre partie de sol (SL 12088), repérée en 2013<sup>237</sup> et correspondant au précédent. Ces deux éléments constituent les vestiges d'un seul et même sol (fig. 296).



Figure 296 : Vue zénithale des niveaux de sol SL 12091 et SL 12088 (cl. et traitement Photoscan S. Morabito/SAVN).

Les niveaux antérieurs à ce sol, comme l'US 12391, n'ont pas fait l'objet de fouilles cette année. La couche postérieure (US 12191) à matrice limono-sableuse, moyennement compacte, contient peu de céramiques (remblai contenant des tessons antiques à modernes), mais énormément de restes de faune (étude en cours).

#### **MR 12092**

Cette fondation de mur, à une altimétrie supérieure de 89 m NGF, est assise en partie sur le sol SL 12091 (extrémité nord) et en partie sur le niveau antique (US 12388) (extrémité sud). D'axe nord-ouest / sud-est, cette maçonnerie conserve une assise réglée, faite de modules réguliers, hauts de 20 cm, liés avec du mortier de chaux contenant des petits galets. Les longueurs des pierres de taille vont de 15 à 40 cm (fig. 297).

<sup>237</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 51.



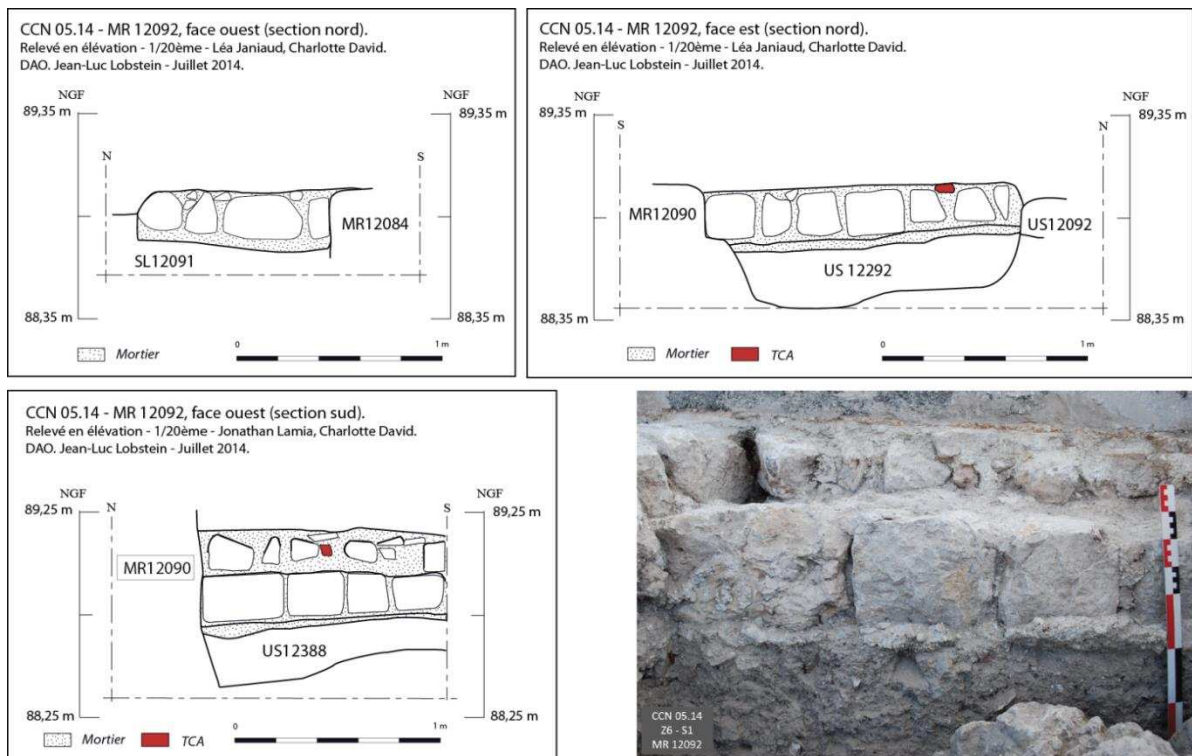


Figure 297 : Relevés des faces de MR 12092 et vue de la face ouest de la section sud (DAO et cl. SAVN).

L'appareil observé sur ce mur rejoint celui d'autres maçonneries : MR 12084 et MR 12082. Ces deux murs ont été mis au jour en 2013, mais étudiés partiellement<sup>238</sup>.

#### MR 12084

A une altimétrie supérieure de 88,90 m NGF, ce mur observé en partie l'an dernier a pu être dégagé cette année sur les deux faces. Cette petite section de maçonnerie présente sur sa face sud deux assises réglées avec des modules de 15 cm de hauteur, et de 20 à 26 cm de longueur, liés avec un mortier de chaux contenant des petits galets (fig. 298 et 300). Sa face nord conserve une assise plus ou moins bien réglée de 18 à 20 cm de hauteur avec des modules de 15 à 30 cm de longueur (fig. 298 et 299). Par sa position, MR 12084 est postérieur aux sols SL 12091 et SL 12088 qu'il coupe suivant un axe est-ouest. Le creusement des tranchées de fondation nord (US 12591) et sud (US 12791) a fait disparaître une partie des sols. Malheureusement le comblement de la tranchée, à matrice limono-sableuse, n'a fourni aucun élément de céramique (US 12691, 12891). MR 12084 est lié à l'est à MR 12092 et à l'ouest à l'US 12482 de MR 12082. Toutefois il est antérieur à l'US 12182 de MR 12082, sous laquelle il passe.

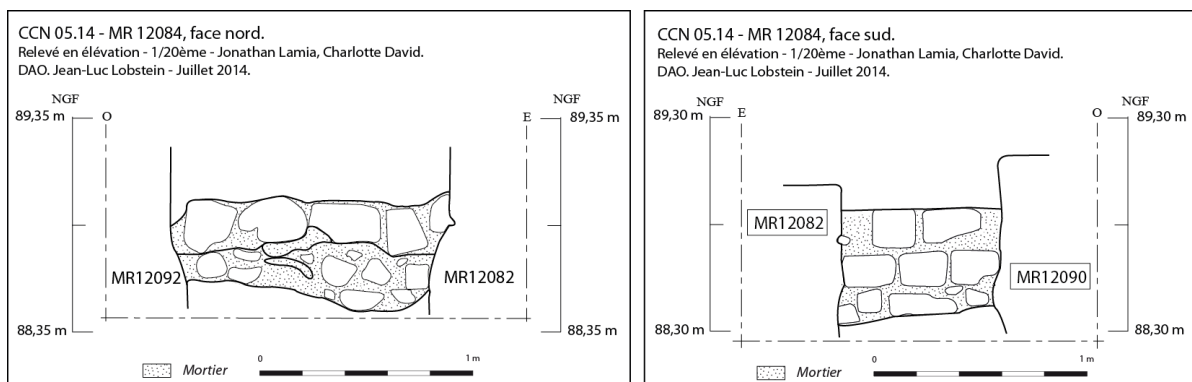


Figure 298 : Relevé en élévation des deux faces de MR 12084 (DAO J.-L. Lobstein/SAVN).

<sup>238</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 50.

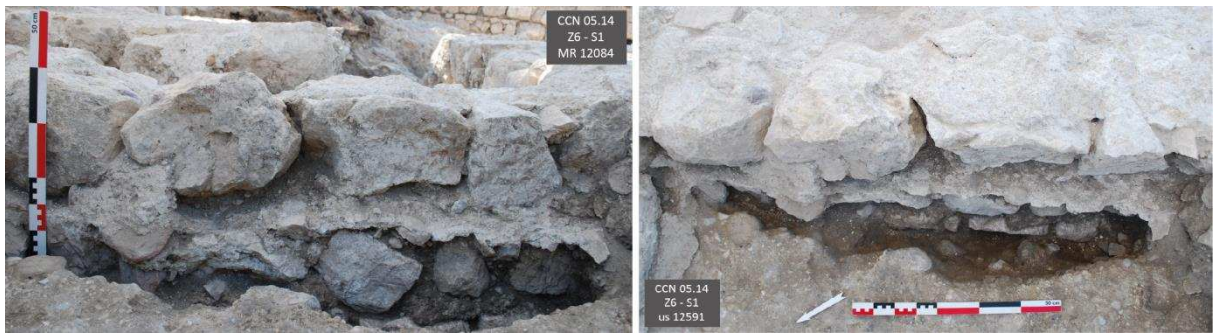


Figure 299 : Vue de la face nord de MR 12084 et de SL 12091 coupé par l'US 12591 (cl. E. Guilloteau/SAVN).



Figure 300 : Vue de la face sud de MR 12084 et de SL 12088 coupé par l'US 12791 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

#### US 12482 (MR 12082)

D'orientation nord sud, cette section de mur conservée sur 3 m de long et 0,70 m de haut est antérieure à la reprise moderne (US 12182) et postérieure à l'occupation antique (US 12385). Son parement en petit appareil est composé de 3 assises réglées. Les modules de 14 x 20 cm environ sont liés par un mortier de chaux avec des joints gras débordants. Appuyée sur un lit de moellons liés avec de la terre, sa fondation comprend une tranchée étroite ou aveugle coupant le niveau antique (US 12385) (fig. 301 et 302).

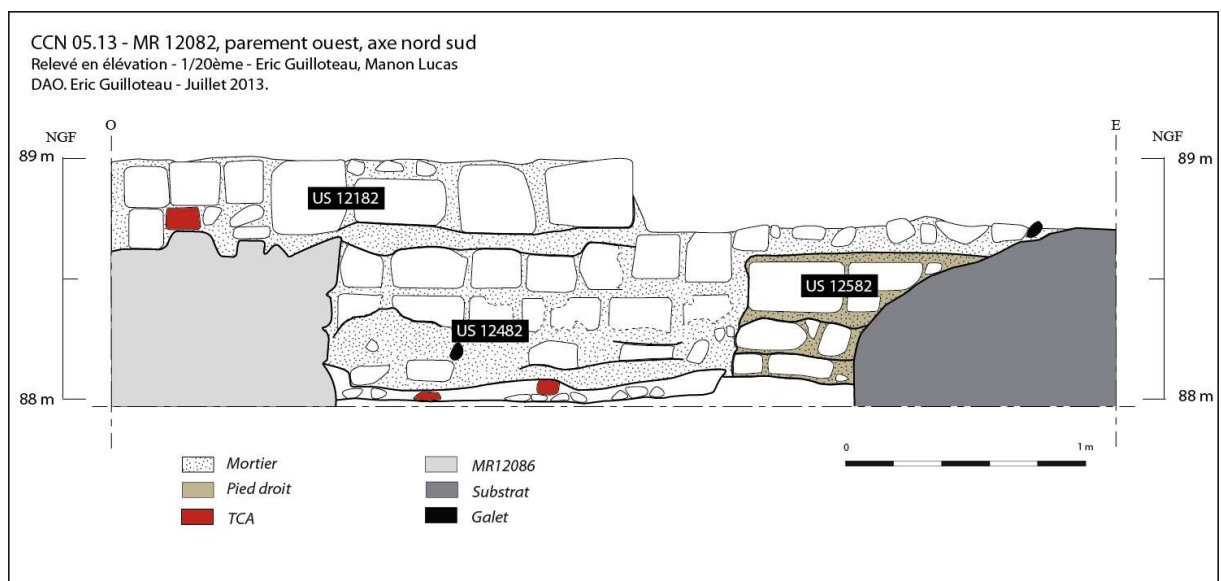


Figure 301 : Relevé en élévation des US 12182, 12482, 12582 (DAO E. Guilloteau/SAVN).





**Figure 302** : Vue de l'US 12482 de MR 12082 à partir de l'ouest (cl. E. Guilloteau/SAVN).

### MR 12086

Le mur MR 12086 est situé dans le prolongement de MR 12084, suivant le même axe est-ouest. Son extrémité orientale, située au niveau de la fosse antique FS 12085 avait été en partie dégagée en 2013. Cette année, le mur a été entièrement mis au jour après le démontage de la calade sous laquelle il disparaissait. Conservé sur une hauteur de 0,80 m avec une altimétrie supérieure de 88,68 m NGF, il est long de 3,70 m et large de 0,70 m (**fig. 303**).

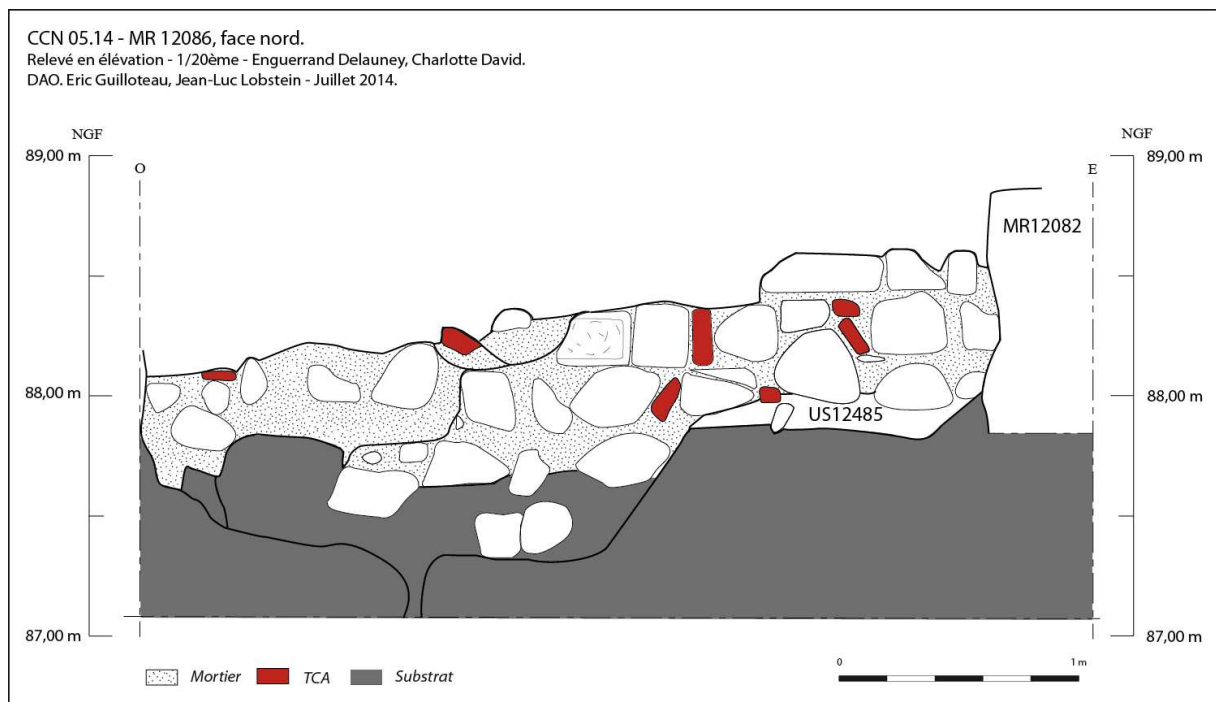


**Figure 303** : Vue cavalière de MR 12086 à partir du sud-ouest (cl. E. Guilloteau/SAVN).

L'appareil de MR 12086 ne renvoie à aucun des murs précédents. Il est fait d'un ensemble de blocs bruts, de pierres de taille en réemploi (dont une présente une taille à bossage) et de briques, liés avec un mortier de chaux contenant de petits galets. Ainsi, contrairement aux autres maçonneries présentant un ensemble homogène de modules, ce mur est fait de modules disparates (**fig. 304 et 305**).



**Figure 304** : Vue de la face sud de MR 12086 (cl. E. Guilloteau/SAVN).



**Figure 305** : Relevé en élévation de la face sud de MR 12086 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

A l'est, MR 12086 passe sous l'US 12182 de MR 12082. A l'ouest il rejoint l'US 12683 (dégagée en 2013)<sup>239</sup> constituée d'une importante couche de mortier de chaux, contenant des petits galets et quelques moellons. Les deux maçonneries sont liées. Le reste d'un négatif de mur, d'axe nord-sud, large de 75 cm, témoigne de l'existence de retours de MR 12086 vers le nord (**fig. 306**) et vers le sud avec une importante structure bâtie (SB 12095).

<sup>239</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 39-40.





Figure 306 : Vue zénithale de MR 12086 lié à l'US 12683 (néгатif de mur) (cl. E. Guilloteau/SAVN).

#### SB 12095

Situé dans le prolongement de l'US 12683 suivant un axe nord-sud, cet ensemble maçonné pouvant correspondre à la semelle de fondation d'un mur est apparu à une altimétrie supérieure de 86,83 m NGF. Cette maçonnerie, large de 2,40 m, longue de 1,90 m et épaisse de 73 cm, est située dans une faille du substrat. Elle est constituée de blocs bruts de petits à moyens, liés avec un mortier de chaux contenant des petits galets (fig. 307).



Figure 307 : A/ Vue cavalière de SB 12095 à partir du nord-est. B/ Vue cavalière de l'US 12683 à partir du nord, avec SB 12095 dans son prolongement en contrebas (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Au sud, l'US 12195 (SB 12095) rejoint un niveau de mortier mis au jour en 2013 (US 12281). D'axe est-ouest, ce dernier rejoignait plus à l'est une structure bâtie, fondation probable d'un autre mur (SB 12081)<sup>240</sup> (fig. 308).

<sup>240</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 41.





**Figure 308** : vue cavalière, à partir de l'ouest, de SB 12081 (cl. E. Guilloteau/SAVN).

#### Cinquième phase : période moderne

L'extension de la zone de fouille vers le nord a autorisé cette année l'observation du développement de MR 12082 sur près de 6 m, jusqu'à une structure bâtie SB 12094. Plus modeste, l'agrandissement de la zone vers l'est a permis toutefois de rectifier une erreur d'interprétation de MR 12084 dans le rapport de 2013, avec la mise au jour du mur MR 12090.

#### MR 12082

La dernière phase de MR 12082 (US 12182), décrite dans le rapport de 2013<sup>241</sup>, se poursuit vers le nord-ouest sous la forme d'une semelle de fondation (US 12982) (**fig. 309**).



**Figure 309** : Poursuite de MR 12082 vers le nord-ouest (US 12182, 12982) (cl. E. Guilloteau/SAVN).

<sup>241</sup> Guilloteau dir. 2013, p. 50.



D'une épaisseur maximale de 12 cm, cette dernière est faite de blocs bruts liés avec un mortier de chaux contenant des petits galets (**fig. 310**). A une altimétrie supérieure de 88,98 m NGF, elle conserve des négatifs de pierres de taille, de 20 x 40 cm environ.



**Figure 310** : Semelle de fondation de MR 12082 (E. Guilloteau/SAVN).

Elle se développe sur 5,55 m de long avant de joindre une structure bâtie de forme quadrangulaire (SB 12094) plus au nord.

#### **SB 12094**

Cette structure, que l'on peut désigner comme étant une plate-forme, mesure 2,15 m de longueur pour 1,56 m de largeur. Elle est constituée de blocs bruts et de TCA, liés avec un mortier de chaux contenant des petits galets. Chaînée à l'ouest à l'US 12982, elle est fondée sur le substrat au nord et à l'est (**fig. 311**). A une altimétrie supérieure de 81,10 m NGF, elle présente une épaisseur maximale de 45 cm (**fig. 312**).



**Figure 311** : Vue cavalière à partir du sud, de SB 12094 chaînée à l'us 12982 (cl. E. Guilloteau/SAVN).





**Figure 312** : Vue en coupe de la fondation de SB 12094 à partir du sud (cl. E. Guilloteau/SAVN).

### MR 12090

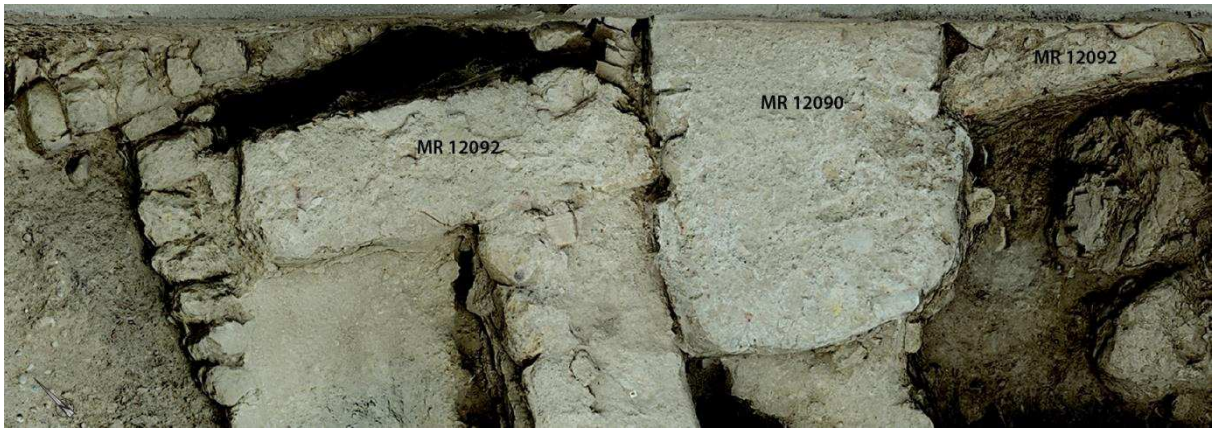
Ce mur fait de blocs bruts ou taillés en réemploi (colonnette) grossièrement assisés présente le même appareil et les mêmes dimensions (1,20 m de large) que le mur MR 12082. En chronologie relative, il se positionne dans la même phase de construction, en coupant le mur MR 12092 (**fig. 313 et 314**).



**Figure 313** : Vue cavalière de MR 12090 à partir de l'est (E. Guilloteau/SAVN).

A une altimétrie supérieure de 89 m NGF, cette fondation de mur (US 12190) conservée sur une hauteur de 40 cm n'a pu être observée que sur une longueur de 1,34 m, son prolongement vers l'est disparaissant dans la coupe.





**Figure 314** : Vue zénithale du mur MR 12092 coupé par le mur MR 12090 (cl. et traitement Photoscan S. Morabito/SAVN).

A ces différentes maçonneries, est associé l'aménagement d'un sol caladé décrit l'an dernier. Le démontage de celui-ci a permis d'observer la préparation du sol, à matrice sableuse (US 12583) (**fig. 315**), et de prélever du mobilier, notamment une monnaie en bon état de conservation, probablement en argent (nettoyage et étude en cours).



**Figure 315** : Niveau de préparation du sol caladé (US 12583) (cl. Eric Guilloteau/SAVN).

Notons qu'après avoir élargi la coupe de 2013 de 80 centimètres vers le nord, le sol est toujours préservé au-dessus de la dernière phase médiévale, et comporte de nombreuses recharges de pierres et de briques, comme sur l'ensemble du sol dégagé en 2013 (**fig. 316**).



**Figure 316** : Calade, avec l'agrandissement de la zone d'étude vers le nord (cl. E. Guilloteau/SAVN).

Sur le secteur 1 de la zone 6, toutes les maçonneries dégagées cette année ont été arasées à 88,85 m NGF environ. A une altimétrie supérieure identique, l'unité stratigraphique US 12282 contenant du mobilier moderne (XVII<sup>e</sup> siècle) et recouvrant la calade est toujours présente et se poursuit vers le nord.

#### 4.3.5.2 Les dépendances du Palais - synthèse (zone 6-secteur 1)

Un ensemble de constructions réalisées au Moyen Age (US 12780, SB 12093, SL 12088, SL 12091, US 120391, MR 12084, US 12482, MR 12092, PL 12099, MR 12085, SB 12093, etc.) et durant la Période Moderne (SL 12083, MR 12082, MR 12084, MR 12086) comprend plusieurs phases de destructions et de reconstructions (US 12180, 12380, 12279, 12379, 12479, MR 12086 et US 12182, 12184, SL 12083, SL 12088).

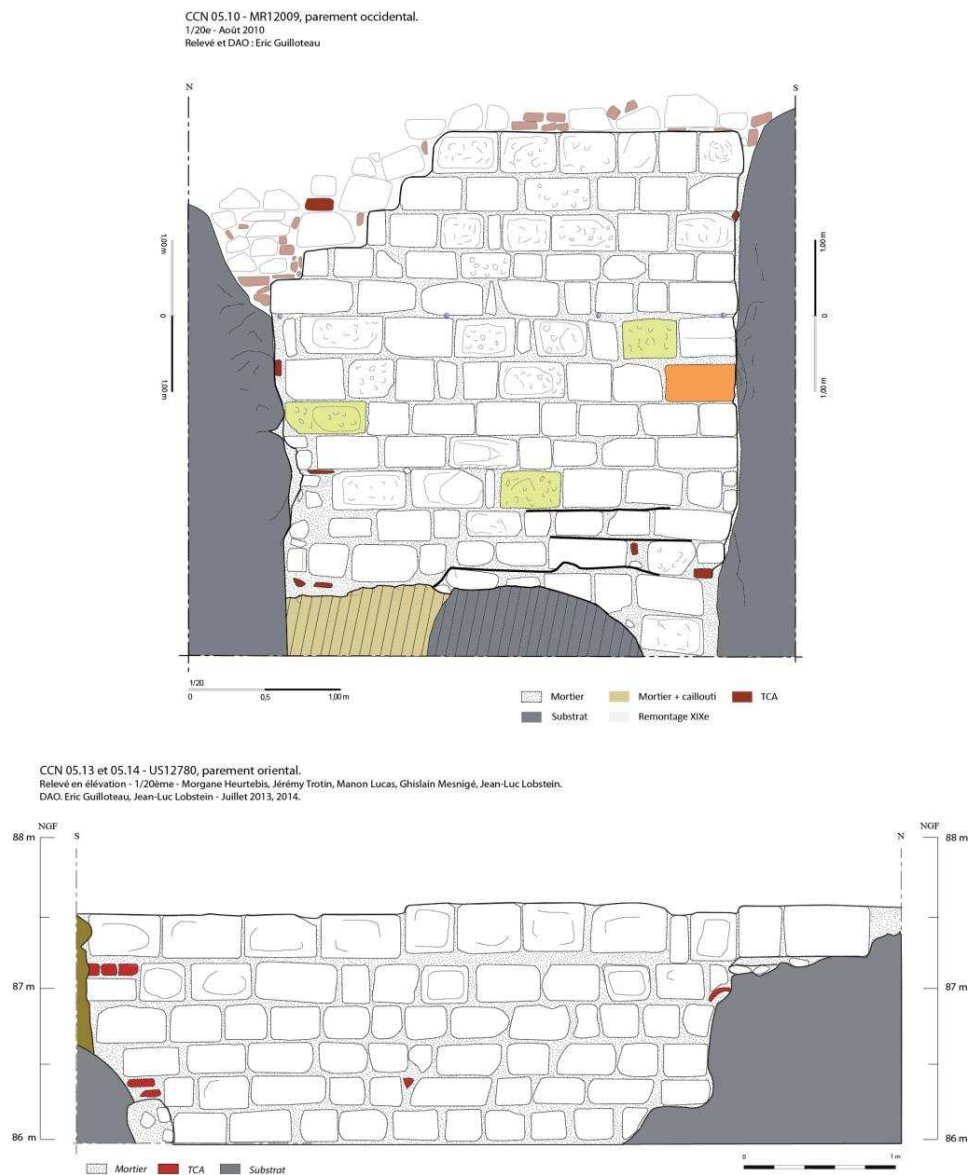
#### La période médiévale

La période médiévale est caractérisée par plusieurs phases de constructions, d'abandons et d'agrandissements.

#### L'enceinte palatiale occidentale

Cette année, le dégagement de l'enceinte vers le nord a confirmé une construction de belle qualité, avec des pierres de taille homogènes donnant à l'ensemble une cohérence entre les parements internes et externes (**fig. 317**). La mise au jour de la base de la muraille a permis également de montrer une assise reposant sur une importante semelle de fondation, consolidant la maçonnerie dans les principales anfractuosités du substrat, et ce malgré une importante faille à cet endroit.



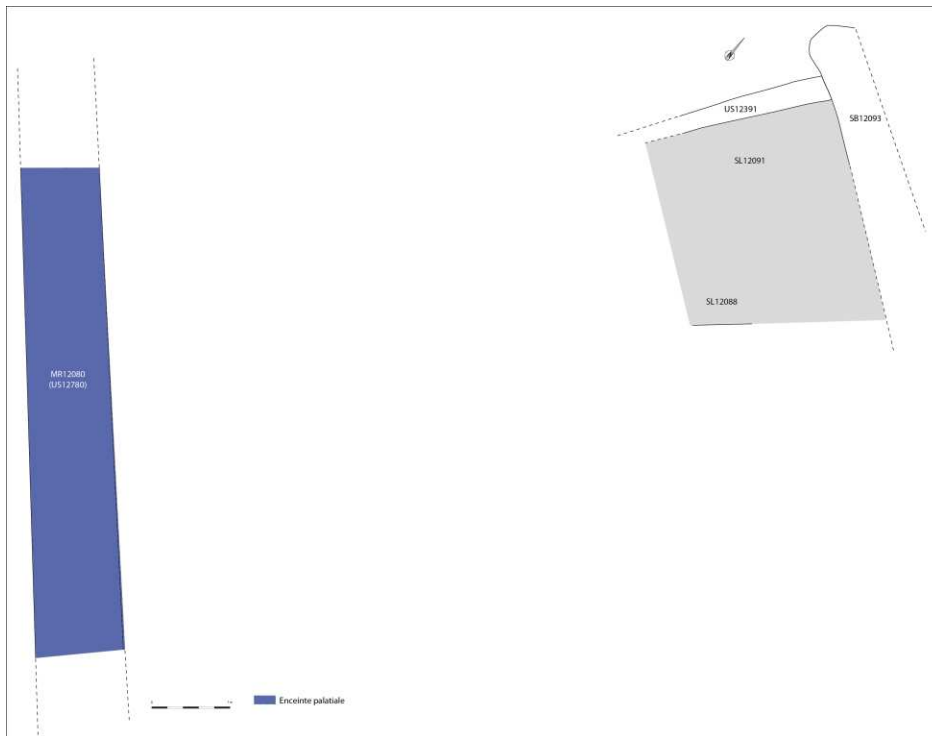


Les études de 2012 et 2013 avaient montré la poursuite de l'enceinte vers le sud au niveau de la plate-forme intermédiaire. Cette année, l'observation laisse envisager la conservation de celle-ci vers le nord, et confirme l'absence totale de chaînage à d'autres maçonneries. Durant la période médiévale, cette muraille s'est ainsi développée parallèlement aux bâtiments des dépendances du palais, sans aucune relation établie.

#### 4.2.1.2 Les dépendances

Le décapage de l'ensemble bâti sur une grande surface montre plusieurs phases d'occupation pendant la période médiévale.

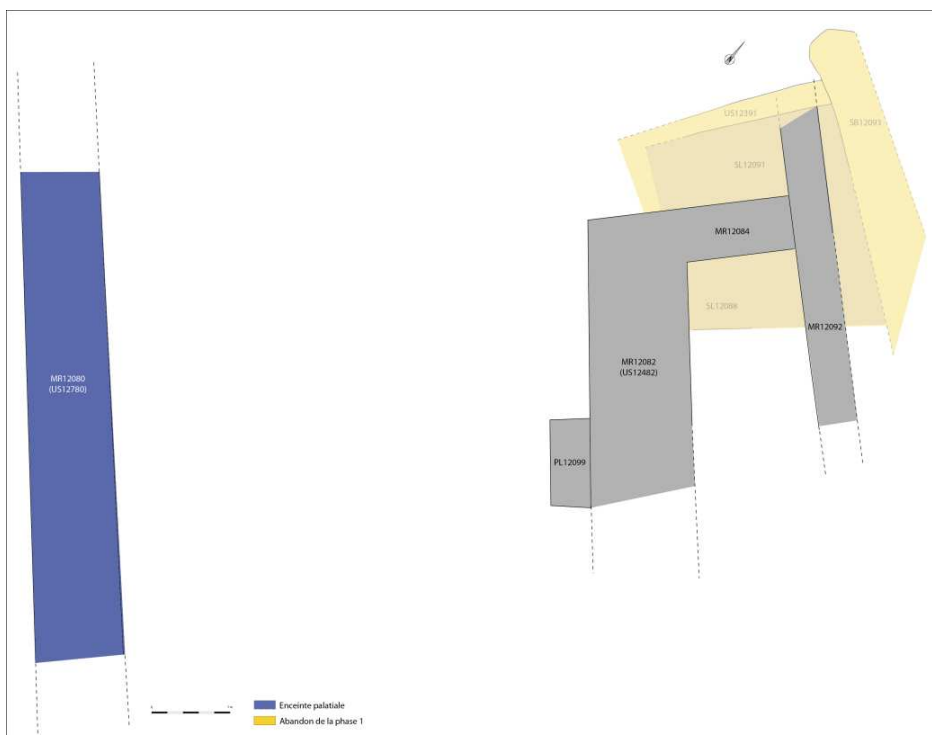
La première est caractérisée par la fondation d'une structure (SB 12093) d'axe nord-ouest/sud-est, et par une ligne d'empierrement perpendiculaire à cette dernière suivant un axe est/ouest (US 12493). Vestige probable d'un mur ou muret, la structure marque la limite nord d'un sol (SL 12091). L'interprétation de celle-ci, tout comme l'évaluation de son emprise réelle, ont été rendues difficiles par la rareté des maçonneries à observer. On peut toutefois noter la surface particulière du sol, légèrement concave, nullement causée par l'affaissement des niveaux antérieurs. Ce choix d'aménagement ne peut cependant pas être expliqué en l'état actuel de la recherche, celui-ci ayant peut-être eu une autre destination qu'un niveau de circulation (fig. 318).



**Figure 318** : État 1, phase 1 du bâti médiéval (Dao E. Guilloteau/SAVN).

De façon certaine, la chronologie relative situe ce bâti (murs + sol) antérieurement à un ensemble de murs liés entre eux dont certains le coupent ou s'appuient dessus.

Les maçonneries de la deuxième phase médiévale sont ainsi caractérisées par leur positionnement relatif et par un appareil commun entre elles fait de petits modules bien assisés (MR 12092, MR 12084, MR 12082, US 12482) (**fig. 319**).

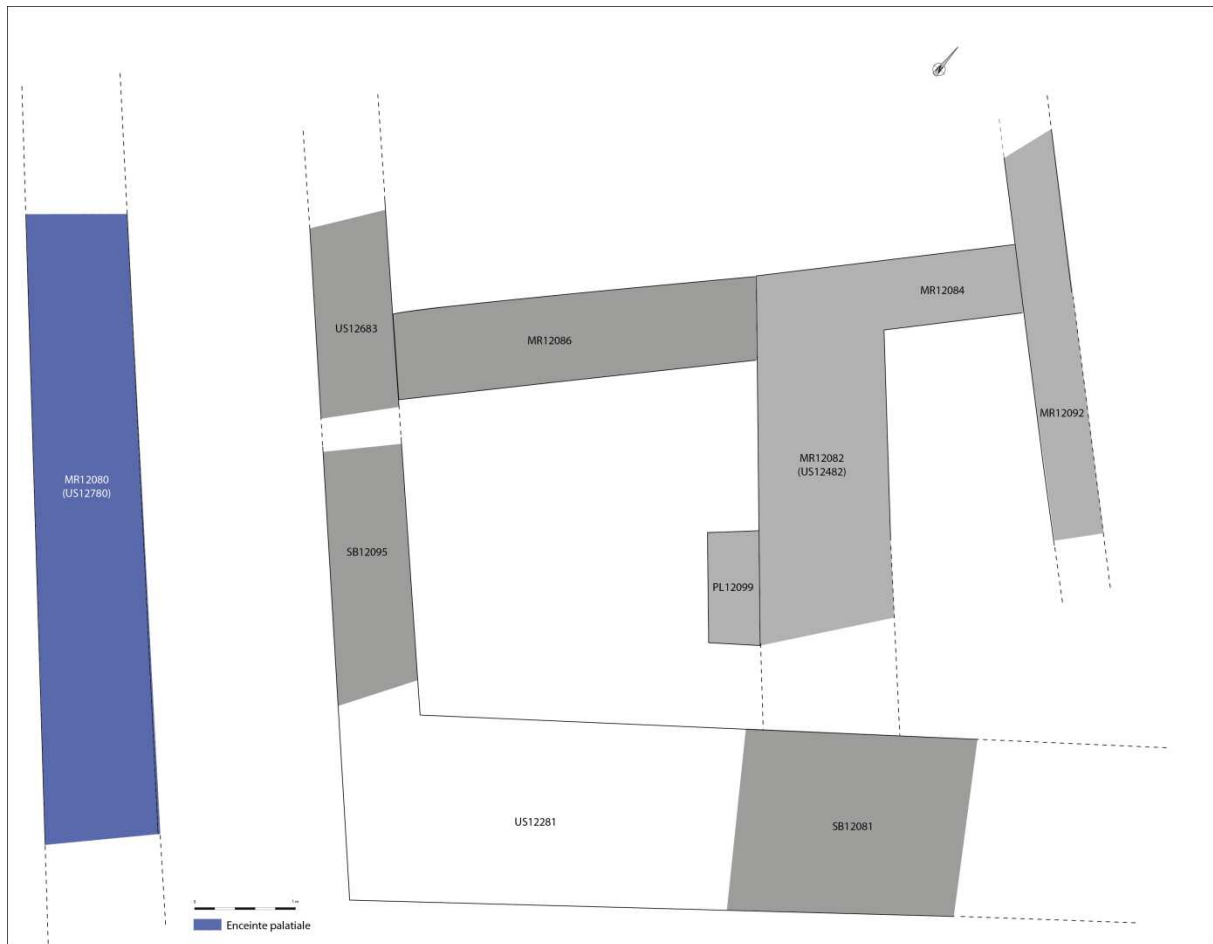


**Figure 319** : État 1, phase 2 du bâti médiéval (DAO E. Guilloteau/SAVN).



Cette deuxième phase de construction montre l'abandon des constructions antérieures. Malheureusement, aucun niveau de sol ou de couches sédimentaires en lien avec ces différents murs n'a pu réellement être observé.

La chronologie relative distingue une troisième phase concernant un ensemble de maçonneries composées de modules hétéroclites (pierres de taille en réemploi, blocs bruts, briques). Cette période englobe la construction du mur MR 12086, l'US 12683, les structures bâties SB 12081 et SB 12095 (**fig. 320**).



**Figure 320** : État 1, phase 3 du bâti médiéval (DAO E. Guilloteau/SAVN).

Là encore, aucun sol ni couches sédimentaires pouvant apporter des informations sur la datation des éléments n'ont pu être associés à l'ensemble bâti. On observe cependant qu'un certain nombre de maçonneries de la phase précédente ont été conservées et incluses dans l'agrandissement de la structure. Le plan montre également que les bâtiments ne s'appuyaient pas sur l'enceinte palatiale.

### La période moderne

Avec un plus large dégagement des maçonneries, la poursuite de la fouille a permis de corriger une confusion dans l'identification de celles-ci. Le mur MR 12084 a été considéré comme étant celui du bâtiment (13) sur le plan de Balduino car il fut le seul dégagé à cet emplacement précis l'an dernier. Collé contre ce dernier, le mur MR 12090 dégagé cette année s'est révélé en fait être celui correspondant à l'état moderne des dépendances. Son positionnement et surtout son appareil confirment sa similitude avec le mur MR 12082, perpendiculaire à MR 12084 et en lien avec les remontages modernes et l'aménagement de la calade SL 12083 (**fig. 321**).

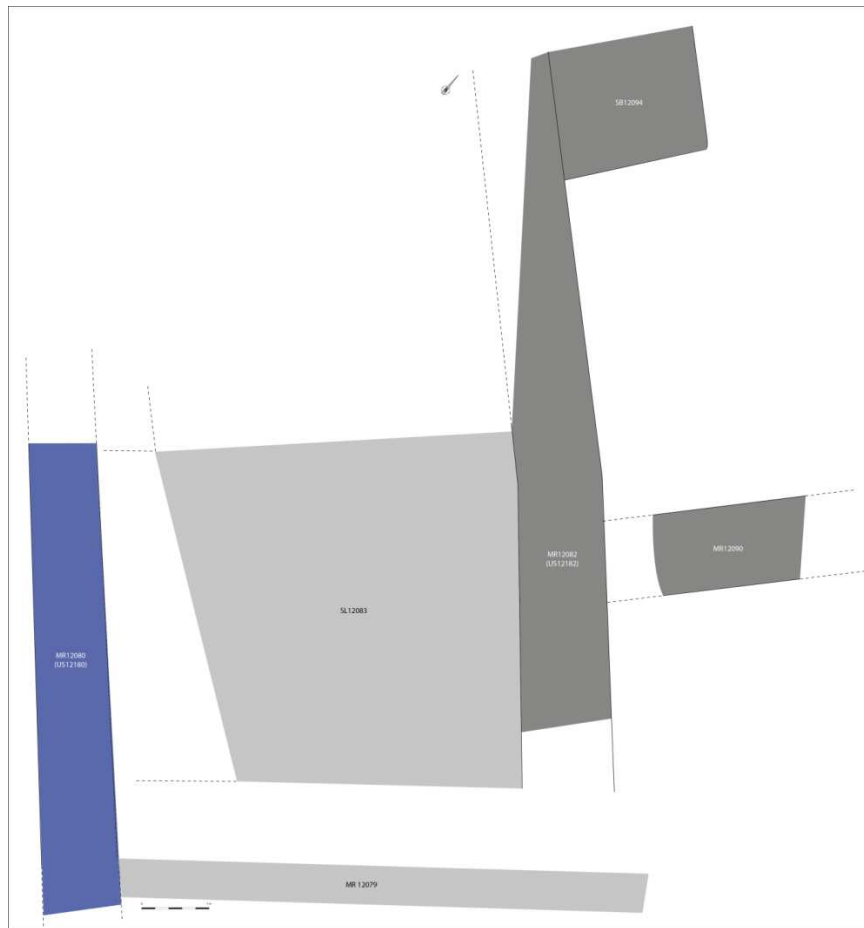


Figure 321 : État moderne des dépendances du palais (DAO E. Guilloteau/SAVN).

Un autre élément, SB 12094, renvoie au plan de Balduino et pourrait correspondre au perron de l'escalier reliant la cour à la terrasse du palais. Son positionnement et ses dimensions (2,16 m x 2 m) vont dans ce sens (fig. 322).

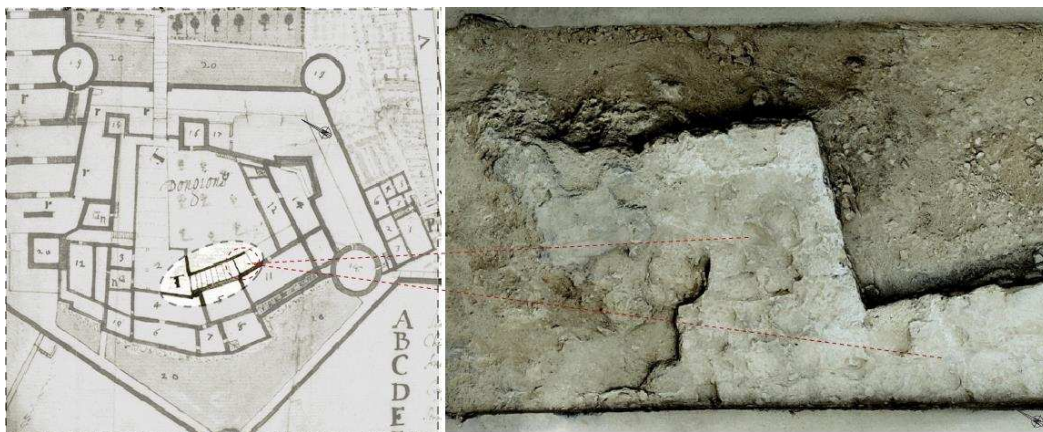


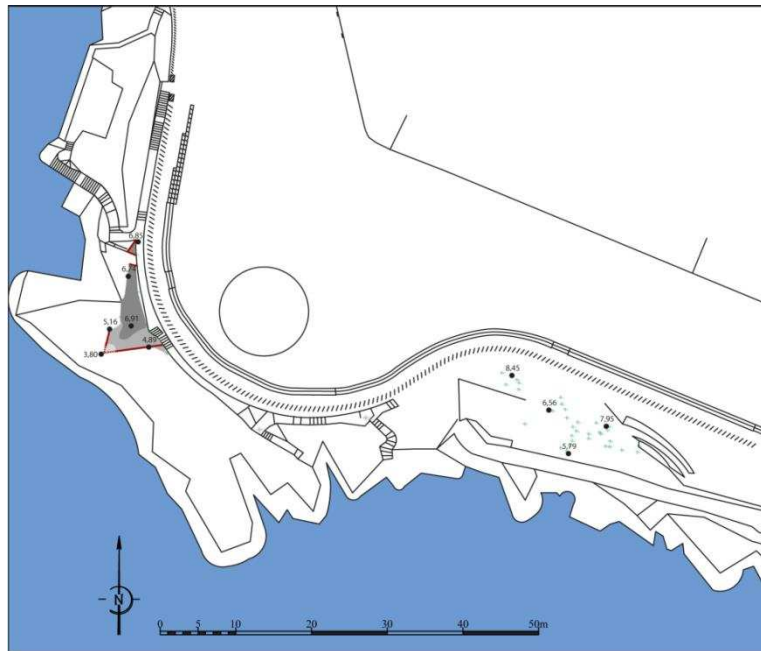
Figure 322 : Perron et escalier menant à la terrasse du palais (DAO E. Guilloteau/SAVN).

#### Arasement du site

L'arasement du site est très visible sur le relevé topographique. L'ensemble des structures est uniformément aplani à 88,85 m NGF. Après l'explosion des réserves de poudre conservées dans les tours du Donjon en 1691, la destruction presque totale du Château comtal amène à son abandon. Après cet anéantissement, le site est transformé en plate-forme d'artillerie. Cet aménagement expliquerait de fait l'arasement général de la zone et le comblement moderne (US 12282).

#### 4.2 Le Bas-fort : description des vestiges

Les vestiges du *Bas-fort* (fig. 323) ont été repérés par Stéphane Morabito lors des opérations d'archéologie sous-marine effectuées à l'emplacement de la jetée portuaire commencée dans l'anse Saint-Lambert (ou des Ponchettes) vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.



**Figure 323** : Relevé topographique des vestiges du Bas-fort sur la pointe de Rauba Capeù (Stéphane Morabito/Danielle Bocchino/SAVN).

#### Le bastion

Vestige le plus imposant, sa pointe est conservée sur la partie ouest, en surplomb des restes de la jetée portuaire. Elle est constituée de deux faces parementées formant l'angle aigu du bastion orienté sud ouest, et d'un important blocage. L'ensemble représente une surface maçonnée de 35 m<sup>2</sup> environ (fig. 323 et 324).



**Figure 324** : Les vestiges du bastion vus de dessus (cl. Stéphane Morabito/SAVN).

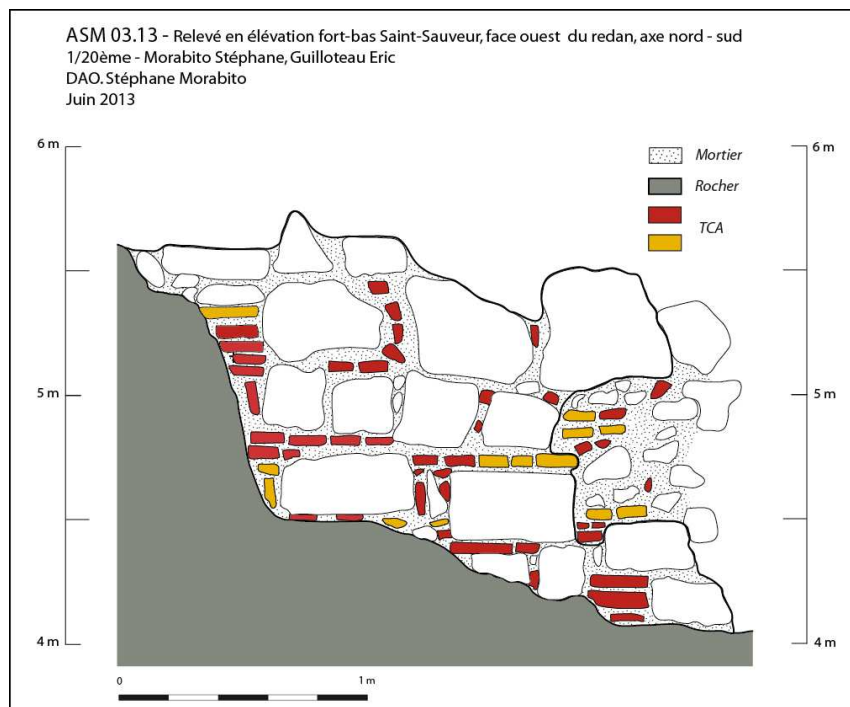
### La face ouest

Fondée directement sur le substrat, cette face longue de 2,15 m et haute de 1,40 m suit l'escarpement rocheux, suivant un axe nord sud. La pente présente un dénivelé de plus d'un mètre, avec une altitude maximale de 5,54 m et une altitude minimale de 4,07 m sur la pointe du bastion (**fig. 325**).



**Figure 325** : La face occidentale du bastion (cl. Stéphane Morabito/SAVN).

Son appareil est constitué d'un ensemble de pierres de taille en réemploi, de gros blocs bruts et de briques. Les modules forment un ensemble de quatre assises grossières, réglées par des briques de 5 x 12 cm environ, structurant la maçonnerie et lui donnant sa cohérence. L'ensemble est lié au mortier de chaux, avec agrégats de petits galets (**fig. 326**).



**Figure 326** : Relevé en élévation de la face occidentale du bastion (Morabito/Guilloteau/SAVN).



### La face sud

Suivant un axe est ouest, la face sud est longue de 4 m environ pour une hauteur de 1,30 m au plus haut. Elle présente une typologie similaire à la face ouest avec des pierres de taille en réemploi, des gros blocs bruts et des briques (fig. 327).



Figure 327 : La face méridionale du bastion (cl. Stéphane Morabito/SAVN).

Les blocs bruts sont plus imposants sur cette face avec près d'un mètre de longueur pour 60 cm de hauteur. L'un d'entre eux conserve encore le négatif d'une barre à mine (fig. 328). L'extraction de ces blocs a très probablement été effectuée sur le site même, le type de roche étant en effet identique à celui sur lequel les maçonneries ont été fondées.

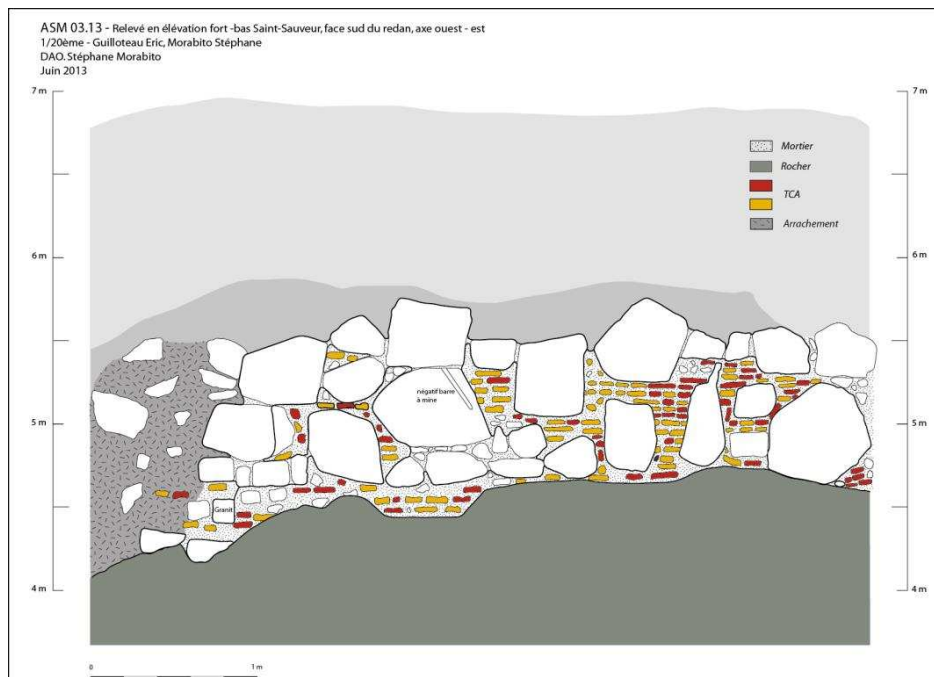


Figure 328 : Relevé de la face méridionale du bastion (Guilloteau/Morabito/SAVN).

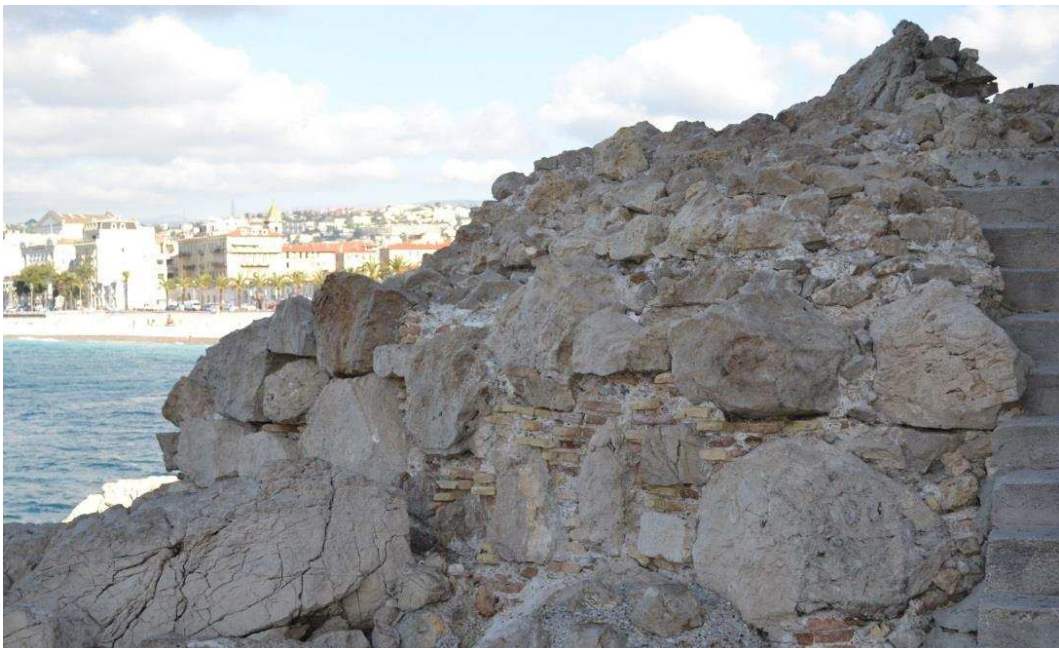
Les deux faces de ce bastion présentent une forte érosion due aux coups de mer, nombreux sur cette pointe. L'angle aigu a disparu ne laissant qu'un arrachement dans la maçonnerie et quelques rares éléments de sa pointe, avec du mortier encore visible sur le substrat (**fig. 329**).



**Figure 329** : Arrachement et vestiges au niveau de la pointe du bastion (cl. Stéphane Morabito/SAVN).

#### **Le blocage**

Le blocage de ces deux faces culmine à 6,91 m, soit une hauteur conservée de 2,90 m environ. Il est constitué principalement de petits et moyens modules de pierres brutes liées par mortier de chaux avec agrégats de petits galets (**fig. 330**).



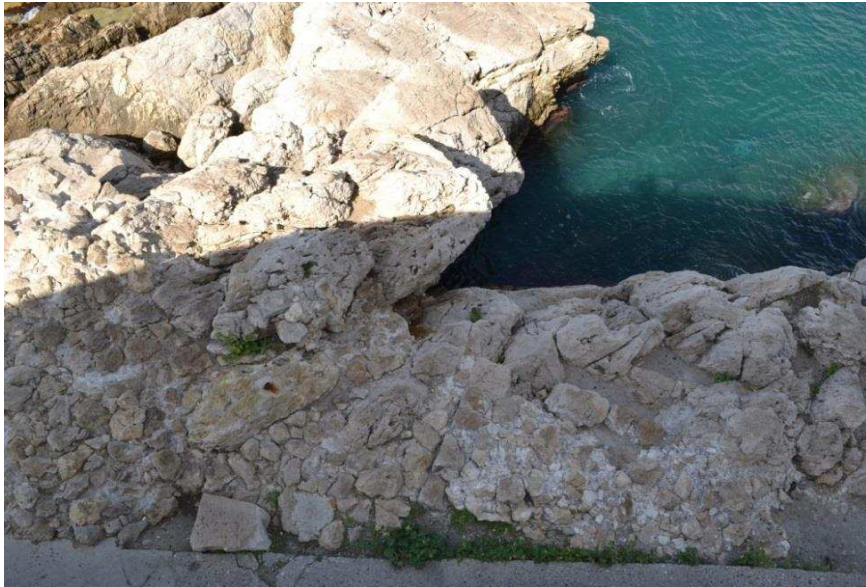
**Figure 330** : Le blocage conservé entre et au dessus des deux faces du bastion (cl. Stéphane Morabito/SAVN).



### Les autres vestiges du *Bas-fort*

#### *Une structure bâtie au nord de la pointe du bastion*

Un peu plus au nord de la pointe du bastion, à 6,80 m d'altitude environ, on observe une structure bâtie présentant deux faces : l'une tournée vers le sud, l'autre vers l'ouest. Cette structure conserve une assise sur les deux faces et un blocage fait de moellons liés par mortier de chaux de même type que celui de la pointe du bastion. A partir de la face sud, un lit de pierres liées par mortier de chaux rejoint une assise de pierres formant avec le rocher une ligne oblique d'axe sud-est/nord-ouest (**fig. 323 et 331**).



**Figure 331** : Structure bâtie plus au nord du bastion (cl. Stéphane Morabito/SAVN).

#### *Les vestiges basculés à l'est du bastion*

Deux éléments de maçonnerie basculés plus à l'est semblent également faire partie du *Bas-fort*. Leurs appareils sont identiques à celui de la pointe du bastion : pierres brutes et briques liées par mortier de chaux avec agrégats de petits galets (**fig. 332**). Leurs positions topographiques pourraient les rapprocher de l'ancienne courtine d'axe est-ouest.



**Figure 332** : Deux blocs basculés plus à l'est pouvant appartenir à la courtine du fort (cl. Stéphane Morabito).

**Une section de mur avec une chantepleure et des éléments basculés**

Sur la même partie orientale, d'autres vestiges ont été observés avec une typologie différente. Leur appareil est fait de pierres de taille en réemploi (linteau de porte, morceau de colonne, pierres de taille en calcaire et en granit (ou gneiss ?), blocs bruts, galets (**fig. 333**).



**Figure 333** : Face méridionale du mur avec une chantepleure (cl. Stéphane Morabito/SAVN).

Le mortier est différent de celui des vestiges du *Bas-Fort*, par sa couleur crème et des agrégats de galets plus grossiers (calibre des galets plus important). La maçonnerie est percée d'une chantepleure, très certainement pour faciliter l'évacuation de l'eau de mer apportée par le ressac, et présente également des reprises de ciment contemporain (**fig. 334**). Dans le même alignement à l'ouest, on trouve deux portions basculées de ce mur (**fig. 335**).



**Figure 334** : Chantepleure dans le mur contemporain (cl. Stéphane Morabito/SAVN).



**Figure 335** : L'une des sections basculée du mur contemporain (cl. Stéphane Morabito/SAVN).



## 5. LA MODELISATION EN 3 DIMENSIONS DE LA FORTERESSE DE NICE

---

### 5.1 Les acteurs du projet de la modélisation de la forteresse de Nice

#### **Sous le patronage de :**

Christian Estrosi, Député-Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur  
Jean-Marc Giaume, Délégué au Patrimoine Historique, Archéologie, Langue et Culture Niçoises  
Alain Philip, Délégué aux Transports, Urbanisme et Grands Travaux  
Véronique Paquis, Déléguée à l'Environnement, au Développement Durable et à la Recherche  
Bernard Baudin, Délégué au Territoire « Trois collines » et à l'Etat Civil

#### **Sous la direction de :**

Olivier-Henri Sambucchi, Directeur Général Adjoint pour la Culture  
Michèle Cianéa, Directeur du Patrimoine Historique  
Robert Astier, Directeur Général Adjoint Espaces Verts, Bâtiments et Autorisations d'Urbanisme  
André Michel, Directeur des Bâtiments  
Thierry Aubel, Directeur de l'Environnement et des Espaces Verts

#### **Direction scientifique :**

Marc Bouiron, coordination, Directeur du Service Archéologie  
Eric Guilloteau, recherche et suivi scientifiques (SAVN, doctorant UMR 7298 LA3M/CNRS)

#### **Modélisation 3D :**

Pierre Dallo, Direction des Bâtiments  
Maël Guérin, Direction des Bâtiments  
Joseph Olivieri, Direction des Espaces Verts  
Serge Bourdarias

#### **Montage Vidéo :**

Sylvain Bineau, Direction des Bâtiments  
Pierre Dallo, Direction des Bâtiments

#### **Remerciements à :**

La Direction Adjointe des Espaces Verts pour leur accompagnement au projet :  
Aimée Thomine Desmazures, Direction Adjointe des Espaces Verts – Aménagement et développement durable  
Laetitia Laurent, Espaces Verts, gestionnaire du site de la Colline du Château

#### **et à :**

Ludovic Andres, Direction de l'Information Géographique

#### **Crédits légaux à mentionner pour toute diffusion (supports papier ou numérique) :**

Service Archéologie Ville de Nice, Marc Bouiron, Eric Guilloteau, 2013.  
Direction des Bâtiments, Métropole Nice Côtes d'Azur, 2013.

## 5.2 Les fiches techniques (exemples)

## Tour basse (seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle)

Tour Marbismani, tour ronde

### DESCRIPTION

Dans l'angle sud-ouest du château, la Tour Basse [T.8] faisait la jonction entre l'enceinte extérieure et l'enceinte palatiale. Les fondations de cette tour étaient situées à 82,2 m d'altitude environ au plus haut du talus, et à 78 m aux niveaux les plus bas. Elle possédait 3 étages et était surmontée d'une toiture en poivrière couvrant des mâchicoulis sur corbeaux. L'appareil de pierres de taille médiocres embelli par des joints gras apportait une certaine touche d'élégance, et la blancheur des pierres s'ajoutait à l'esthétisme de l'ensemble. Sa base talutée était composée d'une succession de ressauts. Elle possédait une citerne en partie creusée dans le rocher et voûtée de briques. Un aqueduc alimentait cette dernière.

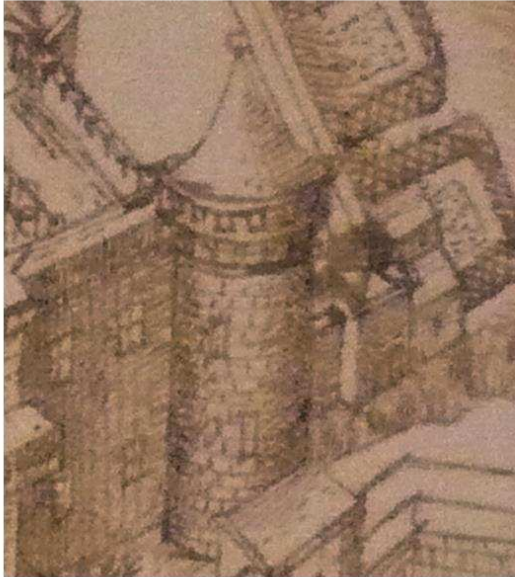
Cette tour contrôlait l'accès au château par la porte [PR.2]. L'enceinte basse franchie, on pénétrait dans un sas découvert situé à 3 m environ au-dessus du chemin. Cet espace tampon permettait un contrôle de l'entrant avant son passage dans l'enceinte, et formait une cage intérieure au niveau de la porte exposée de tous côtés. Il était délimité et dominé par la première enceinte au sud et à l'ouest, par la tour [T.8] au nord et par une plate-forme [P.14] à l'est. La tour [T.8] possédait au moins deux ouvertures situées au premier niveau. On y accédait à partir du sas par un escalier courant le long de la première enceinte sud. Le haut de l'escalier était séparé de la tour par un petit pont mobile. La seconde ouverture à l'est du premier étage donnait sur une plate-forme.

### COTES

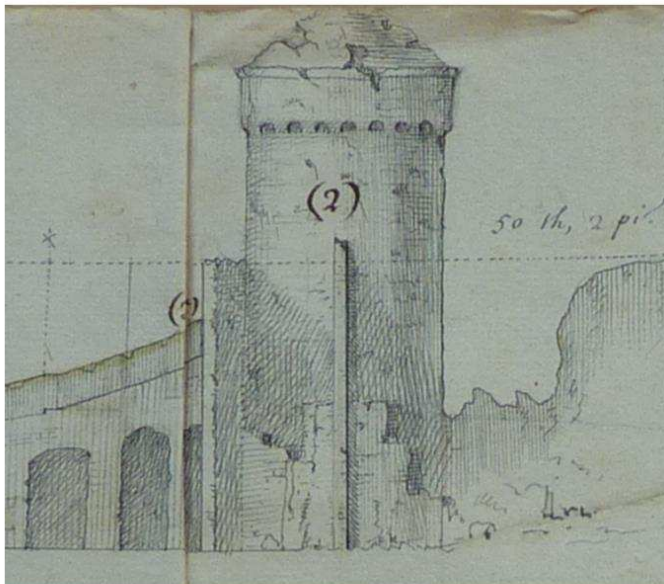
Hauteur de la tour (des fondations au faite du toit)	26 m environ
Diamètre de la tour	9,50 m environ
Dimension citerne (estimation)	L. 3,50 x l. 3,50 x h. 2,80 m environ
Dimension niveau I (estimation)	L. 4 x l. 4 x h. 4,50 m environ
Dimension niveau II (estimation)	L. 4,50 x l. 4,50 x h. 3,80 m environ
Dimension niveau III (estimation)	L. 4,80 x l. 4,80 x h. 3,80 m environ

## REPRÉSENTATION ICONOGRAPHIQUE

Vue à vol d'oiseau à partir de l'ouest, Ercole Negro vers 1590.



Plan de Lozières d'Astier, 1706.

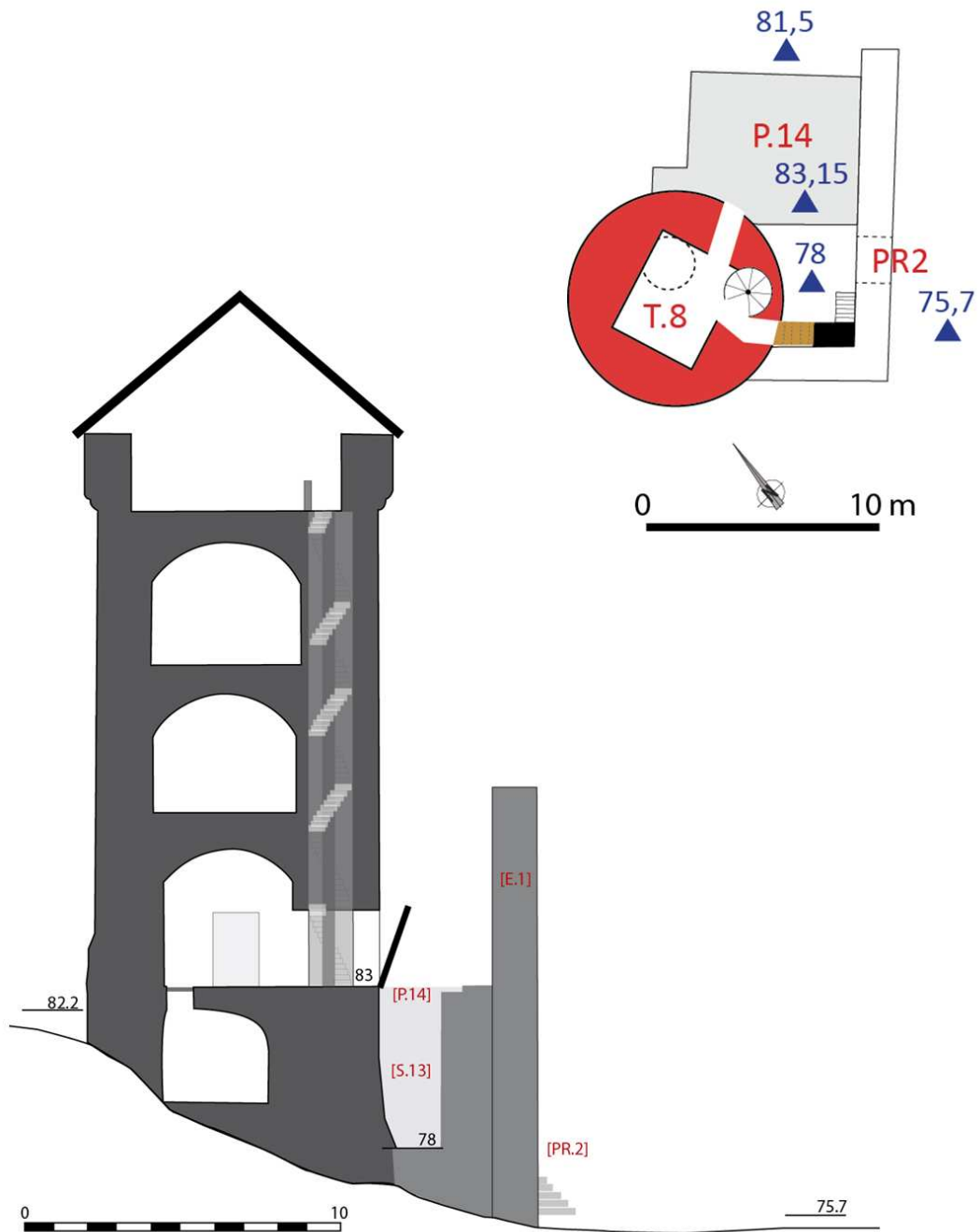


La tour vue depuis l'est, Niquet 1691



La tour vue depuis l'ouest,  
Belleforest 1575

# PLAN et PROFIL





## Tour du Môle (XV<sup>e</sup> siècle)

### Tour Saint-Elme

#### DESCRIPTION

Tour construite à partir de 1437, à l'emplacement de l'actuelle tour Bellanda. La physionomie de cette grosse tour au XV<sup>e</sup> siècle est totalement inconnue, mais les représentations modernes se rapprochent de la réalité historique, hormis les aménagements pour l'adaptation au tir d'artillerie.

La face orientale présente une porte, abritée par un muret, s'ouvrant vers l'extérieur du château, une bretèche et une lucarne. La face occidentale possède une échauguette et deux ouvertures de tir - l'une dans le parapet, l'autre dans le parement - percent la tour. Cette dernière présente un léger fruit jusqu'au cordon, puis s'élève verticalement jusqu'au parapet. La plate-forme sommitale est organisée en plusieurs espaces, avec un escalier donnant accès à une terrasse reliée à la courtine ouest. Sous cette terrasse, un espace est aménagé et fonctionne avec l'ouverture de tir percée dans le parement, couvrant la courtine occidentale. A l'est, un autre petit escalier rejoint la bretèche et la courtine méridionale.

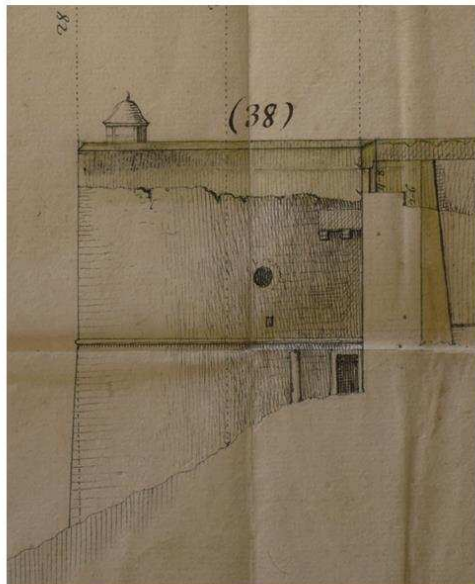
Une galerie située dans la courtine occidentale conduisait à la salle voûtée ou souterrain, non accessible par la plate-forme.

#### COTES

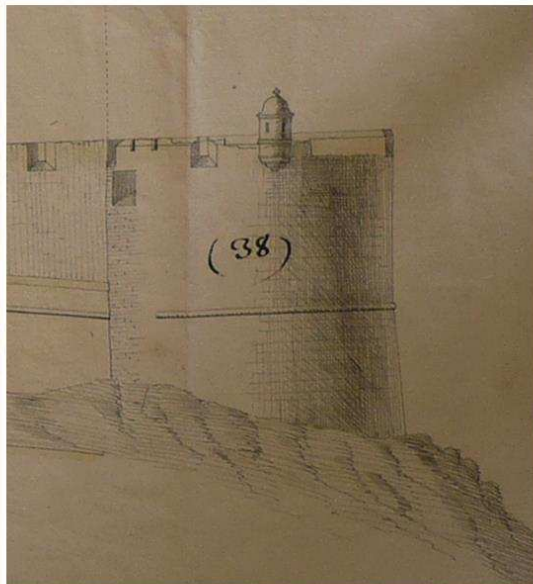
Hauteur variant suivant le relief	De 15 m au plus bas à 20 m au plus haut
Diamètre au niveau du cordon	17,50 m
Hauteur jusqu'au cordon variant suivant le relief	3,30 m à 8,30 m
Fruit jusqu'au cordon	4°
Hauteur entre le cordon et le haut du parapet	12 m environ
Épaisseur du parapet après 1691	1,90 m du côté de la mer à 2,90 m du côté de la campagne
Hauteur du parapet	1,30 m
Hauteur de la galerie d'accès au souterrain	3,50 m
Largeur de la galerie	2,70 m
Longueur de la galerie	38 m
Diamètre de la salle basse ou souterrain	12 m environ

## REPRÉSENTATION ICONOGRAPHIQUE

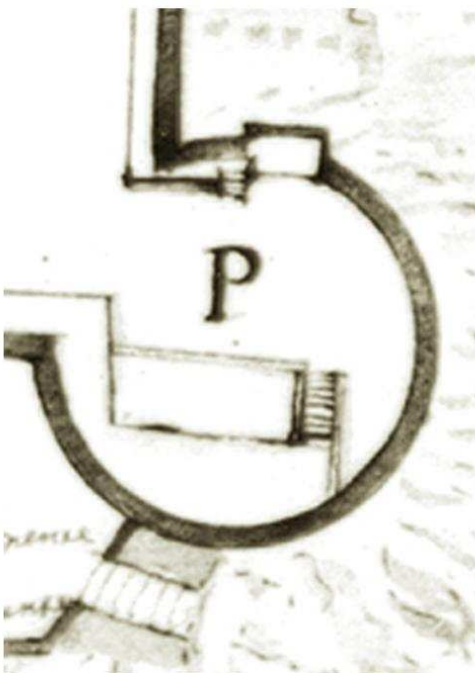
Vue de l'est



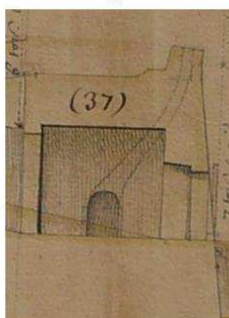
Vue de l'ouest



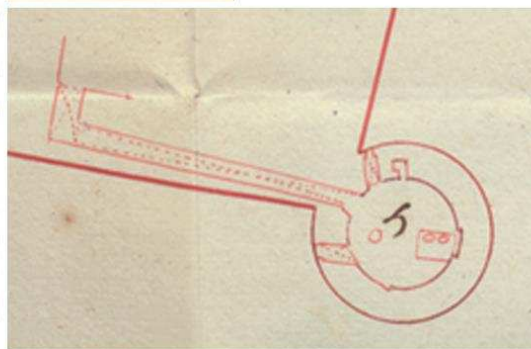
Vue en plan



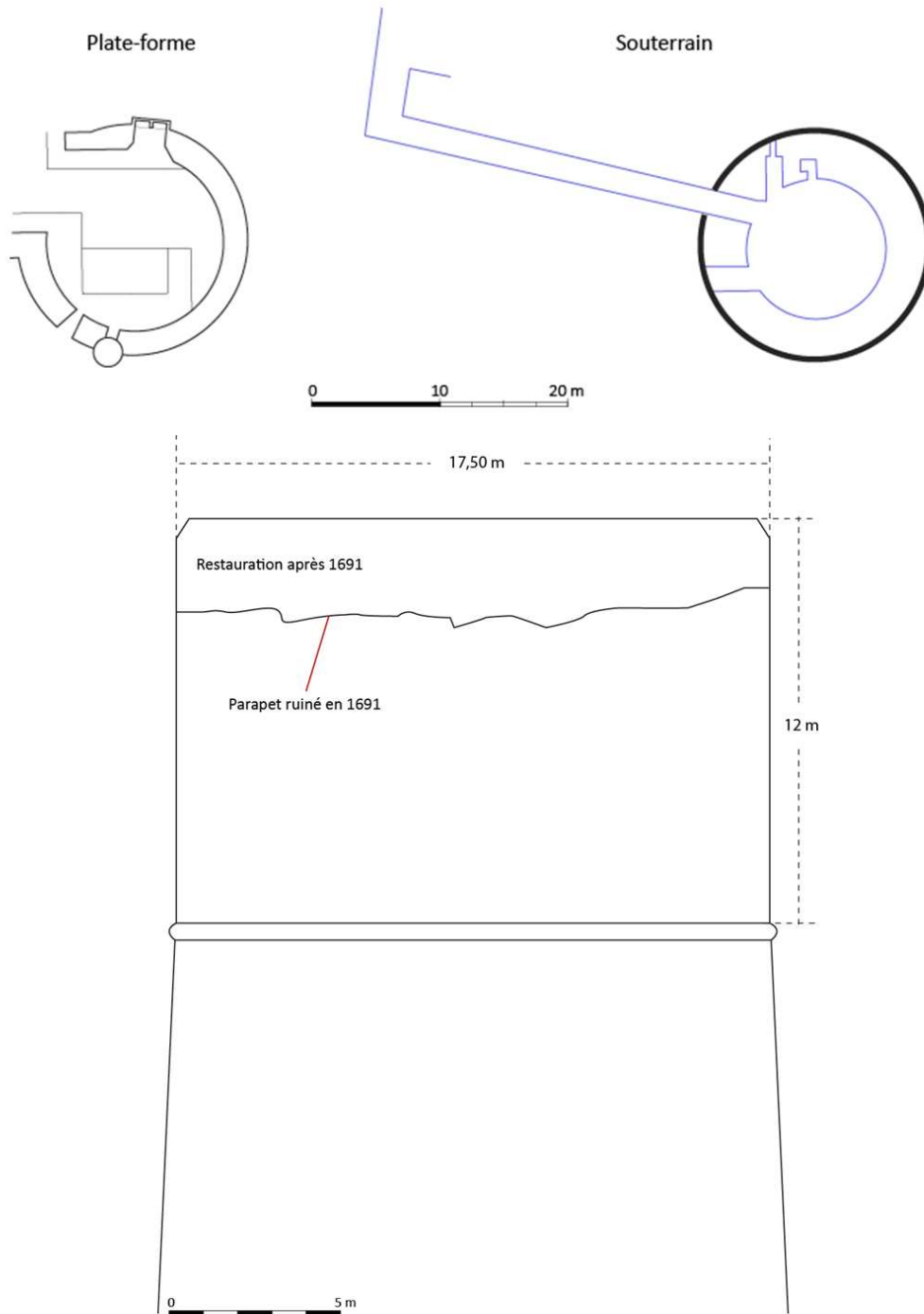
Entrée de la galerie



Souterrain



## PLANS et PROFIL



## Boulevard Saint-Paul (XVI<sup>e</sup> siècle)

### Boulevard Malvoysin

#### DESCRIPTION

Le boulevard Saint-Paul s'élevait sur un rocher taillé en replat, avec une base sans doute quadrangulaire et un fruit de 20°. Les parties supérieures accusaient un fruit de 7,5° donnant à la tour une forme tronconique. L'édifice était constitué à la fois de blocs simplement équarris, liés par des joints gras largement beurrés formant un enduit, et de plusieurs assises de réglage régulières en belles pierres de taille liées par des joints fins. Celles-ci se répétant à différents niveaux de l'élévation donnaient à l'ensemble une apparence de fortification « massive » de belle qualité. La tour possédait 2 étages avec une cave auprès du plus bas, possédant une ouverture percée dans la courtine orientale. La cave communiquait avec la casemate basse. L'exiguïté de la salle permettait de présenter une maçonnerie massive de 8 à 9 m d'épaisseur du côté de l'attaque. Deux embrasures de canonniers sont tracées sur ce niveau. Les casemates étaient ventilées et desservies depuis la plate-forme sommitale par une large cheminée ou orifice central servant également de monte-charge. La casemate supérieure s'ouvre sur l'extérieur par trois embrasures de canonniers rayonnantes. L'épaisseur de la maçonnerie à ce niveau est de 5 m environ. Au-dessus, la plate-forme sommitale présente un parapet percé de canonniers. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, deux embrasures au moins existaient. En 1547, il fut question d'y faire un guet, qui disparaît après 1620, remplacé par une embrasure de canonniers. L'accès aux niveaux inférieurs pouvait se faire à partir de l'ouverture percée dans la plate-forme, évoquée précédemment, mais aussi depuis des rampes situées dans la gorge du bastion.

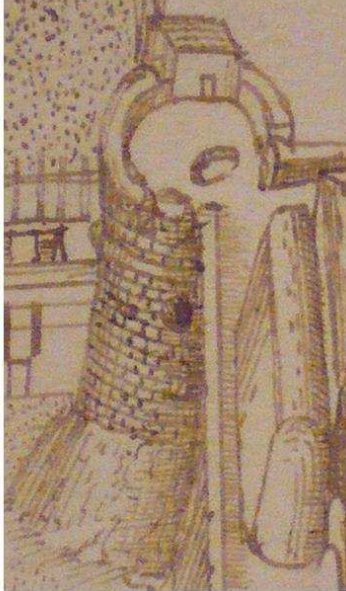
#### COTES

Hauteur variant suivant le relief	15 m
Diamètre au niveau du cordon	19,20 m
Diamètre à la base	20,50 à 21,50 m
Fruit jusqu'au cordon	7,5° (fruit des fondations 20°)
Hauteur du cordon au haut du parapet	6,23 m
Épaisseur du parapet	3 m
Hauteur du parapet	1,70 m
Surface plate-forme	143 m <sup>2</sup>
Surface niveau n-1	88 m <sup>2</sup>
Surface niveau n-2	40 m <sup>2</sup>
Cave	63 m <sup>2</sup>

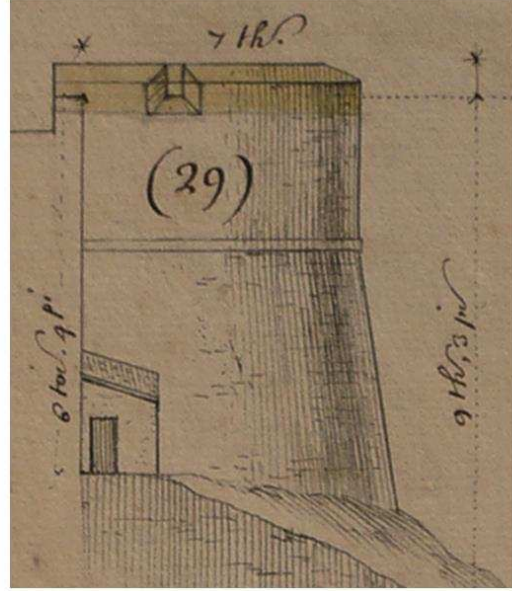


# REPRÉSENTATION ICONOGRAPHIQUE

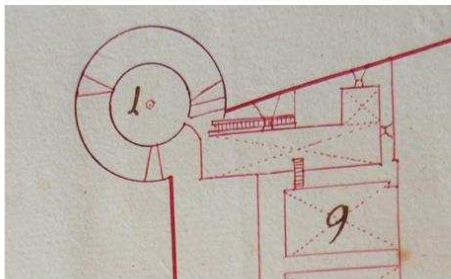
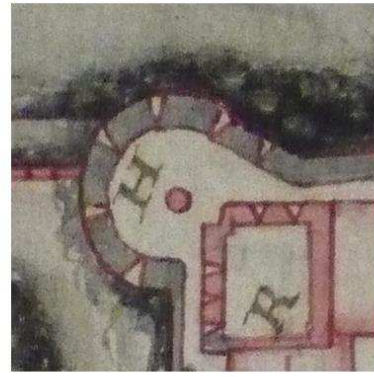
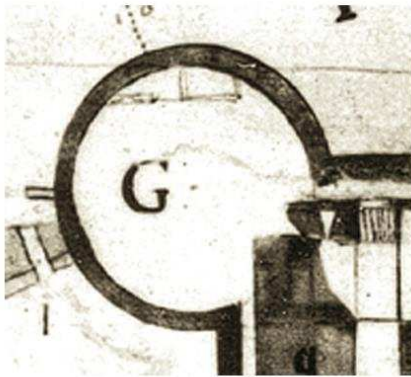
La tour au XVI<sup>e</sup> siècle



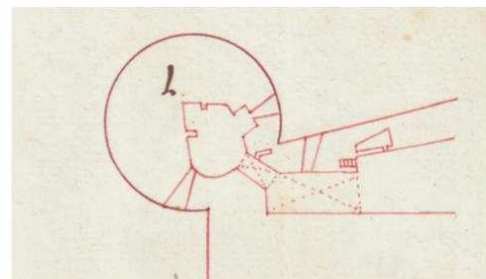
La tour au XVII<sup>e</sup> siècle



Vues en plan

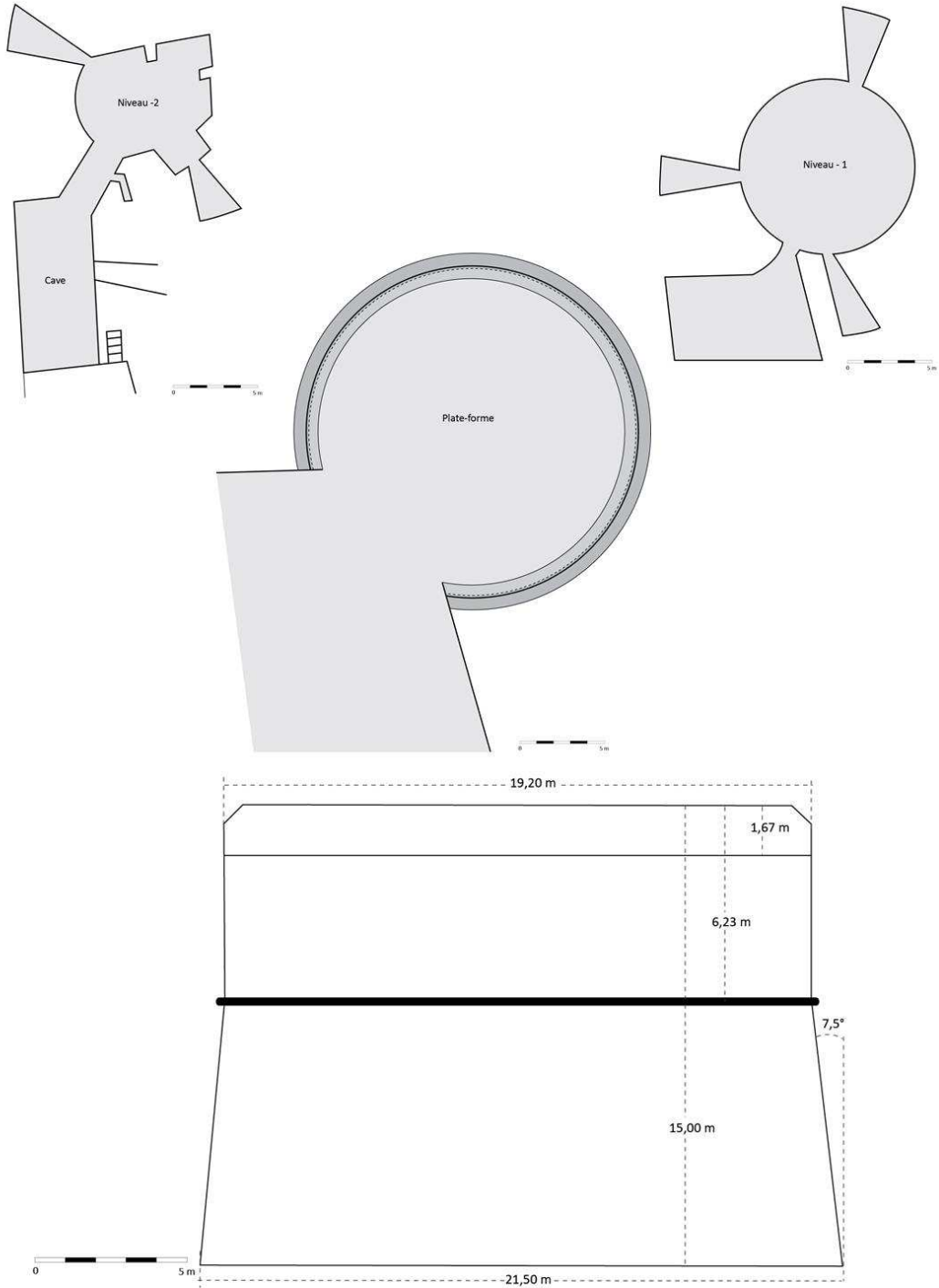


Niveau N-1



Niveau N-2

## PLAN et PROFIL



## Boulevard Saint-Charles (XVI<sup>e</sup> siècle)

### Boulevard Mallebouche

#### DESCRIPTION

Le boulevard Saint-Charles correspondait à l'accès principal de la place forte au XVI<sup>e</sup> siècle, et couvrait le portail du rempart du XV<sup>e</sup> siècle.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, on accédait à l'entrée de la tour par une longue rampe en pas d'âne d'axe nord-sud, perpendiculaire à la muraille. En haut de celle-ci, une lourde grille en fer défendait l'accès au pont-levis. Après l'édification de la citadelle à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le creusement d'un fossé plus profond devant le front nord, une nouvelle rampe sur arcade fut construite. L'ascension de cette rampe était interrompue par une première porte précédant le pont-levis et la herse situés à l'entrée de la tour. Deux entrées permettaient de pénétrer dans la tour, l'une cochère et l'autre piétonnière.

Le boulevard Saint-Charles s'organisait sur deux niveaux. La grande salle, voûtée à deux galeries, s'étendait sur 120 m<sup>2</sup> environ. Elle était décorée de stuc (blason aux armes de Savoie et frise).

Depuis cette grande salle, on accédait à un niveau intermédiaire de 60 m<sup>2</sup> environ. A l'ouest, une ouverture au-dessus de la porte correspondait à un jour. A l'est, un jour à ressauts permettait d'éclairer cet étage et l'escalier qui montait de la grande salle. Un autre grand escalier desservait une salle de garde appuyée contre la muraille du XV<sup>e</sup> siècle, juste à côté de l'ancienne entrée.

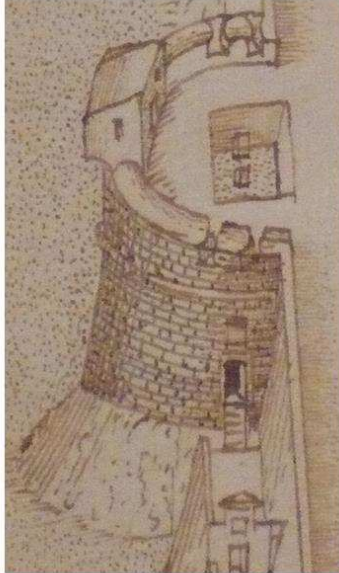
Au XVI<sup>e</sup> siècle, la plate-forme sommitale possédait un parapet percé de deux embrasures, l'une tournée vers l'est, l'autre vers l'ouest, avec au nord un guet en saillie sur la tour. Ce dernier a disparu par la suite sur les tracés et les embrasures se sont multipliées.

#### COTES

Hauteur variant suivant le relief	15 m
Diamètre au niveau du cordon	26 m
Diamètre à la base	28 m
Fruit jusqu'au cordon	7,5°
Hauteur du cordon au haut du parapet	6,23 m
Épaisseur du parapet	3 m
Hauteur du parapet	1,70 m
Surface plate-forme	143 m <sup>2</sup>
Surface niveau n-1	60 m <sup>2</sup>
Surface niveau n-2	120 m <sup>2</sup>
Surface salle de gardes	63 m <sup>2</sup>

# REPRÉSENTATION ICONOGRAPHIQUE

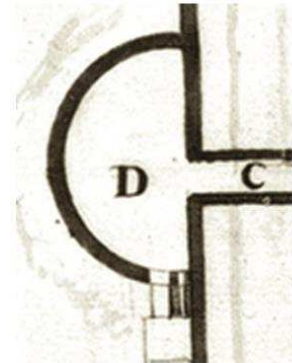
La tour au XVI<sup>e</sup> siècle



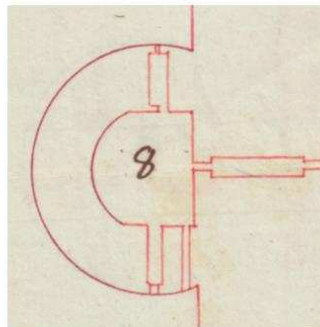
La tour au XVII<sup>e</sup> siècle



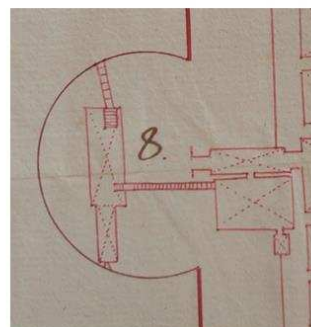
Vues en plan



Niveau N-2

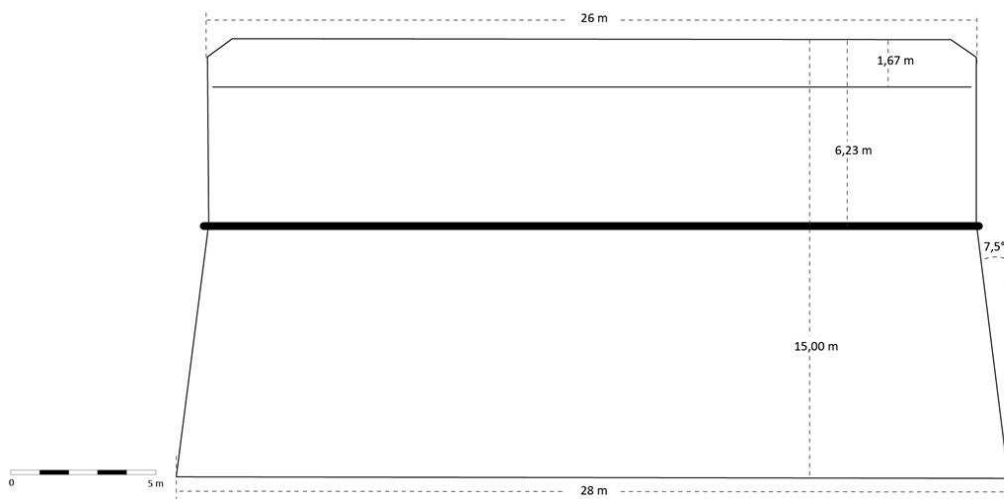
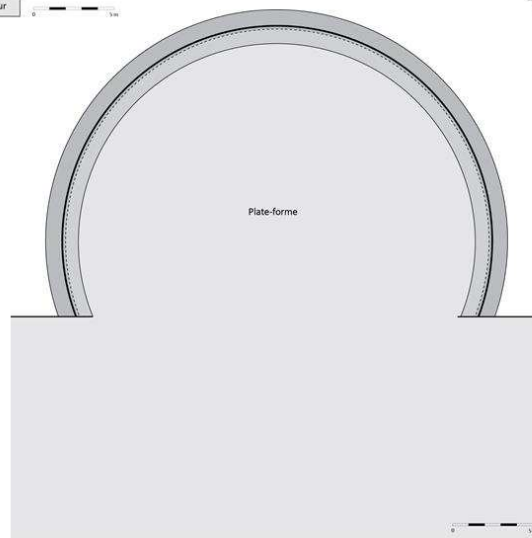
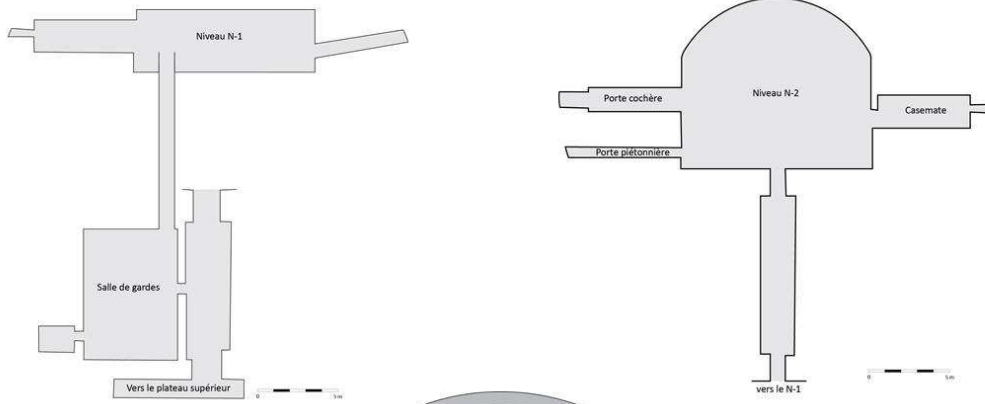


Niveau N-1





## PLAN et PROFIL



## Boulevard Saint-Victor (XVI<sup>e</sup> siècle)

### Boulevard Mal Buysson ou Malboysson

#### DESCRIPTION

Lorsqu'André Bergante commença les fortifications du front nord en 1517, il prit en compte la topographie du site et l'utilisa pour « penser ses aménagements ». L'étude archéologique a mis en évidence la préparation préalable du rocher : taille des négatifs des blocs, emprise des fondations dans le substrat. L'assise du boulevard était en belles pierres de taille, tout comme l'élévation. La plate-forme sommitale recouvrant l'ensemble présentait une embrasure dans la partie ouest du parapet, avec un guet en saillie au nord. Le nombre d'embrasures s'est multiplié après le XVI<sup>e</sup> siècle, comme dans les autres tours.

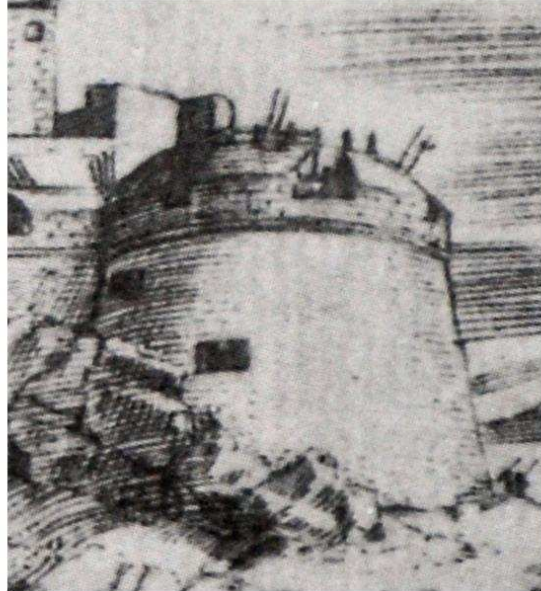
Depuis la plate-forme, on accédait aux deux niveaux inférieurs par un escalier. La casemate haute semble tronquée sur la partie nord de la tour. La salle devait être en partie réduite par la volumineuse cage d'escalier qui la desservait, dans laquelle les marches progressaient en suivant le parement interne de la tour. Elle comportait 3 canonnières : une dirigée vers le sud-ouest, une vers l'ouest et une troisième vers l'est. Accessible par le même escalier, la casemate basse possédait au moins une canonnière orientée est-nord-est, dont la base était taillée dans le rocher. L'organisation de cette salle devait probablement être inversée par rapport à celle du niveau supérieur, l'escalier occupant les parties ouest et sud de la tour dans la progression logique du cheminement.

#### COTES

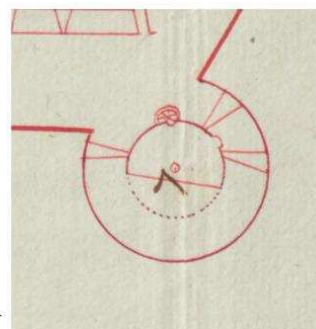
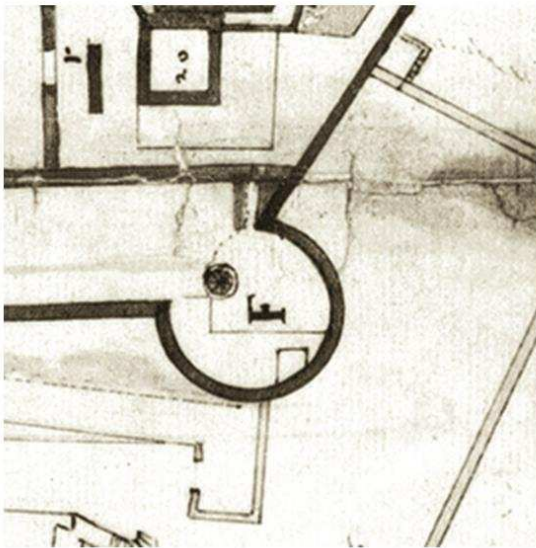
Hauteur variant suivant le relief	15 m
Diamètre au niveau du cordon	19,20 m
Diamètre à la base	20,50 à 21,50 m
Fruit jusqu'au cordon	7,5°
Hauteur du cordon au haut du parapet	6,23 m
Épaisseur du parapet	3 m
Hauteur du parapet	1,70 m
Surface plate-forme	143 m <sup>2</sup>
Surface niveau n-1	68 m <sup>2</sup>
Surface niveau n-2	68 m <sup>2</sup>
Diamètre de la vis de l'escalier	3,8 m environ (cage d'escalier = 1 m)

## REPRÉSENTATION ICONOGRAPHIQUE

La tour au XVI<sup>e</sup> siècle

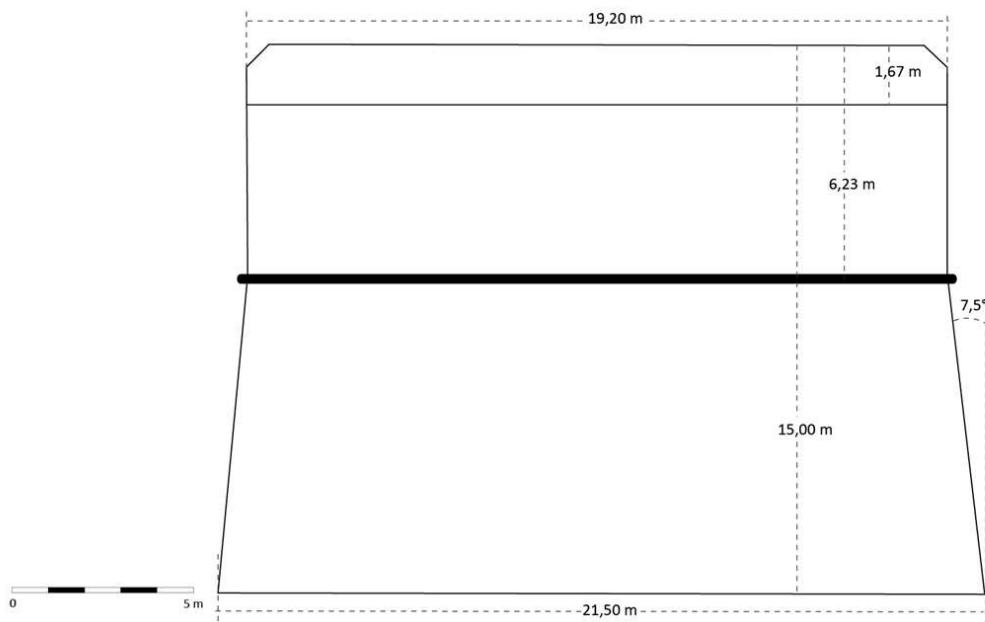
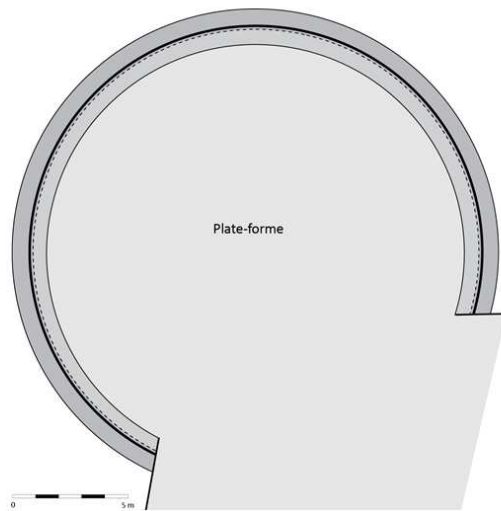
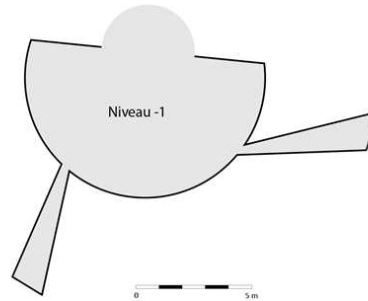
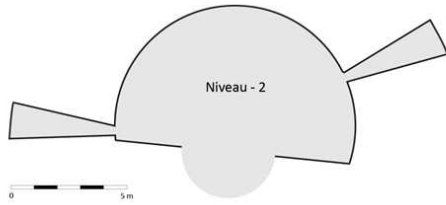


Vues en plan



Niveau N-1

## PLAN et PROFIL





## Ouvrage à cornes (XVI<sup>e</sup> siècle)

Demi-bastions « Le Prince », « Le Duc » et bastion « le Vitello »

### DESCRIPTION

Dans le « tracé italien », les ouvrages à cornes constituaient de nouveaux éléments architecturaux défensifs considérés comme des « dehors », non rattachés à la place. Ils offraient une protection en profondeur, obligeant l'assaillant à les neutraliser avant de pouvoir installer ses batteries à proximité de la place principale. Celui de Nice, conçu par l'ingénieur Ferrante Vitelli et le père Boiero entre 1574 et 1579, est attaché à la place. Il était constitué de deux demi-bastion, « le duc », « le prince » et d'un bastion à orillons « le Vitello », joignant la tour Saint-Paul. Ce dernier sera ensuite dénommé Malinverne. A l'ouest, un bastion quadrangulaire, « Saint-Maurice » enveloppait la tour Saint-Victor. L'ouvrage à cornes de Nice laisse une impression d'asymétrie générale.

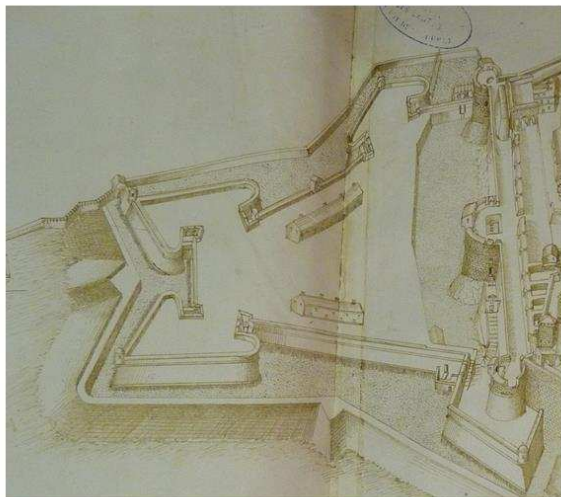
Vitelli semble avoir oublié les principes élémentaires du tracé « à la moderne » où la symétrie est l'une des règles fondamentales. Toutefois il ne s'agit pas ici d'une fortification créée ex nihilo. A Nice, l'architecture « à la moderne » a dû tenir compte de l'existant - le château - et de la topographie de la colline.

### COTES

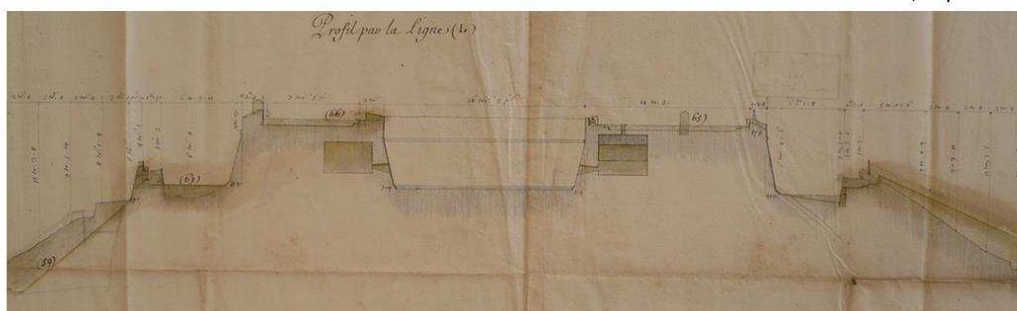
Hauteur de la courtine, des faces et flancs des bastions	11 m environ
Fruit jusqu'au cordon	13,5° environ
Hauteur du parapet en 1691	2,50 m environ
Épaisseur du parapet en 1691	3,00 m environ
Casemate A	9,75 x 9,75 m environ
Galerie B	4 x 24 m environ
Casemate C	L. 10 x l. 5 x h. 5 m environ
Galerie a	3 x 8 m environ
Galerie b	2 x 12 m environ
Casemate D	L. 7 x l. 11 x h. 5 m environ
Galerie c	2 x 4 m environ

## REPRÉSENTATION ICONOGRAPHIQUE

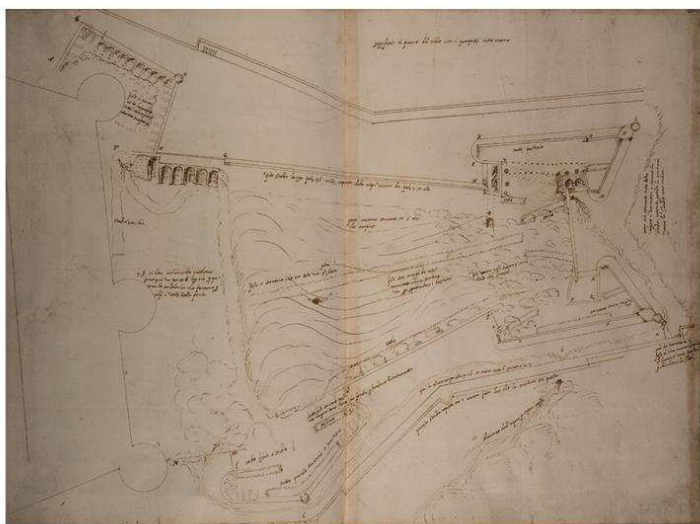
Vue à vol d'oiseau à partir de l'ouest, Ercole Negro vers 1590.



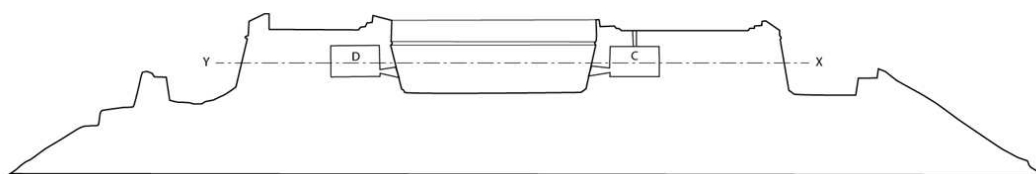
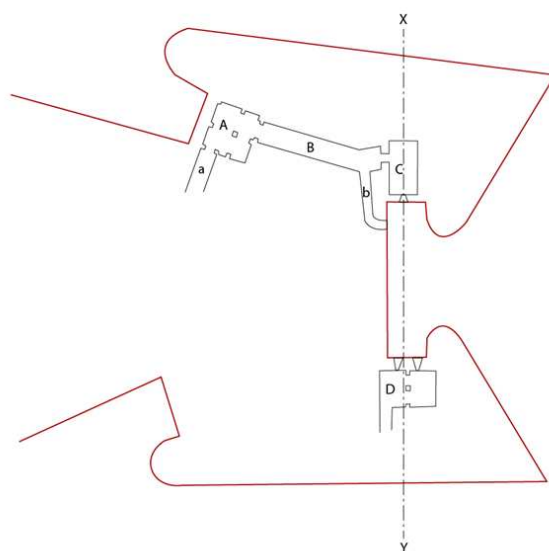
Coupe de la tête de l'ouvrage à cornes, Niquet 1691



Ouvrage à cornes de Ferrante Vitelli, 1579.



## PLAN et PROFIL



## Le dehors Saint-Jacques (XVII<sup>e</sup> siècle)

### Bastion à tenaille

#### DESCRIPTION

Le bastion à tenaille Saint-Jacques fut édifié à la suite du Bas-fort, entre 1640 et 1646. Présentant un angle rentrant à sa pointe, comme les bastions « à tenaille » ou « de coupe » décrits dans les traités de fortification, le bastion Saint-Jacques possédait également un angle saillant, conformément aux bastions classiques. Ce bastion « mixte » organisé sur deux niveaux s'explique probablement par la forte déclivité du terrain sur lequel il était assis, près de 20 m entre la base de l'angle saillant et la gorge, cet aménagement permettant d'éviter une hauteur trop importante de l'angle flanqué (ou saillant). Une communication existait au niveau de la tenaille située entre les parties haute et basse du bastion. Les deux flancs joignaient la fausse braie de la citadelle. En 1690, cet ouvrage ne possédait pas de parapet.

Son appareil était fait d'un tout-venant grossièrement assisé, avec de nombreuses pierres de taille en réemploi. Seuls les angles (angles d'épaule et saillant) ont fait l'objet d'un travail soigné à partir de pierres de taille dédiées spécifiquement à ces éléments, les plus significatifs de la structure.

#### COTES

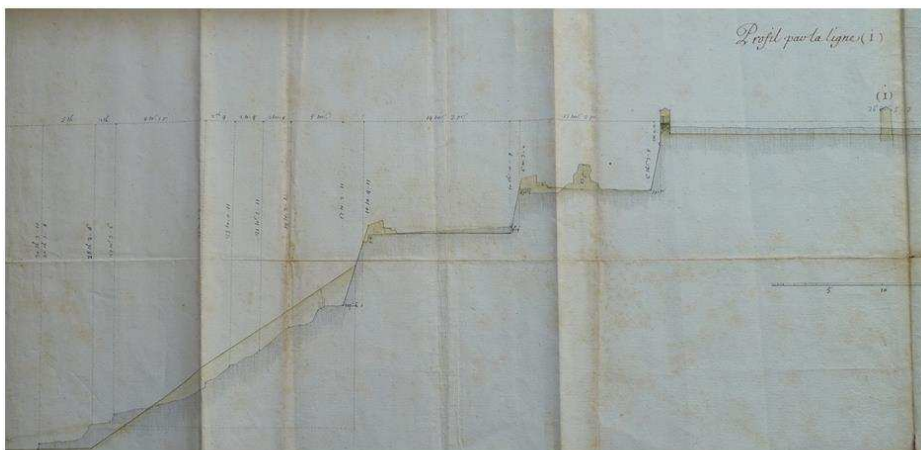
Flanc gauche	11,60 m
Flanc droit	17,70 m
Face gauche	39,50 m
Face droite	38,90 m
Tenaille face droite	22,00 m
Tenaille face gauche	22,00 m
Hauteur totale	21,00 m
Partie basse	14 m
Longueur de la partie basse par la capitale	30,40 m
Fruit des faces de la partie basse	14°
Hauteur partie haute (tenaille)	7 m
Fruit des faces de la partie haute	11°



## REPRÉSENTATION ICONOGRAPHIQUE



Bastion à tenaille vu à vol d'oiseau depuis l'est. Demonvoisin Düers, 1705.

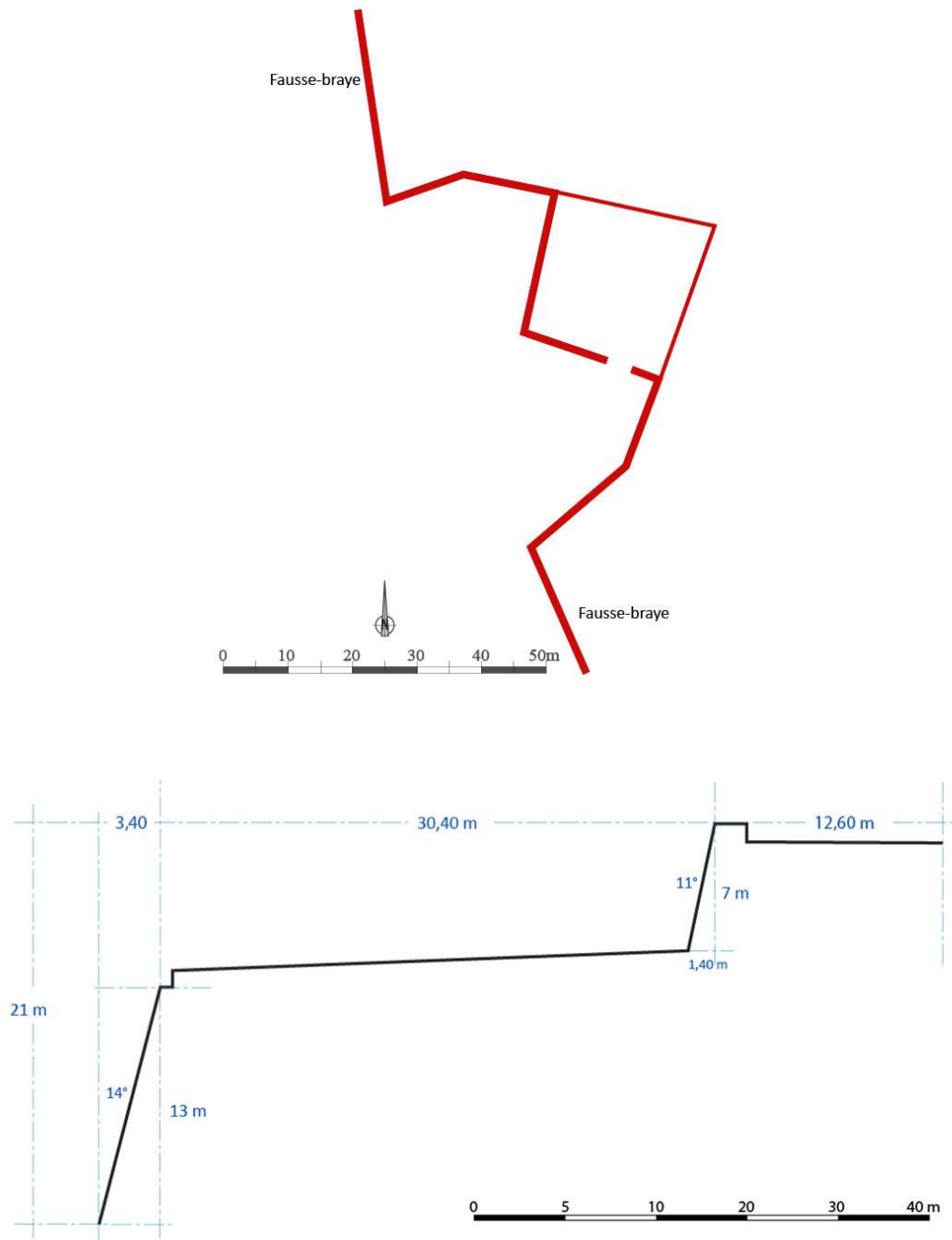


Profil de bastion à tenaille par l'ingénieur Niquet, 1691.



Plan géométral du bastion à tenaille. Anonyme, vers 1700.

## PLAN et PROFIL



## Les bastions neufs (XVIII<sup>e</sup> siècle.)

et leur demi-lune (1700-1701)

### DESCRIPTION

Dans son projet de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour remodeler la forteresse de Nice, Guibert proposa deux grands bastions en contrebas du front nord encadrant « la grande porte » Saint-Charles, avec une demi-lune à l'avant précédée d'un glacis, tout en gardant la tête de l'ouvrage à cornes.

Les murailles des bastions devaient être chemisées de pierres de taille sur une hauteur 2 m environ, le restant étant composé de muraille ordinaire jusqu'au cordon, tout comme le blocage et les contreforts. Seuls les angles devaient présenter un parement en pierre de taille sur toute la hauteur de la muraille. L'ensemble devait être lié par un mortier de qualité fait d'au moins trois cinquième de chaux et deux de sable. Des réduits voûtés étaient aménagés dans les deux bastions.

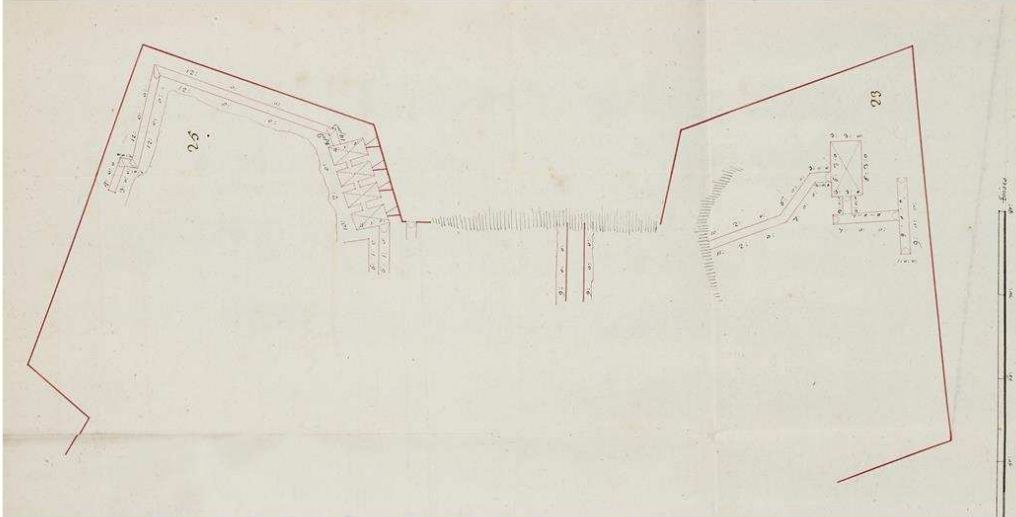
Contrairement à certaines représentations, la lunette en avant des deux bastions ne possédait pas de flanc. L'ensemble bastions et lunette a été tracé d'après le plan de Lozières d'Astier de 1706, des vestiges sur le terrain et de la topographie.

### COTES

Hauteur des bastions neufs, faces et flancs jusqu'au cordon	10 m environ
Fruit jusqu'au cordon	11° environ
Hauteur du cordon au haut du parapet, avec pour ce dernier une pente correspondant à la moitié de sa hauteur	2 m environ
Épaisseur du parapet	3,00 m environ
Épaisseur du cordon	0,21 m environ
Largeur du parapet, 85 m environ	4 x 24 m environ
Contrefort	h. 10 x L. 3 x l. 0,80 m environ
Espace entre les contreforts	1,55 à 1,80 m environ
Hauteur des faces de la demi-lune	7,50 m environ
Hauteur du parapet	1,70 m environ
Fruit jusqu'au cordon	14° environ

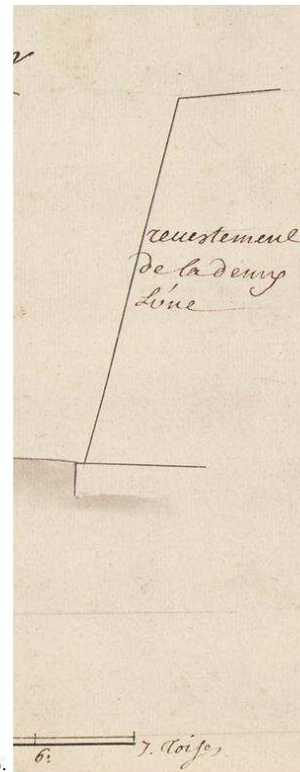
## REPRÉSENTATION ICONOGRAPHIQUE

Plan des bastions neufs et de leurs souterrains, Lozières d'Astier 1706.



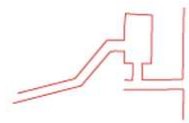
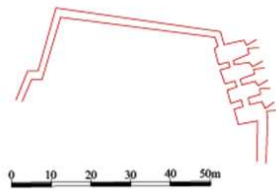
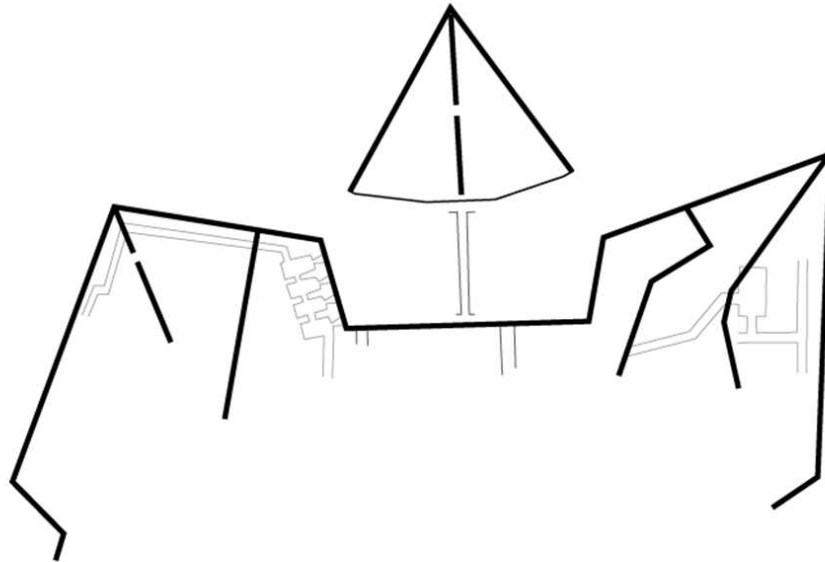
Tracé de la demi-lune,  
Lozières d'Astier 1706.

Profil de la demi-lune, Lozières d'Astier 1706.

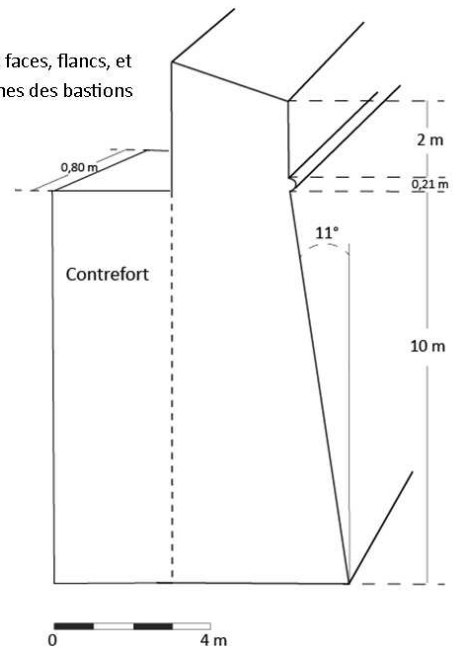




PLAN et PROFILS



Profil pour les faces, flancs, et courtines des bastions



Profil de la demi-lune

